



HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A PRESENT.

TRADUITE DE L'ANGLOIS

D'UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME TRENTE-TROISIEME.

CONTENANT

L'HISTOIRE DE LA REPUBLIQUE DE VENISE.

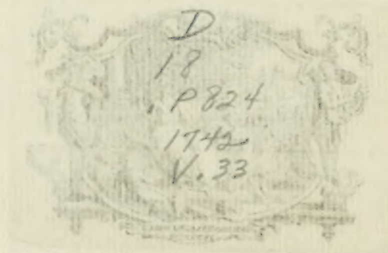


A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,

Chez *ARKSTÉE & MERKUS*,

MDCCLXXI.





AVERTISSEMENT.

Quoique le titre de ce Volume porte comme les autres qu'il est traduit de l'Anglois, il n'a rien de commun que le sujet avec ce que les Auteurs Anglois ont donné dans leur Tome XXVII. J'ai déja prévenu le Public dans l'Avertissement qui est à la tête du Volume précédent sur les changemens que je me voyois obligé de faire, à cause de ce qu'il y a de défectueux dans l'ouvrage original. Ce qui s'y trouve sur Venise est si tronqué, si confus, si incomplet que j'ai pris le parti d'abandonner entierement cette partie du travail des Anglois, pour donner au Public quelque chose de mieux assorti au plan général de cette Histoire Universelle & plus propre à y faire honneur. Je me féliciterai, si le succès répond à mes intentions; du moins n'ai-je rien négligé pour donner à ce morceau la meilleure forme qu'il m'a été possible. Je n'ai pu donner à l'Histoire de Venise autant d'étendue que les autres Historiens, parcequ'elle fait ici partie d'un tout. Les Historiens Vénitiens, & ceux qui ont travaillé après eux, ont fait entrer dans leur ouvrage les événemens contemporains des autres Etats avec assez de détail. J'ai dû m'interdire cette liberté, & me borner aux faits absolument nécessaires pour l'intelligence de mon sujet principal, parceque l'Histoire des autres Etats se trouvant dans ce Corps d'Ouvrage, il auroit fallu tomber dans des répétitions perpétuelles. Il n'a pas même été possible d'éviter entierement de parler de certains faits, dont il est fait mention dans d'autres parties de cette Bibliotheque Historique; mais j'ai tâché de les rendre intéressans par de nouvelles circonstances, qui ont particulierement trait aux Vénitiens. C'est ce qui a lieu dans le récit des guerres que la République a eues à soutenir contre les Turcs, dont-il est parlé dans l'Histoire de l'Empire Ottoman.

J'aurois pu, à l'exemple de quelques autres Auteurs, me contenter de compiler & de copier ce qui se trouve dans quelques Historiens qui ont écrit en notre langue l'Histoire de la République de Venise, & en particulier dans celle que M. l'Abbé Laugier a donnée. Mais j'ai cru devoir remonter moi-même aux sources, autant qu'il m'a été possible, pour examiner & comparer les récits des divers Historiens. Si je n'ai pas été à portée de consulter autant d'ouvrages que le nouvel Historien de Venise, à en juger par les listes qu'il a données, j'ai eu recours, non seulement aux Historiens Vénitiens, mais aussi à un grand nombre d'autres, ainsi qu'on pourra le voir par mes citations.

M. Laugier a cru pouvoir se dispenser de citer ses garands, mais les raisons qu'il en donne ne me paroissent gueres satisfaisantes pour ceux qui aiment à savoir sur quelles autorités on fonde les faits qu'on raconte. Si cette attention est indifférente au commun des Lecteurs, elle ne l'est point à un grand nombre d'autres. La difficulté d'arranger les citations n'est pas une raison qui en dispense, ainsi que M. Laugier le prétend. Il en coute de la peine, je l'avoue, & c'est-même un travail aussi desagréable que minucieux, mais il me semble qu'on ne doit pas s'en plaindre pour donner du poids & de l'autorité à une Histoire. D'ailleurs il est de certains faits particuliers, dont un Lecteur intelligent est bien aise de connoitre les garands, comme j'ai eu occasion de le remarquer plus d'une fois à l'égard de quelques faits que j'ai rapportés sur l'autorité de M. l'Abbé Laugier.

Quelque estimable que soit son Histoire de Venise, on s'apperçoit que vers la fin il s'est hâté, & que pour abreger il a omis des faits qui ont plus directement trait à l'Histoire particuliere de la République, que plusieurs autres qu'il rapporte. Il a même plus d'une fois lu trop à la hâte les Historiens qu'il consultoit, & par là fait quelques fautes. Souvent aussi il a tellement abregé son récit, qu'il a omis des circonstances assez essentielles, & présenté les faits fort imparfaitement.

J'ai déja observé, que je n'ai pas eu le moyen d'avoir recours à tous les Auteurs qu'il indique, mais j'en ai consulté aussi, qu'il paroit avoir négligés. Par exemple dans le récit des guerres des Vénitiens contre les Génois, il a constamment suivi les Historiens des premiers, sans prendre connoissance de ce que disent ceux de Genes, au moins autant que j'ai pu le remarquer. Je n'ai pu voir non plus qu'il ait comparé les Historiens Grecs du Bas Empire avec ceux d'Occident. Son ouvrage n'a pas laissé que de m'être très-utile à bien des égards, de même que ce que M. de Saint Marc a donné sur l'Histoire de Venise dans son excellent Abregé Chronologique.

J'ai éprouvé l'avantage qu'il y a à puiser dans les sources; on a par là quelquefois occasion de rectifier certaines erreurs, qui passent de main en main & d'un Livre dans un autre. On en peut voir un exemple sous l'an 1694. Les Auteurs les plus accrédités ont dit, que la coutume de couronner les femmes des Doges a cessé depuis Morosina Morosini, femme du Doge Ma-

rin Grimani, qui fut couronnée en 1595. Je l'ai moi-même dit dans ma premiere Section sur leur autorité. Cependant en lisant dans la suite les Originaux, j'ai trouvé qu'Elizabeth Quirini, femme de Sylvestre Valier, CIX Doge, a été couronnée en 1694. Je citerai un autre exemple de la maniere dont les erreurs se perpetuent. M. Burnet dit, que parmi les nouvelles familles nobles de Venise, il s'en trouve qu'on appelle familles Ducales, nom qui leur vient, dit-il, de ce que dix-neuf de ces familles avoient fait une ligue pour exclure les anciennes familles du Dogat; & cette Cabale dura depuis l'an 1450 jusqu'en 1620, que Marc-Antoine Memo la dissipa. M. de la Lande dans son curieux *Voyage d'Italie* T. VIII. p. 164, 165, a répété la même chose. Mais j'ai remarqué dans ma I Section, qu'en supposant la vérité du fait, il y a faute dans les dates, puisque Memo fut élu Doge en 1612 & mourut vers la fin de 1615.

J'avois dessein de m'arrêter à la paix de Carlowitz; mais on a souhaité que je continuasse l'Histoire jusqu'à la moitié de ce siecle. J'aurois souhaité pour traiter cette partie pouvoir me procurer l'ouvrage du Sénateur Diedo, intitulé *Storia della Republica di Venezia, dalla sua fondazione sino l'anno* 1747, *di Giacomo Diedo Senatore. In Venezia* 1751. 4 Voll. in 4to. Mais il ne m'a pas été possible de l'avoir. J'ai donc été réduit à me borner à ce qui se trouve dans le T. XII de l'Histoire de M. l'Abbé Laugier, & à recueillir ici & là dans les Nouvelles du tems & dans quelques Histoires particulieres les faits qui ont trait à la République de Venise. J'ai peu ou point parlé de la guerre pour la succession d'Espagne, parcequ'on en trouve le détail dans l'Histoire d'Espagne & dans celle de France, & que j'en ai touché aussi quelque chose dans l'Histoire Générale d'Italie. Parce aussi que les Vénitiens ne prirent point de part à cette guerre. Mais j'ai eu soin de recueillir, autant qu'il m'a été possible tout ce qui concerne particulierement la République de Venise. On trouvera même quelques faits qui regardent ce qui se passoit dans l'intérieur de l'Etat, que M. Laugier a passés sous silence, quoiqu'il ait eu soin de rapporter des faits du même genre dans d'autres parties de son ouvrage. D'ailleurs j'ai été obligé sur bien des articles d'adopter son récit faute d'autres secours sur lesquels je pusse compter. Je joins ici la Notice des principaux Auteurs que j'ai consultés.

Je me suis servi pour les Historiens Vénitiens, tels que *Sabellicus*, *Bembe*, *Paruta*, *André Morosini*, *Nani*, *Foscarini*, de l'Edition qu'on en a donnée à Venise, en 1718, en dix Volumes in Quarto. Plusieurs autres Historiens que j'ai consultés se trouvent dans le grand *Thesaurus* des Antiquités d'Italie. L'Histoire du XVII siecle de *Jean Gratiani* est imprimée à Padoue en 1728 en deux Volumes in Quarto, & l'Histoire de la guerre des Vénitiens contre les Turcs depuis 1684 jusqu'a la paix de Carlowitz, par *Pierre Garzoni* en un Volume in Quarto est imprimée à Venise en 1705. J'indique ces Editions, afin que ceux qui voudront vérifier mes citations, puissent le faire plus aisément.



TABLE
DE CE TRENTE-TROISIEME
VOLUME.



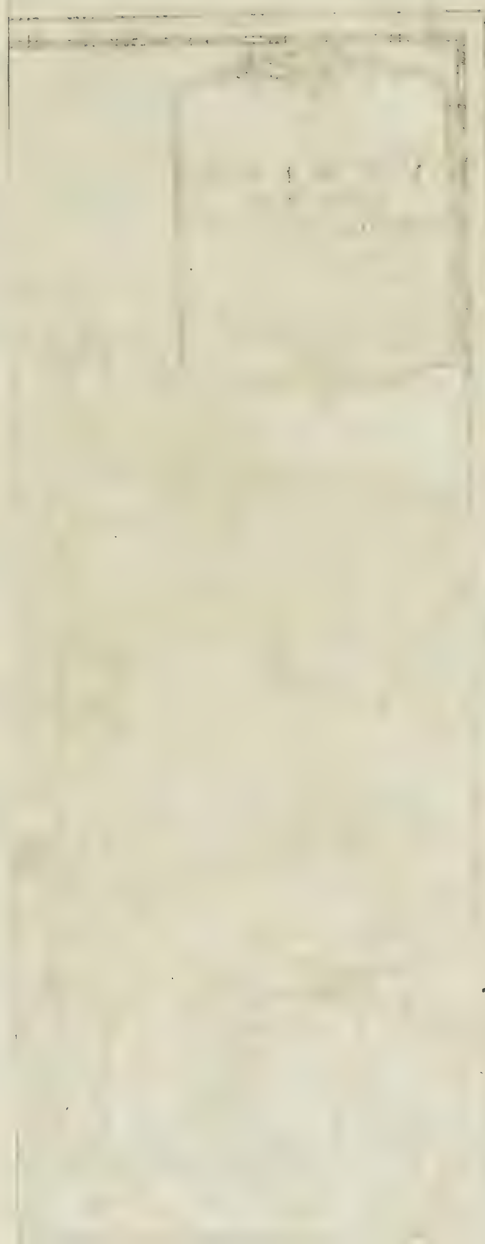
LIVRE VINGT-QUATRIEME.

HISTOIRE GENERALE D'ITALIE ET CELLE DES PRINCIPAUX ETATS QUI S'Y TROUVENT.

CHAPITRE II.

HISTOIRE DE LA REPUBLIQUE DE VENISE, DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A PRESENT.

HIS-




Carte de VENISE, Pour servir à l'Histoire Universelle, d'une Société de Gens de Lettres.
Lieues d'Allemagne de 15 au Degré.
Lieues de France de 20 au Degré.
GOLFE DE VENISE
ALLEMAGNE
CARNIOLE
COMTÉ DE GORICE
FRIOUL
TREVISAN
VICENTIN
PADOUAN
POLESINE DE ROVIGO
DUCHÉ DE MANTOUE
ETAT DE MILAN
DUCHÉ DE PLAISANCE
DUCHÉ DE PARME
DUCHÉ DE MODENE
FERRAROIS
BOLONOIS
ROMAGNE
ISTRIE
EVECHÉ DE TRENTE
BERGAMASC
Venise
Trente
Trevise
Vicence
Padoue
Verone
Mantoue
Rovigo
Ferrare
Boulogne
Ravenne
Modene
Parme
Plaisance
Cremone
Brixen
Tirol
Udine
Trieste
Laubach
Valli di Comacchio
I. Novus Sculps.

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRESENT.

LIVRE VINGT-QUATRIEME.

HISTOIRE GENERALE D'ITALIE ET CELLE DES PRINCIPAUX ETATS QUI S'Y TROUVENT.

CHAPITRE II.

HISTOIRE DE LA REPULIQUE DE VENISE, DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A PRESENT.

SECTION I.

Origine des Vénitiens. *Leur Gouvernement primitif.* Nobleſſe *de Veniſe. Conſtitution de ſon Gouvernement préſent. Son Commerce & les Etats qu'elle poſſede.*

Section I. *Origine des* Vénitiens. *Gouvernement ancien & moderne &c.*

L'Histoire de la République de Veniſe eſt ſans contredit une des plus intéreſſantes & digne de l'attention de tous ceux qui ſavent penſer. Son antiquité, la maniere dont elle s'eſt formée, les changemens arrivés dans la forme de ſon Gouvernement, les guerres qu'elle a eu à ſoutenir, ſes Conquêtes, le rang qu'elle a tenu & qu'elle tient encore, non ſeulement parmi les Etats d'Italie, mais parmi les Puiſſances de l'Europe l'étendue de ſon Commerce pendant longtems, & ſa durée au milieu des révolutions arrivées durant plus de treize ſiecles, offrent tout ce qui peut réveiller la curioſité.

C'est auſſi par l'Hiſtoire de cette fameuſe République, que nous commencerons celle des Etats particuliers de l'Italie. Les bornes que nous devons nous preſcrire ne nous permettent pas de la donner dans toute l'étendue dont elle eſt ſuſceptible mais d'une façon auſſi conciſe qu'il ſera poſſible, & aſſortie au plan de cette Hiſtoire Univerſelle.

SECTION I

Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

Plan de cette Section.

Origine des Vénitiens.

POUR la rendre plus intelligible, nous destinons cette premiere Section à indiquer l'origine des Vénitiens, à donner une idée de l'ancien Gouvernement de cet État, de la Noblesse, qui tient le premier rang à Venise, de la Constitution présente de son Gouvernement, de son Commerce & des Domaines qui lui sont soumis.

L'ORIGINE des Vénitiens n'est ni obscure, ni douteuse, comme celle de la plupart des autres Nations. Tous les Historiens conviennent qu'ils descendent des Venetes, qui habitoient le Pays situé entre les Alpes & la Mer Adriatique, qu'on appelloit Venétie. Mais on se partage sur l'origine des Venetes mêmes. *Strabon* (*a*) & après lui plusieurs autres ont prétendu, qu'ils n'étoient qu'une Colonie des Venetes Gaulois, qui étoient établis sur les côtes méridionales de l'Armorique, & dont Cesar parle assez au long (*b*). Polybe (*c*) parle des Venetes comme d'un peuple fort ancien, qui avoit à peu près les mémes coutumes & le meme habillement que les Gaulois ou Celtes, mais qui parloit une autre langue, il ne décide rien sur leur origine. Ce qui ne permet gueres d'adopter le sentiment qui leur en attribue une Gauloise, c'est qu'il paroit qu'ils se sont toujours déclarés contre les Gaulois, quand ceux-ci ont fait la guerre aux Romains. Polybe (*d*) rapporte, qu'ils firent une irruption sur les terres des Gaulois, quand ceux-ci prirent Rome, l'an 364 depuis sa fondation. Le même Historien (*e*) nous apprend, qu'ils fournirent vingt-mille hommes aux Romains, l'an de Rome 526, contre les Boiens & les Insubriens, qui avoient appellé à leur secours les Gaulois Gesates. Cette disposition à traverser constamment les entreprises des Gaulois semble prouver assez évidemment, qu'ils n'étoient pas de la même nation. Une autre preuve, c'est ce que dit Tite Live (*f*), qu'avant la fondation de Rome, les Etrusques occupoient toutes les terres le long du Po jusques aux Alpes, à l'exception du coin habité par les Venetes, le long des bords de la Mer Adriatique. Ils étoient donc établis en Italie, avant que les Gaulois y fussent passés.

Tite Live (*g*) & Nepos (*h*) font venir les Venetes de la Paphlagonie, province maritime de l'Asie Mineure dont la Capitale étoit Amastris. On prétend qu'une nation de ce Pays appellée Henetes, en aiant été chassée, perdit son Chef ou son Roi Pylemene devant Troye, & passa sous la conduite d'Antenor en Italie, entra dans le Golphe Adriatique, & chassa les Etrusques Euganiens de leurs terres dont elle s'empara, & leur donna son nom. Car Henetes & Venetes n'est qu'un leger changement, qui vient de la prononciation Latine. On trouve divers rapports entre les Henetes Paphlagoniens & les Venetes d'Italie (*i*) ce qui joint à leur constante inimitié contre les Gaulois donne du poids à cette opinion. Un savant Géographe (*k*) croit que ni l'une, ni l'autre opinion n'est suffisamment prouvée.

(*a*) *Strabo* L. IV.
(*b*) *Cesar* Comment. L. III.
(*c*) *Polyb.* L. II. C. 17. Amst. 1670. in 8vo.
(*d*) Le même, C. 18.
(*e*) Le même, C. 23 & 24.
(*f*) *T. Liv.* L. V. C. 33.
(*g*) Le même, L. I. C. 1.
(*h*) *Nepos* Fragm. C. 7.
(*i*) *Strabo* L. V. p. 325. Edit. Almeloveen.
(*k*) *Cellar.* Geogr. Antiq. L. II. C. IX. Sect. I. p. m. 557.

Section I. *Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

C'eſt auſſi ſemble-t-il, le ſentiment de Strabon (*a*), qui après avoir donné aux Venetes une origine Gauloiſe, en parle d'une manieré douteuſe, & allegue en faveur de l'origine Paphlagonienne les rapports dont nous avons parlé. Ce qu'il y a de certain c'eſt que Polybe, Strabon, Tite Live & Nepos conviennent que les Venetes ſont un peuple fort ancien. On ignore en quel tems & de quelle maniere les Venetes furent réduits ſous l'obéiſſance des Romains. Quelques Hiſtoriens (*b*) croient que l'époque de leur réduction doit avoir précedé l'entrée d'Annibal en Italie, & qu'ils ſe donnerent eux-mêmes aux Romains. Quoiqu'il en ſoit la Vénétie devint Province Romaine, & fut expoſée dans la ſuite aux mêmes révolutions que l'Empire.

Gouvernement ancien.

Les irruptions des Gots en Italie, au commencement du cinquieme ſiecle, & leurs ravages, porterent pluſieurs Venetes à ſe réfugier dans les Iſles du Golphe. Une de ces Iſles nommée Rialte ſervoit déja de port à la ville de Padoue, & ſuivant les apparences avoit quelques habitans. On y bâtit une Egliſe en 421. Ce qui y attira un plus grand nombre de citoyens. Preſque tous les Ecrivains prétendent que depuis cette époque, juſqu'à l'arrivée d'Attila en Italie, cette Colonie naiſſante fut gouvernée par des Conſuls que la ville de Padoue y envoyoit. Un Hiſtorien de Veniſe (*c*), nomme même pluſieurs de ces Conſuls. Mais un autre Auteur (*d*) ſoutient que ce Gouvernement Conſulaire eſt une pure chimere, & que la forme primitive du Gouvernement des Venetes réfugiés dans les Iſles, a été celle des Tribuns. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'à proprement parler, on ne peut regarder cet établiſſement à Rialte, comme l'époque de la naiſſance de Veniſe, & qu'il faut deſcendre juſqu'à l'irruption d'Attila, pour trouver la véritable origine de cette ville. Ce fut alors que la plupart des Iſles furent habitées, & que les habitans s'aſſocierent pour ne former qu'un ſeul corps. On régla que chaque iſle auroit ſon Tribun, qui ſeroit chargé de rendre la juſtice à ceux de ſon reſſort, & qu'on porteroit devant lui toutes les cauſes des particuliers; que ces Tribuns ſeroient choiſis annuellement par le ſuffrage commun des habitans de chaque iſle. Juſques ici les Auteurs ſont d'accord, mais nullement ſur le reſte. Quelques-uns (*e*) prétendent que chaque iſle feſoit une République ſéparée, & indépendante, à peu près comme les Cantons Suiſſes, & que rien ne les uniſſoit que l'intérêt commun qu'elles avoient de ſe défendre contre les entrepriſes de l'ennemi étranger; alors toutes les Communautés ne formoient plus qu'un ſeul Corps & n'avoient qu'un même intérêt. Mais d'autres (*f*) avec plus de fondement diſent que tous les Tribuns étoient comptables de leur adminiſtration à l'aſſemblée générale de la nation, qui ſeule avoit droit de traiter des affaires d'Etat. On ignore par qui & comment ſe feſoit la convocation de cette aſſemblée, de même que l'ordre qui s'y obſervoit (*g*). Cette for-

(*a*) *Strabo* ubi ſup.
(*b*) *Laugier* Pref. Hiſt. p. 25.
(*c*) *Sabellicus* Dec. I. L. 1.
(*d*) *Nicol Craſſo* de Forma Reip. Venet.
(*e*) *Amelot de la Houſſaye*, Hiſt. du Gouvern. de Veniſe p. 2. Paris 1685. *Richard*, Deſcript. Hiſt. & Crit. de l'Italie T. II. p. 168, 169.
(*f*) *Nic. Craſſo* de forma Reip. Venet. *Laugier* Hiſt. de Veniſe, Preface Hiſt. p. 81, 82 & Tom. I. p. 135.
(*g*) Les mêmes.

SECTION I.
Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

me de Gouvernement subsista jusqu'à l'an 697. Les querelles qui survinrent entre les Tribuns de différentes isles, donnerent lieu aux Lombards d'attaquer souvent les frontieres des Vénitiens & de profiter de ces divisions. Le mal devint si pressant, que dans une assemblée générale de la nation à Héraclée, où l'on abolit le Tribunat, on élut un Duc, ou Doge, auquel on donna le pouvoir d'assembler le Conseil, de nommer les Tribuns des troupes & les Juges Civils, en un mot de présider à toutes les affaires du Gouvernement. Quelques Auteurs prétendent que ce changement dans la forme du Gouvernement se fit par la permission de l'Empereur. Cela paroit au moins vraisemblable à M. de St. Marc (*a*) qui dit, que le soin que les Doges de Venise eurent dans la suite de se faire revêtir par la Cour de Constantinople de quelque charge honorable ou de l'Empire, ou de la Maison de l'Empereur, est une sorte de preuve, que ce changement ne se fit pas sans que l'Empereur l'eût permis, & que ce fut lui qui donna le titre de Duc à ce Magistrat suprême. Un autre Auteur (*b*) va plus loin & affirme positivement, que les Tribuns des douze isles principales s'adresserent à l'Empereur, dont la souveraineté sur l'Italie étoit encore reconnue, & au Pape, pour obtenir des deux Puissances le droit d'élire un Prince ou chef de leur République, ce qui leur fut accordé tout de suite. On peut assurer hardiment que le Pape n'entra pour rien dans cette affaire, où il n'avoit rien à voir, & l'Auteur seroit assez embarrassé d'indiquer dans quelle source il a puisé ce fait. Crasso (*c*) nie absolument ce recours à l'Empereur, & le nouvel Historien de Venise (*d*) n'est pas plus favorable à cette prétention. Il soutient qu'il est facile de se convaincre que le recours à une Puissance supérieure n'a jamais eu lieu que pour obtenir des dignités étrangeres au gouvernement intérieur de l'Etat, des dignités qui n'avoient rien de commun avec les Magistratures nationales, qui flatoient pourtant l'ambition des Doges, parcequ'elles donnoient un rang dans l'Empire. On ne voit point de postulation pareille faite aux Empereurs, ni à aucune puissance du dehors pour parvenir aux Magistratures nationales. J'ajouterai une raison qui me paroit fort concluante, prise, de l'état où se trouvoit l'Empire. En 694 ou 695 le Patrice Léonce avoit usurpé la Couronne sur Justinien II; & en 697. Apsimare, qui prit le nom de Tibere III. detrona Léonce. Quelle apparence, que les Vénitiens, retranchés dans leurs lagunes se soient embarrassés de recourir à une Cour, où tout étoit dans le trouble & la confusion, & qui changeoit perpétuellement de Maître? Urse, troisieme Doge, aiant entrepris d'abuser de son autorité, fut assassiné. Le peuple jaloux de sa liberté, abolit le nom & la dignité de Doge, & on créa un Magistrat annuel, sous le nom de Maître de la Milice. Ce changement ne dura que cinq ans & les Vénitiens revinrent à l'élection d'un Doge. En 742 ils choisirent pour remplir cette dignité Théodat, fils d'Urse, qui avoit été assassiné. Depuis ce tems-là la République a eu toujours un Doge.

On n'est pas d'accord sur le degré d'autorité dont ces Ducs jouirent jus-

(*a*) Abregé Chron. T. I. p. 237.
(*b*) *Richard* ubi sup. p. 169, 170.
(*c*) ubi sup.
(*d*) Pref. Hist. p. 53, 54.

Section I. *Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

ques dans le douzieme siecle. Quelques-uns (*a*) disent que ce furent de vrais Souverains, & qu'ils regnerent avec toute la puissance de Souverains absolus; ils se désignoient des successeurs dans la personne de leurs fils ou de leurs freres, que le peuple gagné par leurs sollicitations, leur crédit & leurs libéralités reconnoissoit aisément. D'autres (*b*) disent qu'ils gouvernerent les isles avec une autorité si absolue, qu'il ne faut pas s'étonner s'il y eut tant de révoltes & de conjurations contre eux; les uns ayant été chassés ou aveuglés, & les autres cruellement massacrés Mais cela même, qu'il falloit le consentement du peuple pour l'établissement des successeurs que quelques-uns se désignerent, ces révoltes & ces conjurations prouvent que les Doges n'étoient point des Souverains absolus, & qu'ils tâchoient à la vérité d'étendre leur pouvoir, mais qu'on s'y opposoit constamment. A mesure qu'ils tentoient d'étendre leurs prérogatives, la nation se montroit plus attentive à les contenir, & il en couta la vie à plusieurs de ces Doges entreprenans. Ils avoient d'abord eu la liberté de se choisir leur Conseil; mais comme on vit qu'ils en abusoient, on leur nomma des Conseillers qu'ils furent obligés de consulter; & tous ceux qui voulurent s'affranchir de cette servitude éprouverent la fureur du peuple. Il est vrai que plusieurs obtinrent le privilege d'associer leurs enfans au Dogat, & par là cette dignité fut quelque tems comme héréditaire dans deux ou trois Maisons principales; mais, ainsi que nous l'avons remarqué, ils furent toujours obligés de demander le consentement exprès de la nation. Pour être exact, il faut dire que la dignité Ducale, dans les tems mêmes où elle avoit le plus de privileges, n'a jamais été à Venise qu'une premiere Magistrature, dont les prérogatives ont été plus ou moins étendues selon les circonstances, mais dont le pouvoir a toujours été inférieur au pouvoir suprême de la nation (*c*).

Vers la fin du douzieme siecle, il se fit un nouveau changement. Vital Michieli, trente-huitieme Doge, ayant été assassiné par la populace en 1173, on pensa à remedier à ce qu'il y avoit de trop tumultueux dans les Assemblées générales du peuple. La Quarantie, seul Tribunal stable qu'il y eût alors, qui jugeoit pour le civil & pour le criminel, ordonna que chacun de six quartiers de la ville nommeroit tous les ans pour la Féte de St. Michel deux Electeurs; que ces douze Electeurs choisiroient parmi tous les citoyens quatre-cens soixante-dix personnes pour en former un corps, qu'on nommeroit le Grand Conseil, qui décideroit toutes les affaires, qui se décidoient auparavant par les Assemblées générales. Ce Conseil se changeoit tous les ans, & par là tout le monde pouvoit espérer d'y entrer à son tour (*d*). Les Quarante firent un second réglement, par lequel pour prévenir le tumulte qu'on appréhendoit à la prochaine élection du Doge, ils arrêterent que pour cette fois & sans conséquence, on nommeroit onze Electeurs parmi les plus qualifiés de l'Etat, qui choisiroient le Doge par voie de scrutin, & que celui

(*a*) *Richard* ubi sup. p. 170.
(*b*) *Amelot de la Houssaye* l. c. p. 3.
(*c*) *Laugier* Pref. Hist. p. 89, 90. *Nicol Crasso*, ubi sup.
(*d*) *Amelot* l. c. p. 3, 4.

qui des onze suffrages en auroit neuf seroit reconnu pour tel. Enfin pour renfermer l'autorité du Doge dans des bornes, on statua que le Grand Conseil nommeroit tous les ans six Conseillers, un pour chaque quartier, sans l'avis desquels le Doge ne pourroit rien faire. Ces Réglemens ne laissoient qu'une ombre d'autorité au peuple, qui n'avoit plus que le droit d'élire les membres du Grand Conseil. Il le perdit au bout d'un peuplus d'un siecle. Le Doge Pierre Gradenigo, en 1299 rendit perpetuel le Grand Conseil, qui existoit alors, & toutes ses places héréditaires dans les familles de ceux qui s'y trouvoient actuellement. Dès lors le peuple se trouva exclus du Gouvernement, & l'autorité publique se trouva entierement renfermée dans l'intérieur de ce Grand Conseil, ce qui produisit l'Aristocratie qui subsiste encore aujourd'hui.

Nobles de Venise.

Avant que de parler de la constitution présente du Gouvernement, il faut faire connoitre la Noblesse, qui seule y a part. On la divise communément en quatre classes. La premiere est composée de ceux qu'on appelle les Nobles *delle case vecchie*, qui descendent ou des anciennes familles considerables qui se refugierent parmi les Vénitiens, ou des anciens Tribuns, tant de ceux qui élurent le premier Doge, que des autres qui avoient avant ceux-ci été élevés au Tribunat (*a*). Un Auteur (*b*) en compte vingt-cinq en tout. Un autre n'en compte que vingt-quatre (*c*). Nous n'en rapporterons pas les noms, non plus que ceux des Familles des Classes suivantes; on les trouve dans Amelot. Celles de la premiere Classe ont une prééminence de Noblesse, mais d'ailleurs ils n'y ont pas aujourd'hui plus de privileges que les Nobles de la derniere classe. La seconde est beaucoup plus nombreuse, car Amelot y compte soixante-treize familles (*d*). Quoiqu'elles soient inférieures aux premieres, elles sont pourtant fort anciennes, puisque sans remonter aux anciens Tribuns, elles sont issues de gens, qui dès les premiers siecles de la République avoient été emploiés dans les premieres Magistratures de l'Etat, & qui étoient reconnus pour anciens nobles, lors de la réformation du Grand Conseil, faite dans le treizieme siecle. La troisieme Classe comprend ceux qu'on appelle Nobles de la guerre de Genes. Le nouvel Historien de Venise met dans cette Classe ceux que le hazard fixa au Grand Conseil, & qui s'étant trouvés dans le cas de l'inclusion lors de la réformation, devinrent nobles par cela même (*e*). Mais il semble qu'ils appartiennent plus naturellement à la seconde Classe, puisqu'elles étoient nobles avant la guerre de Genes. Ceux qui le devinrent dans le tems de cette guerre acquirent la noblesse pour l'argent qu'ils fournirent dans le pressant besoin où la République se trouvoit. Cette Classe est peu nombreuse parce que plusieurs des familles qui la composerent d'abord sont eteintes. Quelques-unes de ces familles n'ont pas laissé de fournir des sujets, qui ont occupé des premieres places dans l'Etat. La quatrieme Classe est composée de ceux qui acheterent la noblesse durant la guerre de Candie. On y compte plus de

(*a*) *Amelot* l. c. p. 639, 640.
(*b*) Le même, p. 603, 604, 640-642.
(*c*) *Burnet* Voy. d'Italie T. II. p. 253.
(*d*) *Amelot* ubi sup. p. 642-671.
(*e*) Pref. Historiq. p. 99.

quatrevingt familles. Ces nobles ont part au gouvernement intérieur, mais ils font rarement emploiés aux grandes Charges de l'Etat, ou aux Ambaſſades importantes (*a*). Il faut ajouter une cinquieme claſſe, qui renferme les Nobles d'honneur & les Nobles de mérite. Les premiers ſont ceux à qui la République prétend faire honneur en inſcrivant leur nom dans le Livre d'or. Pluſieurs Maiſons Souveraines ſont de ce nombre, de même que des freres & des neveux de Pape. Les nobles de mérite ſont ou des ſujets de la République, ou des deſcendans de Capitaines & de Généraux étrangers, qui l'ont ſervie (*b*). M. Burnet (*c*) indique une diſtinction, que je ne trouve marquée dans aucun autre Auteur, & qui mérite d'être rapportée, parcequ'elle a trait à l'Hiſtoire. Il dit que les nouvelles familles ſont diviſées en celles qu'on appelle Familles Ducales, & celles qu'on appelle ſimplement nouvelles Familles. Et voici ce qu'on lui a appris de l'origine de cette diſtinction. Le nom de Familles Ducales fut donné à dix neuf des nouvelles familles, lesquelles depuis l'an 1450 juſqu'en 1620 s'étoient données le mot de conſerver entre elles le Dogat, & d'en exclurre les anciennes familles, qui le portoient trop haut, & excluoient autant qu'elles pouvoient des honneurs les nouvelles familles. Ce n'eſt pas que ces dix neuf ne fiſſent quelquefois tomber le Dogat dans quelques-unes des autres nouvelles familles, qui n'étoient pas de leur parti. Il leur étoit indifférent où le Dogat paſſât, pourvu que les anciennes familles n'y euſſent point de part, & qu'il parut que l'élection dépendoit particulierement d'elles. Les Inquiſiteurs d'Etat firent bien ce qu'ils purent pour empêcher cette Cabale, & pour l'arrêter, mais ils n'en purent jamais venir à bout, & ce ne fut qu'en 1620 que Memmo fut fait Doge que cette Cabale ceſſa. Comme il étoit d'une ancienne famille, il mortifia extrêmement les Cabaliſtes, & depuis ce tems-là pluſieurs perſonnes d'anciennes familles ſont parvenues au Dogat. Il faut obſerver, qu'en ſuppoſant la vérité des informations qu'on a données à M. Burnet, il y a faute dans les nombres; car Marc-Antoine Memmo fut élu Doge en 1612 & mourut vers la fin de 1615.

Section I. Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

Entre la Nobleſſe & le Peuple, il y a un ſecond état compoſé des bonnes familles bourgeoiſes, qui ſont de deux ſortes. Les premiers ſont Citadins de naiſſance & d'origine, iſſus de ces familles qui avoient part au gouvernement & à l'élection du Doge, avant l'établiſſement de l'Ariſtocratie. Elles demeurerent dans l'ordre des Citadins, parcequ'elles furent exclues du Grand Conſeil. Les Citadins du ſecond ordre ont acquis ce rang, ou par leur mérite ou par argent. Les uns & les autres ſont admis indiſtinctement aux Charges qui leur ſont réſervées; telles ſont celles de Chancelier & de Secretaires. Les Marchands ſont auſſi du corps des Citadins, & ils ſont ſouvent aſſociés avec les Nobles, qui ne peuvent faire commerce ſous leur propre nom. Le Gouvernement tolere cet uſage, pour empêcher les premieres familles de tomber dans l'indigence, ſurtout quand elles ſont nombreuſes, & encore pour les mettre en état de paroitre avec

(*a*) *Richard* l. c. p. 173.
(*b*) *Amelot* ubi ſup. p. 678 & ſuiv.
(*c*) *Burnet* l. c. p. 255 & ſuiv.

Section I. Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

honneur dans les places qui demandent de la dépense, telles que les grandes Ambassades. Sans cette ressource, la plupart des familles ne pourroient subsister avec la dignité qu'exige leur naissance; l'usage étant de partager les biens également entre tous les mâles d'une même famille, pour conserver l'égalité qui doit regner dans une République, & pour les mettre tous en état de la servir (*a*).

Gouvernement présent.

La Constitution présente de la République de Venise est extrémement compliquée, les Conseils & les Magistratures y sont en grand nombre. Nous réduirons en abregé ce qu'il y a de plus essentiel à savoir. Il y a à Venise quatre principaux Conseils, le Grand Conseil, le College, le Sénat, & le Conseil des Dix.

Le Grand Conseil.

Le Grand Conseil est l'assemblée Générale des Nobles. Tous ceux qui ont passé vingt-cinq ans y ont entrée. On y en admet aussi quelquefois de plus jeunes en considération des services que leur famille a rendus à l'Etat. Outre cela, on en reçoit tous les ans un certain nombre, qui ont vingt ans accomplis, & qu'on appelle *Barberins*, parce que le jour de Ste. Barbe, 4 de Decembre, on en tire au sort trente, que l'on fait entrer au Grand Conseil. Ils n'y sont admis que pour écouter & s'instruire, & ils n'ont point voix délibérative (*b*). Le Grand Conseil s'assemble les Dimanches & les jours de Fête, parceque comprenant tous les autres Conseils, on laisse les autres jours pour ceux-ci qui cessent pendant qu'il siege. Depuis le mois d'Avril jusqu'au mois de Novembre, il s'assemble le matin depuis huit heures jusqu'à midi. Et depuis le premier de Novembre, il s'assemble depuis midi jusques au coucher du Soleil. C'est dans ce Conseil que l'on choisit les Orateurs & les Podestats des Villes; il nomme à toutes les Charges à l'exception d'un petit nombre, dont le Senat dispose. On peut voir dans les Auteurs cités la forme en usage dans ce Conseil pour la nomination aux Magistratures vacantes. C'est un détail dans lequel nous ne pouvons entrer. C'est aussi au Grand Conseil que doivent s'adresser ceux qui aspirent à la Noblesse.

Le College.

Le College est composé du Doge, de six Conseillers, des trois Chefs de la Quarantie Criminelle, & des seize Sages, qui sont divises en trois Classes. Il y en a six qu'on nomme Sages-Grands, cinq qu'on appelle Sages de Terre-ferme, & cinq Sages des Ordres. Ces seize membres sont élus par le Senat. Le College connoit des procès d'importance, dont le Senat lui renvoye le jugement. Il donne audience aux Ambassadeurs des Princes, aux Députés des Villes, aux Généraux d'armée & aux autres Officiers. Il reçoit les requêtes & les mémoires qui doivent être présentés au Senat. Enfin c'est au College qu'appartenoit le droit de convoquer le Senat. Ces deux Corps agissent de concert; l'un propose & l'au-

(*a*) *Amelot* l. c. p. 64, 65. *Richard* ubi sup. p. 1[illegible]4-176.

(*b*) *Amelot*, p. [illegible] *Gasp. Contaren.* de Magistrat. & Rep. Venet. L. I *Sabellic.* de Venet. Magist. *Donat Jannot.* Dialog. de Rep. Venet. dans le *Thesaur. Antiq. Ital.* T. V. P. I. Voy. aussi *Laugier*, Tableau des principales Magistratures de Venise, à la tète du T. IV. de l'Hist. de Venise.

l'autre dispose (*a*). Mais il faut faire connoitre les membres qui composent ce Conseil, à l'exception du Doge dont nous parlerons dans la suite.

Conseillers du Doge. Les six Conseillers sont appellés Conseillers de la Seigneurie, parcequ'ils représentent le Corps de la République avec le Doge; ils ne sont qu'une année en charge. Leurs fonctions sont, de consulter avec le Doge & les trois Chefs de la Quarantie Criminelle, les matieres qui doivent se proposer dans les Conseils; d'ouvrir toutes les Lettres qui s'adressent à la Seigneurie, même en l'absence du Doge; de recevoir les requêtes qui doivent être portées au Grand Conseil, qu'ils peuvent déchirer si elles ne sont pas dans la forme requise. Ils accordent les privileges & les exemptions; ils donnent des Juges aux Parties, lorsqu'il y a conflit de Jurisdiction, & peuvent convoquer extraordinairement le Grand Conseil. Ils sont assis à côté du Doge, & peuvent faire bien des choses sans lui, mais il ne doit rien faire sans eux. On n'en élit que trois à la fois dans le Grand Conseil, mais le Senat & les Electeurs du Conseil proposent également les sujets. Les trois derniers Conseillers président chacun pendant quatre mois à la Quarantie Criminelle (*b*).

Chefs de la Quarantie Criminelle. Les trois Chefs de la Quarantie ne sont que deux mois en charge; ils assistent au College pour observer ce qui s'y passe. Leur présence au Grand Conseil est si nécessaire, que s'ils se trouvoient tous trois absens, les délibérations & les élections de ce jour-là seroient nulles. Ils ne peuvent faire aucune proposition à moins qu'ils ne soient tous trois d'accord (*c*).

Sages-Grands. Il y a six Sages-Grands, ainsi nommés, parcequ'ils manient les plus importantes affaires de l'Etat, dont ils sont proprement les Ministres. Ils ne sont que six mois en charge & doivent avoir trente-huit ans passés. Ils s'assemblent entre eux, & examinent les affaires qui doivent être portées au Senat, qu'ils ont droit de convoquer. C'est le Senat qui les élit de trois en trois mois. Il y en a toujours un de Semaine, qui reçoit les Mémoires & les Requêtes qu'on présente au College. C'est lui qui répond aux lettres des Princes, des Ambassadeurs & des Ministres étrangers, par ordre du Senat. Ils ne peuvent être de semaine un mois de suite. Ils sont exclus de l'élection du Doge, afin qu'ils puissent vaquer aux affaires publiques pendant l'interregne. Les Procurateurs de Saint Marc recherchent cette dignité avec empressement, pour joindre l'autorité à leur rang, qui a plus d'éclat que de puissance (*d*).

Sages de Terre-ferme. Les Sages de Terre-ferme sont au nombre de cinq, & sont six mois en fonction. Ils assistent au Senat, sans y avoir voix délibérative. Un d'eux est appellé Sage de l'Ecriture; il est inspecteur général des troupes de terre, assiste aux revues, casse ou met sur pied les Compagnies, & a l'expédition de tout ce qui concerne les soldats. Un autre est qualifié Sage-Caissier; il est chargé de payer les troupes & les Officiers, & en général tous ceux qui ont de l'argent à recevoir de la République. Il ne se fait aucun payement que par un ordre signé de sa main. Les trois

(*a*) *Amelot* l. c. p. 44 & suiv. *Contaren.* L. III. & les autres Auteurs cités

(*b*) *Contaren.* L. II. *Donat. Jannot.* ubi sup. *Amelot* p. 194 & suiv.

(*c*) *Contaren.* L. IV. *Amelot* p. 99.

(*d*) Le même, p. 200 & *Contaren.* L. III. *Donat. Janot.* l. c.

SECTION I. autres n'ont point de fonction particuliere; ils suppléent aux premiers en cas d'absence ou de maladie (*a*).

Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

Sages des Ordres. Il y a pareillement cinq Sages des Ordres. Ce sont de jeunes Nobles qui n'entrent au College que pour s'y instruire; ils sont obligés de se tenir de bout & découverts; ils n'ont voix déliberative que quand il s'agit des affaires de mer. Cette Magistrature étoit autrefois une des premieres & des plus importantes de la Republique, mais depuis la décadence de la Marine, elle a perdu son crédit. Ces Sages ne sont aussi que six mois en fonction. Les jeunes Nobles recherchent fort cet emploi, parcequ'il ouvre la porte aux grandes charges (*b*).

Le Sénat. LE SENAT ou *Pregadi* est composé de près de trois-cens Nobles. Les Sénateurs sont au nombre de cent-vingt; les Procurateurs de Saint-Marc, les Conseillers & tous les Membres du College, le Conseil des Dix, les Censeurs, les Avogadors, les Juges de la Quarantie criminelle y ont séance, ainsi que plusieurs autres Magistrats, dont quelques-uns n'ont point voix déliberative. Le Sénat décide de la paix & de la guerre, il établit les impôts, & fixe le prix des monnoies; il dispose de tous les emplois militaires de terre & de mer; il nomme les Ambassadeurs pour les Cours étrangeres. Toutes les affaires dont il doit déliberer sont proposées par le College. Chaque Sénateur a droit de dire son avis & de contredire celui des autres. Quand les avis sont partagés, il y a pour chacun un Secretaire qui va recueillir les voix, en nommant l'auteur de l'opinion. Il a une boëte blanche, & on met sa bale dans celle qu'on juge à-propos. Ces Secretaires sont suivis par d'autres, dont les uns portent des boëtes vertes où l'on met les bales pour rejetter les avis proposés, & les autres des boëtes rouges, qui sont pour ceux qui n'adoptent, ni ne rejettent. L'opinion qui a pour elle plus de la moitié forme un arret du Senat. Si les suffrages ne sont pas réunis à plus de moitié, on rejette l'avis qui en a eu le moins, & on recommence la balotation, jusqu'à ce qu'il en passe un à plus de la moitié. Si l'on n'y peut parvenir, on ouvre de nouvelles opinions. Il n'y a que le Doge, les Conseillers & les Sages-Grands qui puissent faire baloter une opinion en leur nom. Les autres sont obligés, quand ils veulent faire baloter un avis, de prier un de ces premiers Magistrats de s'en déclarer l'auteur. Les Magistratures qui sont à la nomination du Sénat, se donnent à la pluralité des voix. Les Sénateurs ne sont qu'un an en charge (*c*). Quoiqu'il semble y avoir en cela de l'inconvénient, il n'est pas aussi grand qu'il le paroit d'abord. Les Sénateurs pouvant etre continués par une nouvelle élection, il en reste toujours une partie des anciens. Outre cela, il y a tant de Magistrats qui entrent dans le Senat, qu'il s'en trouve toujours quelques-uns, qui aiant ete assistans sont informés de ce qui s'est passé. Enfin par ce changement annuel la porte est toujours ouverte au mérite, & l'on peut, sans offenser personne, rejetter au bout d'un an, ceux qu'on ne trouve pas propres aux affaires & leur en substituer de plus habiles.

Le Conseil de Dix. LE CONSEIL DE DIX est composé du Doge, des Conseillers & de dix Nobles elus par le Grand Conseil, qui doivent tous etre de familles

(*a*) *Amelot* p. 204. *Contaren.* l. c.
(*b*) *Amelot* p. 205. *Contaren.* l. c.
(*c*) *Contaren.* ubi sup. *Amelot* p. 49 & suiv. *Donat. Jannot.* in Dial.

différentes. L'autorité de Conſeil eſt ſouveraine ſur toutes ſortes de perſonnes, ſans excepter le Doge lui-même. Il juge de tous les crimes d'Etat, & connoit de toutes les affaires criminelles. Il ſe renouvelle tout les ans au mois d'Août. Tous les mois on tire au ſort les trois Chefs des Dix, qui ſont de ſemaine tour à tour. Ils ont le droit d'ouvrir les lettres qui s'adreſſent à leur Conſeil, où ils en font enſuite rapport. Ils le convoquent dans les cas ordinaires & extraordinaires. Ce Tribunal eſt le plus redoutable qu'il y ait par ſa façon de procéder. Les trois Chefs reçoivent par écrit les dépoſitions des délateurs & des témoins; enſuite ils font arrêter ſecretement les accuſés, & on les met dans des cachots. Ils y ſont interrogés par le Chef de ſemaine, qui fait écrire leurs réponſes par un Greffier & les communique à ſes deux Collegues, pour en dire leur avis. Ils portent enſuite l'affaire au Conſeil, où ils ſe rendent accuſateurs tous trois enſemble, & produiſent les pieces du procès. Ce qu'il y a de plus dur, c'eſt qu'il n'eſt pas permis aux accuſés de plaider leur cauſe, ni d'avoir d'Avocats pour les défendre, non pas même de voir leurs parens ou d'en recevoir des lettres. Si quelqu'un des Juges veut prendre leur cauſe en main, il le peut; mais rarement ce bon office a-t-il ſon effet. Car ce Conſeil penche ſi fort à la ſévérité, que les moindres fautes en matiere d'Etat y ſont irrémiſſibles, & que les ſeules apparences y ſont réputées pour des crimes. Lorſque l'accuſé eſt manifeſtement convaincu, il eſt exécuté ſelon les formes ordinaires de la Juſtice; hors ce cas-là l'exécution ſe fait ſecretement. Les Sentences de ce Conſeil ſont ſans appel. Il eſt en général fort odieux à la Nobleſſe, mais on le conſerve, parcequ'il eſt regardé comme le plus ferme ſoutien de l'Etat (*a*).

Section I. *Origine des* Vénitiens. *Gouvernement ancien & moderne &c.*

Les Inquisiteurs d'État ſont tirés de ce Conſeil & ſont au nombre de trois, dont l'un doit être Conſeiller, & les deux autres ſont pris des Dix. Ces Inquiſiteurs ont un pouvoir ſi abſolu, qu'ils décident en dernier reſſort de la vie de tous les citoyens, & qu'ils peuvent faire noyer ou étrangler le Doge même ſans la participation du Senat. Quand ils ſont tous trois du même avis leur arrêt eſt ſouverain, & s'exécute ſans autre formalité. S'ils ſont partagés, l'affaire eſt portée au Conſeil de Dix. Ils ont partout des eſpions, qui les avertiſſent de tout ce qui ſe dit & ſe paſſe; tout eſt ſuſpect. Si quelqu'un parle mal du Gouvernement, on l'envoye noyer. Si c'eſt un Seigneur ou Gentilhomme étranger il reçoit ordre de ſortir de l'Etat dans l'eſpace de vingt-quatre heures, ſous peine de la vie. Ces Inquiſiteurs font des viſites nocturnes dans le Palais de Saint Marc, d'où ils ſortent par des endroits ſecrets dont ils ont la clef, & il eſt auſſi dangereux de les voir, que d'en être vu (*b*).

Inquiſiteurs d'Etat.

Les Dix ont la diſpoſition des Fêtes publiques; ils ont leur Epargne, où il entre un tiers des revenus publics. Ce Conſeil a dans le Palais de Saint-Marc de quoi armer quinze-cens hommes, en cas qu'il arrivât quelque émûte, ou quelque ſurpriſe durant la tenue du Grand Conſeil (*c*). Avant que de parler des autres Tribunaux, il faut faire connoitre les Avogadors & les Cenſeurs.

(*a*) *Contaren.* l. c. *Amelot* p. 220 & ſuiv. *Donat. Jannot.* ubi ſup.

(*b*) *Amelot* p. 231 & ſuiv.

(*c*) Le même, p. 244.

SECTION I.

Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

Avogadors.

LES AVOGADORS sont à peu près ce qu'on appelle en France les Avocats Généraux avec cette différence, que ceux-ci donnent leurs conclusions sur les plaidoyers des Avocats, au lieu que les Avogadors de Venise parlent les premiers & font dans les affaires criminelles la fonction d'accusateurs. Ce sont les hommes de la République, & on les appelle par cette raison Avogadors du commun. Leur devoir principal est de faire observer les loix, & de procéder rigoureusement contre ceux qui les violent. Ils rapportent les procès où il leur plait, & on ne peut leur refuser le Barreau quand ils le demandent. L'Avogador qui rapporte le procès n'a point voix délibérative; il fait la fonction d'accusateur dans le criminel. Les Avogadors sont au nombre de trois, qui sont élus par le Senat & confirmés par le Grand Conseil. Ils sont seize mois en charge. Il faut que dans toutes les délibérations du Grand Conseil & du Senat, un d'eux soit présent, autrement la résolution seroit nulle. Quand le Grand Conseil fait quelque nouvelle ordonnance, que les Avogadors regardent comme préjudiciable au Public, ou incompatible avec les anciennes loix de l'Etat, ils peuvent en empecher l'enrégistrement & la publication, jusqu'à ce qu'on en ait plus mûrement délibéré dans une autre assemblée. Ils exigent & reçoivent les amendes de tous les Magistrats qui sont en faute. Ils doivent lire de tems en tems au Grand Conseil les anciennes ordonnances. Ils ont la garde du Livre où sont écrits les noms de tous les Nobles, & peuvent s'opposer à la prise de possession & à l'exercice des Charges, jusqu'à ce que les Nobles qui en sont pourvus, se soient purgés des accusations qui leur sont intentées. Ils peuvent suspendre l'exécution des arréts du Conseil de Dix, en produisant quelque nouvelle piece en faveur des accusés, pourvu qu'il ne soit pas question d'affaire d'état. Au reste c'est toujours un des Avogadors qui prononce au coupable l'arrêt de ce Conseil (*a*).

Censeurs.

Il y a aussi à Venise deux CENSEURS, qui sont de meme seize mois en charge. Leur fonction consiste à veiller sur les mœurs des particuliers, sur les brigues que les Nobles font pour obtenir des charges, sur le payement des gages & sur les larcins des domestiques & sur les Gondoliers qui bouchent le passage du Canal du Palais de Saint Marc. Les Censeurs entrent au Senat & y ont voix délibérative (*b*).

Les Quaranties.

Outre les Conseils dont nous avons parlé, il y a à Venise trois Cours du premier ordre pour le criminel & pour le civil, qu'on appelle QUARANTIES, parcequ'elles sont composées de quarante Juges. La premiere est la Quarantie Criminelle, qui juge de tous les crimes, excepté de ceux d'Etat, dont la connoissance appartient au Conseil de Dix. Ceux qui la composent sont huit mois en charge. Ils ont voix délibérative dans le Senat; leurs Chefs ont séance au College, & cette Cour est traitée de *Sérénissime Seigneurie* (*b*).

La seconde se nomme la Quarantie civile vieille, parcequ'elle est de plus ancienne création. Elle juge des affaires qu'on y porte par appel des Magistrats subalternes de la ville.

(*a*) Le même, p. 248. *Contarini* L. III.
(*b*) [illegible] p. 251, 255.
(*c*) Le même, p. 245 & suiv.

La troisieme est la Quarantie Civile nouvelle, où vont les causes civiles par appel des Magistrats du dehors. Les Membres de ces deux Quaranties sont huit mois en charge, comme ceux de la Quarantie Criminelle. Mais ils montent de la nouvelle à la Vieille & de la Vielle à la Criminelle, ensorte qu'ils sont proprement deux ans en fonction, successivement dans ces trois Tribunaux.

SECTION I. Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

Chacune de ces Quaranties a trois Chefs, qui changent tous les deux mois; c'est à eux à donner le Bureau aux Parties. On peut les prier de faire appeller les Causes, mais il n'est pas permis de solliciter les Juges dans les deux Quaranties Civiles. Dans les trois Cours il y a deux Contradicteurs, qui sont chargés de défendre les Parties contre les Avogadors, particulierement dans les affaires criminelles (*a*).

Autres Tribunaux.

Outre les Quaranties, il y a deux autres Colleges de Juges. Le premier est composé de vingt Sages qui jugent les Causes Civiles, dont le fond est depuis quatre-cens jusqu'à huit-cens ducats. Le second est composé de douze Sages, qui jugent les Causes depuis cent jusqu'à quatre-cens ducats. Ces deux Tribunaux ont trois Chefs comme les Quaranties, & les Avogadors peuvent y porter les affaires (*b*).

Il y a encore le College des six Seigneurs criminels de nuit, qui sont en fonction un an. Ils jugent de tous les crimes commis pendant la nuit. Ils peuvent condamner à mort, & leur sentence est définitive, si elle est confirmée par les Juges *de proprio*; sinon l'affaire est portée à la Quarantie Criminelle. Un autre College de six Seigneurs de nuit juge de tous les délits commis pendant la nuit, qui n'exigent pas la procédure au criminel (*c*). Nous ne parlerons pas des Cours subalternes, ni de plusieurs commissions particulieres, parceque ce détail nous meneroit trop loin. On peut consulter les Auteurs cités déja sur le Gouvernement de Venise. Nous dirons seulement encore un mot des Procurateurs de St. Marc, du Chancelier & des Secretaires de la République, après quoi nous donnerons une idée du Doge, qui en est le Chef.

Procurateurs de St. Marc.

Il n'y a d'abord eu qu'un Procurateur de Saint-Marc jusqu'en 1231, qu'on en élut un second, parceque le premier fut envoyé en Ambassade à Constantinople. En 1259 on y en ajouta un troisieme & ainsi successivement en divers tems, on en a augmenté le nombre jusqu'à neuf ordinaires; on en fait aussi d'extraordinaires à prix d'argent, dans les occasions où la République a besoin de secours. Ils ont soin des orphelins qui restent sans tuteurs, reglent la succession de ceux qui meurent sans laisser de Testament & sans enfans, font exécuter fidelement les Testamens des autres, & veillent au maintien du bon ordre & du repos dans les familles. Ils ont aussi la direction des aumônes publiques, qu'ils peuvent distribuer comme il leur plait. C'est eux encore qui ont la direction de la Bibliotheque & qui nomment aux Chaires Ducales fondées pour enseigner la Philosophie, le Droit & la

(*a*) *Contaren.* L. IV. *Sabellic.* de Mag. Venet.

(*b*) *Laugier* Tableau des Magist. de Venise, p. 32, 33.

(*c*) *Amelot*, p. 256, 257.

SECTION I.

Origine des Vénitiens Gouvernement ancien & moderne &c.

Medecine. L'Université de Padoue eſt toujours ſous la direction de deux Procurateurs, qui prennent connoiſſance de tous les Livres qui s'impriment dans l'Etat, & qui ont ſoin qu'on ne les expoſe point en vente, que les Libraires n'ayent fourni les Exemplaires qui doivent être mis dans la Bibliotheque publique. Les Procurateurs ne ſont jamais envoyés en Ambaſſade ordinaire. Leur dignité eſt à vie; cependant il y a des exemples que la République en a depouillé quelquefois ceux qui la poſſedoient (*a*).

Le Chancelier.

Le Chancelier eſt le Chef de la Bourgeoiſie. Il aſſiſte à tous les Conſeils, ſans y avoir voix. Il eſt le confident de tous les ſecrets de la République, qui ne reçoit & n'écrit point de Lettres qu'il ne les voie. Il eſt le maître du ſceau, & Chevalier né en vertu de ſa charge, qui lui donne le titre d'Excellence & la preſſéance ſur tous les Sénateurs & les Magiſtrats de la ville, excepté les Conſeillers de la Seigneurie & les Procurateurs de Saint Marc. Il eſt le Chef de tous les Secretaires, qui repréſentent avec lui le corps des Citadins, & c'eſt parmi les Secretaires qu'on le prend; c'eſt le Grand Conſeil qui l'élit. Le Chancelier eſt à vie, & porte la pourpre comme le Doge & les ſix Conſeillers du College, jouit de tous les privileges de la Nobleſſe, à la réſerve de la voix délibérative dans les Conſeils. Il a trois mille ducats d'appointemens & les émolumens de ſa charge montent à neuf ou dix mille. Il fait une entrée publique après ſon élection & reçoit les mêmes honneurs que le Doge après ſa mort (*b*).

Secretaires.

Il y a trois Claſſes de Secretaires. Les premiers s'appellent Secretaires du Conſeil de Dix, & ſont au nombre de quatre. Ce ſont les plus diſtingués, a cauſe de l'importance de ce Tribunal, & ces places ſont fort recherchées & difficiles à obtenir. Ceux de la ſeconde claſſe ſont les Secretaires du Senat; il y en a vingt-quatre. Cinq ou ſix ſont emploiés dans les Reſidences de Naples, de Milan, de Florence & de Zurich. D'autres ſont Secretaires d'Ambaſſade. La fonction des Secretaires de ces deux claſſes eſt de lire dans le College & dans le Senat toutes les Lettres qu'on écrit à la Seigneurie, & de dreſſer les réponſes. Ceux de la troiſieme Claſſe s'appellent Notaires & Tabellions Ducaux. Leur nombre eſt illimité. Leur fonction eſt à peu près celle de Greffiers. Ils écrivent les Sentences rendues dans les Judicatures de Saint Marc & de Rialte, pour les délivrer aux Parties. Ils dreſſent les Contracts de mariage, les Teſtamens, & tous les autres Actes ſemblables. De cette Claſſe on paſſe à la ſeconde, & de la ſeconde à la premiere, ſuivant le merite & la capacité. Tous les Secretaires dependent du Conſeil de Dix, qui les élit, & auquel ils ſont reſponſables (*c*).

Le Doge.

La dignité Ducale a conſervé à Veniſe les mêmes prérogatives d'honneur, qui y étoient attachées autrefois, mais elle n'a conſervé que très-peu de ſon ancienne autorité. Nous avons parlé plus haut de celle dont les Doges ont joui autrefois. Nous ajouterons que pendant longtems ils gouvernerent en vrais Souverains à pluſieurs égards. Ils donnoient l'inveſtiture à tous les Prélats & les Officiers élus par le peuple. Les Princes

(*a*) Le même, p. 209-219.
(*b*) Le même, p. 273-276.
(*c*) Le même, p. 276-278.

qui envoyoient des Ambaſſadeurs à Veniſe, adreſſoient les lettres de créance au Duc ſeul. Ils s'appliquoient la confiscation des biens des condamnés, & la juſtice ſe rendoit en leur nom. Ils aſſocioient leurs enfans & leurs freres au Dogat, qu'ils rendoient par ce moyen héréditaire dans leur Maiſon. Ils choiſiſſoient eux-mêmes leurs Conſeillers (*a*). C'étoient-là ſans contredit de grandes prérogatives, qui dénotent juſqu'à un certain point une Souveraineté réelle. Cependant la Nation ne s'étoit pas dépouillée de ſes droits: elle s'étoit réſervée celui d'élire les Doges & de les dépoſer, de faire des Loix, de créer des Magiſtratures & de les réformer. Elle uſa de ſes droits quand ces Chefs de la République entreprirent d'abuſer de leur autorité, & par degrès elle a renfermé leur pouvoir dans des bornes ſi étroites, que ces Princes n'ont plus que l'extérieur & la vaine apparence de la Souveraineté.

SECTION I
Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

Le Doge préſide à tous les Conſeils & y fait les fonctions affectées à tous les principaux Magiſtrats. Il y propoſe les affaires, quand il veut, mais n'a que ſa voix ſeule. Les Lettres de créance des Miniſtres que la République envoye dans les Cours étrangeres, ſont écrites en ſon nom, mais elles ſont ſignées par un des Secretaires du Senat, & ſcellées du ſceau de la Seigneurie. Bien que les dépéches des Ambaſſadeurs lui ſoient adreſſées, il ne peut les ouvrir qu'en préſence des Conſeillers, qui au contraire peuvent les lire & y répondre ſans lui. Toute la monnoye ſe bat ſous ſon nom, mais elle ne porte ni ſon effigie, ni ſes armes. Il eſt chargé de procurer l'obſervation des Loix, & pour y ſatisfaire il va une fois tous les mois viſiter les tribunaux inférieurs, recevoir les plaintes de ceux à qui l'on n'a pas rendu juſtice, & reprimander ſévérement les Juges qui ont manqué à leur devoir. Mais il n'agit en cela que comme Commiſſaire de la République. Il ne diſpoſe point des deniers publics, & n'a qu'un revenu fort médiocre, qui ſuffit à peine aux dépenſes que ſa dignité l'oblige de faire. C'eſt lui qui répond aux Ambaſſadeurs qui vont à l'audience. S'ils n'ont qu'à faire part d'événemens fâcheux ou favorables qui intéreſſent leurs Maîtres, le Doge a la liberté de répondre par tel compliment qu'il lui plait. Mais en tout autre cas, il doit ſe contenter de répondre en termes généraux; car s'il en diſoit trop, il s'expoſeroit à être deſavoué, & à eſſuyer même des reprimandes. Il eſt meme des occaſions où il courroit riſque d'être dépoſé, s'il ne reprimoit pas fierement un Ambaſſadeur, qui feroit quelque propoſition honteuſe à la Seigneurie, ou qui parleroit en termes injurieux (*b*). On voit par là que ce Prince de Veniſe n'a que l'autorité d'un Citoyen. D'ailleurs il eſt extrémement gêné. Il ne peut ſortir de la ville ſans une permiſſion expreſſe des Conſeillers de la Seigneurie. S'il s'abſente ſans avoir cette permiſſion, il s'expoſe à mille inſultes, la loi autoriſant même à lui jetter des pierres en pareil cas. Quand il a la permiſſion de s'abſenter, il n'eſt plus reconnu pour Doge, & ne reçoit aucuns honneurs publics. Il eſt alors regardé comme un membre ſéparé de ſon corps & ne peut faire aucun acte d'autorité (*c*). Ses enfans & ſes freres

(*a*) Le même, p. 157 & ſuiv.
(*b*) Le même, p. 166 & ſuiv.
(*c*) Le même, p. 175 & ſuiv.

SECTION I. *Origine des Venitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

font exclus de toutes les principales charges de l'Etat durant sa vie. Ils ne sauroient non plus impétrer de la Cour de Rome aucun Bénéfice, non pas même l'accepter, quand il leur seroit offert par le Pape. Le Doge ne peut recevoir des présens des Princes étrangers; tous les présens qui viennent du dehors sont censés faits à la République & on les applique à son profit. Il est exclus de tout commandement militaire. Le Palais des Doges est rempli d'espions, & les Inquisiteurs d'Etat y font de fréquentes visites sans être vus, desorte que ces Princes sont comme en prison & observés de tous côtés. Ils sont sujets au Conseil de Dix, comme tous les autres membres de l'Etat. Naturellement une place environnée de tant d'épines, ne peut être fort ambitionnée; aussi y a-t-on pourvu. Il n'est plus permis de refuser le Dogat, quand on est élu, sous peine de bannissement & de confiscation des biens. Un Doge ne peut aussi abdiquer, parcequ'on dit, qu'un homme né dans une République & qui a part aux affaires, ne doit jamais manquer à sa patrie, tant qu'il est en état de la servir. Ce qu'il y a de plus dur, c'est que la Seigneurie ne fait aucune difficulté de déposer un Doge, quelques grands services qu'il ait rendus à l'Etat, lorsque l'âge ou les infirmités le mettent hors d'état de vaquer aux affaires (*a*). L'administration des Doges est recherchée après leur mort, par les trois Inquisiteurs & par cinq Correcteurs créés exprès, & pour peu d'apparence qu'il y ait de les soupçonner d'avoir négligé la chose publique pour avancer leurs affaires particulieres, ou de n'avoir pas vécu d'une façon convenable à leur rang, on condamne leurs héritiers à une amende pécuniaire: desorte qu'ils ne peuvent récueillir la succession, qu'après s'être engagés par serment à payer la taxe qui leur sera imposée (*b*).

L'Eglise de St. Marc ne reconnoit point d'autre jurisdiction que celle du Doge. Il nomme à tous les bénéfices qui y sont, consistant en vingt-cinq Chanoines & un Doyen; celui-ci est toujours un Noble Venitien, qui porte le titre de Primicier de St. Marc, & qui a un revenu considerable & de grands privileges, dont nous parlerons plus bas. Le Doge est encore Patron & Protecteur d'une Abbaye de filles, qu'on nomme Monastere *delle Vergini*, fondée par le Doge Pierre Ziani, & sa femme pour les Gentils-donnes Vénitiennes. Cette Abbaye n'a point d'autre Supérieur pour le spirituel & le temporel que le Doge; c'est lui qui en nomme l'Abbesse (*c*).

Il donne aussi certaines petites charges de son Palais, qu'on appelle *Comandadori del Palazzo*, qui sont proprement des Huissiers, qui logent dans le Palais, & qui sont payés par le Public. Il a ses Secretaires particuliers, ses deux Chanceliers, son Introducteur des Ambassadeurs, qu'on nomme. *Il Cavalier del Doge*, qui va les inviter de sa part aux cérémonies, & qui les conduit dans son appartement, lorsqu'ils entrent au Palais. Cet Officier est toujours vêtu de rouge. Le Doge a encore un autre Officier nommé *il Gastaldo del Doge*, qui assiste en robe violette à l'exécution des criminels,

(*a*) Le même, p. 176-178.
(*b*) Le même, p. 168.
(*c*) Le même, p. 172, 173.

nels, & y donne le ſignal, en ſecouant ſon mouchoir en l'air. Enfin le Doge & ſa famille ne ſont point ſujets au Magiſtrat des Pompes, c'eſt-à-dire qu'il leur eſt permis de dépenſer en luxe ce qui leur plait. Il eſt permis au fils aîné du Doge de porter la veſte Ducale, c'eſt-à-dire la robe à grandes manches, d'avoir des Eſtafiers & des Gondoliers vêtus de livrée, & de porter une ceinture à boucles dorées (*a*).

SECTION I. *Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

Le Doge eſt obligé de donner quatre fois par an un repas aux Nobles. Le lendemain de Noël, le jour de Saint Marc, le jour de l'Aſcenſion, & le quinze de Juin, à cauſe de la découverte d'une conſpiration ce jour-là en 1310 (*b*). Outre les principaux Magiſtrats, le Doge invite communément un certain nombre d'autres Nobles, ſans diſtinction de riches ou de pauvres, d'anciens ou de nouveaux. Le Doge avoit autrefois le pouvoir de créer des Comtes & des Chevaliers; à préſent le Senat jouit de ce privilege, & le Doge a ſeulement le droit de les recevoir. Il peut cependant faire des Chevaliers de Saint Marc, Ordre de Chevalerie qui n'eſt pas en grande conſidération. On peut conſulter les Auteurs cités (*c*) ſur la forme de ſon élection, ſur ſon couronnement, les honneurs qu'on lui rend tant alors, que dans les cérémonies publiques & dans les Conſeils, de même que ſur la pompe de ſes funerailles. Ce ſont des détails où nous ne pouvons entrer. Nous ajouterons ſeulement que durant l'interregne, le Senat, ni les autres Conſeils ne s'aſſemblent point. Les Conſeillers de la Seigneurie & les Chefs de la Quarantie criminelle prennent le gouvernement de la ville. L'interregne ne dure ordinairement que huit jours; le plus long qu'il y ait eu a été de dix ſept jours en 1595 (*d*).

La femme du Doge ne partage plus avec lui aucun des honneurs, & n'a plus rang de Princeſſe. Autrefois on les couronnoit ſolemnellement après leurs maris. La derniere qui l'a été avec la plus grande magnificence, c'eſt Moroſina Moroſini, femme du Doge Marin Grimani, en 1595. Le Pape Clément VIII. lui envoya même la roſe d'or, que les Papes ont coutume de bénir en Carême, & qu'ils envoyent à quelque Princeſſe Souveraine. Le Senat ne gouta pas cette démarche, & ordonna qu'après la mort de la Ducheſſe cette roſe ſeroit miſe dans le tréſor de Saint Marc. Pendant l'interregne ſuivant, les Inquiſiteurs & les Correcteurs abolirent par un décret ce couronnement des femmes, enſorte que depuis ce tems-là les femmes des Doges ne ſont plus que les premieres Gentils-donnes de l'Etat (*e*).

Etat Militaire.

Donnons à préſent une idée de l'Etat Militaire à Veniſe. La République entretient à peine en tems de paix ſix mille hommes de troupes réglées, tant Cavalerie qu'Infanterie dont la plus grande partie eſt diſtribuée dans les différentes places que la Seigneurie poſſede en Terre-ferme. Outre ces troupes elle a un Corps d'Infanterie, appellé *Cernide*, c'eſt-à-dire gens choiſis, bien que ce ne ſoit qu'un amas de miſerables

(*a*) Le même, p. 173, 174.
(*b*) Le même, p. 181.
(*c*) Voy *Amelot*, Laugier Diſc. ſur les Doges au devant du T. III. *Richard* ubi ſup p. 181-196 *Contaren.* L. II. *Sabellic* de Magiſt. Venet.
(*d*) *Amelot*, p. 192
(*e*) Le même, p. 181, 182.

SECTION I. *Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

payfans & de toute la canaille de la Terre ferme. Auffi ne coutent-ils guere à entretenir durant la paix, n'y ayant que les Capitaines & les Sergens qui foient payés; les premiers ont vingt-cinq ducats par mois & les autres dix, tout le refte fe contente d'un habit uniforme, de quelques exemptions d'impôts, & de quelques légeres gratifications dans les revues (*a*). En tems de guerre la République prend des Soldats étrangers, mais elle a beaucoup de peine à en trouver, parcequ'on les tient dans une efpece de captivité, enforte qu'elle eft obligée d'avoir recours à fes Alliés, dont elle ne laiffe pas de fe défier, & contre lefquels elle prend de grandes précautions (*b*). Jamais la Seigneurie ne donne le commandement des armées de terre à des Nobles Vénitiens. En tems de guerre, elle appelle à fon fervice quelque Prince ou Seigneur étranger, à qui elle donne de gros appointemens, avec le titre de Généraliffime de terre. Mais elle lui donne toujours pour confeil ou pour efpions deux Sénateurs, qu'on appelle Provéditeurs Généraux, fans lefquels il ne peut prendre aucune refolution, ni exécuter aucune entreprife, ce qui leur a plus d'une fois été préjudiciable. En l'abfence du Généraliffime, le Général de l'Infanterie, pareillement étranger a le commandement (*c*).

La République confidere davantage le fervice de Mer. Elle entretient toujours fur les vaiffeaux & fur les Galeres un certain nombre de jeunes Nobles, pour qu'ils s'inftruifent dans la Marine, & elle leur donne de bonnes penfions pour les y attacher davantage. Outre cela, elle ordonne aux Marchands de fes Etats, qui mettent des navires en mer, d'y entretenir à leurs fraix deux ou trois pauvres Gentilshommes, qui ont le privilege d'avoir une pacotille franche de tous droits; & ils peuvent vendre ce privilege, dont le produit fert à leur entretien. Cela leur fait aimer un métier, où ils trouvent leur intérêt, & l'efpérance de s'élever par leurs fervices aux premiers emplois de la Marine (*d*).

Le premier Officier de Mer eft en tems de guerre, le Généraliffime ou Capitaine Général de Mer, qui commande la Flotte. Il a un pouvoir prefque illimité fur tous les autres Généraux & Capitaines pendant les trois ans que dure fa commiffion. Son autorité s'étend auffi fur tous les Ports, toutes les ifles & toutes les Fortereffes. Il eft reçu partout avec de grands honneurs, comme fi le Senat étoit avec lui. Il eft vrai que tout cela eft contrebalancé par des defagrémens. Si ces Généraux ont perdu une bataille ou une ville, ils font expofés aux recherches des Inquifiteurs d'Etat, & à celles de tous les Nobles. S'ils font vainqueurs, leurs envieux épluchent toutes les circonftances de leur victoire, & leur fufcitent fouvent des accufateurs (*e*). Ce Général, toujours Noble Vénitien eft créé par le Senat.

Celui qui tient le fecond rang eft le Provéditeur Général de la Mer, dont la charge eft perpétuelle, bien que la même perfonne ne puiffe l'exercer que deux ans. Il commande en l'abfence du Généraliffime; il peut caffer & punir de mort les Officiers qui manquent à leur devoir, & donner leurs

(*a*) *Richard* ubi fup. p. 234. *Amelot* p. 79.
(*b*) Le même, p. 71.
(*c*) Le même, p. 69, 70.
(*d*) Le même, p. 77 *Richard* p. 235, 236.
(*e*) *Amelot* p. 305 & fuiv.

Section I. Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

charges à qui il lui plait. Il a à sa disposition l'argent de la Flotte, & a sous lui deux Commissaires, qui sont aussi Nobles Vénitiens, qui payent les soldats par son ordre, & veillent sur les Officiers. Le Général & le Provéditeur se servent d'espions l'un à l'autre, & vivent dans une perpétuelle émulation; ils s'éclairent naturellement, & par là le Senat est instruit de leur conduite. Quand ils ont fini leur tems, ils déposent les marques de leur dignité à Capo d'Istria, & sont obligés par une loi de se constituer prisonniers avant que de rendre compte de leur administration. Le Provéditeur réside ordinairement à Corfou, en tems de paix (*a*).

Le troisieme Officier de Mer est le Général ou Gouverneur du Golfe. Il commande une Escadre que la République entretient toujours dans le Golfe, pour en défendre l'entrée aux Pirates & à tous les vaisseaux de guerre, comme aussi pour faire payer les droits de toutes les marchandises, qui y passent. Cette charge est perpétuelle, mais elle n'est possédée que trois ans par le même Noble. En tems de guerre, si le Généralissime vient à manquer, le commandement est dévolu au Général du Golfe (*b*).

Le Général des Galéasses tient le quatrieme rang. Ces Galéasses sont de gros bâtimens qui ressemblent à des Châteaux; elles portent ordinairement cent pieces de canon, & ont mille hommes d'équipage. Les Capitaines sont tous Nobles Vénitiens & n'obéissent qu'à leur Général, & celui-ci est soumis au Généralissime. Cette charge n'a lieu qu'en tems de guerre. Telle est aussi celle de Général des Galions, qui est le Surintendant de toutes les munitions de la Flotte (*c*).

Outre ces Généraux, le Senat entretient deux Capitaines ou Chefs d'escadre, qui commandent chacun quatre galeres, les unes appellées libres, parcequ'elles sont montées par des gens qui s'engagent volontairement; les autres nommées *dé Condemnati*, montées par des Forçats, condamnés à cette peine. Ces Galeres ne s'écartent du port que pour des commissions particulieres (*d*).

Toutes les galeres sont conmmandées par de jeunes Nobles, qu'on appellle *Sopra Comiti*. Ils ont tout pouvoir sur leurs soldats & leurs matelots, hors la peine de mort. Ils disposent à leur gré de tous les emplois subalternes, pour les dédommager des fraix qu'ils font, en formant l'équipage à leurs dépens. La République ne leur fournit que le corps de la galere & les munitions de guerre, & ne paye l'équipage que du jour qu'il vient à bord (*e*).

Commerce de Venise.

Comme le commerce tient à la Marine, nous toucherons ici cet article. Les Vénitiens fesoient autrefois un commerce très-considerable. Tout celui de Levant, de la Perse & des Indes étoit presque entierement entre leurs mains: les épiceries & les drogues des Indes venoient par Alexandrie, d'où on les transportoit par mer à Venise, qui étoit l'entrepôt où toute l'Europe venoit se fournir (*f*). Ce commerce étoit une source de richesses pour les Vénitiens, qui mettoient tel prix qu'ils vouloient aux épiceries.

(*a*) Le même, p. 311.
(*b*) Le même, p. 313, 314.
(*c*) Le même, p. 314, 315.
(*d*) Le même, p. 315. *Richard* l. c. p. 241, 242.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Huet.* Hist. du Commerce & de la Navigation des Anciens Ch. 48. p. m. 283, 284. *Amelot*, p. 90.

SECTION I

Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.

Mais ils ont perdu ce commerce depuis la découverte du chemin par le Cap de Bonne Espérance. Pendant longtems les étoffes de soie ont fait aussi une branche de leur commerce, qui est fort diminuée depuis qu'on a établi presque par tout des fabriques de ces sortes d'étoffes. On en peut dire autant des fabriques de glaces & de dentelles, dont la France, l'Angleterre & la Flandre leur ont enlevé une partie du profit. On a fait encore à Venise un commerce de tableaux, qui y attiroit beaucoup d'argent; mais la source en est bien prete à tarir, faute d'artistes qui l'entretiennent (*a*). Les Jouailliers font encore un commerce considérable à Venise. C'est la ville d'Italie où il y en a le plus, & de fort riches. Le commerce des drogues du Levant s'y soutient aussi par la qualité excellente de celles qui s'y vendent. Le principal commerce de Venise est à présent celui du Levant & de l'Allemagne. C'est par rapport au premier que les Vénitiens ménagent extrémement la Cour Ottomane.

Clergé de Venise.

Il en est de l'Eglise à Venise comme de l'Etat, car celui qui en est le Chef porte un grand titre, reçoit beaucoup d'honneurs, & est appellé Patriarche, mais il n'a gueres d'autorité. Le Patriarche est toujours un Noble Venitien, qui est elu par le Senat. Il ne met dans ses Mandemens & ordonnances que *Divina miseratione* sans ajouter comme les autres Evêques & *Sanctæ Sedis Apostolicæ gratia*. Il est Primat de Dalmatie & Metropolitain des Archevêques de Candie & de Corfou & des Evêques de Chiozza & de Torcello. Il n'a la nomination qu'à deux Bénefices (*b*). L'Eglise de Saint Marc n'est point de sa Jurisdiction, elle releve du Doge & a son Doyen ou Primicier. Ce Primicier est une espece d'Evêque, qui a le droit d'officier pontificalement, de donner solemnellement la bénédiction au peuple, & d'accorder quarante jours d'indulgence. Le Patriarche n'a presque aucune autorité sur le reste du Clergé, qui est en general très-ignorant & déréglé, & même plus qu'en aucun autre endroit d'Italie (*c*). Les Curés sont élus par le peuple de chaque Paroisse: c'est par cette raison que les Nobles n'y prétendent point, parceque ce seroit un affront pour eux que des Competiteurs Citadins l'emportassent, ce qui arriveroit communement. Le Corps du Clergé Séculier de Venise, qui comprend soixante-dix Paroisses, est divisé en neuf Congrégations, dont chacune a sa jurisdiction, où toutes les causes des Pretres & des Confreres de son ressort sont jugées en premiere instance; & s'il y a appel elles vont au *College Pleban* [illegible], composé des Deputés de toutes les Congrégations. Presque jamais les affaires ne sont portées devant le Patriarche. Du reste le Clergé est entierement dépendant de la Seigneurie, qui a une pleine autorité sur tous ses sujets tant Ecclesiastiques que Séculiers. Cette autorité s'etend même sur le redoutable Tribunal de l'Inquisition, qui est à Venise sur un tout autre pied qu'ailleurs. Il y a toujours trois Senateurs, qui assistent au nom de la Seigneurie à toutes les procédures & les deliberations des Juges Ecclesiastiques. Ceux-ci ne peuvent entendre de temoins, citer

(*a*) [illegible] ubi sup. p. [illegible]. *Amelot* p. 27[illegible].
(*b*) [illegible] Voy. d'Ital. T. II. p. 262, [illegible] l. c. Misson ubi sup. p. 262. 263. [illegible] Voy. d'Italie T. I. p. 2[illegible]. [illegible], p. [illegible].

ni interroger un accusé, sans la participation des trois Nobles, & sans qu'ils soient présens. Ces Assistans ont le pouvoir de suspendre les délibérations des Inquisiteurs, & d'empêcher l'exécution de leurs sentences. Ils ne sont pas tenus de garder le secret, & doivent empêcher la publication d'aucune Bulle, sans la permission de la République. D'ailleurs l'Inquisition ne juge ni les Grecs, ni les Bigames, ni les Blasphémateurs, ni les Sorciers, ni les Magiciens, ni beaucoup d'autres gens, qui en d'autres endroits sont de sa juridiction. L'Inquisition a encore un pouvoir très-borné à l'égard des Livres qui s'impriment. Ceux qui seront curieux de plus grands détails sur ce sujet peuvent consulter Amelot (*a*). Nous finirons ce qui regarde les Ecclésiastiques, en observant qu'ils sont exclus de toutes les Charges & de tous les Conseils publics. La Loi exclut encore les Nobles, qui ont un frere, un oncle, ou un neveu Cardinal, de toutes les délibérations qui regardent les Ecclésiastiques (*b*).

SECTION I. *Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

Situation de Venise.

Nous finirons cette Section, en donnant une idée de la ville de Venise, & de ses domaines. Venise, dit un célebre voyageur (*c*), a quelque chose de si singulier dans sa situation, que quand on auroit couru toute la Terre, on ne pourroit pas dire avoir vu aucune ville qui lui ressemble. Cette ville est la plus forte qu'on connoisse sans aucune fortification, imprenable en quelque façon, & inabordable, sans autres défenses que celle de sa situation au milieu de la mer. Il est vrai que c'est une mer fort basse, que les Italiens appellent des Lagunes, comme qui diroit des marais (*d*). C'est du milieu de ces eaux qu'on voit s'élever cet amas de bâtimens & de palais magnifiques qui forment la ville de Venise. Le grand canal qui partage la ville en deux parties à peu près égales a la forme d'un S; il a presque partout au moins cent pas de largeur. Environ au milieu du canal est situé le pont de Rialte, qui unit ensemble les deux parties de la ville. Quatre-cens canaux & beaucoup plus de ponts servent à communiquer dans tous les quartiers de la ville, on peut voir une description détaillée de Venise dans plusieurs voyageurs & particulierement dans l'Auteur cité ici. (*e*). Burnet (*f*) dit que les Lagunes devenoient si fortes en 1685, que les Vénitiens n'avoient pas moins de peine à faire que Venise demeurat une isle, que les Hollandois en ont pour empêcher que la Mer ne les gagne. Il ajoute que bien des gens croioient, que vu le déchet qu'on voyoit depuis quelque tems, il falloit que dans un siecle ou deux, si cela continuoit sur le même pied, que Venise cessât entierement d'être une isle, & devint terre ferme. Il ne paroit pas que jusques ici cette conjecture se soit vérifiée. Sans doute que les précautions qu'on prend réussissent. Un autre voyageur (*g*) nous apprend, qu'on a des moulins & d'autres machines pour vuider les vases qui s'amassent, & qui se découvrent en quelques endroits quand la Mer est tout-à-fait basse. On a aussi détourné l'embouchure de la Brenta & de quelques autres rivieres, afin qu'elles n'apportent pas des

(*a*) Le même, p. 323-354.
(*b*) Le même, p. 23.
(*c*) *Spon* Voy. d'Italie &c. T. I. p m 43.
(*d*) Le même, l. c. *Misson* Voy. d'Italie T. I. p 193, 194.
(*e*) *Richard* ubi sup. p. 25; & suiv.
(*f*) *Burnet* Voy. d'Italie C. II. p. 241.
(*g*) *Misson* ubi sup. p. 194, 195.

SECTION I. *Origine des Vénitiens. Gouvernement ancien & moderne &c.*

fanges & des fables dans ces Lagunes. Il ajoute, que si Venise doit incessamment travailler à entretenir les eaux qui l'environnent, dans une certaine hauteur, pour empécher qu'elle ne se trouve jamais réunie au Continent, il ne lui seroit pas avantageux non plus en toute maniere, que ces mêmes eaux eussent une grande & universelle profondeur; parceque les choses demeurant à peu près dans l'état où elles sont, il est comme impossible d'approcher de Venise ni par Mer, ni par Terre.

Domaines de la République.

La République de Venise possede des domaines considerables en Italie, qu'un Géographe moderne (*a*) divise en quatre Provinces ou Parties principales. 1. La Marche Trévisane, qui comprend le Trevisan proprement dit, le Dogado ou Duché de Venise, le Polesin, le Feltrin, le Bellunois, & le Cadorin. 2 La Lombardie, non la Lombardie en général, mais cette partie, qui comprend le Padouan, le Vicentin, le Veronois, le Bressan, le Bergamasc & le Cremasc. 3. Le Frioul, dont Udiné est la Capitale & où est Palma-nova, une des plus fortes places de l'Europe (*b*). 4. L'Istrie, dont la Capitale est Pola. Les principales villes de l'Etat de Venise sont Venise, Padoue, Vicence, Verone, Bresse, Bergame & Creme. La Seigneurie a encore sous sa domination la Dalmatie, dont Zara est la Capitale; sur les côtes d'Epire Suada, & Spina-Longa sur celles de Candie. Elle est aussi maitresse de quelques isles de l'Archipel, dont les principales sont Corfou, Cephalonie, Zante, Cerigo, Tiné & Sainte Maure. Elle a eu autrefois l'isle de Candie, que les Turcs lui ont enlevé dans le siecle passé; & elle a des prétentions sur le royaume de Chipre.

SECTION II.

Fondation & accroissemens progressifs de VENISE; *guerre contre les Esclavons; changemens divers dans la forme du Gouvernement & révolutions sous les premiers Doges. Guerre avec* Pepin *Roi d'Italie.*

Fondation de Venise.

La foiblesse de l'Empire Romain l'exposa dans le cinquieme siecle aux incursions & aux ravages de diverses Nations Barbares. Les Gots furent des premiers qui se signalerent, sous la conduite, d'Alaric, qui prit & saccagea Rome. Comme les habitans de la Venetie se trouvoient le plus exposés aux fureurs de la guerre, & aux passage des Armées ennemies, un grand nombre se réfugierent dans les isles situées au fond du Golphe Adriatique, à peu de distance du Continent. Comme ces isles étoient incultes, & qu'elles ne fournissoient d'autre ressource que la pêche, ceux qui s'y sauvoient, retournoient dans leurs premieres demeures, aussitôt qu'ils le pouvoient avec quelque sureté (*c*). La seule isle de Rialte, avoit vraisemblablement quelques habitans, parcequ'elle servoit de Port à la ville

(*a*) *Cluver.* Introd. ad Geograph. L. III. C. 34

(*b*) *Lassels* Voy. d'Italie T. II. p. 261.

(*c*) *Sabellic.* Hist. Rer. Venet. Decad. I. L. I.

Section II. *Fondation & Accroissemens de Venise.*

de Padoue. Il y a de l'apparence qu'elle commença à se peupler davantage, lors des ravages des Gots. Cependant les maisons n'étoient le plupart que des cabanes construites de roseaux & de bois. Un violent incendie, en consuma un grand nombre, comme on ne pouvoit arrêter le progrès des flammes, un des habitans nommé Entinope fit vœu, que s'il plaisoit à Dieu d'arrêter la fureur de l'incendie, il bâtiroit une Eglise. Une pluie abondante arrêta les flammes & on bâtit une Eglise ou une Chapelle dédiée à St. Jaques, en 421 (*a*). C'est selon plusieurs Auteurs l'époque de la fondation de Venise. D'autres avec plus de raison la reculent jusqu'à l'invasion d'Attila en 452. Ce barbare Conquérant, ayant traversé les Alpes Juliennes vint mettre le siege devant Aquilée. La nouvelle de son approche, fit déserter les habitans de la Venetie, qui chercherent de nouveau un asile dans les isles. Ceux d'Aquilée se jetterent à Grado; Ceux de Concordia à Caorlo; ceux d'Altino se répandirent dans toutes les petites isles qui sont auprès de Torcello: ceux de Padoue & des environs, à Rialte, à Chioggia, à Malamauco, à Albiola, à Palestrine (*b*). Attila assiegea Aquilée, l'emporta au bout de quelques tems, la saccagea & la réduisit en cendres. Les Huns altérés du sang des Romains coururent toute la Venetie, & détruisirent Concordia, Altino, Padoue, Vicence, Verone, Bresce & Bergame. Ce Fléau de Dieu aiant repris bientôt le chemin de la Pannonie, beaucoup des Venetes réfugiés quitterent des isles peu agréables, & où ils éprouvoient une grande disette, pour retourner dans leurs habitations de terre ferme, & dans un pays abondant.

Il ne laissa pas d'en rester un grand nombre dans les isles, qui commencerent la plupart à être habitées, & qui formerent par degrés une nation particuliere, qui eut ses loix & ses Magistrats, sans dépendre en aucune façon des villes dont ils étoient originaires. D'autant moins, que ceux qui y étoient retournés étoient assez occupés à relever ces villes & à les tirer de leurs ruines (*c*). C'est à ce tems-là qu'il faut fixer la véritable époque de la fondation de Venise; ce fut alors qu'on vit plusieurs petites villes bâties dans le sein des eaux, mais qui n'avoient rien de remarquable, les maisons étant fort simples & appropriées au besoin. C'est néanmoins de cet amas de Cabanes, converties en palais, que s'est formée avec le tems la ville de Venise (*d*). Les premiers habitans étoient des gens à qui une naissance illustre inspiroit le plus d'aversion pour la servitude, qui porterent dans leur retraite le goût de la liberté, la simplicité des mœurs & la pureté de la foi. Ils n'estimoient les hommes qu'autant qu'ils étoient laborieux & utiles au bien commun, pour lequel ils avoient tous le même zele.

Etablissement des Tribuns.

Comme l'anarchie est très-préjudiciable à une Societé, ces Insulaires voulurent établir une forme de Gouvernement. Mais on comprend aisément qu'étant tous libres & indépendans, ils n'avoient garde de se déterminer pour une autorité absolue. Ils se déciderent pour la Puissance

(*a*) *Nic. Crasso* not. ad *Donat. Janot.* Dialog in Thes. Antiq. Ital. T. V. P. I. Col. 26. *Sabellic.* l. c.

(*b*) *Nic. Crasso* ubi sup.

(*c*) Le même, *de forma* Reip. Venet.

(*d*) *Sabellic.* ubi sup.

Section II. *[illegible] de [illegible] Venise.*

Tribunicienne, & résolurent que chaque isle auroit son Tribun, qui seroit élu annuellement par les habitans de l'isle, & que tous les Tribuns seroient responsables de leur administration à l'assemblée générale de la nation, qui seule auroit le droit de traiter des affaires d'Etat (*a*). On ignore comment & par qui se convoquoit cette assemblée.

[illegible]

Trois ans après la retraite d'Attila, Genseric Roi des Vendales vint du fond de l'Afrique faire une irruption en Italie avec une armée des plus nombreuses. Il répandit la terreur & la consternation par tout, entra dans Rome, & y commit les plus affreux excès, devasta les campagnes, brûla les villes & les bourgades. Cette invasion contribua à fixer les Venetes dans les isles, où ils étoient à couvert des fureurs des Barbares. Leur pauvreté n'étoit pas capable d'exciter l'avidité de ces conquérans féroces, & fesoit leur sûreté. Ne pouvant subsister par la culture des terres, la Mer étoit leur ressource. La pêche & le trafic du Sel occupoient les moins aisés; ceux qui etoient plus accommodés s'adonnoient au commerce, on se fesoient un devoir de contribuer au bien de leurs concitoyens par de sages réglemens. Leurs mœurs étoient pures & simples, le luxe ne pouvoit avoir lieu parmi eux, ils vivoient heureux parcequ'ils n'ambitionnoient rien (*b*).

[illegible] 476.

En 476 Odoacre Roi des Hérules, à la tête d'une formidable armée, entra en Italie par la vallée de Trente. Il s'empara sans resistance de toute la Vénetie & de la Ligurie, où il fit le dégat. Oreste, pere du jeune Empereur Augustule, marcha contre lui avec une armée, & s'avança jusqu'à Lodi, pour l'empêcher de passer l'Adda. Mais la desertion de la plus grande partie de ses troupes, l'obligea d'aller se renfermer dans Pavie, où Odoacre l'assiegea. Il emporta la ville d'assaut, & la brûla. Oreste fut pris & conduit à Plaisance, où le vainqueur lui fit trancher la tête (*c*). Sans perdre de tems Odoacre marcha à Ravenne, où il entra sans peine; Paul frere d'Oreste y fut tué. Augustule abandonné de tout le monde, se rendit à Rome, où il se dépouilla lui-même de la pourpre. Odoacre y fut reçu avec de grandes acclamations; le Senat & le peuple le vinrent recevoir. Par compassion pour l'âge d'Augustule, il lui laissa la vie & l'envoya dans le château de Lucullane entre Naples & Pouzzoles, & lui assigna une pension de six mille sols d'or (*d*). C'est par cette révolution que finit l'Empire d'Occident. Odoacre prit le nom de Roi d'Italie, qu'il gouverna assez tranquillement jusqu'en l'année 493.

[illegible] &

Cette chute de l'Empire d'Occident devint l'epoque de la parfaite liberté des Venetes insulaires. Jusques-là ils avoient reconnu l'autorité des Empereurs, quoiqu'ils eussent leurs propres Magistrats, & leurs loix particulieres. Mais leur nouvel Etat fut demembré de l'Empire, quand toute l'Italie se vit soumise à Odoacre. Ce Prince prétendoit bien être maître de tous les lieux où les Empereurs avoient dominé, mais les Vénitiens, qui

(*a*) Nic. [illegible] de forma Reip. Venet.
(*b*) [illegible] Dec. I. L. I p. m 18, 19. [illegible] de Orig. Urb. Venet. [illegible] L. IV.

(*c*) Le même, l. c. *St. Marc* Abreg. Chronol. T. I. sous l'an 476.
(*d*) Les mêmes.

qui n'avoient pas été vaincus, se maintinrent dans l'indépendance, & commencérent à faire un Etat séparé. Ils conserverent néanmoins des liaisons avec l'Empire d'Orient, & en reconnurent à de certains égards la Souveraineté (*a*). L'amour de la liberté fesoit passer chaque jour de nouveaux habitans parmi eux; mais bien que cette République naissante fût intéressée à multiplier ses citoyens, elle rejettoit ceux qui auroient pu troubler sa tranquillité par leurs vices, & n'admettoit que des gens dont les mœurs étoient pures & simples, & qui par une vie laborieuse pussent contribuer à l'utilité commune. Rien de plus beau que le portrait que les Historiens de Venise (*b*) nous font de ces anciens Vénitiens, ils vantent l'union qui regnoit entre eux, leur zele pour le bien public & leur pieté.

SECTION II. *Fondation & Accroissement de Venise.*

Théodoric fait la conquête de l'Italie.

Odoacre ayant vaincu les Ruges en 487, s'attira par là une guerre qui lui fut fatale. Frederic fils du Roi des Ruges se réfugia à la Cour de Théodoric, Roi des Ostrogoths son parent. Ce Prince résolut de prendre la défense de Frederic, d'autant plus qu'il étoit fatigué des plaintes de ses sujets, qui s'accommodoient peu des terres que l'Empereur Zenon leur avoit assignées. Avant que d'entreprendre l'expédition d'Italie, Théodoric se rendit à Constantinople, & obtint son agrément. Dès l'Automne de 488 toute la nation des Ostrogoths se mit en marche. Odoacre fut défait en deux batailles & se sauva à Ravenne. Le vainqueur soumit toute l'Italie Cispadane, passa le Po, & vint mettre le siege devant Ravenne; ce siege dura trois ans, pendant lesquels Théodoric acheva la conquête du reste de l'Italie. En 493 Odoacre se rendit par composition; mais peu après il fut tué dans un festin par ordre de Théodoric (*c*).

Etat des Vénitiens sous Théodoric.

L'invasion des Ostrogoths ne causa pas à l'Italie autant de maux, que les précédentes, elle ne laissa pas néanmoins de multiplier le nombre des Citoyens de la nouvelle République, & par là de la rendre plus puissante. Elle commençoit déja à devenir florissante. La navigation avoit déja fait des progrès considerables chez les Vénitiens, & ils trafiquoient librement dans tous les ports du Golfe Adriatique. On ne sait que fort imparfaitement ce qui se passoit chez eux dans ces premiers tems. Ce qui paroit certain, c'est qu'ils ne furent pas aussi indépendans sous Théodoric & ses successeurs, qu'ils l'avoient été sous Odoacre, & que s'ils conserverent leurs loix & leur Gouvernement particulier, ils furent tenus à de certains services. C'est ce qui paroit par une Lettre de Cassiodore, Ministre du Roi Théodoric, adressée aux Tribuns maritimes. Comme cette Lettre fait connoitre l'état des Vénitiens au commencement du sixieme siecle, & que nous n'avons d'ailleurs gueres de lumieres sur ce tems-là, nous la rapporterons selon la traduction de M. l'Abbé Laugier. „ Aux Tribuns maritimes, Cassiodore „ Sénateur & Préfet du Prétoire. Nous avons envoyé dernierement des „ ordres pour faire venir à Ravenne les vins & huiles d'Istrie qui sont cette „ année en grande abondance. Vous qui avez dans le voisinage grand „ nombre de vaisseaux, soyez diligens à en faire le chargement & le

(*a*) *Justiniani* L. V. in initio. *Laugier* Hist. de Venise T. I. p. 143.

(*b*) *Justiniani* & *Sabellicus*. V. *Laugier* l. c. p. 144.

(*c*) *St. Marc* ubi sup. ann. 493.

SECTION II. *Fondation & Accroissement de Venise.*

„ transport. Il vous en doit peu couter d'user de diligence dans un trajet „ si court, vous qui souvent parcourez des espaces comme infinis. Votre „ situation vous rend la navigation très-familiere, puisque sans sortir de „ chez vous, vous allez par mer de maison en maison. Si les vents con„ traires vous empêchent de vous hazarder en pleine mer, vous avez la „ commodité d'une multitude de fleuves, sur lesquels vos barques, sans „ craindre les vents & la tempête, parcourent les terres voisines; & „ quand on les considere de loin, on diroit qu'elles marchent à travers les „ gazons & les prairies. Dans cette espece de navigation le tirage de vos „ matelots vous sert de voile. Il me prend envie de rapporter ici ce que „ j'ai vû de l'extraordinaire situation de vos demeures dans le sein des la„ gunes. L'illustre Province de Venetie, autrefois remplie de nobles ci„ toyens, s'étend du côté du midi jusqu'au Po & à Ravenne; elle jouit à „ l'Orient du bel aspect de la Mer Adriatique. Là un flux & un reflux „ alternatif couvre tantôt & tantôt laisse à découvert une partie de la „ plage, desorte qu'en un instant on voit des bras de mer & des isles là „ où le moment d'auparavant on n'avoit vu qu'un continent uniforme. „ C'est au milieu de ces lagunes que vos habitations se trouvent placées à „ la maniere des oiseaux aquatiques. A leur exemple vos demeures sont „ dispersées sur cette vaste mer. Vous unissez ensemble les terreins étroits „ que la nature vous y présente. Vous rassemblez les sables qui sont au„ tour pour les opposer aux efforts de la marée, & ce foible rempart est „ suffisant pour résister à la violence des eaux. Le poisson est la nour„ riture commune de tous vos habitans. Là le pauvre & le riche menent „ la même vie, ont le même sort. Des maisons uniformes & entiere„ ment semblables bannissent loin de vos citoyens toute idée de diver„ sité de fortune. Cette égalité prévient toute occasion de jalousie & de „ dispute. Ainsi vous vous garantissez heureusement d'un vice qui en„ fante partout ailleurs tant de calamités. Toute votre attention se bor„ ne à vos salines. Ce sont-là vos champs & vos moissons. Le sel „ vaut pour vous la plus riche monnoye, puisqu'il vous fournit toutes „ vos subsistances. On peut se passer d'or, on ne peut se passer de sel, „ puisqu'il est l'assaisonnement nécessaire de tous les mets. Préparez donc „ vos vaisseaux en toute diligence, afin que quand vous en serez aver„ tis par Laurentius, que nous avons envoyé pour recueillir les vins & „ les huiles, vous puissiez les transporter promptement (*a*)". Je ne sai quelle amplification de Rhéteur M. de St. Marc trouve dans la description de Cassiodore (*b*). Ce Préfet ne représente nullement Venise comme une ville considérable; on y voit seulement de quelle façon elle s'est insensiblement formée, quelles étoient les mœurs de ces Insulaires, & qu'ils dependoient jusqu'à un certain point des Ostrogoths. Quelques efforts qu'ait fait un Auteur Vénitien (*c*) pour prouver que cette Lettre n'indique point de dependance, il n'est personne qui ne l'y apperçoive clairement.

(*a*) Hist. de Venise T. I. p. 149-152. dans la Table au mot *Venise & Vénitiens.*
(*b*) A la fin du T. II. de l'Abr. Chron. (*c*) *Nicol. Crasso* de forma Reip. Venet.

Section II. *Fondation & Accroissement de Venise.*

Une partie des Esclavons s'étoit établie dans la Dalmatie. Ils avoient par degrés gagné du terrein, & s'étoient avancés jusques sur le bord de la Mer Adriatique, & y avoient bâti la ville de Narenta. Le voisinage de la mer leur inspira le goût de la marine, ils construisirent des vaisseaux, & se mirent à pirater. Les Vénitiens se virent exposés à leurs brigandages & leur navigation fut fort troublée par ces dangereux voisins. Ils furent donc contraints d'armer des bâtimens en guerre pour proteger leur commerce. Ils livrerent combat aux Pirates & remporterent sur eux une grande victoire qui obligea ces ennemis de leur navigation, à ne plus paroitre (*a*). C'est tout ce qu'on sait de cette premiere guerre que les Vénitiens eurent à soutenir.

Premiere guerre des Vénitiens.

La domination des Ostrogoths en Italie ne subsista pas longtems après la mort de Théodoric, arrivée en 525. Athalaric son petit-fils lui succeda sous la tutelle de sa mere Amalasonte fille de Théodoric. Ce jeune Roi étant mort en 534, Amalasonte pour continuer à gouverner épousa Théodat, neveu de Théodoric, & le fit proclamer Roi. Ce Prince ingrat peu de tems après la fit arrêter & la confina dans une isle du Lac de Bolsene dans la Toscane, où il la fit étrangler. L'Empereur Justinien, qui venoit de reconquérir l'Afrique sur les Vandales, profita de cette occasion pour porter la guerre en Italie sous prétexte de venger la mort d'Amalasonte. Belisaire passa avec une armée en Sicile, qu'il soumit, & delà en Italie, où il se rendit maître de Naples. Les Goths, irrités de la lâcheté de Théodat, qui étoit à Rome, proclamerent Roi Vitigés en 536; ce nouveau Roi fit tuer Théodat. Nous ne détaillerons pas les opérations de la guerre entre Vitigés & Belisaire, nous nous contenterons de dire qu'en 539, le Général de Justinien mit le siege devant Ravenne, où Vitigés s'étoit renfermé. Il chercha d'abord à couper les vivres aux assiegés. Il ne leur restoit plus qu'une des bouches du Po, par laquelle ils pouvoient recevoir des munitions. Belisaire demanda aux Vénitiens des bâtimens pour fermer ce passage, parcequ'ils étoient propres à naviger sur les rivieres comme sur la mer, & qu'ils tiroient peu d'eau. Ils lui en envoyerent, qui furent d'un grand secours. Les Goths, qui étoient du côté de Pavie, ayant amassé une grande quantité de bateaux, ils les chargerent de blé pour les conduire à Ravenne, & mirent à la tête quelques bâtimens armes en guerre. Mais avant qu'ils pussent arriver, l'eau baissa tellement qu'ils se trouverent à sec; les Vénitiens d'un côté, & les soldats de Belisaire de l'autre, accablerent les Goths de traits, & à la fin se rendirent maîtres de tout ce convoi (*b*). Ravenne fut prise, Vitigés fait prisonnier & mené à Constantinople par Belisaire.

Les Vénitiens assistent Belisaire.

Les Goths élurent successivement Ildobald & Erarik, qui ne regnerent l'un & l'autre que quelques mois. Totila qui monta ensuite sur le trône en 541 rétablit en peu de tems les affaires de sa nation, & fit de si grands progrès, que Justinien fut obligé de renvoyer Belisaire en Italie. Ce fameux Général, que l'Empereur laissa manquer des secours nécessaires ne

Ils continuent à donner du secours aux Grecs.

(*a*) *Sabellic.* Dec. I. L. I. p. m. 21.

(*b*) *Bern. Justiniani* L. VI. *Procop.* Gothic. L. II. C. 28.

Section II. Fondation & accroissement de Venise.

put pendant cinq ans venir à bout d'empêcher Totila de faire de nouvelles conquêtes. Il fut rappellé à Conſtantinople en 548, & pendant plus de trois ans, le Roi des Goths eut en quelque façon le champ libre. En 551 Juſtinien nomma Narſes Capitaine Général en Italie. Avant ſon arrivée, il y eut un combat ſur mer devant Ancone, que les Goths aſſiegeoient par terre & par mer. Valerien, qui commandoit à Ravenne fit venir des vaiſſeaux de Dalmatie & de Veniſe, auxquels il joignit ceux qu'il avoit. Les Goths les attaquerent, mais furent battus & les Vénitiens contribuerent à la victoire (*a*).

Fait particulier à Narses. 552.

Narſes, après avoir aſſemblé une armée conſiderable, traverſa la Dalmatie & l'Iſtrie & arriva à l'entrée de la Vénetie. Il envoya demander le paſſage aux François, maîtres de Treviſe & de Vicence, ils le refuſerent ſous prétexte qu'il avoit à ſa ſuite des Lombards ennemis mortels de leur nation. Il apprit en même tems qu'il ne pouvoit prendre ſa route que par Verone, & que cette route étoit impraticable par les précautions que Totila avoit priſes (*b*). Il ne reſtoit donc qu'à marcher le long de la mer; route très-difficile à cauſe de la multitude de fleuves & de marais qu'il falloit paſſer. Narſes demanda des vaiſſeaux aux Vénitiens, qui lui fournirent les bâtimens néceſſaires pour conduire ſon armée à travers leurs lagunes (*c*).

Ce Général frappé de l'étonnante ſituation de ces lieux, deſcendit à Rialte, pour les examiner avec plus d'attention. Pendant ſon ſéjour dans ce lieu, les villes du continent voiſin lui envoyerent des Députés, & entre autres celle de Padoue, qui profita de cette occaſion pour demander juſtice des Vénitiens. Les Padouans ſe plaignoient de ce que ceux-ci leur avoient enlevé l'ancienne jouiſſance des Lagunes, & le droit d'y naviger librement, qu'ils leur fermoient l'entrée & la ſortie des rivieres, & leur feſoient plus de tort que n'avoient fait les Huns & les Goths: demandant que Narſes leur rendit juſtice, & les rétablit dans leurs anciens droits. Nicolas, Tribun de Rialte, répondit par un long diſcours que Juſtiniani rapporte, ou lui prête (*d*). Le Général Grec ne voulut rien décider, diſant que l'affaire méritoit mûre délibération, & que le tems le preſſoit de ſe rendre à Ravenne. Il exhorta les deux Partis à vivre en bonne intelligence, & à ſe diſputer l'honneur de ſe ſurpaſſer pour le ſervice de l'Empire. On prétend (*e*) que Narſes avant que de partir de Rialte fit vœu, s'il réuſſiſſoit dans ſon entrepriſe, de bâtir dans ce lieu même deux Egliſes, l'une à S. Théodore, & l'autre à S. Geminien, & de conſacrer à cette œuvre pieuſe les dépouilles des ennemis qu'il auroit vaincus. Il accomplit ſon vœu dans la ſuite, & fonda les deux Egliſes en queſtion, qui ſont encore deux des principales Egliſes du quartier de St. Marc (*f*).

Les Oſtrogoths détruits.

Narſes s'étant rendu à Ravenne, marcha bientôt contre Totila, lui livra bataille & le défit, & quelques jours après ce Prince mourut d'une bleſſure. Les Goths élurent en ſa place Theia, qui fut tué l'année ſuivan-

(*a*) *Juſtinian.* l. c.
(*b*) *Procop.* Hiſt. Mêlée C. 26.
(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 22. *Juſtinian.* ubi ſup.
(*d*) *Juſtiniani* L. VI.
(*e*) Le même, *Sabellic.* ubi ſup.
(*f*) Les mêmes.

te 553. Après sa mort, la plupart des Goths se soumirent, desorte que la guerre fut terminée, & la monarchie des Ostrogoths finit, n'ayant duré que soixante-quatre ans depuis l'arrivée de Théodoric (*a*).

SECTION II. *Fondation & Accroissement de* Venise.

L'Empereur Justinien mourut en 565, Justin II. lui succeda, sur lequel l'Impératrice Sophie avoit tout pouvoir. Narses gouvernoit l'Italie qu'il avoit reconquise, & tout y étoit tranquille. Mais elle étoit menacée d'une nouvelle révolution. Les Lombards, qui habitoient la Pannonie, avoient pour Roi Alboin. Ce Prince ambitieux & guerrier, après avoir détruit le royaume des Gépides en 566, tourna ses vues vers l'Italie. Les troupes qu'il avoit prêtées à Narses en étant revenues, avoient fait naitre à leurs compatriotes le desir de s'établir dans un si beau pays. Une seule raison pouvoit l'arrêter, c'étoit l'amitié particuliere qui l'unissoit à Narses; cet obstacle cessa bientôt. On n'est pas d'accord sur ce qui le leva. La plupart des Historiens prétendent que Narses lui-même invita Alboin à passer en Italie, pour se venger d'une insulte que lui avoit faite l'Impératrice Sophie. Non contente de l'avoir fait rappeller, elle lui écrivit, dit-on, de revenir à Constantinople, où elle lui donneroit la surintendance des ouvrages de ses femmes; que c'étoit la place qui convenoit à un Eunuque. M. de S. Marc (*b*) prétend que ce n'est là qu'un conte ridicule, publié par les Italiens toujours ennemis des Gouverneurs qui leur venoient de Constantinople. Un Auteur qui a écrit depuis (*c*) a prétendu établir la certitude de cette Histoire. Quoiqu'il en soit, la mort de Narses, arrivée en 567 laissa le Roi des Lombards en liberté d'exécuter ses projets. Il se mit en marche avec toute sa nation en 568, & avec une multitude de gens de diverses autres nations. Il entra dans la Vénetie, & se rendit bientôt maître de tout le pays situé entre les Alpes & l'Apennin (*d*).

Invasion des Lombards en Italie. 568.

Accroissement de Venise.

Cette invasion fut extrémement favorable à l'Etat de Venise, & il en retira de si grands avantages, que quelques Auteurs (*e*) ne balancent pas à marquer cette révolution comme la véritable époque de la fondation de Venise. Paulin Patriarche d'Aquilée, avec une partie de ses Ecclésiastiques & les principaux citoyens de sa ville, se réfugia dans l'isle de Grado, qui fut appellée la nouvelle Aquilée. De toutes les autres villes, il vint une si grande foule de réfugiés, que la plupart des isles, formées par l'embouchure du Po furent habitées, & la réunion d'un grand nombre de ces isles a formé la ville de Venise (*f*). Les Lombards introduisirent avec eux l'Arianisme en Italie, ce qui servit à rendre l'Etat de Venise encore plus considerable. Plusieurs Evêques de la Vénetie quitterent le Continent dans le cours du sixieme siecle, pour se retirer dans les isles Vénitiennes. Magnus Evêque d'Oderzo, accompagné de quantité d'habitans bâtit la nouvelle Héraclée & y fixa sa résidence, Paul Evêque d'Altino se transporta à Torcello, Paul Evêque de Padoue établit son Siege Episcopal à Malamauco (*g*).

(*a*) *St. Marc* Abr. Chron. T. I. p. 124-128.

(*b*) Le même, p. 156, 158.

(*c*) *Le Beau* Hist. du Bas Empire T. XI. p. 178-180.

(*d*) *Justiniani* L. VII. *Sabellic.* l. c. p. m. 23

(*e*) *St. Marc* ubi sup. p. 160.

(*f*) Le même. *Laugier* Hist. de Venise T. I. p. 176.

(*g*) *Justiniani* L. VII. vers la fin.

SECTION II. *Fondation & accroissement de Venise.*

Schisme entre l'Eglise d'Aquilée & celle de Grado.

606.

Agilulf Roi des Lombards & Gisulf Duc du Frioul ne souffroient qu'avec peine que des Evêques des villes de leur domination dépendissent du Patriarche d'Aquilée résidant à Grado, ils profiterent d'une occasion pour faire à cet égard du changement. Severe Patriarche d'Aquilée étant mort en 606, le Pape qui vouloit un Patriarche de sa communion, sollicita Smeralde ou Smaragde, Exarque de Ravenne de l'appuier de son autorité. Les Suffragans du Patriarchat, qui devoient faire à Grado l'élection & la consécration d'un nouveau Metropolitain, refusant de se prêter aux intentions de l'Exarque, il les fit enlever & conduire à Ravenne. On prétend qu'à force de menaces, il les obligea d'élire & de consacrer à Ravenne Candien ou Candidien, qui alla tenir son siege à Grado. Les Evêques de retour chez eux, surtout ceux de la domination des Lombards, ne manquerent pas de protester contre une élection, que le défaut de liberté sembloit rendre nulle. Surs de la protection du Roi des Lombards & du Duc de Frioul, ils choisirent & consacrerent l'Abbé Jean, qui rétablit le siege dans Aquilée, qui étoit du Duché de Frioul. Depuis ce tems-là on vit deux Patriarches, l'un Schismatique dans cette ville, l'autre de la Communion de Rome à Grado. Les suffragans se partagerent. Les Evêques sujets de l'Empire, qui se réunirent successivement à l'Eglise de Rome, reconnurent le Patriarche de Grado. Les Evêques, sujets des Lombards, se soumirent au Patriarche d'Aquilée. Lorsque dans la suite, celui-ci fut aussi rentré dans la Communion de Rome, la division du Patriarchat subsista toujours (*a*).

Troubles dans la République de Venise.

Vers la fin du siecle, la République de Venise déja bien puissante se vit agitée par des troubles intestins. Les Tribuns qui gouvernoient depuis si longtems dégénérerent de la vertu de leurs ancêtres, & donnerent lieu de se plaindre de leur administration. Divisés entre eux, ils sacrifioient tout à leur intéret particulier, & ne chercherent plus qu'à empieter les uns sur les autres. La discorde se mit dans la nation, chacun prit parti. Les Lombards épioient l'occasion de soumettre ce peuple si fier de sa liberté, & les Pirates Esclavons profitoient de ces divisions pour courir la mer impunément. Tout presageoit la ruine de la République. La grandeur du mal ouvrit les yeux aux Vénitiens, ils comprirent qu'il étoit de leur intérêt de se réunir, & que le vrai moyen de rétablir la paix étoit de changer la forme du Gouvernement (*b*).

Election du premier Doge.

697.

On indiqua une assemblée générale de la Nation à Héraclée où se trouverent Christophle Patriarche de Grado, les Evêques ses suffragans, au moins ceux dont les sieges avoient eté transferés dans les isles, tout le Clergé, la Noblesse & le Peuple. On y fit des plaintes ameres des maux qu'on avoit souffert, on les imputa aux Tribuns, & on insista sur l'établissement d'un Gouvernement propre à prévenir la discorde. Le Patriarche fit un discours très-éloquent, si l'on en croit les Historiens (*c*), & représenta la nécessité de choisir un seul Chef, qui fut le centre de l'autorité publique, qui fit exécuter promptement les Loix, & sut manier les forces de

(*a*) *St. Marc* T. I. p. 206, 207.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. m. 25.
(*c*) Le même, p. 26. *Laugier* T. I. p. 186-189.

l'Etat ſans trouble & ſans contradiction. Tout le monde applaudit, & l'on procéda ſur le champ à l'élection propoſée. Les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Paul Luc Anafeſte, dit Paolucci, citoyen d'Héraclée, univerſellement eſtimé par ſa ſageſſe & ſa probité (*a*). On lui donna le titre de Duc, dont on a fait dans la ſuite celui de Doge, avec le droit d'aſſembler le Conſeil, de nommer les Officiers des Troupes & les Juges civils, en un mot de préſider à toutes les affaires du Gouvernement. D'ailleurs le Duc étoit ſubordonné aux Etats Généraux de la Nation, & ſa dignité n'étoit point héréditaire. Cependant les premiers Doges gouvernerent en véritables Princes dont ils prenoient même la qualité, & dont ils avoient à bien des égards l'autorité.

SECTION II *Fondation & Accroiſſement de Veniſe.*

PAUL LUC ANAFESTE ne démentit pas l'opinion avantageuſe qu'on avoit de lui. Il commença par rétablir l'union au dedans: un mélange de douceur & de ſévérité, dont il fit uſage à-propos fit renaitre le calme. Il fixa ſa réſidence à Héraclée, qui devint la capitale de l'Etat, dont il étendit les limites depuis la grande juſqu'à la petite Piave. Il donna la chaſſe aux Pirates, & les chaſſa aſſez loin pour n'en plus ſouffrir d'incommodité. Il s'attacha enſuite à gagner l'amitié des Rois Lombards, & il paroit que Liutprand avoit des egards pour lui. Ce fut à la priere d'Anafeſte que ce Prince accorda en 715 aux Vénitiens diverſes exemptions dans ſes Etats, & régla avec eux les limites, qui devoient ſéparer leurs frontieres de ſon royaume (*b*). Anafeſte gouverna environ vingt ans & mourut en 717. Son regne fut heureux & tranquille, la juſtice fut exactement rendue, l'innocence protégée, le crime puni, la religion reſpectée la concorde maintenue, le commerce appuyé & l'abondance procurée (*c*).

PAUL LUC ANAFESTE I. *Doge de Veniſe.*

MARCEL TEGAGLIANO d'Héraclée, Général des troupes des Vénitiens, ou Maître de la Milice, fut élu pour remplacer Anafeſte. C'étoit un homme doux & tranquille, qui eut grand ſoin d'entretenir la paix avec les Lombards, à l'exemple de ſon prédéceſſeur (*d*). On le taxe même d'avoir porté trop loin la complaiſance dans l'affaire du Patriarchat d'Aquilée. Juſques-là les Papes n'avoient point reconnu les Patriarches de cette ville. En 719 Liutprand obtint de Grégoire II. le *Pallium* pour Serenus ou Severe, nouvellement élu, ſous la condition, que le Patriarche d'Aquilée n'étendroit point ſa Juriſdiction au delà des frontieres du royaume des Lombards, & qu'il n'inquieteroit point le Patriarche de Grado (*e*). Juſtiniani accuſe Marcel de négligence ou d'indolence, de n'avoir pas ſoutenu les droits de l'Egliſe de Grado. Le nouvel Hiſtorien de Veniſe (*f*) ſemble l'excuſer. Il dit, que Marcel affecta de ne ſe point mêler de cette affaire, ſoit qu'il lui parût aſſez indifférent pour le bonheur de la République, qu'un Prélat Vénitien étendit ſa juriſdiction ſur des contrées étrangeres; ſoit plutôt qu'il craignît en ſe montrant trop difficile à cet égard de s'attirer l'inimitié de Liutprand, qui avoit cette affaire extrémement à

MARCEL, II. *Doge de Veniſe.* 717.

(*a*) *Sabellic.* ubi ſup.
(*b*) *Juſtiniani* L. X. *St. Marc* l. c. p. 309.
(*c*) *Laugier* l. c. p. 193. *Juſtiniani* l. c.
(*d*) *Juſtiniani* L. X.
(*e*) Le même, *St. Marc* T. I. p. 352.
(*f*) *Laugier* T. I. p. 196.

SECTION II. *Fondation & Accroissement de Venise.*

cœur. Marcel mourut en 726, après un gouvernement paisible de neuf ans, qui n'eut d'ailleurs rien de remarquable (*a*).

URSE III. *Doge de Venise.*

On lui donna pour successeur URSE de la ville d'Héraclée, d'une naissance illustre, & d'un caractere vif & entreprenant. Il s'appliqua particulierement à former la jeunesse Vénitienne aux exercices de la guerre. Il étoit présent à tout pour voir de ses propres yeux les progrès & pour les exciter par ses éloges. Il fut le premier qui illustra le nom Vénitien par ses exploits (*b*). Il augmenta le nombre des soldats sur les vaisseaux de la République, & les Vénitiens chasserent non seulement les Pirates, mais les poursuivirent dans leurs Ports, firent des descentes & brûlerent leurs vaisseaux (*c*).

Il reprend Ravenne sur les Lombards.

L'Empereur Léon l'Isaurien s'étant déclaré contre le culte des images, publia en 726 un Edit pour l'abolir, auquel le Pape Grégoire II. refusa d'obéir. Les Ministres de l'Empereur tâcherent d'exciter contre lui les Vénitiens, & les peuples de la Pentapole, qui refuserent de prendre parti contre Grégoire. Le Patrice Paul Exarque de Ravenne fut tué à Ravenne dans un tumulte qu'il y eut à l'occasion des images (*d*). Jusques-là le Roi des Lombards étoit demeuré simple spectateur des troubles, l'occasion d'en profiter lui parut favorable. Il assiegea Ravenne, & s'en rendit maître par la trahison d'un habitant, qui lui livra une porte. L'Empereur envoya peu après l'Eunuque Eutychius, qui avoit déja été Exarque, qui recouvra Ravenne par le moyen des Vénitiens. Justiniani (*e*) & après lui le nouvel Historien de Venise (*f*) rapportent cette Histoire d'une façon toute différente. Ils disent que l'Exarque Paul fut obligé de rendre Ravenne à Liutprand; qu'il se sauva dans l'Etat de Venise, où le Doge Urse lui fit un accueil très-favorable. Que le Pape Grégoire II, qui redoutoit la trop grande puissance des Lombards, écrivit au Doge pour l'exciter à délivrer Ravenne, & on rapporte sa Lettre. Que le Doge convoqua une grande assemblée où l'Exarque fut admis, & fit un discours pathétique pour engager les Vénitiens à le sécourir, discours qu'on donne tout du long, de même que celui du Doge pour appuier la demande de l'Exarque. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce ne peut-être l'Exarque Paul, qui ait imploré le secours des Vénitiens, puisqu'il avoit été tué, avant la prise de Ravenne. Si Eutychius alla trouver Urse, c'est ce qui est au moins problématique, & ces harangues que Justiniani rapporte me paroissent être de sa façon. Quoiqu'il en soit, il est certain que les Vénitiens entreprirent de sécourir l'Exarque, équipperent une Flotte considerable, & firent voile pour attaquer Ravenne par mer, tandis qu'Eutychius l'attaqueroit par terre. Hilprant neveu de Liutprand en étoit Gouverneur, & Pérédée Duc de Vicenze en commandoit la garnison. Pendant que les Lombards & les Grecs combattoient sous les murs de la ville, les troupes de debarquement des Vénitiens tomberent tout à coup sur les Lombards, &

(*a*) *Sabellic.* Dec. I. L. I. p. m. 27. *Justiniani* l. c.

(*b*) Le même & *Laugier* p. 197.

(*c*) *Justiniani* ubi sup.

(*d*) *St Marc* l c. p. 320, 322, 324, 326.

(*e*) *Justiniani* l. c.

(*f*) *Laugier* ubi sup. p. 197 & *suiv.*

& Pérédée fut tué dans la chaleur de l'action; Hilprand fut fait prisonnier, les Lombards prirent la fuite & Eutychius rentra dans Ravenne. Liutprand qui s'avançoit au secours de la place fut attaqué près de Rimini, par les troupes d'Eutychius & des Vénitiens, & son armée fut taillée en pieces (*a*). Le Doge défendit aussi l'Eglise de Grado contre les entreprises de Calixte Patriarche d'Aquilée (*b*). Devenu fier par ses heureux succès il oublia qu'il gouvernoit des Républiquains. Sa hauteur & l'autorité absolue qu'il s'arrogeoit indisposerent contre lui les peuples voisins d'Héraclée, la guerre s'alluma & dura plus de deux ans avec beaucoup d'animosité & de fureur. A la fin les habitans d'Héraclée las de la guerre tournerent leur haine contre le Doge, qui fut tué, les uns disent à cause de son inflexibilité, d'autres prétendent que ce fut en voulant calmer le peuple (*c*). Il avoit regné onze ans avec beaucoup de gloire au dehors, & avoit contribué à rendre les Vénitiens belliqueux. On trouve qu'il portoit le titre d'*Hypate* ou Consul, que la Cour de Constantinople lui avoit sans douté donne en recompense de son expédition de Ravenne.

SECTION II. *Fondation & Accroissement de* Venise.

Après la mort d'Urse, on convoqua une assemblée à Malamauco. On étoit si animé contre la mémoire du Doge, que tous se réunirent à abolir la dignité Ducale, & à lui substituer un Magistrat annuel, sous le nom de *Maître de la Milice*. Le premier fut *Dominique Leone*, auquel succéda en 738 *Felix Cornicula*. Celui-ci d'un caractere doux, & affable, travailla à rétablir l'union entre les Citoyens, & fit rappeller Théodat fils du dernier Doge, qui s'étoit exilé volontairement après la mort de son pere. Ce même *Théodat* le remplaça en 739. *Julien Cipario*, d'une grande naissance & distingué par ses vertus lui succéda. L'Empereur l'honora du titre de Consul. On lui substitua en 740 *Jean Fabriciatio*, mais il n'acheva pas son année. Les Vénitiens mécontens de son gouvernement le déposerent & lui firent crever les yeux (*d*).

Changement dans la forme du Gouvernement. 737.

La multitude toujours inconstante, & dégoutée des Maîtres de la Milice s'occupa d'un nouveau changement. Dans une assemblée qui se tint à Malamauco, on se réunit à rétablir la dignité Ducale, & ce qu'il y a d'extraordinaire ils élurent pour Doge Theodat Urse, fils de celui qu'on avoit tué. Il établit sa résidence à Malamauco, & gouverna pendant plusieurs années fort tranquillement. Il renouvella avec Aistulfe ou Astolfe Roi des Lombards le Traité, qui subsistoit depuis longtems entre les deux Etats, & étendit même le territoire des Vénitiens. Aistulfe s'étant rendu maître de Ravenne en 752, Théodat pensa à se précautionner contre un voisin entreprenant. Il y avoit déja des forts construits par ses prédécesseurs aux embouchures de la plupart des rivieres qui se jettent dans les lagunes, le Doge entreprit de fortifier de même l'embouchure de l'Adige, en fesant bâtir un fort à Brondolo. Galla, citoyen de Malamauco, homme séditieux, prit occasion de ce que le Doge fesoit pour le bien public,

Theodat Urse, IV. *Doge de Venise.* 742.

(*a*) *St. Marc* T. I. p. 330, 332. *Laugier* T. I. p. 206, 207.
(*b*) *Justiniani* ubi sub. *Sabellic.* l. c. p. m. 28.
(*c*) Les mêmes, *St. Marc* l. c. p. 337. *Laugier* l. c. p. 209, 210.
(*d*) *Justiniani* L. XI. *Sabellicus* ubi sup. p. 29. *St. Marc* l. c. p. 339.

Section II
Fondation & Accroissement de Venise.

de l'accuser de former des projets de tirannie. Il le persuada à la multitude crédule. Un jour que Théodat étoit alé presser les travaux, Galla à la tête d'une troupe de conjurés vint fondre sur lui, le fit prisonnier, on le déposa & on lui creva les yeux, ce dont il mourut (*a*).

Dès ce tems-là les Vénitiens fesoient un grand commerce dans l'Afrique & dans l'Orient; mais un trait marque qu'ils n'étoient pas fort scrupuleux dans le choix des moyens de gagner. En 748, quelques-uns d'eux acheterent un grand nombre d'Esclaves Chretiens, pour les aller revendre aux Sarasins d'Afrique. Le Pape Zacharie les racheta & les affranchit tous. Il prit aussi des mesures pour empêcher à l'avenir cet infâme commerce (*b*).

Galla V. *Doge de Venise.* 755.

Galla, qui avoit été animé par l'ambition, plus que par zele pour la liberté, n'eut pas sitôt arrêté Théodat, que soutenu d'une troupe de ses gens, il courut à Malamauco, s'empara du Palais & se fit proclamer Doge par son Parti. Quand il se vit en place, il ne cacha plus ses vices, & par sa conduite tirannique il se rendit si odieux, qu'au bout d'un an, on se saisit de lui, on lui creva les yeux & l'envoya en exil (*c*).

Monegario VI. *Doge de Venise* 756.

Dominique Monegario fut élu d'un consentement unanime; mais pour prévenir l'abus du pouvoir suprême, dans un homme d'un caractere dur & féroce, on lui associa deux Tribuns, sans l'avis desquels il lui fut défendu de rien entreprendre. Le Doge se moqua de cette précaution, n'eut aucun égard aux représentations & aux avis des Tribuns, & se permit tous les excès qu'un mauvais naturel est capable de suggérer. Cette conduite revolta des gens qui vouloient être libres, desorte qu'on lui creva les yeux & le chassa (*d*).

Il paroit que jusques ici les Vénitiens n'avoient été ni fort prudens, ni fort heureux dans le choix de leurs Doges. L'élection de ce Chef de la République étoit devenue pour eux une affaire de routine. Après l'exil de Monegario, ils furent & plus sages & plus heureux.

Maurice Galbaio, VII. *Doge de Venise.* 764.

Maurice Galbaio fut élu dans une assemblée à Malamauco. Il étoit d'une famille noble de Héraclée, & joignoit à de grands biens beaucoup de probité & de douceur. Il s'appliqua d'abord à rétablir la concorde parmi les citoyens, & y réussit heureusement (*e*) Pendant un regne de vingt-trois ans, il gouverna toujours avec beaucoup de sagesse & de modération, & tout fut tranquille. Le seul trouble excité de son tems vint de la part de Jean, Patriarche d'Aquilée. Ce Prélat profitant de la brouillerie qu'il y avoit entre le Roi des Lombards & le Pape Etienne III. travailla à enlever à l'Eglise de Grado, les Suffragans qu'elle avoit conservés en Istrie, qui consentirent à ressortir desormais de sa Métropole. Le Doge Maurice & Jean Patriarche de Grado, en firent porter des plaintes au Pape Etienne. Ce Pontife en écrivit fortement au Patriarche d'Aquilée & aux Evêques d'Istrie; mais ils n'eurent aucun égard à ses Lettres. Les Vénitiens, par l'avis du Doge, prirent le parti d'envoyer une Ambassade à Rome.

(a) *Justiniani* ubi sup *Sabellic.* Dec. I. L. II. p 31, 32. *Laugier* l c. p, 211, 212.
(b) *St. Marc* ubi sup. p. 347, 348.
(c) *Sabellic* ubi sup. *St. Marc*, p. 341. *Laugier* p. 213.
(d) *Sabellic.* l. c. *St. Marc* & *Laugier* ubi sup.
(e) *Justiniani* l. c.

Les Ambaſſadeurs n'y arriverent qu'après la mort d'Etienne III. auquel avoit succedé Adrien I. Ce nouveau Pontife leur donna audience, & les Ambaſſadeurs, auxquels Juſtiniani (*a*) prête une fort longue harangue, lui exposerent leurs griefs contre le Patriarche d'Aquilée, & le prierent d'interposer son autorité, parceque si l'Evêque d'Aquilée ne se désistoit pas de ses entreprises, ils seroient obligés d'emploier les armes pour le faire rentrer dans ses bornes. Adrien écrivit au Patriarche d'Aquilée en termes très-durs, & aux Suffragans de Grado pour les exhorter à rentrer dans le devoir. Ils obéirent, non tant par respect pour le Pape, que par la crainte des François, qui protégeoient le Pape, & qui avoient déja la supériorité sur les Lombards (*b*). SECTION II. *Fondation & Accroissement de* Venise.

Maurice termina encore heureusement une autre affaire. La ville de Rialte fesoit encore partie du Diocese de Malamauco, & depuis longtems les habitans demandoient d'avoir un Evêque chez eux, leur ville étant la plus ancienne de l'Etat Vénitien. Maurice le leur fit accorder dans une Assemblée qui se tint à ce sujet, & obtint aussi l'agrément du Pape Adrien. On convoqua tout le Clergé & le Peuple, le Doge & le Patriarche se trouverent présens, & ils élurent Obeliato, fils du Tribun de Malamauco. Le nouvel Evêque établit sa Cathédrale dans la petite isle d'Olivolo, proche de Rialte, & prit le nom d'Evêque d'Olivolo (*c*).

Un Historien de Venise (*d*) raconte un fait, dont je ne trouve aucune trace dans d'autres Auteurs. Il prétend que Charlemagne étant parti de Rome pour presser le siege de Pavie, ce Prince eut besoin de vaisseaux pour attaquer la ville du côté de la riviere, qui étoit le plus foible. Ayant appris que les Vénitiens pouvoient lui rendre service, il leur envoya, de même que le Pape, un Ambaſſadeur pour leur demander des vaisseaux. L'affaire fut mise en délibération & les avis furent partagés, mais enfin on résolut d'accorder à Charlemagne sa demande, ensorte qu'on fit partir vingt-cinq bâtimens bien pourvus de rameurs & de soldats. Ce secours contribua à déterminer Didier, dernier Roi des Lombards, à se rendre. *Les Vénitiens donnent du secours à Charlemagne.* 774.

Le Doge Maurice avoit tellement gagné tous les cœurs par la sagesse de son administration, qu'il pouvoit obtenir tout ce qu'il demandoit. Il proposa qu'on lui permit d'associer son fils Jean au Dogat. Sans faire réflexion sur les conséquences que cet exemple pouvoit avoir, on lui accorda cette marque de confiance. Maurice ne négligea rien pour former son fils aux vertus, qui pouvoient le rendre propre à gouverner heureusement. Il mourut en 787 universellement regretté (*e*). *Le Doge associe son fils.* 777.

JEAN ne se vit pas sitôt seul en possession du Dogat, qu'il leva le masque & se fit connoitre pour un Prince méchant & capable de tout. La seule chose louable qu'il fit pendant son gouvernement, c'est qu'il ne négligea pas de traiter des limites avec Charlemagne, Maître de l'Italie, & devenu Empereur. Charlemagne confirma l'ancien Traité fait avec les Rois Lombards, & l'Etat de Venise demeura séparé du nouvel Empire d'Occident JEAN VIII. *Doge de Venise.* 787.

(*a*) Le même.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même, L. XII. *Sabellic.* l. c. p. 34.
(*d*) *Justiniani* ubi sup.
(*e*) Le même, *Sabellic.* p. 32. *St. Marc* T. I. p. 445. *Laugier* T. I. p. 219, 220.

SECTION II.

Fondation & Accroissement de Venise.

par les mêmes bornes, qu'il l'étoit de l'ancien royaume des Lombards. Jean, quoique tout différent de son pere, prétendit au même privilege que lui, & voulut associer son fils Maurice. Les Venitiens y consentirent, soit par respect pour la mémoire de l'ayeul, soit dans l'espérance que le jeune Maurice modéreroit la férocité de son pere. On fut trompé; le fils s'associa aux déreglemens de son pere comme à sa dignité. L'un & l'autre se permirent tout ce que la corruption d'un cœur vicieux peut suggérer, ils attentoient à l'honneur des femmes, deshonoroient les vierges; ils pilloient les Citoyens, en leur supposant des crimes, dont-ils vendoient la rémission à prix d'argent. Obéliato Evêque d'Olivolo, étant mort, ils mirent à sa place un jeune Grec de vingt-deux ans, nommé Christophle; ce qui indigna tout le peuple (*a*). Jean Patriarche de Grado, vénérable par son âge & par ses vertus, respecté & aimé de tout le monde, étant instruit des crimes des deux Doges, représenta tantôt, à l'un, tantôt à l'autre leur devoir, leur rappellant l'exemple de Maurice leur pere & leur ayeul, qui par ses grandes vertus avoit obtenu tout ce qu'il avoit desiré. Rien n'importune tant les méchans que les avis d'un homme sage; ils ne font que les irriter parcequ'ils n'en veulent pas profiter. Le pere & le fils, irrités contre le vertueux Prélat, résolurent de se venger de lui. Le jeune Maurice s'embarqua avec une troupe de ses satellites & se rendit à Grado. Le Patriarche sans défiance alla au devant de lui, Maurice le fit saisir & précipiter du haut d'une tour (*b*). Une action si odieuse souleva tout le peuple; les amis des deux Doges leur conseillerent de tâcher de le calmer, à quoi ils réussirent par leurs prieres & leurs supplications.

Divisions dans l'Etat de Venise.

Bien loin de marcher sur les traces de Maurice l'ancien, & d'entretenir la paix & l'union parmi les Citoyens, Jean & Maurice fomenterent les divisions qu'il y avoit depuis longtems entre les habitans de Héraclée & d'Equilie, deux villes de l'Etat très-voisines, qui avoient de fréquentes querelles pour les limites de leur territoire (*c*). Vers le même tems, un terrible vent de Sud excita une tempête si violente, qu'il fit refluer les eaux de la mer sur les isles Vénitiennes. Les rivieres du continent, grossies par des pluies continuelles, causerent un si furieux débordement dans les lagunes, qu'il y eut deux pieds d'eau sur les terres les plus élevées, & qu'on craignit une submersion générale (*d*).

Conjuration contre Jean & son fils.

Justiniani (*e*) rapporte que lorsque Charlemagne passa en 800 en Italie, il prit sa route par le Frioul, On lui fit des députations de toutes parts. Jean & Maurice ne manquerent d'aller au devant de lui, avec un nombreux cortege. Le Roi leur fit un accueil très-favorable, les remercia des vaisseaux qu'ils lui avoient envoyés pour le siege de Pavie & promit de reconnoitre ce service. Fortunat, qui avoit succedé à son oncle Jean dans le Patriarchat de Grado, se rendit aussi auprès de Charlemagne, accompagné d'Obelerio, d'une famille Tribunicienne de Malamauco, qui joignoit à de grandes richesses un esprit hardi & entreprenant, & aspiroit secretement

(*a*) *Justiniani* L. XII.
(*b*) Le même, *Sabellic* ubi sup. p. 33.
(*c*) *Justiniani* l. c.
(*d*) Le même.
(*e*) Le même, L. XIII.

au Dogat. L'un & l'autre suivirent le Roi à Rome, & tâcherent de gagner sa faveur par de grands présens, pour obtenir sa protection contre les deux Doges leurs ennemis. Quand ils furent de retour, Fortunat, pour venger l'assassinat commis en la personne de son oncle se ligua avec Obelerio que l'ambition dévoroit; ils trâmerent une conjuration, mais l'imprudence ordinaire aux jeunes gens trop ardens, fut cause que leur complot fut découvert. Il ne leur resta d'autre parti à prendre que celui de la fuite. Obelerio se retira avec ses complices à Trevise & Fortunat passa en France.

Section II. *Fondation & Accroissement de* Venise.

Ce Prélat feignit n'y être venu que par zele pour le service de l'Empereur, il lui insinua que les Doges de Venise étoient ses ennemis, & dévoués aux Empereurs d'Orient, qu'en dernier lieu lorsqu'il avoit traité avec Nicephore sur les limites, les Doges avoient contribué à lui ôter les villes maritimes de Dalmatie, qui étoient fort à sa bienséance. Charlemagne qui avoit d'autres affaires, informa de celle-ci Pepin son fils, qu'il avoit déclaré Roi d'Italie. Les voisins des Vénitiens, jaloux de leur prospérité inspirerent les mêmes soupçons au jeune Roi. Il jugea à-propos de dissimuler, jusqu'à ce qu'il trouvât une occasion favorable d'humilier les Vénitiens. Ceux-ci pénétrerent bientôt les desseins qu'on méditoit à leur préjudice, ils envoyerent des Ambassadeurs à Nicephore, pour lui représenter au nom des Doges & du Peuple, le danger qu'ils couroient d'être subjugués par les François, ce qui seroit très-préjudiciable à l'Empire d'Orient, & pour le supplier de les sécourir dans un si grand péril. Nicephore promit d'envoyer en cas de besoin une Flotte dans la Mer Adriatique, pour tenir le Roi Pepin en respect (*a*).

Charlemagne prévenu contre les Vénitiens.

Cependant Jean & Maurice continuoient à user tranniquement de leur autorité & à s'abandonner à toutes sortes d'excès. Obelerio, retiré à Trevise, entretenoit des intelligences avec quelques-uns des principaux membres de la République. Ses partisans tenterent une entreprise toute singuliere, qui leur réussit; ce fut de le proclamer Doge brusquement. Cette hardiesse intimida tellement Jean & Maurice, qu'appréhendant le sort qu'ils méritoient, ils se sauverent à Mantoue, avec Christophe Evêque d'Olivolo (*b*).

Jean & Maurice *obligés de s'enfuir.* 804.

Obelerio se rendit promptement à Malamauco, & prit possession du Dogat, & obtint soit d'abord, soit deux ans après (*c*), que son frere Béat lui fût associé. Fortunat instruit de l'élevation de son ami, revint de France à Grado. Cependant Pepin pensoit à se rendre maître de la Dalmatie, & pour y réussir il tâcha d'engager les Vénitiens à se lier plus étroitement avec lui. Il se servit de Fortunat pour gagner Obelerio, à quoi il réussit sans peine. Le Doge indiqua une assemblée générale, où l'affaire fut mise en délibération. Justiniani (*d*) à son ordinaire rapporte de longs discours qu'on y fit. Le parti opposé aux François représenta avec tant de force, qu'on s'exposoit à la servitude, en prenant des engagemens avec Pepin, qu'on résolut de lui envoyer une Ambassade, Justiniani dit à Charlemagne, ce qui n'est guere vraisemblable. Les Ambassadeurs furent char-

Obelerio IX. *Doge de Venise.* 804.

(*a*) Le même & *Sabellic.* l. c.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *St. Marc* p. 445. *Justiniani* & *Sabelic* ubi sup
(*d*) *Justiniani* L. XIV.

SECTION II. *Fondation & Accroissement de Venise.*

gés de repréſenter, que d'anciens Traités ne permettoient pas de faire dans cette occaſion, ce qu'il demandoit. La ſuite de cette Hiſtoire eſt rapportée fort diverſement. Les uns (*a*) prétendent, que Pepin fit marcher contre les Vénitiens les troupes qu'il avoit dans l'Iſtrie & dans le Frioul, que ces troupes pénétrerent vers Héraclée & Equilie, aſſiegerent ces deux villes, les prirent d'aſſaut & les renverſerent de fond en comble. Qu'on engagea Obelerio à travailler à deſarmer la colere de Pepin, & que le Doge obtint de lui de ne pas pouſſer plus loin ſa vengeance. D'autres (*b*) racontent que les Doges Jean & Maurice entretenoient des correſpondances dans la ville de Héraclée leur patrie, & leurs amis travailloient à les faire rappelier. Obelerio, pour prévenir l'effet de ces intrigues, ſouleva contre ceux d'Heraclée les habitans d'Equilie, toujours ennemis des premiers. Les deux villes armerent l'une contre l'autre il ſe donna divers combats & il y eut bien du ſang répandu. Comme ceux d'Equilie avoient eu du deſſous, le Doge feignit de les vouloir ſoutenir; il indiqua une aſſemblée générale, où il propoſa pour terminer les différends de ruiner les deux villes. Cet avis l'emporta ; Heraclée & Equilie furent entierement ruinées & les familles les plus conſiderables de l'une & de l'autre vinrent s'établir à Malamauco & à Rialte.

Les Vénitiens aſſiſtent les Grecs. 807-809.

L'Empereur Nicephore attentif à conſerver ce qui lui avoit été cédé en Dalmatie, envoya Nicetas avec une Flotte ſur les côtes d'Italie. Cette Flotte vint à Veniſe, où Nicetas conclut avec Pepin une tréve de quelques mois. En 809 le même Commandant revint avec une Flotte, & entreprit d'attaquer Commachio, place entournée de marais & d'étangs. Mais la Garniſon le repouſſa vertement, & dans une ſortie que firent les aſſiégés, ils mirent ſes troupes en déroute, ce qui l'obligea de ſe rembarquer & de ſe rendre à Malamauco pour y paſſer l'hiver. Là il traita de la paix avec le Roi, mais s'étant apperçu que les Doges traverſoient la négociation & que même ils formoient des complots contre lui, il fit voile pour Conſtantinople (*c*).

Pepin fait la guerre aux Vénitiens 810.

Pepin, irrité contre les Vénitiens, qui malgré Obelerio avoient aſſiſté les Grecs dans l'expédition de Commachio, réſolut de s'en venger. Ils apprirent bientôt qu'il feſoit de grands préparatifs a Ravenne, & délibérerent ſur le parti qu'ils devoient prendre. Obelerio, ſon frere Béat & leurs partiſans conſeilloient la ſoumiſſion, & il inſiſta tant, qu'il ſe rendit ſuſpect d'intelligence avec les François. On le chaſſa avec ſon frere & tous ceux qui penſoient comme eux; Obelerio fut conduit à Conſtantinople, & Béat relegué à Zara en Dalmatie (*d*). Il regne ſur ce ſujet une ſi grande diverſité & tant de confuſion dans ce que racontent les Hiſtoriens de Veniſe, qu'on ne ſait preſque à quoi s'en tenir. Nous avons adopté ici le recit de Dandolo, que M. Laugier a ſuivi. Quoiqu'il en ſoit Pepin ſe rendit maître de Brandolo, de Chioggia, de Pelleſtrine & d'Albiola, qui n'étoit ſéparé de Malamauco que par un canal de médiocre largeur.

(*a*) *Laugier* les a ſuivis, Voy. T. I. p. 233. (*c*) Les mêmes.
(*b*) *Juſtiniani* l. c. *St. Marc* p. 453, 454. (*d*) *Laugier* p. 236.

SECTION II. *Fondation & Accroissement de* Venise.

Dans cette extrémité, on se détermina par le conseil d'Ange Participatio, un des principaux Citoyens, de se retirer tous à Rialte (*a*).

Pepin arrivé Malamauco, connut toute la difficulté de son entreprise, la situation de Rialte ne lui permettant point une attaque réguliere, il fit sommer la ville de se rendre, avec menace de n'entendre à aucune composition, si l'on ne se rendoit sur le champ. Les Vénitiens, qui desiroient d'entamer une négociation, pour faire trainer l'affaire en longueur, dans l'espérance que la Flotte de l'Empereur Grec viendroit à leur secours, envoyerent deux Ambassadeurs à Pepin, qui leur demanda avec beaucoup de hauteur ce qu'ils venoient faire ? Ils répondirent, qu'ils venoient lui demander la paix, aux conditions qui lui paroitroient équitables. Dans l'état où vous êtes, répondit fierement Pepin, vous convient-il de parler de paix ? „ Allez dire à ceux qui vous ont envoyés, que dans peu ils subiront la peine de leur orgueil, & que je saurai les faire repentir d'avoir „ méprisé tant de fois ma clémence (*b*).

Victoire des Vénitiens.

Les Vénitiens avoient cependant pris toutes les précautions possibles contre l'ennemi; ils avoient fait venir des isles voisines tous ceux qui étoient en état de porter les armes ils boucherent tous les canaux, à la réserve du principal, en y fesant des estacades, & en fesant couler à fond des bâtimens chargés de pierres; ils ôterent tous les piliers qui servoient à marquer le chemin aux vaisseaux, & assemblerent tous les navires qu'ils avoient pour en former une Flotte, dont-ils donnerent la conduite à Victor d'Héraclée, qui joignoit à une naissance illustre, beaucoup de résolution, de courage & de capacité. La Flotte de Pepin étoit toute prête, & on s'attendoit à terminer la guerre dès le lendemain par une bataille décisive. Victor ne négligea rien pour encourager ses gens par les motifs les plus pressans; Justiniani (*c*) lui attribue à son ordinaire une longue harangue, dont le nouvel Historien de Venise a donné la substance (*d*). Dès le lendemain les deux Flottes en vinrent aux mains, & les François furent battus autant par l'adresse & la ruse des Vénitiens, que par leur courage. Pepin fut obligé de se retirer & de s'en retourner à Ravenne, après avoir fait saccager toutes les villes Vénitiennes qu'il avoit prises. Quelques Historiens ont prétendu que Pepin avoit soumis Venise, mais ce fait est si universellement démenti, qu'on ne peut l'admettre, & qu'il y a de l'apparence, que ces Historiens ont eu en vue Malamauco, qui étoit la Capitale de l'État Vénitien, & qu'ils ont ignoré que Rialte ne subit point la loi du vainqueur. La même année Charlemagne conclut un Traité avec l'Empereur Nicephore, par lequel il fut stipulé, que l'on rendroit Venise à ce dernier, c'est-à-dire ce que Pepin avoit conquis de l'Etat Vénitien. Nos Historiens modernes (*e*) conviennent que cet article du Traité prouve assez clairement que la République n'avoit pas alors l'indépendance qu'elle a eue

(*a*) *Justiniani* ubi sup. *Sabellic.* Dec. I. L. II p m 38. *Dandolo* Chron. Ap. *St. Marc* p. 457.
(*b*) *Justiniani* L. XIV. à la fin.
(*c*) Le même, L. XV.
(*d*) *Laugier* T. I. p. 239-241.
(*e*) *St. Marc* T. I. p. 457, 458. *Laugier* p. 245, 246.

Section III. Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.

depuis. Les Vénitiens aimerent mieux relever des Empereurs d'Orient, parcequ'ils y trouvoient plus d'avantage pour leur commerce & pour leur liberté.

SECTION III.

Election d'un nouveau Doge. Divisions intestines & guerres au dehors. Privileges accordés aux Vénitiens par les Empereurs d'Orient. Accroissement des Domaines de la République. Nouveaux troubles dans l'intérieur de l'Etat. Guerre avec les Normans.

Election d'un nouveau Doge.

AUSSITÔT que la paix fut rétablie, les Vénitiens songerent à procéder à l'élection d'un Doge. Comme ils regardoient Obelerio & Béat son frere comme les premiers auteurs de leurs maux, les partisans de ces deux Doges firent des efforts inutiles pour traverser l'élection d'un nouveau Chef de la République (*a*). On les proscrivit sans retour selon les uns, suivant d'autres Béat eut permission de rester & exerça le Dogat; d'autres prétendent qu'il fut exilé avec son frere, & qu'on permit à Valentin, leur plus jeune frere de rester (*b*). Tout cela est fort confus. Il paroit néanmoins qu'on n'eut aucun égard à Obelerio, & à ses freres, sur les fortes représentations du Tribun de Malamauco, & l'on procéda à l'élection d'un Doge. Tous les suffrages se réunirent en faveur d'Ange Particiaco ou Participatio, également distingué par sa sagesse, sa capacité & ses richesses (*c*).

Ange Participatio, X. Doge de Venise. 811.

ANGE PARTICIPATIO méritoit toute la confiance de ses citoyens; on ne laissa pas pour prévenir l'abus de l'autorité de lui donner pour adjoints deux Tribuns, qu'on devoit renouveller au bout de chaque année (*d*). Comme la ville de Malamauco avoit été presque ruinee par les François, il fixa sa résidence à Rialte, qui devint par là la Capitale, & fut aussi appellée Venise, nom qu'elle a retenu toujours, & que nous lui donnerons dans la suite. La guerre avoit attiré du Continent une si grande foule de nouveaux habitans, & il en venoit tous les jours un si grand nombre, que le Doge fut obligé de donner plus d'étendue à la ville. Il fit embrasser par une même enceinte soixante petites isles qui étoient autour de Rialte, & établit leur communication par des ponts, jettés sur les canaux qui les séparoient. Il fit aussi bâtir le Palais Ducal, dans le même lieu où il est encore aujourd'hui, & à Olivolo l'Eglise Cathédrale, dediée à Saint Pierre (*e*). Il releva de ses ruines la ville d'Héraclée, dont il étoit originaire, & lui donna le nom de Ville-neuve, & fit construire de nouveaux bâtimens dans les autres villes qui avoient souffert de la guerre. Il

(*a*) *Justiniani* ubi sup.
(*b*) Le même, *Sabellic.* Dec. I. L. II. p. m. 41, 42.
(*c*) *Justiniani* l. c.
(*d*) Le même, *Sabellic.* ubi sup.
(*e*) Les mêmes.

Il obtint, dit-on (*a*), de Charlemagne la confirmation des derniers Traités & divers privileges.

Section III. Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.

Discorde entre ses enfans.

Son application à travailler au bien public, ne l'empêcha pas de penser à ses intérêts particuliers. Il avoit deux fils, dont l'aîné se nommoit Justinien & le second Jean. Il avoit envoyé l'aîné à Constantinople vers Léon dit l'Arménien, on ignore pour quel sujet. Cet Empereur lui fit un accueil très-favorable & le créa Hipate ou Consul (*b*). Dans son absence le Doge associa son fils Jean au Dogat, sans même consulter le peuple, qui ne s'y opposa point. A son retour de Constantinople, Justinien fut si piqué de cette association, qu'il refusa de paroitre en présence de son pere. Participatio touché du chagrin de son fils, jugea à-propos de le contenter, & partagea avec lui l'autorité; Jean céda volontairement à son frere la place qu'il occupoit (*c*).

Conspiration contre le Doge.

A peine avoit-il terminé cette querelle domestique, qu'il se vit exposé aux complots de quelques-uns des principaux, qui trâmerent une conspiration pour lui ôter le Dogat. Participatio usa de sévérité dans cette occasion, qui intéressoit la tranquillité publique. Les deux principaux Chefs du complot furent punis de mort: un troisieme se sauva, mais ses biens furent confisqués (*d*). Ange Participatio mourut en 827.

Justinien Participatio, XI. Doge de Venise. 827.

Justinien son fils gouverna seul, après sa mort. Ce Doge n'avoit pas les qualités de son pere, quoiqu'il fut exempt de vices; mais sa capacité étoit médiocre, il étoit foible, & d'une santé délicate, ce qui le détermina à associer son frere Jean. Les Sarasins s'étoient déja rendus si puissans, que l'Empire d'Orient en avoit tout à craindre. En 828 ils commencerent à attaquer la Sicile. L'Empereur Michel le Begue demanda à Justinien une Flotte pour sécourir cette isle. La Flotte se rendit dans la mer de Sicile, mais elle n'y fit aucun exploit, soit qu'elle ne pût joindre l'ennemi (*e*), soit qu'elle n'osât pas se commettre avec lui. L'an 827 Justinien fit bâtir une Abbaye de filles dédiée à Saint Zacharie, il paroit par l'Acte de cette Fondation, que les Vénitiens dépendoient de l'Empire d'Orient (*f*). Ce fut de son tems, dit-on (*g*), que le corps de l'Evangéliste Saint Marc fut transporté d'Alexandrie en Egypte à Venise, non sans qu'il y eût, comme à l'ordinaire, du miraculeux. Il fut déposé dans la Chapelle du Palais Ducal, en attendant qu'on lui eût bâti une Eglise, & depuis ce tems-là Saint Marc a été le patron de Venise. Justinien Participatio mourut en 829, & légua par son Testament une somme considerable pour la construction de l'Eglise de St. Marc (*h*).

Jean Participatio, XII. Doge de Venise. 829.

Jean Participatio son frere lui succeda, & commença son administration en donnant ses soins au bâtiment de l'Eglise de Saint Marc, qu'il fit achever, & où on transporta le corps de l'Evangeliste. Il y établit des Chanoines & un Doyen ou Primicier, & cette Eglise devint la

(*a*) *Justiniani* L. XV. à la fin.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 44. *St. Marc* p. 445.
(*c*) *Sabellic.* l. c.
(*d*) Le même, p. 45.
(*e*) Le même, p. 46.
(*f*) *Laugier* Pref. Hist. p. 68-72. Voy. *St. Marc* p. 445, 447, 449.
(*g*) *Sabellic.* p. 46-49.
(*h*) Le même, Dec. I. L. III. p. 52.

SECTION III. *Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.*

Chapelle du Doge. Elle étoit alors fort différente de ce qu'elle a été depuis qu'on la rebâtie. Les Pirates Narentins ayant renouvellé leurs courses contre les vaisseaux Véniticns, le Doge leur fit donner la chasse, ce qui les engagea à faire la paix, qu'ils violerent cependant peu après.

Guerre Civile dans l'Etat de Venise.

Obelerio toujours ambitieux, travailloit sourdement à reprendre la place, dont on l'avoit chassé. On apprit tout à coup qu'il s'étoit jetté dans l'isle de Veglia, & qu'il s'en étoit rendu maître. Jean s'embarqua d'abord pour prévenir les progrès de ce rebelle, & l'assiegea. Il se trouva parmi ses troupes un grand nombre de soldats de Malamauco, qui déserterent & passerent du côté d'Obelerio. Le Doge Jean irrité de cette désertion, ramena
831. sa Flotte à Venise & alla fondre sur la ville de Malamauco, qu'il brûla (*a*). Action que l'Abbé Laugier condamne avec raison comme injuste & cruelle (*b*). Jean retourna ensuite attaquer Obelerio, le vainquit, le prit prisonnier & lui fit trancher la tête (*c*).

Divisions intestines.

Cet acte de sévérité n'éteignit point l'esprit de faction. Soit pour venger la mort d'Obelerio, soit par ambition, un Tribun nommé Carosio con-
835. spira contre le Doge, qui pour se dérober à la violence de cette cabale se sauva en France. Carosio s'empara du Dogat, sans le concours du peuple. Il jouit de son usurpation quelques mois, au bout desquels plusieurs des principaux de la Noblesse, affectionnés au Doge Jean, surprirent Carosio, lui creverent les yeux, & le bannirent, fesant mourir les principaux de ses complices (*d*). Ils rappellerent en même tems Jean, & en attendant son retour, l'Evêque d'Olivolo, avec deux des principaux furent chargés du soin du gouvernement. Jean reprit l'administration des affaires, & gouverna heureusement par rapport au Public; mais une brouillerie avec la famille Mastalizia, l'une des plus considerables de Venise fut la cause de sa ruine.
837. Ceux de ce parti se sentant supérieurs, surprirent le Doge un jour, qu'il alloit à la Cathédrale d'Olivolo pour y faire ses dévotions, le dépouillerent des marques de sa dignité, lui firent raser la barbe & les cheveux, & le releguerent à Grado pour être Clerc de l'Eglise, au service de laquelle il mourut dans la suite (*e*).

PIERRE TRADONICO, XIII. *Doge de Venise.*

PIERRE TRADONICO ou TRADONIGO fut élu pour remplacer Jean. Il étoit de Pola, mais s'étoit venu établir à Rialte, dans le tems de la guerre des François. Ce nouveau Doge se signala par divers exploits sur terre & sur mer. Il entreprit de reprimer les Pirates de Dalmatie, s'approcha
837. de leurs côtes & força leur Prince à faire un Traité de paix. Il passa ensuite aux isles de Narente, & sa présence obligea leur Duc Drosaïc à renouveller l'ancienne alliance avec les Vénitiens. Vers le même tems il sécourut les Veronois contre les habitans des environs du Lac Benac, aujourd'hui de la Garde. Ceux de Verone en témoignerent leur reconnois-
839. sance par de magnifiques présens, qu'ils envoyerent à Venise (*f*). Pierre à son retour de l'expédition, dont nous avons parlé, trouva à Venise le Patrice Théodose, que l'Empereur Théophile, fils de Michel le Begue,

(*a*) Le même.
(*b*) *Laugier* T. I. p. 263, 264.
(*c*) *Sabellic* l. c.
(*d*) Le même, *St. Marc*, p. 449. *Laugier* T. I p. 264, 265.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Sabellic* ubi sup. p 53, 54.

Section III. Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.

avoit envoyé pour agir contre les Sarasins de Sicile. Ces infideles avoient toujours des flottes nombreuses en mer, pour infester les côtes de l'Italie, où ils avoient fait de grands ravages. Théodose engagea le Doge à joindre ses vaisseaux à la Flotte Grecque, & le créa Protospataire.

Les Vénitiens sont défaits par les Sarasins.

Tradonigo arma une flotte de soixante voiles, & s'étant joint à la Flotte impériale que le Patrice commandoit, ils allerent ensemble chercher l'ennemi. Ils rencontrerent près de Crotone, dans le golfe de Tarente, l'armée navale des Sarasins, commandée par Sabas leur Prince. Ils l'attaquerent avec courage, mais les Vénitiens abandonnés des Grecs, furent accablés par le nombre, mis en déroute, & il ne se sauva de la défaite qu'un petit nombre de navires. Les Sarasins pénétrerent dans le golfe parcoururent la côte de Dalmatie, prirent & brûlerent la ville d'Auserre. Au retour de Dalmatie, ils s'emparerent de plusieurs navires marchands de Venise, qui venoient de Syrie, & massacrerent tous ceux qui s'y trouvoient, tant ils étoient animés contre les Vénitiens. Ils tournerent ensuite vers Ancone, qu'ils surprirent & saccagerent (*a*).

Courses des Pirates.

La défaite de la Flotte Vénitienne fit reprendre courage aux Narentins & aux autres Pirates de Dalmatie; ils recommencerent leurs brigandages, firent même des descentes & surprirent la ville de Caorlo, qu'ils pillerent & saccagerent. Le Doge employa contre eux de si grandes forces, qu'ils furent enfin réduits à se tenir tranquilles. Quelques-uns attribuent ce succès à Jean son fils, qu'il avoit associé, mais qui mourut avant lui (*b*).

Divisions intestines. Le Doge assassiné. 864.

Si l'Etat avoit été troublé au dehors depuis quelques années, il ne l'étoit pas moins au dedans Six des principales Familles avoient formé deux partis, trois contre trois, qui donnoient tous les jours des spectacles de fureur. La ville étoit devenue un champ de bataille, où il se donnoit sans cesse des combats. Le Doge tenta envain de reconcilier les deux Factions, en voulant les ménager, il se rendit suspect & même odieux à l'une & à l'autre. Il se forma tout d'un coup une conspiration contre lui & en revenant de l'Eglise de Saint Zacharie, il fut attaqué par une troupe de scélérats. Ceux qui l'accompagnoient essayerent en-vain de le défendre, il fut percé de coups, après avoir gouverné vingt-sept ou vingt-huit ans (*c*).

Les Assassins punis.

Les gens de Tradonigo se rendirent maîtres du Palais Ducal, & s'y défendirent contre les mutins pendant trente jours. Ils se rendirent enfin à condition qu'on ne leur feroit pas un crime de s'être défendus dans un lieu qui appartenoit au Public, & de ce qu'ils avoient voulu défendre la vie d'un Prince excellent; on s'engagea aussi à ne laisser pas impuni l'horrible attentat de ceux qui l'avoient assassiné. On tint une assemblée générale, & on nomma trois Commissaires pour informer rigoureusement contre les parricides, avec autorité de punir les coupables, les Triumvirs bannirent les uns en France & en Grece, les autres qui devoient subir la mort, furent mis en pieces par le peuple. Il y en eut un qui fut saisi d'un accès

(*a*) Le même, p. 54-56. *St. Marc* p. 492. *Laugier* l. c. p. 267-269.

(*b*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* p. 270.

(*c*) *Sabellic.* p. 57. *St. Marc*, T. II. p. 589. *Laugier* ubi sup. p. 271, 272.

SECTION III. *Histoire de Venise depuis l'an 81 jusqu'à l'an 1096.*

de frénesie, & qui mourut dans des transports de rage, qui firent croire que Dieu l'avoit livré au Démon (*a*).

URSE PARTICIPATIO, XIV. *Doge de Venise.* 864.

Quand le calme fut rétabli, on procéda à l'élection d'un nouveau Doge, & les suffrages se réunirent en faveur D'URSE PARTICIPATIO, de la même famille, qui avoit déja donné trois Doges à la République. Urse se distingua par sa sagesse, sa pieté, & par un gouvernement moderé. On ne sait rien des premieres années de son administration, sinon qu'il rendit stable la paix faite avec les Narentins & les autres Pirates de Dalmatie. Les pirateries des Sarasins étoient fort onéreuses à l'Italie & aux Provinces méridionables de France, & les Vénitiens en souffroient beaucoup par rapport à leur commerce. Le nouvel Historien de Venise (*b*) rapporte un fait que je ne trouve pas ailleurs: c'est qu'Urse Participatio traita avec l'Empereur Charles le Chauve des moyens de se garantir des brigandages des Sarasins & conclut avec lui une ligue offensive pour agir conjointement avec lui dans les mers de France & de Venise contre l'ennemi commun. Si ce Traité est réel, il doit être de l'année 876.

Les Sarasins assiegent Grado. 877.

Une Flotte des Sarasins partie d'Alexandrie, après s'être emparée de l'isle de Candie, vint ravager en 877 les côtes de Dalmatie & l'Istrie. Devenus hardis par leurs succès les Sarasins parurent devant Grado, & en formerent le siege. Le Doge fit partir aussitôt sa Flotte sous le commandement de Jean son fils; les Infideles n'attendirent pas les Vénitiens, ils se rembarquerent promptement, & allerent saccager Comachio. Quelques-uns conjecturent qu'il y eut un combat. Ce qui le feroit croire, c'est qu'on fut si content de la bonne conduite de Jean, qu'il fut associé au Dogat (*c*).

Expédition contre les Esclavons.

Les Esclavons de Dalmatie, s'étant jettés dans l'Istrie, saccagerent plusieurs des villes maritimes. Urse avec trente navires alla arrêter leurs progrès & les battit. On ne dit pas pourquoi le Doge alla au secours de l'Istrie, qui ne fesoit pas encore partie de l'Etat de Venise; quelques-uns croient que les Esclavons avoient fait des ravages sur les terres de la République. D'autres disent, qu'il importoit aux Vénitiens de ne pas souffrir l'aggrandissement d'une nation, qui leur avoit déja causé diverses incommodités (*d*).

Affaires Ecclesiastiques.

Urse Participatio eut un démêlé avec Pierre Patriarche de Grado, parceque ce Prélat refusa de sacrer Evêque de Torcello Dominique, Abbé d'Altino, à cause qu'il étoit Eunuque. Le Pape Jean VIII. décida ce différend dans un Concile qu'il tint à Ravenne au mois de Juin 877; le Concile ordonna, que Dominique ne seroit point consacré, tant que Pierre vivroit, mais qu'il jouiroit des revenus de l'Evêché (*e*). Urse obtint promesse de Valpert Patriarche d'Aquilée, de ne plus inquieter l'Eglise de Grado (*f*).

L'avantage que le Doge avoit remporté sur les Sarasins, lui procura de la part de Basile dit le Macédonien, Empereur d'Orient le titre de Proto-

(*a*) *Sabellic.* l. c p. 58.
(*b*) *Laugier* T. I. p. 274.
(*c*) *Sabellic.* ubi sup. *St. Marc* T. II. p. 568. *Laugier* l. c. p. 275.
(*d*) *Sabellic.* l. c. p. 59. *St. Marc* l. c.
(*e*) Les mêmes
(*f*) *Sabellic.* l. c.

ſpataire ou de Grand Ecuyer. Pour reconnoitre cet honneur, Urſe envoya à Baſile, les uns diſent douze, les autres trois groſſes cloches, qui furent les premieres dont les Grecs ſe ſervirent (*a*). Urſe mourut en 881, après avoir regné glorieuſement dix-ſept ans.

Section III. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.

Jean Participatio II, XV. Doge de Veniſe. 881.

Jean Participatio ſucceda à ſon pere. Peu après ſon avénement au Dogat, il fit partir pour Rome ſon frere Badoër, pour demander au Pape Jean VIII. le Gouvernement de Comachio, qu'il prétendoit devoir appartenir aux Vénitiens, comme étant enclavé dans leur Province. Quelques Hiſtoriens prétendent (*b*) que Jean demandoit le Comté de Comachio pour lui-même, afin d'acquérir une Souveraineté à ſa famille. Quoiqu'il en ſoit, Marin Comte ou Duc de cette ville, craignant de perdre ſa place, attaqua Badoër, comme il paſſoit ſur les confins de ſon Gouvernement, le bleſſa à la jambe & l'emmena priſonnier à Comachio. Il le relâcha enſuite, après qu'il ſe fut engagé par ſerment à ſe déſiſter de ſon projet. Badoër retourna à Veniſe & mourut de ſa bleſſure. Le Doge irrité voulut venger la mort de ſon frere, alla attaquer Comachio, l'emporta d'aſſaut, paſſa au fil de l'épée la plupart des habitans, mit dans la ville un Gouverneur & des Juges, & retourna à Veniſe après avoir ravagé les terres de Ravenne, dont les habitans avoient donné du ſecours à ceux de Comachio (*c*).

Après cette expédition le Doge, dont la ſanté étoit fort chancelante, tomba malade, & du conſentement du peuple nomma pour ſon ſucceſſeur Pierre ſon frere. S'étant rétabli, Pierre lui reſta aſſocié. Celui-ci étant mort, il partagea l'autorité avec Urſe, ſon autre frere, qui néanmoins s'en démit volontairement. L'affoibliſſement de ſa ſanté ne permettant plus à Jean de ſoutenir le poids du gouvernement, il abdiqua de lui-même la ſixieme année de ſon Dogat, laiſſant au peuple la liberté d'élire un nouveau Doge (*d*). Bien des gens crurent que l'un & l'autre ſe démirent du Gouvernement, parcequ'ils s'appercevoient qu'on commençoit à être lâs de leur adminiſtration.

Pierre Candiano I, XVI. Doge de Veniſe. 887.

Pierre Candiano I, fut élu pour le remplacer. On vante ſa vertu, ſa prudence, ſa valeur, & ſon habileté dans l'art de la guerre, mais ſon regne ne dura que quelques mois. Les Nerentins continuoient toujours à infeſter la mer par leurs pirateries. Le Doge envoya d'abord contre eux quelques bâtimens, qui revinrent ſans avoir trouvé les ennemis, qui s'étoient retirés. Peu après Candiano réſolut de les exterminer une fois pour toutes. Il arma douze galeres, pour les aller combattre, & les attaqua vivement; d'abord les Vénitiens eurent l'avantage & prirent quelques vaiſſeaux ennemis; mais enſuite ils furent accablés par le nombre, les Narentins envelopperent les Galeres Vénitiennes, & Candiano fut tué en combattant courageuſement, après un regne de cinq mois. Cette action ſe paſſa au mois de Septembre. La nouvelle de cette défaite mit l'allarme dans Veniſe, on força en quelque maniere Jean Participatio à reprendre les rênes du Gouvernement, ce qu'il fit malgré lui. On ne ſongea plus à nommer un

(*a*) *Sabellic.* ubi ſup. *St. Marc* p. 589. *Laugier* p. 277.

(*b*) *Laugier* p. 279.

(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 59, 60.

(*d*) Le même, *St. Marc* p. 589. *Laugier* l. c. p. 281.

Section III. Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.

autre Doge. Il gouverna encore fix mois, au bout desquels les uns (*a*) difent qu'il mourut à la fin d'Avril ou au commencement de Mai 888, les autres, qu'il renouvella fes inftances pour être déchargé d'un fardeau qu'il ne fe croioit pas en état de porter (*b*). Ce qu'il y a de certain c'eft que Pierre Tribuno fut élu pour le remplacer.

Pierre Tribuno, XVII. Doge de Venife. 888.

Pierre Tribuno commença fon adminiftration en travaillant à mettre la ville en défenfe contre les furprifes des Pirates, qui infeftoient les lieux qui en étoient les plus voifins. Il s'appliqua à y mettre des barrieres, fit fortifier le quartier d'Olivolo, qui pour cette raifon fut appellé *Caftello* ou le château. Il fit tendre des chaines à l'entrée du port, & établit divers corps-de-garde pour faire le guet durant la nuit (*c*). L'Empereur Léon le Philofophe l'honora du titre de Protofpataire, & Gui Duc de Spolete, couronné Empereur d'Occident en 891, fit expédier à la priere de Tribuno un Diplome par lequel il renouvelloit & confirmoit les privileges & les exemptions accordées aux Vénitiens par les Rois d'Italie & par les Empereurs d'Occident (*d*).

Irruption des Hongrois en Italie. 900.

L'Italie étoit en ce tems-là agitée par de grands troubles; Gui Duc de Spolete dont nous venons de parler, & Berenger Duc de Frioul fe fefoient continuellement la guerre, à quoi il faut ajouter les brigandages des Pirates & des Sarafins, qui commettoient mille defordres; c'eft ce qui invita les Hongrois, branche des Huns, à y faire une irruption. Ils avoient ravagé une partie de l'Allemagne, & de là pafferent en Italie, où Berenger avoit alors le deffus. Il marcha contre eux, & leur livra bataille le 24 de Septembre fur le bord de la Brente. Ses troupes furent mifes en déroute avec une perte confidérable, & les Hongrois firent périr par le feu tous les prifonniers qu'ils avoient faits. Ils dévafterent enfuite la Lombardie, ruinant & brûlant tous les lieux dont-ils s'emparoient (*e*). Comme on ne dit plus rien d'eux alors, il y a de l'apparence que contens du butin qu'ils avoient fait, ils s'en retournerent chez eux.

Seconde irruption qu'ils font. 906.

En 906 ils revinrent en Italie, & parurent dans le Frioul. Berenger entreprit de leur difputer le paffage, & les Hongrois intimidés offrirent de rendre tout le butin qu'ils avoient fait, pourvu qu'on leur permît de s'en retourner. Berenger leur répondit d'une maniere infultante, ce qui leur fit prendre la réfolution de vaincre ou de mourir. Ils combattirent avec tant de fureur que l'armée de Berenger fut taillée en pieces (*f*). Ils ravagerent enfuite les environs de Trevife, de Brefcia, de Padoue, & fe préparoient à tourner vers Milan. Mais ayant oui parler de l'Etat de Venife comme d'un Pays enrichi par le commerce, ils formerent le deffein de l'attaquer. Ils fondirent d'abord fur la Cité neuve ou la nouvelle Héraclée, où ils commirent tous les excès qu'une inhumanité brutale peut fuggérer, ils traiterent de la même maniere Equilie & Chioggia. Encouragés par ces fuccès, ils entreprirent d'attaquer Venife même; & dans ce deffein ils

(*a*) *St. Marc* ubi fup.
(*b*) *Sabellic.* ubi fup. *Laugier* p. 384.
(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 61. *Laugier* p. 285, 286.
(*d*) *St. Marc* l. c. p. 693.
(*e*) Le même, p. 644, 646.
(*f*) *Bonfin.* Rer. Hungar. Dec. I. L. X.

rassemblerent tout ce qu'ils purent de barques & de bateaux pour s'y transporter, d'autres (*a*) disent qu'ils firent des radeaux, qu'ils couvrirent de peaux. Les Vénitiens furent consternés & remplis de terreur, en se voyant menacés de devenir la proye d'un peuple barbare & inhumain. Le Doge Pierre Tribuno, ranima le courage de ses citoyens, fit préparer la Flotte en diligence, & la munit bien de soldats & de matelots.

SECTION III. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 811 *jusqu'à l'an* 1096.

Il s'avança vers Albiola, les Hongrois vinrent au devant de lui & le combat fut des plus vifs, sans que la victoire se déclarât pour aucun des partis. Les Barbares s'efforçoient de pénétrer par plusieurs endroits, comptant sur leur nombre. On combattit ainsi quelques jours, & enfin les Hongrois peu accoutumés à se battre sur mer, furent mis en desordre & obligés de prendre la fuite, avec une perte considerable (*b*). Ils retournerent dans le Continent continuer leurs ravages, & Berenger les engagea à la fin à s'en retourner à force d'argent qu'il leur donna (*c*).

Les Vénitiens les battent.

Le Doge Tribuno, comblé de gloire, rentra dans Venise aux acclamations de tout le peuple, qui le regarda avec raison comme son libérateur. Il gouverna tranquillement le reste de ses jours & mourut après un regne de vingt-trois ans.

URSE PARTICIPATIO II, autrement dit BADOER lui succeda. C'étoit un homme modeste, doux, pacifique, & d'une grande pieté. Aussitôt après son élection, il envoya son fils Pierre à Constantinople, pour faire part à l'Empereur de son avénement au trône Ducal. Pierre y fut reçu avec beaucoup de caresses, on lui fit de grands présens, & on lui donna la qualité de Protospataire. A son retour en passant sur les confins de la Croatie, il fut pris & dépouillé de tout dans une embuscade, que lui fit tendre Michel Duc d'Esclavonie, lequel le remit à Siméon Roi des Bulgares. Le Doge son pere ne put obtenir sa liberté qu'à force de présens. Encore y fallut-il toute l'adresse de Dominique, Archidiacre de Malamauco, que le Doge par reconnoissance fit ensuite Evêque de cette Eglise (*d*). Du reste l'administration d'Urse II. fut paisible, & il ne s'occupa qu'à rendre les peuples heureux.

URSE PARTICIPATIO II, XVIII. *Doge de Venise.* 912.

Après un gouvernement de vingt ans, il abdiqua sa dignité, & se retira dans un Monastere. Les uns disent que ce fut à cause de sa grande vieillesse (*e*). D'autres prétendent, que ce fut pour se consacrer entierement à Dieu, qu'il prit le parti de la retraite (*f*).

Son abdication.

On remplaça Urse Badoër par PIERRE CANDIANO II, fils de celui qui avoit été tué à la bataille de Grado en 887. Suivant la coutume de ses prédécesseurs, il envoya son fils Pierre à Constantinople annoncer son élection, & porter de riches présens aux Empereurs, & Pierre en revint avec le titre de Protospataire (*g*). Candiano II, par son courage & sa sagesse, augmenta considérablement la puissance des Vénitiens, en assujettissant quelques-uns des peuples, qui les environnoient du côté de la Dalmatie, &

PIERRE CANDIANO II, XIX. *Doge de Venise.* 932.

(*a*) Le même, *Sabellic.* l. c.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Bosin.* ubi sup *St. Marc* T. II. p. 654.
(*d*) *Sabellic.* l. c. p 65. *St. Marc* p. 693.
(*e*) *St. Marc* l. c.
(*f*) *Laugier* T. I. p. 295.
(*g*) *Sabellic.* l. c. *St. Marc* p. 695.

SECTION III. *Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.*

fesant alliance avec d'autres (*a*). Les Corsaires d'Istrie, ennemis alors des Venitiens, firent de son tems un coup bien hardi. C'étoit la coutume alors que les mariages des principaux citoyens se célebroient dans l'Eglise Cathédrale d'Olivolo ou Castello, la veille de la Chandeleur. On y conduisoit les fiancées avec toutes leurs parures, & une cassette où les joiaux étoient renfermés avec l'argent de la dot. Un jour les Corsaires d'Istrie s'aviserent de se rendre secretement aux environs, & enleverent les fiancées avec tous leurs bijoux. Le Doge ramassa sur le champ les gens qu'il trouva sous sa main, monta sur un vaisseau & poursuivit les Corsaires. Il les surprit dans les lagunes de Caorlo, occupés à partager le butin, fondit sur eux, les massacra tous, & ramena à Venise les captifs & tous les trésors. Pour perpétuer la mémoire de cet événement on institua une Fête qui fut appellée la fête des Maries (*b*). Le Doge pour se venger pleinement des Corsaires d'Istrie leur fit la guerre si vivement, surtout à ceux de Justinople, aujourd'hui *Capo d'Istria*, qu'il les força de demander la paix & de payer annuellement un tribut de cent cruches de vin (*c*). Il tira aussi raison d'une injure que ceux de Comachio avoient faite à la République, en enlevant quelques navires marchands de l'Etat Vénitien. Candiano les somma de les rendre, & sur le refus qu'ils en firent, il vint assieger leur ville, la prit, enleva les navires qu'ils avoient pris, & les obligea de promettre d'obéir aux ordres de la République (*d*).

La vigueur avec laquelle le Doge savoit maintenir les droits & la dignité de l'Etat parut encore dans une autre occasion Winter, Marquis d'Istrie, aiant mis de nouveaux droits sur les marchandises que l'on portoit de Venise dans son Gouvernement, & chargé de redevances extraordinaires les terres que les Vénitiens y possédoient, Candiano defendit par un Edit tout commerce avec l'Istrie, Winter voyant que cela diminuoit ses revenus & appauvrissoit ses sujets, eut recours à Marin, Patriarche de Grado, par la médiation duquel les anciens Traités d'alliance & de commerce furent renouvellés (*e*). Candiano après avoir signalé son administration mourut, ayant gouverné sept ans.

PIERRE BADOER, XX *Doge de Venise.* 939.

PIERRE BADOER fils du Doge Urse Badoër fut élu en sa place. Quelques-uns lui attribuent la délivrance des Fiancées, enlevées par les Corsaires d'Istrie, & la défaite de ceux-ci dans les lagunes de Caorlo, dont nous avons parlé sous son prédécesseur. Il gouverna tranquillement & il ne se passa rien de remarquable durant son administration. Les uns lui donnent trois ans (*f*) de regne, & d'autres au moins quatre, le fesant mourir en 944 (*g*).

PIERRE CANDIANO III, XXI. *Doge de Venise.* 942.

Il eut pour successeur PIERRE CANDIANO III, troisieme fils de Pierre Candiano II. Un Historien (*h*) de Venise dit, qu'il avoit été associé par son pere, & que sa mauvaise conduite l'avoit fait déposer. Mais ayant chan-

(*a*) *St. Marc* l. c.
(*b*) *Sabellic.* ubi sup. *Laugier* l. c. p. 296, 297.
(*c*) *Sabellic.* p. 66.
(*d*) Le même.
(*e*) *St. Marc* p. 695.
(*f*) *Sabellic.* p. 68. *Laugier* l. c. p. 300.
(*g*) *St. Marc* ubi sup.
(*h*) *Sabellic.* p. 67.

changé de mœurs, & s'étant reglé, il parut digne d'être élevé au Dogat. Il ne trompa point l'opinion avantageuse que l'on avoit conçue de lui.

Section III. Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.

Guerre contre les Narentins.

En ce tems-là les Narentins continuoient leurs brigandages dans toute l'étendue du Golfe Adriatique, de façon que Venise même étoit comme une ville assiegée par les courses de ces Pirates. Les Vénitiens fremissoient de colere & de honte de se voir bravés par une poignée de voleurs sur une mer où ils avoient remporté les plus éclatantes victoires. Ils osoient paroitre pour ainsi dire à la vue de la ville, & l'on se croyoit tous les jours à la veille de les y voir piller & massacrer les habitans. On prit la résolution de les reprimer. Le Doge arma trente-trois galeres & en donna le commandement à Urse Badoër, & à Pierre Urséolo. Dèsque les Narentins furent informés de cet armement, ils se retirerent dans leurs ports, & envoyerent des députés pour demander la paix. On la leur accorda, à condition qu'ils rendroient tout ce qu'ils avoient pris sur les sujets de l'Etat, ou en payeroient la valeur, suivant l'estimation qu'on feroit équitablement (*a*). M. Laugier ajoute, que les Narentins s'obligerent aussi à payer un tribut à la République (*b*), mais Sabellicus n'en dit rien.

Droit de battre monnoie.

Suivant un Manuscrit cité par Muratori (*c*), ce fut sous le Dogat de Pierre Candiano III. que Berenger II. Roi d'Italie, confirma les conventions anciennement faites avec les Vénitiens, c'est-à-dire qu'il promit de n'accorder passage à qui que ce soit sur les terres de l'Empire pour agir hostilement contre la République; de laisser l'entrée des rivieres libre aux vaisseaux Vénitiens, moyennant un certain droit, & de maintenir les Doges dans le droit de battre monnoye, qu'ils avoient obtenu des Empereurs Grecs. Ce droit étoit déja ancien à Venise: car quelques années auparavant en 925, le Roi Rodolfe, en confirmant les exemptions & les privileges des Vénitiens, avoit déclaré dans son Diplome, que le Doge de Venise avoit le droit de faire battre monnoie, & que les Doges ses prédécesseurs avoient depuis *très-longtems* joui de ce privilege sans interruption (*d*). Cela ne s'accorde guere avec ce que M. de St. Marc dit ailleurs (*e*), que les Vénitiens obtinrent ce privilege des Empereurs Grecs, ou l'usurperent vers la fin du neuvieme siecle, ou vers le commencement du suivant. Comment Rodolfe auroit-il pu dire l'an 925 que les Doges jouissoient de ce droit depuis *très-longtems*, si les Vénitiens l'avoient obtenu ou usurpé depuis si peu d'années?

Déréglemens & révolte du fils du Doge. 955.

Candiano III. avoit trois fils, dont l'aîné avoit embrassé l'état Ecclésiastique. En 955, il associa le second, nommé Pierre, au Dogat, du consentement du peuple. Ce jeune homme méprisa bientôt les conseils de son pere, & suivit ses caprices, se livrant à toutes sortes d'excès. Il se révolta même contre son pere, & les deux Partis furent près à en venir aux mains au milieu de la ville; mais la meilleure partie du peuple, indignée du procedé de ce fils rebelle, tomba sur lui, & il fut même pris. Sa révolte eût été punie de mort, si son pere n'eût obtenu sa grace; il fut seulement ban-

(*a*) Le même.
(*b*) *Laugier* ubi sup. p. 306.
(*c*) Voy. Le même, p. 301.
(*d*) *St. Marc* p. 678.
(*e*) Le même, T. I. p. 462.

SECTION III. *Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.*

ni. Les Evêques, le Clergé & tout le peuple assemblés à cette occasion, s'engagerent par un Décret solemnel, & même par serment, à ne le jamais reconnoitre pour Doge, ni durant la vie, ni après la mort de son pere (*a*).

Le jeune Doge, outré de fureur, se réfugia auprès de Gui, second fils du Roi Berenger II, d'autres disent auprès d'Adalbert. Gui le présenta à son pere, & le mena ensuite avec lui pour faire la conquête du Duché de Spolete, qu'il s'étoit fait donner, & dont-il vouloit dépouiller le Duc Théobald II (*b*). Après cette expédition Pierre revint à Pavie, & demanda à Berenger du secours contre les Vénitiens dont-il vouloit se venger. Il alla à Ravenne faire un armement de six vaisseaux, qu'il avoit obtenus, avec lesquels il s'empara de plusieurs vaisseaux Vénitiens. Le chagrin que le vieux Doge eut de voir son fils devenu l'ennemi de sa patrie, le fit tomber dans une maladie de langueur, dont il mourut (*c*).

Il est élu Doge.

Il sembloit peu naturel qu'on pensât à lui donner pour successeur un fils aussi indigne, mais soit inconstance de la part du peuple, soit que Pierre eût trouvé moyen d'intriguer par ses amis qui l'avoient secretement reconcilié avec les principaux citoyens, & par eux avec tout le peuple, il fut rappellé en 959 d'un consentement unanime, malgré le decret & le serment, pour succeder à son pere (*d*).

PIERRE CANDIANO IV. XXII. *Doge de Venise.* 959.

PIERRE CANDIANO IV. parvint ainsi au Dogat contre toute apparence. On envoya à Ravenne, trois-cens Gondoles pour lui porter la nouvelle de son élection & pour le ramener en grande pompe. Pendant les premieres années de son administration, il gouverna avec assez de sagesse, & s'il ne montra pas les vertus de son pere, il déguisa ses propres vices. Othon I. aiant vaincu Berenger, avoit été couronné Empereur en 962. Deux ans après, Pierre Candiano lui envoya des Ambassadeurs, qui obtinrent de ce Prince la confirmation des privileges & des exemptions des Vénitiens (*e*). On dit que les Ambassadeurs de la République profiterent de cette circonstance pour faire confirmer par le Pape Jean XII. les droits de l'Eglise Patriarchale de Grado, qui fut reconnue Metropole de tout l'Etat de Venise & de toute l'Istrie (*f*) Ce fait me paroit fort douteux, puisque ce fut en Lombardie que les Ambassadeurs de Venise trouverent l'Empereur, que Jean XII. avoit été déposé & étoit vraisemblablement déja mort, & que c'étoit Léon VIII, qui occupoit le siege de Rome, sur lequel Othon venoit de le rétablir (*g*).

Mauvaise conduite de ce Doge.

Après plusieurs années de déguisement, Candiano ne put se contraindre davantage, il se montra dans son naturel. Dégouté de sa femme, il la répudia & la força à se faire religieuse. Il obligea un fils qu'il en avoit eu, nommé Vital, à se faire tonsurer, ce qui fut avantageux à ce jeune homme, puisqu'il devint dans la suite Patriarche de Grado. Candiano ne consultant que ses passions épousa Waldrade, fille de Gui & petite-fille de Berenger, qui lui apporta en dot plusieurs belles Terres sur les confins

(*a*) *Sabellic.* ubi sup. *St. Marc* p. 995. *Laugier* T. I. p. 306-308.
(*b*) *St. Marc* l. c.
(*c*) *Sabellic. St. Marc*, *Laugier* l. c.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *St. Marc* l. c. & p. 816.
(*f*) *Sabellic. Laugier* p. 311.
(*g*) *St. Marc* p. 816. Voy. le même sous l'an 964.

du Ferrarois, avec un grand nombre d'Esclaves des deux sexes & d'autres biens. L'accroissement de sa fortune le rendit fier, & il traita ses citoyens avec une hauteur qui approchoit de la tirannie. Il prit à sa solde des troupes, avec lesquelles il attaqua ceux d'Oberzo, sous prétexte qu'ils avoient usurpé des terres, qui appartenoient à sa femme; il prit & brûla leur ville. Il ne menagea pas davantage les Ferrarois & leur fit la guerre avec succès (*a*).

Section III. Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.

Il est attaqué dans son Palais & tué.

Au retour de cette expédition le Doge se conduisit en tiran, & introduisit une garde dans le Palais. Alors on vit éclorre tout d'un coup une conspiration qui se formoit depuis quelque tems; le peuple courut en foule attaquer le Palais, & comme on ne pouvoit enfoncer les portes, que Candiano défendoit avec sa garde, on y mit le feu par le conseil de Pierre Urseolo disent quelques-uns, mais cela n'est pas avéré. Les flammes consumerent le Palais, avec l'Eglise de St. Marc, deux autres Eglises, & troiscens maisons. Le Doge chercha à se sauver avec un fils en bas âge par un endroit de l'Eglise de St. Marc, que les flammes n'avoient pas encore gagné; mais voyant toutes les avenues fermées, il eut recours aux prieres & aux supplications, & demanda qu'on épargnât au moins un enfant innocent; on lui répondit en criant, meure le tiran! le peuple égorgea le pere & le fils, & jetta leurs corps à la voirie. Jean Gradenigo obtint qu'on les en tirât & leur fit donner la sépulture (*b*).

Pierre Urseolo, XXIII Doge de Venise. 976.

Pour prévenir de plus grands maux, on se hâta de procéder à l'élection d'un Doge, & tous les suffrages se réunirent en faveur de Pierre Urseolo, également distingué par une pieté rare & par la pureté de ses mœurs. Il ne se rendit qu'avec répugnance aux vœux du peuple, & se retira dans sa maison, en attendant qu'on eût rebâti le Palais Ducal. Comme il étoit fort riche, il fit rebâtir le Palais & l'Eglise de St. Marc à ses dépens.

Vital Patriarche de Grado, fils du dernier Doge, par le conseil de quelques Vénitiens se retira promptement en Saxe auprès de l'Empereur Othon II. auquel il demanda justice du meurtre de son pere. L'Empereur le reçut avec bonté & le pria de rester auprès de lui. Waldrade veuve de Candiano, eut aussi recours à l'Impératrice Adélaïde, afin d'inquieter le nouveau Doge & les Vénitiens. Urséolo sut traiter adroitement avec l'Impératrice elle-même, & par voix de composition, il obtint de Waldrade un désistement, qui fut ensuite approuvé par l'Impératrice à Plaisance (*c*).

Victoire sur les Sarasins.

Cependant Urséolo gouvernoit avec une grande sagesse, & justifioit le choix qu'on avoit fait de lui, en s'appliquant uniquement à procurer le bien public. Il sécourut aussi les Grecs de la Pouille. Les Sarasins y avoient fait une invasion, & après avoir pris Capoue, ils assiegeoient Bari par mer & par terre. Les habitans manquant de vivres, le Doge avec une Flotte alla les sécourir, & fit entrer des provisions dans la ville. S'étant joint en-

(*a*) *Sabellic.* l. c. *St. Marc* p. 695, 697. *Laugier* p. 313-315.

(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 69-71. *St. Marc* p. 697. *Laugier* p. 315-317.

(*c*) *Muratori* Ann. T. V. p. 449. Ap. *St. Marc* p. 1053. *Sabellic.* Dec. I. L. IV. p. m. 75.

SECTION [illegible] fuite à une Flotte des Grecs, il livra bataille aux Sarasins, & remporta sur eux une victoire complete (*a*).

H[illegible]ire de V[illegible]ise de-[illegible] jusqu'à l'an 1[illegible]96

La grande dévotion d'Urséolo fut préjudiciable à la République, en ce qu'elle le porta à abandonner le gouvernement. Warin ou Guerin, Abbé de Saint Michel de Cusan en Rousillon étant venu à Venise visiter le corps de Saint Marc, fut très-bien accueilli du Doge. Dans les entretiens qu'il eut avec Urséolo, il n'eut pas de peine à lui inspirer le dégoût du monde & l'amour de la retraite. Le Doge ne differa que pour avoir le tems de regler les affaires de la République; en congédiant Guerin, il le pria de revenir au bout d'un an. En attendant il joignit au soin des affaires publiques toutes les œuvres de pieté possibles. Il fonda un hopital pour les pauvres auprès de l'Eglise de St. Marc, sécourut les veuves & les orphelins, honora & protégea de Clergé. Au bout de l'an Guerin ne manqua pas de revenir, & la nuit du premier de Septembre 978. le Doge, sans avoir communiqué son dessein, ni à Felicie sa femme, ni à Pierre son fils, ni à ses domestiques, sortit secretement de Venise, accompagné de quelques amis qui avoient pris le même parti que lui, & alla prendre l'habit monastique dans l'Abbaye de St. Michel, où il vécut encore dix-neuf ans & mourut en odeur de sainteté (*b*). C'est ainsi qu'une dévotion mal entendue priva Venise d'un chef, si capable d'en faire le bonheur. Son départ causa une douleur générale, mais comme il n'y avoit plus de remede, il fallut songer à le remplacer.

A[illegible]ion [illegible] du Doge. 978.

VITAL CANDIANO XXIV. *Doge de Venise.* 978.

La pluralité des suffrages se déclara pour VITAL CANDIANO, frere de Pierre Candiano IV. Il fit d'abord rappeller le Patriarche de Grado son neveu, qui de la Cour d'Othon II. étoit venu se fixer dans la Marche de Verone. Comme ce Prélat avoit indisposé l'Empereur contre les Vénitiens, son oncle le renvoya en Allemagne pour y travailler à reconcilier ses concitoyens avec Othon. Le Patriarche en vint aisément à bout, & l'Empereur renouvella avec la République les anciennes conventions (*c*). C'est la seule chose remarquable que Vital eut occasion de faire. Au bout d'un an, il tomba dangereusement malade, & sentant que son mal augmentoit, il se fit porter au Monastere de Saint Hilaire, prit l'habit, fit profession & mourut quelques jours après (*d*).

TRIBUNO MEMMO, XXV. *Doge de Venise.* 979.

TRIBUNO MEMMO fut élu pour le remplacer, mais quoiqu'il ne manquât pas de lumieres & qu'il fût fort riche, son administration ne fut pas heureuse par les dissensions intestines, auxquelles il ne sut pas remédier. Les Caloprini & les Morosini, deux des plus puissantes familles de Venise, eurent querelle ensemble & mirent toute la ville en combustion. Les Caloprini prirent les armes, & les Morosini se cacherent, à la réserve d'un seul qui fut tué. Redoutant alors la sévérité des loix, Etienne Caloprini suivi de ceux de sa famille se retira auprès de l'Empereur Othon II. qui etoit alors à Verone, où il se disposoit à aller combattre les Grecs de la Pouille. Les Caloprini animerent ce Prince contre les Vénitiens, & lui promi-

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 74, 75.
(*b*) Le même, p. 76, 77. *St. Marc* p. 1052-1054. *Laugier* T. I. p. 322-324.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes.

rent de soumettre l'Etat de Venise à son obéissance. Othon défendit à tous ses sujets d'Italie d'entretenir aucun commerce avec les Vénitiens, & à ceux-ci de fréquenter les ports de l'Empire. Cette défense fit qu'on ne put plus tirer du Continent aucune subsistance, & la disette fut si grande, que la ville de Capo d'Argere se soumit à l'Empereur, qui donna aux habitans tout le territoire de Loredo, pour engager d'autres villes à suivre l'exemple de celle-ci (*a*). M. de St. Marc dit (*b*), qu'en 983, des Députés du Doge furent appaiser ce Prince, & même en obtenir des privileges & des exemptions. Mais cela ne s'accorde point avec ce que rapporte Sabellicus, dont le récit paroit fort simple. La ville même de Venise se ressentant de l'extrême disette, le peuple s'en prit aux Caloprini, qu'il regardoit comme les auteurs de ses maux; par un décret public leurs maisons furent démolies, leurs biens confisqués, & leurs femmes & leurs enfans emprisonnés. Othon, laissa les choses sur le pied où elles étoient, sans faire la guerre aux Vénitiens, & sans leur donner la paix; il partit pour Rome, où il mourut vers la fin de l'année 983. Après sa mort, l'Impératrice Adelaïde s'intéressa en faveur des Caloprini, & obtint leur retour à Venise (*c*). M. de Saint Marc (*d*) ajoute, que quatre Députés du Doge jurerent en son nom à l'Impératrice, que les Caloprini pouvoient revenir sans aucun risque. Ils ne furent pas plutôt à Venise, que quatre des Morosini entreprirent de venger les anciennes injures, & assassinerent les trois fils d'Etienne Caloprini, revenant du Palais dans une Gondole. On accusa le Doge d'être complice de cet assassinat, mais il s'en justifia, sans pourtant se mettre en devoir de punir les Morosini (*e*).

SECTION III. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 811 *jusqu'à l'an* 1096.

Bien que Memmo n'eût rien fait qui pût lui concilier la faveur du peuple, il souhaita d'avoir Maurice son fils pour Collegue. Dans cette vue, il l'envoya à la Cour de Constantinople, dans l'espérance qu'il en reviendroit décoré de quelque grand titre, & qu'il obtiendroit alors plus aisément les suffrages pour lui. Mais une maladie dont il fut attaqué ne lui permit pas de voir le retour de son fils. Il prit le parti d'abdiquer le Dogat; quelques-uns disent qu'il y fut contraint par le peuple, parcequ'il avoit toujours pris parti dans les dissensions civiles. Quoiqu'il en soit, il se retira dans un Monastere, où il mourut peu après (*f*).

PIERRE URSEOLO II, XXVI. *Doge de Venise.* 991.

PIERRE URSEOLO II. lui succeda par les suffrages, de tout le peuple. Un grand sens, de l'équité, de la valeur, de la prudence, une application continuelle aux affaires, une attention singuliere à procurer l'avantage de sa patrie, mettent ce Doge au rang des plus grands hommes, que Venise ait eus (*g*). Il étoit le second fils de Pierre Urséolo I, & l'on prétend que son pere lui avoit prédit qu'il parviendroit un jour au Dogat (*h*). Le nouveau Doge montra d'abord ce qu'on pouvoit se promettre de lui, car il obtint des Empereurs d'Orient la permission pour les Vénitiens

(*a*) *Sabellic* p. 79. *St. Marc* l. c. p. 1055. *Laugier* l. c. p. 326, 327.

(*b*) *St. Marc* ubi sup.

(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 80. *Laugier* T. I. p. 328.

(*d*) *St Marc* T. II. p. 1055.

(*e*) *Sabelic.* & *St. Marc* l. c.

(*f*) Les mêmes.

(*g*) *St Marc* l. c. p. 1056.

(*h*) *Sabellic.* ubi sup.

SECTION III. *Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.*

de commercer librement dans tous les ports de l'Empire Grec, avec exemption de tous droits d'ancrage & de douane. Il traita aussi avec les Soudans d'Egypte & de Syrie, & obtint d'eux de grands privileges pour les vaisseaux de sa nation, qui trafiqueroient chez eux. Il fit de même à l'égard de tous les Princes d'Italie, & ouvrit ainsi un vaste champ à l'industrie de ses citoyens, accoutumés depuis longtems au commerce, & qui en connoissoient tout le prix, & les avantages qu'on en peut recueillir (*a*).

Ligue contre les Narentins.

Après avoir ainsi assuré un commerce étendu aux Vénitiens, Urséolo songea à le mettre en sureté contre les brigandages des Pirates Narentins. Non contens de faire des courses sur mer, ils fesoient des descentes, & attaquoient les villes de Croatie, d'Istrie & de Dalmatie, & avoient ravagé le territoire de ceux de Zara, qui étoient soumis à l'Etat de Venise. Toutes ces villes, qui peu à peu s'étoient rendues indépendantes, résolurent de se liguer ensemble pour se mettre à couvert des insultes des Narentins. Mais ne se sentant pas assez puissantes, elles envoyerent des Ambassadeurs à Venise, pour solliciter l'assistance de la République, en offrant de se donner à elle, si elle les délivroit des vexations des Pirates. Une proposition si avantageuse fut acceptée, & on renvoya les Députés avec la promesse d'un prompt & puissant secours (*b*).

Le Doge va prendre possession de l'Istrie & de la Dalmatie.

Le Doge fit équipper une nombreuse Flotte, sur laquelle il embarqua les troupes nécessaires, & après avoir imploré la protection de Dieu sur son entreprise, il mit à la voile; un vent favorable le conduisit à Aquilée & de là à Grado. Le Patriarche Vital à la tête de son Clergé & de tout le peuple vint le recevoir, & lui présenta l'étendard de Saint Hermagore, en fesant des vœux pour l'heureux succès de son expédition. Urséolo s'avança vers les côtes d'Istrie & aborda à Parenzo, dont l'Evêque accompagné des principaux citoyens vint prêter serment de fidelité à la République. Le Doge fit son entrée dans la ville & y fut reçu avec joie. Delà il se rendit à Pola, qui suivit l'exemple de Parenzo. Le Doge y reçut les Députations des autres villes, qui, y envoyerent faire leurs soumissions. Après y avoir fait des levées, pour completer ses équipages, il fit voile vers la Dalmatie (*c*). Il alla aborder à Zara, qui étoit déja sous la protection des Vénitiens, & y fut reçu comme un Libérateur. Les villes voisines, & les isles de la côte envoyerent leurs députés pour se ranger sous la domination de la République.

Murcimir, Prince de Croatie, voyant les rapides succès des Vénitiens, appréhenda qu'ils ne voulussent porter leurs vues sur l'intérieur du Pays. Il envoya des Ambassadeurs au Doge pour traiter avec lui, & lui offrir même des troupes. Ce qui fournit à Urséolo un moyen d'assurer les nouveaux domaines de la République (*d*). Pendant son séjour à Zara, il détacha dix vaisseaux pour aller faire le dégat sur les côtes des Narentins. Cette Escadre intercepta auprès de l'isle de Corzola quarante navires marchands de ces Pirates, qui venoient de la Pouille & les enleva. Elle s'empara aussi

(*a*) Le même.
(*b*) Le même, p. 81.
(*c*) Le même, p. 81, 82. Voy. aussi *Laugier* l. c. p. 339-345.
(*d*) *Sabellic.* l. c.

de Corzola. Le Doge ſuivit bientôt & reçut les ſoumiſſions de cette iſle, & de la ville de Trau. Il trouva dans cette derniere Suringa, frere de Murcimir, que celui-ci avoit chaſſé du trône. Suringa donna en otage ſon fils Etienne, qui épouſa enſuite la fille d'Urſéolo (*a*).

Section III. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1095.

Siege & priſe de Leſinia.

La Flotte paſſa aux autres villes de Dalmatie, & entre autres à Spalatro, qui toutes ſe rangerent ſous l'obéiſſance de la République. La ſeule iſle & ville de Leſinia refuſa de ſe ſoumettre. Cette ville ſituée ſur des rochers eſcarpés, & fortifiée par l'art, paſſoit pour imprénable, & étoit la retraite ordinaire des Narentins, qui delà tomboient fréquemment ſur les navires marchands de Veniſe. Urſéolo fit d'abord ſommer les habitans de ſe ſoumettre à l'exemple de leurs voiſins, les menaçant des derniers malheurs s'ils s'obſtinoient à ſe défendre. Ils refuſerent d'y entendre; le Doge fit donner l'aſſaut, & après une opiniâtre réſiſtance, les aſſiegés ne pouvant plus tenir, poſerent les armes & demanderent grace. Le Doge la leur accorda, mais fit raſer la place (*b*).

Traité avec les Narentins.

Après cette expédition, Urſéolo entra dans le golfe de Narente, & mit des troupes à terre pour faire le dégat ſur les terres des Narentins. Il porta partout le fer & le feu aux environs de leur ville, & dévaſta le Pays de la façon la plus cruelle, pour inſpirer la terreur. Les Narentins prirent alors le parti de lui envoyer des Députés pour demander la paix. Il la leur accorda aux conditions ſuivantes, qu'ils dédommageroient les marchands Vénitiens de toutes les pertes qu'ils leur avoient occaſionnées, ſelon l'évaluation qui en ſeroit faite, & qu'ils s'engageroient à ne plus faire le métier de Pirates. La néceſſité fit accepter ces conditions, bien que dures; & ce fut ainſi qu'après avoir diſputé pendant près de cent-ſoixante-dix ans l'empire de la mer aux Vénitiens, ils furent obligés de le leur céder (*c*).

Magiſtrats envoyés dans les villes ſoumiſes.

Urſéolo ramena ſa Flotte triomphante à Veniſe, où il entra environné de tout le peuple. Il rendit compte dans une aſſemblée générale de ſon expédition, & reçut les louanges qu'il avoit méritées. On ſtatua par un Décret public, que lui & ſes ſucceſſeurs prendroient déſormais dans tous les actes le titre de Duc de Veniſe & de Dalmatie. On régla enſuite la forme de gouvernement que l'on devoit établir dans les villes nouvellement ſoumiſes, où l'on envoya des Magiſtrats pour y commander (*d*). Le Doge ſe renferma alors dans les ſoins d'un gouvernement tranquille, pour faire goûter à ſes citoyens les douceurs de la paix. Il fit élever divers édifices à Grado & embellit cette ville, dont il rebâtit à ſes dépens l'Egliſe Cathédrale. Héraclée ou la cité-neuve eut auſſi part à ſes ſoins.

Eſtime de l'Empereur Othon III, pour le Doge.

L'Empereur Othon III. étant venu en ce tems-là à Verone, Urſéolo lui envoya Jean le Diacre pour lui faire part des avantages qu'il avoit remportés en Dalmatie, & il obtint de ce Prince la confirmation des anciens Traités qui fixoient les limites de l'Etat Vénitien juſqu'à la Piave, & pluſieurs nouvelles franchiſes pour le commerce de la République. Ce fut alors que l'Empereur lui demanda d'envoyer à Verone le plus jeune de ſes fils, pour lui faire donner la Confirmation en ſa préſence. Le Doge le fit

(*a*) Le même.
(*b*) Le même, p. 85.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même, p. 86.

SECTION III. *Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.*

partir & l'Empereur fut son parrain dans la cérémonie, & lui donna son nom d'Othon, au lieu de celui de Pierre qu'il portoit (*a*).

Othon partit ensuite pour Rome A son retour, il fit écrire à Urséolo, qu'il se rendroit dans peu à Ravenne, & que delà il avoit dessein de venir secretement à Venise, mais qu'il vouloit y garder le plus parfait *incognito* L'Empereur étant à Ravenne, sous prétexte d'aller à l'Abbaye de la Pomposa faire une retraite, passa à Venise avec cinq ou six personnes. Il logea dans un Monastere pour éviter d'être connu. Le Doge vint le soir lui rendre visite, & ils allerent ensemble de nuit à l'Eglise de Saint Marc. Pendant quelques jours qu'Othon demeura à Venise, il eut de fréquentes entrevues avec le Doge, & ils soupoient familierement ensemble. Pour serrer davantage les nœuds de leur amitié, l'Empereur sans se faire connoitre, tint sur les fonts une fille, qui venoit de naitre au Doge. Urséolo obtint de lui, qu'il déchargea les Vénitiens de l'obligation d'envoyer tous les ans à l'Empereur un manteau de drap d'or. On ignore l'origine de cette espece de tribut, dont-il n'est point fait mention ailleurs dans l'Histoire. Venise en fut affranchie par les soins du Doge; qui fit de grands & riches présens à Othon, quand il retourna à Ravenne (*b*). Trois jours après son départ, Urséolo assembla tout le peuple, & l'informa du séjour que l'Empereur avoit fait dans la ville, & des graces qu'il avoit obtenues de ce Prince. Tout le monde donna les plus grandes louanges à la discrétion & au zele du Doge (*c*).

L'Empereur vient incognito à Venise. 998.

Jean son fils lui est associé.

Peu après, on lui permit par un décret solemnel d'associer Jean son fils aîné. Après cette association, il fit partir Jean avec son frere Othon pour Constantinople. Jean y épousa Marie, niece des Empereurs Constantin & Basile, qui l'honorerent de la dignité de Patrice. Il revint avec son frere comblés de présens (*d*).

Calamités dont Venise est affligée.

La prospérité dont Urséolo avoit joui jusques alors fut troublée par la famine & la peste qui affligerent Venise. Les soins & l'activité de ce grand homme, empêcherent qu'elles ne fissent autant de ravages qu'elles en auroient pû faire. Il eut cependant la douleur de perdre son fils Jean & sa belle fille, que la contagion emporta (*e*)

Mort du Doge. 1009.

Urséolo ne leur survécut pas longtems; sentant sa fin approcher il fit son testament, par lequel il donna le tiers de ses biens à ses enfans, laissa un autre tiers pour le soulagement des pauvres & la réparation des Eglises, & le troisieme pour fournir à la dépense des spectacles & des fêtes publiques. Il mourut au bout de peu de jours après dix-sept ans d'une administration, pendant laquelle il avoit rendu les plus grands services à la République (*f*).

OTHON URSEOLO, XXVII. *Doge de Venise.* 1009.

OTHON URSEOLO son fils, quoique jeune encore fut élu d'une voix pour lui succeder. Il ne démentit pas l'opinion avantageuse qu'on avoit de lui, & les commencemens de son administration furent propres à faire concevoir

(*a*) Le même, Voy. *Laugier* T. I. p. 356-358.
(*b*) *Sabellic.* p. 87. *St. Marc* p. 912. *Laugier* l. c. p. 358-360.
(*c*) *Sabellic.* ubi sup.
(*d*) Le même, *Laugier* p. 363, 364.
(*e*) *Sabellic.* l. c. p. 68. *St. Marc* p. 1056 *Laugier* p. 365.
(*f*) Les mêmes.

cevoir les plus grandes espérances. Geisa Roi de Hongrie lui fit offrir sa fille en mariage, & il épousa cette Princesse, qui étoit sœur d'Etienne, depuis Roi de Hongrie, qui a été mis au nombre des Saints (*a*).

Section III. *Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.*

Guerre contre ceux d'Adria.

La ville d'Adria, alors encore assez riche & puissante, avoit des prétentions sur le Loredan, que l'Empereur Othon II. avoit donné à ceux de Capo d'Argere, & qui avoit depuis été réuni à l'Etat de Venise. Les habitans d'Adria entrerent en armes dans le Loredan, comptant de s'en rendre maîtres. Le Doge marcha contre eux, & remporta une victoire signalée. Ils demanderent la paix, & l'obtinrent à condition qu'ils rendroient ce qu'ils avoient pris, & n'entreprendroient plus rien contre la République. Cette défaite ruina tellement les affaires de la ville d'Adria, que depuis ce tems-là elle n'a fait que décheoir, & que ce n'est plus qu'un village (*b*).

Guerre contre Murcimir.

Pendant que le Doge étoit occupé à réduire ceux d'Adria, Murcimir Roi de Croatie, contre la foi des Traités, attaqua le territoire de Zara, & ceux d'autres villes frontieres. Othon se hâta d'aller mettre ce nouvel ennemi à la raison. Il lui livra bataille & le mit en déroute. Ensuite il parcourut toute la côte de Dalmatie & d'Istrie, & s'arrêta dans les principales villes, pour y faire renouveller le serment de fidelité (*c*).

Conspiration contre le Doge, qui est exilé. 1026.

Il sembloit qu'après une expédition aussi glorieuse, l'autorité du Doge devoit être plus affermie que jamais, & néanmoins ce fut alors qu'il devint la victime d'une troupe de factieux. Dominique Flabanico, citoyen d'un rang distingué, mais d'un très-mauvais caractere, trâma une conspiration contre Othon. Un jour il vint au Palais avec ses complices; ils se saisirent du Doge, lui raserent la barbe, & l'exilerent à Constantinople (*d*). Ce parti, sans doute puissant & redoutable, fit proceder à l'élection d'un autre Doge, mais Flabanico fut trompé dans l'espérance de parvenir à cette place, on élut Pierre Centranico ou Barbolano.

Pierre Centranico XXVIII. *Doge de Venise.* 1026.

Le nouveau Doge ne manquoit pas de mérite, mais la maniere dont il étoit parvenu au premier rang, par l'expulsion d'un Chef estimé & aimé, laissoit des semences de mécontentement dans les esprits. Centranico travailla d'abord à rétablir l'union & la concorde parmi les citoyens, mais la suite fit voir qu'il n'eut pas le bonheur d'y réussir parfaitement. Il fut plus heureux à maintenir les droits de l'Eglise de Grado.

Différend avec le Patriarche d'Aquilée.

Le Patriarche, frere du Doge exilé, avoit pris la fuite, craignant que les Factieux ne lui fissent partager la disgrace de son frere. Pepon, Patriarche d'Aquilée, voulut profiter de cette circonstance, & sous prétexte de prendre soin de cette Eglise privée de Pasteur, il s'empara de Grado. Centranico sentit les conséquences de cette entreprise, envoya des troupes qui chasserent Pepon, & pour lui ôter tout prétexte, le Doge rappella le Patriarche fugitif, auquel il donna toutes les suretés possibles. Pepon se plaignit à l'Empereur Conrad I. de l'injure que les Vénitiens venoient de lui faire & mit ce Prince dans ses intérêts. Mais la colere de Conrad ne fit aucun mal à la République, parcequ'il avoit d'autres affaires (*e*).

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* p. 368-370.
(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 89. *Laugier* p. 370-372.
(*d*) Les mêmes & *St. Marc* ubi sup.
(*e*) *Sabellic.* Dec. I. L. IV. p. m. 89, 90. *Laugier* T. I. p. 375-377.

SECTION III. *Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.*

Depuis quatre ans que Centranico gouvernoit, il n'avoit donné aucun sujet de se plaindre de son administration. Mais on ne pouvoit oublier son prédécesseur, & il avoit toujours des ennemis. Le Patriarche de Grado profita de la disposition des esprits pour intriguer sourdement, & vint à bout de soulever le peuple. On se saisit du Doge, on lui rasa la barbe, & on le confina dans un Monastere (*a*).

Le Doge déposé. 1031. *Othon Urséolo meurt.*

Après ce coup, il ne fut plus question que de rappeller Othon Urséolo & de lui rendre la place, dont il avoit été indignement chassé. On fit partir pour Constantinople Vital, Evêque de Torcello, bien accompagné, pour ramener le Doge à Venise. En attendant son retour, on établit le Patriarche de Grado, son frere, Vice-Doge. Comme c'étoit un homme d'un grand sens, il remplit pendant quatorze mois les fonctions de Doge, avec beaucoup d'honneur & à la satisfaction des Vénitiens. Les Députés revinrent de Constantinople avec la triste nouvelle qu'Othon y étoit mort. Comme si Dieu n'eut pas voulu dit Sabellicus (*b*), qu'un si grand homme fût rendu à une ville ingrate, qui avoit permis qu'il devint la victime d'une troupe de séditieux.

Dominique Urséolo s'empare du Dogat.

Le Patriarche se démit sur le champ du Vice-Dogat. Dominique Urséolo, de la même famille, se flatant que le nom qu'il portoit suffisoit pour l'autoriser à succeder au Dogat, s'en empara. Un attentat si manifeste sur la liberté publique souleva tout le peuple, jaloux de ses privileges. On l'attaqua dans le Palais, & il auroit perdu la vie, s'il n'eût trouvé le moyen de s'échaper & de se sauver à Ravenne, où il mourut peu après (*c*).

Dominique Flabanico, auteur de la déposition & de l'exil d'Othon Urséolo, s'étoit absenté de Venise, après l'élection de Centranico. Le Vice-Doge Urse, pour venger son frere, anima tout le peuple contre Flabanico, qu'il fit déclarer ennemi de la patrie. Quoiqu'absent, il avoit toujours un puissant parti dans Venise, & ce parti ne contribua pas peu au soulevement contre Dominique. Les amis de Flabanico profiterent de l'indignation publique contre l'usurpateur, pour le faire élire Doge, bien qu'absent & banni comme ennemi de la Patrie (*d*).

DOMINIQUE FLABANICO, XXIX. *Doge de Venise.* 1032.

DOMINIQUE FLABANICO étoit trop animé contre les Urséolo pour ne pas travailler à se venger d'eux. Le premier usage qu'il fit de son autorité fut de convoquer une assemblée générale, où après avoir exaggeré le péril qu'on avoit couru de voir la liberté anéantie par l'audace d'un usurpateur, & ce qu'on avoit à craindre d'une famille si ambitieuse, il proposa de la proscrire & de la bannir à perpétuité. La multitude aveugle, sans faire réflexion sur les importans services que les Urséolo avoient rendus à l'Etat, acquiesça au Décret, par lequel la famille des Urséolo, une des plus illustres de la ville, fut chassée pour toujours de Venise, & déclarée déchue à perpétuité de tous honneurs, droits & prééminences; opprobre dont elle est demeurée couverte jusqu'à nos jours (*e*). Cependant comme on trouve dans la suite des Urséolo à Venise, dont on voit la souscrip-

(*a*) *Sabellic.* l. c. *Laugier*, p. 378.
(*b*) *Sabellic.* ubi sup.
(*c*) Le même. *St. Marc* T. III. p. 30 & 673. *Laugier* p. 379, 380.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Les mêmes.

tion dans des Actes publics, il faut conclure, ou qu'il y avoit deux familles de ce nom, qui n'avoient entre elles rien de commun, ou que les branches collatérales furent exceptées de la rigueur qu'on exerça contre la postérité directe de l'usurpateur (*a*). Fablanico prouva jusqu'à quel point un cœur peu généreux est capable de porter la vengeance. Cela même donne lieu de soupçonner que ce ne fut pas par un motif de zele pour le bien public qu'il fit porter un autre Décret, fort utile en lui-même, par lequel on abolit l'usage dangereux où les Doges étoient de se faire associer leurs fils ou leurs freres, & cette Loi est devenue une loi fondamentale dont on ne s'est plus écarté (*b*). Il est à présumer, dit M. Laugier (*c*), que Flabanico n'avoit point d'enfans, & qu'il n'abolit une si belle prérogative des Doges, que parcequ'il n'étoit pas dans le cas de s'en prévaloir. Il n'étoit pas homme à se donner des chaines pour le seul plaisir d'en ôter à ses citoyens. Il occupa le trône Ducal assez tranquillement pendant dix ans & mourut accablé de vieillesse (*d*).

SECTION III. *Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.*

DOMINIQUE CONTARENO, XXX. *Doge de Venise.* 1043.

DOMINIQUE CONTARENO OU CONTARINI succéda à Flabanico. L'Empereur Constantin le créa Maître de la Milice, c'est-à-dire Général d'armée, comme l'étoient les Ducs de Naples (*e*). Contareno eut d'abord des affaires fâcheuses sur les bras. Les troubles intérieurs dont Venise avoit été agitée, inspirerent aux habitans de Zara l'esprit de révolte, ils chasserent leur Magistrat Vénitien, & se donnerent au Roi de Croatie (*f*). Cet exemple pouvoit être d'une dangereuse conséquence, & entrainer les autres villes de Dalmatie, si l'on n'y remédioit promptement. Le Doge arma aussitôt une nombreuse Flotte, dont-il prit lui-même le commandement, pour aller réduire les rebelles.

Révolte & réduction de Zara.

Il fit voile pour la Dalmatie, & mit le siege devant Zara, ce qui contint les autres villes dans le devoir. Contareno poussa le siege avec tant de vigueur, qu'il obligea les habitans de se rendre à discretion. Jugeant que dans les circonstances présentes, les voies de la douceur étoient préférables à celles de la rigueur, le Doge se contenta d'avoir remis les rebelles dans le devoir, & ne leur infligea aucune peine (*g*).

Nouvelle entreprise de Pepon reprimée. 1044.

Pepon Patriarche d'Aquilée entreprit de nouveau de se rendre maître de l'Eglise de Grado. Comme tout étoit exposé en vente à la Cour de Rome, sous le Pontificat de Benoit IX, Pepon obtint aisément un Décret, qui déclaroit l'Eglise de Grado suffragante d'Aquilée. Muni de ce Décret, il se transporta avec ses troupes à Grado, qu'il traita de la maniere la plus cruelle. Il s'empara de toutes les richesses qu'il y trouva, & brûla la ville, sans même épargner les Eglises. Le Doge Contareno joignit ses Lettres à celles d'Urse Patriarche de Grado, pour se plaindre l'un & l'autre très-vivement à Benoit IX. de l'impieté de Pepon; & leurs Députés solliciterent avec tant de chaleur la révocation du Décret, qu'on fut obligé de céder à leurs raisons. Il se tint un Concile, où l'on révoqua le Décret com-

(*a*) *Laugier* p. 384.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 91.
(*c*) *Laugier* p. 385.
(*d*) *Sabellic.* ubi supra.
(*e*) *Muratori* L. VI. p. 131. Ap. *St. Marc* T. III. p. 675.
(*f*) *Sabellic.* l. c.
(*g*) Le même, *Laugier* p. 386-388.

SECTION III. *Histoire de Venise depuis l'an 1011 jusqu'à l'an 1096.*

me obtenu subrepticement, & on enjoignit au Patriarche d'Aquilée de restituer ce qu'il avoit enlevé. Pepon obéit, mais il conçut un si grand chagrin de la mortification qu'il venoit d'essuier, qu'il en mourut peu après (*a*).

Le mét- [illegible] Pa- [illegible] é. 1053.

Quelques années après ce démélé entre les Patriarches d'Aquilée & de Grado fut décidé pleinement par Léon IX. Ce Pape se trouvant à Mantoue, vint à Venise satisfaire sa dévotion à Saint Marc. Les Vénitiens le reçurent avec tous les honneurs convenables, & surent tirer avantage de sa visite. Car ce Pape s'étant rendu à Rome pour les fêtes de Pâque, tint un Concile, dont on ne sait autre chose, sinon qu'il decida que le Patriarche de Grado continueroit à ne point dépendre de celui d'Aquilée, & qu'il seroit le Métropolitain de l'Istrie & des isles de Venise (*b*).

Dominique Contareno gouverna avec beaucoup de sagesse, pendant vingt-huit ans, & se fit aimer & estimer par son affabilité, & par son application à procurer en tout le bien public. Il mourut en 1071.

DOMINIQUE SILVIO, XXXI. *Doge de Venise.* 1071.

Le jour même de ses obsèques, tout le peuple étant assemblé dans l'Eglise de Saint Nicolas, pour assister à cette cerémonie, on proclama Doge tout d'un coup DOMINIQUE SILVIO. Quelques Historiens (*c*) disent, qu'il avoit épousé une Greque de Constantinople, qui portoit la sensualité & la mollesse aux derniers excès. Ce Doge donna en 1074 un Diplôme, par lequel il confirme au Patriarche de Grado la possession des biens & des droits attribués à son Eglise, & decerne une amande de cinq livres d'or contre ceux qui troubleroient la possession de cette Eglise. Comme Silvio se nomme dans ce Diplôme, *par la miséricorde de Dieu Duc de Venise & de Dalmatie*, l'Abbé Laugier en tire des conséquences assez naturelles en faveur de l'indépendance des Vénitiens (*d*). M. de St. Marc (*e*) prétend que ce Diplôme ne fait rien ni pour, ni contre. Ce qui mérite d'etre remarqué, c'est que parmi les autres souscripteurs, on trouve un Pierre & un Dominique Urséolo.

Les Vénitiens arment contre les Normands & remportent une Victoire sur eux. 1081.

Robert Guiscard devenu Duc de la Pouille travailloit en ce tems-là à s'aggrandir aux dépens de l'Empire Grec. Nicephore III. surnommé Botoniate avoit usurpé la couronne impériale sur Michel Parapinace qui vint en Italie implorer le secours de Robert. Celui-ci partit en 1081 avec une Flotte nombreuse des Ports de Brindes & d'Otrante pour profiter de l'occasion de pousser ses conquêtes. Une tempête lui fit perdre quelques vaisseaux, ce qui ne l'empêcha pas, après s'être emparé de l'isle de Corfou, de se rendre maître de la Valonne & de Botronte, & d'aller assiéger Durazzo en Epire (*f*). Sur ces entrefaites Alexis Comnene avoit à son tour détrôné Nicephore. Effrayé des entreprises de Robert, il fit la paix avec les Turcs, & sollicita les Vénitiens de le secourir contre le Prince Normand, en leur fesant de grandes promesses (*g*). Les Vénitiens épou-

(*a*) *Sabellic.* ubi sup. *St. Marc* l. c. p. 110.

(*b*) Le même, p. 196, 677. Le Concile dont il est parlé, n'est connu que par une Lettre de Léon IX. aux Evêques de Venetie & d'Istrie, imprimée dans le T. IX. des Conciles du P. Labbe.

(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 92, 93. *Laugier*, p. 390, 391.

(*d*) Le même, p. 399.

(*e*) *St. Marc*, p. 677

(*f*) *Anne Comnene* Alexiad. L. III. Ch. 8. de la trad. de Cousin.

(*g*) La même, L. IV. Ch. 1.

ſerent les intérêts d'Alexis avec d'autant plus d'empreſſement, qu'ils étoient eux-mêmes intéreſſés à ne pas laiſſer établir ſi proche de leurs terres un empire auſſi redoutable que celui de Guiſcard. Le Doge fit équipper une belle Flotte, avec laquelle il ſe rendit à la hauteur de Durazzo, que la Flotte de Robert tenoit bloquée par mer. Bientôt on en vint aux mains, & l'habileté des Vénitiens ſur mer triompha de la valeur des Normands; leur Flotte fut battue & diſſipée, & les Vénitiens firent entrer des vivres & quelques troupes dans Durazzo (*a*). En même tems Alexis vint avec une nombreuſe armée au ſecours de cette Place, mais Robert lui livra bataille le 18 d'Octobre, & le mit en déroute (*b*). Il continua alors le ſiege de Durazzo, dont il ſe rendit bientôt maître. Les Hiſtoriens varient ſur la maniere. Les uns (*c*) diſent que la ville ſe rendit par compoſition. D'autres (*d*) rapportent que ce fut par trâhiſon. Dominique, un des Nobles Vénitiens, qui commandoient dans la place le ſecours de leur nation, aiant quelque ſujet de mécontentement offrit à Robert de la lui livrer, s'il vouloit lui accorder en mariage une de ſes nieces & divers autres avantages; & la nuit du 8 de Fevrier 1082, les Normands, aiant eſcaladé les murs, il les introduiſit dans la ville. Le fils du Doge & beaucoup d'autres Vénitiens furent faits priſonniers, grand nombre de leurs vaiſſeaux pris & tout le Pays des environs ſe ſoumit à Robert.

SECTION III. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 811 juſqu'à l'an 1096.*

Les Vénitiens ſont battus. 1084.

Quoiqu'il en ſoit, la guerre dura les deux années ſuivantes, & Alexis engagea les Vénitiens à entreprendre une ſeconde expédition contre le Duc Normand. Si l'on en croit Anne Comnene (*e*) ils remporterent encore deux Victoires ſur les Normands, mais les autres Hiſtoriens n'en parlent point. Au mois de Novembre, Robert combattit la Flotte Vénitienne, coula à fond deux vaiſſeaux avec toute leur charge, leur en prit pluſieurs, leur tua quelques milliers d'hommes & fit deux mille priſonniers (*f*).

Le Doge Silvio eſt dépoſé.

Le Doge Silvio revint à Veniſe avec les débris de ſa Flotte, & ſa défaite lui fit perdre tout le crédit & toute la conſidération qu'il avoit parmi ſes concitoyens. Quelques Hiſtoriens (*g*) diſent, que Vital Faledro ou Falier, ſe prévalant de la disgrace qui lui étoit arrivée, le rendit odieux au peuple, & que par le moyen de ſes préſens & de ſes promeſſes il le fit dépoſer. D'autres (*h*) prétendent que Silvio occupa le trône Ducal juſqu'à ſa mort. Il ſemble que l'autorité de Dandolo, ſur laquelle les premiers ſe fondent, doit l'emporter, puiſque de l'aveu même de l'Abbé Laugier, la Chronique de cet Auteur eſt plus exacte que ce que l'on a écrit dans les tems poſtérieurs.

VITAL FALIER XXXII. *Doge de Veniſe.* 1084.

Vital Faledro ou Falier fut élu pour remplacer Silvio. Une des premieres actions de ſon gouvernement fut d'envoyer une Ambaſſade ſolemnelle à Conſtantinople pour demander à l'Empereur Alexis de céder à la République le domaine de la Dalmatie & de l'Iſtrie en toute Souveraineté. Comme ce Prince avoit beſoin des Vénitiens, il leur céda ſans diffi-

(*a*) La même, *Sabellic.* p. 95.
(*b*) Alexiad. L. IV. Ch. 2-6. *Sabellic.* Dec. I. L. V. p. 97.
(*c*) Alexiad. L. V. Ch. I. *Sabellic.* l. c.
(*d*) *St. Marc* T. III. p. 814.
(*e*) Alexiad L. VI Ch. 4.
(*f*) La même, *Sabellic.* p. 98.
(*g*) *Muratori* L. VI. p. 288. Ap. *St. Marc* p. 679.
(*h*) *Laugier* T. I. p. 399. Voy. *Sabellic.* l. c.

SECTION III. *Histoire de Venise depuis l'an 811 jusqu'à l'an 1096.*

culté les droits qu'il pouvoit avoir sur des Provinces qui étoient déja entre leurs mains (*a*). Dandolo (*b*) rapporte que les Ambassadeurs obtinrent pour Falier le titre de Protosebaste. Cette circonstance, jointe à un Diplôme de ce Doge, dont l'Abbé Laugier fait mention (*c*), peut servir à éclaircir un endroit de l'Histoire d'Anne Comnene (*d*). Elle rapporte qu'après la défaite de Silvio, les Vénitiens rassemblerent une nouvelle Flotte, & défirent Robert Qu'ayant informé de cette victoire Alexis, il les en recompensa magnifiquement, en donnant au Duc de Venise la qualité de Protosébaste, avec un revenu fort considerable. Qu'il ordonna de payer à l'avenir une somme d'or aux Eglises de Venise, qu'il assigna à la grande Eglise de Saint Marc un revenu annuel, outre diverses maisons & quantité d'immeubles tant à Constantinople qu'à Durazzo. Elle ajoute, qu'Alexis accorda aussi aux Vénitiens la liberté de trafiquer de toutes sortes de marchandises dans toute l'étendue de l'Empire, sans payer aucuns droits.

Le Doge Falier entreprit de rebâtir & de repeupler la petite ville de Loredo, qui avoit beaucoup souffert de l'invasion de ceux de Zara, & étoit demeurée presque déserte. Après en avoir relevé les bâtimens, il lui accorda, des exemptions & des privileges, qui y attirerent un grand nombre d'habitans (*e*).

L'Empereur Henri IV. étant en 1094 à Trevise confirma les anciennes conventions des Rois d'Italie avec les Vénitiens. On croit que ce fut alors qu'il alla à Venise visiter la Basilique de Saint Marc. Pendant son séjour il accorda divers privileges à plusieurs Monasteres, & tint sur les fonts une fille du Doge (*f*). Vital Falier mourut en 1096.

SECTION IV.

Exploits des Vénitiens *dans les deux premieres Croisades. Guerre contre le Roi de Hongrie, les Padouans, les Pisans. Brouilleries avec* Manuel *Empereur Grec. Etablissement du* Grand Conseil, *& autres Réglemens politiques. Nouvelles Croisades. Conquête de Constantinople, de Candie & autres événemens jusqu'à l'abdication de* Jaques Thiépolo, *quarante-troisieme Doge*, en 1248.

VITAL MICHIELI XXXIII. *Doge de Venise.* 1096.

VITAL MICHIELI succeda à Falier. Ce fut de son tems, qu'on vit le goût des Croisades en Orient éclater. Pierre l'Hermite l'inspira à toute l'Europe & le Pape Urbain II. le seconda, & l'on vit bientôt une foule de croisés se mettre en devoir de passer en Asie. A la vérité tous ces croisés n'étoient pas animés par le même motif: plusieurs ne passoient en Orient que par des vues d'intérêt & dans l'espérance de s'y établir. Il y en avoit qui ne s'enroloient que pour n'être pas soupçonnés de lâcheté, d'autres

(*a*) *Sabellic.* l. c. *Laugier*, p. 403-406.
(*b*) *St. Marc*, l. c.
(*c*) *Laugier* p. 407.
(*d*) Alexiad. L. VI. Ch. 4.
(*e*) *Sabellic.* l. c. p. 99. *Laugier*, p. 407.
(*f*) *St. Marc* ubi sup. p. 864.

s'engageoient par légéreté, par compagnie, & pour ne pas quitter leurs parens & leurs amis. Des femmes mêmes pour ne pas être séparées de leurs amans; enfin le Moine & le Reclus ennuyés de leurs cellules, le Paysan las du travail, & des fourbes grossirent le nombre (*a*).

Section IV. Histoire de Venise depuis l'an 1096 jusqu'à l'an 1248.

Nous ne suivrons point les croisés dans toutes leurs entreprises, nous nous bornerons à ce qui concerne les Vénitiens en particulier. Ils ne furent pas des premiers à s'empresser d'entreprendre ces expéditions d'outremer. Les croisés, sous la conduite de Godefroi de Bouillon, avoient déja fait plusieurs conquêtes & pris la ville de Jérusalem quand les Vénitiens commencerent à s'ébranler. Nous ne déciderons pas si le zele de religion eut beaucoup de part à leurs mouvemens; il y a de l'apparence que l'intérêt de leur commerce & l'espérance de faire quelque conquête influerent beaucoup sur leurs desseins. Quoiqu'il en soit, ils équipperent en 1099 une Flotte plus puissante qu'aucune qu'ils eussent jamais mise en mer, puisqu'elle étoit composée de deux-cens navires de toute grandeur. Le Doge en donna le commandement à son fils & à Henri Contareno Evêque de Castello (*b*).

Armement des Vénitiens. 1099.

Cette Flotte étant arrivée à la hauteur de l'isle de Rhodes y rencontra une Flotte des Pisans, destinée aux mêmes usages que celle des Vénitiens. La ville de Pise étoit alors une des plus florissantes d'Italie, par son commerce & par sa marine. Il y eut de la contestation entre les deux Flottes, mais on en ignore le sujet. Elles se livrerent combat & les Pisans furent battus; les Vénitiens leur prirent vingt-deux galeres, où il y avoit dit-on quatre mille hommes. Comme ils remarquerent un grand nombre de croisés parmi les prisonniers, ils se contenterent de garder trente des principaux, & renvoyerent le reste avec leurs bâtimens, qu'ils rendirent sans autre condition (*c*).

Ils battent les Pisans.

Après cette victoire la Flotte Vénitienne entra dans l'Archipel, & parut devant Smyrne, dont elle s'empara sans coup férir, parcequ'elle étoit sans garnison. Delà les Vénitiens parcoururent toute la côte, & vinrent à Joppe, appellée depuis Caffa, dont ils faciliterent la conquête à Godefroi de Bouillon (*d*). Ils revinrent alors passer l'hiver à Venise.

Exploits des Vénitiens.

Au retour du Printems, les Vénitiens reprirent la route d'Orient, dans le tems qu'après la célebre victoire d'Ascalon, la plupart des croisés s'en étoient retournés, & avoit abandonné Godefroi, devenu Roi de Jérusalem. Les Vénitiens entrerent dans le Port de Jaffa, que ce Prince avoit fait fortifier, & lui donnerent du secours, avec lequel il se rendit maître de Tibériade & de presque toute la Galilée. Quelque tems après les Vénitiens prirent Caiphas au pied du Mont Carmel, après avoir tenté inutilement l'attaque d'Ascalon (*e*). Comme ils ne prenoient pas encore un

(*a*) *Vertot* Hist. des Cheval. de Malte T. I. p. 36. in 12vo. *Maimbourg* Hist. des Croisades, T. I. p. 35, 36. in 12vo.

(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 112. *Laugier* T. II. p. 10, 11. *St. Marc* p. 279.

(*c*) *Sabellic.* p. 113. *Laugier* l. c. p. 12, 13. *St. Marc* ubi sup.

(*d*) *Sabellic.* l. c. *Maimbourg* ubi sup. L. III.

(*e*) Le même.

SECTION IV. *Histoire de Venise depuis l'an 1096 jusqu'à l'an 1248.*

intérêt fort vif aux conquêtes que les Chretiens fesoient en Orient, leur Flotte revint à Venise (*a*).

Guerre contre les Normands. 1100.

Ce qui contribua sans doute à leur retour, c'est que Roger Duc de la Pouille & de Calabre, fils de Robert Guiscard fesoit de fréquentes courses sur leurs terres de Dalmatie. Le Doge Michieli entreprit de contenir ce Prince, & dans ce dessein il traita avec Caloman Roi de Hongrie, qui possedoit la Croatie & une partie de la Dalmatie. Ce Prince qui avoit autant d'intérêt que les Vénitiens à empêcher les Normands de s'aggrandir, fournit des troupes au Doge. Elles s'embarquerent avec celles de Venise sur la Flotte de la République, qui fit voile pour la Calabre. Elle aborda à Brindes, surprit cette ville qui étoit sans défense & y mit garnison, tandis que les troupes de débarquement se répandirent à droite & à gauche dans le Pays, & y porterent le fer & le feu. Roger surpris, & n'aiant pas de troupes pour faire tête à l'ennemi, s'engagea à ne plus inquieter les Vénitiens. Ceux-ci se rembarquerent avec leurs troupes auxiliaires, & revinrent chargés de butin (*b*).

Secours donné à la Comtesse Mathilde. 1101.

Vers ce tems-là la ville de Ferrare s'étoit révoltée contre la Comtesse Mathilde. Cette Princesse demanda du secours aux Vénitiens, qui lui fournirent un Flotte de petits bâtimens sur le Po, tandis qu'elle fesoit avancer ses troupes pour assieger la place par terre. Les Ferrarois n'étant pas en état de résister à ces forces réunies, se rendirent sans laisser commencer le siege. La Comtesse Mathilde, pour reconnoitre le service que la République lui avoit rendu, lui accorda le privilege de commercer librement à Ferrare, avec pleine exemption de tous droits à perpétuité (*c*). Vital Michieli mourut en 1102 (*d*).

ORDELAFE FALIER, XXXIV. *Doge de Venise.* 1102.

ORDELAFO FALEDRO ou FALIER fut choisi pour le remplacer. Ce Doge ne tarda pas longtems à envoyer une Flotte en Orient. Baudouin I. qui avoit succedé à son frere Godefroi de Bouillon assiegeoit alors la ville d'Acre ou Ptolemaïde, & il avoit déja une Flotte Génoise pour le seconder. Celle de Venise, qui étoit de près de cent navires, vint à l'appui, ensorte que la ville fut enfin obligée de se rendre. Les deux Flottes combinées aiderent encore à prendre les villes de Sidon & de Berite. Quelques Historiens disent, qu'ensuite les Vénitiens firent voile vers les côtes d'Egypte, & qu'ils attaquerent & prirent d'assaut le château de Faramina vers les bouches du Nil. Comme c'étoit une retraite de Pirates, la place fut pillée & saccagée & les bâtimens trouvés dans le Port brûlés. Baudouin pour reconnoitre les services que les Vénitiens lui avoient rendus, leur céda un quartier de la ville d'Acre, pour s'y établir, y avoir leurs propres Magistrats pour se gouverner selon leurs loix, & y jouir de tous les privileges de franchise pour leur commerce. Il accorda aux Genois les mêmes avantages (*e*).

A peine

(*a*) *Sabellic.* Dec. I. L. VI. p. 124. *Laugier* T. II. p. 14, 15.

(*b*) *Sabellic.* l. c. *Bonfin.* Rerum Hungar. Dec. II. L. V.

(*c*) *Sabellic.* ubi sup. *St. Marc* T. III. P. II. p. 892. *Laugier* l. c. p. 17, 18.

(*d*) *St. Marc* ubi sup. p. 898.

(*e*) *Sabellic.* l. c. p. 125, 126. *Laugier* l. c p. 20-22.

A peine la Flotte fut-elle de retour à Venise, qu'il fallut penser à repousser un autre ennemi. Les Padouans, prétendant que les Vénitiens avoient empietté sur leur terrein, entreprirent de se faire rendre justice, & s'avancerent secondés des milices de Trevise & de Ravenne pour s'emparer du terrein contesté. Les Vénitiens marcherent à eux, & les rencontrerent près de la Tour d'Ellé-Bebbé, entre la Brente & l'Adige. Après quelques escarmouches, on en vint à une action dans les formes, les Padouans furent battus, & on leur fit six-cens prisonniers (*a*). M. de Saint Marc met cette action en l'année 1110 (*b*), desorte qu'elle seroit postérieure de plusieurs années au retour de la Flotte, qui avoit été en Orient.

Section IV. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1096 *jusqu'à l'an* 1248.

Guerre avec les Padouans.

Quoiqu'il en soit, les Padouans porterent leurs plaintes à l'Empereur Henri V. qui étoit alors à Verone. Ce Prince écrivit au Doge de lui envoyer des députés avec lesquels il pût terminer cette affaire à l'amiable. On ne put se dispenser de contenter ce Prince, & le fils du Doge avec quelques autres partit pour Verone. L'Empereur de concert avec les Députés des deux villes fixa les limites, fit rendre les prisonniers, & renouvella entre les Vénitiens d'une part, & les Padouans & les autres sujets du royaume d'Italie de l'autre les anciens Traités d'alliance & d'amitié (*c*). Quelques Historiens prétendent que ce fut alors que les Vénitiens obtinrent de grands privileges & beaucoup de franchises de l'Empereur, & que les Ambassadeurs furent obligés de promettre à ce Prince l'ancien tribut du manteau de drap d'or, dont Othon III. les avoit affranchis, mais d'autres ne parlent point du tribut (*d*).

Paix ménagée par l'Empereur Henri V. 1111.

Vers ce tems-là Venise eut le malheur d'éprouver deux grands incendies dans l'espace de deux mois. Le second surtout fut terrible & porta le feu dans seize différentes Isles. Dans le même tems la ville de Malamauco fut aussi embrasée, & en même tems submergée par la mer qui l'engloutit (*e*). Quelques-uns mettent ces incendies en 1106 (*f*). Le desordre qu'ils avoient fait fut réparé, & on rebâtit la ville d'une façon plus solide & plus magnifique. Le Doge permit aussi aux habitans de l'isle de Chioggia d'enlever des ruines de Malamauco tout ce qui pouvoit servir à embellir leur ville, où l'on transporta le siege Episcopal (*g*).

Incendies à Venise.

A peine les Vénitiens étoient-ils revenus de la frayeur que les incendies leur avoient causée, qu'ils se virent obligés de se défendre contre les entreprises de Caloman Roi de Hongrie. Ce Prince se voiant maître de la Croatie & de la Dalmatie, ne souffroit qu'avec peine que les Vénitiens fussent en possession des villes maritimes. Il entra à main armée en Dalmatie, la ville de Zara se rendit d'abord à lui; plusieurs autres suivirent cette exemple & Caloman pour se les attacher davantage déclara qu'il mettoit toute la Dalmatie en liberté (*h*). Le Doge Falier équippa d'abord une Flotte & passa en Dalmatie, mit le siege devant Zara, & battit l'armée Hongroise, venue au secours de la place. Après cette victoire

Guerre contre le Roi de Hongrie.

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Saint Marc* ubi sup. p. 972.
(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 127. *Saint Marc* ubi sup. p. 998. *Laugier* T. II. p. 24-26.
(*d*) *Sabellic.* p. 128.
(*e*) Le même, *Laugier* p. 27-29.
(*f*) *St. Marc* T. III. P. II. p. 948.
(*g*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* p. 29, 30.
(*h*) *Bonfin.* Dec. II. L. V. p. m. 187. *Sabellic.* l. c. p. 129.

Zara se rendit, & le Doge ramena les autres au devoir, & en punit quelques-unes en fesant raser les murailles. Il passa ensuite les montagnes & ravagea toute la Croatie, après quoi il revint avec sa Flotte à Venise, où il entra comme en triomphe (*a*). Au reste il est impossible de fixer la date précise de ces événemens. M. de St. Marc place l'expédition de Falier sous l'an 1115 & l'Historien de Hongrie la met en la même année (*b*). Mais cela ne peut se concilier avec le tems de la mort de Caloman, que ces deux Auteurs mettent en l'année 1114 (*c*). Encore moins peut-on accorder avec ces dates, la seconde expédition & la mort du Doge Falier qu'on met en 1117 & l'Ambassade des Vénitiens à Caloman. Il est vrai que M. l'Abbé Laugier semble lever la difficulté, en substituant à Caloman Étienne II. son fils (*d*). Mais Étienne étoit encore enfant, quand il succeda à son pere; on ne peut donc lui attribuer d'avoir commandé à la bataille, où le Doge Falier fut tué. Cependant le voyage de l'Empereur Henri V. à Venise dont nous parlerons bientôt, tombe en 1116, & Falier vivoit encore; desorte que sa mort doit être placée sous l'année suivante. Il y a en tout cela bien de la confusion. Prenons les faits tels que les Historiens les rapportent.

Les Vénitiens sont défaits.

Les Hongrois irrités de l'affront qu'ils avoient reçu assemblerent une nombreuse armée, rentrerent en Dalmatie, & parurent devant Zara. Le Doge Falier mit aussitôt à la voile avec sa Flotte, débarqua ses troupes, & alla fondre sur les Hongrois. Après un combat aussi sanglant qu'opiniâtre, où le Doge donna des preuves d'une valeur extraordinaire, ce Prince tomba mort percé de coups, l'armée Vénitienne fut taillée en pieces, & ceux qui purent échaper au fer de l'ennemi se sauverent sur leurs vaisseaux, emportant avec eux le corps du Doge (*e*). Les Vénitiens furent si consternés & si abattus par cette défaite, qu'ils envoyerent des Ambassadeurs au Roi de Hongrie, qui lui demanderent la paix avec tant de soumission, qu'on leur accorda une Tréve de cinq ans, à condition qu'ils ne tenteroient rien contre la Dalmatie (*f*).

Voyage de Henri V. à Venise. 1116.

Nous n'avons point voulu interrompre le fil des événemens pour parler du voyage de l'Empereur Henri V. à Venise, dont il faut dire un mot. Ce fut au commencement du mois de Mars 1116 que ce Prince, étant en Italie, vint à Venise, logea dans le Palais Ducal, visita l'Eglise de Saint Marc & celles des autres Saints, loua beaucoup la situation de la ville, la beauté des édifices & l'équité du Gouvernement. Il tint le 12 de Mars un *Plaid*, dans lequel il accorda sur ses possessions d'Italie des privileges à plusieurs Monasteres; & dans le Diplôme il donne à l'Etat de Venise le nom de Royaume (*g*).

DOMINIQUE MICHIELI,

DOMINIQUE MICHIELI fut le successeur d'Ordelafe Falier. Il ne se passa rien de remarquable pendant les cinq premieres années de son gou-

(*a*) Les mêmes.
(*b*) Voy. *St. Marc* p. 1024.
(*c*) *Bonfin.* in Chronol. Reg Hung. ad ann 1114 *St. Marc* p. 981.
(*d*) *Laugier* p. 33.
(*e*) *Bonfin.* Dec. II L. V. p. m. 183, 189. *St. Marc* p. 1038. *Sabellic.* p. 130 *Laugier* p. 33, 34.
(*f*) *Bonfin.* ubi sup. p. 190. *Sabellic.* l. c. *Laugier*, p. 35, 36.
(*g*) Chron. de *Dandolo*, Ap. *St. Marc* T. III. P. I. p. 679, 681.

vernement. Ce fut en l'année 1122 ou 1123 que Baudouin du Bourg, Roi de Jérusalem, fit solliciter les Vénitiens par ses Ambassadeurs, de lui envoyer du secours, promettant de leur accorder de grands avantages. Pendant la négociation le Roi eut le malheur de tomber entre les mains des Infideles (*a*). Ce fâcheux contretems obligea les Chretiens d'Orient d'écrire au Pape Calixte II. pour implorer son secours. Le Pontife ne voyant que les Vénitiens en état d'entreprendre cette expédition, s'adressa au Doge Michieli. Celui-ci, soit par zele de religion, soit pour procurer de nouveaux avantages à la République, proposa l'expédition dans une assemblée générale, & l'appuia fortement, à en juger par le discours qu'on lui attribue (*b*). Tout le monde concourut à la guerre; on équippa une puissante Flotte, que les uns font monter à cent navires & d'autres à deux cens (*c*).

Section IV. Histoire de Venise depuis l'an 1096 jusqu'à l'an 1248.

XXXV. Doge de Venise. 1117.

Son Expédition en Orient. 1123.

Le Doge mit à la voile & passa d'abord en Dalmatie pour prendre un renfort de rameurs & de matelots. Un vent favorable le porta dans l'isle de Chypre. Delà il se rendit devant Joppe ou Jaffa, dont le port étoit assiegé par la Flotte des Infideles. Michieli l'attaqua avec tant de courage, qu'il remporta une victoire signalée (*d*). Etant entré dans le port de Jaffa, il se rendit à Jérusalem pour concerter les opérations de la campagne avec le Patriarche Varimond & les Seigneurs qui gouvernoient en l'absence du Roi. On se détermina à faire le siege de Tyr, pourvu que la Flotte Vénitienne bloquât le port de cette ville. Le Doge, qui ne se contentoit pas d'une gloire stérile, profita du besoin qu'on avoit de son secours pour obtenir des conditions avantageuses à la République. Il demanda pour les Vénitiens une Eglise, une rue, un four banal, des bains & l'exercice particulier de la Justice dans Jérusalem & dans toutes les villes de la dépendance de ce royaume. Qu'on leur cédât en toute souveraineté la troisieme partie des villes de Tyr & d'Ascalon. On lui accorda ces conditions avec plusieurs autres également utiles aux Vénitiens (*e*). Dans la suite le Roi Baudouin, échapé de sa prison, ratifia ce Traité. Le siege de Tyr fut entrepris & dura plus de quatre mois, & auroit vraisemblablement duré plus longtems, si une lettre supposée, qu'on fit tomber entre les mains des assiegés ne les avoit déterminés à se rendre (*f*). Le tiers de la ville fut cédé au Doge, qui s'en mit en possession, de même que du tiers d'Ascalon, qui se rendit peu après.

Ses autres exploits.

Calojean Empereur de Constantinople, qui avoit succedé à Alexis son pere, jaloux de la gloire acquise par les Vénitiens, & mécontent de ce qu'ils avoient entrepris cette guerre sans son agrément, résolut de les attaquer, & de tomber sur tous leurs vaisseaux que l'on rencontreroit dans les mers de Grece. Michieli en ayant reçu la nouvelle, mit sur le champ à la voile vers l'Archipel. L'isle de Rhodes fut la premiere qui éprouva

(*a*) *Sabellic.* l. c. *Vertot* Hist. de Malte T. I. L. I. p. m. 83, 84.

(*b*) *Sabellic.* p. 131-134, qui met ce discours dans la bouche de l'Evêque. *Laugier* p. 39-43.

(*c*) *Sabellic.* p. 134. *St. Marc* T. III. P. II. p. 1102. *Laugier* p. 43, 44.

(*d*) Les mêmes.

(*e*) *Sabellic.* p. 136. *Vertot* l. c. p. 87, 88. *Laugier* p. 48-50.

(*f*) *Sabellic.* 136-138. *Vertot* l. c. *Laugier* p. 51-57.

SECTION IV. *Histoire de Venise depuis l'an 1096 jusqu'à l'an 1248.*

l'effort de ses armes, il prit & pilla la ville. Delà il alla saccager Chio, Samos, Paros, Andro, Lesbos & toutes les isles Grecques. A son retour, il s'empara de la ville de Modon sur les côtes de Morée, & y mit garnison. Delà, il entra dans le Golfe & fit rentrer dans le devoir les villes de Zara, de Spalatro & de Trau, qui favorisoient les Hongrois. La premiere fut pillée & en partie détruite. Enfin il revint triomphant à Venise, où il fut reçu avec les applaudissemens que méritoient ses glorieux exploits. Le Doge ne survécut pas longtems à cette expédition si avantageuse à la République. Les uns le font mourir en 1128 (*a*), d'autres en 1130 (*b*).

PIERRE POLANI XXXVI. *Doge de Venise.* 1130.

PIERRE POLANI son gendre fut élu en sa place. Dans les commencemens de son administration, il eut occasion d'acquérir de nouveaux droits aux Vénitiens. La plupart des villes d'Italie s'étoient mises en liberté, & formoient de petites Républiques, qui étoient souvent en guerre ensemble. La petite ville de Fano ayant à faire tête à celles de Ravenne & de Pesaro, demanda du secours aux Vénitiens. Le Doge accorda à ceux de Fano son assistance à condition qu'ils s'obligeroient à payer tous les ans une somme d'argent à la République, avec mille livres d'huile pour le luminaire de l'Eglise de Saint Marc (*c*).

Guerre avec les Pisans.

Les Pisans, qui étoient puissans en ce tems-là, & sembloient aller presque de pair avec les Vénitiens, avoient dissimulé l'affront que le Doge Vital Michieli avoit fait à leur Flotte devant Rhodes. Ils n'en avoient pas moins de ressentiment, & ils le firent enfin éclater sous le Doge Pierre Polani. Ils se mirent à attaquer les Vénitiens partout avec fureur. Ceux-ci leur rendirent la pareille, & il y eut beaucoup de petits combats. On se fesoit tout le mal possible. Enfin le Pape intervint, & agit si efficacement, qu'il fit cesser les hostilités (*d*). L'Abbé Laugier dit que ce fut Célestin II (*e*): ce qui fixe la fin de cette guerre à l'an 1143 ou 1144.

Guerre contre les Padouans.

Peu de tems après, les Vénitiens eurent un nouveau démêlé avec les Padouans. Ceux-ci avoient détourné le cours de la Brente, pour en rendre l'entrée difficile aux bateaux Vénitiens. Le Doge envoya contre eux des troupes, qui battirent les Padouans, & leur firent trois-cens cinquante prisonniers, qu'on rendit presque aussitôt, parceque les principaux de Padoue firent représenter, qu'ils n'avoient aucune part à ce qui s'étoit fait, & que cela avoit été entrepris par quelques gens téméraires du peuple (*f*).

Exploits de Roger contre les Grecs.

La tranquillité ne dura pas longtems. Roger Roi de Sicile, comptant sur la mesintelligence qui avoit éclaté entre les Vénitiens & les Grecs sous le Doge précédent, avoit entrepris d'attaquer les Grecs. Il étoit parti d'Otrante, & aiant fait voile vers l'isle de Corfou, il s'en étoit rendu maître. Delà il étoit passé dans la Morée, l'avoit ravagée, & s'étoit emparé de Corinthe. Pénétrant plus loin, il avoit devasté la Béotie, l'Achaie & rui-

(*a*) *Laugier*, p. 62.
(*b*) *St. Marc* l. c. P. I. p. 681 & P. II. p. 1128. Sabellic. p. 141.
(*c*) *Sabellic.* Dec. I. L. VII. p. 143.
(*d*) Le même, p. 144.
(*e*) *Laugier*, p. 67.
(*f*) *Sabellic.* l. c.

Section IV. Histoire de Venise depuis l'an 1095 jusqu'à l'an 1248.

né Thebes. Il venoit encore d'envoyer une Flotte de soixante galeres, qui étoit entrée dans le canal de Constantinople, d'où elle lançoit des traits enflammés sur tous les bourgs & bourgades des environs (*a*). Manuel Comnene occupoit alors le trône; il envoya des Ambassadeurs à Venise pour solliciter la République, en vertu de l'ancienne amitié entre les deux peuples, de s'opposer aux progrès de Roger, qui ne pouvoient qu'être préjudiciables aux Vénitiens eux-mêmes. Les Ambassadeurs réussirent dans leur négociation, & on résolut la guerre (*b*).

Armement des Vénitiens en faveur des Grecs, & exploits de leur Flotte. 1148, 1149.

Le Doge Polani rassembla une nombreuse Flotte, dont il prit lui-même le commandement. Des vents contraires l'aiant obligé de relâcher à Caorlo, il y tomba dangereusement malade, & l'on fut obligé de le ramener à Venise. Il laissa le commandement de la Flotte à Jean son frere, & à Rainier son fils. Ceux-ci mirent à la voile & joignirent la Flotte de l'Empereur Grec, avec laquelle ils chasserent les Siciliens de l'isle de Corfou. Nicetas (*c*) rapporte que pendant les attaques il y eut un si grand démélé entre les Vénitiens & les Grecs, qu'ils en vinrent aux mains, que les Vénitiens eurent du dessous & furent obligés de se retirer dans leurs vaisseaux, qu'ils brûlerent une partie de la Flotte Grecque & que l'Empereur rétablit la paix entre les deux partis. Quoiqu'il en soit de ce récit, les Venitiens, après la réduction de Corfou, firent voile pour la Sicile, où ils commirent les plus affreux ravages. Ils reprirent ensuite la route de Venise, où ils trouverent à leur arrivée le Doge mort (*d*).

Dominique Morosini XXXII. Doge de Venise. 1148.

Dominique Morosini fut élu unanimement pour succeder à Polani. Ce fut en ce tems-là qu'à la sollicitation de Saint Bernard on entreprit la seconde Croisade, à laquelle les Vénitiens ne prirent aucune part. Mais ils furent obligés de nettoyer la Mer Adriatique de quelques Pirates d'Ancone, qui l'infestoient. On équippa six galeres pour leur donner la chasse. Elles rencontrerent cinq bâtimens de ces Corsaires en haute mer, les attaquerent & les prirent. Le Chef de ces Pirates, nommé Guiscard, fameux par ses brigandages, fut mené à Venise, où le Doge le fit pendre (*e*). Les habitans de quelques villes d'Istrie, imiterent l'exemple des Anconitains, & firent des courses dans le Golfe. Morosini envoya contre eux cinquante navires, sous le commandement de son fils & de Marin Gradenigo. Ils parurent devant Pole, mais les habitans n'attendirent pas qu'on les assiégeât, ils demanderent la paix, qu'on leur accorda, à condition qu'ils ne pirateroient plus, & qu'ils fourniroient annuellement deux mille livres d'huile pour le luminaire de l'Eglise de Saint Marc. Les villes de Parenzo & d'Hemone s'accommoderent à peu près aux mêmes conditions (*f*).

Traité avec Guillaume I. Roi de Sicile 1152.

Guillaume I. venoit de succéder à Roger son pere Roi de Sicile. Comme il étoit fort animé contre les Grecs, il chercha à n'avoir pas les Vénitiens en son chemin. Il conclut avec eux un Traité d'alliance dé-

(*a*) Le même, p. 145. *Giannone* Hist. de Naples T. II. L. XI. Ch. 7. Voy *Nicetas* Hist. de Man. Comnene L. I. Ch. I. Trad. de Cousin.

(*b*) *Sabellic.* l. c.

(*c*) *Nicetas* ubi sup. Ch. 5.

(*d*) *Sabellic.* p. 146. *St. Marc* T. III. P. I. p. 681, 683. *Laugier* l. c. p. 68-73.

(*e*) *Sabellic.* ubi sup

(*f*) Le même, p. 147.

SECTION IV. *Histoire de Venise depuis l'an 1096 jusqu'à l'an 1248.*

fensive, en vertu duquel il leur accorda de grands privileges & beaucoup de franchises pour leur commerce (*a*).

Le Pape Anastase IV. érigea en ce tems-là la ville de Zara en Metropolitaine de la Dalmatie, & trois ans après le Pape Adrien IV. soumit l'Archevêque de Zara & tous ses suffragans au Patriarche de Grado (*b*).

Voilà tout ce qui se passa sous le gouvernement sage & pacifique de Morosini, qui mourut la huitieme année de son administration.

VITAL MICHIELI II. XXXVIII. *Doge de Venise.* 1156.

VITAL MICHIELI II. fut choisi pour le remplacer. Il eut bien des occasions de se distinguer. Ce fut trois ans après que se forma un Schisme par l'élection du Pape Alexandre III. & de l'Antipape Victor IV. L'Empereur Frederic Barberousse se déclara pour le dernier, parceque Alexandre ne voulut pas se rendre à Pavie & mettre ses droits en compromis. Dans ce tems-là l'Empereur travailloit à réduire sous son obéissance les villes de Lombardie qui s'étoient rendues indépendantes. Il en vouloit particulierement à Milan, qu'il prit & ruina en grande partie. On dit que les Vénitiens envoyerent des secours considerables aux Milanois (*c*). Mais c'est ce dont je ne trouve aucune trace dans les Historiens de Milan, & Sabellicus n'en dit rien.

Guerre avec quelques villes de Lombardie.

Comme les Vénitiens adhéroient au Pape Alexandre III. l'Empereur, occupé ailleurs, engagea les habitans de Padoue, de Vicenze, de Verone & de Ferrare d'attaquer les frontieres de la République, & ils se saisirent de deux Places. Les Vénitiens firent d'abord marcher des troupes; mais les ennemis ne les attendirent point, & se retirerent après avoir pillé les deux villes dont ils s'étoient rendus maîtres. L'armée Vénitienne s'en vengea cruellement, en portant le fer & le feu sur les terres des confédérés (*d*).

Entreprise du Patriarche d'Aquilée.

La République eut dans le même tems à se venger d'Ulric Patriarche d'Aquilée. Ce Prélat aiant assemblé des troupes se rendit maître de Grado, & en fit enlever toutes les richesses pour les emporter à Aquilée. Mais il n'eut pas le tems de se sauver avec son butin. La Flotte Vénitienne investit l'isle de Grado, & le Patriarche fut fait prisonnier avec douze de ses Chanoines & plusieurs autres personnes. Ils furent menés en triomphe à Venise, & on ne leur rendit leur liberté qu'à condition que le Patriarche enverroit tous les ans un taureau & douze sangliers à Venise (*e*).

Brouilleries avec l'Empereur Manuel Comnene.

Manuel Comnene regnoit toujours à Constantinople, & voyoit d'un œil jaloux la prospérité des Vénitiens, qui avoient étendu leur commerce de tous côtés. D'abord il chercha à s'allier contre eux avec Guillaume Roi de Sicile; n'aiant pu réussir de ce côté-là, il envoya des Ambassadeurs à Venise pour solliciter les Vénitiens à faire la guerre au Roi de Sicile. On leur répondit, que la République avoit fait un Traité d'alliance avec Guillaume, & qu'on ne pouvoit violer la foi donnée. Cette réponse irrita Manuel, & il fit éclater son mécontentement d'une façon si visible, que le Doge rappella tous les négocians Vénitiens qui se trouvoient dans l'Empire Grec. Cela fournit à Manuel un prétexte d'attaquer la République, &

(*a*) Le même.
(*b*) Le même.
(*c*) *Laugier* T. II. p. 81.
(*d*) *Sabellic.* Dec. I. L. VII. p. 148.
(*e*) Le même, *Laugier* l. c. p. 82-85.

il envoya une armée en Dalmatie, qui s'empara de Spalatro, de Raguſe & de Trau. Mais toujours de mauvaiſe foi, ce Prince feignit qu'il n'avoit en vue que d'engager les Vénitiens à renouer l'ancienne amitié avec lui. C'eſt ce qu'il fit déclarer par de nouveaux Ambaſſadeurs, chargés de ſolliciter qu'on rétablit le commerce, & qu'on accordât aux vaiſſeaux de la République la liberté de venir comme auparavant dans ſes ports, promettant de leur donner de plus grandes marques de ſon affection que jamais. Séduits par ces trompeuſes promeſſes, on leva la défenſe, & les Marchands plus avides que prudens ſe répandirent bientôt dans tous les ports de l'Orient. On fit partir en même tems deux Ambaſſadeurs pour renouveller avec l'Empereur l'ancienne alliance. Manuel qui avoit pris ſes meſures, fit arrêter dans un même jour tous les Vénitiens qui ſe trouvoient dans ſes Etats & confiſqua leurs biens (*a*). Les Ambaſſadeurs de la République informés de la perfidie de Manuel ſortirent promptement des terres de l'Empire, & donnerent avis à Veniſe de ce qui s'étoit paſſé, où l'on vit auſſi arriver quelques-uns de ceux qui avoient échapé à la trâhiſon des Grecs (*b*).

Section IV. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.

Armement des Vénitiens.

Rien n'approche de la conſternation & de la fureur qu'inſpira à tout le monde l'indigne procédé de l'Empereur. On travailla avec tant de diligence à équipper une Flotte, qu'au bout de cent jours on eut cent vaiſſeaux prets à faire voile, outre vingt autres bâtimens de charge. On fit venir de Dalmatie & d'Iſtrie des ſoldats & des matelots pour completer les équipages (*c*).

Le Doge ſe laiſſe tromper.

Le Doge mit à la voile avec cette formidable Flotte, & paſſa d'abord ſur les côtes de Dalmatie. La ville de Trau fut priſe d'aſſaut & ruinée. Raguſe vit une partie de ſes murailles démolies; Spalatro ſe rendit auſſi. Delà Michieli entra dans l'Archipel & ſe préſenta devant Negrepont. Le Gouverneur, qui n'étoit pas en état de ſe défendre contre une ſi puiſſante Flotte, perſuada au Doge, que s'il vouloit envoyer des Ambaſſadeurs à Manuel, il ſeroit aiſé de faire la paix. Le Doge envoya donc deux hommes de conſideration à Conſtantinople, & en attendant le ſuccès de cette démarche, il alla à Chio, ſe rendit maître de cette iſle, & réſolut d'y mettre ſa flotte en quartier l'hiver. Manuel reçut les Ambaſſadeurs honorablement, mais traina la négociation en longueur, de façon que les Ambaſſadeurs s'apperçurent qu'il les jouoit, ce qui fit qu'ils partirent ſans rien conclure (*d*).

Sa Flotte ruinée par la peſte.

Ils trouverent la flotte dans un état déplorable. La peſte s'y étoit miſe, & avoit déja emporté beaucoup de monde. On crut généralement, que l'Empereur avoit fait empoiſonner les puits & les fontaines, dont les Vénitiens tiroient leur eau. Le Doge ne laiſſa pas au retour du Printems de parcourir pluſieurs iſles de l'Archipel. Mais la contagion continua à faire tant de ravages, qu'il fut obligé de retourner à Veniſe avec les miſérables reſtes de ſa Flotte. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'eſt qu'elle mit la peſte dans Veniſe, & elle y fit beaucoup de ravage.

(*a*) *Sabellic.* l. c p. 149, 150. *Nicetas* Hiſt. de Manuel Comnene L. V. Ch. 9.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 150.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même, p. 151.

SECTION IV. *Histoire de Venise depuis l'an 1096 jusqu'à l'an 1248.*

Ce nouveau malheur excita de grandes clameurs contre le Doge, on l'accusoit d'avoir trâhi les intérêts de la République pour plaire à Manuel, & laissé ruiner la Flotte par les artifices des Grecs. Michieli voulut se justifier, mais on l'accabla d'injures, desorte que voyant qu'il couroit risque de la vie, il chercha à se sauver. Un des séditieux le rencontra, & le blessa mortellement, & il mourut peu d'heures après (a).

Il est assassiné.

Etablissement du Grand Conseil, & autres Réglemens. 1173.

Cet attentat, dont on àvoit vu d'autres exemples donna occasion aux gens sages de penser aux moyens de reprimer l'excessive licence du peuple en lui laissant moins d'influence dans les affaires. Il n'y avoit alors d'autre Tribunal stable que la Quarantie, qui jugeoit au Civil & au Criminel. Ce Tribunal profita des circonstances pour faire le réglement de l'établissement du Grand Conseil (b), auquel on attribua le pouvoir de décider de toutes les affaires qui se décidoient auparavant dans les Assemblées générales. Cette loi fut universellement approuvée. La Quarantie statna aussi, que pour prévenir le tumulte qu'on appréhendoit à l'élection prochaine d'un Doge, on nommeroit pour cette fois onze Electeurs, qui choisiroient le Doge par voie de scrutin. Comme il ne s'agissoit en apparence que d'un arrangement passager, ce réglement ne souffrit point non plus de difficulté. On pensa aussi à reserrer l'autorité du Doge dans des bornes plus étroites, & il fut réglé, que le Grand Conseil nommeroit tous les ans six Conseillers, sans l'avis desquels le Doge ne pourroit rien faire.

Sénat de Venise.

Ces Réglemens furent exécutés immédiatement après les obseques du Doge Michieli. On forma le Grand Conseil, & soixante de ses membres annuellement élus furent destinés à composer un Senat, où se traiteroient toutes les affaires d'Etat. Il conserva le nom de *Prègadi*, qu'on donnoit aux Assemblées extraordinaires que les Doges convoquoient dans les cas urgens. On nomma aussi les six Conseillers du Doge, & les onze Electeurs.

Orio Malipier refuse le Dogat.

Ces Electeurs étoient des principaux de la ville, tous gens integres, & zélés pour le bien public. Dès le premier scrutin Orio Malipier, ou Mastropietro, qui étoit du nombre, eut toutes les voix de ses confreres. C'étoit un homme de beaucoup de vertu & d'un grand sens, qui avoit fort à cœur le bien de la République. Il représenta à ses Collegues, qu'il falloit dans les circonstances présentes un Doge capable & opulent, & il leur proposa Sebastien Ziani, Citoyen Septuagenaire & fort riche. Les Electeurs entrerent dans les vues de Malipier, & d'une voix unanime ils élurent pour Doge Ziani (c).

SEBASTIEN ZIANI, XXXIX. *Doge de Venise.* 1173.

SEBASTIEN ZIANI élu d'une façon nouvellle gagna d'abord le peuple, en lui fesant jetter de l'argent, quand il lui fut présenté: & pour se rendre agréable, il fit divers embellissemens à la ville à ses fraix. Ce fut lui qui fit emmener à Venise des isles de l'Archipel, trois Colonnes de granit, d'une grandeur extraordinaire. Mais quand on les débarqua l'une tomba dans la mer, sans qu'on ait jamais pu l'en tirer. Ziani fit élever les deux

(a) Le même, p. 152. *Laugier* ubi sup. p. 95-105.

(b) Voy. la Sect. I.

(c) *Sabellic.* l. c. p. 153. *Laugier* l. c. p. 107-114.

deux autres dans la Place de Saint Marc, où elles sont encore aujourd'hui (*a*). Le Doge se servit du même architecte, qui les avoit élevées pour divers autres ouvrages publics.

Section IV. *Histoire de Venise depuis l'an 1096 jusqu'à l'an 1248.*

L'Empereur Manuel continuoit à inquieter les Vénitiens, & ne cessoit de leur faire tout le mal qu'il pouvoit. Sabellicus rapporte (*b*) que sa haine venoit de ce qu'il avoit trouvé dans un certain Livre des vers, qui portoient que du fond de la Mer Adriatique devoit sortir une nation, qui envahiroit l'Empire de Constantinople. Ne voyant que les Vénitiens qui pussent accomplir la prédiction, il ne négligeoit rien pour les abattre. Il se porta même à violer le droit des gens en la personne des nouveaux Ambassadeurs, que Vital Michieli lui avoit envoyés avant que de quitter l'Archipel. Il fit appeller un jour secretement Henri Dandolo, un des Ambassadeurs, sous prétexte de lui parler d'affaires, & lui fit passer un fer chaud devant les yeux (*c*). Cette violence fut cause, que les Ambassadeurs se retirerent promptement & revinrent à Venise. Les calamités dont elle avoit été affligée avoient tellement épuisé la République, qu'on ne put se venger de la perfidie de Manuel. Ce Prince avoit animé les Anconitains, & leurs Pirates avoient recommencé à faire des courses dans le Golfe. Les Vénitiens s'étant ligués avec ceux de Rimini, profiterent du voisinage des lieux pour les renfermer dans leurs ports (*d*). L'Historien moderne de Venise (*e*) rapporte, que la Seigneurie appréhendant les suites d'une guerre qu'elle ne pouvoit plus soutenir, fit toutes sortes d'instances auprès de Manuel pour l'engager à la paix. Mais qu'il ne fut jamais possible d'obtenir de ce Prince qu'il rendit son amitié aux Vénitiens. Qu'il fallut donc renoncer aux avantages dont leur commerce avoit joui si longtems sur les terres de l'Empire. Que les Vénitiens appréhendant de nouvelles entreprises de la part de Manuel, renouvellerent leur alliance avec le Roi de Sicile. Le dernier article est certainement vrai, mais comment accorder le reste avec le récit de Nicetas (*f*) qui dit que Manuel crut devoir étouffer cette guerre dans sa naissance, & que bien qu'il ne pût rompre l'alliance que les Vénitiens avoient faite avec le Roi de Sicile, il les rétablit dans tous les droits dont ils jouissoient auparavant, & leur offrit de leur rendre les biens qu'il avoit confisqués. Mais que comme des Marchands intelligens & intéressés, ils aimerent mieux avoir quinze-cens livres d'or en divers payemens.

Haine de Manuel contre les Vénitiens.

Nous avons parlé dans l'Histoire Générale d'Italie (*g*) des différends de l'Empereur Frederic Barberousse avec le Pape Alexandre III. & de la maniere dont ils se terminerent à Venise en 1177. Nous avons aussi réfuté les fables, qu'on a debitées à ce sujet (*h*), ainsi nous n'en parlerons point ici. Nous dirons seulement que les Historiens de Venise rapportent (*i*) que le Doge Ziani accompagna le Pape quand il retourna à Rome, & qu'Alexan-

(*a*) *Richard* Descript. Hist. & Crit. d'Italie, T. II. p. 291. *Sabellic.* l. c. p. 153, 154. *Laugier* l. c. p. 115-117.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 156.
(*c*) Le même, p. 155.
(*d*) Le même, p. 156.
(*e*) *Laugier* ubi sup. p. 120.
(*f*) *Nicetas* Hist. de Manuel Comnene, L. V. Ch. 9.
(*g*) *Sect.* V.
(*h*) Voy. p. 159.
(*i*) *Sabellic.* l. c. p. 162.

SECTION IV. *Histoire de Venise depuis l'an 1096 jusqu'à l'an 1248.*

dre III. pour lui témoigner sa reconnoissance des services que la République lui avoit rendus, lui fit présent d'un étendard & de huit trompettes d'argent, en lui recommandant de les faire porter devant lui dans toutes les cérémonies publiques. Le Doge étant revenu à Venise, ne survécut pas longtems à la conclusion de cette affaire & mourut de vieillesse, la septieme ou la huitieme année de son gouvernement. Il fit par son Testament divers legs pieux.

Nouvelle forme d'élection.

Après qu'on lui eut rendu les derniers devoirs, le Grand Conseil s'assembla, & l'on s'en tint à la forme d'élection par des Commissaires choisis, mais on fit un nouveau changement. Au lieu de nommer onze Electeurs, on en élut à la pluralité des voix d'abord quatre. Ceux-ci assemblés séparément furent chargés d'en élire chacun dix, ce qui forma un corps de quarante Electeurs, qui élurent le Doge par voie de scrutin (*a*).

ORIO MALIPIER, XL. *Doge de Venise.* 1181.

Les suffrages se réunirent en faveur D'ORIO MALIPIER, qui avoit refusé le Dogat à l'élection précédente. Il commença son administration, en engageant les Pisans à se départir de l'alliance qu'ils avoient faite avec ceux d'Ancone; ceux-ci à la faveur de cet appui avoient recommencé leurs courses. Quand les Pisans les eurent abandonnés, ils firent avec les Vénitiens une trêve de dix ans (*b*).

Rebellion de la ville de Zara.

Malipier eut bientôt une autre affaire, plus importante sur les bras. La ville de Zara, se révolta & se donna à Bela Roi de Hongrie, sous prétexte qu'on lui avoit fait injustice en la soumettant pour le spirituel au Patriarche de Grado. Il fut question d'équipper une Flotte, mais l'épuisement des fonds publics étoit un obstacle; la générosité de divers particuliers qui fournirent de l'argent, le leva. La Flotte partit, mais la garnison Hongroise qui étoit dans Zara défendit la ville si courageusement, qu'il fallut lever le siege, & se contenter de soumettre les isles voisines (*c*).

Les Vénitiens envoyent une Flotte en Orient. 1189.

Saladin, qui regnoit en Egypte, avoit profité de la foiblesse du royaume de Jérusalem & des divisions qui le dechiroient, pour tâcher de chasser les Chretiens de la Syrie. Il avoit remporté sur eux une victoire signalée devant Tibériade, s'étoit rendu maître d'Acre, & de presque toutes les villes de la Palestine, & il venoit enfin de prendre Jérusalem. Cela donna lieu à une nouvelle Croisade. L'Empereur Frederic Barberousse étoit passé en Orient, & après avoir gagné deux batailles contre les Turcs d'Iconie, il s'étoit avancé vers la Syrie, pour assieger Acre. Etant mort avant que d'y arriver, Frederic Duc de Souabe mena l'armée au siege de cette ville, que les Chretiens avoient déja commencé. Les Vénitiens, intéressés au recouvrement d'Acre & sollicités par le Pape Clément III, résolurent d'envoyer une Flotte au secours des croisés, & dans cette vue ils conclurent une trêve avec Bela Roi de Hongrie. Quand ils n'eurent plus rien à craindre de ce dangereux voisin, leur Flotte partit conjointement avec celle des Pisans. La ville d'Acre fut obligée de se rendre après un siege de plus de

1191. trois ans, le 13 de Juillet 1191. Aussitôt qu'on en fut maître, on rétablit les Vénitiens, les Génois & les Pisans dans leurs anciens quartiers, avec les

(*a*) Le même. *Laugier* l. c. p. 144.
(*b*) *Sabellic.* Dec. I. L. VIII. p. 168.
(*c*) Le même, p. 169.

droits dont ils avoient joui (*a*). La Flotte Vénitienne, qui depuis près de trois ans tenoit la mer, revint d'Orient, ayant besoin de se radouber & de se rafraichir. Quelques-uns disent qu'elle ne retourna à Venise que sous le Doge suivant (*b*).

Section IV. Histoire de Venise depuis l'an 1096 jusqu'à l'an 1248.

Nouveaux réglemens politiques.

Ce fut sous le Gouvernement du Doge Malipier, qu'on régla, que les six Conseillers de la Seigneurie, seroient tenus de résider dans le quartier pour lequel ils étoient élus (*c*). On créa aussi deux nouvelles Magistratures. La premiere fut celle des trois Avogadors (*d*), dont nous avons marqué les fonctions ailleurs (*e*). La seconde fut celle des trois Juges que l'on nomme *Al Forestieri*; leur fonction consiste à juger les causes qui sont entre les Citoyens & les Etrangers, ou bien entre les Etrangers seulement, ils sont aussi commis pour connoitre du loyer des maisons, des navires & des barques (*f*).

Orio Malipier abdiqua le Dogat pour embrasser la vie monastique dans le Couvent de Sainte-Croix, où il mourut (*g*).

Henri Dandolo, XLI. Doge de Venise. 1192.

Henri Dandolo fut élu comme son prédécesseur par les Quarante. C'étoit le même, qui étant Ambassadeur à Constantinople avoit presque perdu la vue par la perfidie de l'Empereur Manuel. Ce fut sous son Gouvernement que la gloire des Vénitiens brilla plus que jamais, & qu'ils étendirent les bornes de leur domination.

La premiere occasion qu'il eut de faire connoitre sa fermeté, fut contre les Pisans. L'émulation qu'il y avoit entre eux & les Vénitiens avoit dégénéré en inimitié, pendant que leurs Flottes avoient été en Syrie. Après leur retour d'Orient les Pisans entreprirent de s'établir dans le Golfe Adriatique, surprirent la ville de Pole en Istrie, & se disposerent à y passer l'hiver. Les Vénitiens ne leur en laisserent pas le loisir. Bientôt le Doge eut une Flotte, qui alla tout droit à Pole. La ville fut bientôt emportée, & ce qui s'y trouva de Navires Pisans fut brûlé. La plus grande partie de leur Flotte étoit allée pour escorter six vaisseaux marchands richement chargés, qui venoient d'Orient. Les Vénitiens après avoir démoli les murs de Pole, pour que les Pisans ne pussent plus s'y loger, mirent à la voile pour Modon en Morée. Ils apperçurent bientôt la Flotte ennemie avec les navires marchands, & les allerent attaquer. Ils mirent l'escorte en fuite, & enleverent deux des bâtimens marchands. Cet échec obligea les Pisans à faire la paix (*h*).

Nouvelle Croisade & Traité des Croisés avec les Vénitiens.

A la fin du douzieme siecle, le Pape Innocent III. réussit à engager un grand nombre de Princes & de Seigneurs à entreprendre une nouvelle croisade. Quand tout fut prêt, il fut question de la route qu'on prendroit. L'expérience avoit fait voir que le chemin par terre, & au travers des Etats des Princes Grecs & Mahométans, étoit également difficile & dangereux. Pour éviter cet inconvénient, les Seigneurs croisés envoyerent des

(*a*) Le même, p. 170. Hist. des Croisad. T. II. L. VI. p. m. 271. *Vertot* Hist. de Malte T. I. L. II. p. m. 321.
(*b*) *Sabellic.* ubi sup. p. 171.
(*c*) *Amelot* Hist. du Gouv. de Venise, p. m. 194.
(*d*) Le même, p. 248.
(*e*) Sect. I.
(*f*) *Amelot* l. c. p. 270.
(*g*) *Sabellic.* l. c. p. 170.
(*h*) Le même, l. c. p. 171.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1096 jusqu'à l'an 1248.*

députés à Venise, pour traiter avec la République, & lui demander de fournir les vaisseaux nécessaires pour porter l'armée à Saint Jean d'Acre. Le Traité fut conclu en 1201, & l'on convint, que les Vénitiens fourniroient les bâtimens nécessaires pour passer quatre mille cinq-cens chevaliers, neuf mille Ecuyers & vingt mille hommes de pied, avec des vivres & des provisions pour un an; que les vaisseaux seroient équippés & prets à partir dans tout le mois de Juin de l'année suivante; que leur service ne seroit compté que du jour que la Flotte partiroit du Port de Venise, & que les Princes croisés payeroient pour cela quatrevingt-cinq mille marcs d'argent (*a*). Pour ne pas paroitre cependant agir uniquement en Marchands les Vénitiens résolurent de joindre à l'armée des croisés cinquante galeres bien équipées pour servir utilement par mer, tandis que les François agiroient sur terre. Ici encore le Doge n'oublia pas l'intérêt de la République, car il stipula, que les conquêtes qui se feroient durant l'année de leur confédération, se partageroient également entre les François & les Vénitiens (*b*). Ceux-ci remplirent exactement toutes les conditions du Traité; ils fournirent même beaucoup plus de vaisseaux & de navires qu'ils n'étoient obligés, outre les cinquante galeres. Il n'étoit plus question que de payer, avant que de partir, la somme promise. Diverses circonstances mirent les Princes & les Seigneurs, qui s'étoient rendus à Venise, dans l'impuissance de fournir toute la somme dont ils étoient convenus, & même après avoir vendu leur vaisselle d'argent, leurs chaines d'or & jusqu'à leurs bagues, il manquoit encore trente-cinq mille marcs. Le Doge en fin politique se servit de l'occasion pour faire un coup avantageux à la République; il proposa aux croisés de les décharger de la dette, s'ils vouloient en passant lui aider à reprendre la ville de Zara, qui s'étoit donnée au Roi de Hongrie, ainsi qu'on la vu. Comme le Pape avoit menacé d'excommunication les croisés, s'ils emploioient leurs armes contre d'autres que les Infideles, la proposition de Dandolo trouva de la contradiction, surtout de la part du Légat du Pape. Mais les François se rendirent aux raisons du Doge, d'autant plus qu'ils ne pouvoient se passer des Vénitiens pour poursuivre leur expédition (*c*).

Prise de Zara. 1202.

Dandolo, quoique fort vieux & aveugle, demanda & obtint la permission de prendre la croix, & le commandement de la Flotte. On s'embarqua & mit à la voile. L'armée parut devant Zara, & cette ville fut attaquée si vivement, qu'elle se rendit au bout de cinq jours (*d*). Mais comme la saison étoit trop avancée pour passer en Orient, on resolut d'hyverner en Dalmatie. Le Pape voulut faire valoir son excommunication, mais on n'y eut gueres d'égard.

Résolutions à Constantinople.

Le dessein des croisés étoit de passer en Egypte, pour en faire la conquête, mais pendant le séjour qu'ils firent à Zara un incident les fit changer de projet, pour aller à Constantinople. Pour l'intelligence de ceci, il

(*a*) *Maimbourg* Hist. des Croisad. T. III. L. VII. p. m. 53, 54. *Vertot* ubi sup. p. 346.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) Hist. des Croisad. l. c. p. 65-69. *Vertot* p. 347, 348.

(*d*) Les mêmes.

faut donner en peu de mots une idée des révolutions arrivées dans l'Empire Grec. Manuel Comnene en mourant laissa l'empire à son fils Alexis, âgé à peine de treize ans, & au bout de moins de trois ans, Andronic son cousin germain se fit proclamer Empereur, & Alexis fut étranglé par son ordre (*a*). Il ne jouit de son usurpation que deux ans, au bout desquels Isaac Lange, profita de la haine qu'il s'étoit attirée par ses cruautés, se rendit maître de sa personne, le fit mourir dans les plus cruels tourmens & se fit reconnoitre pour Empereur (*b*) Isaac regna environ huit ans; son frere Alexis, qui lui avoit les plus grandes obligations, conspira alors contre lui, lui fit crever les yeux & s'empara de l'Empire (*c*). Alexis, fils d'Isaac, se sauva auprès de Philippe Duc de Souabe, élu Empereur, qui avoit épousé Irene sa sœur. Ce fut ce jeune Prince qui fit changer les croisés de dessein, ainsi qu'on le va voir.

SECTION IV. *Histoire de Venise depuis l'an 1096 jusqu'à l'an 1248.*

Traité des croisés avec le Prince Alexis Comnene.

Philippe, à qui Othon, Duc de Saxe, disputoit l'Empire, n'étant pas en état de donner à son beaufrere les secours dont il avoit besoin, lui conseilla de s'adresser aux croisés. Alexis leur envoya des Députés. Le Doge de Venise fut chargé de conduire la négociation avec eux. Il convint avec ces Envoyés, que si les croisés pouvoient rétablir l'Empereur Isaac sur le trône, le Pere & le fils leur payeroient deux-cens mille marcs d'argent, qu'Alexis se rendroit dans leur armée & les accompagneroit ensuite en Orient, ou leur fourniroit dix mille hommes payés pour un an, & que pour conserver les conquêtes que l'on esperoit de faire, il y entretiendroit à ses dépens en tout tems cinq-cens Chevaliers (*d*). Les Députés promirent encore, que l'Empereur Isaac & son fils travailleroient à soumettre l'Eglise Grecque au Siege de Rome. Ils signerent le Traité & retournerent en Allemagne, d'où le Prince Alexis partit aussitôt, & se rendit avec une extrême diligence en Dalmatie, & ratifia le Traité fait par ses Ambassadeurs (*e*).

Prise de Constantinople. 1203.

Les François & les Vénitiens mirent à la voile & se rendirent devant Constantinople. Nous ne ferons point le détail du siege de cette ville; on peut le voir dans les Auteurs cités (*f*). Nous nous contenterons de dire que le Doge Dandolo malgré son grand âge & quoiqu'aveugle se signala d'une façon particuliere. L'Empereur Alexis, Prince lâche & perdu de débauche s'enfuit de nuit dans une barque avec sa famille & ses trésors. Les habitans de Constantinople coururent à la prison d'Isaac Lange, l'en tirerent & le rétablirent sur le trône. Ils envoyerent des Députés aux croisés, pour les en informer. Ceux-ci s'étant assurés de la vérité, & ayant fait ratifier à Isaac le Traité conclu par son fils, menerent le jeune Alexis en triomphe à son pere, qui l'associa à l'Empire. Les Chefs de la croisade l'accompagnerent ensuite dans la plupart des Provinces de l'Empire, où ils firent reconnoitre son autorité.

(*a*) *Nicetas* Hist. d'Alexis Comnene Ch. 17. & Hist. d'Andronic. L. I. Ch. 1.

(*b*) Le même, L. II. Ch. 10.

(*c*) Le même, Hist. d'Isaac Lange L. III. Ch. 9.

(*d*) Hist. des Croisad. l. c. p. 74-84. *Vertot* l c. p. 351-353. Voy. *Nicetas* Hist. d'Alexis L. III. Ch. XI.

(*e*) Les mêmes.

(*f*) Hist. des Croisad. ubi sup. p. 90-120 *Nicetas* l. c. Ch. 12. *Laugier* T. II. p. 214-230.

Conduite imprudente d'Alexis, qui est détrone & étrangle.

Ce Prince se rendit odieux à ses sujets pour remplir ses engagemens envers les croisés, il tiroit de l'argent de tous côtés, & il fallut même prendre les vases sacrés & les ornemens des Eglises (*a*). Il agissoit par le conseil de Murzusle Ducas, le plus fourbe & le plus méchant des hommes, qui s'étoit insinué dans son esprit; aspirant à l'Empire il engageoit Alexis à faire des fautes. Murzusle tâcha de le brouiller avec les croisés, en lui fesant comprendre qu'ils mettoient leurs services à un trop haut prix. Bientôt on en vint à une rupture ouverte, & les Grecs entreprirent de brûler la Flotte Vénitienne, mais échouerent dans leur dessein par les soins du Doge & par les bons ordres qu'il donna. Alexis, toujours trâhi par Murzusle, envoya par son conseil, implorer leur secours contre ses sujets rebelles. Dans le même tems le traitre fit courir le bruit que l'Empereur étoit d'intelligence avec les Latins. La sédition augmenta, on élut un autre Empereur nommé Cannabe, dont Murzusle s'assura secretement. Ensuite sous prétexte de sauver Alexis, il le mena à l'écart, le fit charger de fers, & ensuite étrangler; après quoi il se fit proclamer Empereur (*b*).

Les croisés attaquent Murzusle. Seconde prise de Constantinople. 1204.

Cet horrible attentat indigna à un tel point les croisés, qu'ils résolurent de le venger, d'autant plus que leur intérêt demandoit, qu'ils se fissent payer ce qui leur étoit dû encore, & que rien n'étoit plus propre à faciliter le succès de leur expédition en Orient, que de se rendre maîtres de l'Empire d'Orient. Les Ecclésiastiques mêmes approuverent cette résolution (*c*). Avant que de l'exécuter le Doge fit une nouvelle convention avec les François qui consistoit dans les articles suivans. 1. Qu'on choisiroit six Electeurs de chaque nation pour élire un Empereur. 2. Que celle des deux nations qui n'obtiendroit pas l'Empire, auroit le Patriarchat. 3. Que les Vénitiens auroient toutes les isles de l'Archipel & tous les ports de Romanie & que le reste seroit aux François. 4. Que la quatrieme partie du butin seroit réservée pour le futur Empereur, & les trois autres parties partagées également entre les Vénitiens & les François.

Pendant que les croisés se préparoient à attaquer Constantinople, Henri frere de Baudouin Comte de Flandres, alla avec un détachement s'emparer de la ville de Philée, qu'il prit & pilla. A son retour, il eut à combattre Murzusle, qui étoit sorti de la ville pour tomber sur lui. Les Grecs furent battus & le grand étendard de l'Empire tomba entre les mains des Latins (*d*).

Les succès des croisés déterminerent Murzusle à entamer une négociation, & il demanda une conférence avec le Doge Dandolo (*e*). N'aiant pu tromper cet aveugle clairvoyant, il fit tous les préparatifs nécessaires pour se bien défendre. Le 8 d'Avril les croisés donnérent un assaut, mais furent repoussés. Ils revinrent à la charge le 12, & après un combat furieux les Latins entrerent dans la ville, & firent un grand carnage des fuyards. La nuit qui survint obligea de prendre poste, & de ne pas s'engager plus loin. On mit le feu aux maisons dont le voisinage pouvoit être

(*a*) *Nicetas* Hist. d'Isaac Lange & d'Alexis Ch. 3, 4.
(*b*) Le même, Ch. 4, 5. Hist. des Croisad. l. c. p. 139-155.
(*c*) La même, p. 156-158.
(*d*) *Nicetas* Hist. d'Alex. Ducas Murzusle Ch. I.
(*e*) *Nicetas* l. c. Ch. 2.

incommode. Murzufle se sauva la même nuit sur un vaisseau. Le lendemain les habitans vinrent en procession implorer la clémence des vainqueurs : on leur accorda la vie & la liberté, mais on se réserva le droit de piller la ville. Les Princes se saisirent d'abord des principaux Palais & s'y établirent. Les soldats se répandirent de tous côtés, & commirent tous les excès qu'on peut imaginer. Quoique Nicetas exaggere peut-être, nos Historiens en disent assez pour faire concevoir que le desordre fut horrible (*a*).

Section IV. Histoire de Venise depuis l'an 1096 jusqu'à l'an 1248.

Baudouin élu Empereur.

Quand le pillage fut cessé, & qu'on eut partagé le butin immense qu'on avoit fait, on nomma les douze Electeurs pour élire un Empereur. La grande consideration que les croisés avoient pour Dandolo, auroit selon les apparences fait tomber le choix sur lui. Mais ce sage Prince, considerant que la dignité impériale dans un Vénitien, seroit la ruine d'un Gouvernement Républicain, & qu'un Empereur étranger ne pourroit se soutenir qu'avec le secours des Vénitiens, ils convinrent d'élire un des Princes. Le politique Doge ménagea si bien l'affaire, qu'il fit élire Baudouin Comte de Flandres, qui ne pouvoit donner d'ombrage à la République, parceque ses Etats étoient fort éloignés de Venise (*b*). Après le couronnement du nouvel Empereur, ce Prince écrivit au Pape Innocent III. pour lui rendre compte des raisons qui avoient fait entreprendre la conquête de Constantinople. Le Marquis de Montferrat Général des François, écrivit au Pape une Lettre de même teneur. Le Doge Dandolo écrivit aussi, parcequ'il comprit qu'il avoit besoin du Pape pour l'élection d'un Patriarche Vénitien : il fit même demander au Légat du Pape l'absolution pour lever tous les obstacles, & l'obtint sans peine. Thomas Morosini fut élu Patriarche, quoiqu'il fût absent; il alla à Rome où le Pape le sacra lui-même.

Partage des terres.

On procéda au partage des terres, on créa diverses Principautés pour les Chefs de l'armée Françoise. Les Vénitiens eurent les isles de l'Archipel, & plusieurs Ports sur les côtes de l'Hellespont, de Phrygie & de Morée, avec la moitié de la ville de Constantinople pour la posséder en toute souveraineté. Le Marquis de Montferrat leur vendit pour mille marcs d'or l'isle de Candie, que le jeune Alexis lui avoit donnée (*c*).

Mort du Doge Dandolo. 1205.

L'Histoire des révolutions de l'Empire de Constantinople sous les Latins n'est pas de notre sujet. Nous nous contenterons de dire, que le Roi des Bulgares s'étant déclaré pour les Grecs, l'Empereur Baudouin fut fait prisonnier & après l'avoir été un an, le Roi des Bulgares le fit périr de la façon la plus barbare (*d*). Henri son frere lui succeda. Dans le tems qu'on apprit sa mort, les Vénitiens perdirent leur illustre Doge Henri Dandolo, qui mourut à Constantinople & fut inhumé dans l'Eglise de Sainte Sophie.

Création

Les grands services qu'il avoit rendus à la République sembloient devoir

(*a*) Le même, Ch. 2-4 Hist. des Croisad. *ubi sup.* p. 162-180. *Laugier* l. c. p. 158-168.

(*b*) Hist. des Croisad. l. c. p. 181-185. *Vertot* l. c p. 359, 360. *Nicet* Hist. depuis la prise de Constantinople, Ch. 3.

(*c*) *Sabellic.* Dec. I. L. VIII. p. m. 182. Hist. des Croisad. p. 188. *Laugier* p. 274, 275.

(*d*) *Nicetas* Hist. de Baudouin Ch. XI. *Laugier* p. 287-289.

SECTION IV. *Histoire de Venise depuis l'an 1096 jusqu'à l'an 1248.*

donner un nouveau relief à la Dignité Ducale, cependant au lieu d'y ajouter de nouvelles prérogatives, on jugea à-propos de la reserrer dans des bornes plus étroites. On créa une nouvelle Magistrature, qui a toujours eu lieu dans les interregnes. On nomma six Correcteurs, qui furent chargés d'examiner les abus qui pouvoient s'être glissés dans le Gouvernement & d'en faire rapport au Senat pour y remédier (*a*).

des Correcteurs.

PIERRE ZIANI. XLII. *Doge de Venise.* 1205.

Après avoir pris ces mesures, on élut pour Doge PIERRE ZIANI, fils de Sebastien Ziani. Dandolo n'avoit pas eu le tems d'assurer à la République la possession des vastes domaines, qui lui étoient échus dans le partage qu'on avoit fait. Ziani commença par affermir l'établissement fait à Constantinople. On y envoya Marin Zeno en qualité de premier Magistrat ou de Podesta, & on lui donna quatre Provéditeurs, qui devoient former son Conseil (*b*). Pour s'assurer les isles de l'Archipel, on publia un Edit par lequel on offroit de donner en fief aux citoyens celles qu'ils pouvoient conquérir, en se réservant les isles qui sont à l'embouchure du Golfe & celle de Candie (*c*).

Cet Edit encouragea nombre de particuliers opulens à faire des armemens à leurs fraix, & à entreprendre des conquêtes. Plusieurs réussirent fort heureusement. Marc Dandolo & Jaques Viari s'emparerent en commun de la ville & du territoire de Gallipoli; Marc Sanuto, s'étant associé avec quelques autres, s'empara des isles de Naxe, d'Antiparos, Sentorin, Nio, Cimulo, Siphanto, Policandro & de presque toutes les Cyclades. Raban Carcerio, Gentilhomme Veronois, se rendit maître d'une bonne partie de l'isle de Negrepont. Plusieurs autres Particuliers se formerent de petites Souverainetés. Quelques Seigneurs Grecs imiterent cet exemple (*d*).

Les Vénitiens se mettent en possession de l'isle de Candie.

La République s'étoit réservée l'isle de Candie, mais il lui en couta pour s'en assurer la tranquille possession. Ici il se trouve une grande diversité dans les récits des Historiens Vénitiens & Génois. Les premiers & Sabellicus en particulier paroissent avoir eu en vue de raconter tout à l'avantage de Venise. Après mûr examen, nous avons jugé que celui des autres est beaucoup plus simple & plus naturel, en y ajoutant quelques circonstances que ceux de Venise nous fournissent. D'ailleurs il paroit y avoir quelque confusion dans les récits de ces derniers. La Seigneurie, en permettant des équippemens aux Particuliers, arma elle-même trente galeres pour se mettre en possession de Candie. Cette Flotte s'empara chemin fesant de la Capitale de l'isle de Corfou, comme aussi de Modon & de Coron sur les côtes de la Morée. Etant arrivés en Candie, les Généraux trouverent d'abord quelque résistance de la part des Candiots, mais les obligerent enfin à se soumettre.

Guerre avec le Comte de Mallée.

Peu de tems après Henri Comte de Mallée sur les côtes du Peloponese ou Morée trouva moyen de se rendre maître de Candie; on ne dit pas comment (*e*), il paroit seulement que les Genois, à qui il avoit rendu de grands ser-

(*a*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* ubi sup.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 184, 185. *Laugier* p. 299
(*c*) *Sabellic.* ubi sup. p. 185.
(*d*) Le même, l. c. p. 186.
(*e*) *Bizarus* de bello Veneto L. I. sous l'an 1206. *Ubert. Folieta* Hist. Genuens. L. III. sous l'an 1205.

services, lui donnerent du secours pour cette entreprise. Le Senat de Venise fit aussitôt équipper une nouvelle Flotte, dont il donna le commandement à Rainier Dandolo. Ce Général aborda en Candie, se rendit maître de la Capitale, & de la plupart des autres places. Le Comte de Mallée, se sentant trop foible, pour résister à son ennemi, envoya Arnaud Baudouin avec deux vaisseaux à Genes, pour demander du secours. On lui en accorda, & quand il fut arrivé le Comte alla chercher l'armée Vénitienne, & la défit entierement. Dandolo fut tué dans l'action d'un coup de fléche, d'autres disent qu'il fut fait prisonnier & mourut quelques jours après (*a*). Les Vénitiens armerent de nouveau, leur Flotte rencontra Léon Vetrano, Officier de Genes, qui alloit avec neuf vaisseaux porter du secours en Candie au Comte de Mallée. Vetrano fut battu & fait prisonnier, on le mena à Corfou où les Vénitiens le firent pendre (*b*). Le Comte voyant la supériorité des Vénitiens, prit le parti en 1210 de se rendre lui-même à Genes, pour solliciter cette République de l'assister puissamment. Avant que de se décider, le Senat envoya des Ambassadeurs à Venise pour tâcher de ménager un accommodement. Mais les Vénitiens trop irrités n'y voulurent point entendre, & firent même de grandes plaintes de ce que les Génois avoient assisté le Comte. Au retour des Ambassadeurs, le Senat de Genes accorda un puissant secours au Comte, desorte que la guerre continua jusqu'en 1212 ou 1213. Alors les Genois, las de la guerre, chercherent à la terminer, & comme ils étoient les aggresseurs ils crurent devoir faire les premieres ouvertures de paix. Ils envoyerent à Venise Aubert Spinola & Lanfranc Rossy, qui n'ayant pu réussir à conclure la paix, firent une trêve pour trois ans où le Comte de Mallée, en qualité d'Allié des Génois, fut compris (*c*). Cependant les Vénitiens violerent la trêve; s'étant joints à quelques vaisseaux Pisans, ils enleverent plusieurs navires qui appartenoient à des Marchands de Genes. On se disposoit à repousser cette insulte, lorsque par la médiation du Pape Innocent III, les deux Républiques prolongerent la trêve pour dix ans, en 1218 (*d*). Ce furent là les préliminaires des guerres que les Vénitiens & les Génois eurent depuis ensemble.

Section IV. Histoire de Venise depuis l'an 1096 jusqu'à l'an 1248.

1206. 1207. 1208. 1210.

Accroissement de puissance de Venise.

La Seigneurie de Venise avoit envoyé des colonies en Candie & dans l'isle de Corfou, pour s'en assurer mieux la possession. Carcerio Despote d'une partie de l'isle de Negrepont, aiant de la peine à se soutenir par ses propres forces, recourut à la protection de Venise, se soumit à la République & se rendit son tributaire. Geoffroi Prince d'Achaie & le Despote de Cephalonie en firent à peu près autant, & s'assurerent le secours de la Seigneurie (*e*). Desorte que tout concouroit à son aggrandissement.

Guerre contre les Padouans.

L'ancienne animosité entre les Padouans & les Vénitiens se réveilla à l'occasion d'une querelle entre les jeunes gens des uns & des autres, dans un divertissement public à Trevise (*f*). La ville de Padoue arma, & en

(*a*) *Bizarus* ubi sup.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 187. *Ubert. Folieta* ubi sup. sous les années 1208-1210.
(*c*) *Bizarus* l. c. ann. 1213. *Folieta* l. c. ann. 1212.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *Sabellic* ubi sup p. 189.
(*f*) Voy. la description de ce divertissement dans *Sabellic.* l. c. p. 187, 188. Et dans *Laugier* T. II. p. 326-329.

gagea celle de Trevise dans sa querelle. Les milices des deux villes se réunirent, & entrerent sur les terres de Venise, y firent le dégat & enleverent beaucoup de butin. Au lieu de satisfaire aux plaintes qu'on en fit, les Confédérés assiegerent la Tour *delle Bebbé* à l'embouchure de l'Adige. Marc Cocano qui y commandoit fit une assez longue résistance, pour donner le tems à l'armée Vénitienne de venir à son secours. On en vint aux mains, & les Padouans avec leurs alliés furent battus. On leur fit plus de quatre-cens prisonniers, & on leur enleva quatre Drapeaux. Berthold Patriarche d'Aquilée ménagea la paix entre les deux partis, moyennant une satisfaction que les Padouans firent aux Vénitiens (*a*).

Traité de Pierre Courtenai avec les Vénitiens. 1217.

Henri Empereur de Constantinople étant mort, les Barons François élurent son beau frere Pierre de Courtenai, Comte d'Auxerre, à qui ils envoyerent offrir la couronne en France. L'ayant acceptée, il se rendit à Rome, où il fut couronné par le Pape Honorius III. Il traita avec les Vénitiens pour lui fournir les vaisseaux dont il avoit besoin; ils s'y engagerent à condition qu'il leur aideroit à reprendre la ville de Durazzo, que Théodore Comnene leur avoit enlevée. Pierre de Courtenai s'embarqua à Brindes avec sa petite armée, & Jean Colonne Légat du Pape. Il débarqua à Durazzo, mais cette ville fut si bien défendue, qu'il fallut renoncer à cette conquête. L'Empereur voulut continuer son chemin par terre, mais il périt par la perfidie de Théodore Comnene (*b*), & le Légat resta prisonnier.

Le Roi de Hongrie leur cede ses droits sur la Dalmatie.

Le Pape engagea André Roi de Hongrie, gendre de Pierre de Courtenai, de faire la guerre à Théodore, avec l'armée qu'il avoit prête pour la Palestine. André traita avec les Vénitiens pour attaquer le Prince Grec par mer & par terre. Mais Théodore desarma la colere du Pape par une feinte soumission, & le Pontife défendit aux croisés d'attaquer ses terres, & ordonna de s'en tenir à l'entreprise de la Terre Sainte. Le Roi de Hongrie obéit, & pour engager les Vénitiens à le passer en Orient, il leur céda tous ses droits sur les villes de Dalmatie, qui étoient actuellement entre leurs mains (*c*).

Révolte des Candiots.

L'isle de Candie donnoit toujours beaucoup d'occupation aux Vénitiens. Depuis qu'ils y avoient transporté une Colonie de leur nation, tout y avoit été à la vérité assez tranquille. Mais il se forma parmi les Candiots une faction de gens qu'on nommoit les Stagiostéphanites, plus distingués que les autres par leur naissance & leur fortune. Leur conspiration ne fut connue qu'au moment qu'elle éclata. Ils se saisirent de Sittia & de Mirabel où ils se fortifierent. Jaques Thiépolo, qui commandoit dans l'isle, demanda du secours à Marc Sanuto Duc de Naxe. Sanuto vint avec ses vaisseaux & ses troupes, & contribua beaucoup à réduire les rebelles, dont les chefs furent obligés de quitter l'isle (*d*).

Guerre civile en Candie.

Bientôt la jalousie du commandement brouilla les deux Généraux Vénitiens. Le Duc de Naxe favorisa une sédition qui s'éleva dans la ville de Candie, parcequ'un jour le pain manqua au marché. Le tumulte augmenta

(*a*) *Sabellic.* Dec. I. L. VIII.

(*b*) Le même.

(*c*) Le même, p. 191.

(*d*) Le même, L. IX. p. 196.

à un tel point, que Thiéopolo craignant pour ſa vie ſe cacha, & s'étant déguiſé en femme il ſe ſauva à Thémene, château des mieux fortifiés. Sanuto, reſté maître de la ville de Candie, ſoumit ſucceſſivement toutes les autres, à la réſerve de Thémene, qu'il attaqua inutilement. Le Senat de Veniſe envoya d'abord des troupes commandées par Dominique Quirini & Sebaſtien Bethanigo. Thiéopolo ſe vit avec ce ſecours en état de tenir la campagne: mais il avoit en tête un ennemi ruſé, qui évita ſoigneuſement d'en venir à une action déciſive. Comme les Grecs de l'iſle le favoriſoient, il ſe contenta de harceler continuellement l'armée Vénitienne, pour la ruiner peu à peu. Thiépolo pénétra ſon deſſein, & pour le faire échouer, il marcha ſecretement vers la ville de Candie, la ſurprit & s'en rendit maître. Sanuto prit alors le parti de faire des propoſitions de paix; elle lui fut accordée, & il ſe retira avec ſes troupes à Naxe (*a*). Pour ménager les eſprits des Candiots, on rappella Thiépolo à Veniſe, & on envoya Paul Quirini pour le remplacer dans le gouvernement de l'iſle de Candie.

Section IV. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.

Nouvelle révolte des Candiots.

Ce nouveau Duc, car c'eſt le titre que les Vénitiens donnoient à ces Gouverneurs, ce nouveau Duc ne fut pas plus heureux que ſon prédéceſſeur, & bientôt on vit éclorre contre lui une révolte plus dangereuſe que la précédente, pour un ſujet très-leger. Le Commandant Vénitien du château de Bonripari ayant fait enlever des chevaux, qui appartenoient à un Grec fort accrédité dans ſa nation, on en porta des plaintes au Duc, qui ordonna qu'on rendit les chevaux. Cet ordre ne fut pas exécuté aſſez promptement au gré des Grecs; ils ſe révolterent, & la plus grande partie de l'iſle ſe ſouleva. Quirini pour arrêter l'incendie fit marcher des troupes ſous le commandement de Pierre Toniſto & de Jean Gritti. Ces deux Généraux attaquerent les rebelles qui occupoient un poſte très-avantageux, les Vénitiens furent preſque tous taillés en pieces, Gritti y périt, le reſte ſe débanda & ſe ſauva. Cette nouvelle portée à Veniſe fit rappeller Quirini, & on envoya pour le remplacer Dominique Delfino. Ce nouveau Gouverneur ramena les eſprits par ſa ſageſſe & ſa douceur, rétablit la paix, & accorda même des terres à quelques uns des Chefs des rebelles (*b*).

Pierre Ziani occupoit depuis vingt-quatre ans le trône Ducal, ſans avoir beaucoup de part aux grands événemens de ſon regne. Il s'étoit toujours tenu à Veniſe, ne ſongeant qu'à y faire fleurir la juſtice, l'abondance & la paix. Ce fut de ſon tems que l'on créa le Tribunal de la Quarantie Civile, qu'on nomme aujourd'hui la Quarantie civile vieille (*c*). Comme l'âge le rendoit peu propre aux affaires, il abdiqua le Dogat, & mourut peu de mois après.

Quand il fut queſtion d'élire ſon ſucceſſeur, les ſuffrages des quarante Electeurs ſe trouverent également partagés, dit le nouvel Hiſtorien de Veniſe (*d*), entre Rainier Dandolo & Jaques Thiépolo, ce qui dura près de deux mois, au bout deſquels par ordre du Senat, le ſort en décida en faveur de Thiepolo. Mais M. Laugier a oublié là, qu'il a lui même rapporté que Dandolo avoit été tué d'un coup de fleche en Candie (*e*). Comment

(*a*) Le même, p. 197-199.
(*b*) Le même, p. 201.
(*c*) *Laugier* ubi ſup. p. 354.
(*d*) Le même, p. 355.
(*e*) Le même, p. 314, 315.

SECTION IV. *Histoire de Venise depuis l'an 1096 jusqu'à l'an 1248.*

donc plusieurs années après a-t-il pu être mis sur les rangs pour le Dogat? Le fait même est cependant vrai, & j'ai trouvé dans Nicolas Crasso, que celui qui partagea les suffrages avec Thiépolo fut *Marin Dandolo*, sur lequel son Concurrent l'emporta par le sort (*a*).

JAQUES THIÉPOLO, XLIII. *Doge de Venise.* 1228 ou 1229.

JAQUES THIÉPOLO succeda donc à Ziani. Sous son gouvernement la tranquillité de l'isle de Candie fut plus troublée que jamais. Bien loin, que la douceur dont on avoit usé envers les Candiots, les eût rendus plus soumis, il sembloit au contraire qu'ils vouloient éprouver jusqu'où leurs maîtres porteroient la patience. Jean Storlat avoit succédé dans ce Gouvernement à Delfino. Scardille & Mellisin, deux chefs de rebelles, se mirent à courir la campagne, & à y commettre les plus affreux brigandages, pillant, ravageant & portant par tout le fer & le feu. Le Duc assembla ses troupes, & appella le Duc de Naxe à son secours. Sanuto passa en Candie avec ses troupes, & y fit dit-on construire un Fort pour tenir les rebelles en bride, Ceux-ci implorerent la protection de Vatace Empereur de Nicée, promettant de le reconnoitre pour leur Souverain, s'il les mettoit en état de chasser les Vénitiens. Vatace, qui étoit déja piqué contre les Latins, envoya en Candie une flotte de trente-trois galeres. A leur arrivée Sanuto se rembarqua avec ses troupes, s'étant laissé gagner à force d'argent. Les Grecs assiegerent la ville de Retimo, & Marc Quirini qui y commandoit fut obligé de se rendre. Ils soumirent encore plusieurs autres places, mais ayant entrepris le siege du Fort de Boniface, le Duc vint au secours de la place, & les obligea de décamper, en abandonnant la plupart de leurs machines de guerre. Les Généraux de Vatace voyant que la conquête de l'isle n'étoit pas aussi aisée que les Candiots le leur avoient fait espérer, se rembarquerent avec leurs troupes. Les Candiots rebelles furent donc obligés de se soumettre, ce qui n'empêcha que l'on ne rappellât le Duc Jean Storlat, auquel succeda Nicolas Tonisto, qui fut bientôt remplacé par Barthelemi Gradonigo. Ce dernier trouva moyen de pacifier les choses, en accordant des terres aux chefs des rebelles. Gradonigo étant mort, les deux Conseillers Jean Ardizon & Marc Molin prirent le gouvernement en main. Les rebelles commencerent à remuer, & Molin assiegea la ville de Sittia. Il apperçut une Flotte de douze vaisseaux qui venoit à pleines voiles au secours de la place, envoyée par Vatace. Molin leva le siege & se retira à la Capitale pour laquelle il craignoit. Ardizon avec les vaisseaux qu'on tenoit toujours prêts alla pour s'opposer aux Grecs, & les attaqua dans le Port de Suda où ils étoient entrés; le combat dura jusqu'à midi, & Ardizon fut blessé à mort, desorte qu'on sonna la retraite. Les Vénitiens comptoient de revenir le lendemain à la charge, mais les ennemis profiterent de la nuit pour mettre à la voile, & regagner la haute mer. Ange Gradonigo, nommé Gouverneur de Candie arriva peu après, & travailla à rétablir la paix. Il gagna quelques-uns des chefs des rebelles, mais ne put jamais étouffer entierement l'esprit de rebellion (*b*). Voyons l'état des affaires en Orient.

(*a*) *Nic. Crasso* de Rep. Venet. (*b*) *Sabel.ic.* Dec. I. L. IX. p. 201-204.

Affaires d'Orient.

On a vu plus haut que Pierre de Courtenai Empereur de Conſtantinople périt par la perfidie de Théodore Comnene. Robert ſon ſecond fils fut élu pour lui ſucceder au refus de Philippe Comte de Namur ſon frere aîné. Robert étant mort ſans poſtérité, laiſſa la couronne impériale à ſon frere Baudouin II. âgé ſeulement de dix ans. Jean de Brienne, Roi de Jéruſalem, mais dépouillé de ſon royaume, fut élu Empereur à condition que Baudouin épouſeroit ſa fille & lui ſuccederoit. Ce nouvel Empereur avoit à ſe défendre contre les entrepriſes de Vatace, devenu puiſſant & redoutable, ce qui joint à ſes qualités perſonnelles le rendoit un ennemi dangereux. Ce Prince ſe ligua avec l'Empereur de Trébiſonde, & Aſan Roi de Bulgarie, pour ſe rendre maître de Conſtantinople. Jean de Brienne comprit qu'il avoit beſoin de ſecours, & que la Seigneurie de Veniſe étoit la ſeule puiſſance alliée de qui il pouvoit en eſpérer. Conjointement avec Théophile Zeno Podeſta en ce tems-là à Conſtantinople, il informa le Senat de l'état des affaires, & demanda qu'on envoyât promptement une bonne flotte avec des troupes, pour mettre la ville impériale hors d'inſulte.

Secours envoyé à Conſtantinople. 1233.

On ſentit à Veniſe combien il importoit d'arrêter les entrepriſes de Vatace, contre lequel la République avoit d'ailleurs bien des griefs. On ordonna un armement de vingt-cinq galeres ſous les ordres de Léonard Quirini & de Marc Cuſſoni. Pendant qu'ils ſe préparoient à partir, Vatace vint mettre le ſiege devant Conſtantinople avec une nombreuſe armée, tandis que ſa flotte tenoit la mer. Les Généraux Vénitiens firent toute la diligence poſſible pour venir au ſecours. Léon Gavala, bon homme de mer, commandoit la flotte de Vatace, & par ſes ordres il alla au devant de la Flotte Vénitienne pour lui barrer l'entrée du détroit des Dardanelles. Les Vénitiens l'attaquerent avec toute l'impétuoſité poſſible, & remporterent bientôt une victoire complette, vingt-quatre galeres des Grecs furent ou priſes ou fracaſſées, & le reſte fut diſperſé. Dans le même tems Jean de Brienne attaqua le camp des ennemis avec tant de ſuccès, qu'il les mit en déroute, enſorte que Vatace fut obligé de lever le ſiege & de ſe retirer dans ſes Etats. La Flotte Vénitienne entra dans le Port, & après avoir laiſſé ſeize galeres avec des troupes & des munitions pour défendre la ville en cas de nouvelle attaque, elle revint triomphante à Veniſe (*a*).

Victoire navale des Vénitiens.

Au bout de deux ans Vatace, qui avoit réparé ſes pertes, réparut devant Conſtantinople avec ſes troupes & ſes vaiſſeaux. Jean Michieli, alors Podeſta, entreprit de combattre la Flotte Grecque avec les ſeize galeres qu'il avoit. Il le fit avec tant de courage, qu'après une action de deux heures, il mit la Flotte ennemie en fuite, & rentra dans le port avec dix navires qu'il avoit pris, Vatace fut encore obligé de décamper ſans avoir pu réuſſir dans ſon entrepriſe (*b*).

Trêve entre les Vénitiens & les Genois. 1237.

Le Pape Grégoire IX. qui étoit brouillé avec l'Empereur Frederic II. craignant que les Vénitiens & les Genois, toujours en défiance les uns des autres, n'en vinſſent à une rupture, demanda que les deux Républiques envoyaſſent des Députés à Rome. Sous ſa médiation ils renouvellerent la trêve pour neuf ans, aux conditions ſuivantes; que ni l'une ni

(*a*) Le même, p. 204-206. (*b*) Le même, p. 206.

l'autre ne feroit de Traités avec aucune Puiſſance, ni n'en ſtipuleroit aucun avantage ſans le conſentement de l'autre ; & que pour marque de leur bonne intelligence, les vaiſſeaux des deux Etats porteroient réciproquement leurs pavillons, avec le leur propre. Le Pape déclara excommuniés ceux qui manqueroient à ce Traité (*a*).

Les Vénitiens arment en faveur du Pape.

La guerre s'étant allumée entre Grégoire IX. & l'Empereur, le premier implora le ſecours des Vénitiens. Ceux-ci, qui redoutoient que Frederic ne devint trop puiſſant en Italie, armerent vingt-cinq galeres, & le Doge en donna le commandement à Jean Thiépolo, un de ſes fils. Cette Flotte vint croiſer ſur les côtes de la Pouille, où Thiépolo fit aſſez de ravages pour irriter extremement l'Empereur. Le Vénitien n'ayant oſé ſe commettre avec la Flotte de Frederic, revint à Veniſe ſans autre exploit.

Leur haine pour Frederic II.

L'Empereur protégeoit un certain Ezzelin, homme de baſſe naiſſance, mais qui avoit gagné ſa faveur par ſon zele contre les Guelfes. Il s'étoit rendu maître dans Padoue en 1237 (*b*), & y exerçoit la plus cruelle tirannie, de même qu'à Treviſe & dans les villes voiſines. Un grand nombre de perſonnes pour ſe dérober à ſes violences ſe réfugierent à Veniſe, & y fomentoient l'averſion qu'on avoit pour Frederic & pour ſes partiſans. Elle augmenta encore par un trait de cruauté de ce Prince. Pierre Thiépolo fils du Doge, s'étoit mis au ſervice des Milanois, & eut le malheur d'être fait priſonnier, dans un combat contre Ezzelin, qui l'envoya à Frederic. L'Empereur le fit d'abord conduire à Piſe & delà l'envoya dans la Pouille, où il lui fit trancher la tête pour ſe venger des ravages que ſon frere Jean y avoit faits (*c*).

Ils donnent du ſecours aux Genois.

Les Génois déclarés pour le Pape, s'attirerent pour ennemi l'Empereur, qui ſe ligua contre eux avec les Piſans, & ils armerent conjointement une Flotte formidable. Les Genois demanderent du ſecours aux Vénitiens, en vertu du dernier Traité. Ceux-ci envoyerent à leur ſecours ſoixante galeres, ſous les ordres d'André Thiéopolo, auſſi fils du Doge. Il paſſa d'abord à Pola, qu'il condamna à une amande, parceque cette ville n'avoit pas fourni une galere comme elle y étoit obligée. Il fit voile enſuite vers Durazzo, & là il apprit que la Flotte Genoiſe avoit battu celle de Frederic & des Piſans à la hauteur de l'iſle de Corſe. Sur cette nouvelle il reprit ſon cours vers Pola, qui s'étoit révoltée, la ville fut priſe, pillée & brûlée (*d*).

Révolte de la ville de Zara.

Celle de Zara venoit auſſi de ſe ſouſtraire à la domination Vénitienne, & avoit chaſſé le Podeſta Jean Michieli. Le Senat fit partir auſſitôt une Flotte avec des troupes ſous le commandement de Rainier Zeno. Le ſiege dura deux mois pendant leſquels les Zaretins ſe défendirent courageuſement ; mais ils ſe rendirent enfin, parcequ'ils ne pouvoient eſpérer de ſecours de Bela Roi de Hongrie, qui s'étoit retiré en Dalmatie à cauſe des ravages que les Tartares feſoient dans ſes Etats. Les Vénitiens profiterent de cette occaſion, & après la reddition de Zara, ils envoyerent des Am-

(*a*) Le même, p. 207. *Bizarus* de Bello Venet. L. I. ſous l'an 1237. *Ubert. Folieta* Hist. Genuenſ. L. III. ſous l'an 1237.

(*b*) Monach. Pad. Chron. L. I. ſous l'an 1237.

(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 209. *Blond. Flav.* de Orig. & geſtis Venet. num. 284.

(*d*) *Sabellic.* l. c. p. 211. *Blond. Flav.* de Orig. & Geſt. Venet. n. 286.

baſſadeurs à Bela, pour traiter avec lui. Ce Prince dans l'impuiſſance d'agir, renonça en faveur de la République à tous ſes droits ſur Zara (*a*).

Section IV. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1096 juſqu'à l'an 1248.

Révoltes en Candie.

L'iſle de Candie donnoit toujours beaucoup d'occupation au Senat de Veniſe. Il y eut ſucceſſivement pluſieurs révoltes, dont la derniere ſous la conduite d'Alexis Calerge fut la plus dangereuſe & la plus difficile à appaiſer. On en peut voir le détail dans le nouvel Hiſtorien de Veniſe (*b*). Nous nous contenterons de dire, que Calerge occupa les Vénitiens pendant dixhuit ans, ſans qu'aucun de leurs Ducs pût le réduire. Il fallut enfin que la Seigneurie s'humiliât juſqu'à lui demander la paix & on lui accorda les conditions les plus honorables & les plus avantageuſes. Les Vénitiens tinrent parole à Calerge, & lui de ſon côté remplit ſes engagemens avec tant de fidelité, qu'il empêcha dans la ſuite ſes compatriotes de ſe révolter, & les ſervices qu'il rendit engagerent le Senat à le créer Noble Vénitien lui & tous ſes deſcendans.

Abdication & mort du Doge.

Après avoir gouverné pendant vingt ans, le Doge Jaques Thiépolo abdiqua pour paſſer le reſte de ſa vie dans le repos, & mourut peu de tems après ſon abdication. Ce fut lui qui réforma le Code Vénitien, & réduiſit à un petit nombre d'articles courts & ſubſtantiels le Cahos immenſes des loix & des ordonnances anciennes (*c*).

Avant que de procéder à l'élection d'un autre Doge, on fit un nouveau changement dans la forme de l'élection qui la rend fort compliquée. Amelot de la Houſſaye n'en parle point. M. l'Abbé Laugier place ce changement après la mort du Doge Renier Zeno, M. l'Abbé Richard en dit quelque choſe (*d*). Nous la rapporterons d'après Sabellicus (*e*). Après que les cinq Correcteurs ont fait leur Office, le Grand Conſeil s'aſſemble. On met dans une urne autant de ballotes qu'il y a de Nobles préſens; trente ſont dorées, les autres ſont blanches. Ceux qui ont eu les ballotes dorées paſſent dans une autre ſalle, où ils tirent encore & ſur les trente il y en a neuf qui ont des ballotes dorées. Ces neuf éliſent alors quarante perſonnes. Ces quarante par un nouveau ſcrutin réduiſent le nombre à douze, qui ſont ceux qui ont tiré douze ballotes dorées. Ces douze en éliſent vingt-cinq qui tirent encore, & les neuf à qui échéent des ballotes dorées, éliſent quarante-cinq autres perſonnes. Ces quarante-cinq, en choiſiſſent par ſcrutin onze, de même par balottes dorées, & ces onze en éliſent quarante-un qui ſont les véritables Electeurs du Doge. Ces Electeurs ſont enfermés, & obſervent encore quantité de cérémonies entre eux, qu'il ſeroit trop long de rapporter. Il ſuffira de dire, que d'abord il ne falloit que vingt-une voix pour être élu, mais qu'à préſent il en faut vingt-cinq.

(*a*) *Sabellic.* l. c.
(*b*) *Laugier* T. II. p. 399-408.
(*c*) *Sabellic.* p. 212.
(*d*) *Richard* Deſcript. Hiſt. & Crit. d'Italie T. II. p. 178-180.
(*e*) *Sabellic.* p. 212-214.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1218 jusqu'à l'an 1382.*

SECTION V.

Guerres avec le Tiran Ezzelin, *les* Genois *& plusieurs autres Puissances. Etablissemens Politiques dans l'intérieur de l'Etat. Conspiration du Doge* Marin Falier, *& autres évènemens mémorables, jusqu'à la conclusion de la Paix avec les* Genois *en* 1381 *& la mort du Doge* André Contarini *en* 1382.

MARIN MOROSINI, XLIV. *Doge de Venise.* 1248.

MARIN MOROSINI fut élu à la pluralité des suffrages pour succeder à Jaques Thiépolo. Il gouverna fort pacifiquement pendant quatre ans. Il est vrai que Sabellicus met sous son administration la guerre contre le Tiran Ezzelin, & que M. l'Abbé Laugier l'y place aussi, bien que les dates qu'il a mis en marge indiquent un tems postérieur. Aussi cette guerre ne commença-t-elle que sous le Pape Alexandre IV. parvenu au Pontificat en 1254. La République de Venise ne prit aucune part aux troubles d'Italie, pendant les grands demélés du Pape Innocent IV. avec l'Empereur Frederic II. Elle s'occupoit de ses affaires particulieres. Après la paix faite dans l'isle de Candie avec Alexis Calerge, elle envoya une nouvelle Colonie dans cette isle, qui y bâtit sur les ruines de la ville de Cydon une nouvelle ville, qui fut surnommée Canée (*a*). Les Vénitiens étoient si soigneux d'éviter de se brouiller avec les autres Puissances, que Conrad fils de l'Empereur Frederic II. mort en 1250, leur aiant demandé des vaisseaux pour passer dans la Pouille, ils les lui accorderent. Ce fut le Doge Morosini qui établit les Seigneurs criminels de nuit. Il n'en créa d'abord que deux, mais on en ajouta quatre sous son successeur. On peut voir ailleurs (*b*) quelles sont les fonctions de ces six Nobles. Morosini obtint du Pape Innocent IV. pour le Primicier de Saint Marc le privilege d'officier avec la mître, le bâton & l'anneau pastoral. Ce Doge mourut en 1252.

RENIER ZENO XLV. *Doge de Venise.* 1252.

RENIER ZENO lui succeda. Il prit possession du Dogat précisément dans le tems que le Légat Philippe Fontana publioit à Venise la Croisade contre le Tiran Ezzelin, dit l'Abbé Laugier (*c*). Mais il se trompe; un Auteur contemporain place cette Croisade en 1256 (*d*). Quoiqu'il en soit Ezzelin depuis plusieurs années exerçoit en Lombardie la tirannie la plus affreuse dont l'Histoire fasse mention. Les villes de Padoue, de Verone, de Vicence & tous les environs étoient un théatre d'horreurs, dont on peut voir un détail qui fait frémir dans l'auteur cité (*e*). Le Pape Innocent IV. l'avoit excommunié, mais Ezzelin s'étoit moqué de ses anathèmes. Alexandre IV. successeur d'Innocent, sollicité par plusieurs Princes publia une espece de Croisade contre ce Barbare en 1256, & commit Philippe Fontana Archevêque de Ravenne, pour faire en qualité de Légat la guerre à cet

(*a*) *Laugier* l. c. p. 417, 418.
(*b*) Voy. Sect. I.
(*c*) *Laugier* l. c. p. 433.
(*d*) *Monach. Pad.* Chron. L. II. sous l'an 1256.
(*e*) Le même, L. I. sous les ann. 1252, 1253.

cet ennemi de l'Eglise & de l'humanité. Fontana se rendit à Venise pour engager la Seigneurie à le seconder. Il y assembla un grand nombre de croisés de Padoue, de Verone de Vicence, de Trevise & d'autres lieux, qui fuioient la tirannie d'Ezzelin. Le Senat de Venise donna tout l'appui possible au Légat, lui fournit des troupes, des vaisseaux, des machines de guerre & des vivres (*a*).

Le rendez-vous général fut à la tour delle Bebbé. Delà on s'avança vers Correggiola. On eut beaucoup de peine à faire remonter les navires le long de la Brente & du Bachiglione, parce que Ansedin neveu du tiran, qui commandoit à Padoue, avoit détourné les eaux des deux rivieres. Il fallut donc faire passer les troupes dans des barques sur l'autre rive, où l'ennemi s'étoit posté pour disputer le passage. Les Archers Vénitiens eurent bientôt écarté tout ce qui s'opposoit au débarquement de l'armée. On marcha droit à Sacco, où Ansedin s'étoit jetté avec une grosse garnison. Les croisés s'emparerent de plusieurs bourgs & châteaux du voisinage ; ce qui obligea Ansedin d'abandonner Sacco, pour se renfermer dans Padoue & bien défendre cette ville. Les croisés prirent Sacco sans résistance, & se déterminerent à marcher droit à Padoue. Le Lundi 12 de Janvier, ils s'avancerent en diligence vers cette ville & en arrivant donnerent l'assaut à la porte del Ponte Corvo, & malgré la résistance d'Ansedin, ils prirent poste le même jour sur cette partie du rempart. Dès le lendemain, ils firent une seconde attaque du côté de la porte d'Altino, & malgré la vigoureuse résistance d'Ansedin, ils se rendirent maîtres de la ville. Ansedin se sauva par une autre porte & prit la route de Vicence. Quatre jours après la Citadelle se rendit, & l'on prit aussi tous les Forts des environs à l'exception de deux (*b*).

Guerre contre Ezzelin. 1256.

Pendant ce tems-là, Ezzelin, après avoir ravagé tout le territoire de Mantoue, avoit formé le siege de cette ville. Mais sur la nouvelle des mouvemens des croisés, il avoit levé le siege. En fesant passer le Mincio à ses troupes, il reçut la nouvelle de la prise de Padoue. Il se rendit promptement à Verone, transporté de fureur, & pour se venger du peu de résistance qu'on avoit fait à Padoue, il fit desarmer douze mille Padouans, qui étoient dans son armée, les fit charger de fers & jetter dans d'obscures prisons, où les uns périrent de faim & les autres par divers supplices. Il donna aussi ordre de couper les mains & les pieds à tous les Padouans qu'on prendroit; un grand nombre eurent le malheur d'éprouver ainsi la barbarie de ce Tiran inhumain. S'étant rendu à Vicence, il fit arrêter par de fortes digues les eaux du Bachiglione, pour en ôter l'usage à la ville de Padoue. Le Légat s'avança avec son armée pour rompre ces digues, & remporta la victoire sur les Vicentins, qui étoient venus le combattre; après quoi il fit détruire les digues & s'en retourna à Padoue (*c*).

Cruauté de ce Tiran.

Au commencement du mois d'Août, le Légat s'avança de nouveau avec son armée du côté de Vicence. Malheureusement la division se mit parmi ses troupes. Il y avoit un grand nombre de Bolonois, qui sous prétexte qu'on ne leur payoit pas exactement la solde, qui leur étoit due, se

(*a*) Le même, L. II. ann. 1256. (*b*) Le même. (*c*) Le même.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1262.*

mutinerent & se retirerent. Quelques-uns disent qu'ils furent effrayés en apprenant qu'Ezzelin étoit arrivé à Vicence, & que ses troupes grossissoient de jour en jour (*a*). Ainsi le Légat fut obligé de se retirer. Bientôt on apprit à Padoue que le Tiran se disposoit à venir l'assieger; ce qui engagea à faire des fortifications, & à creuser un large fossé du côté où l'on attendoit l'ennemi (*b*). Il ne manqua pas de venir se présenter, mais après quelques attaques infructueuses, il s'en retourna à Vicence (*c*).

Il ne se passa rien de considerable en l'année 1257; mais au mois d'Avril de l'année suivante, le Légat eut l'adresse d'enlever à Ezzelin la ville de Bresce (*d*). Le Tiran eut sa revanche au mois de Septembre. Secondé des Crémonois, il attaqua l'armée du Légat, la mit en déroute, & fit un grand nombre de prisonniers, du nombre des quels fut le Légat lui-même, qu'il fit enfermer dans une étroite prison à Bresce qui se rendit à lui (*e*). Enorgueilli de sa victoire, il ne menagea plus les Crémonois & les irrita à un tel point, qu'ils se liguerent contre lui, en 1259, avec le Marquis d'Este & les Mantouans. Aiant tenté une entreprise sur Milan qui ne lui réussit point, les Crémonois & les Mantouans l'attaquerent, défirent son armée, & le firent prisonnier. Ils le menerent à Succino, où il mourut âgé de soixante-dix ans en impie, comme il avoit vécu (*f*). Nous avons suivi ce Tiran jusqu'à sa fin, pour n'y pas revenir.

Guerre entre les Vénitiens & les Genois. 1258.

Tandis que la guerre se fesoit de cette maniere en Italie, il s'en préparoit une autre bien plus considerable entre les Vénitiens & les Génois, toujours jaloux & rivaux les uns des autres. La querelle commença dans la Palestine, & les Historiens de l'une & de l'autre nation conviennent que le sujet de la querelle fut des plus petits, mais ils ne le racontent pas de la même maniere. On a vu plus haut, que par les Traités faits avec les Rois de Jérusalem les deux nations avoient à Acre chacune leur quartier séparé. Un Historien de Genes (*g*) rapporte que deux des habitans de la lie du peuple, l'un Vénitien & l'autre Génois, aiant eu dispute, le Vénitien battit le Génois. Les compatriotes de celui-ci, gens aisés à prendre feu, s'attrouperent les armes à la main, fondirent sur les Vénitiens, les chasserent de l'Eglise de Saint Sabas, & en blesserent quelques-uns. Le malheur voulut, qu'en ce tems-là, un Capitaine Genois vint relâcher à Acre avec un navire Vénitien, qu'il avoit acheté d'un Pirate qui l'avoit pris. Les Vénitiens pour se venger de l'insulte qu'on leur avoit faite, se saisirent du vaisseau. Les Genois en plus grand nombre, non seulement reprirent le navire, mais s'emparerent de tous ceux que les Vénitiens avoient dans le port, & leur causerent une grande perte. Sur les plaintes que la République en fit, il se tint une Conférence à Boulogne entre les Députés des deux Etats, où l'on convint que l'on payeroit le dommage selon l'estimation qui en seroit faite. Mais les Genois ne se hâtant point d'exécuter

(*a*) Le même, *Rolandini* Chron. L. IX. C. 10, 11.
(*b*) Monach. Pad. *l. c. Rolandini* L. X. C. 1.
(*c*) *Monach. Pad.* l. c. *Rolandin.* l. c. C. 2-9.
(*d*) *Monach Pad.* Chron. L. II ann. 1258.
(*e*) *Rolandin.* Chron. L. XI. C. 8-10. *Monach. Pad* l. c.
(*f*) Le même, *Rolandin.* L. XII C. 1-9.
(*g*) *Folieta* Hist. Genuens. L. IV. ann. 1258.

la convention, on en vint aux armes, ainſi que nous le verrons. D'autres Hiſtoriens (*a*) diſent que la cauſe du démêlé fut l'Egliſe du Monaſtere de Saint Sabas, qui devoit être commune aux deux nations pour y celebrer l'office divin. Les Genois prétendoient l'avoir à eux ſeuls, & les Vénitiens ſoutenoient vivement leur droit. Cette affaire fut portée par devant le Pape Alexandre IV. qui décida, que l'Egliſe en queſtion devoit reſter commune aux Vénitiens & aux Genois. Peut-être que l'une & l'autre cauſe donnerent lieu au différend, & que la querelle entre les Vénitiens & les Genois ſervit de prétexte à la violence à laquelle les Genois ſe porterent (*b*).

Section V. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.

Combats entre les deux nations.

Aiant eu les premiers avis du jugement du Pape, ils s'emparerent par force du Monaſtere de Saint Sabas, aidés ſous main par le Comte Philippe de Montfort Gouverneur de la ville. Ils le fortifierent, & en firent une vraie citadelle pour ſoutenir leur uſurpation (*c*), & le Comte ordonna aux Vénitiens de quitter la ville. La République pour ſe venger de l'inſulte faite à la nation, arma treize galeres ſous le commandement de Laurent Thiépolo. Cette Flotte parut devant le Port d'Acre, força la chaine qui le fermoit, y entra & brûla deux galeres & vingt-trois navires marchands des Genois qui y étoient. Les Vénitiens débarquerent enſuite, emporterent le Monaſtere de Saint Sabas & ruinerent cette partie que les Genois avoient fortifiée. Ceux-ci prirent les armes contre les Vénitiens, ſecondés des Piſans, qui s'étoient déclarés pour eux. Le combat fut fort animé, il y eut beaucoup de ſang répandu & quantité d'édifices brûlés (*d*).

Le Senat de Genes inſtruit de ce qui venoit de ſe paſſer, fit équipper une Flotte de quarante galeres ou vaiſſeaux. Cette Flotte fut accueillie d'une violente tempête, qui la diſperſa, quatre des bâtimens furent obligés de retourner à Genes, les autres entrerent à la fin heureuſement dans le Port de Tyr. Les Vénitiens qui étoient à Acre, armerent en diligence vingt-une Galeres, avec leſquelles ils allerent ſe préſenter devant le Port de Tyr. Les Genois ſortirent pour les combattre, mais les Vénitiens les battirent & leur enleverent trois galeres (*e*). Les Genois armerent alors une puiſſante Flotte de vingt-cinq galeres & quatre gros vaiſſeaux pour aller joindre les vaiſſeaux qui étoient encore en Syrie, ils y ajouterent enſuite encore huit galeres, ſur la nouvelle que les Vénitiens armoient puiſſamment de leur côté. En effet ils firent partir ſous les ordres d'André Zeno quinze galeres & dix vaiſſeaux pour ſeconder les forces que Laurent Thiépolo commandoit. Roſſo Tarca, qui étoit le commandant de la Flotte Genoiſe, étant arrivé à Tyr, vint ſe préſenter devant le Port d'Acre pour défier les Vénitiens au combat. Les deux Capitaines de ceux-ci, s'étant fait informer des forces de l'ennemi ſortirent du Port avec quatre vingt bâtimens de toutes grandeurs, le jour même de la Saint Jean. On combattit avec cette fureur que l'animoſité & la haine inſpirent, les Genois furent à la fin vaincus, leur Flotte fut ruinée, on leur prit vingt-cinq ga-

(*a*) *Sabellic.* Dec. I. L. X. in init. *Bizarus* de Bello Venet. L. I.
(*b*) Hiſt. des Croiſad. T. IV. p. m. 231.
(*c*) *Bizarus* ubi ſup. *Sabellic.* l. c.
(*d*) *Bizarus* de bello Venet. L. I. *Folieta* Hiſt. Genuenſ. L. IV.
(*e*) Les mêmes.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1218 jusqu'à l'an 1382.*

leres, avec un grand nombre de prisonniers. Cette défaite obligea les Genois, qui étoient encore dans Acre à se sauver promptement à Tyr. Les Vénitiens assouvirent leur haine, en pillant tous leurs magazins, & leurs maisons (*a*). Cette défaite décrédita extremement les Genois en Syrie, & à la réserve du Prince de Tyr, des Catalans, des habitans d'Acre, & des Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, tous les Chretiens du Levant se déclarerent pour les Vénitiens (*b*). Les Genois, voiant leurs affaires en desordre par l'interruption du commerce d'Orient, eurent recours aux Luquois, dont ils emprunterent une somme considerable pour rétablir leur crédit (*c*).

Tréve entre les deux Nations.

Le Pape Alexandre IV. à qui ces divisions causoient beaucoup de chagrin, parcequ'elles étoient fort nuisibles aux affaires des Latins en Orient, engagea les Vénitiens & les Genois à envoyer des Ambassadeurs à Viterbe, où il étoit, pour traiter de la paix en sa présence. Ces Commissaires convinrent du renouvellement de la tréve pour un certain tems, une des conditions fut, que les Genois auroient la liberté de reprendre leur navigation & leur commerce en Orient (*d*).

Constantinople prise par Michel Paléologue. 1261.

Cette trêve ne fut pas de longue durée, & la prise de Constantinople par Michel Paléologue renouvella bientôt la guerre. Michel d'abord Régent de l'Empire de Nicée, pendant la minorité de Jean Lascaris petit fils de Vatace, s'étoit fait proclamer Empereur en 1259. Pour se rendre considerable aux yeux des Grecs, il voulut tenter de se rendre maître de Constantinople, où regnoit alors Baudouin II. Il ménagea des intelligences dans cette ville parmi les Grecs, mais s'étant avancé de ce côté-là, & voiant que rien ne branloit, il se retira. L'année suivante un de ses Généraux, nommé Alexis, qu'il envoyoit en Thrace avec des troupes veiller à la sureté d'Andrinople, eut ordre aussi de tenter la prise de Constantinople, bien qu'il n'eût pas des forces suffisantes pour l'emporter. Quand Alexis fut à portée, il manda quelques-uns des Grecs, qui étoient d'intelligence avec Michel. Ayant appris d'eux qu'il y avoit peu de troupes dans la ville, & qu'il lui seroit aisé de la surprendre, ce Général, après avoir balancé vu la difficulté de l'entreprise, se détermina à la tenter. Elle lui réussit si heureusement qu'il se rendit maître de cette Capitale de l'Empire presque sans peine. L'Empereur Baudouin se sauva avec le Patriarche Pantaleon Justiniani, & ils firent voile pour l'isle de Negrepont (*e*). Ainsi finit l'Empire des Latins en Orient après avoir duré un peu plus d'un demi siecle.

Les Genois font alliance avec lui.

Les Vénitiens étoient fort interessés à cette révolution qui les privoit d'un de leurs plus beaux établissemens. Appréhendant que Paléologue ne se bornât pas à la conquête de Constantinople, ils armerent vingt-deux galeres, dont ils donnerent le commandement à Marc Michieli pour mettre les isles de l'Archipel à couvert des entreprises de l'Empereur Grec. Le Général Vénitien répandit une si grande terreur parmi les Grecs, qu'on prétend que Paléologue fut sur le point d'abandonner Constantinople (*f*).

(*a*) Les mêmes, & *Sabellic.* ubi sup.
(*b*) *Folieta* l. c.
(*c*) *Bizarus* l. c.
(*d*) Le même & *Folieta* l. c.
(*e*) *Pachymer.* L. II. Ch. 26, 27. *Sabellic.* l. c. p. 224, 225.
(*f*) *Sabellic.* l. c.

Quoiqu'il en soit, ce Prince pour avoir des forces navales à sa disposition fit proposer aux Genois une ligue offensive & défensive contre les Vénitiens, leur offrant de grands avantages. Le Senat de Genes envoya deux Députés à Michel, qui conclurent avec lui un Traité d'alliance, par lequel il leur cédoit la ville de Smyrne & l'isle de Chio (*a*), quelques-uns y ajoutent le fauxbourg de Pera aux portes de Constantinople. C'est peut-être ce qu'à eu en vue un Historien Grec (*b*) qui dit que Michel accorda aux Genois la permission de demeurer dans un des plus beaux quartiers de la ville, d'être gouvernés selon leurs loix par le Magistrat qui leur seroit envoyé de leur Pays, & de faire le commerce de mer sans payer aucun impôt. Ce Traité souleva tous les esprits contre les Genois; le Pape Urbain IV. écrivit au Senat de Genes pour lui reprocher l'injustice & l'indécence de sa conduite, & comme ces représentations furent sans succès, il excommunia les Genois, ce qui ne les ébranla point (*c*).

SECTION V. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1248 *jusqu'à l'an* 1382.

La Flotte Genoise est battue. 1263.

En conséquence, de leur Traité avec Paléologne, ils firent partir d'abord dix galeres & six vaisseaux, commandés par Martin Bocanegra. Deux ans après, ils envoyerent encore vingt cinq galeres avec divers autres bâtimens. Cette Flotte ayant joint treize autres galeres dans sa route, rencontra vingt-six galeres Vénitiennes, qui fesoient voile vers Constantinople. Les Genois se mirent en devoir de les attaquer; mais la division qui regnoit dans leur Flotte, les empêcha de profiter de l'avantage du nombre; il n'y eut que quatorze de leurs galeres qui combattirent. Elles furent battues, & il y en eut quatre de prises (*d*). L'année suivante 1264, les Genois mirent en mer vingt galeres & deux gros vaisseaux, commandés par Simon Grillo. Il rencontra un gros convoi de vaisseaux Vénitiens richement chargés, dont il s'empara après un rude combat. Ensuite ayant appris qu'une nombreuse Flotte Vénitienne devoit sortir de ses ports, Grillo retourna à Genes avec le riche butin qu'il avoit fait, sans vouloir courir les risques d'un combat (*e*).

Les Vénitiens mirent en mer cinquante-deux galeres, avec ordre de chercher la Flotte Genoise; mais comme elle s'étoit retirée, ils firent voile pour le Levant, & prirent dans le Port de Tyr un vaisseau Genois richement chargé. Ils tenterent même d'attaquer la ville mais ils la trouverent si bien défendue, qu'ils furent obligés de renoncer à cette entreprise (*f*).

Autre défaite des Génois. 1266.

Ils ne se relâchoient point dans les soins qu'ils prenoient pour se rendre maîtres de la mer. En 1265 ou 1266, car les Historiens varient la dessus, Jaques Dandolo sortit du Golfe avec une Flotte de trente-sept galeres, & vint établir sa croisiere à l'entrée du canal de Malte, trois galeres ennemies tomberent entre ses mains, & divers autres bâtimens Genois eurent le même sort. Le Senat de Genes arma aussitôt vingt-sept galeres qu'il fit partir sous le commandement de Lanfranc Borbonico. Les deux Flottes se rencontrerent à la hauteur de Trapani, & se livrerent un combat des

(*a*) *Folieta* ubi sup. ann. 1261. *Bizarus* l. c.
(*b*) *Pachymer.* ubi sup. Ch. 32.
(*c*) *Bizarus* & *Folieta* ubi sup.
(*d*) *Folieta* l. c. ann. 1263. *Sabellic.* Dec. I. L. X. p. 227.
(*e*) *Folieta* l. c. ann. 1264.
(*f*) *Bizarus* l. c.

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

plus furieux, les Vénitiens remporterent une victoire complette, prirent vingt-quatre galeres, & firent deux mille cinq-cens prisonniers. Il est vrai que cette victoire leur couta beaucoup de sang, (*a*). On prétend que l'imprudence de l'Amiral Genois contribua beaucoup à sa défaite, ce qu'il y a de certain c'est qu'à son retour il fut condamné à l'exil & à une grosse amende (*b*).

Expédition des Genois en Candie.

L'Empereur Michel Paléologue, croyant la République de Genes perdue, chercha à faire la paix avec les Vénitiens. Ceux-ci consentirent à une tréve de cinq ans (*c*). Les Genois ne perdirent pas néanmoins courage, ils armerent une nouvelle Flotte de vingt-cinq galeres, dont ils donnerent le commandement à Aubert Doria. Il courut d'abord tout le Golfe & y fit quelques prises, mais n'aiant point rencontré la Flotte Vénitienne, il fit voile en Candie, & chemin fesant enleva à la hauteur de Rhodes un navire marchand Vénitien dont la cargaison étoit fort riche. Doria mouilla à la rade de Canée, prit cette place d'assaut, la pilla & la ruina presque entierement. En se rembarquant il emmena avec lui trois-cents-cinquante des principaux Bourgeois. A son retour, il rencontra trente-deux galeres Vénitiennes, qui escortoient une Flotte marchande; mais il évita prudemment le combat, & se rendit en Sicile, où il partagea à ses soldats le butin qu'il avoit fait (*d*).

Sédition à Venise.

Les grands armemens que la République de Venise avoit faits, avoient épuisé les finances, desorte qu'il fallut avoir recours à de nouvelles impositions, on en mit une sur les farines. Le peuple se souleva & s'attroupa tumultueusement autour du Palais, avec de grands cris & des menaces. Le Doge se présenta pour appaiser la populace, mais au lieu de respecter sa personne, les mutins lui jetterent des pierres, ce qui l'obligea de se retirer. Ils allerent ensuite piller plusieurs maisons des Nobles, & le desordre augmentoit, lorsque les troupes que le Doge fit venir l'arrêterent, & dissiperent les séditieux. On fit une recherche rigoureuse des coupables; les principaux furent saisis & on les condamna au dernier supplice (*e*).

Evénemens de la guerre en 1267.

En 1267 la guerre continua entre les Vénitiens & les Genois. Ceux-ci équipperent vingt-cinq galeres, dont ils donnerent le commandement à Luc Grimaldi. Il fit voile pour le Levant, & dans sa route il prit deux galeres Vénitiennes & un vaisseau marchand. Etant arrivé à Acre, il se rendit maître de la Tour ou du Fort que les Vénitiens avoient bâti pour défendre le Port. Il laissa quinze galeres pour le proteger, & fit voile vers Tyr avec les dix autres, pour délibérer avec le Seigneur de cette ville, ennemi des Vénitiens. Dans son absence Marc Gradenigo arriva avec vingt-trois galeres de Venise, il attaqua les quinze Genoises, & en prit cinq. Les dix autres se sauverent à Tyr, & Grimaldi prit le parti de revenir à Genes après avoir détaché trois galeres pour troubler le commerce

(*a*) Le même, *Folieta* L. V. ann. 1266. *Sabellic.* l. c. p. 228, 229.

(*b*) *Bizarus* & *Folieta* ann. 1266.

(*c*) *Sabellic.* ubi sup.

(*d*) *Bizarus* & *Folieta* l. c. *Sabellic.* l. c. p. 230.

(*e*) Le même.

des Vénitiens (*a*). De part & d'autre, les armateurs causoient de grands dommages, sans que cela décidât rien.

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

L'année suivante, le Doge Renier Zeno mourut, la dixhuitieme année de son administration. Ce fut sous son regne qu'on fit paver de briques toutes les rues & les places de Venise, & que le pont de Rialte fut rebâti en entier (*b*).

Laurent Thiepolo XLVI. Doge de Venise. 1268.

Laurent Thiépolo fils du Doge Jaques Thiépolo fut son successeur. Il y avoit en ce tems-là un projet de croisade sur le tapis, & le Pape Clément IV. qui l'avoit fort à cœur, tâcha de reconcilier les Vénitiens & les Genois, dont le concours étoit fort néceſſaire. S. Louis Roi de France & Charles d'Anjou Roi de Sicile offrirent auſſi leur médiation. Mais les esprits étoient trop aigris pour pouvoir s'accorder (*c*). Clément IV. mourut peu après, & le Siege resta vacant pendant près de trois ans.

Croisade de Saint Louis à laquelle les Genois concoururent. 1270.

Saint Louis aiant entrepris la croisade, traita d'abord avec les Vénitiens pour les vaiſſeaux dont il avoit besoin, mais ils s'excuserent ensuite de les fournir, pour ne pas irriter le Soudan d'Egypte, dans les ports duquel ils fesoient un grand commerce. Le Roi eut recours aux Genois, qui lui donnerent des vaiſſeaux & suivant quelques-uns dix mille hommes (*d*). On sait que ce Prince mourut devant Tunis, & Philippe le Hardi son successeur ramena la Flotte en Europe; étant à la rade de Trapani, une violente tempête la fit presque toute périr, & les Genois, y perdirent la meilleure partie de leurs vaiſſeaux (*e*).

Trêve entre les deux nations.

Philippe s'étant rendu avec le Roi de Sicile son oncle à Cremone, ils demanderent que les deux Républiques leur envoyaſſent des Députés pour traiter de paix. Le Roi de France agit si efficacement qu'il les engagea à faire une trêve de cinq ans (*f*). Quelques-uns en font honneur au Pape Grégoire X. (*g*), mais il ne fut élu qu'au mois de Septembre de l'année suivante 1271. Les deux peuples avoient besoin de respirer. D'une part la perte que les Genois venoient de faire de leurs vaiſſeaux avoit besoin d'être réparée, & de l'autre les Vénitiens se trouvoient engagés dans une guerre contre les Boulonois, dont il faut dire un mot.

Cause de la guerre entre les Vénitiens & les Boulonois.

Pendant l'expédition de Saint Louis en Afrique, il y eut une grande disette de bled à Venise. La Sicile & la Pouille en fourniſſoient ordinairement, mais les Genois infestoient tellement la mer, que les Marchands ne vouloient pas risquer leurs navires. Il auroit fallu une Flotte pour les escorter, & c'étoit ce qui n'étoit pas aisé dans les circonstances présentes. Les Vénitiens chercherent donc à se pourvoir dans les Provinces voisines, & envoyerent à Trevise, à Padoue, à Ferrare, & dans toutes les villes de la Lombardie; ils offrirent de payer le bled au prix qu'on voudroit, joignant à cela les prieres les plus preſſantes, & reclamant même les droits de l'humanité. Ils furent refusés par tout, & l'on eut bien de la peine à remedier tant soit peu à l'extrême disette. Le Senat piqué de la dureté de ses voisins porta une loi, qui établiſſoit un droit de péage sur les navires &

(*a*) *Folieta* L. V. ann. 1267. Voy. *Bizar.* & *Sabellic.* l. c.

(*b*) *Sabellic.* ubi sup. p. 230.

(*c*) Le même.

(*d*) *Folieta* l. c. ann. 1270.

(*e*) Le même.

(*f*) Le même.

(*g*) *Bizarus* l. c.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

les marchandises dans toutes les parties de la Mer Adriatique depuis le Golfe de Quarnero jusqu'aux embouchures du Po. On créa une nouvelle Magistrature, ce fut celle des Directeurs des entrées; on leur assigna des navires pour parcourir la côte & empêcher toute fraude (*a*).

La guerre déclarée. 1271. Les Boulonois, qui dominoient sur une grande partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la Romagne, se déterminerent à déclarer plutôt la guerre, que de se soumettre à ce nouveau tribut. Ils firent secretement des préparatifs mais avant que de commencer les hostilités, ils envoyerent des députés à Venise, pour demander la navigation libre de leurs vaisseaux, & en cas de refus pour déclarer la guerre. Le Doge Thiépolo leur aiant répondu, que la Seigneurie maintiendroit ses prérogatives, la guerre fut déclaree. On fit partir promptement de Venise neuf galeres, qui occuperent la grande bouche du Po, proche de Ravenne. Les Boulonois y avoient élevé un Fort pour empêcher les Vénitiens de pénétrer sur leurs terres. Il y eut quelques rencontres assez vives, où les Vénitiens eurent du dessous. Le Doge Thiépolo vint lui-même quelque tems après avec de nouvelles troupes; mais les Boulonois lui étant fort supérieurs, parcequ'ils avoient bien quarante mille hommes, il eut partout du desavantage dans les petits
1272. combats qui se donnerent. L'année suivante, la Seigneurie nomma Marc Gradenigo Général de l'armée, qui devoit agir contre les Boulonois. Il les engagea à une bataille décisive & les mit en déroute. Les Boulonois demanderent la paix, qu'on leur accorda à condition, qu'ils raseroient le Fort qu'ils avoient construit, pour que la navigation du Po fût entierement libre, & on modera en leur faveur le nouveau péage (*b*).

La ville d'Ancone, à qui ce droit n'étoit pas moins odieux, s'adressa au Pape Grégoire X. pour s'en plaindre. Le Pape en écrivit au Senat, qui lui envoya des Ambassadeurs pour lui exposer le juste état des choses. Ils plaiderent si bien leur cause, que Grégoire ne jugea pas à-propos de rien décider, & ceux d'Ancone furent obligés de se soumettre. Le Pape profita du séjour des Ambassadeurs Vénitiens à Rome, pour leur faire prolonger pour deux ans la trêve conclue avec les Genois à Cremone (*c*).

Guerre de Negrepont. Les Vénitiens étoient maîtres d'une partie de l'isle de Negrepont, qu'ils avoient envahie après la prise de Constantinople, & ils y avoient un Podesta. André Dandolo occupoit alors cette place, & avoit des ordres très-précis de garder la trêve dont on étoit convenu avec l'Empereur Michel Paléologue. Les Seigneurs particuliers qui possedoient le reste de l'isle pensoient autrement, & n'aiant pu engager Dandolo à entrer dans leurs vues, ils armerent seize galeres, & allerent faire une descente dans cette partie de l'Asie mineure, qui obéissoit à l'Empereur, la ravagerent & en revinrent avec un gros butin. Michel Paléologue vint avec une grande flotte débarquer dans l'isle de Negrepont, & assiegea Oro. Les Seigneurs qui avoient allumé cette guerre, s'avancerent avec vingt galeres contre la Flotte de l'Empereur, ils furent battus & presque toutes leurs galeres prises. Il s'y trouva cinq cens Vénitiens, que l'Empereur renvoya à Venise

(*a*) *Sabellic.* p. 232.
(*b*) Le même, p. 233, 234.
(*c*) Le même, *Blond. Flav.* n. 289.

nise par ses Apocrisiaires, qui conclurent avec la Seigneurie une prolongation de trêve pour cinq ans (*a*).

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

Mort du Doge.

Le Doge Laurent Thiépolo mourut le 16 d'Août 1274. Il avoit gouverné fort sagement, mais on lui reproche d'avoir cherché à illustrer & à enrichir sa famille par de grandes alliances au dehors; outre qu'il avoit lui-même épousé une Princesse étrangere, il maria son fils aîné à une autre, & son cadet à une Démoiselle de Vicence qui avoit de grands biens. Après sa mort on fit une Loi, par laquelle il étoit défendu au Doge d'épouser & de faire épouser à ses enfans des femmes étrangeres (*b*). Ce fut sous le regne de Thiépolo, qu'on créa la charge de Grand Chancelier, dont nous avons marqué les fonctions ailleurs (*c*).

Jaques Contarini XLVII. Doge de Venise. 1274.

Jaques Contarini succéda à Laurent Thiépolo. Au commencement de son regne, la guerre fut sur le point de se rallumer entre Venise & Genes. On apprit qu'un gros navire Vénitien richement chargé avoit été enlevé par deux galeres Genoises. On crut que cette hostilité avoit été faite de l'aveu du Senat de Genes, & les Vénitiens se préparerent à la guerre. Mais avant que d'en venir aux extrémités, on envoya des députés à Genes pour demander justice, & en cas de refus pour déclarer la guerre. Le Senat de Genes desavoua la conduite de ses Officiers, & fit restituer la prise (*d*).

Guerre de Capo d'Istria. 1275.

A peine ce nuage étoit-il dissipé, qu'il fallut penser à faire rentrer dans le devoir la ville de Capo d'Istria. Elle s'étoit toujours distinguée par son attachement à la domination Vénitienne. Sur quelque mécontentement, il s'y éleva une sédition, qui éclata en revolte entiere. Le Senat envoya André Baseio avec une armée pour réduire les rebelles. Il assiégea Capo d'Istria, & serra la ville de si près que les habitans eurent recours au Patriarche d'Aquilée, le conjurant par l'ancienne amitié qui réunissoit les Istriens avec les peuples du Frioul de venir à leur secours. Le Patriarche assembla à la hâte des milices, & tâcha de faire lever le siege aux Vénitiens, mais ce fut inutilement; ses troupes furent battues & obligées de se retirer sur ses terres. Les assiégés se rendirent, & on se contenta de les avoir soumis; on leur donna pour Podesta Rainier Morosini (*e*).

Guerre contre les Anconois. 1277.

A cette guerre en succéda d'abord une autre. Les Anconois, qui n'avoient pu réussir à se faire affranchir du nouveau péage que la Seigneurie avoit établi sur le Golfe, commettoient toutes les fraudes possibles, & la patience des Vénitiens les rendoit plus hardis. Le Senat résolut de les contraindre à subir la loi, & fit partir vingt-six galeres pour cette expédition. Les Généraux Vénitiens attaquerent d'abord le port d'Ancone, mais furent vigoureusement repoussés, & obligés de prendre le large. Une violente tempête écarta la Flotte, dont six galeres périrent sur les côtes de la Pouille. Sur ces entrefaites, on fit partir de Venise un renfort de quelques galeres pour presser le siege. Les Anconois en aiant eu avis, allerent avec leurs galeres au devant de celles de Venise, en arborant le pavillon Véni-

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 235.
(*b*) *Laugier* T. III. p. 115, 116.
(*c*) Voy. le même, p. 116, 117 & Sect. I.
(*d*) *Sabellic.* ubi sup.
(*e*) Le même.

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

tien, & à la faveur de ce stratagéme, ils enleverent deux galeres, qu'ils emmenerent en triomphe. Les autres retournerent à Venise, où le Commandant fut mis aux fers pour avoir mal fait son devoir. Celles qui étoient échapées de la tempête, revinrent aussi. Le Senat qui vouloit absolument dompter la ville d'Ancone, fit faire un nouvel armement. Les Anconois, qui appréhendoient de succomber sous les forces supérieures des Vénitiens, envoyerent des Députés au Pape Nicolas III. qui venoit d'être élu. Ils lui exposerent leurs griefs avec tant d'adresse, qu'ils le prévinrent contre les Vénitiens. Alors arriverent précisement des Ambassadeurs que la Seigneurie envoyoit pour complimenter Nicolas sur son exaltation. Ce Pontife ne les aiant pas admis à l'audience, ils en donnerent avis au Senat, qui leur envoya ordre de partir. Ils obéirent, mais Nicolas les fit rappeller, & leur reprocha durement le traitement qu'ils fesoient à la ville d'Ancone, quoiqu'elle fût sous la protection du Saint Siege. Les Ambassadeurs voulurent entrer en justification, mais le Pape leur imposa silence. Le Senat piqué du procedé de Nicolas, fit continuer le siege d'Ancone, & le jour même que les Ambassadeurs arriverent à Venise, fit partir encore huit galeres. Les Anconois prirent alors le parti d'envoyer des députés au Senat pour demander la paix. On ne la voulut accorder, qu'à condition que la ville d'Ancone se soumettroit à payer le droit de péage, & en même tems on fit partir quatorze autres galeres pour renforcer la Flotte. Il y en eut deux, qui aiant été séparées des autres, tomberent entre les mains des ennemis. Cela n'empécha point que peu après la paix ne se conclut (*a*).

Le Doge Contarini abdique, & meurt.

Le Doge Jaques Contarini, qui étoit parvenu au Dogat à l'âge de quatrevingts-ans, se trouvoit hors d'état depuis longtems de vaquer aux affaires: il demanda donc la permission d'abdiquer, qui lui fut accordée sans peine. Sous son regne, on publia une nouvelle loi, qui interdisoit l'entrée au Grand Conseil, & le droit d'éligibilité à toute sorte de Magistrature à tous ceux qui ne sont pas nés d'un légitime mariage (*b*). On fit sous le Dogat de Contarini deux acquisitions assez considérables. La ville d'Almissa en Dalmatie se donna aux Vénitiens, de même que celle de Montone en Istrie. L'isle de Murano à un mille de Venise, commença à se peupler davantage, & il s'y forma une petite ville, où l'on envoya un Magistrat avec la qualité de Recteur pour la gouverner. Cette isle est devenue fameuse depuis, parcequ'on y a établi la manufacture des belles glaces de Venise, & est même devenue Evêché (*c*). Jaques Contarini mourut peu après son abdication.

Jean Dandolo, XLVIII. *Doge de Venise.* 12[illegible]0.

On lui donna pour successeur Jean Dandolo, quoiqu'absent, étant Gouverneur de l'isle de Cherso en Dalmatie. Au commencement de son regne, la mer s'éleva tout à coup à une prodigieuse hauteur, & inonda une grande partie de la ville. Ce malheur fut suivi d'un tremblement de terre, qui renversa plusieurs maisons (*d*). Ce fut en cette même année, que la paix avec les Genois pensa se rompre par deux incidens. Trois galeres Vénitiennes attaquerent près de l'isle de Céphalonie autant de gale-

(*a*) Le même, l. c. p. 236-238.
(*b*) *Laugier* ubi sup. p. 130.
(*c*) Le même, p. 131. *Richard* T. II. p. 395-397.
(*d*) *Sabellic.* l. c. p. 238.

res Genoises, richement chargées. Les Genois se défendirent si bien qu'ils prirent deux des galeres Vénitiennes. Vers le même tems, trois autres galeres de Venise en attaquerent quatre de Genes, dans les mers de Sicile, mais avec si peu de succès, qu'il y en eut deux de prises. Les Genois userent de leur victoire avec beaucoup de modération, car ils renvoyerent sans rançon les prisonniers qui avoient été faits dans ces deux occasions; ce qui obligea les Vénitiens à cesser leurs hostilités (*a*).

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

Guerre contre le Patriarche d'Aquilée.

Le Patriarche d'Aquilée favorisoit toujours les peuples d'Istrie, qui se révoltoient contre les Vénitiens. Il les sécouroit de ses troupes, mais ayant eu du dessous en diverses rencontres, il comprit qu'il étoit trop foible par lui-même pour balancer la puissance de la Seigneurie. Il se tint tranquille quelque tems, attendant quelque occasion favorable. Il se ligua enfin avec le Comte de Gorice, Seigneur très-puissant dans le Frioul; ils entrerent en Istrie & y exciterent de nouveaux troubles; plusieurs villes prirent leur parti & entre autres celle de Trieste. A cette nouvelle on arma à force à Venise, d'autant plus qu'on disoit que l'armée ennemie étoit de trente six mille hommes, où il y avoit beaucoup de Cavalerie. Le Senat fit équipper promptement une Flotte & prit le tiers des citoyens en état de porter les armes. La Flotte fit voile, & entra dans le Golfe de Trieste, pour commencer par cette ville les opérations de la campagne. On mit à terre les troupes, qui travaillerent d'abord à tirer autour de la ville de fortes lignes de circonvallation, pour se mettre à l'abri des insultes de l'armée ennemie. On attaqua ensuite la ville, mais comme elle étoit bien fortifiée & défendue par une bonne garnison, les Vénitiens furent repoussés. Les Généraux ne voulant pas se borner à ce siege, laisserent dans les lignes des troupes suffisantes pour le continuer, & marcherent d'un autre côté pour faire d'autres conquêtes. Peu de jours après les ennemis se présenterent devant les lignes, & tenterent de les forcer. Les Vénitiens non seulement les défendirent courageusement, mais firent une sortie; le combat fut sanglant, & de part & d'autre on perdit bien du monde. Un neveu du Comte de Gorice y fut tué. Il y eut alors une suspension d'armes d'un jour. On découvrit qu'un Vénitien de considération étoit d'intelligence avec les ennemis; il fut convaincu, & avoua à la question sa trâhison; ensorte que dès le lendemain, il fut attaché à une des machines de guerre & lancé dans le camp ennemi. Voyant que ni la ruse, ni la force ne leur réussissoient, les ennemis décamperent. Les Vénitiens continuerent le siege, mais avec peu de succès, ayant été repoussés vivement. Ils se tournerent d'un autre côté, en laissant encore des troupes dans les lignes. Mais sur la nouvelle que l'armée ennemie revenoit pour les attaquer, elles se rembarquerent en abandonnant leurs machines (*b*).

Les Vénitiens n'abandonnerent pourtant pas la partie, ils revinrent encore assiéger Trieste, & forcerent enfin la ville de se rendre. Ils la mirent en état de défense, & enleverent à l'ennemi tous les postes qu'il avoit occupés en Istrie, desorte qu'au bout de quelques mois tout y fut soumis

(*a*) *Folieta* L. V. ann. 1280. *Bizarus* de bello Venet. L. I. ann. 1280. (*b*) *Sabellic.* l. c.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

& tranquille (*a*). En 1284, l'armée combinée du Patriarche d'Aquilée & du Comte de Gorice entreprit le siege de Trieste, mais la garnison se défendit si bien, qu'ils furent obligés de lever le siege (*b*).

Nous avons parlé ailleurs (*c*) de l'interdit que jetta sur la ville de Venise, le Légat du Pape Martin IV. à l'occasion du refus que le Senat fit de se croiser contre le Roi d'Arragon, qui s'étoit rendu maître de la Sicile, après les Vêpres Siciliennes en 1282, & de la maniere dont cet interdit fut levé par Honorius IV. successeur de Martin.

Mort du Doge. Nouvelles Magistratures.

Le Doge Dandolo mourut en 1289. Il travailla avec beaucoup d'application à réformer les abus qui s'étoient glissés dans les Judicatures subalternes de Saint Marc & de Rialte, il s'opposa aussi à toutes les nouveautés qui pouvoient altérer la pureté des mœurs. De son tems on créa les Surintendans du bled au nombre de trois, avec charge de pourvoir la ville de toutes sortes de grains, & de traiter avec les marchands pour en faire venir la quantité requise & les trois Juges appellés *Cattaveri*, qui jugent des biens trouvés sur mer & sur terre, & des successions de ceux qui meurent *ab intestat*. On leur a attribué dans la suite un droit sur les Juifs pour leur permettre l'usage du chapeau noir, ce qu'ils ne font jamais que pour un mois (*d*). Ce fut encore sous le regne de Dandolo, qu'on commença à frapper une nouvelle monnoie d'or, qu'on nomma Ducat, appellée depuis Sequin.

Tumulte au sujet de l'élection du Doge.

Le jour même des obseques du Doge, il s'éleva un grand tumulte parmi le peuple, qui prétendoit se remettre en possession du droit d'élire les Doges, dont on l'avoit insensiblement privé. Mille voix confuses s'éleverent pour invectiver contre les Nobles, & proclamerent Jaques Thiépolo. Comme il aimoit la paix, il ne voulut se brouiller ni avec le grand Conseil en acceptant le Dogat, ni avec le peuple en le refusant, desorte qu'il prit le parti de sortir secretement de la ville, & de se retirer dans la Marche Trévisane. Le peuple ne l'ayant point trouvé, se calma & le Grand Conseil proceda à l'élection selon la forme établie.

PIERRE GRADONIGO, XLIX. *Doge de Venise.* 1289.

PIERRE GRADONIGO réunit les suffrages en sa faveur, c'étoit un homme rempli d'élevation, de fermeté & de prudence. Au commencement de son regne, le Patriarche d'Aquilée, avec le Comte de Gorice son allié, revint encore assieger Trieste. On envoya contre lui Marin Morosini avec une bonne flotte & des troupes de débarquement. Ce Général aiant mis ses troupes à terre, eut l'imprudence de hazarder une bataille contre une armée supérieure à la sienne, & où il y avoit six mille chevaux, tandis qu'il n'avoit point de cavalerie. Aussi fut-il mis en déroute, & son Infanterie fut obligée de se rembarquer précipitamment & de gagner le large. Cet échec n'empêcha pas la garnison de Trieste de se bien défendre, & de rendre tous les efforts de l'ennemi inutiles. Le Patriarche s'en vengea en pillant l'isle de Caorlo, & fit une course jusqu'à Malamauco, où il

(*a*) *Laugier* T. III. p. 140, 141.
(*b*) Le même, p. 144, 145.
(*c*) Hist. Gen. d'Italie Sect. VI. p. 221, 222.
(*d*) *Amelot* Hist. du Gouv. de Venise, p. 260, 271. *Laugier* l. c. p. 152, 153.

mit tout à feu & à sang; après quoi il se retira avec le butin qu'il avoit fait sur les Vénitiens (*a*). Dans le tems qu'on se disposoit à le faire repentir de sa témérité, le Pape Nicolas III. sollicita la Seigneurie de donner une flotte de vingt galeres pour servir un an à la garde de la Terre sainte, où les Infideles remportoient tous les jours de nouveaux avantages, & il s'obligea de payer tous les fraix de cet armement. Le Senat accorda les vingt galeres, auxquelles il en joignit cinq pour son propre compte; elles firent voile pour Acre, qui étoit menacée d'un siege. Mais le Soudan d'Egypte aiant renoncé alors à ce dessein, les galeres de Venise revinrent. Cependant l'année 1291 les divisions des Chretiens dans Acre furent cause de la perte de cette ville, dont les infideles se rendirent maîtres, & par sa prise finit le Royaume de Jérusalem.

SECTION V. *Histoire de* Venise *depuis l'an 1248 jusqu'à l'an* 1382.

Renouvellement de la guerre contre les Genois.

Bientôt après ce triste événement la guerre recommença entre les Genois & les Vénitiens. Un Historien de Genes (*b*) se plaint avec raison de la partialité des écrivains des deux Nations. Ceux de Venise supprimant les pertes que les leurs ont faites, & ceux de Genes ne touchant qu'en termes généraux leurs mauvais succès. Nous tâcherons de recueillir des uns & des autres, ce qui semble le mieux avéré.

La jalousie entre les deux peuples étoit toujours la même, malgré les trêves, qu'ils fesoient. Les Genois étoient devenus fort puissans par les victoires qu'ils avoient remportés sur les Pisans. Pendant les sept ans que leur derniere guerre contre Pise avoit duré, il étoit sorti de leurs Ports six-cens-vingt-sept navires ou galeres (*c*). La marine de Venise n'étoit pas moins puissante. Les uns & les autres redoutoient l'accroissement de leur puissance réciproque & dans le fond il fut question de l'empire de la mer, dans cette nouvelle guerre. Il paroit clairement que les Vénitiens furent les aggresseurs. Quatre Galéasses Vénitiennes armées en guerre attaquerent sept galeres marchandes, qui alloient en Chypre pour le compte de Négocians Genois. Ces dernieres se défendirent avec tant de bonheur, qu'elles s'emparerent des quatre Galéasses; mais ensuite elles les relâcherent, après leur avoir fait de grands reproches de cet acte d'hostilité, qui violoit une tréve qui devoit encore durer deux ans (*d*). La République de Genes se plaignit par des Députés. Des Commissaires des deux peuples s'aboucherent à Cremone, & les griefs de part & d'autre se multiplierent dans cette conférence (*e*).

Pera pillé par les Vénitiens. 1293.

Les Vénitiens équipperent une Flotte de quarante-six ou de soixante galeres, car on ne convient pas du nombre. On en donna le commandement à Roger Morosini, qui eut ordre de faire voile vers la Propontide, & de détruire tous les établissemens que les Genois avoient sur les terres de l'Empire Grec. Morosini vint se présenter devant Pera, & s'en empara sans peine, parcequ'il n'y avoit point de fortification. Il pilla le lieu & y mit le feu, & en fit autant dans un autre poste des Genois, où il ne trouva pas plus de résistance; après quoi il retourna à Venise (*f*).

(*a*) Le même, p. 158, 159.
(*b*) *Folieta* Hist. Genuens. L. VI. in init.
(*c*) Le même, ann. 1293.
(*d*) Le même, l. c. *Bizarus* de bello Venet. L. I. ann. 1293.
(*e*) *Folieta* & *Bizarus* l. c.
(*f*) Les mêmes. *Sabellic.* Decad. II. L. I. p. m. 246, 247.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

Prise de Caffa. 1294.

L'année suivante, la Seigneurie envoya Jean Soranzo avec vingt-cinq galeres. Il entra dans la mer noire, & vint se présenter devant Caffa, anciennement Théodosie, dont les Genois étoient en possession depuis près de trente ans. Les habitans n'aiant ni troupes ni munitions pour se défendre, se rendirent à la premiere sommation, & comme la saison étoit fort avancée, Soranzo fut obligé d'y hiverner avec sa flotte. Le froid fut si rigoureux, que la moitié des équipages Vénitiens périrent, & le Général ramena le reste comme il pût (*a*). Les Annales de Genes ne parlent point de cette expédition, comme les Historiens Vénitiens gardent le silence sur l'action que nous allons rapporter.

Victoire des Genois.

Vingt galeres Genoises envoyées dans le Levant pour le commerce, apprirent les hostilités que la Flotte Vénitienne avoit commises, & qu'elle venoit tous récemment d'enlever trois navires Genois richement chargés. Elles envoyerent demander la restitution des prises faites contre la foi des Traités. Les Députés Genois furent renvoyés avec une réponse insultante. Nicolas Spinola, qui s'étoit embarqué sur les galeres Genoises, pour passer à Constantinople en qualité d'Ambassadeur, en prit le commandement. Aiant appris par les Députés combien la Flotte ennemie étoit supérieure à la sienne, il chercha à éviter le combat. Mais les Vénitiens le presserent de si près, que s'appercevant qu'ils ne gardoient point d'ordre, il fondit brusquement sur les galeres ennemies, en enleva vingt-cinq & dissipa le reste (*b*).

Préparatifs inutiles à Genes. 1295.

Le Pape Boniface VIII. tenta en-vain de reconcilier les deux peuples. Les Vénitiens piqués de leur défaite, & les Genois enhardis par leur victoire se défierent réciproquement. Ils convinrent de mesurer leurs forces navales sur la mer de Sicile. La Flotte Genoise s'y rendit au tems marqué sous les ordres d'Aubert Doria. Elle étoit composée de cent-soixante galeres, choisies sur deux-cens, & montée de quarante-cinq mille hommes tous Genois. Elle attendit l'ennemi durant dixhuit jours, & ne le voyant point paroitre, les approches de l'hiver l'obligerent de rentrer dans le port (*c*).

1296. L'année suivante, les Genois envoyerent soixante-quinze galeres, qui après avoir cherché inutilement l'ennemi, revinrent sans avoir rien fait. La Flotte Vénitienne n'attendoit que leur retraite pour mettre à la voile. Elle aborda en divers lieux de la Domination Genoise & les ravagea (*d*).

Défaite entiere des Vénitiens. 1297 & 1298.

L'année 1297 se passa en préparatifs de part & d'autre, pour s'attaquer plus vigoureusement que jamais. Les Vénitiens armerent quatrevingt quinze galeres, dont ils donnerent le commandement à Charles & André Dandolo. Les Genois de leur côté en mirent en mer soixante-dix huit sous les ordres de Lamba Doria. Il entra dans le Golfe de Venise, & rencontra la Flotte Vénitienne à la hauteur de Corzola en Dalmatie. Malgré la supériorité des Vénitiens, Doria ne balança point à les attaquer. Le combat fut furieux & acharné de part & d'autre & la victoire longtems disputée; mais quinze galeres que Doria avoit placées hors de la vue de l'ennemi, arrivant tout à coup durant le combat, & tombant sur le flanc de la

(*a*) *Bizarus* l. c. ann. 1294. *Sabellic.* l. c.
(*b*) *Folieta* & *Bizarus* ann. 1294.
(*c*) Les mêmes, ann. 1295.
(*d*) Les mêmes, ann. 1296.

Flotte Vénitienne, déciderent la journée en faveur des Genois. Il n'échapa que douze galeres Vénitiennes; il y en eut soixante-six brûlées, & dixhuit conduites à Genes, avec cinq ou six mille prisonniers, entre lesquels se trouva André Dandolo lui-même. Ce brave Général au désespoir de sa défaite, & ne pouvant soutenir l'idée de servir à orner le triomphe des Genois, se cassa la tête contre les bords de la galere où il étoit (*a*). Les Historiens Genois & Sabellicus placent cette défaite des Vénitiens en 1298. Je ne sai sur quelle autorité M. l'Abbé Laugier la met en 1295.

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

Autre défaite.

La consternation fut extrême dans Venise à la nouvelle d'un revers si terrible, cependant on ne perdit pas courage. La Flotte Genoise n'aiant rien entrepris après sa victoire, on arma à Venise vingt-cinq galeres, que l'on donna à Marc Baseio, avec ordre d'aller protéger les Colonies de l'Archipel. Ayant exécuté sa commission, il rencontra près du détroit des Dardanelles, la Flotte Genoise, qui l'attaqua sur le champ. Le combat ne fut pas moins vif qu'à Corzola, & il ne fut pas moins malheureux pour les Vénitiens. Ils y perdirent seize galeres, les autres se sauverent à Venise. Les Genois allerent faire une descente en Candie, où ils pillerent & ravagerent la ville de Canée (*b*). Il y eut dans la suite divers combats particuliers, & l'on se fit tout le mal possible, mais on n'en trouve rien de circonstancié dans les Historiens.

Paix conclue. 1299.

Les deux Républiques lasses de la guerre & ayant besoin de respirer, convinrent en 1299 à conclure la paix, ou une trêve de plusieurs années, sans renoncer à leur animosité & à leur haine mutuelle.

Changement dans le Grand Conseil.

Venise délivrée de la crainte des ennemis du dehors, fut violemment agitée par les troubles du dedans. Nous en donnerons l'histoire en peu de mots. L'établissement du Grand Conseil avoit déja donné une grande atteinte à la liberté du Peuple. A la vérité les Citadins y étoient admis comme les Nobles, mais ceux-ci fesoient le plus grand nombre, & avoient généralement la préférence pour les charges, qui donnoient quelque autorité. Le peuple avoit pourtant encore un reste de pouvoir, c'est que le Grand Conseil lui-même n'étoit composé que de membres choisis annuellement par des Electeurs que le peuple nommoit. Il étoit question de lui enlever ce privilege, à quoi la proclamation tumultueuse de Jaques Thiépolo fit penser. Le Doge Pierre Gradonigo s'y porta pour se venger du peuple, qui ne l'aimoit point à cause qu'il avoit emporté le Dogat sur celui à qui la Commune vouloit le donner. Il essaia d'abord une premiere innovation, pendant que la guerre contre les Genois étoit fort allumée encore. Le dernier de Fevrier 1296, il proposa dans le Grand Conseil un nouveau réglement pour l'élection des membres de ce corps, qui y passa sans opposition. On ordonna que desormais tous ceux qui avoient été du Grand Conseil les quatre dernieres années seroient balotés un à un dans la Quarantie criminelle, & que quiconque auroit douze suffrages resteroit au Grand Conseil dixhuit mois, & qu'au bout de ce terme on feroit une nouvelles élection dans la même forme. On statua aussi qu'à chaque Election

(*a*) Les mêmes, ann. 1298. *Sabellic.* ubi sup. p. m. 248, 249. (*b*) *Sabellic.* l. c.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

trois membres du Grand Conseil feroient chargés de nommer quelques-uns de ceux qui n'y avoient pas encore été admis, lesquels balotés un à un dans la Quarantie, y auroient entrée s'ils obtenoient douze suffrages. Par là on laissoit l'espérance à tous ceux qui pouvoient avoir des prétentions, & on ôtoit seulement au peuple le droit de nommer les Electeurs par quartiers. Cette nouveauté excita de grands murmures parmi le peuple, mais la guerre contre les Genois empêcha qu'ils n'eussent alors des suites. Après la conclusion de la trêve, le peuple ne dissimula point son extrême mécontentement, & quelques-uns des Citadins & des Nobles, attachés aux anciens usages s'expliquoient avec beaucoup de force contre cette innovation.

Réformation de ce Tribunal.

Le Doge poussa son projet, & concerta avec les principaux membres du Grand Conseil une loi bien plus hardie que la premiere, & avant que le tems de la nouvelle élection fût venu, on vit paroitre tout à coup une seconde ordonnance, par laquelle il étoit réglé que tous ceux qui composoient actuellement le Grand Conseil le composeroient à perpétuité eux & leurs descendans, sans qu'il y eût à l'avenir pour eux ni balotation ni forme d'élection quelconque; desorte que l'entrée au Grand Conseil devenoit un droit héréditaire & exclusif dans les familles qui ce jour là s'y trouvoient. Par cette ordonnance on donnoit l'exclusion à un grand nombre de familles illustres, mais le Doge fit concevoir qu'il y auroit toujours des exceptions à faire, en fesant admettre quelques-unes de ces familles dans le Grand Conseil. Cependant cette innovation donna lieu dans la suite à des revoltes (*a*). On prétend qu'elle mérite des éloges, parceque dans la suite le gouvernement de Venise est parvenu à un point de sagesse & de perfection qui ne peut plus varier. On convient cependant que cette premiere entreprise des Nobles sur le peuple fut une vraye usurpation. C'est ce qui est bien évident, & je ne sai si les bons effets de ce changement peuvent bien justifier une entreprise aussi odieuse que celle de gens, qui abusent de la confiance de ceux qui les ont mis en place pour les dépouiller de leurs droits. Ne pourroit-on pas même dire que leur autorité devenoit nulle, dèsqu'ils en renversoient le fondement & qu'ils s'attribuoient un droit que leurs Commettans ne leur avoient certainement pas donné?

Conjuration de Marin Bocconio.

Quoiqu'il en soit la réformation du Grand Conseil causa une grande fermentation dans les esprits. Le peuple se plaignoit ouvertement de l'injustice qu'on lui avoit faite. Il se trouva un homme qui entreprit de rétablir les droits du peuple, il s'appelloit Marin Bocconio, & étoit d'une honnête famille, mais sans grande fortune. Hardi & entreprenant il étoit capable de tout pour maintenir la liberté, & s'étoit hautement déclaré contre l'élection de Gradonigo, qu'il traitoit d'intrus & d'usurpateur d'une dignité à laquelle les vœux du Peuple appelloient Jaques Thiépolo. Il conçut le dessein de se défaire de Gradonigo & des principaux Nobles, & aiant trouvé parmi les mécontens des gens disposés à le seconder, ils résolurent d'exécuter leur projet. On ignore comment le complot fut decouvert, ce qu'il y a de certain c'est que le Doge en fut averti, & qu'il en fut d'abord

(*a*) *Laugier* ubi sup. p. 190-204.

d'abord troublé, mais il se hâta néanmoins de remedier au mal. Bocconio & ses complices furent arrêtés, avouerent leur crime & furent pendus (*a*).

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

En ce tems-là, la Seigneurie avoit un grand démêlé avec Andronic Paléologue, Empereur de Constantinople. Sabellicus (*b*) dit que l'Empereur devoit une somme considerable aux Vénitiens, que ceux-ci lui avoient prêtée, on ne sait à quelle occasion. On voit que cet Historien devine. Un Historien Grec (*c*) nous apprend le véritable sujet du différend. On a vu plus haut que les Vénitiens avoient pillé & brûlé Pera en 1293; Andronic avoit à cette occasion fait arrêter les Vénitiens qui demeuroient à Constantinople, & les avoit condamnés à payer quatrevingt mille écus pour le rétablissement des maisons brûlées, & pour assurance de cette somme il avoit fait saisir leurs biens. La Seigneurie en demanda la restitution, mais l'Empereur refusa de la faire (*d*). Ce Prince étant allé à Thessalonique, les Vénitiens lui demanderent le renouvellement de la paix; il reçut favorablement leur demande, mais persista à refuser main levée des biens qui avoient été saisis. De part & d'autre on étoit disposé à se relâcher un peu, mais on détourna l'Empereur de rien rendre, prétendant que le mauvais état des affaires des Vénitiens les obligeroit de subir toutes les conditions qu'on voudroit leur imposer (*e*). Le Senat prit alors le parti d'armer une Escadre, à laquelle se joignirent des galeres sorties des ports de Candie & de Negrepont, ensorte qu'elle se trouva forte de vingt bâtimens. Bellet Justiniani en avoit le commandement, il enleva plusieurs vaisseaux Grecs, dont il fit pendre les équipages (*f*), cruauté dont l'Historien Grec ne l'accuse point, mais il dit que la Flotte Vénitienne se présenta devant Constantinople, entra dans le port de Ceras, & commit quelques hostilités (*g*). Comme Andronic n'avoit point de galeres à opposer à celles des Vénitiens, il fallut souffrir patiemment cette insulte. Il se contenta de se plaindre des mauvais traitemens qu'ils avoient fait à leurs prisonniers. On entra en négociation, & les Vénitiens offrirent d'entretenir la paix, pourvu qu'on leur donnât main levée des effets qui avoient été saisis sur ceux de leur nation. L'Empereur qui avoit d'autres affaires sur les bras y consentit & la paix fut conclue (*h*). L'Historien de Venise assure que cette espece de victoire releva un peu le courage des Vénitiens, abbatus par les disgraces qu'ils avoient essuiées dans la guerre contre les Genois (*i*).

Guerre contre Andronic Paléologue. 1302.

Ils eurent bientôt une autre affaire fâcheuse sur les bras. Depuis que les Empereurs ne résidoient plus en Italie, plusieurs villes considerables de Lombardie s'étoient données à des Seigneurs particuliers. Vérone aux Seigneurs de l'Escale, Mantoue aux Seigneurs de Gonzague, Ferrare aux Seigneurs d'Este. Ceux de cette derniere maison regnoient à Ferrare depuis soixante ans sous la protection du Siege de Rome, & avoient acquis Mo-

Guerre de Ferrare. 1307 & 1309.

(*a*) *Sabellic.* Dec. II. L. I. p. m. 251.
(*b*) Le même.
(*c*) *Pachymere* L. IX. Ch. 18, 19.
(*d*) Le même, Ch. 21.
(*e*) Le même, L. X. Ch. 6
(*f*) *Sabellic.* l. c. p. 252.
(*g*) *Pachymere* L. X. C. 23.
(*h*) Le même, Ch. 24.
(*i*) *Sabellic.* l. c.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

dene, Reggio & plusieurs autres places. Azon d'Este, Marquis de Ferrare avoit chassé son frere François, qui se jetta entre les bras des Padouans, & surprit Reggio & Modene, où commandoit Frisque, fils naturel d'Azon. Azon mourut en 1308, & avant sa mort donna Ferrare à Frisque (*a*); s'étant rendu maître de la ville, il assiegeoit la Citadelle, qui étant située sur le bord du Po ne pouvoit être aisément investie. Il implora le secours des Vénitiens, qui lui envoyerent une petite Flotte, pour lui aider à prendre la place. Tandis qu'on étoit occupé à l'assieger, les habitans de Ferrare se souleverent contre Frisque, qui fit mettre le feu à la ville. Les Vénitiens ayant enfin emporté la Citadelle, les Ferrarois se révolterent tous, & chasserent Frisque qui se retira à Venise.

Le Pape excommunie les Vénitiens.

Le Pape Clément V. qui résidoit à Avignon, voulut profiter de ces troubles pour faire valoir les prétentions de l'Eglise Romaine sur Ferrare. Il envoya deux Nonces qui se rendirent dans cette ville, laquelle se soumit d'abord au Pape. Comme Frisque avoit cédé ses droits aux Vénitiens, ils se préparoient à s'assurer cette nouvelle acquisition. Les Nonces écrivirent au Doge & au Senat pour les détourner d'un dessein qui alloit directement contre les droits de l'Eglise Romaine. Le peu de succès de cette Lettre engagea un des Nonces à se rendre à Venise, où il fut très-mal reçu. On persista à vouloir réduire Ferrare, & on y réussit; ce qui porta les Nonces à prononcer l'excommunication contre le Doge & le Senat, & à mettre tout l'Etat de Venise en interdit.

Fâcheuses suites de l'interdit.

La Seigneurie envoya des Ambassadeurs au Pape pour se justifier, mais Clément V. n'attendit pas leur arrivée pour publier une bulle fulminante contre les Vénitiens, par laquelle il leur ordonnoit de quitter dans un mois la ville de Ferrare & ses dépendances, faute dequoi il excommunioit & mettoit tout à interdit, avec privation de dignités & confiscation de biens, permettant de se saisir des personnes & des effets des Vénitiens en tous lieux. En bien des endroits on exécuta les ordres du Pape; dans presque tous les Ports de France, on mit au pillage les marchandises & les effets des Vénitiens. On fit encore pis sur les côtes de Genes, de Toscane, de Calabre & de la Romagne, on pilla les Comptoirs des Marchands, on fit un grand nombre de Vénitiens esclaves, il y en eut même de tués. Ainsi la Seigneurie se vit privée de presque tout commerce extérieur. Quoique Clément eût renvoyé les premiers Ambassadeurs avec mépris sans leur donner audience, on lui en envoya encore pour l'adoucir, mais comme ils n'étoient point chargés de traiter de la restitution de Ferrare, le Pape leur fit ordonner de se retirer, sans vouloir les entendre. Il en vint même à faire prêcher contre les Vénitiens une Croisade, & envoya en Italie un Légat pour commander l'armée qui devoit agir contre eux. Le Légat s'avança vers Ferrare, & les habitans lui ouvrirent d'abord les portes; ses troupes firent main basse sur les Vénitiens, qui se sauverent vers la Citadelle, mais on les poursuivit si vivement, que les uns se jetterent dans leurs bâtimens en si grand nombre, qu'ils les firent enfoncer, d'autres se

(*a*) *Cortusiorum* Hist. de Novitat. Paduæ. L. I. C. 9. *Sabellic.* ubi sup.

jetterent dans le Po, & on assommoit les autres, ensorte qu'il en périt plus de trois mille. Ce fut au mois d'Août 1309 que se passa cette tragédie (*a*).

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

Le parti opposé au Doge Gradonigo profita de cet échec pour lui nuire. Il y avoit diverses familles nobles, comme les Thiépolos, les Quirini, les Badoërs, qui étoient piquées, quoiqu'elles ne fussent pas exclues du Grand Conseil. Ceux de ces familles s'étoient vivement opposés à la guerre de Ferrare, & delà s'étoient formées deux especes de Factions, dont l'animosité augmenta par le mauvais succès de la guerre, & par les funestes suites de l'anathême du Pape. Insensiblement les mécontens délibérerent entre eux des moyens de rétablir l'ancienne forme du Gouvernement, & d'abolir la réformation du Grand Conseil. Bajamont Thiépolo, fils de Jaques Thiépolo qui avoit été proclamé Doge par le peuple, trâma un complot pour se défaire à force ouverte du Doge & de ceux qui le soutiendroient. Plusieurs Nobles entrerent dans le complot, parmi lesquels étoient des Quirini, des Badoërs & des Baroci. Ceux-ci en attirerent d'autres tant de leurs parens, que du peuple, & formerent ainsi un gros parti. L'Abbé Laugier (*b*) ajoute que Bajamont Thiépolo s'assura aussi d'un grand nombre de Padouans, qui lui promirent qu'au premier signal qu'il leur donneroit, ils se trouveroient prêts avec leurs armes. Ce qui me laisse quelque doute sur cette circonstance, c'est que les Cortusi n'en disent rien. On fixa le 15 de Juin pour l'exécution du complot, & on distribua des armes à ceux qui avoient le mot. La veille de ce grand jour, le Doge eut des avis de la conjuration, & les communiqua aux principaux du Grand Conseil, qui furent saisis d'effroi. Chacun fit avertir ses amis de se trouver avant le jour en armes au Palais, & le Doge dépêcha des couriers aux Gouverneurs des villes voisines, & spécialement à Ugolin Justiniani Gouverneur de Chioza pour les instruire de ce qui se passoit, & leur donner ordre de rassembler tout ce qu'ils avoient de troupes & de venir au secours. Le jour marqué il s'éleva une des plus furieuses tempêtes, mêlée de vent & de pluie, qui ne découragea point les conjurés & dont au contraire ils profiterent pour se mettre en marche au son des trompettes & ils se rendirent sur la place de Saint Marc où ils se mirent en ordre de bataille. Le Doge Gradonigo, à qui il étoit venu du secours pour défendre le Palais, députa trois Nobles à Thiépolo, pour l'exhorter à ne pas se deshonorer en déchirant sa patrie, mais peu s'en fallut que ces députés ne fussent massacrés. Les deux partis s'attaquerent avec fureur, & durant plusieurs heures on se battit avec toute l'animosité possible. Les Conjurés aiant commencé à plier, Bajamont Thiépolo fut des premiers à se sauver. Comme il passoit dans la rue de la Mercerie une femme du peuple qui étoit à sa fenêtre lui jetta une grosse pierre pour l'écraser. Quelques-uns disent qu'elle l'atteignit & le jetta par terre, où il fut tué par ceux qui le poursuivoient. D'autres assurent que la pierre tomba sur la tête d'un Enseigne qui le précédoit. Ce qu'il y a de certain c'est que les Conjurés furent défaits; quelques-uns périrent dans le combat, d'autres furent pris & d'autres se sauverent hors de Venise.

Conjuration de Bajamont Thiépolo. 1310.

(*a*) *Cortusior.* Hist. l. c. C. 10. *Salellic.* l. c. p. 254. (*b*) *Laugier* T. III. p. 231.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1118 jusqu'à l'an 1382.*

Le lendemain on condamna trois des Nobles les plus coupables à la mort, & ils eurent la tête tranchée, les autres furent relegués en divers lieux; les populaires pris les armes à la main furent ou pendus, ou renfermés pour le reste de leurs jours; les biens de Thiépolo furent confisqués, & sa maison rasée; celle de Marc Quirini à Rialte fut convertie en boucherie. On donna une pension à la femme, qui avoit jetté la pierre dont Thiépolo ou son Enseigne avoit été écrasé. Pour conserver la mémoire de cette grande journée, on ordonna que le 15 de Juin seroit fêté à perpétuité (*a*).

Origine du Conseil de Dix.

On nomma dix Commissaires pour informer contre tous les complices secrets de la conjuration, & ils procederent très-rigoureusement. Cette Commission, qui ne devoit qu'etre à tems, fut dans la suite rendue perpétuelle, c'est là l'origine du redoutable Conseil des Dix, dont la rigueur est extréme. Nous en avons parlé ailleurs, ainsi nous n'y insisterons pas ici (*b*). C'est ainsi que la Conjuration Thiépoline, trâmée pour rétablir la liberté populaire, servit à affermir pour toujours l'Aristocratie.

Familles nobles rétablies.

Le Doge pour étouffer les semences de nouveaux troubles rétablit dans le Grand Conseil toutes celles des familles nobles qui s'en étoient trouvées exclues, lors de la réformation, il n'y eut que les proscrits pour la conjuration, qui demeurerent dégradés. Ce fut sous le Dogat de Gradonigo qu'on créa quelques nouvelles Magistratures moins considerables, & qu'on régla la forme particuliere de l'Inquisition établie à Venise (*c*).

Mort du Doge.

Gradonigo mourut le 13 d'Août 1310, deux mois après avoir étouffé la conjuration Thiépoline. Comme il n'avoit que cinquante ans & que sa mort fut subite, bien des gens crurent qu'il avoit été empoisonné, ce dont il n'y eut cependant aucune preuve.

MARIN GIORGI, *L. Doge de Venise.*

MARIN GIORGI lui succéda. C'étoit un vieillard de plus de quatre-vingts ans, & dont la pieté étoit si fervente & si exemplaire, qu'on le surnomma le Saint. La ville de Zara, qui avoit déja si souvent causé de l'embarras à la République, avoit profité du trouble occasionné par la conjuration de Thiépolo pour se révolter. Les habitans chasserent Michel Moresini leur Podesta & se remirent en liberté. La Seigneurie arma une Flotte, dont elle donna le commandement à Bellet Justiniani, & engagea à son service un Officier Espagnol, nommé Dalmas, qui avoit servi au siege de Ferrare dans l'armée du Légat. On le mit à la tete de mille chevaux, qui étoient parmi les troupes qu'on envoyoit contre Zara. La Flotte ayant abordé proche de la ville, Dalmas débarqua avec les troupes de terre, établit son camp fort près de Zara & se retrancha. Les Zaretins avoient choisi pour Commandant un Dalmate, nommé Banno, qui sortit de la ville avec un gros de troupes & se campa à peu de distance de Dalmas. On passa tout l'Été à s'observer, sans aucune action remarquable. Banno proposa quelques articles de paix, qu'on ne voulut pas recevoir. Il prit le parti de tenter secretement Dalmas par de grandes offres, qui furent acceptées. Le

(*a*) *Sabellic.* Dec. II. L. I. p. m. 254-256. *Cortusior.* Hist. l. c. C. 10. *Laugier* ubi sup. p. 227-245.

(*b*) Voy. Sect. I.

(*c*) Voy. la même.

Traître, ayant communiqué son dessein à ses plus affidés, ordonna un assaut général pour le lendemain, & dans le tems que les Vénitiens n'attendoient que l'ordre pour commencer l'attaque, Dalmas s'avança & entra dans la ville. Cette trahison engagea les Vénitiens à lever le siege & à se rembarquer. Dalmas voulut alors couvrir la noirceur de son procedé, en se portant pour Médiateur, mais on ne voulut rien écouter de sa part. Il ne jouit pas longtems des fruits de sa trâhison. Voyant que les Vénitiens le regardoient comme un déserteur, & qu'il étoit suspect aux Zaretins, il demanda des vaisseaux pour passer dans la Pouille, avec les siens; mais à peine étoit-il en haute mer qu'une tempête lui fit faire naufrage, & qu'il se sauva presque seul ayant tout perdu (*a*).

SECTION V. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1248 *jusqu'à l'an* 1382.

Marin Giorgi ne gouverna que dix mois & mourut le 14 de Juillet 1311, laissant à la postérité le souvenir de ses vertus religieuses, mais un fort médiocre de ses qualités politiques. Que pouvoit-on aussi beaucoup attendre d'un vieillard de plus de quatre-vingt ans?

Mort du Doge.

JEAN SORANZO fut son successeur, bien qu'il fut spécialement excommunié par la bulle de Clément V. un de ses premiers soins fut de travailler à faire lever l'interdit, qui causoit un grand préjudice au commerce de la République. Il envoya une Ambassade à Avignon, dont Jaques Dandolo étoit le chef. Comme il connoissoit combien il importoit à sa patrie de faire lever l'interdit, il ne crut pas s'avilir en venant aux plus grandes humiliations, & par là il réussit enfin à fléchir un Pontife orgueilleux, & obtint l'absolution de sa République (*b*). Soranzo trouva moyen de faire rentrer Zara & quelques autres villes de Dalmatie dans le devoir par la voie de la négociation (*c*).

JEAN SORANZO, LI. *Doge de Venise.* 1311.

Un bruit répandu sans fondement donna lieu à une expédition assez bizarre. On débita qu'il y avoit onze galeres Genoises qui donnoient la chasse à tous les vaisseaux Vénitiens dans les mers Orientales. Soranzo fit équipper quatorze galeres dont on donna le commandement à Justinien Justiniani, avec ordre de combattre les galeres Genoises, en cas qu'il pût constater leurs pirateries. Justiniani visita l'Archipel d'un bout à l'autre, traversa la Propontide, entra dans la mer Noire, & alla jusqu'à Caffa sans rencontrer nulle part les galeres Genoises dont on avoit fait tant de bruit. Il fit par tout des informations exactes, & connut que la nouvelle qui avoit couru étoit fausse. Les Genois de Caffa, furent effrayés de son arrivée & lui offrirent tous les secours dont il pouvoit avoir besoin. Mais Justiniani n'aiant aucune hostilité à venger, n'en commit aucune & retourna à Venise, après avoir fait une course inutile (*d*).

Expédition inutile.

Pendant que l'Italie étoit déchirée par les Factions des Guelfes & des Gibelins, la République de Venise goutoit toutes les douceurs de la paix, & on ne s'y appliquoit qu'au parfait rétablissement du commerce & de la Marine. L'Arsenal fut considérablement augmenté, ses chantiers rendus plus commodes, ses magazins agrandis & pourvus de toutes les choses nécessaires à la navigation (*e*).

Longue paix des Vénitiens. 1320.

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 257, 258.
(*b*) Le même, p. 259, 260.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même, p. 260, 261.
(*e*) Le même.

SECTION V.
Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

Expédition contre les Genois de Pera. 1324.

Cet heureux calme ne fut interrompu que la douzieme année du Dogat de Soranzo par une guerre passagere contre les Genois. On ignore ce qui en fut l'occasion. Il est vraisemblable que ce fut le mécontentement qu'on avoit des Genois établis à Péra, qui se prévalant de la faveur d'Andronic Empereur de Constantinople, incommodoient le commerce des Vénitiens. Au moins parut-il par l'événement qu'on n'en vouloit qu'à Pera, & le Senat de Genes ne prit que peu ou point de part à cette affaire. C'est sans doute la raison pourquoi les Historiens de Genes n'en disent rien. Justinien Justiniani partit de Venise avec une flotte de quarante galeres, & eut ordre d'aller directement à Pera. Il rencontra près de Constantinople une Flotte Genoise, qu'il défit entierement & dont il prit vingt galeres. Cette victoire jetta la terreur & la consternation dans Péra. Les Genois se voyant sur le point d'y être attaqués se hâterent de boucher l'entrée du port en y fesant couler à fond des bâtimens chargés de pierres & de mortier. Justiniani parut bientôt devant cette ville, & ordonna qu'on dressât les machines nécessaires pour l'attaquer. Ceux de Péra redoutant des forces auxquelles ils n'étoient pas en état de résister, firent offrir à Justiniani de réparer tous les torts qui étoient le sujet de la guerre, & de payer tous les fraix de son armement. Le Général accepta ces propositions, reçut la somme dont on convint & retourna à Venise, sans que le Senat de Genes se mêlât de ce différend (*a*).

Révoltes en Candie.

Il y eut aussi sous le Dogat de Soranzo de nouvelles révoltes dans l'isle de Candie, qui furent reprimées. Le même Justiniani qui avoit commandé dans l'expédition contre Péra, fit cesser à la fin tous les mouvemens, & fit rentrer les rebelles dans le devoir (*b*).

Mort du Doge.

Le Doge Jean Soranzo ne survécut pas longtems à ces heureux succès, il mourut sur la fin de l'année 1327.

FRANÇOIS DANDOLO, LII *Doge de Venise.* 1328.

FRANÇOIS DANDOLO fut choisi tout d'une voix pour le remplacer, pour le recompenser des humiliations qu'il avoit souffertes à la Cour de Clément V. afin de servir sa patrie. A son avénement au Dogat, Venise se trouva dans une grande disette de blés, il y remédia si promptement en en fesant venir de Sicile, qu'il rétablit l'abondance dans la ville.

Pola aiant été quelque tems soumise au Patriarche d'Aquilée se donna en ce tems-là aux Vénitiens. Le Patriarche entra en Istrie pour se venger: mais une armée que le Doge envoya dans cette Province sous les ordres de Justinien Justiniani, obligea ce Prélat à faire la paix, ne se sentant pas en état de tenir tête aux Vénitiens (*c*).

Les Vénitiens équipent contre les Turcs.

Il y eut vers ce tems-là un nouveau projet de Croisade, auquel les Vénitiens prirent part, parceque les Turcs, établis dans une partie de l'Asie Mineure, commençoient à infester les mers & à troubler le commerce. Ils firent un Traité avec Philippe de Valois Roi de France & avec le Pape, mais après avoir armé, le Pape & le Roi de France leur manquerent. Ils ne laisserent pas de faire partir une flotte considerable, commandée par Pierre

(*a*) Le même, p. 262.
(*b*) Le même, *Laugier* l. c. p. 279-287.
(*c*) *Sabellic.* p. 263. *Cortusior.* Hist. L. V. C. 9, où cette guerre est rapportée à l'an 1335.

Zeno. Ce Général enleva aux Turcs des bâtimens sans nombre, & fit pendre tous les Turcs qui tomberent vifs entre ses mains. Par là il leur inspira une si grande terreur qu'ils n'oserent plus paroitre en mer, desorte qu'il revint triomphant à Venise (*a*).

Section V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

Sabellicus & l'Abbé Laugier après lui mettent en 1330 une brouillerie entre les Genois & les Vénitiens, mais Folieta & Bizarus la placent en 1337, & c'est-là selon les apparences sa véritable époque. Le fait est aussi rapporté différemment par les Historiens de l'une & de l'autre Nation. Ceux de Venise (*b*) racontent que huit galeres Genoises attaquerent deux navires Vénitiens, qui venoient de trafiquer des ports de Flandres. Que les deux navires se voyant hors d'état de se sauver & de faire résistance, prirent le parti de se jetter sur la côte & d'y échouer, de maniere pourtant qu'il n'y eut que les bâtimens de perdus, & que les équipages eurent le tems de se mettre en sureté sur le rivage. Les Historiens de Genes (*c*) rapportent, que les Guelfes ayant été chassés de Genes, s'étoient retirés à Monaco, d'où ils couroient les mers avec quelques galeres; & que ce furent ces galeres, qui prirent deux vaisseaux Vénitiens richement chargés. Quoiqu'il en soit, on arma à Venise huit galeres, dont on donna le commandement à Thomas Viari, Officier peu capable de cet emploi. Il rencontra en pleine mer six galeres Genoises, auxquelles il présenta fierement la bataille. Son incapacité donna l'avantage aux Genois, qui lui prirent cinq galeres, & l'obligerent de se sauver avec les trois autres à Venise. Il y fut fort mal reçu & condamné à une prison perpétuelle (*d*). Les Auteurs Genois font moins d'honneur à leur nation, car ils disent, que dix de leurs galeres, commandées par François Marini, rencontrerent dix galeres Vénitiennes, dont le Commandant provoqua les Genois au combat, où il fut battu, avec perte de six de ses galeres (*e*). Ils ajoutent que le Senat de Venise ayant été informé des circonstances de l'action, n'en témoigna point de ressentiment. Ce qui y contribua sans doute, c'est que la Seigneurie étoit actuellement en guerre avec Mastin de l'Escale, Seigneur ou Tiran de Verone.

Brouillerie avec les Genois. 1337.

Mastin s'étoit rendu très-puissant, il avoit ajouté à son domaine de Verone ceux de Vicence, de Bresce, & toute la Marche Trévisane. Il venoit d'enlever la ville de Padoue aux Carrares, celles de Parme & de Reggio aux Rozzi, & s'étoit emparé de Lucques & de Luna en Toscane. Il en vouloit aussi à Ferrare & à Bologne (*f*). Enorgueilli de ses heureux succés, il se fit des ennemis, non seulement de ceux qu'il avoit dépossédés, mais des Florentins, & des Vénitiens. Ce qui lui attira ces derniers sur les bras, c'est qu'il entreprit de faire des salines à Bovolenta tout auprès des Lagunes & qu'il y fit bâtir un Fort (*g*). Il envoya Marsile Carrare à Venise pour faire gouter son dessein à la Seigneurie, prétendant qu'en qualité de Seigneur de Padoue, il y étoit autorisé. Il y eut encore quel-

Causes de la guerre contre Mastin de l'Escale. 1336.

(*a*) *Sabellic.* ubi sup.
(*b*) Le même l. c. *Laugier* T. III. p. 303.
(*c*) *Bizarus* Hist. Senat. Populiq. Genuens. L. VI. Et de bello Venet. L. II. *Folieta* L. VI. ad ann. 1337.
(*d*) *Laugier* l. c. p. 303-305.
(*e*) *Folieta* & *Bizarus* ubi sup.
(*f*) *Cortusior.* Hist. L. V. passim.
(*g*) Les mêmes, L. VI. C. 2.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1332.*

ques négociations infructueuſes. Le Doge François Dandolo n'étoit pas cependant porté à la guerre, & il propoſa d'interdire tout commerce avec les Etats de Maſtin. Mais l'avis qui étoit pour en venir aux armes l'emporta. On travailla à former une ligue contre le Seigneur de Verone. Tous les Princes & les villes libres de Lombardie y entrerent, mais n'oſerent pas d'abord ſe déclarer ouvertement, il n'y eut que les Florentins qui s'engagerent à joindre leurs forces à celles de Veniſe. Dandolo leva une puiſſante armée; il lui vint des ſoldats d'au delà des Alpes, qui furent obligés de paſſer par la Toſcane & d'aller à Ravenne, dont le Gouverneur, ami des Vénitiens, leur fournit des bâtimens pour ſe rendre à Veniſe. Les Boulonois permirent qu'on fît des levées chez eux. A Veniſe tous les citoyens étoient portés de ſi bonne volonté pour cette guerre, que pluſieurs s'obligerent d'y ſervir à leurs fraix (*a*). La Seigneurie ſe détermina à donner le commandement de ſon armée à Pierre Rozzi, ennemi déclaré des Seigneurs de l'Eſcale. On l'invita de venir de Florence à Veniſe pour y recevoir les marques de ſa dignité. Avant que de s'y rendre, il tenta avec les troupes de Florence une entrepriſe ſur Lucques; mais ayant trouvé cette ville défendue par une bonne garniſon, il ſe contenta de piller & de ruiner les environs. En continuant ſa marche, il tomba dans une embuſcade de cinq-cens hommes que le commandant de Lucques avoit détachés. Le combat fut vif & de part & d'autre on ſe prit des étendards; Rozzi paſſa néanmoins (*b*) & ſe rendit-à Veniſe, où il fut reçu fort honorablement, & conduit au Palais du Doge, qui lui remit le lendemain publiquement le grand étendard de la République. On lui donna pour adjoints Marc Cornaro & André Moroſini, en qualité de Provéditeurs.

Pierre Rozzi commence les operations.

Rozzi aſſembla ſon armée à Mota petite ville à l'extremité ſeptentrionale de la Marche Tréviſane ſur les confins du Frioul. Il paſſa la riviere de Piave, & entrant dans le Tréviſan, il y leva des contributions, & comme il en vouloit à Padoue, il paſſa la Brente, & envoya des partis faire le ravage aux environs de cette ville. Albert de l'Eſcale, frere de Maſtin qui y commandoit, ſortit avec un détachement, mais n'oſa pas ſe meſurer avec l'ennemi, il rentra dans Padoue. Les troupes alliées continuerent à dévaſter le Padouan pendant tout le mois d'Octobre, & dès les premiers jours de Novembre Rozzi fit marcher ſon armée vers Bovolenta, où il la mit en quartiers. Vers ce tems-là Pontremole ſe rendit à Maſtin, & les Vénitiens ſe rendirent maîtres du Fort, qui avoit occaſionné la guerre, & ils le firent raſer (*c*).

Trouble dans Padoue.

Le Seigneur de Verone ne négligeoit rien pour ſe ſoutenir, ayant reçu de grands renforts & entre autres trois mille Allemands, il fit entrer une partie de ces derniers dans Padoue, où ils commirent les plus grands excès (*d*). Les Carrares firent de ſi fortes repreſentations ſur ce ſujet à Maſtin, qu'il envoya quinze-cens des Allemands à Eſt, où ils commirent les mêmes déſordres. Les Padouans ſe ſouleverent, & il y eut un combat en-

(*a*) *Sabellic.* Dec. II. L. II. ſub init.
(*b*) *Cortuſior.* Hiſt. l. c. C. 3.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes, C. 4.

entre eux & la garnison. Mastin de l'Escale eut beaucoup de peine à appaiser le tumulte.

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

Au mois de Décembre Rozzi battit un gros corps d'Allemands auprès d'Est, il en fit trois-cens prisonniers, qu'il fit désarmer, & qu'il renvoya en leur fesant promettre de ne pas servir davantage contre la République (*a*).

Négociation infructueuse. 1337.

Mastin se trouvant pressé tâcha d'arrêter les progrès des Vénitiens, en leur fesant des propositions de paix, & chargea de cette négociation Marsile Carrare, qui étoit secretement d'intelligence avec le Doge de Venise. Arrivé à Venise, il fut insulté par le peuple, & l'on prétend que c'étoit un jeu dont il étoit convenu avec Dandolo, pour tromper mieux son Maître. Il s'engagea dans un entretien secret à livrer Padoue aux Vénitiens, qui lui en laisseroient la Seigneurie. Après quoi dans une audience publique, on mit pour conditions de la paix qu'il demandoit au nom du Seigneur de Verone, que les villes de Trevise, de Padoue & de Parme seroient remises en liberté, que la ville de Lucques seroit restituée aux Florentins (*b*). D'autres Historiens (*c*) disent qu'il étoit venu pour cette négociation à Venise soixante députés de la Lombardie, parmi lesquels étoient ceux de Luquin Visconti & de Philippe de Gonzague, & que sous ce prétexte ils se liguerent avec les Vénitiens & les Florentins contre les Seigneurs de l'Escale.

Entreprise contre Trévise.

Cependant Rozzi se rendit maître de plusieurs villes dans le Padouan & dans la Marche Trévisane. Il s'avança même jusqu'aux portes de Trevise, & mit le feu aux deux principales. Cette hardiesse donna tant d'épouvante aux habitans, qu'ils en sortirent par troupes pour chercher ailleurs de la sureté. Le Commandant ne se laissa point intimider & fit murer les portes où l'on avoit mis le feu, desorte que Rozzi n'entreprit rien au delà (*d*).

Suite de la guerre.

Tant de fâcheux événemens jetterent Mastin & Albert de l'Escale dans le plus grand embarras, ne sachant quel parti prendre. Surtout quand ils apprirent que les troupes combinées de Luquin Visconti & de Philippe de Gonzague venoient de pénétrer dans leurs Etats d'un autre côté. Dans un péril si extrême, ils se déterminerent à rassembler en un seul corps tout ce qu'ils avoient de troupes, & à hazarder le sort d'une bataille contre l'armée Vénitienne. Mais Rozzi évita sagement une action décisive & se contenta de ruiner toujours le pays ennemi. Mastin eut néanmoins le petit avantage de surprendre à Bovolenta vingt barques de Venise qui étoient dans la riviere (*e*). Comme la proximité de Mastin incommodoit Rozzi, il l'éloigna sans le combattre, en fesant jetter dans la riviere quantité d'herbes ameres pour en corrompre les eaux. Mais ce qui fit décamper promptement l'ennemi, ce fut la nouvelle qu'il reçut que Luquin Visconti assiegeoit la ville de Bresce. Il partit sur le champ, & aiant jetté du monde dans Padoue, dont il commit la défense à son frere Albert, il marcha à Verone, pour delà aller faire lever le siege de Bresce (*f*).

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Sabellic.* l. c.
(*c*) *Cortusior.* Hist. l. c. C 5.
(*d*) Les mêmes, C. 6. *Sabellic.* l. c. p. 282.
(*e*) Les mêmes, *Cortusior.* Hist. l. c. C. 8.
(*f*) *Sabellic.* l. c.

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1328 jusqu'à l'an 1382.

Padoue livrée aux Vénitiens.

Marsile Carrare profita de son éloignement pour livrer Padoue aux Vénitiens. Il avoit un grand parti dans la ville & donna ordre à ses émissaires de se tenir prêts à prendre les armes au premier signal. Ensuite il donna avis à Pierre Rozzi qu'il eût à s'approcher de la porte de Ponte Curvo, & qu'elle lui seroit ouverte. Rozzi ne manqua pas de s'y trouver à l'heure marquée; la porte s'ouvrit & il entra dans la ville. Aussitôt tous les partisans des Carrares parurent en armes sur la place. Albert de l'Escale voulut faire quelque résistance, mais il fut pris avec plusieurs autres. On permit aux soldats le pillage des maisons du Seigneur de l'Escale & de ses adhérens, & on laissa aller sur leur parole cinq-cens Allemands. Marsile Carrare eut le commandement de la ville (*a*).

Remise à Marsile Carrare.

Il donna d'abord avis à Venise de l'heureux succès de son entreprise, & le Senat pour exécuter la convention faite avec lui, envoya trois Commissaires à Padoue, pour lui remettre la souveraineté de cette ville, ce qui s'exécuta d'une façon fort solemnelle. On peut voir dans les Historiens cités les discours qu'on fit à cette occasion (*b*) le 6 d'Août, que se fit la cérémonie.

Mort de Pierre Rozzi.

Un facheux accident troubla la joie qu'on avoit de la prise de Padoue. Pierre Rozzi fesoit le siege de Monselicé; le 7 d'Août il reçut dans une attaque un coup de lance dans le corps, dont il mourut le lendemain âgé de trente-quatre ans. Il fut universellement regretté, surtout dans Padoue, dont les habitans le regardoient comme leur Libérateur. Son frere Marsile Rozzi mourut six jours après lui (*c*).

Evénemens de l'année 1338.

Il restoit encore un frere, nommé Roland, qui commandoit les troupes de Florence & fesoit le siege de Lucques. Il fut choisi pour succeder à Pierre dans le commandement de l'armée des Alliés, & se rendit au camp devant Monselicé. Peu après il prit un détachement avec lequel il ravagea le Véronois. Ubertin de Carrare continua le siege de Monselicé; Marsile son frere se sentant vieux & infirme le fit agréer aux Padouans pour son successeur le 10 de Mars 1338 & mourut onze jours après (*d*). La Garnison de Monselicé continuoit toujours à faire une très-belle défense; mais enfin les assiégés aiant fait demander inutilement du secours à Mastin de l'Escale, & manquant de vivres, ils entrerent en pour-parler, & s'engagerent de rendre la place à Ubertin Carrare, si dans l'espace de douze jours ils n'étoient pas sécourus, à condition qu'il payeroit huit mille florins aux Allemands & aux autres troupes, & que ceux qui le voudroient auroient la liberté de se retirer à Verone ou ailleurs. La place fut donc évacuée le 19 d'Août, peu de jours après la Citadelle se rendit aussi (*e*).

Vers ce tems-là Mastin de l'Escale découvrit, que Barthelemi de l'Escale, Evêque de Verone, son cousin germain, traitoit avec les Vénitiens pour leur livrer Verone. Cette trâhison le mit en fureur, & un jour il se jetta sur l'Evêque, lui passa son épée au travers du corps & le tua (*f*).

(*a*) *Cortusior.* Hist. L. VII. C. 1. *Sabellic.* p. 284.

(*b*) *Sabellic* p. 285 *Cortusior.* Hist. l. c. C. 2, 3. *Laugier* l. c. p. 365-367.

(*c*) *Sabellic.* Dec. II. L. II. p. m. 286. *Cortusior* Hist. l. c. C. 4.

(*d*) *Cortusior.* Hist. ubi sup. C. 9, 10.

(*e*) Les mêmes, C. 12-14.

(*f*) Les mêmes, C. 13.

Enfin le Seigneur de Verone, se voyant tant d'ennemis sur les bras, que rien ne lui réussissoit, & qu'il étoit sur le point de tout perdre, se détermina à demander la paix. Les Plénipotentiaires des parties belligérantes s'assemblerent à Venise au mois d'Octobre, & après bien des Conférences, on signa le 23 Janvier 1339 le Traité dont les conditions furent. Que les Vénitiens auroient Trevise & toute la Marche Trévisane, avec Castrombaldo & Bassano ; mais ils céderent ces deux dernieres places à Ubertin Carrare. Outre cela Mastin devoit payer à la Seigneurie dix mille florins pour dédommagement des dégâts qu'il avoit faits pendant la guerre. Que les Florentins garderoient quatre villes du Luquois dont ils s'étoient emparés. Que Padoue & tout le Padouan resteroit aux Seigneurs de Carrare. Que Roland Rozzi & ceux de sa famille auroient la libre jouissance de leurs biens dans le Parmesan; que l'Evêque de Parme frere de Roland jouiroit aussi de tous ses revenus, mais à condition de ne point résider à Parme, ni dans son territoire. Que les Seigneurs de l'Escale resteroient en possession de Verone & du Veronois, de Vicence & du Vicentin, de Parme & du Parnesan, & de la ville de Luques. En conséquence de ce Traité les hostilités cesserent, & on rendit la liberté à Albert de l'Escale, qui étoit resté jusques-là prisonnier à Venise (*a*).

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

Conclusion de la paix. 1339.

Le Doge François Dandolo ne survécut à cette paix si glorieuse que quelques mois, étant mort le premier de Novembre de la même année. Quoiqu'il n'eût pas conseillé la guerre, il contribua beaucoup aux succès qu'elle eut par les soins qu'il prit pour en faciliter les opérations.

Mort du Doge.

Barthelemi Gradonigo fut élu pour lui succeder. Ce fut lui qui fit nommer des Gouverneurs particuliers pour les villes de Poveia, de Pellestrine, & de Malamauco, qui avant lui étoient sous la dépendance immédiate du Doge (*b*). Dans ce tems-là Edouard III. Roi d'Angleterre, qui étoit en guerre avec Philippe de Valois, envoya des Ambassadeurs à Venise, pour demander que la Seigneurie lui accordât du secours sur mer contre Philippe, dont les Genois avoient épousé ouvertement les intérêts. Edouard fesoit les plus grandes offres pour obtenir ce qu'il souhaitoit. Mais le Senat s'excusa sur le besoin qu'il avoit de ses forces maritimes contre les Turcs, qui infestoient les mers, & s'étoient rendus puissans par la négligence des Chretiens (*c*).

Barthelemi Gradonigo LIII. *Doge de Venise.* 1339.

On eut d'autant plus sujet de s'applaudir d'avoir pris ce parti, que la Seigneurie eut besoin de ses forces pour étouffer une nouvelle revolte en Candie. Les principaux d'entre les Grecs prirent les armes & se cantonnerent dans les montagnes, & delà ils désoloient tout le pays par leurs courses & leurs brigandages. Le Senat résolut de faire passer promptement en Candie un corps de troupes, sous les ordres de Nicolas Falier, de Justinien Justiniani & d'André Morosini. Ces troupes s'embarquerent sur une Flotte marchande destinée pour l'isle de Chypre. Aussitôt après le débarquement les trois Généraux partagerent leur armée en trois corps, pour ôter aux partis des rebelles la liberté de se répandre, & en peu de tems ils les serrerent de si

Nouvelle revolte en Candie. 1341.

(*a*) Les mêmes, C. 18. *Sabellic.* l. c. p. 288, 289.
(*b*) *Sabellic* ubi sup. p. 289.
(*c*) Le même, p. 291.

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1350.

près, qu'ils ne pouvoient plus s'écarter sans être pris. Les Généraux firent aussi publier une proclamation par laquelle ils promettoient des récompenses à tous ceux qui leur ameneroient des rebelles vifs ou morts. Ensuite ils attaquerent les révoltés & forcerent leurs retranchemens ; on fit prisonniers les Chefs, dont les uns furent noyés & les autres pendus, ce qui ramena bientôt tout le reste à son devoir. Falier avoit été tué, & les deux autres Généraux resterent dans l'isle jusqu'au commencement de l'année 1342, & après avoir mis ordre à tout, ils revinrent à Venise (*a*).

Mort du Doge.

Le Doge Barthelemi Gradonigo mourut le 28 de Decembre de la même année. Durant tout son regne, il y eut à Venise une grande cherté de vivres; ce qui fut cause qu'il fut très-peu regretté du peuple.

André Dandolo, LIV. *Doge de Venise.* 1343.

Son successeur fut le célebre André Dandolo, l'un des plus savans hommes de son siecle, & le premier Historien de Venise, dont la Chronique est généralement estimée. Affable & généreux il parvint de bonne heure aux grandes charges de l'Etat. Il fut Procurateur de Saint Marc à vingt-quatre ans, & il n'en avoit que trente-six quand il parvint au Dogat (*b*).

Le Pape Clément VI. qui avoit fort à cœur une nouvelle Croisade contre les Turcs, engagea le Roi de Chypre & le Grand Maître de Rhodes à se liguer avec lui, & la République de Venise entra dans la ligue. Le Pape fit armer lui-même quatre galeres, & les Vénitiens en mirent seize en mer sous les ordres de Pierre Zeno. Il fit voile pour l'isle de Negrepont, où étoit le rendez-vous. Les Turcs assiegeoient actuellement la ville de ce nom, mais aux approches de la Flotte Vénitienne, ils leverent le siege & se retirerent à Smyrne.

1344. Quand les Galeres du Pape, celles du Roi de Chypre & du Grand Maître de Rhodes furent arrivées, on résolut d'entreprendre la conquête de Smyrne. On fit les préparatifs nécessaires & la Flotte fit voile vers Smyrne sur la fin de Septembre de l'année 1344. La ville fut emportée d'assaut, & ensuite mise en état de défense. Pierre Zeno & Martin Zacharie, qui commandoit les galeres du Pape, firent alors des courses de tous côtés, & enleverent un grand nombre de vaisseaux aux Turcs. Cependant Morbassan Général des Infideles vint mettre le siege devant Smyrne avec une nombreuse armée; mais les Chretiens firent une si belle résistance, que Morbassan rebuté du peu de progrès & des pertes continuelles qu'il fesoit, se retira au commencement de Janvier 1345 sur les montagnes voisines avec le gros de son armée, & ne laissa dans son camp qu'un nombre de troupes suffisant pour tenir la ville bloquée. Les Chretiens avertis de sa retraite firent une furieuse sortie, forcerent sans peine des retranchemens mal défendus, entrerent dans le camp, & passerent au fil de l'épée, ou firent prisonniers tout ce qui leur résista, ou qu'une prompte fuite ne mit pas en sureté. On s'amusa à piller, & on dit que le Légat du Pape voulut célebrer la Messe dans le camp des Infideles. Morbassan averti de la sécurité des Chretiens, fit avancer divers corps de troupes, les enveloppa, & en fit une cruelle boucherie, presque tous y perirent, un petit nom-

(*a*) Le même, l. c. (*b*) Le même, D.c. II. L. III. sub init.

bre se sauverent dans Smyrne (*a*). A la fin cette Croisade eut le denouement de toutes les autres & fut inutile.

Section V.

Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

Le commerce du Levant étoit un des plus riches qu'on pût faire. C'étoit par cette voie qu'on tiroit d'Orient les soies & les épiceries, pour en fournir tout l'Occident. Les Vénitiens connoissoient tous les avantages de ce négoce lucratif; mais depuis que les Mahométans s'étoient rendus maîtres de l'Egypte & de la Syrie, ils n'en jouissoient plus comme auparavant. Le Doge André Dandolo pensa à leur ouvrir de nouveau cette route. Il proposa de travailler à faire un Traité avec le Soudan d'Egypte; on envoya à ce Prince Nicolas Zanio avec la qualité d'Ambassadeur, pour obtenir de lui que les vaisseaux Vénitiens pussent négocier librement dans les ports d'Egypte & de Syrie, & qu'il y eut un Consul de la nation à Alexandrie, alors le centre du commerce entre l'Orient & l'Occident. Le Soudan d'Egypte consentit volontiers à la demande de l'Ambassadeur de Venise. Mais comme tout commerce avec les Infideles passoit alors pour illicite, le Senat envoya Marin Falier & André Cornaro au Pape Clément VI. pour lui demander la permission d'user de la liberté de ce commerce. Ce Pape l'accorda pour cinq ans, on fit donc partir d'abord deux galeres pour Alexandrie, où l'on envoya Pierre Justiniani pour y résider en qualité de Consul. Deux ans après Justinien Justiniani obtint de Clément la liberté de commercer aussi en Syrie, & la permission fut prolongée pour dix ans (*b*). Ce fut alors que les Vénitiens commencerent ce riche commerce, qui les rendit si puissans.

Commerce des Vénitiens avec les Infideles.

La ville de Zara, qui s'étoit révoltée tant de fois, se souleva encore cette année 1346, & se donna à Louis Roi de Hongrie. On dépêcha d'abord cinq galeres pour soutenir Pierre Canale, Gouverneur de Dalmatie. Il s'approcha de Zara & reçut dans son bord Marc Cornaro Potesta de cette ville, avec sa famille & tous les Vénitiens qui s'y trouvoient. N'aiant pas des forces suffisantes pour assieger la place, il se rendit à l'isle de Pago, où il mit garnison, & ensuite il enleva aux environs des isles les vaisseaux des Zaretins. Bientôt après Marc Justiniani parut avec le reste de la Flotte devant Zara, débarqua ses troupes & alla établir son camp auprès d'une fontaine proche de la ville. On l'attaqua vivement, & la Garnison Hongroise soutint les attaques avec beaucoup de bravoure, & les Vénitiens furent repoussés. Les choses étoient dans cet état, lorsqu'André Morosini & Simon Dandolo frere du Doge arriverent au camp pour exercer les fonctions de Provéditeurs Généraux. Aiant appris que le Roi de Hongrie venoit au secours de la place avec une nombreuse armée, on résolut de tenter un nouvel assaut, qui ne réussit pas plus heureusement que le premier, & il fallut faire sonner la retraite. Immédiatement après, le Roi de Hongrie arriva à une petite distance de Zara avec une armée de vingt mille hommes, auxquels quelques-uns en ajoutent cent mille avec peu de vraisemblance. Le lendemain de son arrivée Louis attaqua les retranchemens des Vénitiens avec tant de feu, que les Vénitiens se trouverent extrémement pressés, ensorte que les mariniers

Revolte de Zara. 1346.

(*a*) Le même. *Vertot* Hist. de Malte T. II. p. m. 212-214. *Laugier* T. III. p. 400-411.

(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 291.

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

furent obligés de venir à leur fecours. Le combat devint plus vif, on fe battit corps à corps pendant plufieurs heures jufqu'au foir, que les Hongrois fe retirerent. Le jour fuivant Louis revint à la charge & on fe battit encore avec un acharnement incroyable, fans que les Hongrois, puffent forcer les retranchemens, & il en périt un grand nombre. Le Roi de Hongrie, qui ne pouvoit faire fubfifter fa cavalerie faute de fourage, décampa peu de jours après, aiant jetté du fecours dans la ville (*a*).

Prife de cette ville. 1347.

Après la retraite de Louis, les Vénitiens continuerent le fiege de Zara. Les affiegés fe défendirent encore courageufement, jufqu'au commencement de l'année 1347, qu'ils furent obligés de fe rendre. Si l'on en croit les Hiftoriens de Venife, Juftiniani en agit avec une grande modération, il fe contenta d'envoier en exil les principaux auteurs de la rebellion, & s'étant affuré de la fidelité des Zaretins par une bonne garnifon, il ramena fa flotte à Venife (*b*). Les Annales de Hongrie n'en parlent pas fi avantageufement. Elles portent, qu'on traita les habitans & furtout les principaux avec une extrême rigueur, que les uns fouffrirent divers fupplices, les autres furent bannis, qu'un grand nombre furent emmenés prifonniers, & que fans égard pour l'âge & le fexe, on laiffa mourir les uns de faim & les autres languir dans les prifons (*c*).

Tremblement de terre à Venife.

Peu après on fentit à Venife les fecouffes d'un violent tremblement de terre, qui renverfa un grand nombre de maifons, & en endommagea quantité d'autres, furtout les grands édifices, Les fecouffes fe fuccederent pendant quinze jours avec divers degrés de violence, ce qui fit déferter presque tous les habitans (*d*). Mais les fecouffes aiant ceffé, les efprits fe remirent infenfiblement de la frayeur.

Violente pefte. 1348.

L'année fuivante fut encore plus malheureufe par une affreufe pefte, qui après avoir commencé en Orient, affligea l'Italie & toute l'Europe. Elle fit des ravages incroyables à Venife pendant trois mois & dépeupla prefque la ville. Elle anéantit plus de cinquante familles Nobles, & le Grand Confeil compofé auparavant de douze-cens cinquante membres, fut réduit à trois-cens quatrevingt (*e*). Quand la contagion eut ceffé, le Doge fit publier une proclamation, par laquelle tous ceux qui viendroient s'établir à Venife, & y demeureroient deux ans étoient affurés de jouir de tous les droits & privileges de citoyen. Cependant on fut longtems avant que de pouvoir réparer la grande dépopulation que la pefte avoit faite.

Trêve avec le Roi de Hongrie.

Les Vénitiens appréhendant que le Roi de Hongrie ne profitât des fâcheufes circonftances où ils fe trouvoient, pour recommencer la guerre en Dalmatie, lui envoyerent trois Ambaffadeurs, qui l'engagerent à figner une trêve pour huit ou dix ans (*f*). Ce Prince s'y porta d'autant plus aifément, qu'il étoit occupé à faire valoir fes droits fur le royaume de Naples, & cherchoit à venger la mort d'André fon frere, que la Reine Jeanne, femme de ce Prince étoit accufée d'avoir fait mourir.

(*a*) Le même, *Bonfin.* rer. Hungar. Dec. II. L. X. p. m. 259, 260.
(*b*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* l. c. p. 422-424.
(*c*) *Bonfin.* ubi fup. p. 261.
(*d*) *Sabellic.* l. c.
(*e*) Le même.
(*f*) Le même.

L'ancienne inimitié, la jalousie & l'intérêt du commerce rallumerent le feu de la guerre entre les Vénitiens & les Genois. Voici ce qui y donna lieu. Depuis que les Latins avoient perdu Constantinople, les Genois constamment alliés des Empereurs Grecs, avoient profité de leur faveur pour former divers établissemens sur les côtes du Pont Euxin, & en fesoient presque tout le commerce. Ils en vinrent insensiblement à prétendre le faire seuls, & à en exclure les Vénitiens, dont ils inquiétoient les Marchands par tout pour les dégoûter. Vers la fin de l'année 1348, les Genois enleverent divers navires marchands de Venise & de Candie & les menerent à Caffa. Le Senat de Venise envoya un Ambassadeur à Genes pour se plaindre de cette hostilité, & pour demander la restitution des navires, mais le Senat de Genes méprisa les plaintes & refusa de rendre les navires pris (*a*).

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

Nouvelle guerre contre les Genois.

Les Vénitiens se déterminerent donc à la guerre & armerent trente-cinq galeres, dont ils donnerent le commandement à Nicolas Pisani. Quand cette Flotte fut à la hauteur de l'isle de Negrepont, une tempête qui s'éleva la contraignit de relâcher dans le port de Caristo. Elle y trouva quatorze galeres ou navires de Genes, richement chargés. Ici on trouve peu de conformité entre les Historiens. Ceux de Venise (*b*) prétendent qu'il y eut un grand combat dont ils racontent des merveilles. Mais les Auteurs Genois racontent le fait d'une façon fort simple & qui paroit plus vraisemblable, parcequ'il n'y a guere d'apparence que quatorze galeres ayent pu rendre un grand combat contre trente-cinq. Les Genois se voiant enveloppés en quelque façon, & la sortie du port fermée, se mirent à voguer vers l'endroit de la baye qui étoit resté libre, & qui paroissoit peu praticable à cause des rochers. Quatre des navires Genois y passerent, un cinquieme fut coupé, & les dix autres se rendirent. On fit prisonniers soixante-dix Officiers, & quatorze-cens hommes, dont mille furent envoyés à Negrepont, & quatre-cens à Candie (*c*).

Les Vénitiens enlevent plusieurs navires Genois. 1350.

La Flotte Vénitienne mit à la voile pour aller attaquer les Genois à Pera ou Galata. Suivant Cantacusene (*d*), il n'y avoit que quatorze galeres de Venise. Aiant été repoussés à l'attaque, les Vénitiens demanderent du secours à l'Empereur Cantacusene, qui s'excusa d'abord de prendre parti, mais les habitans de Galata ou Péra lui aiant d'abord après donné un sujet de mécontentement, il traita avec les Vénitiens, & joignit ses galeres aux leurs. On attaqua Galata par mer & par terre, & une partie de la Flotte fut détachée pour donner la chasse aux Genois, desquels elle prit quantité de vaisseaux. Après que toutes les galeres furent réunies, le Général Vénitien voulut tenter une nouvelle attaque contre la ville. Quand tout fut prêt, l'Empereur attaqua du côté de terre sans succès & Pisani se tint hors de la portée du trait, parcequ'il avoit reçu avis par une galere de Venise, qu'une puissante Flotte étoit sortie du port de Genes. Il déclara à l'Empereur que le Senat le rappelloit & partit (*e*).

Entreprise inutile sur Péra ou Galata.

(*a*) Le même, p. 302. *Bizarus* de bello Venet. L. II.

(*b*) *Sabellic.* ubi sup. *Laugier* l. c. p. 439, 440.

(*c*) *Bizarus* l. c *Folieta* L. VII. ann. 1350.

(*d*) *Cantacusene* L. IV. Ch. 25.

(*e*) Le même, Ch. 26.

SECTION V. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.*

Cependant les quatre galeres Genoiſes qui s'étoient échappées du port de Cariſto, en joignirent neuf autres que le Commandant de l'iſle de Chio & quelques particuliers avoient armées, ſous les ordres de Philippe Doria. Ce Genéral ſe rendit droit à Negrepont, dont le Gouverneur ou Commandant ſe ſauva à la vue de l'ennemi. Doria attaqua la ville & l'emporta, délivra les priſonniers Genois, emmena les principaux habitans, mit le feu à la ville & s'en retourna avec ſon butin à Chio (*a*).

Les Genois prennent la ville de Negrepont.

Ligue contre les Genois & armement des Venitiens.

On travailloit à Veniſe à faire la guerre avec toute la vigueur poſſible. Outre le Traité fait avec l'Empereur Cantacuſene, le Doge André Dandolo, en conclut un autre avec Pierre Roi d'Arragon, qui s'engagea à fournir vingt-quatre galeres pour agir conjointement avec la Flotte de Veniſe. La Seigneurie fit équipper trente groſſes galeres & un grand nombre de navires, dont elle donna le commandement à Nicolas Piſani, qui eut Pancrace Juſtiniani pour ſon principal Lieutenant. Cette Flotte joignit celle d'Arragon ſur les côtes de Sicile, d'où elles firent route vers la Morée, pour paſſer de là à Conſtantinople. Une violente tempête accueillit les deux Flottes combinées, dont pluſieurs galeres furent jettées ſur les côtes de Sicile & briſées. Les autres ſe rendirent à Modon en Morée pour ſe radouber (*b*).

Flotte Genoiſe devant Negrepont.

De leur côté les Genois ne ſe négligeoient point. Ils équipperent ſoixante galeres ſous les ordres de Pagan Doria. Inſtruit du deſaſtre arrivé à la Flotte Vénitienne & Arragonoiſe, il entra dans l'Archipel, ſe propoſant de ſe rendre maître de Negrepont; pour garder cette place. Piſani qui fut informé de ſon deſſein, jetta des troupes & des munitions dans la ville. Les Genois l'attaquerent inutilement, car ils trouverent une ſi vigoureuſe réſiſtance, qu'ils furent obligés de renoncer à leur entrepriſe (*c*). Ils s'en vengerent, en pillant & ruinant la petite ville de Phitoleo.

Piſani étant revenu à Modon, concerta les opérations de la campagne avec Pontio Général des Arragonois. Leur principal objet étoit de joindre au plutôt la Flotte de Cantacuſene, & ils n'attendirent que la fin de l'hiver pour mettre à la voile. Mais les vents leur furent ſi contraires qu'ils ne purent jamais gagner le détroit des Dardanelles, deſorte que les deux flottes paſſerent l'Eté à donner la chaſſe aux navires Genois, ſur qui ils firent quelques priſes de peu de conſéquence, après quoi manquant de vivres, elles ſe retirerent à Candie pour y paſſer l'hiver (*d*). Cantacuſene attribue le retardement de Piſani à timidite (*e*), mais il paroit que cet Empereur Hiſtorien en vouloit au Général Vénitien, & qu'il en étoit mécontent.

Bataille navale & Victoire des Genois. 1352.

Au Printems les Flottes combinées paſſerent heureuſement le détroit des Dardanelles & arriverent à Conſtantinople, où leur jonction ſe fit avec la flotte des Grecs. Pagan Doria étoit à Péra avec ſes ſoixante galeres; comme la Flotte combinée étoit beaucoup plus forte que la ſienne, il rangea la ſienne en bataille dans le Boſphore même, afin que dans un ſi petit eſpace on

(*a*) *Sabellic.* p. 305. *Folieta* & *Bizarus* ubi ſup.

(*b*) *Sabellic.* p. 306.

(*c*) Le même, *Bizarus* l. c. *Cantacuſene* ubi ſup. Ch. 28.

(*d*) *Sabellic.* l. c. p. 307.

(*e*) *Cantacuſene* L. IV. Ch. 30.

on ne pût profiter contre lui de l'avantage du nombre. Le combat ne commença que sur le soir & dura toute la nuit, sans que ni les ténebres, ni une pluie affreuse, ni une tempête qui survint, fussent capables de suspendre l'acharnement des deux partis. Les Genois avoient le vent contre eux, & perdirent d'abord treize de leurs galeres. Les Grecs voyant l'approche de la nuit s'étoient retirés dans le Port de Constantinople. Cela n'empêcha point que le combat ne continuât & ne durât toute la nuit, sans qu'on pût distinguer quel parti étoit vainqueur. Ici je trouve une grande opposition entre les Historiens Genois & Vénitiens. Voici le récit des derniers. Le jour parut qu'on étoit encore acharné à combattre. La lassitude de part & d'autre, le spectacle effrayant d'une mer toute teinte de sang, & couverte de débris de navires, séparerent les combattans. Les Genois avoient beaucoup perdu, mais aiant forcé leurs ennemis d'abandonner la partie, ils pouvoient compter cet avantage pour une très-glorieuse victoire. La perte des alliés fut très-grande, quoique beaucoup moindre, Pontio Général des Arragonois avoit péri dans l'action. Du côté des Vénitiens on trouva aussi plusieurs personnes de marque parmi les morts. La quantité de navires brisés ou coulés à fond fut à peu près égale des deux côtés (*a*). Tout l'avantage qu'on attribue aux Genois, c'est qu'ils ne furent ni rompus, ni mis en fuite, & qu'ils rentrerent le moment d'après dans le Port de Péra, sans qu'on osât les poursuivre. Au contraire Nicolas Pisani abandonna le jour même le voisinage de Constantinople, & fit route vers Candie, où il ramena les deux flottes extrêmement délabrées. Les Historiens Genois (*b*) rapportent la chose bien différemment. Suivant eux, la victoire se décida à la fin en faveur des Genois ; ils prirent trente galeres Vénitiennes, & dixhuit Catalanes ou Arragonnoises. Les ennemis eurent de plus quelques vaisseaux coulés à fond, quatre mille hommes de tués & dixhuit-cens faits prisonniers. Les Genois reprirent dix de leurs galeres, & ne perdirent que sept-cens hommes. On peut voir dans Cantacusene (*c*) une relation encore différente, qui convient en ceci qu'il fait la perte à peu près égale des deux côtés. Du reste il attribue la victoire aux Grecs, & taxe Pisani de foiblesse & de timidité, de n'avoir pas le lendemain recommencé le combat. Nous ne déciderons point laquelle de ces relations doit avoir la préférence. Pour celle de l'Empereur Grec, il est évident qu'elle est déguisée; mais pour les deux autres, à qui s'en rapporter?

SECTION V. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1248 *jusqu'à l'an* 1382.

Chagrin des Vénitiens.

Quand on reçut à Venise la nouvelle de ce qui venoit de se passer dans le détroit de Constantinople, l'étonnement & la douleur furent extrêmes. On ne révoqua pourtant pas Pisani pour ne pas paroitre avouer une défaite, qu'on vouloit faire passer pour douteuse. On se contenta d'ordonner par une loi nouvelle que le Généralissime de la mer auroit desormais avec lui quatre Provéditeurs Généraux, qu'il seroit obligé de consulter. On nomma pour remplir cette fonction auprès de Pisani, qui étoit en Candie, Jean Delfino, Marc Cornaro, Marin Grimani & Marin Falier (*d*). On envoya

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 308, 309. *Laugier* T. III p. 456 460.
(*b*) *Folieta* L. VII. ann 1352. *Bizarus* l. c.
(*c*) *Cantacusene* ubi sup.
(*d*) *Sabellic.* l. c. p. 310.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1362.*

en même tems dix sept galeres pour renforcer la Flotte. Le reste de la campagne & tout l'hiver suivant se passa à faire des courses dans tout l'Archipel, & depuis le détroit des Dardanelles jusqu'à Péra. On fit un grand nombre de prises sur les Genois, & entre autres de deux Galeasses très-richement chargées. Sur ces entrefaites, quatre galeres Genoises entrerent dans le Golfe, & pillerent les côtes de Dalmatie & d'Istrie. On fit partir aussitôt Marc Michieli avec cinq galeres pour leur donner la chasse, mais les Genois s'étoient déja retirés avec leur butin (*a*).

Histoire des Vénitiens. 1353.

De part & d'autre on se prépara à pousser la guerre avec vigueur. La Flotte de Pagan Doria étoit revenue à Genes. On y prépara un second armement de quarante-trois galeres suivant les uns, & de soixante selon d'autres. D'autre part Pisani alla joindre sur les côtes de Sardaigne la Flotte Arragonnoise avec vingt galeres disent les uns, & quarante-cinq suivant les autres. Les Arragonnois en avoient trente-cinq, a en croire ceux-ci, & quarante avec trois galéasses prétendent ceux-là. Quoiqu'il en soit il est incontestable que la Flotte combinée étoit fort supérieure à celle des Genois. Celle-ci étoit commandée par Antoine Grimaldi, homme de courage & d'expérience, mais vain & présomptueux. Les deux Flottes combinées se rendirent dans le Golfe de Cagliari, où Grimani ne balança point à les attaquer; le combat fut sanglant & opiniatre. Les Genois furent battus & leur Flotte fut presque entierement détruite. Les Historiens de Venise (*b*) disent, que de quarante-trois galeres, trente-deux furent prises, & que presque toutes les autres entierement fracassées coulerent a fond, que Grimaldi se sauva avec la seule Capitane. Selon quelques Historiens il perdit cinquante-une galeres. Les Auteurs Genois (*c*), qui disent que leur Flotte étoit de soixante galeres, font monter leur perte à quarante-une galeres, tant prises que coulées à fond. Ils ne taxent point les Vainqueurs d'avoir inhumainement jetté à la mer leurs prisonniers (*d*), & Sabellicus n'adopte pas non plus ce fait. Après la victoire, les Vénitiens & les Arragonnois se rendirent maîtres des places que les Genois tenoient en Sardaigne, après quoi les deux Flottes se séparerent (*e*).

Les Genois se donnent à l'Archevêque de Milan.

Une si terrible defaite jetta Genes dans la derniere consternation, & malgré cela les dissensions intestines ne laisserent pas de durer encore, desorte que l'on conclut de se donner à un Prince dont la puissance leur fournît les moyens de continuer la guerre. Ils se déciderent en faveur de Jean Visconti Archevêque & Seigneur de Milan, qui etoit en ce tems-là très-puissant en Lombardie. Le Doge se démit de sa dignité, & Visconti envoya à Genes le Marquis Palavicini pour la gouverner en son nom (*f*). Quand on fut instruit de cette révolution à Venise, le Senat jugea à-propos de se fortifier par de nouvelles alliances. Les Vénitiens se lierent avec les Seigneurs de Padoue, de Verone, de Mantoue, d'Este & avec les Florentins, jaloux de l'aggrandissement des Visconti (*g*).

(*a*) Le même, p. 311.
(*b*) Le même, p. 313. *Laugier* l. c. p. 467.
(*c*) *Folieta* ubi sup. & *Bizarus* l. c. ann. 1353.
(*d*) *Laugier* l. c.
(*e*) *Folieta*, *Bizarus* l. c.
(*f*) Les mêmes, *Sabellic.* p. 313, 314. *Pau. Jovius* Vitæ XII. Vicecom. Mediolan. in Joanne VI. Principe.
(*g*) Les mêmes.

Les Genois ſoutenus par l'Archevêque de Milan, armerent vingt-cinq galeres, auxquelles un Hiſtorien (*a*) aſſure que le Seigneur de Milan en joignit douze équippées à ſes fraix. On donna le commandement de cette Flotte à Pagan Doria, qui entra dans le golfe, donna la chaſſe à tous les navires marchands Vénitiens, en enleva un bon nombre, s'avança juſqu'en Iſtrie, attaqua la ville de Parenzo, la prit & la ruina. Après cette expédition, il fit voile vers le Levant, & en s'en retournant, il prit une Galéaſſe Vénitienne avec trois autres bâtimens, dont la cargaiſon étoit eſtimée huit-cens mille ducats (*b*).

Section V. Histoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.

Armement qu'ils font.

1354.

Mort du Doge André Dandolo.

En ce tems-là les Vénitiens perdirent leur Doge André Dandolo, dont M. l'Abbé Laugier à fait un bel éloge (*c*). Il rédigea & mit en ordre tous les Décrets du Grand Conſeil & toutes les Loix portées depuis le Dogat de Jaques Thiépolo. Il fut auſſi l'auteur d'une nouvelle Magiſtrature. Les trois Avogadors ſe trouvant trop chargés par une multitude d'affaires, Dandolo leur fit nommer trois Subſtituts, qui prirent la qualité d'*Auditeurs*, & furent chargés d'entendre les appels des cauſes civiles (*d*).

Marin Falier, LV. Doge de Veniſe.

Le onze de Septembre 1354 Marin Falier fut élu pour ſucceder à André Dandolo. Piſani croiſoit alors dans l'Archipel avec une Flotte de trente-cinq galeres. Il reçut ordre d'éviter d'en venir aux mains avec l'ennemi, ce qui l'engagea à faire voile vers l'iſle de Sapienza près de Modon en Morée. Ce fut là que Pagan Doria vint attaquer la Flotte Vénitienne le 4 de Novembre, après un leger combat elle fut obligée de ſe rendre toute, à la réſerve d'une ſeule galere, qui dès le commencement de l'action avoit gagné la haute mer. Piſani fut fait priſonnier avec cinq mille quatre-cens hommes, & Doria revint triomphant à Genes (*e*). Cette défaite jetta le trouble & la terreur dans Veniſe.

Paix conclue.

1355.

L'année ſuivante les affaires changerent de face. Jean Viſconti étant mort ſes neveux lui ſuccederent. Au commencement de 1355 la Seigneurie ſigna avec eux une trêve de quatre mois. Enſuite par leur médiation elle conclut la paix avec les Genois, le premier de Juin, & l'on ſe rendit mutuellement les priſonniers (*f*). Quoique cette paix n'ait été conclue que ſous le ſucceſſeur de Marin Falier, nous l'avons rapportée pour terminer tout de ſuite, ce qui regarde la guerre avec Genes.

Conſpiration du Doge contre l'Etat.

Pendant qu'on travailloit à rétablir la tranquillité au dehors, l'Ariſtocratie fut ſur le point d'être anéantie à Veniſe. Le Doge Marin Falier, après un regne de neuf mois entreprit de ſe rendre Souverain. M. l'Abbé Laugier (*g*) prétend qu'un affront qu'on lui avoit fait, & dont l'auteur n'avoit pas été aſſez ſévérement puni à ſon gré, fit qu'il prêta l'oreille à la propoſition que lui fit le chef des Patrons de l'Arſenal, nommé Bertuce Iſarel, de le rendre maître de Veniſe, & de le mettre en état de punir les Nobles, comme ils le méritoient. Quoiqu'il en ſoit, le Doge gagna un grand nombre de Populaires, on convint qu'il y auroit ſeize Chefs, en différens

(*a*) *Jovius* ubi ſup.
(*b*) *Sabellic.* p. 315, 316. *Folieta & Bizarus* ann. 1354.
(*c*) *Laugier* l. c. p. 378-380.
(*d*) *Sabellic.* p. 297, 298.
(*e*) Le même, p. 317, 318. *Folieta & Bizarus* ubi ſup.
(*f*) *Sabellic.* p. 323. *Folieta & Bizarus* ann. 1355.
(*g*) *Laugier* T. IV. p. 64 & ſuiv.

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

quartiers de la ville: que chacun d'eux auroit soixante hommes bien armés, avec lesquels au tems marqué, ils viendroient attaquer le Palais. On fixa l'exécution du projet au 15 d'Avril. Ce jour-là le Doge devoit dès le matin faire sonner les cloches de Saint Marc, comme pour avertir de l'apparition imprévue d'une Flotte Genoise. A ce signal, tous les conjurés devoient se rendre sur la place du Palais & massacrer tous les Nobles accourus au Grand Conseil, ou occupés à d'autres fonctions. La veille du jour marqué, un des Chefs nommé Bertrand Bergamase, touché de repentir, alla trouver un Noble nommé Nicolas Léoni, auquel il étoit fort attaché, lui révéla tout le complot, & lui en nomma tous les Chefs, le priant instamment de lui sauver la vie.

Elle est découverte & punie.

Léoni fut d'abord frappé de l'atrocité de cette conjuration, mais comme il n'y avoit pas de tems à perdre, il fit assembler promptement les principaux Magistrats. Après une courte délibération, ils envoyerent des émissaires de toutes parts pour appeller à leur secours les Nobles & les Citadins, dont la fidelité leur étoit connue. La même nuit, on arrêta seize des Chefs, du nombre desquels étoit Philippe Calendaro, qui excelloit dans la Sculpture & l'Architecture, & après leur avoir arraché l'aveu de leur crime, on les fit pendre à l'instant aux fenêtres. Cependant on avoit mis des gardes à la porte de l'appartement du Doge. Le Conseil des dix, avec vingt Sénateurs, qui lui furent adjoints, emploia toute la journée du 15 d'Avril, à faire le procès au Doge Marin Falier, qui fut convaincu d'avoir conspiré contre l'Etat, & avoua lui-même son crime. Le seize, il fut condamné tout d'une voix à la mort, & le lendemain il eut la tête tranchée (*a*). Ses biens & ceux de ses complices furent confisqués, & son corps fut enterré sans cérémonie. Dans la salle du Grand Conseil, où l'on met tous les portraits des Doges, on fit représenter à la place où devoit être celui de Falier un trône Ducal couvert d'un voile noir, avec cette inscription au bas; c'est ici la place de Marin Falier décapité pour ses crimes. Les Complices de la conjuration furent punis les uns de mort, d'autres par le bannissement.

Recompense du Denonciateur.

On recompensa quelques-uns de ceux, qui dès le premier bruit de la découverte de la conjuration, s'étoient hâtés de découvrir aux Nobles ce qu'ils en savoient. On accorda à Bertrand Bergamase le prémier délateur une pension de mille ducats, avec une grande & belle maison que le Doge avoit, & on l'ennoblit lui & sa postérité. Cet homme avide ne fut pas satisfait, & déclama si hautement & avec tant d'insolence contre l'ingratitude pretendue des Nobles, qu'on l'exila à Raguse pour dix ans (*b*).

Jean Gradonigo, LV. Doge de Venise.

Le 21 d'Avril, on élut pour Doge Jean Gradonigo, qui étoit âgé de soixante-seize ans. La paix qui se conclut peu après avec les Genois fit revivre le commerce. Il partit de Venise un grand nombre de vaisseaux pour l'Egypte, pour la Syrie & pour l'isle de Chypre. On leur donna une escorte de six galeres commandées par Bernard Justiniani pour les proteger contre les Pirates Turcs (*c*).

(*a*) *Sabellic.* p. 319-322.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même, Dec. II. L. IV. sub init.

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

Négociations avec le Roi de Hongrie. 1356.

La trêve faite avec le Roi de Hongrie tendoit à sa fin, & Louis ne perdoit pas de vue le dessein de faire valoir ses droits sur la Dalmatie, prétendant que ce que les Vénitiens y possédoient étoit usurpé. La Seigneurie tâcha de prévenir la guerre par une Ambassade, qu'elle lui envoya. On dit, que Louis demanda que les Vénitiens lui fournissent des vaisseaux pour passer en Italie, avec une armée qu'il avoit dessein d'y conduire contre la Reine Jeanne; & que le refus des Ambassadeurs irrita ce Prince. D'autres attribuent la mauvaise volonté du Roi à ce qu'il avoit été obligé quelques années auparavant d'abandonner les Zaretins (*a*). L'Historien de Hongrie (*b*) prétend, que Louis ne vouloit que revendiquer ce qui lui appartenoit de droit. Il ajoute, & Sabellicus en convient, que le Roi se feroit contenté que les Vénitiens lui eussent fait présenter tous les ans un cheval blanc en signe d'hommage.

Guerre contre le Roi de Hongrie.

La trêve étant expirée le Roi de Hongrie, sans aucune déclaration de guerre, entra en Dalmatie avec une armée de quarante mille hommes, & fit investir tout à la fois les villes de Zara, d'Enone, de Sicco, de Traü, & de Spalatro. Les Vénitiens firent aussitôt partir une Flotte avec des troupes, qui vinrent à bout de renforcer les garnisons des villes assiégées. Louis s'étoit assûré d'avance du Patriarche d'Aquilée & du Duc d'Autriche, & François Carrare, Seigneur de Padoue, traita aussi avec lui, pour ne pas être exposé à l'effort de ses armes (*c*). Pour mettre les Vénitiens dans la nécessité de partager leurs forces, il entra dans le Trévisan, avec un corps de troupes, prit Sacilé & Conegliano. La plupart des Seigneurs de la Marche Trévisane se déclarerent pour lui (*d*). Le Senat de Venise s'appliqua particulierement à munir Trevise, il y fit entrer ses meilleures troupes sous les ordres de trois Provéditeurs, Marc Justiniani, Jean Delfino & Paul Loredano. Conegliano s'étant rendue au mois de Juillet, le Roi de Hongrie alla mettre le siege devant Trevise, qui se défendit courageusement.

Mort du Doge.

Pendant que ce siege tenoit les esprits en suspens, le Doge Jean Gradonigo mourut le 28 d'Août (*e*). D'autres mettent sa mort au 8 du même mois. On lui attribue un grand amour pour la patrie & une profonde connoissance des Loix, mais on le taxe en même tems d'avarice.

Jean Delfino, LVII. Doge de Venise. 1356.

Les circonstances demandoient une prompte élection, & toutes les voix se réunirent en faveur de Jean Delfino, qui étoit enfermé dans Trevise. Un courier qui fut s'introduire dans la place lui en apporta la nouvelle. Il fit demander au Roi de Hongrie un passeport pour se rendre à Venise. Quelques Historiens (*f*) assurent qu'il l'obtint; mais les autres prétendent avec plus de fondement que Louis le lui refusa (*g*). Il trouva pourtant le moyen de sortir de Trevise & de se rendre à Venise. La durée du siege de Trevise détermina le Roi de Hongrie à faire des détachemens de son armée, qui se rendirent maîtres de diverses places du Trévisan. Com-

(*a*) Le même.
(*b*) *Bonfin.* rer. Hung. Dec. II. L. X. p. m. 267.
(*c*) Le même, p. 268. *Cortusior.* Hist. L. XI. C. 8. *Sabellic.* l. c. p. 326, 327.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *Cortusior.* Hist. ubi sup.
(*f*) Le même.
(*g*) *Bonfin.* & *Sabellic.* ubi sup.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1218. jusqu'au l'an 1382.*

me la saison étoit fort avancée, Louis fit donner un assaut général, qui fut long & meurtrier, les Hongrois furent repoussés, après avoir perdu un grand nombre d'Officiers & de soldats. Le Roi de Hongrie reprit alors la route de ses Etats. Il laissa garnison dans les places conquises, & un corps de troupes sous les ordres de Thomas Général de sa Cavalerie pour tenir Trevise bloqué pendant l'hiver (*a*).

Le Senat de Venise irrité de ce que le Seigneur de Padoue s'étoit déclaré pour le Roi de Hongrie, rappella le Consul Vénitien qui résidoit à Padoue, donna ordre à tous les Padouans qui étoient dans les Etats de la République d'en sortir, & défendit de fournir du sel aux sujets de François Carrare (*b*).

Trêve avec le Roi de Hongrie. 1357.

Les Vénitiens desiroient ardemment la paix; ils envoyerent donc des Ambassadeurs au Roi de Hongrie, mais ils ne purent obtenir qu'une trêve de cinq mois. Après laquelle les hostilités recommencerent comme auparavant. A la vérité Trevise résistoit toujours, mais en Dalmatie les Hongrois soumirent presque toutes les villes. Enone fut la seule qui se défendit jusqu'à la derniere extrémité.

Paix conclue. 1358.

Le mauvais état des affaires, la crainte de perdre Trevise, & l'épuisement où l'on se trouvoit, déterminerent la Seigneurie a envoyer encore des Ambassadeurs au Roi de Hongrie pour obtenir la paix à tout prix. Elle fut signée le 18 Fevrier 1358 à des conditions très-humiliantes, dont les principales étoient. Que les Vénitiens renonçoient à toute la Dalmatie; aux villes du Continent & aux villes de la côte, depuis Durazzo jusqu'au Golfe Guarnero, & qu'ils livreroient toutes les places qui leur restoient dans ce pays. Que le Doge cesseroit de prendre le titre de Duc de Dalmatie & de Croatie. Que le Roi leur restitueroit tout ce qu'il occupoit dans l'Istrie & dans la Marche Trévisane. Que les deux Puissances ne recevroient aucun Corsaire dans leurs Ports &c. (*c*). Les Alliés des deux Puissances furent compris dans ce Traité. En conséquence François Carrare Seigneur de Padoue, alla à Venise, où il fut reçu très-honorablement, & renouvella les anciens Traités (*d*).

Les Vénitiens demandent à l'Empereur l'investiture du Trévisan.

Comme la Marche Trévisane relevoit de l'Empire d'Allemagne, le Senat de Venise voulut s'en bien assurer la proprieté en en demandant l'investiture à l'Empereur Charles IV. On envoya donc des Ambassadeurs à ce Prince, qui prévenu contre les Vénitiens refusa l'investiture qu'ils lui demandoient. N'ayant rien pu obtenir ils se retirerent. Marc Cornaro & Jean Gradonigo partirent les premiers, & prirent leur route par les Etats du Duc d'Autriche, qui les fit arrêter & mettre en prison. Laurent Celsi, le troisieme Ambassadeur averti de l'avanture de ses collegues, prit une autre route & arriva heureusement à Venise. La Seigneurie fut obligée de dissimuler, pour ne pas se commettre avec le Duc d'Autriche. Après son retour, on envoya Celsi avec une Escadre pour veiller à la sureté du Golfe (*e*).

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Cortusior.* Hist. & *Sabellic.* l. c.
(*c*) *Cortusior.* Hist. L. XI. C. II. *Sabellic.* l. c. *Bonfin.* ubi sup. p. 269.
(*d*) *Cortusior.* Hist. l. c.
(*e*) *Sabellic.* Dec. II. L. IV. p. 330.

La peste, qui avoit commencé en Istrie, se communiqua dans le Frioul, & delà passa à Venise. Elle fut à la vérité moins violente qu'elle n'avoit été d'autrefois, cependant elle ne laissa pas d'emporter beaucoup de monde. Elle ne dura pas fort longtems & se répandit dans le reste de l'Italie. Le Doge Jean Delfino, accablé d'infirmités, mourut le 11 de Juillet 1361.

Section V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

Peste à Venise & mort du Doge.

Sous son administration on établit les Surintendans des pompes, dont la fonction est de réformer le luxe des habits & de la table (*a*). Après sa mort, les Correcteurs nommés pendant l'interregne firent quelques réglemens, pour assurer la tranquillité de l'Etat contre les entreprises des Doges, & pour les empêcher d'acquérir une autorité dangereuse (*b*).

Laurent Celsi, LVIII. *Doge de Venise.* 1361.

Quand on en vint à une élection, les suffrages se trouverent partagés entre Pierre Gradonigo, Léonard Dandolo & Marc Cornaro, retenu prisonnier en Autriche. Mais tandis qu'on étoit occupé à balloter les noms des trois Candidats; le bruit se répandit que Laurent Celsi avoit rencontré une Escadre Genoise, & avoit remporté une victoire signalée sur elle. Ce bruit détermina tout à coup les Electeurs, qui tous d'une voix élurent Laurent Celsi, le 16 de Juillet. On apprit ensuite la fausseté du bruit qui avoit couru, ce qui porta le Grand Conseil à faire un Décret, pour ordonner que desormais on prendroit toutes les précautions nécessaires afin que les Electeurs enfermés dans le Conclave ne pussent avoir aucune espece de communication au dehors, jusqu'après l'élection faite (*c*).

Le Duc d'Autriche vient à Venise.

En ce tems-là le Duc d'Autriche, qui depuis deux ans tenoit les Ambassadeurs de la République en prison, vint à Venise pour voir la singuliere situation de cette ville & il y ramena les deux Ambassadeurs (*d*) L'Historien moderne (*e*) de Venise prétend que ce ne fut pas tant pour contenter sa curiosité, que pour empêcher que la Seigneurie ne prît parti contre lui en faveur du Patriarche d'Aquilée, avec lequel il avoit un démêlé assez vif. Quoiqu'il en soit, le Duc fut reçu avec beaucoup de distinction & d'honneurs, & parvint au but qu'il se proposoit.

Revolte en Candie. 1362.

Une nouvelle revolte dans l'isle de Candie vint troubler la paix dont la République jouissoit. Ce ne furent pas les Grecs, mais les Nobles Vénitiens établis dans l'isle, qui arborerent l'étendard de la revolte. On attribue leur soulevement à diverses causes; Sabellicus n'en allegue qu'une, qui étoit que le Senat avoit établi une nouvelle imposition. Ils prirent les armes, aiant à leur tête Bernard Gradonigo & Tite Venier, & arrêterent le Gouverneur Léonard Dandolo avec ses deux Conseillers. Ils élurent entre eux un Gouverneur ou Général qui fut Marc Gradonigo, surnommé Bajard, & attirerent les Grecs dans leur parti. La défection des Colons Vénitiens ne fut pas cependant si générale, qu'il n'y en eût plusieurs qui resterent fideles à leur patrie. Dominique Michieli, Général du Golfe, donna avis à Venise de cette révolution, par une galere. Le Senat jugea à 1363.
propos de tenter d'abord la voie de la douceur pour ramener les Colons à

(*a*) *Amelot* Hist du Gouvern. de Venise p. 263-268.
(*b*) *Laugier* T. IV. p. 118, 119.
(*c*) Le même, p. 120.
(*d*) *Sabellic.* l. c. p. 331.
(*e*) *Laugier* ubi sup. p. 121, 122.

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

leur devoir, & envoya trois Députés pour les exhorter à la soumission. Mais les rebelles ne voulurent pas seulement les entendre, ensorte que ces Députés furent obligés de retourner à Venise. On nomma cinq autres Députés pour faire une nouvelle tentative. Sabellicus assure, que cette députation ne fut pas mieux reçue que la premiere. Mais l'Abbé Laugier prétend (*a*), que les rebelles permirent aux Députés de débarquer & de venir à l'audience de leur Gouverneur ; il rapporte le discours que fit André Contarini Chef de la députation, & la réponse insolente des rebelles. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette nouvelle démarche du Senat fut infructueuse.

Mesures que prend le Senat.

Il se détermina donc à emploier la force, mais jugea à-propos de s'assurer auparavant des Puissances étrangeres. On envoya des Ambassadeurs au Pape Urbain V. à l'Empereur, au Roi de Hongrie, à Jeanne Reine de Naples, & à la plupart des Princes de l'Europe, pour les informer de la criminelle défection des Candiots, & pour les prier de ne leur donner aucun secours, en leur représentant tout ce qu'il y avoit d'odieux dans une pareille rebellion. Toutes ces Puissances répondirent, que loin de donner aux rebelles de Candie de l'assistance, elles étoient disposées au contraire à fournir à la République tous les secours dont elle auroit besoin pour les soumettre & les punir. Dès qu'on eut reçu à Venise ces assurances, on fit proclamer les Chefs de la rebellion, on les denonça traitres à la patrie, & on mit leur tête à prix. Le Senat fit armer une Flotte de trente-trois galeres & de huit bâtimens de transport, dont il donna le commandement à Dominique Michieli. On fit de grandes levées de soldats dans les Provinces voisines, & l'on choisit pour Général un fameux Capitaine Véronois nommé Luquin dal Vermé. Les préparatifs de cette guerre occuperent le reste de l'année 1363.

Conduite & projets des rebelles.

Sur ces entrefaites il s'étoit passé d'étranges choses en Candie, dont on fut instruit à Venise par les Lettres de George Molino, Evêque de Coron en Morée, qui étoit passé dès le commencement des troubles en Candie, pour tâcher de les appaiser, mais qui n'aiant pu réussir en étoit reparti. Ceux des Nobles de l'isle, qui apprirent qu'ils n'avoient pas été proscrits nommément à Venise, se flatant d'obtenir leur grace, favoriserent sous main ceux qui d'abord avoient témoigné de l'éloignement pour la revolte. Les Chefs des rebelles appréhenderent qu'ils ne se joignissent aux troupes Vénitiennes, quand elles arriveroient. Cependant il n'y en eut qu'un qui osât entreprendre de s'en défaire. Sabellicus ne le nomme point, mais l'Abbé Laugier dit que ce fut Léonard Gradonigo, Chef du Conseil des rebelles. Il se concerta avec un Caloyer nommé Calerge, & ils assassinerent André Cornaro & plusieurs autres des principaux. Les Grecs devenus insolens parlerent d'exterminer tous les Vénitiens ; mais Calerge étant tombé entre les mains de Marc Gradonigo, qu'on avoit élu pour Gouverneur, il le fit précipiter du haut de son Palais sur les piques de soldats. Après cette exécution, les Rebelles comprenant qu'ils n'etoient pas en état de se soutenir par leurs propres forces contre la puissance de la République, délibérerent de

(*a*) Le même, p. 130-133.

de se donner au Genois. Deux d'entre eux, dont l'un étoit Marc Gradonigo, avoient combattu cette proposition, & représenté qu'il valoit mieux se soumettre aux Vénitiens, & ils avoient offert d'aller eux-mêmes implorer la miséricorde du Senat. Ceux du parti opposé en furent si irrités, que peu de jours après ils firent assassiner Marc Gradonigo, & firent partir une galere avec des députés pour Genes (*a*).

SECTION V. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1248 *jusqu'à l'an* 1382.

Quand on fut instruit à Venise de cette députation, on fit partir incessamment des Ambassadeurs pour Genes, afin d'engager cette République à ne se point mêler des rebelles de Candie, parceque ce seroit donner atteinte au dernier Traité de paix. Le Senat de Genes répondit aux Ambassadeurs qu'il observeroit fidelement le Traité. Il renvoya d'abord après les Députés de Candie, en leur disant, qu'il étoit fâché de ne pouvoir leur accorder son appui, sans blesser la foi des traités; qu'il auroit voulu être libre de faire pour eux ce qu'ils demandoient, mais qu'il ne pouvoit les sécourir pour le présent (*b*).

Les Genois refusent leur appui aux rebelles.

La Flotte Vénitienne étant en état de partir, Luquin dal Vermé, après avoir prêté serment entre les mains du Doge, fit la revue des troupes, qui consistoient en mille chevaux & deux mille hommes d'Infanterie, outre les équipages, qui alloient au même nombre (*c*). L'embarquement se fit le 10 d'Avril 1364 & le 7 de Mai la Flotte mouilla au port de la Frosia, à sept mille de la ville de Candie. Les troupes débarquerent sans aucune opposition, mais pour arriver à Candie elles avoient un défilé très-difficile à passer, entre un torrent rapide & un rocher escarpé: le passage étoit si étroit qu'il ne pouvoit y passer que deux hommes de front, & qu'une poignée de gens pouvoit le disputer à une armée nombreuse. Les rebelles s'étoient postés dans ce défilé, & une centaine de soldats Vénitiens s'étant écartés pour aller marauder, furent taillés en pieces jusqu'au dernier par un détachement des ennemis (*d*).

La Flotte Vénitienne passe en Candie. 1364.

Michieli s'éloigna avec la Flotte pour aller assieger la ville de Candie par mer, tandis que le Général Luquin s'avanceroit pour l'attaquer par terre. Avant que de se mettre en marche, il harangua son armée pour l'encourager (*e*). Les rebelles au lieu de rester sur les hauteurs, en descendirent pour attaquer les Vénitiens. Luquin les fit charger avec tant d'impétuosité, qu'ils furent mis en desordre dès le premier choc, les uns se sauverent dans les montagnes, d'autres périrent les armes à la main; on les poursuivit si vivement qu'un grand nombre des fuyards furent massacrés. L'Armée victorieuse franchit le défilé & arriva aux portes de Candie. Les habitans n'aiant plus l'espérance d'avoir du secours, envoyerent les clefs à Michieli, & tirerent parole de lui qu'on épargneroit leurs personnes & leurs biens. Luquin entra dans la ville avec un petit nombre de gens, pour ne pas l'exposer à la violence du soldat avide de pillage. Mais dans son absence, les soldats se mutinerent dans le camp, & quelques Officiers les soutenoient, se plaignant hautement que Michieli & Luquin les privoient du butin qui étoit justement dû à leur valeur. Le Général retourna au plus vite

Les Rebelles sont mis en déroute, & l'isle est soumise.

(*a*) *Sabellic.* Dec. II. L. IV. p. m. 333-336.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même.
(*e*) Le même, p. 337, 338.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

au camp, reprit fortement les Chefs du tumulte, & du consentement des Provéditeurs fit donner une double montre aux soldats, ce qui appaisa la sédition. La plupart des Chefs des rebelles furent pris & eurent la tête tranchée; quelques-uns se sauverent par la fuite & toute l'isle se soumit (*a*).

La nouvelle de cet heureux succès étant parvenue à Venise, on y fit des réjouissances extraordinaires, & il y eut même un Tournois. Ensuite on fit quelques nouveaux réglemens pour assurer la tranquillité de l'isle de Candie.

Alexandrie prise & pillée. 1365.

Pierre de Lusignan, Roi de Chypre, ayant formé le dessein de se rendre maître d'Alexandrie, engagea le Senat de Venise à entrer dans ses vues. On équippa une flotte considérable & l'entreprise réussit sans peine. Les habitans d'Alexandrie abandonnerent la ville & les Chretiens y entrerent sans coup férir. On tint Conseil pour décider quel parti l'on prendroit, & le plus grand nombre furent d'avis qu'on ne pouvoit garder la ville, desorte qu'on se borna à piller. Le butin fut immense, mais au fond ce n'étoit pas un grand avantage d'avoir fait cette espece de coup de main. Bien que la fin de cette expédition tombe sous le Dogat du successeur de Laurent Celsi, nous l'avons rapportée tout de suite.

Mort du Doge.

Tandis qu'on travailloit à l'exécution de cette entreprise, le Doge Laurent Celsi mourut le 18 de Juillet, âgé de cinquante-sept ans. Ce fut sous son regne que Petrarque légua sa Bibliotheque aux Vénitiens, c'est ce qui donna commencement à la Bibliotheque de Saint Marc. Le lendemain de la mort du Doge, les Correcteurs nommés dans l'interregne, firent divers réglemens pour reserrer l'autorité des Doges.

MARC CORNARO, LIX. *Doge de Venise.* 1365.

MARC CORNARO fut élu unanimement le 25 de Juillet. Quoiqu'il fût âgé de quatrevingts ans, ce choix fut fort applaudi, à cause de son caractere sage, de sa grande capacité, de son esprit pacifique & de son zele pour la patrie.

Nouvelle revolte en Candie.

L'isle de Candie sembloit destinée à donner toujours de l'embarras à la République. A peine avoit-on desarmé à Venise, qu'on vit éclorre parmi les Candiots une nouvelle revolte. Jean Calerge, distingué par sa naissance parmi les Grecs de l'isle, prit les armes avec ses deux freres Alexis & George. Il arbora les enseignes de l'Empire Grec, & publia hautement qu'il n'avoit dessein que de mettre ses concitoyens en liberté. Les Grecs de Candie se réunirent sous ses étendards en grand nombre. Il força d'abord deux châteaux, & dans l'un il tua Nicolas Dandolo avec son frere. Le Gouverneur de Candie fit marcher tout ce qu'il avoit de troupes sous les ordres de Nicolas Justiniani & de Dominique Molini. Ces deux Généraux mirent à feu & à sang toutes les habitations des Grecs rebelles; ceux-ci de leur côté s'en vengerent sur les terres des Colons Vénitiens. Le Gouverneur eut ordre de faire des recrues dans les isles de l'Archipel & dans les Provinces voisines. On envoya pour le seconder Jaques Bragadino, Paul Lauredano, Pierre Mocenigo, Laurent Dandolo & André Zeno, qui eurent aussi commission de faire des levées par tout où ils pourroient, moyennant quoi, ils eurent bientôt un bon nombre de troupes. Les Rebelles de leur côté n'en avoient pas moins. Jaques Bragadino aiant appris qu'un corps de deux mille cinq-cens ennemis étoit campé aux environs de Melise marcha à eux avec quinze-cens hommes & qua-

(*a*) Le même, p. 339.

tre-cens chevaux, les attaqua, les mit en déroute, en tua un grand nombre, & en fit plusieurs prisonniers, qui furent tous pendus. Il ravagea ensuite & brûla les villages ennemis, & ruina tous les fruits de la terre. Sur ces entrefaites quinze villages se donnerent aux Rebelles, & les habitans ne se croyant pas en sureté se retirerent avec leurs femmes & leurs enfans dans la ville de Lazythe. Les forces des Rebelles augmenterent à un tel point, qu'ils fesoient des courses par tout, portant le fer & le feu sur les terres de ceux qui étoient restés fideles aux Vénitiens. Pierre Mocenigo, voiant toute l'isle ou soulevée ou prête à se soulever, & que les ennemis évitoient d'en venir aux mains, en se retirant dans les montagnes, ramena ses troupes dans Candie, pour garder cette ville, & arrêter autant qu'il seroit possible les courses des rebelles. Il écrivit en même tems au Senat, qu'à moins qu'on n'envoyât de plus grandes forces en Candie il n'étoit pas possible d'étouffer la rebellion (*a*).

SECTION V. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1248 *jusqu'à l'an* 1382.

Suite & fin de la revolte. 1366.

Avant l'arrivée de ces Lettres, on avoit déja fait partir de Venise cinq nouveaux Commissaires avec un renfort de troupes. A leur arrivée ils embarquerent toutes leurs forces sur trois galeres & quelques bâtimens de transport, & se rendirent à Milopotamo; delà ils marcherent contre les rebelles. André Zeno voulut forcer un retranchement qu'ils avoient dans les montagnes, mais il le fit avec si peu de succès qu'il fut tué & toute sa troupe prit la fuite. Sur ces entrefaites le Senat envoya de nouvelles troupes, avec lesquelles on prit le parti de ravager les environs des places que les rebelles occupoient, ce qui causa une grande disette parmi eux. Les habitans de Lazythe furent contraints de se rendre à Nicolas Justiniani, & lui livrerent quelques-uns des Chefs de la rebellion qui s'y trouvoient, lesquels furent punis de mort. L'exemple de la ville de Lazythe fut suivi de plusieurs autres & toute la partie Orientale de l'isle rentra sous la domination des Vénitiens (*b*). La partie Occidentale persistoit encore dans la rebellion. Nicolas Justiniani y porta la guerre, & enleva divers Châteaux aux révoltés. Les habitans de Leptonne se rendirent à Molini, & lui livrerent Alexis Calerge avec ses enfans, ils furent conduits à Candie, où ils eurent la tête coupée. Il ne restoit plus aux rebelles que la ville d'Anopolis, place très-forte par sa situation, & où étoient leurs principales forces. On ne pouvoit l'attaquer que d'un côté, & cet endroit étoit couvert d'une montagne très-roide, dont il falloit absolument se rendre maître pour pouvoir faire les approches. Nicolas Justiniani & Pierre Trivisani joignirent leurs troupes pour cette entreprise, & s'emparerent de ce poste, desorte que la ville fut bientôt obligée de se rendre. Jean & George Calerge qui y étoient enfermés, tâcherent inutilement de se sauver, ils furent pris avec les autres Chefs des rebelles & payerent de leur tête leur revolte. Après quoi la tranquillité se trouva parfaitement rétablie (*c*).

Nouveaux ordres dans l'isle.

Quand on fut informé à Venise de cet heureux événement, le Senat nomma cinq Provéditeurs Jean Dandolo, Paul Loredano, Pierre Morosini, Jean Foscarini & Thadée Justiniani, chargés de passer en Candie pour mettre ordre à tout ce qui étoit néceſsaire pour dompter entierement les

(*a*) Le même, p. 340-342. (*b*) Le même, p. 343. (*c*) Le même, p. 344, 345.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'a l'an 1382.*

Candiots. Les Provéditeurs abrogerent plusieurs loix anciennes trop favorables à la liberté des Grecs, & en firent de nouvelles, ils firent abbattre les murs de quelques villes, réparer & augmenter les fortifications de quelques autres. Ils ordonnerent de démolir entierement Anapolis & Lazythe; on en transporta ailleurs les habitans, & il fut défendu sous peine de la vie de s'y établir, ou de cultiver les terres à deux lieues à la ronde. On finit par une recherche exacte de tout ce qui restoit de rebelles dans l'isle. Quelques-uns furent condamnés à mort & d'autres bannis à perpétuité (*a*).

Le Doge Marc Cornaro ne survécut pas longtems à cette pacification, étant mort le 13 de Juin 1367. Pendant l'interregne les Correcteurs ne manquerent pas de faire encore divers nouveaux Réglemens pour renfermer l'exercice du pouvoir du Doge dans des bornes plus étroites, & pour conserver l'autorité suprême au Corps de la Noblesse (*b*).

ANDRÉ CONTARINI, LX. *Doge de Venise.* 1367.

ANDRÉ CONTARINI fut élu Doge le 20 de Juin. Comme il avoit beaucoup d'éloignement pour cette dignité, il se retira dans une terre qu'il avoit auprès de Padoue, résolu de n'en pas sortir qu'on n'eût élu un autre Doge. En-vain le sollicita-t-on par Lettres de se rendre à Venise, il persista dans son refus. Le Senat lui envoya quelques-uns de ses parens & de ses amis, pour le sommer de se rendre au vœu de la Nation & pour l'avertir que s'il s'opiniâtroit à se refuser au soins du Gouvernement, on l'en puniroit par la confiscation de ses biens & par l'exil. Il obéit enfin, & les malheurs dont l'Etat fut affligé sous son Dogat justifierent bien la répugnance qu'il avoit témoignée (*c*).

Revolte de la ville de Trieste. 1368.

Dès le commencement de l'année suivante, la tranquillité dont on jouissoit fut troublée par la ville de Trieste. La Seigneurie envoyoit tous les ans une galere sur les côtes d'Istrie pour empécher la contrebande, à laquelle les peuples de cette Province, & les habitans de Trieste surtout étoient fort adonnés. Comme ceux-ci trâmoient depuis longtems le dessein de secouer le joug Vénitien, ils saisirent l'occasion qui se présenta. La galere étant venu relâcher dans leur port, ils susciterent une querelle, on en vint aux mains, le Capitaine & plusieurs gens de l'équipage furent tués, le reste se sauva à bord & gagna le large. Non contens de cela les Triestins arracherent l'étendard de la République & le foulerent aux pieds (*d*).

Siege de cette ville.

On arma d'abord à Venise, pour attaquer la ville rebelle par mer & par terre. On donna le commandement de la Flotte à Cresus Molini, & celui des troupes de débarquement à Dominique Michieli. Ils se rendirent bientôt devant Trieste & en formerent le siege. Les Triestins s'étoient mis en état de défense & avoient reçu du secours des peuples de la Carniole. Ils soutinrent les attaques des Vénitiens avec courage, firent méme de fréquentes sorties & fatiguerent les assiegeans. Comme le siege trainoit en longueur, le Senat envoya des renforts considerables, & de nouveaux Généraux. Paul Lauredano remplaça Michieli, & Thadée Justiniani fut substitué à Molini. On pressa plus vivement les assiégés, & l'hiver étant venu, on se contenta de tenir la place étroitement bloquée.

(*a*) Le même.
(*b*) *Laugier* T. IV. p. 187-189.
(*c*) Le même, p. 190-192. *Sabellic.* l. c.
(*d*) Le même.

Les Trieftins eurent alors recours au Duc d'Autriche, dont ils implorerent le fecours, en offrant de fe foumettre à fon obéiffance. Le Duc accepta leur offre, & ils arborerent l'étendard de ce Prince au haut de leurs remparts. Bientôt après le Duc fe mit en marche avec dix mille chevaux & un gros corps d'Infanterie. Les Généraux Vénitiens firent le dégat autour de Triefte, afin que l'ennemi ne pût y fubfifter. Cela n'empêcha pas le Duc d'attaquer les lignes des Vénitiens, & de les forcer: tout fuyoit & ils étoient fur le point d'être taillés en pieces, quand une partie des matelots qui étoient fur la flotte accourut & fit recommencer le combat avec tant de fureur que les Autrichiens furent chaffés des lignes avec grande perte. Cet échec obligea le Duc de faire retraite & de retourner en Allemagne. Les Trieftins voyant qu'ils n'avoient plus de fecours à efpérer, furent enfin obligés de fe rendre à difcretion. Quelques-uns des Chefs furent punis de mort, on impofa une taxe à tous les autres, & pour affujettir parfaitement la ville, le Senat fit conftruire une Citadelle, qui dominoit le Port & les remparts.

SECTION V. *Hiftoire de Venife depuis l'an 1248 jufqu'à l'an 1382.*

Elle eft forcée de fe rendre. 1369.

A peine cette guerre étoit-elle terminée, qu'il fallut penfer à en foutenir une autre contre François Carrare, Seigneur de Padoue. Depuis quelque tems, il empietoit fur le terrein des Vénitiens & s'étendoit du côté des Lagunes. Le Senat offenfé de fes entreprifes, défendit tout commerce avec les Padouans. Mais comme cette interdiction étoit onéreufe à leurs voifins, ils travaillerent à accommoder ce différend. François Carrare eut recours au Roi de Hongrie, mais ce Prince fe porta pour Médiateur entre les Parties, & on convint d'une trêve de deux mois. Des Commiffaires nommés de part & d'autre travaillerent à régler les limites, mais ne purent jamais s'accorder (*a*).

Démêlé avec le Seigneur de Padoue. 1370.

Le Seigneur de Padoue fefoit fourdement fes préparatifs de guerre, mais en même tems il trama l'indigne complot de faire périr le Doge & les principaux du Senat. Il fuborna des affaffins, qu'il envoya à Venife pour exécuter cet odieux deffein. Mais on en eut connoiffance & les affaffins furent arrêtés. Ils avouerent les ordres dont ils étoient chargés, & furent condamnés à être trainés dans les rues à la queue d'un cheval, & enfuite écartelés dans la Place de Saint Marc. Quelques complices qu'ils avoient dans Venife parmi les gens du peuple furent pendus. On fit garder les puits publics par des foldats, parceque le bruit s'étoit répandu que Carrare vouloit les faire empoifonner. On permit auffi aux Nobles de venir armés au Palais. On n'étoit pas encore revenu de la frayeur & de l'indignation que ce lâche attentat avoit infpirée, lorfqu'on découvrit que le Seigneur de Padoue avoit corrompu plufieurs Senateurs, qui entretenoient des intelligences avec lui, & lui réveloient les délibérations les plus fecretes du Senat. Ils furent convaincus de leur trâhifon, les uns furent condamnés à une prifon perpetuelle, & les autres exclus de tous les Confeils à perpétuité (*b*).

Il trame une confpiration contre le Doge & le Sénat. 1371.

Le Senat ayant fait les préparatifs néceffaires pour faire la guerre à François Carrare, choifit pour Général Rainier de Vafeh, fameux Capitaine

Commencement de la guerre 1372.

(*a*) Le même, p. 347, 348. (*b*) Le même.

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

Florentin. En attendant ſon arrivée Dominique Michieli eut le commandement des troupes. Il entra ſur les terres de Padoue & y remporta quelques avantages. Rainier de Vaſeh s'étant rendu à Veniſe, y reçut publiquement l'étendard de la République, & partit tout de ſuite pour l'armée. Après en avoir fait la revue, il fit ravager le Padouan juſques ſous les murs de la ville. Enſuite il alla camper ſur les bords de la Brentella, dans la vue de couper les vivres à Padoue, & de faciliter par là le ſiege de cette Place qu'il méditoit. Là il eut un grand démélé avec les Provéditeurs ſur les opérations de la campagne; ils s'oppoſerent aux projets qu'il formoit, & Vaſeh indigné de leur ignorance & de ſe voir gêné de cette façon, ſe retira à Meſtré & abdiqua le commandement (*a*).

On envoya Thadée Juſtiniani pour commander l'armée. Ce nouveau Général ſe rendit maître de quelques châteaux du Padouan, mais d'ailleurs ne fit pas de grands exploits, la campagne s'étant paſſée principalement en eſcarmouches, dont les avantages furent partagés ſans être conſiderables.

Les Hongrois viennent au ſecours de Carrare. 1373.

Le Seigneur de Padoue, ſentant qu'il n'étoit pas en état de réſiſter à la puiſſance des Vénitiens, engagea le Roi de Hongrie à le ſécourir. Ce Prince fit marcher un gros corps de troupes, qui commença par faire de grands ravages ſur les frontieres du Tréviſan. Sur les premieres nouvelles de l'approche de l'ennemi. Juſtiniani s'avança ſur la rive droite de la Piave, pour diſputer aux Hongrois le paſſage de la riviere. L'avant garde de l'armée Hongroiſe ſe préſenta bientôt ſur l'autre bord. Le Général Vénitien laiſſa paſſer quelques Eſcadrons, ſur leſquels il fondit, & qu'il défit. Il paſſa enſuite la riviere, diſperſa le reſte de cette avant garde, & reſta campé de ce côté-là. Les Hongrois arriverent au nombre de cinq mille hommes, & comme ils étoient fort ſupérieurs, ils attaquerent les Vénitiens, les tailierent preſque tous en pieces, & firent quelques priſonniers, du nombre deſquels fut Juſtiniani lui-même & le Comte de Camino. Les débris de l'armée réunis ſous Treviſe ſe renfermerent dans cette place & abandonnerent la campagne au vainqueur, qui ſaccagea tout le pays. Après quoi le Général Hongrois paſſa par Feltri & Belluno, ſe rendit à Baſſano, & joignit les troupes de François Carrare.

Continuation de la guerre.

Après le combat de la Piave, où Thadée Juſtiniani avoit été fait priſonnier, le Senat choiſit Gibert de Correge pour commander l'armée en chef, & lui donna pour Provéditeurs Léonard Dandolo & Pierre della Fontana. Le 14 de Mai ce Général attaqua les lignes des ennemis, & après divers aſſauts les Vénitiens furent repouſſés, & mis en déroute. Enſuite les maladies s'étant miſes dans leur armée, elles emporterent beaucoup de monde, & en particulier le Général. Les Provéditeurs prirent le commandement de l'armée, & aiant reçu des renforts ils ſe virent en état de réparer leurs pertes. Les deux armées ſe trouvant en préſence, les Provéditeurs envoyerent des travailleurs pour conſtruire une baſtille entre les deux camps pour proteger leurs mouvemens. Le Vaivode de Tranſilvanie, qui commandoit l'armée Hongroiſe s'avança en bataille pour s'oppoſer à ce travail. Léonard Dandolo ſe mit en devoir de bien recevoir

(*a*) Le même, Dec. II. L. V.

l'ennemi, mais ce jour-là on n'en vint point aux mains, les Hongrois aiant évité le combat.

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

Le lendemain, Fontana qui étoit de jour, fit mettre ses troupes en bataille, & s'avança pour attaquer l'ennemi. Les Hongrois de leur côté se mirent en devoir de combattre. Le Général Vénitien fit mettre pied à terre à ses Cavaliers, & engagea l'action, qui fut très-vive. Les ennemis furent mis en déroute, & les Vénitiens remporterent une victoire complette; ils firent un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouverent le Vaivode de Transilvanie & un grand nombre des principaux Officiers Italiens & Hongrois. Cette victoire causa une grande consternation dans Padoue. Marsile Carrare frere de François, le sollicita de rechercher la paix, & s'offrit même d'y travailler. Mais n'aiant pu persuader son frere, il se retira chez les Vénitiens pour éviter son ressentiment.

Victoire des Vénitiens.

Conclusion de la paix.

Sa retraite augmenta le mécontentement des Padouans contre leur Seigneur, qui avoit tout à craindre de leur part. D'un autre côté, le Roi de Hongrie, informé de la défaite de son armée, & de la prison du Vaivode, ne jugea pas à-propos de sacrifier davantage ses troupes à l'ambition de son allié. Il écrivit à François Carrare, qu'il fît la paix à tout prix, parcequ'il ne devoit plus attendre de secours de sa part. Carrare se vit donc contraint de demander la paix aux Vénitiens. Ils la lui accorderent, mais profiterent de la situation où il se trouvoit pour lui imposer les conditions les plus humiliantes. 1. Que le Doge & le Senat de Venise nommeroient cinq Commissaires, qui régleroient les limites entre les deux Etats. 2. Que les Padouans payeroient d'abord à la République quarante mille ducats, & quatorze mille par an pendant quinze ans. 3. Que le Seigneur de Padoue viendroit en personne à Venise, ou y enverroit son fils, pour demander pardon à la Seigneurie. 4. Qu'il payeroit annuellement trois-cens ducats à l'Eglise de Saint Marc. 5. Que la Tour de Curano avec ses dépendances demeureroit aux Vénitiens. 6. Qu'on feroit démolir tous les forts nouvellement bâtis, & qu'on ne pourroit desormais en construire aucun des deux côtés du fleuve, à trois mille pas de distance. 7. Qu'on se rendroit mutuellement tous les prisonniers. 8. Que le Seigneur de Padoue feroit tous ses efforts auprès du Roi de Hongrie, pour engager ce Prince à vivre en paix avec les Vénitiens. 9. Qu'il congédieroit d'abord les troupes auxiliaires. 10. Que Marsile Carrare seroit rétabli dans tous ses biens & honneurs, & qu'il pourroit recevoir ses revenus à Venise. Ce Traité fut signé le onze de Septembre.

François Carrare se hâta de l'exécuter. Il envoya son fils aîné à Venise, qui demanda pardon au nom de son pere, & jura sur les saints Evangiles, que son pere, lui & tous les Carrares observeroient inviolablement les articles de la paix, & ne la violeroient jamais. Les articles furent aussi exécutés (*a*).

Le Duc d'Autriche entre dans le Trévisan. 1376.

A peine la paix avoit-elle duré trois ans, que le Duc d'Autriche entra dans le Trévisan sans aucune déclaration de guerre. M. l'Abbé Laugier (*b*) prétend que ce fut un effet des intrigues du Seigneur de Padoue, & que

(*a*) Le même. (*b*) *Laugier* ubi sup. p. 233.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

les Vénitiens furent avertis de cette trâme par le Comte de Collalto; que se reposant sur la foi des traités, & sur l'usage établi de déclarer la guerre avant que de commencer les hostilités, ils ne conçurent aucune inquiétude. Mais Sabellicus avoue qu'il ignore la raison qui porta le Duc à entreprendre la guerre. Quoiqu'il en soit, ce Prince mit tout à feu & à sang, & s'avança jusques sous les murs de Trevise. Le Senat surpris & effrayé de cette irruption imprévue, fit mettre en prison tous les négocians sujets du Duc d'Autriche qui étoient à Venise, & ordonna la saisie de tous leurs effets. Il assembla les milices de la Province, fit des levées & choisit pour Général Jaques Cavalli, Gentilhomme Véronois, fameux Capitaine de ce tems-là. Nous n'entrerons pas dans les détails de cette guerre, il suffira de dire que les avantages furent fort balancés, & qu'enfin par la médiation du Roi de Hongrie, les Vénitiens conclurent avec le Duc

1377. Léopold une trêve de deux ans (*a*).

Paix avec ce Prince. 1378.

Bientôt après le Roi de Hongrie, soit par quelque mécontentement, soit qu'il se laissât gagner aux insinuations du Seigneur de Padoue, fit une ligue offensive & défensive avec lui, & avec le Patriarche d'Aquilée & les Genois. On ne fut instruit à Venise de cette ligue qu'en 1378, ce qui détermina le Senat à presser la conclusion de la paix avec le Duc d'Autriche. On envoya Léonard Dandolo & Pierre Cornaro pour traiter avec ce Prince aux meilleures conditions possibles. La paix se fit sans difficulté, parceque les Vénitiens s'engagerent à rendre au Duc les châteaux qu'on lui avoit pris dans le Feltrin, à mettre en liberté les négocians qui avoient été arrêtés & à leur restituer leurs effets (*b*).

Semences de division entre les Vénitiens & les Genois.

Cette paix diminuoit le nombre des ennemis, mais ne mettoit pas la Seigneurie à couvert des suites de la formidable ligue conclue contre elle. Il y avoit déja quelque tems qu'il y avoit des démêles entre elle & les Genois dans le Levant, où les deux nations vouloient dominer. Dans cette vue elles cultivoient soigneusement l'amitié des Empereurs Grecs. Calo-Jean étoit très-favorable aux Vénitiens. Andronic son fils aîné conspira contre lui & fut découvert & arrêté. Son pere lui fit passer un fer chaud sur les yeux, & ordonna qu'on le renfermât dans une étroite prison. Andronic trouva moyen de se sauver par l'entremise des Genois de Péra, qui le reçurent à bras ouverts, espérant d'avoir un Empereur qui leur seroit devoué. Il avoit un parti tout formé, à la faveur duquel il rentra dans Constantinople, se saisit de Calo-Jean & de ses freres, qu'il fit enfermer dans un château près de la mer, après quoi il se fit proclamer Empereur & pour reconnoitre le service que les Genois lui avoient rendu il leur donna l'isle de Tenedos. Les Genois de Péra dépêcherent aussitôt deux galeres, avec des ordres au Gouverneur de les mettre en possession de l'isle. Mais le Gouverneur & les habitans répondirent, qu'ils ne connoissoient pas d'autre Empereur que Calo-Jean, & qu'ils ne remettroient l'isle que sur des ordres de sa main (*c*). Sur ces entrefaites un jeune Vénitien nommé Carlo Zeno, en-

(*a*) *Sabellic.* l. c.
(*b*) Le même, p. 358.
(*c*) Le même, *Bizarus* de bello Venet. L. II. *Folieta* Hist. Genuens. L. VIII. ann. 1376.

entreprit de délivrer Calo-Jean de sa prison, & ce Prince, dit-on, lui envoya un acte signé de sa main, par lequel il cédoit l'isle de Tenedos à la République de Venise (*a*). D'autres prétendent que ce fut Manuel frere d'Andronic qui fit cette cession (*b*).

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

Marc Justiniani Général du Golfe aiant appris la révolution arrivée à Constantinople, craignit pour les navires marchands qui partoient pour le Lévant, & il les escorta aussi loin qu'il étoit nécessaire, après quoi il vint relâcher à Tenedos, où sa flotte hyverna, afin d'attendre le retour de la flotte marchande. Au Printems, elle arriva, Justiniani l'escorta bien avant dans l'Archipel jusqu'à ce qu'elle n'eut plus rien à craindre. Il retourna ensuite à Tenedos, & engagea le Gouverneur à lui livrer la ville & le château. Il y mit une forte garnison, dont il donna le commandement à Donat Trono, après quoi il retourna à Venise (*c*). Les Genois furent extrémement piqués de ce qu'on leur enlevoit cette isle, mais avant que d'en venir aux armes, ils envoyerent des Ambassadeurs à Venise, pour représenter au Senat l'injustice du procedé des Vénitiens, & pour demander qu'on leur remit Tenedos, faute de quoi ils déclaroient la paix rompue. On leur répondit avec fermeté, leur laissant la liberté de prendre telle résolution qu'ils jugeroient à-propos (*d*).

Les Vénitiens s'emparent de l'isle de Tenedos.

On s'étoit déterminé à Venise, après le retour de Justiniani, de garder l'isle de Tenedos, quoique plusieurs Senateurs ne fussent pas d'avis de donner un légitime sujet de plainte aux Genois. On envoya donc deux galeres pour proteger l'isle, avec Antoine Venier en qualité de Gouverneur, auquel on donna pour Provéditeurs Jean Gradonigo & Pierre Cornaro (*e*).

Les Genois de leur côté firent de vives plaintes à Andronic, qui avoit raison d'être piqué de cette invasion, desorte qu'il fit arrêter tous les Vénitiens qui étoient à Constantinople, saisir & séquestrer tous leurs effets. Les Genois équipperent onze galeres dont ils donnerent le commandement à Aaron Stroppa, qui se rendit maître de l'isle de Lemnos, que les Vénitiens avoient enlevée aux Grecs il y avoit quelques années, & dont Stroppa s'empara au nom d'Andronic. Il fit voile ensuite pour Constantinople, où conjointement avec l'Empereur il forma une Flotte de vingt-trois galeres. Andronic lui-même s'y embarqua avec des troupes & la Flotte vint aborder à Tenedos dans le dessein d'en chasser les Vénitiens. Carlo Zeno commandoit alors dans l'isle, car suivant Sabellicus Venier n'étoit pas encore arrivé, & Trono étoit parti. D'autres (*f*) prétendent que Venier y étoit déja. Ce qu'il y a de certain c'est que les Grecs & les Genois furent mis en déroute & obligés de se rembarquer sans avoir pu réussir dans leur entreprise (*g*).

Les Genois entreprennent inutilement de les en chasser.

On chercha de part & d'autre à se fortifier par des alliances étrangeres. Les Genois ainsi qu'on l'a dit, se liguerent avec le Roi de Hongrie, le Patriarche d'Aquilée & François Carrare. Les Vénitiens firent alliance

(*a*) *Laugier* T. IV. p. 256.
(*b*) *Barthelom. Facius* de bello Veneto Clodiano.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Facius* ubi sup.
(*e*) *Sabellic* Dec. II. L. V. p. 360.
(*f*) *Laugier* l. c. p. 261.
(*g*) *Sabellic.* ubi sup. p. 261.

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

avec Bernabo Seigneur de Milan & avec Pierin de Lufignan Roi de Chypre, à qui les Genois avoient enlevé la ville de Famagoufte.

La guerre aiant été déclarée, le Seigneur de Padoue entra dans le Trévifan d'un côté, tandis que les Troupes du Patriarche d'Aquilée y entroient de l'autre; les uns & les autres firent de grands ravages, tandis que les Marquis de Caretto, à la fuggeftion de Bernabo Vifconti & des Vénitiens entra dans l'Etat de Genes, & fe rendit maître de plufieurs places (*a*).

Victoire des Vénitiens. 1378.

Les plus grands efforts fe firent alors fur mer. On arma à Venife une Flotte de quatorze galeres, dont on donna le commandement à Victor Pifani, qui fit quantité de prifes confiderables fur les Genois. Sur ces entrefaites Louis de Fiefque fortit du port de Genes avec dix galeres pour le combattre, & les deux Flottes fe rencontrerent le 30 de Mai à la hauteur de Capo d'Anzio. Au moment qu'elles commençoient le combat, il s'éleva un gros vent accompagné d'une forte pluie, qui difperfa plufieurs galeres, & il n'en refta en préfence que neuf de chaque côté. Le combat fut fort vif, & les Genois furent battus. Quatre de leurs galeres prirent la fuite, les cinq autres furent obligées de fe rendre avec Louis de Fiefque. Pifani fit outre cela huit-cens prifonniers, le refte des équipages aiant été tué ou noyé (*b*).

Les quatre galeres qui s'étoient échapées prirent la route du Golfe, où elles furprirent & pillerent plufieurs navires Vénitiens chargés de bled. Neuf autres galeres vinrent les joindre, & elles fe retirerent dans le port de Zara.

Les ennemis chaffés du Trévifan.

Carlo Zeno aiant été chargé du commandement des troupes de la République dans le Trévifan, harcela tellement les ennemis, fans en venir à une action décifive, qu'il les chaffa du pays & reprit même la plupart des châteaux dont ils s'étoient emparés (*c*). Le Senat le rappella enfuite, & le mit fur la Flotte de Pifani en qualité de Provéditeur.

Entreprife inutile fur Famagoufte.

Pendant qu'on fe difpofoit à pouffer vivement la guerre fur mer, Bernabo Vifconti demanda à la Seigneurie de paffer en Chypre fa fille Valentine, fiancée au Roi de cette ifle. On arma fix galeres, & le Roi de Chypre en envoya cinq autres pour affurer le paffage de la Princeffe. Elle fe rendit à Venife, où elle fut reçue avec de grands honneurs, & s'embarqua fur la Flotte, qui la conduifit au port de Cerines, où elle débarqua à la fin du mois de Juillet. Le Roi s'y étoit rendu, & il propofa aux Vénitiens d'affieger Famagoufte par mer, tandis qu'il l'attaqueroit par terre. L'Efcadre s'avança au jour marqué, & attaqua avec beaucoup de vigueur, mais n'aiant pas été fecondée duement par les troupes de terre, les Vénitiens furent repouffés avec perte; enforte que leurs galeres remirent à la voile pour aller renforcer la Flotte de Pifani (*d*).

Autres événemens de la guerre.

Ce Général étoit fur les côtes de Dalmatie, & attaqua Cattaro, qui appartenoit au Roi de Hongrie. Il emporta la ville & la Citadelle d'affaut, & mit la ville au pillage (*e*). Enfuite il alla chercher la Flotte Genoife

(*a*) *Folieta* ubi fup. *Bizarus* l. c. *Sabellic.* p. 363.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Laugier* l. c. p. 272, 273.
(*d*) *Bizarus*, *Folieta* l. c. *Sabellic.* p. 364.
(*e*) *Sabellic.* l. c.

sur les côtes de la Pouille, mais elle s'échapa. De retour sur les côtes de Dalmatie, il s'empara de Sebenigo, & delà se rendit devant Traü, où étoit une partie de la Flotte ennemie. Les Genois en avoient tellement fortifié le port, qu'ils l'avoient rendu inaccessible. Pisani débarqua des troupes dans l'isle où la ville de Traü est située, & donna divers assauts à la place, qui furent soutenus avec tant de fermeté, qu'il fallut lever le siege. Aiant reçu un renfort de quatre galeres avec ordre de renouveller ses efforts pour se rendre maître de Traü, cette nouvelle tentative réussit aussi peu que la premiere, & Pisani fut obligé de se retirer à Pole en Istrie pour y passer l'hiver. Les maladies s'étant mises parmi ses équipages, il écrivit au Senat pour représenter que la Flotte avoit besoin de retourner à Venise, mais le voisinage de la Flotte Genoise empêcha qu'on eût égard à ses représentations. Il perdit plus des trois quarts de ses équipages, desorte qu'il lui resta à peine assez de monde pour équipper imparfaitement six galeres (*a*).

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

Les bornes que nous devons nous prescrire ne nous permettent pas d'entrer dans le détail de toutes les rencontres entre les deux Puissances ennemies. Il suffira de dire, qu'on envoya à Pisani au mois de Mars 1379 un renfort de onze galeres, & qu'on le chargea d'escorter les bâtimens qui alloient charger du bled dans la Pouille. A son retour; il rentra dans le port de Pole. Au commencement du mois de Mai, Lucien Doria vint avec une Flotte de vingt-quatre galeres se présenter devant Pole. Pour attirer les Vénitiens au combat, il ne parut d'abord qu'avec quatorze galeres, en aiant laissé dix en embuscade derriere un Cap, qui est proche du Port. Pisani en sortit avec dix neuf galeres & le combat s'engagea. Pisani s'attacha à la galere que Lucien Doria montoit, & ce Général aiant été tué, le Vénitien se rendit maître de la galere. Cependant les deux Flottes combattoient vigoureusement sans que la victoire se déclarât. Les Genois reculerent peu à peu pour attirer les Vénitiens. Ceux-ci se croiant vainqueurs les poursuivirent avec ardeur; mais les dix galeres cachées étant venues alors les attaquer en flanc, le combat se renouvella avec fureur: tous les efforts de Pisani furent inutiles, les Genois remporterent une victoire complette, & prirent quinze galeres Vénitiennes avec tous leurs équipages. Pisani se sauva à Parenzo avec trois (*b*). Cette défaite couta aux Vénitiens deux mille morts, & plus de deux mille prisonniers, & leur marine se trouva presque ruinée. La consternation fut inexprimable à Venise; on s'en prit à Pisani du malheur qu'on éprouvoit; il eut ordre de revenir, il fut mis en prison avec tous ses Officiers. On lui fit son procès, & il fut condamné à rester en prison, & à être privé pour cinq ans de tout emploi (*c*).

Défaite de la Flotte Vénitienne. 1379.

La Flotte Genoise aiant été renforcée & mise sous le commandement de Pierre Doria, ce nouveau Général prit Ravigno, Umago, Grado & Caorlo; ces villes, qui firent peu de resistance, furent pillées. Doria reprit ensuite Cattaro & Sebenigo, & résolut de porter la guerre dans le sein des Lagunes & d'attaquer Venise même. Pour rendre plus intelligibles les

Description des environs de Venise.

(*a*) Le même.

(*b*) *Folieta*, *Bizarus* ann. 1379. *Facius* ubi sup. *Sabellic.* l. c. p. 373.

(*c*) Les mêmes.

SECTION V. Histoire de Venise depuis l'an 1218 jusqu'à l'an 1382.

opérations ultérieures de cette guerre, tous les Historiens donnent ici une description de la situation des lieux tels qu'ils étoient alors, & tels qu'ils sont encore à peu près aujourd'hui. Nous la rapporterons ici suivant le plan que l'Abbé Laugier en a tracé d'après les autres Auteurs. Les Lagunes, au milieu desquelles la ville de Venise est bâtie, sont séparées de la haute mer par un long banc de sable, qui s'étend du Nord au Midi. Ce banc est coupé en cinq endroits par autant de canaux, fesant la communication de la mer avec les Lagunes. Ces ouvertures avoient toutes le nom de Port, parceque c'étoit par là que les Navires abordoient. La premiere ouverture au Nord se nommoit le Port de Saint Erasme. La seconde qui est vis-à-vis de Venise, se nommoit le Port de Venise ou de Saint Nicolas, à cause d'une Abbaye de ce nom située sur ce canal. La troisieme se nommoit le Port de Malamauco, parceque la ville de ce nom étoit placée tout auprès. La quatrieme se nommoit le Port de Chiozza, étant vis-à-vis de cette ville. La derniere se nommoit le Port de Brondolo, à cause du voisinage de la ville de ce nom. Il y avoit aussi au dessous de Venise trois isles beaucoup plus longues que larges, qu'il est important de bien retenir. La premiere, où est encore l'Abbaye de Saint Nicolas, se nommoit simplement le Lido, c'est-à-dire le rivage. La seconde étoit l'isle de Malamauco, & la troisieme l'isle de Brondolo (*a*).

Les Genois se présentent devant Venise.

Dès les premiers jours de Juillet, dix sept galeres Genoises se présenterent devant le Port de Venise. Elles y rencontrerent un navire marchand, qui ne pouvant éviter d'être pris échoua sur le Lido, & tout l'équipage se sauva à terre. L'ennemi pilla le navire & y mit le feu à la vue de tout le peuple de Venise, qui fut tranquille spectateur de cette insulte (*b*). La Flotte Genoise entra sans opposition dans le Port de Malamauco; elle s'approcha de Pellestrine & y mit le feu, les habitans l'aiant abandonnée. Les Genois continuerent pendant une partie du mois de Juillet à reconnoitre soigneusement les environs de Venise, & à sonder la profondeur des eaux.

Siege de Chiozza, & prise de cette ville.

Enfin toute leur Flotte partit de Zara au commencement du mois d'Août, forte de quarante galeres & d'un grand nombre d'autres bâtimens. On n'avoit à y opposer du côté de Venise que six galeres, dont on donna le commandement à Thadée Justiniani, à qui l'on confia la garde du Port, on prit quantité d'autres précautions pour se mettre en état de défense. La Flotte ennemie parut devant le Port de Venise, mais comme l'entrée en étoit bien défendue, elle passa à celui de Malamauco, & elle se détourna pour pénétrer dans le Port de Chiozza, qui étoit tout ouvert. Cette ville étoit à tous égards de la derniere importance pour les Vénitiens, aussi le Senat y envoya-t-il un renfort considérable de troupes & de munitions. Pierre Emo y commandoit. L'armée combinée de Hongrie, du Frioul & de Padoue, s'avança pour investir la place du côté de terre, tandis que la Flotte Genoise achevoit de bloquer la ville par mer, François Carrare commandoit en personne l'armée ennemie, & malgré tous les soins du Senat, Chiozza

(*a*) Les mêmes. (*b*) *Sabellic.* p. 375.

fut investie. Nous ne détaillerons pas les opérations du siege, nous nous contenterons de dire que le 16 d'Août, les ennemis aiant attaqué un ouvrage qui couvroit la tête du Pont, par lequel la ville communique au Continent, le feu prit à l'ouvrage, les soldats Vénitiens ne pouvant l'éteindre, gagnerent le pont pour rentrer dans la ville. Les Genois les suivirent & y entrerent pêle-mêle avec eux, & se rendirent maîtres de la Place (*a*). On ne doute pas que Venise n'eut été perdue, si Pierre Doria avoit suivi le conseil du Seigneur de Padoue, d'aller tout de suite à Venise, & de profiter de la consternation qui y regnoit.

SECTION V. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1248 *jusqu'à l'an* 1382.

En effet la nouvelle de la prise de Chiozza remplit cette ville d'effroi. Le Senat fit travailler à mettre des galeres en état, & à en construire de nouvelles. Cependant le peuple commença à crier tout haut, qu'il n'y avoit que Victor Pisani, qui pût sauver la patrie des malheurs dont elle étoit menacée. Le Grand Conseil s'assembla, & il fut arrêté que Pisani sortiroit de prison & qu'on lui rendroit son emploi de Généralissime de la mer. Ce grand homme reçut ce changement de fortune en vrai citoyen, qui ne pensoit qu'à se rendre utile à sa patrie. Il fit faire de nouveaux ouvrages pour la défense de la ville (*b*).

On rend le commandement à Pisani.

Cependant les Genois, maîtres de Chiozza, s'emparerent successivement de tous les postes que les Vénitiens occupoient dans le continent voisin. La République se trouvant dans une grande détresse fit faire quelques propositions de paix à Pierre Doria, qui ne voulut rien écouter. Le Doge écrivit aussi à François Carrare une Lettre fort soumise, mais avec aussi peu de fruit. Les Vénitiens envoyerent alors des Ambassadeurs à Charles de la Paix, neveu du Roi de Hongrie, qui venoit d'arriver à l'armée des Alliés, mais ce Prince proposa des conditions si dures, qu'elles furent rejettées (*c*).

Négociations inutiles.

Le Général Genois continua à envoyer des escadres de galeres se présenter devant le Port de Venise, sans rien entreprendre de considerable, sinon qu'il se rendit maître de Malamauco à cinq mille de la Capitale. Sa lenteur donna le tems aux Vénitiens de se fortifier, & d'armer un bon nombre de galeres, de barques & d'autres bâtimens. Pisani repoussa les Genois à une attaque qu'ils firent pour rompre une des estacades qu'on avoit faites, & Jean Barbadigo qui commandoit une Flotille de barques, attaqua du côté d'Albano une galere Genoise qu'il prit & brûla; il s'empara de deux autres bâtimens Genois qu'il emmena à Venise (*d*). Ce succès ranima le courage des Vénitiens, & les roidit encore davantage contre les honteuses conditions qu'on vouloit leur imposer.

Leger avantage remporté sur les Genois.

Quand la Flotte qu'on équippoit à Venise fut à peu près prête, on fit publier que tous les Citoyens qui auroient la bonne volonté de servir eussent à se tenir prêts à s'embarquer, & le Doge pour donner l'exemple déclara qu'il s'embarqueroit & qu'il commanderoit la Flotte en personne. Ce procedé inspira tant d'émulation, qu'on eut bientôt plus de monde qu'il ne falloit pour former les équipages de quarante galeres. Un grand

Emulation des Vénitiens pour la défense de l'Etat.

(*a*) Le même, Dec. II. L. VI.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même.

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

nombre d'autres citoyens fournirent à la République des fecours d'hommes, d'argent & de munitions. Les riches Citadins imiterent le zele des Nobles, & pour les encourager on publia un Décret par lequel il étoit ftatué, que dèsque la paix feroit faite, on choifiroit trente familles Citadines, parmi celles qui auroient rendu des fervices, pour les admettre au Grand Confeil, à la pluralité des fuffrages, & qu'on diftribueroit aux autres des penfions & des gratifications. Ce Décret fit un grand effet, & un grand nombre de familles fe fignalerent par les fervices qu'elles rendirent (*a*).

Départ de la Flotte Vénitienne.

Les Vénitiens aiant ainfi repris courage, il y eut un grand nombre de petits combats où ils eurent plus ou moins d'avantage fur les Genois, qui furent obligés d'abandonner Malamauco, & de fe borner à la confervation de Chiozza. On fe propofoit même à Venife de les y aller affieger & enfermer avec toutes leurs galeres. Pour exécuter ce deffein, on dépécha à Carlo Zeno, qui étoit dans les mers du Lévant, pour lui ordonner de revenir à Venife fans différer. Cependant le Doge s'embarqua le 21 de Decembre & la Flotte partit. Les Vénitiens allerent d'abord à Chiozza, & firent couler à fond plufieurs gros navires pour embarraffer l'entrée du Port. Enfuite ils voulurent en faire autant au Port de Brondolo, mais les Genois, qui fe voyoient fur le point d'être enfermés dans les Lagunes, firent les plus grands efforts pour s'y oppofer. Pifani établit feize galeres pour la garde de ce Port; ces galeres fouffrirent beaucoup de la part des ennemis, qui occupoient le rivage, & les équipages fe rebuterent tellement, qu'il fallut à la fin leur promettre que fi dans deux jours Carlo Zeno n'arrivoit pas, on abandonneroit la partie.

Arrivée de Carlo Zeno. 1380.

Le premier de Janvier 1380 on découvrit en mer l'efcadre de ce Général. Zeno s'étoit fignalé extraordinairement & fur les côtes de Genes & dans les mers du Levant, & il avoit caufé de grandes pertes aux Genois. Il arriva le premier de Janvier devant Chiozza avec feize galeres, & alla joindre Pifani au Port de Brondolo. Il y eut là une action où Zeno remporta l'avantage fur les Genois. Mais une tempête qui s'éleva pouffa fa galere du côte de Chiozza, où elle alla échouer. Zeno fut dangereufement bleffé mais guérit de fa bleffure (*b*).

Victoire des Vénitiens.

Le Senat le choifit alors pour Capitaine Général de l'armée de terre, qui fe trouva forte de huit mille hommes. Zeno alla defcendre devant Chiozza, & y établit fon camp au mois de Fevrier. Les Genois fortirent pour l'attaquer, mais ils furent battus, & mis en déroute. Ils eurent plus de trois mille hommes de tués, & on leur fit plus de fix-cens prifonniers. Pierre Doria fut du nombre des morts. Cette victoire, remportée le 18 de Fevrier, eut les fuites les plus avantageufes pour les Vénitiens. La terreur fe répandit parmi les Genois. Ceux qui occupoient l'ifle de Brondolo, mirent le feu à leurs galeres & à leurs retranchemens, & fe fauverent dans leurs chaloupes à Chiozza, d'où ils fe refugierent à Padoue. Plus de la moitié de la garnifon de cette ville, où il y avoit treize mille hommes deferta.

(*a*) Le même. (*b*) Le même.

Evénemens divers.

On fut ensuite partagé sur la maniere d'attaquer Chiozza; les uns opinoient à affamer la place par un blocus, & les autres à l'attaquer de vive force. Zeno consulté là-dessus opina pour le premier parti. Pendant le blocus, on prit sans combat cinq galeres Genoises; on surprit aussi la ville de Grado. D'autre part Gaspard Spinola, nommé pour remplacer Pierre Doria, trouva moyen d'entrer dans Chiozza avec un convoi considerable. Un accident nuisit encore davantage aux Vénitiens. Thadée Justiniani avoit été envoyé avec six galeres pour aller charger du bled sur les côtes de la Pouille. Arrivé à Manfredonia, il avoit fait charger la quantité de bled dont il avoit besoin, & avoit fait prendre les devants à une partie de ses bâtimens de transport. Ensuite il avoit remis à la voile avec le reste du convoi, mais une tempête l'obligea de rentrer dans le port. Quatorze galeres Genoises parurent à la hauteur de Manfredonia, comme il se disposoit à en repartir. Il mit ses équipages à terre, & coula à fond ses six galeres. Marusse Doria, qui commandoit les Genois l'attaqua, & il fut obligé enfin de céder au nombre, & de se rendre prisonnier avec cent cinquante hommes. Tous les autres, qui n'avoient pas péri dans l'action, prirent la fuite & revinrent par terre à Venise (*a*).

Suite du siege de Chiozza.

Au commencement de Mai Doria parut devant le Port de Chiozza avec vingt-trois galeres, mais comme il étoit bien défendu, il se borna à défier les Vénitiens, qui mépriserent ses bravades. Doria continua à se montrer ainsi plusieurs jours, jusques à ce que Pisani obtint la permission de sortir avec vingt-cinq galeres, mais les Genois prirent la fuite. Cependant Spinola tenta un expédient pour se délivrer, qui pensa lui réussir. Comme il y avoit beaucoup de troupes étrangeres dans l'armée Vénitienne, il envoya secretement des émissaires dans le camp de Zeno, & fit offrir aux Officiers de leur remettre tout ce que les Genois avoient & la ville même, pourvu qu'ils voulussent les garantir des Vénitiens. Cela donna lieu à des mouvemens très-dangereux parmi les troupes, & même à un noir complot d'un officier nommé Robert de Recanati, mais Zeno en prévint les funestes suites par sa prudence & par sa fermeté (*b*).

Cette ville se rend.

Spinola aiant fait une tentative inutile pour sauver sa garnison, prit le parti d'abandonner le commandement à ses subalternes, & s'embarqua pour Genes. Ceux qui étoient dans Chiozza manquoient de vivres & n'en pouvoient plus espérer, ensorte que n'aiant plus de ressource, ils envoyerent des Députés au Doge pour demander à capituler. Ils le firent de la façon la plus soumise, & se jetterent aux pieds de Contarini. Il leur répondit durement, qu'il falloit qu'ils se rendissent prisonniers, & que le Senat décideroit de leur sort (*c*). Il fallut donc que la garnison se rendit à discretion. M. Laugier dit (*d*) que ce fut le 22 de Juin, mais les Historiens de Genes mettent cette reddition au premier du même mois (*e*). Zeno entra dans la Place avec un gros détachement, il présida lui-même au

(*a*) Le même, *Folieta* L. VIII. *Bizarus* de bello Venet. L. II. ann. 1380. *Facius* de bello Venet. Clod.

(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 410.

(*c*) Le même, *Folieta*, *Bizarus* & *Facius* ubi sup.

(*d*) *Laugier* T. IV. p. 424.

(*e*) *Folieta*, *Bizarus* l. c.

Section V. Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.

pillage, tout le butin fut rassemblé dans un même endroit, & le partage se fit sans trouble. Quatre mille hommes, dont trois mille étoient Genois, furent désarmés & conduits à Venise. On s'empara de vingt-une galeres & de plusieurs autres bâtimens des Genois. Ceux-ci abandonnerent quelques postes qu'ils occupoient encore dans les Lagunes & se retirerent dans le Padouan (*a*).

Progrès des Genois en Istrie.

Sur ces entrefaites la Flotte Genoise, forte de quarante galeres, & commandée par Spinola & Maruffe Doria, avoit fait voile du côté de l'Istrie. La ville de Trieste s'étoit rendue à eux, & ils avoient rasé le château que les Vénitiens avoient bâti sur le bord de la mer. Ils avoient ensuite pris Capo d'Istria, qu'ils remirent entre les mains du Patriarche d'Aquilée, qui joignit dix galeres à leur Flotte. N'ayant pu réduire le château de Capo d'Istria, ils vinrent se présenter devant le Port de Venise, mais n'aiant pu attirer les Vénitiens au combat, ils retournerent sur les côtes d'Istrie, prirent la ville de Pole & y mirent le feu; ils attaquerent inutilement Parenzo (*b*).

Exploits & mort de Pisani.

Le Senat de Venise, pour s'opposer aux progrès des Genois, fit partir une Flotte de quarante-sept galeres sous les ordres de Victor Pisani. Ce Général reprit la ville de Capo d'Istria & fit la garnison prisonniere. Delà s'étant rendu à Pole il apprit que les Genois avoient débarqué dans l'isle d'Arbes, & qu'ils avoient pris la ville de ce nom & qu'ils venoient de brûler la Capitale de l'isle de Segna. Pisani fit voile vers Zara, & avoit déja commencé à attaquer le Port, quand il fut informé que dix ou douze galeres avoient été détachées de la Flotte Genoise, pour aller sur les côtes de la Pouille escorter un convoi de bled. Pisani, quoique malade, fit toute la diligence possible pour aller surprendre ce convoi; il le rencontra à la vérité & le canonna toute la journée, mais les Genois s'échaperent à la faveur de la nuit. Cet accident le chagrina, son mal augmenta, & il mourut le 13 d'Août universellement regretté. Le Senat de Venise envoya Carlo Zeno pour lui succéder (*c*).

Les Vénitiens secourent Trevise.

François Carrare étoit toujours dans le Trévisan, & pour empêcher que la ville de Trevise ne pût recevoir de vivres, il avoit fait faire une estacade de tout au travers de la Sile, desorte que la disette étoit fort grande dans la Place. Le Senat chargea Jaques Cavalli de la commission de rompre cette estacade, il s'en acquitta heureusement, & rendit le passage libre aux convois qui alloient de Venise à Trevise. Il s'établit après cette expédition avec le gros de son armée sous Mestré. Le Seigneur dé Padoue sur ces entrefaites se rendit maître de Castel-Franço par trâhison. L'hiver survint & les armées entrerent en quartier d'hiver (*d*).

Il cedent le Trevisan au Duc d'Autriche. 1381.

Carrare ne resta pourtant pas oisif pendant la mauvaise saison, il surprit plusieurs places & par là tout le Trévisan étoit exposé à ses incursions. Le Senat sentant combien il lui seroit difficile de conserver cette Province, se determina à la céder au Duc d'Autriche, pour arrêter les progrès du Sei-

(*a*) Les mêmes & *Sabellic.* Dec. II. L. VII.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Sabellic.* l. c.

Seigneur de Padoue. Il envoya un Ambaſſadeur au Duc, qui accepta la ceſſion avec plaiſir, & s'allia avec les Vénitiens. Bientôt il s'avança avec une armée de dix mille hommes & chaſſa les troupes de Carrare de tous les poſtes qu'elles occupoient (*a*).

Section V. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1248 juſqu'à l'an 1382.

Nous ne détaillerons pas toutes les hoſtilités réciproques entre les deux nations ſur mer, qui furent aſſez vives & aſſez variées pour faire ſouhaiter aux deux Républiques la paix. Amedée VII. Comte de Savoye avoit offert ſa médiation, qui fut acceptée, & les Plénipotentiaires des parties belligérantes ſe rendirent à Turin. Les Conférences durerent juſqu'au mois d'Août, & l'on convint enfin des articles ſuivans. I. Que le Roi de Hongrie renonceroit au droit de faire du ſel dans l'Iſtrie, & refuſeroit l'entrée de ſes Ports en Dalmatie à tous les Corſaires. II. Que pendant cinq ans les Vénitiens lui payeroient annuellement ſept mille ducats III. Que les Vénitiens & les Génois garderoient les priſes qu'ils s'étoient faites réciproquement, mais que les priſonniers ſeroient rendus de part d'autre, IV. Que le château de Tenedos ſeroit mis en dépôt entre les mains du Comte de Savoye, qui après l'avoir gardé deux ans, le feroit raſer & démolir. Que de plus ni les Vénitiens, ni les Génois ne poſſederoient rien dans cette iſle. V. Que François de Carrare rendroit aux Vénitiens Cavanzero & Moranzeno, qu'il feroit démolir tous les Forts nouvellement conſtruits ſur les frontieres du Dogado, & que les Vénitiens lui rendroient la Tour de Curano. VI. Qu'Albert d'Eſte régleroit les limites entre Padoue & Veniſe. VII. Qu'à l'égard du Patriarche d'Aquilée les choſes reſteroient ſur le pied où elles étoient avant la guerre (*b*).

Concluſion de la paix.

Après que la paix eut été publiée à Veniſe, on procéda à l'exécution du Décret de l'an 1379 concernant l'annobliſſement des Citadins, qui avoient rendu des ſervices importans à la patrie. Leur nombre montoit à plus de ſoixante, parmi leſquels on choiſit trente familles qui furent admiſes au Grand Conſeil, & on aſſigna des penſions aux autres (*c*). La plupart de ces familles ſe ſont éteintes depuis, & il ne s'en eſt conſervé que ſept ou huit, qui ont égalé la puiſſance & l'éclat des plus anciennes.

Trente familles Citadines annoblies.

Bientôt il ne reſta plus pour exécuter entierement le Traité de paix que l'évacuation de l'iſle de Tenedos. Le Comte de Savoye envoya un Seigneur à Veniſe pour en aller prendre poſſeſſion en ſon nom; il s'embarqua avec un Député de Génes ſur une galere, commandée par Pantaléon Barbo, qui fut chargé de porter les ordres du Senat au Gouverneur du château de Tenedos, qui ſe nommoit Jean Mudazzo. Ce Gouverneur refuſa opiniâtrément d'obéir, & déclara que les habitans ne s'étoient pas ſoumis aux Vénitiens pour être abandonnés par la démolition du château, que puiſque deſormais l'iſle n'appartenoit à perſonne, il la garderoit pour lui-même. Les inſulaires & les ſoldats ſe ſouleverent, proclamerent Mudazzo Duc & Seigneur, & ordonnerent aux Députés de ſe retirer (*d*). Ce refus fit une extrême peine au Senat de Veniſe, qui voyoit par là ſa bonne foi rendue ſuſpecte. Les Génois en furent fort mécontens, & firent

Le Gouverneur de Tenedos refuſe d'obéir aux ordres du Sénat.

(*a*) Le même, *Bizarus* l. c.
(*b*) Les mêmes, *Folieta* & *Facius* ubi ſup.
(*c*) *Sabellic.* l. c.
(*d*) Le même, Dec. II. L. VIII.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1248 jusqu'à l'an 1382.*

ſaiſir tous les effets des Florentins, qui s'étoient rendus caution de l'exécution de cet article du Traité. Le Senat envoya des Députés au Comte de Savoye & à Génes, pour déclarer, que non ſeulement la République n'avoit aucune part à ce refus que feſoit le Gouverneur, mais qu'elle étoit réſolue d'armer une eſcadre pour ranger ce rebelle à ſon devoir. Cette déclaration contenta le Senat de Génes (*a*). On envoya Carlo Zeno à Tenedos, qui employa inutilement les promeſſes & les menaces pour engager le Gouverneur d'obéir. Mudazzo lui fit la même réponſe qu'à Barbo.

Siege & Capitulation du château de cette iſle. 1382.

On prit alors le parti à Veniſe d'équipper ſix galeres, ſur leſquelles on embarqua des troupes pour réduire ce rebelle par la force. Fantin Giorgi fut chargé du commandement. Il aſſiegea la ville & le château, qui firent une vigoureuſe réſiſtance pendant ſept mois. Durant le ſiege on traita de part & d'autre fort inhumainement les priſonniers, qu'on feſoit tous périr. A la fin la garniſon manquant de vivres, elle ſe rendit aux conditions ſuivantes. 1. Que ni Mudazzo, ni aucun de ceux qui avoient ſervi ſous ſes ordres, ne ſeroient traités comme coupables, pour avoir deſobéi aux ordres du Senat. 2. Qu'il ſeroit libre aux habitans de Tenedos de ſe retirer à Candie où à Conſtantinople, & d'y emporter tous leurs effets. 3. Qu'on aſſureroit à ceux qui ſe retireroient à Candie des fonds équivalens aux terres qu'ils poſſedoient dans l'iſle de Tenedos, qu'à l'égard de ceux qui iroient à Conſtantinople, on leur payeroit en argent la valeur des biens, qu'ils étoient obligés d'abandonner (*b*). Tenedos rendu & évacué fut remis au Commiſſaire du Comte de Savoye, qui en fit enſuite raſer les fortifications. Le Senat de Veniſe ne tint pas pleinement parole à Mudazzo, puiſqu'il fut condamné à un an de priſon, & que ceux qui l'avoient favoriſé furent auſſi punis de différentes manieres (*c*).

Mort du Doge Contarini.

Pendant qu'on travailloit à terminer cette deſagréable affaire, le Doge André Contarini mourut le 5 de Juin 1382. Les importans ſervices qu'il avoit rendus à la République lui firent rendre des honneurs extraordinaires, & un Noble fut chargé de prononcer ſon oraiſon funebre. Pendant l'interregne, les Correcteurs firent divers nouveaux réglemens (*d*). Il ſemble que ces Magiſtrats paſſagers ſe feſoient un devoir d'en propoſer.

MICHEL MOROSINI, LXI *Doge de Veniſe.*

Quand il fut queſtion d'élire un nouveau Doge, tous les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Carlo Zeno. Mais un des Electeurs allégua des raiſons ſi ſpécieuſes, priſes du bien public, & le beſoin qu'on pouvoit avoir de lui comme Général, qu'il empêcha ſon élection, deſorte que le choix tomba ſur MICHEL MOROSINI. Si l'on s'en rapporte à M. Laugier (*e*), il ne méritoit gueres cet honneur. Au commencement de ſon adminiſtration, on porta une Loi par laquelle les aſſaſſins & les homicides devoient avoir la tête tranchée, au lieu qu'on les pendoit auparavant (*f*). Sabellicus aſſure qu'on avoit conçu de grandes eſpérances de Moroſini; mais il n'eut pas le tems de les remplir, étant mort de la peſte le 16 d'Octobre, après un regne d'un peu plus de quatre mois.

(*a*) *Bizarus*, *Folieta*, *Sabellic.* ubi ſup.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 439.
(*c*) *Laugier* T. V. p. 64.
(*d*) Le même, p. 50, 51.
(*e*) Le même, p. 55, 56.
(*f*) *Sabellic.* l. c. p. 440.

Section VI. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1382 *jusqu'à l'an* 1441.

SECTION VI.

Election d'Antoine Venier. *Guerre du Frioul & avec* François Carrare. *Ligue contre les Turcs. Nouvelle guerre avec les Génois. Prise de Padoue & nouvelles acquisitions que les Vénitiens font en Italie & ailleurs. Guerres avec le Roi de Hongrie, & le Duc de Milan, & autres événemens jusqu'à l'année* 1441.

Antoine Venier, LXII. *Doge de Venise.* 1383.

Six jours après la mort de Morosini, on lui donna pour successeur Antoine Venier, également distingué par la noblesse de sa naissance & par ses qualités personnelles. Il étoit alors dans l'isle de Candie, en qualité de Capitaine d'armes: on lui dépêcha d'abord un brigantin pour lui porter la nouvelle de son élection. Venier partit bientôt & arriva le 13 de Janvier 1383 à l'Abbaye de Saint Nicolas, où toute la Noblesse l'attendoit. Il fut accueilli avec une grande joie par tous les ordres, & son arrivée fit d'autant plus de plaisir, qu'il y avoit sept ans qu'il étoit absent de Venise (*a*).

Carrare acquiert le Trévisan.

La mort de Louis Roi de Hongrie arrivée au mois de Septembre 1382 avoit délivré les Vénitiens d'un ennemi redoutable. On se flata que cela rallentiroit l'ardeur & l'ambition de François Carrare; mais tant s'en faut, puisqu'il ne cessoit de s'étendre dans la Marche Trévisane. Le Duc d'Autriche, à qui la Seigneurie l'avoit cédée, étoit occupé d'un autre côté & ne pouvoit reprimer le Seigneur de Padoue. Celui-ci profita des circonstances, & offrit à Léopold une grosse somme, moyennant laquelle ce Prince lui céda tous ses droits sur cette Province; ce qui étoit un événement très-chagrinant pour les Vénitiens.

Soins utiles du Doge.

Le Doge Venier s'appliqua dans les commencemens de son administration à réparer les maux que la derniere guerre avoit causés. Il fit rebâtir Chiozza qui avoit été en grande partie ruinée; & fit revivre le commerce, les Flottes marchandes de Venise se répandirent de tous côtés, & revinrent heureusement richement chargées.

Troubles du Frioul. 1385.

Il y avoit déja quelque tems qu'il s'étoit élevé des troubles dans le Frioul. Marquard Patriarche d'Aquilée étant mort, le Pape Urbain VI. donna le Patriarchat en commande à Philippe Cardinal d'Alençon & Evêque de Sabine. La ville d'Udiné & quelques autres regarderent cette collation comme une injure & refuserent de reconnoitre Philippe. Ce Prélat se ligua avec François Carrare, qui envoya des troupes dans le Frioul pour soutenir le Cardinal. Il se rendit maître de Porto Gruaro; Sacilé Monte-Falcone, Chiusa & diverses autres places se soumirent volontairement, & Philippe les céda au Seigneur de Padoue. Ceux d'Udiné eurent recours aux Vénitiens, qui leur envoyerent des troupes avec trois Généraux. Ils marcherent à l'ennemi & mirent l'armée de Carrare en déroute (*b*).

(*a*) Le même.

(*b*) *Candidi* Comment. Aquilejens. L. VII.

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.*

Corfou rentre sous l'obéissance de Venise. 1386.

En 1386 les habitans de Corfou, offrirent à Carrare la souveraineté de leur isle, qu'il accepta. Il y envoya un Gouverneur avec des troupes, qui prirent possession de la ville & du château. Jean Miani, Capitaine du Golfe, s'y rendit en diligence, & représenta aux principaux, qu'il étoit plus naturel & plus avantageux pour eux de rentrer sous la domination de la République, sous laquelle ils avoient été autrefois. Miani les persuada, & il fut arrêté, qu'on renverroit le Gouverneur Padouan, & qu'on députeroit à Venise, pour se soumettre à la République. Le Gouverneur se renferma dans le château avec ses troupes, & déclara qu'il s'y défendroit jusqu'à la derniere extrémité. Les Députés de Corfou furent très-bien reçus à Venise, & l'on envoya à Miani les secours nécessaires pour se rendre maître du château (*a*).

Antoine de l'Escale dépouillé de ses Etats. 1387.

La guerre du Frioul duroit toujours. Antoine de l'Escale Seigneur de Verone s'étoit déclaré comme les Vénitiens contre le Cardinal d'Alençon. Pour faire diversion, il étoit entré sur les terres de Padoue, & quoiqu'il eut eu du desavantage, il ne laissoit pas de continuer les hostilités dans le Padouan. François Carrare se ligua alors avec Jean Galéas Comte de Vertus, Seigneur de Milan, pour dépouiller de l'Escale de ses Etats. Galéas se rendit maître dans une seule campagne de Verone & de Vicence & des deux Provinces qui en dépendent. Antoine de l'Escale se vit ainsi dépouillé de ses Etats, & fut obligé de se réfugier à Venise (*b*). Le Seigneur de Padoue comptoit d'avoir le Vicentin, mais Jean Galéas ne jugea pas à propos de s'en désaisir & Carrare n'osa pas se commettre avec un Prince beaucoup plus puissant que lui.

Carrare est battu.

Il tâcha de se dédommager dans le Frioul, & se disposoit à faire le siege d'Udiné; dans cette vue il avoit joint ses forces à celles de ceux de Cividal, & étoit campé à Savorgnano. Les Vénitiens avec les Udinois vinrent l'y attaquer & le mirent en déroute. Il perdit beaucoup de monde & tout son canon (*c*). Le Marquis de Ferrare, les Florentins & la ville de Boulogne offrirent leur médiation pour pacifier les troubles du Frioul, mais la négociation fut infructueuse, parceque Carrare refusa de rendre à l'Eglise d'Aquilée les places qu'il avoit conquises.

Les Vénitiens se liguent contre lui avec le Comte de Vertus. 1388.

Comme les Vénitiens cherchoient depuis longtems à reprimer l'ambition du Seigneur de Padoue, ils se liguerent avec le Comte de Vertus, qui étoit mécontent de Carrare, parceque celui-ci avoit cherché à délivrer de prison Bernabo oncle de Jean Galéas (*d*). Le Traité se conclut le 29 de Mars 1388, & l'on régla le partage de ce que Carrare possédoit. Le desir de se venger de Carrare, qui avoit avec les Genois mis la République à deux doigts de sa perte, & l'envie de rentrer en possession du Trévisan, fit agir dans cette occasion le Senat contre les regles de la saine politique, en contribuant à l'agrandissement d'un Prince qui n'étoit déja que trop puissant. François Carrare distribua ses troupes dans les places qu'il tenoit,

(*a*) *Laugier* T. V. p. 84-86.

(*b*) *Jos. Ripamontii* Hist. Mediolan. L. III. *Lud. Cavitellii* Cremon. Annal. ad ann. 1387.

(*c*) *Candid.* l. c.

(*d*) *Sabellic.* Dec. II. L. VIII. *Cavitell.* l. c. ann. 1389.

laissa son fils François dans Padoue avec une bonne garnison, & alla s'enfermer dans Trevise (*a*).

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

Progrès des Confédérés.

Les troupes de Milan, commandées par Jaques dal Vermé, entrerent dans le Padouan, & Jaques Delfino avec une Flotte de plus de quatre-cens barques armées pénétra par les rivieres dans la partie méridionale de ce pays. Bientôt la plupart des villes & les châteaux des environs de Padoue se rendirent. Quelques Historiens (*b*) prétendent qu'on commença par attaquer Trevise, que les habitans se souleverent chasserent le vieux Carrare & la garnison & se donnerent aux Vénitiens. Qu'après la prise de cette ville l'armée se porta sur Padoue, qui se rendit au mois de Novembre. Ce qu'il y a de certain c'est que ces deux villes se soumirent aux Alliés; le vieux Carrare fut fait prisonnier & enfermé dans le château de Come. Son fils alla d'abord à Milan, & ensuite se sauva en Allemagne à la Cour du Duc de Baviere. Après avoir ainsi conquis tous les Etats de François Carrare, on en fit le partage. Le Comte de Vertus eut Padoue, Feltri & Belluno avec leurs territoires. Les Vénitiens rentrerent en possession de Trevise & de la Marche Trévisane, & le Marquis d'Este, qui étoit entré dans la ligue eut quelques villes, qui avoient appartenu à ses prédécesseurs (*c*).

Acquisitions que fait la République. 1389.

La République réparoit ainsi peu à peu ses pertes. Cette même année elle acquit les villes d'Argos & de Napoli de Romanie, qu'elle acheta de la veuve de Pierre Cornaro, Noble Vénitien, fille de Gui d'Anzzino, qui avoit été Seigneur de ces deux villes; le Senat envoya quelques galeres en Morée, pour en prendre possession (*d*). Depuis que l'isle de Corfou étoit rentrée sous l'obéissance de la République, les Vénitiens s'étoient rétablis dans Durazzo, ville principale de l'Albanie. Comme l'empire d'Orient tendoit visiblement à sa fin, & que les Turcs devenoient de jour en jour plus puissans, les Places maritimes attendoient encore du secours d'Occident, & principalement des Vénitiens, à cause des grands établissemens qu'ils avoient dans l'Archipel. La ville d'Alessio en Albanie se soumit volontairement à la Seigneurie, & quelques années après, le Seigneur de Scutari dans la même Province lui céda aussi toutes ses terres, moyennant une pension de mille ducats, & le château de Drivasto pour sa demeure (*e*).

Le jeune Carrare rentre dans Padoue. 1390.

Sur ces entrefaites, le jeune Carrare chercha les moyens de rentrer dans Padoue. Il n'ignoroit pas que les Vénitiens n'en voyoient qu'à regret le Comte de Vertus en possession, desorte qu'ayant fait sonder le Senat, & s'étant assuré qu'il ne s'opposeroit point à son entreprise, il se rendit à Florence, où il traita secretement avec les Florentins, ennemis de Jean Galéas. Il assembla un bon nombre de gens déterminés, avec lesquels il s'approcha de Padoue; il fut introduit dans la ville & se saisit du Palais; les Padouans se déclarerent pour lui, & la garnison s'étant jettée dans le château, se rendit au bout de trois jours (*f*). Le Comte de Vertus fit

(*a*) *Bern. Scardeonii* Hist. Patav. L. VII. Class. 13.

(*b*) *Platina* Hist. Mant. L. III. *Sabellic.* ubi sup.

(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 442.

(*d*) *Laugier* T. V. p. 105-107.

(*e*) Le même, p. 108, 109.

(*f*) *Cavitellii* Cremon. annal. ann. 1390. *Scardeonii* Hist. Patav. l. c.

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382. jusqu'à l'an 1411.*

d'abord propofer une nouvelle ligue aux Vénitiens, qui s'excuferent de prendre aucun engagement avec lui. Il comprit alors que le jeune Carrare n'avoit rien fait que de leur aveu, deforte qu'il prit le parti d'attendre des circonftances plus favorables pour fe venger. Carrare pour s'affurer encore mieux de la protection de la République, envoya fes deux fils à Venife & s'y rendit peu de tems après lui-méme pour témoigner fa reconnoiffance au Senat, auquel il promit d'être deformais entierement devoué (*a*). Nous verrons dans la fuite comment il tint parole.

Ligue contre Bajazeth. 1396.

Bajazeth, Empereur des Turcs fefoit de jour en jour de fi grands progrès, que Sigismond Roi de Hongrie crut devoir prendre des précautions contre les projets ambitieux de l'Ottoman. Les Vénitiens conclurent une ligue avec ce Prince, l'Empereur Grec Manuel & les Génois. Les deux Républiques armerent une Flotte de quarante-quatre galeres, qui mit en mer au Printems de l'année 1396. N'aiant point trouvé d'ennemis à combattre, elle fe rendit à Conftantinople, où quelques galeres de Manuel s'y joignirent; elle remit à la voile pour aller occuper les bouches du Danube, pour être à portée d'envoyer des fecours à l'armée de Sigismond. Les Chretiens aiant été défaits à la bataille de Nicopolis, la Flotte combinée s'en retourna (*b*).

Les Vénitiens fecourent le Seigneur de Mantoue. 1397.

Jean Galéas, qui avoit acheté de l'Empereur Vencellas le titre de Duc de Milan, ne penfoit qu'à donner la loi à fes voifins. Il en vouloit aux Florentins, pour avoir aidé au jeune Carrare à rentrer dans Padoue, & aux Boulonnois alliés des premiers. Il follicita François de Gonzague, Seigneur de Mantoue, qui avoit époufé fa coufine germaine, de le feconder; Gonzague l'aiant refufé, le Duc de Milan lui déclara la guerre, & Jaques dal Vermé entra dans le Mantouan, dont il inveftit la Capitale (*c*). De fon côté le Seigneur de Mantoue s'allia avec les Florentins, le Marquis de Ferrare & le Seigneur de Padoue, dont les troupes réunies eurent pour Général Charles Malatefta, Seigneur de Rimini. Les Vénitiens entrerent auffi dans la ligue & armerent une Flotte de barques, fous le commandement de François Bembo (*d*). Le Général Milanois avoit fait occuper Governolo par un gros détachement, pour être maître de la navigation du Mincio. Il fit jetter un pont fur cette riviere, le fortifia par des Caftilles avec du canon, & il fit traverfer le courant par de gros palis enfoncés dans la greve. Charles Malatefta campoit à peu de diftance de Governolo, épiant l'occafion d'attaquer l'ennemi avec avantage. La Flotte Vénitienne s'avança en bon ordre pour attaquer le pont de Governolo, qui fut affailli de deux côtés. Les ennemis déconcertés y mirent le feu, & l'abandonnerent. Malatefta, qui les vit fuir, les chargea & les mit en déroute; l'épouvante fe communiqua au gros de l'armée qui campoit fous Mantoue. Les Officiers ne purent jamais retenir leurs foldats, qui prirent la fuite en confufion, abandonnant armes & bagages. Cette action glorieufe fe paffa le 28 ou le 29 Août de l'an 1397 (*e*). L'année fuivante le Duc de Milan

(*a*) *Laugier* l. c. p. 115.

(*b*) Le même, p. 127-129.

(*c*) *Platina* Hift. Mant. L. III, IV.

(*d*) Le même, L. IV. M. Laugier nomme le Commandant *Jean Barbo*

(*e*) *Platina* l. c. *Cavitellii* Cremon. annal. ann 1397.

conclut une trêve de dix ans avec tous les Conféderés: le Duc de Mantoue se reconcilia si parfaitement avec lui, qu'il se reconnut son vassal (*a*).

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an. 1382. jusqu'à l'an 1441.

Mort du Doge Venier.

Le Doge Antoine Venier mourut le 23 Novembre 1400 avec la réputation d'avoir été rigide observateur des loix. Sous son regne, le Grand Conseil fit un décret par lequel il défendit qu'aucun étranger ne pût former aucun établissement à Venise, ou y acquérir des rentes sans une permission spéciale. Il décida aussi que personne ne pourroit obtenir dans cette ville le droit & les privileges de Citadin, s'il n'y avoit résidé au moins quinze ans (*b*). Pendant l'interregne les Correcteurs ne manquerent pas de faire à l'ordinaire divers nouveaux Réglemens.

Michel Steno. LXIII. *Doge de Venise.* 1400.

Michel Steno fut élu Doge le premier de Décembre. Il étoit malade alors & ne fut rétabli qu'à la fin du mois, qu'il prit possession de sa Dignité. Le peuple & tous les ordres de l'État témoignerent une grande joie de son élection: on la célebra par des réjouissances extraordinaires, les fêtes & les spectacles se succederent pendant près d'une année (*c*). En 1402 on apprit à Venise que le Maréchal de Boucicaut, qui commandoit à Génes pour le Roi de France, fesoit préparer un grand armement contre Pierin de Lusignan Roi de Chypre, qui avoit attaqué Famagouste. Le Senat, craignant que les Génois n'eussent quelque dessein secret préjudiciable à la République, fit armer douze galeres dont on donna le commandement à Carlo Zeno, avec ordre de se tenir sur la défensive.

Armement des Genois & des Vénitiens. 1403.

Le Maréchal de Boucicaut mit à la voile au commencement du Printems de l'année 1403, avec neuf galeres, deux galéasses, & onze autres bâtimens (*d*). Il alla d'abord en Chypre, & le Roi, dans l'impuissance de résister, fit la paix aux conditions qu'on voulut, & promit de payer au Maréchal les fraix de son armement (*e*). D'autres Historiens (*f*) disent que cet accommodement se fit à Rhodes, où le Roi de Chypre avoit envoyé un Ambassadeur au Maréchal, qui avoit relâché à la rade de la ville.

Rencontre des deux Flottes.

Carlo Zeno étoit parti de Venise à peu près dans le même tems, que le Maréchal de Génes. Il avoit d'abord visité toutes les Colonies de l'Archipel pour les avertir de se tenir sur leurs gardes. S'étant rendu à Rhodes, il y trouva la Flotte Génoise. Le Maréchal envoya un Officier à Zeno pour le prier de venir conférer avec lui, parcequ'il étoit malade. Le Général Vénitien s'excusa sur les loix de Venise, qui ne lui permettoient pas de quitter sa Flotte. Le Maréchal le fit solliciter par d'autres Officiers de se joindre à lui contre les Infideles. Zeno répondit, que ses ordres ne le lui permettoient point. Boucicaut fut fort mécontent de cette réponse & mit à la voile pour se rapprocher des terres des Infideles, & Zeno revint sur les côtes de Morée.

Celle des Genois pille Baruth.

Boucicaut entra dans le Golfe de Satalie, & attaqua le château de Candelore. Les uns disent qu'il y trouva tant de résistance qu'il fut obligé de lever le siege (*g*). Les autres assurent qu'il brûla les navires qui se trou-

(*a*) Le même.
(*b*) *Laugier* l. c. p. 144, 145.
(*c*) *Sabellic.* Dec. II. L. VIII. p. 444.
(*d*) *Folieta* Genuens. Hist. L. IX. ann. 1403.
(*e*) Le même.
(*f*) *Laugier* l. c. p. 161.
(*g*) Le même, p. 167.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

voient dans le port, & obligea le Seigneur de Candelore de traiter avec lui (*a*). Delà le Maréchal alla aborder à Baruth, prit la ville & la pilla. C'eſt ce dont les Hiſtoriens des deux nations conviennent. Mais ceux de Génes ne diſent rien de ce que rapportent ceux de Veniſe, que le Maréchal laiſſa mettre au pillage le Comptoir & les Magazins des Vénitiens, qui feſoient un grand commerce à Baruth (*b*). Carlo Zeno en aiant eu avis, fit pluſieurs députations à Boucicaut pour s'en plaindre, mais il ne put rien obtenir.

Combat ſanglant entre les deux Flottes.

Zeno indigné de ce procedé, ne voulut pas cependant attaquer les Genois, à moins qu'il n'y fût contraint par de nouvelles hoſtilités, pour ne pas rallumer la guerre entre les deux nations. Il ſe contenta donc de croiſer depuis l'iſle de Candie juſqu'à Modon en Morée. Le Maréchal de Boucicaut en s'en retournant s'avança juſques ſur les côtes de la Morée, & les deux Flottes ſe trouverent en préſence; les uns diſent que les Génois engagerent les premiers l'action (*c*), les autres prétendent que Zeno attaqua le premier (*d*). Quoiqu'il en ſoit le combat fut long & ſanglant, parceque quelques Capitaines Vénitiens firent mal leur devoir. Cependant les Vénitiens furent vainqueurs & prirent trois galeres Génoiſes (*e*). Sabellicus ajoute qu'ils en coulerent trois autres à fond. Cette action penſa rallumer la guerre entre les deux Républiques; mais les Génois jugerent à propos de la prévenir, & la paix fut renouvellée au commencement de l'année ſuivante (*f*).

Accord entre la Ducheſſe de Milan & la République. 1404.

Jean Galéas Viſconti Duc de Milan étoit mort à la fin de l'année 1402. Il laiſſa deux fils mineurs ſous la régence de Catherine Viſconti leur mere. Pluſieurs Seigneurs profiterent de cette occaſion pour ſe révolter. Guillaume de l'Eſcale, encouragé & aidé par François Carrare rentra dans Verone & dans Vicence. La Ducheſſe embarraſſée au milieu de ces troubles envoya à Veniſe prier la Seigneurie de prendre ſous ſa garde ſes villes éloignées pour qu'elles ne fuſſent pas envahies par les rebelles. Le Senat conſentit ſans peine à la demande de la Ducheſſe, & les Vénitiens s'obligerent de mettre garniſon à Baſſano, à Feltri & à Belluno. La Ducheſſe acquieſça à ce que Verone & Vicence reſtaſſent à la République, ſi les Vénitiens venoient à bout d'enlever ces deux villes à François Carrare, qui y dominoit ſous le nom de Guillaume de l'Eſcale (*g*).

Conduite de Carrare.

Sur ces entrefaites, François Carrare étant allé à Verone pour rendre viſite à l'Eſcale, l'avoit fait empoiſonner, s'étoit ſaiſi des deux fils de Guillaume, & rendu maître de la ville, où il avoit laiſſé ſon fils Jaques avec une forte garniſon (*h*). Cette action hâta l'exécution du deſſein qu'on avoit déja formé à Veniſe de lui faire la guerre. On avoit découvert par les priſonniers François faits ſur la Flotte Genoiſe, que Carrare avoit offert ſon ſecours aux Génois, lors de l'armement du Maréchal de Boucicaut, & il

(*a*) *Folieta* ubi ſup.
(*b*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* l. c.
(*c*) Le même, p. 173.
(*d*) *Folieta* l. c. Sabellicus ſemble auſſi le donner à entendre.
(*e*) *Folieta* l. c. *Sabellic.* l. c.
(*f*) *Folieta* ubi ſup. ann. 1404.
(*g*) *Sabellic.* l. c. p. 448.
(*h*) Le même & *Cavitellii* Cremon. Anna ann. 1404. *Scardeonii* Hiſt. Patav. L. III. Claſſ. 13.

il s'étoit trouvé parmi les papiers du feu Duc de Milan des Lettres par lesquelles il paroissoit qu'ils trâmoient ensemble des desseins contre les Vénitiens (*a*); la guerre fut donc résolue. Le Seigneur de Padoue se ligua avec Nicolas d'Est, Marquis de Ferrare, & avec les Florentins.

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.*

Il songeoit à se rendre maître de Vicence, comme il l'étoit de Verone. Les Vicentins, qui avoient son nom en horreur, depuis la mort de Guillaume de l'Escale, s'adresserent par le conseil de la Duchesse Catherine, aux Vénitiens, pour se donner à eux. Leur député fut très-bien reçu, & s'en retourna avec les plus fortes assurances de la protection de la République. Le Senat envoya Jaques Suriano avec des troupes à Vicence pour garantir cette ville des entreprises de François Carrare. Dans le même tems, on mit garnison dans Bassano, Feltri & Belluno (*b*). L'armée de Carrare étoit déja entrée dans le Vicentin & s'approchoit de la Capitale. Suriano, qui y commandoit lui envoya un trompette pour lui signifier que Vicence avoit arboré l'étendard de Saint Marc, & qu'attaquer cette ville c'étoit attaquer les Vénitiens. Carrare s'emporta, fit couper le nez & les oreilles au trompette, le chargeant de dire à ses Maîtres, qu'ils ne devoient pas entreprendre de prescrire des loix à ceux qui étoient Souverains, & qu'ils feroient mieux de se tenir dans leurs lagunes, que de vouloir donner des ordres à ceux qui avoient reçu de leurs ancêtres le droit de commander (*c*). Suriano fit alors une sortie sur les quartiers les plus voisins de l'armée Padouane, les mit en déroute & força cette armée à décamper. Elle se retira après avoir mis le feu aux fauxbourgs de Vicence, & à tous les villages du Vicentin, qui se rencontrerent sur son passage.

Vicence se donne aux Vénitiens.

Le Marquis de Ferrare, voyant les grands préparatifs qu'on fesoit à Venise, s'y rendit, & tâcha d'obtenir la paix pour son beaupere; mais Carrare aiant refusé les conditions que le Senat proposoit, son gendre lui déclara qu'il ne vouloit point entrer en guerre avec les Venitiens. Cela ne l'empêcha point d'envoyer déclarer la guerre à la République.

Guerre déclarée.

La Seigneurie avoit choisi pour Capitaine Général de ses troupes Charles Malatesta Seigneur de Rimini, qui fut chargé d'entrer dans le Padouan, tandis que Jaques dal Vermé avec un autre corps eut ordre de se porter dans le Veronois. D'abord ces deux armées firent des progrès assez lents, parcequ'il n'y avoit pas assez de troupes dans le Véronois, & que l'armée Vénitienne trouvoit les passages dans le Padouan impénétrables (*d*). Cependant Carrare trouva moyen d'engager encore le Marquis de Ferrare de se déclarer pour lui, en lui fesant espérer de reprendre le Polesin de Rovigo, qu'il avoit engagé à la Seigneurie pour soixante mille ducats. Nous donnerons tout de suite ce qui concerne l'entreprise de ce Prince, avant que de rapporter ce qui regarde le Padouan & le Veronois.

Opérations des armées.

Nicolas d'Est tâcha d'abord de se rendre maître de la navigation du Po; il assembla aussi seize-cens chevaux, entra dans le Polesin, & s'empara de tous les châteaux, à la réserve de celui de Rovigo. Les Vénitiens armerent d'abord plusieurs galeres avec un grand nombre de barques, dont on

Le Marquis de Ferrare se déclare pour le Seigneur de Padoue.

(*a*) *Sabellic.* ubi sup.
(*b*) Le même, *Cavitell.* & *Scardeon.* l. c.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Laugier* T. V. p. 201-203.

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.*

donna le commandement à Jean Barbo. Il fit occuper toutes les bouches du Po, afin d'ôter à Ferrare les fubfiftances qu'elle recevoit par mer, pénétra dans ce fleuve, mit le feu fur les deux bords & fit de grands ravages. En même tems le Senat dépêcha une galere en Candie pour rappeller Azzon d'Eft, qui y avoit été relegué par confidération pour le Marquis de Ferrare, afin de lui oppofer ce Compétiteur. Bientôt la ville de Ferrare fe trouva réduite à la derniere extrémité par la famine, & par les maladies qui en font la fuite. Le Marquis prit alors le parti d'envoyer des Députés à Venife pour demander la paix, qu'il obtint à des conditions dures & humiliantes (*a*). La paix fut publiée le 29 de Mars 1405.

L'Armée Vénitienne pénetre dans le Padouan.

Tandis que cela fe paffoit du côté de Ferrare, l'armée Vénitienne furmonta les obftacles qui l'empêchoient de pénétrer dans le Padouan, ce qui obligea Carrare à fe borner à bien défendre fa capitale, où tous les habitans de la campagne fe réfugierent. Par l'avis de Carlo Zeno on fe contenta de bloquer la ville. Charles Malatefta étant tombé malade, remit le commandement de l'armée à Paul Savelli (*b*). Dans le même tems les troupes qui étoient dans le Veronois firent auffi des progrès, s'emparerent de de quelques châteaux & de plufieurs poftes, enforte que la ville de Verone fe trouva bloquée comme Padoue.

Campagne de 1405. & reddition de Verone.

Jaques dal Vermé & Galéas de Gonzague commandoient l'armée qui bloquoit Verone; ils fe rendirent maîtres de plufieurs places du Veronois. La Capitale fouffroit déja beaucoup; les habitans pour prévenir de plus grands maux traiterent avec les Généraux Vénitiens, malgré Jaques Carrare, qui n'eut d'autre parti à prendre que de fe fauver fecretement pour aller joindre fon pere à Padoue. Mais il eut le malheur d'être pris conduit à Venife & mis en prifon (*c*). La conquête de Verone caufa une grande joie à Venife, où pendant plufieurs jours on la célebra par des fêtes.

Efforts de Carrare.

La perte de Verone ne découragea pas François Carrare, il ne négligea rien pour prolonger fa réfiftance & pour retarder fes malheurs. D'abord il fit faire des propofitions de paix par un Officier chargé de bien obferver la pofition de l'armée Vénitienne. Les propofitions furent rejettées ainfi que Carrare l'avoit prévu, mais il réuffit à avoir des lumieres fur la difpofition des quartiers ennemis. François fon fils aîné fit une fortie, où il fut d'abord affez heureux pour pénétrer jufqu'au quartier général, & pour enlever le grand étendard de la République. Savelli, éveillé au bruit, accourut, rallia fes foldats qui fuyoient & repouffa l'ennemi. Carrare fit fa retraite en bon ordre & rentra dans Padoue avec l'étendard qu'il avoit enlevé (*d*). Malgré ce petit avantage, la ville de Padoue n'étoit pas en état de tenir longtems encore. Le Seigneur de cette ville fit faire de nouvelles propofitions au Senat de Venife, qu'on rejetta encore.

Prife de Padoue.

Le Capitaine Général de l'armée Vénitienne Paul Savelli mourut d'une fievre maligne le 3 d'Octobre, & on donna le commandement à Galéas de Mantoue. Ce nouveau Général fit attaquer la nuit du 15 de Novembre

(*a*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* ubi fup. p. 202, 205, 213-216.

(*b*) *Sabellic.* l. c. *Scardeon.* ubi fup.

(*c*) *Sabellic.* l. c.

(*d*) Le même.

l'enceinte extérieure de Padoue, qui fut emportée par furprife. Il en reftoit deux autres encore qu'on pouvoit défendre, mais les clameurs d'un peuple affamé obligerent Carrare à demander un paffeport à Galéas pour venir régler lui-même les articles de la capitulation. Ce Général lui fit dire qu'il lui confeilloit d'aller à Venife fe jetter aux pieds du Doge & du Senat, en affurant que cette démarche auroit pour lui de meilleurs effets que toute autre négociation. Les Padouans prefferent vivement Carrare de fuivre ce confeil. On lui propofa de députer à Venife & il y confentit. Les Députés partirent & demanderent que l'on permît à François Carrare & à fon fils aîné de venir demander pardon au Senat, & régler les conditions auxquelles il devoit rendre Padoue. On leur répondit que leur Maître n'avoit qu'à fe rendre à Meftré, & qu'il y trouveroit des Commiffaires avec lefquels il pourroit traiter. Mais dans la conférence qui fe tint, les Commiffaires du Senat fe montrerent fi difficiles, que Carrare fe retira, réfolu de s'enfévelir fous les ruines de fa Capitale. Lorfqu'il revint à Padoue fans avoir rien conclu, le peuple fe mutina à un tel point, que ce malheureux Prince prit le parti de fe rendre avec fon fils aîné au camp Vénitien & pria Galéas de le mettre à couvert de la fureur de fes fujets. On les mit dans une tente féparée & on leur donna des gardes.

Les Magiftrats de Padoue, inftruits de fon évafion capitulerent fur le champ, & les troupes Vénitiennes entrerent dans la ville le 21 de Novembre 1405 (*a*). Le Senat pourvut d'abord au gouvernement de Padoue. Ainfi fe termina une guerre, qui dans l'efpace de deux ans avoit couté à la République au delà de deux millions de ducats, mais elle en fut bien dédommagée par l'acquifition de trois belles Provinces, le Véronois, le Vicentin & le Padouan, & par là elle devint très-puiffante dans le Continent.

Exécution des Carrares.

François Carrare avec fon fils du même nom fut amené à Venife, & enfermé dans la même prifon que fon fils Jaques. Ubertin & Marfile deux autres de fes fils s'étoient fauvés. On nomma cinq Commiffaires pour faire aux trois premiers leur procès; on n'eut pas de peine à trouver de graves chefs d'accufation contre eux, & ils furent exécutés en prifon, vers la fin de Decembre de l'an 1405. M. l'Abbé Laugier femble d'abord vouloir juftifier en quelque forte cette exécution (*b*), mais enfuite il avoue, qu'il auroit été, ce femble, bien effentiel qu'une République, qui s'attribuoit le droit d'immoler des Princes à fa vengeance, donnât des preuves publiques de la juftice d'un procédé fi extraordinaire. Il ajoute que les peuples voifins, qui en furent inftruits, le regarderent comme un attentat qui bleffoit l'honneur des Souverains, & qui manifeftoit de la part de la Seigneurie une fierté que toutes les Puiffances étoient intéreffées à reprimer (*c*).

Le Marquis de Mantoue fous la tutelle des Vénitiens. 1407.

François de Gonzague, Marquis de Mantoue mourut au commencement de l'année 1407, & ne laiffa qu'un fils âgé de douze ans, qui fe nommoit Jean François. Par fon Teftament il recommanda fon fils & fon Etat à la République de Venife. Le Senat accepta la tutele, & envoya un Gouverneur à Mantoue pour régir cet Etat (*d*). Le jeune Prince fe fefoit au-

(*a*) Le même, *Scardeon* l. c.
(*b*) *Laugier* T. V. p. 260, 261.
(*c*) Le même, p. 267, 268.
(*d*) *Platina* Hift. Mant. L. V.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

tant aimer par la bonté de son caractere, que le jeune Duc de Milan Jean-Marie Visconti se fesoit haïr par ses vices & ses cruautés. Son frere Philippe-Marie Visconti étoit Comte de Pavie. L'un & l'autre étoient gouvernés par leurs Favoris, qui entretenoient la jalousie & la haine, qui regnoient entre les deux freres, & qui avoient dégénéré en guerre ouverte, & plusieurs villes étoient les victimes de cette discorde.

Ligue contre le Seigneur de Plaisance. 1408.

Otto da Terzi Seigneur de Plaisance étoit en ce tems-là en guerre avec le Marquis de Ferrare. Les Vénitiens, amis du dernier, se porterent pour Médiateurs, mais sans succès, desorte qu'ils se liguerent avec le Marquis, l'Etat de Mantoue, le Seigneur de Rimini & Balthasar Cossa Cardinal de Boulogne. Les hostilités commencerent en 1408, & le Seigneur de Plaisance remporta une grande Victoire sur les alliés entre Modene & Reggio. Comme il n'espéroit pas néanmoins de pouvoir se maintenir longtems contre des alliés si puissans, il proposa au Marquis de Ferrare de faire la paix. Ils convinrent de s'aboucher à Rubiera & d'y traiter ensemble. Mais le Marquis le fit lâchement assassiner le 27 de Mars 1409 (*a*), & s'empara de Plaisance; Parme & Reggio se donnerent aux Vénitiens. Le Marquis voulut entreprendre le siege de Parme, mais les menaces du Senat l'arréterent, & il entra en négociation. Par l'accord qui fut fait, on lui céda Parme & Reggio & les Vénitiens eurent en échange les villes de Guastalla, de Bensello & de Casal Maggior sur le Po, qui étoient plus à leur bienséance. C'est ainsi que la République mettoit habilement à profit toutes les occasions de s'agrandir.

Guerre en Albanie.

On a vu plus haut que le Comte Strasimiero Seigneur de Scutari avoit cedé ses Etats aux Vénitiens. Un Seigneur Albanois appellé le Comte de Balsa, parent du premier, travailla secretement à soulever les peuples de cette Province contre les Vénitiens. Mais le Senat y envoya des troupes pour contenir les peuples dans le devoir. Le Comte de Balsa obtint alors de Sigismond Roi de Hongrie un secours de deux mille chevaux, avec lequel il commença à faire des courses dans les environs de Scutari & de Dulcigno. Le Commandant Vénitien marcha à lui pour le combattre, mais il fut défait & tué. Balsa profita de sa victoire pour s'emparer de plusieurs villes dépendantes du Comté de Scutari. Les Vénitiens envoyerent de nouvelles troupes, mais la guerre se fit avec si peu de succès pour eux, pendant un an, qu'ils furent obligés de s'accommoder avec le Comte de Balsa. Ils lui céderent les villes de Budoa & d'Antivari, & ne conserverent que la proprieté de toutes les Salines du Canton, avec les villes & les Territoires de Scutari & de Dulcigno (*b*).

La ville de P[illegible] se [illegible] aux Vénitiens.

Ils furent dédommagés du mauvais succès de cette guerre, par l'acquisition de la ville de Patras en Morée, située avantageusement pour le Commerce. Les habitans se servirent de l'entremise de Pierre Zeno, Seigneur de l'isle d'Andros dans l'Archipel, pour offrir leur ville au Senat, à condition qu'il se chargeroit de les garantir de toute invasion de la part des Turcs. La proposition fut acceptée, & Laurent Venier fut nommé pour aller commander à Patras, avec la qualité de Comte (*c*).

(*a*) *Cavitelli* Cremon. annal. ann. 1409. [illegible] ubi sup.

(*b*) *Laugier* l. c. p. 304-306.

(*c*) Le même, p. 305, 307.

Les Vénitiens se servirent dans le même tems du ministere de Zeno pour négocier un Traité avec Soliman I. Empereur des Turcs. Ce Prince, qu'on nomme aussi Musulman, s'obligea à faire rendre tous les prisonniers que les Turcs avoient fait dans la Morée, avec tous les effets qu'on leur avoit enlevés. Il promit de vivre en paix avec les Vénitiens, & de ne rien entreprendre contre les pays soumis à leur obéissance, à condition qu'ils lui payeroient un tribut annuel de seize-cens ducats pour les terres qu'ils possedoient en Albanie. Les Vénitiens acquiescerent à cette condition, pour assurer la tranquillité de leurs nombreuses Colonies dans l'Archipel (*a*). Je rapporte ce fait sur l'autorité du nouvel Historien de Venise, mais je n'en trouve aucune trace dans l'Histoire Ottomane.

SECTION VI. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1382 *jusqu'à l'an* 1441.

Traité avec Soliman I.

Ladislas Roi de Naples, s'étoit emparé de la ville de Zara, en passant en Dalmatie pour se rendre en Hongrie. Mais le parti de Sigismond étant devenu supérieur dans ce royaume, & les troubles de celui de Naples l'obligeant d'y retourner, il céda à la Seigneurie de Venise la ville de Zara & ses dépendances, avec tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur la Dalmatie, pour cent mille ducats. On envoya de Venise quatre Provéditeurs avec des troupes en Dalmatie, & on fit fortifier la ville de Zara (*b*). L'Historien de Hongrie traite toute cette narration de fable. Il prétend, que la ville de Zara reçut volontairement Ladislas comme son Souverain légitime. Que les Vénitiens étoient trop sages pour donner cent mille ducats afin d'acquérir sur la Dalmatie des droits que Ladislas n'avoit point, puisque Sigismond étoit actuellement Roi de Hongrie (*c*). Cependant il semble que les Historiens de Venise doivent avoir été bien instruits, & la maniere dont Sigismond attaqua depuis les Vénitiens donne lieu de penser qu'il avoit de grands griefs contre eux.

Acquisition de la ville de Zara.

Quoiqu'il en soit les Vénitiens attentifs à profiter de toutes les circonstances pour recouvrer leur ancien domaine de Dalmatie, ne manquerent pas de tirer avantage de la division qui se mit dans la ville de Sébenigo. La Noblesse vouloit rentrer sous l'obéissance de la République, & le peuple étoit attaché à la domination Hongroise. Le peuple chassa les Nobles, qui eurent recours aux Vénitiens. Ceux-ci armerent d'abord quatre galeres, avec une cinquantaine de barques, chargées de troupes & de munitions. On attaqua la ville, & donna un assaut qui fut repoussé avec perte. Il fallut envoyer des renforts pour réduire la place, mais comme elle étoit forte les Généraux Vénitiens se contenterent de la tenir bloquée. Le Senat envoya à cette occasion des Ambassadeurs en Hongrie pour traiter avec Sigismond; mais n'aiant pu convenir de rien, la décision de l'affaire fut remise au Pape Jean XXII (*d*).

Sébénigo assiégée. 1410.

Marsile Carrare & Brunoro de l'Escale, seuls restes de leurs maisons, travailloient sous main à rentrer en possession de l'héritage de leurs peres. On découvrit à Padoue qu'un Soldat de la garnison & quelques bourgeois avoient des intelligences avec Marsile Carrare, & qu'ils devoient l'intro-

Complot à Padoue & à Verone.

(*a*) Le même, p. 308.
(*b*) *Sabellic.* Dec. II. L. IX. p. 462.
(*c*) *Bonfin.* rer. Hungar. Dec. III. L. II. p. 297, 299.
(*d*) *Sabellic.* l. c.

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1411.*

duire un certain jour dans la place. Les auteurs de cette intrigue furent dénoncés ; un des coupables fut pris & écartelé, & un autre, qui fut arrêté à Ferrare, fut exécuté ensuite (*a*) ; ensorte que Carrare vit échouer son projet. Le complot de l'Escale à Verone alla plus loin. Les Chefs de la conjuration étoient un Medecin nommé Peso, fort endetté, deux freres de la famille de Quinto, & un Prêtre originaire de Parme, chez qui se tenoient les assemblées. Ils avoient mis de leur parti un grand nombre d'artisans & de gens du peuple. Au jour marqué pour l'exécution de leur projet, ils éleverent un étendard en criant *vive l'Empire & l'Escale*, coururent en armes de tous côtés, & s'emparerent de cette partie de la ville qui est au delà de l'Adige ; ils n'y tinrent pas longtems, car les Commandans Vénitiens, secondés des principaux citoyens, les chasserent bientôt; on prit un assez grand nombre des rebelles, qui furent pendus (*b*). Le Senat de Venise mit alors la tête de Marsile Carrare & de Brunoro de l'Escale à prix, promettant cinq mille ducats à ceux qui les prendroient vifs ou morts (*c*).

Guerre avec Sigismond. 1411.

Cependant Sigismond, qui avoit été élu Empereur, se préparoit à faire la guerre aux Vénitiens, & dans cette vue il avoit trouvé moyen de se former un parti dans le Frioul. On rappella la Flotte qui bloquoit Sébénigo, & pendant tout l'hiver le Senat s'occupa à mettre le Trévisan en défense ; il mit une armée sur pied, & fit construire sur les frontieres du Frioul des lignes retranchées, dont on donna la garde à une milice de douze mille hommes levés dans les Provinces. Peu de tems après l'armée de Sigismond forte de dix mille hommes selon les uns (*d*), & suivant d'autres (*e*) de douze mille chevaux & de huit mille hommes de pied entra dans le Frioul, sous le commandement d'un fameux Capitaine Florentin, nommé Pippo. En moins d'un mois ce Général se rendit maître de toute la Province & força ensuite les lignes des Vénitiens. Après quoi aiant le passage libre, il prit Belluno, Serravallé, Feltri & Motta, & plusieurs autres places. Il se présenta devant Trevise, mais n'osa l'attaquer. Le Senat pour se défaire de cet ennemi, le gagna à force d'argent, desorte qu'il abandonna le Trévisan avant l'hiver (*f*).

Trêve avec ce Prince. 1413.

L'année suivante 1412 la guerre continua, & les Vénitiens eurent généralement de l'avantage. La ville de Sébénigo se rendit aussi à eux. Il y avoit déja eu différentes ouvertures de paix entre eux & Sigismond, enfin après bien des délais, les deux Puissances signerent à Aquilée, le 18 d'Avril 1413, une trêve de cinq ans (*g*). La peste fit cette année de grands ravages à Venise, pendant quatre mois & y emporta plus de trente mille personnes.

Mort du Doge.

Le Doge Michel Steno mourut le 26 de Décembre. Sous son regne, les Quirini furent rétablis dans le droit d'éligibilité au Conseil des Dix, dont ils avoient été exclus depuis la fameuse conjuration de Bajamont de Thié-

(*a*) Le même.
(*b*) *Platina* l. c.
(*c*) *Sabellic.* l. c.
(*d*) Le même.
(*e*) *Platina* l. c.
(*f*) *Laugier*, p. 342-350.
(*g*) Le même, p. 374, 375. *Sabellic.* l. c.

polo en 1310. Comme tout ce qui a trait au Gouvernement de Venise mérite attention, nous rapporterons un fait singulier, que M. l'Abbé Laugier nous fournit (*a*). Michel Steno étoit fort appliqué aux affaires, & fort attentif à maintenir les privileges de sa place. Les Avogadors avoient proposé au College un décret que Steno jugeoit peu convenable; il voulut s'y opposer. Les Avogadors lui représenterent qu'il ne lui étoit pas permis de s'opposer à leurs conclusions, à moins qu'il n'y fût autorisé par le suffrage de quatre de ses Conseillers. Pour l'en convaincre, ils lui firent la lecture de son capitulaire; ils le prierent de s'asseoir & de les laisser agir. Steno, naturellement vif, ne se rendit point à leur représentation, & comme il étoit éloquent, il commença un long discours pour prouver qu'il ne passoit point ses droits en s'opposant à un décret contraire au bien public. Alors les Avogadors lui commanderent, sous peine de mille livres d'amende, de se désister de son opposition, & le menacerent de le traduire devant ses Juges. Cette menace ne fit que lui inspirer plus de fermeté; il déclara qu'il n'obéiroit point au commandement des Avogadors. Il prétendit qu'on interprétoit mal les articles de son Capitulaire, il protesta qu'il ne payeroit point l'amende, à moins qu'il n'y fût contraint par un jugement autentique. Cette affaire fit grand bruit parmi les Nobles, toujours extrémement séveres contre tout ce qui porte le caractere de desobéissance. Les Conseillers, qui craignirent les suites de cette contestation, dont la décision auroit été embarrassante, travaillerent à l'assoupir. Ils engagerent les Avogadors à modérer la vivacité de leurs poursuites, & ils obtinrent du Doge qu'il déclareroit en plein College, que son intention n'avoit pas été de rien innover, & qu'il étoit content de ce qui avoit été fait. On dissimula ce qui s'étoit passé & l'affaire en resta là.

Section VI. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1382 *jusqu'à l'an* 1441.

Pendant l'interregne les Correcteurs ne manquerent pas de faire de nouveaux Réglemens, nous n'en indiquerons que deux. L'un abolissoit l'usage d'assembler le peuple pour lui faire approuver l'élection du nouveau Doge. Il fut décidé que cela se pratiqueroit pour la derniere fois après l'élection qu'on étoit sur le point de faire, & qu'à l'avenir on se contenteroit de faire proclamer le nouveau Doge par le plus ancien des Electeurs. Par là le peuple cessa entierement d'entrer pour quelque chose dans les arrangemens de l'Etat. L'autre réglement a trait à l'affaire de Steno, il porte, que les Avogadors pourront citer le Doge en jugement & qu'il ne pourra jamais contredire leurs conclusions (*b*).

Thomas Mocenigo, LXIV. *Doge de Venise.* 1414.

Thomas Mocenigo fut élu le 7 de Janvier 1414 pour succeder à Michel Steno. Il étoit en ce tems-là à Cremone, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire. Aiant eu avis de son élection par un Courier, il partit pour Venise, où il arriva le 27 du mois. Son avénement au Dogat fut célebré par de grandes rejouissances & par des fêtes. Les Vénitiens avoient eu de nouvelles preuves de la mauvaise volonté de l'Empereur Sigismond à leur égard. Ils lui avoient fait demander l'investiture des Etats de Padoue, de Vicence & de Verone, en lui offrant deux-cens mille ducats. Mais Sigismond les avoit au contraire priés de restituer ces villes à

(*a*) *Laugier* l. c. p. 384-386. (*b*) Le même, p. 391, 393.

SECTION VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

Marsile Carrare & à Brunoro de l'Escale, qui l'avoient suivi en Italie. Le Senat se ligua alors avec Philippe Duc de Milan & avec Pandolfe de Malatesta Seigneur de Bresce. On prit d'ailleurs à Venise divers arrangemens pour mettre les finances en bon état, & l'on fortifia encore la ville de Zara. Sur ces entrefaites le Marquis de Ferrare engagea la Seigneurie à entrer de nouveau en négociation avec Sigismond; il y eut quelques Conférences à Ferrare, mais qui furent encore infructueuses (a).

Guerre avec les Turcs. 1415, 1416.

Mahomet I. aiant triomphé de son frere Musa ou Moyse, s'étoit mis en possession de l'Empire Ottoman. On apprit à Venise, qu'il fesoit armer à Gallipoli quarante galeres, & qu'il en vouloit à l'isle de Negrepont & à celle de Candie, les deux principales Colonies de la République. Pour parer ce coup, le Senat envoya François Foscari à Mahomet, avec lequel il conclut un Traité, qui assuroit la tranquillité des Colonies (b). La paix ne fut pas de longue durée, les Turcs la rompirent. Voici à quelle occasion. Pierre Zeno, Duc d'Andros, n'avoit point été compris dans le Traité, desorte que ses bâtimens armés en course désoloient les côtes de Gallipoli. Comme il étoit Vénitien les Turcs regarderent sa conduite comme une infidélité dont toute la nation devoit répondre. Ils mirent en mer une Flotte de cent douze voiles, résolus d'arrêter & de confisquer tous les bâtimens de Venise qu'ils pourroient rencontrer. Les Flottes marchandes, qui avoient fait le voyage de Tanaïs & de Trébisonde étoient alors à Constantinople, où elles furent retenues pendant plus d'un mois par les vents contraires. Lorsqu'elles eurent passé le détroit, la Flotte Turque leur donna la chasse, mais elles firent force de voiles; elles passerent tout au travers des bâtimens ennemis & se sauverent à Negrepont, après avoir été vainement poursuivies par quarante-deux voiles. Les Infideles se disposerent à aller attaquer la ville de Negrepont. La Flotte se présenta devant la place & fut repoussée. C'est ainsi que M. l'Abbé Laugier rapporte le sujet de la guerre dont il s'agit ici (c). Comme il ne cite pas ses garands, j'ignore de quelle source il a tiré sa rélation. Ducas prétend que Mahomet attaqua le Duc de Naxe & d'autres isles de l'Archipel, parcequ'il n'étoit pas venu lui rendre ses respects, & suivant lui la Flotte Turque n'étoit que de trente galeres (d). Sagredo dit simplement que les Turcs infideles dans la suite des tems, aussi bien que dans leur origine, rompirent la paix, & s'emparerent des vaisseaux marchands, qui revenoient de Trébisonde, & de quelques autres qui fesoient voile sur les mers de Constantinople (e).

Victoire des Vénitiens.

Le Senat de Venise fit armer en diligence une Flotte de quinze galeres, dont il donna le commandement à Pierre Loredan, aiant pour Provéditeurs André Foscolo & Dolfino Venier. On donna ordre à ce dernier de mettre pied à terre, & d'aller en qualité d'Ambassadeur trouver Mahomet, pour se plaindre à lui de la violence qu'on avoit faite aux vaisseaux de la République, en demander la restitution; on le chargea d'éviter la rupture, ne car

(a) Le même, p. 394-399, 401, 402, 405, 407-409.
(b) *Sagredo* Hist. de l'Emp. Ottoman T. I. p. 87, 88.
(c) *Laugier* T. V. p. 426-428.
(d) *Ducas* Ch. 21.
(e) *Sagredo* l. c.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

cas qu'on pût avec honneur conclure un Traité, qui s'exécutât de meilleure foi, que le dernier. Loredan partit pour l'Archipel & s'approcha du détroit de Gallipoli. Les Turcs firent pleuvoir sur les Vénitiens une grêle de fleches. Les Vénitiens répondirent à cette insulte par quelques volées de Canon. Le Général Loredan, pour exécuter ses ordres & empêcher qu'on ne répandit davantage de sang, fit descendre dans un esquif Thomas Bragadin son Secretaire, & arbora le pavillon blanc pour faire connoitre aux Turcs qu'il y avoit sur son bord un Ambassadeur destiné à traiter de la paix. Il donna ordre à Bragadin d'observer le nombre & la force des vaisseaux ennemis, pour prendre ensuite des mesures plus justes sur la connoissance de leurs forces. Le Secretaire fut reçu assez honnêtement, mais on ne goûta point ses propositions, & il rapporta à son retour, que les Turcs fesoient de grands préparatifs. On vit bientôt la Flotte Ottomane sortir du détroit en ordre de bataille; Loredan en fit autant de son côté. Le combat fut long & opiniâtre; les Turcs furent entierement défaits, leur Général perdit la vie, un grand nombre d'autres Officiers & trois mille hommes périrent aussi. Les Vénitiens prirent six galeres & vingt-un vaisseaux (*a*). Telle est en substance la relation que Sagredo fait de cette bataille, qui se donna le 29 de Mai 1416. Celle qu'on trouve dans une Lettre de Loredan au Doge, rapportée par M. Laugier (*b*), y est assez conforme, de même que celle de Ducas prise en gros (*c*). Cette victoire procura la paix aux Vénitiens; mais ici nos Historiens ne sont pas tout-à-fait d'accord. Sagredo rapporte, qu'après le combat, Loredan envoya un autre Interprete au Gouverneur de Gallipoli, pour se plaindre de ce qu'on l'avoit reçu en ennemi, dans le tems qu'il venoit négocier la paix, & qu'on l'avoit forcé à prendre les armes. Les Turcs rejetterent la faute sur l'incapacité de celui qui commandoit leur armée & offrirent toute sureté à l'Ambassadeur. Il fut reçu avec beaucoup d'honneur à Gallipoli, & y fit ses négociations. Les Turcs s'obligerent par un des articles du Traité, de ne point sortir du détroit de Gallipoli avec des vaisseaux de guerre, & consentirent qu'en cas qu'ils en usassent autrement, les Vénitiens fussent en droit de les traiter comme ennemis (*d*). Suivant M. Laugier, Loredan eut beaucoup de peine à obtenir un sauf conduit pour les Ambassadeurs de la République; on le lui envoya enfin. Les Ambassadeurs arriverent le 19 de Juillet à la Cour de Mahomet, & furent reçus très-honorablement. Ils conclurent le Traité, par lequel le Sultan s'obligea à rendre tous les prisonniers qu'il avoit faits à Negrepont, à condition qu'on rendroit tous ceux qu'on avoit faits sur lui depuis la déroute de Gallipoli. Il fut dit que toute hostilité cesseroit entre les Turcs & les Vénitiens, & que ceux-ci pourroient traiter en ennemis tous les Corsaires qui entreprendroient de troubler la navigation du Détroit & de l'Archipel (*e*).

Ambassadeur Turc à Venise. 1417.

Au commencement de l'année suivante, on vit arriver à Venise un Ambassadeur de Mahomet I. qui apporta la ratification du Traité de paix.

(*a*) Le même, p. 88-91. L. IV.
(*b*) *Laugier* ubi sup. p. 428-438.
(*c*) *Ducas* ubi sup. Voy. aussi *Chalcondyle*
(*d*) *Sagredo* l. c. p. 91, 92.
(*e*) *Laugier* l. c. p. 438, 439.

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.*

Il fut reçu avec beaucoup de magnificence, & on lui fit de grands présens. Cette bonne intelligence entre le Sultan & les Vénitiens engagea Centurion Azami Prince de Morée à mettre ses Etats sous la protection de la République. Il lui céda tous les châteaux qu'il avoit sur la côte de Morée, avec plusieurs autres dépendans de la ville de Patras.

Négociation avec l'Empereur. 1418.

Martin V. aiant été élu Pape par le Concile de Constance, fit offrir aux Vénitiens sa médiation pour faire leur paix avec l'Empereur Sigismond. Le Senat envoya quatre Ambassadeurs à Constance pour rendre obéissance au Pape, & pour traiter avec l'Empereur. Ils eurent audience de ce Prince le 30 d'Avril 1418, qui leur fit un accueil fort honnête, & leur répondit qu'il leur feroit savoir ses intentions par ses Ministres. On entra en négociation Les Ministres de Sigismond insisterent fortement sur la restitution des places que les Vénitiens occupoient en Dalmatie, & ne voulurent point d'accommodement à d'autres conditions. Les Ambassadeurs refuserent cette restitution, & on se sépara sans rien décider (*a*).

Hostilités commencées.

Comme la trêve expiroit le 16 d'Avril, on renforca les garnisons des places, & le Senat donna ordre à toutes les troupes qui étoient à sa solde, de se rendre sans delai dans le Trévisan, afin d'être en état de prévenir l'ennemi. Un des Capitaines au service de la République tenta de surprendre Serravalle, place occupée par les Hongrois sur les frontieres de cette Province; il réussit d'abord, mais l'avidité de ses gens pour le pillage fut cause que les Hongrois les chasserent. Dans le Frioul Tristan de Sovergnano, chef de la faction Vénitienne remporta divers avantages, secondé par les Vénitiens. C'est ce qui donna lieu à une nouvelle négociation, par le moyen du Burgrave de Nuremberg, mais elle échoua comme les autres, parcequ'on exigeoit la restitution des places de Dalmatie (*b*).

Opérations dans le Frioul. 1419.

La guerre continua dans le Frioul l'année suivante. Le Comte Philippe de Arcellis, Capitaine-Général de la République entra en campagne à la fin de Mars, s'avança près d'Udiné, battit un corps des troupes du Patriarche d'Aquilée, & fit ravager cruellement le pays. Il étendit ses troupes dans le Feltrin & le Bellunois; la ville de Belluno se donna alors aux Vénitiens & reçut garnison. Le Comte Philippe voulut entreprendre le siege d'Udiné, mais le bon état de la place l'y fit renoncer, & il alla former celui de Sacilé, dont il se rendit maître. Pruta fut aussi contrainte de capituler, & cette place fut entierement rasée. Serravalle fut emportée par surprise. Le Patriarche eut alors recours à Sigismond, qui lui accorda un secours de huit mille hommes, qui fut inutile pour cette campagne (*c*).

Cette Province est soumise aux Vénitiens. 1420.

Pendant l'hiver le Patriarche fit tous ses efforts pour en venir à un accommodement avec les Vénitiens, mais sans aucun effet. Le Comte Philippe rentra en campagne, & emporta Feltri au bout de quelques jours d'attaque. Après avoir soumis le Feltrin l'armée rentra dans le Frioul, & prit plusieurs places. On fit ensuite le siege d'Udiné, qu'on canonna si vivement, que les habitans se souleverent contre le Patriarche, qui fut obligé

(*a*) Le même, p. 455, 456.
(*b*) Le même, p. 457-459, 468, 469.
(*c*) Le même, p. 474-480.

fortir de la ville, & elle fe rendit. Le Comte Philippe emploia le refte de la campagne à réduire les places des environs, & bientôt les Vénitiens furent maîtres de tout le Frioul (*a*). Le Patriarche d'Aquilée, dépouillé de fes Etats, implora la protection du Pape Martin V. Ce Pontife ne put obtenir des Vénitiens, qu'il ménageoit beaucoup, que les conditions fuivantes, favoir que la Seigneurie payeroit au Patriarche une rente de trois mille ducats; qu'on lui laifferoit Aquilée, San-Danielo & San-Vito où la juftice fe rendroit en fon nom, avec appellation à Udiné; que la Seigneurie auroit un Gouverneur dans le Frioul pour le Civil & le Criminel, & que le Patriarche ne s'en mêleroit en aucune maniere (*b*).

SECTION VI. *Hiftoire de Venife depuis l'an 1382 jufqu'à l'an 1441.*

Ce qui fe paffa en Dalmatie & en Iftrie.

Les armes de la Seigneurie ne furent pas moins heureufes en Dalmatie au commencement de la campagne. Pierre Loredan Capitaine du Golfe, partit le 12 de Mars avec une Flotte de quinze galeres & de plufieurs vaiffeaux, qui avoient à bord des troupes de débarquement. Il fe rendit promptement maître de plufieurs places, & força la ville de Traü à fe rendre. Spalatro fe foumit fans être attaquée. Loredan marcha alors à Scutari pour combattre le Comte de Baffa, qui avoit réuni toutes fes forces fous les murs de cette Place. Il lui livra bataille, mais fut défait avec perte d'un grand nombre de morts & de prifonniers. Le Senat lui envoya un renfort, mais il arriva trop tard & Loredan refta dans l'inaction jufqu'à la fin de la campagne. L'année fuivante le Comte de Baffa étant mort, plufieurs villes, dont ce Seigneur fomentoit la révolte, rentrerent fous l'obéiffance de la 1421.
République. Bientôt après Scutari fut auffi réduite à fe foumettre (*c*). Les Vénitiens ne furent pas moins heureux en Iftrie, où ils reprirent les places que les Hongrois y occupoient encore.

Acquifition de la ville de Corinthe. 1422.

En 1422 la Seigneurie fit une nouvelle acquifition. Amurath II. avoit fuccedé à Mahomet I. fon pere, & ne fefoit pas moins de progrès que lui. Le Prince de Morée craignit pour fes Etats, & offrit aux Vénitiens de leur céder toute la Morée, s'ils fe chargeoient de la défendre contre les Turcs. Après bien des délibérations, le Senat conclut, pour ne pas fe mettre dans la néceffité de foutenir la guerre contre l'Empereur Ottoman, de n'accepter que la ville de Corinthe, qu'on pouvoit défendre plus aifément que d'autres places, à caufe de fa fituation.

Mort du Doge Mocenigo. 1423.

Le 15 d'Avril de l'année fuivante, mourut le Doge Thomas Mocenigo. Il avoit une grande capacité pour les opérations du commerce, & le rendit plus floriffant qu'il ne l'avoit encore été à Venife. On en peut juger par le difcours qu'on dit qu'il tint aux principaux Sénateurs avant que de mourir, que nous croyons devoir rapporter, parcequ'il donne une idée du grand commerce & de la Marine des Vénitiens en ce tems-là. „ Par l'attention que nous avons donnée au commerce, Venife envoye tous les „ ans chez l'Etranger un fond de dix millions de ducats, deforte que nous „ gagnons feulement par le fret des bâtimens deux millions de ducats, „ & autant pour le trafic des marchandifes. Nous avons trois mille navires, depuis dix jufqu'à deux-cens tonneaux, qui employent dix fept „ mille matelots, trois-cens gros vaiffeaux qui en occupent huit mille, &

(*a*) Le même, p. 490-493. *Sabellic.* Dec. II. L. IX.
(*b*) *Laugier* l. c. p. 493-495.
(*c*) Le même, p. 495, 496, 501, 502.

SECTION V. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.*

„ quarante-cinq galeres, fur lefquelles il y en a onze mille ------ Tous „ les ans vous envoyez cinq-cens mille ducats pour la Syrie & l'Egypte, „ cent mille ducats en Terre-Ferme, autant dans les autres lieux mariti- „ mes; le furplus refte à Venife. Tous les ans vous tirez de Florence „ feize mille pieces de draps très-fins, que vous vendez à Naples, en Si- „ cile, & dans toutes les Echelles du Levant. Votre change fur Florence „ eft de trois-cens quatre-vingt mille ducats par an. Tout l'univers eft à „ profit pour vous (*a*)".

Un autre trait par lequel on peut juger du caractere de ce grand-homme, c'eft ce qu'il fit à l'occafion d'un incendie, qui avoit brûlé une partie du vieux Palais. Il étoit défendu par un arrêt du Senat de faire la propofition de rebâtir ce Palais, fous peine de mille ducats d'amende, exigibles fur le champ par les Avogadors. Cette loi avoit été faite pour prévenir les projets de décoration, mais non pour le cas dont il s'agiffoit. Cependant perfonne n'ofoit propofer de faire au Palais les réparations néceffaires après l'incendie. Mocenigo fe chargea d'en faire la propofition; il repréfenta au Senat le délabrement de l'édifice, & demanda non feulement qu'il fût réparé, mais qu'on fît les frais de le rebâtir. Auffitôt les Avogadors exigerent de lui l'amende de mille ducats, il la paya d'abord, & continua d'infifter fur la propofition qu'il venoit de faire. Son défintéreffement fit tant d'impreffion, qu'il fut arrêté qu'on démoliroit les vieux bâtimens du Palais, & qu'on en bâtiroit un nouveau qui auroit plus d'étendue & de magnificence (*b*).

FRANÇOIS FOSCARI, LXV. *Doge de Venife.* 1423.

FRANÇOIS FOSCARI fut élu pour fucceder à Mocenigo. On prétend (*c*) qu'avant que de mourir ce Doge avoit fortement déconfeillé de penfer a Fofcari, en difant que fi on le fefoit Doge, on auroit la guerre dans peu, & qu'on éprouveroit les plus fâcheufes fuites de ce choix. Cela n'empêcha point que Fofcari ne l'emportât. Sabellicus prétend que fon avénement au trône Ducal fut célebré par des réjouiffances extraordinaires & par de grandes fêtes.

Les Grecs cèdent Salonique aux Vénitiens. Cette ville eft prife par les Turcs.

Au commencement de fon Dogat, les Vénitiens firent une acquifition importante, je parle de celle de la ville de Salonique ou Theffalonique. Les Hiftoriens varient fur la maniere. Les uns difent en termes généraux que les Grecs la leur vendirent (*d*). D'autres qu'Andronic Paléologue l'offrit à la République, pour empêcher qu'elle ne tombât entre les mains des Turcs (*e*). D'autres attribuent cette offre à l'Empereur Jean Paléologue (*f*). Ducas rapporte que les habitans de cette ville expofés continuellement aux attaques des Gouverneurs Turcs des environs, envoyerent, malgré Andronic leur Defpote, offrir aux Vénitiens de fe donner à eux. Ceux-ci accepterent cette offre avec joie, & promirent de les défendre, de les nourrir, de les rendre heureux, & de leur faire le même traitement qu'aux citoyens de Venife (*g*). On arma à Venife fix galeres, Ducas dit dix, & l'on fit partir un Gouverneur, deux Provediteurs & des troupes, qui prirent

(*a*) Le même, p. 525-528.
(*b*) *Sabellic.* ubi fup. p. 468.
(*c*) *Laugier* l. c. p. 527.
(*d*) *Chalcondyle* L. V.
(*e*) *Sagredo* T. I. p. 95. *Leonclav.* Pandect. Hift. Turc. num. 92.
(*f*) *Laugier* T. VI. p. 19.
(*g*) *Ducas* Ch. 29.

possession de la place. Amurath fut très-piqué contre le Senat, parcequ'il avoit dessein de s'emparer de Salonique; aussi reçut-il très-mal un Ambassadeur que la République lui envoya, auquel il répondit fierement. „ Cette ville est le propre héritage de mes peres. Bajazeth mon pere „ l'a prise sur les Romains par sa valeur. Si les Romains la tenoient, ils „ auroient quelque prétexte de s'excuser de la rendre, & de m'accuser „ d'injustice si je la leur redemandois. Mais avec quelle couleur vous qui „ êtes d'Italie, osez-vous y prétendre? Retirez-vous donc prompte- „ ment, si vous ne voulez que j'aille bientôt vous trouver (*a*)". Le nouvel Historien de Venise ajoute (*b*) qu'Amurath fit arrêter l'Ambassadeur à son retour près d'Andrinople. Il raconte ensuite quelques faits, dont je ne trouve aucune trace dans les Historiens de l'Empire Ottoman. Une détention si contraire au droit des gens rendit la guerre inévitable, dit-il. On arma à Venise toutes les galeres du Port; on envoya ordre d'armer toutes celles de Candie, de Modon, de Coron, de Napoli de Romanie & de Zara. On donna le commandement de cette Flotte à Pierre Loredan, qui s'embarqua avec un gros corps de troupes de terre, & qui fut spécialement chargé de sécourir Salonique, & de couvrir les Colonies de l'Archipel. La Flotte fit voile vers les côtes de Romanie. Amurath 1424. s'étoit porté sur Salonique avec une grande armée, & dressoit ses machines pour battre la place. Loredan, après avoir établi sa croisiere devant Gallipoli, détacha Fantin Michieli pour porter du renfort à la garnison assiegée. Les troupes de ce détachement débarquerent près de Salonique, à l'isle de Cassandre, dont elles s'emparerent malgré la vigoureuse résistance des Turcs. Elles eurent le même avantage à Platanée, & ayant forcé deux postes principaux, elles ne trouverent plus d'obstacles pour faire entrer le secours. Dèsque Michieli eut ravitaillé la place, il alla rejoindre le gros de la Flotte. Amurath fut obligé de lever le siege, parceque son armée étoit fort affoiblie par les fatigues & par les pertes qu'il avoit faites (*c*). On ne trouve nulle mention de ce premier siege de Salonique dans les autres Historiens que j'ai pu consulter. Il semble y avoir quelque chose dans Ducas, qui y a trait, mais qui est néanmoins fort différent de ce que rapporte M. Laugier. L'Historien Grec, dit qu'après que Salonique fut entre les mains des Vénitiens, les Turcs fesoient toujours sonner fort haut leurs droits, & que les appuiant par les armes, ils réduisirent les habitans à la derniere disette. Alors, ajoute-t-il, les Vénitiens, appréhendant que les habitans pressés par la faim, ne les chassassent & ne reçussent les Turcs, transporterent les principales familles, les unes à Eubée (Négrepont), les autres en Candie, & les autres à Venise, sous prétexte qu'il n'y avoit pas assez de vivres dans la ville, & avec promesse de leur donner la liberté de retourner dans leur pays, lorsque Dieu l'auroit délivré des attaques de leurs ennemis (*d*). J'ignore quelle créance mérite ce récit, qui est aussi unique. Quoiqu'il en soit, cinq ans après, Salonique fut attaquée & surprise par les Turcs, qui la saccagerent de la façon la plus inhumaine (*e*). Sagredo

(*a*) Le même.
(*b*) *Laugier* l. c. p. 20.
(*c*) Le même, p. 20, 21.
(*d*) *Ducas* ubi sup.
(*e*) *Chalcondyle* L. V. *Ducas* l. c.

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.*

(*a*) en attribue la perte à la négligence des Recteurs Vénitiens André Dandolo & Paul Contarini. C'est aussi ce que dit M. Laugier (*b*). Ils n'eurent que le tems de se jetter dans une barque & de se sauver à Venise. On les fit mettre en prison, & ils subirent la punition ordinaire pour les fautes de cette nature, par leur exclusion de tous les Conseils pendant quelques années.

Causes de la guerre contre Philippe Duc de Milan.

La Seigneurie eut une guerre plus importante à soutenir contre le Duc de Milan. Mais pour en bien connoitre les causes, il faut reprendre les choses de plus haut. Jean-Marie Visconti, Duc de Milan aiant été assassiné, Philippe-Marie Comte de Pavie son frere voulut venger sa mort & faire valoir ses droits sur le Duché de Milan. Pour se rendre plus puissant, il épousa Béatrix veuve de Fucin Cané, quoiqu'il n'eût que vingt ans & qu'elle en eut quarante, mais elle lui apporta en dot les villes de Verceil, de Tortone, de Novare & d'Alexandrie qui appartenoient à son mari, mort sans enfans, outre de grosses sommes en argent. Il engagea aussi à son service François Carmagnole, qui n'étoit que fils d'un paysan, mais qui par sa bravoure s'étoit élevé aux premiers honneurs militaires. Le Comte marcha à Milan, s'en rendit maître, & demeura paisible possesseur du Duché (*c*). Il forma dès lors le dessein de réunir toutes les parties de ce Domaine, qui avoient été démembrées à la mort de son pere Jean Galéas. Ce qui favorisa d'abord ses projets, c'est qu'il conclut en 1414 une ligue offensive & défensive avec les Vénitiens & Pandolfe Malatesta Seigneur de Bresce, pour s'opposer aux entreprises de l'Empereur Sigismond. Il profita ensuite de la guerre que se fesoient les principaux Seigneurs de Lombardie, s'empara de Lodi de Bergame, & du château de Trezzo, nonobstant une trêve de deux ans que les Vénitiens lui avoient fait signer, mais il ne s'inquietta gueres des plaintes qu'ils en firent, parcequ'ils étoient occupés de leurs préparatifs contre Sigismond. En 1419 le Pape Martin V. engagea le Duc de Milan à faire la paix avec Pandolfe Malatesta. Cependant le Duc continua à faire la guerre aux autres Seigneurs de Lombardie avec beaucoup de bonheur. Il enleva plusieurs places au Seigneur de Crémone, & se rendit maître de divers châteaux dans le Bressan & le Bergamasc (*d*). Comme il devoit tous ses succès à l'habileté de Carmagnole, il lui fit épouser une de ses parentes, lui donna le nom & les armes de Visconti, le fit Comte de Castelnuovo & lui donna un palais dans Milan (*e*). En 1420. Cabrin Fondulo fut obligé de lui céder la ville de Crémone (*f*). Le Duc, qui apprehendoit que les Vénitiens ne tournassent leurs armes contre lui, fit proposer au Senat une alliance offensive & défensive. Son grand but étoit d'ôter à Pandolfe Malatesta l'appui de la République, pour envahir plus aisément le reste de ses Etats. Les Vénitiens étoient alors mécontens de ce Seigneur, parcequ'il avoit tué Martin de Faënza, Commandant de quatre-cens hommes, qu'ils avoient en-

(*a*) *Sagredo* l. c. p. 96.
(*b*) *Laugier* l. c. p. 100.
(*c*) *Ripamonte* Hist. Urb. Mediol. L. IV. *Cavitelli* Cremon. annal. ann. 1412.
(*d*) Voy. les mêmes.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Cavitell.* ubi sup. ann. 1420.

voyé à son secours. Le Traité fut conclu & signé le 21 de Fevrier 1421, pour dix ans. Carmagnole entra alors dans le Bressan. Nicolas d'Est Marquis de Ferrare, céda au Duc la ville de Parme, à condition qu'il garderoit Reggio. Les troupes Milanoises emporterent aussi Castellione, la seule place qui restoit à Cabrin Fondulo, qui fut fait prisonnier, & ensuite décapité à Milan (*a*). La ville de Bresce fut aussi obligée de se rendre (*b*). La même année, le Duc pénétra dans l'Etat de Genes, assiegea la Capitale, obligea le Doge Thomas Frégose à se démettre de la dignité de Doge & Genes à se donner à lui (*c*). On dit, que pendant le siege, les Génois aiant besoin d'argent vendirent Livourne aux Florentins pour cent vingt mille ducats, ce qui piqua le Duc de Milan contre ces derniers (*d*). Etant instruits du dessein où il étoit de leur faire la guerre, les Florentins envoyerent au commencement de l'année 1423. une Ambassade solemnelle à Venise, pour engager le Senat à se liguer avec eux; les Ambassadeurs représenterent fortement, que si l'on ne s'opposoit à l'ambition du Duc de Milan, il écraseroit les Vénitiens eux-mêmes sous le poids de sa puissance (*e*). L'affaire fut mise en délibération dans le Senat, & le Doge Mocenigo s'opposa fortement à la guerre, & proposa de se rendre médiateurs entre les Florentins & le Duc de Milan. Les premiers ne voulurent pas entendre parler de paix; cependant les représentations du Doge firent tant d'impression sur les Sénateurs, qu'on suspendit la résolution de se liguer avec les Florentins, que l'on étoit sur le point de prendre (*f*). Après la mort de Mocenigo & l'élection de François Foscari, les choses s'aigrirent. Les Florentins assemblerent une armée de six mille chevaux & de trois mille hommes de pied, sous les ordres de Charles Malatesta, Seigneur de Rimini, qui marcha droit à Forli, où le Duc de Milan avoit mis garnison. Ils se liguerent avec Frégose ancien Doge de Genes, qui partit avec une Flotte de vingt-trois galeres, dont une partie avoit été fournie par Alphonse Roi d'Arragon. Il se présenta devant Genes, mais personne ne remua en sa faveur (*g*). Charles Malatesta ne fut pas plus heureux; il fut défait par les troupes Milanoises & resta prisonnier, & malgré les efforts des Florentins pour arrêter les progrès de Philippe, les troupes de ce Prince soumirent plusieurs villes dépendantes ou alliées des Florentins (*h*). Ceux-ci solliciterent encore les Vénitiens de les sécourir, mais le Senat se contenta d'envoyer au Duc de Milan un Ambassadeur pour l'exhorter à la paix, qui revint sans avoir changé les dispositions de ce Prince (*i*). Vers ce tems-là. François Carmagnole, ce Général à qui Philippe étoit redevable en grande partie de l'heureux succès de ses armes, l'abandonna, mécontent du procedé du Duc envers lui, & rebutté par les intrigues des ennemis qu'il avoit à la Cour. Les Vénitiens l'attirerent à leur service, & il leur revéla bien des secrets qu'ils ignoroient (*k*).

(*a*) *Ripamonte* Hist. urb. Mediolan. L. IV.
(*b*) *Cavitellii* Cremon. Annal. ann. 1420.
(*c*) *Folieta* Genuens. Hist. L. X. ann. 1421.
(*d*) *Sabellic.* Dec. II. L. IX. p. m. 469
(*e*) *Ripamonte* l. c.
(*f*) *Laugier* T. V. p. 512-525.
(*g*) *Folieta* ubi sup. ann. 1425.
(*h*) *Cavitell.* l. c. ann. 1424. *Sabellic.* l. c.
(*i*) *Sabellic.* l. c.
(*k*) *Ripamonte* ubi sup.

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.*

La guerre est résolue à Venise. 1425.

L'ambition immodérée de Philippe, & les repréſentations réitérées des Florentins, commençoient à aigrir les eſprits à Veniſe, & le Doge Foſcari, qui aimoit la guerre par goût fomentoit par ſes amis le mécontentement. Le Duc de Milan envoya deux Ambaſſadeurs pour prévenir les ſuites que pouvoient avoir les ſollicitations des Florentins dont les Ambaſſadeurs arriverent auſſi à Veniſe. Le Senat donna audience aux uns & aux autres, & ceux de Milan auroient ſuivant les apparences détourné les Vénitiens de la Ligue qu'on leur propoſoit, ſi Carmagnole par un diſcours plein de feu n'avoit fait prendre à l'affaire un tout autre tour, en offrant ſes ſervices à la Seigneurie. La grande expérience & les talens de ce Capitaine étoient un attrait, & les injuſtices qu'il avoit ſouffertes, jointes à ſon caractere haut & fier étoient des garants de ſa fidélité. Foſcari appuia fortement la cauſe des Florentins, & enfin la plupart des ſuffrages conclurent à la guerre. On rappella les Ambaſſadeurs de Florence, & on ſigna avec eux un Traité d'alliance offenſive & défenſive, par lequel les Puiſſances contractantes s'engageoient à entretenir à fraix communs une armée de ſeize mille chevaux & de huit mille fantaſſins, à équipper deux flottes, l'une avec laquelle les Vénitiens attaqueroient Philippe par le Po, & l'autre avec laquelle des Florentins obſéderoient les côtes de Genes ; on ſtipula encore que toutes les conquêtes en deça l'Apennin appartiendroient aux Vénitiens, & qu'aucune des deux parties ne pourroit traiter de paix ſans le conſentement de l'autre. Les Marquis de Ferrare, de Montferrat & de Mantoue, le Comte de Savoye, le Roi Alphonſe & les Siennois accéderent à ce Traité, ce qui forma une ligue formidable contre le Duc de Milan (*a*).

Surpriſe de la ville de Breſce. 1426.

La ville de Breſce ne ſupportoit qu'avec impatience la domination de Philippe, Carmagnole s'y ménagea des intelligences, & s'étant mis en campagne à la fin du mois de Mars 1426, on lui ouvrit de nuit une des portes, & il entra dans la ville. Il falloit cependant encore ſe rendre maître des Forts. La ville de Breſce ſituée ſur le penchant d'une montagne, étoit environnée d'un mur & d'un foſſé, qui ſe terminoient à un château bâti ſur le ſommet de la montagne. Trois ans auparavant le Duc de Milan avoit fait conſtruire à côté de cette ancienne ville, une ville neuve, avec une enceinte de murs très-épais, devant laquelle il y avoit un foſſé large & profond. Il avoit également fait fortifier le fauxbourg, flanquer les portes de ravelins & de groſſes tours (*b*). C'étoient autant de Forts, qu'il falloit emporter, avant que d'être tout-à-fait maître de la place. Carmagnole ſe fortifia dans la vieille ville. Etant tombé malade, il fut obligé d'aller prendre les bains de Padoue. A ſon retour, il preſſa les travaux du ſiege, qui avoient langui dans ſon abſence, & il s'attacha ſurtout à intercepter les convois. Le Seigneur de Mantoue de ſon côté entra dans le Cremonois, & le ravagea (*c*). Dans le même tems François Bembo avec une Flotte de gallions & de barques armées entra dans le Po, brula le pont de

(*a*) Le même, *Cavitell.* l. c. *Sabellic.* ubi sup. p. 473-480. *Laugier* T. VI. p. 52.

(*b*) *Sabellic.* Dec. II. L. X. p. 490.

(*c*) *Sabellic.* l. c. *Cavitellii* Cremon. Annal. ann 1426.

de Crémone, penétra ensuite par l'Adda dans le Tesin jusqu'à Pavie, dont il brûla les moulins (*a*).

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

Les troupes Milanoises vont au secours de la ville, qui est obligée de se rendre.

Le Duc de Milan rappella alors les troupes qu'il avoit en Toscane. Les Vénitiens chargerent le Marquis de Ferrare de leur disputer le passage des rivieres; mais on prétend qu'il s'acquitta mal de cette commission, & qu'il négligea les précautions qu'il auroit dû prendre. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'armée Milanoise jetta un pont sur le Panaro, au dessous de l'endroit où il étoit campé, continua sa marche, & traversa toutes les rivieres sans opposition (*b*). Le Duc Philippe la fit marcher contre Carmagnole, mais ce Général sans s'inquieter de ses mouvemens, entreprit de tirer autour de la place une double ligne de circonvallation & de contrevallation, pour empêcher la garnison de recevoir aucun secours. Cet ouvrage, commencé pendant que les troupes Milanoises ravageoient le Mantouan, fut fini en leur présence, sans que François Sforce & Pichinin, qui étoient au service du Duc, pussent engager André Pergulano le Général en chef, à troubler ce travail; alléguant qu'il avoit ordre du Duc de laisser les Vénitiens se consumer à une dépense si folle. A la fin les assiegés pressés par la faim furent obligés de se rendre (*c*). De tous les Alliés de la République, les Florentins furent les seuls, qui profiterent des embarras du Duc de Milan. Quand les troupes de ce Prince eurent évacué la Toscane, ils reprirent sans beaucoup de peine la plupart des châteaux qu'il leur avoit enlevés (*d*).

Paix signée. 1427.

Le Pape Martin V. soit de son propre mouvement, soit par les sollicitations de Philippe envoya le Cardinal de Sainte-Croix pour travailler à faire la paix entre les parties belligérantes. On ouvrit un congrès à Ferrare, & après de longues conférences on signa la paix le premier de Janvier 1427. on céda aux Vénitiens la ville de Bresse & tout le Bressan, avec une largeur de quarante pas de terrein sur la rive droite de l'Oglio, pour y bâtir des Forts, & Philippe s'engagea à restituer aux Florentins tout ce qu'il leur avoit pris pendant la guerre (*e*). Le Légat du Pape se rendit à Milan pour obtenir du Duc la ratification du Traité, Philippe se plaignit amérement de l'orgueil des Florentins, qui l'avoit forcé de leur faire la guerre, & de l'insatiable avidité des Vénitiens, qui non contens de lui enlever le Bressan, demandoient encore du terrein du Crémonois. Le Légat tâcha de l'adoucir & le persuada enfin de ratifier le Traité.

Le Duc de Milan la ratifie.

Le bruit de cette paix s'étant répandu dans Milan, les principaux de la ville vinrent trouver le Duc & lui représenterent, qu'il sembloit se défier de leur bonne volonté, en fesant une paix si honteuse, que laisser les Vénitiens maîtres de l'Oglio, c'étoit leur ouvrir les portes de Crémone & du reste du Milanés, que ses troupes étoient encore en bon état, & qu'ils étoient prêts à sacrifier leurs biens & leurs vies pour son service (*f*). Philippe leur répondit honnêtement, que les choses en étoient au point, qu'il falloit de toute nécessité, ou qu'il s'en tint aux conditions de la paix, ou

(*a*) *Laugier* l. c. p. 54.
(*b*) *Sabellic.* l. c.
(*c*) Le même, *Cavitell.* l. c.
(*d*) *Laugier* p. 60.
(*e*) *Sabellic.* p. 498.
(*f*) Le même.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

qu'on lui aidât à faire de plus grands efforts pour continuer la guerre, qu'ils vissent donc ce qu'ils étoient en état de faire. L'affaire mise en délibération dans le Conseil de la ville, on conclut d'offrir au Duc d'entretenir dix mille chevaux & dix mille hommes d'Infanterie, moyennant qu'il laissât au Conseil la libre administration des revenus & des deniers de la ville. Philippe auroit accepté le parti, si un de ses Courtisans ne lui avoit représenté, que c'étoit donner trop de liberté à ses sujets, & qu'il pouvoit se procurer les fonds qu'on lui offroit par une augmentation d'impôts. L'affaire tomba, & le zele des Milanois se refroidit. Le Duc envoya ordre aux Commandans des places du Bressan, de ne point les remettre au Cardinal Légat, ainsi qu'il s'y étoit engagé; desorte qu'il fallut recommencer la guerre à nouveaux fraix (*a*).

La guerre se renouvelle.

Les Vénitiens renouvellerent leur alliance avec les Florentins & les autres Alliés. Le Duc de Milan de son côté mit ses troupes en campagne, renforça les garnisons de ses places, fit occuper les défilés des montagnes, & opposa une armée d'observation à Carmagnole qui étoit dans le Mantouan, d'où il devoit tenter la conquête du Crémonois. Philippe arma aussi sur le Po une Flotte de trente bâtimens, qu'il destina à arrêter les progrès de celle des Vénitiens. Cette Flotte partit de Pavie sous les ordres d'Eustache, & attaqua Casal-Maggior, qui fut obligé de se rendre (*b*). Delà, elle alla à Brescello, qui lui fut livrée par trahison.

Exploits de Bembo.

François Bembo s'avança avec la Flotte Vénitienne vers cette place, où les ennemis étoient descendus. Il leur livra bataille, les mit en fuite, se rendit maître de leur camp, de leurs munitions & de tout leur bagage. Il se porta ensuite sur Casal-Maggior, où il mit les ennemis une seconde fois en déroute, fit attaquer la place & l'emporta en peu de jours. Bembo remonta jusqu'à Crémone, & remporta près de cette ville une troisieme victoire. Il continua de remonter le fleuve, prit un château, qui défendoit l'embouchure de l'Adige, entra dans le Tesin, & s'avança près de Pavie; mais craignant de s'être engagé trop loin, il se replia sur Crémone, où il hazarda une attaque qui lui réussit mal, ce qui l'obligea de se retirer à Casal-Maggior (*c*). Voyons ce qui se passa entre les armées de terre.

Opérations des troupes de terre.

Les Généraux du Duc de Milan avoient assemblé leur armée dans le Bressan, dans le dessein de donner de l'inquiétude à Carmagnole pour la ville de Bresce & de l'éloigner du Crémonois. Il quitta effectivement son camp de Mantoue & marcha dans le Bressan. Avant qu'il fût arrivé à Bresce, deux Capitaines de Philippe, qui étoient en garnison à Octolengo s'avancerent tout d'un coup vers cette ville, & se rendirent maîtres d'un fauxbourg. Pierre Loredan, qui commandoit dans Bresce monta à cheval, & détacha d'abord Paul Orsini avec trois-cens chevaux, qui alla se mettre en embuscade à moitié chemin d'Octolengo, lui-même à la tête du reste de sa cavalerie attaqua les ennemis, & les poussa insensiblement vers le lieu de l'embuscade. Attaqués alors en tête & en queue, ils furent mis en déroute, & un des chefs fut fait prisonnier avec cent-cinquante Cavaliers (*d*).

(*a*) Le même.
(*b*) *Sabellic.* Dec. II. L. X, p. 502, 503. *Cavitell.* l. c. ann. 1427.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Sabellic* p. 506.

Le jour même de cette action, Carmagnole arriva à Bresce, & l'on prétend qu'il fut jaloux qu'un autre eût l'honneur de ce premier exploit. Il se porta sur Octolengo avec une armée de douze mille chevaux & de douze mille hommes d'infanterie, disent les uns, & les autres de quatorze mille chevaux, & de six mille Fantassins. Il y avoit dans la place une garnison de mille chevaux, que Carmagnole se flata de réduire bientôt. Mais il ignoroit que trois des principaux Capitaines Milanois y étoient arrivés avec leurs troupes, qui se tenoient fort tranquilles. Carmagnole campa sans prendre beaucoup de précautions; ses soldats fatigués se disperserent & se coucherent sur l'herbe. Un petit nombre fesoient la garde sous Nani Strozzi, que le Marquis de Ferrare avoit envoyé joindre l'armée avec quatre-cens chevaux. Vers le soir les ennemis firent une sortie du côté où étoit Strozzi, il soutint courageusement leur attaque, mais accablé par le nombre il tomba percé de coups; ils pénétrerent dans le camp, où les soldats en desordre ne savoient de quel côté tourner; heureusement Carmagnole survint à la tête d'un corps de Cavalerie, les Vénitiens se rallierent, & les ennemis furent contraints de se retirer, ce qu'ils firent en bon ordre. Cependant cette action couta aux Vénitiens quinze-cens hommes (*a*).

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

Bataille entre les deux Partis.

Carmagnole se mit en devoir de réparer cet échec, & aiant reçu des renforts, il passa l'Oglio & alla camper sur les bords du Po près de Crémone, avec une armée de dixhuit mille chevaux & de huit mille hommes de pied, outre six mille hommes de troupes auxiliaires. De plus la Flotte de Bembo étoit dans le voisinage, sur laquelle on comptoit dix mille hommes. Philippe, craignant pour Crémone s'avança avec une armée, que quelques-uns font monter à quarante mille hommes. Il attaqua les Vénitiens, & le combat dura depuis midi jusqu'au soir avec une animosité égale, sans que la victoire se déclarât pour aucun des partis, enfin Philippe fit sonner la retraite, & fut très-satisfait d'avoir combattu sans avoir été vaincu (*b*).

L'armée Milanoise est entierement defaite.

Le Duc de Savoye venoit d'opérer une diversion du côté de Verceil, ce qui obligea Philippe de détacher une partie de son armée pour s'opposer à cette invasion. Carmagnole se rapprocha de Casal-Maggior. La discorde regnoit parmi les Généraux du Duc de Milan, tous prétendoient à l'honneur du commandement. Philippe jugea à-propos de nommer un Général supérieur aux autres par la naissance, & jetta les yeux sur Charles Malatesta fils du Seigneur de Pesaro, jeune Seigneur sans expérience. Carmagnole s'étoit rapproché de l'armée ennemie, & tout à coup il alla mettre le siege devant Macalo. Un chemin entouré de marais impraticables étoit le seul défilé par où les troupes de Milan pussent passer pour aller directement aux Vénitiens. Cependant Malatesta fut déterminé à combattre: d'une part les murmures de ses soldats, & de l'autre le sentiment de Sforce & de Pichinin, & sa propre inclination le porterent à attaquer les Vénitiens, quoique pussent-dire Pergulano & Torello deux autres de ses Capitaines; on assure même que le dernier en voyant le chemin & les arrangemens que Carmagnole avoit faits se tourna vers Sforce & les autres

(*a*) Le même, *Cavitell.* ubi sup. (*b*) Les mêmes.

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1381 jusqu'à l'an 1451.*

Officiers, & dit: *Dieu est tout puissant! Mais aucun homme mortel ne peut empêcher que l'armée de Philippe ne soit défaite aujourd'hui.* Carmagnole avoit distribué ses troupes par pelotons des deux côtés des marais, & il avoit détaché un de ses Capitaines avec deux mille chevaux, pour en fesant un détour aller attaquer l'ennemi en queue, quand le combat seroit engagé. Quand il vit les Milanois assez avancés, on sonna la charge: d'abord l'action fut fort vive, mais à l'instant les ennemis se virent accablés de traits de toutes parts, & dans le moment de grands cris annoncerent qu'ils étoient attaqués par derriere par le détachement. Bientôt la déroute fut totale; Malatesta se rendit prisonnier, tout le reste fut pris ou précipité dans les eaux, à la réserve d'un petit nombre qui se déroba par la fuite. On assure que celui des prisonniers monta à neuf mille hommes tant de Cavalerie que d'infanterie. Les Vénitiens resterent maîtres des tentes, du bagage & de toutes les munitions (*a*). Cette mémorable bataille se donna le onzieme d'Octobre 1427.

Carmagnole ne profite pas de sa victoire.

Les suites ne répondirent point à la grandeur de cette victoire. Philippe étoit perdu sans ressource, si Carmagnole avoit marché droit à Milan, mais ce Général ne sut ou ne voulut pas profiter de la victoire, & se conduisit d'une façon fort suspecte. Le lendemain il renvoya tous les prisonniers, après les avoir desarmés, & ensuite se contenta de piller le pays, & de s'emparer sur l'Oglio & dans le Bressan de divers chateaux. On prétend, que n'aiant pu s'habituer aux mœurs & aux usages des Vénitiens, il cherchoit à rentrer en grace auprès du Duc de Milan. En quoi, dit un Historien (*b*), il étoit mauvais politique, parcequ'il devoit connoitre assez & le Duc de Milan & les Vénitiens, pour craindre les tromperies du premier, & pour savoir qu'un traitre échape difficilement à l'espionage des seconds.

Paix conclue. 1428.

Philippe n'aiant perdu que des chevaux, des armes & des munitions trouva bientôt moyen de réparer cette perte. Il fit solliciter Sigismond, ancien ennemi des Vénitiens, de faire passer une armée en Italie. Il s'accommoda avec le Duc de Savoye à qui il céda Verceil, & dont il épousa la fille. Il pressa aussi le Pape Martin V. de détacher les Florentins de l'alliance des Vénitiens à tout prix (*c*). Ce Pontife travailla au contraire à la paix; on ouvrit un nouveau Congrès à Ferrare, où le Cardinal de Sainte-Croix fit encore l'office de Médiateur. On eut bien de la peine à s'accorder sur les conditions, à cause des prétentions exorbitantes des Vénitiens; enfin on convint des articles suivans. 1. Le Duc de Milan cédoit à perpétuité à la République de Venise la ville de Bresce & le Bressan, avec toutes leurs dépendances; la ville de Bergame & tout le Bergamasque, les chateaux & tout le terrein conquis par les Vénitiens dans le Crémonois. 2. Le Duc s'engageoit à ne point inquieter le Comte Palavicin à raison de son alliance avec les Vénitiens, & à rendre au Comte Carmagnole sa femme & ses enfans, & à lui restituer tous ses biens meubles & immeubles. 3. Les Florentins devoient avoir la liberté desormais d'arborer leur pa-

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 513, 514. *Ripamonte* ubi sup. *Cavitell.* l. c.

(*b*) *Laugier* T. VI. p. 80.

(*c*) *Sabellic.* p. 515.

villon en mer, ſans être obligés de naviger ſous le pavillon de Piſe, comme ils y avoient été obligés par les Génois. Il y avoit encore quelques autres articles moins importans (*a*). Une paix ſi honorable & ſi avantageuſe, cauſa une grande joie à Veniſe, & on celébra la publication par des réjouiſſances extraordinaires.

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382. jusqu'à l'an 1441.*

La tranquillité paroiſſoit ainſi rétablie, mais au fond les inimitiés ſubſiſtoient, & divers incidens furent des ſemences d'une nouvelle guerre. D'abord il y eut des conteſtations au ſujet des limites de cette partie du Crémonois, qui avoit été cédée aux Vénitiens. Le Duc de Milan attaqua auſſi les Fregoſes, & les Fieſques & les autres Nobles Génois, qu'il avoit promis de regarder comme ſes amis, & leur enleva pluſieurs places, tant par ſon Général Pichinin, que par les Génois (*b*).

Nouvelles ſemences de guerre. 1429.

Il ſurvint une autre affaire, qui indiſpoſa les Vénitiens contre le Duc de Milan, Paul Guiniſi s'étoit rendu Souverain dans la ville de Luques, mais il l'avoit gouvernée ſi habilement, qu'elle avoit goûté les douceurs de la paix, pendant que le reſte de l'Italie étoit en proye aux horreurs de la guerre. Les Florentins avoient été très-mécontens de ce qu'il n'avoit pas pris leur parti, & les principaux ne voyoient que d'un œil d'envie la proſpérité de ce Tyran. Ce qui les indiſpoſa encore, c'eſt que Ladiſlas fils de Guiniſi, qui étoit à leur ſervice, s'étoit mêlé dans les troubles de Boulogne contre le Pape Martin V. ce qui leur avoit beaucoup déplu. Comme néanmoins le peuple de Florence étoit las de la guerre, les Chefs prirent une voie détournée pour attaquer Guiniſi. Ils engagerent un jeune homme, nommé Stella, neveu du fameux Braccio, qui étoit au ſervice de Florence, à demander ſon congé ſous prétexte qu'il vouloit à l'exemple de ſon oncle, travailler pour lui-même. Stella ſe laiſſa aiſément gagner, & aiant raſſemblé deux mille chevaux, il fit une irruption dans les terres de Luques, qu'il ravagea, & il s'empara de huit châteaux qui appartenoient à Guiniſi. Bientôt ſon armée groſſit, & un grand nombre de gens qui ne reſpiroient que pillage, le vinrent joindre. Guiniſi ſoupçonnant les Florentins de lui avoir ſuſcité cet ennemi, leur envoya des Ambaſſadeurs pour ſe plaindre. On feignit d'ignorer entierement l'affaire & de n'y avoir aucune part. Il députa auſſi vers les Vénitiens & vers le Duc de Milan, & vers les Siennois pour demander du ſecours. Cependant les Florentins, voyant les ſuccès de Stella, ſe flaterent de réduire Luques ſous leur obéiſſance; ils l'encouragerent à pourſuivre ſon entrepriſe en leur nom, lui promettant tous les ſecours dont il auroit beſoin. Stella forma le ſiege de Luques. Les Siennois appréhendant que l'orage ne fondit auſſi ſur eux, députerent à Veniſe, mais ils ne purent rien obtenir (*c*).

Guerre des Florentins contre les Luquois.

Ils prirent le parti, de concert avec Guiniſi, d'implorer le ſecours du Duc de Milan & des Génois; le Duc leur promit ſon aſſiſtance. Les Vénitiens, qui en furent informés, lui envoyerent André Contarini pour lui rappeller ſes engagemens. Le Duc feignit alors de congédier les troupes

Le Duc de Milan envoye du ſecours aux Luquois. 1430.

(*a*) Le même, *Caviteil.* ubi ſup. *Laugier* l. c. p. 83-87.

Sabellic. Dec. III. L. I. p. 520. *Cavitell.* Cremon. Annal. ann. 1429.

(*b*) *Folieta* L. X. ann. 1428, 1429.

(*c*) *Sabellic.* ubi ſup.

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.*

étrangeres qui étoient à sa solde, & donna publiquement sa démission à François Sforce (*a*). Ce Général, d'intelligence avec le Duc, traversa l'Apennin, & s'approcha de Luques. Stella sur l'avis de sa marche se retira du côté de Pise, pour ne pas se trouver entre deux feux, comptant que Sforce ne pourroit pas subsister longtems dans un pays ruiné, & qu'il pourroit après sa retraite reprendre le siege de Luques. Sforce fut reçu dans cette ville comme un Libérateur. Il n'y resta pas longtems, & s'avança sur le territoire de Pistoye, où il prit & pilla plusieurs châteaux. Guinisi à la vue de ces succès, commença à faire réflexion, qu'il ne pouvoit compter longtems sur ce secours étranger, & même qu'il avoit peut-être autant à craindre de Sforce que des Florentins. Il conclut qu'il lui seroit plus avantageux de traiter avec les Florentins dans sa situation présente, qu'en tout autre tems. Il entama donc secretement une négociation avec eux; mais Sforce en eut le vent, il retourna brusquement à Luques, se saisit de Paul Guinisi & de ses enfans, qu'il fit conduire dans les prisons du Duc de Milan, rendit la liberté à la ville de Luques, où il laissa une bonne garnison. Les Florentins lui donnerent une grosse somme d'argent pour l'engager à se retirer avec ses troupes (*b*).

Les Vénitiens s'en plaignent.

Les Génois à l'instigation de Philippe firent alliance avec la ville de Luques, & firent marcher Nicolas Pichinin, un des meilleurs Généraux du Duc, au secours des Luquois, que les Florentins assiégeoient de nouveau. Les Vénitiens persuadés alors de la mauvaise foi de Philippe, lui envoyerent un second Ambassadeur, pour se plaindre d'une infraction si manifeste du Traité, & pour lui représenter, que les Génois étant sous sa domination, ils n'avoient pu faire avancer tant de troupes sans ses ordres. Le Duc répondit, que les Génois avoient la liberté d'assister leurs amis à leurs dépens, & qu'il ne trouveroit pas mauvais que les Vénitiens envoyassent du secours aux Florentins (*c*). Cette réponse n'en imposa point au Sénat de Venise, qui différa néanmoins d'éclater contre ce Prince. Sur ces entrefaites on apprit que Pichinin avoit battu les Florentins, & remporté une grande victoire. Cette nouvelle fit prendre la résolution de recommencer la guerre contre le Duc de Milan (*d*).

La guerre resolue.

Les Vénitiens tâcherent alors d'attirer à leur service François Sforce, qui étoit du côté de la Mirandole. Les Florentins chercherent aussi de leur côté à se l'attacher, & ce Général avoit assez de penchant à prendre leur parti, en considération des liaisons que son pere avoit eues avec eux. Philippe qui en fut informé para le coup, en offrant à Sforce de lui donner Blanche sa fille en mariage, & de lui assurer sa succession, s'il mouroit sans enfans mâles (*e*). Les Vénitiens renouvellerent la ligue avec les Florentins, & les autres Confédérés de la guerre précédente, à la réserve du Duc de Savoye, qui refusa d'y entrer.

Opérations de la Campagne. 1431.

Nicolas de Tolentin & François Sforce commandoient les troupes de Philippe, & Carmagnole celles de Venise. Les deux armées étoient en

(*a*) *Cavitell.* l. c. ann. 1430. *Sabellic.* p. 523.

(*b*) *Sabellic.* p. 524. dit trente mille écus; *Cavitell.* l. c. parle de trente-huit mille, & *M. Laugier* p. 96. de cinquante mille.

(*c*) *Sabellic.* p. 525.

(*d*) Le même.

(*e*) Le même, *Cavitell.* ubi sup.

présence sur les bords de l'Oglio. Le Général Vénitien employoit ses rufes ordinaires pour corrompre les Commandans des places ennemies; il s'étoit flaté d'entrer par cette voie dans Lodi, mais la trahison fut découverte. Le Duc de Milan chercha alors à le prendre dans ses propres pieges. Il ordonna au Commandant de Soncino d'entrer en traité avec Carmagnole, ce qu'il fit & en même tems il donna avis aux Généraux de Philippe de ce qui se passoit, & convint avec eux d'un signal. Ils vinrent s'embusquer aux environs de la place. Carmagnole s'avança avec confiance vers Soncino. Il se fit précéder d'un détachement, qui fut reçu & retenu prisonnier dans la place. Lorsque l'armée se présenta pour entrer, le Commandant donna le signal, Tolentin & Sforce fondirent avec impétuosité de tous côtés sur les Vénitiens, qui se débanderent & prirent la fuite, laissant plus de quinze-cens prisonniers (*a*).

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an* 1382 *jusqu'à l'an* 1441.

Progrès des Généraux de Philippe.

Les Généraux du Duc de Milan ne furent pas moins heureux ailleurs. Les troupes de Ferrare & de Mantoue furent battues séparément près de Crémone. En Toscane, Pichinin après avoir fait lever le siege de Luques, alla chasser les Fiesques des postes qu'ils occupoient. Les Florentins profiterent de son éloignement, & aiant recruté leurs troupes, ils voulurent tenter de nouveau l'attaque de Luques. Mais ils en furent empêchés par Barthelemi Fornario, qui parut devant Livourne avec cinq galeres Génoises & deux autres bâtimens. Ils craignirent alors pour Pise, où ils envoyerent une partie de leurs troupes. Pichinin ne tarda pas aussi à se porter de ce côté-là, & se rendit maître de presque toutes les places des environs. Les Florentins se défiant de la fidelité des Pisans, ordonnerent à tous les habitans depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de soixante de sortir de la ville. Pichinin ravagea tout le pays depuis Volterre jusqu'à Arezzo, & Volterre même, auroit couru risque, si le Pape Eugene IV. qui avoit succedé à Martin V. n'y avoit envoyé Michel Attendulo (*b*). Nicolas de Tolentin, jaloux de la préférence que Philippe donnoit à Pichinin & à Sforce, quitta le service de ce Prince, pour aller servir le Pape (*c*).

La Flotte des Vénitiens est détruite.

Les Vénitiens ne négligeoient rien cependant pour soutenir la guerre. Outre leur armée de terre, qui étoit de vingt-quatre mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie, ils armerent une Flotte nombreuse aux ordres de Nicolas Trevisani. Elle s'avança près de Crémone, où Carmagnole étoit campé & à portée de la soutenir. Le Duc de Milan avoit armé de son côté une Flotte à Pavie, moins considerable pour le nombre & la force des bâtimens, mais commandée par Jean Grimaldi Génois, un des premiers hommes de mer de son tems; il avoit pris avec lui les meilleurs Pilotes & les plus adroits archers de Génes. Pichinin étoit venu joindre Sforce avec ses troupes, & pour donner de l'inquiétude à Carmagnole, ils engageoient fréquemment des escarmouches, & fesoient de legeres attaques, pour faire connoitre qu'ils ne craignoient ni l'armée, ni la Flotte Vénitienne. A mesure que la Flotte de Trevisani approchoit, ils redoublerent leurs attaques & en même tems ils prirent des mesures avec Gri-

(*a*) *Cavitell* Cremon. Annal. ann. 1431. *Sabellic.* l. c. p. 528.

(*b*) *Sabellic.* p. 527.

(*c*) Le même, p. 529.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382. jusqu'à l'an 1441.

maldi pour attaquer Trevisani avec avantage. D'abord il y eut une rencontre entre les deux avant gardes, où les Vénitiens eurent l'avantage, & emmenerent quatre barques de l'ennemi. On se disposa de part & d'autre à renouveller le combat le lendemain. Pichinin s'embarqua secretement sur la Flotte de Grimaldi avec une partie de ses troupes bien armées; les deux Flottes s'avancerent, & Pichinin prit même les devans avec quelques galeres. Les Vénitiens en s'approchant s'apperçurent aussitôt qu'ils avoient affaire à des gens armés de pied en cap, ils envoyerent coup sur coup des messagers à Carmagnole, pour qu'il vint à leur secours. Ce Général répondit par un trait insultant contre Trevisani. Le combat fut vif de part & d'autre, mais à la fin Grimaldi remporta une victoire complette, toute la Flotte Vénitienne fut prise à la réserve de cinq barques qui échaperent; les Vénitiens perdirent plus de huit mille hommes tant morts que prisonniers, & les ennemis firent un butin immense (*a*). Cette action se passa le 21 de Juin 1431.

Victoire des Vénitiens sur les Génois.

Les Vénitiens ne perdirent pas courage, & irrités contre les Génois résolurent de les aller attaquer chez eux. Ils armerent une Flotte, les uns disent de dixhuit galeres, & les autres de vingt-huit, dont ils donnerent le commandement à Pierre Loredan, qui fut joint par cinq galeres de Florence; Jaques Adorne & Antoine de Fiesque s'embarquerent avec lui. Loredan se porta sur la côte de Génes, & n'étoit plus qu'à dix mille de cette ville, lorsqu'on y fut instruit de son arrivée. François Spinola se hâta de mettre en mer avec vingt-quatre galeres, pour aller au devant de la Flotte Vénitienne; sa précipitation lui fut fatale. Il fut battu & obligé de se rendre avec huit galeres, quelques-uns disent douze, plusieurs des principaux Officiers furent aussi faits prisonniers (*b*). Loredan croisa le reste de la campagne dans les mers de Toscane, & enleva beaucoup de navires Génois richement chargés. Vers la fin de l'Eté, il se porta à Civita Vecchia & soumit cette ville au Pape Eugene. Là il reçut ordre de se rendre à Corfou, pour recevoir les renforts qu'on lui destinoit (*c*).

Les troupes de Montferrat battues.

La victoire remportée sur les Génois enhardit Bernabé Adorne d'entrer sur le territoire de Génes à la tête de trois-cens chevaux & de huit-cens hommes de pied, que le Marquis de Montferrat lui avoit donnés, il soumit bientôt toute la côte Occidentale. Ce succès ne fut que passager; Pichinin arriva bientôt, battit Adorne & le fit prisonnier. Ensuite, comme les habitans de ce quartier avoient toujours favorisé les exilés, il mit tout le pays à feu & à sang, & traita les malheureux habitans avec la derniere inhumanité (*d*).

Conduite suspecte de Carmagnole.

Les troupes du Duc de Milan avoient ainsi eu la supériorité presque partout, ce qui rendoit la fidelité du Comte Carmagnole de plus en plus suspecte. Ce qui augmenta les soupçons, c'est qu'il manqua la ville de Crémone

(*a*) Le même, p. 530-532. *Cavitell.* l. c. *Folieta* L. X. ann. 1431. *Bizar.* de bello Venet. L. II. *Ripamonte* Hist. Urb. Mediolan. L. IV.

(*b*) *Cavitell. Folieta*, *Bizarus* ubi sup.

(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 537. *Laugier* T. VI. p. 113.

(*d*) *Bizarus* & *Folieta* ubi sup. *Sabellic.* l. c. p. 536.

mone par sa propre faute. Guillaume Cavalcabos, un de ses Officiers s'étant approché de nuit du fossé de la place avec un détachement, épia le moment, que les sentinelles s'étoient éloignées du rempart. Il escalada les murs, se saisit d'une des portes, s'y retrancha & s'y maintint pendant deux jours contre les efforts de la garnison & des habitans. La ville étoit prise, si Carmagnole avoit soutenu le détachement. Mais il ne fit aucun mouvement, & Cavalcabos fut contraint de faire retraite (*a*). Carmagnole mit ses troupes en quartier dans le Crémonois. Nicolas Pichinin, après avoir battu Adorne, entra dans le Montferrat, le conquit & le dévasta, le Marquis fut obligé de se sauver à Venise (*b*). Pichinin reparut ensuite sur les rives du Po, reprit Turricella, Bordellano, Brescello & plusieurs autres Places, sans que Carmagnole fit le moindre mouvement pour les défendre. Ce dernier trait mit le comble à toutes ses perfidies, dont le détail fut connu du Senat par des lettres interceptées. Sa perte fut résolue, & malgré le nombre de personnes à qui ce secret étoit connu, il n'en transpira rien pendant près de huit mois (*c*).

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.*

Affaires d'Egypte.

Les injustices du Soudan d'Egypte contre les marchands Vénitiens, fournirent au Senat de nouvelles occupations. Le Soudan, non content d'exiger des droits contraires aux capitulations, fixoit arbitrairement le prix des marchandises, & forçoit les Vénitiens de les acheter au prix fixé. Ceux qui le refusoient étoient mis en prison & maltraités. Benoit Dandolo, Consul de la République à Alexandrie, s'étoit transporté au Caire pour se plaindre de cette injustice. Le Soudan lui répondit, que si les marchands de Venise n'étoient pas contens, ils étoient les maîtres de se retirer, qu'on n'avoit que faire d'eux; que dorénavant ils payeroient encore plus qu'ils n'avoient fait & qu'on vouloit être maître chez soi. Le Senat imagina un expédient pour se soustraire à cette vexation; ce fut d'ordonner que tous les navires chargés pour les ports de la domination du Soudan, y feroient le commerce en rade sans débarquer, ni hommes, ni marchandises, sous de grandes peines. On espéroit que l'Egypte & la Syrie, ne pouvant se passer des Vénitiens, ni pour acheter d'eux des marchandises de premiere nécessité, ni pour leur vendre leurs denrées surabondantes, cette conduite en imposeroit au Soudan; & au cas qu'il persistât dans ses injustices, on résolut d'abandonner le commerce de ses Etats. En même tems, on envoya ordre au Consul d'Alexandrie de retourner au Caire, & de représenter avec fermeté au Soudan, que le commerce des Vénitiens étoit avantageux à ses Etats, qu'ils cesseroient d'y aborder, s'ils continuoient d'y être exposés à des avanies cruelles; que les Vénitiens étoient des ennemis plus à craindre qu'on ne pensoit &c. Le Soudan fut étonné du langage du Consul, voyant que les Vénitiens ne se laissoient point intimider, il changea de ton & de conduite à leur égard, consentit au renouvellement des capitulations, & envoya ordre partout de faire cesser les vexations dont ils se plaignoient (*d*).

(*a*) *Cavitell.* & *Sabellic.* ubi sup.
(*b*) *Caviteil.* ann. 1432.
(*c*) *Sabellic.* p. 537.
(*d*) *Laugier* l. c. p. 116-119.

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.*

Entreprise sur l'isle de Chio.

Le Senat de Venise ne perdoit pas de vue le dessein de faire aux Génois tout le mal possible. On forma le projet de leur enlever l'isle de Chio, que l'on croyoit mal pourvue; on arma une Flotte de quatorze galeres, de treize gros vaisseaux & de plusieurs autres moindres bâtimens, avec des troupes de débarquement, sous les ordres d'André Mocenigo. Cette Flotte partit au mois de Novembre, & malgré la rigueur de la saison, elle aborda à Chio avant qu'on y eût le moindre vent de cette expédition. Les troupes débarquerent sans obstacle, & formerent le siege de la ville, où ils trouverent une vigoureuse résistance. Les habitans choisirent pour commander Raphaël Montaldo, qui se trouvoit par hazard à Chio, & il répondit à leur attente par la belle défense qu'il fit. Les Génois établis à Pera ayant appris le besoin que ceux de Chio avoient d'être sécourus, résolurent de faire tous leurs efforts pour leur aider. Soixante-dix d'entre eux s'embarquerent sur deux petits bâtimens sous la conduite de Damian Grillo, & traversant hardiment à force de rames la flotte ennemie, ils eurent le bonheur d'entrer dans la ville assiégée. Ce secours quelque petit qu'il fût, rehaussa le courage des assiegés, & rebuta tellement les assiégeans, qu'ils leverent le siege au mois de Janvier 1432, après l'avoir poussé deux mois avec toute la vivacité possible. Mocenigo remit à la voile & se retira à Rhodes, il perdit en chemin deux galeres par la tempête. Après avoir passé l'hiver à Rhodes, il se trouva qu'il avoit perdu la moitié de ses équipages & de ses soldats (*a*).

Fin tragique de Carmagnole. 1433.

Avant que de rapporter ce qui se passa l'année suivante, tant sur mer que sur terre, nous ne devons pas passer sous silence la fin tragique du Comte Carmagnole. L'arrivée de l'Empereur Sigismond en Italie, pour se faire couronner, donna lieu à quelques ouvertures de paix. Le Senat profita de cette occasion pour punir les perfidies de Carmagnole. On le manda à Venise, sous prétexte de conférer avec lui. Ne se défiant de rien il s'y rendit; à l'entrée de la ville, il fut reçu par huit Nobles, qui l'accompagnerent au Palais, où il fut arrêté. Le onzieme d'Avril, les Députés du Conseil des Dix lui firent subir l'interrogatoire. On lui représenta ses lettres qu'on avoit interceptées, & on lui confronta les témoins qui déposoient contre lui. Comme il refusoit d'avouer sa perfidie, on le mit à la question, & la douleur lui arracha l'aveu qu'on demandoit. Deux jours après le Conseil des Dix rendit sentence portant, que François Comte de Carmagnole, atteint & convaincu par la déposition de plusieurs témoins, par le contenu de ses lettres & par son propre aveu, d'avoir commis diverses trahisons contre le service de la République, & d'en machiner de nouvelles, seroit mené, avec un baillon à la bouche, entre les deux colonnes de la petite place de Saint Marc, & que là il auroit la tête tranchée en présence de tout le peuple. La sentence fut exécutée le lendemain. On confina sa veuve & ses deux filles à Trevise, assignant à la premiere une pension de cinq-cens ducats, & à chacune des autres une dot de cinq mille ducats sur les biens du coupable, qu'on fait

(a) *Folieta* & *Bizarus* ubi sup.

monter à trois-cens mille ducats (*a*). Telle fut la fin tragique d'un homme, qui passa avec raison pour un des plus grands Capitaines de son siecle. Un orgueil naturel & un caractere inflexible occasionnerent tous ses malheurs.

SECTION VI. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1382 *jusqu'à l'an* 1441.

Les Génois, à la sollicitation du Duc de Milan, armerent dix galeres & quatorze vaisseaux, dont Pierre Spinola eut le commandement, aiant sur sa Flotte un bon nombre de troupes de débarquement. Il partit de Génes au mois d'Avril. Loredan qui étoit à Corfou, aiant appris le départ de la Flotte Génoise, se mit en mer pour l'aller chercher, mais il la manqua & cette Flotte parut tout à coup à la hauteur de Corfou. Spinola débarqua des troupes & entreprit d'assieger la Capitale, mais il y trouva une si vigoureuse résistance, qu'il prit le parti de se rembarquer après avoir brûlé le fauxbourg & dévasté les environs. Il passa aux isles de Naxe & d'Andros, dont il s'empara aisément. Delà il se rendit à Chio pour prendre des vivres, après quoi il tourna vers l'isle de Candie. Il rencontra sur sa route divers navires marchands de Venise qui venoient de Syrie, richement chargés; il en prit un & les autres se sauverent à la faveur des ténebres. Aiant été battu d'une furieuse tempête, qui lui fit perdre deux vaisseaux, il revint à Génes avec les autres fort mal-traités (*b*). Pierre Loredan de son côté se porta sur les côtes de Génes, qu'il ravagea, sans faire de grands exploits.

Operations sur terre.

Sur terre, il se passa quelque chose de plus. Les Vénitiens avoient choisi pour Capitaine Général le Seigneur de Mantoue, qui se trouva à la tête d'une armée de plus de trente mille hommes. Pichinin avoit prévenu les mouvemens de cette nombreuse armée; il voulut rompre le pont que les Vénitiens avoient sur l'Oglio, mais aiant été blessé à la tête, il fut obligé de laisser le commandement à ses subalternes. Le Général Vénitien passa l'Oglio, prit les châteaux de Bordellano, de Romanengo & de Fontanella; il attaqua ensuite Soncino qui se rendit par capitulation (*c*). Les deux Provéditeurs George Cornaro & Frederic Contarini, qui avoient chacun une division à leurs ordres, tenterent de leur côté de faire des progrès. Le premier pénétra dans la Valteline; il y fut suivi par Pichinin, qui le surprit & le fit prisonnier avec tout son monde. Contarini fut plus heureux dans le Val Camonica, d'où il chassa les troupes de Philippe (*d*).

Opérations sur terre.

Le Marquis de Ferrare travailloit cependant à la paix; on convint de s'assembler à Ferrare, où les parties belligérantes envoyerent leurs Plénipotentiaires. Le Traité fut signé, les uns disent le 8, les autres le 29 d'Avril. Le Duc de Milan céda aux Vénitiens le pays connu sous le nom de *la Ghiera d'Adda*, & s'obligea à leur restituer les places du Bergamasque & du Bressan. Le Montferrat fut rendu à son Maître. Les Florentins rentrerent en possession de tout ce qui leur avoit été enlevé dans le Pisan, dans le Volaterran & dans le pays d'Arezzo. La ville de Luques fut maintenue dans sa liberté, & on se rendit mutuellement les prisonniers (*e*).

Paix des Alliés avec le Duc de Milan. 1433.

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 539. *Cavitell.* l. c. *Laugier* p. 120-123.
(*b*) *Folieta* & *Bizarus* ubi sup.
(*c*) *Sabellic.* p. 541. *Cavitell.* ubi sup.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Les mêmes & *Laugier* p. 128.

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.*

Le Doge Foscari veut abdiquer.

J'ajouterai ici un fait, que me fournit M. Laugier, & dont Sabellicus ne dit rien. Le Doge Foscari qui avoit fait bien des mécontens en engageant la République dans une guerre onéreuse, malgré ses succès, profita de la circonstance de la paix pour se disculper aux yeux de ses concitoyens, & il s'y prit avec beaucoup d'adresse. Le 27 de Juin il se rendit au College, & déclara aux Conseillers, qu'attendu que depuis qu'il occupoit le trône Ducal, la République n'avoit cessé d'éprouver les calamités de la guerre, & qu'on l'accusoit de les lui avoir attirées, il avoit formé la résolution d'abdiquer le Dogat, afin qu'on pût donner à la Patrie un Chef plus au gré des citoyens. Il offrit sa démission, & pria instamment qu'on lui fit la grace de l'accepter. Un si grand desintéressement ferma la bouche à ses envieux, & donna un grand avantage à ses partisans. On ne laissa pas de mettre l'affaire en deliberation dans le Senat, les voix furent partagées, mais la pluralité fut pour ne point accepter la démission du Doge, qui eut ainsi tous le mérite de sa démarche, sans perdre son rang (*a*).

Philippe fait la guerre au Pape.

La conclusion de la paix ne changea rien au caractere inquiet du Duc de Milan, toujours prêt à attaquer ceux qui lui étoient opposés. Il en vouloit au Pape Eugene IV, qui, Noble Vénitien de naissance, avoit ouvertement favorisé les Florentins & les Vénitiens. Ce Pontife se trouvoit alors dans des circonstances fâcheuses; d'une part le Concile de Basle procédoit contre lui, & de l'autre les Colonnes lui fesoient la guerre. Philippe profita de l'occasion, & prétextant un faux ordre du Concile de Basle d'agir en son nom (*b*), il envoya François Sforce dans la Marche d'Ancone, qui la soumit sans peine (*c*). D'autre part Pichinin marcha au secours des Colonnes, s'approcha de Rome & ravagea les environs. Le Pape s'appliqua alors à gagner Sforce, qu'il mit dans ses intérêts, en lui cédant le Marquisat d'Ancone, avec le titre de Vicaire & de Gonfalonier de l'Eglise (*d*). Sur ces entrefaites Pichinin avoit fait soulever les Romains contre Eugene, qui s'étoit sauvé. Sforce s'avança pour combattre Pichinin, mais un Envoye de Philippe les empêcha d'en venir aux mains (*e*).

Les Vénitiens & les Florentins secourent le Pape. 1434.

La ville de Bologne venoit de se révolter, contre le Pape, par les intrigues du Duc de Milan; Philippe fit marcher Pichinin en toute diligence, pour appuier la faction opposée au Pape. Les Vénitiens se liguerent avec les Florentins & le Pape pour dompter les rebelles. Ils formerent une armée commune sous les ordres de Nicolas Tolentin, qui s'avança contre Pichinin. Les deux armées en vinrent aux mains près d'Imola, celle des Confederés fut défaite, le Général & plusieurs des principaux Officiers furent faits prisonniers (*f*). Pichinin alla à Bologne, où il laissa son fils avec six-cens chevaux, & retourna à Milan. Le Pape pour réparer cette perte, engagea François Sforce à prendre le commandement de l'armée de la Ligue. Ce Général rentra dans le Bolonois,

(*a*) *Laugier* l. c. p. 130-132.

(*b*) *Ripamonte* Hist. Urb. Mediolan. L. IV.

(*c*) Le même, *Cavitellii* Cremon. Annal. l. c. *Sabellic.* Dec. III. L. II p. 546.

(*d*) *Cavitell.* ubi sup.

(*e*) *Sabellic.* l c p. 547, 548. *Cavitell.* l. c. ann. 1434.

(*f*) Les mêmes.

& y prit d'abord quelques places; mais Pichinin y étant accouru, ils passerent le reste de la campagne à s'observer (*a*).

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

Conspiration découverte à Padoue. 1435.

L'année suivante, on découvrit une conspiration trâmée dans Padoue, en faveur de Marsile Carrare, fils de François II. qui avoit été exécuté à Venise avec deux de ses fils, trente ans auparavant. Le Duc de Milan avoit fait venir Marsile d'Allemagne, & avoit gagné quelques-uns des principaux citoyens de Padoue, pour recevoir Marsile dans la ville, & le seconder pour s'en rendre maître, leur promettant tout l'appui possible. Carrare devoit se rendre à Padoue en habit déguisé, & les mesures étoient prises pour l'introduire dans le château. On ne convient pas de quelle façon le complot fut découvert. Les uns disent que ce fut par un paysan, qui en fit donner sur le champ avis au Podesta de Padoue, & se rendit à Venise pour en informer le Doge. On ajoute, que sur les particularités que ce paysan déclara, toutes les troupes qui hivernoient dans les provinces voisines, eurent ordre de se rassembler aux environs de Padoue. Les Recteurs de cette ville en renforcerent la garnison, firent doubler les gardes & les patrouilles, & prirent toutes les précautions, qui sont d'usage, quand on craint d'être assiégé. Ces mouvemens allarmerent les Conjurés dont plusieurs prirent la fuite. Les Recteurs de Verone, de Vicence & de Bresce furent avertis de se tenir sur leurs gardes, parcequ'on savoit que Carrare devoit arriver au premier jour, & qu'on ignoroit la route qu'il devoit prendre. Il étoit déja dans les montagnes du Vicentin. Il y fut reconnu & arrêté par les paysans d'un endroit nommé les Sept-Communes (*b*). D'autres Historiens disent, que Marsile, d'intelligence avec Pichinin, s'étant rendu dans un bourg la veille du 15 ou 16 de Mars, jour fixé pour l'exécution du complot, la nuit qu'il devoit entrer dans Padoue, la neige & la pluie l'empécherent de s'y rendre. Que les Conjurés, appréhendant que si la conspiration étoit découverte, il ne leur en coutât la vie, la plupart se rendirent promptement à Venise, & à l'envi les uns des autres révelerent le complot au Senat. Là dessus on expédia des ordres pour se saisir de tous les passages, par lesquels Carrare pouvoit gagner l'Allemagne ou le Milanés, & qu'il fut arrêté dans un endroit du Vicentin (*c*). Il fut transféré à Venise avec ceux qui l'accompagnoient, & condamné à avoir la tête tranchée entre les deux colonnes, ce qui fut exécuté le 24 de Mars. Ses complices furent la plupart pendus, les uns à Venise & les autres à Padoue, quelques-uns furent décapités. Ceux qui s'étoient sauvés par la fuite furent condamnés par contumace. On donna des recompenses aux dénonciateurs (*d*). Ainsi périt le dernier rejetton de la famille des Carrares, laquelle avoit tant de fois causé les plus grands embarras aux Vénitiens.

Les Génois envoyent du secours à la ville de Gaïte.

La découverte de cette conspiration indisposa fort le Senat de Venise contre le Duc de Milan, & bientôt de nouvelles raisons déterminerent à lui déclarer la guerre. Mais pour l'intelligence de ceci il faut parler en

(*a*) *Laugier* l. c. 143. *Cavitell.* ubi sup.
(*b*) *Laugier* p. 157, 158.
(*c*) *Bernardin. Scardeonii* Hist. Patav. L. III. Class. 13.
(*d*) Le même.

SECTION VI.
Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

peu de mots d'une révolution arrivée dans le royaume de Naples, & de celle qui arriva peu après à Génes. Jeanne II. Reine de Naples mourut, & appella à sa succession René d'Anjou, frere de Louis III. mort quelques mois avant elle. Mais comme ce Prince étoit alors prisonnier du Duc de Bourgogne. Alphonse Roi d'Arragon qui étoit en Sicile profita de la circonstance pour faire valoir les prétentions qu'il avoit en vertu de l'adoption que Jeanne avoit faite de lui, quelques années auparavant. Ce qui l'y encouragea, c'est qu'un grand nombre des premiers Seigneurs le firent inviter de venir se mettre en possession du Royaume. La ville de Gaëte, qui étoit dans les intérêts de la Maison d'Anjou, envoya des Députés aux Génois & au Duc de Milan, pour reclamer leur secours, offrant de se mettre sous leur garde, jusqu'à ce que le sort des armes eût décidé, qui des deux ou d'Alphonse ou de René seroit son Maître. Les Génois accepterent les offres des Gaëtans, & leur envoyerent François Spinola avec un renfort de trois-cens hommes d'élite, leur promettant en cas de besoin d'emploier toutes leurs forces navales pour la défense de la ville (*a*).

Ils battent la Flotte du Roi Alphonse & le font prisonnier.

Alphonse étoit parti de Sicile & avoit débarqué au Port de Sessa; bientôt il se vit une nombreuse armée, & comme il lui importoit de se rendre maître de Gaëte, il assiegea d'abord cette place. La défense fut aussi vive que l'attaque. Mais les vivres manquerent aux assiégés; ce qui fit prendre à Spinola la résolution de mettre dehors toutes les bouches inutiles. Alphonse accueillit humainement ceux qu'on avoit chassés, & après leur avoir fait donner à manger, il leur permit de se retirer où bon leur sembleroit. Cependant la disette augmenta à un tel point, que les habitans demandoient à se rendre. Spinola qui savoit qu'on armoit à Génes, les engagea à attendre le secours. On entama néanmoins une négociation pour capituler, mais elle traina en longueur, & on ne conclut rien. Alphonse fit donner un assaut, qui lui réussit mal. Enfin le secours partit de Génes sous les ordres de Blaise d'Assereto. Alphonse, qui en fut instruit, s'embarqua sur la Flotte avec six mille hommes de ses meilleures troupes, & s'avança au devant des Génois, qu'il rencontra à la hauteur de l'isle de Ponza. Il envoya d'abord demander à l'Amiral Génois, quel étoit son dessein. Assereto répondit qu'il prétendoit sécourir Gaëte, qui s'étoit mise sous la protection de Génes. Après cette déclaration on se prépara au combat. Il s'engagea le 5 d'Août 1435, & dura dix heures avec le plus grand acharnement. La victoire, après avoir balancé longtems, se déclara enfin pour les Génois & elle fut complette. De toute la Flotte d'Alphonse, il ne se sauva qu'un seul vaisseau. Le Roi fut pris lui-même avec un grand nombre de Seigneurs qui l'accompagnoient. L'Amiral Génois entra dans le Port de Gaëte, tandis que les assiegés, enhardis par cet heureux succès, firent une sortie sur le camp des assiégeans, les chasserent de leurs lignes, & resterent maîtres des tentes, des armes & du bagage (*b*).

Mécontentement des

La nouvelle de cette double victoire fut reçue à Génes avec les plus grandes demonstrations de joie, mais cette joie fut bientôt rallentie par la

(*a*) *Folieta* Hist. Genuens. L. X. ann. 1434. (*b*) Le même ann. 1435.

conduite que tint le Duc de Milan. On comptoit que les prisonniers se- roient conduits à Génes, & l'on attendoit ce spectacle avec impatience, lorsqu'on apprit que le Duc avoit donné ordre qu'on les débarquât à Savo- ne, & qu'on les menât à Milan. Il sembloit par là vouloir s'approprier tout l'honneur & tout le fruit d'une victoire, que les Génois ne devoient qu'à eux eux seuls. Ce ne fut pas tout. Philippe se laissa gagner aux insi- nuations d'Alphonse & conclut avec lui une ligue offensive & défensive contre René d'Anjou. Il ordonna aux Génois d'équipper une Flotte pour reconduire ce Prince dans ses Etats. Si peu de ménagement révolta les Génois, & les fit penser sérieusement à se délivrer d'un Maître si impé- rieux. Le mécontentement étoit trop vif & trop général pour qu'on pût le cacher longtems. Philippe, qui en fut instruit en redouta les suites, & écrivit à Génes, qu'il ne vouloit traiter que de concert avec les Génois du rachât des prisonniers, qu'ainsi ils lui envoyassent au plutôt des députés pour travailler à cette affaire. Les Députés se rendirent à Milan, & le Duc leur renouvella les protestations de son attachement pour Génes, leur dit que c'étoit à eux qu'on étoit redevable de la victoire remportée sur Al- phonse, & qu'il étoit juste qu'ils en recueillissent le fruit. Enfin, entrant dans la question du rachat des prisonniers, il leur déclara qu'il avoit enga- gé Alphonse à leur céder pour sa rançon le royaume de Sardaigne. Le piege etoit trop grossier pour qu'on y fût pris; il n'y avoit gueres d'apparence que le Duc, qui jusques-là avoit tâché de diminuer les forces des Génois, cherchât à les accroitre par l'acquisition d'une isle aussi considerable. On soupçonna donc que cela cachoit quelque dessein, & la ruse fut bientôt découverte, lorsqu'on vit Philippe faire passer à Génes jusqu'à deux mille soldats, sous prétexte d'aller prendre possession de la Sardaigne (*a*).

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

Génois contre le Duc de Milan.

Les Génois sentirent que ces précautions n'étoient prises que contre leur liberté. Le desir de la recouvrer en devint plus vif, & la nécessité de se hâter en parut plus pressante. On prit des mesures, on engagea Thomas Fregose, qui étoit à Sarzane, à seconder le projet, & François Spinola fut le chef de l'entreprise. On l'exécuta heureusement, le 28 de Janvier 1436, jour auquel le nouveau Gouverneur Erasme Trivulce, devoit faire son entrée. Celui auquel il succédoit fut massacré, & Trivulce se jetta dans le château. Les Génois rappellerent Thomas Fregose, & se rendi- rent peu à peu maîtres des Forts, où le Duc de Milan avoit garnison; ils forcerent aussi celle du château de Génes à se rendre prisonniere (*b*). Le Duc de Milan donna aussitôt ordre à Pichinin de se porter avec ses troupes dans l'Etat de Génes; il s'avança jusqu'à Saint Pierre d'Arena, brûlant & ravageant tout. On envoya contre lui quelques troupes qui fu- rent battues & dissipées. Aiant su que le château de Génes étoit pris; il tourna vers Voltri, d'où il s'avança jusqu'à Albenga, qu'il assiegea (*c*).

Ils se révoltent contre lui. 1436.

Tandis que les Génois combattoient pour maintenir leur liberté, ils en- voyerent quatre Ambassadeurs à Venise & à Florence, pour demander du secours, & pour faire sentir aux Vénitiens & aux Florentins combien ils

Les Vénitiens se liguent avec les Floren-

(*a*) Le même.
(*b*) *Folieta* L. X. ann. 1436.
(*c*) Le même, *Cavitel.* l. c. 1436.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

étoient intéressés à les délivrer d'une oppression, qui ne pouvoit qu'augmenter la puissance d'un Prince leur ancien ennemi. Le Conseil de Florence & le Senat de Venise se liguerent avec plaisir contre Philippe, & s'engagerent à renouveller la guerre pour affranchir Génes de la servitude. La guerre fut déclarée vers la fin de l'année.

[illegible] tins & les Genois contre Philippe.

Guerre en Toscane.

Les hostilités avoient déja commencé en Toscane. Pichinin aiant été obligé de lever le siege d'Albenga, étoit passé dans ce pays, & François Sforce, qui étoit à la solde des Florentins, l'avoit suivi avec des forces à peu près égales aux siennes. Mais il ne se passa rien d'important, les deux Généraux se contenterent de s'observer réciproquement. Sforce se préparoit à assieger Luques, & Pichinin tâchoit de s'y opposer.

Les Vénitiens choisissent pour Général le Marquis de Mantoue. 1437.

Cependant les Vénitiens se mettoient en état de pousser vigoureusement la guerre. Ils souhaiterent d'avoir Sforce pour Capitaine-Général de leurs troupes, & le demanderent au Conseil de Florence, en lui représentant qu'il seroit plus utile à la cause commune d'emploier ce Général en Lombardie, où il opéreroit une forte diversion, qui empêcheroit le Duc de Milan d'envoyer du secours aux Luquois, mais ils ne purent l'obtenir, ce qui les obligea à choisir le Marquis de Mantoue (*a*). L'Historien ne dit pas le motif de ce refus. M. Laugier assure, qu'on crut à Florence que la vue secrete des Vénitiens étoit de mettre obstacle à la conquête de Luques, dans la crainte qu'elle ne donnât aux Florentins un surcroit de puissance, contraire à la politique du Senat de Venise, qui cherchoit à affoiblir tous les Etats d'Italie. Il ajoute, que Sforce lui-même appuia le refus, parcequ'il ne vouloit pas faire directement la guerre au Duc de Milan (*b*).

Pichinin est battu par Sforce.

Quoiqu'il en soit, Pichinin entreprit le siege de Barga, ville que les Florentins avoient enlevée aux Luquois. Sforce eut ordre de faire lever le siege: il se fit précéder par un corps de deux mille cinq-cens hommes d'infanterie, sous les ordres d'un de ses Capitaines nommé Brunorio. Pichinin n'etoit pas sur ses gardes, il fut attaqué si vivement que ses troupes furent mises en fuite (*c*). Le nouvel Historien de Venise fait honneur de cette action à Sforce même, & ajoute qu'il resta maître des tentes, des bagages, de la plupart des chevaux, & d'un grand nombre de prisonniers (*d*). Les autres Historiens attribuent cette victoire à Brunorio, & ne parlent que des prisonniers, parmi lesquels se trouva Louis de Gonzague, fils du Marquis de Mantoue. Ce jeune Prince avoit passé au service du Duc de Milan contre la volonté de son pere, qui témoigna une grande indignation contre lui. Cependant malgre la colere qu'il fesoit paroitre, on ne laissa pas de concevoir de fâcheux soupçons contre le Marquis (*e*).

Pichinin [illegible] en Lombardie.

Pichinin, voulant venger l'affront qu'il venoit de recevoir, pénétra dans le Pisan, & en ravagea une partie, mais comme Sforce marchoit à lui, il se replia sur le Lunesan, prit Sarzane, & la plupart des châteaux que les Florentins occupoient sur le Macra. Sforce le suivit, & re-

(*a*) *Platina* Hist. Mant. L. V.
(*b*) *Laugier* T. VI. p. 160, 161.
(*c*) *Platina* l. c. *Sabellic.* Dec. III. L. II. p. 552. *Cavitell.* ann. 1437.
(*d*) *Laugier* l. c. p. 162, 163.
(*e*) *Platina* ubi sup.

reprit toutes ces places avec d'autant moins de peine, que le Duc de Milan rappella Pichinin en Lombardie (*a*).

Section VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1411.*

Le Marquis de Mantoue, à la tête des troupes de Venise, avoit ouvert la campagne dans le Crémasque. Les Provéditeurs Vénitiens voulurent qu'on passât l'Adda, pour pénétrer dans le Milanés: on rassembla tout ce qui étoit nécessaire pour faire un pont. Cependant une partie de l'avant-garde passa ou dans des barques ou à gué sur la rive droite. Ce corps de troupes fut chargé par l'ennemi, qui en tua plus de trois mille, & précipita le reste dans le fleuve, parcequ'il fut impossible de le sécourir, la rapidité du cours de l'eau n'aiant pas permis au reste de l'armée de les suivre. Le Marquis de Mantoue se plaignit hautement de l'imprudence des Provéditeurs, qui sans rien entendre à la guerre, prétendoient régler les opérations à leur fantaisie (*b*). Le Marquis entra dans la Ghiera d'Adda, qu'il mit à contribution & qui fut pillée par ses troupes. Pichinin arriva sur ces entrefaites, & le Marquis de Mantoue qui étoit fort inférieur à ce Général pour la capacité, se vit obligé de reculer, il fut poussé sous les murs de Bergame, & bientôt après obligé de se retirer dans le Bressan. Pichinin ravagea le Bergamasque, prit & ruina la ville de Calepio, & mit le siege devant Bergame (*c*).

Mauvais succès de l'Armée Vénitienne.

Les Vénitiens, voyant que le sort de la guerre ne leur étoit pas favorable, dépêcherent plusieurs couriers à Florence, & firent les plus vives instances pour que Sforce marchât au moins dans le Parmesan, afin d'obliger Pichinin à lever le siege de Bergame, pour aller au secours de Parme (*d*). Les Florentins consentirent enfin, que Sforce abandonnât le camp devant Luques, qu'il avoit commencé d'assiéger. Aiant laissé des troupes pour continuer le siege, Sforce passa l'Apennin & arriva dans le pays de Reggio au mois de Mai, suivant les uns (*e*), & suivant d'autres (*f*) au mois d'Octobre. Comme ce pays appartenoit au Marquis de Ferrare le Duc de Milan lui écrivit pour se plaindre de ce que contre les principes de la neutralité, il avoit donné à son ennemi passage sur ses terres. Nicolas d'Est, qui ne vouloit pas se brouiller avec Philippe, fit dire à Sforce qu'il trouvoit très-mauvais qu'il eût fait entrer ses troupes dans le pays de Reggio, sans sa permission, & que s'il osoit aller plus avant, il prendroit les armes pour l'en empêcher. Sforce ne demandoit pas mieux que d'être arrêté de la sorte, ensorte que les Vénitiens ne purent l'engager à Passer le Po (*g*). Il avoit néanmoins réussi à tirer Pichinin du Bergamasque & à lui faire lever le siege de la Capitale. Ce Général se porta sur Parme, & là il fit de grands préparatifs pour aller au secours de Luques. Les Florentins rappellerent promptement Sforce pour s'y opposer; il traversa en diligence le Modenois, & ferma si bien les passages de l'Apennin, que Pichinin ne put exécuter son dessein (*h*).

(*a*) *Cavitell.* l. c. & *Platina.*
(*b*) Les mêmes. *Sabellic.* l. c. p. 554, 555.
(*c*) *Cavitellii* Cremon. Annal. ann. 1437.
(*d*) *Platina* Hist. Mant. L. V. *Cavitell.* l. c. *Sabellic.* l. c.
(*e*) *Cavitell.* ubi sup.
(*f*) *Laugier* T. VI. p. 166.
(*g*) Le même, p. 166, 167.
(*h*) *Sabellic.* p. 556. *Cavitell.* l. c. *Platina* ubi sup.

SECTION VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

Sforce fait sa paix avec le Duc de Milan.

Sur ces entrefaites, Sforce envoya à Venise pour demander les appointemens qui lui étoient dus depuis quelque tems; le Doge répondit au nom du Senat à l'envoyé, que les Vénitiens avoient coutume de payer amplement les services qu'on leur rendoit, mais que Sforce bien loin de les servir, avoit refusé de leur être utile en aucune façon. L'Envoyé repliqua, qu'on devoit ou s'acquitter envers Sforce, ou le dégager entierement. Alors tous les Sénateurs dirent unanimement, que rien ne leur pouvoit être plus agréable, que de tenir dès le moment Sforce pour congédié. Ce Général s'adressa alors aux Florentins, & leur demanda d'acquitter ce qu'eux & les Vénitiens lui avoient promis, ou de lui donner sa démission. Le Conseil de Florence s'engagea à le satisfaire, le priant de vouloir seulement continuer ses fonctions jusqu'à qu'on eut eu le tems de tirer l'argent nécessaire des citoyens fort épuisés, & d'envoyer à Venise pour engager le Senat à changer de résolution. On fit partir pour Venise Cosme de Medicis, qui y avoit contracté de grandes liaisons, pendant le séjour qu'il y avoit fait, lorsqu'il avoit été banni de Florence. Cosme représenta au Senat, que ce n'étoit pas la faute des Florentins, si Sforce n'avoit pas passé le Po, qu'il y avoit longtems qu'ils s'appercevoient, que ce Général, mécontent de ce qu'on ne lui payoit pas ses appointemens, pensoit à se raccommoder avec Philippe. Que si les Vénitiens persistoient à lui refuser ce qui lui étoit dû, il passeroit infailliblement dans le parti de ce Prince, ce qui non seulement leur feroit perdre l'espérance de prendre Luques, mais les mettroit dans le plus grand danger. Il pressa fortement le Senat d'avoir égard aux intérêts de la cause commune dans cette occasion. Il finit en disant, que si les Vénitiens s'obstinoient dans leur refus, & que cela portât Sforce à passer parmi les ennemis, il déclaroit solemnellement que les Florentins le suivroient non seulement comme Général, mais s'ils ne pouvoient l'éviter comme leur Chef. Le Doge répondit en substance, que les Vénitiens n'avoient ni promis, ni donné du secours aux Luquois, qu'ils n'avoient point empêché le succès des efforts des Florentins. Qu'à l'égard des appointemens de Sforce pour lequel ils s'intéressoient si vivement, on ne pouvoit accuser les Vénitiens ni d'avarice, ni d'ingratitude, puisque ce Général, non seulement n'avoit été d'aucune utilité à la République, mais lui avoit refusé ses services, lorsqu'elle en avoit le plus de besoin. Que c'étoit aux Florentins, aux ordres desquels il avoit toujours obéi, à le contenter. Qu'à l'égard de la menace qu'ils fesoient de rompre l'alliance & de suivre Sforce, c'etoit à eux de voir, s'il etoit de leur honneur de violer la foi jurée, & qu'ils auroient dans la suite sujet de se repentir d'avoir pris un parti si injuste (*a*). Je ne sai comment concilier avec ce récit si circonstancié de Sabellicus, ce que dit M. Laugier, que les Florentins firent la paix sans consulter les Vénitiens, & même sans leur en donner avis.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Sforce fit sa paix avec Philippe aux conditions suivantes, que le Duc lui feroit épouser incessamment la Princesse Blanche, qui lui porteroit en dot les villes d'Asti & de Tortone;

(*a*) *Sabellic.* p. 559, 560.

qu'il ne feroit en aucune façon la guerre aux Florentins, au fervice defquels Sforce refteroit; & que ceux-ci feroient avec les Luquois une trêve de dix ans (*a*).

Section VI. Hiftoire de Venife depuis l'an 1382 jufqu'à l'an 1441.

La nouvelle de cette paix irrita extrémement les Vénitiens, mais ne les découragea point. Les Génois fideles à leur ferment, & déterminés à ne point fubir le joug de Philippe, envoyerent un Ambaffadeur à Venife, pour témoigner au Senat qu'ils déteftoient la lâcheté des Florentins, & pour l'exhorter à ne pas défefpérer (*b*). Les Hiftoriens de Genes ne parlent point de cette Ambaffade. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour la République, c'eft que Jean François de Gonzague, Marquis de Mantoue fe détacha auffi de fon parti. Ce Prince ne s'étoit engagé au fervice des Vénitiens que pour une année. Le terme de fon engagement étant expiré, il remit le commandement à Jean de Narni Gatta-Melata & fe retira à Mantoue. Il étoit dégouté de la hauteur avec laquelle le Senat de Venife traitoit fes Capitaines-Généraux. Il fe plaignoit que ce Senat ne leur laiffoit qu'une ombre d'autorité, qu'il vouloit commander lui-même par fes Provéditeurs, attribuant à ceux-ci tous les fuccès, & imputant au feul Général toutes les fautes (*c*). Il avoit auffi obfervé à l'affaire du paffage de l'Adda, que les Vénitiens avoient plus d'égards pour les avis de Gatta-Melata, que pour les fiens, & Platina affure qu'on découvrit par des Lettres, que fi le Marquis étoit entré dans Brefce, la réfolution étoit prife de le faire arrêter, & de lui faire fubir le même fort qu'à Carmagnole. Le mécontentement du Marquis le porta à prêter l'oreille aux infinuations du Duc de Milan, qui lui propofa fon alliance & lui fit efpérer de le rendre maître du Véronois & du Vicentin, pourvû qu'il l'aidât à reconquérir le Breffan & le Bergamafque. Gonzague figna donc fecretement avec lui un Traité, qui ne devoit être rendu public, qu'au moment de la jonction des troupes de Mantoue avec celles de Milan (*d*).

Le Marquis de Mantoue fe détache des Vénitiens.

Philippe, après la conclufion du Traité avec Sforce, avoit donné ordre à Pichinin de quitter la Tofcane, & de paffer dans la Romagne. Ce Général prit la ville de Forli, delà il alla affieger Ravenne, & contraignit Oftafe Polenta, qui en étoit Seigneur, de renoncer à l'alliance des Vénitiens. Imola & Bologne fe rendirent auffi à lui (*e*).

Progrès de Pichinin.

Le bruit de la défection du Marquis de Mantoue s'étant répandu, le Sénat lui envoya deux Ambaffadeurs pour le folliciter de reprendre le commandement de l'armée Vénitienne. Le Marquis s'en excufa fur fon peu de capacité, & fur le defir de vivre tranquillement. On le follicita de permettre au moins que fon fils Charles de Gonzague fervit la République, à quoi il n'eut garde de confentir, pour ne pas mettre un otage fi cher entre les mains des Vénitiens (*f*). Pichinin s'étoit rapproché du Po, & après avoir foumis toutes les petites places du Crémonois Vénitien, il affiegea Cafal Maggior, qui fe rendit au bout de dix neuf jours (*g*). Ce Général

Ouverture de la Campagne. 1438.

(*a*) Le même, p. 561.
(*b*) *Laugier* l. c. p. 170.
(*c*) *Platina* ubi fup.
(*d*) *Laugier* p. 171.
(*e*) *Platina* l. c. *Cavitell.* Cremon. Annal. l. c. *Sabellic* l. c.
(*f*) *Platina* & *Sabellic* l. c.
(*g*) Les mêmes. *Cavitell.* l. c. ann. 1438

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

s'avança fur les bords de l'Oglio, vis-à-vis de l'endroit où Gatta-Melata étoit campé avec l'armée Vénitienne, & feignit de vouloir forcer le paffage pour donner le change au Général Vénitien. Il réuffit, & en attendant il paffa plus bas, les uns difent fur des barques, & les autres fur deux ponts, dont le Marquis de Mantoue lui procura le paffage (*a*). Immédiatement après ce Prince joignit Pichinin avec quatre mille hommes, tant de Cavalerie que d'Infanterie.

Retraite de l'Armée Vénitienne.

Gatta-Melata, fur la nouvelle du paffage de Pichinin, décampa d'abord, entra dans le Breffan, & alla camper fous les murs de Brefce. Pichinin s'appliqua à couper toutes les communications à l'armée Vénitienne; il mit garnifon dans toutes les places entre Brefce & Bergame, enfuite il foumit toutes les villes du Lac de Garde; par là l'armée Vénitienne fe trouva enveloppée de toutes parts. Gatta-Melata attaqua les ennemis près de Roado; le combat dura tout le jour, fans que la victoire fe déclarât pour aucun des partis (*b*). Cependant le Général Vénitien fut obligé de fe replier fur Brefce. Prévoyant que fon armée ne pouvoit manquer de périr, s'il ne s'ouvroit un paffage dans le Veronois, il fe porta fur le Mincio pour le traverfer, mais il trouva les paffages fi bien gardés par les troupes de Mantoue, qu'il fut obligé de rebrouffer chemin (*c*).

Le Marquis de Ferrare rentre dans l'alliance des Vénitiens.

Pendant que cela fe paffoit dans le Breffan, le Marquis de Ferrare fut fur le point de manquer auffi aux Vénitiens. Il fe plaignit d'eux au Pape, qui étoit à Ferrare, qui tâcha de le calmer, en lui promettant qu'il lui procureroit une entiere fureté de leur part. Ce Prince ne laiffa pas d'armer & de fe mettre en état de fe faire refpecter. Le Pape agit néanmoins fi efficacement, qu'il rétablit la bonne intelligence entre le Marquis & les Vénitiens en engageant ceux-ci à céder à ce Prince le Polefin, qui étoit engagé à la République depuis fept ans (*d*).

Belle marche de Gatta Melata.

Cependant Gatta-Melata entreprit de fe tirer d'embarras à quelque prix que ce fût. Il fe détermina à mener fon armée par les montagnes du Trentin, tout autour du Lac de Garde. Le 24 de Septembre il fe mit en marche trois heures avant le jour. Il parvint avec des peines incroyables à la partie fupérieure du Lac aiant trouvé par tout les chemins rompus par les torrens, & les hauteurs occupées par des payfans armés. Arrivé près d'Arco fur la Sarca, il fe trouva que les pluies avoient tellement enflé la riviere, qu'il étoit impoffible de la paffer à gué. Le lendemain, on vit paroitre fur la rive oppofée un corps de troupes ennemies, que Pichinin avoit fait marcher en diligence fous les ordres de Louis Vermio. Les Vénitiens fe trouverent par là dans un cruel embarras, étant enfermés de tous côtes. Gatta Melata envoya au Comte d'Arco un des parens de ce Seigneur, pour l'engager à laiffer aux Vénitiens le paffage libre par un défilé qu'il occupoit. Le Comte bien loin de lui accorder fa demande le fit arreter, ce qui caufa une grande terreur parmi les Vénitiens, qui enfermés entre le Lac, les Montagnes, & le fleuve fe voyoient réduits

(*a*) Les mêmes.

(*b*) *Sabellic.* Dec. III. L. III. p. 572. *Cavital.* & *Platina* l. c.

(*c*) Les mêmes.

(*d*) *Sabellic.* l. c. p. 575.

ou à se rendre à l'ennemi, ou à périr les armes à la main. Un Capitaine de l'armée la tira de peine. Aiant observé qu'il y avoit un bois fort proche de la hauteur que les ennemis occupoient, il y cacha pendant la nuit vingt hommes choisis, avec ordre que s'ils s'appercevoient que ceux qui gardoient la hauteur se retiroient, ils fussent prompts à s'en saisir. Après quoi il fit allumer un grand nombre de lumieres, & feignoit de se retirer, comme désespérant de forcer le passage. Ce stratagême lui réussit; la Garde se retira; les vingt soldats se saisirent de la hauteur, le Capitaine les joignit avec le reste de sa troupe, qui étoit au moins de quatre-cens hommes, quelques-uns disent de mille; bientôt ils firent connoitre par de grands cris aux ennemis qu'ils étoient là, ce qui intimida tellement ceux-ci, qu'ils abandonnerent le défilé & le bord du fleuve, & que l'armée Vénitienne passa & arriva dans la plaine de Vérone, après avoir perdu huit-cens chevaux, suivant les uns, & trois-cens selon les autres (*a*). Cette marche fit beaucoup d'honneur au Général Vénitien. Le Sénat, dont il avoit sauvé l'armée, se hâta, dit M. Laugier (*b*), de lui en marquer sa reconnoissance. Il lui envoya deux Nobles à Vérone, qui lui porterent la Patente de Capitaine-Général, le don d'une belle maison à Venise, & l'acte du Grand Conseil qui l'élevoit à la dignité de Noble Vénitien. Gatta-Melata pour mériter davantage ces marques de la satisfaction du Senat, chassa les troupes de Mantoue de tout le Véronois, entra dans le Mantouan, où il fit le dégat, & se porta sur le Po dans le dessein d'appuier les opérations de Pierre Loredan.

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.*

Flotte Vénitienne sur le Po.

On avoit armé à Venise une nombreuse Flotte de six galions, de six galeres & de cent cinquante barques. Pierre Loredan en avoit pris le commandement, & étoit entré dans le Po, pour se venger du Marquis de Mantoue. S'étant arrêté pour attendre les troupes qu'on devoit encore lui envoyer, le Marquis eut le tems d'embarrasser le courant du fleuve près de Hostilio & près de Sermido par une forte estacade de palis avec de grosses poutres en travers, & avoit posté sur le rivage des troupes avec du canon (*c*). C'est-là tout ce que Platina, Cavitellius & Sabellicus disent de la Flotte de Loredan, sinon que le dernier ajoute que ce Général attaqua Sermido, mais que n'aiant pas assez de monde, il fut obligé de se retirer. M. Laugier, entre dans un plus grand détail, nous allons rapporter son récit (*d*). Quoique la Flotte de Loredan eût été mal équippée, & qu'il manquât de beaucoup de choses nécessaires, il vint à bout de rompre l'estacade auprès de Sermido; mais lorsqu'il voulut pénétrer plus avant, il s'aperçut que les eaux du fleuve baissoient tout à coup. Le Marquis de Mantoue avoit fait rompre les digues, de maniere que les eaux se répandirent des deux côtés dans la campagne, & que le lit du fleuve resta presque à sec. Loredan pénétra l'artifice de l'ennemi, & fit revirer de bord sur le champ, sans quoi la flotte étoit perdue. Comme il n'avoit ni les instrumens, ni le monde nécessaire pour réparer les breches

(*a*) Le même, p. 577-579 *Cavitell.* & *Platina* ubi sup.
(*b*) *Laugier* T. VI. p. 184.
(*c*) *Platina*, *Cavitell.* l. c. *Sabellic.* p. 579, 580.
(*d*) *Laugier* l. c p. 185, 186.

qu'on avoit faites aux digues, & pour rétablir la navigation du fleuve, cet inconvenient qui détruisoit tous ses projets, le chagrina à un tel point qu'il tomba malade. On fut obligé de le transporter à Venise, où il mourut. Il seroit à souhaiter que M. Laugier eût cité ses garands, car il est bien surprenant que Platina, qui a grand soin de faire honneur au Marquis de Mantoue de tout ce qui peut relever sa gloire, ne dise pas un mot de cet expédient de faire percer les digues.

Siege de Bresce.

Après le départ de Gatta-Melata pour le Véronois, Pichinin forma le siege de Bresce, & l'attaqua vivement, il fit un feu terrible de ses batteries, & les murs furent bientôt abatus en divers endroits. François Barbaro Podesta, & Christophle Donato Capitaine d'armes engagerent les habitans à se joindre à la garnison pour défendre la ville. On réparoit la nuit les breches qui se fesoient le jour. On fit plus, on fit des retranchemens & on creusa un fossé derriere les murailles pour suppléer à leur ruine. Tout le monde se porta à ce travail avec une ardeur infatigable. Tous les Historiens s'accordent à faire de grands éloges des femmes en particulier, qui se signalerent d'une façon extraordinaire. Les assiegés firent aussi plusieurs sorties pour retarder les travaux de l'ennemi. Le quatre de Novembre le Canon des assiegeans aiant ouvert une grande breche, ils se disposerent à donner l'assaut. Les Commandans leur opposerent un corps de six mille hommes, qui se présenta si fierement, que l'ennemi n'osa l'attaquer. On fut six heures entieres sous les armes sans combattre; & au moment que l'ennemi rentroit dans son camp, on déboucha sur lui par deux endroits; on le chargea & on lui tua beaucoup de monde. Cependant la peste & la famine pressoient les assiegés à un tel point, que les Recteurs Vénitiens permirent à tous ceux qui étoient incapables de contribuer à la défense de la place de se retirer. Un si grand nombre profiterent de cette permission, que de sept mille combattans, il n'en resta que trois mille. Pichinin tenta encore deux assauts, & fut toujours repoussé avec grande perte. Les soldats rebutés, se mutinoient, & crioient tout haut qu'on les exposoit inutilement à la boucherie, que d'ailleurs ils avoient à combattre non seulement contre les hommes, mais contre les rigueurs de l'hiver & contre Dieu, menaçant de se retirer sans congé. On etoit effectivement fort avancé dans le mois de Décembre. Pichinin fut donc obligé de lever le siege, où il avoit perdu plus de deux mille hommes, il laissa néanmoins des postes autour de la place, pour la tenir bloquée pendant l'hiver (*a*). Ce qui contribua à hâter la levée du siege de Bresce, c'est que Gatta-Melata s'étoit reporté à travers les montagnes du côté d'Arco, sur la rive septentrionale du Lac de Garde. Pichinin alla à sa rencontre, & se posta dans des défilés inaccessibles. Le Général Vénitien, après avoir tenté vainement de l'attirer au combat, se replia sur le Véronois. L'ennemi rassembla ses détachemens & se mit en marche pour le suivre (*b*).

Convoi pris. 1439.

Gatta-Melata, ayant assemblé un grand convoi de vivres pour Bresce, se proposa de le faire passer par les montagnes, avec le secours de Paris

(*a*) *Sabellic.* Dec. III. L. III. p. 580-582. *Cavitell.* & *Platina* l. c. *Laugier* l. c. p. 187-189.

(*b*) *Laugier* l. c. p. 189, 190.

Seigneur de Lodrone il chargea de cette commiſſion quatre de ſes Capitaines. Les ennemis, qui avoient garniſon dans Arco & dans Ten, en aiant eu le vent, envoyerent un de leurs Chefs, nommé Italien, avec ſix-cens chevaux & mille hommes de pied pour intercepter le convoi. Les gens de Melata avoient déja paſſé le défilé de Ten, & ſe croiant en ſureté ils étoient deſcendus dans un vallon, lorſque l'ennemi parut. Ils ſe ſauverent avec leur convoi ſur le haut d'une montagne, mais bientôt ils ſe virent inveſtis de tous côtés, & après s'être défendus pendant trois jours, ils furent obligés de ſe rendre avec les proviſions qu'ils conduiſoient (*a*). Gatta-Melata étoit à Torbolé, & comme il ne s'occupoit que du ſoin de ravitailler Breſce, Pichinin & le Marquis de Mantoue pour lui ôter toute eſpérance d'y réuſſir, entrerent avec ſix mille hommes dans le val de Sabio, & y firent conſtruire trois Forts, où ils mirent garniſon, deſorte qu'il paroiſſoit impoſſible de faire rien paſſer à Breſce (*b*). Italien, après avoir pris le convoi de Melata auprès de Ten, marcha pour attaquer Paris. Ayant raſſemblé, deux mille hommes tant de la campagne du Mantouan que des bannis de Breſce, qu'il joignit au corps qu'il commandoit, il paſſa la Sarca ſur le pont qui eſt du côté de Romano, pour aller à l'ennemi. Paris, qui avoit été joint par un corps de troupes Vénitiennes de mille hommes, ſe gliſſa par des chemins détournés du côté du pont, attaqua bruſquement ceux qu'Italien avoit laiſſés pour le garder, & en fit un grand carnage. Sur ces entrefaites ce Capitaine vint fondre ſur le Seigneur de Lodrone, qui ſoutint courageuſement l'attaque, & après un combat opiniâtre de trois heures, obligea l'ennemi de ſe retirer ſur les hauteurs. Le lendemain le combat recommença, & Italien fut entierement mis en déroute, avec perte de deux mille hommes tant morts que priſonniers (*c*). Pichinin aiant appris cet échec, rappella les troupes qu'il avoit aux environs de Breſce, paſſa les montagnes & vint aſſieger Lodrone, qui ſe rendit au bout de quinze jours. Il attaqua enſuite Romano, qui appartenoit auſſi à Paris, mais il fut obligé de lever le ſiege (*d*).

Section VI. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.

Flotte tranſportée par terre dans le Lac de Garde.

Melata ne ceſſoit de ſolliciter par lettres le Sénat de tenter de chaſſer l'ennemi du Lac de Garde, parcequ'il ſeroit alors facile de ſécourir Breſce. La difficulté étoit de faire paſſer une Flotte dans ce Lac. Pour ſe faire une idée de cette entrepriſe, il faut connoitre la ſituation des lieux. Le Lac de Garde, connu des Anciens ſous le nom de Lac de Benac a l'Evéché de Trente au Nord, le Véronois à l'Orient, le Mantouan au Midi, & le Breſſan à l'Occident; ſa longueur eſt de trente milles, il en a dix dans ſa plus grande largeur, & trois là où il eſt le plus étroit. Les eaux de la Sarca, qui prend ſa ſource dans les montagnes du Trentin, tombent dans ce Lac au Nord, près de Torbolé, & le Mincio en ſort au Midi près de Peſchiera, & va ſe jetter dans le Po. Les bords du Lac, embellis par la nature, préſentent l'agréable perſpective d'une chaine de côteaux, garnis de vignes, d'Oliviers & d'arbuſtes odorans. La ſalubrité de l'air, la beauté

(*a*) *Cavitell.* Cremon. Annal. ann. 1439. *Sabellic.* ubi ſup. p. 585.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Les mêmes & *Platina* l. c.
(*d*) Les mêmes.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

du payſage, & une infinité de bourgs & de gros villages répandus ſur ces côteaux rians, en font un des endroits les plus délicieux de l'Italie (*a*). Lorſque le Marquis de Mantoue étoit allié de la République, les navires Vénitiens pouvoient par le Po & le Mincio entrer ſans peine dans le Lac à Peſchiéra. Mais cette communication avoit été rompue, depuis que Gonzague s'étoit déclaré pour le Duc de Milan. Pendant que le Sénat délibéroit ſur les moyens de faire paſſer une Flotte dans le Lac, un Candiot nommé Sorbolo propoſa un moyen, pourvu qu'on lui fournit les choſes néceſſaires, c'étoit de faire remonter les navires le long de l'Adige, & de les tranſporter enſuite au travers des terres dans le Lac. Cette propoſition parut d'abord extravagante, à cauſe des montagnes qui ſont entre l'Adige & le Lac, Sorbolo inſiſta, & prouva la poſſibilité de ſon projet. On ſe détermina donc à lui accorder, deux groſſes galeres, trois moindres & vingt-cinq petits bâtimens. Sorbolo les fit remorguer ſur le Po & ſur l'Adige juſques à ſix mille du petit Lac de Saint André, qui eſt à peu près à la même diſtance du Lac de Garde. Là il fit tirer à terre tous ſes navires; les gros bâtimens furent mis ſur des rouleaux, & les petits ſur des chariots. Cent-vingt paires de bœufs étoient attelés à chacune des galeres, tandis que deux mille travailleurs applaniſſoient les chemins devant eux. La Flotte arriva ſans accident dans le petit Lac de Saint André. Entre ce Lac & celui de Garde, il y avoit une haute montagne à franchir, dont la pente étoit très-roide; Sorbolo fit combler avec des troncs d'arbres & des faſcines un grand ravin formé par un torrent, qui deſcendoit du haut de la montagne, & rendit le chemin praticable pour les charrois. Les bœufs tirerent de nouveau, & les bâtimens arriverent au ſommet. Sabellicus, qui avoit été ſur les lieux, dit qu'il auroit eu de la peine à croire la poſſibilité de la choſe, s'il n'avoit encore vu des traces de ce travail. Il reſtoit le plus difficile; c'étoit la deſcente de la montagne, Sorbolo fit adoucir & unir le talut par ſes travailleurs, après quoi il fit rouler lentement ſes navires, fortement attachés par de gros cables, paſſés autour de divers troncs d'arbres, qu'on lâchoit peu à peu. Les navires deſcendirent ainſi ſans accident, & furent lancés à l'eau dans le port de Torbolé, & cette flotte radoubée en peu de jours, ſe montra bien équippée ſur le Lac, au grand étonnement des ennemis (*b*). Le ſuccès de cette entrepriſe ſans exemple donna beaucoup de joie aux Vénitiens; ils envoyerent a Torbolé des conſtructeurs pour emploier les bois du voiſinage à entretenir cet arméinent toujours complet, afin qu'il pût dans tous les tems proteger les convois deſtinés pour Breſce.

[illegible]

Comme néanmoins les ennemis étoient puiſſans aux environs du Lac, le Sénat craignoit beaucoup pour Vérone & pour Vicence. Un événement ineſperé le tira de peine. Le Marquis de Ferrare ſollicitoit depuis longtems les Vénitiens de faire tous leurs efforts pour rappeller Sforce à leur ſervice. De concert avec le Seigneur de Rimini, il avoit entamé une négocia-

(*a*) *Platina* l. c. *Laugier* l. c. p. 199, 200.

(*b*) *Sabellic.* p. 587-589. *Platina* ubi ſup. *Laugier* p. 200-203. Nous avons adopté la traduction libre que ce dernier a faite de Platina.

gociation. Sforce étoit mécontent de Philippe; ce Prince lui avoit promis la Princeſſe Blanche ſa fille, comme on l'a vu, & dès l'année précédente le mariage avoit dû ſe faire dans la ville de Fermo. Sforce y avoit invité ſes amis, mais Philippe avoit prétexté tantôt quelque incommodité de la Princeſſe, tantôt la rigueur de la ſaiſon pour différer la célébration à un autre tems. D'ailleurs la faveur de Pichinin auprès du Duc donnoit de l'ombrage à Sforce, ſurtout après certains diſcours que ce Général avoit tenus, qu'on avoit rapportés à ſon rival. Sforce prêta donc l'oreille aux propoſitions des Vénitiens & envoya un homme de confiance à Florence. Quoique les Florentins compriſſent bien qu'ils avoient tout à craindre de la part de Philippe s'il triomphoit des Vénitiens, ils n'avoient pu encore ſe réſoudre à renouveller leur alliance avec la République, parcequ'ils ne croioient pas qu'on pût jamais déterminer Sforce à rentrer au ſervice Vénitien. Le Pape Eugene, qui étoit alors à Florence agit ſi efficacement; que les deux Républiques renouvellerent leur alliance & ſignerent un Traité avec Sforce, au mois de Fevrier, par lequel il fut déclaré pour cinq ans Général de toutes les troupes des Confédérés, qui devoient en raſſembler autant qu'il jugeroit néceſſaire pour l'exécution de ſes deſſeins. On s'engagea à lui donner par an deux-cens vingt mille écus, dont les Florentins en devoient payer quatre vingt dix mille, & les Vénitiens le reſte. On convint auſſi de céder à Sforce toutes les conquêtes que l'on feroit ſur Philippe, à la réſerve de Crémone, qui reſteroit aux Vénitiens, à moins qu'on ne prit pas d'autres places, auquel cas cette ville devoit être cédée à Sforce. Le Marquis de Ferrare accéda à ce Traité (*a*). M. Laugier ajoute le Pape & les Génois.

Section VI. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1382 juſqu'à l'an 1441.

...guent avec eux.

Pichinin, informé de ce Traité, délibéra avec le Marquis de Mantoue ſur les meſures qu'il y avoit à prendre pour paſſer l'Adige, afin de transporter le théatre de la guerre dans le Vicentin ou le Padouan, ce qui ne pouvoit qu'être fort avantageux aux affaires de Philippe. Il falloit ſeulement ſe rendre maître de quelque ville pour en faire une place d'armes. Le Marquis propoſa de faire paſſer la Flotte qui étoit ſur le Po par la bouche du Tartaro, dans les marais, & de là dans l'Adige par eau ou par terre. Il réuſſit dans ce projet à force de travail, les Vénitiens s'oppoſerent au paſſage des ennemis, qui néanmoins réuſſirent à paſſer l'Adige, & bientôt occuperent tout le Véronois & le Vicentin (*b*).

Pichinin paſſe l'Adige.

Vers ce tems-là il y eut une action du côté du Lac de Garde, qui fut plus à l'avantage des Vénitiens. Italien étoit campé à Salo avec un corps conſiderable de cavalerie & d'infanterie, & ſe propoſoit de chaſſer les Vénitiens de Torbolé & des autres places qu'ils occupoient. Pierre Avogadro à la tête d'un autre corps de troupes s'oppoſoit à ſes deſſeins & les deux armées en vinrent aux mains; le combat dura tout le jour ſans que la victoire ſe déclarât pour aucun des partis. Zeno qui commandoit la Flotte Vénitienne ſur le Lac s'approcha de terre auſſi près qu'il lui fut poſſible, débarqua une partie de ſes gens, & par ce moyen les Vénitiens mirent les ennemis en fuite, & firent un grand nombre de priſonniers (*c*). Tel eſt

Combat auprès du Lac de Garde.

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 590.
(*b*) Le même, *Platina* & *Cavitell.* ubi ſup.
(*c*) *Sabellic.* p. 596, 597.

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.*

le récit de Sabellicus, avec lequel Platina est d'accord, mais Cavitellius ne rapporte pas le fait si fort à l'avantage des Vénitiens (*a*).

Sforce prend le commandement de l'armée Vénitienne.

Cependant Sforce partit pour aller prendre le commandement de l'armée Vénitienne, & se rendit à Rimini où étoit le rendez-vous. Aiant eu le vent des projets de Pichinin & du Marquis de Mantoue, il attaqua Forlimpopoli qu'il prit sans peine: de là il marcha vers Ravenne. En chemin il reçut la nouvelle que les ennemis avoient passé l'Adige, & étoient maîtres de tout le Véronois & de tout le Vicentin, à la réserve des deux Capitales, & qu'ils assiégeoient actuellement Vérone; que les habitans de Padoue & de Vicence s'étoient soulevés & avoient chassé les garnisons Vénitiennes, & que s'il ne hâtoit sa marche, il étoit à craindre que tout ne pliât devant l'ennemi. Il étoit vrai que l'extrême licence des soldats avoit révolté les Padouans & les Vicentins; les premiers se calmerent d'abord par la sagesse de leur Podesta. Les Vicentins furent moins dociles: ils dirent qu'ils n'avoient pas besoin de troupes pour se défendre, qu'ils sauroient bien résister eux-mêmes aux attaques des ennemis, & que leur attachement inviolable à la République étoit un garand suffisant de leur fidelité. Sur la premiere nouvelle de ce tumulte, Melata s'étoit transporté à Vicence, il loua le zele & la fidelité que les habitans témoignoient pour la République, les exhorta à y persévérer, & leur laissa le soin de défendre leur ville (*b*).

Les nouvelles que Sforce avoit reçues le déterminerent à passer par le Bolonois, d'où il se rendit par Ferrare à Adria, aiant fait embarquer ses gros bagages sur le Po, & parvint dans le Padouan, après avoir passé quatre rivieres en très-peu de tems. Il fit la revue de l'armée, qui se trouva forte de six mille deux-cens quarante-deux chevaux, & de huit mille six-cens hommes de pied (*c*). Les Historiens varient un peu sur le nombre. Le premier soin du Général fut de se faire joindre par les troupes que commandoit Melata, & cette jonction se fit heureusement, après quoi l'armée Vénitienne se trouva composée de quatorze mille chevaux & de huit mille hommes d'infanterie.

Triste condition de Bresce.

Tandis que ceci se passoit, la ville de Bresce souffroit toujours extrêmement. Italien qui la tenoit bloquée avec deux mille hommes, fesoit des courses perpétuelles, qui empêchoient qu'il n'entrât des vivres dans la ville. L'argent manquoit, parcequ'il n'étoit pas possible d'y en faire passer. Barbaro qui commandoit dans la place soutint néanmoins le courage des habitans, par son adresse, sa patience & sa fermeté invincible. Il prit de l'argent sur son propre crédit pour payer la garnison, il tira des montagnards une grande quantité de noix, de racines & de fruits pour nourrir son monde. Il trompoit les ennemis & ceux de dedans par des Lettres supposées; il s'entretenoit familiérement avec les gens de tout ordre, sa maison étoit toujours ouverte, & on ne voyoit sur sa table que du pain d'orge, ou de son. Quelquefois les fourageurs entroient dans la ville avec des sacs remplis de foin & d'autres choses pareilles, pour faire croire qu'il

(*a*) *Cavitell.* l. c.
(*b*) *Sabellic.* Dec. III. L. IV.
(*c*) Le même, *Platina*, *Cavitell.* l. c.

lui arrivoit de nouvelles provisions. Il fit même attacher des lettres à des fleches, comme tirées du camp ennemi, par lesquelles on avertissoit les habitans, qu'ils ne devoient attendre aucun quartier, que les ennemis étoient résolus s'ils se rendoient maîtres de Bresce de la détruire de fond en comble, & de passer tous les habitans avec leurs enfans au fil de l'épée. A la faveur de ces divers moyens Barbaro, conservoit & défendoit la ville, il étoit même honoré du nom de Pere de la Patrie par les citoyens (*a*). Revenons à Sforce.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

Succès de Sforce.

L'arrivée de ce Général changea la face des affaires. Pichinin & le Marquis de Mantoue décamperent de devant Vérone, & se retirerent à Soavé, au pied des montagnes qui séparent le Vicentin du Véronois. Il y avoit deux routes pour se rendre à Vérone, l'une par les montagnes, qui étoit difficile tant par les chemins, que par les Forts que les ennemis y occupoient. L'autre par la plaine, mais Pichinin fit tirer avec beaucoup de diligence une ligne depuis Soavé jusqu'à l'Adige, au dessous de Vérone, munie d'espace en espace de forts & de redoutes. Sforce assiégea Lonigo, place du Vicentin, qui se défendit courageusement, & résista aux attaques; à la fin les habitans appréhenderent que Sforce n'exécutât la menace qu'il fesoit de raser la ville & de les passer au fil de l'épée, ils se rendirent par composition & toutes les places du Vicentin suivirent leur exemple (*b*). Sforce voulut ensuite sauver Vérone, mais voiant qu'il ne pouvoit forcer les lignes des ennemis sans sacrifier beaucoup de monde, il prit le parti de passer par les montagnes, ce qu'il exécuta heureusement, & descendit dans une vallée qui n'étoit séparée du camp ennemi que par une hauteur, sur laquelle un détachement de Pichinin s'étoit retranché. Sforce donna deux jours de repos à ses troupes, & ensuite fit monter son infanterie sur la hauteur à la droite du poste retranché. Pichinin, qui en fut averti accourut avec toute son armée pour défendre ce poste; il fit charger l'infanterie Vénitienne qui plia, mais la cavalerie étant venue au secours rétablit le combat, qui devint général. Aucune des deux armées n'eut l'avantage. Pichinin rentra dans son camp; Sforce descendit dans la plaine, & arriva près de Vérone sans opposition (*c*).

La peste qui étoit dans cette ville l'obligea à la quitter, & il passa l'Adige, comme pour pénétrer dans le Mantouan. Cette marche obligea Pichinin & le Marquis de Mantoue de passer aussi le fleuve, en laissant garnison dans Soavé, après avoir mis le feu à tous les ouvrages qu'ils avoient faits. Sforce repassa aussitôt l'Adige, investit la ville de Soavé, & l'obligea bientôt de se rendre; il se rendit aussi maître de toutes les autres que les ennemis occupoient de ce côté-là (*d*).

Sforce est obligé de séparer son armée.

Ils étoient cependant maîtres de la plupart des places du Véronois & du Bressan, qui sont sur les bords du Lac de Garde, ce qui empêchoit qu'on ne pût porter du secours à Bresce. Sforce marcha de ce côté-là, & investit Bardolino sur la rive Orientale. Il fit allumer des feux pour avertir la Flotte Vénitienne de son arrivée & de sa position; mais soit que ce signal

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 602, 603.
(*b*) Le même, *Platina* l. c.
(*c*) Les mêmes, *Cavitell.* l. c.
(*d*) Les mêmes.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

ne fût point apperçu, soit que les vents contraires s'opposassent aux mouvemens de cette Flotte, elle ne parut point; ensorte que Pichinin qui étoit à Peschiéra eut le tems de s'embarquer & de jetter du secours dans la place. Ce contre temps, joint aux maladies, qui affoiblirent l'armée de Sforce, l'obligea de lever le siege, & de descendre dans la plaine du Véronois pour mettre ses troupes en quartiers de rafraichissement (*a*). Sa retraite laissa la Flotte Vénitienne exposée aux attaques de l'ennemi, qui prit si bien ses mesures qu'elle fut surprise, enveloppée, & presque toute prise (*b*).

L'entreprend de secourir Bresce.

Cet échec rendit l'état de la ville de Bresce plus triste encore qu'il n'étoit. La famine, les maladies, le défaut de secours suffisoient pour faire succomber enfin les habitans. Le Sénat, qui prenoit un vif intérêt à la conservation de cette place, écrivit à Sforce, de tout tenter avant l'hiver pour y porter du secours. L'entreprise étoit des plus difficiles. Il falloit traverser des montagnes & des pays incultes, & tourner le Lac de Garde dans toute son étendue. Sforce voulut bien se charger de vaincre tous ces obstacles, mais il avertit qu'en s'éloignant, il laissoit la ville de Vérone en danger, que l'ennemi, campé avantageusement près de Peschiéra, étoit à portée de traverser ses opérations, en se jettant sur cette place, lorsqu'il n'y auroit plus d'armée pour en défendre les approches. Le Sénat méprisa ce danger, comptant sur la vigilance des Recteurs de Vérone, sur l'étendue & la bonté de ses fortifications; & voulant aller au plus pressé, il insista pour que Bresce fût secourue, en assurant son Capitaine-Général, que les événemens malheureux qui pourroient survenir, ne lui seroient point imputés (*c*).

Sforce renvoya ses gros équipages à Vérone, & marcha à travers les montagnes du Véronois sur le château de Peneda près de Torbolé, où étoit la Flotte Vénitienne, qu'on avoit rétablie. Il passa la Sarca & vint camper entre Arco & Riva, deux villes de l'Evêché de Trente. Après quelques jours de repos, il continua sa marche vers les montagnes du Bressan. Les ennemis occupoient dans ces montagnes le château de Ten, dont il falloit nécessairement s'emparer pour arriver à Bresce. Ce château, situé sur un rocher escarpé paroissoit inaccessible. Pichinin, informé du dessein de Sforce, avoit embarqué son armée à Peschiéra, traversé le Lac, & abordé à Riva. Il fit occuper d'abord la vallée de Lodrone, & laissa huit-cens hommes avec trois cens chevaux pour garder le défilé de Ten, & ensuite reprit le chemin de son camp. Sur ces entrefaites, Jean Conti & Martiano deux des Lieutenans de Sforce, s'étoient glissés avec leur cavalerie vers le haut du Lac, qui est dans la vallée de Lodrone, où ils attendoient tranquillement l'ennemi. Quand il parut, ils fondirent sur lui avec tant d'impétuosité, qu'après un combat long & opiniâtre, les troupes de Pichinin furent mises en déroute, & lui même se sauva avec bien de la peine à Riva (*d*). Cet échec ne le découragea point, & il se mit en devoir d'occuper les défilés de Ten. Sforce s'étoit déja avancé vers

(*a*) *Platina* & *Sabellic.* ubi sup. *Laugier* T. VI. p. 203, 204.

(*b*) *Sabellic* p. 607, 608. *Cavitell.* l. c.

(*c*) *Laugier* ubi sup. p. 204, 205

(*d*) *Sabellic.* Dec. III. L. IV. p. 610. *Cavitell.* Cremon. Annal. ann. 1439.

les montagnes, mais il avoit les ennemis à droite & à gauche, car ils étoient maîtres d'une montagne fort escarpée, qui est à la gauche de celle sur laquelle est situé le château de Ten. Sforce ne pouvoit se rendre maître du passage sans combattre. Pendant qu'il délibéroit sur le parti qu'il devoit prendre, il apperçut des troupes ennemies qui alloient de Riva vers Ten. Croiant que c'étoit toute l'armée ennemie, il détacha toute sa cavalerie pour attaquer le Marquis de Mantoue, qui étoit avec celle des ennemis sous la ville de Ten, & en même tems montrant à ses soldats la montagne sur laquelle l'infanterie de Pichinin étoit postée, il les encouragea à y monter; animés par son exemple & par sa voix, ils parvinrent au sommet & en chasserent les ennemis. La cavalerie de son côté fit si bien son devoir, que les troupes de Pichinin furent mises en déroute; Charles de Gonzague, fils du Marquis de Mantoue resta avec plusieurs Officiers de marque, au nombre des prisonniers, qui alloit à plus de cinq-cens. Pichinin se sauva à Ten, où il resta un jour entier caché; après quoi, un Allemand le porta sur ses épaules couvert de linges, comme un soldat blessé, hors du château, au travers du camp des Vénitiens, & par des chemins détournés il se rendit à Riva, où les fuyards de son armée se réunirent successivement (*a*). Cette action se passa le 9 de Novembre. Quelques Historiens disent, que dès le lendemain Pichinin, voulant se venger de l'affront qu'il avoit essuié, attaqua le camp des Vénitiens, & qu'après un combat fort vif, il se retira, sans que la victoire se fût déclarée pour aucun des partis (*b*). Ce qu'il y a de certain, c'est que Sforce fit passer des convois à Bresce, & que cette ville reçut des subsistances. Il continua le siege de Ten, dont il se rendit maître suivant les uns (*c*), & dont selon d'autres (*d*) il leva le siege, à cause de la surprise de Vérone, dont nous allons parler. Il paroit pourtant par la suite, qu'il leva effectivement le siege de Ten.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

Vérone surprise par les ennemis.

Un Partisan des ennemis, nommé Gaspard de Reggio, avec deux de ses compagnons, dont l'un s'appelloit Gaspard l'Allemand & l'autre Jean de Crémone, vinrent avertir le Marquis de Mantoue que la partie de Vérone, qu'on nommoit la Villette étoit mal gardée, qu'ils s'étoient approchés du rempart & en avoient fait le tour, sans appercevoir de sentinelle, & qu'on pourroit facilement y pénétrer de nuit, si on tentoit une escalade. Le Marquis les mena à Pichinin, qui toujours hardi saisit avec empressement l'occasion de laver l'affront qu'il venoit de recevoir. Il s'embarqua sur le champ avec son armée, passa à Peschiéra, & la nuit du 17 de Novembre, il arriva près de la Villette de Vérone. Un vent de Nord souffloit, & il fesoit si froid que toutes les sentinelles étoient rentrées dans les corps-de-garde (*e*). Les ennemis escaladerent le mur, égorgerent les sentinelles, entrerent dans la Villette, rompirent la porte la plus voisine, & firent entrer toutes les troupes. Quelques compagnies de la garnison coururent aux armes, mais voyant l'ennemi trop supérieur elles lâcherent

(*a*) Les mêmes, *Platina* l. c.
(*b*) *Platina* L. V. in Enc. *Sabellic.* p. 613.
(*c*) *Cavitell.* ubi sup.
(*d*) *Laugier* l. c. p. 207.
(*e*) *Platina* Hist. Mant. L. VI. in init.

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1411.*

le pied. Les Recteurs se sauverent avec toutes leurs troupes dans les Forts & dans le vieux château. Quand il fit jour les ennemis entrerent dans la ville; les habitans trembloient pour leurs vies & pour leurs biens. Louis del Vermé étoit à la tête du premier corps, étant arrivé à la maison, où il avoit appris, qu'étoit ce qui appartenoit de plus précieux à Gatta-Melata, il invita ses soldats à le piller, ce qui anima les autres à se jetter sur d'autres maisons. La ville entiere couroit risque d'être en proye à l'avidité du soldat, si Magius Jurisconsulte célebre n'étoit venu promptement trouver le Marquis de Mantoue, pour le supplier d'épargner des citoyens innocens, qui ne fesoient aucune résistance. Comme Vérone devoit appartenir au Marquis, en vertu de son Traité avec le Duc de Milan, il se porta aisément à faire cesser le desordre, & envoya de tous côtés défendre le pillage sous peine de mort (*a*).

Pichinin fit occuper toutes les portes & tous les postes importans de la ville par ses troupes. Il lui restoit encore bien des obstacles à surmonter pour assurer sa conquête: il avoit trois Forteresses à assiéger; le Fort de Saint-Felix au haut de la montagne; le Fort Saint-Pierre, à mi-côte, & le vieux château dans le bas, joint au corps de la place par un pont de pierre sur l'Adige. Ce qui l'occupoit principalement, c'étoit de couper la communication de l'armée de Sforce avec Vérone; dans cette vue, il envoya François Pichinin son fils avec un détachement de cavalerie & d'infanterie pour s'emparer du Fort de la Chiusa à l'entrée des montagnes du Véronois. Mais le Commandant de la garnison fit un si terrible feu, que le détachement fut obligé de s'en retourner avec perte (*b*).

Sforce reprend Vérone.

Le même soir du jour que Vérone avoit été surprise, la nouvelle en parvint à Sforce. Il en fut si étonné, qu'il eut d'abord de la peine à la croire. Il tint Conseil de guerre pour délibérer sur le parti qu'il y avoit à prendre. Quelques Généraux représenterent qu'il ne falloit pas songer à recouvrer une ville occupée par une armée entiere; qu'on devoit présumer qu'un Général tel que Pichinin, ne s'étoit pas engagé à une entreprise de cette conséquence, sans avoir pris toutes ses précautions, & qu'il avoit occupé tous les passages, qui conduisoient à Vérone; qu'il valoit donc mieux se borner à sauver Vicence & Padoue. D'autres ajouterent, que les montagnes par où il falloit passer étoient couvertes de neiges & de glaces, & que les chemins étoient impraticables pour les hommes & pour les chevaux; que si l'on se déterminoit à marcher dans le Véronois, les soldats y arriveroient énervés par le froid & épuisés de fatigues, & auroient à combattre des gens frais, qui n'avoient point souffert, ce qui exposeroit l'armée aux plus grands risques, qu'il valoit donc mieux se conserver pour des circonstances plus favorables (*c*). Sforce, après avoir écouté ces avis, déclara que son intention étoit de marcher la nuit même, & d'aller droit à Vérone; que le moindre délai pouvoit donner le tems à l'ennemi d'achever sa conquête par la prise des deux Forts & du château; que des soldats ne devoient point être arrêtés par la rigueur de la saison, & par la difficulté des chemins; que

(*a*) Le même & *Sabellic.* p. 615, 616.
(*b*) *Platina* l. c.
(*c*) Le même.

que tous les obstacles de cette nature pouvoient être surmontés avec du courage & de la constance; qu'il étoit de la derniere importance pour la République que Vérone ne restât point au pouvoir des ennemis; que si en arrivant il trouvoit un seul des Forts qui ne fût pas rendu, il répondoit de les chasser de la ville (*a*). La marche fut donc résolue.

Un détachement prit les devants pour veiller à la garde du pont que Sforce avoit laissé sur l'Adige, & pour renforcer le poste de la Chiusa, qui protégeoit le passage des défilés. Toute l'armée se mit en mouvement la nuit du 18 au 19 de Novembre. Malgré la rigueur du froid, on fit dix milles cette nuit-là, & l'armée fit halte près d'un village abandonné, sans avoir ni pain ni fourage. Quelques heures après elle continua sa marche, passa l'Adige & les défilés de la Chiusa, & campa dans la plaine, où elle trouva du bois pour se réchauffer & des vivres pour se refaire. Jusques ici les Historiens sont d'accord, mais ils ne le sont pas sur la maniere dont Sforce rentra dans Vérone, on peut voir dans Sabellicus (*b*) les récits différens, nous croyons devoir suivre celui qu'a adopté M. Laugier (*c*) que nous allons rapporter. Le lendemain l'armée s'avança jusqu'au village de Saint-Ambroise à six milles de Vérone. Deux chemins se présentoient pour arriver à cette place: l'un par la plaine étoit le plus facile & le plus court: l'autre par la montagne étoit plus long & plus difficile. Sforce prit ce dernier, ne doutant point que si les ennemis avoient eu le tems de prendre des précautions, toute leur attention ne se fût tournée du côté de la plaine. Le 20 ou 21 de Novembre au matin, on vit déboucher les colonnes de l'armée Vénitienne sur les hauteurs autour de Vérone, & vers le soir elles vinrent établir leur camp dans le voisinage du Fort Saint-Félix. Sforce entra dans le Fort avec un détachement & descendit dans la partie de la ville qui est sur la rive droite de l'Adige; il y trouva un bataillon ennemi qui voulut faire résistance; il le chargea, le mit en fuite, & le poursuivit jusqu'au pont neuf. Les fuyards se précipiterent en desordre sur ce pont, qui fondit sous eux, & ils furent tous pris ou noyés. Sforce devenu maître d'une partie de la ville, envoya ordre à Gatta-Melata de descendre de la montagne, de poster l'armée sur le glacis du vieux château, & de se tenir prêt pour l'attaque générale, qu'il projettoit de faire à la pointe du jour. Mais vers le milieu de la nuit on vint lui dire, que Pichinin & le Marquis de Mantoue avoient évacué la partie de la ville qui est sur la rive gauche de l'Adige, pour se renfermer dans la Villette. Il marcha aussitôt avec son détachement, traversa les ponts sans opposition, entra dans cette autre partie de la ville, arrêtant & désarmant tous les soldats qu'il trouva postés en différens endroits. Les bourgeois étoient aux fenêtres avec de la lumiere & le bénissoient comme leur libérateur. L'ennemi, qui le vit approcher abandonna la Villette, & se retira (*d*). Ainsi la ville de Vérone rentra, par l'activité de Sforce, sous la domination des Vénitiens, quatre jours après qu'elle leur avoit été enlevée. Plusieurs crurent, que comme Vérone devoit appartenir au Marquis de Mantoue, Philippe ne fut pas fâché

(*a*) Le même & *Laugier* p. 211, 212.
(*b*) *Sabellic.* p. 617 & suiv.
(*c*) *Laugier* p. 213-215.
(*d*) Voy. aussi *Sabellic.* & *Platina* ubi sup.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

par jalousie que cette Place ne lui restât point, & que par cette raison il ne la sécourut pas comme il l'auroit pû. On dit, que Pichinin aiant repris fortement Italien de n'être pas venu, sur les ordres qu'il lui avoit envoyés, ce Général produisit des Lettres de Philippe, qui lui défendoient de marcher, que sur des ordres de sa part (*a*).

Il entreprend de retourner du côté de Bresce. 1440.

Sforce fit marcher Brunorio avec un détachement vers Torbolé, pour proteger le nouvel armement que les Vénitiens y fesoient, destiné à leur assurer l'empire du Lac de Garde, & il résolut de passer lui-même l'hiver à Vérone. Quelque grande que fût la joie du Senat de Venise de la délivrance de Vérone, la fâcheuse situation de Bresce lui causoit de grandes inquiétudes, appréhendant que cette ville ne se rendit enfin par desespoir. Il sollicita Sforce d'entreprendre de sécourir cette Place, & ce Général, qui aimoit naturellement les entreprises difficiles, s'engagea à tenter celle-ci, quand ses troupes seroient délassées. Il s'y prépara pendant tout le mois de Décembre, & vers la fin de ce mois, il se mit en marche avec son armée, malgré le froid extrême qu'il fesoit. Il arriva au commencement de l'année 1440 à Torbolé, & alla établir ses quartiers autour du château de Ten, dans des lignes fortement retranchées. Il fit ensuite passer plusieurs convois qui arriverent heureusement à Bresce. Pichinin passa avec ses troupes de Peschiéra à Riva, & vint camper à trois mille des Vénitiens. Cette proximité donna lieu à quelques combats, qui ne déciderent de rien. Pichinin laissa donc à Riva un gros détachement, & retourna avec le reste de son armée dans le Milanés. La prodigieuse quantité de neige qui tomba alors, & la rigueur du froid ne permirent pas aux troupes de camper plus longtems; ensorte que Sforce, après avoir fait transporter à Bresce tout le bled qu'il put rassembler, quitta les environs de Ten, se porta sur le château de Peneda, près de Torbolé, y laissa une de ses divisions pour garder la Flotte, que l'on continuoit d'équipper dans ce port, & alla passer le reste de l'hiver à Vérone. Gatta-Melata succomba aux incommodités de la saison, & eut une attaque d'apoplexie (*b*).

Pichinin passe en Toscane.

Pichinin & le Marquis de Mantoue s'étoient rendus à Milan pour concerter avec le Duc les opérations de la campagne. Ce Prince, qui aimoit le changement, conçut le dessein de porter la guerre en Toscane, dans l'espérance que cette invasion engageroit les Florentins de rappeller Sforce, vu qu'ils payoient ses appointemens en commun avec les Vénitiens. Ce qui contribua sans doute à lui faire prendre ce parti, c'est qu'il avoit traité secretement avec le Cardinal Jean Vitelleschi, qui commandoit les troupes du Pape Eugene. Ce Cardinal devoit se joindre à Pichinin pour entrer en Toscane, & faire la guerre aux Florentins. L'intrigue aiant été découverte, le Pape envoya ordre à Antoine Ridi, qui commandoit dans le château Saint-Ange, d'arrêter prisonnier Vitelleschi à son passage sur le pont du Tibre. Ridi obéit; Vitelleschi voulut se défendre, il fut blessé, mis en prison, & mourut peu après de ses blessures (*c*). Le Pape lui substitua Louis Mezzarotta de Padoue, à qui il ordonna de venir joindre l'armée

(*a*) *Platina* ubi sup.

(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 621, 622. *Laugier* l. c. p. 216, 217, 220-222.

(*c*) *Platina* & *Sabellic.* l. c.

l'armée des Florentins, commandée par Pierre-Jean-Paul des Ursins un des plus habiles Généraux de ce tems-là. Pichinin étoit parti dans le mois de Fevrier pour le Parmesan, & se fit joindre par les Seigneurs de Rimini & de Cesene, qu'il détacha de l'alliance des Vénitiens tant par promesses, que par menaces (*a*). Malgré les précautions des Florentins il passa l'Apennin & pénétra en Toscane, qu'il dévasta cruellement depuis Mugella jusqu'à Fiesoli. Il s'approcha de Cortone, & n'ayant pu ni par promesses, ni par menaces gagner les habitans, il se porta sur Pérouse, où il fut reçu en ami avec quatre mille chevaux. Il en fit sortir le Légat du Pape, en lui donnant une commission pour ce Pontife. Aiant entrepris ensuite de changer la forme du gouvernement de la ville, les Pérousins craignirent qu'il ne voulut s'ériger en tiran, & l'engagerent à se retirer moyennant cinquante mille ducats qu'ils lui donnerent (*b*). Il retourna du côté de Cortone, où il avoit ménagé des intelligences, mais le complot aiant été découvert & les traitres punis, il marcha vers Tiserno. Tous ces mouvemens donnerent le tems aux troupes de Florence d'effectuer leur jonction avec celles de l'Eglise & d'occuper une position avantageuse près d'Anglari (*c*). Dans ces circonstances, les Florentins presserent le Senat de Venise de leur renvoyer Sforce pour les défendre; mais on se contenta de faire passer en Toscane un renfort de cavalerie & d'ordonner à Sforce de hâter les opérations contre le Duc de Milan, afin de l'obliger à retirer ses troupes de Toscane.

Section VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.*

Victoire des Vénitiens sur le Lac de Garde.

Cependant la Flotte Vénitienne, qu'on avoit équippée étant prête, Contareni alla chercher avec six galeres celle de l'ennemi beaucoup plus nombreuse, & commandée par Blaise Asserete Génois, habile Marin. Contareni avoit avec lui Pierre Brunorio, & quelques compagnies d'infanterie. Aiant rencontré la Flotte ennemie, qui étoit sortie du port de Riva, le combat fut des plus opiniâtres; les Vénitiens remporterent enfin la victoire; la ville de Riva & plusieurs places des environs se rendirent aux Vénitiens. La nouvelle de cette victoire causa une grande joie dans Bresce, où l'on se flata de recevoir desormais du secours sans peine, puisque les Vénitiens étoient maîtres du Laç de Garde (*d*).

La ville de Bresce délivrée.

De son côté Sforce ne resta pas oisif. Après avoir rassemblé ses quartiers dans le Véronois, il marcha sur le Mincio, jetta un pont sur cette riviere & la passa avec son armée pas loin de Monzambano; il emporta cette place d'assaut, & la saccagea. Delà il se porta sur Rivoltella, qui se rendit, & ainsi en trois marches, il arriva à deux lieues de Bresce. Il envoya un détachement pour appuier les opérations de la Flotte de Contareni contre Salo, qui fut emportée d'assaut & pillée. Les autres places du Bressan qui sont sur la rive Occidentale du Lac furent bientôt soumises; les députés des autres villes que l'ennemi avoit occupées dans l'intérieur de la Province, & qu'il venoit d'abandonner, vinrent aussi faire leurs soumissions. François Barbaro, qui commandoit dans Bresce, vint trouver

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Platina* l. c.
(*c*) Le même & *Sabellic.*
(*d*) *Sabellic.* Dec. III. L. V. *Cavitell.* l. c. ann. 1440.

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1382. jusqu'à l'an 1411.*

Sforce pour le remercier au nom des habitans, de ce qu'il venoit d'opérer leur délivrance après trois ans de souffrance & d'oppression (*a*).

Sforce bat l'armée Milanoise.

Barbaro lui conseilla, de marcher aux ennemis, sans entrer encore dans Bresce, qui desormais étoit assez en sureté. L'armée du Duc de Milan, fort inférieure à celle des Vénitiens, étoit commandée par Louis de Saint-Severin, Italien, & Louis del Vermé. Ils s'étoient campés avantageusement entre Soncino & Orcinuovi, deux places importantes, qui sont fort près l'une de l'autre, & entre lesquelles coule la riviere d'Oglio. Sforce après avoir reconquis tout le Bressan, marcha de nuit en toute diligence à Orcinuovi, où il trouva l'ennemi retranché sur les bords de la riviere. Il le fit charger avec tant d'impétuosité, qu'il le força se jetter en desordre sur le pont pour gagner l'autre bord. Ses soldats passerent ce pont pêle-mêle avec les fuyards, & s'étant formés au delà de la riviere, ils livrerent un second combat à l'ennemi, qu'ils trouverent en bataille près de Soncino. Les troupes Milanoises furent bientôt mises en déroute. Les chevaux, les tentes, l'artillerie & le bagage resterent au pouvoir des vainqueurs, avec plus de deux mille prisonniers. C'est la relation que donne de cette action M. Laugier (*b*), que nous avons suivie parcequ'elle nous a paru plus claire que celle de Sabellicus & de Cavitelli (*c*). Le lendemain Orcinuovi & Soncino ouvrirent leurs portes aux Vénitiens. Sforce fit des courses dans le Crémonois, y prit plusieurs places, aussi bien que dans le Bergamasque, & soumit toute la Ghiera d'Adda (*d*).

Philippe rappelle Pichinin en Lombardie.

Le Duc de Milan, que des succès si rapides firent craindre pour ses Etats, envoya des ordres pressans à Pichinin de passer l'Apennin & de venir à son secours. En attendant il prit toutes les précautions possibles pour mettre le Milanés à couvert d'une invasion. Il fit entrer des troupes dans Creme & dans Crémone, renforça les garnisons de Lodi & de Milan, & distribua le reste de ses troupes sur la rive droite de l'Adda pour en disputer le passage aux Vénitiens. La terreur répandue de tous côtés obligea les habitans de la campagne d'abandonner leurs villages & leurs hameaux pour se sauver dans les villes avec leurs bestiaux & leurs effets (*e*). Sforce tenta plusieurs fois de passer l'Adda, mais y trouvant trop d'obstacles, il assiégea Caravaggio, qui fut obligée de se rendre (*f*).

L'armée de Pichinin est battue en Toscane.

Pichinin pressé par les ordres du Duc de Milan, partit des environs de Cortone & de Perouse dans la résolution de combattre les Florentins & leurs Alliés avant que de quitter la Toscane, afin de prévenir la défection des villes qu'il avoit prises. M. Laugier (*g*) dit, qu'il intercepta des lettres, adressées par le Conseil de Florence à ses Généraux, qui leur prescrivoient de s'abstenir de combattre, quand même l'ennemi les provoqueroit au combat, parcequ'on étoit informé que le Duc Philippe avoit besoin de ses troupes en Lombardie, & qu'incessamment elles devroient quitter la Toscane. Pichinin prit ses mesures pour surprendre & attaquer l'armée des alliés.

(*a*) *Sabellic.* & *Platina* l. c.
(*b*) *Laugier* p. 228.
(*c*) *Cavitell.* ubi sup. *Sabellic.* l. c.
(*d*) Les mêmes & *Platina.*
(*e*) *Cavitell.* & *Platina.*
(*f*) Les mêmes.
(*g*) *Laugier* l. c. p. 231.

Celle-ci étoit campée à Anglari, au pied de l'Apennin ſur un côteau terminé en pente douce vers la plaine de Borgo-San-Sepulcro. Au bas du côteau étoit un ravin aſſez profond, ſur lequel il y avoit un pont, l'armée s'étendoit juſqu'à ce pont (*a*). Le 29 de Juin Pichinin marcha ſur Borgo & delà vers Anglari, en approchant il apprit de quelques priſonniers que la plupart des ſoldats étoient allés au fourage. Il s'avança en ordre de bataille pour attaquer les Florentins, qui de leur côté ſe diſpoſerent à bien recevoir l'ennemi. L'attaque commença au pont, & Pichinin fut d'abord repouſſé, mais ſon fils étant revenu à la charge s'en rendit maître, & obligea la cavalerie Florentine de reculer. En même tems quelques-uns des bataillons ennemis franchirent le ravin à droite & à gauche, & Piſani fut fait priſonnier. Le combat ſe renouvella entre le ravin & le côteau; le Légat du Pape aiant fait avancer le corps de réſerve, on ſe battit avec beaucoup d'acharnement, enfin Pichinin fut repouſſé au delà du pont & du ravin. Il penſoit à y rallier ſes troupes pour faire retraite, mais la cavalerie de l'armée conféderée fondit ſur elles avec tant d'impétuoſité que le deſordre s'y mit, tous prirent la fuite; on en fit un grand carnage & dix huit cens cavaliers furent faits priſonniers avec pluſieurs des principaux Officiers. On prit pluſieurs étendards & Pichinin ſe ſauva à Borgo preſque ſeul. On aſſure qu'il dit, que Philippe étoit perdu, ſi les Florentins gardoient les vieux ſoldats & les Officiers qu'ils avoient entre leurs mains. Mais après les avoir déſarmés on les renvoya (*b*).

SECTION VI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an* 1382. *juſqu'à l'an* 1441.

Pichinin aiant raſſemblé les débris de ſon armée, continua ſa marche par la Romagne vers le Milanés. Dès qu'il eut entierement évacué la Toſcane, l'armée combinée reprit ſans peine toutes les places qu'il avoit occupées.

Progrès de Sforce.

Après la priſe de Caravaggio, Sforce ſoumit preſque tout le Crémonois: il ne put faire le ſiege de Crémone même, parceque les Vénitiens n'avoient point de Flotte ſur le Po, & que ſans cela on ne pouvoit l'entreprendre. Il ſe jetta dans le Mantouan, paſſa l'Oglio à Marcaria, ſoumit cette ville, & par des attaques continuelles força la garniſon du château de ſe rendre au bout de quelques jours. Il prit ſucceſſivement toutes les places du Mantouan, qui ſont entre l'Oglio & le Mincio (*c*). Après quoi il tourna vers Peſchiéra, place importante à l'entrée du Lac de Garde, fortifiée par deux bons Forts. La flotte du Lac vint ſeconder les opérations du ſiege. M. Laugier dit, que la poudre & les balles manquerent plus d'une fois à Sforce, & que ce ne fut que le trentieme jour du ſiege que le grand château capitula & que le petit Fort ſe rendit quatre jours après (*d*). Sabellicus ne fait durer le ſiege que quatre jours (*e*), & Platina ſemble inſinuer que le ſiege ne fut pas long, en diſant, que les aſſiegés ſe défendirent ſi foiblement, que les ennemis mêmes dirent qu'ils méritoient d'être pendus, pour avoir fait ſi peu de réſiſtance (*f*).

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 635.
(*b*) *Platina* Hiſt. Mant. L. VI. *Sabellic.* l. c. p. 636.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Laugier* T. VI. p. 238.
(*e*) *Sabellic.* l. c. p. 637.
(*f*) *Platina* ubi ſup.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1411.

Négociations du Marquis de Ferrare pour la paix.

Pendant le siege de Peschiéra, le Marquis de Ferrare, qui voyoit à regret le mauvais état des affaires de ses amis, & surtout du Marquis de Mantoue, se rendit au camp pour conférer avec Sforce & Malipier le Provéditeur Vénitien; il les sollicita de traiter de paix avec Philippe, offrant sa médiation, & pour gagner Sforce, il s'engagea à porter Philippe, de faire conduire s'il le vouloit, la Princesse Blanche jusques dans son camp. Sforce répondit, qu'il n'étoit nullement éloigné de faire la paix, non plus que les Vénitiens, moyennant que Philippe fût traitable. Qu'à l'égard de Blanche, il en délibéreroit avec ses amis. Le Marquis de Ferrare se rendit alors à Milan, & après avoir conféré quelques jours avec le Duc, il s'embarqua avec la fille de ce Prince sur le Po, & la conduisit à Mantoue. Ce qui fit concevoir de fâcheux soupçons aux Vénitiens, mais qui se dissiperent bientôt. Le Marquis de Ferrare écrivit à Sforce pour l'inviter à se rendre à Marmirole, maison de plaisance du Marquis de Mantoue, où ils traiteroient ensemble de la paix & de la conclusion de son mariage. Sforce répondit, qu'il ne pouvoit, sans la permission du Senat, quitter l'armée pour se rendre en lieu ennemi, & que si le Senat étoit bien conseillé, il ne le permettroit point. Cette réponse si nette dissipa tous les ombrages des Vénitiens. La Princesse fut menée de Mantoue à Ferrare (*a*). M. l'Abbé Laugier a rangé ces faits tout autrement, & placé l'entrevue au camp de Peschiéra, après toutes les autres démarches (*b*) du Marquis, ce qui est contraire au récit de Sabellicus & de Cavitellius, que nous avons suivi.

Sforce met son armée en quartiers d'hiver.

Sforce finit la campagne par la prise du château de Lonato, à douze mille de Bresce, & du pont de Valeggio sur le Mincio, & comme les pluies abondantes de l'Automne obligerent les troupes à entrer de bonne heure en quartiers d'hiver, il distribua son armée dans le Bressan & le Véronois, & établit son quartier général à Vérone (*c*).

Les Vénitiens acquierent Ravenne.

En ce tems-là les Vénitiens acquirent Ravenne, mais on ne convient pas de la maniere. Les uns disent que Hostase de Polenta Seigneur de cette ville la ceda à la République à laquelle il avoit toujours été attaché, & qu'il alla à Venise avec sa famille. D'autres prétendent, que ses sujets le déposerent, & recoururent aux Vénitiens en se donnant à eux. Ce qui rend le sentiment de ces derniers le plus probable, c'est que peu après que Polenta fut à Venise, le Senat l'exila dans l'isle de Candie, où il mourut bientôt avec son fils unique (*d*).

Sforce vient à Venise. 1441.

Après avoir établi ses quartiers, Sforce se rendit avec une petite suite à Venise, au mois de Janvier 1441. Jamais Général ne fut accueilli avec plus de joie du Senat & de tout le peuple; on l'admiroit, on le regardoit avec une sorte de vénération comme étant plus qu'homme; le Senat lui donna les plus grands éloges. Il assista à la célébration du mariage de Jaques Foscari fils du Doge, avec la fille de Léonard Contarini. Il y eut à cette occasion des fêtes brillantes & un magnifique tournois, dont on peut

(*a*) *Cavitell.* Cremon. Annal. ann. 1440. *Sabellic.* l. c. *Platina* l. c.

(*b*) *Laugier* ubi sup. p. 237, 238.

(*c*) *Sabellic.* l. c.

(*d*) Le même.

voir la description dans Sabellicus (*a*). Voyons à quoi s'occupoit Pichinin, que nous avons un peu perdu de vue.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

Ce Général hardi & entreprenant obtint de Philippe le pouvoir de rétablir son armée, il arracha des sujets de ce Prince par toutes sortes de voies violentes de grosses sommes que M. Laugier fait monter à plus de trois-cens mille écus d'or. Il emploia cet argent à acheter des armes, des munitions & des chevaux, avec tout ce qui étoit nécessaire à une armée nombreuse. Dèsque tout fut prêt, il rassembla ses troupes entre l'Adda & le Po. Sforce étoit alors à Venise, & représentoit au Senat la nécessité de mettre celles de la République en état de s'opposer aux mouvemens de l'ennemi, & de lui fournir pour cela tout l'argent dont il avoit besoin. Une fatale sécurité, la lenteur & l'esprit d'œconomie, retarderent l'effet de ses sollicitations (*b*). Pichinin passa l'Adda & l'Oglio vers la mi-Fevrier & entra dans le Bressan. Les Vénitiens qui hivernoient dans cette Province rassemblerent leurs quartiers à la hâte, & se retirerent dans les places, capables de défense. Il attaqua Chiari, où il y avoit huit-cens chevaux, qui furent obligés de se rendre à discretion. Il défit aussi quelques autres corps des Vénitiens (*c*). Tout le plat pays du Bressan se soumit à lui, & il fit des courses jusqu'aux portes de Bresce. Les peuples du Bergamasque, du Crémonois & du Mantouan reçurent volontairement la Loi, & il ne resta aux Vénitiens que deux ou trois places. Ce qui contribua à la rapidité de ces succès, c'est que Pichinin fit courir le bruit que Sforce avoit été arrêté à Venise, & que le Senat l'avoit fait mourir secretement (*d*).

Pichinin se met en campagne pendant l'hiver.

Opérations de la campagne.

Sforce pour dissiper ces bruits se rendit en poste à Bresce, & rassura les esprits, mais comme la saison étoit trop rude pour pouvoir agir, il retourna à Vérone pour faire ses préparatifs. Pichinin ne pouvant aussi camper plus longtems, sans faire périr son armée, laissa une grosse garnison à Chiari, prit Soncino par capitulation, & rentra dans ses quartiers au delà de l'Adda (*e*). Pendant que Sforce étoit à Vérone, le Marquis de Mantoue envoya un corps de troupes, qui s'empara du pont de Valeggio. Aussitôt que Sforce en fut instruit, il tira hors de leurs quartiers les troupes les plus voisines, & alla chasser les Mantouans de ce poste, où il laissa une bonne garde (*f*). L'armée Vénitienne ne fut en état d'entrer en campagne que vers le mois de Juin. Sforce la rassembla près de Peschiéra, passa le Mincio à la tête de quinze mille chevaux & de six mille hommes d'infanterie, & se porta sur Cignano à douze milles de Bresce, où Pichinin étoit campé avec dix mille chevaux & trois mille hommes de pied & son camp étoit entouré de fossés & de terreins marécageux. Sforce après en avoir reconnu les avenues résolut de l'attaquer le lendemain, qui étoit le 25 de Juin. Les deux armées en vinrent donc aux mains, mais la position avantageuse de Pichinin fut cause, qu'après un combat de deux heures, Sforce fit sonner la retraite (*g*), sans qu'aucun des deux partis pût se glorifier d'a-

(*a*) Le même, p. 640.
(*b*) *Laugier* p. 248, 249.
(*c*) *Cavitell.* ann. 1441. *Platina* l. c.
(*d*) *Sabellic.* & *Platina.*
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Sabellic.* p. 641.
(*g*) Le même & *Platina.*

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

voir eu l'avantage. Sforce aiant été averti, qu'un peu au dessous de l'endroit par où l'on avoit attaqué, il y avoit un passage libre pour pénétrer dans le camp ennemi, résolut de recommencer le lendemain. Mais Pichinin décampa pendant la nuit & passa l'Oglio, dont il fit garder tous les passages par ses troupes (*a*). D'autres prétendent qu'il ne passa cette riviere qu'après la prise de Pontolio. Quoiqu'il en soit, Sforce donna le change à Pichinin, fit attaquer Pontolio, se rendit maître de la tour & du pont & passa l'Oglio avec son armée. Il entra dans le Bergamasque, & alla former le siege de Martinengo, place importante où Pichinin avoit laissé une garnison de mille chevaux & de six-cens hommes de pied selon les uns (*b*), & de quatre-cens chevaux avec six-cens fantassins suivant d'autres (*c*), M. Laugier l'a fait de deux mille cinq-cens chevaux (*d*).

Siege de Martinengue.

Sforce la fit investir, retrancha son camp, & fit dresser ses batteries, qui foudroyerent la place, & en peu de jours ouvrirent une large breche. Cependant Pichinin s'étoit approché des lignes des Vénitiens, & les bloqua si étroitement, qu'ils ne pouvoient plus aller au fourage; jour & nuit il les inquietoit par des attaques imprévues. La position de Sforce étoit des plus fâcheuses; il ne pouvoit se procurer des vivres sans donner de combat. Manquant de tout, & investi par une armée qui avoit toutes choses en abondance, il ne pouvoit ni continuer le siege, ni le lever sans s'exposer aux plus grands dangers (*e*). Comme Pichinin étoit trop habile pour hazarder une bataille dans ces circonstances, Sforce ne vit plus qu'un parti, c'étoit de lever le siege, & de le faire avec toutes les précautions possibles pour sauver l'armée. Il assembla les Lieutenans-Généraux & les Provéditeurs Vénitiens, leur exposa la nécessité & les inconvéniens de la retraite; mais comme la position n'étoit plus tenable, tous furent d'avis, qu'il falloit tâcher de se faire jour, & de gagner Bergame où l'on seroit en sureté (*f*).

Le Duc de Milan fait proposer la paix à Sforce, qui l'accepte.

L'armée Vénitienne fut redevable de son salut au Duc de Milan, par un événement des plus imprévus. Philippe, soit qu'il eût de la peine à soutenir les grandes dépenses de la guerre, ou ce qui paroit plus certain, qu'il fût fatigué des demandes de ses Généraux, qui proportionnoient leurs demandes aux besoins qu'il avoit de leurs services, pensa à se tirer d'embarras par la paix. Si l'on en croit M. Laugier & Sabellicus (*g*) rien n'étoit plus insolent que les prétentions des Généraux du Duc, qui ne tendoient pas moins qu'à démembrer ses Etats, pour les en mettre en possession. Il envoya à Sforce un homme de confiance, nommé Antoine Guidoboni, qui arriva de nuit au quartier général, & fit des propositions si avantageuses, s'il vouloit traiter, que Sforce consentit à entrer en négociation. Le Duc de Milan envoya alors Eusebe Caymo avec une Lettre de créance & les pouvoirs nécessaires (*h*). Sforce & lui demeurerent en-

(*a*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* p. 253.
(*b*) *Cavitell.* l. c.
(*c*) *Platina* l. c.
(*d*) *Laugier* p. 255.
(*e*) *Platina* & *Laugier* p. 256.
(*f*) *Laugier* l. c.
(*g*) *Le même* & *Sabellic.*
(*h*) *Sabellic.* l. c. p. 614. *Platina* & *Cavitell.* ubi sup.

fermés ensemble une partie de la nuit, pour régler les conditions. Le matin Sforce annonça d'un air riant aux Provéditeurs de la République, qu'on alloit avoir la paix (*a*). M. Laugier (*b*) ajoute, qu'il leur dit, que dans les circonstances où se trouvoit l'armée, il avoit cru devoir prendre sur lui de traiter avant que d'en avoir reçu la permission du Senat, de peur que le Duc de Milan ne vint à changer d'idée, & qu'on ne manquât l'occasion qui se présentoit de traiter avantageusement. L'Historien ajoute, que les Provéditeurs approuverent ce qu'il avoit fait & lui donnerent de grandes louanges. D'abord Sforce fit publier la suspension d'armes dans son camp, & l'Envoyé de Philippe en fit faire autant dans l'armée de Pichinin, les Officiers & les soldats des deux armées coururent les uns chez les autres, & s'embrasserent cordialement (*c*). Pichinin fut si outré que le Duc eût négocié à son insu, & lui eût arraché la victoire des mains, qu'il se retira dans sa tente, sans vouloir en sortir, se plaignant amérement du procédé de Philippe envers lui. Le lendemain néanmoins, il eut une entrevue avec Sforce entre les deux camps, ils s'embrasserent & se donnerent mutuellement des marques d'amitié, qui arracherent des larmes à ceux qui étoient présens (*d*). Sforce dépêcha Ange Simoneta à Venise, pour informer le Doge & le Senat de ce qui se passoit.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

Le Senat approuve la conduite de Sforce.

Deux jours après l'armée Vénitienne se retira sous Bergame, & celle de Milan repassa l'Adda. Martinengue & toutes les places du Bergamasque & du Crémonois, dont la cession avoit été stipulée, furent évacuées aux Officiers de Sforce. Ce Général partit alors pour Venise, & parut hardiment en plein Senat. Il y exposa, que par la bonté divine qui avoit béni les armes de la Seigneurie, Philippe s'étoit vu réduit à demander la paix, dont il l'avoit rendu l'arbitre. Que l'armée de la République étoit en sureté; qu'elle étoit déja en possession de toutes les places, que Philippe lui avoit enlevées. Qu'il offroit donc la paix au Senat; qu'il dépendoit de lui de l'accepter, s'il jugeoit qu'elle lui convint, & qu'il étoit en son pouvoir aussi de continuer la guerre, & qu'en ce cas la République pouvoit compter sur lui comme par le passé (*e*). On applaudit unanimement à son discours, on le remercia & loua son zele & ses intentions, & on le constitua Médiateur pour traiter définitivement de la paix. Il désigna Cavriana dans le Mantouan pour le lieu des Conférences; le Pape y envoya le Patriarche d'Aquilée, le Senat François Barbarigo & Paul Trono, les Florentins, les Génois, les Ducs de Milan & de Mantoue y envoyerent aussi leurs Députés, pour discuter leur intérêts, en s'en rapportant tous à la décision du Comte Sforce (*f*).

Sforce épouse l'heritiere de Milan.

Comme la discussion des intérêts des parties intéressées demandoit du tems, Sforce jugea à-propos de terminer l'importante affaire de son mariage avec l'héritiere de Milan. Il conduisit son armée dans les environs de Crémone. La Princesse Blanche fut conduite dans cette ville avec un nombreux & brillant cortege. Le jour des noces fut fixé au 23 ou 25 d'Oc-

(*a*) *Sabellic.* l. c.
(*b*) *Laugier* l. c. p. 259.
(*c*) *Sabellic.* l. c.
(*d*) Le même & *Platina.*
(*e*) *Sabellic.* p. 696.
(*f*) Le même, *Platina* & *Cavitell.* l. c.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1382 jusqu'à l'an 1441.

tobre. Ce jour-là les deux Epoux se rendirent à l'Eglise de Saint-Sigismond hors des portes de Crémone, & y reçurent la bénédiction nuptiale, après quoi, ils firent solemnellement leur entrée dans la ville, dont les troupes de Sforce avoient pris possession (*a*).

Paix entre le Duc de Milan & les Vénitiens.

Le Comte retourna ensuite à Cavriana, où après bien des contestations la paix fut signée, le 20 ou le 23 de Novembre aux conditions suivantes. 1. Que tous les prisonniers seroient rendus de part & d'autre. 2. Qu'on se restitueroit mutuellement tout ce qui avoit été envahi pendant la guerre. 3. Que les Vénitiens resteroient en possession de Lonato, de Valeggio & de Peschiéra, qui avoient appartenu au Duc de Mantoue. Ce Prince se plaignit amérement de cette condition, mais il fut obligé d'acquiescer, par ce qu'il avoit été décidé, qu'on traiteroit en ennemi celle des Parties contractantes, qui refuseroit son acquiescement aux articles dont on étoit convenu (*b*).

Pichinin tâche de troubler la paix.

Pichinin s'étoit rendu à Milan. Il témoigna au Duc Philippe tout son mécontentement de ce qu'il l'avoit arrêté au moment qu'il touchoit à la victoire, pour faire une paix honteuse, & pour couronner la perfidie d'un homme, qui après avoir reçu de lui des bienfaits, avoit vendu ses services à ses ennemis. Il attribuoit ce changement inopiné du Duc de Milan aux conseils du Comte Roland Palavicin, qui avoit toujours été ami de Sforce, & qui avoit un grand crédit à la Cour de Milan. Pichinin ne voyant aucune apparence de brouiller le beaupere & le gendre, s'attacha à inspirer des soupçons contre Roland Palavicin, & fit tant par ses importunités, qu'il obtint la permission d'entrer à main armée sur ses terres. Il n'y trouva aucune résistance, & il les envahit toutes avant la fin de l'Automne (*c*). C'est avec raison que l'Historien remarque, que ce fut une grande lâcheté de la part de Philippe, de sacrifier de la sorte un homme qui jouissoit de sa faveur à l'animosité d'un Général assez injuste pour se permettre une usurpation si odieuse, & assez hardi pour faire la loi à son Maître. Philippe permit cette iniquité pour éviter de plus grands troubles, & le Comte Palavicin ne rentra en possession de ses Etats qu'après la mort de Pichinin.

SECTION VII.

Diverses guerres en Italie. Mort de Philippe Duc de Milan. Guerre entre les Vénitiens, & le Comte Sforce, qui devient Duc de Milan. Le Doge Foscari *est déposé. Guerre contre les Turcs, & autres évènemens importans jusqu'au tems où se forma la Ligue de Cambrai contre les Vénitiens, en 1508.*

Trois nouveaux Procurateurs de Saint Marc. 1442.

APRES la conclusion de la paix, la République fit un nouvel arrangement dans la Procuratie de Saint-Marc. Depuis l'an 1319 il y avoit six Procurateurs; on jugea à-propos d'y en ajouter en 1442 trois autres, qui

(*a*) Les mêmes.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Laugier* p. 263, 264.

qui furent Louis Lorédan, Paul Trono, & François Barbarigo. Le Grand Conſeil fit en même tems un décret, par lequel il fixoit le nombre des Procurateurs à neuf, déclarant que perſonne ne pourroit plus être admis, ni propoſé, qu'après la mort de quelqu'un de ceux qui ſe trouvoient alors revêtus de cette dignité (*a*). On ne laiſſa pas d'enfraindre dans la ſuite ce Décret.

Section VII. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.

Le Duc de Milan engage le Pape à faire la guerre à Sforce.

Le Pape Eugene IV. étoit fort mécontent de la paix de Cavriana; il ſe plaignoit qu'on avoit entierement négligé ſes intérêts, juſques-là qu'on ne lui avoit pas fait reſtituer la ville de Bologne. Le Duc de Milan profita du mécontentement du Pontife pour l'animer contre le Comte Sforce. Philippe s'étoit flaté qu'en donnant ſa fille à Sforce, il le détacheroit de l'alliance des Florentins & des Vénitiens; n'ayant pu y réuſſir, il travailla à ſuſciter des ennemis à ſon gendre. Il exhorta le Pape à le dépouiller de la Marche d'Ancone, & lui offrit Pichinin avec des troupes. Eugene accepta l'offre, ce qui perpétua la guerre en Italie. Sforce qui ignoroit ce Traité, ſe diſpoſa à paſſer dans le Royaume de Naples, pour ſoutenir le parti de René d'Anjou, & recouvrer les Domaines qu'il avoit dans ce royaume, qu'Alphonſe avoit preſque tous envahis (*b*). Il communiqua ſon projet au Sénat de Veniſe, qui l'approuva & lui promit tous les ſecours d'hommes & d'argent dont il auroit beſoin. Mais dans le tems qu'il ſe préparoit à ſon expédition, il apprit que Pichinin étoit entré dans le Bolonois avec une armée, & qu'il étoit paſſé en Toſcane dirigeant ſa marche ſur Perouſe. Enſuite il traverſa l'Apennin & pénétra dans la Marche d'Ancone, ce qui fit connoitre à Sforce que c'étoit à lui qu'on en vouloit, d'autant plus que Pichinin prenoit le titre de Gonfalonnier de l'Egliſe. Comme il avoit détaché une partie de ſes troupes aux ordres de Jean Sforce ſon frere, pour aller au ſecours de René d'Anjou, il diſtribua ce qui lui reſtoit de troupes dans les places, & ſe borna à défendre le terrein pied à pied, en attendant les ſecours qu'il demandoit de toutes parts (*c*).

Suite de cette guerre.

Alphonſe s'étant rendu maître de Naples, & René s'étant retiré en France, Sforce rappella le détachement qu'il avoit dans l'Abruzze; il marcha contre Pichinin, & trouva moyen de le ſerrer de ſi près, que Pichinin fut obligé de faire une trêve avec lui (*d*). A peine ce Général ſe vit-il dégagé, qu'il recommença les hoſtilités ſur les terres de Sforce.

Foſcari veut abdiquer une ſeconde fois.

Je trouve dans M. Laugier (*e*), qu'en ce tems-là, le Doge Foſcari voulut abdiquer une ſeconde fois le Dogat, ce qui eſt d'autant plus digne d'attention, qu'on le verra dépoſé dans la ſuite malgré lui. Le 27 de Juin de cette année, il déclara au College, en préſence des ſix Conſeillers, que ſes forces ne lui permettoient plus de ſupporter le travail attaché à la place éminente qu'il avoit l'honneur d'occuper, & il pria la Seigneurie de recevoir ſa démiſſion. Il parut cette fois que cette réſolution étoit ſincere. Il

(*a*) *Sabellic.* Dec. III. L. VI. in init. *Amelot.* Hiſt. du Gouvern. de Veniſe p. 21?.

(*b*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* T. VI. p. 272-274. *Platina* Hiſt. Mant. L. VI. *Cavitell.* Cremon. Annal. ann. 1442.

(*c*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* p. 275, 276.

(*d*) *Cavitell.* ann. 1443. *Sabellic.* l. c.

(*e*) *Laugier* p. 280, 281.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

se renferma dans son appartement; & resta trois jours sans en sortir. Les Conseillers se rendirent auprès de lui pour le détourner de son dessein. Ils l'assurerent qu'il déplaisoit au Sénat, & le conjurerent de n'y pas persister. Il opposa à leurs représentations une fermeté très-décidée. On renouvella les instances; tous ses parens se joignirent aux Conseillers, & il se laissa enfin persuader.

Ligue contre Sforce. 1443.

Le Duc de Milan, non content d'avoir allumé la guerre entre Pichinin & son gendre, engagea le Roi Alphonse à conclure avec lui & avec Pichinin une ligue offensive & défensive contre Sforce, & contre les Florentins & les Vénitiens ses alliés. Dans le même tems Eugene se reconcilia avec Alphonse, & trompa dans cette occasion indignement les Vénitiens (*a*). Tandis que Pichinin attendoit que le Roi Alphonse vint le joindre, Sforce soumit les places que l'ennemi lui avoit enlevées. Vers le même tems, la ville de Bologne se mit en liberté par le secours des Florentins & des Vénitiens, ce qui affoiblit le parti de Pichinin, ce Général étant maître de cette ville (*b*).

Le Roi Alphonse l'aiant joint au mois d'Août avec six mille chevaux, ils pénétrerent dans la Marche d'Ancone. Les secours que les Florentins & les Vénitiens avoient envoyés à Bologne, retarderent ceux que Sforce attendoit d'eux; desorte qu'ayant à faire à une armée fort supérieure, il distribua les troupes qu'il avoit dans ses places, & se replia sur Fano dans la Romagne. En moins d'un mois toutes les villes de la Marche d'Ancone se rendirent à Pichinin, à la réserve de Fermo, d'Ascoli, & de Rocca Contraria (*c*).

Autre ligue en sa faveur.

Sforce fit solliciter de nouveau à Florence & à Venise de prompts secours, puisque sans cela sa perte étoit certaine. Comme il connoissoit le caractere du Duc de Milan, naturellement ombrageux & inconstant, il lui fit représenter ce qu'il avoit à craindre de l'ambition d'Alphonse, & le sollicita de ne pas laisser opprimer un homme qui avoit l'honneur d'être son gendre. Les Florentins & les Vénitiens appuyerent ses représentations par leurs Ambassadeurs, & Philippe promit d'envoyer des Plénipotentiaires à Venise, pour traiter des conditions d'une alliance offensive & défensive en faveur du Comte Sforce. Le Roi Alphonse & le Pape Eugene tâcherent de traverser cette négociation, mais inutilement. Le Traité d'alliance fut signé à Venise le 24 de Septembre. Le Duc de Milan s'engagea d'envoyer au Comte Sforce, au plus tard dans un mois, un secours de trois mille chevaux, & de mille hommes de pied, & de tenir prêt un corps de cinq mille chevaux, pour être emploié de la maniere que les Florentins & les Vénitiens jugeroient à-propos, qui promirent de leur côté d'entretenir un pareil nombre de troupes pour la conservation de l'Etat de Milan. Cette alliance devoit durer dix ans. Les Génois & les Bolonois y furent compris avec tous leurs adhérens (*d*). Alphonse ne négligea rien pour engager Philippe à rompre les engagemens où il venoit d'entrer, mais il ne put y

(*a*) *Platina* ubi sup. *Laugier* l. c. p. 281-285

(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 657, 658. *Platina* l. c.

(*c*) *Laugier* T. VI. p. 289.

(*d*) Le même, p. 289-292.

réussir, parceque le Duc n'avoit en vue que de maintenir un juste équilibre entre les Etats dont la puissance pouvoit nuire à la sienne.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Pendant que Sforce attendoit les secours qu'on lui avoit promis, Brunorio & Troïlo, deux de ses meilleurs Généraux, passerent au service d'Alphonse, & lui livrerent les places qui leur avoient été confiées. Sigismond Malatesta, Seigneur de Rimini, fut sur le point d'en faire autant, & Sforce, qui étoit à Fano, ville des Etats de Sigismond, eut bien de la peine à le retenir (*a*). Alphonse aiant tenté sans succès de soumettre Rocca Contraria, & n'osant entreprendre le siege de Fano, se sépara de Pichinin, pour retourner à Naples. Un stratagême de Sforce lui inspira de la défiance pour Brunorio & Troïlo, qu'il fit arrêter & transporter en Espagne (*b*).

Suite des opérations de la Campagne.

Pichinin ravageoit le pays entre Fano & Rimini, sans que Sforce pût y mettre obstacle. Les troupes auxiliaires de Venise & de Florence arriverent enfin près de Rimini, & Pichinin pour empêcher leur jonction avec celles de Sforce se campa à Monteloro. Sforce rassembla promptement toutes les siennes & marcha vers Monteloro, le 8 ou le 10 de Novembre; le combat s'engagea, & les troupes de Pichinin furent mises en déroute. Tout le camp, deux mille chevaux, & toute l'infanterie resterent au pouvoir des vainqueurs. Pichinin se sauva dans un château près de Pésaro (*c*). Le lendemain de cette victoire les troupes auxiliaires joignirent Sforce. Il se disposoit à poursuivre les restes de l'armée de Pichinin, & comptoit de le chasser en peu de tems de toute la Marche d'Ancone, mais Sigismond Malatesta s'y opposa, voulant commencer par le siege de Pésaro, sous prétexte de mettre ses Etats à couvert des courses des ennemis. Sforce fut obligé de condescendre à ce qu'il vouloit, se porta sur Pésaro, y laissa une partie de son armée, & s'avança avec le reste dans la Province. Tout le pays jusqu'à Fermo & jusqu'à Récanati rentra sous son obéissance. Pichinin, qui avoit rassemblé les débris de son armée, osa se présenter devant lui près de San-Pietro-Abaleo. Sforce lui présenta la bataille une seconde fois, & si l'on en croit l'Annaliste de Crémone (*d*), il la perdit; mais suivant un autre Historien, Pichinin ne l'accepta point, & se tint constamment dans un camp retranché, qu'il occupoit sur une hauteur presque inaccessible (*e*). Comme l'on étoit à la fin de Décembre, les pluies continuelles obligerent les armées à entrer en quartiers d'hiver.

Pichinin est battu.

L'année suivante, Pichinin à la tête de l'armée du Pape, se trouva prêt à entrer de bonne heure en campagne. Il n'en étoit pas de même de Sforce; les subsides qu'il recevoit de Venise & de Florence étoient insuffisans pour les réparations & l'entretien de son armée, & ses domaines épuisés ne lui offroient que de foibles ressources. Il ne laissa pas que de remporter quelques avantages sur Pichinin, mais bientôt il se trouva dans de nouveaux embarras, parceque huit galeres du Roi Alphonse lui enleverent quantité

Embarras de Sforce. 1444.

(*a*) *Sabellic.* p. 659 *Cavitell.* l. c.
(*b*) *Laugier* ubi sup. p. 296-298.
(*c*) Le même, p. 298-300. *Sabellic.* l. c p. 660 *Cavitell.* ubi sup.
(*d*) *Cavitell.* l. c.
(*e*) *Laugier* p. 303.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

de bâtimens chargés de vivres & de provisions, qu'il ne pouvoit recevoir que par mer (*a*).

Il remporte une grande victoire.

Sur ces entrefaites le Duc de Milan envoya un Seigneur de sa Cour à Pichinin, avec une Lettre, dans laquelle il le prioit de négocier une suspension d'armes avec Sforce, & de venir ensuite à Milan, parcequ'il avoit à l'entretenir d'affaires importantes. Sforce à qui le Duc fit faire la même priere y consentit. Eugene s'y opposa, mais alors Philippe ordonna à Pichinin de laisser à son fils François Pichinin le commandement de l'armée du Pape, & de se rendre lui-même à Milan. Le Général obéit, malgré les instances du Pape. François aiant pris le commandement de l'armée, établit son camp près de Macerata, & s'y retrancha de façon, que Sforce, qui avoit résolu de l'attaquer, reconnut l'impossibilité de réussir. Heureusement pour lui, François changea de position, & se posta à Montolmo. Sforce vint l'attaquer le 22 d'Août, & l'action dura depuis le matin jusqu'au soir, enfin les troupes de Sforce furent victorieuses. François Pichinin fut fait prisonnier, ainsi que le Cardinal Légat. La plus grande partie de l'armée vaincue mit bas les armes (*b*). Macerata ouvrit ses portes & toutes les autres villes de la Marche d'Ancone se hâterent de rentrer sous l'obéissance de Sforce.

Il fait la paix avec le Pape.

Ce Comte fit alors faire des propositions de paix au Pape, qui étoit à Perouse. Eugene qui n'avoit pas d'autre parti à prendre que celui de s'accommoder, accepta avec joie les propositions de Sforce. Les Ambassadeurs de Venise, de Florence & du Duc de Milan furent médiateurs de cette paix, qui fut conclue le 16 d'Octobre, à condition de céder à Sforce tout le pays dont-il s'étoit rendu maître jusqu'au jour de la signature du Traité, le Pape se réservant toutes les villes & tous les territoires que Sforce n'auroit pas recouvrés à cette époque (*c*).

Mort de Pichinin & du Marquis de Mantoue.

Cette paix & la victoire qui l'avoit précedée causerent tant de chagrin à Nicolas Pichinin; qu'il tomba malade à Milan & mourut, le 13 d'Octobre âgé de soixante-quatre ans. Peu de jours après mourut aussi Jean-François de Gonzague, premier Marquis de Mantoue. Louis de Gonzague son fils aîné lui succeda, & il laissa des appanages à ses trois autres fils (*d*).

Le Duc de Milan se brouille de nouveau avec Sforce.

Le Duc de Milan ne fut pas longtems sans se brouiller avec son gendre. Il voulut réparer la perte de Pichinin, en attirant à son service Zarpellio, le plus habile des Lieutenans-Généraux de Sforce. Il traita secrétement avec Zarpellio, qui accepta sa proposition, & demanda la permission d'aller à Milan pour des affaires particulieres. Sforce, qui avoit eu le vent de ce qui se passoit, feignit de condescendre à sa demande, mais en même tems donna ordre à Alexandre Sforce son frere de se saisir de lui, Il fut arrêté & emprisonné dans la Citadelle de Fermo. M. Laugier dit, qu'il fut mis à la question, & fit des aveux qui le firent con-

(*a*) Le même, p. 313-316.

(*b*) *Sabellic* l. c. p 660. *Cavitell.* l. c. ann. 1445. *Laugier* ubi sup. p. 318, 319.

(*c*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* p. 320, 321.

(*d*) *Platina* l. c. *Sabellic.* l. c. *Cavitell.* ubi sup.

noître pour très-coupable (*a*). Cavitellius assure, qu'il avoit formé le dessein de se défaire de Sforce, pour se mettre bien avec le Pape & Alphonse (*b*). Sforce le fit étrangler dans la prison. Philippe fut extrémement irrité contre son gendre, & prétendit qu'il lui avoit fait un affront sanglant; il le menaça de tout son ressentiment, sans vouloir écouter les justifications de Sforce. Celui-ci communiqua tout ce qui s'étoit passé aux Républiques de Venise & de Florence, qui, pour entretenir la mésintelligence entre le beaupere & le gendre, approuverent ce que Sforce avoit fait, & lui promirent de l'appuyer envers & contre tous (*c*).

Nouvelle ligue contre Sforce. 1445.

L'année suivante Sforce se brouilla avec Sigismond Malatesta, Seigneur de Rimini, dont il avoit des raisons de se défier. Sigismond agit si efficacement auprès du Pape Eugene, du Roi Alphonse & du Duc de Milan, qu'ils firent alliance ensemble pour tomber sur le Comte Sforce. Le Seigneur de Rimini fut admis dans cette alliance; le Pape le prit à son service, & lui donna le titre de Gonfalonier de l'Eglise (*d*).

Sforce fait la guerre au Seigneur de Rimini.

Sforce chercha à se venger de Sigismond & de l'aveu des Vénitiens & des Florentins, il fit entrer ses troupes sur les territoires de Rimini & de Fano, qu'il ravagea. Il se rendit maître de tout le pays entre Pesaro & Fano & prit d'assaut Pergola; mais il perdit Ascoli par la trahison du Gouverneur. Sigismond sollicita vivement le Pape, le Roi Alphonse & Philippe de le sécourir; le Duc de Milan fit passer à Rimini les troupes qu'il avoit dans le Bolonois aux ordres de Talian Forlano, & elles y furent jointes par celles de Dominique Malatesta, Seigneur de Cesene. Le Roi Alphonse envoya Jean de Vintimille avec une petite armée à Ascoli, & Louis Patriarche d'Aquilée l'y joignit avec celle du Pape Eugene (*e*). Sforce pressé ainsi de deux côtés, cantonna son armée près de Fermo & de Fano, bornant toute son attention à conserver ces deux places & à prévenir la jonction de l'armée assemblée à Rimini avec celle qui campoit à Ascoli. Aussi s'y prit-il avec tant d'habileté, que pendant plus de deux mois, il empêcha ces deux armées d'effectuer leur jonction. Mais aiant perdu Rocca Contraria par une trahison, les ennemis eurent la communication ouverte entre la Romagne & l'Ombrie. Forlano alla camper à Fabriano, & les troupes de Naples & de l'Eglise vinrent le joindre, après avoir fait un grand détour, & une longue marche à travers l'Apennin (*f*).

Alors Sforce fut obligé de changer de mesures. Il envoya son frere Alexandre à Fermo avec deux mille hommes, & distribua le reste de ses troupes à Pésaro & dans les places du Comté d'Urbin. Mais les habitans de Fermo se souleverent contre la garnison, qui se réfugia dans la Citadelle, & ouvrirent leurs portes à Forlano; ce Général attaqua la Citadelle, qui se rendit par capitulation. Sforce étoit alors à Florence, où il sollicitoit le payement des subsides qui lui avoient été promis. Il revint à Pésaro, où il passa le reste de l'hiver à faire ses préparatifs pour la campagne prochaine (*g*).

(*a*) *Laugier* p. 323.
(*b*) *Cavitell.* l. c.
(*c*) *Laugier* p. 324, 325.
(*d*) Le même, p. 326-329.
(*e*) Le même, p. 329, 330, 332, 333.
(*f*) Le même, l. c. p. 332-334.
(*g*) Le même, p. 335.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

Sforce tente une entreprise sur Rome, qui ne réussit point.

1446.

Au commencement de l'année, Sforce tenta une entreprise sur Rome, par le conseil de Cosme de Medicis, son ami particulier. Il s'avança jusques vers Viterbe, mais les mesures qu'on avoit prises manquerent toutes. Les principaux citoyens d'Oderzo & d'Orviete avoient promis de lui livrer ces villes, mais quand il en approcha, & qu'il fit sommer les habitans d'effectuer leurs promesses, ils répondirent qu'ils vouloient rester fideles à l'Eglise Romaine, & qu'ils le prioient de s'éloigner de leurs murs. Le Comte d'Everso, qui possedoit plusieurs châteaux dans le Patrimoine de Saint Pierre, avoit promis non seulement de favoriser la marche de Sforce, mais de lui fournir des munitions & des vivres, mais quand Sforce lui en fit demander, il répondit qu'il venoit de faire un nouveau Traité avec le Pape Eugene, qui ne lui permettoit pas d'assister les ennemis de l'Eglise. Sforce se voiant ainsi trompé retourna sur ses pas, & se retira dans le Siennois (*a*).

Il perd toute la Marche d'Ancone.

Le Pape avoit été fort allarmé de la marche de Sforce, & avoit appellé au secours de Rome les Généraux qui commandoient dans la Marche d'Ancone. Sforce profita de leur absence pour entrer dans cette Province, qu'il mit au pillage du côté de Fano. Mais les Généraux ennemis étant revenus promptement, leur grande supériorité détermina le peu de villes que Sforce avoit conservées jusques-là à se soumettre au Saint Siege. Alexandre Sforce, son frere, livra lui-même Pésaro, & la ville d'Ancone se soumit aussi, entrainée par l'exemple des autres. Sforce se borna donc à défendre le pays du Comte d'Urbin, son allié fidele, & il eut le bonheur de s'y maintenir, avec des forces inférieures, par son habilité dans le choix des positions, & par son extrême vigilance contre tous les mouvemens de l'ennemi (*b*). Nous avons rapporté succintement les événemens de cette guerre, pour faciliter l'intelligence de la suite de l'Histoire.

Le Duc de Milan veut reprendre Crémone.

Le Duc de Milan, déterminé à perdre son gendre, voulut lui ravir le Comté de Crémone, qu'il lui avoit cedé pour dot de sa fille Blanche. Suivant M. Laugier (*c*), il tâcha de sauver les apparences envers les Vénitiens qui étoient garans de ce Traité. Il leur envoya un Ambassadeur, pour les prier de recevoir en dépôt cent mille ducats pour constituer la dot de sa fille Blanche, son intention étant, moyennant cette somme déposée, de reprendre le Comté de Crémone qu'il avoit engagé à son gendre, jusqu'à ce qu'il fût en état de payer la dot accordée. Le Sénat répondit, qu'il n'avoit aucune connoissance de cette convention ; que le Comté de Crémone n'avoit point été simplement engagé au Comte Sforce, & que la République ne recevroit point le dépôt qu'on lui proposoit, dans la crainte de préjudicier aux droits de son Allié. L'Ambassadeur ne dissimula point au Sénat que, si le Comte Sforce ne rendoit point le Crémonois de bonne grace, on le lui enleveroit de force. Platina, ni Sabellicus ne parlent point de cette Ambassade, & Cavitellius (*d*) dit, que Philippe fit offrir à Sforce dix mille ducats de rente, s'il vouloit céder le Crémonois, à quoi il ne voulut pas entendre.

(*a*) Le même, p. 337-339. *Sabellic.* Dec. III. L. VI. p. 661.
(*b*) Le même, *Laugier*, p. 340, 341.
(*c*) Le même, p. 341, 342.
(*d*) *Cavitell.* Cremon. Annal. ann. 1446.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Le Duc de Milan aſſembla une armée de ſix mille hommes, aux ordres de François Pichinin, fils du célebre Nicolas Pichinin, qui entra dans le Crémonois. Il ſe rendit maître d'abord de Soncino & de Pontoglio, ravagea tout le pays & vint mettre le ſiege devant Crémone (*a*). Les Vénitiens avant que de déclarer la guerre, envoyerent Louis Foſcari à Milan, chargé, conjointement avec l'Ambaſſadeur de Florence, de déclarer la guerre au Duc, s'il ne retiroit ſes troupes du Crémonois. Philippe ne daigna pas ſeulement leur donner audience, & leur fit dire par ſes Miniſtres, qu'il n'avoit pas le tems de recevoir des Ambaſſades, & qu'ils ſeroient plus en ſureté par tout ailleurs qu'à Milan (*b*).

Les Vénitiens lui déclarent la guerre.

Les Vénitiens avoient envoyé des troupes au ſecours des Bolonois, à qui Philippe feſoit auſſi la guerre. Il avoit là pour Généraux Charles de Gonzague, frere du Marquis de Mantoue, & Guillaume Marquis de Montferrat. Ces deux Princes ſe brouillerent, & Guillaume traita avec les Vénitiens. Il ſurprit Charles dans le château de Saint Jean, & après avoir vigoureuſement réſiſté celui-ci fut obligé de ſe ſauver à Modene. Toutes les places que les Généraux de Philippe avoit priſes ſe rendirent & la guerre fut terminée de ce côté-là. Les troupes de Florence & de Veniſe qui étoient dans le Bolonois ſe partagerent en deux corps, l'un de quatre mille hommes alla joindre le Comte Sforce dans le Comté d'Urbin, & l'autre ſe porta dans le Breſſan, où étoit l'armée Vénitienne, aux ordres du Capitaine-Général de la République (*c*). Je trouve ce Général déſigné par les noms de Michel Attendulo (*d*), de Michel de Cotignola (*e*) & de Michelet (*f*), lequel choiſir? Prenons le ſecond, pour être d'accord en ce point avec M. Laugier.

Il reçoit un échec dans le Boulonois.

Victoire des Vénitiens.

Michel de Cotignola paſſa l'Oglio, avec ſix mille chevaux & ſix mille hommes de pied, entra dans le Crémonois, & marcha vers Crémone que François Pichinin aſſiegeoit. Celui-ci décampa, ſe retira vers Caſal-Maggior, établit ſon camp dans une iſle du Po, qui eſt au deſſus de cette ville, ayant derriere lui un pont qui communiquoit dans le Parmeſan, & en face un autre pont ſur le petit bras du fleuve, qui communiquoit dans le Crémonois. Michel de Cotignola, après avoir ravitaillé Crémone, s'avança vers l'ennemi & l'attaqua le 28 de Septembre. Les Vénitiens pénétrerent dans l'iſle, & l'armée ennemie fut miſe en déroute. Pichinin ſe ſauva dans le Parmeſan avec quinze-cens chevaux, quatre mille tomberent entre les mains des vainqueurs, ſans compter les morts & ceux qui ſe noyerent. Michel de Cotignola reprit toutes les villes du Crémonois, dont l'ennemi s'étoit emparé, & paſſa dans la Ghiera-Adda, ſoumit toute cette contrée, ainſi que le Crémaſque, & tout ce qui eſt en deça de l'Adda, à l'exception de la ville de Creme & de Lodi (*g*).

Suites de cette victoire.

Le Général Vénitien, aiant été joint par Louis de Gonzague, Marquis de Mantoue, entreprit alors de paſſer l'Adda. Philippe avoit aſſemblé ſur

(*a*) Le même.

(*b*) *Sabellic.* ubi ſup. *Platina* Hiſt. Mant. L. VI. *Cavitell.* l. c.

(*c*) *Platina*, *Cavitell* ubi ſup.

(*d*) *Sabellic.* & *Cavitell.* l. c.

(*e*) *Laugier* l. c. p. 342.

(*f*) *Platina* l. c. *Machiavel* Hiſt. Florent. L. VI.

(*g*) *Cavitell.* *Platina*, *Machiavel* ubi ſup. *Sabellic.* p. 662.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

les bords de ce fleuve toutes les troupes qui lui restoient, & chargé Louis de Saint Severin de garder les endroits où le passage étoit le plus praticable. Les Vénitiens parvinrent néanmoins à jetter un pont sur l'Adda, dans un endroit où les bords marécageux du fleuve avoient fait juger cette opération impossible. Toute leur armée passa sur ce pont, & mit en fuite quelques troupes Milanoises, qui voulurent s'opposer au passage; on prit six-cens chevaux, avec deux mille hommes de milices. Michel de Cotignola envoya alors des partis, qui coururent jusqu'aux portes de Milan & ravagerent le pays. Pour s'assurer un passage sur l'Adda, ce Général assiegea Cassano & prit cette ville par capitulation. Il y fit construire un pont de bois, avec des retranchemens & un bon fossé autour du fauxbourg qui le couvroit. Il laissa à Cassano deux mille chevaux & un gros corps d'infanterie, & mit le reste de ses troupes en quartier d'hiver (*a*).

Philippe cherche du secours.

Le Duc de Milan voyant ses affaires en mauvais état, profita du relâche que lui donnoit l'hiver pour chercher du secours. Il en demanda au Roi Alphonse, en lui fesant voir le péril où seroit le royaume de Naples, si les Vénitiens se rendoient maîtres de la Lombardie. Alphonse promit le secours, & envoya ordre à ses Généraux dans la Marche d'Ancone de partir pour se rendre aux ordres du Duc de Milan. Il fit lui-même de grandes levées & s'avança jusqu'à Tivoli, lieu assigné pour le rendez-vous de l'armée qu'il se proposoit de conduire en Toscane (*b*). Philippe fit plus, il écrivit au Comte Sforce, pour le conjurer de ne pas abandonner un beaupere vieux & infirme, lui offrant la disposition de toutes ses troupes, pourvu qu'il rendît la Marche d'Ancone au Pape, & qu'il renonçât à l'alliance des Vénitiens (*c*).

Il sollicite Sforce, qui balance sur le parti qu'il doit prendre.

Sforce se trouva fort incertain sur le parti qu'il devoit prendre. D'une part il etoit piqué contre Philippe, & c'étoit une action peu digne de lui de manquer à ses engagemens envers les Vénitiens, qui venoient de de lui rendre des services, & qui n'avoient entrepris la guerre que pour ses intérêts. D'un autre côté, il étoit touché des prieres de son beaupere, & il avoit à craindre que la trop grande puissance des Vénitiens ne lui fût préjudiciable. Il étoit d'ailleurs mécontent, de ce que les Florentins & les Vénitiens ne lui fournissoient que peu ou point d'argent & de munitions depuis qu'ils ne redoutoient plus le Duc de Milan (*d*). M. Laugier assure (*e*), que Sforce consulta son ami Cosme de Medicis, & que celui-ci lui répondit, que s'il n'avoit pas dequoi faire subsister ses troupes, il restoit un expédient; c'étoit de faire fourrager tout le pays que ses troupes occupoient, qu'il ne devoit attendre aucun secours de gens accoutumés à ne ménager les hommes que relativement au besoin qu'ils en avoient; que c'étoit à lui de prendre son parti avec sa prudence ordinaire & de s'accommoder aux circonstances. Sforce comprit, dit l'Historien, que son ami vouloit lui insinuer de préférer le service du Duc de Milan à celui des

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Machiavel* & *Platina* l. c.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Machiavel* l. c.
(*e*) *Laugier* p. 360, 361.

des Vénitiens par la crainte qu'il avoit que la conquête du Milanés ne rendit la Seigneurie trop puiſſante, & ne lui inſpirât une ambition fatale à toute l'Italie. Philippe de ſon côté continuoit de ſolliciter ſon gendre de venir au ſecours d'un beaupere, qui ne demandoit pas mieux que de le rétablir dans tous ſes droits, & de lui abandonner tout le ſoin de ſes affaires, pourvu qu'il renonçât à l'amitié des Vénitiens. Ceux-ci, inſtruits de ce qui ſe paſſoit, rechercherent à leur tour Sforce, après l'avoir négligé. Le Sénat lui envoya Paſchal Malipier, pour qui le Comte avoit une eſtime & une amitié particuliere. Malipier lui fit les plus grandes promeſſes de la part du Sénat, il lui offrit qu'on lui remettroit Milan, ſi les troupes de la République s'en emparoient, & pour toujours le commandement des troupes Vénitiennes, pourvu qu'il continuât la guerre dans la Marche d'Ancone, & qu'il empêchât le ſecours du Roi Alphonſe de paſſer en Lombardie (*a*).

Sforce ſe reconcilie avec ſon beaupere. 1447.

M. Laugier dit, que Sforce oppoſa à ces promeſſes de vives plaintes de l'injuſtice qu'on lui avoit faites de le laiſſer dans le beſoin, & de lui faire manquer, par défaut d'argent, les plus belles occaſions de ſe ſignaler; qu'il parla équivoquement de ſes réſolutions pour l'avenir, & que Malipier le quitta, convaincu que les intrigues du Duc de Milan avoient réuſſi, L'Hiſtorien de Florence rapporte, que pendant que le Comte balançoit encore, l'ambition des Vénitiens lui fit bientôt prendre parti. Que s'étant flatés de prendre Crémone à la faveur de quelques intelligences qu'ils y avoient, ils chercherent un prétexte pour en faire approcher leurs troupes. Mais que ceux qui commandoient dans la ville de la part du Comte, ayant éventé la mine, les Vénitiens manquerent leur coup, & perdirent par là le Comte, qui ſans garder deſormais de meſures, ſe ligua avec le Duc de Milan (*b*), & ſe diſpoſa à paſſer avec ſes troupes dans le Milanés. Sa marche fut néanmoins retardée par des intrigues de Cour on le rendit ſuſpect à Philippe, ce qui donna occaſion aux Vénitiens de remporter de nouveaux avantages.

Progrès des Vénitiens dans le Milanés.

Ils furent fort piqués de la reconciliation de Sforce avec ſon beaupere, & le firent bien voir à l'ouverture de la campagne, car Michel Cotignola commença par ravager le Crémonois. Il paſſa enſuite l'Adda à Caſſano & s'avança juſqu'aux portes de Milan, pour voir l'effet des intelligences que le Sénat entretenoit avec pluſieurs citoyens de cette ville, mais n'aiant vu aucun mouvement, les Vénitiens firent des courſes juſqu'à Pavie, & revinrent chargés de butin ſe préſenter une ſeconde fois devant Milan auſſi inutilement que la premiere, Cotignola ſe replia ſur l'Adda, & ſoumit toutes les places entre cette riviere & le Lac de Come. Il attaqua Lecco ſur le bord du Lac, mais cette place fut ſi vaillamment défendue, que les Vénitiens furent obligés de lever le ſiege, & repaſſerent l'Adda (*c*).

Congrès à Ferrare.

Sur ces entrefaites le Pape Eugene IV. étoit mort le 23 de Fevrier, & Thomas de Sarzane, Cardinal de Bologne, lui ſucceda ſous le nom de

(*a*) *Machiavel* Hiſt. Florent. L. VI. *Laugier* l. c. p. 363.
(*b*) Les mêmes, *Cavitell.* Cremon. Annal. ann. 1447.
(*c*) *Sabellic.* Dec. III. L. VI. p. 665. *Cavitell.* l. c.

SECTION VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Nicolas V. Ce Pontife, qui aimoit la paix, engagea les Puiſſances belligérantes à envoyer leurs plénipotentiaires à Ferrare, pour y traiter d'une longue trêve ou d'une paix ſolide. Le Cardinal Dominique Capranica, Eveque d'Oſtie s'y trouva en qualité de ſon Légat, le Roi Alphonſe, le Duc Philippe, les Républiques de Veniſe & de Florence y envoyerent leurs Ambaſſadeurs (*a*). L'Hiſtorien de Florence dit que ceux du Roi Alphonſe ne s'y trouverent pas, & que lui & le Duc amuſoient les Florentins & les Vénitiens par cette négociation, juſqu'à ce que les troupes du Comte Sforce fuſſent paſſées en Lombardie (*b*). Quoiqu'il en ſoit, après bien des conteſtations on convint de donner au Duc de Milan le choix, ou de faire une paix ſtable, en lui rendant toutes les places que les Vénitiens occupoient au delà de l'Adda, moyennant qu'il leur cédât Créme, & que Caſſano reſtât au Pape, ou une trêve de cinq ans, à condition que chacun garderoit ce qu'il poſſedoit (*c*).

Mort de Philippe Duc de Milan.

Un des Ambaſſadeurs de Philippe partit pour Milan, afin de ſavoir les intentions de ſon maître; mais en arrivant il trouva que ce Prince étoit mort la veille. Il mourut ſuivant les uns le 8 d'Août d'une apoplexie (*d*), ſuivant d'autres le 13, d'un flux dyſentérique accompagné de fievre (*e*); d'autres enfin, ſans ſpécifier ſa maladie le font mourir le dernier d'Août (*f*). Le Cardinal Légat ne laiſſa pas de vouloir continuer les négociations, mais les Vénitiens dirent que la mort de Philippe changeoit la face des affaires, & qu'ils ne pouvoient rien faire ſans avoir de nouveaux ordres du Sénat. On comprit ce que cela ſignifioit, deſorte que les Ambaſſadeurs s'en retournerent (*g*).

Suites de cette mort.

Sforce aiant appris la nouvelle de la mort de ſon beaupere, s'avança en diligence dans le Parmeſan, & il tâcha d'engager la ville de Parme à lui ouvrir ſes portes. Mais elle déclara qu'elle vouloit deſormais être libre & indépendante. Celle de Pavie prit le même parti. Milan s'érigea en République & nomma des Magiſtrats pour ſe gouverner. Lodi, Plaiſance & Columbano ſe donnerent aux Vénitiens (*h*). Le Comte Sforce ſe retira à Crémone, où les Milanois lui envoyerent des Ambaſſadeurs, pour lui offrir le commandement de leurs troupes, aux mêmes conditions dont il étoit convenu avec le Duc Philippe, en y ajoutant, que ſi Sforce feſoit la conquête du Breſſan cette Province lui reſteroit en toute ſouveraineté, & que s'il s'emparoit enſuite du Véronois il le garderoit, en cédant le Breſſan à la ville de Milan (*i*). Le Comte accepta le parti, & gagna enſuite François & Jaques Pichinin, qui ſe joignirent à lui (*k*).

Pavie ſe rend à Sforce.

Il paſſa l'Adda à Pizzighitone, & alla mettre le ſiege devant San-Columbano. L'armée Vénitienne étoit campée près de Lodi. Les habitans de Pavie n'étoient pas d'accord entre eux ſur le parti qu'ils devoient pren-

(*a*) *Platina* Hiſt. Mant. L. VI. *Cavitell.* ubi ſup.
(*b*) *Machiavel* l. c.
(*c*) Le même, *Platina* l. c.
(*d*) *Sabellic.* l. c. p. 667. *Cavitell.* l. c.
(*e*) *Laugier* p. 371.
(*f*) *Machiavel* ubi ſup.
(*g*) *Platina* l. c.
(*h*) Le même, *Cavitell.* *Sabellic.* *Machiavel* ubi ſup.
(*i*) *Sabellic.* l. c. *Machiavel* l. c.
(*k*) Les mêmes & *Cavitell* ubi ſup.

dre. Ils avoient envoyé des Députés aux Vénitiens pour leur offrir de faire alliance avec eux: mais on leur avoit répondu fierement, que la République ne vouloit point avoir en Lombardie de villes alliées, mais qu'elles lui fussent soumises, & qu'ils feroient bien de se donner d'abord à des gens qui seroient dans peu maîtres de tout (*a*). Ceux de Pavie se déterminerent à se donner à Sforce, auquel ils envoyerent des Députés pour lui offrir leur ville. Le Comte appréhenda que cela n'indisposât les Milanois, auxquels par le Traité fait avec eux, il devoit remettre toutes les villes qui obéissoient à Philippe au moment de sa mort. Mais comme la ville de Pavie, ne vouloit à aucun prix s'assujettir aux Magistrats de Milan, Sforce l'accepta, en donnant à entendre aux Milanois, que ce n'étoit que pour leur propre avantage, & pour empêcher que cette ville ne se donnât à leurs ennemis. Ils ne furent nullement contens de cette excuse, & démêlerent aisément l'ambition de Sforce, & qu'il aspiroit à se rendre maître de la Lombardie (*b*). Sur ces entrefaites, la ville de Columbano & la Citadelle se rendirent par capitulation. Sforce alla à Pavie, où il reçut les hommages de tous les Ordres. Il fit armer dans cette ville quatre galions, qu'il destinoit à être conduits dans le Po, & qu'il vouloit emploier à une entreprise qu'il méditoit sur Plaisance (*c*).

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

La ville de Milan recherche les Vénitiens.

Les Magistrats de Milan le voiant maître de Pavie, chercherent à se précautionner contre lui, ils envoyerent un Député au Général des Vénitiens pour lui demander la paix & pour faire alliance avec la République. Ils demandoient qu'on leur restituât toutes les places du Milanés, qu'on avoit conquises pendant le cours de cette guerre. Les Provéditeurs de la Seigneurie qui étoient au camp, répondirent, que bien que toutes ces places appartinssent à la République par droit de conquête, le Sénat néanmoins voudroit bien les rendre pour le bien de la paix, si les Magistrats de Milan s'engageoient à dédommager les Vénitiens de tous les fraix de la guerre. Ils envoyerent leur Député jusqu'à trois fois, & on lui fit toujours la même réponse (*d*). Ils prirent donc le parti de ne point se détacher de Sforce, dont ils avoient besoin pour se soutenir contre divers Princes qui conspiroient la ruine de leur Etat (*e*). Sforce trouva moyen de les délivrer de leurs appréhensions, de façon qu'il ne leur restoit plus d'ennemis que les Vénitiens.

Prise de Plaisance.

Bien que l'on fût déja au mois d'Octobre, & que les pluies rendissent la saison bien incommode, Sforce se porta sur Plaisance pour assiéger cette ville. Aussitôt on prépara à Venise une armée navale, & on chargea André Quirini & George Loredan de la conduire dans le Po, pour sécourir la place; mais elle ne put être expédiée assez promptement pour arriver à tems. Michel de Cotignola tenta inutilement de passer le Po & Sforce investit Plaisance, malgré les fréquentes & vigoureuses sorties de la garnison. Le Général Vénitien essaya de faire une diversion, pour obliger le Comte à lever le siege. Il marcha à San-Columbano, & envoya des dé-

(*a*) *Platina* l. c.
(*b*) Le même & *Machiavel* ubi sup.
(*c*) *Laugier* p. 383, 384.
(*d*) *Sabellicus* & *Cavitell.* l. c.
(*e*) *Machiavel* l. c.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

tachemens qui coururent jusqu'aux portes de Milan & de Pavie, mettant tout à feu & à sang. Un corps de ses troupes assiégeoit en même tems San-Columbano & pressoit vivement cette place. Sforce, rappellé par les Magistrats de Milan & de Pavie, pour venir les délivrer, fit jetter un pont sur le Po près de Plaisance, & declara publiquement qu'il avoit dessein de passer dans le Lodesan & de poursuivre les Vénitiens sans relâche. Sur cette nouvelle Michel de Cotignola se replia sur Lodi-Vecchio. Alors Sforce poussa ses travaux contre Plaisance. Aiant appris que l'armée Vénitienne marchoit vers Crémone pour rompre le pont, il y envoya quelques troupes & s'y rendit lui-même, ce qui fit échouer l'entreprise de Cotignola. Etant revenu au camp devant Plaisance, il continua à pousser le siege jusqu'au 14 ou 16 de Novembre. Ce jour-là il fit donner un assaut général, la ville fut emportée & abandonnée au pillage. Thadée d'Est & Gerard Dandolo, qui y commandoient, furent fait prisonniers avec quinze-cens chevaux, & toute l'infanterie. Après la prise de cette place Sforce mit ses troupes en quartier, & alla passer l'hiver à Crémone. L'armée Vénitienne entra aussi en quartiers d'hiver (*a*).

Conférences à Bergame. 1448.

Tandis que les armées se reposoient, on entama de nouvelles négociations de paix entre les Vénitiens & les Milanois. Les Conferences se tinrent à Bergame, & suivant plusieurs Historiens (*b*) elles se terminerent infructueusement, les Milanois insistant sur la restitution de Lodi, & les Vénitiens sur le rembourfement des frais de la guerre. Mais M. Laugier assure, qu'ils convinrent de faire la paix ensemble, chacun des deux partis retenant ce qu'il avoit en sa possession. Il ajoute, que Sforce s'appliqua à traverser cette négociation par les emissaires qu'il avoit à Milan, ensorte que lorsqu'il fut question de ratifier le Traité, une partie du peuple se souleva, & que les Magistrats furent obligés de déclarer que l'on continueroit la guerre contre les Vénitiens (*c*), & d'entrer dans les vues de Sforce. Il ordonna que tous les navires de l'Etat fussent rassemblés à Crémone, pour y former une flotte que l'on pût opposer à celle des Vénitiens, & il fut obei.

Expédition contre les Pirates.

Au commencement du Printems, les Vénitiens envoyerent cinq galeres & trois vaisseaux, sous le commandement de Laurent Loredano, pour donner la chasse aux Pirates, qui avoient enlevé plusieurs vaisseaux Marchands & troubloient la navigation & le commerce. Loredano tomba sur un Corsaire nommé Vital Sarde, le força de se rendre & le fit pendre avec tous ses gens. Quelques jours après l'Amiral Vénitien prit deux autres Corsaires a la hauteur de Naples, qu'il traita de la même façon. Le Roi Alphonse fut choqué de cette entreprise, fit arreter tous les marchands Vénitiens qui étoient dans ses Etats, & séquestrer leurs effets. Le Senat lui envoya des Ambassadeurs, pour lui représenter que c'étoit une infraction au droit des gens, de faire arreter les marchands Vénitiens, sans aucune déclaration de guerre. Alphonse répondit qu'il avoit sujet de se plaindre de l'attentat commis contre lui, d'avoir pris des vaisseaux à la vue de sa

(*a*) *Platina, Cavitell. Sabellic. Machiavel* ubi sup.

(*b*) *Platina & Sabellic.* l. c.

(*c*) *Laugier* T. VI. p. 397, 398.

Capitale, & d'en avoir traité les équipages comme des coupables, tandis qu'ils ne l'étoient peut-être point. Que néanmoins ſans trop examiner l'injure qu'on lui avoit faite, il vouloit pour le bien de la paix, faire élargir les marchands & leur faire rendre leurs effets, ce qui fut fait (*a*).

Section VII. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.

Sforce ſe met en campagne.

Sforce ſe mit en campagne le premier de Mai. Il attaqua Moſſanega, & l'emporta. Il pénétra dans la Ghiera-Adda, & en ſoumit toutes les places excepté Caravaggio. Il alla enſuite attaquer Caſſano ſur l'Adda, qu'il prit, de même que pluſieurs autres places voiſines (*b*). Cependant la Flotte Vénitienne, ſous les ordres d'André Quirini, s'avança juſqu'au pont de Crémone, & peu s'en fallut qu'il ne s'en rendit maître. Sforce l'aiant appris voulut d'abord tourner de ce côté là pour combattre les Vénitiens; mais les Magiſtrats de Milan demanderent ſi opiniâtrément, qu'il fît le ſiege de Lodi, que ce Général fut contraint de ſe contenter d'envoyer deux gros détachemens à Crémone, & de tenir ſon armée campée aux environs de Lodi (*c*).

Flotte des Vénitiens détruite.

Michel de Cotignola aiant paſſé l'Oglio reprit Moſſanega. Alors le Comte de Sforce obtint des Magiſtrats de Milan la liberté de faire la guerre comme il le jugeroit à-propos, & marcha vers Crémone, tandis que l'armée Vénitienne le ſuivoit à une certaine diſtance ſans s'écarter des bords de l'Oglio. Quirini à l'approche du Comte, redeſcendit avec ſa flotte vers Caſal Maggior; Sforce l'y ſuivit, fit dreſſer quatre batteries pour foudroyer la Flotte Vénitienne, & ordonna à ſes galions, au nombre de vingt-quatre, commandés par Blaiſe Aſerete de ſe poſter de maniere, que la Flotte Vénitienne ne pût fuir. Les navires Vénitiens furent bientôt criblés de coups, & Quirini après avoir ſoutenu une journée entiere ce terrible feu, fit débarquer pendant la nuit tout ſon monde, ſe réfugia dans la ville de Caſal, & ne pouvant ſauver ſa flotte y fit mettre le feu, & en moins d'une heure elle fut conſumée par les flammes (*d*). Cavitellius place cette action au 17 de Juillet. L'armée Vénitienne n'étoit qu'à ſept mille de Caſal Maggior, mais Cotignola ne crut pas devoir hazarder une bataille, deſorte qu'après avoir vu brûler la Flotte, il ſe retira. André Quirini ſe rendit à Veniſe, où il fut mis en priſon. On le condamna à mille livres d'amende, à garder la priſon pendant trois ans, & à être exclus à perpétuité de tous les Conſeils & de toutes les Charges (*e*). Sabellicus rapporte, que bien des gens étoient perſuadés, qu'il auroit pu ſauver la Flotte, ſi Michel Cotignola ne lui eût fait dire de ne point s'allarmer des mouvemens de Sforce, & de ne point abandonner Caſal-Maggior; qu'il étoit à portée de le ſécourir; qu'il ne tarderoit pas d'attaquer l'armée ennemie, & de ſe tenir prêt à fondre ſur elle dans le même moment. M. Laugier (*f*) blâme ſévérement Quirini, & prétend qu'il montra une mal-habileté qui méritoit châtiment.

Siege de Caravaggio.

Le deſſein du Comte étoit de paſſer l'Adda & de ſe porter dans le Bres-

(*a*) *Sabellic.* Dec. III L. VI. p. 669.

(*b*) Le même, *Platina* Hiſt. Mant. L. VI. *Cavitel.* Cremon. Annal. ann. 1448.

(*c*) Les mêmes, *Laugier* p. 401-403.

(*d*) Les mêmes.

(*e*) *Laugier* p. 408. *Sabellic.* ubi ſup. p. 671

(*f*) *Laugier* l. c. p. 409.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1412 jusqu'à l'an 1508.

ſan, mais les Magiſtrats de Milan y mirent obſtacle. Ils deſiroient principalement de prendre Lodi, afin de faire la paix, parceque les dépenſes de la guerre commençoient à leur être fort à charge; d'ailleurs ils ſe défioient de Sforce. Ils exigerent donc qu'il fît le ſiege de Caravaggio, dont la priſe faciliteroit la conquête de Lodi (*a*). Le Comte fut obligé de condeſcendre à leur volonté, alla inveſtir Caravaggio, & ſe retrancha de la façon la plus forte (*b*).

L'Armée Vénitienne eſt défaite.

Comme les Vénitiens vouloient conſerver cette place, Michel de Cotignola s'approcha à quatre mille du camp des ennemis, & enſuite ſe poſta plus près. Il travailla à ſe retrancher, & à former un double retranchement en face des ennemis. La proximité des deux camps occaſionnoit tous les jours des combats, où les uns & les autres avoient de l'avantage & du deſſous. Le deſſein de Cotignola étoit de pouſſer les lignes tout autour des ennemis, & de les tenir enveloppés dans leur camp, & Sforce tâchoit de retarder par de fréquens combats l'exécution de ce projet. Cependant Caravaggio ſe trouvoit fort preſſée, & Michel de Cotignola ne pouvoit ſe réſoudre de laiſſer prendre la place à ſes yeux. On délibéra pluſieurs jours dans le camp des Vénitiens ſur le parti qu'il falloit prendre. Hermolaus Donato, & Gerard Dandolo, les deux Provéditeurs étoient d'avis d'attaquer le camp ennemi par un endroit qu'on avoit reconnu, où il étoit acceſſible. Louis de Gonzague & Michel de Cotignola n'étoient nullement de cet avis, non plus que les plus vieux Officiers. Le premier avis l'emporta, & le 14 ou le 15 de Septembre l'armée Vénitienne s'ébranla & ſe porta vers l'endroit du camp ennemi qui avoit été reconnu. On ne s'attendoit point à ce mouvement dans l'armée Milanoiſe, & vraiſemblablement elle auroit couru riſque d'être forcée, ſi l'on avoit ſuivi le plan qu'on s'étoit propoſé, qui étoit que Tibert Brandolino à la tête de l'infanterie pénétreroit d'abord dans les retranchemens des ennemis. Mais aiant été prévenu, ceux qui ſe porterent de ce côté-là s'arrêterent ſi longtems à vouloir rompre les barrieres, qu'ils donnerent le tems à Sforce de faire avancer un corps de troupes qui ſe trouva prêt, lequel fut bientôt ſuivi des autres, deſorte que les Vénitiens furent repouſſés, & obligés de rétrograder. L'eſpace entre les deux camps étoit étroit & reſerré des deux côtés par des marais, deſorte que les troupes qui plioient ne purent ni reculer à cauſe des autres qui les ſuivoient, ni combattre faute d'eſpace. Enveloppés de toutes parts, une partie de l'armée mit les armes bas. D'autre part les deux Pichinins, qui étoient campés d'un autre côté, attaquerent le camp des Vénitiens, pénétrerent bientôt dans les retranchemens, & la déroute fut générale. Les ennemis firent un butin immenſe dans le camp qui reſta en leur pouvoir. Les uns font monter le nombre des priſonniers à cinq mille, les autres à huit mille. D'autres diſent que de toute cette armée, qui étoit compoſée de douze mille chevaux & de cinq mille hommes d'infanterie, il ſe ſauva à peine deux mille hommes. Les deux Provéditeurs furent au nombre des priſonniers, ainſi que la plupart des Capi-

(*a*) *Machiavel* Hiſt. Florent. L. VI. (*b*) *Platina* ubi ſup.

taines & des Généraux, Michel de Cotignola se sauva à Bresce, & Caravaggio se rendit le lendemain (*a*).

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Fermeté des Vénitiens.

La nouvelle d'une perte si considerable ne fit pas perdre courage aux Vénitiens, par la fermeté étonnante que fit paroitre le Doge Foscari. On nomma deux nouveaux Provéditeurs, Louis Loredan & Paschal Malipier. On se pourvut d'armes & de munitions. On fit de grandes levées de gens de guerre, & on demanda du secours aux Florentins, qui envoyerent mille hommes de pied & deux mille chevaux. Cependant les Magistrats de Milan, qui appréhendoient que Sforce ne devint trop puissant, lui ordonnerent d'envoyer la plus grande partie de son armée vers Lodi. D'abord il ne déféra pas à ces ordres, & en peu de jours il soumit toutes les places du Bergamasque & du Bressan jusqu'au Mincio & au Lac de Garde, & alla ensuite investir la ville de Bresce (*b*).

Sforce fait la paix avec eux.

Tandis que cela se passoit les Milanois appréhendant que Sforce ne voulut devenir leur Souverain, entamerent secretement une négociation avec le Sénat de Venise. D'autre part le Comte Sforce, qui aspiroit à se voir maître de Milan, pensoit aux moyens de faire sa paix avec les Vénitiens pour réussir dans ses projets ambitieux. Il se servit d'un Secretaire qui avoit été pris à la derniere bataille, le dépécha à Venise, pour offrir au Sénat que si l'on vouloit lui envoyer Paschal Malipier, il pourroit traiter de paix avec lui. Comme c'étoit l'ennemi que les Vénitiens redoutoient le plus, on envoya Malipier, qui eut bientôt ajusté avec lui les conditions du Traité, qui fut signé le 19 d'Octobre. On convint que tout ce qui étoit en deça de l'Adda appartiendroit aux Vénitiens, & tout le pays au delà seroit au Comte. Que pour l'aider à s'en rendre maître, la République lui fourniroit six mille hommes de troupes, & un subside de treize mille écus d'or par mois (*c*), d'autres disent de seize mille (*d*) C'est ainsi qu'il étoit du sort de la République de Venise de regagner par la paix, ce qu'elle avoit perdu par la guerre & d'étendre même ses domaines. Sur ces entrefaites Lodi se rendit aux troupes Milanoises.

Il bloque Milan.

Le Comte Sforce fit approuver le Traité qu'il avoit fait avec les Vénitiens aux Chefs de son armée, entra dans le Milanés, & se rendit maître de toutes les places entre l'Adda & Pavie excepté Lodi & comme il s'approcha de Milan ensuite, les Magistrats de cette ville lui envoyerent des Députés, auxquels l'Historien de Florence fait faire une fort longue harangue. Elle ne servit de rien, le Comte persista dans ses desseins. Les Milanois se préparerent à faire une vigoureuse résistance, firent entrer François Pichinin avec ses troupes dans la ville & enrolerent des soldats. Ils implorerent aussi le secours de presque toutes les Puissances, mais avec peu de succès.

Progrès qu'il fait. 1449.

Cependant Sforce soumit successivement Tortone, Novare & Alexandrie. Parme fut aussi obligée de plier & de reconnoitre Sforce. Il tint cependant la ville de Milan étroitement bloquée pendant tout l'hiver.

(*a*) *Platina*, *Machiavel*, *Cavitell.* ubi sup. *Sabellic.* p. 672-674.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Sabellic.* & *Machiavel* l. c.
(*d*) *Platina* & *Cavitell.* ubi sup.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

La Ducheſſe Douairiere, qui étoit dans la ville, ſœur du Duc de Savoye, propoſa aux Milanois d'implorer le ſecours de ce Prince, ce qu'on fit, & le Duc donna de flateuſes eſpérances (*a*), ce qui fit renaitre le courage, d'autant plus abattu, que les Pichinins avoient paſſé avec leurs troupes dans le camp de Sforce. Celui-ci entreprit le ſiege de Monza, & la place étoit ſur le point de ſe rendre, quand Charles de Gonzague, y mena du ſecours, qui entra heureuſement dans la place. Après quoi, il fit une ſortie, mit le feu au camp des aſſiégeans, les ſurprit & les tailla en pieces (*b*). Cet échec mortifia extrémement le Comte.

Siege de Crême.

Cependant les Vénitiens travailloient à ſe rendre maîtres du Crémaſque & de la Ghiera-d'Adda. Sigismond Malateſta, Seigneur de Rimini commandoit leurs troupes, en la place de Michel de Cotignola, qui avoit été disgracié après la bataille de Caravaggio. Sigismond ſe rendit maître de toute la Province, à la réſerve de la ville de Crême, qui ſe défendit courageuſement. Les Pichinins y firent entrer du ſecours, ce qui obligea le Général Vénitien à lever le ſiege, & à ſe replier ſur les bords de l'Oglio près de Fontanella (*c*).

Guerre avec le Duc de Savoye.

Pendant ce ſiege, le Duc de Savoye fit marcher des troupes au ſecours des Milanois; elles tenterent d'eſcalader la citadelle de Novare, mais manquerent leur coup, & ravagerent tout le pays. Sforce fit marcher des troupes, qui battirent les Savoyards & les forcerent de repaſſer la Seſſia, après avoir perdu leur Général & leurs meilleurs ſoldats. Sabellicus (*d*) fait honneur de cette victoire à Barthelemi Collioné, & à Jaques-Antoine Marcello, qui commandoient les troupes auxiliaires de Veniſe.

La ville de Milan fait la paix avec les Vénitiens.

Le Comte Sforce emploia l'Eté à ſe rendre maître de la plupart des places ſur l'Adda, & l'armée Vénitienne inveſtit de nouveau la ville de Crême. Les Milanois ſe voiant ſans eſpérance de ſecours, chargerent un de leurs Negocians nommé Henri Panicarola, qui étoit à Veniſe, de faire des propoſitions au Sénat. Panicarola pria les Vénitiens d'avoir compaſſion des malheurs de Milan, de ne pas ſouffrir que cette République périt, & de ne pas la laiſſer opprimer par un tiran, qu'il ne ſeroit pas aiſé de tenir en bride dans la ſuite, comme ils le ſouhaiteroient (*e*). Les Vénitiens, qui redoutoient la trop grande puiſſance de Sforce, entrerent en négociation, & la réſolution fut priſe d'ôter au Comte les troupes & les ſubſides qu'il tenoit de la République, & de faire alliance avec la ville de Milan aux conditions ſuivantes, ſavoir que les Milanois auroient Lodi & Monza, & Sforce Crémone, Pavie, Parme, Plaiſance, Alexandrie, Tortone & Novare (*f*). On chargea Paſchal Malipier & Orſat Juſtiniani de ſe rendre au camp de Sforce, pour lui notifier les intentions de la République. Ces deux Ambaſſadeurs arrivés dans le Breſſan, differerent, de l'aveu du Sénat, l'exécution de leur commiſſion, parceque la ville de Crême n'étoit pas encore rendue. Cette Place capitula le 16 de Septembre (*g*).

Ce-

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 676.
(*b*) *Platina*, ubi ſup. *Cavitell.* ann. 1449.
(*c*) *Cavitell.* l. c.
(*d*) *Sabellic.* ubi ſup.
(*e*) *Machiavel* l. c.
(*f*) *Platina*, *Sabellic.* *Cavitell.* ubi ſup.
(*g*) *Sabellic.* & *Cavitell.* l. c.

Section VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

Cependant Sforce marcha vers Milan, environ le même tems, & établit ses quartiers autour de la ville. Sur ces entrefaites Collioné, qui commandoit les troupes auxiliaires de Venise, reçut ordre du Sénat de quitter l'armée de Sforce. Paschal Malipier arriva alors au camp, communiqua au Comte le Traité conclu avec les Milanois, & lui donna vingt jours pour le ratifier. Sforce se plaignit vivement de l'infidelité des Vénitiens envers lui, mais en même tems il résolut de temporiser, & envoya à Venise son frere Alexandre avec pouvoir de ratifier la paix, mais aiant un ordre secret de trainer les choses en longueur, & de ne rien conclure jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres. Pour persuader davantage au Sénat qu'il agissoit de bonne-foi, il accorda aux Milanois une trêve d'un mois & s'éloigna de leur ville, distribuant ses troupes dans les garnisons qu'il avoit dans le voisinage (*a*).

Le Sénat propose la paix à Sforce.

Alexandre Sforce, arrivé à Venise, tenta toutes sortes de voies pour gagner le Sénat, qui fut inflexible. Comme il différoit de jour en jour la conclusion, sous prétexte qu'il attendoit incessamment de nouveaux ordres, le Senat lui fit dire que si la paix n'étoit pas acceptée au terme prescrit, on le feroit mettre en prison. Cette menace le détermina à l'acceptation. Immédiatement après, il sortit de Venise & se rendit à Ferrare, d'où il manda ces nouvelles à son frere. Sforce balança d'abord, mais bientôt il prit le parti de desavouer son frere, comme aiant signé la paix sans son ordre & par crainte (*b*).

Son frere la signe à Venise & est desavoué.

Dans le tems que les Vénitiens avoient traité avec Sforce contre les Milanois, le Roi Alphonse, qui favorisoit les derniers, ordonna par un Edit à tous les sujets de Venise de sortir de ses Etats, dans un terme prescrit. Le Sénat regarda cette demarche comme une déclaration de guerre, & fit armer une Flotte de trente-cinq galeres & de dix galéasses, dont il donna le commandement à Louis Loredan. Ce Général fit voile pour les côtes de Sicile, & brûla dans le port de Messine un grand vaisseau nouvellement construit, & presque tous les bâtimens qui y étoient. Delà il passa à Siracuse, rompit la chaine qui fermoit l'entrée du port, y fit entrer une galéasse équipée en brulot, qui brûla deux grands vaisseaux & un grand nombre de navires de toute grandeur. Après cette expédition il se retira à Corfou. Le Roi Alphonse avoit déja proposé la paix par le Marquis de Ferrare. La crainte de voir ses Etats encore exposés aux entreprises de la Flotte Vénitienne, le détermina à presser l'accommodement, qui fut conclu au mois de Juin 1449 (*c*).

Guerre avec le Roi Alphonse.

Quand on apprit à Venise que le Comte Sforce avoit desavoué son frere, la Republique résolut de faire tout ce qui etoit en son pouvoir, pour ravitailler Milan, où l'on éprouvoit depuis quelques mois la plus affreuse disette. François Pichinin venoit d'y mourir, & Jaques son frere avoit pris le commandement des troupes (*d*). Pour entretenir les bonnes dispositions des Magistrats & du peuple de Milan par l'espérance certaine d'un secours prochain, les Vénitiens y envoyerent Louis Venier. De son côté

Mesures que prennent les Vénitiens & Sforce.

(*a*) Les mêmes, & *Platina*, *Machiavel* l. c.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Sabellic* Dec III. L. VII. in init.
(*d*) *Machiavel* L. VI *Sabellic.* l. c.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1412 jusqu'à l'an 1508.*

Sforce fit la paix avec le Duc de Savoye, & mit de bonnes garnisons dans Lodi & dans Pizzighitone, continuant à tenir toujours la ville de Milan bloquée (*a*).

Misere de la ville de Milan. 1450.

Après diverses tentatives de part & d'autre qui occasionnerent de petits combats, Sforce se retrancha à Vilmercato, peu éloigné de Monza, & l'armée Vénitienne s'empara des hauteurs de Brianza, & s'y trouva réunie en peu de jours. Les Généraux étoient instruits de la disette qui regnoit dans le camp de Sforce, & ne doutoient point qu'il ne fût réduit à se retirer, desorte qu'ils resterent dans l'inaction. L'extrême misere où la ville de Milan se trouvoit réduite, fit que les Magistrats ne cessoient de solliciter les Généraux Vénitiens de tenter quelque mouvement en leur faveur. Sabellicus assure, qu'ils firent tout ce qu'ils purent pour attirer Sforce au combat, mais que celui-ci resta immobile, persuadé que Milan seroit obligée de se rendre. Les autres Historiens (*b*) disent, que lorsqu'on délibera dans le camp des Vénitiens sur ce qu'il y avoit à faire pour sécourir Milan, le Seigneur de Rimini soutint qu'il n'étoit pas de la prudence de s'exposer au sort d'une bataille contre un ennemi qui la desiroit; qu'il étoit impossible que Sforce pût tenir dans sa position, que le défaut de vivres & de fourage l'obligeroit à décamper, & qu'alors Milan seroit sécouru. Les Provéditeurs Vénitiens appuierent cet avis, dans l'espérance que les Milanois seroient enfin contraints de se donner à eux, parcequ'ils pensoient que jamais, ils ne pourroient se résoudre à se soumettre au Comte, après tous les mauvais traitemens qu'ils en avoient reçus. Cependant pour contenir le peuple de Milan, qui se plaignoit de l'inaction des Vénitiens, Malatesta fit courir le bruit qu'il alloit marcher à sa délivrance; il forma un grand convoi, & annonça qu'il le conduiroit lui-même. Sforce prit de nouvelles précautions contre les entreprises que pouvoit former l'armée de la République.

Elle se rend au Comte Sforce, qui devient Duc de Milan.

Cependant Milan étoit réduite à la derniere extrémité, parceque cette ville étant remplie de pauvres, ils mouroient de faim dans les rues mêmes, ce qui donnoit lieu à des murmures & à des plaintes en différens quartiers de la ville. Les Magistrats, qui appréhendoient une sédition, donnoient tous les ordres possibles pour empêcher les assemblées. Mais quand la populace est disposée à se soulever, le premier incident la met en mouvement. Un attroupement qui se fit auprès de la Porte-neuve donna lieu au bruit qui se répandit dans la ville que les habitans de ce quartier avoient pris les armes. La populace les prit aussitôt & se mit sous la conduite d'un certain Gaspard Vilmercato. Les mutins se rendirent au Palais où les Magistrats étoient assemblés, y entrerent en furie, & tuerent tous ceux qui ne purent se sauver par la fuite. Venier Ambassadeur de Venise fut un de ceux qu'ils assommerent, le regardant comme l'auteur de leur misere. S'étant rendus maîtres de la ville, ils consulterent sur le parti qu'ils devoient prendre, & conclurent que ne pouvant se maintenir en liberté, il falloit avoir recours à un Prince qui pût les défendre. Les uns vouloient appeller le Roi Alphonse, d'autres le Duc de Savoye, d'autres le Roi de France; personne ne

(*a*) *Sabellic.* l. c. (*b*) *Machiavel* ubi sup. *Laugier* T. VII. p. 171, 181.

parla de Sforce. Cependant comme l'on ne convenoit de rien, Gaspard Vilmercato prit la parole, & fit voir au long que si l'on vouloit se délivrer de la guerre, il n'y avoit point d'autre parti à prendre, que de se donner au Comte, parceque la ville avoit besoin d'une paix prompte & assurée, n'étant pas en état d'attendre un secours éloigné. On écouta Vilmercato avec un grand silence, & après qu'il eut fini de parler, tous s'écrierent: *Vive le Comte Sforce.* On députa Vilmercato au Comte, pour aller lui offrir la ville. Sforce le reçut avec joie, & fit son entrée dans Milan le 26 de Fevrier 1450 (*a*) aux acclamations de tout le peuple. Les Généraux Vénitiens, voiant cette révolution imprévue, repasserent l'Adda, & mirent leurs troupes en quartiers de rafraichissement. Toutes les villes qui tenoient encore pour les Vénitiens se rendirent sans résistance après leur retraite. Sforce fut couronné Duc de Milan le 25 de Mars, & reconnu pour tel par toutes les Puissances à la réserve de l'Empereur & du Roi de France qui avoient des prétentions sur le Duché.

SECTION VII. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1442 *jusqu'à l'an* 1508.

Conduite des Vénitiens à son égard.

Le Roi Alphonse & les Vénitiens ne témoignerent aussi rien au nouveau Duc. Ils avoient fait la paix, ainsi qu'on l'a vu plus haut, & travailloient à une alliance pour se garantir mutuellement leurs Etats. Sforce fit néanmoins des démarches pour se concilier l'amitié de la République, mais sans effet. Il traita avec Louis Marquis de Mantoue, qui se lia avec lui. Charles de Gonzague frere du Marquis, qui le haïssoit mortellement, changea alors de parti. Il avoit toujours servi dans les armées de Sforce, tant que le Marquis avoit été Allié des Vénitiens. Dès qu'il le vit lié avec Sforce, il passa à Venise, & sollicita le Sénat de recommencer la guerre en Lombardie (*b*). La peste qui survint retarda l'effet de ses intrigues; les villes de Lodi, de Plaisance & de Milan en éprouverent toutes les horreurs & elle se répandit dans toute l'Italie (*c*). Cependant les hostilités étoient suspendues entre le nouveau Duc de Milan & les Vénitiens, mais il y avoit beaucoup d'apparence que le feu de la guerre ne tarderoit point à se rallumer. Sforce fit faire des propositions au Sénat, qui furent rejettées (*d*).

Alliances qu'ils font. 1451.

Les Vénitiens ne se contenterent pas d'avoir fait alliance avec le Roi Alphonse, ils traiterent aussi avec le Duc de Savoye, le Marquis de Montferrat, les Seigneurs de Correge, les villes de Bologne & de Pérouse (*e*). Ils tâcherent d'engager les Florentins à entrer dans la ligue contre Sforce, mais ceux-ci rejetterent la proposition qu'on leur en fit (*f*). M. Laugier prétend, que ce fut Cosme de Medicis qui empêcha les Florentins d'entrer dans les vues des Vénitiens, dans le dessein de s'élever lui-même, à la faveur de ses liaisons avec Sforce. Il remua hardiment une foule de ressorts pour engager la guerre entre les Vénitiens & le Duc de Milan. Il s'appliqua à nourrir leurs défiances mutuelles: il fit même les plus grands efforts pour détacher le Roi Alphonse des intérêts de la République, & pour lui inspirer des sentimens favorables à Sforce. Il espera que ces intrigues,

(*a*) *Platina* L. VI. *Machiavel & Sabellic.* l. c. *Laugier* ubi sup. p. 18-22.
(*b*) *Platina* ubi sup.
(*c*) *Ripamonte* Hist. Urb. Mediolan. L. VI.
(*d*) *Laugier* l. c. p. 30.
(*e*) *Platina* l. c.
(*f*) Le même, *Machiavel* ubi sup.

SECTION VII. Histoire de Venise depuis l'an 1412 jusqu'à l'an 1508.

tramées presque à découvert, offenseroient l'orgueil du Senat, & le détermineroient à une rupture éclatante, capable d'entraîner les Florentins, dont-il nè pouvoit vaincre les irrésolutions ; & cette intention lui réussit (*a*).

Les Florentins chassés des États de [illegible] & [illegible]. Patriarchat de Venise.

Le Sénat déja piqué du refus que les Florentins avoient fait de son alliance & aigri par ces intrigues, ne garda plus de ménagemens, & ordonna par un Edit à tous les Florentins qui étoient dans les États de Venise, d'en sortir. Le Roi Alphonse en fit autant & bannit aussi les Florentins de ses royaumes. Ceux-ci se déterminerent alors à faire une ligue offensive & défensive avec le Duc de Milan (*b*).

Ce fut cette même année, que le Patriarche de Grado étant mort, le Senat obtint du Pape Nicolas V. qu'il transferât à perpétuité le titre Patriarchal au siege de Venise. Le Sénat passa aussi alors une Transaction solemnelle avec le Patriarche d'Aquilée, par laquelle la possession du Frioul fut assurée pour toujours à la République (*c*).

Ouverture de la Campagne. 1452.

On fesoit cependant de toutes parts des préparatifs de guerre, & au Printems de l'année 1452, le Sénat rassembla dans le Bressan une armée de seize mille chevaux & de six mille hommes de pied, aux ordres de Gentil Léonissa, qu'on avoit fait Capitaine-Général en la place de Sigismond Malatesta, dont les Vénitiens avoient été mecontens. Léonissa passa l'Oglio & l'Adda, se repandit dans le Lodesan, & ses détachemens coururent jusqu'aux portes de Milan. Sforce n'etoit pas encore prêt, mais il ne se manqua pas. Après avoir renforcé les garnisons des places sur l'Adda, il alla se mettre à la tête de son armée, qui s'étoit rassemblée à Crémone ; marcha sur l'Oglio & se disposa à entrer dans le Bressan, pour obliger les Veniciens d'abandonner les bords de l'Adda. Le Marquis de Mantoue vint le joindre avec quatre mille chevaux & mille hommes d'infanterie. Sforce entra dans le Bressan & assiegea Ponte-vico, qui se rendit au bout de deux jours. Sur la nouvelle du siege de cette Place, qui etoit un passage important, Léonissa revint sur les bords de l'Oglio, fit investir Soncino & força cette ville de se rendre, ce qui entraîna la reddition d'un grand nombre de châteaux voisins du Crémonois & du Lodesan. Cela n'empecha pas Sforce de marcher droit à Bresse & de ravager toute la campagne du Bressan. Léonissa repassa alors l'Oglio, & s'approcha à deux milles de l'armée Milanoise, & se posta de façon que son camp étoit couvert d'un Marais impraticable. Sforce fit tous ses efforts pour l'attirer hors de son camp, parcequ'il ne pouvoit gueres rien entreprendre à la vue d'un tel adversaire, mais il fatigua inutilement ses troupes (*d*).

[illegible]

Sur ces entrefaites, le Marquis de Montferrat entra, avec six mille hommes dans l'Alexandrin & ravagea cette Province, de meme que le Tortonois & le Pavesan. La plupart des villes se rendirent à lui sans coup ferir. Ce succès ne fut que passager, car Conrad frere de Sforce, qui com-

(*a*) [illegible]

(*b*) [illegible] l. c. 1452.

(*c*) [illegible]

(*d*) [illegible] l. c. [illegible]

mandoit dans Alexandrie, aiant reçu un ſecours de mille chevaux, ſurprit le Marquis dans ſon camp auprès de Caſſano, & le mit en déroute, enſorte qu'il s'enfuit preſque ſeul à Caſtelnuovo (*a*).

Suite des operations de la Campagne.

Vers la fin de Juin, la difficulté de ſubſiſter plus longtems dans le camp qu'il occupoit obligea Sforce de ſe rapprocher du Milanés. Léoniſſa décampa le même jour & alla occuper une poſition avantageuſe entre Orci-Nuovi & Orci-Vecchie, dans la vue de changer le théatre de la guerre & de le porter dans le Crémaſque. Il détacha un corps de quatre mille hommes, qui ſe porta ſur l'Adda, y jetta un pont, & ſe retrancha ſur la rive droite du fleuve. Delà, il envoya des partis dans le Lodeſan, qui le dévaſterent cruellement. Sforce envoya ſon frere Alexandre avec deux mille chevaux à Lodi, avec ordre de mettre tout en œuvre pour rompre le pont. Les Vénitiens informés de ſon deſſein & de l'état de ſes forces, l'attaquerent eux-mêmes, forcerent ſon camp & s'en rendirent maîtres. Alexandre fut obligé de ſe ſauver précipitamment à Lodi, abandonnant ſes bagages, ſon artillerie, ſes munitions, pluſieurs morts & bleſſés, & un très-grand nombre de priſonniers (*b*). Sforce décampa au commencement du mois d'Août, marcha à Quinzano près de l'Oglio, & ſe rendit maître de Calviſano. Léoniſſa ſe retrancha près de Soncino.

Combat entre les deux Partis.

Vers le milieu de l'Automne les Généraux Vénitiens eurent avis qu'il devoit venir un grand convoi au camp ennemi, eſcorté par mille chevaux. Charles de Gonzague, Jaques Pichinin & Tibert Brandolin allerent au devant d'eux avec un corps de troupes, & les rencontrerent entre Gottolengo & Iſolella, les attaquerent, les mirent en fuite, & s'emparerent d'un grand nombre de chariots du convoi. Sforce vint au ſecours de ſes gens, fondit ſur les Vénitiens, qui ſoutinrent courageuſement le choc; cependant ils auroient été obligés à la fin de plier, ſi Léoniſſa ne s'étoit avancé pour les ſoutenir. Le combat recommença plus vivement, & la victoire ne ſe déclaroit point. A la fin cependant les Vénitiens étant plus forts de monde, Sforce fut obligé de faire retraite, ce qu'il fit en bon ordre. Les Vénitiens emmenerent le butin qu'ils avoient fait dans leur camp (*c*).

Sforce défie les Vénitiens au combat.

Sforce voulant terminer une campagne ſi peu glorieuſe par une entrepriſe d'éclat, projetta le ſiege de Breſce, & marcha en avant le premier d'Octobre. Léoniſſa de ſon côté marcha auſſi, diſputant à l'ennemi le terrein pas à pas, & occupant ſucceſſivement des poſtes, qui retardoient & croiſoient toutes les manœuvres du Duc de Milan, évitant toujours d'en venir à une action déciſive. On prétend que Sforce fatigué & déconcerté par ce nouveau Fabius le défia au combat en lui envoyant un gand enſanglanté avec une lettre, où il lui donnoit le choix du jour, & aſſignoit pour champ de bataille la plaine de Montechiaro (*d*). Léoniſſa, bien réſolu de continuer à temporiſer, ne laiſſa pas d'accepter le defi & de fixer le jour. Quand il fut venu, Sforce conduiſit ſon armée ſur le champ de bataille; les uns diſent

(*a*) *Sabellic. Cavitell.* l. c.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Sabellic.* ubi ſup. p. 694.
(*d*) Voy. cette Lettre dans *Laugier* l. c. p. 54-56.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

que l'armée Vénitienne s'avança pareillement & fit halte sur la crête du côteau qui dominoit la plaine, & qu'une grosse pluie qui survint, lui fournit un prétexte pour éviter le combat (*a*). D'autres assurent que les Vénitiens ne sortirent pas de leur camp, & que Sforce se disposoit à les y attaquer, quand la pluie l'en empécha (*b*). Suivant d'autres, la pluie fit rentrer Sforce dans ses retranchemens avant que les Vénitiens parussent (*c*). Quoiqu'il en soit, la saison étant fort avancée, le Duc de Milan mit ses troupes en quartiers d'hiver; il en distribua une partie dans les places du Bressan qu'il occupoit, & le reste dans le Crémonois. Il envoya un détachement dans l'Alexandrin, qui s'empara du pont que les Vénitiens avoient sur l'Adda, & le ruina (*d*). Léonissa mit aussi ses troupes en quartiers d'hiver.

Campagne en Toscane. Il ne se passa rien de plus considerable en Toscane pendant cette campagne. Le Roi Alphonse envoya un corps de huit mille chevaux & de quatre mille hommes d'infanterie, aux ordres de Ferdinand son fils & de Frederic Comte d'Urbin, qui ravagea le pays de Cortone, & emporta le château de Faïano dans l'Aretin. Cette armée traversa le Siennois, pénétra sur les terres de Florence, qu'elle ravagea, sans que Sigismond Malatesta qui avoit huit mille hommes, s'y opposât, ne voulant pas risquer une bataille. Le Prince Ferdinand, s'amusa à assiéger diverses petites places qui l'arrêterent longtems. Aiant été obligé de lever le siege de Castelline, il se replia sur la partie maritime du Siennois. Une Flotte du Roi Alphonse vint ravager les côtes du Volaterran (*e*).

Les Florentins ont recours au Roi de France. Les Florentins sentirent la difficulté de se maintenir contre les forces du Roi Alphonse & des Vénitiens, & résolurent d'implorer le secours de Charles VII. Roi de France. Ils envoyerent Ange Acciajoli pour solliciter son alliance & en obtenir du secours. L'Ambassadeur reussit parfaitement dans sa négociation. Le Roi de France arrêta le Duc de Savoye, ligué avec les Vénitiens, & sur le point de faire une diversion en leur faveur. Il promit même de l'argent & des troupes à René d'Anjou, pour le rétablir sur le trône de Naples (*f*).

Mort de Leonissa. Pendant l'hiver les Vénitiens ne resterent pas oisifs. Charles de Gonzague surprit quelques châteaux dans le Mantouan (*g*). Léonissa & Jaques Pichinin firent le siege de Manerbe dans le Bressan, & l'emporterent au bout de trois jours. Ce siege couta la vie à Léonissa, il y reçut une blessure, dont il mourut trois jours après (*h*). La République perdit en lui un homme du premier mérite, & qui avoit su déconcerter tous les projets de Sforce. On lui substitua Jaques Pichinin.

Marche des Milanois en Toscane. 1453. Les Florentins firent un nouveau Traité avec le Duc de Milan, par lequel Sforce s'engagea d'envoyer en Toscane son frere Alexandre à la tête de deux mille chevaux, & les Florentins promirent à Sforce un subside de quatre vingt mille écus (*i*). Alexandre Sforce traversa l'Apennin au com-

(*a*) Le même, p. 58.
(*b*) *Platina* l. c.
(*c*) *Sabellic.* p. 695.
(*d*) Le même.
(*e*) *Platina*, *Machiavel* ubi sup.
(*f*) *Platina* l. c.
(*g*) Le même.
(*h*) *Sabellic.* p. 698.
(*i*) *Laugier* l. c. p. 62.

mencement de Mars & joignit l'armée de Florence, commandée par le Seigneur de Rimini. Ces deux Généraux reprirent Faïano & toutes les places qui avoient été occupées par Ferdinand, qui ne fit aucun mouvement pour s'y opposer (*a*).

Section VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

Jaques Pichinin, devenu Capitaine-Géneral des Vénitiens, ouvrit la campagne par la prise de Quinzano, & alla mettre le siege devant Ponte Vico. Le Duc de Milan s'etoit rendu à Crémone pour prendre ses mesures. Sur la nouvelle du siege de Ponte-Vico, il marcha au secours de cette Place, mais comme elle avoit été emportée d'assaut, Pichinin attaquoit déja Séniga à cinq milles de là. L'arrivée de Sforce lui fit lever le siege pour se replier sur Ponté-Vico (*b*).

Campagne en Lombardie.

Le Marquis de Mantoue n'avoit pu joindre Sforce, étant obligé de se défendre contre les hostilités de Charles son frere. Pichinin profita de cette circonstance, pour tâcher de surprendre & d'enlever un corps de troupes Milanoises qui campoit auprès de Crémone. Sforce fut averti de son projet par ses espions, & eut le tems de prendre des précautions. A la premiere attaque Pichinin s'apperçut qu'il étoit découvert, fit sonner la retraite & se retira en bon ordre (*c*). Charles de Gonzague essuya dans le même tems un échec beaucoup plus fâcheux. Le Marquis son frere, aiant appris qu'il se disposoit à en entrer dans le Mantouan à la tête de quatre mille chevaux & de deux mille hommes de pied, s'avança au devant de lui, & se joignit auprès de Goito avec Tibert Brandolino, qui avoit pris le parti du Duc de Milan. Ils en vinrent aux mains pas loin de Goito; le combat fut long & sanglant, Charles fit le devoir de Capitaine & de soldat; mais enfin il fut obligé de céder au nombre, laissant plus de trois-cens morts sur la place & plus de mille prisonniers (*d*). Platina ne dit rien d'un fait que rapporte M. Laugier (*e*), c'est que cette victoire détermina le Marquis de Mantoue à proposer aux Vénitiens une neutralité entre le Véronois & le Mantouan; que le Sénat accepta la proposition, & que les hostilités cesserent de ce côté-là.

Diverses actions.

Sforce étoit campé sur l'Oglio auprès de Séniga. Le Marquis fit une marche forcée pour se rendre à Gédo, où ils comptoit qu'ils pourroient effectuer leur jonction. Pichinin l'avoit dévancé, & chargea les troupes de Mantoue avant qu'elles eussent le tems de se retrancher, mais Sforce étant volé à leur secours, Pichinin se retira, & alla établir son camp près de Ponzone, sur un terrein entouré de marais. Sforce & le Marquis de Mantoue resterent campés sous Gédo, qui se rendit à eux, après quelques jours de siege (*f*). Les deux armées resterent dans cette position tout l'Eté; les Vénitiens pour couvrir la ville de Bresce, & Sforce pour ne pas avoir la honte de reculer.

Opérations des armées dans le Bressan.

René d'Anjou passa en ce tems-là en Italie avec deux mille quatre-cens chevaux, & joignit l'armée de Sforce. Il fit déclarer la guerre aux Vénitiens par un Héraut, après quoi ces deux corps réunis s'avancerent

René d'Anjou passe en Italie.

(*a*) *Machiavel* l. c.
(*b*) *Sabellic.* Dec. III. L. VII.
(*c*) *Laugier* l. c. p. 66, 67.
(*d*) *Platina* Hist. Mant. L. VI. *Caviteli*, Cremon. Annal. ann. 1453.
(*e*) *Laugier* l. c. p. 67, 68.
(*f*) *Platina* ubi sup.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1412 jusqu'à l'an 1508.

vers Baſſano, qui ne fit aucune réſiſtance. Ils allerent delà attaquer Ponte-vico, qui ſe défendit, mais la place fut emportée d'aſſaut; les François firent un carnage horrible des habitans & de la garniſon. Ce maſſacre inſpira tant de terreur à toutes les autres villes, qu'elles ſe rendoient ſans coup férir. Sforce chaſſa les Vénitiens de tout le Cremonois & tout plia dans le Breſſan. Pichinin ſe retira dans les environs de *Breſce*, & s'y retrancha. Sforce marcha à lui, mais il fut arrêté par Roado, qu'il fallut aſſieger, ainſi que Romano & Martinengo. Après que ces trois places eurent capitulé, il detacha une partie de ſon armée au delà de l'Oglio, qui ſoumit tout le pays, à la reſerve de Creme, de Bergame & de deux autres châteaux. Soncino, Orcinuovi & Romanengo, ſe rendirent auſſi aux ennemis (*a*).

Le Roi René d'Anjou retourne en France.

L'hiver commençoit à ſe faire ſentir, ce qui engagea le Roi René à ſe retirer avec ſes troupes dans le Plaiſantin. Sforce pour ſatisfaire le Marquis de Mantoue entreprit le ſiege d'Asolo; mais le vent, la pluie, des neiges abondantes, & les murmures des ſoldats l'obligerent à remettre ce ſiege à un autre tems (*b*). Sur ces entrefaites le Roi René déclara qu'il étoit obligé de retourner en France. Le Duc de Milan ſe rendit à Plaiſance pour le détourner de ce deſſein, mais il ne put y réuſſir (*c*). Ce départ fit pancher Sforce à la paix, & le Roi Alphonſe, les Vénitiens & les Florentins, fatigués de la guerre n'aſpiroient pas moins au repos que lui. Le Pape Nicolas V. ſouhaitoit fortement de pacifier l'Italie pour unir tous les Princes contre Mahomet II. qui venoit de ſe rendre maître de Conſtantinople, révolution dont nous devons dire un mot, par l'intérêt qu'y prirent les Vénitiens, & par les liaiſons qu'ils furent obligés de prendre avec l'Empereur Ottoman.

Priſe de Conſtantinople.

Mahomet fit inveſtir Conſtantinople dès les premiers jours d'Avril. Les Vénitiens pour l'intérêt de leur commerce, armerent dix galeres aux ordres de Jaques Loredan pour ſécourir cette grande ville. Les Génois par la même raiſon dépêcherent Jean Juſtiniani avec deux gros vaiſſeaux de guerre, lui ordonnerent de prendre en paſſant les galeres & les navires de Chio. Juſtiniani entra dans le port de Conſtantinople avec ſon eſcadre, mais Loredan arriva trop tard. Les Vénitiens & les Génois qui etoient à Conſtantinople firent des prodiges de valeur, mais ne purent empêcher que la ville ne fût emportée d'aſſaut. Quarante ſept Nobles Vénitiens reſterent ou morts ou priſonniers & un grand nombre de Citadins qui exerçoient le commerce dans cette Capitale furent mis aux fers. On fit monter la perte des Vénitiens à plus de trois-cens mille ducats. Elle auroit eté plus conſiderable, ſi les navires chargés de marchandiſes qui etoient dans le port de Conſtantinople avoient éte pris; mais Louis Diedo, qui les commandoit, rompit la chaine, & les ramena heureuſement à Veniſe (*d*). Le Grand Conſeil envoya Barthelemi Marcello pour traiter avec Mahomet du rachat des captifs & de la paix.

Le

(*a*) Le même & *Sabellic.* l. c.
(*b*) Les mêmes
(*c*) Les mêmes & *Machiavel* Hiſt. Flo. l. p. 157.

rent. L. VI.
(*d*) *Sagredo* Hiſt. de l'Emp. Ottoman T.

Section VII. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.

Négociation pour la paix à Rome.

Le Pape, ainſi que nous l'avons dit, voulant unir les Princes Chretiens contre les Turcs, profita de la ceſſation des hoſtilités pendant l'hiver, pour engager les Puiſſances belligérantes à envoyer leurs Plénipotentiaires à Rome. Quand ils furent aſſemblés, il ſe trouva beaucoup de difficultés, vu les prétentions oppoſées des parties (*a*). Ainſi les affaires trainerent en longueur, ce qui donna le tems aux Vénitiens d'entamer une négociation particuliere avec Sforce par le moyen d'un Religieux, nommé Simonetta, qui alloit & venoit. Diverſes raiſons déterminerent le Duc de Milan à conclure ſuivant le plan que les Vénitiens avoient propoſé, & auquel il avoit demandé du changement.

1454. Les Vénitiens font leur paix particuliere avec le Duc de Milan.

Il envoya ſes Plénipotentiaires à Lodi, où ſe trouva de la part des Vénitiens le Chevalier Paul Barbo pour mettre la derniere main au Traité, qui fut ſigné le 5 d'Avril, aux conditions ſuivantes. 1. Que le Duc de Milan reſtitueroit aux Vénitiens tout ce qu'il occupoit dans le Breſſan & le Bergamaſque, & que la ville de Creme avec ſon territoire leur reſteroit. 2. Que le Duc conſerveroit toutes les autres places, qu'il avoit conquiſes entre l'Oglio & l'Adda. 3. Que le Duc pourroit recouvrer, ou par la négociation, ou par la force, toutes les places que le Marquis de Montferrat & le Duc de Savoye avoient priſes dans le Novarois, le Paveſan & l'Alexandrin. 4. Que les Seigneurs de Correge ſeroient obligés d'abandonner toutes leurs conquêtes ſur les deux rives du Po. 5. Que les troupes du Roi Alphonſe évacueroient entierement la Toſcane, à la réſerve de Caſtiglione de Peſcaria, qui reſteroit au Roi. 6. Que le Marquis de Mantoue rendroit à Charles ſon frere les terres de ſon appanage. 7. Que les Alliés auroient un mois de terme pour accéder au Traité (*b*). Les Florentins, le Marquis de Mantoue & la ville de Sienne ratifierent le Traité dans le tems marqué. Mais le Roi Alphonſe fut très mécontent de ce que les Vénitiens avoient entrepris de décider de ſon accord avec les Florentins ; il en fit les plus vives plaintes, mais ne laiſſa pas de rappeller ſes troupes de Toſcane, où elles ne pouvoient plus reſter en ſureté (*c*).

Sforce recouvre tous ſes Etats.

Peu de tems après la concluſion du Traité, le Duc de Milan recouvra tous ſes Etats. Il obligea les Seigneurs de Correge à ſe ſoumettre, le Marquis de Montferrat à reſtituer toutes les places qu'il tenoit, de même que le Duc de Savoye, qui arrêta le mariage de ſa fille avec le ſecond fils de Sforce (*d*). Ce Prince & les Vénitiens furent également contens d'une paix, qui aſſuroit à l'un la paiſible poſſeſſion du Duché de Milan, & qui procuroit aux autres des avantages que le mauvais ſuccès de la guerre ne leur permettoit gueres d'eſpérer.

Traité des Vénitiens avec Mahomet II. 1455.

Pendant qu'on célebroit à Veniſe la publication de la paix, Marcello arriva de Conſtantinople, avec un Traité qu'il avoit négocié & conclu avec Mahomet II. par lequel cet Empereur accordoit de grands avantages aux Vénitiens. Marcello étoit accompagné d'un Officier de Mahomet, qui devoit rapporter au Sultan la ratification du Sénat. Mais comme il étoit encore queſtion de la Croiſade, projettée par le Pape Nicolas V. les Vé-

(*a*) *Machiavel* l. c.
(*b*) Le même, *Platina*, *Sabellic* ubi ſup.
(*c*) *Cavitell.* l. c. *Laugier* p. 94, 95.
(*d*) *Laugier* p. 96-98.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

nitiens jugerent à-propos de temporiser pour qu'on ne pût pas leur reprocher d'avoir sacrifié la cause commune à leurs intérêts. Le Sénat renvoya Marcello à Constantinople, avec ordre de proposer au Sultan un nouveau plan de Traité, & de faire trainer la négociation jusqu'à ce qu'on lui ordonnât de conclure. L'affaire de la Croisade allant fort lentement, les Vénitiens résolurent de conclure avec Mahomet. Marcello eut ordre de signer le Traité, & il en résulta une capitulation en treize articles. Comme cette piece est curieuse, & qu'elle ne se trouve pas communément, nous la donnerons telle que nous la fournit M. Laugier (*a*). 1. Tous les sujets nés ou réputés Vénitiens, pourront aborder librement dans tous les ports de la domination du Grand Seigneur, & notamment à Constantinople, avec leurs navires & marchandises, en payant à la Douane Impériale deux pour cent pour toutes les marchandises d'entrée & de sortie. 2. Tous les navires Vénitiens, en passant & en repassant, pourront entrer dans le port de Constantinople, & s'y fournir, en payant, des choses qui leur seront nécessaires. 3. Les marchands Vénitiens pourront amener avec eux des domestiques en tel nombre qu'il leur plaira, sans qu'on puisse pour ce sujet les inquiéter & les molester en aucune maniere. 4. Ceux de Péra qui étoient débiteurs des Vénitiens, lors de la prise de la Capitale, seront contraints de payer, en défalquant de la dette les contributions levées par le Grand Seigneur. 5. Le Patriarche de Constantinople continuera de jouir des revenus qu'il possedoit dans les Etats de l'Illustrissime Seigneurie de Venise. 6. Tous les marchands Turcs qui iront dans les ports de la domination Vénitienne, ne payeront pas des droits plus forts, que ceux qui sont payés par les Vénitiens dans les ports du Grand Seigneur; & si leurs navires sont poursuivis sous quelque Fort ou château de la République, le Commandant sera tenu de les protéger comme les siens propres. 7. On se rendra mutuellement les déserteurs & les transfuges, de quelque condition qu'ils soient, & dans les naufrages des navires respectifs, on se rendra fidélement tout ce qui aura été sauvé. 8. Si quelque sujet, né ou réputé Vénitien, meurt dans les Etats du Grand Seigneur *ab intestat*, ses effets seront séquestrés par le Cadi du lieu & mis en dépôt chez le Baile, & si c'étoit dans un lieu éloigné de la résidence du Baile, & qu'il y eût un Vénitien résident, ils seront déposés chez lui, jusqu'à ce qu'on reçoive des lettres de l'Illustrissime Seigneurie de Venise, qui déclarent à qui les effets doivent être délivrés. 9. La Seigneurie de Venise ne pourra donner aux ennemis du Grand Seigneur aucun secours d'argent, d'armes, de munitions, de galeres, de vaisseaux & autres navires, ni par voie de faux nolissement, ni sous aucun autre prétexte; & le même sera observé par le Grand Seigneur envers la Seigneurie de Venise. 10. Les villes, places & forteresses que la Seigneurie de Venise possede en Romanie & en Albanie, ne serviront d'asile à aucun ennemi, & à aucun transfuge des Etats du Grand Seigneur; & s'il s'y en réfugie quelqu'un, le Grand Seigneur, pourra en tirer vengeance sur les dites places & forteresses, sans être censé avoir violé la paix. 11. La Seigneurie pourra, selon son bon-plaisir, envoyer à

(*a*) Le même, p. 107-110.

Constantinople un Baile avec sa maison accoutumée, qui aura la liberté de régir civilement les Vénitiens de toute condition, le Grand Seigneur s'obligeant à lui faire donner main forte toutes les fois qu'il en aura besoin. 12. Le Grand Seigneur consent à faire réparer tous les torts que les Vénitiens ont souffert de la part des Turcs ses sujets, avant la prise de Constantinople; & la Seigneurie de Venise s'oblige envers lui à la même chose. 13. Les Vénitiens pourront porter dans les Etats du Grand Seigneur toute espece d'argent & en trafiquer, sans payer aucun droit de Douane, à condition que ces especes seront présentées à la Monnoie & y seront visées. Les Venitiens ne pouvoient espérer rien de plus avantageux dans les circonstances présentes pour l'intérêt de leur commerce. Mais Mahomet en consentant à la paix, avoit dans l'ame le dessein de la rompre à la premiere occasion favorable qui s'en présenteroit. Il crut que pour conserver l'Empire qu'il venoit de conquérir, il étoit nécessaire d'avoir la paix sur mer, d'amuser la République, & de l'empêcher ainsi de renforcer ses Flottes, parceque le Sultan ne se sentoit pas aussi fort sur mer que sur terre (*a*).

SECTION VII. *Histoire de* Venise *depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

Ligue d'Italie.

Pendant ces négociations à la Porte, il y en avoit d'autres en Italie sur le tapis pour une alliance ou confédération générale entre tous les Etats de ce pays, pour y maintenir la paix. Le Duc de Milan, les Vénitiens & les Florentins la conclurent entre eux. Il s'agissoit d'y faire entrer le Roi Alphonse, ce qui n'étoit pas aisé, à cause de son mécontentement contre les Vénitiens. Les trois Puissances, dont nous venons de parler, firent goûter au Pape leur projet, desorte qu'il fit partir un Légat avec les Ambassadeurs de Milan, de Venise & de Florence, qui alloient à Naples pour tâcher de gagner Alphonse. Ils eurent d'abord des difficultés à surmonter, mais à la fin ce Prince, pour assurer sa succession à Ferdinand son fils naturel, signa la Ligue offensive & défensive envers & contre tous les ennemis du repos de l'Italie. Il se réserva néanmoins le droit de faire la guerre aux Genois & aux Seigneurs de Rimini & de Fano, sans qu'aucun des Confédérés pût les sécourir autrement que par des conseils pacifiques (*b*). Pour s'assurer davantage du Duc de Milan, il conclut avec lui un double mariage, en faisant épouser à Alphonse, fils de Ferdinand, la fille de Sforce, & la fille de Ferdinand à Marie Sforce, troisieme fils de Sforce. Les Ducs de Savoye & de Modene, les Marquis de Mantoue & de Montferrat, les Républiques de Sienne, de Luques & de Bologne, accéderent à la Confédération, qui devint célebre sous le nom de *Ligue d'Italie.*

Guerre suscitée par Pichinin terminée.

La paix qui paroissoit si solidement établie fut sur le point d'être troublée par Jaques Pichinin. Les Vénitiens n'aiant plus besoin de lui le congédierent. S'étant joint à quelques autres chefs, qui se trouvoient comme lui sans emploi, ils passerent dans la Romagne, & delà traversant l'Apennin ils pénétrerent dans le Siennois, pillerent le plat pays, & s'emparerent de quelques places. La mort de Nicolas V. suspendit la marche des troupes de l'Eglise contre Pichinin. Calixte III. son successeur, envoya celles qu'il put rassembler, qui se joignirent à celles du Duc de Milan & des Florentins, qui s'étoient aussi mis en devoir d'étouffer cette guerre naissante.

(*a*) *Sagredo* ubi sup. p. 197. (*b*) *Platina* & *Machiavel* l. c.

SECTION VI. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

Cette armée marcha contre Pichinin & lui livra bataille ; bien qu'elle ne fût pas décisive, Pichinin se replia sur Castiglione de Pescaria, qui étoit au Roi Alphonse, parceque ce Prince le favorisoit sous main. Alphonse fit aux Confédérés des propositions en faveur de Pichinin, qui furent rejettées. Desorte que pour terminer ce différend, il obligea Pichinin de rendre les places prises sur les Siennois, à condition que ceux-ci lui donneroient vingt mille écus, & il prit ce Général avec ses troupes à son service (*a*).

Déposition du Doge Foscari. 1457.

La République gouta les douceurs de la paix, après cet arrangement. Il y avoit trente quatre ans que François Foscari occupoit le trône Ducal. Une fâcheuse avanture, qui l'avoit privé de son fils unique, mort en exil en Candie, l'avoit jetté dans une si profonde mélancolie, qu'il ne sortoit plus de son appartement, & ne paroissoit à aucun Conseil. Le Conseil des Dix demanda une Jonte de vingt-cinq Sénateurs pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire. Sabellicus passe fort légerement sur cette affaire, mais M. Laugier là developpée parfaitement, & nous le suivrons, parcequ'il s'agit d'un trait tout singulier. L'usage avoit toujours été en cas d'absence ou de maladie du Doge, que le plus ancien des Conseillers suppléât à son défaut, & présidât à tous les Conseils en qualité de Vice-Doge. Il sembloit, qu'on devoit cette marque de considération à un vieillard presque nonagenaire, qui avoit rendu de grands services à la République. Cependant le Conseil des Dix s'assembla avec la Jonte. L'affaire fut mise en délibération, & Jérôme Barbarigo l'un des chefs, représenta que Foscari étoit hors d'état de vaquer à ses fonctions, vû son grand âge, & qu'il croyoit qu'il étoit nécessaire d'ordonner qu'on procédât à l'élection d'un nouveau Doge. La délibération dura huit jours, les séances occupant toute la journée, & étant prolongées bien avant dans la nuit. On appella le Procurateur Marc Foscari, frere du Doge, pour le rendre témoin des délibérations du Conseil, afin qu'on ne pût y soupçonner de passion. Enfin on arréta à la pluralité des voix, que les six Conseillers se transporteroient à l'appartement du Doge, qu'ils lui signifieroient que, comme sa santé ne lui permettoit plus de vaquer aux fonctions de sa charge, le Conseil des Dix jugeoit que sa Sérénité ne pouvoit rien faire de mieux que d'abdiquer le Dogat, comme elle avoit eu intention de le faire d'autres fois ; & que si sa Sérénité vouloit donner à l'Etat cette marque de zele, on lui conserveroit ses appointemens sa vie durant. Les Conseillers s'acquitterent de leur commission, & Foscari répondit que, comme on n'avoit pas voulu accepter son abdication quand il l'avoit offerte, il s'en tiendroit au serment qu'on lui avoit fait faire de ne jamais abdiquer le Dogat, qu'au surplus ils pouvoient mettre cette affaire en délibération au Grand Conseil, & qu'il attendroit ce qui auroit été décidé. Les Dix n'eurent aucun égard à sa demande, & déciderent unanimement, que Foscari seroit absous de son serment ; qu'il abdiqueroit le Dogat ; qu'on procéderoit tout de suite à l'élection de son successeur, qu'on lui assigneroit deux mille ducats de pension ; qu'après sa mort il seroit enterré avec tous les honneurs usités à l'enterrement des vrais Doges, & que dans trois jours au plus tard il sortiroit du Palais.

(a) *Machiavel* ubi sup.

Les six Conseillers allerent signifier cet arrêt à Foscari. Il l'écouta tranquillement, & dit, „ Très-volontiers, j'obéirai à l'excellentissime Conseil des Dix." Ensuite avec le même sang-froid, il remit l'anneau Ducal, qui fut brisé en sa présence. Il quitta la Corne Ducale & prit un bonnet ordinaire. Il donna ses ordres pour le transport de ses meubles & de ses effets. Deux jours après il sortit du Palais, entra dans une simple Gondole & se retira dans sa maison.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Sa mort.

Dèsque sa déposition fut rendue publique, elle excita dans Venise un murmure général. Tous les citoyens blâmerent l'insulte qu'on fesoit à un vieillard, qui avoit toujours bien servi, & qui étoit sur le bord de sa fosse. Ils s'en exprimerent avec tant d'aigreur que le Conseil des Dix fut obligé de publier une proclamation, portant défense à qui que ce fût de parler de cette affaire, & chargea ses chefs d'informer, conjointement avec les Inquisiteurs d'Etat, contre les téméraires qui oseroient contrevenir à sa défense. Cette proclamation imposa silence à tout le monde. Le grand Conseil s'assembla, les Electeurs furent choisis & le 31 d'Octobre 1457 ils élurent Paschal Malipier. Foscari, entendant sonner les cloches de Saint-Marc qui annonçoient l'élection de son successeur, éprouva une révolution soudaine qui le mit au tombeau. Il mourut le lendemain dans la matinée. Il fut enterré avec tous les ornemens de la Dignité Ducale, & le nouveau Doge, avec tout le Sénat assista à son enterrement. M. Laugier fait un grand éloge de Foscari, qu'il termine en disant, qu'il mérita plus que tous ses prédécesseurs, & fut traité avec moins de ménagement qu'aucun d'eux. Il faut ajoute-t-il, que les Vénitiens ayent le cœur fait différemment des autres hommes, pour que l'amour de la patrie se conserve parmi eux, après de tels exemples d'ingratitude (*a*).

Paschal Malipier, LXVI. Doge de Venise. 1457.

Paschal Malipier joignoit à un grand sens, un caractere franc & exempt de dissimulation, il aimoit la paix & sut la maintenir, sévere observateur de la justice, il en soutint toujours les droits. Pendant quatre ans & quelques mois qu'il gouverna, la tranquillité de Venise ne fut pas troublée, quoiqu'il y eut des mouvemens dans le reste de l'Italie, dont nous avons parlé ailleurs, nous n'en donnerons qu'une légere idée ici pour ne pas rompre le fil des événemens.

Genes se donne au Roi de France. Autres événemens.

On a vu plus haut, que le Roi Alphonse, en signant la ligue d'Italie s'étoit réservé la liberté de faire la guerre aux Génois & au Seigneur de Rimini. Il en vouloit principalement à Pierre Frégose Doge de Genes, & avoit dessein de faire triompher la Faction des Adornes. Il se servit d'eux pour inquieter Frégose, & arma puissamment par mer & par terre. Les Adornes tenterent de se rendre maîtres de Genes, mais manquerent leur coup (*b*). Cependant le commerce souffroit beaucoup de leurs pirateries, les finances étoient épuisées, & Frégose se voyoit sans espérance de secours. C'est ce qui le détermina à persuader au Grand Conseil de Genes de se donner à Charles VII. Roi de France. On lui envoya des Ambassadeurs; ce Prince accepta leur offre, & envoya pour Gouverneur à Genes Jean d'An-

(*a*) *Laugier* T. VII. p. 125-136. (*b*) *Folieta* Hist. Genuens. L. X. ann. 1455.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1500.*

jeu Duc de Calabre. Il y arriva au mois de Mai 1458; on prêta serment de fidélité au Roi, entre ses mains, & on lui remit les châteaux & les principales Forteresses de l'Etat (*a*). Alphonse ne laissa pas de continuer à attaquer les Génois, il fit investir Genes par mer & par terre, sur ces entrefaites ce Prince mourut à Naples, & le siege fut levé (*b*). Il laissa le trône de Naples à son fils Ferdinand, que le Duc de Milan appuya fortement, tandis que le Pape Calixte III. prétendoit le priver de la couronne. Ce Pape étant mort Pie II. lui succeda, qui eut d'autres vues. Aiant besoin du Duc de Milan contre Jaques Pichinin, qui après avoir fait la guerre au Seigneur de Rimini, avoit envahi quelques places de l'Etat Ecclésiastique; il l'engagea à obliger Pichinin à restituer ces places, & pour reconnoitre ce service, il accorda à sa sollicitation, l'investiture du royaume de Naples à Ferdinand (*c*). Nous avons parlé ailleurs d'un petit différend qu'il y eut entre le Pape & la Seigneurie de Venise, qui se termina sans grande peine par la sagesse du Pape. Les Vénitiens refuserent d'entrer dans la ligue générale contre les Turcs, qui fut conclue à Mantoue en 1459. Le Duc de Calabre, qui n'étoit venu en Italie, que dans l'espérance d'y trouver des facilités de rentrer dans le royaume de Naples, tenta vainement de gagner le Duc de Milan, & de le mettre dans ses intérets. De nouvelles brouilleries à Genes jetterent Pierre Frégose dans le parti de Ferdinand, mais il fut tué en tentant de surprendre la ville (*d*) Jean d'Anjou passa dans le royaume de Naples, & y eut bientôt un puissant parti. Ferdinand somma le Pape, le Duc de Milan, les Florentins & les Vénitiens de lui donner du secours, en conséquence de la ligue d'Italie. Les Vénitiens se déclarerent neutres, permettant néanmoins au Prince de Tarente, adhérent de Jean d'Anjou, de se pourvoir chez eux d'armes, de soldats & de munitions en payant. Les Florentins, non seulement refuserent du secours à Ferdinand, mais accorderent à son Compétiteur un subside annuel de quatre-vingt mille écus. Mais le Duc de Milan n'aiant pas voulu entrer dans leurs vues en faveur de la Maison d'Anjou, ils embrasserent aussi la neutralité. Ferdinand fut néanmoins sur le point de succomber, parceque Jaques Pichinin l'abandonna, & alla joindre le Duc de Calabre. La bataille de Sarno en 1460 pensa ruiner entierement les affaires de Ferdinand, mais Jean d'Anjou lui aiant laissé le tems de respirer, le Duc de Milan le soutint. L'année suivante les François furent chassés de Genes, par le secours que Sforce donna aux Génois. En 1462, le Duc de Calabre fut battu par Ferdinand, qui remporta une victoire complete, par laquelle les affaires de Jean d'Anjou furent entierement ruinées (*e*). Cette même année, les Vénitiens conclurent un Traité de commerce & d'amitié avec le nouveau Soudan d'Egypte.

Mort du Doge.

Le Doge Paschal Malipier mourut le 5 de Mai 1462. Sabellicus (*f*) prétend que ce fut sous son regne, que Nicolas Jenson introduisit l'imprimerie

(*a*) Le même, ann. 1458.
(*b*) Le même L. XI. au commenc.
(*c*) *Platina* ubi sup.
(*d*) *Folieta* l. c.
(*e*) Voy. le détail de tous ces événemens dans *Laugier* T. VII. p. 141-175.
(*f*) *Sabellic.* Dec. III. L. VIII.

à Venise, & qu'il surpassa les autres Imprimeurs pour la beauté des caracteres. Comme je ne suis pas à portée d'approfondir le fait, je m'en rapporte à ceux qui s'appliquent à ces sortes de recherches.

Section VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

Christophe Moro Procurateur de Saint-Marc fut élu pour succéder à Malipier. On a vu plus haut que Mahomet II. n'avoit signé la paix avec les Vénitiens que pour être en état d'exécuter les desseins qu'il avoit. Il pensa ensuite à se rendre maître de la Morée, comme une dépendance de l'Empire Grec. Cette Province étoit gouvernée par deux Princes Grecs, nommés Démetrius & Thomas, qui se voyant sur le point d'être envahis par les Turcs, avoient offert à la Seigneurie de Venise de lui céder leurs Etats pour un équivalent en Italie. J'ignore ce qui empêcha le Sénat d'accepter cette offre, supposé qu'elle ait eté faite. Peut-être la République craignoit-elle d'indisposer Mahomet. Quoiqu'il en soit, Démetrius s'étoit accommodé avec le Grand Seigneur, & lui avoit donné sa fille en mariage. Thomas, après avoir résisté quelque tems se sauva en Italie (*a*). Il n'y avoit donc plus que Venise qui possédât quelques places sur les côtes dans la Morée. Les entreprises des Turcs obligerent le Sénat à armer pour proteger son commerce & ses sujets. Ce ne fut néanmoins qu'avec beaucoup de circonspection qu'il s'y prit. Victor Capello, Général de la mer, refusa de sécourir ceux de Lesbos & de Metelin, qui offroient de se mettre sous la protection de la République, pour ne pas tomber sous le joug des infideles (*b*); ne voulant donner aucun sujet de plainte aux Turcs.

Christophe Moro, LXVII. *Doge de Venise.* 1462.

Cependant pour ne pas paroitre trop timide, le Sénat ordonna un armement de vingt galeres, dont il donna le commandement à Louis Loredan, avec la qualité de Généralissime de la mer. Il mit à la voile le 25 de Janvier 1463, & conduisit sa flotte dans l'Archipel. Bientôt la guerre s'alluma. En voici le sujet particulier, que je ne trouve rapporté que par M. Laugier (*c*), qui ne cite point ses garands. Peu après l'arrivée de Loredan, un esclave du Pacha d'Athenes se sauva à Coron avec une somme d'argent qu'il avoit volée à son maître. Le Pacha redemanda son esclave, & la Régence de Coron refusa de le rendre sous prétexte qu'il s'étoit fait Chretien. Ce qui étoit au fond une infraction au Traité fait avec le Grand-Seigneur. Le Pacha d'Athenes porta ses plaintes à celui de la Morée. Celui-ci assembla des troupes, se porta sur Argos, soumit cette ville, & en chassa le gouverneur Vénitien, qui étoit Nicolas Dandolo (*d*). Les Vénitiens prirent alors le parti de se défendre. On assembla des troupes à Venise, dont on donna le commandement à Bertold d'Est; elles passerent à Napoli de Romanie, ce Général marcha d'abord à Argos, & se rendit sans beaucoup de peine maître de la ville & de la citadelle. Il entreprit ensuite le siege de Corinthe près de l'isthme qui joint la Morée au Continent. Loredan conduisit sa flotte devant la place. Mais les Vénitiens donnerent deux assauts sans succès. Il y eut ensuite une bataille contre le Pacha de la Morée, & la victoire ne se déclara pour aucun des partis. Bertold d'Est pensa alors à relever l'ancien mur, que les Grecs

Guerre en Morée. 1463.

(*a*) Le même.
(*b*) Le même.
(*c*) *Laugier* ubi sup. p. 183.
(*d*) *Sagredo* l. c. p. 213.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

avoient construit pour fermer à Xerxes la communication de l'Isthme. Il y emploia trente-six mille ouvriers & en quinze jours de tems, ce mur qui avoit six mille de long fut élévé à la hauteur de douze pieds, & flanqué de trente-six tours bastionnées, avec un fossé large & profond. Mais comme on n'avoit ni chaux, ni ciment, on fit la muraille de pierres seches, fortement liées avec des fascines & de la terre (*a*). Tandis qu'on travailloit à ce prodigieux ouvrage, le reste de l'armée se rapprocha de Corinthe, & y donna inutilement plusieurs assauts. Bertold y fut blessé d'un coup de pierre à la tête, dont il mourut. Bettin de Calcinato, qui lui succeda n'eut ni son habileté ni sa valeur. Au premier avis qu'il eut que le Beglierbey de la Grece étoit en marche à la tête de quatre vingt mille hommes, il n'abandonna pas seulement le siege de Corinthe, mais laissa sans défense cette grande muraille, qui avoit été élevée avec une dépense inconcevable. Le Beglierbey renversa sans beaucoup de peine ce mur élevé à la hâte; & encouragé par la retraite des Vénitiens, il s'avança jusqu'au pied des murs de Napoli, dans l'espérance de prendre la ville. Mais les assiegés profitant de l'avantage de la situation, chargerent les Turcs avec tant de résolution, malgré l'inégalité du nombre, qu'ils en tuerent cinq mille (*b*). Les Turcs aiant levé de siege de Napoli, ravagerent les terres de Modon & de Coron, après quoi, ils se retirerent chargés de butin (*c*).

Guerre contre ceux de Trieste.

Pendant que les Vénitiens étoient occupés en Morée, ils eurent une autre guerre moins considerable sur les bras contre ceux de Trieste. Voici à quelle occasion. Les marchands d'Allemagne qui négocioient en Istrie, alloient directement à Capo d'Istria & dans les autres villes, sans passer par Trieste. Les habitans de cette ville se mirent en tete d'obliger les marchands de passer chez eux, se flatant de rendre par là leur ville florissante, & d'en faire le centre du commerce. Dans cette vue, ils s'adresserent à l'Empereur Frederic III. pour qu'il ordonnât aux marchands d'Allemagne de porter leurs marchandises à Trieste. Cet expédient ne leur aiant pas réussi aussi promptement qu'ils le souhaitoient, ils voulurent employer la contrainte & la force. Ceux de Capo d'Istria implorerent la protection de la Seigneurie, & le Sénat envoya quelques vaisseaux pour bloquer le port de Trieste & empêcher qu'il n'y entrât rien. D'autre part les habitans de Capo d'Istria tacherent d'engager ceux de Trieste à ne pas troubler la liberté du commerce. Toutes ces mesures aiant été inutiles, le Sénat fit passer en Istrie une armée sous la conduite de quatre Nobles, qui mirent le siege devant Trieste. Il dura pendant presque tout l'Automne, par la vigoureuse résistance des assiegés. A la fin le Pape Pie II. s'intéressa en leur faveur, & les Vénitiens consentirent à lever le siege, à condition que le Pape cesseroit les hostilités contre Sigismond Malatesta, qu'il tenoit assiegé dans Rimini (*d*).

Le Duc de Milan devient Sou-

Les affaires changerent de face en Italie, en l'année 1464. Louis XI. Roi de France, qui avoit succedé à Charles VII. voiant qu'il y avoit peu d'ap-

(*a*) Le même, p. 214. *Sabellic.* l. c. *Laugier* p. 187, 188.
(*b*) *Sabellic.* ubi sup. p. 720, 721. *Sagredo* p. 215.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Sabellic.* p. 722-724.

parence de rétablir son autorité dans Génes, & que Savone, la seule ville qui lui restoit, n'étoit qu'une occasion de dépense, prit le parti de la céder au Duc de Milan, avec tous les droits qu'il avoit sur l'Etat de Génes. Sforce prit possession de Savone; Albengué, Ventimille & Monaco lui furent aussi remises, & bientôt il se vit maître de toute la côte Occidentale de Génes. Cette ville avoit alors Paul Frégose, son Archevéque, pour Doge, qui se livroit à tout ce que la tirannie a de plus cruel. Les Génois tendirent les bras au Duc de Milan; il se ligua avec les mécontens, & fit marcher une armée jusqu'aux portes de Génes. Le Doge, qui vit qu'il ne pouvoit résister à ses ennemis, laissa la garde du château à Pandolfe Frégose son frere avec cinq-cens hommes, & partit avec quatre vaisseaux dont il s'empara, pour faire des courses le long des côtes, jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion de se rétablir. Les troupes Milanoises entrerent dans la ville, & bientôt après le château fut obligé de se rendre. Le reste se soumit, & les Génois envoyerent vingt-quatre Députés à Milan, qui prêterent solemnellement foi & hommage au Duc Sforce (*a*).

verain de Genes.

1464.

Croisade contre les Turcs.

Cette révolution ne fit nullement plaisir aux Vénitiens. Le Pape pour les consoler reprit avec vivacité le projet de la Croisade, & la ligue fut conclue entre le Pape, la République de Venise & le Duc de Bourgogne pour trois ans, sans pouvoir s'en séparer que d'un commun consentement. Le Pape lui-même devoit être de l'expédition, & il fut résolu que le Doge l'accompagneroit. Mais tous ces projets s'en allerent en fumée par la mort de Pie II. (*b*).

Opérations dans le Levant.

Pendant qu'on se préparoit à la Croisade. Louis Loredan avoit acquis sans coup férir à la République l'isle de Lemnos, aujourd'hui Stalimene. Un Corsaire Grec, qui s'en étoit rendu maître, se defiant de ses forces contre les Turcs, la céda à Loredan (*c*). On substitua à celui-ci dans le commandement de la Flotte Orsat Justiniani, qui rassembla trente-deux galeres à Modon, & alla parcourir l'Archipel pour reconnoitre l'état des Colonies. Sur ces entrefaites, il y eut une rencontre entre les Turcs & les Vénitiens sur terre, où les derniers furent battus, & eurent plus de quinze-cens hommes de tués (*d*). Justiniani, après avoir reçu un nouveau secours entreprit avec quarante galeres d'attaquer l'isle de Metelin; il y débarqua ses troupes & défit d'abord trois-cens Turcs, qui lui firent tête. Encouragé par ce premier succès, il donna plusieurs assauts à la ville, mais il fut repoussé avec beaucoup de perte par les assiegés. En méme tems il eut avis que la Flotte des Turcs, forte de quarante-cinq galeres, & de plusieurs moindres bâtimens s'approchoit, & qu'un corps de deux mille chevaux étoit prêt de venir fondre fut lui. Il prit alors le parti de se retirer, aiant perdu cinq mille hommes. Cette disgrace lui fut si sensible, qu'il en mourut de chagrin à Modon. Son corps fut transporté à Venise, & on mit en sa place Jaques Loredan (*e*).

(*a*) *Folieta* L. XI. ann. 1463, 1464.
(*b*) *Sabellic.* p. 729.
(*c*) Le méme, p. 725.
(*d*) Le même, p. 725, 726.
(*e*) Le méme, *Sagredo* T. I. p. 216, 217.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 15[illegible]8.

Suites des affaires de Morée.

Après la mort de Pie II. on éleva au Pontificat le Cardinal Barbo, Noble Vénitien, qui prit le nom de Paul II. Ce nouveau Pape ne suivit point les traces de son prédécesseur & il ne fut plus question de Croisade. Les Vénitiens se virent donc obligés de soutenir le poids de la guerre contre les Turcs avec leurs propres forces. Ils choisirent Sigismond Malatesta, Seigneur de Rimini, pour leur Capitaine-Général en Morée. Il y arriva peu de tems après la défaite dont nous venons de parler; on assure que voyant le peu de troupes qu'il y avoit, il dit que s'il avoit su l'état des choses, il ne se seroit pas chargé d'une telle commission. Il rassembla tout ce qu'il put de troupes, & entreprit le siege de Misitra, qui est l'ancienne Lacédemone. Il se rendit maître de la ville sans peine, mais la Citadelle se défendit, ensorte que le siege traina en longueur. Quatorze mille Turcs vinrent au secours, & bien que Sigismond ne fût pas en état de leur livrer bataille, il ne souffrit aucune perte, mais ne pût empécher que les Turcs ne fissent entrer du secours dans la Citadelle. Il leva donc le siege & retourna à Napoli, après avoir mis le feu à la ville (*a*). La Flotte de Jaques Loredan ne fit pas de grands exploits; il pilla & saccagea l'isle de Rhodes, pour se venger de ce que les Rhodiens avoient enlevé sur des vaisseaux Vénitiens des marchands de Syrie avec leurs effets (*b*).

Alliances que font les Vénitiens.

Ce fut dans ces circonstances que la Seigneurie fit alliance avec Usum-Cassan Roi de Perse & le Prince de Caramanie, qui pouvoient faire des diversions utiles. Mahomet II. de son côté, sachant les démélés qu'il y avoit eus entre la République & le Duc de Milan, envoya un Chaoux à ce Prince, pour l'engager à rompre avec le Sénat. Mais le Duc ne voulut prendre aucun engagement contre aucune Puissance Chretienne (*c*).

Le Seigneur de Rimini est attaqué par le Pape. 1465.

Non seulement le Pape Paul II. n'appuya point les Vénitiens contre les Turcs, il fit en quelque façon une diversion en faveur des infideles. Au commencement de l'année 1465, il entreprit de dépouiller le Seigneur de Rimini de ses Etats, & fit assieger Rimini. Sur les avis que Sigismond Malatesta en eut, il quitta le service de la République, & la Morée pour venir défendre ses Etats (*d*). Les Vénitiens intercéderent vainement pour lui, & lui fournirent quelques secours d'hommes & d'argent. Le Pape l'excommunia. Il méprisa l'excommunication, & se maintint contre ces vains foudres du Vatican (*e*). Nous avons parlé ailleurs du démélé que les Vénitiens eurent avec le Pape pour la levée des Décimes sur le Clergé.

Mort du Duc de Milan 1466.

François Sforce, Duc de Milan mourut au mois de Mars de l'an 1466. Il avoit envoyé Galéas son fils aîné en France, avec une armée, au secours de Louis XI. à l'occasion de la guerre du bien public. Ce Prince partit sur le champ & se rendit à Milan, où il fut proclamé Duc. Le bruit s'étant répandu que les Vénitiens projettoient une entreprise sur Crémone, Galeas rappella ses troupes de France, se hâta de mettre ses frontieres en bon état, & sollicita l'assistance des anciens amis de sa Maison. Mais il fut bientôt rassuré par l'empressement avec lequel le Sénat de Venise lui témoigna le desir sincere qu'il avoit de vivre en bonne intelligence avec lui (*f*).

(*a*) *Sabellic.* ubi sup.
(*b*) Le même.
(*c*) *Sagredo* l. c. p. 216.
(*d*) Le même, p. 221.
(*e*) *Laugier* l. c. p. 205, 206.
(*f*) Le même, p. 211.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1412 jusqu'à l'an 1508.

Victor Capello fucceda à Jaques Loredan dans le commandement de la Flotte de la République. Il fe fignala d'abord heureufement par la prife d'Aulis dans la Béotie, vis-à-vis de l'isle de Negrepont, & de Lirfe dans le Golfe de Theffalonique. Il foumit auffi l'isle d'Imbro ou d'Himber. Il alla affieger Setine ou Athenes, prit & faccagea cette ville (*a*), & alla rafraichir fa Flotte à Negrepont. Delà il fit voile avec vingt-trois galeres & un grand nombre d'autres bâtimens pour Patras, dont les habitans le follicitoient de venir les délivrer de l'efclavage. Ses troupes ayant débarqué, au lieu de fe retrancher, ne fongerent qu'au pillage, & fe débanderent pour ravager les villages voifins. Trois-cens cavaliers Turcs accoururent, fondirent de tous côtés fur ces pillards, qu'ils trouverent en defordre, & il y en eut plus de trois mille taillés en pieces. Jaques Barbarigo, Provéditeur fut au nombre des morts, & Nicolas Ragio, qui commandoit la cavalerie Vénitienne fut fait prifonnier & empâlé tout vif. A peine fe fauva-t-il mille hommes. Ce malheur ne fit point perdre courage à Capello, au contraire l'attribuant à l'avarice de fes troupes, il débarqua huit jours après ce qui lui reftoit de foldats. Les ennemis firent une fortie, & attaquerent les Vénitiens; on fe battit pendant quatre heures, fans que la victoire fe déclarât. A la fin néanmoins les Turcs eurent l'avantage, & les Vénitiens fe fauverent précipitamment fur leurs vaiffeaux ayant perdu encore mille hommes. La Flotte fe retira dans l'isle de Zante, paffa à Modon, & alla relacher à Negrepont, où Capello refta fix mois fans rien entreprendre. Le chagrin qu'il avoit conçu de l'affaire de Patras le dévoroit à un tel point, qu'on affure qu'on ne le vit jamais rire depuis, & qu'il mourut huit mois après cette entreprife (*b*). Le Sénat nomma pour le remplacer Jaques Loredan, qui pendant feize mois qu'il commanda la Flotte, protegea foigneufement les côtes & les isles de l'Archipel (*c*).

Suite de la guerre de Morée.

Nous avons parlé dans l'Hiftoire Générale d'Italie de la guerre que Barthelemi Coléone entreprit en ce tems-là contre la faction des Médicis à Florence, & de la maniere dont elle fe termina, ainfi nous n'en dirons rien ici.

Négociation infructueufe.

Il y eut en ce tems-là une négociation fur le tapis avec la Porte. Sagredo dit (*d*), qu'un Juif nommé David fit quelques ouvertures d'accommodement avec Mahomet, Que le Pape en voulut détourner les Vénitiens, & leur offrit trois-cens mille ducats pour continuer la guerre. Qu'on lui répondit que ce fecours n'étoit pas fuffifant, & que dans l'état préfent des affaires la République avoit befoin d'alliés, qui partageaffent fes foins & le péril auquel elle fe trouvoit expofée. Cependant, ajoute cet Hiftorien, les négociations fe refroidirent, & dans la fuite on fut obligé d'acheter cherement la tranquillité qu'on offroit alors avec des avantages confiderables. M. Laugier rapporte, que la République, dont les finances, s'épuifoient parcequ'elle foutenoit en même tems Scanderbeg en Albanie, effaya de fe délivrer de fes embarras par une nouvelle négociation de paix. Que

(*a*) *Sagredo* ubi fup. p. 222. *Sabellic.* l. c. p. 730.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Sabellic.* l. c.
(*d*) *Sagredo* ubi fup. p. 225.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Léonard Boldu fut envoyé à Constantinople, où il eut plusieurs conférences avec les Ministres de Mahomet. Qu'on étoit d'accord sur les principales conditions. Mais que l'Ambassadeur Vénitien voulut absolument faire comprendre dans le Traité Scanderbeg, & que ce seul article, opiniâtrément refusé par les Ministres de Mahomet, rompit la négociation (*a*).

Opérations de la Flotte Vénitienne contre les Turcs. 1468, 1469.

Nicolas Canale succeda à Jaques Loredan dans le commandement de la Flotte Vénitienne contre les Turcs. Il passa dans l'isle de Negrepont, & delà il alla ravager les côtes de la Grece, de la Macédoine & de la Thrace. Il se présenta ensuite devant Eno, ville de la Romanie; ses troupes de débarquement escaladerent les murailles, rompirent les portes, firent un carnage affreux des habitans, quoiqu'ils fussent Chretiens, on n'épargna pas même les Religieuses qui furent exposées à la brutalité du soldat; on mit le feu à la ville, & on emmena deux mille prisonniers à Negrepont (*b*). Au Printems de l'année 1469 les Turcs surprirent une des villes de l'isle de Stalimene, la pillerent & emmenerent tous les habitans en esclavage. Canale s'y rendit au plutôt avec quatre galeres, mais trouva les ennemis déja partis. De retour à Negrepont, sa flotte fut renforcée de six galeres arrivées de Venise, ensorte qu'elle se trouva composée de trente-cinq galeres, mais ses exploits ne furent pas grands, ainsi qu'on le verra bientôt.

En ce tems-là, Nicolas & Alexis qui étoient freres & Souverains de la Province de Ducagini, voisine de l'Albanie, eurent quelques différends pour cette Principauté. Alexis eut recours aux Turcs, qui lui donnerent mille chevaux. Nicolas s'adressa à Joseph Barbaro, qui commandoit dans Scutari au nom de la République. Ce Gouverneur par ordre du Sénat donna deux-cens chevaux à ce Prince, qui joignirent les troupes qu'il avoit. Il en vint aux mains avec Alexis sur le bord de la Drine, le battit, le mit en déroute, & lui tua huit-cens hommes (*c*).

Siege de Négrepont. 1470.

Mahomet II. voyant que l'isle de Négrepont étoit la principale retraite des Vénitiens, & qu'elle étoit avantageusement située pour la Grece & pour les autres isles de l'Archipel, forma le dessein de la conquérir. Il fit partir de Constantinople une Flotte de trois-cens voiles, qui portoit soixante-dix mille hommes de troupes de débarquement, qui entra dans le Canal de Négrepont. Mahomet s'y rendit en personne avec cent quarante mille hommes, fit jetter un pont sur le canal & passa dans l'isle, la Capitale du meme nom fut investie. Les assiegés firent la plus vigoureuse résistance. Ils soutinrent quatre assauts généraux, où les Turcs perdirent trente-six mille hommes, tués ou blessés, & trente de leurs galeres furent coulées à fond par le canon du rempart. Mais les secours qu'ils recevoient à tout moment réparoient leurs pertes; les forces du dedans diminuoient, & celles des ennemis augmentoient. Enfin après un mois de travail continuel, les assiegés combattus par mer & par terre se trouvoient réduits aux dernieres extrémités. Ils avertirent plusieurs fois Canale du besoin qu'ils avoient de secours. Il s'avança à la hauteur de Negrepont, se détacha du gros avec quatorze vaisseaux & deux galéasses,

(*a*) *Laugier*, l. c. p. 212, 213.
(*b*) *Sabellic.* l. c. *Sagredo* l. c. p. 224.
(*c*) Les mêmes.

& vint se poster en face de la Flotte Turque. Les assiegés reprirent courage à la vue de la Flotte Chretienne, mais ils le perdirent bientôt, lorsqu'ils virent qu'elle s'arrêtoit sans faire aucun mouvement. Il n'y avoit qu'un seul parti à prendre pour délivrer la place, c'étoit de s'avancer à pleines voiles vers le pont & de le rompre, comme quelques officiers des plus hardis de l'armée le conseilloient. On auroit ainsi enfermé les ennemis dans l'isle entre le feu des galeres & celui de la place, & la faim d'ailleurs les auroit fait périr en peu de tems. Deux freres Candiots, nommés Pizzamani, Capitaines de deux vaisseaux s'offrirent de tenter cette entreprise & d'y sacrifier leur vie; Canale ne voulut jamais le permettre, sous prétexte qu'il avoit dessein de rejoindre le reste de la Flotte, qu'il avoit laissé derriere. On prétend que le Sultan, voyant approcher la Flotte Vénitienne, avoit dessein d'abandonner le siege, pour ne pas être exposé par la rupture du pont au péril de demeurer séparé de la terre ferme, & de se voir assiegé lui-même, mais qu'il en fut dissuadé par Mahomet Pacha d'Asie, qui lui conseilla de renouveller les assauts, de redoubler les attaques & de promettre le pillage de la ville à ses soldats.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Prise de cette ville.

Le 12 de Juillet, le Sultan fit donner un assaut général; les Chretiens se défendirent longtems avec tout le courage possible, mais accablés enfin par le nombre & épuisés de fatigue, ils succomberent, les ennemis pénétrerent dans la ville, tuant, massacrant & saccageant tout avec une barbarie incroyable. Paul Erizzo, qui commandoit, se retira dans le château avec un petit nombre de soldats & d'habitans. Mais les munitions de guerre & de bouche lui ayant manqué, il se rendit enfin sur la promesse que Mahomet lui fit de lui sauver la tête. Mais à peine fut-il sorti du château, que le Sultan le fit fit scier par le milieu du corps, en disant qu'il s'étoit engagé à sauver la tête & non le corps (a). La Flotte Vénitienne se retira en Candie & toute l'isle se soumit à Mahomet.

Canale est rappellé & puni.

La perte de cette belle Colonie, en présence d'une flotte en état de la sauver, affligea vivement le Sénat. Il nomma aussitôt Pierre Mocénigo pour remplacer Canale, & il eut ordre en partant de faire arrêter son prédécesseur, & de l'envoyer à Venise. Pendant qu'il étoit en route vers l'Archipel, Canale qui avoit reçu divers renforts étoit parti de Candie dans le dessein de tenter une entreprise sur Négrepont. Il conduisit sa Flotte dans le canal, ses troupes de débarquement firent leur descente dans l'isle, & il regla qu'elles attaqueroient la place d'un côté & les équipages de l'autre. Mais par un mal entendu, l'attaque des troupes de terre dévança celle des équipages, les Turcs les envelopperent, & sabrerent plus de deux-cens hommes, ce qui jetta la terreur parmi les autres, qui se sauverent sur leurs vaisseaux. Sur ces entrefaites Mocénigo arriva, Canale alla le saluer, lui expliqua son projet, en lui disant qu'il auroit infailliblement repris la ville, si on lui avoit laissé le commandement plus longtems, mais qu'il abandonnoit sans peine la gloire de cet événement à la bravoure & à la bonne fortune de son successeur. Mocénigo lui répondit, que puisqu'il espéroit de réussir, il pouvoit continuer son entreprise, qu'il n'avoit garde

(a) *Sabellic.* ubi sup. p. 736-741. *Segredo* l. c. p. 230-239.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

de mettre obstacle à ce qui pouvoit contribuer au bien public, & l'assura qu'il étoit prêt à le seconder. Mais Canale repliqua qu'il ne vouloit point courir les risques d'une affaire dont il partageroit la gloire avec un autre (*a*). Alors Mocénigo, conformément aux ordres qu'il avoit reçus, le fit arreter avec son fils & son Secretaire, & dépêcha une galere pour les conduire tous trois à Venise chargés de fers (*b*). Il renonça à une entreprise mal concertée & ramena sa Flotte les uns disent dans le port de Candie, les autres en Morée.

Canale fut mis dans les prisons de Venise en arrivant. Les Avogadors le poursuivirent, & conclurent à ce qu'il eût la tête tranchée entre les deux Colonnes de la petite place de Saint Marc; mais le Sénat se contenta de le condamner à être exilé à perpétuité dans le Frioul, à restituer en entier les appointemens qu'il avoit reçus en qualité de Généralissime, & à payer une amende de cinq-cens ducats toutes les fois qu'il sortiroit des bornes de son exil (*c*). Dans l'instruction de son procès ou reconnut, qu'ayant sur sa galere Pierre son fils unique, la tendresse paternelle s'opposa à la vigueur de ses résolutions, & que ce jeune homme qui manquoit de courage le détourna d'en venir aux mains; ce qui donna lieu au décret, par lequel on statua qu'à l'avenir les Généraux Vénitiens ne pourroient avoir leurs fils à bord (*d*).

Ligue contre les Turcs. Les conquêtes de Mahomet allarmerent les Puissances Chretiennes; & il se forma une ligue entre le Pape, les Rois d'Arragon & de Naples, les Florentins, & le Duc de Milan pour agir de concert avec la Seigneurie de Venise contre les Infideles. Mahomet pour détourner une guerre qu'il rédoutoit, fit faire quelques ouvertures de paix. Il emploia la vieille Sultane fille du Despote de Servie, qui dépêcha un de ses Officiers à Venise, lequel fit entendre au Sénat, que s'il vouloit envoyer un Ambassadeur au Sultan, la paix pourroit se faire à des conditions favorables. Le Sénat fit partir François Capello & Nicolas Cocco; mais le but de Mahomet n'étant que d'amuser les Vénitiens, ils ne purent rien conclure & furent rappellés (*e*). Pendant cette négociation la Flotte de Mocénigo demeura dans l'inaction.

Courses des Turcs. Au Printems de l'année suivante, les Turcs firent des courses dans la Dalmatie & jusqu'aux confins du Frioul, sans assieger aucune place, ils pillerent la campagne, emmenerent un grand nombre d'esclaves, & laisserent par tout des traces sanglantes de leur barbarie (*f*).

Mort du Doge Moro. 1471. Sur ces entrefaites mourut le Pape Paul II. la nuit du 26 de Juillet, Sixte IV. lui succeda. Au commencement de Septembre, les Vénitiens perdirent aussi leur Doge Christophe Moro, dont M. Laugier donne une idée peu avantageuse. Il fut, dit-il peu aimé du peuple; il avoit le cœur avare, l'esprit faux & vindicatif. Ces vices couverts sous le voile de l'hypocrisie, lui attirerent le mépris & la haine de tous les bons citoyens, & sa

(*a*) *Sabellic.* Dec. III. L. IX p. 745, 746.
(*b*) *Laugier* T. VII p. 240.
(*c*) Le même, *Sabellic.* l. c. *Sagredo* p. 240.
(*d*) *Sagredo* l. c.
(*e*) Le même, p. 242. *Sabellic.* l. c. p. 747.
(*f*) *Laugier* p. 245.

mort ne fut qu'un foulagement au regret de l'avoir élevé à la dignité fuprême qu'il deshonora conftamment (*a*).

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Nicolas Trono, LXVIII. Doge de Venise.

Nicolas Trono, Procurateur de Saint Marc âgé de foixante-quatorze ans, fucceda à Moro. Les Ambaffadeurs de la République négocioient auprès du nouveau Pape & du Roi de Naples pour hâter l'équippement des Flottes qu'ils devoient fournir contre les Turcs. On follicitoit pareillement le Roi de Chypre & le Grand Maître de Rhodes de tenir prêtes leurs forces navales. On avoit conclu auffi une alliance offenfive & défenfive avec le Roi de Perfe.

Exploits de Mocénigo. 1472.

Mocénigo, qui avoit hiverné à Modon, n'attendit pas les renforts qu'il devoit recevoir, pour agir. Aiant pris en Morée un bon nombre de troupes de débarquement, il courut les côtes de l'Afie, faccagea les terres des Turcs, s'avança dans la Natolie où il fit un ravage furieux, fit une defcente dans l'ifle de Metelin & y mit tout à feu & à fang, il en ufa de même à Delos & dans quelques autres ifles (*b*). Les galeres du Pape & du Roi de Naples l'aiant joint, toute la Flotte fit voile vers Attalie ou Satalie, capitale de la Pamphilie, pour l'attaquer. Le Provéditeur Soranzo eut ordre de brifer la chaine du port, ce qu'il exécuta heureufement; on fe rendit maître des fauxbourgs, où logeoient principalement les marchands, deforte que les foldats y firent un butin confiderable. La ville avoit une double enceinte, les Chretiens emporterent la premiere; mais leurs échelles fe trouverent trop courtes pour efcalader la feconde. Comme la place étoit forte & avoit une bonne garnifon, & que Mocénigo manquoit de ce qui étoit néceffaire pour l'affieger régulierement, il remit à la voile (*c*). Il fe rendit à Rhodes, où les galeres de Naples le quitterent pour aller hiverner dans leurs ports. De concert avec le Légat du Pape, qui commandoit les galeres de l'Eglife, il voulut finir la campagne par quelque coup d'éclat. Il alla attaquer Smyrne, dont il fe rendit maître fans peine, parceque la muraille étoit ruinée en divers endroits, la ville fut pillée & on fit un grand butin. Le Gouverneur Turc de la Province ayant raffemblé quelques troupes, vint au fecours, mais il fut repouffé avec tant de vigueur, qu'il fut contraint de céder. Auffitôt qu'il fut retiré, les Vénitiens embarquerent les efclaves & le butin & mirent le feu à la ville (*d*). Ils allerent enfuite ravager les environs de Clazomene, après quoi les approches de l'hiver, les obligerent de ramener la Flotte à Modon, d'où le Légat partit pour l'Italie avec les galeres du Pape (*e*).

Courfe des Turcs dans le Frioul.

Les Turcs pénétrerent cette année dans le Frioul, pafferent le Lifonzo, & ravagerent tout jufqu'aux portes d'Udiné. Quoique cette courfe ne fût que paffagere, les ennemis avoient commis de fi cruels defordres, que le Sénat pour avoir de ce côté là une barriere qui mît le pays à couvert, ordonna la conftruction de plufieurs Forts fur la rive droite du Lifonzo (*f*).

Mocénigo rétablit les

L'année fuivante, les galeres du Pape & du Roi de Naples fe rendirent à Rhodes, mais ayant appris que Mahomet avoit remporté une grande

(*a*) Le même, p. 246.
(*b*) *Sabellic.* l. c. *Sagredo* l. c p. 243.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Sabellic.* l. c. *Laugier* p. 352, 353.

Section VII Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

victoire sur le Roi de Perse, elles retournerent en Italie. Mocénigo ne laissa pas de s'avancer vers les côtes de Caramanie pour soutenir Cassan Beg & Pir Ahmed, Seigneurs de cette Province, dont ils avoient été depouillés par les Turcs. Il reprit Sighino, Curco & Seleucie, & par là rétablit ces Princes dans leurs Etats (*a*).

Princes de Caramanies. *1473.* *Mort du Roi de Chypre.*

Ayant appris que Jaques de Lusignan Roi de Chypre étoit dangereusement malade, il fit voile pour cette isle, & arriva à Famagouste, où il reçut les derniers soupirs de ce Prince, qui lui recommanda en mourant la Reine sa veuve, & le pria de la mettre sous la protection du Sénat. Elle étoit Vénitienne, de la famille de Cornaro, & avoit été adoptée par la Republique. Comme elle étoit grosse, le Roi déclara par son testament, que si la Reine mettoit au monde un fils, le royaume seroit à lui, que si elle accouchoit d'une fille, ses Etats seroient, partagés entre elle & sa veuve, & que pendant la minorit é de l'enfant la Reine seroit Régente avec André Cornaro son oncle (*b*). Nous verrons dans la suite les événemens que cet arrangement causa.

Mort du Doge.

Le Doge Nicolas Trono mourut le 28 de Juillet de cette année. Il fut l'auteur d'une réformation très-avantageuse dans la monnoye de Venise; elle avoit été altérée à un tel point, que les Vénitiens eux-mêmes donnoient la préférence à toutes les monnoyes étrangeres. Nicolas Trono fit frapper de la nouvelle monnoye au titre prescrit par les loix; il y fit graver son effigie, & on nomma ces pieces neuves des *Trono*, du nom de celui qui les avoit fait frapper (*c*). Pendant l'interregne, les Correcteurs arrêterent que désormais on ne graveroit sur les monnoyes l'effigie du Doge qu'à genoux aux pieds de Saint Marc (*d*).

NICOLAS MARCELLO, LXIX. *Doge de Venise.* 1473.

NICOLAS MARCELLO, Procurateur de Saint-Marc, âgé de soixante-seize ans, succeda à Trono. Ce fut sous son administration qu'il s'éleva de grands troubles en Chypre, qui frayerent par degrés aux Vénitiens le chemin pour se rendre maîtres de ce Royaume. C'est ce qui mérite d'être développé, parcequ'on y voit le caractere de la politique de cette fameuse République.

Affaires de Chypre.

Jaques Roi de Chypre, qui venoit de mourir, n'étoit que bâtard de Jean de Lusignan, & avoit usurpé la couronne sur Charlotte fille légitime de ce dernier, mariée à Louis de Savoye. Cette Princesse s'étoit retirée à Rhodes, & aiant appris de quelle maniere son frere avoit disposé de la couronne, sans faire mention d'elle, elle envoya deux de ses Officiers au Généralissime Pierre Mocenigo, pour lui representer que le feu Roi l'avoit injustement privée de la couronne, puisqu'elle etoit seule fille légitime de Jean de Lusignan. Elle le prioit comme Général de la République de Venise, ancienne alliée de son pere, & amie du Duc de Savoye, dont elle étoit la bru, de lui accorder son assistance pour lui faire recouvrer le trône qui lui appartenoit. Mocénigo repondit qu'il etoit surpris qu'elle ignorât que les couronnes ne se gagnoient point par des procédures, mais par la valeur & par les armes; que le Roi Jaques avoit acquis le royaume de

(*a*) *Sabellic.* p. 763-766.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Sabellic.* ubi sup. p. 759.
(*d*) *Laugier* l. c. p. 263.

de Chypre, non seulement sur elle, mais sur les Génois, qui en occupoient une partie, & que par là il avoit acquis le plus juste droit; qu'il avoit laissé sa couronne à la Reine sa veuve, & à l'enfant dont elle étoit grosse; que cette Reine étoit fille du Sénat Vénitien, & qu'il avoit ordre de la défendre contre quiconque entreprendroit de la troubler dans la jouissance légitime de ses droits (*a*). La Reine Catherine Cornaro accoucha d'un fils, qui fut tenu sur les fonts par Mocenigo & nommé Jaques. Ce Général partit ensuite, & prit la route de Modon. Après son départ, il s'éleva des troubles en Chypre. Le Roi Jaques avoit comblé de biens & d'honneurs les Catalans qui avoient soutenus ses intérêts contre les partisans de Charlotte; mais à peine fut-il mort qu'ils commencerent à cabaler. L'Archevêque de Nicosie étoit le Chef de cette faction, & il se trouvoit pour lors en qualité d'Ambassadeur à la Cour de Ferdinand Roi de Naples. Ce fut par son entremise qu'on proposa de marier une fille naturelle du Roi Jaques au fils de Ferdinand. Ce Prélat espéroit que cette alliance pourroit le rendre maître des affaires de l'isle. Il s'embarqua sur deux galeres Napolitaines & repassa en Chypre. De concert avec ses amis, il résolut de se défaire d'André Cornaro, oncle de la Reine. Les Conjurés étant entrés de nuit dans le palais, tuerent le Medecin de la Reine & un autre Cypriot en qui elle avoit beaucoup de confiance. André Cornaro, sur le premier bruit voulut se retirer dans la Forteresse, mais le Gouverneur lui en refusa l'entrée, & pendant qu'il cherchoit à se mettre en sûreté, il fut découvert & cruellement massacré avec Marc Bembo son neveu. Ils passerent ensuite à l'appartement de la Reine, enleverent la fille naturelle du feu Roi, âgée de six ans, proclamerent ses fiançailles avec Alphonse fils de Ferdinand, & lui donnerent le titre de Prince de Galilée, qui étoit celui des héritiers présomptifs de la couronne de Chypre. Ils s'emparerent des revenus du Royaume & donnerent à leurs partisans le gouvernement de toutes les places fortes.

Ils envoyerent des Ambassadeurs au Sénat & au Général Mocenigo, chargés de leur représenter, que l'avarice seule de Cornaro avoit causé sa mort, qu'au surplus le royaume étoit resté fidele au jeune Roi & à la Reine sa mere. Les mêmes choses étoient contenues dans une Lettre de la Reine, que les rebelles la forcerent d'écrire.

Mocenigo qui hivernoit à Modon, avoit appris l'envoi des deux galeres du Roi de Naples en Chypre. Ce voyage lui parut suspect, & il détacha deux des siennes, avec ordre aux Capitaines d'aller droit en Chypre s'informer de l'état des choses, & assurer la Reine qu'il les suivroit bientôt avec toute sa Flotte, si cela étoit nécessaire. Sur ces entrefaites Mocenigo reçut des Lettres du Gouverneur de Candie, qui lui donnoit avis, qu'il y avoit tout à craindre en Chypre, si la Flotte ne s'y rendoit promptement. Sur ces nouvelles le Général fit partir Victor Soranzo avec huit galeres pour sécourir la Reine. A l'arrivée de cette escadre, les Députés envoyerent des députés à Soranzo, pour lui exposer le fait de la même maniere dont ils en avoient rendu compte dans leurs Lettres au Sénat & au Général. Soranzo

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 768, 769.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1503.*

leur répondit, que s'ils vouloient être crus, il falloit que sur le champ ils remissent le Roi & la Reine en liberté, & qu'ils retirassent leurs garnisons des places. Ils promirent tout & n'effectuerent rien. Soranzo donna avis au Sénat & au Général, que si la Reine n'étoit promptement secourue, elle couroit risque d'être dépouillée de ses Etats. Mocenigo fit alors toute la diligence possible; il envoya en Candie quatre galeres marchandes destinées pour Alexandrie, pour y prendre des troupes; trois autres galeres, qui prenoient la route de Syrie eurent ordre d'aller à Napoli pour y prendre de la cavalerie. Il fit aussi monter sur sa Flotte tout ce qu'il put rassembler des troupes, & fit voile vers Rhodes. Là il reçut des Lettres de Soranzo & de la Reine, qui lui apprenoient que les principaux rebelles sur le bruit de ses préparatifs s'étoient sauvés hors du royaume. Mais la Reine lui marquoit, que quoique les auteurs de la conjuration fussent enfuis plusieurs de leurs complices restés en Chypre, lui fesoient appréhender de nouveaux troubles, qu'elle attendoit de lui la destruction de ce parti séditieux, & qu'il se hâtât de venir à son secours. Mocenigo entra peu de jours après dans le port de Famagouste, il mit à terre ses troupes de débarquement, changea les garnisons des places, & fit ensuite des recherches exactes des complices de la derniere conjuration. Les plus coupables eurent la tête tranchée, on confisqua les biens de tous les fugitifs, avec defense à eux de reparoitre sous peine de la vie. On punit par l'exil tous ceux qui n'étoient que suspects. Il laissa en Chypre dix galeres commandées par Soranzo, & reprit la route de Modon (*a*).

Siege de Scutari. 1474.

Comme le Sénat avoit nommé Triadan Gritti pour le remplacer, il se disposoit à retourner à Venise pour se délasser des fatigues de la mer. Il apprit que les Turcs assiégeoient Scutari, & s'étant rendu à Corfou, il y reçut un décret du Sénat, qui lui ordonnoit d'aller au secours de cette Place. Mahomet II. avoit envoyé Soliman Bacha de Romanie avec quatre-vingt mille hommes, & ce Général parut au commencement de Mai devant Scutari, où Antoine Lorédan commandoit. Mocenigo joignit Gritti qui étoit entré dans la Boyana. Nous ne détaillerons pas les opérations de ce siege, qu'on peut voir dans les Auteurs cités (*b*); nous nous contenterons de dire qu'après avoir donné plusieurs assauts, où ils perdirent beaucoup de monde, les Turcs leverent le siege. Les maladies s'étoient mises parmi les équipages de la Flotte, qui étoit restée dans la Boyana pendant le siege; Gritti & Mocenigo en furent attaqués. Le premier se fit transporter à Cattaro, où il mourut. Le second attendit que le siege fût levé, pour aller à Raguse se faire traiter. & il n'en partit pour Venise qu'après que les Turcs eurent évacué l'Albanie. Le Sénat donna la place de Généralissime de la Mer à Antoine Lorédan, le courageux défenseur de Scutari (*c*).

PIERRE MOCENIGO, LXX. *Doge de Venise.*

Le Doge Nicolas Marcello mourut le 4 de Décembre de cette année, & on élut pour lui succeder PIERRE MOCENIGO, qui s'étoit signalé si glorieusement. Le Sénat cherchoit cependant à s'appuier par des alliances; il engagea les Florentins & le Duc de Milan à lui fournir des secours contre

(*a*) Le même, Dec. III. L. X. p. 775-78. *Sagred.* T. I. p. 262-266. *Laugier* T. VII. p. 273-281.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) Les mêmes.

l'ennemi commun. Le Duc de Modene imita cet exemple, mais Ferdinand Roi de Naples, indisposé contre les Vénitiens à l'occasion des affaires de Chypre, ne voulut pas les assister, & le Pape Sixte IV. promit, sans rien faire.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Négociations pour la paix. 1475.

Sur ces entrefaites, le Sultan entama une nouvelle négociation. Un de ses émissaires arriva à Venise au commencement de Décembre; il étoit porteur des lettres d'une des Sultanes, qui invitoit les Vénitiens à envoyer un Ambassadeur à Constantinople, leur fesant espérer des conditions de paix honorables. On dépêcha donc Jerôme Zorzi, qui se rendit à Constantinople à la fin de Mars de l'année suivante, mais il trouva les prétentions des Ministres de la Porte si exorbitantes qu'il se retira (*a*). M. Laugier ajoute, qu'on lui dit de vive voix, sans vouloir prendre aucun engagement par écrit, que si la République vouloit suspendre les hostilités pendant la campagne qui alloit s'ouvrir, le Grand Seigneur donnoit sa parole qu'il n'en commettroit aucune pendant tout ce tems-là contre les Vénitiens. Que par les dernieres instructions que le Sénat donna à Antoine Lorédan, il lui ordonna de s'abstenir de toute hostilité, au cas que le Grand Seigneur fût exact à observer la trêve; & dans la supposition contraire, il lui accordoit un pouvoir très-ample & sans restriction pour toutes les choses qu'il jugeroit être du bien du service; & que l'armistice fut fidelement observé de part & d'autre, & que la tranquillité parut rétablie (*b*). Cela ne s'accorde point avec ce que d'autres Historiens rapportent du siege de Lépante & de l'isle de Stalimene par les Turcs, & des opérations de Lorédan contre eux. Il est vrai que M. Laugier parle du siege de Lépante, mais il le met deux ans plus tard, je ne sai sur quelle autorité. Je crois devoir m'en rapporter aux Historiens, qui ne parlent point de cette trêve.

Opérations de la Campagne.

Soliman Bacha de Romanie alla investir Lépante avec trente mille hommes. Cette ville, l'une des principales de la Livadie, avoit été embellie & fortifiée par les Vénitiens, & elle étoit regardée dans cette partie comme le plus fort boulevard de la Chretienté. Antoine Lorédan sur les premiers avis du dessein de Mahomet contre cette place, s'étoit rendu avec trente-deux galeres dans le golfe de Lépante. Le Sénat lui envoya un puissant renfort de troupes & de munitions, par ce moyen il rafraichissoit continuellement la garnison, ce qui fit, qu'après avoir donné divers assauts, Soliman fut obligé de lever le siege, qui avoit duré quatre mois (*c*). Peu après la Flotte Ottomane alla tomber sur l'isle de Stalimene, dont les Turcs assiegerent la principale ville; ils avoient déja fait breche & auroient emporté la place sans la valeur d'une jeune fille, nommée Marula. Son pere aiant été tué sur la breche elle prit ses armes, & s'engagea avec tant de hardiesse au milieu des ennemis, qu'elle fit reprendre courage à ceux qui la défendoient. Ils revinrent à la charge avec tant de résolution, qu'ils battirent les Turcs & les chasserent de leurs murs. Lorédan, sur la nouvelle de l'entreprise des Infideles, s'étoit avancé avec sa Flotte & avoit relâché auprès d'une isle déserte, voisine de celle de Stalimene, mais il n'osa risquer de combat, parceque la plus grande partie de ses équipages

(*a*) *Sagredo* ubi sup. p. 273. (*b*) *Laugier* l. c. p. 291, 292. (*c*) *Sabellic.* l c. p. 789.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

étoit malade. Les ennemis crurent qu'il se préparoit à venir les attaquer, ce qui les obligea de se rembarquer, & de se retirer (*a*).

André Vendramino, LXXI Doge de Venise. 1476.

Le Doge Pierre Mocenigo, qui depuis le siege de Scutari avoit toujours langui mourut le 23 de Fevrier 1476. On élut en sa place André Vendramino, Procurateur de Saint Marc, quoiqu'il ne fût pas d'une ancienne noblesse. Il ne se passa rien de considerable pendant cette année, à moins qu'on n'y place le siege de Croie en Albanie, ainsi que le fait Sagrédo, mais nous en parlerons sous l'année suivante, où les autres Historiens le mettent.

Affaires de Chypre.

Le fils posthume de la Reine de Chypre étant mort, le Sénat pour prévenir de nouvelles intrigues, donna ordre à Antoine Lorédan d'enlever les enfans bâtards du Roi Jaques, au nombre de trois avec celle qui en avoit soin, ce qu'il exécuta, les aiant fait transporter sur une galere, qui les conduisit à Venise. La Reine y donna sans peine son consentement, ne prévoyant pas que les Vénitiens abuseroient bientôt contre elle-même de l'empire absolu qu'elle leur laissoit prendre (*b*).

Mort du Duc de Milan.

Vers la fin de cette année, Galéas Sforce Duc de Milan, qui s'étoit rendu fort odieux par ses excès fut assassiné. Jean Galéas son fils aîné, encore mineur, lui succeda. Il y eut de grandes dissensions à Milan, & de nouveaux troubles à Genes (*c*).

Siege de Croie. 1477.

Mahomet II. avoit fort à cœur de chasser les Vénitiens d'Albanie. Ahmed Bacha de cette partie de la Province qui appartenoit aux Turcs, vint mettre le siege devant Croie. Cette place située sur une montagne fort escarpée, auroit été difficile à soumettre, si elle avoit été bien pourvue de vivres; mais la disette rendit ses fortifications inutiles. François Contarini entreprit de sécourir les assiegés, & livra bataille aux Turcs, força leurs lignes, les contraignit de fuir vers les montagnes, & demeura maître de leur camp. Dans le même tems les assiegés firent une sortie vigoureuse, & s'emparerent de deux forts qu'on avoit élevés pour serrer la ville. Mais l'avidité du pillage perdit les Chretiens; ils se répandirent de tous côtés pour faire du butin. A l'entrée de la nuit, Ahmed, qui avoit vu le desordre, fondit sur ces pillards, tailla en pieces le plus grand nombre, & fit le reste prisonnier. Contarini lui-même demeura au nombre des morts (*d*).

Irruptions des Turcs dans le Frioul.

Au commencement d'Octobre, le Bacha de Bosnie entra avec une armée dans le Frioul. Les Généraux Vénitiens auroient pu combattre avec avantage, à la faveur des Forts & des retranchemens qu'on avoit faits sur les bords du Lisonzo, qui avoient douze milles d'étendue. Mais la trop grande ardeur les emporta. Le Général Turc s'empara pendant la nuit du pont de Gorice, passa la riviere, mit un gros corps de cavalerie en embuscade, & attira le Vénitiens au combat; ses troupes feignirent de fuir jusqu'à l'endroit où étoit l'embuscade; alors ceux qui étoient cachés fondirent avec tant de fureur sur les Vénitiens, qu'ils les mirent en déroute & en firent

(*a*) Le même, p. 789, 790. *Sagredo* l. c. p. 274, 275.

(*b*) *Laugier* l. c. p. 296-298.

(*c*) *Folieta* L. XI. ann. 1477.

(*d*) *Sabellic.* p. 791, 792. *Sagredo* p. 275, 276.

un horrible carnage. Les Turcs alors maîtres de la campagne mirent tout à feu & à sang, on se hâta d'envoyer de nouvelles troupes, mais avant qu'elles fussent assemblées, les ennemis se retirerent chargés de butin & emmenant une multitude d'esclaves (*a*). Le Sénat prit des mesures pour prévenir dans la suite de pareilles irruptions (*b*).

Section VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

Nouvelle négociation pour la paix.

Mahomet II. n'aiant pas réussi dans ses entreprises, se détermina à reprendre la négociation pour la paix. Il chargea de ses pleinpouvoirs un Juif, qui vint trouver Lorédan devant Croie, & après lui avoir communiqué ses instructions, dans lesquelles le Sultan paroissoit borner ses prétentions à la seule ville de Lépante, il lui demanda un passeport & une galere. Lorédan accorda l'un & l'autre sans difficulté. Le Juif s'embarqua, mais à peine étoit-il arrivé à la hauteur de Capo d'Istria, qu'il mourut subitement 1478.
à bord de la galere qui le conduisoit à Venise. Le Sénat ne laissa pas d'être informé de l'objet de sa mission par les Lettres de Lorédan, & se voyant seul à porter le poids de la guerre, il résolut de profiter des dispositions favorables de Mahomet. On envoya à Thomas Malipier Provéditeur sur la flotte, les pouvoirs nécessaires, par lesquels on l'autorisoit à céder la ville de Croie en Albanie, l'isle de Stalimene, & la partie de la Morée, qu'on nomme Braccio di Maina, avec une somme de cent mille ducats pour tout ce qui étoit dû à la Douane Impériale. Malipier se rendit à la Cour de Mahomet à la fin de Janvier de l'an 1478, & il exposa sa commission aux Ministres de la Porte. On parut d'abord assez content des propositions qu'il étoit chargé de faire; mais on exigea une derniere condition, c'étoit un tribut annuel de dix mille ducats, que la République devoit payer au Grand Seigneur. Malipier ne pouvoit l'accorder; il demanda & obtint une suspension d'armes pour deux mois, afin d'avoir le tems de retourner à Venise, & de recevoir de nouveaux ordres du Sénat. Ce qui rendit sa négociation infructueuse, c'est que Mahomet fit la paix avec Mathias Roi de Hongrie, & que Ferdinand Roi de Naples traita aussi secretement avec lui. Les Vénitiens qui l'ignoroient, lorsque Malipier leur porta la réponse du Sultan à leurs propositions, consentirent au tribut que ce Prince exigeoit, & lui renvoyerent Malipier pour signer la paix avant l'expiration de la trêve. Mais Mahomet avoit déja changé de pensée, & donné ses ordres pour la marche d'une grande armée en Albanie. Il dit à Malipier, que la ville de Croie étoit réduite au point, que les Vénitiens ne pouvoient espérer de la conserver, mais que si l'on vouloit joindre la ville de Scutari à Croie, il se prêteroit encore à faire la paix avec les Vénitiens. Ainsi Malipier fut renvoyé sans espérance (*c*). J'ai rapporté cette négociation sur l'autorité de M. Laugier, mais ni Sabellicus, ni Sagredo n'en font aucune mention.

Le Doge André Vendramino mourut le 6 de Mai de cette année 1478. Le 18 du même mois on élut pour lui succeder Jean Mocenigo, frere du Doge Pierre. Les commencemens de son Dogat furent très-laborieux, dit M. Laugier, par les diverses calamités dont la ville de Venise

Jean Mocenigo, LXXI. *Doge de Venise.*

(*a*) *Sabellic.* p. 792-798. *Sagredo* p. 277-280.

(*b*) *Laugier* p. 309, 310.

(*c*) Le même, p. 314-329, 328, 329.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

fut affligée. Outre les malheurs de la guerre, elle effuia pendant près de deux ans le fléau de la pefte: il y mouroit cent cinquante perfonnes par jour. Un incendie confuma une partie du Palais; les flammes gagnerent l'Eglife de Saint-Marc & brûlerent une des Coupoles. L'appartement du Doge fut réduit en cendres. La famine vint mettre le comble à tant de maux, & cette année fut mémorable à Venife par les adverfités de tout genre qu'on y éprouva (*a*).

Prife de Croie.

La ville de Croie étoit reftée bloquée, & elle avoit confumé tous les vivres. Mahomet arriva avec une nombreufe armée. Les habitans lui députerent pour lui offrir de fe rendre à condition qu'il leur laifferoit la vie & la liberté de fe retirer avec leurs effets. Le Sultan s'y engagea par écrit & avec ferment. Mais il viola fa parole, fit couper la tête au plus grand nombre, & condamna les principaux à l'efclavage pour en tirer rançon (*b*).

Siege de Scutari.

Après avoir pris Croie, Mahomet entreprit de réduire auffi Scutari fous fon obéiffance; il en fit le fiege en perfonne avec une des plus nombreufes armées. La garnifon avec les habitans en état de porter les armes n'étoit que d'un peu plus de deux milles hommes. Le Canon des Turcs aiant fait breche, le Sultan fit donner un grand affaut, que les affiegés foutinrent avec un courage invincible, & qu'ils repoufferent après avoir tué & bleffé plufieurs milliers d'ennemis. Le 27 de Juillet, Mahomet fit donner encore un affaut général; le combat dura toute la journée non feulement, mais encore toute la nuit & le lendemain, mais avec auffi peu de fuccès que le premier. Le tiers de fon armée détruit, le refte bleffé & mourant, l'obligea de faire fonner la retraite. On dit que les Turcs tirerent une fi prodigieufe quantité de fleches, que pendant quelques mois les affiegés ne fe fervirent pas d'autre bois pour faire du feu. Cependant le Sultan travailla à foumettre toutes les places voifines, afin que Scutari ne pût recevoir de fecours de nulle part. Le château de Sébénigo fe rendit à lui fans coup férir. Drivafto fit plus de réfiftance; il fit conduire cinq-cens des habitans fur une hauteur voifine de Scutari, & les fit tous maffacrer à la vue de ceux de Scutari. Enfin aiant perdu l'élite de fes troupes devant cette place, & defefpérant de l'emporter par la force, il y laiffa Morbeg avec dix mille hommes pour la tenir bloquée, & partit l'ame fi pénétrée de rage, que s'étant emparé de Liffa fur la Drine, & y aiant pris deux flutes Vénitiennes, avec deux-cens hommes, il envoya ceux-ci à Morbeg, avec ordre de les faire tailler en pieces aux yeux des habitans de Scutari (*c*).

Irruption des Turcs. [illegible]

Pendant qu'il affiegeoit cette ville, le Bacha de Bofnie entreprit une nouvelle expédition dans le Frioul, à la tete de trente mille hommes. Charles de Montoné, Officier de grande réputation, commandoit les troupes Vénitiennes, & étoit retranché fous les murs de Gradifca. Le Bacha fit tous fes efforts pour l'attirer au combat, mais Montoné fe contenta de tenir fes troupes en bataille à couvert de fes retranchemens, comme prêt à fondre à tout moment fur l'ennemi. Les Turcs fe fatiguerent inutilement,

(*a*) Le même, p. 327, 328.

(*b*) *Sagredo* l. c. p. 280. *Laugier* l. c. p. 329, 330.

(*c*) *Sabellic.* l. c. p. 798-802. *Sagredo* l. c. p. 280, 281. *Laugier* l. c. p. 330-334.

& voyant qu'ils ne pouvoient engager les Vénitiens au combat, ils tournerent vers les montagnes pour pénétrer en Allemagne. Ils entreprirent de passer pas des endroits impraticables & ce qu'on rapporte de leur marche à travers les rochers & les précipices paroit presque incroyable. On assure qu'en quelques endroits, où il n'étoit pas possible aux chevaux de monter ou de descendre, il les tirerent avec des cordes à force de bras en haut, & les descendirent de la même maniere. Aiant ainsi franchi une partie des Alpes Juliennes, ils arriverent sur les frontieres de la Carniole. Là ils apprirent que les montagnards avoient occupé le seul passage qu'il y avoit; ni la hauteur de la montagne, ni la difficulté d'y monter ne les effrayerent; ils grimperent en s'aidant de pieds & de mains, avec tant d'intrépidité, que les Montagnards effrayés prirent la fuite & leur laisserent continuer leur marche (a). M. Laugier ne parle point du tout de cette extraordinaire marche. Il dit que le Bacha, arrivé sur la rive gauche du Lisonzo, sépara son armée en deux divisions; qu'il en laissa une au delà du fleuve pour assurer sa retraite, & passa avec l'autre du côté de Gradisca. Que le Capitaine-Général, retranché sous les murs de cette place, fondit avec impétuosité sur cette troupe d'Infideles, les renversa, les mit en fuite, & les força de repasser le fleuve en desordre. Que ce coup de vigueur délivra le Frioul du ravage dont il étoit menacé (b). La différence qu'il y a entre ce récit & celui de Sabellicus fait encore souhaiter que M. Laugier eût cité ses garands, afin de pouvoir juger à qui l'on doit donner la préférence.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Nous avons parlé dans l'Histoire Générale d'Italie (c) de la guerre qui s'alluma en ce tems-ci contre les Florentins, à qui le Pape Sixte IV. & le Roi Ferdinand la déclarerent, & qui furent soutenus par les Ducs de Milan & de Ferrare, conjointement avec les Vénitiens. Comme nous serons obligés d'y revenir dans l'Histoire de Florence, nous n'en dirons rien ici pour éviter autant qu'il est possible les répétitions.

Affaires de Chypre.

Le Roi Ferdinand ne perdoit pas de vue ses desseins sur l'isle de Chypre. Il avoit engagé la Princesse de Savoye à adopter Alphonse son fils naturel, & avoit tenté de la faire passer en Egypte, pour se mettre sous la protection du Soudan; mais ce projet n'avoit pas réussi. On a vu que le Sénat avoit fait transporter à Venise les enfans naturels du Roi Jaques, parmi lesquels étoit la bâtarde qui avoit été fiancée à Alphonse. Le Sénat reçut avis de Rome qu'un brigantin de Naples, chargé de fruits, devoit arriver incessamment à Venise, & qu'il avoit à bord un petit nombre de gens déterminés, qui avoient commission d'enlever la Princesse, qui jouissoit d'une sorte de liberté à Venise. Le Conseil des Dix, sur cette information, fit transporter sur le champ toute cette famille dans la citadelle de Padoue, & on publia bientôt après que la Princesse, que Ferdinand ambitionnoit d'avoir, y étoit morte de maladie, tout le monde reconnoissant dans cette mort, l'effet des pratiques familieres à ce Conseil (d), mais qui font peu d'honneur à la République de Venise.

(a) *Sabellic.* l. c. p. 801.
(b) *Laugier* T. VII. p. 334, 335.
(c) Sect. VIII. ann. 1478, 1479.
(d) *Laugier* l. c. p. 341, 342.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

La Princeſſe de Savoye s'étoit rendue à Rome, où elle prenoit avec Sixte IV. des meſures pour ſe rendre ſûrement à Alexandrie. Le Sénat lui envoya un de ſes Secretaires, pour l'exhorter à ne pas ſe laiſſer ſéduire par les inſinuations du Roi de Naples, & pour l'engager à venir à Veniſe, où on lui donneroit un état convenable à ſa naiſſance, en lui repréſentant que, comme elle n'avoit point d'enfans, elle ne devoit trouver aucune difficulté à prendre ce dernier parti, & en l'avertiſſant que ſi elle refuſoit de ſe confier aux Vénitiens, ils ſauroient bien venir à bout de s'aſſurer de ſa perſonne & de lui faire perdre l'envie d'intriguer à leur préjudice. C'eſt ainſi que le Sénat Vénitien cherchoit à écarter tout ce qui pouvoit l'empécher de ſe rendre maître du Royaume de Chypre.

En même tems on envoya ordre à Antoine Lorédan, qui croiſoit devant Scutari de détacher dix galeres de ſa flotte, de charger le Commandant de prendre en paſſant à Candie tout ce qu'il y trouveroit de navires armés, d'aller croiſer à la hauteur de Chypre, d'attendre au paſſage quatre vaiſſeaux Génois qui devoient conduire la Princeſſe de Savoye à Alexandrie, de tâcher à quelque prix que ce fût de ſe rendre maître de ces quatre vaiſſeaux, & de faire mourir la Princeſſe, en répandant le bruit qu'elle avoit été tuée dans le combat. On voit encore par là, à quoi cette pauvre Princeſſe auroit dû s'attendre, ſi elle s'étoit miſe à la diſcretion d'un Sénat, qui ſuivoit les maximes d'une auſſi noire politique. On envoya auſſi un Secretaire au Soudan d'Egypte, pour le prévenir contre la Princeſſe de Savoye, & le prier de ne lui accorder aucune faveur. Mais toutes ces meſures échouerent, parceque les quatre vaiſſeaux Génois avoient abordé en Egypte, avant qu'on eût rien fait pour s'oppoſer à leur paſſage. Le Soudan lui fit l'accueil le plus favorable & lui donna les plus belles eſpérances. De nouveaux ordres obligerent Lorédan à ſe rendre lui-même en Chypre avec la plus nombreuſe partie de ſa flotte. Par ſon conſeil la Reine envoya un Ambaſſadeur au Soudan pour lui demander l'inveſtiture de ſon royaume, comme étant la ſeule héritiere inſtituée par le feu Roi Jaques, que le dernier Soudan d'Egypte avoit établi ſur le trône de Chypre. Le Soudan fit une réponſe équivoque, qui fit juger qu'on ne devoit pas compter ſur la faveur de ce Prince (*a*).

Concluſion de la paix avec Mahomet. 1479.

La ville de Scutari étoit toujours bloquée, & aucun ſecours ne pouvoit y entrer. Le Commandant Antoine Lezzo écrivit à la Seigneurie qu'il avoit perdu ſes meilleurs ſoldats, & que ſi on ne lui envoyoit promptement du renfort, il lui ſeroit impoſſible de ſauver la place. Le Sénat, après bien des délibérations, arreta qu'on enverroit ſecretement un Ambaſſadeur à Conſtantinople pour négocier la paix avec le plus d'avantage qu'il ſeroit poſſible, en l'autoriſant, s'il ne pouvoit faire mieux, à conſentir enfin à tout ce que le Grand Seigneur voudroit, pourvu qu'il rapportât un Traité de paix ſigné par lui. Jean Dario, Secrétaire du Sénat, fut chargé de cette importante commiſſion, & il arriva à Conſtantinople au commencement de Janvier de l'an 1479. Il réuſſit heureuſement dans ſa negociation, & le Traité fut ſigné le 26 du même mois, aux conditions ſuivantes. 1. Que la Ré-

(*a*) Le même, p. 342-345.

République céderoit au Grand Seigneur la ville de Scutari avec son territoire, & lui remettroit dans l'espace de deux mois toutes les places qu'elle avoit conquises sur les Turcs depuis le commencement de la guerre, en retirant les garnisons, l'artillerie & les munitions. 2. Que la République payeroit au Grand Seigneur, au plus tard en deux ans, la somme de cent mille ducats, à compte des cent-cinquante mille, qui étoient dus avant la guerre. 3. Le Grand Seigneur s'obligeoit à restituer à la République tout ce qu'elle possédoit avant la guerre en Albanie, en Morée, en Dalmatie & en d'autres lieux, à la réserve des villes de Croie & de Scutari. 4. Que les Vénitiens jouiroient de toute espece de franchise, pour l'entrée & la sortie de leurs marchandises, moyennant dix mille ducats, qu'ils payeroient annuellement à la Douane impériale (*a*). Jean Dario se rendit à Scutari avec un Député du Sultan, qui devoit prendre possession de cette ville. De seize-cens hommes qui avoient défendu cette ville il n'en étoit resté que quatre-cens, qui passerent à travers l'armée ennemie, & dont les Turcs ne purent assez admirer la valeur & la constance; cent-cinquante femmes, qui marchoient mêlées avec cette garnison, avoient fait dans ce siege des actions héroïques & cent autres avoient péri. Tous les habitans s'embarquerent & furent conduits à Venise, & ces braves sujets furent les uns emploiés à Venise, les autres distribués dans les autres terres de la dépendance de la République (*b*).

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Les Turcs s'emparent de quelques isles.

Un incident pensa troubler la paix nouvellement conclue. Les Turcs envahirent les isles de Sainte Maure & de Cefalonie sur quelques Princes Grecs, & se préparoient à en faire autant de celle de Zante. Pierre Bualio avoit quelque tems auparavant chassé ces Princes de cette isle, craignant qu'ils ne la rendissent aux Turcs, & il avoit obtenu de la République cinq-cens chevaux d'élite, qu'il y fit passer de la Morée pour défendre ce poste. Lorsque la Flotte Turque approcha de cette isle, Antoine Lorédan fit déclarer au Général qu'il ne souffriroit point qu'il attaquât l'isle, qu'on n'eût auparavant permis à la cavalerie Vénitienne de se retirer. On prit le parti d'envoyer pour ce sujet à Constantinople; le Bacha écrivit à Mahomet, & Lorédan au Baile. Le Sultan répondit, que non seulement il permettoit qu'on en tirat cette cavalerie, mais même tous les habitans qui voudroient s'établir ailleurs; desorte qu'un grand nombre, qui ne vouloient point vivre sous la domination des Infideles, s'embarquerent & furent transportés dans la Morée (*c*).

Suite des affaires de Chypre.

Il faut revenir encore aux affaires de Chypre, afin qu'on voye par quels degrés la République parvint à s'en rendre maitresse. Comme nous n'avons d'autre secours pour cette partie que les recherches de M. Laugier, nous sommes encore obligés de le suivre. La Princesse de Savoye étoit restée au Caire, attendant le secours que le Soudan lui fesoit espérer. Elle avoit lié une intelligence avec un Noble Venitien pour parvenir plus aisément à son but. C'étoit Marc Venier, qui, durant les troubles précédens, étoit venu de Candie avec une compagnie de deux-cens arbalétriers, &

(*a*) *Sabellic.* l. c. p. 802. *Sagredo* l. c p. 281, 282. *Laugier* ubi sup. p. 347-349.

(*b*) *Sabellic.* & *Sagredo* l. c.

(*c*) *Sabellic.* p. 803. *Sagredo* p. 283, 284.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

avoit servi la Reine de Chypre avec beaucoup de zele. Cette Princesse s'étant contentée de le recompenser du vain titre de Chevalier, il fut obligé à son retour en Candie de vendre une de ses terres pour payer ses arbalêtriers. Il résolut de se venger de l'ingratitude de la Reine, & conspira avec quelques Cypriots mécontens d'égorger la Reine & tout son Conseil, & de proclamer aussitôt la Princesse de Savoye. Venier fit part de ce complot au Roi de Naples & à la Princesse, & choisit un terme éloigné, afin que l'un & l'autre eussent le tems d'avoir une flotte prête, pour appuier les conjurés au moment de l'exécution. On lui promit deux-cens mille ducats, & le gouvernement du chateau de Cerines. Le Roi Ferdinand armoit déja vingt-deux galeres dans ses ports, le Soudan d'Egypte envoyoit un gros corps de troupes à Alexandrie & Marc Venier étoit arrivé à Nicosie, où il prenoit les dernieres mesures avec les conjurés, quand la conspiration fut decouverte. Venier avoit communiqué son projet à un Noble de Candie nommé Nicolas Bon ; il eut querelle avec lui & Bon avertit le Sénat & le Général Lorédan de ce qui se passoit. Le Conseil des Dix envoya à Lorédan les ordres les plus rigoureux contre les Conjurés. Quand ils arriverent, Lorédan avoit deja fait arrêter Marc Venier, & avoit tiré de lui l'aveu de son crime & de ses complices. Ils furent tous arrêtés en même tems, & bientôt après pendus aux creneaux du Palais. La Princesse de Savoye étoit sur le point de s'embarquer à Alexandrie, quand elle apprit que la conjuration avoit été découverte & étouffée. Ce contretems fit changer d'idée au Soudan & renversa tout-à-coup les espérances de la Princesse. Elle s'embarqua & se rendit Naples (*a*).

Les Vénitiens acquierent l'isle de Veglia. 1480.

Au commencement de l'année suivante, les Vénitiens acquirent l'isle de Veglia en Dalmatie. Il y avoit deux-cens ans qu'ils l'avoient donnée en fief aux Comtes Schinelli dits Frangipani. Jean Frangipani la gouvernoit alors. Ce Seigneur s'empara de quelques petites places dans la Terre ferme, que Martin son frere avoit laissées par son testament à Mathias Roi de Hongrie. Ce Prince fit marcher des troupes, qui après avoir repris les places en question passerent dans l'isle de Veglia. Le Comte implora le secours des Vénitiens, & Antoine Lorédan envoya Jaques Venier avec quelques galeres. Le Sénat dépecha en même tems un de ses Secretaires au Général Hongrois, pour le faire désister de son entreprise en lui représentant que l'isle de Veglia étoit sous la protection de la République. Ce Genéral ne laissa pas de continuer les hostilités. Les Insulaires étoient fort mécontens de leur Seigneur, à cause des charges qu'il avoit mises pour subvenir aux frais de la guerre, & dès l'arrivée de l'ennemi paroissoient disposés à la révolte. Le Comte, voyant ses affaires desespérées, suivit le conseil de ses amis & céda tous ses droits aux Vénitiens. Il s'embarqua pour Venise, où il avoit deja envoyé sa femme & ses enfans. Bientôt-il parut quatre autres galeres Vénitiennes, & le Général Hongrois, appréhendant de se trouver enfermé, consentit de se retirer, & à laisser les Vénitiens paisibles possesseurs de l'isle. Victor Soranzo y arriva peu après & la fit fortifier. Le Sénat assigna au Comte une pension de mille ducats, & une dot de quatre

(*a*) *Laugier* l. c. p. 353-355.

mille à sa fille. Mais Frangipani accoutumé à commander, ne put s'accommoder de l'égalité à Venise, & se retira en Allemagne (*a*). M. Laugier rapporte (*b*) cette Histoire fort différemment, mais nous avons suivi Sabellicus & l'Historien de Hongrie.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Ligues en Italie.

Le Roi Ferdinand forma cette année une alliance offensive & défensive avec le Pape, le Duc de Milan, les Florentins & les Génois, dont l'objet apparent étoit la guerre contre les Turcs, qui menaçoient l'isle de Rhodes, mais les Vénitiens se persuaderent que c'étoit à eux qu'on en vouloit. Ils traiterent avec René de Lorraine, petit-fils par sa mere de René d'Anjou. Ce Prince, qui auroit bien voulu faire valoir ses prétentions sur le royaume de Naples, se rendit lui-même à Venise; on prit des arrangemens, il fut créé Noble Vénitien & Capitaine-Général de la République (*c*). Le Sénat trouva moyen aussi de détacher le Pape de son alliance avec le Roi Ferdinand, en l'assurant de la protection de la République pour le Comte d'Imola son neveu. Sixte IV, qui n'aspiroit qu'à aggrandir ses neveux, conclut avec la République une ligue défensive pour la sureté commune de leurs Etats, qui devoit durer vingt-cinq ans (*d*).

Les Vénitiens excitent Mahomet II. à faire la guerre au Roi de Naples.

Les Historiens Vénitiens n'ont eu garde de parler des intrigues par lesquelles le Sénat de Venise excita Mahomet II. à faire la guerre au Roi de Naples. Mais M. Laugier nous l'apprend & Giannone en dit aussi quelque chose (*e*). Voici le récit du premier, qui est plus détaillé. Les Vénitiens après l'alliance conclue avec le Pape, firent partir pour Constantinople le Sénateur Sébastien Gritti, qu'ils chargerent d'engager Mahomet II à faire la guerre à Ferdinand, en lui représentant que les villes de Brindes, de Tarente & d'Otrante étoient d'anciennes dépendances de l'Empire Grec, & qu'il y avoit des droits en qualité d'Empereur de Constantinople. Le Sultan, qui ne demandoit pas mieux que d'avoir à faire des conquêtes sur les Chretiens, & qui brûloit du desir de venger l'affront que ses armes avoient reçu devant Rhodes, ordonna à Achmed Geduc un de ses principaux Bachas de mener sa Flotte à Aulone ou Vallone, port de la haute Albanie, d'y prendre des troupes de débarquement, & d'aller faire une descente sur les côtes de la terre d'Otrante. Sagredo (*f*) dit que la flotte étoit de cent voiles, & qu'elle portoit vingt mille hommes. Elle parut à la hauteur d'Otrante, & le Bacha aiant remarqué de la crainte & de l'irrésolution dans la garnison de cette ville, mit à terre ses troupes, investit la place, & au bout de quelques jours l'emporta d'assaut. François Zurlo, qui y commandoit & l'Archevêque s'étant retirés dans la Cathédrale avec les principaux habitans y furent taillés en pieces. Les femmes & les enfans furent transportés en Grece & vendus pour esclaves (*g*). Le Roi Ferdinand assembla une armée de vingt mille hommes, dont il donna le commandement au Duc de Calabre son fils. Les Rois de Hongrie, d'Arragon & de Portugal lui envoyerent du secours. Sur ces entrefaites Achmed étoit re-

(*a*) *Sabellic* Dec. IV L. I p. 812, 813. *Bonfin.* rer. Hung. Dec. IV L. VI.
(*b*) *Laugier* l. c. p. 361-364.
(*c*) Le même, p. 364-366.
(*d*) Le même, p. 366-370.
(*e*) *Giannone* Hist. de Naples L. XXVIII. au commencem.
(*f*) *Sagredo* l. c. p. 288.
(*g*) Le même, p. 289.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

tourné à Constantinople, aiant laissé dans Otrante huit mille hommes, avec des munitions de guerre & de bouche pour un an (*a*).

Mort de Mahomet. Otrante repris. 1481.

Les affaires changerent de face bientôt après par la mort de Mahomet II. qui mourut presque subitement au commencement de Mai de l'an 1481. Le Duc de Calabre assiegeoit en ce tems-là Otrante par mer & par terre avec des forces considerables. La garnison Turque se défendoit vaillamment, & le succès du siege étoit fort incertain, quand on apprit la mort de Mahomet II. & les troubles survenus entre Bajazet & Zizim ses fils pour la succession à la couronne. Le Duc de Calabre en fit informer le Bacha qui commandoit dans Otrante; il demanda une tréve & le tems d'envoyer un de ses Officiers à Valonne, pour s'informer de ce qui se passoit en Turquie, promettant que si les choses étoient comme on venoit de les lui dire, il rendroit la ville sur le champ. On lui accorda huit jours, & on convint de le laisser sortir avec les honneurs de la guerre. L'Officier envoyé à Valonne, aiant confirmé à son retour l'avis donné au Duc de Calabre, la place fut rendue. On embarqua la garnison pour la conduire à Valonne; mais bientôt on desarma tous les soldats, & on les mit tous à la chaine, sous prétexte de les punir des cruautés qu'ils avoient exercées contre les habitans d'Otrante (*b*). Sagredo (*c*) ajoute une particularité, c'est que Bajazet, après avoir été proclamé Empereur, écrivit à Ferdinand, que s'il ne lui rendoit l'artillerie & les munitions, qui étoient restées dans Otrante, avec les Turcs qu'on avoit mis à la chaine, il viendroit les délivrer lui-même à la tête d'une puissante armée. Ces menaces déterminerent le Roi de Naples à faire embarquer sur le champ les hommes, les canons & toute ce qu'on lui redemandoit, & à les faire conduire à Valonne.

Traité des Vénitiens avec Bajazet II.

Aussitôt que les Vénitiens apprirent que Bajazet II. étoit paisible possesseur de l'Empire, ils lui envoyerent le Chevalier Antoine Vitturi pour renouveller le Traité fait avec son prédecesseur. Il arriva à Constantinople vers la fin d'Août, & sa négociation avec les Ministres du nouveau Sultan rencontra beaucoup de difficultés, enfin on convint. 1. Que le dernier Traité fait avec Mahomet II. seroit confirmé, à la réserve du tribut de dix mille ducats, dont la Seigneurie seroit déchargée. 2. Que le Baile de la République continueroit de jouir à Constantinople de toutes les franchises & de toute l'autorité qu'il avoit ci devant. 3. Que les Vénitiens acquitteroient en trois payemens la somme de cinquante mille ducats dont ils restoient redevables à la Douane Impériale. 4. Que toutes les marchandises de Venise payeroient un droit de quatre pour cent. 5. Que si un Vénitien mouroit insolvable dans les Etats du Grand Seigneur, la Nation ne seroit point tenue de payer ses dettes. 6. Que tous les dommages causés aux Vénitiens depuis la derniere paix seroient réparés aux fraix du grand Seigneur. 7. Que tous les Armateurs Turcs seroient obligés, avant que de mettre à la voile, de donner caution qu'ils ne feroient aucun tort aux sujets de Venise. 8. Qu'on s'en tiendroit exactement de part & d'autre au dernier réglement des limites. 9. Qu'on rendroit la liberté aux esclaves faits depuis

(*a*) Le même, p. 291, 292.

(*b*) Le même, p. 292-294. *Laugier* p. 374, 375.

(*c*) Le même, p. 296.

la derniere paix. Bajazet signa cette convention le 16 de Janvier 1482, & le Sénat la ratifia au retour d'Antoine Vitturi (*a*).

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Démêlé des Vénitiens avec le Duc de Ferrare. 1482.

Hercule Duc de Ferrare avoit épousé Léonore fille de Ferdinand Roi de Naples, & n'avoit plus pour les Vénitiens les mêmes égards que par le passé. Ceux-ci avoient rendu de grands services à sa maison, & en avoient obtenu des privileges considerables, entre autres, que les Ducs étoient obligés de se fournir de sel dans les greniers de Venise, & que les Vénitiens ne payeroient aucuns droits de douane dans les Etats de Ferrare, & qu'ils auroient à Ferrare un Consul, qu'ils nommoient Vidame, pour rendre la justice aux marchands de sa nation. Le Duc avoit permis depuis deux ans à ses sujets de faire du sel à Comachio, mais sur les plaintes du Sénat, il avoit consenti qu'on jettât une grande quantité de sel dans la mer (*b*). Mais ensuite il avoit fait reprendre les travaux commencés à Comachio pour les salines, & il publia une ordonnance, qui soumettoit les marchandises des Vénitiens aux droits de douane. A cela se joignit un différend entre Jean-Victor Contarini, Vidame à Ferrare, & l'Official de l'Evêque de cette ville, au sujet d'un Ecclésiastique qui devoit de l'argent à un Vénitien. Contarini le condamna à payer, & le fit même mettre en prison, malgré l'opposition de l'Official, qui excommunia le Vidame. Celui-ci s'en plaignit au Duc, qui lui répondit froidement, qu'il en étoit fâché, mais qu'il n'y pouvoit rien. Contarini sortit de Ferrare, se rendit à Venise, & anima le Sénat & le peuple contre le Duc de Ferrare. Celui-ci envoya successivement trois Ambassadeurs à Venise, pour offrir de redresser tous les griefs à l'amiable, & de remettre la décision de ce différend à l'arbitrage de deux Princes amis. Mais cette proposition fut rejettée avec hauteur. Le Pape Sixte IV. que les Vénitiens avoient entierement mis dans leurs intérêts, les exhorta à faire la guerre au Duc Hercule & leur promit de les assister de tout son pouvoir. Quand on délibéra là-dessus, il ne laissa pas d'y avoir plusieurs vieux Sénateurs, qui ne furent point d'avis d'entreprendre la guerre, mais le plus grand nombre déclama avec tant de violence, que l'on arrêta d'emploier la voie des armes (*c*). C'étoit faire beaucoup de bruit, pour une contestation dans le fond assez legere, dit fort judicieusement M. Laugier. Mais les Vénitiens assurés de leur supériorité, fiers d'avoir résisté à des ennemis infiniment plus puissans, n'étoient pas dans le cas de montrer de la modération vis-à-vis du Duc de Ferrare. Ils crurent qu'ils n'avoient qu'à s'ébranler pour l'écraser. Mais il devint puissant par ses alliances, & par l'effort commun que l'on fit pour rétablir l'équilibre, qui alloit être détruit, & cette guerre auroit eu pour les Vénitiens autant d'embarras & d'incommodités, que toutes les précédentes, si elle avoit eu la même durée.

Commencement de la guerre.

On publia à Venise la déclaration de guerre, le 2 de Mai, & on donna le commandement de l'armée destinée à pénétrer dans le Ferrarois, à Robert de Saint Séverin. Une autre qui devoit agir par l'Etat de Ravenne, fut donnée au Prince de Rimini. Le Roi Ferdinand envoya au Duc de

(*a*) *Laugier* T. VII. p. 376, 377.
(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 813, 814.
(*c*) Le même, *Laugier* l. c. p. 382-385.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

Ferrare un secours de cinq-cens lances & de mille hommes de pied, aux ordres du Duc d'Urbin. Ensuite il fit marcher le Duc de Calabre avec une armée sur le Tronto, qui demanda passage au Pape pour aller en Lombardie, au secours du Duc, mais le Pape le refusa, & envoya le Comte d'Imola pour disputer le passage aux troupes Napolitaines. Les Vénitiens envoyerent ordre au Seigneur de Rimini de joindre son armée à celle de l'Eglise (*a*).

Les Vénitiens se rendent maitres du Polesin.

Robert de Saint Séverin, avec le Provéditeur Antoine Lorédan, se mit en campagne avec une armée de neuf mille chevaux, de six mille hommes d'infanterie, & de plusieurs gros corps de Milice. Il se porta sur les frontiers du Polesin, où le Duc de Ferrare s'étoit avancé avec tout ce qu'il avoit de troupes. Les Vénitiens avoient à traverser un terrein tout coupé de marais, qui couvroit le pays ennemi. Saint Séverin fit faire par les paysans qu'il rassembla en grand nombre un chemin au travers de ces marais, qu'il forma avec des grilles de chéne, sur lesquelles il fesoit entasser des fascines & de la terre par dessus. Cet ouvrage, auquel on travailla jour & nuit, fut achevé en trois ou quatre jours, on arriva aux bords du Tartaro, on y jetta un pont, l'armée y passa & arriva sur la rive gauche du Po. Une flotte de barques armée à Venise étoit entrée dans ce fleuve, avoit ruiné les redoutes que les ennemis avoient élevées sur ses bords, & les équipages ravageoient les campagnes voisines, ils emporterent la ville d'Adria d'assaut, & prirent celle de Comachio par capitulation (*b*). Cette Flotte vint ensuite seconder les opérations de Saint Séverin devant Ficarolo, qu'il se disposoit d'assieger. Le Duc d'Urbin étoit venu se camper sur l'autre rive du Po avec toute l'armée ennemie & avoit jetté du secours dans la place. Non content de cela, il canonnoit jour & nuit le camp des Vénitiens, & y fesoit jetter des bombes; au moins c'est ce que je comprends dans le récit de Sabellicus (*c*); par là il incommoda à un tel point les ennemis, que Saint Séverin lui envoya un trompette, pour lui dire que s'il ne cessoit de faire la guerre d'une façon si inusitée, il tourneroit ses batteries contre lui. On convint alors, que le Duc d'Urbin ne se serviroit de ses bombes, que lorsque les Vénitiens feroient jouer leur canon contre Ficarolo. Enfin après un siege de plus de six semaines, Saint Séverin fit donner un assaut le 29 de Juin, la place fut emportée, la plus grande partie de la garnison fut passée au fil de l'épée, plusieurs en fuyant se noyerent. Pendant le siege le Général Vénitien avoit envoyé des détachemens, qui se rendirent maîtres de presque toutes les places du Polesin. Après la prise de Stellata, qui suivit celle de Ficarolo, Robert de Saint Séverin & le Provéditeur Antoine Lorédan tomberent malades par le mauvais air, & furent transportés à Padoue, où le second mourut. Les vapeurs mal-saines que le terrein marecageux du Polesin exhale pendant les chaleurs de l'Eté, avoient causé des maladies dans l'armée Vénitienne, & l'avoient fort affoiblie. Damien

(*a*) *Sabellic.* ubi sup. p. 817. *Machiavel* Hist. Florent. L. VIII. *Laugier* l. c. p. 386-388.

(*b*) *Sabellic.* l. c. p. 822-825. *Laugier* l. c p. 389, 390.

(*c*) *Sabellic.* p. 826.

Moro, qui commandoit la Flotte ſur le Po, mourut auſſi à Veniſe, où il avoit été rappellé (*a*).

Section VII. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.

Cependant le Duc de Calabre avoit pénétré dans l'Etat Eccléſiaſtique, & feſoit des courſes juſqu'aux portes de Rome. L'Armée des Florentins aux ordres du Prince de Péſaro, s'étoit avancée en Ombrie, avoit pris Citta-di-Caſtello, & s'avançoit pour ſe joindre au Duc de Calabre. Le Pape ſe trouvoit fort embaraſſé, parcequ'il y avoit des factions dans Rome, & qu'en général les Romains étoient fort mécontens. Le Sénat envoya ordre à Victor Soranzo, qui commandoit une nombreuſe flotte ſur les côtes de l'Abruzze de les ravager, de même que celles de la Pouille & de la Calabre, ce qu'il fit pendant tout l'Eté. Robert de Rimini marcha au ſecours du Pape, entra dans Rome & augmenta ſes troupes. Le Duc de Calabre s'éloigna, attendant le Prince Frederic ſon frere avec de nouvelles troupes. Le Seigneur de Rimini ſe voiant preſque égal en cavalerie au Duc, & ſupérieur en infanterie, ſortit de Rome & alla camper à deux milles de l'ennemi, qui étoit à Vellétri. Les deux armées en vinrent aux mains, & après un combat opiniâtre, les Napolitains furent mis en déroute, & le Duc de Calabre courut riſque d'être fait priſonnier (*b*). Le Seigneur de Rimini rentra triomphant dans Rome, mais il ne ſurvécut pas longtems à ſa victoire, étant mort de la diſſenterie.

Hoſtilités des troupes de Naples contre le Pape.

Le Duc de Milan & le Marquis de Montferrat s'étoient déclarés pour le Duc de Ferrare, mais le Sénat vint à bout d'occuper les forces du Milanés, en excitant Pierre-Marie Roſſi, l'un des principaux Seigneurs du Parmeſan à prendre les armes contre le Duc de Milan, pour opérer une diverſion de ce côté-là. Les Milanois remporterent ſur lui des avantages, & le repouſſerent. Sur ces entrefaites, il mourut, & ſes fils continuerent quelque tems la guerre, mais ne pouvant recevoir aucun ſecours des Vénitiens, ils ſe trouverent ſi preſſés, qu'ils furent obligés de faire leur accord avec Louis Sforce, oncle du Duc de Milan, qui gouvernoit pendant la minorité de ſon neveu (*c*).

Roſſi ſe déclare pour les Vénitiens.

Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour les Vénitiens, c'eſt que le Pape Sixte IV. ſe détacha d'eux. L'Hiſtorien de Florence (*d*), dit que le Roi de Naples & les Florentins le menacerent de la tenue d'un Concile. Mais M. Laugier rapporte la choſe d'une maniere très différente. Selon lui, les Ambaſſadeurs des Rois Catholiques Ferdinand & Iſabelle, & ceux de preſque toutes les Puiſſances d'Italie, ſe plaignirent de ce qu'il feſoit la guerre à un Prince vaſſal du Saint Siege. Ils lui promirent en même tems, que s'il vouloit adhérer à la ligue formée pour la défenſe du Ferrarois, ils donneroient au Comte d'Imola ſon neveu le commandement des armées avec cent mille ducats d'appointemens, & qu'ils lui procureroient les Principautés de Rimini & de Faënza. François Diedo, Ambaſſadeur de Veniſe à Rome, eut connoiſſance de cette négociation & en informa le Sénat. Il en parla auſſi à Pape, qui diſſimula & l'aſſura que les Vénitiens pouvoient être tranquilles ſur ſon compte, n'ayant rien plus à cœur que leurs inté-

Sixte IV. ſe laiſſe gagner par les ennemis des Vénitiens.

(*a*) Le même, p. 829.
(*b*) *Machiavel* Hiſt. Florent. L. VIII.
(*c*) *Sabellic.* p. 834.
(*d*) *Machiavel.* l. c.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1503.

rets. Il ne laissa pas de signer le 19 Décembre un Traité de ligue offensive & défensive avec le Roi de Naples, le Duc de Milan, les Florentins & le Duc de Ferrare (*a*). Il le notifia d'abord à l'Ambassadeur de Venise, & adressa un Bref au Doge de Venise, pour exhorter la République à faire la paix avec le Duc de Ferrare. Les Venitiens n'avoient garde de déférer à ce Bref; Saint Séverin campoit actuellement aux portes de Ferrare, le Duc étoit malade & hors d'état d'agir, les vivres manquoient dans la ville, & elle étoit bloquée si étroitement, qu'il étoit impossible d'y en faire entrer. Le Sénat jugea néanmoins à-propos de répondre au Pape & de justifier sa conduite, même à la face de toute l'Europe. Il fit dresser un Mémoire par Bernard Justiniani, qui passoit pour un des hommes les plus éloquens de son tems. Ce mémoire contenoit en substance, que bien que la République eût eu de justes sujets de prendre les armes, elle n'avoit entrepris la guerre qu'à la sollicitation & à l'instigation du Pape lui-même; qu'encore la République préféreroit la paix à la guerre, si on l'avoit proposée à tems, mais qu'à présent que le Duc étoit sur le point d'être soumis, elle ne pouvoit renoncer à ses avantages sans trahir sa gloire & ses intérêts. Que bien qu'elle ne doutât point des bonnes intentions de sa Sainteté, elle avoit lieu de croire, qu'on en agissoit avec elle de mauvaise foi; que pendant vingt ans qu'elle avoit résisté seule aux forces de l'Empire Ottoman, aucun des Princes d'Italie ne s'étoit mis en devoir de l'assister, bien qu'il fut question de la cause commune; qu'à présent qu'il ne s'agissoit que du Duc de Ferrare, tout le monde s'empressoit à se liguer, comme pour une affaire où il étoit question du salut de toute l'Italie. Le Sénat prioit le Pape de peser mûrement ces considerations, déclarant que quant à lui, il étoit résolu de poursuivre une guerre, commencée à la persuasion du Pape, & par de justes motifs (*b*).

Nouvelle acquisition que fait la République. 1483.

Tandis que toutes les Puissances de l'Italie se liguoient contre les Vénitiens, la République acquit les isles de Zante & de Cefalonie. C'est un de ces faits que je ne trouve que dans M. l'Abbé Laugier, & que je ne crois pas devoir omettre. Ces deux isles venoient d'être enlevées aux Turcs par le frere du Despote de Larta, à qui elles avoient appartenu ci-devant. Le Provéditeur de Modon insinua au Bacha de Morée, qu'il seroit dangereux de laisser deux isles de cette conséquence entre les mains d'un Despote tout dévoué au Roi de Naples, ennemi déclaré de la Porte; qu'il seroit bien plus sûr d'en confier la garde aux Vénitiens amis & alliés du Grand Seigneur, & tres en état de s'y maintenir avec leurs forces maritimes. Le Bacha goûta ce projet, & consentit que les troupes de la République entreprissent cette conquête. Le Provéditeur en écrivit au Sénat, & sans attendre ses ordres, il envoya à Zante un détachement de sa garnison, qui trouva peu de résistance, & l'isle demeura soumise aux Vénitiens. Il y avoit plus de difficulté, à réduire Cefalonie. Le frere du Despote de Larta y avoit réuni toutes ses forces, & elles étoient bien supérieures à celles que le Provéditeur de Modon, pouvoit lui opposer. Le Sénat informé de ce qui se passoit, fit partir Christophle Duedo avec dix galeres, chargé d'aller

(*a*) *Laugier* ubi sup. p. 403-406. (*b*) *Sabellic.* Dec. IV. L. II. p. 842, 843.

d'aller directement à Céfalonie, de propofer au frere du Defpote de céder l'ifle aux Vénitiens, en lui offrant une penfion de cinq-cens ducats, & une compagnie de trois-cens lances; & en cas de refus de fa part, de le chaffer de l'ifle de vive force. Duodo trouva le peuple de Céfalonie fur le point de fe foulever contre fon nouveau maître, qui le gouvernoit tiranniquement. Il communiqua à ce Seigneur la propofition qu'il étoit chargé de lui faire, & il la refufa avec mépris. Duodo débarqua fes troupes, & les habitans fe joignirent à lui. Le Seigneur Grec fe retira dans le château, où il fut maffacré par fes propres foldats, qui en ouvrirent les portes aux Vénitiens, enforte que bientôt tout fut foumis & tranquille (*a*).

Section VII. Hiftoire de Venife depuis l'an 1442 jufqu'à l'an 1508.

Conférence des Alliés à Crémone. Le Pape excommunie les Vénitiens.

Le Duc de Calabre s'étoit rendu dans le Ferrarois avec deux mille hommes; il alla à Crémone, où les Alliés devoient tenir une conférence pour régler les opérations de la campagne prochaine. Il y trouva le Légat du Pape, Louis-Marie Sforce Gouverneur de Milan, Laurent de Médicis, & l'Ambaffadeur du Marquis de Mantoue. Le Duc de Calabre voulut engager Louis Sforce & le Marquis de Mantoue à agir directement contre les Vénitiens, mais ils n'y voulurent point entendre, fe bornant à être auxiliaires (*b*) en faveur du Duc de Ferrare. Le Pape pour fe venger du mépris qu'on avoit témoigné pour fes brefs à Venife, excommunia la République le 24 de Mai. Le Sénat prit les mefures néceffaires pour que cette excommunication ne troublât point la tranquillité de l'Etat. Il en appella même au futur Concile, & envoya un Ambaffadeur à l'Empereur Frederic pour en procurer la convocation (*c*).

Opérations des armées.

Les Vénitiens fe difpoferent auffi à foutenir les efforts des Alliés. Ils firent venir de France le Duc de Lorraine leur Capitaine-Général, qui amena avec lui deux-cens hommes d'armes & mille fantaffins. Il joignit l'armée Vénitienne, & Robert de Saint-Severin le laiffa devant Ferrare, pour entrer avec une partie de fes troupes dans le Milanés. On lui avoit fait efpérer, qu'en s'approchant de Milan, il y exciteroit quelque mouvement en faveur de la Ducheffe, & qu'on dépouilleroit Louis Sforce de l'autorité (*d*). Il paffa l'Adda, publia un Manifefte, & fit obferver une exacte difcipline à fes troupes, mais tout cela ne produifit pas l'effet qu'il defiroit. Au contraire cela attira la guerre fur les terres des Vénitiens. Le Duc de Calabre joignit fes troupes à celles du Marquis de Mantoue & paffa avec Louis Sforce dans le Bergamafque, où il foumit quelques places. Ce mouvement obligea Robert de repaffer l'Adda, mais comme il étoit moins fort que les ennemis il fe tint fur la défenfive, & ils s'emparerent d'une partie du Breffan, & même du Véronois (*e*).

Pendant cet Eté, la Flotte de Naples commandée par Frederic fils de Ferdinand fit quelques ravages fur les côtes de Dalmatie. Elle exécuta une defcente dans l'ifle de Corzola, mais fes troupes de débarquement furent repouffées par la bonne conduite de George Viari, qui y commandoit (*f*), & fe rembarquerent après avoir perdu cinq-cens hommes.

(*a*) *Laugier* l. c. p. 409-411.
(*b*) *Machiavel* l. c.
(*c*) *Laugier* l. c. p. 420-425.
(*d*) *Machiavel* ubi fup. *Sabellic.* l. c. p. 844, 845.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Sabellic.* l. c. p. 849.

Projets pour la campagne suivante.

La mort de Louis XI. avoit engagé le Duc de Lorraine à demander au Sénat la permiffion de retourner en France. Sa retraite, jointe à l'irruption des Alliés dans le Bergamafque, avoit facilité à ceux-ci le moyen de ravitailler Ferrare, & d'y faire rentrer du renfort. Pendant l'hiver, les Généraux des Alliés s'affemblerent à Milan avec le Légat du Pape, & réfolurent pour la campagne prochaine de faire entrer deux armées tout à la fois dans le Breffan & dans le Véronois (*a*). Le Sénat de fon côté pour les obliger à divifer leurs forces projetta une expédition dans le royaume de Naples.

1484.

Expédition des Vénitiens fur la côte de Naples.

Jaques Marcello avoit hiverné avec la flotte de la République à Corfou; au mois de Mars le Provéditeur Duodo l'alla joindre avec une forte efcadre, & lui porta ordre d'aller attaquer les places maritimes de Ferdinand. Marcello partit avec une flotte de cinquante-fix bâtimens, parmi lefquels il y avoit, feize galeres & cinq galéaffes. Il alla fe préfenter devant Gallipoli, après avoir débarqué fes troupes à dix milles de la place. Il fit d'abord fommer les habitans de fe rendre, mais ils n'y voulurent point entendre. Marcello donna inutilement deux affauts, que les affiegés foutinrent courageufement & repoufferent. Il en ordonna un troifieme, pendant lequel il anima fes foldats de la voix & de l'exemple, mais il fut tué d'un coup d'arquebufe. Son Secretaire couvrit d'un manteau fon corps & le fit enlever, il exhorta en même tems les troupes à continuer l'attaque, en difant que le Général avoit été légerement bleffé & qu'il s'étoit retiré pour fe faire panfer, qu'ils devoient montrer que fa préfence n'étoit pas néceffaire pour les faire combattre vaillamment, qu'au furplus, ils pouvoient compter fur le pillage de la ville. Auffi les foldats combattirent-ils avec tant d'ardeur, que la place fut emportée d'affaut. Dominique Malipier fut élu pour commander, en attendant les ordres du Sénat. Il foumit la ville de Nardo, avec plufieurs châteaux & mit tout le pays à contribution (*b*).

Opérations fur terre.

Les troupes alliées étoient entrées dans le Breffan & le Bergamafque & y fefoient de grands ravages. Robert de Saint Séverin ufoit de reprefailles dans le Mantouan & dans une partie du Milanés. M. Laugier dit, qu'après la prife de Gallipoli, le Roi Ferdinand rappella le Duc de Calabre de Lombardie pour venir au fecours de fes places maritimes, & qu'après fon départ la difcorde fe mit parmi les Alliés, enforte que chacun d'eux fongea à faire fa paix. Nous l'avons rapporté ailleurs (*c*), fur fon autorité, mais il s'eft certainement trompé, puifque Sabellicus, qui étoit contemporain, raconte que le Duc étoit encore dans l'armée des Alliés quand la paix fe conclut, & qu'il avoit lui-même été dans la tente de ce Prince (*d*), après que la trêve dont nous allons parler fut arrêtée.

Conclufion de la paix.

Depuis quelque tems Saint Séverin traitoit fecretement avec Louis Sforce. Il y avoit de la mefintelligence entre celui-ci & le Duc de Calabre, parceque le jeune Duc de Milan avoit époufé la fille d'Alphonfe, & qu'il auroit voulu que Louis eût laiffé au jeune Duc le gouvernement de fes Etats, ce qui déplaifoit à Louis, qui par cette raifon fit des ouvertures de

(*a*) *Laugier* ubi fup. p. 432, 433.
(*b*) *Sabellic.* p. 860, 861.
(*c*) Hift. Gen. d'Italie Sect. VII. ann. 1484.
(*d*) *Sabellic.* p. 863.

paix à Saint Séverin. Ce dernier les communiqua au Sénat, qui entra dans ses vues, & la paix fut signée le 7 d'Août à San-Zeno dans le Bressan, là où Saint Severin étoit campé, aux conditions suivantes. 1. Que le Duc de Milan rendroit aux Vénitiens Asolo, & tous les châteaux que ses troupes avoient occupés dans le Bergamasque & le Bressan. 2. Que les Vénitiens restitueroient au Duc de Ferrare, tout ce qu'ils avoient envahi dans le Ferrarois, en y comprenant les vallées de Comacchio, où le Duc s'engageoit à ne point construire de salines & à ne point faire de sel. 3. Le Duc cédoit à perpétuité à la Seigneurie de Venise le Polesin de Rovigo avec toutes ses dépendances, bien entendu que les citoyens de Ferrare y conserveroient, sous l'autorité de la Seigneurie, la possession & libre jouissance des terres dont ils étoient propriétaires dans cette Province. 4. Le Duc rendoit aux Vénitiens tous les droits & privileges, dont ils avoient joui à Ferrare & dans le Ferrarois. 5. La Seigneurie de Venise devoit faire démolir le fort, qu'elle avoit fait élever sur la rive droite du Po; & le Duc de Ferrare toutes les nouvelles fortifications, qu'il avoit fait élever pendant la guerre. 6. La République s'engageoit à restituer au Roi de Naples, la ville de Gallipoli, ainsi que toutes les autres places, que ses troupes avoient prises sur les côtes de ce royaume (*a*). L'Historien de Florence assure que les Alliés eurent beaucoup de chagrin de ce Traité, & qu'ils jugeoient tous, qu'ils avoient fait une guerre où l'on avoit fait beaucoup de dépenses, qu'on avoit conduite avec gloire & terminée avec honte, puisqu'on rendoit tout ce que l'on avoit conquis, & qu'on ne rentroit pas dans ce qu'on avoit perdu. Que cependant les Alliés furent contraints de se contenter d'une telle paix, parceque leurs finances étoient épuisées, & qu'ils ne vouloient plus exposer leur bonheur & leur sort aux défauts & à l'ambition des autres. Cependant M. Laugier dit, que toutes les Parties contractantes consentirent à renouveller entre elles l'ancienne ligue d'Italie pour la défense de leurs Etats, & promirent de se les garantir mutuellement. Que l'on convint, que Robert de Saint Severin seroit Capitaine-Général de cette Ligue, avec cent-vingt mille ducats d'appointemens. Cela ne s'accorde gueres.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

C'est ainsi que les Vénitiens vinrent à bout de terminer encore heureusement une guerre, qui auroit pu avoir de fâcheuses suites pour eux, si la bonne intelligence avoit toujours regné entre les Alliés. Cette guerre avoit aussi bien couté à la République, puisqu'on compte que dans l'espace d'un peu plus de deux ans qu'elle avoit duré, les fraix avoient monté à plus de trois millions de ducats (*b*). Le Sénat s'occupa des moyens de rétablir les finances fort épuisées. Par un décret du 21 de Septembre de cette année, il ordonna qu'à l'avenir tous les navires étrangers, qui entreroient dans les ports de la Seigneurie, payeroient cent ducats pour le droit d'ancrage, trente pour cent des marchandises de leur cargaison, vingt-sols par mesure de froment, & cinq ducats par chaque mesure d'huile, indépendamment des autres droits déja établis (*c*). C'étoit-là en quelque façon fermer ses ports à tous les Etrangers.

Combien cette guerre avoit couté aux Vénitiens. Ordre mis aux finances.

(*a*) Le même, p. 864. *Machiavel* l. c. *Laugier* l. c. p. 441, 442.

(*b*) *Sabellic.* p. 868.

(*c*) *Laugier* p. 444, 445.

Affaire avec Raguse.

Auſſi la ville de Raguſe, qui feſoit un grand commerce dans les ports de la République, prétendit que cette ſurcharge la mettoit hors d'état de le continuer. Elle envoya ſes Ambaſſadeurs à Veniſe, qui firent les plus fortes repréſentations, & déclarerent que ſi on ne les exemptoit de ces nouveaux droits, ils ſeroient obligés de ſubir le joug des Turcs, dont ils étoient déja tributaires; ils ſolliciterent, prierent, s'humilierent. Le Sénat fut inflexible & renvoya les Ambaſſadeurs fort mécontens. Ils ſe rendirent à Conſtantinople pour implorer la protection du Grand Seigneur contre les Vénitiens, qu'ils accuſerent de vouloir les exclure du commerce, excluſion qui étoit injurieuſe à la Porte Ottomane, dont les Raguſains étoient tributaires & vaſſaux. Le Sultan manda le Baile de Veniſe, & lui reprocha fierement l'injuſtice dont les Raguſains ſe plaignoient. Mais le Baile lui répondit, qu'on lui en avoit impoſé; qu'il n'étoit queſtion que d'une augmentation de droits, qui ne regardoit pas plus les Raguſains que les autres. Le Grand Seigneur n'inſiſta pas davantage, & Raguſe fut obligée de ſubir la loi (*a*).

Commerce de Veniſe. Quatre de ſes galeres priſes 1485.

En ce tems-là, il étoit aiſé à la République de réparer ſes pertes par l'étendue de ſon commerce. Elle étoit en quelque façon la maitreſſe de celui de tout le monde. Ses navires alloient par tout en Aſie, en Afrique & en Europe, & en apportoient les plus riches marchandiſes, qu'ils diſtribuoient enſuite avec de gros gains. Vers la fin de l'Eté de l'an 1485, les Vénitiens firent une groſſe perte pour une nation commerçante. Quatre de leurs galeres qui revenoient du Levant richement chargées, furent attaquées à la hauteur du Cap de Saint Vincent par un Armateur, nommé Colomb le jeune, parent à ce que l'on croit du fameux Chriſtophle Colomb (*b*). Il avoit ſept vaiſſeaux bien armés, & attaqua les Vénitiens; malgré l'inégalité des forces, ceux-ci firent une vigoureuſe réſiſtance, mais furent enfin obligés de ſe rendre, aiant eu plus de trois-cens hommes de tués. On eſtima la perte faite en cette occaſion à plus de deux-cens mille ducats. Mais la peſte qui feſoit de nouveaux ravages à Veniſe, empêcha le Sénat de ſe reſſentir de cette inſulte (*c*).

L'interdit aux Vénitiens levé.

Le Pape Sixte IV. eut tant de chagrin de la concluſion de la paix, qu'il en tomba malade & mourut le 13 d'Août de l'an 1484. Le Cardinal Cibo, Génois de nation fut élu dans le cours du même mois, pour lui ſucceder, & prit le nom d'Innocent VIII. Comme l'interdit lancé par ſon prédéceſſeur n'avoit point été levé, il le leva au commencement de l'année 1485, moyennant une ſupplique que le Sénat lui adreſſa.

Mort du Doge.

La peſte n'avoit pas entierement ceſſé à Veniſe, le Doge Jean Mocénigo en fut atteint, & en mourut le 5 de Novembre de cette année. On l'enterra ſans cérémonie, aucun des Nobles n'ayant voulu aſſiſter à ſes obſeques, de peur de la contagion. La meme raiſon fit qu'il y en eut très-peu qui ſe trouvaſſent au Grand Conſeil, quand il fut queſtion de proceder à l'élection d'un nouveau Doge.

Marc Barbarigo, LXXIII. Doge de Veniſe.

Marc Barbarigo, Procurateur de Saint Marc fut élu. On loue la douceur de ſon caractere & ſa capacité pour le gouvernement, mais ſon regne ne fut pas de longue durée.

(*a*) Le même, p. 445-447.

(*b*) *Voy. Charlevoix* Hiſt. de St. Domingue T. I. p. 85. Amſt. 1733 in 12vo.

(*c*) *Sabellic.* Dec. IV. L. III. p. 868-870.

Le Pape Innocent VIII étoit en ce tems-là en guerre avec Ferdinand Roi de Naples; ce Prince suscita contre lui les Ursins, & les Vénitiens envoyerent un corps de troupes au Pontife (*a*). Cependant le Duc de Calabre attaqua les terres de l'Eglise, & le Pape, hors d'état de résister à un ennemi si puissant, avoit un pressant besoin du secours de la République. Il faillit à le perdre par un démêlé qui survint entre lui & la Seigneurie. L'Evêché de Padoue étant venu à vaquer, le Sénat y nomma Pierre Barozzi, Evêque de Bellune. Le Cardinal Michieli, Evêque de Vérone, avoit sollicité l'Evêché de Padoue à Rome & le Pape le lui avoit conféré. Lorsque la nomination faite par le Sénat parvint à la connoissance d'Innocent, il refusa de la confirmer. Le Sénat de son côté refusa de mettre le Cardinal en possession. Le Pape envoya un de ses Cameriers à Venise, qui fit les plus grandes instances auprès du Doge & du Sénat, sans pouvoir rien obtenir. Le Sénat fit sommer le Cardinal de renoncer à sa prétention sur l'Evêché de Padoue, & comme il n'obéit point, on saisit le revenu de ses Bénéfices. Alors il se désista, & le Pape donna des bulles à celui que le Sénat avoit nommé. Il survint un second démêlé. Le Pape vivement pressé par les troupes de Ferdinand, envoya ordre à son Nonce à Venise, de lever une décime sur le Clergé Vénitien. Le Nonce, sans demander l'agrément du Sénat, fit publier à ce sujet une ordonnance dans l'Eglise Patriarchale, il répartit l'imposition, préposa des gens pour la recueillir, & menaça d'excommunication tous ceux des Ecclésiastiques qui refuseroient de s'y soumettre. Le Conseil des Dix donna un décret par lequel il fut défendu à tous les Ecclésiastiques de l'Etat d'obéir à l'ordonnance du Nonce. Le Pape eut la sagesse de ne pas s'en offenser; il écrivit au Doge pour lui représenter sa fâcheuse situation, & conjura le Sénat de ne pas lui refuser dans de telles circonstances la permission de tirer quelque secours du Clergé Vénitien. On s'y étoit opposé, lorsque son Nonce avoit voulu exiger la décime d'autorité; dèsqu'il se borna à la demander comme une grace, on la lui accorda généreusement (*b*). On trouve fréquemment dans l'Histoire des Vénitiens de ces traits de fermeté vis-à-vis de la Cour de Rome. Il est du devoir de l'Historien, dit M. Laugier, de les faire remarquer, pour que l'on sache que dans les siecles les moins éclairés, il y a eu une nation exempte des préjugés, qui confondent les bornes des deux Puissances, & pour que son exemple serve de leçon à tous les Souverains.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1412 jusqu'à l'an 1508.

Démêlés du Pape avec les Vénitiens.

1486.

La peste avoit enfin cessé entierement à Venise, par les sages précautions que prit le Doge pour en arrêter les progrès. On lui fut redevable aussi de l'abondance extraordinaire de tout ce qui est nécessaire à la vie, qu'il fit regner dans la ville, ensorte qu'elle n'avoit gueres vu des tems plus heureux. Aussi fut-il extrémement regretté après sa mort, qui arriva le 15 d'Août de cette année. Dès le commencement de son administration, il prit des arrangemens pour que la multitude des affaires ne fermât pas aux pauvres l'accès à son audience. Pour cela il mettoit par écrit les noms de tous ceux qui demandoient audience, & fesoit tirer ces noms au sort, pour qu'il n'y eût point d'acception de personnes (*c*)

Mort du Doge Marc Barbarigo.

(*a*) *Sabellic.* l. c. (*b*) *Laugier* p. 454-456. (*c*) *Sabellic.* p. 776.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

AUGUSTIN BARBARIGO, LXXIV. *Doge de Venise.*

AUGUSTIN BARBARIGO frere de Marc & Procurateur de Saint Marc fut élu pour lui succeder. Sabellicus assure que son élection fut fort agréable au peuple, parcequ'il ressembloit parfaitement à son frere. Cela ne s'accorde gueres avec l'idée qu'en donne M. Laugier (*a*). Parlant de Marc Barbarigo, il dit; ce Doge eut le chagrin de trouver dans Augustin Barbarigo, son frere, un contradicteur qui lui donna bien des dégouts. Il y avoit entre eux une rivalité qu'Augustin manifestoit sans ménagement; il ne parloit de son frere qu'avec mépris & prétendoit ne voir en lui qu'une ame foible & un esprit borné; dans les Conseils, il lui résistoit avec l'aigreur la plus mal-honnête. Un jour étant l'un & l'autre au College, ils se prirent de parole, & Augustin fit à son frere les reproches les plus injurieux. Le Doge, ému de colere, lui dit: „ Mon frere, vous faites tout „ ce qui est en votre pouvoir pour hâter le moment de ma mort, dans „ l'espérance d'avoir ma place; mais si tout le monde vous connoissoit aussi „ bien que moi, soyez assuré qu'on ne penseroit jamais à vous". Il n'y a gueres d'apparence, si Augustin étoit tel, qu'il eût la douceur de son frere.

Guerre contre l'Archiduc d'Autriche. 1487.

Quoiqu'il en soit, peu après son avénement au trône Ducal, la guerre s'alluma entre les Vénitiens & Sigismond Archiduc d'Autriche. M. Laugier y joint les Comtes d'Arco dont Bembe ne fait aucune mention. Le premier prétend (*b*) qu'il s'agissoit des limites du Cadorin & des mines de fer de cette Province, dont l'Archiduc & les Comtes avoient l'usage, & dont ils vouloient s'arroger la proprieté. Bembe dit (*c*), que le prétexte qu'on allégua, c'est que les Vénitiens avoient chassé des bords du Lac de Garde les sujets de Sigismond. Ce dont on convient, c'est que l'Archiduc fit arrêter tous les marchands Vénitiens, qui étoient allés à la foire de Bolzano & fit saisir leurs effets. Dans le même tems, il fit marcher dix mille hommes, qui entrerent sur les terres de la République, & assiegerent Roveredo. Nicolas Priuli, qui y commandoit, se défendit vaillamment & soutint plusieurs assauts, à la fin la ville fut prise, & Priuli se retira avec la garnison dans la Citadelle. Il s'y soutint encore quelque tems, & fut enfin contraint de se rendre, le canon aiant ruiné presque entierement les murailles (*d*).

Opérations de la Campagne.

Le Sénat avoit cependant rassemblé les troupes qu'il avoit dans le Trévisan, en Lombardie & dans le Frioul, & les avoit fait défiler vers Vérone. Il engagea aussi son ancien Capitaine-Général Robert de Saint Séverin de se charger du commandement de l'armée. Mais avant qu'il fût en état d'agir, les détachemens ennemis avoient fait des courses dans le Vicentin & le Feltrin. Ils furent battus & défaits par Jérôme Savorgnano, qui ayant rassemblé & armé les paysans, vint tomber sur eux à l'improviste. Robert de Saint Séverin épioit l'occasion de surprendre les ennemis, dont les partis couroient de tous côtés, mais il eut le malheur de tomber lui-même dans une embuscade, & manqua d'être pris, la valeur d'un de ses fils le sauva, mais ce fils perdit lui-même la liberté (*e*). Les troupes de l'Archiduc manquant de vivres, & étant mal payées étoient sur le

(*a*) *Laugier*. p. 458.
(*b*) Le même, p. 463.
(*c*) *Pet. Bemb.* Hist. Venet. L. I. p. m. 3.
(*d*) Le même, p. 4, 6.
(*e*) Le même, p. 8.

point de se mutiner. Les Généraux demanderent aux Vénitiens une suspension d'armes, qui leur fut refusée. Ils prirent alors le parti de brûler la citadelle de Roveredo, & de décamper. Quand Robert fut bien assuré de leur retraite, il rentra dans Roveredo, & forma le projet d'aller assieger la ville de Trente, dont l'Evêque s'étoit ligué avec l'Archiduc. Robert de Saint Séverin communiqua son dessein aux Provéditeurs Luc Pisani & Marcello. Le premier s'y opposa, mais le second l'approuva & persuada son collegue. Robert se mit en marche, & voulut commencer par se rendre maître d'un château, situé sur une haute montagne, entre Roveredo & Trente. Mais un corps de milices de mille hommes, rassemblé par un des Comtes de ces quartiers-là fondit brusquement sur les Vénitiens, les mit en desordre, & malgré tous les efforts que Saint Séverin fit pour les rallier, la déroute fut bientôt générale, & ce vieux Général lui-même fut poussé avec le gros des siens dans l'Adige, où il périt (*a*).

Section VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

La paix se fait.

Dans le tems que le Sénat se préparoit à réparer cette perte, le Pape ne cessoit de le solliciter à la paix par l'Evêque de Trévise son Nonce; mais ses efforts auroient été inutiles si l'Archiduc, qui étoit hors d'état de fournir aux frais de la guerre n'avoit lui-meme recherché la paix (*b*). M. Laugier attribue la négociation à une autre cause. Les sujets de Sigismond, dit-il, privés par cette guerre du commerce avantageux qu'ils fesoient à Venise, murmuroient ouvertement contre leur Souverain, qu'ils accusoient de les sacrifier à son ambition inconsidérée. Leur mécontentement éclata avec tant d'aigreur, qu'on craignit une révolte; & ceux des Ministres du Prince qui lui avoient conseillé la guerre avec le plus d'ardeur, furent les premiers à lui persuader de faire la paix, Sigismond, forcé ainsi par ses propres sujets de renoncer aux fruits de sa victoire, employa la médiation de l'Empereur Frederic & de son fils Maximilien, Roi des Romains, ces deux Princes envoyerent leurs Ambassadeurs à Venise, qui entamerent la négociation (*c*). La paix fut signée le 13 de Novembre aux conditions suivantes, que les choses seroient rétablies sur le pied où elles étoient avant la guerre, que tout le dommage souffert par les marchands Vénitiens, arrêtés à la foire de Bolzano, seroit réparé. Que pour le reste on s'en rapporteroit au jugement du Pape (*d*).

Les Vénitiens s'emparent du royaume de Chypre. 1488.

Le Sénat de Venise ne perdoit pas de vue les affaires du royaume de Chypre. Sur le bruit qui courut que Bajazet II. équippoit une puissante flotte, destinée pour l'Archipel, la Seigneurie envoya François Priuli avec une Flotte de vingt-cinq galeres, & de dix autres bâtimens en Chypre, pour couvrir cette isle. Mais les Turcs aiant d'autres vues, Priuli revint à Venise. Depuis quelque tems on délibéroit sur les moyens d'ôter la couronne à la Reine Catherine Cornaro. Pour justifier en quelque façon l'injuste procedé qu'on tint, les Historiens Vénitiens, prétendent, que Ferdinand Roi de Naples avoit entamé une négociation avec Catherine, pour lui faire épouser son fils Frederic, & se rendre par ce mariage maître du royaume de Chypre (*e*). Mais il y a de l'apparence que ce ne fut là

(*a*) Le même, p. 8-13.
(*b*) Le même, p. 15.
(*c*) *Laugier* l. c. p. 465.
(*d*) *Bembe* l. c.
(*e*) Le même, p. 17.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

qu'un prétexte. Depuis quinze ans que Catherine regnoit, elle n'avoit que les honneurs de la Royauté. La République qui l'avoit adoptée usoit à toute rigueur des privileges que son ambition attachoit à cette adoption. Les Vénitiens s'étoient rendus maîtres de tout, & en disposoient à leur bon plaisir. Le Sénat appréhenda que la Reine ne se lassât de la servitude, qu'elle ne pensât à se remarier, & qu'elle ne trouvât moyen de se mettre à couvert de ses entreprises. Pour parer ce coup on résolut d'enlever de Chypre la Reine, de la faire conduire à Venise, & de la consoler de ce traitement en lui rendant toutes sortes d'honneurs, & en lui donnant de quoi subsister honnêtement le reste de ses jours dans une retraite qu'on lui assigneroit. On chargea George Cornaro, frere de la Reine d'aller en Chypre lui proposer la volonté du Sénat. Il fit une partie de son voyage sur un bâtiment leger, & arriva à la Cour de Chypre vers la fin de Décembre. George Cornaro exposa à sa sœur la commission dont il étoit chargé. La Reine surprise d'une aussi étrange proposition, refusa d'abord d'y entendre, & ne put se résoudre de quitter un riche royaume, où elle étoit accoutumée aux honneurs de la Royauté, pour aller vivre dans un lieu où elle n'auroit ni rang, ni état; elle dit qu'il lui sembloit, que c'étoit bien assez que la République possédât son royaume après sa mort. George Cornaro lui allégua tout ce qu'il crut capable de la fléchir, lui fit même sentir que si elle persistoit, elle l'exposeroit avec toute sa famille, parcequ'on le soupçonneroit de n'avoir pas fait son devoir (*a*). La Reine fondit en pleurs, qui lui couperent la parole, & quand elle fut en état de parler, *Hé bien mon frere, dit-elle si vous le trouvez bon ainsi, je le trouve bon aussi, ou au moins je tâcherai de gagner sur moi de le trouver bon; mais ce sera de vous, plus que de moi, que la République tiendra mon royaume* (*b*). M. Laugier dit (*c*) que la Reine demanda du tems pour se résoudre: mais que comme elle vit qu'on l'observoit de près, & que les gardes doublées aux portes de son palais, l'y constituoient prisonniere en quelque sorte, elle comprit qu'il falloit se soumettre, & déclara à son frere que le Sénat pouvoit disposer d'elle selon son bon plaisir. George Cornaro donna aussitôt avis de ce consentement à François Priuli, qui passa avec toute sa flotte au
1489. port de Famagouste, & y entra le 2 de Fevrier. La Reine se rendit dans cette ville, & le 26 de Fevrier, le Général Priuli, après avoir fait chanter au Palais une Messe du Saint Esprit, fit arborer l'étendard de Saint-Marc dans la grande place de Famagouste, & le royaume de Chypre fut annexé aux domaines de la République (*d*). La même cérémonie fut observée dans toutes les villes du Royaume, du consentement de la Reine, qui parut ainsi avoir consommé son abdication. Elle s'embarqua avec son frere sur les galeres de la Flotte, & arriva à Venise vers le milieu de l'Eté. Le Doge & le Sénat avec tous les principaux de la ville vinrent la recevoir, avec les Dames les plus distinguées, sur le Bucentaure, & elle fut conduite au palais en cérémonie. Le Sénat lui donna le château d'Azolo dans le Trévisan

(*a*) Le même, p. 18-20.
(*b*) Le même, p. 20.
(*c*) *Laugier* T. VII. p. 471.
(*d*) *Bembo* l. c. *Laugier* p. 473.

vifan pour y faire fa réfidence, lui affigna un revenu confiderable pour fon entretien, & lui fit préfent d'une fomme d'argent (*a*). La République avoit d'abord envoyé un Ambaffadeur au Soudan d'Egypte pour obtenir de lui l'inveftiture du royaume de Chypre, dont ce Prince étoit Seigneur Suzerain. Il l'accorda au mois de Mars de l'an 1490 (*b*).

Section VII. Hiftoire de Venife depuis l'an 1442 jufqu'à l'an 1508.

Les réflexions que M. Laugier fait fur la violente ufurpation que les Vénitiens firent de ce royaume paroitront fondées à quiconque jugera impartialement des chofes. On ne peut s'empêcher de fentir une forte d'indignation, en confiderant la maniere dont le Sénat de Venife dépouilla de fes Etats une Reine, à qui l'on ne pouvoit reprocher qu'un excès de complaifance pour ce Sénat ambitieux.

Démêlé avec la Cour de Rome au fujet du Patriarchat d'Aquilée. 1491.

L'attention de la Seigneurie à maintenir les loix de l'Etat donna lieu à un nouveau démêlé avec la Cour de Rome. Au mois de Mars de l'an 1491, le Cardinal Marc Barbo, Patriarche d'Aquilée mourut. Le Chevalier Hermolaus Barbaro, étoit alors Ambaffadeur de Venife à Rome; le Pape Innocent VIII. lui conféra le Patriarchat, lui mit le rochet, & il fut préconifé en plein Confiftoire. Barbaro rendit compte au Doge de ce qui venoit de fe paffer, & le pria de faire agréer fa nomination au Sénat. La nouvelle de la mort de Barbo étoit déja arrivée à Venife, & le Sénat s'étant affemblé pour remplir le fiege vacant, tous les fuffrages s'étoient réunis en faveur de Louis Donato, Evêque d'Almiffa. On dépêcha un courier à Rome pour porter au Pape cette nomination, & demander que les bulles fuffent expédiées en conféquence. A peine le courier étoit-il parti, que le Doge reçut la lettre de Barbaro. Comme il étoit en faute, pour avoir contrevenu à la loi, qui défend aux Ambaffadeurs de la République d'accepter, fans la permiffion du Sénat, aucun bienfait des Princes près defquels ils réfident, le Confeil des Dix lui écrivit, pour lui ordonner de renoncer au Patriarchat, fans quoi Zacharie Barbaro fon pere feroit exclus de toute Magiftrature, & fes biens feroient confifqués. Le Pape écrivit un Bref au Doge pour faire approuver la nomination de Barbaro. D'ailleurs c'étoit un homme d'un mérite diftingué à tous égards, généralement eftimé & digne de l'Epifcopat. Tout cela ne put engager le Sénat à confentir à la violation de la Loi. On porta un décret, par lequel on enjoignit à Hermolaus Barbaro de donner fa démiffion, & en cas de refus de fa part, on arrêta que le temporel de l'Eglife d'Aquilée feroit faifi au profit de la République, & que Barbaro ne pourroit en aucun tems en jouir, ni d'aucun autre bénéfice dans toute l'étendue de la domination Vénitienne. On fe borna à l'égard du pere, à lui ordonner de faire tous fes efforts pour obtenir la démiffion de fon fils, fous peine de mille ducats d'amende. M. Laugier dit, que les exhortations preffantes du pere de Barbaro le déterminerent à fe démettre, mais que le Pape ne voulut point accepter fa démiffion, deforte qu'il obéit à ce dernier. Ce qui donna lieu à un autre décret du Confeil des Dix, portant que fi Hermolaus Barbaro ne fe préfentoit pas dans trois femaines au plus tard aux Chefs de ce Confeil, il feroit banni à perpétuité & déclaré incapable de poffeder jamais aucun Béné-

(*a*) *Bembe* p. 21. (*b*) *Laugier* l. c. p. 473-477.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1112 jusqu'à l'an 1508.

fice dépendant de la République. Barbaro ne se présenta point & la proscription eut son effet. Bembe dit, que le pere mourut de chagrin au mois de Décembre de l'année suivante, & que Hermolaus lui-même mourut aussi à Rome au mois de Juillet de l'an 1493. Innocent VIII. étoit mort en 1492 & Alexandre VI. son successeur accorda les bulles pour l'Evêque d'Almissa (*a*).

Etat de l'Italie. Ligue entre le Pape, les Vénitiens & Ludovic Sforce. 1493.

L'Italie jouissoit depuis quelques années de la paix; nous allons la voir exposée à tous les malheurs de la guerre pendant longtems. Ferdinand II. regnoit à Naples, mais s'étoit attiré la haine de ses sujets & surtout de la Noblesse. Par cette raison, il avoit concouru avec Laurent de Medicis, qui avoit la principale autorité à Florence, à entretenir la paix. D'ailleurs il redoutoit les Venitiens, & n'étoit pas sans inquiétude au sujet de la Maison d'Anjou, qui avoit des prétentions sur le royaume de Naples. C'étoient-là autant de motifs, qui l'engageoient à ménager Louis Sforce, plus connu sous le nom de Ludovic, qui gouvernoit le Duché de Milan avec une autorité absolue. Jean Galéas, son neveu, étoit à la vérité en âge de gouverner lui-même, & comme il avoit épousé la petite-fille de Ferdinand, ce Prince auroit été maître de Milan, si le jeune Duc avoit gouverné, vu sa foiblesse & son incapacité. Mais les raisons que nous avons rapportées empechoient Ferdinand d'inquiéter Ludovic. Laurent de Medicis étant mort en 1492, Pierre de Medicis son fils lui succeda. Moins habile que son pere il se lia étroitement avec Ferdinand. Ludovic Sforce en prit ombrage, & chercha à s'appuyer de l'allianee des Vénitiens & de celle du nouveau Pape Alexandre VI. Ce Pontife est connu, & il seroit inutile de tracer son caractere. Il avoit déja eu de la part de Ferdinand quelques sujets de mécontentement. Le Régent de Milan trouva le secret de l'aigrir davantage, par le moyen du Cardinal Ascanio son frere, très-accrédité à la Cour du Pape, & de persuader à Alexandre de s'unir avec les Venitiens & avec lui. Le Pape fit proposer la Ligue au Sénat de Venise. Ce Sénat, qui pese tout murement ne parut pas d'abord fort empressé à y entrer. Il se défioit du Pape, & se souvenoit de la conduite de Sixte IV. qui après avoir engagé les Vénitiens dans la guerre de Ferrare, avoit voulu ensuite les contraindre à faire la paix à sa fantaisie. Sforce dissipa par son adresse les défiances du Senat, & la ligue fut signée le 25 d'Avril de l'an 1493, entre le Pape, la République & l'Etat de Milan. Les parties contractantes se garantissoient mutuellement leurs propriétés, & s'engageoient pour vingt-cinq ans à une alliance offensive & défensive (*b*).

[illegible] & le Pape [illegible]

Ludovic, qui avoit en vue d'usurper avec le tems le Duché de Milan, prit encore d'autres mesures, & se détermina à engager Charles VIII. Roi de France à faire valoir sur le royaume de Naples les droits qu'il tenoit de la maison d'Anjou. Ce Prince avoit depuis longtems envie d'entreprendre la conquête de Naples, & ses Favoris l'y portoient puissamment. Ludovic fit goûter au Pape le projet de solliciter le Roi de France d'entreprendre

(*a*) *Bembe* L. I. p. 26, 27. *Laugier* l. 2. p. 480-491.

(*b*) *Guichardin* Hist. des guerres d'Italie L. I. Edit. in 4to de 1738. *Bembe* L. II. p. [illegible]

l'expédition d'Italie. Ils envoyerent des gens affidés en France pour sonder les dispositions de Charles VIII. & les ayant trouvées favorables, Ludovic envoya en Ambassade vers le Roi le Comte Charles de Belgioioso & le Comte de Cajazze, sous prétexte de complimenter le Roi. Ces Ambassadeurs tâcherent dans le Conseil de hâter l'expédition d'Italie. Ils firent valoir toutes les raisons les plus propres à déterminer Charles VIII, en flatant la passion qu'il avoit de se signaler par quelque entreprise extraordinaire. Les plus sages du Conseil s'opposerent à ce dessein dont ils représenterent la difficulté & les inconvéniens, mais ce fut inutilement, le Roi se laissa emporter à son ardeur, & aux conseils des Seigneurs Napolitains réfugiés en France & ennemis de Ferdinand. Il conclut donc un Traité avec Ludovic, par lequel celui-ci s'engageoit à donner passage à l'armée Françoise dans le Milanés, à fournir cinq-cens hommes d'armes soudoyés à ses fraix pour joindre aux troupes de France, à permettre au Roi d'armer une Flotte à Genes, & à lui faire tenir deux-cens mille ducats avant son départ de France. D'un autre côté le Roi s'obligea à la défense du Milanés envers & contre tous, à maintenir le gouvernement de Ludovic, à lui donner la Principauté de Tarente, en cas que le royaume de Naples fût conquis, & à tenir dans la ville d'Ast, qui appartenoit au Duc d'Orléans, deux-cens hommes d'armes pendant la guerre, toujours prêts à sécourir Ludovic dans le besoin (*a*).

Négociations de Ferdinand.

La nouvelle de ce Traité fut bientôt répandue en Italie. Ferdinand affecta beaucoup d'assurance, ce qui ne l'empêcha pas de tenter la voie des négociations. Il s'efforça de regagner Ludovic, & le fit assurer qu'il ne le troubleroit point dans la possession du Duché de Milan, mais cet homme rusé temporisoit, & paroissoit pencher tantôt d'un côté tantôt de l'autre, sans prendre d'engagement formel. Le Roi de Naples envoya aussi un Ministre en France chargé de ne rien négliger pour obtenir la paix, soit en prodiguant les présens & les promesses aux Favoris, soit au défaut de tout autre moyen en offrant un tribut au Roi; mais Charles VIII. s'opiniâtra à suivre son premier dessein. Ferdinand s'adressa encore au Roi d'Espagne, qui promit de le sécourir. Il négocia avec le Pape, avec lequel il fit un accommodement. Il eut même recours au Sénat de Venise, qui ne lui donna que des réponses générales (*b*).

Négociations de la France en Italie.

Charles VIII, pour n'avoir point d'obstacles de la part de ses voisins, fit un Traité avec Ferdinand & Isabelle Rois d'Espagne, par lequel ils promirent de ne donner aucuns secours directs ou indirects à la Maison d'Arragon, & de ne s'opposer en aucune façon aux desseins des François sur le royaume de Naples. Il fit aussi la paix avec Maximilien Roi des Romains & avec Philippe Archiduc d'Autriche (*c*). Il songea ensuite à écarter les obstacles, qui pourroient se présenter en Italie; il y envoya Perron de Baschi, Gentilhomme Italien, assez instruit des affaires d'Italie, où il avoit été emploié par Jean d'Anjou. Baschi alla d'abord à Venise, chargé de la

(*a*) Les mêmes, Mem. de *Commines* L. VII. Ch. 2.

(*b*) *Guichardin* l. c. *Daniel* Hist. de France T. VIII. p. 569-575. in 8vo.

(*c*) *Guichardin* l. c. *Commines* L. VII. Ch. 3.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

part du Roi de demander au Sénat aide & conseil dans son entreprise. Mais il avoit affaire à gens qui ne s'engageoient pas si aisément. Ils n'étoient pas fâchés de cette guerre, mais ils prétendoient en profiter pour leur intérêt particulier, selon que les conjonctures leur en fourniroient l'occasion. Le Sénat répondit à Baschi, qu'il ne lui appartenoit pas de donner conseil à un si grand Roi, que la crainte qu'il avoit des Turcs ne lui permettoit pas de l'aider dans cette expédition, que du reste la République le verroit sans inquiétude en Italie, & qu'elle seroit toujours plus disposée à l'aider qu'à traverser ses desseins (*a*). Deux autres Ministres du Roi de France vinrent encore successivement dans l'espace de peu de mois à Venise: le Sénat leur répondit comme il avoit fait à Baschi, protestant toujours qu'il desiroit sincérement de vivre en bonne intelligence avec le Roi (*b*). Baschi alla aussi à Rome & à Florence, mais il ne reçut que des réponses vagues (*c*).

Mort de Ferdinand. 1494.

Les inquiétudes de Ferdinand, le peu de fond qu'il pouvoit faire sur le Pape, & la nouvelle que Charles VIII ne vouloit pas entendre parler de paix, & qu'il avoit ordonné aux Ambassadeurs de Naples de sortir de France, l'affecterent si vivement, qu'il tomba en apoplexie & mourut le 25 de Janvier de l'an 1494, dans la soixante-onzieme année de son âge (*d*).

Alphonse II. lui succede.

Alphonse son fils lui succeda. La haine qu'on lui portoit fit que la mort de Ferdinand ne causa aucun changement aux affaires. Ce n'est pas que le nouveau Roi ne fît tous ses efforts pour détourner l'orage dont il étoit menacé. Il fit solliciter le Sénat de s'emploier auprès de Ludovic pour l'empêcher de se joindre au Roi de France, promettant de le laisser tranquille possesseur de Milan. Le Sénat agit, mais ne put obtenir de réponse bien nette de Ludovic, desorte qu'il renonça à cette négociation (*e*) Alphonse reussit mieux auprès du Pape, à qui il envoya quatre Ambassadeurs, les propositions dont ils étoient chargés étoient trop du goût du Pape, pour les rejetter; desorte que l'accommodement se conclut (*f*).

Le Sénat se tient neutre.

Le Roi de France s'étoit déja rendu à Ast, lorsqu'il dépêcha Philippe de Commines à Venise, pour engager le Sénat à se déclarer pour lui. L'Ambassadeur étoit chargé d'offrir aux Vénitiens Brindes & Otrante, quand la conquête de Naples seroit achevée. Le Sénat répondit, qu'il n'étoit pas nécessaire, que le Roi achetât son amitié, qu'il étoit toujours disposé à cultiver celle de ce Prince (*g*). Bembe ajoute, que le Sénat dit, que le Roi étoit si puissant qu'il n'avoit pas besoin du secours des Vénitiens pour exécuter ses desseins, que ceux-ci n'avoient aucuns droits sur le royaume de Naples, & qu'ils s'en tenoient à la maxime de leurs ancêtres, de ne point faire la guerre, à moins qu'ils n'y fussent contraints (*h*).

Ligue contre Charles VIII. 1495.

Nous avons rapporté ailleurs (*i*) le succès de l'expédition de Charles VIII. & la conquête qu'il fit du royaume de Naples. La puissance de ce Prince allarma tous les Princes d'Italie, & les Vénitiens en particulier en

(*a*) *Commines* l. c. Ch. 4.
(*b*) *Bembe* L. II
(*c*) *Guichardin* ubi sup.
(*d*) Le même.
(*e*) *Bembe* l. c.
(*f*) *Guichardin* l. c.
(*g*) *Commines* ubi sup. Ch. 15.
(*h*) *Bembe* l. c.
(*i*) Voy. Liv XXIII. Sect. VII & Hist. Gen. d'Italie Sect. VIII. ann. 1494, 1495.

prirent ombrage. Ludovic Sforce, devenu Duc de Milan après la mort de son neveu, étoit mécontent du Roi, & commençoit à le craindre, le Pape ne le redoutoit pas moins. L'Empereur Maximilien étoit ennemi de ce Prince. Tous ces Princes avoient des Ambaſſadeurs à Veniſe. Les Rois d'Eſpagne qui craignoient pour la Sicile, envoyerent une Flotte de ſoixante voiles, qui avoit à bord huit-cens chevaux & ſix mille hommes de pied. Dans le même tems Laurent Suarez vint de leur part à Veniſe; cet Ambaſſadeur dit au Sénat; „ Que les Rois ſes maîtres ne doutoient pas que le „ Sénat ne penſât comme eux ſur le ſujet du Roi de France, que s'il vouloit ſe mettre à couvert des entrepriſes de ce Prince, ſes maîtres étoient „ prêts à faire cauſe commune avec lui. Qu'ils connoiſſoient la ſageſſe du „ Sénat, & qu'il n'étoit point de Prince avec lequel ils vouluſſent plus volontiers faire alliance; que le Pape étoit diſpoſé auſſi à ſe joindre à eux, „ & que ſon autorité ne pourroit que donner un grand poids à la ligue". Ce diſcours plut au Sénat, qui commençoit à voir de mauvais œil la proſpérité de Charles, & appréhendoit qu'il ne voulut donner la loi à toute l'Italie. D'autant plus que ce Prince avoit laiſſé échaper en préſence des Ambaſſadeurs de Veniſe, que dans peu ceux qui avoient voulu l'empêcher de paſſer en Italie, & de conquérir Naples pourroient s'en repentir (*a*). La ligue fut concluë & ſignée le 31 de Mars entre le Pape, l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, la République de Veniſe & le Duc de Milan, pour vingt-cinq ans. Les Confédérés s'obligeoient à ſoutenir leurs intérêts communs avec une armée de trente-quatre mille chevaux & de vingt mille hommes de pied, qui devoit être appuyée par une puiſſante flotte ſi cela étoit néceſſaire. On fixa le contingent de chacun en hommes & en navires, ou l'équivalent en argent (*b*). Ce Traité fut conclu & ſigné, ſans que Commines, qui alloit tous les jours au Palais eût connoiſſance du fonds de l'affaire, car il paroit par ſes Mémoires qu'il n'ignoroit pas qu'il ſe tramoit quelque choſe contre les intérêts de ſon maître. L'objet du Traité en ce qui paroiſſoit en public, & tel que le Doge le déclara à Commines étoit de protéger l'autorité du Saint Siege, & la liberté de l'Italie, & de défendre la Chrétienté contre le Turc. Mais on étoit convenu ſecretement que Ferdinand d'Arragon, à qui Alphonſe ſon pere avoit cédé la couronne, ſe ſerviroit des troupes arrivées ſur la flotte d'Eſpagne pour ſe remettre en poſſeſſion de ſes Etats; que les Vénitiens attaqueroient les places maritimes du royaume de Naples; que le Duc de Milan pour empêcher les ſecours qui pourroient venir de France, tâcheroit de ſurprendre Aſt, où le Duc d'Orléans étoit reſté avec peu de forces; que les autres Confédérés fourniroient une certaine ſomme d'argent à l'Empereur & au Roi d'Eſpagne, afin que l'un & l'autre puſſent mettre ſur pied des forces nombreuſes, pour entrer en France (*c*).

Section VII. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.

Le Roi part de Naples.

Charles VIII étoit déja déterminé à retourner en France, quand il apprit la ligue formée contre lui, il hâta ſon départ. Il partit de Naples le 20 de Mai pour ſe rendre à Rome, où il vouloit avoir une ſeconde entrevue avec le Pape; mais Alexandre VI. n'avoit garde de l'attendre; il ſe retira à Orviete & delà à Pérouſe, à la faveur d'une eſcorte que les Véni-

(*a*) *Bembe* L. II. (*b*) Le même. (*c*) *Guichardin* L. II.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

tiens & le Duc de Milan lui envoyérent (*a*). Le Roi ne laissa pas d'aller à Rome, où il ne resta que trois jours; pendant qu'il y étoit il dépecha un envoyé à Venise, chargé de demander au Sénat, s'il étoit ami ou ennemi? Le Doge lui répondit qu'il étoit de la prudence de s'accommoder aux circonstances, qu'il dépendoit du Roi d'etre ami ou ennemi de la République (*b*). L'Envoyé s'en retourna & Commines partit avec lui. Bien que Charles VIII fût fort piqué du procédé du Pape, il passa dans l'Etat Ecclésiastique comme en pays ami, si ce n'est que son avant garde aiant été obligée d'entrer par force dans Toscanella, à cause du refus qu'on fit de la loger, cette ville fut saccagée, & plusieurs des habitans furent tués (*c*).

Hostilités du Duc de Milan contre la France.

Le Duc de Milan avoit de son côté fait avancer Galéas de Saint Séverin avec sept-cens hommes d'armes & trois mille hommes de pied, pour s'emparer d'Ast. Il envoya un Héraut au Duc d'Orléans pour le sommer de lui remettre cette Place. Ce Prince avoit eu soin de la fortifier, sur les premiers avis qu'il avoit reçus de la ligue, & aiant reçu des secours de France, il agit offensivement, passa le Po, surprit Novare, s'avança vers Vigevano sur le Tesin & présenta la bataille aux ennemis, qui s'y étoient rassemblés, mais ils ne jugerent pas à-propos de s'engager. Le Duc se retira, & l'armée de Ludovic ayant été renforcée au point d'être fort supérieure à celle des François, elle alla défier le Duc d'Orléans au combat, qui refusa à son tour de s'exposer au sort d'une bataille (*d*).

L'Armée Françoise est arretée par les Alliés.

Cependant l'avant-garde de l'armée du Roi étoit arrivée à Pontremolé, & fut bientôt suivie du reste de l'armée. Celle-ci fut arretée par la difficulté de conduire l'artillerie au travers de l'Apennin. L'avant-garde prit les devants, & alla se poster à Fornovo ou Fornoue dans le Parmesan. Les Alliés au nombre de trente mille s'étoient avancés à trois milles de ce bourg. François de Gonzague, Marquis de Mantoue, commandoit l'armée Vénitienne, & avoit avec lui pour Provéditeurs Luc Pisani & Melchior Trévisani. Les troupes Milanoises étoient sous les ordres du Comte de Cajazze. Le Maréchal de Gié, qui commandoit l'avantgarde Françoise, envoya un trompette aux Généraux ennemis, chargé de demander le passage pour l'armée du Roi, qui n'avoit dessein que de repasser promptement en France. On renvoya le trompette sans réponse. Le Roi arriva au camp de Fornoue le 5 de Juillet, aiant à peine sept mille hommes de troupes réglées, & ne pouvant passer plus avant sans combattre. Le même jour, Commines fut chargé de demander une entrevue, aux Provéditeurs Vénitiens, qu'il connoissoit. Ils répondirent, qu'ils n'y auroient trouvé aucune difficulté, si les hostilités n'avoient deja été commencées dans le Milanés; que cependant ils en délibéreroient avec leurs Alliés, & que si ceux-ci y vouloient consentir un d'eux se rendroit entre les deux camps pour conférer. La diversité des avis empécha qu'on ne donnat une reponse positive; ensorte que, le lendemain 6 de Juillet, l'armée Françoise commença à passer le Taro, qui la séparoit de celle des Alliés. On etoit en présence,-

(*a*) Le même & *Bembe.*
(*b*) *Bembe* l. c.
(*c*) *Guichardin* & *Bembe* l. c.
(*d*) Les mêmes, & *Commines* L. VIII. Ch. 4.

quand par ordre du Roi Commines envoya un Trompette chargé d'une Lettre pour les Provéditeurs, pour leur représenter, que le Roi ne vouloit que retourner en France sans commettre d'hostilité, & qu'il les invitoit encore à une conférence pour faire un accommodement. Tandis que les Provéditeurs lisoient la lettre de Commines, on tira de l'armée de France un coup de canon sur un peloton d'Alliés, qui s'avançoit pour escarmoucher. Les Provéditeurs renvoyerent le Trompette François avec un des leurs, & firent dire à Commines, qu'ils étoient prêts à conférer, pourvu qu'on fit cesser le feu de l'artillerie. Le Roi, satisfait de cette réponse défendit de tirer, & envoya les deux trompettes dans l'espérance d'entrer en négociation. Mais dans un nouveau Conseil de guerre, le Comte de Cajazze dit, qu'il n'étoit pas tems de parler, mais d'agir, & que les François étoient déja à demi vaincus, le Marquis de Mantoue fut du même sentiment, un des Provéditeurs s'y accorda, mais non l'autre. Ainsi la bataille fut résolue (*a*).

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Bataille de Fornone ou du Taro.

Charles VIII réunit ses principales forces à l'avant-garde, parcequ'il comptoit quelle auroit à soutenir le premier effort des ennemis. Elle étoit composée de trois cens cinquante hommes d'armes, de trois mille Suisses, l'élite & toute l'espérance de l'armée, de trois-cens archers de la garde du Roi, à qui il fit mettre pied à terre, & de quelques arbalêtriers de sa garde à cheval. Le Roi suivoit avec le corps de bataille & le Comte de Foix commandoit l'arriere-garde. Lorsque l'avant-garde fut arrivée en présence du camp des Alliés, le Marquis de Mantoue passa le Taro avec six-cens hommes d'armes & un corps de cavalerie légere, soutenu de cinq mille hommes d'infanterie. Il fondit sur l'arriere-garde des François, qui soutinrent le choc avec beaucoup de courage & de fermeté, mais ils alloient être accablés par le nombre, quand le Roi accourut avec la plus grande partie du corps de bataille: il s'engagea bien avant dans la mêlée, & courut risque d'être enveloppé. Le péril où il se trouvoit anima les François qui se presserent de le secourir, & le combat devint fort vif. Cependant ce Prince auroit succombé, sans un de ces incidens qui font souvent le dénouement des plus dangereuses affaires, une partie de la cavalerie légere des Vénitiens étoit venue donner sur le bagage des François, & en emmenoit déja une partie; le reste de cette cavalerie, qui devoit soutenir la Gendarmerie du Marquis de Mantoue, se débanda pour avoir part au butin. Alors le Roi fit charger à-propos cette Gendarmerie, qui fut mise en déroute. L'Infanterie qui devoit la soutenir prit l'épouvante & plia. On la poursuivit vivement, mais cette poursuite dura peu, pour ne pas laisser la personne du Roi exposée; on donna le signal pour faire revenir les soldats. La défaite du Marquis de Mantoue n'auroit pas cependant sauvé les François, si le Comte de Cajazze étoit venu à bout de leur avant-garde qu'il attaquoit, mais les Gendarmes aux ordres du Maréchal de Gié, ne se furent pas plutôt avancés au devant des Italiens, que ceux-ci voyant la fierté de leur contenance s'arreterent tout d'un coup & puis s'enfuirent sans livrer de combat. Cette importante action ne dura pas plus d'une heure.

(*a*) *Guichardin*, *Bembe* l. c. *Commines* ubi sup. Ch. 5, 6.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

La perte des Alliés fut de trois mille cinq-cens hommes, parmi lesquels il y avoit trois-cens-cinquante hommes d'armes & beaucoup de gens de qualité. Les François ne perdirent que cent hommes suivant Commines, mais Guichardin en compte deux-cens (*a*). L'armee Françoise passa toute la nuit & le lendemain sur le champ de bataille. Elle décampa ensuite secretement, arriva en deux jours près de Plaisance, d'où elle continua sa route par Tortone & arriva à Ast.

Les deux partis s'attribuerent l'honneur de la victoire, & le Sénat de Venise ordonna même des réjouissances publiques. Mais on ne peut disconvenir de l'avantage que remporterent les François, tant à cause de l'inégalité du nombre des morts, que parcequ'ils avoient forcé les ennemis de repasser la riviere, & s'étoient ouvert le passage qui avoit donné lieu à la bataille (*b*). Les Historiens de Venise accusent Jean François de Saint Séverin d'avoir favorisé la retraite des François, qu'ils représentent comme une véritable fuite. Ils prétendent, non sans quelque fondement, que si ce Général, qui avoit ordre de les harceler, avoit fait son devoir, la moitié de l'armée Françoise auroit péri avant que d'avoir gagné Ast (*c*).

Siege de Novare. Convention au sujet de cette ville.

On a vu plus haut que le Duc d'Orléans s'étoit rendu maître de Novare. Dans le tems que le Roi arriva à Ast, le Duc étoit assiegé dans cette ville, où il étoit renfermé avec sept mille hommes, mais il manquoit de vivres, ayant négligé de s'en pourvoir, ainsi qu'il auroit pu le faire. Les François tenterent plusieurs fois de faire entrer des convois pendant la nuit, mais toujours sans succès. Le Roi panchoit à entrer en négociation, mais il ne pouvoit se résoudre à faire la premiere démande. Les Alliés de leur côté, qui étoient assurés de prendre Novare, ne vouloient pas non plus parler d'accommodement, quoiqu'ils fussent disposés à en faire un, pour épargner à leurs troupes les fatigues d'un long siege. Un incident qui arriva tira les uns & les autres d'embarras. La Marquise Douairiere de Montferrat mourut, & laissa deux fils en bas âge. Il y eut dispute entre l'oncle des jeunes Princes & le Marquis de Saluces pour la tutelle. Le Roi envoya Commines pour tâcher de pacifier le différend. Il se rendit à Casal, & accommoda l'affaire. Pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, il trouva moyen d'entamer une négociation, qui prit forme. On tint des conférences dans un lieu, qui étoit à peu près à distance égale des deux camps. Le Roi y envoya cinq Commissaires, du nombre desquels étoit de Commines. Le Marquis de Mantoue & Bernard Contarini y vinrent au nom des Vénitiens, & François Bernardin Visconti, au nom du Duc de Milan. Après bien des allées & des venues, on convint; que Novare seroit rendu au Duc de Milan. Que les châteaux de Genes seroient mis en sequestre entre les mains du Duc de Ferrare pour deux ans, après lesquels il les remettroit au Duc de Milan, à condition que ce dernier rempliroit envers la France tous les devoirs de Feudataire pour l'Etat de Genes. Que le Duc de Milan ne donneroit aucun secours contre le Roi aux Princes de la Maison d'Arragon, ni à aucun autre pour soutenir leurs prétentions au royau-

(*a*) Les mêmes, *Daniel* T. IX p 60-64.
(*b*) *Guichardin* l. c.
(*c*) *Bembo* p. 65. Voy. aussi *Daniel* l. c. p. 66, 67.

royaume de Naples. Qu'il se détacheroit de la Ligue du Pape, de l'Empereur, du Roi d'Espagne & de la Seigneurie de Venise, si elle étoit contraire au Roi. Qu'il donneroit passage dans ses Etats aux troupes de France, destinées pour Naples. Que lorsque le Roi voudroit y aller en personne, le Duc l'accompagneroit & l'aideroit de ses Gendarmes. Que si les Vénitiens ne vouloient pas accéder à ce Traité & le ratifier dans deux mois, & qu'ils agissent offensivement contre le Roi, en faveur de la maison d'Arragon, le Duc seroit obligé de se déclarer contre eux. Enfin que, moyennant que le Duc exécutât fidélement ce Traité le Roi ne donneroit contre lui aucun secours au Duc d'Orléans (*a*). Cette convention fut signée le 10 d'Octobre par le Roi & par le Duc de Milan. Charles VIII. ne se hâta de conclure que pour pouvoir retourner promptement en France, & le Duc de Milan consentit à tout pour se débarrasser des François, bien résolu de n'observer de ce Traité que ce qui lui conviendroit. Les Vénitiens demanderent du tems pour prendre leur derniere résolution, & Commines fut renvoyé à Venise pour y veiller aux intérêts du Roi.

Révolution dans le royaume de Naples.

Pendant que ceci se passoit, il étoit arrivé de grands changemens dans le royaume de Naples. Après le départ de Charles VIII, Ferdinand, qui étoit passé en Sicile, en revint avec les troupes Espagnoles commandées par Gonsalve Hernandez ou Ferdinand de Cordoue, surnommé depuis le Grand Capitaine, auxquelles se joignirent six mille volontaires Napolitains & Siciliens. Ils aborderent en Calabre, s'emparerent de Reggio, de Seminara & de quelques autres places voisines. D'Aubigny, qui commandoit dans la Province, attaqua l'armée de Ferdinand près de Séminara & la défit; Gonsalve se sauva à Reggio, & Ferdinand à Palma sur le bord de la mer, où il s'embarqua & repassa à Messine (*b*). Ce Prince ne perdit pas courage; comptant sur l'affection des Napolitains & sur la haine qu'ils avoient conçue pour les François, il rassembla une Flotte, qui, avec l'armée navale d'Espagne, étoit composée de soixante grands bâtimens & de vingt plus petits, mais où il y avoit si peu de troupes réglées, que sur la plupart des vaisseaux il n'y avoit que les matelots. Il n'eut pas sitôt mouillé à la rade de Salerne, que cette ville, la côte d'Amalfi & la Cava se donnerent à lui. Il croisa ensuite pendant deux jours à la vue de Naples, mais les précautions que les François avoient prises, empêcherent qu'il ne se fit quelque mouvement en sa faveur. Il prit le large pour se retirer à Ischia, mais les partisans qu'il avoit dans Naples le rappellerent secretement, & le prierent de mettre à terre tout ce qu'il avoit de monde, résolus d'éclater alors. Ferdinand reparut donc le jour suivant, 7 de Juillet, & s'approcha du rivage pour débarquer à la Maddalena, environ à un mille de Naples. Le Comte de Montpensier, à qui Charles VIII avoit laissé l'administration du royaume, sortit de la ville avec ses troupes, pour s'opposer à la descente de l'ennemi. Les Habitans prennent aussitôt les armes, sonnent le tocsin, s'emparent de toutes les portes, & de toutes les avenues du côté des Châteaux, & font retentir de tous côtés le nom de Ferdinand. Les François

(*a*) *Guichardin*, *Bembe* l. c. *Commines* L. VIII. Ch. 11. *Daniel* ubi sup. p. 75-77.

(*b*) *Guichardin* L. II. p. 178. *Bembe* L. III. in init.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

firent le tour de la ville & gagnerent la porte voisine du Château neuf, où ils se retirerent. Ferdinand entra dans la ville & fut reçu aux acclamations du peuple. Capoue, Averse & quantité d'autres places suivirent l'exemple de Naples & la plus grande partie du royaume se déclara contre les François (*a*). Antoine Grimani croisoit sur les côtes de la Pouille avec vingt-deux voiles Vénitiennes, & relâcha à Brindes, où il fut très-bien reçu. Là il eut ordre du Sénat d'agir contre les François. Il alla se présenter devant Monopoli, & fit donner l'assaut, les François le soutinrent si courageusement, que Grimani voyant qu'il couroit risque d'être repoussé, promit le pillage de la ville à ses soldats & à ses mariniers. Ils redoublerent alors tellement leurs efforts, qu'enfin ils emporterent la place d'assaut. Les Vénitiens prirent ensuite Pulignano & quelques autres places, entre autres Manfredonia, dont le commandant François se rendit sur le champ faute de vivres (*b*). Le Comte de Montpensier fut réduit aussi par la disette de se retirer à Salerne, & les deux Châteaux de Naples, où il n'avoit laissé qu'une foible garnison se rendirent bientôt après à Ferdinand (*c*).

Les Vénitiens accordent du secours à Ferdinand.

Les François ne laissoient pas de se maintenir encore dans une partie du royaume, & ils pouvoient donner encore bien de l'embarras à Ferdinand, si le Roi Charles leur envoyoit du secours. Pour prévenir cette inconvenient Ferdinand proposa aux Vénitiens de lui envoyer trois mille chevaux aux ordres du Marquis de Mantoue, leur Capitaine-Général & offrit de leur engager les villes de Trani, d'Otrante & de Brindes, en cautionnement des dépenses qu'ils feroient pour cette armée auxiliaire. Le Sénat accepta sa proposition sans balancer, & envoya les ordres nécessaires au Marquis de Mantoue, qui étoit encore dans le Milanés (*d*).

Mauvaise foi du Duc de Milan.

Ludovic n'apprit qu'avec beaucoup de peine cette convention des Vénitiens avec Ferdinand. Il craignoit leur aggrandissement, & cette considération l'animoit bien plus contre eux que l'engagement qu'il avoit pris avec le Roi de France de leur faire la guerre, s'ils se déclaroient en faveur de Ferdinand. Il prit d'abord des mesures pour empêcher que les troupes Vénitiennes ne pussent sortir du Milanés malgré lui, & donna ordre à ses Généraux de garder les passages des rivieres que les Vénitiens avoient à passer pour s'en retourner, & d'ecarter toutes les barques dont ils pouvoient se servir pour effectuer ce passage. Le Capitaine-Général & les Provéditeurs s'apperçurent avec inquietude de cette manœuvre perfide, ils se voyoient presque dans l'impuissance de s'ouvrir un passage, & ils appréhendoient que Ludovic ne se joignit ouvertement aux François. Dans un Conseil de guerre qu'ils tinrent à ce sujet, Bernardin Contarini dit, que si on le vouloit, il trouveroit bien le moyen de ramener l'armée saine & sauve. On lui demanda quel étoit l'expédient qu'il avoit. „ Nous devons „ aujourd'hui, dit-il, délibérer avec Ludovic de plusieurs choses. Il n'au„ ra avec lui que ses Capitaines, & vous n'aurez que votre Capitaine-Gé„ néral & vos autres Généraux. Les portes seront fermées; on discute-

(*a*) *Giannone* Hist. de Naples L. XXIX. Ch. 2. *Guichardin* l. c. p. 180, 181. *Bembe* l. c. p. 76, 77.

(*b*) *Giannone* l. c. *Bembe* l. c.

(*c*) *Guichardin* p. 183-185.

(*d*) *Bembe* L. III. *Laugier* T. VIII. p. 58.

„ ra. Alors moi, feignant de lui adreſſer la parole, je le percerai & le „ tuerai avec mon épée. Aucun des ſiens n'oſera tirer l'épée, les uns ſont „ plus timides que des femmes, & les autres, à la réſerve d'un ou de „ deux qui ſont abſens, le déteſtent. Dèsqu'il ne ſera plus, ſon armée „ ſe donnera à vous, ſurtout ſi vous lui faites eſpérer quelque gratifica- „ tion. Alors vous ſerez maîtres de ſes Etats, vous vengerez les inſultes qu'il „ vous a faites, & il recevra la juſte punition de ſes crimes". Contarini étoit un homme d'une force extraordinaire, hardi & déterminé, capable de faire un coup de cette nature. Les Provéditeurs louerent ſon intention, mais réſervant cet expédient pour derniere reſſource, ils réſolurent de tenter de ramener Ludovic. En attendant ils écrivirent en chiffre au Conſeil des Dix, pour lui demander un ordre poſitif ſur la propoſition de Contarini. Le Conſeil leur répondit, qu'une action de cette nature étoit contraire à la dignité de la République. Le Duc de Milan de ſon côté ſe déſiſta de ſon projet, tant par la ſage diſſimulation des Provéditeurs, qui feignirent d'ignorer ce qu'il tramoit, que par la crainte qu'une rupture ouverte ne lui cauſât de l'embarras dans ſes Etats. L'armée Vénitienne rentra ſur les terres de la République, & le Marquis de Mantoue partit pour Naples avec les trois mille chevaux qui avoient été promis (*a*).

Section VII. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.

Négociation de Commines à Veniſe.

On a vu plus haut, que Charles VIII. avoit envoyé Commines à Veniſe, pour ſavoir ſi le Sénat vouloit accepter la paix, & chargé de demander trois choſes. La premiere, la reſtitution de Monopoli, que les Vénitiens avoient pris dans la Pouille. La ſeconde, de rappeller le Marquis de Mantoue & les troupes qu'ils avoient dans le royaume de Naples. La troiſieme, de déclarer que Ferdinand n'étoit point de la Ligue, & qu'elle étoit ſeulement entre la République, le Pape, le Roi des Romains & le Duc de Milan, qui ſeuls étoient nommés dans le Traité (*b*). Au bout de quinze jours, le Sénat lui déclara, qu'il ne pouvoit entrer dans ce qu'il propoſoit, que l'intention des Vénitiens n'étoit point de faire la guerre au Roi, que tout ce qu'ils avoient fait juſqu'à préſent n'étoit que pour la défenſe du Duc de Milan, qu'on vouloit opprimer. Le Sénat propoſa, que Ferdinand fît hommage au Roi de ſon royaume, avec le conſentement du Pape, qu'il lui payât un tribut de cinquante mille ducats, avec une ſomme d'argent pour le dédommager des fraix de la guerre, que les Vénitiens lui préteroient, à condition qu'ils garderoient pour nantiſſement, Otrante, Brindes & Trani, avec quelques autres places de la Pouille; que Ferdinand laiſſeroit Tarente aux François, moyennant que le Roi fit la guerre aux Turcs, conjointement avec le Roi des Romains, & que la République fourniroit pour cette guerre cent galeres & cinq mille chevaux (*c*). Commines voyant qu'il n'y avoit rien à faire, partit, s'en retourna en France, & rendit compte au Roi des propoſitions des Vénitiens, qu'il rejetta (*d*).

(*a*) *Bembe* L. II. à la fin. *Laugier* l. c. p. 58-61.
(*b*) *Commines* L. VIII. Ch. 12.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même, *Guichardin* L. III. num. 9.

Section VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

Peu de tems après ce Prince perdit le Dauphin, son fils unique, âgé de trois ans (*a*).

Les Vénitiens donnent du secours aux Pisans. 1496.

Charles VIII. avoit conclu à Turin avec les Florentins un Traité, par lequel il s'engageoit de leur rendre sans delai les Places que ses troupes occupoient dans la Toscane (*b*). En conséquence le Roi envoya ses ordres aux Commandans, mais au lieu d'obéir ils les vendirent au plus offrant. Les Génois & les Luquois en acheterent quelques-unes & d'Entragues qui commandoit à Pise, livra aux Pisans pour vingt mille écus d'or la Citadelle de leur ville, qu'ils raserent d'abord (*c*). Les Florentins comptoient de voir rentrer cette ville sous leur domination & furent fort consternés de voir le tour que les choses avoient pris. Les Pisans, qui n'étoient pas assez puissans pour se maintenir en liberté, & qui abhorroient le joug des Florentins, implorerent le secours de diverses Puissances, & s'adresserent en particulier au Duc de Milan & aux Vénitiens. Ils offrirent d'abord la souveraineté de leur ville au Duc, qui n'avoit osé l'accepter, quelque envie qu'il en eût, pour ne pas indisposer les autres Alliés, mais ensuite il se détermina à accepter leurs offres, après la retraite du Roi de France. L'inclination des Pisans pour lui s'étoit refroidie, & ils commencerent à se flater de pouvoir conserver leur liberté. Ludovic, qui leur avoit envoyé du secours, se voyant déchu de l'espérance de devenir leur Souverain, usa d'épargne envers eux, ce qui les détermina à offrir aux Vénitiens de se donner à eux. L'affaire fut mise en deliberation, & il fut résolu d'aider les Pisans à défendre leur liberté (*d*). Le Sénat leur envoya des troupes, & le Duc de Milan en fit autant, mais bientôt son inconstance & son caractere artificieux fit naitre des disputes, que le Sénat dissimula, sur la nouvelle qui se répandit que Charles VIII. se disposoit à repasser en Italie.

Préparatifs en France contre l'Italie.

Ce Prince s'étoit effectivement déterminé à entreprendre une nouvelle expédition. Le Comte de Montpensier, qui se soutenoit encore dans le royaume de Naples, l'y follicitoit fortement, & ses sollicitations étoient appuyées par celles des Seigneurs Napolitains du parti François. Divers Princes d'Italie fesoient les mêmes instances. Le Duc de Ferrare lui offroit cinq-cens hommes d'armes & deux mille hommes de pied, quoiqu'il fût beaupere du Duc de Milan, mais malgré cette alliance, il le craignoit & ne redoutoit pas moins les Vénitiens, qui lui avoient enlevé le Polesin. Le Marquis de Mantoue, bien que Capitaine-Général des Vénitiens, étoit entré dans les vues du Duc de Ferrare, dont il avoit épousé une fille, il étoit mécontent des Vénitiens & se defioit d'eux. Jean de Bentivoglio, Seigneur de Bologne, s'engageoit à fournir aussi des troupes. Les Florentins, qui cherchoient à rentrer en possession de Pise & de leurs autres Places, promettoient d'entretenir huit-cens hommes d'armes & cinq mille hommes de pied. Les Ursins, & le Seigneur de la Rovere, frere du Cardinal de Saint-Pierre aux-liens, assuroient qu'ils auroient bien mille hom-

(*a*) *Commines* l. c. Ch. 13. *Guichardin* ubi sup. n. 11. *Daniel* l. c. p. 89.

(*b*) *Guichardin* L. II. n. 43. *P. Jovius* Hist. L. III.

(*c*) *Jovius* l. c. *Guichardin* L. III. n. 12. *Commines* l. c. Ch. 14.

(*d*) *Jovius* l. c. *Bembo* L. III. *Guichardin* l. c. n. 13.

mes d'armes au service du Roi (*a*). Charles VIII. résolut donc d'assembler à Marseille une flotte de soixante voiles, & Jean Jaques Trivulce eut ordre de se préparer à partir pour Ast, avec huit-cens hommes d'armes, deux mille Suisses, & deux mille Gascons; le Duc d'Orléans devoit le suivre avec d'autres troupes, & ensuite le Roi lui-même (*b*).

Section VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

Mesures que prend le Duc de Milan.

La nouvelle de ces préparatifs allarma extrémement le Duc de Milan, qui avoit violé à divers égards le Traité fait avec le Roi. Ludovic fit représenter aux Vénitiens la nécessité où il seroit de céder à la tempête s'il n'étoit promptement sécouru, & les sollicita de lui envoyer des troupes, & de solliciter, conjointement avec lui, l'Empereur Maximilien de passer en Italie avec toutes ses forces. Le Sénat promit d'envoyer incessamment un corps de troupes sous Alexandrie, mais il ne témoigna pas le même empressement à attirer Maximilien dont la présence pouvoit occasionner du désagrément à la République, à cause de quelques places, dont l'Empire & la Maison d'Autriche lui disputoient la possession. Mais le Duc de Milan le pressa si fort, que de peur qu'il ne s'accommodât avec le Roi de France, les Vénitiens consentirent à ce qu'il vouloit. On conclut donc avec l'Empereur un Traité, par lequel les Vénitiens & le Duc de Milan s'engagerent à fournir à ce Prince vingt mille ducats par mois, pendant trois mois, moyennant qu'il amenât un certain nombre de troupes, tant cavalerie, qu'infanterie (*c*).

Les François renoncent à leur projet.

Le Duc de Milan ne laissoit pas d'être dans de grandes inquiétudes, parceque Trivulce étoit déja arrivé à Ast avec huit-cens hommes d'armes & six mille hommes de pied, & le reste de l'armée devoit bientôt suivre. Mais tous ces préparatifs devinrent inutiles, parceque le Duc d'Orléans témoigna de la répugnance à prendre le commandement des troupes, & qu'on représenta au Roi la difficulté qu'il y avoit à trouver les fonds nécessaires pour les fraix de l'armement sur terre & sur mer (*d*). On prétend que la véritable raison qui arrêta le Duc d'Orléans, c'est qu'étant l'héritier présomptif de la couronne, & la santé du Roi étant mauvaise, il ne lui convenoit pas dans de pareilles circonstances de s'engager dans une guerre hors du royaume.

Les François sont chassés du royaume de Naples.

Ce changement de mesures fit perdre entierement le royaume de Naples aux François. Notre plan ne nous permet pas d'entrer dans le détail. Il suffira de dire, que le Comte de Montpensier se trouva assiegé, avec les troupes qui lui restoient, dans Atelle, petite ville de la Basilicate. Ferdinand étoit à ce siege avec ses principales forces, & les troupes auxiliaires de Venise. Les vivres manquoient aux assiegés, & toutes les voies de s'en procurer étoient interceptées; d'ailleurs les troupes n'étoient point payées & on n'avoit point d'argent pour les satisfaire. Après trente-deux jours de siege, les François furent obligés de capituler; on convint de suspendre tout acte d'hostilité pour trente jours, durant lesquels Ferdinand

(*a*) *Commines* ubi sup. Ch. 15.
(*b*) *Guichardin* l. c. n. 20. *Daniel* T. IX. p. 95-97.
(*c*) *Guichardin* l. c. n. 21, 29. *Bembe* l. c. p. 102-103.
(*d*) *Commines* ubi sup. *Daniel* l. c. p. 98-100. *Guichardin* l. c. n. 28.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

fourniroit des vivres aux assiegés, & que si le Comte de Montpensier n'étoit pas sécouru au bout du mois, il rendroit la place & les autres qu'il tenoit dans le royaume, avec toute l'artillerie qui y étoit, & que les troupes auroient la liberté de se retirer en France avec tous leurs bagages (*a*). Il y eut néanmoins trois places exceptées, savoir Venose, Tarente & Gaëte, sur les Commandans desquelles le Comte de Montpensier prétendit n'avoir aucune autorité. Au bout des trente jours, les François sortirent d'Atelle, mais en attendant qu'ils pussent s'embarquer, on les dispersa entre Baies & Pouzzol, où le mauvais air & mille autres incommodités les firent tomber presque tous malades, le Comte de Montpensier mourut, & de plus de cinq mille hommes, à peine en retourna-t-il cinq-cens en France (*b*).

Mort de Ferdinand. Frederic lui succede.

Ferdinand n'eût pas le tems de gouter les douceurs de ses heureux succès, il mourut à Naples au commencement du mois d'Octobre. Comme il ne laissoit point d'enfans la couronne passa à son oncle Frederic (*c*). Ce Prince acheva de soumettre les places que les François tenoient encore. Tarente fut la derniere qui fut réduite. Les Tarentins se voyant dans une extrême disette, n'eurent pas sitôt appris la mort de Ferdinand, qu'ils délibérerent sur le parti qu'ils prendroient, enfin ils résolurent de se donner aux Vénitiens. Ils en firent faire la proposition à Louis Lorédan, qui commandoit à Monopoli. Celui-ci en écrivit au Sénat, & les Députés des Tarentins arriverent presque aussitôt à Venise, pour solliciter la Seigneurie de prendre leur ville sous sa protection. Les avis furent partagés dans le Sénat, les uns soutinrent qu'on ne devoit pas accepter l'offre des Tarentins, parceque cela étoit contraire au Traité fait avec le Roi Ferdinand. Les autres croyoient qu'on devoit les recevoir de peur qu'ils ne se donnassent aux Turcs, ce qui feroit préjudiciable à toute l'Italie & à Frederic lui-même. Que Ferdinand mort, le Traité ne subsistoit point avec Frederic, & que quand même il subsisteroit, il valoit mieux y déroger en ce point, que de permettre qu'une ville aussi forte, où il étoit si aisé de transporter des troupes, & dont le port étoit si commode pour contenir une Flotte, tombât entre les mains d'un ennemi belliqueux. Après bien des discussions, le Sénat résolut d'envoyer à Tarente André Zanchani, pour reconcilier les Tarentins avec Frederic (*d*). M. Laugier dit, que Zanchani devoit décider du sort de la ville, suivant qu'il jugeroit par l'état des choses de la possibilité d'en assurer la possession à la République (*e*), & la suite semble autoriser ce qu'il avance, & que Bembe a vraisemblablement dissimulé. Zanchani alloit s'embarquer, quand les Envoyés du Pape, du Roi d'Espagne & du Duc de Milan, se réunirent pour prier le Sénat de ne point se mêler des affaires des Tarentins. Il importoit aux Vénitiens de prévenir la jalousie que cette entreprise de leur part pouvoit exciter. Les ordres donnés à Zanchani furent révoqués, & le Sénat travailla à reconcilier la ville de Tarente avec Frederic par le moyen des Députés Tarentins, auxquels il

(*a*) *Commines* l. c. Ch. 14. *Bembe* l. c. p. 93. *Guichardin* ubi sup. n. 25.
(*b*) *Guichardin* l. c.
(*c*) Le même n. 27. *Bembe* l. c. p. 95.
(*d*) *Bembe* p. 96.
(*e*) *Laugier* T. VIII. p. 70.

ſe conſtitua caution, que le Roi les maintiendroit dans leurs anciens privileges. Il fit partir avec eux un Secretaire pour faire exécuter cette convention. Mais les Tarentins aiant appris l'intention du Sénat ſe rendirent avant l'arrivée de leurs Envoyés, à des conditions moins favorables que celles que le Sénat vouloit leur procurer (*a*).

Section VII. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1442 juſqu'à l'an 1508.

Guerre de Piſe.

La guerre entre les Piſans & les Florentins continuoit toujours. Les forces des Piſans furent conſidérables pendant quelques mois; car outre les gens de la ville & du territoire qu'un long uſage de la guerre avoit rendus belliqueux, les Vénitiens & le Duc de Milan y avoient beaucoup de troupes. Celles du Duc commencerent bientôt à diminuer faute de payement, ce qui fit que les Vénitiens y envoyerent encore cent hommes d'armes, firent paſſer à Piſe un grand convoi de vivres qu'ils avoient achetés à Genes, & mirent en mer ſix galeres pour chaſſer les navires Florentins qui croiſoient ſur la côte de Toſcane (*b*).

Arrivée de l'Empereur Maximilien en Italie.

En conſéquence du Traité fait avec l'Empereur Maximilien, ce Prince paſſa en Italie, & arriva à Côme en Lombardie, où le Duc de Milan le reçut avec de grands honneurs. La République lui envoya deux Ambaſſadeurs Antoine Grimani & Marc-Antoine Moroſini, qui le trouverent à Vigevano. Le Duc de Milan perſuada à Maximilien, de ſe porter pour arbitre entre les Piſans & les Florentins, & d'engager les premiers de remettre leur ville entre ſes mains, en attendant que le différend fût décidé. Ludovic ſe flatoit, que ſi une fois cette ville étoit entre les mains de l'Empereur, il ne lui ſeroit pas difficile de l'en retirer avec de l'argent, dont ce Prince avoit toujours beſoin. Bien que ni les Piſans, ni les Florentins n'entraſſent dans ce projet, Maximilien réſolut d'aller à Piſe pour terminer la guerre, à quoi les Vénitiens ne s'oppoſerent point. L'Empereur ſe rendit à Tortone & delà à Genes; où il s'embarqua ſur une flotte compoſée de huit galeres Vénitiennes, de deux Génoiſes, & de dix autres bâtimens qu'il avoit fait équipper. Après avoir eſſuyé une violente tempête, il ſe rendit à Piſe. Là il prit la réſolution d'aſſieger le château de Livourne, qui empêchoit que les Piſans ne puſſent recevoir des vivres. Ce ſiege traina en longueur, & l'Empereur rebuté le leva & s'en retourna en Allemagne, en ſe plaignant de la perfidie des Princes Italiens, qui ne l'avoient attiré chez eux, diſoit-il que pour le perdre d'honneur & de réputation (*c*).

Entrepriſes manquées.

Baptiſte Frégoſe & le Cardinal de la Rovere entreprirent de ſe rendre maîtres de Savone & de Genes, avec le ſecours des François. Ils partirent d'Aſt à la tête de ſix mille hommes & s'approcherent de Savone, mais les troupes que le Sénat avoit envoyées de ce côté-là repouſſerent les François, & il ne ſe fit aucun mouvement dans Savone. Dans le même tems Trivulce s'étoit jetté dans le Milanés & y avoit pris quelques châteaux. Le Sénat envoya des troupes au ſecours de Ludovic; les Généraux Vénitiens remporterent quelque avantage ſur Trivulce, qui, ne voulant pas hazarder une

(*a*) *Bembe* ubi ſup. p. 97.

(*b*) Le même, p. 101, 102. *Guichardin* ubi ſup. n 30-35.

(*c*) *Bembe* l. c. p. 104-106. *Guichardin* l. c. n. 32.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1500.*

bataille, se replia sur Ast, desorte que les châteaux dont il s'étoit emparé furent repris (*a*).

Cependant le bruit couroit toujours que Charles VIII se préparoit à repasser en Italie, ce qui engagea le Sénat à prendre des précautions. Il ordonna de rassembler toutes ses troupes sur le Po, & chargea de cette commission Nicolas des Ursins, Comte de Petigliano, qui avoit été nommé Capitaine-Général, à la place du Marquis de Mantoue. L'inquiétude qu'on marquoit au sujet des François fut cause que Tristan Comte de Savorgnano, l'un des Seigneurs du Frioul qui étoit le plus affectionné à la République, proposa à Bernard Bembo, pere de l'Historien & Chef du Conseil des Dix, de faire empoisonner Charles VIII, en lui indiquant les moyens qu'il avoit en main pour réussir. Bembo en delibéra avec le Conseil, & eut ordre de répondre, que les Vénitiens n'avoient jamais emploié contre leurs ennemis de semblables armes, quoiqu'ils en eussent eu plus d'une fois occasion; qu'ils craignoient plus Dieu, que tout le pouvoir des hommes, & qu'ils ne vouloient pas se deshonorer par un crime (*b*).

Générosité du Sénat. 1497.

On veut obliger les Vénitiens d'abandonner les Pisans.

Sur ces entrefaites, Charles VIII. conclut une trêve avec le Roi d'Espagne, dans laquelle les Princes d'Italie, & nommément Frederic & les Pisans furent compris. Le Duc de Milan songea alors d'enlever Pise aux Vénitiens, qui selon les apparences devoient en rester maîtres. Il envoya un Ambassadeur à Venise, pour exhorter le Sénat à accommoder les différends entre les Pisans & les Florentins, & pour lui représenter que si l'on restituoit la ville de Pise, la paix seroit rétablie dans toute l'Italie. Il engagea aussi le Pape & les Ambassadeurs d'Espagne à proposer la même chose pour engager les Florentins à se joindre à la Ligue. Guichardin dit, que l'Ambassadeur de Venise remontra qu'on ne pouvoit se fier aux Florentins, qu'après qu'ils auroient donné de grandes suretés d'exécuter leurs promesses, & que la seule qui pût faire compter sur leur sincérité, étoit de déposer Livourne entre les mains des Confedérés. Il n'ouvrit cet avis, que parcequ'il étoit persuadé que les Florentins ne consentiroient jamais à se désaisir d'une place aussi importante. L'événement répondit à son attente; & le Pape, ni même le Duc de Milan, n'oserent insister alors de peur d'aliener les Vénitiens (*c*). Ils revinrent néanmoins à la charge, & le Pape, les Ambassadeurs
1498. d'Espagne, de Naples & du Duc de Milan se réunirent pour presser les Vénitiens de faire cesser la discorde entre Pise & Florence, afin qu'on pût assurer la tranquillité de l'Italie. L'Ambassadeur de Venise répondit, que le Sénat ne pouvoit retirer sa protection aux Pisans, sans se deshonorer & violer la foi donnée, & qu'il étoit convenu avec les Confédérés de maintenir la liberté de cette ville; qu'il étoit donc résolu de continuer à la soutenir. A quoi l'Ambassadeur ajouta, que la République avoit prodigué ses trésors & le sang de ses soldats pour le salut de l'Italie (*d*).

Mort de Charles VIII. Louis XII. lui succede.

Dans le tems que cette affaire divisoit ouvertement les Confédérés, un nouvel incident changea la face des affaires. Charles VIII mourut subitement & le Duc d'Orléans lui succéda sous le nom de Louis XII. Ce Prince joignit

(*a*) *Bembe* p. 109, 110. *Guichardin* n. 40.
(*b*) *Bembe* L. III. à la fin.
(*c*) *Guichardin* n. 44.
(*d*) Le même, n. 53.

joignit à ses autres titres celui de *Duc de Milan*, pour montrer qu'il avoit dessein de faire valoir les droits qu'il avoit sur le Milanés, du chef de Valentine Visconti son ayeule (*a*).

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Quoique le Duc de Milan eût tout à craindre de la part de ce Monarque, il se flata que ce Prince ne seroit pas en état de passer sitôt en Italie, desorte qu'il n'en fut que plus ardent à traverser les Vénitiens dans la défense de Pise. Il commença par refuser le passage aux troupes qu'ils envoyoient au secours de cette ville, sous les ordres de Thomas Zeno. Ce renfort passa alors par le Ferrarois, & le Sénat ne laissa ignorer à Ludovic ni son mécontentement ni sa défiance. Ici je trouve une différence très-marquée entre le récit de Guichardin & celui de M. Laugier. Le premier rapporte, que le Duc de Milan envoya aux Florentins trois-cens archers; qu'il soudoya conjointement avec eux trois-cens hommes d'armes, & qu'outre cela, il leur préta en différens tems plus de trois-cens mille ducats, leur promettant encore de plus grands secours, quand ils en auroient besoin (*b*). M. Laugier dit, que Ludovic envoya des Ambassadeurs aux Florentins, pour les engager à tenir ferme, & convenir avec eux des secours qu'il devoit leur envoyer. Que peu de jours après il licencia toutes les troupes, qui étoient aux ordres de Fracas de Saint Séverin, l'un de ses Capitaines, & que ces troupes passerent publiquement avec leur Chef à la solde des Florentins (*c*).

Commencement de brouillerie entre le Duc de Milan & les Vénitiens.

Nous ne detaillerons point tous les événemens de cette guerre, c'est ce qui appartient naturellement à l'Histoire de Florence. Nous nous contenterons de dire que les deux Partis remporterent tour à tour des avantages. Jaques Savorgnano étoit sorti de Pise avec cinq-cens chevaux pour faire des courses dans le Volaterran. Les troupes de Florence eurent avis qu'il revenoit avec un gros butin; elles s'avancerent sous la conduite du Comte Rinuccio & de Guillaume Pazzi, Commissaire Florentin, pour le couper à son retour. Zeno qui étoit dans Pise, voyant que Jaques tardoit, appréhenda que les ennemis ne l'attaquassent, desorte qu'il se mit en marche avec le reste des troupes, & envoya à Jaques un trompette pour l'avertir qu'il s'avançoit à son secours. Cependant les Florentins joignirent les troupes de Savorgnano & les attaquerent dans la vallée de San-Regolo. Le trompette avoit fait tant de diligence, qu'il avoit averti le Commandant Vénitien de l'approche de Zeno, desorte qu'il combattit, tantôt en reculant, tantôt en avançant. Le secours survint, prit les Florentins en queue, tandis que Savorgnano fondoit sur eux de l'autre côté; bientôt ils furent mis en déroute; on leur tua deux-cens hommes, & on fit bien six-cens prisonniers, parmi lesquels se trouverent plusieurs Officiers (*d*). Quelque tems après, Paul Vitelli, que les Florentins avoit pris à leur service, surprit un corps de troupes Vénitiennes près de Cascina, leur tua beaucoup de monde, & fit un assez bon nombre de prisonniers (*e*).

Suite de la guerre de Pise.

(*a*) Le même, L. IV. n. 3.
(*b*) Le même l. c. n. 3.
(*c*) *Laugier* ubi sup. p. 83.
(*d*) *Bembe* l. c. p. 122, 123. *Guichardin* l. c. n. 5.
(*e*) *Bembe* p. 125, 126. *Guichardin* l. c. n. 7.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Negociation infructueuse.

Cependant le Duc de Ferrare, qui étoit demeuré neutre, fit entendre aux Florentins que les Vénitiens pourroient en venir à un accommodement, desorte qu'ils envoyerent deux Ambaſſadeurs à Veniſe. Les Ambaſſadeurs furent reçus honorablement par le Doge & le Sénat; ils demanderent ouvertement, que le Sénat voulut abandonner la protection de Piſe, en diſant que les Florentins n'avoient jamais offensé les Vénitiens, & que la juſtice exigeoit de la ſageſſe & de l'équité du Sénat qu'il ceſſat de protéger la révolte des Piſans. Le Doge répondit, qu'il étoit vrai que la République n'avoit point à ſe plaindre des Florentins, que ce n'étoit point auſſi dans la vue de leur nuire, qu'elle avoit pris la défenſe de Piſe; mais que les Florentins ſe trouvant les ſeuls dans toute l'Italie, qui fuſſent attachés à la France, toutes les Puiſſances de la Ligue avoient jugé qu'il étoit de l'intérêt commun de maintenir la liberté des Piſans. Que ſi les autres Confédérés manquoient à la foi donnée, il étoit de la gloire des Vénitiens de ne pas ſuivre ce mauvais exemple. Que ſi néanmoins on pouvoit trouver quelque expédient, qui mît la liberté des Piſans à couvert, le Sénat feroit connoitre à tout l'Univers, que ce n'étoit pas par des vues d'intérêt particulier qu'il continuoit à les ſoutenir. On tint pluſieurs conférences, où l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ſe porta pour Médiateur. Mais les Vénitiens exigeant pour premiere condition, que Piſe ſeroit conſervée dans l'etat d'une République indépendante les Ambaſſadeurs de Florence ſe retirerent (*a*).

Armement à Conſtantinople.

Pendant que les Vénitiens étoit occupés des intérêts de la ville de Piſe, il ſe formoit contre eux un orage d'un autre côté. Bajazet II. armoit à Conſtantinople. On prétend (*b*) que le Duc de Milan & les Florentins, du conſentement du Pape, de l'Empereur & du Roi de Naples, avoient ſollicité l'Empereur Ottoman d'attaquer les Vénitiens, dans l'eſpérance que ceux-ci livrés à une fauſſe ſécurité ſe trouveroient ſans défenſe. D'ailleurs il étoit arrivé un incident qui pouvoit fournir un prétexte au Sultan de leur faire la guerre. Nicolas Piſauro étant à la hauteur de Metelin avec quatre galeres rencontra un vaiſſeau Turc marchand, qui appartenoit à un Bacha. Le Général Vénitien donna le ſignal pour que ce navire amenât ſes voiles & baiſſât pavillon. Le Capitaine Turc, au lieu de le faire, lacha toute ſa bordée à la galere de Piſauro & tua ſon Comite. Alors le Général fit entourer ce vaiſſeau, le cribla de coups de canon, & le coula à fond avec toute ſa charge & deux-cens cinquante Turcs qui etoient deſſus (*c*). Le Sénat pour découvrir comment on avoit ſu cette avanture à Conſtantinople, & pénétrer le ſujet de l'armement qui s'y feſoit, envoya à la Porte André Zanchani, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire. Bajazet le reçut fort bien, & l'aſſura qu'il n'avoit aucun mauvais deſſein contre les Vénitiens; il conſentit au renouvellement des Capitulations, & en fit remettre à Zanchani un acte écrit en Latin. André Gritti, qui feſoit commerce

(a) *Guichardin* n. 8.

(b) *Bembe* l. c. p. 139. *Sagredo* Hiſt. de l'Emp. Ottoman, T. I. p. 325. *Laugier* l. c. p. 92.

(c) *Sagredo* l. c. *Bembe* l. c. p. 138.

à Constantinople, & qui étoit parfaitement instruit des usages de la Cour Ottomane, avertit l'Ambassadeur que les Turcs ne se croyoient point obligés de remplir les engagemens de tout Acte qui n'étoit point écrit en leur langue. Zanchani fit tous ses efforts auprès des Ministres de la Porte pour obtenir un exemplaire en Turc de l'acte qu'on lui avoit remis, mais il ne put jamais les y engager. L'Ambassadeur retourna à Venise, & négligea contre son devoir d'informer le Sénat de ce qu'il avoit appris de Gritti, de peur de faire connoitre qu'il n'avoit rien fait (*a*).

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Traité des Vénitiens avec Louis XII. 1499.

Le Sénat ne laissa pas d'armer promptement une Flotte, & rechercha l'alliance du Roi de France. Nous parlerons de la Flotte dans la suite. La République envoya à Louis XII une Ambassade solemnelle de trois Sénateurs, Antoine Lorédan, Nicolas Michieli, & Jérome Georgi. Le Roi leur communiqua le dessein qu'il avoit de passer en Italie avec une armée pour s'emparer du Duché de Milan qui lui appartenoit, & leur proposa, que la République se joignit à lui pour faire réussir cette expédition, offrant quand il seroit maître du Milanés de céder aux Vénitiens le Crémonois, avec tout le pays entre l'Oglio, l'Adda & le Po. Les Ambassadeurs communiquerent ces propositions au Sénat, qui se trouva fort partagé sur ce sujet. On peut voir dans les Auteurs cités (*b*) les raisons que l'on allegua pour refuser ou pour accepter les propositions du Roi. Ce qui contribua à faire prévaloir les dernieres, ce fut d'un côté le desir de se venger des perfidies de Ludovic, & de l'autre l'espérance d'en imposer à Bajazet par une étroite alliance avec la France. Les Ambassadeurs eurent donc ordre de conclure le Traité, mais la conclusion fut retardée de quelques semaines par un petit incident. Louis XII souhaitoit que l'affaire de Pise fût ou terminée, ou assoupie avant qu'il passât en Italie, & il proposa que cette ville fût mise en séquestre entre ses mains, jusqu'après la conquête du Milanés, & qu'alors, si les deux partis vouloient s'en rapporter à lui, il se chargeroit de terminer leur différend. Mais les Vénitiens vouloient qu'on s'en rapportât au Duc de Ferrare qu'ils avoient choisi pour arbitre. Sur les représentations qu'on fit au Roi, il se désista de sa proposition & le Traité avec les Vénitiens fut signé à Blois le 15 d'Avril 1499 (*c*).

Le Duc de Ferrare décide l'affaire de Pise.

Les Florentins & les Vénitiens étant convenus de s'en rapporter à la décision du Duc de Ferrare sur l'affaire de Pise, le Sénat & le Conseil de Florence lui envoyerent un plein-pouvoir pour transiger en leur nom. Il se rendit à Venise avec deux Ambassadeurs de Florence & celui du Duc de Milan, & on commit trois Sénateurs de Venise pour lui donner tous les éclaircissemens dont il auroit besoin. Le Duc dit qu'il étoit prét à montrer son projet de sentence au Sénat, pour qu'il vit, s'il souhaitoit qu'on y fît quelque changement, & George Cornaro, un des Conseillers de la Seigneurie, représenta fortement qu'il convenoit d'en prendre connoissance,

(*a*) Les mêmes.

(*b*) *Guichardin* L. IV. n. 20, 21. *Daniel* ubi sup. p. 130-132. *Laugier* l. c. p. 95-97. *Bembe* p. 140.

(*c*) *Guichardin* l. c. n. 23. *Bembe* p. 142. qui dit que le Traité fut conclu le 9 de Février, *Daniel* ubi sup. p. 133.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

pour que le Duc ne décidât rien à l'insu du Sénat. Mais on rejetta cette proposition, parcequ'il n'étoit pas juste, qu'ayant donné au Duc un plein pouvoir, on prétendit lui imposer des loix. Ce Prince prononça son jugement le 6 d'Avril, par lequel il décida que les Vénitiens évacueroient Pise & tous les autres lieux occupés par leurs troupes dans la Toscane; que la ville de Florence payeroit en dédommagement à la République une somme de cent-quatre vingt mille écus, en douze ans de tems, qu'on accorderoit aux Pisans une entiere amnistie du passé, la liberté d'exercer toutes sortes d'arts & de commercer par mer & par terre, outre divers autres privileges; mais au fond on remettoit la ville sous la puissance des Florentins. Le Sénat affecta d'être mécontent du Duc, les Pisans se plaignirent amérement, & les Florentins ne furent gueres contens d'être obligés de payer les frais d'une guerre, entreprise injustement contre eux. Cependant les Vénitiens exécuterent l'accord de leur part (*a*), & immédiatement après rendirent public le Traité qu'ils avoient conclu avec le Roi de France.

Mouvemens inutiles que se donne le Duc de Milan.

Le Duc de Milan voyant approcher l'orage chercha de l'appui de tous côtés, sans en trouver. L'Empereur avoit fait une tréve avec la France & étoit en guerre avec les Suisses, dont Louis XII s'étoit assuré. Le Pape étoit gagné par ce Prince, qui avoit comblé César Borgia fils du Pontife d'honneurs & de biens. Les Florentins demeurerent neutres. Le Duc de Ferrare s'excusa sur ce qu'il avoit à craindre de la part des Vénitiens. Ceux-ci refuserent de recevoir un Ambassadeur que Ludovic leur envoya. Il n'y eut que les Agens qu'il envoya à Constantinople, de concert avec le Roi de Naples, qui réussirent à engager Bajazet à déclarer la guerre aux Vénitiens (*b*). Le Duc de Milan ne pouvant compter que sur lui-même pour la défense de ses Etats, partagea ses troupes en deux corps. Il opposa le plus foible aux Vénitiens qui s'assembloient dans le Bressan. Il réserva le plus fort contre les François, & en donna le commandement à Galéas de Saint Séverin; il lui ordonna de ne s'attacher qu'à défendre les places, sans tenir la campagne, pour tirer la guerre en longueur (*c*).

Guerre dans le Duché de Milan.

L'Armée Françoise s'étant assemblée sous Ast, entra en action & prit plusieurs places du Milanés, entre autres Valence & Tortone. Ensuite les Généraux François formerent le dessein de faire le siege d'Alexandrie, où Galéas de Saint-Séverin s'étoit retiré avec sept ou huit-mille hommes. Ludovic allarmé de ces rapides progrès, envoya ordre au Comte de Cajazze, qui commandoit les troupes opposées aux Vénitiens, de s'avancer vers Pavie & de se joindre à Galéas son frere pour couvrir Alexandrie, sa plus forte place après Milan. Le Comte offensé de ce que le Duc avoit donné le principal commandement à Galéas, qui étoit son cadet, avoit fait secretement son accommodement avec les François, & le trahissoit. Il mit beaucoup plus de tems qu'il ne lui en faloit à faire un pont sur le Po pour son passage, & donna par ce retardement le tems aux François d'investir Alexandrie. Le troisieme jour du siege, Galéas eut la lâcheté de se retirer secre-

(*a*) *Guichardin* n. 26-31. *Bembe* p. 143.
(*b*) *Guichardin* n. 33, 34.
(*c*) Le même, n. 36.

tement avec une partie de ses troupes, sous prétexte qu'il avoit reçu des lettres du Duc de Milan, qui l'appelloit auprès de lui, à cause de quelques mouvemens qu'il y avoit à Milan; démarche qui a été généralement blâmée. Aussitôt que la fuite de Galéas fut connue dans Alexandrie, le reste des troupes s'enfuit ou se cacha; les François entrerent dans la place, firent prisonniers tous les soldats qui y étoient restés, & pillerent la ville (*a*).

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

L'armée de Venise, sous les ordres de Barthelemi d'Alviano, Capitaine-Général, & des Provéditeurs Melchior Trévisani & Marc-Antoine Morosini soumit diverses petites places le long de l'Oglio, & aiant passé ce fleuve s'empara de Caravaggio, de Soncino, Castiglione, Pizzighitone, conquit tout le pays jusqu'à l'Adda par la soumission volontaire des habitans, & marcha sur Crémone (*b*).

Ludovic abandonne Milan.

La prise d'Alexandrie jetta la consternation dans tout le Milanés, la plupart des villes se souleverent pour se rendre aux François. Dans Milan même on ne reconnoissoit plus l'autorité de Ludovic, desorte qu'il prit le parti de se sauver. Il confia la garde du château à Bernardin da-Corté, en qui il avoit une entiere confiance, & ensuite se retira avec son trésor & sa famille à Inspruck (*c*).

Louis XII. vient à Milan.

Après le départ de Ludovic les Généraux François s'approcherent de Milan, qui leur envoya des Députés. Toutes les autres villes du Duché suivirent l'exemple de la Capitale. Le Commandant du Château le livra sans essuyer un seul coup de canon, ce qui le fit mépriser à un tel point, même des François, qu'il en mourut peu après de chagrin (*d*). Louis XII, ayant reçu à Lyon la nouvelle de ces heureux succès, passa les monts & fit son entrée dans Milan le 6 d'Octobre. Il y fut reçu avec de grandes démonstrations de joie, & signala son inclination bienfaisante, en diminuant les impôts & en distribuant des recompenses (*e*).

Crémone se soumet aux Vénitiens.

Quand les Vénitiens s'approcherent de Crémone, les habitans demanderent du tems pour se déterminer, & envoyerent des députes à Trivulce pour lui offrir de se donner au Roi de France, mais il leur déclara que par le Traité ils devoient appartenir à la République. Ils ouvrirent donc leurs portes aux Vénitiens, & reçurent avec de grands honneurs les Généraux & les Provéditeurs; les Magistrats, l'Evêque avec le Clergé & une partie du peuple étant allés au devant d'eux. Pierre-Antoine Batoléa, qui commandoit dans la Citadelle, la rendit, moyennant une grosse somme d'argent qu'on lui donna, avec la qualité de Noble Vénitien, une belle maison dans Venise, & une terre considérable dans le Véronois (*f*). Le Sénat envoya à Crémone Dominique Trévisani & Nicolas Foscarini pour y administrer la justice. Il fit partir aussi des Ambassadeurs pour aller à Milan féliciter Louis XII de l'heureux succès de ses desseins (*g*).

Guerre avec les Turcs.

Pendant que les Vénitiens fesoient ainsi de nouvelles acquisitions en Ita-

(*a*) Le même, n. 36, 37. *Bembe* l. c. p. 143, 146. *Daniel* l. c. p. 140-142.
(*b*) *Bembe* l. c. p. 146, 147.
(*c*) *Guichardin* ubi sup. *Bembe* l. c.
(*d*) *Guichardin* n. 39.
(*e*) Le même, n. 40.
(*f*) *Bembe* p. 147, 148.
(*g*) Le même.

Section VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1513.*

he, ils avoient une guerre onéreuse sur les bras avec les Turcs. Les grands préparatifs de Bajazet obligerent le Sénat à créer un Capitaine-General, & le choix tomba sur Antoine Grimani, qui donna un rare exemple de générosité. Comme l'épuisement des finances retardoit l'équippement de la Flotte, il préta à la Seigneurie huit mille écus, & en emporta autant avec lui à Corfou, pour s'en servir dans les besoins de la guerre & de l'armée (*a*). La Flotte Turque leva l'ancre de devant Constantinople, forte de deux-cens soixante-dix voiles, & Bajazet se mit à la tete d'une nombreuse armée pour chasser les Vénitiens de tout le continent de la Grece & de la Dalmatie. Avant son départ il fit emprisonner tous les Vénitiens qui trafiquoient à Constantinople, & entre autres André Gritti, qu'il fit reserrer étroitement, parcequ'on avoit intercepté quelques lettres, par lesquelles il informoit le Gouverneur de Lépante des apprêts formidables que l'on fesoit à la porte. Il courut grand risque de la vie, mais il s'étoit rendu si agréable aux principaux Bachas, qu'ils le préserverent du péril dont il étoit menacé (*b*).

Combat naval, funeste aux Vénitiens.

La Flotte Vénitienne se trouvoit à Modon, composée de quarante-six galeres, de cinquante gros vaisseaux, & de quarante autres plus petits. Celle des Turcs parut, & Grimani se disposa au combat: il fut joint par André Lorédan, qui lui amena de Corfou un renfort de quinze navires bien armés. L'arrivée de Lorédan que les Vénitiens regardoient comme leur plus habile homme de mer, déplut à Grimani. Il craignit que la grande réputation de cet Officier, ne lui enlevât à lui-même toute la gloire du succès. Il le fit monter le plus gros vaisseau avec ordre de charger les ennemis & de commencer le combat, & donna ordre à Alban Armerio d'attaquer une grosse Galéasse Turque. Les deux Flottes se rencontrerent près de l'isle de Sapienza. Armerio s'avança pour attaquer la Galéasse, & Lorédan, après en avoir fait fuir une autre, vint le seconder. Ils aborderent la Galéasse de concert, l'accrocherent, & se précipiterent le sabre à la main au milieu des Turcs, qui se défendirent vaillamment. Malheureusement le feu prit à la Galéasse du côté de la pouppe, les flammes se communiquerent aux vaisseaux Vénitiens, qui ne purent se dégager, la plupart de ceux qui y étoient périrent par le feu ou dans la mer, entre autres Loredan. Les Turcs qui se jetterent à la mer furent plus heureux, on les sauva dans des fregates & dans des esquifs; Armerio fut sauvé avec eux, & conduit à Constantinople: on lui offrit la vie, s'il vouloit prendre le turban, mais il n'y voulut pas entendre, & fut scié par le milieu du corps, Grimani ne voulut jamais que l'on continuât le combat & se retira contre le sentiment de tout le monde (*c*).

Mauvaise conduite de Grimani.

Il revint à Corfou, & après quelques jours de repos il remit à la voile. Le Grand Maître de Rhodes, qui craignoit que Bajazet ne vint l'attaquer avoit demandé du secours au Roi de France, & Louis XII lui avoit envoyé vingt-deux vaisseaux. Le Grand-Maître n'en ayant pas eu besoin, le Sé-

(*a*) Le même, L. V. au comm. *Sagredo* T. I. p. 329.

(*b*) Le même, L. V. p. 153. *Sagredo* l. c. p. 330-332.

(*c*) *Bembo* l. c. p. 155, 156. *Sagredo* T. I. p. 3[illegible].

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

nat obtint du Roi, que cette escadre joignit la Flotte Vénitienne. La jonction s'effectua près de Zonchio, & trois vaisseaux de Rhodes se joignirent à ceux des François. On tint Conseil de guerre, & il fut résolu unanimement d'aller à la rencontre de la Flotte Turque & de la combattre. On ne tarda pas à la découvrir, & l'on prit trois de leurs galeres & une flûte, sans en venir à une action générale. Pendant trois jours Grimani perdit le tems à des manœuvres inutiles, qui sembloient préparer une action décisive, & qui tendoient à l'éviter toujours. Les François dégoûtés par ce procedé, le quitterent & retournerent en Provence (*a*).

Les Turcs prennent Lepante.

La Flotte Turque entra dans le Golfe de Lépante, pour seconder l'armée de terre que Bajazet lui-même avoit conduite devant cette Place. Il n'y avoit point de garnison & cette ville n'étoit défendue que par les habitans, qui n'étant point sécourus furent obligés de se rendre (*b*). Cette conquête termina la campagne. Toute la ville de Venise étoit fort animée contre Grimani, dont on blâmoit hautement la mauvaise conduite. Il fut rappellé; on lui fit son procès, & il fut condamné à un bannissement perpétuel dans une isle de Dalmatie (*c*).

Mesures que prend le Sénat. 1500.

On nomma Melchior Trévisani Généralissime de mer, & on donna le commandement de dixsept grosses galeres à Thomas Zeno, grand homme de mer, quoiqu'il fût redevable à la République de grandes sommes, & que les loix s'opposassent formellement à souffrir qu'on l'élevât à aucune charge. Mais son mérite fit passer par dessus cette considération, & on ordonna par un décret du Conseil des Dix, qu'en cette occasion la pauvreté ne feroit point de tort à la vertu (*d*). Zeno entreprit de se signaler par la prise de l'isle de Céphalonie, mais il échoua dans ce dessein. Trévisani tenta la même entreprise avec aussi peu de succès. Sur ces entrefaites, le Sénat envoya Louis Manenti, Secretaire du Conseil des Dix à Bajazet, chargé de se plaindre de ce que sans légitime sujet il avoit attaqué la République par mer & par terre, & violé le Traité conclu l'année précédente, avec Zanchani; de demander l'élargissement des marchands Vénitiens qu'il avoit fait arréter, la restitution de Lépante, au moins le renouvellement des Traités. Deux raisons déterminerent le Sénat à tenter la voie de la négociation; d'un côté l'épuisement des finances, & de l'autre qu'on lui avoit fait connoitre, que la paix pourroit se faire, si la République envoyoit un Ambassadeur à la Porte. Mais Manenti ne trouva rien moins que des dispositions favorables. Bajazet lui répondit, que si les Vénitiens vouloient la paix, il falloit qu'ils lui rendissent Modon, Coron & Napoli, les trois principales places qu'ils possédoient dans la Morée, & qu'ils lui payassent annuellement un tribut de cent livres d'or. Quand le Sénat apprit ces demandes, il résolut de soutenir la guerre avec toute la vigueur possible (*e*).

Suite de la guerre. Siege & prise de Modon.

La Flotte Turque, composée de plus de deux-cens vingt voiles s'avança vers la Morée, & s'approcha de Napoli de Romanie, dont Trévisani avoit

(*a*) *Bembe* p. 157, 158 *Sagredo* p. 333.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Bembe* p. 159. *Sagredo* p. 334, 335.
(*e*) *Bembe* L. V. p. 166, 167.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

renforcé la garnison. Les Turcs débarquerent de la cavalerie pour ravager la campagne: mais ils furent si maltraités par un détachement de la garnison, qu'ils se retirerent, résolus de tourner toutes leurs forces contre Modon. Leur Flotte bloqua le port, & Bajazet avec une formidable armée l'assiegea par terre. Sur ces entrefaites Melchior Trévisani mourut, & Jérôme Contarini prit le commandement de la Flotte, en attendant que le Sénat y eût pourvu. Cependant Bajazet avoit fait canonner Modon d'une façon terrible pendant plusieurs jours, après quoi les Turcs avoient donné un furieux assaut, où ils avoient été repoussés avec perte. Contarini, quoique sa Flotte ne fût que de soixante-dix bâtimens, partit de Zante, déterminé à combattre celle des Infideles & à sécourir la Place. Aussitôt qu'il eut découvert l'armée navale ennemie, il s'avança en ordre de bataille, ayant à combattre contre cent galeres. Jaques Venier commença l'attaque, & fit avec sa division un grand carnage parmi les Infidèles; le combat dura plusieurs heures fort à l'avantage des Vénitiens, tellement que les Turcs songeoient à se faire échouer à terre, pour se sauver. Mais le vent étant tombé, les gros vaisseaux ne purent prendre part au combat; les Turcs reprirent courage, une galéasse Vénitienne fut coulée à fond, & une autre prise, ceux qui la montoient aiant été presque tous tués Contarini profita d'un petit vent qui s'éleva pour retourner à Zante, rétablir le dommage que sa Flotte avoit souffert. Aussitôt qu'il l'eut réparée, il résolut de donner à tout prix du secours aux assiegés. Il choisit cinq de ses meilleures galeres, chargées de toutes sortes de munitions, pour ce dessein, & en donna avis aux assiegés par une félouque, qui passa au travers de la Flotte des Turcs. Les cinq galeres, soutenues de toute la Flotte, s'avancerent; elles avoient à pénétrer à travers de deux lignes de bâtimens Turcs, qui formoient une chaine devant le port. Quatre des galeres passerent à pleines voiles au milieu de la Flotte ennemie & entrerent dans le port. La cinquieme, qui étoit plus pesante ne put les suivre, & fut obligée de rejoindre le gros de l'armée. Les assiegés pleins de joie coururent en foule au port, pour transporter promptement les munitions qu'on leur apportoit, mais c'est ce qui fut cause de leur perte. Ils laisserent imprudemment les postes du côté des ennemis dégarnis. Les Turcs s'en apperçurent, appliquerent leurs échelles, escaladerent la muraille, qu'ils trouverent sans défense, pénétrerent dans la ville, massacrant tout ce qui se présentoit. La garnison se rassembla, & combattit courageusement, mais fut enfin obligée de succomber sous la multitude des ennemis, la plupart des soldats & des habitans périrent avec le Gouverneur, plusieurs Officiers & l'Evêque (*a*).

Suite de la prise de Modon.

Après la prise de Modon, Bajazet envoya un détachement se présenter devant Zonchio; le Général Turc montra à la garnison plusieurs Vénitiens enchainés pour lui prouver la prise de Modon. Charles Contarini, qui y commandoit rendit alors la place, à condition que les Vénitiens auroient la vie sauve & seroient libres d'emporter leurs effets. Un autre corps alla se présenter devant Coron, dont les habitans, effrayés du sort de

(*a*) Le même, p. 169-172. *Sagredo* l. c. p. 337-341.

de ceux de Modon, se rendirent aussi par capitulation. Il ne restoit plus que Napoli de Romanie, dont Bajazet se flata de se rendre Maître avec la même facilité. Il y envoya d'abord un détachement de cavalerie pour sommer la place de se rendre; ce détachement conduisoit Paul Contarini, qui s'étoit trouvé dans Coron, & il étoit chargé de persuader à la garnison de se rendre. Pendant qu'il parlementoit avec le Gouverneur, il poussa son cheval, franchit le fossé, entra dans la ville, & encouragea la garnison & les habitans à se bien défendre; ensorte que les Turcs furent obligés de lever le siege (*a*).

SECTION VII. Histoire de Venise depuis l'an 1412 jusqu'à l'an 1508.

Avantages remportés par Benoit Pesaro.

Le Sénat aiant appris la mort de Trévisani, nomma pour le remplacer Benoit Pesaro. Ce nouveau Généralissime se rendit à Zante, où il rassembla toute la Flotte, dont une partie avoit été dispersée par la tempête. Bajazet retournoit alors à Constantinople, parceque son armée étoit fort affoiblie, & sa Flotte avoit aussi ordre d'y retourner. Pesaro la poursuivit, & en enleva vingt galeres (*b*). Il alla ensuite ravager les isles de Metelin & de Tenedos; celle de Samos se soumit volontairement. Il revint ensuite à Napoli, dont il recompensa la garnison & les habitans (*c*). Pesaro passa delà à Zante pour joindre la Flotte Espagnole que Ferdinand avoit envoyée au secours de la République, sous les ordres du fameux Gonsalve de Cordoue. Les deux Flottes réunies tournerent vers Céphalonie, assiegerent la Capitale, s'en emparerent ainsi que de toute l'isle (*d*). Comme la saison étoit fort avancée, la Flotte d'Espagne se retira après cet exploit. Pesaro remporta plusieurs autres avantages sur les Turcs, dont le détail nous méneroit trop loin. Il est tems de revenir aux affaires d'Italie.

Révolution dans le Milanés en faveur de Ludovic.

Pendant que les affaires des Vénitiens alloient mal dans la Morée, celles des François ne prenoient pas un tour favorable dans le Milanés. Leurs manieres avoient révolté bien des gens; le peuple de Milan étoit mécontent de ce que le Roi ne l'avoit pas déchargé de tout impôt, comme il s'en étoit flaté, & le caractere dur & violent, de Jean Jaques Trivulce, à qui Louis XII avoit confié le gouvernement de Milan, avoit aigri les esprits. Ainsi tous souhaitoient le retour de Ludovic Sforce, & le sollicitoient de revenir. Il trouva moyen de rassembler une armée de huit mille Suisses, & de cinq-cens hommes d'armes Francs-Comtois, avec lesquels il s'avança vers Côme. Trivulce rappella de Romagne les troupes que le Roi de France avoit données au Duc de Valentinois, & pria les Généraux Vénitiens de faire avancer les leurs sur les bords de l'Adda. Cependant Ludovic & le Cardinal Ascagne entrerent dans Côme, sans coup férir, les François s'étant retirés à cause de la mauvaise disposition des habitans (*e*). Cette nouvelle échauffa tellement le peuple de Milan & les principaux de la Faction Gibelline, que Trivulce se retira dans le château, en sortit dès la nuit suivante & prit la route de Novare. Après le départ des François, Ludovic alla droit à Milan, où il fut reçu avec les plus grandes marques de joie. Pavie & Parme se déclarerent pour lui, ainsi que Tortone. Toutes les autres villes auroient suivi cet exemple, si elles avoient pu; mais les

(*a*) *Bembe* l. c. p. 173.
(*b*) *Laugier* T. VIII. p. 127.
(*c*) *Bembe* l. c. p. 174.
(*d*) Le même, p. 175-178. *Sagredo* p. 343-345.
(*e*) *Guichardin* L. IV. n. 54.

troupes Vénitiennes entrerent dans Lodi & dans Plaisance & les François couvroient Novare & Alexandrie. Ludovic ne négligea rien pour se soutenir; il engagea le Cardinal son frere d'envoyer l'Evêque de Crémone à Venise, pour assurer le Sénat qu'il accepteroit toutes les conditions qu'on voudroit lui imposer, mais le Sénat rejetta toutes ses propositions. Les Génois refuserent de rentrer sous sa domination, & les Florentins ne voulurent pas lui rendre l'argent qu'il leur avoit prêté. Il n'y eut que le Marquis de Mantoue, les Seigneurs de la Mirandole, de Carpi & de Correge, qui lui fournirent quelques troupes, & les Siennois lui donnerent quelque argent (*a*).

Il est assiegé dans Novare, fait prisonnier & envoyé en France.

Ludovic ayant rassemblé quinze-cens hommes d'armes, outre les Francs-Comtois, & joint à ses Suisses un gros corps d'infanterie Italienne, laissa le Cardinal Ascagne devant le château de Milan, passa le Tesin, prit à composition la ville & le château de Vigévano, & alla former le siege de Novare. Les assiégés désespérant de pouvoir se défendre, lui ouvrirent leurs portes à condition qu'ils auroient la liberté de se retirer en sureté avec leurs effets. Il s'attacha ensuite au siege de la Citadelle. Cependant Louis XII, instruit de cette révolution fit passer en Italie un armée de quinze-cens hommes d'armes, de six mille hommes d'infanterie Françoise & de dix mille Suisses, aux ordres de Louis de la Trémoille. Cette armée marcha sans tarder à Novare, comme pour faire lever le siege du château, ou pour combattre les ennemis s'ils vouloient en venir à une bataille, mais en effet pour enlever Ludovic par le moyen des Suisses de son armée, dont le Bailli de Dijon avoit gagné les Capitaines. Ludovic avoit eu quelque soupçon de cette intrigue, & avoit envoyé ordre au Cardinal son frere de faire partir sur le champ de Milan quatre-cens chevaux & huit mille fantassins Italiens, pour venir le joindre. A l'approche de l'armée Françoise les Suisses commencerent à se mutiner dans Novare, sous prétexte qu'on ne les payoit point. Ludovic accourut, leur parla d'une maniere touchante, & leur fit donner ce qu'il avoit actuellement d'argent, ce qui parut les appaiser. Leurs Capitaines ne renoncerent pourtant pas à la trahison qu'ils méditoient. Par leur conseil, une partie de la cavalerie Françoise s'avança sur le bord du Tesin, pour arrêter le secours qui venoit de Milan; & le Duc, ayant proposé de sortir de Novare pour donner bataille aux François, les Officiers Suisses déclarerent, qu'ils ne pouvoient se battre contre ceux de la nation, sans un consentement exprès des Cantons, & qu'ils vouloient sur le champ s'en retourner dans leur pays. Ludovic emploia inutilement les prieres, les larmes & les promesses pour les retenir, enfin il les conjura de le conduire au moins en lieu de sureté. Ils le refuserent, mais consentirent qu'il se mêlât parmi eux en habit de simple soldat, au hazard d'être pris s'il étoit reconnu. La nécessité le réduisit à prendre un parti si dangereux, qui en effet ne lui réussit point. Car lorsque les Suisses défilerent devant l'armée Françoise, il fut reconnu soit par la vigilance de ceux qu'on avoit apostés pour le découvrir, soit par les signes des Suisses mêmes, quoiqu'il marchat avec les autres habillé & armé à la Suisse. Il fut aussitôt arrêté, aussi bien que Galéas de Saint Séverin, & ses freres Fracasse & Antoine-Marie, déguisés pareillement en Suisses (*b*). On ne

(*a*) Le même. (*b*) Le même, n. 55-57. *Daniel* T. IX. p. 152-154.

peut disconvenir que les Suisses ne se soient rendus coupables dans cette occasion de la plus lâche & de la plus noire trahison. Ludovic fut conduit à Lyon & renfermé dans le château de Pierre-Encise; quinze jours après il fut mené au Lis de Saint George en Berri, où il demeura quatre ou cinq ans, & delà enfin transféré au château de Loches, où il mourut vers l'an 1510 (*a*). Le Cardinal Ascagne son frere n'eut pas sitôt appris son malheur, qu'il s'enfuit avec les chefs de la Faction Gibelline. Mais il fut arrêté à Rivolte dans le Plaisantin & livré aux Vénitiens, qui le firent transporter à Venise. Louis XII le leur demanda, comme aiant été fait prisonnier sur ses terres, & ne l'obtint qu'après en être venu jusqu'aux menaces. Le Cardinal fut conduit en France, mais il fut élargi quelque tems après (*b*). La prise de Ludovic fit rentrer tout le Milanés sous la domination des François.

Section VI. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Traité entre Louis XII. & Ferdinand.

Louis XII. pensoit aussi à la conquête du royaume de Naples; pour y réussir il s'accommoda avec l'Empereur Maximilien, & fit un Traité de partage avec Ferdinand Roi d'Arragon. Le Pape entra dans les vues de ces deux Princes, & ils firent agréer le Traité aux Vénitiens, en s'engageant à les maintenir dans la possession du Crémonois & de leur fournir de grands secours contre les Turcs. Ce fut en conséquence de ce Traité, que la Flotte Espagnole, commandée par Gonsalve Cordoue, vint joindre Pesaro, & l'aida à conquérir l'isle de Céphalonie (*c*) ainsi que nous l'avons vu plus haut.

La Pologne offre son secours aux Vénitiens contre les Turcs.

Vers le même tems Jean Albert, Roi de Pologne, envoya des Ambassadeurs à Venise, pour offrir de la part de leur maître tout ce qu'il avoit de forces pour la défense des Vénitiens contre les Turcs. M. Laugier dit, que cette offre fut acceptée comme elle le devoit être, avec de grands éloges pour la nation Polonoise, & avec les marques de la plus vive reconnoissance pour le Roi (*d*) Un autre Historien dit, que l'Ambassadeur fut fort bien reçu, & congédié avec de belles paroles, mais que néanmoins on ne voulut prendre avec lui aucun engagement positif (*e*).

Traité de la République avec le Roi de Hongrie. 1501.

La République envoya des Ambassadeurs à Uladislas Roi de Hongrie, pour l'engager à faire la guerre aux Turcs Ils conclurent au commencement de l'an 1501 un Traité avec ce Prince, qui s'engagea à agir avec toutes ses forces contre les Infideles, moyennant un subside annuel que les Vénitiens devoient lui donner. Le Pape Alexandre VI. promit aussi un subside à ce Prince, pendant trois ans (*f*). Les Vénitiens solliciterent aussi par leurs Ambassadeurs le Roi de Portugal de leur donner du secours. Le nouvel Historien de Venise assure, qu'ils n'en purent rien obtenir, parce-qu'il étoit occupé alors à former des établissemens dans l'Inde, où ses Navigateurs s'étoient ouvert un passage par le Cap de Bonne Espérance (*g*). Mais Bembe dit expressément qu'une Flotte Portugaise de vingt-neuf vaisseaux vint joindre celle des Vénitiens à Corfou, mais que ceux-ci n'en

(*a*) *Daniel* l. c p. 154.
(*b*) *Guichardin* l. c. n. 58. *Daniel*, p. 155. *Bembe* L. VI. p. 165, 166.
(*c*) *Laugier* T. VIII. p. 135-137.
(*d*) Le même, p. 137, 138.
(*e*) *Sagredo* T. I. p. 346.
(*f*) *Bembe* l. c. p. 182, 183.
(*g*) *Laugier* l. c. p. 138.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.*

tirerent aucun ſervice, les Portugais aiant refuſé de ſeconder Peſaro pour reprendre Durazzo, que les Turcs avoient ſurpris par eſcalade, & pour attaquer l'iſle de Sainte-Maure (*a*).

Mort du Doge Auguſtin Barbarigo.

Pendant qu'on ſe diſpoſoit de part & d'autre à pouſſer la guerre vivement, le Doge Auguſtin Barbarigo tomba dangereuſement malade, & mourut au mois de Septembre. Nous avons parlé dans la Section premiere des Inquiſiteurs d'Etat. Aucun des Hiſtoriens que nous avons conſultés n'en marque l'inſtitution; il n'y a que M. Laugier qui nous en inſtruit. Ce qu'il en rapporte, & ce qu'il allegue pour en juſtifier l'établiſſement mérite que nous ne le négligions point. Le Grand Conſeil, aſſemblé après la mort d'Auguſtin Barbarigo, établit une nouvelle Magiſtrature, propre à étouffer dans leur naiſſance les cabales formées contre le Gouvernement. Il créa le Tribunal des Inquiſiteurs d'Etat. La découverte de différentes petites trahiſons commiſes par quelques Magiſtrats, qui avoient le ſecret des affaires, donna l'idée de ce Tribunal redoutable. On voulut que trois hommes, chargés de l'unique ſoin de faire agir les eſpions & d'écouter les délateurs, revêtus en même tems d'un pouvoir abſolu, pour immoler toutes les victimes dont ils jugeroient le ſacrifice utile ou néceſſaire à la ſureté publique, tinſſent tous les Citoyens infideles à leur patrie, dans l'appréhenſion continuelle d'être dénoncés à des Juges inexorables & diſpenſés de rendre compte de leurs jugemens. Cette maniere de prévenir les troubles a paru cruelle à bien des gens, dit l'Hiſtorien Ils ont cru que, donner à trois Juges une autorité ſans bornes ſur la vie des Citoyens, c'eſt établir la tirannie dans le ſein de la liberté. Mais ſi l'on conſidere tous les maux qu'entraine après elle la liberté d'invectiver & d'agir contre le Gouvernement, on conviendra qu'un excès de ſévérité, emploié à la reprimer, eſt une grande ſageſſe. Il n'eſt pas à craindre, ajoute l'Auteur, que les Inquiſiteurs d'Etat abuſent de leur pouvoir. On les choiſit parmi les Sénateurs qui ont la plus grande réputation d'intégrité: ils doivent être tous les trois de familles différentes; ils ne ſont en place que pour un tems, & leurs arrets ne ſont ſouverains que lorſqu'ils ſont tous trois de meme avis. Il n'eſt gueres poſſible que trois Magiſtrats, choiſis & placés avec tant de précaution, s'accordent enſemble pour commettre une iniquité. Quand l'amour de la juſtice & le ſentiment d'honneur n'auroient pas ſur eux aſſez d'empire, ne ſont-ils pas ſuffiſamment retenus par la crainte d'être recherchés eux-mêmes lorſqu'ils paſſent à d'autres fonctions? Les Vénitiens ſoutiennent tous, qu'il eſt ſans exemple que leurs Inquiſiteurs d'Etat aient jamais prévariqué, & que ſi l'eſprit de faction & de diſcorde, qui trouve partout ailleurs tant de moyens de s'inſinuer, n'a point d'accès parmi eux, ils le doivent à la ſévérité de ce Tribunal, qui tenant le Chef & les Membres de la République ſous ſa dépendance, procede de la maniere la plus expéditive, & ne laiſſe rien d'impuni (*b*). Quelques ſpécieuſes que ſoient ces raiſons, je doute qu'elles perſuadent tous ceux qui aiment véritablement la liberté, & qui ſont inſtruits des maximes que ſuivent ces Inquiſiteurs d'Etat, chez leſquels les plus legers ſoupçons paſſent

(*a*) *Bembe* L. VI. p. 199, 200. (*b*) *Laugier* ubi ſup. p. 141-142.

pour des crimes. Les premiers de ces Inquisiteurs furent Antoine Lorédan, Léonard Grimani & Antoine Trono. Après qu'on eut reglé leurs fonctions, on élut pour Doge LÉONARD LORÉDAN.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

LÉONARD LORÉDAN, LXXV. Doge de Venise.

A peine eut-il pris possession de sa dignité, que les Avogadors dénoncerent au Sénat Gabriel Bono & François Falier, Chefs l'un & l'autre de la Quarantie Criminelle. Ces deux Sénateurs avoient voulu obliger ceux qui avoient l'administration des finances, à faire tous les ans une gratification de cent écus à tous les pauvres Nobles. On regarda cette entreprise comme contraire aux loix & propre à introduire la corruption dans l'État, ensorte que Bono & Falier furent relegués à perpétuité dans l'isle de Chypre, avec ordre d'y rester sous peine de la vie (*a*). Bembe place cette affaire sous le Dogat d'Augustin Barbarigo, en l'an 1492 (*b*).

Suite de la guerre contre les Turcs.

Le Roi de Hongrie, en conséquence du Traité fait avec la République, avoit commencé à agir contre les Turcs, & remporté sur eux divers avantages. De son côté le Généralissime Pesaro n'étoit pas oisif. Il entra dans le Golfe de Thessalonique, mit des troupes à terre, ravagea le pays & y fit un gros butin; peu après, il s'empara d'onze flutes & de douze vaisseaux marchands (*c*). A la hauteur du Cap Malio, il trouva trois galeres & deux vaisseaux de Rhodes, & quatre Galeres Françoises, qui venoient le joindre; les Galeres du Pape grossirent aussi sa Flotte, qui se trouva forte de soixante-dix bâtimens de tout ordre. Il résolut alors d'entreprendre la conquête de l'isle de Sainte-Maure. En s'approchant de l'isle, il rencontra douze galeres Turques, qui delà infestoient la mer & avoient causé de grands dommages aux Vénitiens; les ayant mis en fuite, ceux qui les montoient les abandonnerent pour se sauver à terre, desorte qu'il s'en rendit maître. L'isle de Sainte-Maure n'est séparée du Continent que par un bras de mer fort étroit, où il y avoit un gué par lequel la cavalerie pouvoit passer aisément. Pésaro debarqua des troupes des deux côtés du détroit & forma un camp retranché sur le Continent opposé; il distribua aussi sa Flotte autour de l'Isle. Trois mille Turcs entreprirent de sécourir la place, & attaquerent le retranchement, mais ils furent si maltraités par l'artillerie des vaisseaux, qu'ils furent obligés de se retirer avec grande perte. Cependant le Général battoit la place avec son canon; il y avoit une garnison de cinq-cens Turcs, qui firent une vigoureuse défense, secondés par les habitans. Le feu des batteries fut néanmoins si violent, qu'ils offrirent de capituler au bout de sept jours. Mais pendant qu'on travailloit à la capitulation, les Chretiens firent une attaque imprévue, emporterent la ville, firent la garnison & les habitans prisonniers & pillerent tout (*d*).

Paix avec Bajazet II.

Les divers échecs que Bajazet avoit essuiés, furent cause qu'il ne témoigna plus tant d'éloignement pour la paix, quoiqu'il fît toujours des préparatifs pour continuer la guerre. Il fit mettre en liberté les Vénitiens, qui avoient été arrêtés au commencement de la rupture, moyennant dix mille écus de rançon. André Gritti fut élargi, & revint à Venise, avec des

(*a*) Le même, p. 143, 144.
(*b*) *Bembe* L. I. p. 30, 31.
(*c*) Le même, L. VI. p. 212. *Sagredo* l. c. p. 349.
(*d*) *Bembe*, p. 212, 213. *Sagredo* l. c.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

lettres du grand Visir au Sénat, par lesquelles il l'invitoit à envoyer quelqu'un à Constantinople pour traiter des conditions de la paix. Le Sénat y envoya Zacharie Fresco, Secretaire du Conseil des Dix, qui conclut le Traité. On convint, que l'isle de Céphalonie demeureroit à la Republique, qu'elle restitueroit celle de Sainte-Maure; que toutes les hostilités cesseroient de part & d'autre, & qu'on rétabliroit le commerce entre les deux nations (a).

Inquiétudes des Vénitiens. 1502.

Le rétablissement de la paix ne laissa pas la République sans inquiétude. En conséquence du Traité de partage fait entre Louis XII & Ferdinand, ces deux Princes avoient conquis le royaume de Naples, & s'étoient mis en possession chacun des Provinces qui lui étoient échues. Les Vénitiens prirent ombrage de la grande puissance de la France en Italie, mais furent obligés de dissimuler en se tenant sur leurs gardes.

Les François & les Espagnols se brouillent.

Au commencement de l'année 1502, ils eurent la satisfaction de voir naitre des contestations entre les François & les Espagnols au sujet de leurs limites dans le royaume de Naples (b). Les bornes que nous devons nous prescrire ne nous permettent pas d'entrer dans le détail de ce démêlé, nous n'en dirons que ce qui intéresse la République de Venise. Les deux partis en vinrent à une guerre ouverte, dont les François eurent d'abord tout l'avantage. Louis XII passa en Italie, pour sécourir le Duc de Némours, son Viceroi à Naples. Le Duc avoit réduit Gonsalve de Cordoue, trop foible pour tenir la campagne, à s'enfermer dans Barlette sans argent, avec peu de vivres, & presque sans munitions de guerre. Les Vénitiens, qui n'ignoroient pas que le dessein de Louis XII étoit de réunir un jour, au Duché de Milan, tout ce qui en avoit été démembré, c'est-à-dire la plus grande partie de leur Etat de Terre-Ferme, avoient les plus fortes raisons de souhaiter que la guerre de Naples tournât au desavantage des François, ou du moins qu'elle les laissât dans l'embarras en se prolongeant. Ils envoyerent à Barlette un grand convoi qui sauva la place. Le Roi de France en fit de grandes plaintes, le Sénat répondit que le commerce étant libre, la chose c'étoit faite à son insu, par des marchands particuliers (c).

Les affaires des François tournent mal. 1503.

L'année suivante fut bien moins favorable aux François. Gonsalve de Cordoue se défendit non seulement dans Barlette, mais profita de la négligence de ses ennemis pour leur enlever Rubos & tailla en pieces cinquante hommes d'armes François qui attaquerent un convoi d'argent qui lui venoit de Trani (d). Il attendoit aussi de puissans secours de Sicile. Un fâcheux contretems empêcha le Gouverneur de Milan d'envoyer un renfort de troupes au Duc de Némours. Les Suisses formoient des pretentions sur quelques places du Milanés, & marcherent avec une armée de quinze mille hommes pour s'en emparer, Chaumont, Gouverneur de Milan, rassembla tout ce qu'il put de troupes, & somma les Vénitiens de lui en envoyer aussi, en conséquence du Traité fait avec le Roi pour la défense du Milanés. Le Sénat en promit, mais il usa de tant de délais, que ce secours n'arriva,

(a) *Bembe* p. 214, 217. *Sagredo* l. c. p. 350, 351.
(b) *Guichardin* L. V. n. 24.
(c) Le même, n. 25, 31, 34.
(d) Le même, n. 41. *Daniel* T. IX. p. 188, 189.

qu'après que Chaumont eut fait son accord avec les Suisses (*a*). Un Historien (*b*) prétend que ces délais furent l'effet des intrigues de Laurent Suarez Figueroa, Ambassadeur d'Espagne à Venise, qui sollicitoit les Vénitiens de se liguer avec son Maître contre les François, jusqu'à leur offrir de leur céder l'Abruzze, ou le Duché de Milan, quand on l'auroit conquis (*c*). L'Archiduc Philippe gendre de Ferdinand, aiant engagé son beaupere à accepter sa médiation, conclut à Lyon avec Louis XII un Traité, le 5 d'Avril, qui étoit à tous égards fort avantageux à l'Espagne (*d*). Sur la foi de cette paix, le Roi de France négligea d'envoyer des renforts au Duc de Némours, tandis que Gonsalve en recevoit chaque jour d'Espagne & de Sicile. Le premier eut ordre de cesser les hostilités, & le second fut autorisé à les continuer par des ordres secrets. Les François eurent partout le dessous, & le premier jour de l'an 1504 ils furent obligés d'évacuer Gaëte, la derniere place qu'ils tenoient dans le royaume de Naples (*e*).

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Mort d'Alexandre VI. Election de Pie III & sa mort. Election de Jules II.

Sur ces entrefaites mourut le Pape Alexandre VI. du poison qu'il destinoit à un des Cardinaux. Le Cardinal de la Rovere réussit par ses intrigues à faire élire Pie III. vieux & infirme, afin d'avoir le tems de s'assurer des voix pour se faire élire lui-même. Il n'attendit pas longtems; Pie III mourut après vingt-six jours de Pontificat, & le Cardinal de la Rovere avoit si bien pris ses mesures, qu'il fut élu dès le premier Scrutin, & prit le nom de Jules II. Ce nouveau Pape, fier & ambitieux, commença par obliger Cesar Borgia, Duc de Valentinois, à lui ceder toutes les places qu'il avoit encore conservées dans la Romagne. Les Vénitiens s'étoient mis en possession de plusieurs villes de cette Province, entre autres de Faënza & de Rimini pendant la vacance du Siege, & Jules II. avoit grande envie de les retirer d'entre leurs mains.

Jules exige la restitution des villes de la Romagne. 1504.

Le Sénat pour se concilier la faveur de Jules, nomma huit Ambassadeurs pour le complimenter au nom de la République, & lui prêter le serment d'obédience. Le Pape s'ouvrit de ses prétentions sur les villes de la Romagne possédées par les Vénitiens, à Antoine Justiniani, Ambassadeur ordinaire de la République (*f*). N'aiant pas reçu de réponse satisfaisante, il envoya à Venise l'Evêque de Tivoli, pour demander au Sénat la restitution de Faënza & de Rimini. Il fut arrêté qu'on répondroit au Nonce, que la République avoit acquis justement le Domaine de ces deux villes; qu'elle ne refusoit pas de payer à la Chambre Apostolique le tribût ordinaire en conservant le Vicariat de ces deux villes, & qu'au surplus elle ne négligeroit jamais les occasions de contribuer à la défense & à l'accroissement du domaine temporel de l'Eglise, lorsqu'elle pourroit le faire sans blesser sa dignité (*g*). Cette réponse offensa extrémement le Pape, & il déclara à Justiniani, que comme les forces de l'Eglise n'étoient pas suffisantes contre la République, il appelleroit à son secours les Puissances étrangeres,

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 43. *Daniel* l. c. p. 190.

(*b*) *Daniel* l. c.

(*c*) Voy. *Bembe* L. VI. p. 215.

(*d*) *Guichardin* l. c. n. 46. *Daniel* p. 192, 193.

(*e*) *Daniel* p. 194-208, 223, 224. *Guichardin* n. 47-50. L. VI. n. 1-4, 23, 24, 26, 27.

(*f*) *Bembe* l. c. p. 223.

(*g*) Le même, p. 224. *Guichardin* l. c. n. 19.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1598.*

qui n'avoient jamais refusé leur assistance à l'Eglise (*a*). L'Ambassadeur donna avis au Sénat des sentimens de Jules II, qui fit rendre peu après par son Nonce des lettres, par lesquelles il déclaroit, qu'il ne s'accommoderoit point avec la République, à moins qu'elle ne lui restituât les places qu'il redemandoit, & qu'en cas de refus, il appelleroit Dieu & les hommes à son secours. Ces menaces inquiéterent le Sénat, d'autant plus que le Pape envoya un Nonce au Roi de France pour se plaindre des Vénitiens & implorer son assistance. Il écrivit pour le même sujet à l'Empereur Maximilien, & offrit de lui accorder les décimes des biens ecclésiastiques d'Allemagne, que ce Prince sollicitoit vivement, s'il vouloit le sécourir. Le Sénat chargea ses Ambassadeurs auprès de ces deux Monarques, de justifier la conduite de la République. Louis & Maximilien parurent gouter les raisons du Sénat & promirent d'agir en faveur des Vénitiens auprès du Pape (*b*). Mais Maximilien oublia bientôt sa promesse, & envoya deux Ambassadeurs à Venise, pour conseiller au Sénat de rendre Rimini & Faënza à Jules; ajoutant qu'en qualité de Protecteur du Saint Siege, il étoit obligé d'en maintenir les droits; que si cette proposition déplaisoit, il demandoit que le Sénat remit la décision à quelque arbitre; qu'il s'engageoit à y faire consentir le Pape. Que si la République vouloit s'en remettre à lui, il promettoit de prononcer impartialement, selon la justice. Le Doge répondit au nom du Sénat, qne les droits de la République sur ces villes étoient trop évidens, pour les mettre en compromis (*c*).

Triple alliance signée à Blois.

Louis XII avoit en-vain négocié un accommodement avec le Roi d'Espagne pour le royaume de Naples. Il se détermina à conclure un Traité avec Maximilien. Le Pape profita de cette circonstance pour engager ces deux Princes à faire la guerre aux Vénitiens. Le Roi étoit très-mecontent d'eux, parceque durant la guerre de Naples ils l'avoient souvent traversé sous main, & qu'ils l'avoient offensé en diverses occasions particulieres (*d*), peut-être aussi n'avoit-il pas, perdu de vue le dessein de réunir au Milanés les Provinces qu'ils avoient démembrées. L'Empereur ne pouvoit leur pardonner de s'être ligués avec les François pour envahir une partie du Duché de Milan, qui étoit un fief de l'Empire (*e*). Le Pape, ainsi qu'on l'a vu étoit fort animé contre eux. Ces trois Puissances signerent à Blois, le 22 de Septembre, une triple alliance, & ils firent d'avance le partage des Etats de la République. Le Pape devoit avoir Ravenne, Cervia, Faënza, Rimini, Imola, Cesene & les territoires de ces villes. L'Empereur, le Véronois, le Vicentin, le Padouan, le Trévisan & le Frioul, qu'il soutenoit avoir été injustement enlevés à la Maison d'Autriche. Le Roi entrant dans les droits des Ducs de Milan, devoit avoir le Bressan, le Crémonois, le Crémasque, le Bergamasque & la Ghiera-Adda. On invita le Roi de Hongrie, le Duc de Ferrare, le Marquis de Mantoue & la République de Florence, à accéder à ce Traité, pour rentrer en possession des terres, que les Vénitiens leur détenoient (*f*). C'en étoit fait de la République, si ces enne-

(*a*) Le même, l. c. p. 225.
(*b*) Le même, p. 226, 227.
(*c*) Le même, L. VII. p. 230.
(*d*) *Daniel* T. IX. p. 235, 236.
(*e*) Le même.
(*f*) Le même, p. 237. *Guichardin* L. VI. n. 37.

ennemis ligués pour la détruire, avoient mis autant de promptitude à effectuer leur projet, que de passion à le former (*a*). M. Laugier prétend, que ce fut pour donner le change au Sénat, que Maximilien envoya les deux Ambassadeurs, dont nous avons parlé plus haut. Il se pourroit bien que Bembe s'est trompé, en mettant cette Ambassade avant le Traité entre Louis & Maximilien, d'autant plus que cet Historien ne dit rien de la triple alliance.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Louis XII exhorte les Vénitiens à s'accommoder avec le Pape.

Quoiqu'il en soit, le Roi de France envoya à Venise Jean Lascaris, qui témoigna au Sénat combien le Roi souhaitoit que la République s'accommodât avec le Pape, afin qu'on pût se réunir tous ensemble contre les Turcs. Il ajouta, que son Maître venoit de conclure la paix avec Maximilien, & qu'ils s'étoient alliés, non pour offenser aucune autre Puissance, mais pour la garantie & la défense de leurs Etats mutuels. Le Doge répondit, que les Vénitiens n'avoient rien négligé pour contenter le Pape, qu'ils lui avoient offert de payer pour Faënza & Rimini telle redevance qu'il voudroit fixer, sans rien gagner. Que le Sénat se réjouissoit de voir la paix rétablie entre deux si puissans Princes; qu'il s'étonnoit seulement que Louis XII eût négocié cette paix sans son aveu, d'autant que par le Traité de ligue, qu'ils avoient ci-devant fait ensemble, ils s'étoient obligés à ne faire ni paix, ni alliance avec quelque Etat que ce fût, sans le consentement l'un de l'autre. Lascaris, apres quelques momens de silence, repliqua, qu'il savoit seulement, que le Roi avoit réservé un délai de quatre mois, pendant lequel chacune des Parties contractantes pourroit nommer ceux qu'elle souhaitoit de comprendre dans le Traité ensorte que le Roi étoit maître d'y comprendre la République, si elle le souhaitoit (*b*). Bembe assure que cette réponse ne dissipa pas les ombrages du Sénat. M. Laugier dit au contraire, que cette observation calma les soupçons que le Traité de Blois avoit fait naitre, & inspira au Sénat une sécurité que les Alliés vouloient entretenir, jusqu'à ce que tout fût disposé de leur part, pour fondre de concert sur les Etats de la République. On ne tarda pas d'apprendre le véritable objet de la triple alliance. Le Roi d'Espagne, en aiant été informé, ou l'aiant conjecturé, en donna avis au Sénat, & offrit de s'unir avec la République, parce qu'il craignoit pour son royaume de Naples. Mais le Sénat ne put le croire d'abord & refusa de traiter avec lui (*c*).

Retardement de l'exécution du Traité de Blois.

Cependant cette formidable alliance ne fit pas aux Vénitiens tout le mal qu'ils en avoient à craindre. La lenteur & l'irrésolution de l'Empereur en furent les principales causes. Il tarda longtems à ratifier le Traité de Blois, & quoiqu'il reçût la moitié de la somme stipulée pour donner au Roi l'investiture du Duché de Milan, il déclara nettement au Cardinal d'Amboise, qui étoit venu le trouver, qu'il ne pourroit passer cette année (1505) en Italie, à cause des affaires qu'il avoit en Allemagne (*d*). Louis XII tomba aussi dangereusement malade, ce qui retarda encore l'exécution du Traité de Blois (*e*).

(*a*) *Laugier* T. VIII. p. 174.
(*b*) *Bembe* ubi sup. p. 230, 231.
(*c*) *Daniel* ubi sup. p. 236.
(*d*) *Guichardin* l. c. n. 40.
(*e*) *Daniel* l. c.

SECTION VII. *Histoire de Venise depuis l'an* 1442 *jusqu'à l'an* 1508.

Les Vénitiens s'accommodent avec le Pape. 1505.

Les Vénitiens profiterent de ces retardemens pour tâcher de s'accommoder avec le Pape. Ils firent offrir à Jules de lui rendre Rimini & toutes les places dont ils s'étoient emparés depuis la mort d'Alexandre VI, à condition qu'il leur laissât la ville & le territoire de Faënza. Mais le Pape répondit fierement, qu'il ne leur laisseroit pas un seul château de l'ancien domaine de l'Eglise. Les Vénitiens ne se rebuterent point, & lui firent offrir par le Duc d'Urbin de restituer toutes les places de la Romagne, qu'ils occupoient, excepté Faënza & Rimini, pourvu qu'il reçût leurs Ambassadeurs d'obédience, qu'il avoit jusqu'alors refusé d'admettre. Le Pape tint ferme d'abord contre cette nouvelle proposition, mais ensuite, le peu de fond qu'il pouvoit faire sur l'Empereur, les sollicitations des habitans de Forli, d'Imola & de Cesene, qui avoient beaucoup souffert de la guerre, & l'avantage d'obtenir une partie de ses prétentions, sans qu'il lui en coutât rien, le déterminerent à s'accommoder. Ainsi les Vénitiens lui restituerent dix places dans la Romagne; & les huit Ambassadeurs, nommés dès le tems de son élection, se rendirent à Rome. On n'en avoit jamais envoyé en si grand nombre à aucun Pape, à moins qu'il ne fût Vénitien (*a*). C'est ainsi que la triple alliance fut rompue, & que les Vénitiens échaperent au danger qui les menaçoit.

Mécontentement de l'Empereur. 1506.

Cet événement détermina Louis XII à faire la paix avec le Roi d'Espagne, dont une des conditions fut le mariage de Ferdinand avec Germaine de Foix, niece de Louis, qui se fit au mois de Mars de l'an 1506 (*b*). Cette alliance ne fut pas du goût de l'Empereur. Il eut bien plus sujet d'être mécontent de la rupture du mariage de Madame Claude, fille du Roi, avec Charles Duc de Luxembourg, petit-fils de Maximilien. Les Etats assemblés à Tours au mois de Mai de cette année, firent de si fortes représentations à Louis XII sur ce sujet, qu'il fiança sa fille au Comte d'Angouleme, héritier présomptif de la couronne (*c*). Maximilien ne fut pas en état de marquer son ressentiment à cet égard, parcequ'il se préparoit à passer en Italie pour recevoir la couronne Impériale à Rome, & qu'il songeoit à s'assurer celle de Hongrie, après la mort de Ladislas, qui étoit dangereusement malade. En ce tems-là le Roi de France donna du secours au Pape pour réduire sous son obéissance les villes de Bologne & de Pérouse (*d*).

Il demande passage aux Vénitiens.

L'Empereur craignant que les Vénitiens ne missent obstacle à son voyage d'Italie, envoya quatre Ambassadeurs à Venise, pour informer le Sénat du dessein où il etoit d'aller prendre la couronne Impériale à Rome, & pour lui demander passage sur les terres de la République, promettant de faire observer à ses troupes une exacte discipline. Ces Ambassadeurs furent même chargés de proposer au Sénat une ligue, pour assurer la tranquillité de l'Empire & de la République, & qui procureroit aux deux partis des avantages considérables; insinuant par là que l'objet de cette union étoit de faire la guerre au Roi de France. Les Venitiens répondirent, que l'Empe-

(*a*) *Guichardin* l. c. *Bembe* L. VII p. 233. L. VII. n. 4.

(*b*) *Daniel* ubi sup. p. 246.

(*c*) Le même, p. 255-257. *Guichardin* p. 412, 413.

(*d*) Voy. Hist. Gener. d'Italie Sect. VIII.

reur les trouveroit toujours disposés à le servir, mais qu'ils ne pouvoient dans les circonstances présentes consentir à ce qu'il exigeoit d'eux; que le dessein de venir à Rome avec une armée étoit impraticable, par plusieurs raisons; que s'ils lui accordoient le passage, ils armeroient contre eux toute l'Italie & la France. Que s'il vouloit venir en Italie avec un appareil de paix, Venise lui rendroit tous les honneurs & tous les services qu'il pouvoit desirer (*a*).

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Louis XII soumet Genes révoltée contre lui. 1507.

Vers la fin de cette année, la révolte de Genes contre la France, fut la source d'une nouvelle guerre. Comme nous aurons occasion d'en parler dans l'Histoire de Genes, nous nous contenterons de dire ici, que Louis XII. alla au Printems de l'année 1507 avec une armée pour faire rentrer les rebelles dans le devoir, à quoi il réussit sans peine (*b*). Après avoir mis ordre aux affaires de Genes, il se rendit à Milan, où le Sénat de Venise lui envoya deux Ambassadeurs, Dominique Trévisani, & Paul Pisani pour lui faire compliment sur la réduction de Genes. Les Vénitiens avoient appris avec inquiétude le Traité fait entre Louis XII & Ferdinand d'Arragon; & comme ce Prince ne leur en avoit donné aucune connoissance, ils soupçonnoient plus que jamais qu'il n'étoit pas favorablement disposé pour eux. Ferdinand avoit eu plus d'égard pour eux, il leur avoit fait dire par son Ambassadeur, que son alliance avec la France ne diminueroit rien de son ancien attachement pour la République, que bien loin d'y mettre des bornes, il étoit résolu de leur en donner plus de preuves que jamais (*c*). Mais M. Laugier a raison de dire, que Ferdinand avoit été plus honnête, parcequ'il étoit plus faux, que Louis XII le fut moins, parcequ'il avoit moins de dissimulation (*d*). Louis reçut fort bien les Ambassadeurs de Venise. Ils avoient ordre de le sonder au sujet des menaces que Maximilien fesoit à la République, parcequ'elle lui avoit refusé le passage sur ses terres pour aller à Rome. Le Roi exhorta les Vénitiens à tenir ferme, & leur promit de les sécourir si l'Empereur leur déclaroit la guerre (*e*). Louis avoit congédié ses troupes, après avoir soumis Genes, pour rassurer le Pape, Maximilien & les Vénitiens (*f*). Il promit son assistance à ceux-ci par un motif que nous allons développer.

L'Empereur tient une Diete à Constance.

Aussitôt que Louis XII eut déclaré qu'il avoit dessein de réduire Genes par force, le Pape avoit envoyé des Nonces en Allemagne, & même adressé un Bref à l'Empereur & aux Electeurs pour les exciter contre le Roi, qu'il taxoit de vouloir s'emparer de l'Etat Ecclésiastique & usurper la dignité Impériale. Les Ambassadeurs de Venise, qui étoient à la Cour de Maximilien appuyerent les représentations du Pape. L'Empereur convoqua une Diete à Constance pour réunir tous les Princes d'Allemagne dans le dessein de chasser les François du Milanés. On peut voir dans les Historiens cités (*g*) le discours que ce Prince fit aux Etats de l'Empire, ou au moins qu'on lui attribue. Tous les Princes parurent d'abord se porter avec chaleur

(*a*) *Guichardin* ubi sup. n. 6, 7.
(*b*) Le même, n. 14-16.
(*c*) *Bembe* L. VII. p. 234.
(*d*) *Laugier* T. VIII. p. 185, 186.
(*e*) Le même, p. 186.
(*f*) *Guichardin* L. VII. n. 17.
(*g*) Le même, n. 19. *Bernardini Arluni* de Bello Venet. L. I. in Thes. Antiq. & Histor. Italiæ T. V. P. IV.

SECTION VII. Histoire de Venise depuis l'an 1112 jusqu'à l'an 1508.

à entrer dans les vues de l'Empereur; & il fit courir des bruits propres à faire trembler toute l'Italie. Mais on s'apperçut bientôt que les suites de la Diete ne seroient pas si redoutables. Quand on apprit en Allemagne que Louis avoit licencié ses troupes après la réduction de Genes, l'ardeur des Princes se rallentit. D'ailleurs le Roi envoya des Ministres à Constance, qui sans être connus agirent si efficacement, tant par leurs discours, que par l'argent qu'ils distribuerent, qu'ils empecherent l'union des Etats de l'Empire contre la France. On arrêta seulement, qu'on fourniroit à l'Empereur pour son voyage d'Italie huit mille chevaux & vingt-deux mille hommes de pied, payes pour six mois, outre cent-vingt mille florins du Rhin, pour l'entretien de l'artillerie & pour les autres dépenses extraordinaires (*a*).

L'Empereur & le Roi de France sollicitent les Vénitiens, qui se déclarent pour le dernier.

Comme dans les circonstances présentes l'alliance des Vénitiens pouvoit être fort avantageuse au parti pour lequel ils se déclareroient, l'Empereur & le Roi de France n'oublierent rien pour les gagner. Maximilien envoya trois Ambassadeurs à Venise, non seulement pour demander passage par les Etats de la République, mais pour inviter le Sénat à se liguer avec lui, offrant de partager les conquêtes avec la Seigneurie, menaçant en cas de refus de se joindre à la France contre les Vénitiens. Louis XII de son côté fesoit agir vivement ses Ambassadeurs pour engager la République à opposer une armée au passage de l'Empereur, & offrit même de joindre toutes ses forces à celles de la République & de faire avec elle une alliance perpétuelle (*b*). L'affaire fut discutée dans le Sénat, Nicolas Foscarini opina en faveur de Maximilien, & André Gritti se déclara pour le Roi de France (*c*). L'avis du dernier l'emporta, & l'on répondit aux Ambassadeurs de l'Empereur, que si leur maître vouloit entrer en Italie sans armée, non seulement la République lui accorderoit le libre passage sur ses terres, mais qu'elle lui rendroit avec empressement tous les honneurs dûs à sa dignité. Que les engagemens de la République avec la France ne lui permettoient pas de laisser passer des troupes par ses Etats; qu'elle s'étoit obligée par les Traités à conserver le Duché de Milan aux François, & à leur fournir des secours pour le défendre (*d*).

L'Empereur porte la guerre en Italie.

Maximilien, indigné contre les Vénitiens, ordonna à Vincent Quirini, Ambassadeur de Venise de sortir incessamment de ses Etats, & en même tems fit filer des troupes dans le Trentin & sur les frontieres du Frioul. Le Sénat leur opposa du coté du Frioul Barthelemi Alviano avec huit-cens hommes d'armes, & vers le Trentin le Comte de Petiliano, avec quatre-cens hommes d'armes, & un gros corps d'infanterie. Jean-Jaques Trivulce marcha à Vérone à la tête de quatre-cens hommes d'armes François & de quatre mille hommes d'infanterie (*e*). D'autres disent cinq cens hommes d'armes & cinq mille Fantassins (*f*). Quoiqu'il en soit, le premier effort se fit du côté où on l'attendoit le moins. Quelques Nobles de Genes, ban-

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 24.
(*b*) Le même, n. 25.
(*c*) Le même, n. 26, 27. *Andreæ Mocenici*, Belli Camerac. Hist. L. I. in Thes. Italiæ, *ubi sup.*
(*d*) *Guichardin* l. c. n. 28. *Bembe* ubi sup. p. 239.
(*e*) *Guichardin* l. c. n. 29.
(*f*) *Daniel* l. c. p. 292. *Laugier* l. c. p. 194.

nis par Louis XII, y entretenoient des intelligences en faveur de Maximilien. Ils traverserent avec mille Fantassins Allemands des passages que l'on croioit impraticables, & se proposoient de passer le Po, pour se rendre à Genes par la montagne de Parme. Mais Chaumont, Gouverneur de Milan, en aiant eu avis, détacha des troupes, qui les obligerent de s'en retourner par où ils étoient venus; les Vénitiens jugerent à-propos de les laisser passer, sans paroitre être informés de leur marche (a).

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1508.

Au commencement de l'année 1508, l'Empereur envoya un Héraut à Vérone pour notifier, qu'il venoit en Italie afin d'aller prendre la couronne Impériale à Rome, & chargé de demander des quartiers pour quatre mille chevaux. Le Gouverneur de Vérone, après avoir pris les ordres du Sénat répondit au Héraut, que la maniere dont l'Empereur se présentoit sur les frontieres avec des troupes & de l'artillerie, sembloit annoncer qu'il avoit d'autres desseins (b). Maximilien s'étant rendu à Trente au mois de Fevrier, commença les hostilités. Il détacha le Marquis de Brandebourg avec cinq-cens chevaux & deux mille hommes de pied, pour marcher à Rovéredo, mais ce Prince se présenta inutilement devant la place & fut obligé de s'en retourner, d'autant plus que Trivulce se porta de ce côté-là avec cinq-cens hommes d'armes & cinq mille fantassins. L'Empereur envoya quatre-cens chevaux & cinq mille hommes de pied, qui pénétrerent dans la vallée de Cadore, & prirent le château & la Citadelle de ce nom. Maximilien lui-meme entra en personne dans le Frioul, à la tête de six mille fantassins, ravagea toute la frontiere, se rendit maître de toute la vallée qui conduit vers Trévise (c). Après quoi il se retira à Inspruck, laissant son armée à ses Généraux. Le Sénat ordonna à Alviano, Capitaine-Général de la République & au Provéditeur George Cornaro qui étoient dans le Vicentin de se porter promptement de ce côté-là. On étoit à la fin de Fevrier, & l'hiver étoit fort rude; Alviano traversa les montagnes couvertes de neige, & arriva en deux jours avec sa cavalerie près de Cadore. Il fut obligé d'attendre son infanterie qui n'avoit pu le suivre, & dès qu'elle l'eut joint, il se saisit d'un des défilés de la vallée que les Allemands avoient négligé de garder; les habitans s'emparerent des autres défilés, par où les ennemis pouvoient faire retraite; ensorte que se voiant investis de tous côtés, ils se déterminerent à en venir à un combat; il dura plusieurs heures avec un grand acharnement, mais enfin les Allemands furent entierement défaits; il en resta plus de mille sur la place, & près de trois mille resterent prisonniers. Alviano habile à profiter de sa victoire reprit Cadore, entra sur les terres de la Maison d'Autriche, s'empara de plusieurs places, assiegea & emporta Gorice, de même que Trieste, qui étoit déja investie du côté de la Mer par une escadre Vénitienne, aux ordres de Jerôme Contarini. Il reprit ensuite tout ce que les Autrichiens possédoient en Istrie (d).

Il la fait aux Vénitiens. 1508.

(a) *Guichardin* ubi sup.
(b) Le même, n. 31.
(c) Le même, l. c. *Bernard. Arlunus* de Bello Venet. l. c. *Andr. Mocenici* Belli Camerac. Hist. *ubi sup. Bemb.* L. VII. p. 243, 244.
(d) Les mêmes.

Section VII. Histoire de Venise depuis l'an 1442 jusqu'à l'an 1506.

Il fait une trêve avec l'Empereur, sans l'aveu de Louis XII.

Le mauvais succès de ses armes, détermina Maximilien à proposer une tréve aux Vénitiens, qui ne voulurent l'accorder que de l'aveu du Roi de France. Trivulce & Charles Géoffroi, Président du Sénat de Milan, furent chargés des instructions de ce Prince, & Zacharie Contarini fut choisi par le Sénat de Venise pour cette négociation. Les Ministres de France vouloient que l'on comprit dans la Trève tous les Alliés que la France avoit au delà des monts & spécialement le Duc de Gueldres, dont la Cour de Vienne avoit juré la perte. On leur représenta, que la guerre n'aiant que la défense de l'Italie pour objet, la tréve ne devoit pas s'étendre au delà ; & comme Maximilien offroit de laisser à la République toutes les Places qu'elle venoit de conquérir, avec la liberté de les fortifier, le Sénat, malgré l'opposition de Trivulce & du Président, donna ordre à Contarini de conclure la treve pour trois ans, avec Paul de Lichtenstein Plénipotentiaire de l'Empereur. Le traité fut signé le 20 d'Avril, & on laissa trois mois au Roi de France pour s'y faire comprendre (*a*).

Suites fâcheuses de la Trève.

Louis XII. fut fort irrité contre les Vénitiens, & il en parla vivement à Antoine Condolmier leur Ambassadeur à sa Cour ; mais il feignoit ensuite de se radoucir, & dissimula son ressentiment (*b*). L'Empereur n'étoit pas moins outré d'avoir été obligé de faire une trêve honteuse, & d'avoir perdu une partie de ses Etats héréditaires. Les Vénitiens l'aigrirent encore par les honneurs extraordinaires avec lesquels ils reçurent Alviano à son retour à Venise (*c*). Un autre incident acheva d'envénimer Maximilien contre la République. Peu de tems après la signature de la Treve, il fit proposer aux Vénitiens de se liguer avec lui, pour chasser Louis XII d'Italie, & pour partager les Etats que ce Prince y possédoit. Le Sénat répondit, que l'alliance entre le Roi de France & la République ne lui permettoit pas d'entrer dans un pareil engagement. Il fit même informer le Roi de France par Condolmier des propositions de l'Empereur (*d*). Cela ne fit point changer les dispositions de ce Prince. Le Pape travailla à l'animer contre les Vénitiens, parcequ'il étoit fort piqué contre eux, tant à cause des places qu'ils retenoient encore, que parcequ'ils avoient donné retraite aux Bentivoglio de Bologne. Ils venoient outre cela de lui faire tout récemment un affront. L'Evêché de Vicence vaqua par la mort du Cardinal de la Rovere, neveu de Jules. Le Pape le conféra à un autre neveu, qu'il fit Cardinal. Les Venitiens n'eurent aucun égard à cette collation & nommerent à l'Evéché de Vicence un Noble Venitien. Le Pape refusa de confirmer cette élection, & l'élu ne laissa pas de se mettre en possession des fruits du bénéfice, & de prendre le titre d'Evêque de Vicence (*e*).

Ligue de Cambrai contre les Vénitiens.

L'Empereur & Louis XII négocioient ensemble contre les Vénitiens. Pour ne pas laisser transpirer le secret, ils prirent pour sujet apparent des Conférences qu'on devoit tenir à Cambrai, l'envie d'assoupir les différends entre le Duc de Gueldres & Charles d'Autriche. Marguerite d'Autriche,

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 32. *Bembe* l. c. p. 252, [illegible].
(*b*) *Bembe* l. c. p. 253, 254.
(*c*) *Guichardin* L. VII. n. 4.
(*d*) *Bembe* ubi sup. p. 255, 256. Hist. de la Ligue de Cambray L. I. p. m. 17.
(*e*) *Guichardin* L. VIII. n. 2.

Gouvernante des Pays-Bas, fille de l'Empereur fut chargée des pleins-pouvoirs de son pere, & le Cardinal d'Amboise de ceux du Roi. Quoique le Pape eût excité Louis XII, il étoit encore irrésolu. Cependant son Nonce accompagna le Cardinal d'Amboise à Cambrai. L'Ambassadeur du Roi d'Arragon s'y rendit aussi, mais il ne prit aucune connoissance de la négociation, qu'après la conclusion. Marguerite & le Cardinal d'Amboise convinrent bientôt des conditions de la Ligue, qui fut signée secretement le 10 de Décembre de l'an 1508 entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France & le Roi d'Arragon. Il fut arrêté 1. Que ces quatre Puissances réuniroient leurs forces pour recouvrer tout ce qui avoit été démembré de leurs Etats & occupé par les Vénitiens. Pour le Pape Ravenne, Cervia, Faënza, Rimini, Imola & Cesene. Pour l'Empereur le Veronois, le Padouan, le Vicentin, le Trévisan, le Frioul & l'Istrie. Pour le Roi de France, Bresse, Crême, Bergame, le Crémonois & la Ghiera-Adda. Pour le Roi d'Arragon, Trani, Brindes, Otrante, Gallipoli, & toutes les places que les Vénitiens occupoient sur les côtes du royaume de Naples. 2. Qu'on entreroit en campagne le premier d'Avril de l'année suivante. 3. Que pour sauver à l'Empereur le reproche d'avoir violé la tréve, le Pape le sommeroit en qualité de Protecteur du Saint Siege de lui fournir des troupes auxiliaires. 4. Que le premier d'Avril 1509, le Pape fulmineroit un Interdit contre la République, joignant ainsi les armes spirituelles aux temporelles. 5. Que les Rois de Hongrie & d'Angleterre, les Ducs de Savoye, de Ferrare & de Mantoue, seroient invités à entrer dans l'alliance. 6. Que si les Vénitiens sollicitoient l'appui des Turcs, la ligue faite contre eux seroit aussi reputée faite contre les Infideles. 7. Qu'aucune des Puissances contractantes ne pourroit faire ni paix, ni tréve avec les Vénitiens, que du consentement des autres (*a*). Ce Traité fut signé d'abord par Marguerite au nom de l'Empereur, & par le Cardinal d'Amboise au nom du Pape & du Roi son Maître; le Nonce aiant refusé de signer, faute d'un plein-pouvoir. L'Ambassadeur du Roi d'Arragon fut plus hardi que le Nonce. Maximilien & Louis XII ratifierent d'abord le Traité. Le Roi d'Arragon en fit autant peu après, au mois de Mars de l'année suivante. Les Ducs de Savoye & de Ferrare, avec le Marquis de Mantoue accéderent aussi à la Ligue; chacun de ces Princes aiant des prétentions contre les Vénitiens.

(*a*) Le même, n. 3. *Daniel* T. IX. p. 299, 300. *Bembo* l. c. p. 259. Hist. de la Ligue de Cambrai L. I. p. 27-29. *Laugier* T. VIII. p. 201-203.

SECTION VIII.

Guerre de la Ligue de Cambrai, avec tous les divers évènemens auxquels elle donna lieu, jusqu'à la paix conclue à Bruxelles en 1516. Les Vénitiens se déclarent pour la France contre Charlequint. Guerre entre cet Empereur & François I, en Italie. Guerre entre les Vénitiens & les Turcs. Paix conclue entre eux en 1540.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Les Vénitiens ignorent d'abord la Ligue. 1509.

QUOIQUE les Conférences de Cambrai donnassent des soupçons au Sénat de Venise, il n'avoit garde de se douter du terrible orage qui s'y formoit contre la République. Il étoit rassuré par les dépêches d'Antoine Condolmier, son Ambassadeur à la Cour de France, à qui Louis XII protestoit, qu'il étoit ami de la République, & qu'il ne se traitoit rien à son préjudice (*a*). Un Historien de notre tems pretend que ce fut le Cardinal d'Amboise, qui trompa Condolmier (*b*). Quoiqu'il en soit, les premieres nouvelles que le Sénat eut de l'objet de la Ligue, lui vinrent par Jaques Caroldio, Résident de la République à Milan, qui sur certains discours qu'il avoit entendus, écrivit au Sénat, qu'il ne doutoit pas que le Traité de Cambrai ne fût contre la République (*c*).

Offres que le Pape leur fait.

Le Sénat reçut de plus grandes lumieres de Rome, où il avoit deux Ambassadeurs, Jean Baduër & George Pisani. Le Pape étoit à la vérité piqué contre les Venitiens, & vouloit retirer de leurs mains les villes de Romagne, mais d'autre part, il redoutoit l'aggrandissement de l'Empereur & du Roi de France en Italie. Ainsi avant que de ratifier le Traité de Cambrai, il se détermina à sonder les Vénitiens, pour voir s'il ne pourroit pas obtenir par la paix, une partie de ce qu'il desiroit. A une promenade sur mer, il fit mettre dans sa Felouque Pisani, & insensiblement fit tomber la conversation sur les villes de Romagne. Il dit à l'Ambassadeur, „ Pourquoi „ votre Sénat ne me propose-t-il pas quelqu'un de ses Nobles, à qui je „ confererois les Vicariats de Rimini & de Faënza, & qui payeroient tribut à la Chambre Apostolique? De cette façon votre République conserveroit ces villes, & l'honneur du Saint Siege seroit à couvert". Pisani qui étoit d'un caractere dur, lui répondit sechement, que ce n'étoit point l'usage à Venise de donner des Souverainetés à de simples Citoyens. Cet Ambassadeur ne jugea pas à-propos de rendre compte de cette proposition au Sénat, en quoi il fit certainement une grande faute (*d*). Le Pape ne s'en tint pas-là. Comme il connoissoit Baduër pour un négociateur d'un caractere plus liant, il lui fit reveler tout le mystere de ce qui avoit été conclu à Cambrai, & on lui fit sentir vivement tout ce que la République avoit à craindre du concours des principales Puissances de l'Europe, réunies pour sa ruine. Il offrit de ne pas ratifier la Ligue, & même d'employer son autori-

(*a*) *Bembo* ubi sup.
(*b*) Hist. de la Ligue de Cambrai l. c p. 37, 38.
(*c*) *Bembo* ubi sup. p. 259, 260.
(*d*) Le même, p. 261, 262.

torité pour la faire échouer, si l'on consentoit à lui restituer Rimini & Faënza. M. Laugier dit que cette ouverture fut faite encore à Pisani (*a*); mais c'est ce qui est contraire au témoignage de Bembe, & ce qui même n'est pas vraisemblable, après la réponse seche que ce Ministre avoit faite au Pape. Badouër donna avis au Sénat de ce qu'il venoit d'apprendre. On délibéra, & plusieurs Sénateurs furent d'avis d'accepter les offres du Pape; mais Dominique Trévisani parla avec tant de force contre Jules II, qu'il entraina la plus grande partie du Sénat. Le Pape ratifia alors la Ligue & lorsque les Vénitiens voulurent lui faire de nouvelles propositions, il les rejetta fiérement. Ils n'en firent aucune au Roi de France, n'espérant pas de le faire changer d'avis; & ils se défioient du Roi d'Arragon. Mais ils tenterent de détacher de la Ligue l'Empereur, qui refusa d'admettre à son audience l'Ambassadeur qu'ils lui envoyerent, & publia même un Manifeste contre eux (*b*). Ils envoyerent André Badouër au Roi d'Angleterre, pour l'engager à attaquer le Roi de France, tandis qu'il seroit au delà des monts; mais ce Prince se contenta de donner de belles paroles (*c*).

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Mesures que prend le Sénat pour défendre la République.

Les Vénitiens furent donc obligés de prendre des mesures pour leur défense. Le Sénat assembla une armée de trois mille hommes d'armes & de quatre-mille hommes de cavalerie légere, avec au moins trente mille hommes d'infanterie. Il choisit pour Capitaine-Général Nicolas des Ursins, Comte de Pétiliano, lui donna Barthelemi Alviano pour Lieutenant Général, & leur joignit George Cornaro & Antoine Gritti en qualité de Provéditeurs. Le Sénat fit aussi armer une Flotte sur le Lac de Garde, aux ordres de Zacharie Lorédan; il envoya une autre Flotte sur les côtes de la Pouille, commandée par Jean Moro, & Sebastien Moro fut chargé de conduire dans le Po & dans l'Adige une troisieme flotte de barques armées (*d*). Comme les Vénitiens connoissoient parfaitement le caractere de leurs ennemis, ils ne douterent pas que les François ne fussent les premiers en campagne, desorte qu'ils destinerent leurs principales forces contre eux.

On concerte les Opérations.

L'armée s'assembla à Ponte-Vico sur l'Oglio; mais quand il fut question d'en régler les opérations les avis des Généraux se trouverent partagés. Alviano vif, entreprenant & que ses derniers succès rendoient fier, proposa de passer l'Adda & d'entrer dans le Milanés pour y établir le théatre de la guerre. Le Comte de Pétiliano ne fut point de cet avis, parceque si l'armée entroit dans le Milanés, qu'on fût obligé d'en venir à une bataille & que l'on fût défait, les frontieres de la République resteroient sans défense, il dit qu'il seroit beaucoup plus prudent de se poster à Orci-nuovi, de fortifier le camp de maniere à ne pouvoir être attaqué sans un grand desavantage; que delà on seroit à portée d'envoyer du secours aux places que les François attaqueroient & de les incommoder en tombant sur leurs fourrageurs & en interceptant leurs convois. Le Sénat ne gouta ni l'un,

(*a*) *Laugier* l. c. p. 205.

(*b*) *Guichardin* ubi sup. n. 4-8. *Laugier* p. 208-215, rapporte le Manifeste de Maximilien.

(*c*) *Andr. Mocenici* Hist. ubi sup. *Bembe* l. c. p 262.

(*d*) *Mocenic.* l. c. *Arlunus* de Bello Venet. L. II. *Guichardin* l. c. n. 9.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

ni l'autre avis; le premier leur parut trop hardi, & le second trop timide. On ordonna aux Généraux de se porter sur l'Adda, pour empêcher les François de le passer, mais en même tems d'éviter d'en venir à une action, dèsque l'événement en pourroit être douteux (*a*).

Renvoi mutuel des Ambassadeurs & déclaration de guerre de la part de Louis XII.

Jean Lascaris, Ambassadeur de France à Venise, eut ordre du Sénat de se retirer. Louis XII, fit signifier le même ordre à Antoine Condolmier, Ambassadeur de la République à sa Cour. Cependant il voulut lui faire le présent ordinaire d'une chaine d'or, mais Condolmier le refusa, en disant, qu'il n'avoit garde de recevoir des présens d'un Roi ennemi de la République. Caroldio, Résident à Milan fut aussi congédié, & Bembe rapporte, qu'étant allé dire adieu à Trivulce, celui-ci lui dit, „ J'ai honte de la „ guerre qui se prépare, car elle est injuste; nous ne pouvons accuser la „ République d'avoir manqué en rien à ses engagemens avec nous. Car „ pour ce qui est de la trêve, dont le Roi se plaint, c'est un rien; le Sé„ nat n'étant tenu qu'à l'égard des affaires d'Italie, & libre à tous les autres égards (*b*). Le Roi de France passa les monts au commencement d'Avril, & envoya son Héraut Montjoie pour déclarer la guerre aux Vénitiens avec les formalités ordinaires (*c*).

Premieres hostilités des François.

Cependant le Pape pressoit Louis de commencer les hostilités. Pour le satisfaire, Chaumont, Gouverneur de Milan, passa l'Adda, le 15 d'Avril, avec trois mille chevaux, six mille fantassins, & quelques pieces d'artillerie, vint assieger Trevi, l'obligea de se rendre, & fit toute la garnison prisonniere de guerre, avec le Provéditeur Justinien Morosini & le Gouverneur Paul Memmo. Après quoi il repassa l'Adda. Le même jour le Marquis de Mantoue s'empara de Casal Maggior. La garnison de Lodi courut le Crémonois, tandis que celle de Plaisance, qui avoit passé le Po sur des pontons, le ravageoit d'un autre côté. Enfin un autre parti fit des courses jusqu'à Bergame (*d*).

Le Pape excommunie les Vénitiens, qui en appellent au futur Concile.

Jules II n'avoit attendu que le commencement des hostilités pour publier une Bulle contre les Vénitiens, sous le titre de *Monitoire*. Dans cette Piece, après une ample déduction de leurs entreprises sur la Jurisdiction Ecclésiastique & de leurs autres usurpations, il les sommoit de restituer dans vingt-quatre jours les domaines usurpés & les fruits qu'ils en avoient reçus, sous peine en cas de désobéissance d'être excommuniés & d'encourir de fait toutes les censures; il soumettoit à l'interdit la ville & les Etats de Venise, permettoit à chacun de leur courre sus, de s'emparer de leurs effets & de les réduire en servitude (*e*). Le Sénat fit dresser un Acte d'appel au futur Concile, qui fut affiché aux portes des Basiliques de Rome, &

(*a*) *Mocenic.* l. c. *Guichardin* l. c. Hist. de la Ligue de Cambrai L. I. p. 53, 54. *Laugier* l. c. p. 217, 218.

(*b*) *Bembe* l. c. p. 262, 263.

(*c*) On peut voir sa réception, sa déclaration & la réponse du Doge dans *Bembe* L. VII. p. 267. Hist de la Ligue de Cambrai L. I. p. 56. *Laugier* l. c. p. 220, 221. *Guichardin* l. c. n. 11.

(*d*) *Bembe* ubi sup. *Guichardin* n. 10. *Daniel* l. c. p. 304, 305. Hist. de la Ligue de Cambrai p. 55. *Laugier* l. c. p. 221. 222. *Mocenic.* Bell. Camerac. Hist. L. I. *Arlunus* L. II.

(*e*) *Guichardin* n. 11. *Bembe* p. 273. *Mocenic.* l. c Hist de la Ligue &c. p. 57. *Laugier* l. c. p. 222, 223.

accompagné d'un Manifeste, où le Pape & le Roi de France étoient fort maltraités (*a*). Du reste l'interdit ne fit pas grand mal; Venise en fut quitte pour la désertion de quelques Moines; le reste du Clergé Séculier & Régulier demeura dans l'obéissance due au Souverain (*b*).

Section VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Les Vénitiens reprennent Trevi.

L'armée Vénitienne s'étoit postée à Fontanella à six milles de Lodi, d'où elle pouvoit sécourir Crémone, Crême, Caravaggio & Bergame. Le Comte de Pétiliano proposa le siege de Trevi, qui fut résolu contre le sentiment d'Alviano, qui vouloit qu'on passât l'Adda & qu'on tombât brusquement sur les François. Chaumont avoit laissé cinquante hommes d'armes & mille fantassins dans Trevi. Les Vénitiens battirent la place si rudement, que le Commandant demanda à capituler; il ne put obtenir que la libre sortie de la garnison sans armes. La ville fut livrée au pillage, & l'honneur des femmes fut laissé à la discrétion du soldat (*c*).

Bataille d'Agnadel où les Vénitiens sont défaits.

Aussitôt que Louis XII eut appris le siege de Trevi, il se mit en marche pour sécourir la place. Il arriva par l'Adda auprès de Cassano, le lendemain de la reddition, qui fut le 9 de Mai. Le Roi fit jetter trois ponts sur l'Adda, & passa la riviere avec son armée, sans que les Vénitiens fissent aucun mouvement pour s'y opposer. Ce qui fit que Trivulce, dit au Roi, *Sire la victoire est à vous.* L'armée Françoise s'approcha du camp des Vénitiens jusqu'à la portée du canon. Ils étoient postes & retranchés sur une hauteur, où il étoit difficile de les attaquer. Les François occupoient la plaine, & pendant quatre jours ils firent des mouvemens inutiles pour attirer les ennemis au combat, & l'on ne fit que se canonner. On proposa dans le Conseil de guerre à Louis XII de ne pas s'engager plus avant dans le pays ennemi & d'attendre que l'Empereur arrivât du côté du Trentin ou du Frioul, & obligeât les Vénitiens à diviser leurs troupes, qui étoient plus nombreuses que celles de France; on représenta au Roi, qu'il avoit affaire à des ennemis très-sages, contre lesquels il falloit prendre toutes ses précautions; il répondit. *Je leur donnerai tant de foux à gouverner, qu'avec toute leur sagesse, ils n'en viendront point à bout.*

Le Samedi 12 de Mai, le Roi alla attaquer Rivolta, où les Vénitiens avoient garnison, dans l'espérance qu'ils viendroient au secours, mais la place fut emportée en peu d'heures sans que le Comte de Pétiliano branlât de son camp. Cette manœuvre inquiétoit le Roi, il voulut mettre les ennemis dans la nécessité de décamper. Pour cet effet, aiant mis le feu à Rivolta, il en partit Lundi 14 de Mai, dans le dessein d'aller à Pandino ou à Vaïla, afin d'ôter aux Vénitiens la communication de Crême & de Crémone, d'où ils tiroient leurs vivres. Les Généraux Vénitiens aiant pénétré son dessein, on résolut sur les représentations d'Alviano de partir sur le champ, pour prévenir les François. Il y avoit deux chemins pour aller à Vaïla & à Pandino, l'un plus long en suivant le bord de l'Adda; l'autre plus droit & plus court à la droite de l'armée Françoise. Le Roi prit le premier, & les Vénitiens le second.

(*a*) *Guichardin*, *Bembe* ubi sup. *Laugier* l. c.

(*b*) Hist. de la Ligue &c. p. 57, 58.

(*c*) *Bembe* l. c. p. 274, 275. *Guichardin* n. 12. *Mocenic.* l. c. *Arlunus* ubi sup.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

L'armée de ceux-ci marchoit en quatre corps, l'avantgarde étoit commandée par le Comte de Pétiliano, & Alviano avoit la conduite de l'arriere-garde. Les deux armées marchoient à côte l'une de l'autre, n'étant séparées que par une espece de torrent, où il y avoit très-peu d'eau, & par quantité de hayes & de buissons; mais elles étoient à si peu de distance que dans la marche même, elles se canonnoient. Comme les Vénitiens avoient pris le plus court chemin, ils avoient de l'avance sur les François, desorte que l'avantgarde de ceux-ci se trouvoit à la hauteur de l'arrieregarde Venitienne. Chaumont & Trivulce profiterent de ce moment pour engager la bataille; malgré la difficulté du terrein, ils détacherent un corps de Gendarmes pour charger Alviano. Ce Général fit avancer quelques bataillons de sa meilleure infanterie pour les arrêter au passage des fossés. Il fit en même tems avertir le Comte de Pétiliano qu'il étoit attaqué, & le pria de le venir soutenir. Le Comte lui fit dire, de continuer sa marche, & d'éviter le combat, tant par prudence, que pour obéir aux ordres du Sénat. Mais Alviano, soit qu'il ne pût faire autrement, soit qu'il ne voulût pas perdre une si belle occasion de se signaler, avoit en attendant la réponse du Général, fait avancer de nouveaux bataillons pour soutenir les premiers contre les Gendarmes François, & pointa contre eux six pieces de canon sur la digue du torrent; il en tua un assez grand nombre, & les obligea de faire retraite. Louis XII, averti de la déroute de son avantgarde, s'avança avec une partie de son corps de bataille. Son arrivée changea la face du combat, les Vénitiens furent enfoncés, mis en déroute, & laisserent plus de huit mille hommes sur le champ de bataille (*a*). M. Laugier dit, que les deux corps intermédiaires de l'armée de Venise s'étoient joints à l'arriere-garde pour soutenir l'effort des François, & que le Comte de Pétiliano lui-même y étoit accouru pour tâcher de réparer la faute d'Alviano (*b*). Mais c'est ce qui est contraire au témoignage de Guichardin, d'Arlunus & même de Mocenigo, quoique ce dernier ne s'explique qu'en termes généraux. Alviano fut fait prisonnier & le Comte de Petiliano, rassembla les débris de son armée, abandonna tous les bagages & toute l'artillerie. Tel fut le succès de cette action, qui se passa le 14 de Mai; les Italiens l'appellent la journée de Vaïla ou de Ghiéra-Adda, & les François la bataille d'Agnadel.

Suites funestes de cette bataille.

Le Roi de France profita de sa victoire & conquit en peu de jours Caravaggio, Bresce, Crémone, Bergame, Crême & plusieurs autres villes & châteaux. Il prit Peschiéra d'assaut & en dixsept jours se rendit maître de toutes les places, qui avoient été autrefois des dépendances du Duché de Milan (*c*). Les Vénitiens furent malheureux de tous côtés. Les troupes du Pape, aux ordres du Duc de Ferrare, entrerent dans la Romagne, & prirent les places que les Vénitiens y occupoient, à la réserve de la Citadelle de Ravenne. Le Duc de Ferrare s'empara du Polesin de Rovigo pour

(*a*) Les mêmes, *Daniel*, p. 307-312. Hist. de la Ligue &c. p. 59-64. *Laugier* l. c. p. 236-242.

(*b*) *Laugier* l. c. p. 241.

(*c*) Voyez tous les Auteurs cités plus haut, qui entrent dans des détails que nous ne pouvons suivre.

lui-même, & le Marquis de Mantoue d'Asola & de Lunato, que son bisayeul Jean-François de Gonzague avoit été obligé de céder à la République. Un corps des troupes de l'Empereur se présenta devant Trieste, qui se rendit sans coup férir, & il reprit dans le Frioul toutes les places que les Vénitiens y avoient conquises l'année précédente. L'Evêque de Trente les chassa de quelques châteaux qu'ils occupoient dans le Trentin (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Une révolution si subite & si générale jetta la consternation dans Venise, & le Sénat résolut d'abandonner tous ses Etats de Terre Ferme pour obtenir la paix. Il envoya Antoine Justiniani à l'Empereur, pour lui offrir Vérone, Padoue & Vicence avec leurs territoires, le Frioul même & le Trévisan pour obtenir la paix, & si l'on admet comme autentique la harangue que Guichardin attribue à l'Ambassadeur, on offrit même un tribut de cinquante mille ducats (*b*). Les Ecrivains Vénitiens ont prétendu que cette harangue étoit supposée. On peut voir une discussion curieuse sur ce sujet dans l'Auteur cité ci-dessous (*c*). Le Sénat envoya aussi un Officier dans la Pouille, pour remettre tous les Ports de cette Province au Roi d'Arragon. Il fit partir un Secretaire pour la Romagne, afin de remettre au Pape le château de Ravenne & les autres que les Vénitiens occupoient encore. Toutes ces démarches furent infructueuses. L'Empereur refusa de traiter sans l'aveu du Roi de France. Le Pape se montra également inflexible. Quand les Cardinaux Dominique Grimani & Marc Cornaro lui demanderent au nom de leur Patrie l'absolution des censures, puisqu'elle avoit offert la restitution dans les vingt-quatre jours; il la leur refusa, sous prétexte qu'on devoit encore rendre les fruits des Terres usurpées (*d*).

Démarches du Sénat.

Malgré la dureté qu'il affectoit, Jules II commençoit à être jaloux de la puissance de l'Empereur & du Roi de France, & à redouter pour lui-même les suites d'une Ligue qu'il avoit formée pour se contenter. Soit que le Sénat eût avis des dispositions du Pape, soit qu'il les soupçonnât, on fit une nouvelle tentative auprès de lui. Le Doge lui écrivit une Lettre par laquelle il lui témoignoit une soumission sans réserve, le priant de vouloir bien admettre six Ambassadeurs que la République envoyoit pour demander l'absolution des Censures qu'elle avoit encourues. Après avoir lu cette Lettre dans le Consistoire, & allegué l'ancien esprit de l'Eglise, qui n'étoit pas d'user de rigueur envers ceux qui se repentant de leurs fautes en demandent pardon, il déclara, qu'il recevroit les Ambassadeurs de la République, malgré les instances de ceux des Princes ligués, qui lui représentoient qu'il contrevenoit au Traité de Cambrai. Mais les Cardinaux lui conseillerent de le faire (*e*). Bembe dit même, que le Pape fit écrire à Venise par les Cardinaux Grimani & Cornaro, que lorsque les Ambassadeurs de la République seroient à Rome, il leveroit les censures (*f*).

Le Pape s'adoucit à l'égard des Vénitiens.

(*a*) *Guichardin* ubi sup. n. 14-16. *Bembe* L. VIII.

(*b*) *Guichardin* l. c. n. 18.

(*c*) Hist. de la Ligue de Cambrai p. 80-87.

(*d*) *Guichardin*, n. 19. *Mocenic.* Belli Camerac. Hist. L. I. *Arlun.* de Bello Venet. L. II.

(*e*) *Guichardin* L. VIII. n. 20. *Bembe* L. VIII. p. 300. Hist. de la Ligue de Cambrai L. I. p. 90.

(*f*) *Bembe* l. c.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Les Vénitiens reprennent courage.

La démarche du Pape commença à rassurer les Vénitiens; ce qui leur fit concevoir encore plus d'espérance, c'est le parti que prit Louis XII de s'en tenir exactement aux termes du Traité de Cambrai, & de ne point empieter sur ce qui devoit appartenir à l'Empereur. Les villes de Vérone, de Padoue & de Vicence lui envoyerent leurs clefs, mais il renvoya leurs Députés aux Ambassadeurs de Maximilien qui étoient à sa suite (*a*). La ville de Trévise ne fut pas de si bonne composition ; car, quoique quelqu'uns des habitans fussent d'avis d'imiter l'exemple des autres villes, le parti opposé prévalut, secondé par l'Ambassadeur du Roi de Hongrie, & l'on arbora l'étendard de Saint-Marc (*b*). L'Empereur y avoit envoyé Léonard Dressino ou Trissino, banni de Vicence, qui y vint sans suite, comptant qu'il prendroit possession de la ville, comme il avoit fait des autres, mais il fut obligé de se retirer, & les Vénitiens firent entrer leur armée dans Trévise (*c*). Ils se mirent aussitôt à fortifier la place, & ils envoyerent leur cavalerie faire des courses dans le pays circonvoisin, pour ramasser le plus de vivres qu'il leur seroit possible, ce qu'elle exécuta heureusement. Elle battit même quelques troupes impériales, qui voulurent s'opposer aux ravages qu'elle fesoit (*d*).

Indolence de l'Empereur.

Ce qui contribua encore à faire reprendre courage aux Vénitiens, ce fut l'indolence & la mauvaise conduite de l'Empereur. Quoiqu'il eût reçu de grosses sommes d'argent tant du Roi de France pour l'investiture du Duché de Milan, que du Pape, il n'arriva à Trente qu'au mois de Juin, avec des troupes peu nombreuses & mal équippées. Le Cardinal d'Amboise vint l'y trouver pour lui offrir cinq-cens hommes d'armes de la part de son Maître, & pour l'inviter à une entrevue avec lui. On convint du tems & du lieu qui fut près de la ville de Garde, sur les confins de leurs Etats. Le Roi se mit en chemin, & Maximilien partit aussi pour se trouver au rendez-vous, il vint jusqu'à Riva, d'où il s'en retourna brusquement à Trente, & manda au Roi, qu'il étoit obligé d'aller donner ordre à des mouvemens survenus dans le Frioul. On prétend que la véritable raison fut, qu'il eut honte de paroitre avec une suite fort inférieure à celle du Roi de France. Celui-ci s'en retourna à Milan, & se disposa à repasser en France. Maximilien continua de séjourner à Trente, & il y vécut dans une négligence de ses affaires si totale, qu'il n'envoya pas seulement des garnisons dans les places, qui étoient tenues en son nom (*e*).

Les Vénitiens projettent de surprendre Padoue.

Cette négligence de l'Empereur fit naitre aux Vénitiens la pensée de se rendre maîtres de Padoue, & de surprendre cette Place ; d'autant plus que les terres que plusieurs des Citoyens de Venise y possedoient, leur devenoient inutiles, parce qu'on leur ôtoit la liberté d'en transporter les fruits. D'ailleurs on savoit que les Padouans étoient fort mécontens des Allemands, & qu'il n'y avoit qu'une foible garnison, commandée par Léonard Dressino. Avant que d'emploier d'autres moyens, le Sénat résolut de tacher de corrompre

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 21.
(*b*) Le même. *Arlun.* ubi sup. *Mocenic.* l. c.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) *Guichardin* ubi sup. n. 22. Hist. de la Ligue de Cambrai l. c. p. 91, 92.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

ce Gouverneur. Il y avoit quelques années que Dreſſino, étant fort jeune, avoit été à la ſuite de François Capello, lorſque celui-ci avoit été en Ambaſſade en France, & depuis ce tems-là le Vicentin avoit témoigné un grand attachement pour Capello, qui l'avoit traité comme ſon fils. On ſe détermina à ſe ſervir de Capello pour gagner Dreſſino; dans cette vue, on lui donna le caractere d'Envoyé à la Cour de Maximilien, en le chargeant de paſſer à Padoue, de voir Dreſſino & de lui dire, que s'il vouloit livrer la Place aux Vénitiens, non ſeulement le Sénat révoqueroit l'arrêt de ſon banniſſement, mais qu'il le feroit inſcrire lui & ſa poſtérité dans le Livre d'Or, lui donneroit Citadella un des plus beaux fiefs du Padouan & une compagnie de deux-cens chevaux. Capello, en entrant dans Padoue, fut reconnu & arrêté. Conduit devant les Magiſtrats, il reclama ſa qualité d'Envoyé de la République, cependant il couroit riſque de la vie. Les Magiſtrats étoient au nombre de ſeize, huit Nobles & huit du Peuple. Sept d'entre eux le condamnerent à être pendu comme un eſpion, mais les neuf autres reſpecterent ſa qualité, & on le renvoya honorablement à Veniſe, ſans qu'il eut pu parler à Dreſſino (*a*).

Cette ville eſt ſurpriſe.

Cet expédient n'aiant pas réuſſi, on délibéra ſi l'on emploieroit la force. Le Doge Léonard Lorédano s'y oppoſa, & repréſenta cette entrepriſe comme dangereuſe. Mais Louis Molino, qui en avoit fait la propoſition, parla ſi fortement, qu'il entraina les ſuffrages (*b*). On envoya les ordres néceſſaires à André Gritti, l'un des Provéditeurs de l'armée, & il les exécuta très-heureuſement. Padoue fut ſurpriſe & rentra ſous la domination Vénitienne. On peut voir le détail de cette expédition de Gritti dans les Auteurs que nous citons (*c*). Cet heureux événement arriva le 18 de Juillet, & l'Auteur de l'Hiſtoire de la Ligue de Cambrai s'eſt trompé en le plaçant au 18 de Juin. Padoue priſe tout le territoire ſe ſoumit, & les Vénitiens reprirent avec la même facilité Legnago (*d*).

Louis XII retourne en France.

La priſe de Padoue n'empêcha pas Louis XII de retourner en France. Avant ſon départ, il fit un nouveau Traité avec le Pape, dont un des articles terminoit le différend qu'il avoit avec Jules au ſujet de la collation des Evêchés de ſon royaume. Il fut convenu que le Pape donneroit à ſon gré ceux qui étoient actuellement vacans, mais qu'il ne conféreroit que ſur la préſentation du Roi, ceux qui vaqueroient dans la ſuite (*e*). En partant d'Italie, le Roi laiſſa ſept-cens hommes d'armes aux ordres du Seigneur de la Paliſſe, avec commiſſion de ſeconder l'Empereur & d'obéir à ſes ordres (*f*). La Paliſſe rendit d'abord un aſſez grand ſervice à ce Prince, en lui conſervant Vicence & Vérone, dont les Vénitiens avoient entrepris de s'emparer (*g*).

Le Marquis de Mantoue eſt fait priſonnier.

Ils eurent ſujet de ſe conſoler d'avoir manqué ce coup, par une avanture heureuſe, qui leur procura le plaiſir de ſe venger du Marquis de Mantoue.

(*a*) *Bembe* l. c. p. 305, 306.

(*b*) Le même, p. 307-313. Il rapporte au long les diſcours que firent dans le Sénat le Doge & Molino.

(*c*) Le même, p. 313-315. *Guichardin* l. c. n. 25. *Mocenic.* Lib. I. in fine. *Arlun.* L. II.

(*d*) Les mêmes.

(*e*) *Guichardin* n. 26.

(*f*) Le même, n. 27.

(*g*) Le même.

SECTION VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Ce Prince alloit joindre le Gouverneur de Vérone, qui avoit dessein d'assieger Legnago, ou suivant d'autres, il s'en retournoit à Mantoue. Il se posta avec six-cens hommes dans un village du Véronois nommé l'Isola della Scala; & comme il se croioit assez éloigné des ennemis pour n'avoir rien à craindre, il ne mit ni gardes, ni sentinelles. La garnison de Legnago, avertie par les paysans de la sécurité du Marquis le surprit & fit tous ses gens prisonniers. Le Marquis au premier bruit se sauva par une fenêtre & se cacha dans un champ de grain; mais il fut découvert par les paysans, livré aux Vénitiens, mené à Padoue & delà à Venise où on l'enferma dans la petite tour du Palais (*a*).

Ambassade de Venise à Rome.

Cependant les Vénitiens ne négligeoient rien pour gagner le Pape. Avant qu'ils eussent surpris Padoue, ils envoyerent six Sénateurs à Rome. Mais Jules pour contenter en quelque façon l'Empereur & le Roi de France, qui s'étoient opposés à leur admission, voulut qu'ils entrassent de nuit dans la ville, refusa de les voir, & les renvoya à une commission de Cardinaux qu'il avoit nommée pour les entendre. Ils demandoient l'absolution des censures, & l'Archevêque d'York, Ambassadeur de Henri VIII Roi d'Angleterre, appuïoit fortement leurs sollicitations. L'affaire ne laissa pas de trainer en longueur (*b*).

Guerre dans le Frioul & dans l'Istrie.

Le Sénat tenta aussi de faire la paix avec l'Empereur, & lui envoya successivement divers Ambassadeurs pour lui faire des propositions, mais Maximilien les renvoya tous sans vouloir les écouter, déterminé à pousser les Vénitiens sans quartier. Le Duc de Brunswick pénétra avec une armée dans le haut Trévisan, & soumit presque sans coup férir Feltri & Belluno; il attaqua le Fort de la Chiusa & fut repoussé avec perte. Le Prince d'Anhalt, avec un corps de dix mille hommes, emporta Monfalconé & Cadore. Cette derniere place fut reprise quelques jours après par les Vénitiens, qui défirent un corps de huit-cens Allemands près de Vallisera. Le Duc de Brunswick aiant, inutilement attaqué Udiné, assiegea Austria sur le Natiso. Frederic Contarini, qui commandoit dans la place, la défendit si courageusement, que le Duc fut obligé de lever le siege, quoique le secours que Jean Paul Gradenigo, Provéditeur du Frioul amenoit, eût été défait. Le Comte Christophe Frangipani étoit entré en Istrie avec un gros corps de cavalerie. François Pasqualigo, chargé de la défense de cette Province n'avoit à lui opposer que de la cavalerie légere: d'ailleurs le Comte defit à Vermé un corps de quinze-cens hommes du pays; il mit toute la Province à feu & à sang, & les Historiens de Venise accusent les Allemands d'avoir commis les plus horribles cruautés, sans respecter ni âge, ni sexe, ni condition; le Comte s'empara de Castelnuovo & de la ville de Raspruchio. Le Sénat envoya Jerôme Contarini avec six galeres, qui attaqua Trieste & fut repoussé. Ange Trévisani, Généralissime du Golfe, arriva ensuite avec seize galeres, attaqua la ville de Fiumé, la prit d'assaut & la saccagea. Ensuite il fit une nouvelle tentative sur Trieste, avec aussi peu de succès que la premiere. En un mot le Frioul & l'Istrie furent un théatre de désolation, comme les

(*a*) Le même, *Mocenic.* L. II. *Arlun.* l. c. *Bembe*, L. IX. p. 321, 322.

(*b*) *Guichardin* n. 29. *Bembe* L. VIII. p. 304.

les Vénitiens & les Allemands avoient tour à tour l'avantage, les villes souvent prises & reprises, étoient toujours pillées; la vie & les biens des gens de la campagne étoient continuellement exposés, & le plat pays se ruinoit (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

L'Empereur aiant rassemblé toutes ses forces & celles de ses Alliés, se disposoit à faire le siege de Padoue. Les Vénitiens, persuadés que leur salut dépendoit de la conservation de cette Place, se préparoient de leur côté à une vigoureuse défense. Ils firent entrer dans Padoue le Comte Petiliano avec toute leur armée, pourvurent la ville d'une nombreuse artillerie & de vivres pour plusieurs mois. Ils y firent entrer un nombre infini de paysans & de pionniers, qui travailloient à fortifier la place. Le Comte Petiliano fit abattre tout autour de la ville, à un mille de distance, les maisons & les arbres, afin que l'ennemi ne pût en approcher qu'à découvert. Le Doge Lorédan donna à cette occasion un exemple remarquable de générosité. Les Historiens lui attribuent un discours fort beau, qu'il fit, disent-ils dans le Grand-Conseil; nous ne le rapportons point pour abreger, & parceque chaque Historien le donne à sa maniere. On peut consulter les Auteurs que nous citons (*b*). Ce qu'il y a de certain c'est que le Doge demanda au Sénat qu'il fût permis à ses enfans de s'enfermer dans Padoue. Cette généreuse proposition fut reçue avec applaudissement, plus de trois-cens Nobles s'offrirent à accompagner les fils du Doge: ils s'embarquerent emmenant chacun un bon nombre de Citadins & de populaires. Ils entrerent dans la Place & se chargerent de la garde des portes & des tours (*c*).

Siege de Padoue.

L'armée Impériale marcha sur Padoue le quinze de Septembre. Elle étoit composée de dixhuit mille Allemands, de six mille Espagnols, de six mille ou huit mille autres soldats de différentes nations, de sept-cens hommes d'armes François, de deux-cens du Pape, & de deux-cens autres que le Duc de Ferrare lui avoit fourni. Avec cela l'Empereur avoit une nombreuse artillerie. Nous n'entrerons pas dans le détail des opérations du siege, qu'on peut voir dans les Historiens cités (*d*). Nous nous contenterons de dire qu'après avoir fait d'inutiles efforts, l'Empereur leva le siege le 17 Octobre, seize jours après avoir investi la Place. Il se retira d'abord à Vicence, d'où il reprit le chemin de Vérone. Il y laissa le Marquis de Brandebourg, se rendit à Trente, & ramena presque toutes ses troupes au dela des Alpes, promettant de revenir au Printems avec une armée plus nombreuse. Avant son départ, il proposa aux Vénitiens une tréve de quelques mois, mais ils ne jugerent pas à propos d'y consentir, dans l'état présent des affaires (*e*).

Il est levé.

Pendant que l'Empereur fesoit ses préparatifs pour le siege de Padoue, il fit solliciter Bajazet II de se joindre à lui & de déclarer la guerre aux Vénitiens. Le Sénat résolut de traverser cette négociation, d'autant plus que le Sultan avoit temoigné déja etre bien intentionné pour la République. Sur la nouvelle de la bataille d'Agnadel, il avoit envoyé chercher André

Négociation auprès de Bajazet II.

(*a*) *Guichardin* n. 28. *Mocenic.* & *Arlun.* 271-274. ubi sup. *Bembe* L. IX. p. 320.

(*b*) *Guichardin* l. c. n. 30. *Mocenic.* L. II. *Arlun.* L. III. *Laugier* T. VIII. p.

(*c*) Les mêmes.

(*d*) Les mêmes.

(*e*) Les mêmes.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Foscolo, Baile de la République, s'étoit plaint à lui de ce que ses Maîtres ne lui eussent fait aucune part de leurs affaires & ne lui eussent pas demandé de secours à tems; que cependant ils pouvoient compter sur son assistance par mer & par terre (*a*). On fit partir Louis Raymondi pour Constantinople; ses instructions portoient, d'exposer à Bajazet l'état fâcheux où se trouvoit la République, de lui demander le secours qu'il avoit offert, & de lui représenter que les autres Puissances de la Chrétienté n'attaquoient les Vénitiens, que parceque ceux-ci n'avoient pas voulu violer les Traités qui subsistoient entre sa Hautesse & eux, qu'après avoir abattu la République ces Puissances tourneroient leurs forces contre les Turcs. L'Ambassadeur obtint, non seulement que les Turcs ne se déclareroient point contre les Vénitiens, mais encore des promesses de secours (*b*) (*).

Les Vénitiens reprennent Vicence.

La levée du siege de Padoue, la retraite de l'Empereur & la séparation de l'armée ennemie, ranimerent le courage des Vénitiens, qui penserent à étendre leurs conquêtes. Les habitans de Vicence, que les Allemands vexoient en diverses manieres, inviterent les Vénitiens à venir les affran-

(*a*) *Bembe* L. VIII. p. 303, 304. (*b*) *Mocenic.* ubi sup. Arlun. L. II.

(*) Je ne puis me dispenser de remarquer que deux Historiens célebres se sont trompés, sur le sujet de cette négociation. L'Auteur de *l'Histoire de la Ligue de Cambrai* (1) prétend que l'Ambassade de Raymondi précéda le commencement de la guerre. ,, C'est dit-il, Mocenigo lui-même qui nous apprend la commission de Raymondo. ,, Les Ecrivains postérieurs à cet Auteur n'en ont plus parlé si distinctement, & même ,, ils insinuent que le fait n'est pas véritable. Justiniani altére ce fait, en supposant ,, que la mission de Raymondo ne se fit que dans le tems du siege de Padoue..... & ,, que les pouvoirs de ce Ministre furent même révoquez avant qu'il eut eu son audience du Grand Seigneur". Ensuite l'Historien rapporte le récit de Bembe & ajoute; ,, ces plaintes obligeantes du Grand Seigneur prouveroient, si le récit du Bembo étoit ,, sincere, que jusques-là les Vénitiens n'auroient pas demandé de secours à la Porte, ,, Mais, dit-il, la subtilité de l'Historien est trop grossiere, pour n'être pas apperçue ,, des moins clairvoyans". Si l'Auteur avoit lu avec attention Mocenigo, il auroit vu que toute sa critique est mal-fondée; que Raymondi fut envoyé dans le tems du siege de Padoue, pour traverser les négociations de Maximilien, pour solliciter un secours offert & promis, & que ses pouvoirs ne furent point révoqués. M. Laugier (2) a bien placé la mission de Raymond, mais il s'est aussi trompé en disant que *la prompte levée du Siege de Padoue empêcha les Vénitiens d'effectuer la résolution* prise de l'envoyer à Constantinople. Pour faire voir que ce n'est pas à tort que je releve ces deux Historiens, je vais rapporter les propres termes de Mocenigo, & l'on verra qu'en combinant le récit de Bembe avec le sien, j'ai raconté le fait tel qu'il est. Après avoir parlé des mesures prises par les Vénitiens pour la défense de Padoue, il continue en ces termes; *Rex autem Romanorum quia videt Venetorum socios & milites intentos esse fortiter urbem servare, cœpit etiam sedulo contra Venetos per Oratores cum Turcis agere.... Igitur Patres necessitate compulsi*, & quia antehac Turcæ polliciti fuerant se Venetis auxilio fore, quandocumque usu venerit, *primo quoque tempore Aloysium Raimundum Oratorem ad Turcas mittunt* oblati gratanter excipere, *& cum major videretur suam operam usui fore, eorum auxilium implorare, Regis ipsius pariter rem agere, siquidem Reges ea de causa convenerant in Venetos, quia ipsi noluissent fœdus [illegible] cum Rege Turcarum violare, ut cum Venetos [illegible]derint, de Turcis facile [illegible]. Et quidem libenter Turcæ polliciti sunt præstare auxilia, ut Veneti eo Oratore* [illegible], *neque ut Turcæ hostes Venetis [illegible], sed etiam ut sedulo afferent auxilio, si eorum opera uti Veneti [illegible].*

(1) Hist. de la Ligue de Cambrai L. I. p. 5c, 51. (2) *Laugier* T. VIII. p. 281.

chir d'un joug dont ils étoient lâs. L'armée Vénitienne se mit en marche s'approcha de la ville & s'empara du fauxbourg, nommé de la Posterla, après avoir repoussé les Allemands, qui firent une sortie. La nuit obligea les assaillans à remettre l'attaque au lendemain. Pendant la nuit, les Généraux Allemands firent assembler le Conseil de la ville, & voyant qu'ils ne pouvoient rien espérer des habitans, ils convinrent d'envoyer trois Députés au camp des Vénitiens, chargés d'offrir de rendre la ville aux conditions suivantes; que les Vicentins seroient gouvernés de la même maniere qu'ils l'avoient été ci-devant sous l'obéissance de la République, & que les Allemands auroient la liberté de se retirer avec armes & bagage. Ces conditions furent acceptées, les Vénitiens prirent possession de la ville & les Allemands au nombre de plus de quatre mille cinq-cens hommes en sortirent (*a*) (*). Après la prise de Vicence, l'armée Vénitienne s'approcha de Vérone, mais la garnison qui avoit été renforcée par trois cens gendarmes François, fit une sortie, qui obligea de renoncer au dessein de s'emparer de cette ville (*b*). Les Vénitiens reprirent plusieurs places dans l'Istrie & le Frioul, & entre autres Feltri & Belluno. Ils s'étoient aussi rendus maîtres des châteaux de Monselicé, de Citadella, de Montagnana & de Bassano.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Le desir de se venger engagea le Sénat à une autre entreprise, malgré la saison avancée. Il en vouloit particulierement à Alphonse Duc de Ferrare, qui avoit profité des malheurs des Vénitiens pour leur enlever le Polesin, & pour ravager cruellement leurs frontieres. On résolut donc d'attaquer ce Prince Ange Trévisani, qui devoit commander la Flotte destinée à cette expédition représenta fortement au Sénat, à quels dangers la Flotte seroit exposée, tant à cause de la saison, car on étoit au mois de Décembre, que parceque le Duc de Ferrare avoit fait construire sur les bords du Po, une quantité de Forts & de redoutes garnies de canon, qui ne pouvoient manquer de l'incommoder beaucoup (*c*). Ces remontrances furent inutiles, & ce Général, en conséquence des ordres du Sénat entra dans le Po avec seize galeres, & un grand nombre d'autres bâtimens (*d*), & ravagea toute la partie du Ferrarois qui est sur la rive droite du fleuve, brûlant les villages & les hameaux. Il s'avança ainsi jusqu'à Lago-Scuro, village où l'on débarque ordinairement pour aller à Ferrare. Delà les chevaux legers, qui cotoioient la Flotte firent des courses jusqu'à Ficarolo, Maison de plaisance du Duc (*e*). L'Amiral voyant qu'il ne pouvoit aller plus

Ils attaquent le Duc de Ferrare.

(*a*) *Bembe* L. IX. p. 337-339. *Mocenic.* l. c. *Arlun.* l. c.

(*b*) Les mêmes, & *Guichardin* l. c. n. 36.

(*c*) *Bembe* ubi sup. p. 340.

(*d*) *Mocenic.* & *Arlun.* l. c. *Guichardin* n. 37. dit dix huit galeres, d'autres en comptent dix sept.

(*e*) *Mocenic.* & *Guichardin* l. c.

(*) J'ai suivi le récit de Bembe & de Mocenigo, Auteurs contemporains. Guichardin fait retirer Fracasse de Saint Severin & le Prince d'Anhalt dans la Citadelle, qui ne se rendit, dit-il, qu'au bout de quatre jours. M. Laugier, je ne sai sur quelle autorité, dit que l'infanterie Vénitienne entra avec les fuyards dans la ville, & qu'en moins d'une heure les Vénitiens en furent maîtres. Il ajoute aussi la circonstance de la Citadelle. Il me paroit qu'il vaut mieux s'en tenir au récit de Bembe & de Mocenigo, qui n'avoient aucun intérêt à déguiser le fait, dont ils pouvoient être bien informés.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

loin sans le secours de l'armée de terre, prit le parti de l'attendre. Il se mit à l'ancre au milieu du Po, auprès de Pilosella, fit faire un pont, & le fortifia par deux redoutes qu'il perfectionna malgré les ennemis qui les attaquerent deux fois avant qu'elles fussent achevées. Cependant un détachement de l'armée de terre aux ordres de Paul Gradenigo, l'un des Provéditeurs conquit sans peine le Polesin, & une division de la Flotte commandée par Paul Contarini surprit Comacchio & pilla cette Place (*a*). La frayeur fut extrême dans Ferrare, & cette ville se trouva en grand danger. Chaumont y envoya cent-cinquante Gendarmes sous les ordres de Châtillon, & le Pape deux-cens autres, indigné de ce que les Vénitiens attaquoient sans sa permission un Feudataire du Saint Siege. Outre cela Chaumont s'avança vers le Véronois, la garnison de Vérone avoit été renforcée, & le bruit couroit que le Général François se disposoit à assieger Vicence; cela obligea les Vénitiens de retirer leur armée du Ferrarois, & de la distribuer à Legnago, à Soavé, & à Vicence, ne laissant à la défense du Polesin & pour appuier la Flotte, que quatre-cens chevaux légers, & quatre-cens hommes de pied. Ensuite voulant mettre le Vicentin à couvert des courses de la garnison de Vérone, ils firent creuser un large fossé plein d'eau, qui commençoit au pied de la montagne au dessous de Soavé, & qui s'étendoit l'espace de cinq mille au travers de la plaine, qui va de Rovigo à Monforté, jusqu'aux marais de l'Adige, ils le flanquerent d'un retranchement, muni de redoutes de distance en distance (*b*).

La Flotte Vénitienne detruite.

Le Duc de Ferrare rassuré par les secours qu'il avoit reçus, ne pensa plus qu'à ruiner la Flotte Vénitienne. Les pluies continuelles avoient tellement fait grossir le Po, qu'il monta presque à la hauteur des digues, ensorte que le pont & les galeres de Trévisani le surmontoient de beaucoup. Le Cardinal Hippolite d'Est frere du Duc, fit faire une fausse attaque à la redoute qu'on avoit déja inutilement insultée, & durant ce tems-là il se saisit d'une digue, où il fit transporter secretement pendant la nuit du gros canon, vis-à-vis de l'endroit où étoit la Flotte Vénitienne. Le matin du 21 de Décembre, les batteries commencerent à foudroyer les galeres, & comme la distance n'étoit pas fort grande, aucun coup ne portoit à faux. Un grand nombre de bâtimens furent coulés à fond, d'autres échouerent, ou furent brûlés; plusieurs se rendirent aux Ferrarois. Trévisani fut obligé de se sauver dans un esquif, sa galere étant criblée de coups, aussi coula-t-elle à fond. Les soldats & les matelots se jetterent la plupart à la nage pour gagner l'autre bord; plusieurs furent noyés & les autres furent reçus par la cavalerie de Paul Gradenigo; il en périt plus de deux mille. Quinze galeres, quelques gros navires, & quantité de petits bâtimens furent pris par le Duc de Ferrare (*c*). Trévisani fut accusé de mauvaise gestion par les Avogadors, & le Grand Conseil le condamna à trois ans d'exil (*d*).

Intrigues du Pape contre le Roi de France.

Cependant le Pape Jules II, qui redoutoit l'accroissement de la puissance de Louis XII en Italie pensoit aux moyens de traverser ce Prince. Il se confirma dans ce dessein par une brouillerie qui survint au sujet d'un Evêché

(*a*) Les mêmes & *Bembe* l. c p. 346.
(*b*) *Guichardin* l. c. *Mocenic.* ubi sup.
(*c*) Les mêmes & *Bembe* p. 348
(*d*) *Bembe* p. 349 & L. X p. 357.

de Provence, qu'il donna, par où le Roi prétendoit que Jules manquoit au Concordat fait entre eux. Ce différend s'accommoda à la vérité, mais le Pape ne laissa pas de conserver du ressentiment. Il tenta pendant l'hiver de négocier une trêve entre l'Empereur & les Vénitiens par le moyen de son Nonce auprès de ce Prince. Il y eut même une conférence pour cet effet à Spédaletto au dessus de la Scala, entre les Ambassadeurs de Maximilien & Jean Cornaro & Louis Mocenigo, Ambassadeurs de la République, mais les demandes excessives des Impériaux firent échouer la négociation (*a*). Jules envoya secretement en Angleterre pour exciter Henri VIII contre la France. Il entama aussi une négociation avec les Suisses, qui commençoient à se brouiller avec Louis XII (*b*).

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Quelques Historiens (*c*) disent que ce fut sur la fin de cette année 1509 que mourut le Comte de Pétiliano Capitaine-Général des Vénitiens. Mais Bembe met sa mort au 29 de Janvier de 1510 (*d*).

Il donne l'absolution aux Vénitiens. 1510.

L'Empereur & le Roi de France étoient toujours dans la résolution de pousser la guerre contre les Vénitiens. Le Roi Ferdinand, qui n'y pouvoit plus rien gagner, étoit assez indifférent là-dessus; mais la conduite du Pape embarrassoit fort le Roi & l'Empereur. Ce dernier assembla la Diete pour obtenir des secours de l'Empire, afin de continuer la guerre en Italie. Le Pape trouva moyen de gagner les Electeurs, qui déclarerent, qu'avant que de faire de nouveaux préparatifs, il falloit examiner si l'on ne trouveroit pas quelque moyen de faire la paix avec les Vénitiens (*e*). L'Empereur sollicitoit le Roi de France de repasser en Italie, en lui offrant de lui laisser Vicence, Trévise & Padoue, s'il parvenoit à les soumettre. Le Roi, bien que tenté d'accepter ces offres, se contenta de s'assurer de Vérone & du territoire de Vallégio. Il avoit déja prêté à l'Empereur dixhuit mille ducats, & il convint de lui en fournir jusqu'à cinquante mille, à condition que la Citadelle de Vérone avec le vieux château & une porte de la ville lui fussent engagés, & que si dans un an l'Empereur n'acquittoit pas la dette, le territoire de Valleggio appartiendroit à perpétuité à la France. Cet engagement de Vérone anima encore davantage le Pape, il agit plus vivement auprès des Suisses pour les détacher de l'alliance de la France, & continua aussi à intriguer à la Cour d'Angleterre. Louis XII fit tous ses efforts pour regagner Jules, & pour l'empêcher de donner l'absolution aux Vénitiens, avant que la paix fût faite (*f*). Mais le Pape avoit déja pris son parti, & il consentit de donner l'absolution, à des conditions humiliantes (*g*), auxquelles les Vénitiens se soumirent, parcequ'il leur importoit infiniment de mettre le Pape dans leurs intérêts. Les Ambassadeurs signerent le Traité, après quoi le Pape leur donna l'absolution avec les cérémonies ordinaires.

Préparatifs

Les Vénitiens travaillerent alors plus vivement à soutenir la guerre; ils

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 38. *Mocenic.* & *Arlun.* ubi sup. *Bembe* l. c. p. 359.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Guichardin* l. c. *Laugier* p. 288.
(*d*) *Bembe* L. X. p. 355.
(*e*) *Guichardin* n. 40.
(*f*) Le même, n. 41.
(*g*) Voy Hist. Gen. d'Italie Sect. VIII. p 416. *Guichardin* n. 42. *Bembe* L. IX. p. 350, 351. Hist. de la Ligue de Cambrai L. II. p. 131, 132.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

équipperent une nombreuse Flotte, & rassemblerent une armée de quatorze-cens hommes d'armes, de quatre mille chevaux légers & de dix mille hommes d'infanterie (a). Ce qui contribua à les mettre en état de former une armée si nombreuse, c'est que le Pape permit aux sujets & aux vassaux de l'Eglise de se mettre à leur service. Aussi les chefs de Bande les plus renommés de l'Etat Ecclésiastique s'engagerent à les servir. Jean-Paul Baglioni fut du nombre, & le Sénat lui donna le commandement de ses troupes. Le Pape ne négligea rien pour reconcilier les Vénitiens avec l'Empereur, son dessein étoit de s'unir à eux & avec ce Prince, pour chasser les François d'Italie. Pour obliger Maximilien à cet accommodement, il empêchoit le Corps Germanique de lui fournir de l'argent & des troupes. Ce moyen lui réussit & l'Empereur consentit à faire la paix avec la République, pourvu qu'on lui laissât la ville de Vérone avec ses dépendances; mais le Sénat ne voulut jamais passer cette condition; il offrit une somme d'argent que l'Empereur refusa (b). Les Nonces du Pape continuoient à négocier avec les Suisses & l'Angleterre. L'Évêque de Sion réussit auprès des premiers, qui se brouillerent avec Louis XII sur le refus qu'il fit d'augmenter leurs pensions (c). Le Roi d'Angleterre de son côté fesoit espérer qu'il pourroit se déclarer contre la France.

de guerre des Vénitiens & intrigues du Pape.

Le Pape fait une querelle au Duc de Ferrare.

Comme le Duc de Ferrare demeuroit toujours attaché à cette couronne, le Pape voulut le forcer à s'en détacher. Il lui fit une querelle à l'occasion des salines de Comacchio; il lui défendit avec hauteur d'y faire davantage du sel, prétendant que comme il n'avoit pas eu ce droit du tems que les Vénitiens possedoient Cervia, il l'avoit encore beaucoup moins à présent que Cervia avoit été réuni au Saint Siege. Le Duc eut beau alléguer ses raisons, le Pape le menaça de l'excommunier; menace qui ne l'intimida point, à cause qu'il étoit assuré de la France & de l'Empereur (d).

Il refuse de joindre ses troupes à celles de l'Empereur & de la France.

Avant que d'agir, Maximilien & Louis XII sommerent le Pape de joindre ses troupes aux leurs, conformément au Traité de Cambrai. Jules répondit sans détour, qu'il n'enverroit point ses troupes contre les Vénitiens, que l'objet du Traité de Cambrai étoit rempli, que le Saint Siege, le Roi de France & le Roi d'Espagne étoient en possession des Places pour le recouvrement desquelles on s'étoit uni; qu'il n'avoit tenu qu'à l'Empereur de se rendre maître de Trévise; que les Vénitiens offroient à ce Prince de l'argent, en équivalent du pays qu'il pouvoit prétendre sur eux; qu'il pouvoit & devoit accepter ce dédommagement, & qu'il n'étoit pas en droit de rien exiger davantage (e). Cependant la fortune chancelante des Vénitiens, la prospérité des affaires de Louis XII, les menaces que l'Empereur fesoit de déclarer la guerre au Pape conjointement avec le Roi de France, s'il ne lui prêtoit deux-cens mille écus, & la paix qui venoit d'être renouvellée entre la France & l'Angleterre, déterminerent le Pape à entrer en négociation avec le Comte de Carpi, Ambassadeur de Louis XII à Rome. Mais bientôt, il revint à ses premiers sentimens, parcequ'il apprit

(a) *Mocenic.* ubi sup.
(b) *Guichardin* L. IX. n. 1.
(c) Le même, n. 2. *Mocenic.* l. c.
(d) *Guichardin* l. c. n. 3.
(e) Le même, n. 4. *Mocenic.* ubi sup.

que la Diete d'Augsbourg n'avoit accordé à l'Empereur pour tout secours que trois-cens mille florins du Rhin, dont il avoit déja dissipé une partie ; & d'un autre côté le Roi d'Angleterre lui fit dire, qu'une des clauses de son Traité avec la France portoit, qu'il seroit sans effet, si la France attaquoit le Saint Siege (*a*). Jules fit alors une nouvelle querelle au Duc de Ferrare, sur ce que ce Prince avoit mis sans son consentement de nouveaux droits sur les marchandises qu'on transportoit par le Po à Venise. Il ordonna au Duc de les abolir, avec menace de lui déclarer la guerre en cas de refus. Il fit même avancer sa Gendarmerie dans la Romagne & dans le Bolonois (*b*). Le Roi de France, qui ne pouvoit abandonner le Duc de Ferrare sans se deshonorer, & qui ne vouloit pas rompre ouvertement avec le Pape, travailla à faire un accommodement, & négocia pour y réussir (*c*).

Section VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Entreprise sur Vérone manquée.

Pendant tous ces divers mouvemens, les Vénitiens manquerent de surprendre Vérone. Les habitans, mécontens des Allemands qui les vexoient, faute de payement, traiterent secretement avec les Généraux Vénitiens & s'engagerent à leur livrer la porte de Saint George. Les Vénitiens partirent pendant la nuit de San-Bonifacio, entrerent par la porte en question, & s'approcherent pour escalader le château de Saint Pierre ; leurs échelles se trouvant trop courtes, ils les lioient ensemble pour achever leur entreprise, mais tout d'un coup la peur les saisit, & s'imaginant entendre la garnison crier aux armes, il se retirerent promptement, laissant leurs échelles & reprirent le chemin de San-Bonifacio. Ce complot aiant ainsi été découvert, plusieurs des citoyens furent punis (*d*).

Prise de Vicence & de Legnago par les François & les Impériaux.

Cependant Chaumont se mit en campagne avec quinze-cens hommes d'armes, & dix mille hommes d'infanterie ; le Duc de Ferrare le joignit avec deux-cens hommes d'armes, cinq-cens chevaux légers & deux mille hommes de pied. Ils reprirent sans beaucoup de peine le Polesin, que les Vénitiens avoient abandonné & pénétrerent dans le Padouan, où les villes de Montagnana & d'Est se rendirent sur une simple sommation. Le Duc rappella alors une partie de ses troupes, sous prétexte que quelques galeres Vénitiennes remontoient le Po. Après leur retraite, le Prince d'Anhalt vint joindre Chaumont avec cinq-cens hommes d'armes, dont trois-cens étoient François, & trois mille hommes d'infanterie Allemande. Ils entrerent dans le Vicentin, & tout le pays se soumit à eux. Car l'armée Vénitienne fort inférieure à la leur, se retira de poste en poste, à mesure qu'ils avançoient, & après avoir laissé une bonne garnison dans Trévise, elle alla camper à Brentelle à trois milles de Padoue, poste couvert par des rivieres qui le rendent inattaquable. Les Vicentins se voyant abandonnés, envoyerent des députés aux Généraux ennemis, pour demander pardon de ce qui s'étoit passé l'année précédente, quand ils s'étoient rendus aux Vénitiens. Guichardin leur fait faire une harangue fort patétique. Le Prince d'Anhalt leur répondit fort durement, mais à la priere de Chaumont il leur

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 6.
(*b*) Le même, n. 7.
(*c*) Le même, n. 8.
(*d*) Le même, n. 5. *Mocenic.* L. II. à la fin. *Bembe* L. X. p. 360, 361.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

accorda la vie, en se réservant leurs biens, desorte que la ville fut pillée & saccagée. Mocenigo assure qu'ils s'étoient rachetés du pillage, en payant cinquante mille écus, ce qui n'empêcha point les Allemands de les piller (a). Après le sac de Vicence, la plus grande partie des soldats de l'Empereur mal payés, déserta. Chaumont ne laissa pas d'assieger Legnago, qui fut obligé de se rendre. Monselicé fut emporté d'assaut & réduit en cendres (b). Les Allemands demanderent, après la prise de Monselicé, que l'armée confédérée marchât à Trévise. Chaumont représenta la difficulté de l'entreprise, & aiant reçu de nouveaux ordres de France, il reprit la route du Milanés, & laissa aux Allemands quatre-cens Gendarmes François, & quinze-cens Fantassins Espagnols payés par le Roi (c).

Projets du Pape contre la France.

Le Pape amusoit toujours la France par des négociations, tandis que son unique objet étoit de chasser les François d'Italie. En-vain Louis XII proposa-t-il des accommodemens pour terminer le différend avec le Duc de Ferrare, le Pape ne voulut pas y entendre, & résolut de faire la guerre au Duc, dont il refusa de recevoir l'hommage. Il traita avec les Suisses pour attaquer le Milanés, forma le projet d'une entreprise contre Genes, & donna à Ferdinand l'investiture du royaume de Naples aux conditions les plus favorables, moyennant qu'il entretint trois-cens hommes d'armes pour la defense des Etats de l'Eglise. Les Vénitiens devoient assieger les villes occupées par l'Empereur. Enfin pour éclater contre la France, il refusa aux Cardinaux François la permission de se retirer, & fit arrêter & enfermer dans le château Saint-Ange le Cardinal d'Auch, parcequ'il étoit allé à la chasse (d).

Entreprises sur Genes manquées.

Pour exécuter ces projets, le Duché de Ferrare & Genes furent attaqués en même tems. Onze galeres Vénitiennes, aux ordres de Jerôme Contarini, firent voile vers Genes, & Marc-Antoine Colonne s'avança avec soixante-dix hommes d'armes & six-cens Fantassins jusqu'à la vallée de Bisagna, à un mille de la Place. Les galeres de Venise se saisirent du pont de Sestri & de Chiaveri, & moullerent à peu de distance du port de Genes. Les nouvelles des mouvemens des ennemis engagerent le Marechal de Chaumont à faire entrer dans Genes un renfort de seize-cens hommes, & à faire filer des troupes vers cette Capitale, où Prégent de Bidoux aborda en même tems avec six galeres de France. Le peuple n'osa remuer, non plus que les partisans du Pape, & Contarini voyant l'entreprise manquée, se retira à Civita-Vecchia (e). Le mauvais succès de cette tentative ne rebutta pas Jules II. Il engagea les Vénitiens à augmenter leur flotte de quatre grosses galeres, & il y joignit deux vaisseaux, sur lesquels Octavien & Jean Frégose s'embarquerent. Cette expédition n'étoit nulement du goût des Vénitiens, mais ils étoient obligés d'avoir de la complaisance pour le Pape. Leur Flotte rencontra celle de France à la hauteur de Porto-Veneré. On se canonna quelque tems de part & d'autres; celle de France prit le

(a) *Guichardin* L. IX. n. 10. *Mocenic.* L. I. *Bembo* L. III.

(b) *Guichardin* l. c. n. 10, 12. *Mocenic.* l. c. *Bembo* L. X.

(c) *Guichardin* n. 12. *Mocenic.* ubi sup.

(d) *Guichardin* l. c. & n. 13.

(e) *Mocenic.* l. c. *Guichardin* n. 14. *Folieta* Hist. Genuens. L. XII. ann. 1510.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

le large en haute mer, & celle de Venise se présenta devant le port de Genes. Jean Frégose y entra avec une galere, dans l'espérance que ses amis se souléveroient contre les François, mais sa présence n'excita aucun mouvement. La Flotte ayant essuyé pendant quelques heures le canon d'un des Forts, fut obligée de se retirer (*a*). Bembe & Folieta parlent d'une troisieme tentative, qui ne fut pas moins infructueuse (*b*).

Guerre contre le Duc de Ferrare.

Tandis que cela se passoit du côté de Genes, les troupes du Pape, aux ordres du Duc d'Urbin son neveu, étoient entrées sur les terres du Duc de Ferrare, où elles s'emparerent aisément de tout ce qui lui appartenoit au delà du Po. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour ce Prince, c'est que le Cardinal de Pavie surprit Modene par une intelligence qu'il avoit avec quelques gentilshommes Modenois. Reggio même auroit couru risque, si le Maréchal de Chaumont n'avoit envoyé du secours au Duc (*c*)

Les Suisses attaquent le Milanés.

En conséquence de leurs conventions avec le Pape, les Suisses au nombre de douze mille hommes, entreprirent leur expédition contre le Milanés. Mais les habiles manœuvres du Maréchal de Chaumont, & surtout le soin qu'il eut de les empêcher d'avoir des vivres, les obligerent de reprendre bientôt le chemin de leur pays (*d*).

Opérations contre les Allemands.

Les Impériaux qui fesoient la guerre dans le Vicentin, furent très-affoiblis par le départ du Maréchal de Chaumont, dont nous avons parlé plus haut. Les Vénitiens sortirent de Padoue & reprirent sans peine Est, Monselicé, Montagnana, Morostica & Bassano, & avançant toujours à mesure que l'ennemi reculoit vers Vérone, ils entrerent dans Vicence, qui avoit été abandonnée. Les Allemands se retirerent alors à Vérone, & si l'on en croit les Historiens de Venise cette retraite auroit été périlleuse, si Luce Malvezzi, devenu général de leurs troupes depuis que Baglioni avoit quitté leur service, avoit agi avec plus de vigueur. Malvezzi avoit une belle armée avec laquelle il entreprit le siege de Vérone; mais il fut obligé de le lever, parceque son infanterie étoit mauvaise & que Chaumont s'avançoit au secours de la Place (*e*).

Le Marquis de Mantoue est mis en liberté.

Le Marquis de Mantoue étoit encore dans les prisons de Venise, & si l'on s'en rapporte aux Historiens de Venise (*f*), que M. Laugier a suivis, le Pape demanda qu'on lui rendît la liberté, & qu'on lui donnât le commandement des armées, répondant de sa foi & de son zele. Il fallut avoir encore pour lui cette complaisance. Le Sénat fit sortir ce Prince de sa prison, lui donna le bâton de Capitaine-Général, & le fit conduire à Rimini, d'où il se rendit à la Cour du Pape pour le remercier du service qu'il venoit de lui rendre, & pour concerter avec lui le plan des opérations (*g*). Mais Guichardin assure qu'il tenoit d'une personne digne de foi, qui avoit alors l'administration des affaires de Mantoue, que le Conseil du Marquis agit auprès de Bajazet, auquel le Marquis avoit souvent envoyé de riches présens. Le Sultan fit venir le Baile de Venise, & l'obligea de lui donner sa

(*a*) *Mocenic.* & *Folieta* l. c.
(*b*) *Bembe* L. XI. *Folieta* ubi sup.
(*c*) *Guichardin* & *Mocenic.* ubi sup.
(*d*) *Guichardin* n. 15. *Mocenic.* l. c.
(*e*) *Bembe* L. X. à la fin. Hist. de la Ligue de Cambrai, L. II. p. 166-168. *Mocenic.* l c. *Guichardin*, n. 16.
(*f*) *Bembe* L. X. p. 377. *Mocenic.* L. III.
(*g*) *Laugier* T. VIII. p. 304.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

parole que le Marquis seroit mis en liberté. Le Baile en écrivit au Sénat, qui n'osa refuser Bajazet, mais en même tems pour se faire honneur auprès du Pape, le Sénat feignit de se rendre à ses instances (*a*).

Opérations dans le Ferrarois.

Jules toujours opiniâtre dans ses desseins, résolut d'assieger Ferrare à la tête de ses forces & de celles des Vénitiens, & dans cette vue, il se rendit à Bologne. Mais cette entreprise fut entierement déconcertée par deux accidens qui arriverent presque en même tems. L'armée Vénitienne commençoit de jetter un Pont sur le Po pour passer ce fleuve & venir joindre près de Bologne les troupes du Pape. Le Duc de Ferrare brûla à la vue de cette armée tout l'attirail de son pont (*b*). Le second accident fut, que Jules II tomba dangereusement malade, & pendant plusieurs jours on crut qu'il mourroit. Quand il fut mieux, la saison se trouva trop avancée pour tenter le siege de Ferrare, où Chaumont avoit fait entrer un renfort. Il menaçoit même d'attaquer Modene. Jules ordonna à ses Généraux de livrer bataille à Chaumont; mais sur leurs représentations, il leur permit de se retirer sous Modene (*c*). Les affaires des Vénitiens n'alloient pas mieux que celles du Pape. Ils avoient fait avancer une Flotte dans l'Adige, à dessein de faire une diversion en saccageant le Ferrarois qui est à la gauche du Po. Une autre Flotte Vénitienne qui étoit sur le Po voulut entreprendre d'aller joindre à Adria la Flotte de l'Adige. Mais les eaux se trouverent si basses dans un canal par lequel il fallut passer pour entrer d'un fleuve dans l'autre, qu'elle se trouva exposée à tout le feu de l'artillerie du Duc de Ferrare, ce qui obligea ceux qui la montoient d'abandonner leurs vaisseaux & de se sauver (*d*).

Mesures que prend Louis XII contre le Pape & les Vénitiens.

Ce fut vers ce tems-là que Louis XII consulta le Clergé de son royaume sur la maniere dont il devoit en agir avec le Pape. On sait que la décision fut que le Roi pouvoit soutenir sans scrupule sa querelle avec la Cour de Rome par toutes les voies permises aux Souverains, & agir même offensivement contre son ennemi (*e*). On arrêta aussi que si le Pape ne vouloit pas entendre aux moyens de conciliation qui lui seroient proposés, on assembleroit contre lui un Concile Général. Vers la fin de cette Assemblée, Matthieu Lang, Evêque de Gurk & Ministre de confiance de Maximilien, arriva à Tours. Il renouvella avec le Roi le Traité de Cambrai, & l'Empereur s'engagea de passer en Italie au Printems avec trois mille chevaux & dix mille hommes de pied, & à aider Louis de tout son pouvoir pour la convocation du Concile général, supposé que le Pape persistât à rejetter les voies d'accommodement (*f*). Ce qui contribua à cette résolution, c'est qu'on apprit que cinq Cardinaux mécontens du procédé de Jules II, l'avoient quitté sur le chemin de Rome à Bologne, & s'étoient rendus à Milan, disposés à tout faire contre lui (*g*).

Projet pour [illegible] le Pape dans Bologne.

Le Maréchal de Chaumont avoit repris Carpi, mais n'avoit pu assieger Modene, que les troupes du Pape couvroient. Les Bentivoglio qui étoient

(*a*) *Guichardin* L. IX. n. 16.
(*b*) Le même, n. 20. *Mocenic.* ubi sup.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes & *Bembe* L. XI. p. 394.
(*e*) *Daniel* T. IX. p. 358-360. *Guichardin* l. c n. 22.
(*f*) *Daniel* ubi sup. *Guichardin* l. c. & n. 28
(*g*) *Guichardin* n. 23. *Mocenic.* l. c.

venus joindre l'armée Françoise avec leurs amis, proposerent au Maréchal de surprendre le Pape dans Bologne, où il n'avoit qu'une foible garnison, & où ils avoient eux-mêmes un grand nombre d'amis & de partisans. Chaumont agréa ce projet, & marcha en diligence, desorte qu'il vint camper à Crespolano à dix milles de Bologne. Le voisinage de cette armée jetta une si grande terreur parmi les Cardinaux & les Prélats de la Cour de Jules, qu'ils coururent le trouver, pour le conjurer de prévenir par un prompt accommodement avec la France, le danger qui les menaçoit tous. Jules, qui n'étoit pas encore rétabli de sa maladie, montra seul de la fermeté. Il fit venir Dominique Trévisani & Léonard Mocénigo, Ambassadeurs de Venise, auxquels il fit de grands reproches de la lenteur de leurs Maîtres, les menaça d'abandonner les Vénitiens, & de s'accommoder avec les François, si les troupes de Venise ne passoient le lendemain, 15 d'Octobre, le Po & ne se rendoient à Bologne. Il assembla aussi les habitans de la ville, à qui il fit de grandes promesses, à condition qu'ils prendroient les armes, mais ce fut inutilement. Enfin sur les pressantes instances de tous ceux qui étoient autour de lui, le Pape consentit de traiter avec le Maréchal de Chaumont, & lui envoya Jean-François Pic, Comte de la Mirandole. Mais pendant qu'on négocioit sur les conditions, que Chaumont proposoit, & que le Pape regardoit comme trop dures, Chiappin Vitelli & Frederic Contarini arriverent à Bologne avec huit-cens hommes, annoncerent que toute l'armée Vénitienne approchoit, & qu'un secours de huit-cens lances, envoyé par le Roi d'Espagne, ne tarderoit pas d'arriver. D'ailleurs le peuple de Bologne prit les armes en faveur du Pape & Marc-Antoine Colonne mit ordre à la défense de la ville. Il n'en fallut pas davantage pour rendre à Jules sa premiere fierté. Il fit dire au Maréchal de Chaumont, qu'il n'entendroit à aucun accommodement à moins que le Roi ne s'obligeât à abandonner entierement le Duc de Ferrare. Le Général François se détermina à la retraite, tant à cause que les vivres lui manquoient, que parceque l'approche de l'hiver rendoit la saison incommode (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Prise de la Mirandole. 1511.

Le Pape reprit alors le dessein d'assieger Ferrare, mais sur les remontrances de ses Généraux, il se borna à prendre la Concorde & Mirandole. Ses troupes & celles des Vénitiens marcherent conjointement pour cette expédition, elles prirent sans peine Concordia & allerent former le siege de la Mirandole, qui se défendit vigoureusement, mais fut obligée de se rendre dans le mois de Janvier 1511 au Pape, qui étoit venu en personne au Siege (*b*). Après la prise de cette place, les mesures que prenoit le Maréchal de Chaumont obligerent Jules de retourner à Bologne, d'où il se rendit à Ravenne.

Accord au sujet de Modene.

Le Maréchal de Chaumont se prépara à assieger Modene, mais le Pape se tira d'affaire, & par le conseil du Roi d'Arragon, retira ses troupes de cette ville, & la remit entre les mains de Witfrust, Ambassadeur de Maximilien à la Cour de Rome; ce qui empêcha Chaumont de l'assieger. Peu de jours après que cela eut été reglé, le Maréchal tomba malade & mourut

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 25. *Mocenic.* ubi sup. p. 418. *Bembe* L. XI. p. 406. *Mocenic.* l.
(*b*) Voy. Hist. Gen. d'Italie Sect. VIII, c. *Guichardin* l. c. n. 29, 30.

à Corregio, & le commandement de l'armée Françoise se trouva dévolu au Maréchal Jean-Jaques Trivulce (*a*).

Troupes du Pape & de Venise battues.

Le Pape, après avoir assuré le fort de Modene, prit les mesures nécessaires pour s'emparer de Ferrare. Les Vénitiens destinerent treize galeres à garder les bouches du Po, pour empécher que rien n'entrât de ce côté-là dans la ville. Les troupes de terre occupoient sur ce fleuve divers postes, qui bloquoient étroitement la place. Il restoit un seul passage par le plus petit bras du Po vers la Romagne, & ce passage étoit protégé par le Fort de Bastia de Genivolo, qui appartenoit au Duc de Ferrare. Le Pape ordonna l'attaque de ce Fort, & les Généraux le firent investir par un corps de sept mille hommes. Comme ce Fort étoit d'une grande conséquence au Duc, ce siege l'inquietta. Le Chevalier Bayard, témoin de son embarras & de ses allarmes, lui conseilla de faire un effort pour sauver un poste si important, & s'offrit d'aller le délivrer. On lui donna trois-cens Gendarmes, huit-cens-chevaux legers & trois mille hommes de pied, & il se mit en marche le jour même. Il arriva le lendemain de bonne heure à une demie lieue du camp ennemi. Son avantgarde chargea, en arrivant un des quartiers avec une vivacité extraordinaire. Les Généraux du Pape & de Venise, qui ne s'attendoient point à cette attaque imprévue, n'eurent pas le tems de rassembler leurs quartiers. Les troupes de Ferrare chargerent si vigoureusement, que le desordre & la confusion fut bientôt sans remede. En moins d'une heure l'armée confédérée fut mise en déroute & se débanda, laissant sur le champ de bataille près de trois mille morts, six pieces de canon & tout le bagage (*b*). Cette victoire sauva le Fort de Genivolo, rompit le blocus de Ferrare, & donna le tems d'y faire entrer des vivres & des renforts.

Négociations pour la paix infructueuses.

Pendant les divers événemens de la guerre, l'Empereur toujours incertain & irrésolu, & secretement ennemi de la France, prit tout d'un coup la résolution d'envoyer l'Evêque de Gurk en Italie pour négocier la paix. C'étoit l'effet des conseils & des sollicitations du Roi d'Arragon, qui ne cessoit de représenter à l'Empereur, combien la maison d'Autriche étoit intéressée à abaisser le pouvoir de la France. Maximilien écrivit au Pape de surseoir les procédures contre les Cardinaux mécontens & de laisser le Duc de Ferrare tranquille, qu'il feroit partir l'Evêque de Gurck pour travailler à la paix. Cette résolution fit beaucoup de plaisir à Jules II; ce n'est pas qu'il voulut sincérement la paix, mais il se flata de detacher l'Empereur de la France & de ménager un accommodement entre ce Prince & les Vénitiens. Maximilien écrivit aussi à Louis XII pour lui faire part de son dessein, & le Roi pour ne pas lui fournir un prétexte de rompre avec lui, consentit à l'ouverture des Conférences, & Mantoue fut choisi pour le lieu du Congrés (*c*). Il donna ordre en même tems à Trivulce de ne point attaquer

(*a*) *Guichardin* n. 35, 36

(*b*) Le même, n 36. *Mocenic.* l. c. *Laugier* l. c. p. 315, 316. *Auvigny* Homm. illust. de la France T. IX. p. 343-347. Il y a quelques légeres différences entre les récits de ces divers Auteurs; j'ai suivi celui de l'Abbé Laugier, qui m'a paru le mieux lié.

(*c*) *Guichardin* l. c. n. 37. *Mocenic.* l. c. Hist. de la Ligue de Cambrai L. II. p. 198-204.

l'Etat Eccléſiaſtique. Les Plénipotentiaires de l'Empereur, de France & d'Eſpagne ſe rendirent à Mantoue. Le Pape avant que d'envoyer ſes Nonces au Congrès exigea que l'Evêque de Gurck vint le trouver dans l'eſpérance de gagner ce Miniſtre. Le Prélat fit d'abord quelque difficulté, mais à la ſollicitation des Ambaſſadeurs d'Arragon, il ſe détermina à ſe rendre à la Cour du Pape, qui de ſon côté vint en quelque façon au devant de lui en paſſant de Ravenne à Bologne. Jules ſe flatoit de ſéduire ce Prélat par l'appas d'un chapeau de Cardinal, & de l'engager à faire une paix particuliere avec les Vénitiens. Il ſe trompa. L'Evêque de Gurck déclara, dès la premiere audience, qu'il n'y avoit point de paix à eſpérer, à moins que les Vénitiens ne rendiſſent tout ce qu'ils avoient uſurpé ſur l'Empire & ſur la maiſon d'Autriche, ce qui comprenoit le Véronois, le Vicentin, le Padouan & la Marche Tréviſane. Il parut enſuite modérer ces prétentions, & conſentit qu'on leur laiſſât Padoue & Tréviſe, qu'ils tiendroient en fief de l'Empereur, moyennant qu'ils lui payaſſent une groſſe ſomme pour cette ceſſion. Le Pape preſſa vivement le Sénat d'accepter cet accommodement, & il emploia les promeſſes & les menaces. Mais le Sénat ne voulut pas en entendre parler. Néanmoins après bien des conteſtations, l'Evêque de Gurck relâcha un peu de ſes demandes, & les Vénitiens de leur côté céderent plus qu'ils n'avoient réſolu d'abord. Il ſembloit que l'accord alloit être conclu, lorſque l'Evêque de Gurck déclara, qu'il avoit ordre de ne ſigner la paix avec les Vénitiens, que le Pape ne la ſignât en même tems avec le Roi de France & le Duc de Ferrare. Jules lui repréſenta, que l'Empereur n'auroit jamais une plus belle occaſion de ſe venger des affronts qu'il avoit reçus de la France, qu'en profitant des forces & de l'argent des Vénitiens. Il ajouta de grandes offres pour le Prélat même, lui promit le chapeau de Cardinal, le Patriarchat d'Aquilée, & d'augmenter ſes revenus juſqu'à cent mille ducats de rente, s'il vouloit entrer dans ſes vues. Mais l'Evêque répondit fiérement, que rien ne l'engageroit à trâhir ſon devoir. „ Et moi, repliqua le Pape, rien ne pourra me déterminer, à „ m'accommoder avec le Roi de France, m'en dût-il couter la Tiare & la „ vie (*a*)". L'Evêque partit de Bologne après y avoir demeuré quinze jours inutilement; il alla à Modene & delà à Milan, ſe plaignant beaucoup du procédé du Pape, mais ſurtout des hoſtilités qu'il avoit faites, dans le tems, où la négociation de la paix auroit dû les ſuſpendre, bien qu'elles ne lui euſſent pas réuſſi. Il avoit fait aſſieger une ſeconde fois Baſtia de Genivolo par Jean Vitelli. Mais en même tems la Flotte des Vénitiens, qui étoit auprès de San-Alberto pour favoriſer ce ſiege, fut attaquée par le Duc de Ferrare avec une Eſcadre de galeres & de brigantins. Les Vénitiens en aiant apperçu pendant le combat encore une autre, qui venoit de Comacchio, prirent la fuite & ſe refugierent dans le port de Ravenne, après avoir perdu, plus de quarante-cinq bâtimens, ce qui fit lever le ſiege de Genivolo (*b*). Cette action précéda l'armiſtice dont nous avons parlé. Pendant les négociations mêmes, le Pape tâcha d'exciter une révolte dans l'Etat de Genes (*c*).

(*a*) *Guichardin* L. IX. n. 42. *Mocenic.* l. c.

(*b*) *Guichardin* n. 40. *Mocenic.* ubi ſup.

(*c*) *Guichardin* n. 42.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540*

Suite de la guerre.

Après la rupture des conférences de Mantoue, les hostilités recommencerent. Trivulce se mit en campagne au commencement de Mai, emporta Concordia & la pilla. Delà il vint camper à Buon-Porto sur le Panaro, dans le dessein de couper les vivres aux ennemis, & de les chasser de leurs postes, ou de les forcer à une bataille. Il apprit en chemin que Jean-Paul Manfroné étoit campé à Massa auprès de Final, avec trois-cens chevaux Vénitiens, & le fit enlever (*a*). Il remonta ensuite plus haut les bords du Panaro, le passa à un gué, & s'avança vers Bologne, d'où le Pape étoit parti, au premier bruit de sa marche & s'étoit rendu à Ravenne. A l'approche de l'armée Françoise, il y eut de grands mouvemens dans Bologne, le Légat se sauva, & les Bolonois ouvrirent leurs portes aux François (*b*). Sur la nouvelle de la prise de cette ville, l'armée du Pape & des Vénitiens décampa en désordre, & fut poursuivie. Le bagage & toute l'artillerie furent abandonnés sans résistance, & les efforts de quelques-uns des Généraux pour retenir leurs troupes n'aboutirent qu'à faire tuer ou prendre prisonniers ceux qui les firent (*c*). Le Duc de Ferrare reprit la plupart des places qui lui avoient été enlevées. La perte de Bologne fut très-sensible à Jules II, & l'avanture tragique du Cardinal de Pavie, que le Duc d'Urbin, neveu du Pape, assassina, le chagrina à un tel point, qu'il partit de Ravenne pour Rome. Pour comble d'affliction, il apprit en passant à Rimini, qu'on avoit affiché à Modene, à Bologne & dans plusieurs autres villes, pour le premier de Septembre, la convocation du Concile, auquel il étoit sommé de comparoitre (*d*)

Modération de Louis XII, & fierté du Pape.

Louis XII, qui ne souhaitoit que d'engager le Pape à faire la paix, & qui d'ailleurs ne vouloit pas donner d'ombrage aux Rois d'Espagne & d'Angleterre, en profitant de ses avantages, ordonna au Maréchal de Trivulce d'évacuer Bologne, après y avoir rétabli les Bentivoglio, de se retirer dans le Milanés & de congédier une partie de son Infanterie (*e*). Il continua à négocier avec le Pape, par l'entremise de l'Ambassadeur d'Ecosse que Jules lui avoit envoyé. Mais ce Pontife proposa les conditions les plus dures, qui sembloient devoir révolter le Roi de France. Ce Prince ne laissa pas de les accepter, pourvu que l'Empereur y consentît (*f*). Sur ces entrefaites le Pape apprit, que le Roi d'Espagne s'étoit enfin déterminé à donner tous ses soins aux affaires d'Italie, & que Pierre Navarre, un de ses meilleurs Généraux, étoit en route pour le royaume de Naples, avec une nombreuse armée. Cette nouvelle rendit le Pape plus fier; il fit dire à Louis XII, qu'il ne feroit point la paix séparément des Vénitiens, & qu'il n'entendroit à aucun accommodement, à moins que le Duc de Ferrare ne le rembourfât des fraix de la guerre, & que le Roi ne le laissât agir contre Bologne. Cette réponse décida le Roi à continuer la guerre, & pour s'assurer de l'Empereur, il lui envoya du Duché de Milan les troupes qu'il lui avoit promises contre les Vénitiens; ces troupes étoient commandées par la Palisse (*g*).

(*a*) Le même, n. 43. *Mocenic.* L. III. à la fin.

(*b*) *Guichardin* n. 44, 45. *Mocenic.* l. c.

(*c*) Les mêmes.

(*d*) *Guichardin* n. 47.

(*e*) Le même, L. X. n. 1. *Daniel* T. IX. p. 389

(*f*) *Guichardin* l. c. n. 2. *Daniel* p. 390.

(*g*) *Guichardin* ubi sup.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Continuation de la guerre.

Les troupes de l'Empereur & l'armée Vénitienne étoient restées depuis quelques mois dans l'inaction. Les Allemands réduits à un petit nombre & sans argent se contentoient de conserver Vérone, & les Vénitiens trop foibles pour assieger cette place, se tenoient postés entre Soavé & Lonigo, d'où ils allerent brûler pendant la nuit une grande partie des bleds du Véronois ; mais aiant été chargés à leur retour, ils perdirent trois-cens hommes de pied (*a*). Quand ils apprirent que la Palisse s'avançoit vers Vérone à la tête de douze-cens Gendarmes & de huit mille hommes d'infanterie, ils quitterent la campagne, & se jetterent dans Trévise & dans Padoue (*b*). Ainsi les troupes de l'Empereur rentrerent sans peine dans Vicence, & le Duc de Ferrare dans toutes les villes du Polesin. Les bornes que nous devons nous prescrire, ne nous permettent pas de détailler toutes les opérations de cette guerre, qui dans le fond ne furent pas considerables le reste de cette année. Maximilien étoit à Trente, où il perdoit son tems à chasser & à négocier avec les Ambassadeurs de Venise, sans rien entreprendre de fort important, seulement ses troupes entrerent dans le Frioul & soumirent cette Province. Mais après leur retraite, les Vénitiens reprirent tout ce qu'ils avoient perdu (*c*). Le Comte de Frangipani fit aussi de grands ravages en Istrie, mais fut aussi obligé de se retirer (*d*). La Palisse, rappellé dans le Milanés par la crainte d'une irruption de la part des Suisses, se présenta avant son départ devant Trévise, mais sans succès.

Traité entre le Pape l'Espagne & les Vénitiens.

Les troubles de la Chrétienté furent sur le point de se terminer en ce tems-là par une maladie dont le Pape fut attaqué, il eut même une foiblesse qui le fit croire mort pendant quelques heures. Mais il se rétablit encore, & continua ses intrigues, négociant en même tems avec le Roi de France, & avec ceux d'Espagne & d'Angleterre. Enfin il conclut une Ligue avec le Roi d'Espagne & les Vénitiens; le Traité portoit, que cette confédération tendoit principalement à conserver l'unité de l'Eglise, à la garantir du Schisme dont elle étoit menacée par le Conciliabule de Pise, & à lui rendre la ville de Bologne & toutes les autres places, qui appartenoient au Saint Siege. On régla le contingent que chacune des Puissances contractantes devoient fournir, & il fut résolu qu'on inviteroit l'Empereur & le Roi d'Angleterre d'entrer dans cette Ligue (*e*). Je ne parle point du Concile de Pise, qui fut transferé à Milan, on peut voir ce que j'en ai dit ailleurs (*f*).

Irruption des Suisses dans le Milanés.

Cependant les Suisses excités par le Pape, déclarerent la guerre à la France & s'assemblerent sur les frontieres du Milanés, les uns disent au nombre de six mille, les autres en comptent dix mille, & d'autres seize mille (*g*). Gaston de Foix, Duc de Nemours, étoit alors Gouverneur de

(*a*) Le même, n. 4. *Mocenic.* L. IV.
(*b*) Les mêmes, *Bembe* L. XI. p. 422, 423.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes & *Bembe* L. XII p. 431 & suiv.
(*e*) *Guichardin* l. c. n. 15. *Bembe* l. c. p. 438, 439. Voy. aussi *Mocenic.* ubi sup.
(*f*) Hist. Gener. d'Italie Sect. VIII
(*g*) *Mocenic.* l. c. *Guichardin* n. 21. *Laugier* T. VIII. p. 327. on peut concilier ces différences, parceque leur nombre augmenta pendant leur marche.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Milan. Il n'avoit avec lui que peu de troupes, n'aiant pas eu le tems de rassembler le reste. Il se porta vers Lignago avec cinq-cens Gendarmes & deux-cens Gentilshommes. Hors d'état d'attaquer & de combattre les Suisses, il les harcella dans leur marche jusqu'à Monza. Ils avoient compté que le Pape & les Vénitiens entreroient en action en même tems qu'eux. N'en aiant aucunes nouvelles, ils prirent le parti de traiter avec le Duc de Némours, & de lui offrir de se retirer pourvu qu'il leur donnât un mois de paye. On négocia deux jours de suite, & le troisieme jour, les Suisses, qui n'avoient pu obtenir tout ce qu'ils demandoient, s'en retournerent dans leur pays (*a*).

Opérations de la guerre.

Les troupes Espagnoles n'arriverent qu'après la retraite des Suisses; elles se réunirent à celles du Pape & commencerent à défiler dans la Romagne. Dèsqu'elles parurent, toutes les villes que le Duc de Ferrare possedoit à la droite du Po se rendirent à la simple sommation d'un trompette, à l'exception de Bastia de Genivolo. Navarre vint y mettre le siege, & le troisieme jour l'emporta d'assaut le 31 de Decembre, & fit passer la garnison au fil de l'épée (*b*). Mais celle que Navarre y laissa fut traitée de même peu de jours après par le Duc de Ferrare, qui reprit ce Fort en peu d'heures (*c*).

Siege de Bologne. 1512.

L'armée combinée du Pape & d'Espagne entreprit dès le mois de Janvier le siege de Bologne, & vint camper devant cette ville le 26 du mois. Le feu du canon des assiegeans & de leurs mines eut bientôt ruiné une partie du rempart. Lorsqu'ils se préparoient à donner l'assaut, l'arrivée du Duc de Nemours, qui entra dans la ville avec treize-cens lances & quatorze mille hommes de pied, les força de lever le siege (*d*).

Les Vénitiens surprennent Bresce.

Pendant que les Troupes du Pape & celles d'Espagne assiegeoient Bologne, les Vénitiens avoient surpris Bresce. Sur les offres réitérées que Louis Avogaro Gentilhomme Bressan fit au Sénat de lui livrer la ville, dont les habitans portoient impatiemment la domination Françoise, le Provéditeur André Gritti eut ordre de tenter cette entreprise. Il se mit en chemin avec trois-cens hommes d'armes, treize-cens chevaux légers & trois mille hommes de pied, traversa l'Adige & le Mincio, & vint camper à Gastagnetolo à cinq milles de Bresce. Il envoya d'abord sa cavalerie légere jusqu'aux portes de cette ville; mais malgré les soins d'Avogaro personne ne remua, & Gritti repassa l'Adige, en laissant une garde au pont qu'il avoit fait jetter sur cette riviere. Avogaro se sauva, sans être découragé, souleva dans les lieux voisins les peuples contre les François, & entre autres ceux des environs du Lac de Garde, ensorte qu'il rassembla un assez grand nombre de gens de la campagne. Le Sénat en aiant eu avis, manda à Gritti de les appuier de tout son pouvoir, & de s'avancer avec eux, afin d'encourager les Bourgeois de Bresce bien intentionnés d'entreprendre quelque chose. Cependant les circonstances n'étoient plus si favorables: l'ardeur des partisans d'Avogaro dans la ville, s'étoit un peu refroidie, parceque les Comman-

(*a*) *Guichardin* l. c. *Mocenic.* l. c.
(*b*) *Guichardin*, n. 23.
(*c*) Le même, *Bembe* l. c. p. 449.
(*d*) *Guichardin* l. c. n. 24, 25. *Bembe* p. 453, 454.

mandans François avoient fait arrêter & conduire à Milan quelques-uns des citoyens, qu'ils soupçonnoient de favoriser les Vénitiens, ensorte qu'il y en avoit moins qui eussent envie de tout risquer pour livrer la ville. Gritti ne laissa pas d'obéir aux ordres du Sénat, il prit des mesures avec Avogaro, & la nuit du 2 de Fevrier, ils s'approcherent de Bresce; Gritti fit attaquer trois des portes, aiant deux Canons & quatre fauconneaux. L'attaque de la porte de la Torré ne réussit pas, & les Vénitiens y furent fort maltraités par l'artillerie des François; mais les deux autres furent forcées, les Vénitiens entrerent dans la Place, & les habitans prirent les armes contre les François, & Du Lude, Gouverneur de la ville, fut obligé de se retirer avec la garnison dans le château (a) (*). Aussitôt que la nouvelle de la prise de Bresce fut répandue, Bergame & plusieurs autres villes se déclarerent pour les Vénitiens (b). Crême & Crémone auroient suivi cet exemple, sans un renfort venu de Milan, qui les contint. Gritti assiegea le château de Bresce, & si l'on en croit Guichardin (c), il s'en seroit rendu aisément maître, si l'on avoit eu à Venise autant d'empressement à lui envoyer les troupes & l'artillerie nécessaires pour ce siege, qu'on en eut à créer & dépécher des Magistrats pour gouverner les villes reconquises.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Le Duc de Némours venoit de délivrer Bologne quand il reçut la nouvelle de la surprise de Bresce. Il ne balança point à marcher sur le champ au secours du château, passa le Po & le Mincio, & vint camper à Tréville. Ce fut-là qu'il apprit que Paul Baglioné étoit campé à l'Isola della Scala avec un détachement considerable de l'armée Vénitienne. Gaston ordonna à son armée de le suivre, & s'étant mis à la tête de trois-cens lances & de sept-cens Archers, il prit les devants. Il trouva que l'ennemi étoit délogé une heure avant son arrivée, & le suivit sur le champ. Baglioné avoit appris que celui qui gardoit le pont que Gritti avoit jetté sur l'Adige l'avoit rompu, sur l'avis de l'approche des François, desorte qu'il alloit chercher un gué qu'on lui avoit découvert au dessous de Vérone. Mais Gaston l'atteignit, & l'attaqua avec tant de furie, que malgré la vigoureuse résistance qu'il fit, ses troupes furent défaites, & un grand nombre de ses gens se noyerent dans l'Adige, en voulant

Elle est reprise & saccagée par les François.

(a) *Mocenic.* ubi sup. *Bembe*, p. 450, 451.

(b) Les mêmes.

(c) *Guichardin* l. c. n. 27.

(*) M. Laugier dit (1) que tandis que le Commandant François soutenoit avec sa garnison l'attaque faite à une des portes, les Bourgeois ouvrirent les grilles de plusieurs égouts, & introduisirent par là les Vénitiens dans la Place. L'Auteur de l'Histoire de la Ligue de Cambrai (2) assure que les Vénitiens entrerent par un des endroits que la garnison ne gardoit pas & que les Bressans indiquerent; que ce fut le lit du Garzo, petite riviere, qui passe par Bresce. Ces deux Historiens donnent ainsi pour certain, ce que Guichardin ne rapporte que comme un bruit qui avoit couru, que les soldats de Balthazar Scipioné se glisserent par dessous la grille de fer, par laquelle le Garzo entre dans la ville. On voit que M. Laugier a amplifié ce récit. Il me semble qu'il est plus naturel de s'en tenir à celui de Bembe & de Mocénigo, & de ne pas changer un bruit en fait assuré.

(1) *Laugier* T. VIII. p. 331. (2) Hist. de la Ligue de Cambrai T. II. L. III. p. 61.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

le traverser à la nage; Baglioné eut le bonheur de se sauver. Les François continuerent leur chemin vers Bresce, & le lendemain ils défirent encore un corps de cavalerie légere des Vénitiens. Gaston arriva enfin à Bresce, le neuvieme jour après son départ de Bologne. Le lendemain il fit sommer la ville de se rendre & sur le mépris qu'on fit de sa sommation il se disposa à l'attaquer. On peut voir dans les Historiens cités (*a*) le détail du combat. Nous nous contenterons de dire, que la ville fut emportée, livrée au pillage pendant sept jours, & que les François y firent un butin considerable, Bresce étant la plus riche ville de Lombardie après Milan; on y commit tous les excès auxquels l'avarice & la brutalité du soldat sont capables de porter. Il périt plus de sept mille Venitiens & le reste fut fait prisonnier. André Gritti & Antoine Justiniani, que le Sénat avoit envoyé en qualité de Podesta furent pris avec les autres officiers. Louis Avogaro avec ses deux fils tomba aussi entre les mains des François & eut la tête tranchée, & ses deux fils furent exécutés quelques jours après, avec les principaux complices de la révolte de Bresce (*b*). Bergame & toutes les autres villes, qui s'étoient révoltées, rentrerent sous l'obéissance des François.

Ligue du Pape des Rois d'Espagne & d'Angleterre, contre la France & embarras de Louis XII.

Malgré des succès si brillans, les affaires de France n'étoient pas sur un pied avantageux. Henri VIII, Roi d'Angleterre venoit de se liguer avec le Pape, le Roi d'Espagne & les Vénitiens. Il s'étoit engagé à mettre une puissante Flotte en mer pour croiser sur les côtes de Bretagne & de Normandie, & de joindre huit-mille Anglois à autant d'Espagnols pour reconquérir la Guyenne. On avoit arrêté dans le Parlement que les Evêques d'Angleterre iroient au Concile que le Pape avoit convoqué à Rome. L'Ambassadeur de France à Londres eut ordre de se retirer, sous prétexte qu'il ne convenoit pas au Roi d'avoir à sa Cour le Ministre d'un Prince ennemi déclaré du Saint Siege. L'Empereur de son côté, en protestant qu'il vouloit s'en tenir à la Ligue de Cambrai, fesoit des plaintes & des propositions très-injustes, & des demandes si contraires aux intérêts de la France, qu'il paroissoit visiblement qu'il cherchoit des prétextes pour rompre. Les Suisses d'un autre côté témoignoient etre disposés à fournir aux Alliés six mille hommes. Les Florentins, jusques-là assez portés pour la France, différoient de renouveller leur alliance avec cette couronne, négocioient avec le Viceroi de Naples, & étoient en quelque façon reconciliés avec le Pape, qui leur avoit donné l'absolution des censures lancées contre eux, au sujet du Concile de Pise, sans qu'ils l'eussent demandée. Il avoit même un Nonce à Florence pour cimenter leur parfaite reconciliation avec le Saint Siege. Ainsi Louis XII se voioit sur le point d'être abandonné de tous ses Alliés. Jules II, assuré de l'appui d'une ligue puissante, étoit plus fier que jamais, & rejettoit toutes les propositions du Roi, exigeant pour préalable que la ville de Bologne lui fût rendue, que le Duc de Ferrare se soumît, & que le Concile transféré à Milan fût dissous. Enfin le Pape avoit

(*a*) Le même, n. 29. *Mocenic.* L. IV. *Justin.* L. IV. Hist. de la Ligue de Cambrai l. c. p. 63-67. *Bembe* L. XII. p. 455, 456. *Laugier* ubi sup. p. 332-335.

(*b*) Les mêmes.

ménagé une trêve de dix mois entre l'Empereur & les Vénitiens qui s'engagerent à payer à ce Prince cinquante mille écus (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Louis XII se voiant seul contre tant d'ennemis, envoya ordre au Duc de Nemours de passer dans la Romagne, & de combattre l'armée des Confédérés avant que toutes leurs forces fussent réunies. Gaston avoit dixhuit mille hommes d'infanterie & seize-cens lances avec une belle artillerie. L'armée du Pape & des Espagnols n'étoit que de quatorze-cens Gendarmes, de mille chevaux légers & de dix mille hommes d'infanterie. Le Viceroi de Naples avoit ordre d'éviter une bataille, ce qu'il exécuta très-bien, malgré tous les efforts que le Duc de Nemours fit pour l'y engager. Ce Général prit alors la résolution d'assiéger Ravenne, ne doutant pas que les Confédérés ne hazardassent tout pour sauver cette place. Ils pénétrerent son dessein, jetterent promptement du secours dans Ravenne, & se retirerent sous Faënza. Gaston vint camper devant la ville, la canonna & fit brêche. La difficulté d'avoir des vivres & du fourage, & la marche des ennemis pour venir au secours, le déterminerent à donner l'assaut. Il fut soutenu pendant trois heures avec tout le courage imaginable par Marc-Antoine Colonne, qui commandoit dans la place. Les François furent repoussés avec perte de plus de trois-cens hommes. L'armée Alliée s'avança à deux milles des François pour les obliger à lever le siege. La riviere de Ronco séparoit les deux camps; les Alliés éleverent à la tête du leur un bon retranchement, bordé d'artillerie. Le Duc de Nemours fit reconnoitre leur position le Samedi Saint, & le lendemain onzieme d'Avril, jour de Pâques, il marcha pour les attaquer. Ceux qui sont curieux de lire des descriptions de batailles peuvent consulter les Historiens que nous citons (*b*). Il suffit pour notre but de dire, que la bataille fut des plus sanglantes, qu'elle dura dix huit heures; que dix mille morts de l'un & de l'autre parti resterent sur la place, que les François remporterent une victoire complette, mais qui leur coutà cher, par la perte d'un grand nombre d'Officiers de marque & surtout de leur général Gaston de Foix, qui fut tué en voulant forcer un corps d'infanterie Espagnole qui se retiroit en bon ordre. Le Cardinal de Médicis Légat du Pape avec plusieurs autres personnes de considération resterent au nombre des prisonniers, & les François prirent tout le bagage & l'artillerie. Ravenne demanda à capituler; mais pendant la négociation, les Fantassins Allemans & Gascons entrerent dans la ville par la breche, & la mirent au pillage. Marc-Antoine Colonne rendit quatre jours après la Citadelle où il s'étoit réfugié. Rimini, Forli, Imola, Cesene & toutes les Places de la Romagne se soumirent aux vainqueurs. On les remit au Cardinal de Saint-Severin Légat du Concile de Milan (*c*).

Siege & bataille de Ravenne.

Les Vénitiens furent fort consternés de l'issue de la bataille de Ravenne, & se disposerent à faire la paix avec la France. Cependant ils voulurent auparavant sonder les dispositions des Alliés. Le Pape fit faire des propo

Le Pape persiste à vouloir continuer la guerre.

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 30-34. *Mocenic.* l. c. *Bembe* l. c. p. 458.

(*b*) *Guichardin* n. 36. *Daniel* T. IX. p. 425-431. Hist. de la Ligue de Cambrai l. c. p. 79-85. *Laugier* ubi sup. p. 349-351. Voy. aussi *Mocenic.* l. c.

(*c*) *Guichardin* ubi sup. *Bembe* l. c. p. 460. *Mocenic.* l. c.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1530.

sitions de paix au Roi de France, ou pour mieux dire, il témoigna être disposé à accepter celles que Louis XII lui avoit fait faire ; mais il changea bientôt d'avis, bien que le Roi eût ratifié les articles proposés. Diverses circonstances y contribuerent. Le Sieur la Palisse, qui avoit pris le commandement de l'armée Françoise, après la mort du Duc de Nemours, fut rappellé dans le Milanés, que les Suisses menaçoient d'une nouvelle invasion. Le Cardinal d'York arriva à Rome avec la ratification de la Ligue, signée par le Roi d'Angleterre. Le Roi d'Espagne écrivit au Pape, qu'il alloit envoyer en Italie le fameux Gonsalve avec de nouvelles troupes, & qu'il espéroit fixer dans peu les irrésolutions de l'Empereur. Le Pape rassuré par tous ces encouragemens, fit l'ouverture de son Concile de Latran, dressa un Monitoire contre le Roi de France, ordonna de nouvelles levées de troupes, rejetta ouvertement la paix, & obtint aux Vénitiens de la part de l'Empereur une prolongation de trêve pour six mois. A son instigation le Sénat envoya en Suisse Léonard Mocénigo & Nicolas Bernardo avec une bonne somme d'argent, pour hâter la marche des troupes de cette nation (a).

Les François abandonnent le Milanés.

Les Suisses se déterminerent à faire marcher dixhuit mille hommes, au lieu de six mille qu'ils avoient promis, pour chasser les François du Milanés. Cette armée prit sa route par les Grisons & par le Trentin, où l'Empereur lui donna passage, pour aller joindre l'armée Vénitienne dans le Véronois. La Palisse avoit à peine six mille hommes de pied & mille gendarmes, aiant distribué la plus grande partie de ses troupes dans les principales villes. Il alla se poster avec sa petite armée à Pontévico. Ce fut là que l'Empereur fit publier un ordre à tous les Allemands qui étoient dans l'armée de France, de la quitter, ce qu'ils firent le même jour. Les François se replierent sur Pizzighitone, en apprenant que l'armée des Alliés avoit passé le Mincio à Vallegio, & marchoit droit à eux. La ville de Crémone ouvrit ses portes, & se racheta du pillage moyennant quarante mille ducats; la garnison Françoise se retira dans le château. Les Vénitiens demandoient que Crémone fût rendue à la République, mais les Suisses & le Pape voulurent qu'elle fût remise à Maximilien Sforce, fils de Ludovic. Le même jour Bergame capitula aussi. L'armée des Confédérés s'avança vers l'Adda, & la Palisse n'étant pas assez fort pour l'empêcher de passer cette riviere, se jetta dans Pavie. Le Maréchal de Trivulce, après avoir renforcé la garnison du château de Milan se retira en Piémont avec les Prélats du Concile, emmenant le Cardinal de Médicis prisonnier, mais il se sauva en chemin. Les Alliés se présenterent devant Lodi, qui se rendit sans coup férir. Ils marcherent à Pavie, & les Vénitiens dresserent leurs batteries contre la Place. Une partie des Suisses passa sur des barques le Tésin, qui baigne les murs de la ville. Les François, craignant qu'ils ne s'emparassent du pont de Pierre, qui étoit le seul passage par où ils pouvoient se sauver, marcherent vers ce pont pour sortir de la place: mais avant que l'arriere-garde fût dehors, le reste des Suisses entrant par le château qui avoit été abandonné, les chasserent devant eux tout le long de la ville & du pont.

(a) *Guichardin* l. c. n. 38-42. *Mocenic.* ubi sup. *Bembe* p. 462.

On se défendit avec beaucoup de vigueur, & surtout quelques Allemands qui étoient restés à l'armée après la retraite des autres; mais quand ils vinrent à passer sur le pont de bois du Gravaloné, il rompit sous le poids de la cavalerie, & ceux des François & des Allemands qui n'étoient pas passés furent tous tués ou faits prisonniers. Les François aiant achevé de détruire leur pont, continuerent leur retraite jusqu'à Alexandrie, où s'étant joints au Maréchal de Trivulce; ils abandonnerent le Milanés, pour se retirer au delà des Alpes (*a*) (*). Alors toutes les villes se hâterent de se soumettre, & à la réserve de Crême, de Bresce, de Legnago, de Peschiera, des châteaux de Milan, de Crémone & de Novare, tout le reste se rendit aux Alliés. Genes se souleva aussi contre les François, & les Bentivoglio furent obligés d'abandonner Bologne (*b*).

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Semences de division entre les Alliés.

Après avoir chassé les François d'Italie, la division se mit parmi les Alliés, qui avoient tous leurs vues particulieres. Les Vénitiens souhaitoient de recouvrer Bresce & Crême, qui devoient leur revenir suivant le Traité de la Ligue, & le Pape le souhaitoit aussi. L'Empereur, dont le Roi d'Arragon ne pouvoit se séparer, vouloit non seulement avoir ces deux places mais encore ôter aux Vénitiens tout ce qui lui avoit été assigné par le Traité de Cambrai. D'ailleurs ces deux Princes auroient bien voulu faire tomber le Duché de Milan au Prince Charles leur héritier où à Ferdinand son frere: au lieu que le Pape & les Suisses demandoient hautement que ce Duché fût restitué à Maximilien Sforce fils de Ludovic. Le Pape ne perdoit pas de vue le dessein de se rendre maître de Ferrare, comme il l'étoit déja de Parme, de Plaisance & de Reggio. L'Empereur, ainsi que les Vénitiens & les Suisses, vouloit que ces trois derniers Etats fussent réunis au Duché de Milan dont ils avoient été démembrés (*c*). Ajoutons que le Pape avoit résolu de rétablir les Médicis dans Florence, ce qu'il exécuta aussi de concert avec les Espagnols (*d*). Pour fomenter la division parmi les Alliés, les Commandans des Places qui restoient aux François eurent ordre de les remettre contradictoirement aux prétentions des intéressés. Les Vénitiens assiegerent, conjointement avec les autres Alliés, Legnago & Peschiéra, & les Commandans les remirent entre les mains des Officiers de l'Empereur, sans avoir égard aux offres avantageuses des Vénitiens. Ils furent plus heureux à Crême, ils gagnerent Benoit Crivelli qui en étoit Gouverneur,

(*a*) *Guichardin* n. 44. *Mocenic.* ubi sup. Hist. de la Ligue de Cambrai l. c. p. 104-112. *Laugier* T. VIII. p. 355-359.

(*b*) *Guichardin* l. c. n. 45. *Bembe* ubi sup. *Mocenic.* l. c.

(*c*) *Guichardin* L. XI. n. 3.

(*d*) Le même, n. 4, 6. *Bembe* l. c. p. 467.

(*) Ce récit de Guichardin est tout différent de celui qu'on trouve dans la vie du Chevalier Bayard Ch. 55. Selon l'Auteur, la Palisse fit jetter un pont sur le Tesin pour se sauver, avant que les ennemis eussent entierement investi la place. Ceux-ci ayant rompu la porte du côté de la campagne, entrerent dans la ville, avant que toutes les troupes Françoises fussent toutes sorties. Le Chevalier Bayard avec trente hommes d'armes arrêta quelque tems leur impétuosité, jusqu'à ce que toute la garnison eût passé la riviere; il la passa lui-même laissant trois-cens Allemands pour faire feu sur les ennemis qui le suivoient. Le pont se rompit & les trois-cens hommes furent tous tués ou faits prisonniers.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

qui leur livra la place (*a*). Ils assiegerent ensuite Bresce, mais d'Aubigni qui y commandoit la rendit au Viceroi de Naples (*b*). Bembe dit que les Espagnols pillerent cette ville, & partagerent le butin avec les François (*c*). M. Laugier rapporte à ce sujet une particularité que je ne trouve point dans les autres Historiens que j'ai été à portée de consulter, c'est que le Sénat qui se vit ainsi déchu de ses plus belles espérances, implora la protection du Pape en lui rappellant que dès les premieres Conférences pour la conclusion de la Ligue, on étoit convenu que toutes les villes qui étoient du domaine de Venise avant la guerre, seroient rendues à la République. Jules II écrivit aux Suisses & au Viceroi de Naples, pour leur recommander de rendre aux Vénitiens la justice qu'ils demandoient, & qui étoit dûe à leurs services, mais on n'eut aucun égard à sa recommandation (*d*).

Négociation à Rome pour la paix.

Quoiqu'il en soit, l'Empereur envoya l'Evêque de Gurck en Italie; il se tint une espece de Congrès à Mantoue, où le rétablissement de Maximilien Sforce dans le Duché de Milan fut résolu. On arrêta aussi que l'Evêque de Gurck iroit à Rome pour convenir des conditions de l'investiture & pour traiter en même tems de la paix avec les Vénitiens. Le Sénat avoit envoyé Pierre Lando pour conférer avec ce Prélat avant son départ pour Rome, mais ils n'avoient rien conclu (*e*). Lando accompagna l'Evêque à Rome, & conjointement avec François Foscarini, Ambassadeur ordinaire de la République à la Cour du Pape, entama la négociation. Ces deux Plénipotentiaires proposerent à l'Evêque de Gurck, de donner à l'Empereur six-cens mille écus, à condition qu'il restitueroit aux Vénitiens Vérone & tout ce qu'ils avoient perdu pendant la guerre, à la réserve de Crémone & de la Ghiera d'Adda (*f*). L'Evêque de Gurck rejetta cette offre; il consentoit que Padoue, Trevise, Bresce, Bergame & Créme demeurassent aux Vénitiens, mais il exigeoit qu'ils rendissent Vicence à l'Empereur, qu'ils renonçassent à tous leurs droits sur cette ville & sur toutes les autres que l'Empereur vouloit garder; qu'ils lui payassent actuellement deux-cens mille écus d'or, & qu'ils s'obligeassent à lui en payer annuellement trente mille pour les villes qui relevoient de l'Empire (*g*). Les Vénitiens trouverent ces propositions fort dures, mais surtout ils ne pouvoient se résoudre à céder Vicence. Le Pape qui souhaitoit réunir toutes les Puissances contre la France, emploia auprès des Vénitiens les exhortations, les prieres les menaces même pour les porter à terminer leurs différends avec l'Empereur. L'Ambassadeur des Suisses n'y travailloit pas avec moins d'ardeur, parceque les Suisses venoient de s'engager à défendre la République, moyennant une pension annuelle de vingt-cinq mille ducats (*h*).

Traité du

Le Pape ne pouvant réussir à concilier l'Empereur avec les Vénitiens,

(*a*) *Bembe* l. c.
(*b*) *Guichardin* ubi sup. n. 10.
(*c*) *Bembe* p. 469.
(*d*) *Laugier* l. c. p. 364.
(*e*) *Mocenic.* ubi sup.
(*f*) *Laugier* p. 365. Bembe, Guichardin, Mocenico & Arlunus ne parlent point de ces offres.
(*g*) *Guichardin* l. c. n. 12. Il n'y a gueres de vraisemblance dans ce que dit M. Laugier, qu'on ait exigé un tribut annuel de six-cens mille écus.
(*h*) *Guichardin* ubi sup. n. 13.

déclara aux Ambaſſadeurs de ceux-ci, qu'il ſeroit obligé de tourner les armes ſpirituelles & temporelles contre leur République. Ces menaces n'aiant produit aucun effet, le Pape ſigna un nouveau Traité avec l'Empereur, donna ordre aux Ambaſſadeurs de Veniſe de ſe retirer, & renouvella les ſentences d'excommunication & d'interdit qu'il avoit lancées contre la République au commencement de la guerre; il fit remettre la ville de Breſce aux Officiers de l'Empereur & donna le chapeau de Cardinal à l'Evêque de Gurck (*a*).

Section VIII. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.

Pape avec l'Empereur contre les Vénitiens.

Ces démarches du Pape firent que le Sénat de Veniſe commença à écouter les conſeils que lui ſeſoit parvenir André Gritti. Après avoir été fait priſonnier à Breſce, il avoit été conduit en France, où par ſa prudence & par ſes manieres agréables, il s'étoit fait aimer de tout le monde & du Roi en particulier, enſorte qu'il étoit traité à la Cour plutôt en Ambaſſadeur de ſa République, qu'en priſonnier. Gritti ſouhaitoit de former une Ligue entre les Vénitiens & la France, & ménagea ſi adroitement les choſes, qu'on envoya à Veniſe, du conſentement du Roi, Conſtant Ferrerio Secretaire du Maréchal de Trivulce. Il étoit chargé d'une Lettre du Maréchal pour le Sénat, par laquelle il lui témoignoit ſon inclination pour la République, & marquoit que ſon envoyé avoit tous les pouvoirs néceſſaires pour traiter & conclure, afin de tenir l'affaire plus ſecrete. Le Sénat nomma Antoine Juſtiniani pour négocier avec Ferrerio ou Ferrier. Après bien des diſcuſſions, ils convinrent, qu'il falloit s'en tenir aux termes du Traité fait entre le Roi & la République en 1499, avec les changemens que la diverſité des circonſtances réquéroit. On en donna avis à Gritti, & on le chargea de travailler à obtenir du Roi qu'il ratifiât ce qui avoit été arrêté entre les deux Négociateurs. Louis XII témoigna qu'il étoit diſpoſé à confirmer tout ce qu'avoit fait Ferrier, à la réſerve de l'article de la ceſſion de Crémone & de la Ghiera-d'Adda. Les Vénitiens de leur côté ne pouvoient ſe réſoudre à renoncer à l'eſpérance de les réunir à leurs domaines (*b*). Cela prolongea la négociation.

Négociation entre les Vénitiens & la France. 1513.

Le Pape, ſoupçonnant que les Vénitiens traitoient avec le Roi de France, envoya Jaques Stafileo en qualité de Nonce à Veniſe, & témoigna ſe relâcher beaucoup à leur égard. Il rejetta le Traité qu'il avoit conclu avec l'Empereur ſur la néceſſité des circonſtances, promettant qu'auſſitôt qu'il auroit mis ſes affaires ſur un pied ſûr, il ſe déclareroit ami de la République, contre laquelle il n'emploieroit point les armes temporelles, & leveroit les Cenſures prononcées contre elle. Les Suiſſes chargerent leurs Ambaſſadeurs à Veniſe de prévenir l'alliance des Vénitiens avec la France. Ces Ambaſſadeurs firent un grand étalage de leurs forces, & s'efforcerent de perſuader au Sénat, que toute autre amitié auroit pour lui moins de ſureté & d'avantage que la leur. Le Viceroi de Naples, par le conſeil du Pape, envoya Pierre de Caſtro à Veniſe, qui déclara qu'il étoit au pouvoir du Viceroi de prolonger la trêve que les Vénitiens avoient obtenue de l'Empereur. L'Evêque de Gurck même s'étoit déterminé à leur abandon-

Le Pape & d'autres s'efforcent de regagner les Vénitiens.

(*a*) *Mocenic.* l. c. *Laugier* ubi ſup. p. 367, 368. *Bembe* l. c. p. 470.

(*b*) *Paruta* dell' Hiſt. Venet. P. I. L. I. p. m. 13, 14. *Guichardin* l. c. n. 18.

SECTION VIII. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1509 *jusqu'à l'an* 1540.

ner Vicence; mais le Sénat encouragé par la crainte des Alliés, déclara qu'il ne vouloit point de paix, si Vérone n'étoit aussi rendue à la République, offrant en ce cas une somme plus considerable à l'Empereur (*a*).

Opposition de sentimens dans le Sénat.

Cependant les sentimens furent fort partagés dans le Sénat sur le parti qu'on devoit prendre. Les uns, frappés des grands préparatifs du Roi d'Angleterre contre la France représenterent qu'il étoit à craindre que Louis XII, occupé à défendre ses propres Etats, ne pût penser aux affaires d'Italie, & y envoyer du secours. Ils rappellerent toutes les calamités des années dernieres, disant, qu'il falloit céder au malheur des tems, & réserver pour des circonstances plus favorables le dessein de recouvrer ce qu'on avoit perdu; qu'en voulant précipiter le rétablissement de l'ancienne grandeur de la République, on hâteroit peut-être sa ruine. Que toute l'Italie avoit éprouvé que les François fesoient la guerre avec cruauté, & traitoient de la paix avec hauteur, ce qui rendoit cette nation aussi incommode à ses amis qu'à ses ennemis. Que le plus sûr étoient de faire la paix avec l'Empereur, parceque la légéreté de son caractere, & le désordre habituel de ses finances, fourniroient bientôt des occasions de retirer de lui, à un prix médiocre, tout ce qu'on auroit été obligé de lui céder (*b*). Les autres Sénateurs soutenoient, qu'on devoit préférer une noble espérance, quoique incertaine, à des vues plus timides, quoique plus sures; que la constance Vénitienne n'avoit jamais cédé à aucune crainte; & que puisque la République avoit soutenu jusques-là le poids d'une guerre accablante, il ne falloit point qu'elle se déshonorât par une paix honteuse; qu'elle devoit plutôt faire un nouvel effort pour assurer ce qui lui restoit, & recouvrer une partie de ce qu'elle avoit perdu; que depuis la déroute de la Ghiera-d'Adda, les malheurs qui étoient survenus n'avoient point eu d'autre cause que le découragement de la Nation; qu'aussitôt qu'elle avoit repris courage, la fortune avoit commencé de lui être favorable, que le retour des François en Italie, bien loin de consommer l'esclavage des Italiens, serviroit à les remettre en liberté, parcequ'étant en bute à l'ambition de plusieurs Princes, cette concurrence les affoibliroit nécessairement & les rendroit moins redoutables, & que l'un s'opposant avec émulation à la supériorité de l'autre, il pourroit arriver que la République trouvât dans cette rivalité l'occasion de secouer le joug de toutes les nations étrangeres; qu'assurément si les Vénitiens souffroient des injures aussi graves de la part des Alliés, ils s'exposeroient à tomber dans un mépris général (*c*).

Il se détermine à se liguer avec la France.

Cette diversité d'opinions tint pendant plusieurs jours le Sénat dans l'incertitude, vu surtout le caractere de ceux avec qui on devoit traiter. Maximilien n'avoit point de façon de penser décidée, ses actions démentant presque toujours ses paroles, & il avoit, en sa qualité d'Empereur, plus de grandeur apparente que de force réelle. Louis XII inspiroit plus de confiance par l'étendue de son pouvoir, & par l'envie extrême qu'il avoit de faire la guerre, mais son ambition fesoit douter de sa foi. Venise avoit éprou-

(*a*) *Paruta* l. c. p. 15. *Guichardin* ubi sup. n. 19. *Mocenic.* L. IV. à la fin.

(*b*) *Paruta* ubi sup. p. 16. Voy. aussi *Guichardin* n. 29.

(*c*) *Paruta* ubi sup. p. 17, 18.

éprouvé de sa part des variations fâcheuses; & si son alliance étoit desirable à bien des égards, on n'avoit pas moins de raisons de la regarder comme un parti dangereux & critique (*a*). Enfin presque d'une voix unanime on conclut de se liguer avec la France. Le Sénat fit partir Louis di Pietro, Secretaire du Conseil des Dix & le chargea de solliciter la liberté d'André Gritti, & aussitôt qu'il l'auroit obtenue de lui remettre des Lettres d'Ambassadeur Plénipotentiaire pour conclure le Traité & en jurer l'observation au nom de la République. Au cas qu'il trouvât de la difficulté à obtenir la liberté de Gritti, il devoit lui-même faire la fonction d'Ambassadeur, & mettre tout en œuvre pour engager le Roi à céder le Crémonois & la Ghiéra-d'Adda à la République; mais si le Roi le refusoit absolument, il avoit ordre de signer le Traité, pourvu qu'il y eût certitude que l'armée Françoise passeroit incessamment en Italie (*b*).

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Mort de Jules II, & élection de Léon X.

Sur ces entrefaites Jules II tomba malade & mourut le 21 de Fevrier 1521, dans le tems qu'il méditoit encore de grands projets. Le 11 de Mars, on lui donna pour successeur le Cardinal de Medicis, âgé de trente-sept ans, qui prit le nom de Léon X. Les Vénitiens en témoignerent beaucoup de joie, ne doutant pas qu'un Pape d'une Maison qu'ils avoient protégée dans sa disgrace, ne leur fût affectionné par un principe de reconnoissance. Léon X fut fort irrésolu sur le parti qu'il prendroit dans l'état où étoient les affaires; il crut qu'il ne pouvoit mieux faire que de détourner les Vénitiens de s'allier avec la France; il leur proposa de se liguer avec lui & le Duc de Milan, en leur fesant espérer que les Florentins & les Suisses les aideroient de tout leur pouvoir à maintenir la liberté de l'Italie. Mais le Sénat ne voulut pas sacrifier à cette espérance incertaine les avantages beaucoup plus assurés de son alliance avec la France, qui d'ailleurs étoit déja conclue (*c*). C'est ce qu'il faut à présent rapporter.

Traité des Vénitiens avec Louis XII.

Le Secretaire du Conseil des Dix, étoit arrivé en France, & Louis XII accorda sans peine la liberté à André Gritti, lequel signa le Traité à Blois le 25 de Mars, aux conditions suivantes. Que le Crémonois & la Ghiéra-d'Adda seroient réunis au Duché de Milan; que Bresce, Bergame & Crême seroient rendus aux Vénitiens, le Roi renonçant en leur faveur à tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur ces trois villes & leurs dépendances, que les deux Puissances alliées demeureroient unies, & feroient agir leurs forces conjointement, jusqu'à ce que la France fût rentrée en possession de tout le Duché de Milan, & que la République eût recouvré tout ce qu'elle possédoit en terre ferme avant la guerre; qu'on se rendroit mutuellement tous les prisonniers; qu'on restitueroit les biens aux sujets de part & d'autre & qu'il y auroit un commerce libre entre les deux Etats; qu'on donneroit du tems aux Princes d'Italie pour accéder à ce Traité, & spécialement au Pape s'il vouloit s'y faire comprendre (*d*). En conséquence de cette alliance, Barthelemi Alviano & tous les autres Officiers Vénitiens furent élargis & partirent pour Venise.

(*a*) Le même, p. 18, 19.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même, p. 24, 25. *Mocenic.* L. V. au commencement.
(*d*) *Paruta* l. c. p. 20, 21. Voy. aussi *Guichardin* L. XI. n. 29.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1517.*

Le Sénat fit part de ce Traité au Roi d'Angleterre, qui jusques-là avoit paru prendre fort à cœur les intérets de la République; il chargea son Ambassadeur à la Cour de Henri VIII de représenter à ce Prince, que les Vénitiens avoient voulu suivre le conseil qu'il leur avoit donné de s'accommoder avec l'Empereur; mais que quand ils avoient parlé de paix, on leur avoit proposé des conditions si dures & si ignominieuses, qu'il n'avoit pas été en leur pouvoir de les accepter; qu'ils s'étoient vus dans la nécessité de faire leur accord avec la France, & qu'ils prenoient le ciel & la terre à témoins, que la seule injustice de leurs ennemis les avoit conduits à ce parti extrême (*a*).

Les François rentrent en Italie.

Louis XII fesoit déja avancer ses troupes pour passer en Italie, & afin de n'avoir point d'autre affaire sur les bras, il venoit de conclure une trêve avec le Roi d'Espagne du côté de la Navarre, & avoit abandonné Jean d'Albret son parent & son allié. Il espéroit que les préparatifs du Roi d'Angleterre l'occuperoient encore longtems, & que la conquête du Milanés seroit achevée avant que la Flotte Angloise fût en état de mettre en mer. L'armée de France arriva à Suze, commandée par Louis de la Trimouille. Le Comte de Musocco, fils du Maréchal Trivulce s'étoit déja rendu maître d'Ast & d'Alexandrie (*b*), & les François se disposoient à marcher à grandes journées vers Milan. L'armée de Venise, composée de huit mille hommes d'infanterie, de douze-cens hommes d'armes & de cinq-cens hommes de cavalerie légere, étoit campée sur les bords de l'Adige avec une belle & nombreuse artillerie. Dominique Contarini & André Lorédan en étoient les Provéditeurs, & la charge de Capitaine-Général venoit d'être donnée à Barthelemi Alviano, avec cinquante mille ducats d'appointement, surquoi il étoit obligé d'entretenir à sa solde trois-cens hommes d'armes & cinq-cens Arbalétriers. Il se rendit à l'armée, & écrivit au Sénat, qu'il croyoit qu'il falloit incessamment pénétrer dans le Milanés, tandis que les Confédérés ne pouvoient encore le sécourir, qu'on ne pouvoit trop tôt se joindre aux François, parceque leur succès décideroit du sort de la République (*c*).

Opérations de l'armée Vénitienne.

Le Sénat, qui n'avoit point encore eu d'avis certain de l'arrivée des François, ne voulut point que son armée s'engageât trop avant, au risque de laisser ses frontieres à découvert, & il ordonna à son Général de ne point s'éloigner des rives du Po & de l'Adda: il lui permit d'entreprendre, en deça de ces deux fleuves, tout ce qu'il croiroit avantageux. Alviano, qui étoit actif & ardent s'avança vers Vérone. Pandolfe Malatesta, qui, dans la décadence des affaires de la République, avoit passé au service de ses ennemis commandoit dans un des Forts de Vérone; il avoit conspiré avec quelques-uns des habitans, les plus attachés aux Vénitiens, de livrer à Alviano la porte de Saint-George. Mais l'intrigue aiant été découverte, l'entreprise échoua. Alviano, voiant que le siege de la ville & des châteaux demandoit trop de tems, marcha vers Crémone contre l'avis des Provéditeurs, chemin fesant il prit Valeggio & Peschiéra & continua sa

(*a*) *Paruta* l. c. p. 21.
(*b*) *Guichardin* l. c. n. 32.
(*c*) *Paruta* l. c. p. 28. *Mocenic.* ubi sup.

route pour Crémone (*a*). L'approche de ſon armée fit déſerter tous ceux des habitans qui étoient de la faction ennemie, les autres lui ouvrirent leurs portes. Galéas Palavicin, qui avoit lié une intelligence avec quelques habitans, prévint Alviano, & entra dans la ville au nom du Roi de France avec quarante Gendarmes & deux mille hommes de pied. Mais le Général Vénitien, bien loin de vouloir partager la gloire de cette conquête, tomba ſur les troupes de Palavicin & les tailla en pieces (*b*). Il fit priſonniers mille Fantaſſins Eſpagnols & deux-cens hommes d'armes, & empécha que ſes troupes ne fiſſent aucun tort aux habitans. Il remit la place à Théodore Trivulce, chargé de la recevoir au nom du Roi; la Citadelle étant reſtée au pouvoir des François (*c*). Un ſuccès ſi heureux & ſi prompt détermina les villes de Lodi, de Soncino & toutes celles de la Ghiéra-d'Adda à ſuivre l'exemple de Crémone (*d*).

SECTION VIII. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.*

Deſavantages des Vénitiens.

Les affaires des Vénitiens n'avoient pas pris un tour ſi favorable dans le Véronois & le Vicentin. Alviano avoit laiſſé ſur les frontieres de ces Provinces trois-cens chevaux légers & ſix-cens hommes de pied aux ordres de Sigiſmond Cavalli, Provéditeur Général des troupes Vénitiennes, qui avoit établi ſon camp à San-Bonifacio. Le Gouverneur de Vérone détacha deux mille hommes de pied & cinq-cens chevaux, qui fondirent inopinément ſur les Vénitiens; la plupart étant des gens ramaſſés & nullement aguerris tournerent le dos, auſſi bien que la cavalerie légere, enſorte que ſoldats & Généraux ſe ſauverent à Cologna. Les ennemis les pourſuivirent avec tant de diligence, qu'ils prirent cette ville d'aſſaut & la ſaccagerent, ſe rendirent maîtres du château & firent priſonniers le Provéditeur Cavalli, Victor Malipier Podeſta de Cologna & pluſieurs Gentilshommes; ils s'en retournerent à Vérone avec un grand butin. Encouragés par ce ſuccès, les ennemis formerent un corps de quatre mille fantaſſins & de cinq-cens chevaux, mirent tout à feu & à ſang dans le Vicentin, pillerent & brûlerent Arzignano, & auroient même peut-être ſurpris Vicence, ſi Jean Paul Manfrone, qui y commandoit, n'avoit pas renforcé ſa garniſon, en feſant entrer dans la Place un grand nombre de payſans & de gens de la campagne (*e*).

Révolution dans le Milanés.

Les ſuccès des François dans le Milanés étoient cependant fort rapides; les peuples mécontens de Maximilien Sforce favoriſoient ouvertement ſes ennemis, deſorte que la défection fut générale, & qu'il ne reſta à Maximilien que les ſeules villes de Novare & de Côme. Alviano, avant que de partir de Crémone, avoit envoyé Renzo da Ceri, un de ſes meilleurs Officiers, avec un fort détachement pour s'aſſurer de Breſce, ce qu'il exécuta ſans peine, la garniſon Eſpagnole s'étant retirée dans le château (*f*).

Siege de Novare.

Cependant les Suiſſes, animés contre la France & déterminés à ſoutenir le Duc de Milan, feſoient marcher une armée à ſon ſecours. Ce Prince étoit à Novare avec quelques compagnies de Gendarmes, & de l'infan-

(*a*) Les mêmes, & *Guichardin* l. c.
(*b*) *Mocenic. Guichardin* l. c.
(*c*) *Paruta* ubi ſup. p. 29, 30.
(*d*) Le même & *Guichardin* l. c.
(*e*) *Mocenic. Paruta* l. c.
(*f*) Les mêmes & *Guichardin* ubi ſup. *Arlunus* de Bello Venet. L. V.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

terie Suiſſe, en attendant l'armée qui venoit le maintenir. Les Généraux François apprirent qu'elle étoit en mouvement, & l'expérience qu'ils avoient faite en plus d'une occaſion de la bravoure de cette nation, leur donna quelque inquiétude; mais conſidérant enſuite que cette armée n'avoit ni cavalerie, ni artillerie, ni magaſins, ils ſe perſuaderent qu'elle ſe diſſiperoit bientôt d'elle même, & entreprirent d'aſſieger Novare, comptant ou d'engager les Suiſſes à leur livrer Maximilien Sforce, comme ils avoient autrefois livré Ludovic ſon pere, ou qu'ils n'auroient pas de peine à prendre une place comme Novare, & que cette ville rendue la guerre étoit finie (*a*). L'Hiſtorien obſerve, qu'on blâma beaucoup ce plan des Généraux François. Si au lieu de s'arrêter au ſiege de Novare qui pouvoit leur prendre beaucoup de tems, ils avoient marché avec toutes leurs forces contre les Eſpagnols, qui s'étoient avancés entre Parme & Plaiſance, ils auroient pu aiſément les vaincre; & cette armée une fois détruite, celle des Suiſſes, n'aiant plus d'eſpoir d'être ſoutenue, n'auroit pas été fort à craindre. André Gritti, que le Sénat avoit envoyé à l'armée Françoiſe, preſſa vivement la Trémouille de prendre ce dernier parti. Le Sénat, qui comptoit qu'on ne ſuivroit pas d'autre plan, avoit ordonné à ſon Capitaine-Général de jetter un pont ſur l'Adda, & de faire courir le bruit qu'il alloit paſſer cette riviere pour ſe joindre aux François, ne doutant point que la crainte de cette jonction n'empêchât les Eſpagnols d'envoyer du ſecours aux Suiſſes, & ne les déterminât à ſe retirer dans le royaume de Naples (*b*).

Ordres donnés par le Sénat.

Cardone, Viceroi de Naples, commandoit l'armée Eſpagnole, & étoit campé ſur la Trebia. Ses premiers mouvemens avoient marqué beaucoup d'incertitude dans ſes deſſeins; mais lorſqu'on vit qu'il s'étoit fixé, on ſe perſuada qu'il attendoit à ſe décider par les événemens, & qu'il feroit la paix ou la guerre, ſuivant le parti qui auroit l'avantage. Le Sénat attentif à la conduite du Viceroi, ordonna à Alviano, qu'au cas que les Eſpagnols vouluſſent paſſer le Po pour ſe joindre aux Suiſſes qui marchoient ſur Novare, il allât à leur rencontre avec toute ſon armée, & ſe mit en état de ſécourir les François & de ſe joindre à eux; que ſi au contraire les Eſpagnols entreprenoient de paſſer le Po plus bas, pour ſe joindre aux Allemands dans le Véronois, il eût à ſe porter dans les lieux d'où il pourroit aiſément envoyer du ſecours par tout où il en ſeroit beſoin. Alviano, en conſéquence de ces ordres, paſſa avec ſon armée dans le Crémonois, où il etoit à portée d'éclairer la marche des Eſpagnols & de juger de leurs desſeins par les mouvemens qu'il leur verroit faire (*c*).

Bataille de Novare, où les François sont défaits.

Les François continuoient le ſiege de Novare, & y trouvoient beaucoup plus de difficulté qu'ils n'avoient cru, par la vigoureuſe defenſe des Suiſſes. Quand ils apprirent que l'armée qui venoit au ſecours approchoit, les Généraux ſe trouverent fort embarraſſés, d'un côté c'étoit perdre de leur réputation que de ſe retirer, & de l'autre la continuation du ſiege paroiſſoit inutile & n'étoit pas ſans riſque. Les uns furent d'avis de lever le camp, d'aller au devant de cette infanterie Suiſſe, & de l'attaquer en raſe

(*a*) *Paruta* l. c. p. 38. *Guichardin* ubi ſup. n. 33.

(*b*) *Paruta* p. 39.

(*c*) Le même, p. 40. *Guichardin*, n. 3[illegible].

campagne, où la cavalerie pourroit agir, & rompre aiſément, ſecondée du feu de l'artillerie, cette multitude de gens de pied ſans canon. Mais le Maréchal de Trivulce s'y oppoſa, en diſant qu'on ne devoit point commettre les affaires du Roi au ſort incertain d'une bataille. Cet avis prévalut, & l'armée ſe retira à deux milles de Novare ſur le bord de la petite riviere de Mora, avec deſſein de s'y retrancher, & d'empêcher qu'il n'entrât des vivres dans la Place, afin de la réduire par famine (*a*). Les Suiſſes entrerent donc dans Novare ſans oppoſition & animés par leurs Généraux (*b*), ils réſolurent d'attaquer la nuit ſuivante le camp des François, avant qu'ils euſſent eu le tems de ſe retrancher. En effet un peu après minuit dix mille Suiſſes ſortirent de Novare, & ſe partagerent en trois corps; le premier devoit attaquer la tête du camp, & les deux autres devoient ſe tenir en bataille ſur les ailes, pour empêcher la cavalerie de ſe porter à l'endroit de l'attaque. Les François, bien que ſurpris, eurent bientôt pris les armes; mais malgré leur réſiſtance & le feu de leur artillerie, ils furent mis en déroute. Les Suiſſes remporterent une victoire complette, n'aiant perdu que quinze-cens hommes, tandis que les François laiſſerent cinq à ſix mille morts ſur le champ de bataille, avec leur artillerie, leurs munitions & leurs bagages (*c*).

Section VIII. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.

Ils abandonnent le Milanés.

Les vaincus ſe ſauverent à Alexandrie, & ne s'y croiant pas encore en ſureté, ils ſe retirerent dans le Piémont, pour retourner en France plus vite qu'ils n'étoient venus. André Gritti, qui n'avoit point quitté la Tremouille, fit tous ſes efforts pour l'arrêter, le Maréchal de Trivulce & les autres Généraux le ſeconderent, mais inutilement; la Tremouille continua ſa marche & ſortit d'Italie, après y avoir perdu ſa réputation & ruiné les affaires de ſon Maître. Gritti le quitta pour retourner à Veniſe (*d*). La bataille de Novare fut donnée le 13 de Juin & changea bien la face des affaires. Toutes les villes du Milanés rentrerent ſous l'obéiſſance de Maximilien Sforce, & furent obligées de payer une ſomme d'argent, qui fut la recompenſe des Suiſſes (*e*).

Suite de la guerre contre les Vénitiens.

Le Viceroi de Naples, qui s'étoit tenu tranquille juſques-là paſſa le Po au deſſus de Crémone, dans le deſſein de livrer bataille aux Vénitiens. Le Sénat, auſſitôt qu'il eut appris la déroute des François, manda à Alviano & à ſes Provéditeurs de ramener l'armée à Vallegio, pour couvrir les frontieres de la République, & d'effectuer cette retraite de maniere qu'elle n'eût pas l'air d'une fuite. Alviano obéit & laiſſa Crémone à découvert: les Eſpagnols y entrerent & la ſaccagerent, en punition de ce qu'elle avoit ouvert ſes portes aux Vénitiens (*f*). Guichardin & Mocénigo diſent, que le Général Vénitien laiſſa Renzo da Ceri dans Crême, & abandonna Breſce parcequ'il n'avoit pas aſſez de troupes pour y mettre garniſon. Le premier ajoute (*g*), qu'il marcha avec tant de précipitation & d'épouvante, ne s'arrêtant que quand la néceſſité l'obligeoit de faire rafraichir ſes troupes,

(*a*) *Paruta* ubi ſup. *Guichardin* n 33.

(*b*) Voy. les diſcours que leur attribuent *Guichardin* n. 34 & *Paruta* p. 41-43.

(*c*) *Mocenic. Guichardin* ubi ſup. *Paruta* p. 43-45. *Daniel* T. IX, p. 466-468.

(*d*) *Paruta* p. 46, 47.

(*e*) *Guichardin* l. c. *Paruta* p. 47.

(*f*) Le même, p. 48. *Mocenic.* ubi ſup.

(*g*) *Guichardin* n. 35.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

qu'il laissa en chemin quelques pieces de canon, qui ne pouvoient le suivre; ce qui est bien différent de ce que rapporte Paruta. Le Viceroi de Naples voyant qu'il avoit le champ libre, envoya Prosper Colonne avec trois mille hommes de pied & trois-cens chevaux au Duc de Milan à Novare; & le Marquis de Pescaire avec le même nombre de Fantassins du côté de Genes, où les Adornes Chefs de la Faction Françoise avoient pris le dessus, le Marquis avoit ordre d'y rétablir Octavien Frégose dans sa dignité de Doge; Pescaire exécuta cette commission sans grande difficulté, ainsi Genes fut de nouveau perdue pour la France (*a*). Cardone, avec le reste de son armée, passa l'Adda, soumit Bresce, Bergame & plusieurs autres places.

Prise de Legnago par les Vénitiens, & Vérone inutilement assiegée.

Alviano étoit alors sur les frontieres du Véronois; il résolut à tout prix de tenter quelque entreprise importante. Il détacha Paul Baglioné pour se rendre maître de Legnago, & se porta avec le reste de l'armée sur Vérone. Paul Baglioné entra dans Legnago sans opposition, parcequ'il n'y avoit point de garnison; il fit dresser une batterie contre le château, où il eut bientôt fait breche; il fit donner l'assaut & emporta la place, malgré la courageuse résistance de la garnison. Comme il falloit beaucoup de monde pour garder ce poste, on fit enlever tout ce qu'il y avoit d'artillerie & de munitions, & sauter les murs de la ville & du château (*b*), après quoi on l'abandonna. Alviano de son côté avoit mis le siege devant Vérone; son canon aiant ouvert une large breche, il mit toute son armée en bataille & en détacha trois mille hommes d'élite pour donner l'assaut. Ceux-ci monterent courageusement à la breche & s'y établirent, après un rude combat. Mais quoique le mur fût ouvert, sa hauteur du côté de la ville étoit encore si grande, que les assaillans ne purent tenter la descente. Exposés au feu du rempart, & voyant devant eux la garnison rassemblée, qui menaçoit de les recevoir sur la pointe des piques, s'ils avoient la témérité de sauter dans la ville, ils se trouverent en un si grand danger, qu'Alviano fit sonner la retraite. Il s'étoit flaté que les habitans feroient quelque mouvement en sa faveur; déchu de cette espérance il leva le siege, & alla camper à la Tomba. Il fit fourrager tous les environs de Vérone, pour forcer les habitans de traiter avec lui, en leur coupant les vivres (*c*).

Les Vénitiens refusent la paix qu'on leur propose.

Le Pape avoit déja plusieurs fois tâché d'engager le Sénat à s'accommoder avec l'Empereur; il espéra que le malheur des circonstances le rendroit plus flexible. D'un côté Louis XII, ménacé de toutes parts étoit hors d'état de rien entreprendre en Italie de toute cette année, de l'autre, l'Empereur engagé avec l'Angleterre à faire la guerre en Picardie, sembloit naturellement devoir aussi desirer la paix. Léon X envoya un Nonce à Venise, & engagea le Roi d'Espagne à y envoyer le Comte de Carréto. Le Sénat écouta leurs propositions, mais comme c'étoient toujours les memes qu'il avoit rejetté plusieurs fois, il déclara de nouveau que les malheurs de la guerre ne lui feroient jamais accepter des conditions, qu'il jugeroit con-

(*a*) Le même, n. 34. *Mocenic.* & *Paruta* l. c.

(*b*) *Mocenic.* l. c. *Guichardin* n. 35. *Paruta* p. 49.

(*c*) Les mêmes.

traires à l'honneur de la République (*a*). Cependant les Vénitiens redoutoient les insinuations de Ferdinand, le bruit couroit que ce Prince travailloit à faire la paix entre Louis XII, l'Empereur & l'Angleterre, pour détacher le premier de l'alliance des Vénitiens. Dandolo, Ambassadeur de Venise en France, eut ordre de représenter au Roi tout ce qu'il y avoit de plus propre à l'affermir dans l'alliance de la République, & de l'assurer que pour le maintien de ses droits sur l'Etat de Milan, il pouvoit compter sur le zele des Vénitiens, disposer de leur argent & de leurs troupes, & que tant qu'ils ne seroient point anéantis, il les trouveroit prêts à tout entreprendre & à tout souffrir pour sa gloire & pour la défense de la cause commune (*b*). Louis XII témoigna qu'il étoit très-sensible à l'attachement que la République lui marquoit & dit à l'Ambassadeur; que ses sentimens étoient toujours les mêmes, qu'il étoit déterminé à continuer la guerre, qu'il seroit l'ami & l'allié constant des Vénitiens; que ce n'étoit point la coutume des Rois de France d'être à charge à leurs amis; qu'au contraire, ils devoient être assurés, qu'il avoit tellement à cœur leurs intérêts, que dèsque ses affaires le permettroient, il iroit avec toutes forces procurer le recouvrement de tout ce qu'ils avoient perdu (*c*).

Ils tâchent de regagner le Pape.

Les ennemis que Louis XII avoit actuellement sur les bras, ne permettoient pas d'espérer qu'il pût faire passer cette année des troupes en Italie. Cependant les Vénitiens regardoient comme un grand bonheur, dans le délabrement de leurs affaires, de conserver l'amitié d'un Roi si puissant, & d'avoir l'espérance d'en être sécourus, quand il seroit délivré de ses ennemis. Cependant pour tirer quelque avantage des dispositions favorables de ce Prince, ils lui firent insinuer par leur Ambassadeur, qu'en attendant qu'il pût faire marcher ses troupes en Italie, il seroit essentiel qu'il levât, en gagnant l'amitié du Pape, une des grandes difficultés qui s'opposoient à la conquête du Milanés. Louis XII, qui savoit d'ailleurs que ses sujets desiroient vivement sa reconciliation avec le Pape envoya à Rome l'Evêque de Marseille, & le chargea de déclarer à Léon X, qu'il avoit dissous le Concile de Lyon (*), qu'il adhéroit à celui de Latran; qu'à l'exemple de ses prédécesseurs, il auroit toujours les Papes en grande vénération, & qu'il emploieroit avec zele tout son pouvoir pour la défense de l'Eglise Romaine. Le Sénat de son côté, résolut d'envoyer à Rome une Ambassade extraordinaire de dix Sénateurs, pour témoigner solemnellement au Pape son respect & son attachement. François Foscari, Ambassadeur ordinaire de la République à la Cour du Pape, avoit déja eu ordre, de se trouver aux sessions du Concile de Latran, au nom de la République (*d*).

Le Pape se déclare contre eux.

Les Ambassadeurs extraordinaires ne partirent point, parceque Léon X, qui avoit gardé jusques-là une neutralité apparente, commença à se déclarer contre les Vénitiens, parceque depuis la déroute de Novare, il

(*a*) *Paruta* p. 51, 52. Voy. aussi *Guichardin* n. 38.
(*b*) *Paruta*, p. 53.
(*c*) Le même, p. 54.
(*d*) *Paruta* p. 54, 55.

(*) Ce Concile étoit la continuation de celui de Pise & de Milan. Le Concile de Latran avoit été assemblé par Jules II en 1512 & continué par Léon X.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1510.

redoutoit moins les armes de la France. Il fit de grands reproches à la République de son alliance avec la France, & se rendit aux instances de l'Empereur, qui le sollicitoit vivement de remplir les engagemens de son prédécesseur, dans lesquels il étoit entré. Il ordonna à Troïle Savelli & à Mutio Colonne de partir de Bologne avec deux-cens hommes, d'armes & d'aller joindre les Espagnols & les Impériaux en Lombardie (*a*). Les Vénitiens furent fort affligés de voir au nombre de leurs ennemis un Pape, de qui ils étoient en droit d'attendre de la reconnoissance. Ils ne perdirent pourtant pas courage, & travaillerent au contraire à mettre en bon état leurs forces de terre & de mer (*b*).

Progrès des Alliés.

Alviano étoit resté campé sur la rive droite de l'Adige; il apprit par ses espions, que les Espagnols avoient pris possession de Vicence, & que le Viceroi avoit rappellé tous ses détachemens & marchoit à lui. Il jugea qu'il devoit passer promptement l'Adige pour couvrir Trévise & Padoue, & alla camper sous Montagnana. Sa retraite fit perdre aux Vénitiens toutes les places qu'ils tenoient encore. Le seul Renzo da Ceri, qui étoit dans Crême soutint l'honneur des armes Vénitiennes. Il ne cessa de faire des courses sur l'ennemi, d'enlever ses convois, de brûler ses magasins, de lui faire des prisonniers, il fit même enlever à Bergame un Commissaire Espagnol, qui y étoit venu recevoir vingt-cinq mille ducats (*c*). Cependant les Espagnols assiegerent Peschiéra, qui se rendit bientôt, de même que le château, dont toute la garnison fut faite prisonniere de guerre (*d*).

Ils projettent le siege de Padoue.

L'armée Espagnole s'avança ensuite vers Vérone, & fit sa jonction avec les Impériaux. Jusques-là Cardone ne s'étoit point déterminé, s'il entreprendroit le siege de Trévise ou celui de Padoue, & il avoit voulu attendre l'arrivée de l'Evêque de Gurck pour se décider. Alviano, qui ne doutoit pas que les ennemis n'en voulussent à ces deux places, partagea son armée, donna ordre à Paul Baglioné de se jetter dans Trévise avec deux mille cinq-cens hommes de pied, deux-cens hommes d'armes & trois-cens chevaux légers, & il entra lui-même dans Padoue avec le reste de l'armée. Le Sénat lui envoya pour renfort quelques compagnies levées à la hâte dans Venise & dans l'Istrie, avec un grand nombre de travailleurs, choisis parmi une foule de gens de la campagne qui s'étoient refugiés à Venise, pour se dérober aux violences des ennemis. Plusieurs jeunes Nobles & Citadins se rendirent à Padoue pour avoir part à l'honneur de la défense de cette ville. Le Sénat y envoya aussi André Gritti en qualité de Commissaire des Munitions. Alviano avoit fait perfectionner les fortifications, & finir celles qui n'étoient point achevées; il avoit encore fait abattre les arbres & les maisons à une certaine distance, afin que l'ennemi ne pût approcher à couvert. D'ailleurs il y avoit des vivres en abondance dans la Place, & tout le rempart étoit bordé de gros canon (*e*). L'Evêque de Gurck étant arrivé au camp des Alliés, proposa d'abord le siege de Padoue, parceque la prise de

(*a*) Le même, p. 56. *Guichardin* n. 39. *Mocenic.* L. V.

(*b*) *Paruta* p. 56, 57.

(*c*) Le même, p. 58. *Guichardin* l. c.

(*d*) *Guichardin* n. 36. *Paruta* l. c. *Mocenic.* l. c.

(*e*) *Paruta* p. 59. *Mocenic. Guichardin* ubi sup.

de cette place feroit tomber Trévise, renfermeroit les Vénitiens dans leurs Lagunes, & assureroit à l'Empereur la tranquille possession de ses conquêtes précédentes. Le Viceroi & les autres Généraux ne furent point de cet avis, parcequ'ils sentoient toutes les difficultés du siege d'une ville telle que Padoue, déja si bien munie, tandis que l'armée n'étoit pas assez nombreuse pour une telle entreprise; cependant ils furent obligés de céder à l'autorité du Prélat, qui étoit l'homme de confiance de l'Empereur (*a*).

Siege de Padoue, promptement levé.

L'armée des Alliés arriva à Esté, & après y avoir resté quelques heures, elle vint camper sur la rive droite du Bachiglioné, à deux milles de Padoue. Les Historiens varient fort sur le nombre des troupes qui composoient cette armée. Paruta ne lui donne que huit mille hommes d'infanteaie, & mille Gendarmes ou chevaux légers (*b*). Guichardin (*c*) y compte mille hommes d'armes, peu de chevaux légers & dix mille hommes de pied. Mocénigo assure que les Espagnols avoient mille Gendarmes, quatre-cens chevaux légers avec sept mille Fantassins, & les Impériaux trois-cens chevaux & cinq mille hommes d'infanterie (*d*). L'Auteur de l'Histoire de la Ligue de Cambrai dit, qu'il n'y avoit dans cette armée que quatorze-cens Lances, sept mille Lansquenets, & cinq mille hommes d'infanterie Espagnole (*e*). M. Laugier a adopté le calcul de Paruta. Tous conviennent, que l'artillerie étoit belle & nombreuse, mais que les munitions manquoient, & que les Alliés avoient beaucoup de peine à s'en fournir. Les difficultés se trouverent telles que les Généraux les avoient prévues, les approches coutoient un travail infini & ne se fesoient que lentement par les fréquentes sorties de la garnison; d'ailleurs le mauvais air du terrein marécageux causa de grandes maladies dans l'armée; & la cavalerie légere des assiegés ne cessoit dans des sorties journalieres, d'enlever les vivres aux ennemis, & rendoit les fourages fort dangereux. Les soldats murmuroient contre leurs Capitaines, & principalement contre le Cardinal de Gurck, qu'ils accusoient de vouloir régler les affaires de la guerre, tandis qu'il n'y entendoit rien, & de les sacrifier au desir de faire sa cour à l'Empereur. Il fallut donc lever le siege le 16 d'Août, après avoir été inutilement dixhuit où vingt jours devant la place (*f*).

Opérations des ennemis après leur retraite.

L'armée des Alliés marcha vers Vicence, qui étoit abandonnée & presque déserte, les troupes y commirent toutes sortes de brigandages, sans épargner même les temples; le Viceroi envoya aussi saccager Marostica & Bassario; non pas que ces deux villes eussent rien fait contre les loix de la guerre; mais il falloit faire subsister son armée aux dépens des peuples, parcequ'elle n'étoit point payée (*g*). Comme les vivres commençoient à manquer, les deux Généraux furent obligés de se séparer, le Cardinal de Gurck retourna à Vérone avec les Allemands; & le Viceroi alla avec les Espagnols camper à Alvaredo sur l'Adige, pour tirer ses subsistances du

(*a*) *Paruta* p. 61. *Guichardin* n. 39.
(*b*) *Paruta* l. c.
(*c*) *Guichardin* l. c.
(*d*) *Mocenic.* L. V.
(*e*) Hist. de la Ligue de Cambrai T. II. L. IV. p. 181.
(*f*) *Mocenic.* l. c. *Guichardin* ubi sup. *Paruta* p. 62, 63. Hist. de la Ligue &c. l. c. p 182, 183.
(*g*) *Guichardin* l. c. *Paruta* p. 64.

Bressan & du Bergamasque (*a*). Les Vénitiens continuoient de se tenir renfermés dans Padoue & dans Trévise, parceque le Sénat ne jugeoit pas à-propos d'exposer au sort d'une bataille, une armée, qui étoit sa derniere ressource. Alviano ne laissa pas de faire courir le bruit que l'armée Vénitienne se disposoit à marcher aux Espagnols, afin d'inspirer à ceux-ci une crainte capable de reprimer leurs brigandages, & de les obliger à s'éloigner (*b*).

Ils rentrent dans le Padouan.

Le Viceroi voyant que les Vénitiens ne fesoient aucun mouvement, crut pouvoir tout entreprendre impunément. Comme il ne pouvoit faire subsister son armée que par le pillage il résolut de rentrer dans le Padouan; ayant appris que tous les paysans y étoient revenus avec leurs effets, il compta qu'il y feroit un grand butin. Il manda donc l'infanterie Allemande qui étoit à Vérone. Quelques-uns prétendent que le Cardinal de Gurck désapprouva ce dessein du Viceroi; d'autres assurent que ce Prélat fut obligé de prendre le même parti, parcequ'il n'avoit pas dequoi payer ses soldats, qui murmuroient hautement, & demandoient insolemment de l'argent. La résolution étant prise de marcher, l'armée laissa sur ses derrieres ses bagages & sa grosse artillerie & s'avança à Montagnana, d'où elle se porta sur Bovolenta, où ses soldats prirent un grand nombre de bestiaux, après quoi ils brûlerent ce village. Le Viceroi passa alors le Bachiglioné, & saccageant tout ce qui se trouvoit sur sa route, il arriva sur la Brente. Il la passa, pilla Mestré & s'avança jusqu'à Marghera sur le bord des Lagunes, d'où l'on découvre la ville de Venise qui n'en est qu'à cinq milles. Pour insulter aux Vénitiens il fit tirer delà contre leur Capitale plusieurs volées de canon (*c*).

Retraite des ennemis.

Cependant le Viceroi commençoit à sentir qu'il s'étoit engagé trop avant & qu'il étoit tems de penser à la retraite, mais il eut bien de la peine à rassembler ses soldats acharnés au pillage. Alviano, qui étoit retenu à Padoue par les ordres du Sénat, voioit avec la derniere impatience les ravages que fesoit l'ennemi, sans oser s'y opposer, il sollicita si vivement la permission de sortir de Padoue, pour couper la retraite au Viceroi, que le Sénat céda à ses instances & à celles des Provéditeurs, & permit à Alviano d'entreprendre l'expédition qu'il proposoit, n'exigeant de lui qu'une seule précaution, c'étoit de choisir une position où il ne pût être forcé de combattre, & de se contenter de couper le passage à l'ennemi, & de le tenir bloqué, sans s'exposer lui-même à l'événement d'une bataille (*d*). L'armée sortit donc de Padoue, & alla camper à Limina sur la Brente Alviano jugeant que les ennemis ne pouvoient passer le fleuve plus bas, à cause de sa grande profondeur. Dèsque le camp fut établi, André Lorédano assembla les Officiers & les encouragea à bien faire leur devoir (*e*). Le lendemain l'armée campa à Fontanina, à deux milles de Citadella, parcequ'il n'y avoit pas d'endroit où les ennemis pussent passer plus commodement.

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Paruta* p. 65.
(*c*) Le même, p. 65-69. *Guichardin* n. 40. *Mocenic.* l. c.
(*d*) *Paruta* p. 70, 71.
(*e*) On peut voir son discours dans *Paruta* p. 72-74, & en abregé dans *Laugier* l. c. p. 415-417.

Le Général fit planter du canon sur les bords du fleuve, & posta des troupes pour charger l'ennemi s'il entreprenoit de passer. Il envoya ordre à Baglioné, qui étoit à Trevise, de venir le joindre avec le plus de troupes qu'il pourroit. Le Viceroi s'étoit avancé en grande diligence, mais voyant le gué de Citadella occupé, de même que tous les autres au dessous; il remonta plus haut, laissant toute sa cavalerie vis-à-vis de Citadella, pour occuper l'attention des Vénitiens. Pendant ce tems-là son infanterie fit diligence, & à trois milles plus haut elle passa au gué de Novacroce, qui n'étoit pas gardé; le Viceroi rappella sa cavalerie sur le champ & marcha avec une extrême diligence vers Vicence (*a*). Alviano eut bien du chagrin de ce contretems, & se mit en devoir de prévenir l'ennemi, en allant occuper par le chemin le plus court les passages. Il détacha Nicolas Vendramino avec toute la cavalerie légere pour harceler l'arriere-garde du Viceroi & retarder sa marche; il fit rompre tous les ponts qui étoient sur les petites rivieres que l'ennemi avoit encore à passer; il fit embarrasser tous les chemins par de grands abattis d'arbres, occuper les hauteurs par des paysans armés; il envoya à Vicence Gritti & Baglioné avec le tiers de l'armée, & Jean-Paul Manfroné se saisit du passage de Montechio avec un corps de quatre ou cinq mille paysans & quelques pieces de canon. Il s'avança lui-même avec le reste de son armée jusqu'à une plaine qui est entre Vicence & Vérone, & s'y retrancha (*b*). Le dessein d'Alviano fut d'abord d'attendre là l'armée du Viceroi, qui trouvant tous les passages fermés, & n'aiant plus de vivres, devoit nécessairement se rendre.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Les Vénitiens sont defaits.

Cardone étoit arrivé à la Motta, à quatre milles du camp Vénitien, fort incertain du parti qu'il devoit prendre, & néanmoins le tems pressoit. D'abord il résolut avec ses Capitaines de s'ouvrir un passage l'épée à la main. Il fit avancer son armée en ordre de bataille, & fit un détachement pour attaquer les gardes avancées des Vénitiens, mais le détachement fut repoussé. La nuit étant survenue, les Espagnols renoncerent au dessein de combattre, & se déterminerent à prendre le chemin d'Allemagne pour se rendre à Vérone par Trente. Ils décamperent à la pointe du jour, & prirent par les montagnes de Schio la route de Bassano, tournant ainsi le dos aux Vénitiens, manœuvre périlleuse, & abandonnant une partie de leur butin pour faire plus de diligence. Ils se séparerent en trois corps, & un brouillard épais déroba leur retraite à Alviano, qui n'en fut averti que bien avant dans le jour. Il ne balança point à les poursuivre, & fit marcher sa cavalerie légere, avec ordre de fondre sur les premiers bataillons, & d'entretenir l'escarmouche, jusqu'à ce que l'armée pût joindre. Les Historiens varient sur le nombre des troupes qu'il avoit. Guichardin ne lui donne que mille hommes d'armes, autant de chevaux légers & six mille hommes d'infanterie. Paruta compte quinze-cens hommes d'armes, mille de cavalerie légere, & dix mille hommes d'infanterie, dont la moitié étoient des recrues. Il atteignit les Espagnols avant qu'ils eussent fait deux milles, & marcha à eux, aiant son front garni de vingt pieces d'artillerie. Le Viceroi voiant qu'il falloit vaincre ou mourir, mit ses troupes en bataille, &

(*a*) *Paruta* l. c. p. 75. *Guichardin* ubi sup. n. 41. *Mocenic.* l. c. (*b*) Les mêmes.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

combattit si heureusement, que les Vénitiens furent mis en déroute malgré tous les efforts d'Alviano; le bagage & l'artillerie demeurerent au pouvoir des ennemis; le Provéditeur André Lorédan fut tué, & quatre-cens hommes d'armes avec quatre mille hommes d'infanterie resterent sur la place. Les débris de l'armée se retirerent avec Alviano & Gritti à Padoue & à Trévise (*a*). Il périt plusieurs personnes de distinction dans le combat, & plusieurs autres, du nombre desquels fut Baglioné, resterent prisonniers. Cette action se passa le 9 d'Octobre de l'an 1513. L'armée Espagnole toute foible qu'elle étoit pour tenter de grandes entreprises, auroit néanmoins assiegé Trévise, si la force de la place, & la saison avancée n'avoient obligé le Viceroi à mettre ses troupes en quartiers d'hiver (*b*).

Sage fermeté du Sénat.

Le Sénat de Venise fit paroitre une sage fermeté à la nouvelle de la déroute de son armée, loin de faire des reproches à son Général, il en usa envers lui, comme le Sénat de Rome en usoit envers les siens dans les plus grandes disgraces. Ce qui est d'autant plus remarquable que c'étoit assez la coutume des Vénitiens de s'en prendre à leurs Généraux, dans les mauvais succès. Le Sénat écrivit à Alviano une Lettre consolante; il lui manda, qu'il ne lui dissimuleroit point, que l'étrange événement qu'on venoit d'apprendre avoit affligé les Sénateurs, mais sans les jetter dans l'abattement; que loin de succomber sous ce nouvel assaut, ils étoient résolus de redoubler leurs efforts pour réparer leur infortune; qu'ils l'exhortoient & le prioient d'avoir bon courage, & de ne se point laisser abattre lui-même par ce malheur; qu'ayant eu le bonheur de le conserver, lui dont la bravoure & les talens fesoient toute leur confiance, ils ne désespéroient pas de vaincre bientôt l'opiniâtreté de leur mauvaise fortune; qu'il donnât tous ses soins à bien défendre Padoue & Trévise, & qu'on lui envèrroit pour cela les soldats, les munitions & tout l'argent dont il auroit besoin (*c*). Le Sénat tint parole, & pourvut à la sureté de ces deux places, en y envoyant des troupes & beaucoup de jeune Noblesse (*d*).

Négociation infructueuse avec l'Empereur.

L'Evêque de Gurck s'étant rendu à Rome en ce tems-là, le Pape profita de son séjour pour remettre sur le tapis le Traité entre l'Empereur & les Vénitiens. Comme les intérets de Maximilien demandoient qu'il n'eût plus d'affaires en Italie, ce Prélat, de concert avec les Ambassadeurs de Venise, remit tous les différends de la République avec l'Empereur à la décision du Pape; mais ils ne signerent le compromis qu'après que Léon X eût secretement promis à chacun séparément, de ne rien décider que de leur consentement. En conséquence de cet acte le Pape suspendit par un Bref tous les actes d'hostilité entre les Parties. Ce fut là aussi le seul fruit de la négociation. L'Empereur vouloit garder une partie des places conquises & faire payer bien cher la restitution des autres. Les Vénitiens au contraire les redemandoient toutes & n'offroient qu'une médiocre somme. On soupçonnoit alors le Roi Catholique de traverser secretement la négociation, quoiqu'il feignit toujours de desirer la paix. Il venoit tout ré-

(*a*) *Paruta* l. c. p. 78-87. *Guichardin* & *Mocenic.* l. c.

(*b*) *Paruta* ubi sup. p. 91, 92.

(*c*) Le même.

(*d*) Le même & *Guichardin* l. c.

cemment de remettre la ville de Brefce à l'Empereur, quoiqu'il l'eût gardée jufques-là, pour la rendre à la République, lorfqu'elle auroit fait la paix. Enfin il furvint tant de difficultés, que le Pape fe défifta de l'arbitrage dont il s'étoit chargé (*a*).

Section VIII. *Hiftoire de Venife depuis l'an 1509 jufqu'à l'an 1540.*

Guerre dans le Frioul.

Pendant que les Vénitiens avoient à foutenir la guerre dans le Padouan, le Comte de Frangipani, qui les avoit abandonnés pour fe jetter dans le parti de l'Empereur ravageoit cruellement le Frioul, où il étoit entré avec les milices de la Carinthie & de la Carniole. Il s'empara de la fortereffe de Marano, ville maritime dans le voifinage d'Aquilée, par la trahifon d'un Prêtre nommé Barthelemi. Ce Traitre avoit gagné la confiance d'Alexandre Marcello, Providiteur du lieu, & lui demanda un jour de lui faire ouvrir de grand matin une des portes de la ville, fous prétexte qu'il vouloit aller à la chaffe. Barthelemi étoit en intelligence avec Frangipani, lequel par fon moyen entra dans la place & s'en rendit maître (*b*). Le Traitre ne tarda pas à fubir le châtiment de fon crime; car aiant été pris quelques jours après par Nicolas Pefaro, Podefta de Porto-Gruaro, on le conduifit à Venife, où il fut pendu par les pieds & lapidé par le peuple (*c*). La perte de Marano étoit d'une grande conféquence pour les Vénitiens à caufe de fa fituation avantageufe au fond du Golfe. Le Sénat ordonna à Balthazar Scipioné de marcher avec cinquante Gendarmes, cinq-cens chevaux légers, & quatre-cens hommes de pied; le Comte de Savorgnano le joignit avec deux mille hommes de milices de la Province, & ils s'avancerent pour affieger Marano par terre. D'autre part, on arma une petite Flotte aux ordres de Barthelemi da Mofto, l'un des Sages de terre ferme; elle entra dans les lagunes de Marano, & après avoir vainement fommé la garnifon de fe rendre, les équipages fe préfenterent pour donner l'affaut, mais le canon de la place les maltraita fi fort, qu'ils furent obligés de fe retirer, après avoir perdu beaucoup de monde (*d*). L'armée de terre arriva fur ces entrefaites & la Flotte reçut un renfort de quatre galeres. Les Généraux entreprirent alors de donner un affaut par mer & par terre. Pendant l'attaque, il furvint un violent orage, qui inonda les environs de la Place, ce qui obligea les troupes de terre de fe retirer, & facilita aux affiegés le moyen de repouffer les équipages de la Flotte. Le Comte de Frangipani marcha au fecours de Marano avec deux mille hommes de pied & cinq-cens chevaux: la cavalerie Vénitienne refufa de féconder Savorgnano pour retarder l'arrivée de l'ennemi, deforte qu'il fut furpris dans fon camp, battu, mis en déroute, & obligé de s'enfuir à Udiné, abandonnant à l'ennemi fon artillerie & fes bagages. Les Vénitiens perdirent auffi une galere & quelques autres bâtimens (*e*). Frangipani profita de fa victoire, prit & faccagea les villes de Strafoldo & de Monfalconé, & s'avança vers Udiné.

(*a*) *Guichardin* L. XI. n. 42. *Mocenic.* L. V.

(*b*) *Paruta* L. II. p. 102-104. *Mocenic.* l. c. *Guichardin* n. 43. & L. XII. n. 11. Ce dernier dit, que la ville fut furprife par le moyen de quelques bannis. Mais il eft plus naturel de s'en rapporter à Paruta & à Mocénigo.

(*c*) *Paruta* l. c. p. 104.

(*d*) Le même, p. 104, 105. *Mocenic.* ubi fup. *Guichardin* L. XII n. 11.

(*e*) *Paruta* p. 106, 107. *Mocenic.* & *Guichardin* l. c.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1510.

Les Vénitiens abandonnent Udiné.

Dans le même tems un autre corps d'Allemands, aux ordres de deux Capitaines nommés Rifano & Calepin entrerent dans le Vicentin, ravagerent le pays & la ville de Vicence. S'étant après divisés en deux corps, Calepin alla s'emparer de Feltré, dont il fut chassé au bout de trois jours par Jean Brandolini, que le Provéditeur Pesaro envoya pour y porter du secours. Calepin se retira du côté de Bassano pour continuer ses brigandages; mais François Duodo, Podesta de Bassano ne lui en donna pas le tems, il vint l'attaquer, & le mit en déroute, lui même fut fait prisonnier avec nombre de ses gens, quantité d'autres furent tués & le reste se dissipa (*a*). Rifano avec huit-cens Fantassins & trois-cens chevaux s'étoit porté du côté de Gorice; il rencontra Frangipani, se joignit à lui, & ils résolurent d'aller attaquer Udiné. Le Sénat en aiant eu avis y envoya Malatesta Malatesta & Jean Vitturi en qualité de Provéditeurs, mais malgré leurs efforts & les exhortations de Savorgnano ils ne purent engager les habitans à se défendre. Ainsi ils prirent le parti d'abandonner la ville, toutes les troupes passerent la Livenza, & Savorgnano se retira à son château d'Osopo. L'ennemi arriva à Udiné, & les habitans se racheterent du pillage en payant mille ducats de rançon, Cividalé, Gruaro & d'autres places furent obligées d'imiter cet exemple.

Le château d'Osopo est assiégé.

Les ennemis ne trouvant plus dequoi subsister dans ces quartiers, parceque tout le pays étoit dévasté, penserent à se retirer du côté de Trévise, dans le dessein de se joindre aux Espagnols, qui avoient leurs quartiers dans le Vicentin & le Padouan, afin de faire de plus grandes entreprises après cette jonction. Il n'y avoit qu'un seul obstacle, c'est qu'il restoit aux Vénitiens le château d'Osopo à l'entrée des montagnes, qui rendoit la communication très-difficile avec les terres de l'Empire, d'où ils tiroient leurs munitions & leurs recrues. Il y avoit encore le château de la Chiusa, situé aussi à l'entrée des montagnes, qui défendoit le passage sur les terres de la République. Mais ce dernier se rendit presque sans résistance par la lâcheté de la garnison. Il n'en fut pas de même d'Osopo. Cette place, située sur un rocher escarpé au bord du Tajamento, étoit en quelque façon inaccessible & ne pouvoit être réduite que par la famine. Le Comte de Savorgnano s'y étoit renfermé, avec cent quatrevingts hommes de pied, & quatrevingt Arbalétriers à cheval. Il s'étoit pourvu de vivres abondamment, & n'avoit à craindre que la disette d'eau, n'aiant que celle d'une citerne, qui pouvoit s'épuiser. Frangipani fit investir la place, mais tous ses efforts furent inutiles, ensorte qu'il prit le parti de la bloquer. L'eau commençoit à manquer, & les chevaux moururent de soif, mais le ciel aiant pourvu à ce besoin par des pluies abondantes, les Impériaux furent obligés de se borner à tenir la place bloquée (*b*).

Exploits de Renzo da Céri.

Si Savorgnano se distinguoit dans le Frioul, Renzo da Céri, qui commandoit dans Créme, ne se signala pas moins en Lombardie. Non seulement il défendit vigoureusement sa place contre les Espagnols & les troupes du Duc de Milan, mais il fit diverses entreprises sur les quartiers des ennemis

(*a*) *Paruta* p. 108, 109. *Guichardin* & *Mocenic* ubi sup.

(*b*) *Guichardin* ubi sup. *Paruta* l. c. p. 112-116. *Mocenic.* l. c.

& les incommoda extrémement. Il eut avis par ses espions, que Cesar Feramosca, Capitaine Espagnol, étoit à Calcinato dans le Bergamasque, à vingt milles de Crême, avec cinquante Gendarmes & cinquante chevaux-légers. Il envoya de nuit un détachement commandé par trois de ses meilleurs Officiers, qui arriva à Calcinato avant le jour, escalada la Place, enleva toute cette troupe & l'emmena prisonniere à Crême. Il enleva de même à Quinzana dans le Bressan, le Comte de Saint Severin avec sa compagnie de Gendarmes. Silvio Savelli étoit campé à Umbriano, à deux milles de Crême, avec quarante Gendarmes & deux mille hommes d'infanterie. Renzo, à la faveur d'une nuit obscure, le surprit, tailla une partie de l'infanterie en pieces & dissipa le reste. Les Bourgeois de Crême le secondoient en tout, étant fort affectionnés à la République; ensorte que l'argent lui ayant manqué pour payer ses troupes, & ne pouvant en recevoir de Venise parceque les passages n'étoient pas libres, les bourgeois lui fournirent dequoi les payer (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Les Vénitiens traitent avec Selim I, Empereur des Turcs.

Tandis que la guerre désoloit l'Occident, l'Orient n'étoit gueres plus tranquille. Selim troisieme fils de Bajazet II trouva moyen par intrigues & par force d'obliger son pere d'abdiquer l'Empire, & s'en empara. Achmet son frere aîné lui disputa inutilement la couronne, vaincu plus d'une fois, il devint enfin la victime de l'ambition de son frere, & perdit la vie. Selim sacrifia encore à sa sureté Corcut son autre frere & sept fils d'Achmet (*b*). Les Vénitiens, qui ont toujours à redouter la puissance Ottomane, crurent devoir pour leur sureté se concilier l'amitié d'un Prince également féroce & ambitieux. Le Sénat lui envoya, en qualité d'Ambassadeur, Antoine Justiniani, pour le féliciter sur son avénement au trône, & pour renouveller avec lui l'ancienne alliance de la République avec la Maison Ottomane. Justiniani fut très-bien reçu de Selim, qui étoit alors avec son armée à Andrinople. Ce nouveau Sultan sentoit qu'il étoit de son intérêt de maintenir la paix dans ses Etats d'Europe, dans un tems où il étoit obligé de passer avec toutes ses forces en Asie pour affermir son trône. Achmet son frere vivoit encore alors; il s'étoit retiré en Arménie, avoit imploré l'assistance des Princes voisins, & principalement celle d'Ismaël Sophi de Perse, qui lui avoit donné une armée, avec laquelle ce Prince se disposoit de tenter encore fortune contre son frere. Selim reçut donc avec plaisir la proposition de l'Ambassadeur Vénitien, & renouvella les capitulations faites avec Bajazet son pere: le commerce entre les sujets des deux Puissances fut ouvert plus que jamais. Selim voulut même qu'Alimbeg, qu'il nomma son Ambassadeur, accompagnât Justiniani à son retour à Venise, chargé des Lettres du Sultan au Sénat, par lesquelles il l'exhortoit en termes magnifiques à entretenir l'amitié avec lui, promettant de sa part qu'il la maintiendroit toujours inviolablement (*c*). Selim passa en Asie, triompha de son frere, le fit prisonnier, & lui fit trancher la tête. Se voyant maître de l'Empire Ottoman, il songea à étendre sa domination, & regarda la conquete de

(*a*) *Paruta* l. c. p. 116-118. *Guichardin* l. c. n. 13. *Mocenic.* ubi sup.

(*b*) *Sagredo* Hist de l'Emp. Ottoman, T. I. p. 353-358.

(*c*) *Paruta* l. c. p. 95-97.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540

l'Italie comme aiſée, parceque les Princes de ce pays, étoient affoiblis par leurs guerres mutuelles. Paruta (*a*) prétend qu'il fut confirmé dans ce deſſein par l'Empereur Maximilien; que ce Prince envoya des Ambaſſadeurs à Conſtantinople pour engager Selim à attaquer les Etats maritimes de la République, tandis qu'il occupoit les forces des Véniciens d'un autre côté; qu'en conſéquence le Sultan fit faire de grands préparatifs pour armer une puiſſante Flotte; mais heureuſement pour les Vénitiens & pour la Chretienté en général, Amurat fils d'Achmet, qui avoit échapé à la cruauté de ſon oncle, s'étoit ſauvé en Perſe, & travailloit à relever ſon parti. Selim ne penſa plus qu'à ſe délivrer de ce fâcheux rival (*b*).

Grand incendie à Veniſe. 1514.

Le commencement de l'année 1514 fut fatal à la ville de Veniſe. Le 10 de Janvier, dans la nuit, le feu prit à une boutique de Rialte, ſe communiqua bientôt aux maiſons voiſines, & les réduiſit en cendres avec une grande quantité de toutes ſortes de marchandiſes. Pour comble de malheur il s'eleva un violent vent de Nord qui porta le feu dans d'autres quartiers, tandis qu'il continuoit ſes ravages dans celui où il avoit pris. Les perſonnes de tout ordre accoururent, & malgré tous les efforts qu'on fit, l'incendie s'étendit depuis la Poiſſonnerie juſqu'à Saint Apollinaire, qui ſont à une grande diſtance. La perte fut immenſe; pluſieurs palais & un grand nombre de riches magaſins aiant été conſumés (*c*).

Sentence du Pape au ſujet de la paix.

On avoit repris à Rome la négociation de la paix entre l'Empereur & la République, & les Vénitiens conſentoient de laiſſer Vérone à l'Empereur, mais Maximilien prétendoit avoir auſſi Vicence. On parla alors d'une trêve d'un an, ſi les deux partis vouloient l'accepter dans l'eſpace de quarante jours. Maximilien devoit garder Bergame, Breſce & le Frioul, les Vénitiens Tréviſe & Padoue; Crême & Vicence devoient être dépoſées entre les mains du Pape, en attendant que l'on fût convenu des conditions de la paix. Cet arrangement déplut aux Vénitiens, & Lando, Ambaſſadeur de Veniſe, ne negligea rien pour en détourner le Pape. Mais Léon X, qui vouloit ménager l'Empereur pour ſes intérêts particuliers, rendit une ſentence (*), par laquelle il ordonna qu'il y auroit une paix durable entre l'Empereur & les Vénitiens, dont-il ſe réſerva de déclarer les conditions

(*a*) Le même, p. 98, 99.
(*b*) Le même, p. 99.
(*c*) Le même, p. 121, 122.

(*) Il y a ici quelque difficulté à démêler les faits, dans la diverſité des récits des Hiſtoriens. Selon Guichardin le Pape s'étoit déſiſté de ſa qualité d'arbitre, & néanmoins il nomme la ſentence dont il s'agit ici *arbitrale*, ſans parler d'un nouveau Compromis. Paruta, qui ne dit rien du prémier Compromis, parle enſuite d'un autre, à l'occaſion d'une ligue projettée par Léon entre l'Empereur, le Roi d'Eſpagne & les Vénitiens, dont il devoit être le chef, contre Louis XII. Mais il met cette négociation après que le Roi de France eut fait la paix avec l'Angleterre, qui ne fut conclue qu'au mois d'Août de 1514, au lieu que la ſentence dont il eſt queſtion fut prononcée au mois de Fevrier. Mocénigo ne dit rien d'un Compromis en rapportant cette ſentence, & place de même que Guichardin la négociation avant la paix avec l'Angleterre. Comment ſe décider avec quelque certitude dans cette varieté? J'ai cru devoir ſuivre Guichardin & Mocénigo, & concilier leur récit autant qu'il eſt poſſible avec celui de Paruta, en ſuppoſant que la négociation fut encore repriſe dans la ſuite, ainſi que ce dernier Hiſtorien le dit lui-même, & comme je le rapporterai dans la ſuite.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

ditions dans un an; qu'en attendant on cesseroit les hostilités, & que chacun garderoit ce dont il étoit actuellement en possession; que Crême & Vicence seroient déposées entre les mains du Pape; que les Parties seroient tenues de ratifier cette sentence dans un mois, que si elles l'acceptoient, les Vénitiens payeroient à l'Empereur vingt-cinq mille ducats, & trois mois après pareille somme. Que la sentence seroit nulle si chacun ne l'acceptoit dans le terme prescrit (*a*). Mais les Vénitiens refuserent cette paix, dont les conditions étoient incertaines, & résolurent de continuer plutôt la guerre (*b*).

Continuation de la guerre dans le Frioul.

Le Comte de Frangipani continuoit de bloquer Osopo, & il fut question dans le Sénat du parti qu'on prendroit. Les avis furent partagés, mais celui des Sénateurs qui vouloient qu'on sécourut cette place l'emporta (*c*). Le Sénat envoya ordre à Alviano de s'avancer avec une partie des troupes qui étoient dans Padoue vers la Livenza, avec défense de la passer, à moins qu'il n'eût pris toutes les précautions nécessaires pour assurer sa retraite, en observant soigneusement les mouvemens des ennemis. Alviano se mit en campagne, les uns disent avec quatre-cens chevaux & sept-cens fantassins, d'autres lui donnent deux-cens Gendarmes & quatre-cens hommes de cavalerie légere (*d*). Il arriva en deux marches à Sacilé, où la garnison d'Udiné s'étoit retirée. Là il apprit qu'une partie des Impériaux étoit à Porto-Gruaro, qui tous les jours envoyoient des partis dans la plaine pour escarmoucher avec ceux de Sacilé. Il fit donc avancer sa cavalerie, qui rencontra Risano, dont nous avons parlé, qui avoit avec lui deux-cens Gendarmes & trois-cens chevaux-légers. La cavalerie légere des Vénitiens eut d'abord du dessous, mais la Gendarmerie rétablit le combat; cependant la victoire étoit encore indécise, quand Risano aiant été blessé au visage fut fait prisonnier: cet accident fit tourner le dos à ses troupes, qui se retirerent en désordre à Porto-Gruaro. Alviano les poursuivit, quoiqu'il fît déja nuit, & qu'il tombât une grosse pluie; il fit escalader la place, l'emporta & l'abandonna au pillage (*e*). Paruta dit, que les Vénitiens firent cent Gendarmes prisonniers, mais Guichardin & Mocénigo assurent, que les Impériaux abandonnerent la ville. Alviano marcha alors du côté d'Osopo; Frangipani informé de son approche décampa; la cavalerie légere des Vénitiens le poursuivit, & fit tant de diligence qu'elle atteignit à Venzoné la cavalerie ennemie, qu'elle tailla en pieces, ceux qui échaperent au fer furent faits prisonniers. Savorgnano qui avoit occupé les défilés des montagnes, mit toute l'infanterie Allemande en déroute & lui enleva son bagage & son artillerie (*f*). Ces avantages firent rentrer presque toute la Province sous l'obéissance des Vénitiens. Ensuite Alviano aiant tenté inutilement de forcer Gorice, retourna avec ses troupes à

(*a*) *Guichardin* L. XII. n. 12. *Mocenic.* L. V.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Paruta*, p. 122-125.

(*d*) Le premier nombre est marqué par *Paruta* p. 126, & l'autre par *Guichardin* l. c. n. 13, & par *Mocénigo* ubi sup.

(*e*) *Paruta* p. 126, 127. *Guichardin* & *Mocenic.* ubi sup.

(*f*) *Paruta* L. II. p. 128. *Guichardin* & *Mocenic.* ubi sup.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Suite de ce qui se passa dans le Frioul.

Padoue (*a*). Le Comte de Frangipani qui s'étoit sauvé, fut fait prisonnier peu après dans une embuscade, par Jean Vitturi & conduit à Venise (*b*).

Savorgnano, que le Sénat avoit créé Comte en recompense de ses services, obtint la permission de faire le siege de Marano. Il joignit à deux mille hommes des milices du pays, quatre-cens hommes de pied de troupes reglées. Jean Vitturi & Jean-Paul Manfroné, eurent ordre de se porter au delà du Tajamento pour arrêter les secours de l'ennemi. On fit partir aussi une Flotte pour investir Marano du côté de la mer. Mais cette entreprise ne réussit pas. Les Impériaux aiant reçu de nouvelles troupes s'emparerent de Crémonio & de Monfalcone. Ils se mirent ensuite en devoir de sécourir Marano; Savorgnano ne les attendit pas, décampa, & se retira vers Udiné & Cividal (*c*). Peu après la cavalerie légere des Vénitiens fut battue & Jean Vitturi resta prisonnier avec cent chevaux (*d*). Alviano étoit retourné à Padoue, ainsi qu'on la vu, mais les Espagnols aiant envoyé des troupes dans le Frioul, pour soutenir les Impériaux, le Sénat lui permit de se mettre en campagne; il sortit de Padoue avec sept ou huit mille hommes de pied, six-cens hommes d'armes, six-cens Arbalétriers à cheval, & quatre-cens cavaliers Albanois & alla établir son camp près de Brefegnana. Il avoit ordre d'observer les mouvemens des ennemis, mais d'éviter soigneusement de hazarder une bataille. Le Viceroi qui étoit posté dans le Vicentin, informé de ces ordres détacha le Marquis de Pescaire pour attaquer Citadella; ce Général l'emporta d'assaut (*e*). Alviano resta dans son camp, où il étoit bien retranché; ce qui n'empêcha pas les Espagnols de ravager le Padouan, en y fesant des courses. Mais Alviano aiant fait surprendre la petite ville d'Est, où les ennemis rassembloient leur butin, & taillé en pieces deux compagnies d'infanterie Espagnole, qui étoient dans Camisano, les Espagnols se retirerent dans le Polesin (*f*).

Exploits d'Alviano.

Après la retraite de l'armee Espagnole, Alviano envoya des détachemens dans le Véronois, qui coururent jusqu'aux portes de Vérone. Paruta dit, que le Viceroi craignant pour cette Place, laissa une partie de son armée à Rovigo & à Lendenara, & marcha avec le reste en grande hâte, pour se mettre à portée d'y jetter du secours, & qu'il y fit entrer huit-cens hommes de pied, & cinq-cens chevaux, tant Gendarmes que cavalerie legere (*g*). Mais selon Guichardin & Mocénigo, le Viceroi se jetta avec toute son armée dans Vérone, & ne laissa dans le Polesin que trois-cens Gendarmes & mille hommes d'infanterie (*h*). Quoiqu'il en soit le Général Vénitien, sachant que l'ennemi avoit divisé ses forces, passa l'Adige, marcha à Rovigo, y surprit les trois-cens Gendarmes Espagnols, dont la plupart furent faits prisonniers. Les autres troupes de la meme nation qui avoient

(*a*) *Guichardin* & *Mocenic.* l. c. Paruta dit p. 129, qu'Alviano envoya reconnoitre Gorice & Gradisca, & que sur le rapport qu'on lui fit, que pour soumettre ces deux Places il falloit s'engager à un long siege, il ne l'entreprit point, les différences entre les Historiens sont fréquentes.

(*b*) *Paruta* & *Guichardin* l. c.

(*c*) *Paruta* 141-143. *Guichardin* & *Mocenic.* l. c.

(*d*) Les mêmes.

(*e*) *Paruta* p. 147, 148. *Guichardin* c. 19. *Mocenic.* ubi sup.

(*f*) Les mêmes.

(*g*) *Paruta* p. 151

(*h*) *Guichardin* & *Mocenic.* l. c.

leurs quartiers à Lendenara, prirent l'épouvante, jetterent leurs magasins dans la riviere, abandonnerent leur artillerie & leurs bagages & se retirerent du côté de Vérone, sous la conduite du Marquis de Pescaire (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Renzo da Céri continuoit à se signaler dans Crême. Cette ville étoit presque entierement bloquée par les troupes du Duc de Milan & souffroit beaucoup de la famine & de la peste, ce qui n'empêchoit pas Renzo de faire des entreprises hardies. Aiant appris que Silvio Savelli étoit sorti de Milan avec quatre-cens fantassins, cinquante hommes d'armes & un escadron de cavalerie légere (*b*), il envoya un détachement qui surprit Savelli, le mit en fuite, le poursuivit jusqu'à Pandino, & tailla en pieces son arriere garde. Après cet échec, Savelli joignit Prosper Colonne, qui tenoit Crême bloquée, & qui avoit divisé ses troupes en deux corps qui campoient séparément. Le Gouverneur de Crême prit si bien ses mesures, qu'il attaqua de nuit le camp de Prosper Colonne, y mit tout en desordre, & en déroute, ensorte que de dixhuit-cens hommes de pied & de cinq-cens chevaux à peine s'en sauva-t-il deux-cens, qui se noyerent presque tous en voulant passer l'Adda (*c*). Quelque tems après Renzo surprit la ville de Bergame, & s'y enferma avec douze-cens hommes, pour la mettre en état de défense. Il envoya en même tems un détachement aux ordres de Barthelemi Martinengo vers Bresce, pour exciter les Bourgeois à se soulever contre les Impériaux. Ces mouvemens allarmerent le Viceroi, qui se réunit à Prosper Colonne, pour couvrir Bresce & reprendre Bergame. Il investit cette derniere ville, & fit en peu de tems une si grande brêche, que Renzo da Céri fut obligé de capituler; il promit de se rendre, si dans huit jours la place n'étoit sécourue, à condition qu'on ne feroit aucun tort aux habitans, & que la garnison auroit la liberté de se rendre à Crême. Il évacua donc Bergame & retourna à Crême. Comme tout y manquoit, il prit sur lui de faire une trêve de six mois entre cette ville & l'Etat de Milan (*d*). Après quoi il laissa le commandement de la Place à Jean-Antoine des Ursins, avec cinq-cens chevaux & cinq-cens hommes de pied, & prit la route de Padoue avec le reste de ses troupes, & delà il passa à Venise, où il fut accueilli avec tous les honneurs qu'il méritoit, & reçut des recompenses de ses services (*e*).

Exploits de Renzo da Céri.

Alviano s'étoit avancé avec son armée du côté de Vérone, pour inquiéter cette place tout l'hiver, mais aiant appris que le Viceroi, après avoir soumis Bergame, se disposoit à terminer la campagne par une bataille, il résolut de l'éviter & ramena son armée à Padoue. Cardone prit alors le parti de distribuer ses troupes en quartiers dans le Véronois & le Polesin. Vicence étoit rentrée sous l'obéissance de la République, & quoiqu'il n'y eût qu'une garnison assez foible, le zele & la fidélité des principaux citoyens la conserverent aux Vénitiens, malgré les armées ennemies dont elle étoit environnée. Ils y firent entrer un grand nombre de gens de la campagne,

Fin de la Campagne.

(*a*) *Paruta* p. 152, 153. *Guichardin* & *Mocenic.* l. c.

(*b*) *Guichardin* dit deux-cens Gendarmes, mille chevaux légers & quinze-cens hommes de pied.

(*c*) *Paruta* p. 144-146. *Guichardin* ubi sup.

(*d*) *Paruta* ubi sup. p. 154, 155. *Guichardin* L. XII. n. 19.

(*e*) *Paruta* l. c. p. 155.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1500 jusqu'à l'an 1540.*

qui travaillerent à la fortifier de façon, que le Podesta Nicolas Pasqualigo se détermina à y rester, aiant déja eu la pensée de l'abandonner (*a*).

Le Pape reprend la négociation de la paix.

Cependant le Pape avoit toujours négocié tantôt avec les uns, tantôt avec les autres. Après la paix conclue entre la France & l'Angleterre, il avoit exhorté Louis XII à passer en Italie; mais bientôt après il avoit changé de pensée, & tâché de détourner ce Prince de cette expédition. L'Empereur & le Roi Catholique le sollicitoient de se joindre à eux contre la France, & l'Empereur lui donnoit de grandes espérances pour l'établissement de sa famille. Mais il ne cherchoit pas à conclure, il ne songeoit qu'à profiter de la division des Puissances pour l'agrandissement de sa maison. Cependant les victoires de Selim I en Asie, & les desseins ambitieux de ce Prince fournirent à Léon X un prétexte spécieux d'affecter un grand zele pour la réunion des Princes Chretiens, & il reprit la négociation de paix tant de fois entamée & rompue. Il résolut d'envoyer à Venise Pierre Bembe, Noble Vénitien, dans la suite Cardinal, qui étoit au nombre de ses Secretaires. Bembe arriva à Venise, & dans la premiere audience qu'il eut du College, il exposa fort éloquemment tout ce qui pouvoit engager la Seigneurie à se départir de l'alliance de la France, à s'allier avec les Allemands & les Espagnols & à faire une Ligue commune contre la France (*b*). Les Sages Grands porterent au Sénat la proposition du Pape; mais elle y fut mal reçue, & le Doge eut ordre de répondre en termes honnêtes à Bembe, & de lui déclarer en même tems, que l'usage de la République ne lui permettoit pas de rompre avec un Allié qui ne lui avoit donné aucun sujet de mécontentement, & qu'aucun motif ne pouvoit la détacher de l'alliance de la France (*c*). Les Sénateurs insinuerent en particulier à Bembe, qu'ils soupçonnoient que les intentions du Pape n'étoient pas sinceres; qu'il ne suivoit en cela que les impressions de l'Empereur & d'Espagne; que ces deux Puissances, en nouant cette négociation, ne cherchoient qu'à rendre les Vénitiens suspects à la France, afin de faire plus aisément leur accommodement avec cette couronne, & de se rendre maîtres de l'Italie après avoir fait perdre aux Vénitiens cet appui (*d*).

Mort de Louis XII. 1515.

Ce qui inspiroit tant de fermeté au Sénat, c'étoit l'espérance que Louis XII passeroit l'année suivante en Italie, aiant fait la paix avec l'Angleterre. Pour rendre cette espérance plus certaine, le Sénat envoya en France deux Ambassadeurs Pierre Pasqualigo & Sebastien Justiniani; ils étoient chargés de complimenter le Roi sur la paix qu'il venoit de conclure & sur son mariage avec Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII; de l'assurer de l'attachement des Vénitiens, & de la disposition sincere où ils étoient de préférer son amitié à toute autre, & de le presser enfin d'envoyer au plutôt une armée en Italie, en l'assurant que toutes les forces de la République seroient emploiées contre leurs ennemis communs. Les Ambassadeurs devoient s'acquiter d'une commission à peu près pareille auprès du Roi d'Angleterre (*e*). Les deux Ambassadeurs étoient encore en chemin quand on

(*a*) *Guichardin* ubi sup. *Paruta* l. c. p. 155, 156.

(*b*) *Paruta* p. 157-161; il rapporte au long le discours de Bembe.

(*c*) Le même, p. 162, 163.

(*d*) Le même, p. 163.

(*e*) Le même, p. 164, 165.

apprit la nouvelle de la mort de Louis XII, arrivée le premier de Janvier 1515. On leur envoya ordre de continuer leur route, mais d'attendre de nouveaux ordres du Sénat quant au sujet de leur mission (*a*).

François I confirme le Traité avec les Vénitiens.

François I succéda à Louis son beaupere, & son premier soin fut de confirmer le Traité que son prédécesseur avoit fait avec l'Angleterre. Il traita aussi avec l'Archiduc Charles & comme il prétendoit faire valoir les droits qu'il avoit sur le Duché de Milan, il renouvella avec la République de Venise l'alliance que Louis XII avoit faite (*b*). Les Ambassadeurs de Venise passerent ensuite en Angleterre, pour engager le Roi Henri VIII à fortifier François I dans le dessein de faire passer ses forces en Italie & de soutenir les Vénitiens. Justiniani resta à la Cour de Londres, & Pasqualigo vint à Paris résider à celle de François I (*c*).

Le Pape se déclare contre eux.

Les Vénitiens ne négligerent rien pour gagner le Pape; mais Léon X paroissoit toujours irrésolu. Le Sénat rappella de Rome Pierre Lando & y envoya Martin Giorgi avec de nouvelles instructions. Ce nouvel Ambassadeur ne réussit pas mieux que son prédécesseur, le Pape persista dans ses premiers engagemens, & entra dans la Ligue conclue entre l'Empereur, le Roi d'Espagne & les Suisses pour la défense de l'Italie. Il voulut même engager les Vénitiens à entrer dans cette Ligue, & voyant que la douceur ne servoit de rien, il eut recours aux voies de rigueur. Il défendit sous les plus grieves peine à tous les sujets de l'Eglise de s'engager au service des Vénitiens; il ordonna à ses Généraux d'aller joindre l'armée Espagnole, & n'oublia rien de ce qui pouvoit intimider le Sénat, mais il demeura ferme à ne se point départir de l'alliance de la France (*d*). Cependant le Pape eut le chagrin de voir Octavien Frégose, Doge de Genes se déclarer ouvertement pour la France, & faire rentrer cette ville sous l'obéissance de cette couronne (*e*).

Intrigues de l'Empereur contre les Vénitiens.

L'Empereur, qui manquoit toujours d'argent, ne cessoit de solliciter les Princes & les Etats de l'Empire de lui donner des secours. Il invita même les Rois de Pologne & de Hongrie à une Conference pour les exciter à faire la guerre aux Vénitiens. Mais au lieu de s'y trouver, il y envoya le Cardinal de Gurck, auquel ces deux Princes déclarerent que la République ne leur avoit donné aucun sujet de rompre avec elle; que d'ailleurs il étoit de l'intérêt commun de la Chretienté de ne pas affoiblir, mais d'augmenter s'il étoit possible la puissance de la République, pour être en état de résister aux Turcs. Ils offrirent leurs bons offices pour procurer une paix générale; Ladislas Roi de Hongrie y employa l'Ambassadeur qu'il avoit à Venise, & Sigismond y en envoya deux pour le même sujet. Ces Ambassadeurs exhorterent les Vénitiens à se reconcilier avec l'Empereur, à oublier le passé, & offrirent leur médiation. Le Sénat répondit, que les Vénitiens n'avoient pris les armes que pour se défendre contre l'Empereur,

(*a*) Le même, p. 166.

(*b*) Le même, L. III. p. 171, 172. *Guichardin* l. c. n 24. *Mocenic.* L. VI.

(*c*) *Parusa* l. c. p. 173, 174.

(*d*) Le même, p. 175-178. Voy. aussi *Guichardin* n 25.

(*e*) *Guichardin* n. 27.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

qui les attaquoit injustement ; qu'ils ne cherchoient point à envahir les Etats des autres, mais seulement à recouvrer ce qui leur appartenoit, & qu'ils seroient toujours disposés à faire la paix, quand ils le pourroient à des conditions raisonnables (*a*).

François I passe en Italie.

Cependant François I avoit achevé les préparatifs de son expédition, & fesoit marcher vers l'Italie la plus nombreuse armée, qui depuis très-longtems eût passé les Monts. Les bornes où nous devons nous renfermer ne nous permettent pas d'entrer dans tous les détails de cette expédition. Nous nous contenterons de dire, que malgré le soin que prirent les Suisses pour disputer aux François le passage des Alpes, l'armée Françoise trouva moyen de passer la vallée de Barcelonette, & s'avança jusqu'à Marignano à quatre lieues de Milan (*b*).

Renzo da Céri quitte le service des Vénitiens.

Renzo da Céri, par ordre du Sénat, étoit retourné à Crême avec un corps de troupes qu'il avoit tiré de Padoue, & qui étoit destiné à pénétrer dans le Milanés. Alviano étoit parti du Polesin avec l'armée Vénitienne & étoit venu camper près de Crémone (*c*). Renzo da Céri entra dans le Milanés à la tête de deux mille hommes d'infanterie, de deux-cens Gendarmes & de cinq-cens chevaux Légers, s'empara, au nom du Roi, de Castel Léoné & de quelques autres petites places, dont il fit les garnisons prisonnieres. Mais ce Capitaine, qui s'étoit tant signalé, quitta le service des Vénitiens, parcequ'il ne vouloit pas être subordonné à Alviano. Ces deux hommes étoient tellement jaloux l'un de l'autre, qu'ils ne pouvoient s'accorder. Le Sénat, qui les estimoit tous deux, envoya Dominique Trivisani & George Cornaro pour tâcher de les mettre d'accord ; mais ils ne purent jamais en venir à bout. Renzo da Céri demanda son congé, & on fut obligé de lui accorder ; il s'engagea au service du Pape, mais il ne réussit pas dans ses entreprises, comme par le passé & perdit beaucoup de sa réputation (*d*).

Position des armées.

Cependant les armées étoient à portée. Les Suisses se trouvoient sous Milan ; le Roi de France étoit campé dans la plaine de Marignano avec une belle & nombreuse armée ; & Alviano avec douze mille Fantassins & trois mille chevaux, campoit à Lodi & pouvoit aisément joindre l'armée Françoise. Ces deux armées empêchoient la jonction des troupes du Pape & des Espagnols avec les Suisses. Ceux-ci étoient d'abord irrésolus sur le parti qu'ils devoient prendre, & délibérerent s'ils donneroient bataille ou non ; le Cardinal de Sion les harangua si vivement qu'ils résolurent d'attaquer l'armée Françoise (*e*). Ils marcherent vers le camp des François le 13 de Septembre, & furent en présence vers les quatre heures du soir. Le combat s'engagea & fut des plus furieux ; la nuit sépara enfin les combattans, qui la passerent mêlés les uns parmi les autres Le lendemain l'action recommença avec la plus grande animosité ; pendant qu'une partie des Suisses avoit attaqué l'arriere garde des François, & y avoit déja mis bien du de-

(*a*) *Paruta* ubi sup. p. 185, 186.
(*b*) Le même, p. 187 & suiv. *Guichardin* n. 30, 31.
(*c*) *Guichardin* n. 32. *Paruta* p. 191.
(*d*) *Guichardin* n. 33. *Paruta* p. 193.
(*e*) *Guichardin* l. c. *Paruta* l. c. p 195-200. *De Thou* L. I. § 3. Edit. de la Haye de 1740 in 4to. *Mocenic.* L. VI.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

ſordre, Alviano arriva à la tête de deux-cens hommes d'armes, aïant laiſſé ordre à toute ſon armée de le ſuivre en diligence. Il chargea en queue les Suiſſes, qui étoient aux priſes avec l'arriere-garde des François, & les rompit; ils ne laiſſerent pas de ſoutenir encore quelque tems le combat, vinrent à bout de ſe rallier, de rejoindre leurs camarades, & ne formant qu'un corps ils ſe retirerent en bon ordre vers Milan (*a*). Le nombre de ceux qui périrent dans cette action fut conſiderable mais fort incertain, les uns font monter la perte des Suiſſes juſqu'à quatorze mille hommes, d'autres à dix mille & d'autres ſeulement à trois mille. Les François y perdirent moins, mais pluſieurs perſonnes de diſtinction (*b*).

Suite de la victoire des François.

Les Suiſſes retirés à Milan & mécontens du Pape & du Roi d'Eſpagne, qui ne leur avoient pas fourni l'argent promis, abandonnerent le Milanés, laiſſant à Maximilien Sforce quinze-cens hommes pour défendre le château de Milan. Toutes les villes & la Capitale même envoyerent des Députés au Roi, pour lui faire leurs ſoumiſſions. Sforce rendit auſſi le château, & peu de jours après celui de Crémone fut rendu de même (*c*). François I fit ſon entrée dans Milan le 23 d'Octobre. La Seigneurie lui envoya une ambaſſade ſolemnelle de quatre des principaux Sénateurs, avant ce tems-là, pour le féliciter de ſa victoire & pour le prier de leur fournir les ſecours dont ils avoient beſoin pour rentrer dans les places qu'on leur avoit enlevées. François I répondit de la maniere la plus favorable, promit une partie de ſes troupes & l'exhorta à profiter ſans délai de la circonſtance pour enlever aux Eſpagnols conſternés les places qu'ils occupoient (*d*). Sur le compte que les Ambaſſadeurs rendirent au Sénat de l'accueil que le Roi leur avoit fait, ils eurent ordre de demeurer à ſa ſuite tout le tems que ce Prince reſteroit en Italie (*e*).

Opérations de l'armée Vénitienne, & mort d'Alviano.

Pendant que les François feſoient encore le ſiege du château de Milan, l'armée Vénitienne avoit déja marché vers Breſce. Alviano brûloit d'envie de venger ſur les Eſpagnols l'affront qu'il avoit reçu l'année précédente, mais Cardone avoit déja repris la route de Naples, & le Sénat ordonna à Alviano de ne point le pourſuivre, mais de s'attacher à reconquérir les Places de l'Etat Vénitien (*f*). Ce Général fit donc repaſſer ſon armée ſur la rive droite de l'Adda, & s'empara de Bergame ſans oppoſition. Il ſe détermina enſuite à aller mettre le ſiege devant Breſce, qui n'avoit alors qu'une foible garniſon & peu de vivres. Mais le Commandant Eſpagnol de cette ville ayant appris ou ſoupçonnant le deſſein d'Alviano, fit venir de Vérone mille Fantaſſins, avec un convoi & ſe mit en état de ſe bien défendre. Alviano n'en fut inſtruit, que dans l'inſtant qu'il vint inveſtir la Place. Le chagrin qu'il en eut, joint aux grandes fatigues qu'il avoit eſſuiées, le fit tomber malade, il fut pris d'une fievre ardente, enſorte qu'on fut obligé de le tranſporter à Ghédo, où il mourut le 7 d'Octobre, âgé de ſoixante ans. Cette perte fut très-ſenſible aux Vénitiens, & les troupes le

(*a*) *Paruta* p. 201-207. *Guichardin* L. XII n. 34. *De Thou* & *Mocenic* ubi ſup.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Guichardin* l. c. n. 35, 37. *Paruta* p. 209. *Mocenic.* l. c.
(*d*) *Paruta* p. 210-214. *Guichardin* l. c. n. 38.
(*e*) *Paruta*, p. 214.
(*f*) Le même, p. 215. *Guichardin* ubi ſup.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

regretterent encore plus. Son corps fut porté à Venise où on lui fit de magnifiques obseques. Ce que nous ne devons pas passer sous silence pour l'honneur de ce Grand Capitaine, c'est qu'il laissa une veuve, un fils & trois filles dans la plus grande pauvreté, parcequ'il avoit toujours préféré la gloire & l'amour de ses soldats aux richesses. Le Sénat signala aussi dans cette occasion sa reconnoissance; il fit donner à la famille d'Alviano une maison commode à Venise, l'exempta de tous droits sur les choses nécessaires à sa subsistance, assigna à la veuve & au fils une pension alimentaire de soixante ducats par mois, & une dot de trois mille ducats à chacune des filles (*a*).

Siege de Bresce.

Le Sénat aiant à remplacer son Général, jetta les yeux sur Jean-Jaques Trivulce, pour lui confier la conduite de ses armées. On le demanda au Roi de France, & on l'obtint, & Trivulce accepta l'offre que le Sénat lui fit par Lettres de la charge de Capitaine-Général. Tandis qu'il étoit en chemin, l'armée, sous le commandement du Provéditeur Emo, s'empara de Peschiéra, après avoir défait quelques escadrons de cavalerie, & trois-cens fantassins Espagnols, qui marchoient au secours de cette Place; elle se saisit aussi d'Asola & de Lonato, abandonnés par le Marquis de Mantoue (*b*). Trivulce s'étant rendu au camp, le siege de Bresce fut résolu. Les batteries furent dressées, & en peu de jours la breche se trouva praticable, mais on fut obligé de différer l'assaut à cause des nouveaux ouvrages que la garnison avoit élevés pour suppléer à la chute les murailles. Les assiegés profiterent de ce retardement pour faire une sortie, & chasserent quelques compagnies qui étoient à la garde des batteries & les poursuivirent dans le camp. Trivulce détacha à-propos des troupes fraiches qui pousserent l'ennemi à son tour, & le forcerent de rentrer dans la place. Avec cela les assiegés ne laisserent pas d'emmener avec eux dix pieces de canon (*c*). Cet échec détermina Trivulce à suspendre les opérations du siege, & à se retirer à deux milles de Bresce pour attendre le secours des François. L'arrivée du grand Bâtard de Savoye avec huit-cens chevaux & cinq mille Lansquenets (*d*), fit reprendre les opérations du siege; mais le succès en fut retardé par la mutinerie des Lansquenets, qui refuserent de servir, tantôt parceque la Place étoit possedée par l'Empereur, tantôt parcequ'on leur refusoit une augmentation de solde qu'ils n'avoient pas encore méritée, & ils s'en dédommageoient en pillant les villages voisins. On fut obligé de les renvoyer, & le Grand Bâtard étant tombé malade quitta aussi le camp. A la sollicitation des Ambassadeurs de la République le Roi envoya Pierre Navarre avec cinq mille Gascons ou François. On forma deux Camps autour de Bresce; l'un étoit celui des Vénitiens, au nombre de plus de deux mille chevaux & de neuf mille hommes de pied, commandés par Trivulce; l'autre étoit celui des François aux ordres

(*a*) *Paruta* p. 217-220. *Guichardin* l. c. *Mocenic.* ubi sup.

(*b*) *Guichardin* & *Mocenic.* l. c. Paruta attribue à Trivulce la prise de Peschiéra, d'Asola & de Lonato, & la défaite du secours pour la premiere de ces places; & il place ces actions dans l'intervalle de la suspension & de la reprise du siege de Bresce.

(*c*) *Paruta* L. III. p. 221, 222. *Guichardin* & *Mocenic.* ubi sup.

(*d*) Mocenigo & Guichardin disent sixcens chevaux & sept mille fantassins.

dres de Navarre. Comme les assiegés avoient eu le tems de faire un grand nombre d'ouvrages derriere le rempart, il fallut avoir recours aux mines, mais les ennemis les éventerent: ainsi il ne resta d'autre espérance que de prendre la ville par famine, parceque les vivres y manquoient. Trivulce se détermina à rester campé tout l'hiver autour de la place pour empêcher qu'il n'y entrât des provisions (*a*).

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Négociations du Pape.

Pendant ce tems-là le Pape, voiant le tour qu'avoient pris les affaires, proposa aux Vénitiens sa médiation pour terminer leurs différends avec l'Empereur. Mais le Sénat qui savoit par expérience le peu de fond qu'il y avoit à faire sur Léon, & ne voyant de fureté que dans son alliance avec les François, fit communiquer au Roi par ses Ambassadeurs la proposition du Pontife, en l'assurant que la République avoit mis en lui seul toutes ses espérances. L'Empereur lui-même, allarmé des grands succès des François, avoit cherché à entrer en accommodement avec le Roi. Mais François I avoit refusé d'entrer en traité, & avoit de son côté communiqué aux Vénitiens les propositions de l'Empereur (*b*). Le Pape n'aiant pu réussir auprès des Vénitiens, tenta une négociation particuliere avec le Roi, qui souhaitoit extrémement de se reconcilier avec ce Pontife. François I reçut dont très-favorablement le Nonce du Pape, & on convint que Parme & Plaisance seroient réunis au Duché de Milan, que le Roi prendroit sous sa protection l'Etat de Florence & la Maison de Medicis, & que le Roi & le Pape auroient une entrevue à Bologne. Léon X eut beaucoup de peine à ratifier le premier article, mais la nécessité l'y obligea (*c*). Le Pape & le Roi eurent ensuite une entrevue à Bologne, au mois de Décembre, dont nous ne dirons autre chose ici (*d*) que ce qui a trait aux Vénitiens. Leurs Ambassadeurs suivirent le Roi à Bologne, mais tout se borna à l'égard de la paix d'Italie, à l'envoi d'un Légat en Allemagne pour exhorter l'Empereur à la paix, & à des Brefs que le Pape écrivit au Sénat de Venise, pour l'engager à se rendre moins difficile sur les conditions de son accommodement avec l'Empereur.

Les Vénitiens levent le siege de Bresce. 1516.

Cependant la garnison de Bresce réduite aux dernieres extrémités par la disette de vivres & d'argent promit de se rendre, si dans vingt jours elle n'étoit sécourue. Le Roi de France étoit revenu à Milan, & se disposoit à repasser en France, aiant assuré l'état du Milanés par un Traité avec les Suisses. Les Ambassadeurs de Venise le solliciterent d'envoyer de nouveaux secours pour hâter la reddition de Bresce, il les leur promit, & chargea le Connétable de Bourbon, son Lieutenant Général dans le Milanés & le Maréchal de Lautrec de faire marcher promptement des troupes pour soutenir les Vénitiens. Après quoi il partit au commencement de Janvier de l'an 1516. Le secours des François arriva trop tard. Le Comte de Rocandolf entra dans Bresce avec huit mille Allemands, sans avoir trouvé d'opposition, parceque les soldats détachés pour garder les défilés des montagnes,

(*a*) *Paruta* l. c. p. 224-227. *Guichardin* & *Mocenic.* l. c.
(*b*) *Paruta* p. 227, 228.
(*c*) Le même, p. 229. *Guichardin* n. 35 place cette négociation peu après la bataille de Marignano.
(*d*) On peut voir ce que nous en avons dit, *Hist. Gen. d'Italie* Sect. VIII. p. 427, & consulter *Guichardin* ubi sup. *Paruta*, p. 230.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1517.

avoient tous pris la fuite à son approche. La renommée grossit les objets & multiplia le nombre des Impériaux : on apprit d'ailleurs que Marc-Antoine Colonne étoit parti de Vérone pour venir attaquer les Vénitiens. Les Généraux appréhenderent de se trouver entre deux feux, desorte qu'ils envoyerent leur artillerie à Crême & à Crémone, & se retirerent à Castelnedulo, à six milles de Bresce (*a*). Cette retraite mortifia extrémement le Sénat, qui comptoit sur la reddition de Bresce, à cause des précautions qu'on avoit prises, pour empêcher l'entrée d'aucun secours, & que d'ailleurs le secours de France étoit en chemin. Ce qui chagrina encore davantage, c'est qu'on apprit que les troupes de Rocandolf n'etoient que des Milices levées à la hâte, qui n'avoient ni cavalerie ni canon. Ces circonstances donnerent lieu à des discours fort desavantageux à la réputation de Trivulce. Ce Général en fut si piqué, qu'il demanda son congé. Le Sénat ne négligea rien pour l'appaiser & lui écrivit dans les termes les plus obligeans pour l'engager à garder le commandement de l'armée (*b*).

Trivulce quitte le service des Vénitiens.

Les égards du Sénat ne purent rien sur Trivulce, il s'obstina à quitter le commandement, & on le donna à un de ses parens nommé Théodore Trivulce. Le Maréchal de Lautrec arriva au camp avec le secours qu'on attendoit, & l'on ne douta plus qu'avec des forces si supérieures, on ne parvint enfin à se rendre maître de Bresce. Mais comme le renfort qui y étoit entré, rendoit les opérations encore difficiles, à cause de la rigueur de la saison, on se contenta de tenir la place bloquée (*c*). Cependant la cavalerie légere des Vénitiens désoloit tout le pays par ses courses. Ces coureurs aiant un jour été attaqués par un détachement de la garnison de Bresce, les Vénitiens & les Bressans accoururent chacun de leur côté au secours de leurs troupes, & il y eut un combat assez opiniâtre ; mais la garnison fut obligée de regagner la ville, après avoir fait une perte considérable ; le frere même du Gouverneur resta prisonnier. Quelques jours après les Généraux aiant eu avis, qu'on envoyoit de l'argent à Bresce, destiné au payement des troupes, détacherent Janus Frégose & Jean-Conrad des Ursins avec des troupes d'élite pour fermer les passages. Ces deux Officiers se posterent au château d'Anfo, & aiant attaqué les trois mille Lansquenets qui escortoient le convoi, ils en tuerent huit-cens, le reste se sauva à Lodroné avec l'argent (*d*).

L'Empereur entre en Lombardie, & s'en retourne peu après.

Le danger qui menaçoit Bresce & la crainte que la garnison vivement pressée ne se rendit obligerent l'Empereur de hâter sa marche pour l'Italie ; il entra de très-bonne heure dans le Trentin, à la tête de trente mille hommes, parmi lesquels il y avoit quinze mille Suisses, qui lui avoient été fournis par cinq Cantons, lesquels n'avoient pas accédé au Traité des autres avec la France. Il se rendit à Vérone ; mais les Vénitiens & les François, après avoir mis de bonnes garnisons dans Trévise, Vicence & Padoue, évacuerent le Bressan, & se retirerent sous Crémone, où le Connétable de Bourbon s'etoit avancé avec le reste de ses troupes. On atten-

(*a*) *Paruta* p. 232, 233.
(*b*) Le même, p. 234, 235.
(*c*) Le même, p. 242.
(*d*) Le même, p. 243. *Guichardin* n. 43. *Mocenic.* ubi sup.

doit un corps de ſeize mille Suiſſes, qui devoient venir joindre les Confédérés. L'Empereur, enhardi par cette retraite paſſa l'Adige, & forma le ſiege d'Aſola, petite place, où il y avoit cent Gendarmes & quatre-cens hommes Vénitiens. Le Provéditeur François Contarini, & Antoine Martinengo ſe défendirent ſi vigoureuſement, qu'après s'être arrêtés pluſieurs jours, les Impériaux leverent le ſiege. Maximilien paſſa alors l'Oglio à Orcinovi, ce qui détermina les Confédérés à ſe retirer au delà de l'Adda, dans le deſſein de lui en diſputer le paſſage. Leur retraite le rendit maître de tout le pays entre l'Oglio, le Po & l'Adda, excepté de Crémone & de Crême. A meſure que l'armée Impériale avançoit, les Confédérés reculoient, & ils ſe retirerent enfin ſous le canon de Milan. L'Empereur aiant paſſé l'Adda ſans obſtacle, entra dans Lodi, qui lui ouvrit ſes portes, & s'étant approché de Milan, à la diſtance de ſix milles, il fit ſommer les habitans de cette Capitale de lui rendre l'obéiſſance qu'ils lui devoient comme au Chef ſuprême de l'Empire, en les menaçant, en cas de réſiſtance, du même traitement que Frederic Barberouſſe leur avoit fait éprouver autrefois. La préſence des Généraux François & Vénitiens fit donner une réponſe peu ſatisfaiſante à l'Empereur. Cependant les choſes auroient peut-être tourné mal, ſans l'arrivée des Suiſſes, qui rendit le courage aux Confédérés & cauſa une grande inquiétude à l'Empereur. On a vu qu'il avoit dans ſon armée un gros corps de cette nation, & comme ces troupes n'étoient point payées, il appréhenda qu'elles ne ſe laiſſaſſent corrompre par les François; le ſouvenir de ce qui étoit arrivé à Ludovic Sforce le fit trembler; ſurtout lorſque le Général des Suiſſes lui eut demandé de l'argent avec beaucoup de hauteur. Maximilien ſe détermina donc à repaſſer l'Adda, fit quelque ſéjour dans le territoire de Bergame, & après avoir tiré de cette ville ſeize mille ducats, & fait une marche inutile du côté de Crême, dont il eſpéroit s'emparer par une intelligence qu'il y avoit pratiquée, il revint dans le Bergamaſc, & prit enfin le parti de retourner à Trente avec une ſuite de deux-cens chevaux, ſous prétexte d'aller chercher de l'argent (*a*).

Section VIII. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1540.

Son armée ſe diſſipe.

A peine fut-il parti, que ſes troupes ſongerent à prendre leur parti. Les Suiſſes, qu'il avoit laiſſés à Lodi pillerent cette ville & celle de S. Angelo & s'en retournerent dans leurs montagnes. Trois mille hommes de pied, tant Allemands qu'Eſpagnols paſſerent dans le camp des François. Les autres Eſpagnols & quelques Lanſquenets ſe retirerent à Vérone, tout le reſte ſe diſſipa (*b*).

Le ſiege de Breſce eſt repris, & la ville ſe rend.

Le diſſolution de l'armée Impériale fit que la ville de Breſce ſe trouva preſque ſans défenſe; les ſoldats de la garniſon n'eſpérant plus de ſecours, épuiſés par les fatigues du ſiege qu'ils avoient ſoutenu, & étant mal payés, déſerterent la plupart; les uns retournerent chez eux, & les autres paſſerent dans le camp des Vénitiens; deſorte qu'il ne reſtoit dans la Place que ſept-cens Eſpagnols. Les Généraux Vénitiens, ſe flatant que cette garniſon étoit trop foible pour leur réſiſter, n'attendirent pas les Fran-

(*a*) *Paruta* p. 247-251. *Guichardin* & *Mocenic.* l. c.

(*b*) *Paruta* ubi ſup. p. 252. *Guichardin* & *Mocenic.* l. c.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1520.

çois, marcherent à Bresce, & arriverent devant la place pendant la nuit. Ils tenterent sur le champ l'escalade, mais la vigoureuse résistance des Espagnols, jointe à ce que les échelles se trouverent trop courtes, fit manquer l'entreprise (*a*). Le Maréchal de Lautrec, venoit d'étre fait Gouverneur de Milan, en la place du Duc de Bourbon, qui venoit d'étre rappellé en France. Lautrec vint joindre les Vénitiens avec l'armée Françoise, & les batteries firent tant d'effet, que Sticcard, Capitaine Espagnol, qui commandoit dans Bresce demanda à capituler, & promit de se rendre dans trois jours, s'il n'étoit pas sécouru, & si le secours n'étoit pas au moins de huit mille hommes; on convint à ces conditions, que la garnison auroit la liberté de se retirer où elle voudroit, pourvu que ce ne fût pas à Vérone, que la ville seroit remise au Maréchal de Lautrec; qu'on n'y feroit aucun dégat, & que l'on pardonneroit à ceux des habitans qui avoient suivi le parti de l'Empereur, & spécialement au Comte de Gambara. Un corps d'Allemands de sept mille hommes s'étoit avancé jusqu'au château d'Anso pour tâcher de jetter du secours dans Bresce; mais il fut battu & mis en fuite par un détachement de l'armée des Confédérés. La capitulation fut exécutée, & la garnison sortit tambour battant & enseignes déployées. Le Maréchal de Lautrec & les Provéditeurs Vénitiens entrerent dans la ville à cheval, & y furent reçus aux acclamations du peuple. Le Maréchal prit possession de la place au nom du Roi, & la remit immédiatement après aux Provéditeurs, qui firent arborer l'étendard de la République (*b*). Le Sénat témoigna au Roi par Lettres sa reconnoissance des secours qu'il avoit donnés à la Seigneurie; il écrivit aussi au Maréchal de Lautrec & tâcha de le porter à faire le siege de Vérone.

Mésintelligence entre les François & les Vénitiens.

Lautrec parut d'abord disposé à cette entreprise; il décampa avec Trivulce & prit la route du Véronois. Mais lorsqu'ils furent arrivés à Peschiéra, & avant de passer le Mincio, il déclara aux Provéditeurs Vénitiens, qu'il étoit obligé de retourner dans le Milanés, parcequ'il avoit appris que les Cantons ennemis de la France se préparoient à y rentrer. On eut beau tâcher de dissuader Lautrec, il persista à vouloir se retirer, & allégua plusieurs raisons pour justifier sa résolution, entre autres, que l'on n'avoit pas payé dans le tems dont on étoit convenu les six mille Lansquenets de son armée, que la République s'étoit engagée d'entretenir. Le Provéditeur André Gritti fit tous ses efforts pour le gagner, Trivulce & les autres Capitaines seconderent Gritti, mais tout fut inutile. On a su depuis que l'obstination du Maréchal venoit des ordres qu'il avoit reçus de France. François I étoit en négociation de paix avec Charles devenu Roi d'Espagne par la mort de Ferdinand le Catholique, & en attendant le succès des Conférences qui devoient se tenir à Noyon pour ce sujet, il avoit envoyé ordre à Lautrec d'agir mollement en Italie (*c*).

Siege de Vérone.

L'armée des Confédérés resta donc dans l'inaction, ce qui fit beaucoup de peine au Sénat. Comme rien ne lui parut plus préjudiciable à ses inté-

(*a*) *Paruta* p. 256. *Guichardin* & *Mocenic.* l. c.

(*b*) *Paruta* p. 256-258. *Guichardin* & *Mocenic* ubi sup.

(*c*) *Paruta* p. 260-263. *Guichardin* l. c. p. 46. *Mocenic.* ubi sup.

rêts que de laisser à la garnison de Vérone la liberté de faire la moisson, il ordonna au Provéditeur Paul Gradenigo de tirer de la garnison de Padoue quelques troupes choisies, & de se porter sur les confins du Véronois, de détruire les grains qui étoient dans les champs, & d'empêcher en toute maniere qu'on n'en fît entrer dans Vérone. Les ennemis en aiant eu avis, sortirent de Vérone, & prenant un autre chemin, allerent faire le dégat dans le Vicentin & le Padouan (*a*). Le bruit de la marche des Suisses vers le Milanés aiant cessé, Lautrec ne put sans se deshonorer refuser d'entreprendre avec les Vénitiens le siege de Vérone; d'autant plus que les Provéditeurs, qui avoient reçu l'argent de la solde des Lansquenets, protesterent qu'ils ne le délivreroient point, à moins qu'on n'entrât dans le Véronois. L'armée se mit donc en marche le premier d'Août & passa l'Adige à Gotolengo. Les Généraux firent occuper les défilés des montagnes, par où les secours pouvoient passer d'Allemagne à Vérone. Cela donna lieu à une grande désertion parmi la garnison de cette ville, la disette de blé & le défaut de payement firent passer dans le camp des Vénitiens un grand nombre de soldats Allemands & Espagnols; & la plupart des Suisses se retirerent chez eux. On divisa l'armée en deux camps, pour attaquer la Place par deux endroits à la fois, afin d'obliger les assiegés à diviser aussi leurs forces. Mais lorsqu'il fut question d'en venir aux opérations du siege, les Lansquenets, qui venoient de recevoir trois mois de paye, déclarerent qu'ils ne vouloient point porter les armes contre l'Empereur, ni servir au siege d'une ville, qui étoit en sa possession, & l'on ne put jamais vaincre leur obstination. Les Venitiens ne pouvant espérer de réussir seuls, Lautrec promit de suppléer aux Lansquenets par l'infanterie Françoise; mais ensuite il changea d'avis, sous prétexte que cela affoibliroit trop son armée, desorte que sans rien entreprendre, il s'éloigna à deux milles de Vérone, & les Vénitiens furent obligés de le suivre. Comme malgré la désertion, la garnison de cette Place étoit encore fort nombreuse, Lautrec écrivit au Sénat pour demander du renfort. On lui envoya quatre mille hommes, avec un train de grosse artillerie & des munitions de guerre & de bouche en abondance. Dès que ce secours fut arrivé, on investit la place de nouveau, & le siege commença tout de bon. Le canon des François aiant abattu une vieille tour près d'une des portes, Lautrec fit donner l'assaut, mais les François furent obligés de se retirer, après s'être portés avec beaucoup de bravoure. Les Vénitiens avoient aussi fait breche de leur côté, mais les assiegés y avoient porté leurs principales forces; Trivulce demanda du secours à Lautrec pour donner un nouvel assaut, mais sans le refuser, le Maréchal différa de l'envoyer. Le siege avoit déja duré quinze jours, & tout sembloit en promettre un heureux succès, lorsqu'on apprit qu'un corps de neuf mille Allemands avoit forcé le château de la Chiusa, & qu'il étoit en marche pour jetter du secours dans la Place (*b*).

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

A cette nouvelle, le Maréchal de Lautrec parut craindre & proposa ouvertement de lever le siege, & malgré toutes les représentations des Pro- *Il est l. ..*

(*a*) *Paruta*, p. 263, 264.

(*b*) *Paruta*, p. 264-269. *Guichardin* l. c. & n. 47. *Mocenic.* ubi sup.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1510.*

véditeurs Vénitiens, il décampa pour se replier sur Albaredo; les Vénitiens furent forcés de le suivre, & le lendemain toute l'armée alla camper à Villa franca. Rocandolf entra dans Vérone sans opposition, & ravitailla la place (*a*). L'inaction de l'armée des Confédérés fesoit une extrême peine au Sénat de Venise, & lui causoit des inquiétudes & des soupçons. Quelque tems après, il reçut des Lettres de son Ambassadeur en France, par lesquelles il apprit le Traité conclu à Noyon entre les Rois de France & d'Espagne, & que ces Princes avoient laissé la liberté à leurs Alliés de s'y faire comprendre; que le Roi Catholique avoit nommé l'Empereur & le Roi de France les Vénitiens: que l'on étoit convenu d'assembler incessamment un Congrès à Bruxelles pour y traiter de la paix générale (*b*).

Négociation pour la paix, & sa conclusion à Bruxelles.

Un des principaux points dont il étoit question, c'étoit de procurer aux Vénitiens la restitution de Vérone, sans laquelle le Roi de France, fidele aux engagemens qu'il avoit pris avec la République, ne vouloit point faire la paix avec l'Empereur. On fit à Bruxelles l'ouverture du Congrès au commencement de Décembre. L'Ambassadeur de Venise, qui étoit en France, s'y rendit. D'abord on rencontra assez de difficultés de la part des Ministres de l'Empereur, & les contestations entre eux & ceux du Roi de France furent si vives, que les derniers furent sur le point de partir sans rien conclure. Mais comme François I venoit d'engager tout le corps Helvetique dans son alliance, l'Empereur se rendit plus facile sur les conditions de la paix, & il la conclut avec le Roi de France. On convint, que la ville de Vérone seroit incessamment remise aux Commissaires du Roi d'Espagne, lesquels la consigneroient à ceux de France six semaines après; qu'aussitôt que les Commissaires Espagnols en auroient pris possession, la garnison Allemande en sortiroit, & que l'armée des Confédérés se retireroit du Véronois, sans qu'on pût dans l'intervalle rien changer à l'état actuel des fortifications de la place; que les Allemands évacueroient tout le Véronois, à la reserve de Riva & de Rovéredo qui resteroient au pouvoir de l'Empereur; que dans le Frioul les choses seroient rétablies sur le même pied où elles étoient avant la guerre; & que les François & les Vénitiens payeroient en commun à l'Empereur, dans l'espace d'un an, la somme de deux-cens mille ducats (*c*). Du reste François I n'obtint de l'Empereur qu'une treve de dix huit mois avec les Vénitiens (*).

Vérone rendue aux Vénitiens. 1517.

Le Sénat de Venise approuva le Traité, quoiqu'il se vît avec peine dépouillé de Riva & de Roverédo, qui avoient appartenu à la République depuis plus d'un siecle. L'Evêque de Trente se rendit à Vérone au commencement de Janvier 1517, pour recevoir cette place des mains des Impériaux, au nom du Roi d'Espagne. Le Maréchal de Lautrec s'y rendit aussi & il s'éleva entre eux une grande contestation, l'Eveque prétendant

(*a*) *Paruta*, p. 269-272. *Guichardin* & *Mocenic*. l. c.

(*b*) *Paruta*, p. 273-275.

(*c*) Le même, p. 275-280. *Mocenic* l. c.

(*) Guichardin s'est trompé en parlant de la restitution de Vérone; il prétend qu'elle se fit en conséquence du Traité de Noyon, où il n'en fut pas seulement question. L'Auteur de l'Histoire de la Ligue de Cambrai est tombé dans la même erreur en suivant l'Auteur Italien.

que les ſix ſemaines ne devoient courir que du jour qu'il avoit pris poſſeſſion de la ville, & le Maréchal ſoutenant qu'elles couroient du jour de la ſignature du Traité. La garniſon termina la diſpute, comme elle n'étoit pas payée, elle s'ennuya de ces délais, & ménaça l'Evêque de Trente. Il s'engagea donc à remettre la Place le 23 de Janvier, moyennant le payement de la garniſon, ainſi qu'on en étoit convenu. La ville de Vérone envoya deux Députés au Maréchal de Lautrec & aux Provéditeurs Vénitiens, pour leur témoigner la joie que leurs concitoyens reſſentoient en apprenant qu'ils alloient être rendus à leurs anciens maîtres. Au jour marqué le Maréchal de Lautrec, Théodore Trivulce & les Provéditeurs Vénitiens entrerent dans la Place à la tête de quatre-cens hommes d'armes & de deux mille hommes de pied; ils furent reçus de tout le peuple avec la plus grande allegreſſe, & le concours des perſonnes de tout ordre fut ſi grand, qu'ils eurent de la peine à traverſer la foule pour ſe rendre à la Cathédrale. L'Evêque de Trente remit les clefs de la ville au Maréchal, qui les rendit tout de ſuite aux Provéditeurs, André Gritti & Jean-Paul Gradenigo. Le lendemain les Vénitiens donnerent à l'Evêque de Trente les uns diſent cinquante & les autres trente mille ducats, & quinze mille à la garniſon de Vérone (*a*). Le Sénat envoya de magnifiques préſens au Maréchal de Lautrec, & le Provéditeur André Gritti l'accompagna juſqu'à Lodi, où il prit congé de lui & revint à Vérone donner les ordres néceſſaires pour la ſureté & la tranquillité des habitans, & après avoir par ordre du Sénat viſité Crême, Bergame, Breſce, Padoue & Tréviſe il ſe rendit à Veniſe, où il fut reçu avec tous les honneurs que ſes ſervices lui avoient ſi juſtement mérités (*b*).

Section VIII. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1509 juſqu'à l'an 1510.

Réſultat de la Ligue de Cambrai.

C'eſt ainſi que ſe termina, au bout de huit-ans, la guerre de la fameuſe Ligue de Cambrai, qui avoit menacé la République de Veniſe d'une totale ruine. Elle eut à ſoutenir pendant ce tems-là les efforts des principales Puiſſances de l'Europe, & après avoir éprouvé tous les accidens de la mauvaiſe fortune, elle ſe vit à peu près dans ſon premier état, n'aiant perdu que Crémone, quelques villes de la Romagne & deux petites Places dans le Véronois. Les Vénitiens furent redevables de ce ſuccès à l'unanimité de leurs ſentimens courageux pour la défenſe de leur liberté, à leur conſtance inébranlable dans les revers, à leurs habiles négociations pour former & deſunir les Ligues, à l'art avec lequel ils ſçûrent emploier & ménager toutes les reſſources, & ſurtout à cet eſprit de Patriotiſme qui intéreſſe tous les cœurs à la proſpérité publique, & qui ne peut être que l'ouvrage d'un Gouvernement dont tout le monde eſt ſatisfait (*c*). Si l'on en croit quelques Hiſtoriens de la République, la dépenſe qu'elle fit dans cette guerre, à compter depuis la Ligue de Cambrai, monta à cinq millions de ducats, dont cinq-cens mille furent en huit mois de tems, le fruit de la vente des charges (*d*). Cela doit paroitre d'autant moins extraordi-

(*a*) *Guichardin* l. c. n. 50. *Mocenic.* ubi ſup. *Paruta* l. c. p. 280-282.
(*b*) *Paruta* & *Mocenic.* l. c.
(*c*) *Paruta* p. 283. *Laugier* T. IX. p. 93. 94.
(*d*) *Mocenic.* L. VI. à la fin.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

naire, que M. de Thou assure que dans le même intervalle de huit-ans, il en couta à la France cinq millions d'écus d'or (*a*).

Quand la Lombardie Vénitienne fut entierement délivrée des troupes ennemies, toutes les villes qui étoient retournées sous l'obéissance de la République envoyerent des Ambassadeurs à Venise, pour témoigner la joie qu'elles avoient d'être rentrées sous la domination Vénitienne, & pour assurer le Sénat que tout ce qu'elles avoient de facultés & de forces étoit au service de la République. Le premier soin du Sénat fut ensuite de diminuer dans tous les Etats de la Seigneurie les impôts, que les nécessités de la guerre avoient contraints de multiplier. On abolit aussi l'usage que le besoin pressant avoit introduit de ne conférer qu'à prix d'argent les Magistratures de la Capitale & des Provinces, & on fit revivre la sage loi, qui veut que dans leur collation on n'ait égard qu'aux talens & au mérite. On retablit en leur entier les appointemens des charges, dont on avoit retranché une partie pour fournir aux dépenses de la guerre. On fit encore revivre l'étude des Sciences à Padoue, en y appellant les plus habiles Professeurs, dont les leçons attirerent comme auparavant une grande multitude d'Etudians de toutes les parties de l'Europe (*b*).

Soins du Sénat pour l'Oeconomie intérieure.

Il fait fortifier ses Places.

Le calme dont on jouissoit, ne fit pas oublier qu'on pouvoit être encore exposé à la tempete; le Sénat s'occupa aussi du soin de mettre l'état en défense pour la suite, & il pensa surtout à bien fortifier Padoue & Vérone, qu'il regardoit comme les deux boulevards des domaines de la République en terre ferme. André Gritti & George Cornaro eurent ordre de s'y rendre avec Théodore Trivulce, & plusieurs habiles Ingénieurs. Après avoir bien examiné l'Etat des fortifications, ils firent réparer tout ce qui avoit été détruit, construire de nouveaux ouvrages, & surtout des bastions, nettoyer les fossés & terrasser les remparts, de maniere que ces deux villes devinrent des Places de la plus grande force, suivant l'usage de ce tems-là (*c*).

Il renouvelle les Traités avec Selim I.

Mais comme pour rendre l'Etat florissant & pour rétablir le commerce, il importoit de vivre en bonne intelligence avec l'Empire Ottoman, le Sénat nomma deux Ambassadeurs Louis Mocénigo & Barthelemi Contarini, pour aller complimenter Selim I sur les victoires qu'il avoit remportées. Cet Empereur, aprés avoir triomphé en Perse, venoit de conquérir l'Egypte sur les Mammelucs, & par là étoit devenu plus formidable qu'il n'étoit. D'ailleurs les Vénitiens fesoient un grand commerce en Syrie & à Alexandrie, & ils étoient interessés à renouveller les capitulations qu'ils avoient obtenues des anciens Soudans. Il falloit de plus offrir à Selim le tribut de huit mille ducats qu'on avoit payé aux Rois d'Egypte pour le royaume de Chypre. Les Ambassadeurs se rendirent directement en Chypre, & delà se transporterent à Damas, où le Sultan hivernoit avec, son armée. Ils étoient chargés de démander à Selim la confirmation des privileges accordés aux negocians de Venise, qui résidoient à Alexandrie, à Tripoli, à Baruth, à Damas & dans les autres lieux de sa nouvelle conquête, qu'il fût

(*a*) *De Thou* L. I. § 3.
(*b*) *Paruta* L. IV. p. 286, 287.
(*c*) Le même, p. 287, 288.

fût permis à la République d'y tenir des Consuls avec l'autorité nécessaire pour protéger comme ci-devant le commerce & les sujets de la nation. Sélim reçut très-favorablement les deux Ambassadeurs Vénitiens, & leur accorda sans difficulté toutes leurs demandes, parcequ'il cherchoit à attirer par de bons traitemens dans ses nouveaux Etats des étrangers dont le commerce étoit avantageux (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Difficultés pour le Commerce d'Espagne.

Le Sénat trouva plus de difficulté pour un traité de commerce avec l'Espagne. Sous le regne de Ferdinand le Catholique, les vaisseaux de Venise avoient eu l'entrée libre dans les ports de ce royaume, en payant dix pour cent des marchandises qu'ils exportoient. Les Ministres de Charles, successeur de Ferdinand, entreprirent de transporter tout le commerce d'Afrique dans la seule ville d'Oran, qui appartenoit à leur maître & d'interdire le commerce d'Espagne à tous les vaisseaux Vénitiens, à moins qu'ils ne s'obligeassent à ne porter leurs marchandises destinées pour l'Afrique que dans ce seul Port. Les Espagnols comptoient d'obliger par là tous les Maures de venir se pourvoir à Oran de toutes les choses nécessaires à leur usage, & pour le riche commerce qu'ils fesoient en Ethiopie. Outre cela le Ministere d'Espagne voulut assujettir tous les vaisseaux Vénitiens, qui entreroient dans les Ports du royaume à un droit de vingt pour cent de toutes les marchandises d'entrée & de sortie. Toutes les représentations que les Vénitiens purent faire, furent inutiles, & bientôt l'expérience fit connoitre la fausseté des vues du Ministere d'Espagne. Depuis longtems, Venise envoyoit tous les ans quantité de gros navires, qui touchoient d'abord au port de Siracuse en Sicile, passoient à Tripoli, à l'isle de Gerbes & à Tunis. Delà ils parcouroient successivement les ports des royaumes de Tremecen, de Fez & de Maroc, & de toute la Barbarie; ils passoient ensuite en Espagne. Ils portoient en Afrique du drap, du cuivre, de l'étain & du fer, dont ils retiroient le prix en argent. Ils reportoient cet argent en Espagne, où ils achetoient des soies, des laines, du bled, & autres produits du pays, qu'ils portoient à Venise. Ce commerce très-avantageux aux Vénitiens, ne l'étoit pas moins pour les Espagnols, qui y trouvoient un heureux débouché pour la vente de leurs denrées. Ceux-ci par les nouvelles mesures qu'ils prirent rebuterent les Vénitiens, qui abandonnerent insensiblement le commerce d'Espagne, lequel fut perdu en peu de tems (*b*).

Prolongation de la Trève avec l'Empereur.

1518.

Au commencement de l'année 1518 la trêve entre l'Empereur & la République tendoit à sa fin, ce qui obligeoit le Sénat à penser à en venir à quelque nouvel accord avec ce Prince. Le Pape voulut attirer cette négociation à Rome, mais les Vénitiens se défioient de lui, & préférerent la médiation du Roi de France. Mais on ne put jamais parvenir à faire la paix, Maximilien aima mieux une prolongation de Trêve, dans l'espérance de tirer plus d'argent des Vénitiens. On convint donc, que la Tréve continueroit pendant cinq ans, durant lesquels toutes choses devoient se passer de part & d'autre comme en pleine paix; que chacun garderoit ce dont il étoit possesseur; qu'on rendroit de part & d'autre tous les prisonniers; que les Vénitiens payeroient tous les ans à l'Empereur vingt mille

(*a*) Le même, p. 288, 289.

(*b*) Le même, p. 289-293.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

ducats, pendant la trêve. On convint aussi que les deux Puissances nommeroient des Commissaires pour régler à l'amiable les limites dans le Frioul (*a*). M. L'Abbé Laugier prétend que les Vénitiens auroient eu la paix en donnant une somme plus considérable à Maximilien, mais que François I, qui trouvoit son intérêt à laisser subsister entre l'Empereur & les Vénitiens une défiance réciproque, préféra la treve à la paix, pour tenir en bride le premier, & pour se faire rechercher des seconds (*b*). N'est ce pas y entendre trop de finesse?

Projet d'une Ligue contre les Turcs.

Ce qui facilita la conclusion de la Trêve ou sa prolongation, c'est que Léon X forma en ce tems-là le projet d'une Ligue entre les Princes Chretiens contre les Turcs. Les conquêtes de Sélim & l'ambition de ce Prince firent redouter au Pape sa puissance, il appréhenda qu'il ne voulut marcher sur les traces de Mahomet II son ayeul & porter ses armes en Occident. Pour prévenir l'orage qui sembloit menacer la Chretienté, le Pape entreprit d'armer tous les Princes Chretiens contre l'Empereur Ottoman, & dans ce dessein il envoya divers Légats aux Puissances de l'Europe, & demanda particulierement aux Vénitiens de concourir à cette entreprise. Le Sénat répondit aux exhortations du Pontife, que lorsque l'expédition qu'on projettoit contre le Turc seroit amenée au point d'en pouvoir espérer un heureux succès, la République se porteroit avec plus d'ardeur que personne à seconder les pieuses intentions du Pape; mais que ses Etats maritimes étant les plus exposés aux hostilités des Turcs, dont ils étoient environnés, elle ne pouvoit se déclarer la premiere; parceque tout armement qu'elle entreprendroit, avant que les autres Princes eussent mis leurs armées en mouvement, ne serviroit qu'à mettre ses Etats dans le cas d'être plus promptement envahis (*c*). D'ailleurs il y avoit une grande liaison entre Sélim & la République, & le Sultan l'estimoit beaucoup, si l'on s'en rapporte à un Historien (*d*) qui dit que Sélim dessinoit lui-même ses combats & ses entreprises, & envoyoit ses desseins à la République, comme un gage de sa confiance & pour se réjouir avec elle de l'heureux succès de ses armes.

Mort de l'Empereur Maximilien, & élection de Charles V. 1519.

L'Empereur Maximilien mourut au commencement de l'année suivante, & les deux principaux prétendans à la couronne impériale furent François I, Roi de France & Charles Roi d'Espagne. Le Pape & les Vénitiens favoriserent le parti du prémier, & témoignerent au Roi de France les dispositions qu'il pouvoit souhaiter, mais ce fut inutilement, parceque Charles d'Autriche fut élu Roi des Romains le 28 ou 29 de Juin, & proclamé sous le nom de Charles V (*e*). Ce choix fut une source de guerres qui désolerent longtems l'Europe & l'Italie en particulier, par la jalousie qu'il y eut toujours entre François I & Charlequint.

Soliman I succède à Selim I.

Dans le même tems que le Roi d'Espagne montoit sur le trône de l'Empire d'Occident, Soliman I succéda à son pere Sélim I en Orient. Soliman formé de bonne heure aux affaires, avoit l'ame grande, étoit ambitieux & guerrier, & une de ses premieres vues fut d'attaquer la Hongrie. Ce Royau-

(*a*) Le même, p. 293-296.
(*b*) *Laugier* T. IX. p. 101, 102.
(*c*) *Paruta* ubi sup. p. 294, 295.
(*d*) *Sagredo* Hist. de l'Emp. Ottom. T. I. p. 430.
(*e*) *Paruta* L. IV. p. 296-299. *Guicciardin* L. XIII. n. 20, 22.

me étoit gouverné par Louis II, jeune Prince d'une médiocre capacité; Sélim lui avoit offert une tréve pendant qu'il étoit occupé à la conquête de l'Egypte & de la Syrie, mais par le conseil de l'Empereur Maximilien & du Roi de Pologne, il l'avoit refusée avec plus de générosité que de sagesse, dit Paruta. Il voulut renouer la négociation de la trêve avec Soliman, qui le refusa à son tour, & dès-là il prévit qu'il avoit tout à craindre. Il envoya des Ambassadeurs à divers Princes & particulierement au Pape & aux Vénitiens, pour leur demander du secours, en fesant représenter que sa perte pourroit entrainer celle des autres. Mais les Vénitiens lui répondirent, que la Puissance Ottomane, devenue formidable à tous les Princes, l'étoit surtout à la République par le voisinage de ses Etats à ceux des Turcs; qu'elle n'avoit jamais refusé de concourir avec les autres pour s'opposer à l'accroissement de la grandeur des Ottomans, qu'elle avoit au contraire plus d'une fois excité les Princes Chrétiens à cela par ses sollicitations & par son exemple; mais qu'elle ne pouvoit avec ses seules forces faire tête à une pareille puissance (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Les Vénitiens renouvellent les Traités avec lui.

Bien loin de se brouiller avec la Porte, le Sénat chercha au contraire à se concilier l'amitié du nouveau Sultan, & à renouveller avec lui les Traités qui subsistoient entre l'Empire Ottoman & la République. Il envoya Marc Minio en Ambassade à Constantinople & le chargea de demander la confirmation des Capitulations anciennes pour toutes les Echelles de l'Archipel, & de celles qui venoient d'être renouvellées pour l'Egypte & la Syrie. Soliman accorda de fort bonne grace la confirmation qu'on lui demandoit; il offrit même de joindre ses galeres à celles de la République pour donner la chasse aux Corsaires, qui troubloient la navigation & le commerce des Vénitiens dans le Levant. Le Sultan étoit si favorablement disposé envers la République, qu'avant l'arrivée de Minio, il avoit fait partir pour Venise Achmet Ferrat, pour notifier au Sénat son avénement à l'Empire, & l'assurer qu'il étoit dans le dessein d'entretenir l'union & l'amitié, & d'observer fidelement les Traités, qui avoient été faits avec son pere (*b*). Ces assurances, jointes à la confirmation des Capitulations, calmerent les inquiétudes du Sénat. Car sur le bruit des grands préparatifs qu'on fesoit à Constantinople, il avoit cru devoir prendre ses précautions; il avoit renforcé les garnisons de toutes ses places maritimes, augmenté sa Flotte de cinquante galeres, & nommé André Gritti Généralissime de la mer. De plus il avoit ordonné dans l'isle de Candie l'établissement d'une Milice perpétuelle, comme on l'avoit pratiqué quelques années auparavant dans l'Etat de Terre-Ferme, & il avoit choisi Gabriel Martinengo, l'un de ses meilleurs Officiers, pour aller résider dans l'isle, avec la qualité de Gouverneur Général. Les dispositions favorables de Soliman aiant rendu ces préparatifs inutiles, on se contenta de mettre une escadre en mer pour protéger le commerce & donner la chasse aux Corsaires. Cette escadre en prit quelques-uns, & inspira tant de crainte aux autres, qu'ils furent quelque tems sans oser se montrer (*c*).

(*a*) *Paruta* p. 299, 300. (*b*) Le même, p. 300, 301. (*c*) Le même, p. 301, 302.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

François I veut empêcher Charles-quint de passer en Italie.

François I voyant Charles d'Autriche revêtu de la dignité impériale, & devenu par là extrémement puiſſant, appréhenda que ſi ce Prince paſſoit en Italie, il ne cherchât à lui enlever le Duché de Milan. Il fit repréſenter par ſes Ambaſſadeurs au Pape & aux Vénitiens, le danger qui les menaçoit, ſi le Roi des Romains entroit en Italie avec une armée, comme il en avoit le deſſein, pour aller recevoir la couronne Impériale à Rome. Il leur propoſa de faire une Ligue avec la France pour la ſureté commune de leurs Etats. Il feſoit dire en particulier au Pape; qu'il vaudroit mieux envoyer à Charles la couronne Impériale, que de lui laiſſer un prétexte ſi plauſible de venir en Italie. Les Vénitiens ne goutoient pas cette propoſition, ils crurent qu'elle pouvoit plutôt nuire que ſervir au deſſein qu'on avoit en vue; que bien loin d'éloigner par là de l'Italie le Roi des Romains, on ne feroit qu'avouer l'impuiſſance où l'on étoit de lui en fermer l'entrée. Du reſte ils témoignerent être fermement réſolus de ne jamais ſe départir de l'alliance de la France, avec laquelle ils ſentoient qu'il étoit plus que jamais de leur intérêt de reſter unis (*a*). Quant au Pape, il étoit fort irréſolu, & trainoit en temporiſant les affaires en longueur.

Négociation avec Charles V.

L'Empereur Charles V, qui comprenoit combien il lui importoit par rapport aux affaires d'Italie de gagner les Vénitiens témoigna deſirer avec ardeur de terminer par un Traité définitif les différends de ſon prédéceſſeur avec la République, qui étoient demeurés indécis. Il nomma pour ſes Commiſſaires quatre Conſeillers d'Inſpruck, qui ſe rendirent à Vérone. François Péſaro y vint de la part du Sénat, & l'Ambaſſadeur de France à Veniſe s'y tranſporta pour faire l'office de Médiateur. Les Vénitiens propoſerent de reſtituer de part & d'autre toutes les Places priſes pendant la derniere guerre, & de retablir les choſes ſur le pied où elles avoient été auparavant, aſſurant que c'étoit le ſeul moyen de terminer tous les différends & de faire une paix durable. Les Commiſſaires Impériaux firent difficultés ſur difficultés, & après quelques mois emploiés inutilement à négocier, ils furent rappellés à Inſpruck. Dans le meme tems, l'Empereur & ſes Miniſtres donnoient aux Ambaſſadeurs de Veniſe les plus fortes aſſurances du deſſein où il étoit de terminer cette affaire, il leur promit d'envoyer inceſſamment de nouveaux Commiſſaires mieux inſtruits, dans une des villes du Frioul, où ils ſeroient plus à portée d'examiner ce qui conviendroit le mieux aux deux Etats. Il etoit aiſé de voir, que Charles n'étoit pas éloigné de s'accommoder avec les Vénitiens, mais qu'il cherchoit à prolonger les affaires, pour les engager à ſe lier plus étroitement avec lui, & les détacher de la France. Le Sénat chargea ſes Ambaſſadeurs de déclarer nettement aux Miniſtres de l'Empereur, que quoique la République deſirât ardemment la paix, conformément aux maximes qu'elle avoit toujours ſuivies, ſon honneur & ſa dignité l'obligeoit à reſpecter la foi qu'elle avoit donnée, que par cette raiſon, elle ne vouloit ni ne pouvoit conſentir à rien qui fût contraire à l'alliance qu'elle avoit avec le Roi de France (*b*).

Guerre des Turcs en Hongrie. 1521.

Ce fut en 1521 que la guerre commença entre François I & l'Empereur, & que le premier attaqua la Navarre. Vers le même tems Soliman partit

(*a*) Le même, p. 303.

(*b*) Le même, p. 305-307.

de Constantinople avec une formidable armée pour attaquer la Hongrie. Le Roi Louis effrayé du péril qui le menaçoit envoya des Ambassadeurs à tous les Princes Chretiens pour implorer leur secours, puisqu'il s'agissoit de l'intérêt de toute la Chrétienté. Philippe More, Evêque d'Agria vint à Venise, & dans l'audience qu'il eut du Doge & du College, il exposa vivement la dangereuse situation du Roi son Maître, & l'intérêt que les Princes Chrétiens & les Vénitiens en particulier avoient à ne point le laisser succomber. Les Sénateurs furent frappés de ses raisons & les Ambassadeurs de la République dans les différentes Cours de l'Europe furent chargés de solliciter une ligue générale pour la défense de la Hongrie, en offrant d'y concourir avec toutes les forces de la République. Mais ces négociations furent infructueuses, & le danger devenoit de jour en jour plus pressant, parceque Soliman avoit formé le siege de Belgrade, le boulevard de la Hongrie. Louis demanda aux Vénitiens un secours d'argent pour augmenter ses forces & se mettre en état de tenter le sort d'une bataille. Ils lui envoyerent sur le champ trente mille ducats, en lui en promettant davantage. Ce foible secours ne put empêcher Belgrade d'être prise. Soliman retourna à Constantinople, dans le dessein de reporter la guerre en Hongrie l'année suivante. Il envoya en partant un Chiaoux à Venise pour faire part au Sénat de l'avantage qu'il venoit de remporter; & il fallut témoigner de la joie d'un événement dont on étoit vivement affligé (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Mort du Doge Loredan.

Ce fut en ce tems-là que mourut le Doge Léonard Loredan, âgé de près de quatrevingt-dix ans, après avoir gouverné la République environ vingt ans. C'étoit un homme d'une grande capacité, qui avoit une grande expérience dans les affaires, & malgré les infirmités dont il étoit accablé, il conserva jusqu'à la fin toute la vivacité de son esprit (*b*).

Antoine Grimani, LXXVI. *Doge de Venise.*

Antoine Grimani fut élu le 6 de Juin pour succeder à Loredan. Il n'y avoit que peu de tems qu'il étoit de retour à Venise. On a vu sous l'an 1499 qu'il avoit été proscrit pour avoir mal fait son devoir au siege de Lépante, où il commandoit la Flotte de la République. Il s'étoit réfugié à Rome auprès du Cardinal Dominique Grimani son fils. Il eut occasion de rendre service à sa patrie dans les fréquentes négociations du Sénat avec la Cour de Rome pendant la derniere guerre. On révoqua l'arrêt de son bannissement; on lui rendit la dignité de Procurateur de Saint-Marc, & rappellé à Venise, il fut élevé au Dogat par tous les suffrages, étant alors âgé de quatrevingt-sept ans (*c*).

Charles V sollicite les Vénitiens de s'allier avec lui.

En prenant le timon des affaires, Antoine Grimani trouva la République en paix, mais il y avoit tout lieu de craindre qu'elle ne seroit pas de longue durée, à cause des semences de guerre qu'il y avoit entre deux des plus puissans Princes de l'Europe. L'Empereur, qui desiroit toujours de passer en Italie, fit solliciter encore fortement la République de s'unir avec lui. Dans cette vue, il offrit au Sénat de lui donner dans la forme la plus favorable l'investiture de tous les domaines possédés par les Vénitiens, qui étoient censés relever de l'Empire. Le Sénat, qui étoit depuis long-

(*a*) Le même, p. 308-313.
(*b*) Le même, p. 313.
(*c*) Là-même, & *Laugier* T. IX. p. 122, 123.

SECTION VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

tems en possession de ces domaines, & qui croioit par bien des raisons pouvoir s'en attribuer la Souveraineté, reçut froidement la proposition, & différa d'y répondre. Il n'avoit pas encore envoyé, selon la coutume, d'Ambassadeur extraordinaire pour complimenter Charles V sur son avénement à l'Empire. Il venoit de choisir François Contarini, pour remplacer Gaspard Contarini, Ambassadeur ordinaire à la Cour de l'Empereur; mais il retarda le départ du nouvel Ambassadeur, pour ne pas donner le moindre ombrage à la Cour de France (*a*).

Intrigues de Charlequint.

Charlequint désespérant de détacher les Vénitiens de l'alliance de la France, envoya un Ambassadeur à François I. pour faire croire qu'il vouloit convenir avec lui par rapport aux affaires d'Italie, indépendamment des Vénitiens, afin de les obliger à le rechercher, pour éviter un plus grand mal. Il fit même faire par son Ambassadeur de vives plaintes contre eux au Roi d'Angleterre, qui étoit en ce tems-là comme l'arbitre des plus importantes affaires qui se traitoient entre les autres Princes, il accusoit les Vénitiens de manquer aux engagemens qu'ils avoient pris avec Maximilien, & d'avoir refusé la paix qu'il leur offroit. Mais ni le Roi de France, ni celui d'Angleterre ne se laisserent tromper, parceque dans le tems que Charlequint affectoit le plus grand desir de la paix, il ne laissoit pas de faire de grands préparatifs de guerre. François I, non seulement ne prêta pas l'oreille aux propositions de l'Empereur, mais il en fit part aux Vénitiens (*b*).

Négociations à Rome.

On négocioit dans le même tems à Rome, mais je trouve que les Historiens ne sont pas tout-à-fait d'accord sur ce sujet. Les uns disent, que le Pape fit secretement avec le Roi de France un Traité d'alliance, par lequel il promit de refuser l'investiture du royaume de Naples à l'Empereur, & consentit que le Roi attaquât ce royaume, à trois conditions. La premiere, qu'il céderoit au Saint Siege la ville de Gaëte, avec tout le pays qui est entre le Garigliano & l'Etat Ecclésiastique. La seconde, que le reste du royaume de Naples seroit donné au second fils du Roi, mais qu'il seroit gouverné jusqu'à la majorité de ce Prince par un Cardinal Legat, qui résideroit à Naples. La troisieme que le Roi lui donneroit du secours, quand il en auroit besoin, contre les Feudataires rebelles de l'Eglise. Cela regardoit principalement Alphonse d'Est, Duc de Ferrare, qu'il vouloit dépouiller de ses Etats. Ce Traité n'eut point d'effet; le Roi différa de le ratifier, parcequ'on lui inspira des soupçons contre le Pape, ce qui fit prendre à celui-ci le parti de traiter avec l'Empereur, ainsi que nous le verrons bientôt (*c*). D'autres Historiens rapportent, qu'on négocioit à Rome une Ligue générale de tous les Etats d'Italie pour leur sureté commune, & que les Ambassadeurs de France & de Venise étoient dans cette négociation les principaux Agens. Mais François I, qui d'abord avoit été porté à favoriser une pareille Ligue, se refroidit, parcequ'il se flata de pouvoir s'opposer à l'agrandissement de Charlequint par la voie des armes. De son côté le Pape proposa de nouvelles conditions, dont une étoit, qu'on l'aideroit à

(*a*) *Paruta* L. IV. p. 314.
(*b*) Le même, p. 314, 315.
(*c*) *Daniel* T. X. p. 10, 11. *Guichardin* L. XIV. n. 2, 5.

reprimer les vassaux rebelles du Saint Siege; ce qui regardoit le Duc de Ferrare. Comme cette condition tendoit à allumer la guerre en Italie, on n'eut garde d'y acquiescer. Le Sénat de Venise en particulier devint plus réservé pour la conclusion de la Ligue, considerant qu'il n'y auroit pas de prudence à rompre alors la trêve de cinq ans conclue avec l'Empereur, & d'indisposer le Roi d'Angleterre (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Le Pape se ligue avec l'Empereur.

Cependant le Pape traita secretement avec l'Empereur, & conclut avec lui une Ligue offensive & défensive, dont le but étoit de chasser les François du Milanés. L'Empereur promit de restituer Parme & Plaisance au Saint Siege. Il accorda des pensions aux parens de Léon, & s'engagea à le sécourir contre tous les Feudataires, qui lui refuseroient obéissance. Le Pape stipula, que le Duché de Milan seroit rendu à François Sforce, frere de Maximilien, qui avoit cédé tous ses droits à François I. La République de Florence, dont les Medicis étoient les maîtres, & le Marquis de Mantoue entrerent dans cette Ligue. Mais les Suisses, sollicités par le Cardinal de Sion, refuserent de se détacher de l'alliance de la France, ils consentirent seulement que le Pape & l'Empereur fissent chez eux des levées de troupes, pourvu qu'on ne les emploiât point contre le Milanés (*b*). Le Traité entre le Pape & l'Empereur fut d'abord tenu secret, & Léon pendant ce tems-là chercha à surprendre Milan par le moyen de plusieurs personnes de considération, qui avoient été bannies par les François. Mais l'intrigue aiant été découverte par Lescun qui commandoit dans le Milanés en l'absence du Maréchal de Lautrec son frere, les Bannis se sauverent à Reggio, & Lescun assembla quelques troupes, les poursuivit, & étant arrivé devant Reggio, il demanda une entrevue à François Guichardin, qui étoit Gouverneur de la place, on fit réciproquement des plaintes, & pendant la conférence un des Officiers de Lescun voulut surprendre une des portes de la ville. Les François furent repoussés. Lescun lui-même courut risque, mais le Gouverneur le mit à couvert, & il se retira (*c*).

Il déclare le Traité.

Comme Lescun craignit d'être blâmé, il envoya un Officier au Pape, pour l'assurer qu'il n'avoit eu aucun dessein de rien entreprendre sur l'Etat Ecclésiastique, mais seulement de donner la chasse aux Bannis de Milan, à qui sa Sainteté ne pouvoit pas, selon les Traités, donner asile sur ses terres. L'Ambassadeur de Venise représenta au Pape, qu'il ne devoit pas pour un sujet si leger se brouiller avec le Roi de France, & le Sénat lui fit offrir d'écrire au Roi. Mais Léon avoit pris son parti, il saisit avec chaleur cette occasion de faire éclater ses engagemens avec l'Empereur. Il déclama en plein Consistoire contre la France, fit l'éloge de Charlequint, déclara qu'il se trouvoit dans la nécessité de se liguer avec ce Prince pour se mettre en sureté contre la France, & signa publiquement avec l'Ambassadeur de l'Empereur le Traité déja conclu entre eux (*d*). Les Vénitiens voyant qu'il n'y avoit plus d'accommodement à espérer résolurent de ne

(*a*) *Paruta* p. 315-317. *Laugier* T. IX. p. 126. Ce dernier rejette toute la faute sur le Pape.

(*b*) *Paruta* p. 317. *Guichardin* n. 7. *Daniel* ubi sup. p. 30, 31.

(*c*) *Guichardin* l. c. n. 9.

(*d*) Le même, n. 10. *Paruta* p. 319.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

manquer en rien aux engagemens qu'ils avoient pris avec le Roi de France pour la défense du Milanés.

Préparatifs de guerre.

Le Pape avoit choisi Prosper Colonne pour commander son armée; ce Général se rendit à Bologne pour la rassembler. D'autre part le Viceroi de Naples & le Marquis de Pescaire se porterent sur le Tronto avec leurs troupes, dans le dessein de se joindre à celles de l'Eglise. Colonne, sans les attendre, vint se poster sur la Lenza à cinq milles de Parme, où il fut bientôt joint par quatre-cens Lances, qu'Antoine de Leve amenoit de Naples & par le Marquis de Mantoue avec ses troupes (*a*). Les Vénitiens de leur côté rassemblerent promptement six mille Fantassins & toute leur cavalerie, dans le Bressan, sous les ordres de Théodore Trivulce; ils le chargerent de se porter sur l'Adda, & de le passer si les François avoient besoin de son secours. Le Maréchal de Lautrec étoit revenu à Milan, & comme il n'avoit pas des forces suffisantes pour se défendre contre une puissante armée, un de ses premiers soins fut d'empêcher les ennemis de recevoir les secours qu'ils attendoient. Ferdinand, frere de Charlequint, levoit actuellement six mille hommes dans les Provinces de l'Empire voisines du Milanés, & on vouloit les empêcher de passer en Italie. l'Empereur ne laissa pas de demander aux Vénitiens le libre passage pour ces troupes. Mais ils répondirent qu'ils ne pouvoient y consentir, à cause des engagemens qu'ils avoient avec le Roi de France, auxquels ils ne pouvoient manquer sans se deshonorer, & en même tems ils donnerent des ordres pour faire rompre les chemins, & pour faire garder les défilés des montagnes. Cependant comme il étoit difficile qu'ils fussent tous suffisamment gardés, le Sénat, résolut de faire camper son armée entre Peschiéra & Lonato, pour arrêter l'ennemi, au cas qu'il eût forcé quelqu'un des passages. Ce plan sembloit d'autant mieux conçu, qu'il y avoit lieu de croire que huitcens Gendarmes, six-cens chevaux Légers avec six mille hommes d'infanterie, suffiroient pour arrêter six mille Lansquenets, qui n'avoient ni cavalerie, ni artillerie. Lautrec l'approuva d'abord & témoigna même vouloir joindre ses troupes à celles des Vénitiens; mais bientôt après il changea de sentiment, & écrivit au Sénat, qu'il étoit impossible de couper le passage aux troupes Allemandes, & qu'il étoit plus avantageux de se réunir ensemble dans le Crémonois. Les Vénitiens laisserent donc aux paysans le soin de garder les passages le mieux qu'ils pourroient, & marcherent vers Crémone. Lautrec demanda qu'on choisit parmi les Nobles Vénitiens quelque homme habile & expérimenté avec qui il pût concerter les opérations, & on lui envoya André Gritti. Le Sénat lui accorda encore de l'argent pour payer trois mille hommes, & s'engagea à contribuer de sa part à la solde d'un corps de cavalerie & d'infanterie que le Duc de Ferrare devoit fournir (*b*).

Tandis que les François sollicitoient si vivement les Vénitiens de remplir leurs engagemens, ils étoient fort tardifs à satisfaire aux leurs. Lautrec annonçoit un corps de six mille François, qui devoit incessamment passer les Monts, & un autre corps de dix mille Suisses qui étoit en marche, & cepen-

(*a*) *Guichardin* n. 13.

(*b*) *Paruta* p. 319-322.

pendant on ne voyoit point arriver ces secours. En attendant les forces des ennemis augmentoient, les Allemands n'eurent pas de peine à forcer les passages, passerent dans le Mantouan & joignirent l'armée des Confédérés (*a*).

Siege de Parme entrepris & levé.

Ceux-ci après bien des délibérations entreprirent le siege de Parme. Lautrec y avoit fait entrer Lescun avec quatre-cens Lances & cinq mille Italiens, & il se défendoit bien. Lautrec ne laissa pas de marcher au secours de la Place, avec toute l'armée, d'autant plus qu'il avoit été joint par une grande partie des secours qu'il attendoit. D'abord il ne se hâta point, mais sur les instances de Lescun, qui commençoit à craindre de ne pouvoir tenir longtems, le Maréchal vint camper à deux lieues & demies de Parme. Le Duc de Ferrare venoit de forcer Final & San-Félicé, & s'avançoit pour attaquer Modene & Reggio. Ce double mouvement obligea les Généraux ennemis à lever le siege de Parme & à se retirer (*b*).

Les Confédérés se défient les uns des autres.

Le Pape n'apprit qu'avec beaucoup de chagrin la retraite des Confédérés, parceque le recouvrement de Parme étoit pour lui le principal objet de la guerre. D'ailleurs il étoit chargé de presque tous les fraix, puisqu'il étoit obligé de payer toutes les troupes, à l'exception de la Gendarmerie & de l'infanterie Espagnole. L'Empereur conclut de ce mécontentement du Pape, qu'il ne se trompoit point en soupçonnant, que si Léon se voioit une fois maître de Parme & de Plaisance, il ne se feroit aucune peine de renoncer à la Ligue avec aussi peu de difficulté, qu'il avoit rompu avec le Roi de France (*c*).

Charlequint recherche les Vénitiens inutilement.

Charles se détermina donc à faire un dernier effort pour gagner les Vénitiens, persuadé qu'il retiendroit alors plus aisément le Pape, & convaincu que les secours de la République seroient bien plus prompts que celui de l'Église. Dans cette vue il envoya un Ambassadeur à Venise, pour exhorter le Sénat à s'unir à lui & au Pape, en lui représentant que c'étoit le seul moyen d'avoir promptement la paix, qu'il desiroit avec autant d'ardeur que les Vénitiens; qu'une preuve de la droiture de ses intentions, c'est que pouvant à juste titre s'emparer du Duché de Milan; il s'etoit engagé à en donner l'investiture à François Sforce, pour rétablir la paix en Italie. Mais le Sénat persista dans ses sentimens, tant parcequ'il se défioit de l'Empereur, que parcequ'il ne vouloit pas manquer à ce qu'il devoit à la France (*d*).

Les Confédérés entrent dans le Milanés.

Pendant ce tems-là les armées de part & d'autre aiant reçu leurs renforts, se trouvoient à peu près d'égale force. Prosper Colonne à la tête de celle de la Ligue passa le Po à Berselio, le premier jour d'Octobre. Laugier blâme Lautrec de n'avoir pas disputé le passage aux ennemis (*e*); mais selon la remarque d'un autre Historien, il est bien plus facile aux Historiens de marquer les fautes d'une campagne, qu'aux plus grands Capitaines de les éviter toutes; & souvent on leur en attribue, qui ne paroissent telles, que parcequ'on n'est pas assez instruit des circonstances où ils se trou-

(*a*) *Guichardin* ubi sup. *Paruta* p. 322.
(*b*) *Guichardin* n. 14. *Paruta*. l. c.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Paruta*, p. 323, 324.
(*e*) *Laugier*, T. IX. p. 142.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

vent (*a*). Quoiqu'il en soit, les ennemis aiant passé l'Oglio, Prosper Colonne entreprit de pénétrer dans le Milanés & de passer l'Adda. Lautrec quitta alors le Crémonois & vint camper à Cassano pour lui disputer le passage; mais Prosper Colonne trompa le Maréchal, & passa entre Riva & Cassano. Il est vrai que quelques Historiens prétendent, que si Lautrec avoit usé de diligence, il auroit taillé les Confédérés en pieces (*b*).

Ils se rendent maîtres de Milan & du Milanés.

Le Maréchal, qui étoit fort affoibli par la retraite des Suisses, qui l'avoient quitté par ordre des Cantons, ne laissa pas de suivre l'ennemi, dans le dessein de hazarder une bataille, mais Colonne l'évita avec soin, desorte que Lautrec n'eut d'autre ressource que de se renfermer dans Milan avec les troupes qui lui restoient. Il laissa André Gritti dans Lodi, avec l'artillerie & une partie des troupes Vénitiennes, & Trivulce avec le reste suivit Lautrec & entra dans Milan (*c*). Le 19 de Novembre l'armée des Alliés attaqua un des Fauxbourgs; les Vénitiens qui gardoient la porte, effrayés prirent lâchement la fuite, les ennemis pénétrerent dans le fauxbourg, on leur ouvrit une des portes de la ville, ils la surprirent, & Lautrec, aiant laissé une bonne garnison dans le château, se retira avec toute la cavalerie à Côme; celle des Vénitiens se rendit à Bergame (*d*). Il passa ensuite l'Adda pour mettre ses troupes en quartiers de rafraichissement sur les terres de la République. La prise de Milan rendit les Confédérés maîtres de tout le Duché, Lodi, Pavie, Parme, Plaisance se rendirent d'abord, & Côme capitula au bout de quelques jours, Crémone méme pensa être rendue. Lautrec hiverna dans le Bressan, avec cinq mille chevaux, & y causa beaucoup d'incommodité (*e*).

Mort de Léon X & ses suites.

La face des affaires changea entierement par la mort imprévue du Pape Léon X, arrivée le premier de Décembre. Les Suisses, qui étoient dans l'armée des Confédérés, la quitterent d'abord & sortirent du Milanés. On ne douta point que les Cardinaux ne rappellassent les troupes de l'Eglise. D'ailleurs les Milanois étoient fort mécontens des vexations qu'exerçoient les Espagnols & les Allemands, & avoient pour eux plus de haine qu'ils n'en avoient eu pour les François; desorte que tout fesoit espérer que l'on pourroit recouvrer le Duché de Milan. La Diete des Suisses assemblée à Lucerne avoit unanimement résolu de faire les plus grands efforts de ce côté là en faveur des François. Elle envoya même des Ambassadeurs à Venise pour exhorter le Sénat à persister dans l'alliance de la France, & pour l'assurer que les Cantons de leur côté le soutiendroient (*f*). Toutes ces circonstances déterminerent le Maréchal de Lautrec à tenter quelque entreprise malgré l'incommodité de la saison. Il fit un détachement aux ordres du Prince de Bossolo, qui se présenta devant Parme, & entreprit d'escalader la Place, mais aiant été repoussé, il vint rejoindre l'armée (*g*). L'élection d'Adrien VI, pour succéder à Léon X, ranima les espérances de la Ligue, parceque ce Pape avoit été Précepteur de Charlequint.

(*a*) *Daniel* T. X. p. 47.
(*b*) *Guichardin* L. XIV. n. 16.
(*c*) *Paruta* p. 324, 325 *Guichardin* l. c.
(*d*) *Paruta*, p. 326. *Guichardin* n. 17.
(*e*) *Paruta*, p. 327.
(*f*) Le même, p. 329, 330.
(*g*) *Guichardin*, n. 19. *Paruta*, p. 330, 331.

Section VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Mouvemens des François & des Vénitiens. 1522.

Cependant le Maréchal de Lautrec, dont l'armée avoit été considerablement fortifiée par dix mille Suisses, & qui avoit à sa disposition l'armée des Vénitiens, qui étoit de six mille hommes de pied, de six-cens hommes d'armes & de huit-cens chevaux Légers, résolut de marcher vers Milan, & passa avec toute l'armée l'Adda, le premier de Mars de l'an 1522. Prosper Colonne avoit fait fortifier Milan pendant l'hiver, & avoit une nombreuse garnison, desorte que Lautrec ne put rien entreprendre avec succès, mais il tenta d'affamer cette Capitale, en ravageant le pays, & en ruinant les moulins. L'arrivée de François Sforce à Plaisance, avec six mille Allemands, le détermina à aller se poster à Cassano, tandis que les Vénitiens avoient leur camp à Binasco sur la route de Pavie à Milan, pour empêcher la jonction de François Sforce avec Prosper Colonne. Un des détachemens de Lautrec attaqua Novare, emporta la place d'assaut & la pilla. Vigevano se rendit aussi. Mais pendant qu'on remportoit ces avantages, Sforce trouva moyen de passer de Pavie, où il s'étoit rendu, à Milan (*a*).

Siege de Pavie.

On résolut alors le siege de Pavie, où il n'y avoit que douze-cens hommes d'infanterie, cinquante hommes d'armes & quelque cavalerie légere. On se flata que le Marquis de Mantoue, qui commandoit cette foible garnison, ne seroit pas en état de tenir contre l'armée combinée de France & de Venise, mais on se trompa. La ville aiant été investie, on dressa deux batteries, qui eurent bientôt fait une bréche assez grande; les Suisses demanderent à donner l'assaut; on crut devoir le différer pour en assurer mieux le succès, jusqu'à qu'on eut vu l'effet d'une mine, que Pierre Navarre fesoit creuser sous l'un des principaux bastions. On prit cependant des précautions pour empêcher qu'il n'entrât du secours dans la Place; ce qui n'empêcha pas que mille hommes de pied, sortis de Milan ne s'y jettassent. Le siege traîna en longueur, parceque les travaux de Navarre avançoient lentement, & qu'on attendoit de Lodi & de Crême du gros canon. Prosper Colonne eut donc le tems de se mettre en campagne avec son armée, & de s'approcher de Pavie. Lautrec sentit alors qu'il couroit risque de se trouver entre deux feux, & André Gritti fut le premier à lui, conseiller de lever le siege, & de choisir quelque poste avantageux, où il pût attendre l'arrivée du Roi, dont la présence avec des renforts assureroit la victoire. Mais les Suisses s'y opposerent, demandant avec feu ou qu'on les menât à l'ennemi, ou qu'on leur permît de se retirer chez eux. Le débordement du Tesin augmenta l'embarras, en empêchant le transport des vivres, qu'on tiroit de Novare & de Vigevano (*b*).

Embarras causé par l'impatience des Suisses.

Prosper Colonne, qui avoit d'abord campé à Binasco, s'étoit approché jusqu'à la Chartreuse à cinq milles de Pavie. On résolut de s'approcher à deux mille de lui, & de recevoir la bataille s'il osoit la livrer. Mais Prosper Colonne, content d'avoir fait lever le siege, décampa & retourna à Binasco. L'impatience des Suisses fit naitre de nouvelles difficultés. L'argent destiné pour leur solde étoit arrivé à Arona, petite ville sur le Lac Majeur, au delà du Tesin. Ils déclarerent qu'ils ne marcheroient point, à

(*a*) *Guichardin*, n. 27. *Paruta* p. 331. (*b*) Le même, p. 333-335.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1530.

moins qu'on ne leur fît prendre une route qui les rapprochât de leur argent, & ils demanderent que toute l'armée se portât vers Vigevano; que là on jettât un pont sur le Tesin, & qu'on envoyât une escorte pour faire venir l'argent. Gritti s'y opposa avec fermeté, disant qu'il ne convenoit point de s'éloigner ainsi des frontieres de la République, & de se rapprocher si fort des pays, qui pouvoient mettre les Suisses à portée de s'en retourner chez eux. On se détermina à marcher vers Monza; mais les Vénitiens mirent auparavant Lodi en état de defense, & jetterent à Trezzo un pont sur l'Adda, afin de pouvoir à tout événement se retirer sûrement. Quand on fut à Monza, les Suisses recommencerent à se plaindre, & demanderent résolument de l'argent, leur congé ou le combat (a).

Combat de la Bicoque. Lautrec résolut donc d'attaquer le camp ennemi, quoiqu'il ne pût le faire sans un grand desavantage: l'armée impériale occupoit le vaste parc de la Bicoque, Maison de plaisance des Ducs de Milan, qui étoit entouré de murs & d'un fossé plein d'eau, & auquel on n'arrivoit que par un pont de pierre, qui communiquoit du chemin de Milan à la cour du château. Nous n'entrerons pas dans le détail du combat. Il suffira de dire, que les Suisses furent extrémement mal-traités, qu'ils perdirent environ trois mille hommes, & firent leur retraite en bon ordre. Il fallut les suivre, Lautrec fut obligé de repasser l'Adda, & les Suisses se débanderent pour retourner dans leur pays (b).

Lautrec retourne en France. L'embarras du Maréchal fut extrême, en perdant la moitié de son armée, dans le tems que les ennemis supérieurs en nombre étoient en état de tout entreprendre. Ils avoient profité de leur victoire, pour se rendre maîtres des places au delà de l'Adda, & il ne tenoit qu'à eux d'entrer sur les terres de Venise. Les Historiens François disent, que les Vénitiens voyant le parti de France succomber en Italie, commençoient à penser à leur sûreté, qu'ils souffroient avec peine ses troupes chez eux, & que Lautrec soupçonna que le Sénat pensoit à s'accommoder avec l'Empereur. Que pour parer ce coup il envoya à Venise Anne de Montmorenci (c), & qu'après avoir distribué ses troupes dans les Places du Milanés qui restoient à la France, & recommandé particulierement Crémone à Lescun son frere, il partit pour aller rendre compte au Roi du triste état où il avoit laissé les affaires. Paruta raconte le fait tout autrement: cet Historien dit que Lautrec aiant souhaité de mener ses troupes dans le Bressan, le Sénat fit d'abord quelque difficulté à cause de l'épuisement du pays, & du danger qu'il y avoit que l'ennemi n'en prit prétexte de commettre des hostilités; il ajoute, que néanmoins le Sénat consentit à la demande du Maréchal; mais que celui-ci & les autres Généraux François frappés des raisons, qu'on leur avoit alléguées d'abord, prirent le parti de mettre leurs troupes en garnison dans les Places (d).

Prise de Crémone. Prosper Colonne ne tarda pas à passer l'Adda pour aller faire le siege de

(a) *Guichardin*, l. c. n. 28. *Paruta*. p. 336-338.

(b) *Guichardin*, ubi sup. *Paruta* p. 338-343.

(c) *Daniel*, ubi sup. p. 70. *Laugier* l. c. p. 16?.

(d) *Paruta*, p. 344.

Crémone. Lefcun qui commandoit dans la place fut obligé de capituler, & promit de la rendre, fi dans le terme de quarante jours, difent les uns (*a*), & fuivant d'autres dans trois mois, il n'étoit fécouru (*b*). Colonne tourna alors du côté de Genes, dont il fe rendit maître fans beaucoup de peine; Pierre Navarre y fut fait prifonnier avec les François qu'il y avoit amenés (*c*).

Section VIII. *Hiftoire de* Venife *depuis l'an* 1509 *jufqu'à l'an* 1540.

Les Vénitiens défefpérant de voir la France rétablir fes affaires en Italie, ne fe prefferent pas de renouveller la ligue avec le Roi; ils licencierent même une partie de leurs troupes. L'Empereur, qui fentoit combien leur alliance pouvoit lui être avantageufe, traita directement avec Gafpard Contarini, Ambaffadeur de Venife à fa Cour. Il engagea même le Roi d'Angleterre à appuier cette négociation. Mais comme l'on n'étoit pas d'accord fur les conditions, elle traina en longueur. Pendant ce tems-là l'Empereur conclut une ligue avec Henri VIII, & on y réferva une place pour les Vénitiens, à qui l'on donnoit trois mois pour fe déclarer, moyennant qu'ils accommodaffent leurs différends avec Charlequint, foit par une trêve, foit par un traité définitif. On en donna connoiffance au Sénat, qui ne fe preffa point de s'expliquer (*d*).

Circonfpection des Vénitiens.

Cependant le bruit des préparatifs de la France pour l'Italie & les délais des Vénitiens inquiétoient l'Empereur & le Roi d'Angleterre. Ces deux Princes envoyerent des Ambaffadeurs à Venife: le premier chargea Jérôme Adorne, & le fecond Richard Pacé de preffer le Sénat de fe déclarer fur le parti qu'ils prendroient, fi le Roi de France paffoit en Italie avec une armée pour reconquerir le Milanés; l'Ambaffadeur de l'Empereur alla plus loin & follicita le Sénat de fe détacher de l'alliance de la France & de s'accommoder avec fon Maître. Après bien des délibérations, les Vénitiens éviterent de s'expliquer, fe bornant à donner des réponfes générales, fans prendre d'engagement avec aucun des partis (*e*).

Les Vénitiens prennent des précautions contre les Turcs.

Sur ces entrefaites, Soliman armoit puiffamment, dans le deffein d'attaquer l'ifle de Rhodes. Mais comme l'on ignoroit les projets du Sultan, le Sénat craignit pour fes Colonies de l'Archipel & particulierement pour l'ifle de Chypre. Il mit en mer une nombreufe flotte, fous les ordres de Dominique Trivifani. Ses inftructions portoient de fortir inceffamment du Golfe, & d'aller à la hauteur du Cap Malio, pour obferver la flotte de Soliman; s'il voyoit qu'elle tournât vers l'ifle de Chypre, de tâcher de la prévenir, d'entrer dans le Port de Famagoufte, & d'emploier tous les moyens poffibles pour mettre ce royaume à couvert des entreprifes des Turcs; fi au contraire il appercevoit, que leurs forces étoient deftinées à agir ailleurs, de fe conduire de façon à convaincre Soliman, que la Flotte Vénitienne n'étoit nullement venue pour traverfer fes deffeins, mais uniquement pour la fureté de fes propres poffeffions. Le Sénat ne crut pas devoir expofer la République à de nouveaux dangers, dans un tems, où tous les Princes Chrétiens, occupés de leurs intérêts particuliers, négligeoient ceux de la Chrétienté en général (*f*).

(*a*) *Guichardin*, l. c.
(*b*) *Daniel*, l. c. p. 75.
(*c*) *Guichardin*, ubi fup.
(*d*) *Paruta*, L. V. p. 348, 349.
(*e*) Le même, p. 350 & fuiv. *Guichardin*, L. XV. n. 2.
(*f*) *Paruta*, l. c. p. 353, 354.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Soliman se rend maître de Rhodes. Le Pape travaille à former une ligue contre lui.

Soliman destinoit le grand armement qu'il avoit fait contre l'isle de Rhodes. Le Grand Maitre Villiers de L'Isle-Adam la défendit avec un courage invincible, mais enfin il fut obligé de capituler à la fin de l'année. Le Pape Adrien VI s'étoit rendu à Rome, & la nouvelle du siege de Rhodes le toucha vivement pour l'intérêt de toute la Chrétienté. Il écrivit des Brefs à tous les Princes Chrétiens pour les exhorter à terminer leurs querelles, afin de former une ligue générale contre les Turcs. Il pressa en particulier les Vénitiens; de concourir avec lui à accommoder les differends qu'ils avoient avec les autres Puissances. Après que Soliman eut soumis Rhodes, le Pape crut devoir agir avec plus de vigueur encore, il fit sommer les Princes par ses Légats, de se réunir pour la ligue générale dans trois mois au plus tard, sous peine d'encourir les censures Ecclésiastiques. Et comme la plus grande difficulté consistoit à accommoder les differends entre l'Empereur & les Vénitiens, il proposa qu'on s'en remit à sa décision, son dessein étant de faire une Ligue entre le Saint Siege, l'Empereur, la République de Venise, les Florentins & le Duc de Milan; pour assurer le repos de l'Italie. Sur ces entrefaites le Sénat fit partir six Ambassadeurs, qu'il avoit nommés pour aller faire à Adrien VI le serment ordinaire d'obédience. Le Pape les reçut honorablement, & témoigna être content des assurances qu'ils lui donnerent, que si la paix pouvoit se rétablir, & si tous les Princes concouroient à la guerre contre les Infideles, les Vénitiens ne manqueroient pas à la cause commune (*a*).

Négociation des Vénitiens avec l'Empereur.

Jérôme Adorne continuoit de négocier à Venise l'accommodement avec l'Empereur. La grande difficulté qui arrêtoit, c'est que l'Empereur vouloit que la République s'engageât à défendre le Milanés & le royaume de Naples envers & contre tous; le Sénat trouvoit trop d'inconvénient, s'il arrivoit qu'on eût la guerre avec les Turcs. Les circonstances du tems & l'intérêt de la République demandoient, qu'elle eut de grands égards pour Soliman, & qu'elle évitât tout ce qui pouvoit indisposer un si puissant monarque, dont l'amitié lui étoit si avantageuse pour le commerce du Levant. Le Sénat avoit même envoyé à Constantinople Pierre Zeno pour complimenter Soliman sur la prise de Rhodes. Cet Ambassadeur avoit été très-favorablement accueilli du Sultan, & il avoit meme obtenu des ordres aux Sangiacs des frontieres de Dalmatie, de ne pas permettre que les sujets des Vénitiens fussent molestés (*b*). Pour revenir à la négociation avec l'Empereur, le Ministre de ce Prince pressa si fortement le Sénat, qu'il promit quelques galeres pour la défense du royaume de Naples, pourvu que la République ne fût pas en guerre avec les Turcs. L'accommodement étoit sur le point de se conclure, quand il fut arrêté par l'arrivée des Ambassadeurs de l'Archiduc Ferdinand. Comme ce Prince étoit possesseur de l'Autriche & de ses dépendances, le démêlé touchant les limites, qu'il falloit terminer aussi, le regardoit directement. Ses Ambassadeurs déclarerent, que leur Maître étant tout nouveau dans le Gouvernement, n'avoit pas une connoissance assez précise de ses droits pour hazarder un traité définitif, & ils proposerent de renouveller la tréve pour cinq ans. Cette proposition,

(*a*) Le même, p. 355, 356. (*b*) Le même, p. 357.

qui laissoit subsister les plus importans différends de la République avec la Maison d'Autriche, empêcha le Sénat de conclure avec l'Empereur (*a*). Ce qui retarda encore la conclusion de l'accord, c'est que Jérôme Adorne mourut au commencement de l'année suivante, & que Marin Caraccioli son successeur fut moins habile à manier les esprits (*b*).

Section VIII. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1509 *jusqu'à l'an* 1540.

Le Roi de France ne négligeoit rien pour traverser ces desseins de l'Empereur, & pour retenir les Vénitiens dans son alliance; il envoya successivement divers Ambassadeurs à Venise, qui assuroient que ce Prince se disposoit à passer incessamment en Italie avec une puissante armée. Ce qui contribuoit encore à l'indécision du Sénat, c'est que les avis étoient partagés. André Gritti soutint fortement le parti de la France, & George Cornaro plaida avec une égale force pour l'accommodement avec l'Empereur. On peut voir dans Guichardin (*c*) les discours que cet Historien fait tenir à ces deux Sénateurs. Les raisons du dernier étoient appuyées par les dépêches de Jean Badoër, Ambassadeur de Venise à la Cour de François I (*d*).

Négociations de la France à Venise. 1523.

Traité des Vénitiens avec l'Empereur.

Après plusieurs mois de négociations & d'irrésolutions, les Ambassadeurs de l'Empereur & d'Angleterre déclarerent au Sénat, que si dans trois jours on ne leur donnoit une réponse positive, ils romproient toute négociation (*e*). Le Sénat se détermina donc à conclure, & le Traité fut signé le 28 de Juin, les conditions furent; que la Seigneurie conserveroit sur ses Etats de Terre-ferme l'absolue & souveraine jurisdiction, dont elle avoit joui jusqu'alors: qu'elle payeroit à l'Empereur deux-cens mille ducats en huit années; que tous ceux des Sujets de Venise qui avoient suivi le parti de l'Empereur, seroient rétablis dans tous leurs biens, honneurs & prérogatives; qu'on se restitueroit mutuellement tous les lieux qui avoient été envahis pendant la derniere guerre; que pour assurer le Duché de Milan à François Sforce, chacune des Parties contractantes seroit obligée d'entretenir en tems de paix cinq-cens hommes d'armes, & en tems de guerre huit-cens hommes d'armes, cinq-cens chevaux légers & six mille hommes d'infanterie, avec un train d'artillerie proportionné; que l'Empereur seroit tenu d'assister la République d'un pareil secours, si ses Etats étoient attaqués; que les deux Puissances s'opposeroient de tout leur pouvoir au passage & à la subsistance des troupes ennemies, qui entreprendroient de porter la guerre dans leurs Etats; enfin que la République entretiendroit vingt-cinq galeres pour la défense du royaume de Naples en tems de guerre, bien entendu que ce ne seroit que contre les Princes Chretiens, & qu'elle n'eût pas la guerre avec les Turcs. On nomma dans le Traité pour Alliés, les Rois de Pologne, de Hongrie & de Portugal, le Duc de Savoye, la République de Florence, la Maison de Medicis, Antoine Adorne Doge de Genes & le Marquis de Montferrat. On trouva aussi moyen de faire entrer le Pape dans cette Ligue, sous prétexte de maintenir la paix en Italie & de défendre la Chrétienté contre les Turcs (*f*). Le Sénat envoya des Am-

(*a*) Le même, p. 358, 359.
(*b*) Le même, p. 359. *Guichardin*, L. XV. n. 5
(*c*) *Guichardin*, n. 6.
(*d*) Le même, n. 7.
(*e*) Le même, l. c.
(*f*) Le même, n. 7, 8. *Paruta* p. 360-362.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

baſſadeurs à l'Empereur & à l'Archiduc Ferdinand ſon frere pour donner une preuve du deſir qu'il avoit de vivre en bonne intelligence avec la Maiſon d'Autriche. Comme Théodore Trivulce étoit fort attaché à la France, on le congédia pour donner le commandement des troupes de la République à François-Marie de la Rovere, Duc d'Urbin (*a*). Le Sénat chargea auſſi ſon Ambaſſadeur à la Cour de France de communiquer le Traité à François I, & d'excuſer le procedé de la République par la néceſſité des circonſtances & par les ordres du Pape.

François I ſe diſpoſe à paſſer en Italie, où il envoye une armée, aux ordres de l'Amiral Bonnivet.

Cette Ligue qui ſembloit devoir rallentir l'ardeur de ce Prince, ne ſervit au contraire qu'à l'animer davantage à entreprendre l'expédition d'Italie. Mais dans le tems qu'il comptoit de partir, la révolte du Connétable de Bourbon l'obligea de reſter dans ſon royaume, & de confier le commandement de ſon armée à l'Amiral Bonnivet. Ce Général arriva à Verceil à la tête de vingt quatre ou vingt-cinq mille hommes d'infanterie, tant François, que Lanſquenets & Suiſſes, & de quinze-cens hommes d'armes (*b*). Cette armée s'empara de Novare & de Vigevano ſans coup férir, de même que de tout le pays qui eſt à la rive droite du Teſin. Proſper Colonne entreprit de lui diſputer le paſſage de cette riviere, mais inutilement, deſorte qu'il ſe retira avec une partie de ſes troupes à Milan, diſtribua le reſte dans Pavie & Crémone, abandonnant Lodi pour renforcer les garniſons des places les plus importantes (*c*). Les Vénitiens avertis du danger où étoit le Milanés, & preſſés de ſatisfaire aux engagemens de leur nouvelle alliance, envoyerent leurs troupes ſur l'Oglio entre Crême & Bergame, afin d'être à portée de ſecourir Milan, & ils preſſerent le Duc d'Urbin de ſe rendre au plutôt à leur armée pour en prendre le commandement (*d*).

Opérations de la Campagne.

L'armée Françoiſe avoit paſſé le Teſin & campoit entre Binaſco & Biagraſſa à douze milles de Milan. On prétend que ſi l'Amiral avoit marché droit à cette Capitale, il s'en ſeroit rendu maître (*e*), mais il ſe contenta de la bloquer. Il fit occuper Monza & Lodi & detacha le Chevalier Bayard pour attaquer Crémone, dont les François avoient conſervé le château, mais cette entrepriſe ne reuſſit point, Bayard fut obligé de lever le ſiege (*f*), & alla rejoindre l'Amiral pour ſerrer davantage Milan. Les Vénitiens agiſſoient avec beaucoup de circonſpection: les Généraux des Confédérés ſollicitérent vivement le Sénat, d'ordonner à ſes troupes de paſſer l'Adda à Trezzo, pour être à portée de ſecourir Milan. Pour ne rien faire avec trop de précipitation, & ſatisfaire en même tems les Confédérés, le Sénat laiſſa au Duc d'Urbin la liberté d'agir ſuivant ſes lumieres, en aiant toujours égard à la conſervation d'une armée, dont dépendoit la ſureté des Etats de la République. Le Duc paſſa l'Oglio, & s'arrêta en deça de l'Adda entre Romano & Martinengo. Les Imperiaux mécontens

(*a*) Les mêmes.

(*b*) *Guichardin*, n. 12. lui donne plus de trente mille hommes de pied & dixhuit-cens lances. *Paruta*, p. 63. ne lui donne que douze mille fantaſſins mais deux mille Gendarmes. J'ai adopté le récit de *Daniel* T. X. p. 110.

(*c*) *Guichardin*, ubi ſup. *Paruta* l. c.

(*d*) *Paruta*, p. 364.

(*e*) *Guichardin*, ubi ſup.

(*f*) Le même, n. 14. *Paruta*, l. c. p. 365.

tens de cette manœuvre, presserent le Duc d'Urbin de s'approcher davantage de Trezzo, & qu'au cas qu'il ne crût pas devoir passer l'Adda avec toute son armée, il détachât trois mille hommes d'infanterie, deux-cens Gendarmes, & cent chevaux légers. Mais comme cela souffroit bien des difficultés, le Duc d'Urbin envoya un officier à Milan, pour s'informer plus particulierement des desseins de Prosper Colonne & de la situation des ennemis. Les Confédéres attendoient divers secours, & le Sénat manda à ses Provéditeurs, qu'aussitôt que toutes les troupes seroient réunies, ils eussent à passer l'Adda, après avoir laissé des garnisons suffisantes dans les places de la République les plus exposées; qu'au delà du fleuve, ils fussent attentifs à bien choisir leurs positions, & que sur toutes choses ils évitassent de se laisser renfermer dans Milan. Après quelques délais, le Duc d'Urbin marcha avec toute son armée à Trezzo sur l'Adda. Dèslors, les François se trouverent dans une grande disette de vivres, ce qui joint à la rigueur du froid & aux neiges qui tomboient en abondance, obligea l'Amiral Bonnivet à décamper, il s'approcha du Tesin, & se campa à Biagrassa (*a*).

Section VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Tandis que cela se passoit, le Pape Adrien VI étoit mort le 14 de Septembre, & après un assez long Conclave, les Cardinaux élurent pour lui succeder le Cardinal Jules de Medicis, qui prit le nom de Clément VII. Ce choix étoit très-avantageux pour les Confédérés; aussi les Vénitiens lui envoyerent-ils une Ambassade solemnelle de huit Sénateurs pour le féliciter de son avénement au Pontificat (*b*).

Mort d'Adrien VI & élection de Clément VII.

Peu de tems après mourut le Doge Antoine Grimani (*), auquel on donna pour successeur le célebre ANDRÉ GRITTI, dont nous avons eu fréquemment occasion de parler, qui avoit rendu les plus importans services à la République, & avoit eu part aux affaires les plus importantes. Ce choix étoit d'autant plus à-propos, qu'on avoit besoin d'un Doge habile & expérimenté, dans un tems où la guerre étoit allumée sur les frontieres de l'Etat entre les deux plus puissans Princes de l'Europe. Prosper

ANDRÉ GRITTI LXXVII. *Doge de Venise.*

(*a*) *Guichardin*, l. c. p. 14-16. *Paruta*, p. 365-368. (*b*) *Paruta*, p. 368, 369.

(*) Je trouve une étrange diversité entre les Historiens sur le tems de la mort du Doge Grimani. Guichardin dit qu'il mourut avant la conclusion du Traité des Vénitiens avec l'Empereur (1). M. Laugier T. IX. p. 186, le fait mourir au commencement de Septembre, après avoir regné un peu moins de quatorze mois, dit-il. Paruta met sa mort après l'élection de Clément VII, & lui donne un an & dix mois de regne. Mais cet Historien & M. Laugier sont en contradiction avec eux-mêmes. Le dernier place l'élection de Grimani au 7 de Juillet 1521 (p. 124), & sa mort au commencement de Septembre 1523, ainsi suivant son calcul, il a gouverné plus de deux ans. Paruta date son élection du 6 de Juin 1521, & met sa mort après l'élection de Clément VII, élu le 19 de Novembre 1523; desorte que suivant lui, il doit avoir gouverné deux ans & plus de cinq mois. Il semble qu'il est naturel de s'en rapporter à Paruta pour le tems de sa mort, dont cet Historien a pu naturellement être mieux instruit que des Etrangers. On peut supposer qu'il s'est trompé pour le tems de la durée de son regne, faute d'attention & de réflexion.

(1) *Guichardin* L. XV. n. 7. Cet Historien ajoute même, en parlant de l'élection d'André Gritti, qu'elle fut plus contraire que favorable à la France parceque le nouveau Doge abandonna sans réserve la décision de l'affaire du Traité avec l'Empereur au Sénat.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Colonne mourut le 30 de Décembre, & le Connétable de Bourbon, qui étoit passé au service de l'Empereur, fut choisi pour le remplacer (*a*).

Mesures que prennent les Confédérés. 1524.

Pendant l'hiver les Confédérés prirent des mesures pour la campagne suivante. L'Amiral Bonnivet étoit campé à Biagrassa & avoit de gros magasins, qu'il avoit formés dans la Lomelline & dans le Novarois. Les Confédérés vinrent camper à Binasco, où le Duc d'Urbin vint les joindre avec les troupes Vénitiennes. Comme il n'étoit pas sûr d'attaquer les François, postés très-avantageusement, les Confédérés passerent le Tesin au dessous de Pavie, le 2 de Mars (*b*), & établirent leur camp à Gambalo. L'Amiral repassa le Tesin, & se posta à Vigevano, où il pouvoit recevoir des vivres en abondance. Le Duc d'Urbin emporta d'assaut Garlasco entre Pavie & Gambalo, & ensuite les Confédérés prirent aussi Santirano, place forte sur le Po. L'Amiral présenta la bataille aux Confédérés deux jours de suite, mais ils ne voulurent pas l'accepter, comptant qu'ils vaincroient l'ennemi à moins de frais. Toutes les ressources sur lesquelles Bonnivet avoit compté lui manquerent, desorte qu'il passa la Sessia pour se retirer en France avec les débris de son armée, qui étoit fort affoiblie par la désertion (*c*).

Retraite des François.

Les Confédérés suivirent Bonnivet, & attaquerent son arriere-garde; le fameux Chevalier Bayard y fut blessé d'un coup d'arquebuse, dont il mourut le même jour. Les François furent obligés d'abandonner plusieurs pieces de canon, & les Impériaux, voulant profiter de l'occasion, solliciterent le Duc d'Urbin de passer avec eux la Sessia, pour harceler les ennemis dans leur retraite. Mais ce Général, qui savoit que le Sénat n'avoit promis ses troupes que pour la défense du Milanés, laissa son infanterie au Provéditeur Pierre Pésaro. Il passa la riviere avec sa cavalerie, mais après avoir un peu marché avec les Impériaux, il leur déclara, que les engagemens de la République étoient remplis, qu'il n'entreroit point sur les terres du Duc de Savoye, sans de nouveaux ordres & se retira. Les Impériaux continuerent quelque tems à poursuivre les François & enleverent leur artillerie (*d*). Les garnisons Françoises de Lodi & d'Alexandrie évacuerent ces deux Places, aussitôt qu'elles furent assurées de la retraite de Bonnivet. Le château de Crémone s'étoit aussi déja rendu. Ainsi il ne resta plus rien aux François dans le Milanés (*e*).

Les Vénitiens se défient de Soliman.

Tandis que la guerre d'Italie occupoit les Vénitiens, le Sénat n'étoit pas sans inquiétude d'un autre côté. L'humeur ambitieuse & guerriere de Soliman I, les grands armemens de terre & de mer qu'il fesoit, donnoient toujours de l'ombrage. Le Sénat prit soin de mettre en état de défense toutes ses Colonies, & particulierement l'isle de Chypre, dont on craignoit que Soliman n'eût dessein de faire la conquête. Pour subvenir aux dépenses nécessaires, on fut obligé d'avoir recours à de nouveaux impôts & à des emprunts; plusieurs Citadins fournirent de l'argent, & les villes soumises à la République contribuerent avec empressement suivant leurs facultés (*f*).

Affaires des limites

Les différends de la République avec la Maison d'Autriche sur les limi-

(*a*) *Guichardin*, n. 17.
(*b*) Le même, n. 19. *Paruta*, p. 370.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Guichardin*, L. XV. n. 20. *Paruta*, L. V. p. 370, 371.
(*e*) *Guichardin*, l. c. *Paruta*, 372.
(*f*) *Paruta*, l. c.

tes n'étoient pas encore terminés. L'Archiduc Ferdinand envoya à Venise Gui della Torre, avec lequel on accommoda tout ce qui restoit à régler du côté du Frioul. On trouva plus de difficultés pour les limites du Véronois, & l'on convint d'envoyer de part & d'autre des Commissaires à Riva dans le Trentin. Ceux de l'Archiduc y arriverent les premiers, & n'y aiant pas trouvé ceux de Venise, ils se retirerent. On fit naitre de nouvelles difficultés touchant l'exécution de l'accord fait avec Della Torre pour le Frioul; ensorte qu'au grand regret des Vénitiens, cette source de division entre la Maison d'Autriche & la République subsista (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

avec Ferdinand.

Le Sénat se trouva encore dans de nouveaux embarras. Le mauvais succès du siege de Marseille, entrepris par le Connétable de Bourbon, détermina François I à poursuivre les Impériaux en Italie & à leur enlever le Milanés. La circonstance étoit fâcheuse pour les Vénitiens; d'un côté, leur ligue avec l'Empereur pour la défense du Milanés, les engageoit à de nouveaux efforts, & de l'autre ils craignoient le ressentiment du Roi, non seulement pour s'être déclarés contre lui, mais pour avoir refusé de renouer avec lui, en aiant été sollicités par les trois Ligues Grises (*b*). Le Sénat voyant que les François passoient les Monts, envoya ordre au Duc d'Urbin & au Provéditeur Pésaro de rassembler toutes les troupes de la République dans le Véronois & d'y attendre de nouveaux ordres. Le Pape, dont les allarmes étoient encore plus vives, ne cessoit d'exhorter les Vénitiens à se tenir unis avec le Saint Siege, pour la défense mutuelle de leurs Etats & pour la liberté de l'Italie: que si l'on estimoit que le Milanés pût encore se défendre, il approuvoit fort qu'ils secondassent les Impériaux; mais que si l'on prévoyoit qu'on ne pût résister à la puissance des François, il étoit de la prudence de se ménager de bonne heure un accommodement avec le Roi, & de ne pas attendre d'y être forcé aux plus dures conditions, que les vainqueurs ont coutume d'imposer; que la Puissance Françoise étoit des plus redoutables; qu'outre la grande armée que le Roi menoit avec lui, il avoit une flotte considerable en mer pour attaquer le royaume de Naples; que tous les projets des Impériaux contre la France avoient échoué, & que les espérances fondées sur la rebellion du Connétable s'étoient évanouies; que le Roi d'Angleterre, jaloux du trop grand pouvoir de l'Empereur, fesoit déja connoitre qu'on ne devoit pas compter sur lui; qu'ainsi dès que le Sénat jugeroit qu'il étoit de l'intérêt du Saint Siege & de la République de s'accommoder avec le Roi de France, il n'y avoit pas de tems à perdre, & qu'il devoit envoyer à Marc Foscarini son Ambassadeur à Rome les pouvoirs, nécessaires pour traiter de cet accommodement sans délai (*c*). Le Pape avoit ses vues particulieres, & ne pensoit qu'à mettre ses Etats & ceux de Florence en sureté, & dans ce dessein il envoya à François I Matthieu Giberti, son Dataire, pour assurer par une convention particuliere le sort des terres de l'Eglise & de Florence, sans s'embarrasser des intérêts des Vénitiens (*d*).

Embarras du Sénat, & sollicitations du Pape.

(*a*) *Paruta*, l. c.
(*b*) Le même, p. 373.
(*c*) Le même, p. 374.
(*d*) Le même, p. 375. *Guichardin*, ubi sup. n. 27. Ce dernier met l'envoi de Giberti après la réduction de Milan.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1500 jusqu'à l'an 1540.

Le Sénat persiste dans le parti de l'Empereur.

Le Sénat ne jugea pas à propos de se départir si promptement de son alliance avec l'Empereur, pour ne pas témoigner une inconstance honteuse, & sans avoir de certitude des dispositions du Roi. Il envoya ordre au Duc d'Urbin d'aller joindre les Impériaux dans le Milanés. Ce Général ne crut pas devoir obéir sur le champ; il représenta au Sénat, que c'étoit-là une démarche dangereuse pour la République, parcequ'en défendant pour un tems le Milanés, il étoit à craindre que les ennemis ne se jettassent peut-être sur les Etats de Venise, qu'ainsi il étoit d'avis d'attendre encore & de prendre conseil des événemens (*a*).

Politique du Pape & des Vénitiens.

Nous ne détaillerons pas tous les événemens de cette guerre, bornons-nous aux faits les plus essentiels. François I se rendit maître de Milan sans peine, & alla ensuite au mois d'Octobre mettre le siege devant Pavie. L'incertitude du succès de ce siege tint les Vénitiens & le Pape en suspens. Les premiers garderent une espece de neutralité, sans joindre leurs troupes aux Impériaux, & sans faire d'accord avec le Roi de France. Le Pape entretenoit la négociation directe qu'il avoit entamée avec le Roi, & l'accord étoit déja sur le point de se conclure, quand le Pape en suspendit la conclusion sur la nouvelle que seize mille Lansquenets, que l'Empereur envoyoit au secours de Milan, étoient arrivés à Inspruck, & qu'ils devoient passer en Italie sous les ordres de l'Archiduc Ferdinand, que d'ailleurs on attendoit à Genes des troupes Espagnoles, qui étoient embarquées (*b*). Cependant pour faire croire que l'envoi de son Dataire à l'armée Françoise avoit pour objet la paix générale, il fit partir pour le camp du Viceroi de Naples Paul Vettori, avec ordre de lui témoigner le grand desir qu'il avoit de se rendre Médiateur entre l'Empereur & le Roi afin que leur réunion pût sauver la Chrétienté des maux dont elle étoit menacée par Soliman; que dans cette vue, il proposoit, que le royaume de Naples fût garanti à l'Empereur, & que le Duché de Milan fût donné au Roi, avec promesse de sa part de borner là ses prétentions sur l'Italie. Cette négociation dura plusieurs jours, & ne servit qu'à inspirer de la jalousie aux François & aux Impériaux, ensorte que les uns & les autres firent des instances auprès des Vénitiens pour les engager dans leur parti. Le Roi de France les fit solliciter de renouveller leur alliance avec lui, ou au moins de rester neutres. Le Viceroi les fit presser de joindre leurs troupes à celles de l'Empereur. Le Sénat répondit en termes généraux à l'Envoyé de France, en disant qu'il s'étoit remis de tout au Pape; & il donna à celui du Viceroi des raisons plausibles de ses délais (*c*).

Les Vénitiens se liguent avec la France. 1525.

L'irrésolution des Venitiens dura encore quelque tems, mais le Pape aiant enfin traité avec le Roi de France, tant pour lui que pour la République, bien que le Traité fût encore secret, il fallut que le Sénat prit enfin un parti. Il y eut à ce sujet une assemblée extraordinaire & George Cornaro soutint fortement, qu'il falloit encore temporiser, & attendre à se décider, qu'on vît quel tour prendroient les affaires. Dominique Trivisano fut d'un avis différent, & allégua un grand nombre de raisons pour prou-

(*a*) *Paruta*, ubi sup. Voy. aussi *Guichardin*, n. 26.

(*b*) *Paruta*, p. 377.

(*c*) Le même, p. 378.

ver qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre, que de figner au plutôt un Traité d'alliance avec le Roi de France (*a*). Cet avis l'emporta & le Traité fut conclu fecretement par la médiation du Pape à Rome, & ratifié à Venife au commencement de l'année 1525. Par ce Traité, le Pape & les Vénitiens s'obligeoient à ne donner aucun fecours à l'Empereur; les Vénitiens renouvelloient leurs anciens engagemens avec la France, avec cette réferve, qu'ils ne feroient point tenus de fournir des troupes au Roi pour faire réuffir le fiege de Pavie (*b*).

Section VIII. *Hiftoire de Venife depuis l'an 1509 jufqu'à l'an 1540.*

Le traité refte fecret.

François I envoya à Venife le Bailli de Dijon, pour témoigner au Sénat fa joie du renouvellement de l'alliance, l'exhorter à fe défier des Impériaux & l'affurer de fon amitié inviolable. Le Bailli fit de grandes inftances pour qu'on rendit public le Traité, qui avoit été tenu jufques-là fort fecret. Les Vénitiens y étoient affez portés, mais le Pape s'y oppofa. Les Impériaux foupçonnerent que Clément VII étoit d'accord avec le Roi de France, & qu'il travailloit à engager les Vénitiens à s'accommoder avec ce Prince. Pour démêler la vraie façon de penfer du Sénat, ils lui propoferent de dépofer entre fes mains l'acte d'inveftiture de Milan en faveur de François Sforce, à condition que celui-ci dépoferoit auffi l'argent dont il étoit redevable pour cette inveftiture. Mais le Sénat repondit, qu'il ne lui convenoit point de fe charger d'un tel dépôt, & qu'il devoit être fait entre les mains du Pape (*c*).

La longueur du fiege de Pavie, inquiétoit fort le Pape & les Vénitiens; ils appréhendoient que cela n'amenât à la fin une action décifive, dont ils redoutoient les fuites. Ils tâcherent donc de diffuader le Roi d'en venir à une bataille, mais ce Prince répondit qu'il ne quitteroit point le fiege de Pavie, & que fi les ennemis approchoient, il iroit à eux pour les combattre (*d*). Cette réfolution détermina le Pape, les Vénitiens & les Florentins à s'unir plus étroitement entre eux, & à fe précautionner contre les événemens, en augmentant leurs troupes, & en prenant à fraix communs dix mille Suiffes à leur folde; mais ils tarderent trop à en venir à l'exécution de ce projet (*e*).

Bataille de Pavie. Embarras des Vénitiens.

Peu après, les Impériaux attaquerent, le 24 de Fevrier, le camp des François, & fe donna la malheureufe bataille de Pavie, où l'armée Françoife fut mife entierement en déroute, & le Roi lui-même fait prifonnier. Ce fâcheux événement conflerna tous les Princes d'Italie, & particulierement le Pape & les Vénitiens. Ceux-ci avoient tout à craindre de l'Empereur à qui ils avoient manqué, & ils ne pouvoient fe promettre gueres de fecours de la part des autres Souverains d'Italie. Leurs forces confiftoient en mille hommes d'armes, fix-cens chevaux légers & dix mille hommes d'infanterie. Si tous les Princes d'Italie les avoient appuiés, ces forces auroient été affez confiderables. Le Sénat ne négligea rien pour les unir enfemble & travailla furtout à engager le Pape à montrer de la fermeté.

(*a*) Le même, p. 379-389. où il rapporte tout au long les difcours des deux Sénateurs, dont on peut voir la fubftance dans *M. Laugier*, T. IX p. 204-218.

(*b*) *Paruta*, p. 389, 390.

(*c*) Le même, p. 390, 391.

(*d*) Le même, p. 392, 393 *Guichardin* l. c. n. 32

(*e*) Les mêmes.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Il fit représenter à Clément tout ce qu'il y avoit de plus propre à le déterminer de se mettre à la tête des Etats d'Italie, pour s'opposer à l'Empereur. Mais tout ce qu'on put alléguer ne détourna point le Pape du dessein de faire son accommodement avec Charlequint (*a*).

Ménagemens adroits des Vénitiens.

Les Vénitiens songerent alors à faire leur paix particuliere. Le Viceroi de Naples avoit envoyé à Venise Jean Sarmiento, pour porter au Sénat la nouvelle de la victoire de Pavie. Il fut très-bien accueilli, & les Vénitiens lui témoignerent qu'ils prenoient beaucoup d'intérêt au succès des armes de l'Empereur. Ils envoyerent en Espagne Laurent Priuli & André Navagier, pour témoigner à Charlequint les mêmes sentimens, & pour excuser les délais qu'ils avoient apportés à la jonction de leurs troupes avec les Impériaux (*b*). Charlequint reçut la nouvelle de la victoire de Pavie, avec une grande modération apparente, & témoigna qu'il n'en vouloit profiter que pour le bien de la Chrétienté & pour procurer la paix. Il envoya à Rome le Duc de Sessa, chargé d'offrir la paix au Pape, & de l'assurer de la disposition où il étoit de pacifier l'Italie. Il envoya aussi à Venise Alphonse Sanchez, qui de concert avec Marin Carraccioli devoit donner les mêmes assurances au Sénat (*c*). Ces démarches parurent suspectes, & plus l'Empereur paroissoit empressé à rechercher ceux dont il avoit lieu d'attendre d'être recherché lui-même, plus on se défioit de ses desseins. Le Sénat entama la négociation, mais bien résolu de n'en venir pas si promptement à la conclusion. Ce qui le tint encore indécis, c'est que la Régente de France, mere du Roi envoya en ce tems-là un Ministre à Venise, pour exhorter les Vénitiens à ne point abandonner la cause de son fils prisonnier, & à concourir avec toute la Noblesse Françoise, pour forcer l'Empereur à lui rendre la liberté. Le Sénat répondit, que les Vénitiens avoient appris avec un déplaisir extrême le malheur arrivé au Roi, & qu'ils étoient toujours également bien disposés pour la France, mais que l'union qu'on leur proposoit, demandoit dans les circonstances présentes de longues & mures délibérations (*d*).

Traité du Pape avec l'Empereur.

Cependant le Pape avoit conclu son Traité avec l'Empereur, & stipulé que les Vénitiens pourroient y accéder dans l'espace de vingt-jours. Par là le Sénat fut comme nécessité à prendre une résolution décisive; il envoya Pierre Pésaro à Milan pour traiter avec le Viceroi. Sur ces entrefaites la Régente de France fit faire de nouvelles instances pour engager la République à se joindre à la France, afin de s'opposer à l'ambition de l'Empereur; ce qui donna lieu à une nouvelle négociation (*e*).

Le Pape est trompé par les Impériaux.

Bientôt les choses changerent de face. Une intrigue conduite par Moroné, Chancelier de Milan, pour chasser les Impériaux du Milanés, & pour mettre la couronne de Naples sur la tête du Marquis de Pescaire, fut découverte à l'Empereur par ce Seigneur lui-même. En conséquence le Marquis fit arrêter Moroné, s'assura de plusieurs places, & entra dans Milan à la tete de deux-cens hommes d'armes, d'un corps de cavalerie légere

(*a*) *Paruta*, l. c. p. 394-397. *Guichardin*, L. XVI. n. 1, 2.
(*b*) *Paruta*, p. 398.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même, p. 398, 399.
(*e*) Le même.

& de trois mille Fantassins, & demanda au Duc Sforce de lui remettre les châteaux de Milan & de Crémone. Le Duc refusa, & Pescaire fit bloquer les deux châteaux. Il obligea les habitans de la Capitale & de toutes les autres villes de prêter serment de fidélité à l'Empereur, & s'empara en son nom de toute l'autorité du Gouvernement (*a*). D'ailleurs les Impériaux avoient manqué de parole au Pape, en ne retirant point leurs troupes des terres de l'Eglise, & en ne lui fesant pas rendre Reggio & Rubiera, que le Duc de Ferrare tenoit (*b*).

SECTION VIII. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1509 *jusqu'à l'an* 1540.

Il se ligue avec les Vénitiens contre l'Empereur.

L'invasion du Milanés fit connoitre aux Vénitiens, qu'ils avoient eu raison de se défier des intentions de l'Empereur, malgré toutes les belles paroles qu'il donnoit à Gaspard Contarini leur Ambassadeur. Ils multiplierent les difficultés pour rompre l'accommodement qui se négocioit. Celle sur laquelle ils insisterent principalement, fut que François Sforce étant une des parties contractantes, on ne pouvoit rien conclure avant que son état ne fût assuré. Les Impériaux alléguoient les infidelités dont il s'étoit rendu coupable, & proposoient de donner le Milanés au Connétable de Bourbon, ou à tout autre qui seroit au gré des Confédérés. Mais le Pape & les Vénitiens ne se laisserent pas surprendre à ces artifices, & le premier se détermina à conclure sans délai une ligue particuliere avec les Vénitiens. Le Traité se fit entre le Pape & les Florentins d'une part, le Doge & le Sénat de Venise de l'autre. Ces trois Puissances s'engagerent à demeurer inviolablement unies, pour assurer la paix en Italie, à se garantir mutuellement leurs Etats, à courir tous la même fortune, & à ne traiter séparément avec aucun autre Prince. Le nombre des troupes que chacune des Parties devoit fournir pour la défense commune, fut fixé à quatre-cens hommes d'armes, trois-cens chevaux légers & quatre mille Fantassins; avec l'obligation de les augmenter selon le besoin. On convint aussi par un article particulier, que les Vénitiens prendroient les Médicis sous leur protection, contre les intrigues de leurs concitoyens, & qu'ils appuieroient ouvertement celui que le Pape donneroit pour chef à la République de Florence (*c*).

Négociation avec la France.

Ce Traité fit espérer aux Puissances contractantes, qu'elles pourroient d'autant plus aisément s'allier avec la France. On continua de négocier, mais dans des vues bien différentes. Le Pape s'y porta assez froidement, parcequ'il compta, de gagner du tems & d'obtenir de meilleures conditions de l'Empereur. D'ailleurs le Duc de Sessa l'assura que Charlequint étoit prêt à remettre le Milanés à François Sforce, s'il se lavoit des accusations qu'on lui avoit intentées, & au cas qu'il fût reconnu coupable d'en donner l'investiture à son frere Maximilien Sforce, disent les uns (*d*), & d'autres au Connétable de Bourbon (*e*). Les Vénitiens au contraire travailloient avec ardeur à faire un Traité avec la France, & on étoit déja convenu, que la France feroit une diversion du côté de l'Espagne, tandis que les Confédérés agiroient en Italie (*f*). Pendant toutes ces négociations le Marquis

(*a*) *Guichardin*, l. c. n. 14, 17. *Paruta* p. 400.
(*b*) *Guichardin*, l. c. n. 11.
(*c*) *Paruta*, L. V. p. 401.
(*d*) Le même, p. 402.
(*e*) *Guichardin*, l. c. n. 25.
(*f*) *Paruta*, p. 202, 203.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

de Pescaire étoit mort, & l'Empereur destina le commandement de l'armée impériale en Italie au Connétable de Bourbon, avec promesse de l'investir du Duché de Milan.

Le Pape & les Vénitiens sont allarmés du Traité de Madrid.

1526.

L'année suivante 1526 changea tout-à-fait la face des affaires. François I signa le 14 de Janvier le fameux Traité de Madrid, en vertu duquel il obtint sa liberté, mais à des conditions très-onéreuses. Le Pape & les Vénitiens furent d'autant plus surpris & allarmés de la nouvelle de ce Traité, que la Régente n'avoit cessé jusques-là de négocier avec eux la conclusion d'une ligue contre l'Empereur. Ce qui les rassuroit néanmoins un peu, c'est que l'opinion générale étoit que le Roi de France ne tiendroit pas un Traité, auquel le desir seul de sa liberté l'avoit obligé de souscrire, & qu'il ne se résoudroit jamais à se désaisir de la Bourgogne, qu'il s'étoit engagé de céder à Charlequint.

Le Roi de France les rassure.

Le Sénat avoit déja nommé deux Ambassadeurs, pour aller témoigner à ce Prince la part que la République avoit prise à ses disgraces, & la joie qu'elle avoit de le voir en liberté. Mais pour ne point perdre de tems, on fit partir en diligence André Rosso, Secretaire du Sénat, qui n'étant revêtu d'aucun caractere devoit donner moins de soupçon. Le Pape envoya de son côté, pour sonder le Roi, Paul Vettori Florentin. Mais Vettori tomba malade à Florence & y mourut, desorte que Clément fit partir Capino de Mantoue, chargé de la même commission (*a*). Les Envoyés du Pape & des Vénitiens trouverent le Roi dans les dispositions qu'ils pouvoient souhaiter : il les assura qu'il ne manqueroit point aux Princes d'Italie pourvû qu'ils ne se manquassent pas à eux-mêmes; qu'il ratifieroit tout ce qui avoit été négocié auprès d'eux par la Régente sa mere, & qu'ils le trouveroient aussi prompt que constant à leur témoigner sa bonne volonté (*b*). Le Sénat apprenant que les intentions du Roi étoient si conformes à ses vues, envoya à Rosso des plein pouvoirs pour conclure le Traité. Il chargea encore Gaspard Spinelli, Secretaire de Laurent Orio, mort depuis peu Ambassadeur de la République en Angleterre, de solliciter vivement Henri VIII d'entrer dans la ligue de la France avec les Princes d'Italie, & de s'en déclarer le Chef & le protecteur (*c*).

Ligue du Pape & des Vénitiens avec ce Prince.

Le Pape ne témoigna pas la même ardeur que les Vénitiens, mais ils le déterminerent à la fin à consentir à la conclusion de la Ligue. De son côté l'Empereur ne négligea rien pour diviser & désunir le Pape & les Vénitiens, mais ce fut inutilement (*d*). La négociation avec la France fut poussée, & enfin on conclut le Traité à Cognac, le 22 de Mai. Il portoit en substance. 1. Qu'il y auroit ligue & alliance perpétuelle entre le Pape, le Roi de France, les Vénitiens & le Duc de Milan pour la sureté & la liberté de l'Italie. Qu'on inviteroit l'Empereur, le Roi d'Angleterre & l'Archiduc Ferdinand d'y accéder; que le Roi d'Angleterre y seroit reçu comme protecteur de la Confédération; que l'Empereur n'y seroit admis, qu'à condition qu'il rendroit les ôtages de France, moyennant une somme convenable pour

(*a*) *Guichardin*, ubi sup. *Paruta*, p. 404.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même, p. 405.
(*d*) Le même, *Guichardin*, L. XVII, n. 4, 6.

pour leur rançon qu'il laisseroit à François Sforce la paisible possession du Duché de Milan, que s'il venoit en Italie pour son couronnement, ce ne seroit qu'avec une suite, telle que le Pape, les Vénitiens & le Duc de Milan croiroient convenir à la sureté du pays. II. Que les Confédérés leveroient à fraix communs une armée de trente mille hommes de pied, de deux mille cinq-cens hommes d'armes & de trois mille de cavalerie légere, avec une artillerie proportionnée. Que le Roi attaqueroit l'Empereur d'un autre côté, & qu'on armeroit aussi une Flotte. III. Que le Roi de France n'inquiéteroit point François Sforce par rapport au Duché de Milan, & que pour dédommager le Roi de la cession de ses droits, le Duc lui payeroit un tribut annuel de cinquante mille ducats; qu'il épouseroit une Princesse du sang de France, & fourniroit à l'entretien de son frere Maximilien, retiré depuis plusieurs années en France. IV. Que le Comté d'Ast seroit restitué au Roi de France, comme un ancien domaine de sa maison, ainsi que la Souveraineté de Genes, en conservant pour Doge Antoine Adorne, s'il adhéroit à la ligue. V. Que si l'Empereur refusoit d'accorder la liberté aux deux fils de France, & à François Sforce la paisible possession du Milanés, & que les Confédérés chassassent les Impériaux du Milanés, on attaqueroit le royaume de Naples, pour le mettre à la disposition du Pape; que celui à qui le Pape en donneroit l'investiture payeroit tous les ans au Roi de France soixante mille ducats, faute dequoi ce Prince rentreroit dans tous ses droits (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Le Pape & les Vénitiens mettent leurs troupes en campagne.

Le Traité fut tenu secret jusqu'au mois de Juin, pour avoir le tems d'engager le Roi d'Angleterre d'y accéder: mais Henri VIII voulut auparavant agir auprès de l'Empereur pour le porter à entrer dans les vues des Confédérés. En attendant, l'extrémité où se trouvoit réduit le château de Milan détermina les Vénitiens à faire avancer leur armée dans le Bressan, & elle se campa à Chiari; le Pape ordonna à ses Généraux de marcher vers Parme. On attendoit un nombreux secours de Suisses, que le Pape, la France & la République soudoyoient en commun, & le Marquis de Saluces devoit pénétrer du côté de Novare & d'Alexandrie avec les troupes de France. La jonction des troupes du Pape avec celles de Venise devoit se faire à Casal-Maggior pour marcher ensuite à Milan. Le Duc d'Urbin s'approcha du Po, mais François Guichardin Lieutenant-Général du Pape refusa d'avancer sous prétexte qu'il ne pouvoit s'éloigner des Etats de l'Eglise. Sur ces entrefaites le Duc détacha Malatesta Baglioné, qui surprit Lodi & en prit possession au nom de François Sforce (*b*). Ensuite le Duc passa le Po & joignit l'armée du Pape. Il s'approcha de Milan, espérant que le peuple de cette ville se souleveroit, d'ailleurs il savoit que les Impériaux en avoient déja fait sortir leurs bagages, désespérant de pouvoir la conserver. Mais comme le Duc d'Urbin n'apperçut aucun mouvement en sa faveur, & que le Connétable de Bourbon parut avec un corps d'Infanterie, il jugea à-propos de se retirer en bon ordre à Marignano (*c*).

(*a*) *Daniel*, T. X. p. 236-240. *Guichardin*, ubi sup. n. 5 *Paruta*, p. 406.

(*b*) *Guichardin*, ubi sup. n. 5, 8. *Paruta*, p. 409, 410.

(*c*) *Guichardin*, l. c. n. 8. *Paruta*, p. 410, 411.

Section VIII Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Cependant les galeres de Venise aux ordres du Provéditeur Louis Armero, avoient joint celles du Pape commandées par André Doria, & attendoient de Marseille celles de France, dont le Roi avoit donné le commandement à Pierre Navarre, qui devoit avoir en chef celui de toute la Flotte. Il tarda longtems à mettre à la voile, & d'ailleurs le secours des Suisses n'arrivoit point, ce qui inspira de la défiance au Pape & aux Vénitiens. Le Roi envoya à Venise & à Rome le Sieur de Langei pour excuser ces lenteurs: Clément & le Sénat pour enflammer le zele de François I, conviennent que si l'on fesoit la conquête du royaume de Naples, on le donneroit à un des fils de ce Prince, en cédant à la République quelques places à sa bienséance pour la dédommager de ses frais (*a*).

Lenteurs de la France.

Genes inutilement assiégée.

Louis Armero, avec treize galeres & André Doria avec huit du Pape partirent ensemble de Civita-Vecchia & rencontrerent à la hauteur de Livourne Pierre Navarre qui avoit seize galeres, on convint d'attaquer Genes, & l'on commença par s'emparer de Porto-Vénéré, de la Spécie & de toute la côte jusqu'à Monaco, qui se soumirent à la premiere sommation. L'armée navale se sépara alors en deux divisions. Doria & Armero prirent Portofino, & Navarre soumit Savone. Ensuite pour empêcher Genes de recevoir par mer des vivres, qui y manquoient, on bloqua le port avec six galeres & quelques autres bâtimens. Les Génois ne laisserent pas de recevoir des secours, & on accusa Doria d'avoir connivé à cette manœuvre par jalousie contre Pierre Navarre. Quoiqu'il en soit la résistance des Génois rendit inutiles tous les efforts des Confédérés, qui ne laisserent pas de causer de grandes pertes aux Génois (*b*).

Le château de Milan rendu aux Impériaux.

Le Duc d'Urbin avoit reçu un renfort de cinq mille Suisses, & le Sénat le sollicita de réparer la honte de sa premiere retraite. Il s'avança donc vers Milan, & fit occuper par des détachemens la ville de Monza & le Mont de Brianza, pour assurer ses convois. Ensuite il fut question de la maniere dont on sécourroit le château de Milan. Les Impériaux avoient construit tout autour de doubles lignes, flanquées de bastions & de redoutes, & il falloit les attaquer & les forcer pour sécourir les assiegés. Tandis qu'on délibéroit, le Duc de Milan fut contraint de capituler, il rendit le château le 24 de Juillet au Duc de Bourbon, à condition qu'il auroit la liberté de se retirer à Côme, en attendant qu'il pût se disculper auprès de l'Empereur. Le lendemain, Sforce se rendit au camp des Confédérés avec le Comte de Gajazzo & une suite de deux-cens chevaux. On s'efforça de le dissuader d'aller à Côme, en lui représentant le péril auquel il s'exposoit, en se mettant à la discrétion de ses ennemis. Le Duc persista, en promettant que dèsqu'il seroit arrivé à Côme, il enverroit un Ambassadeur au Pape, & qu'il s'en tiendroit à ce qu'il lui conseilleroit. Il connut bientôt la mauvaise foi des Impériaux, qui refuserent de faire sortir de Côme la garnison Espagnole, comme ils s'y étoient engagés. Sforce craignit alors pour sa liberté, & se rendit à Lodi, que les Confédérés lui céderent. Il ratifia la ligue que le Pape & les Vénitiens avoient conclue en son nom (*c*).

(*a*) *Paruta*, p. 412-414.
(*b*) *Le même*, p. 415, 416. *Folieta* 416, 417. Hist. Genuens. L. XII. ann. 1526.
(*c*) *Guichardin*, l. c. n. 10. *Paruta*, p.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Siege & prise de Crémone par les Confédérés.

Quelque considérable que fût la perte du château de Milan, les Confédérés ne perdirent pas l'espérance de se rendre maîtres de la ville où les vivres commençoient à manquer. En attendant les renforts qui devoient leur venir, on résolut de se rendre maître de Crémone. Le Duc d'Urbin détacha Malatesta Baglioné avec trois-cens hommes d'armes, autant de chevaux légers & cinq mille hommes de pied, pour faire le siege de cette ville. Baglioné établit ses batteries & donna deux assauts, où il fut repoussé. On lui envoya consécutivement deux renforts d'infanterie, avec lesquels il ne réussit pas mieux. Le Duc d'Urbin se détermina alors à marcher à Crémone avec toute l'infanterie Vénitienne, & la Place se rendit bientôt. On la remit à François Sforce, qui y fixa sa résidence, & le Sénat y envoya le Secretaire Louis Sabbadino pour résider auprès de lui (*a*).

Trêve du Pape avec l'Empereur.

Pendant ce tems-là, le Pape se trouva dans un fâcheux embarras. Il avoit fait la paix avec les Colonnes, mais ceux-ci abusant de la sécurité de Clément, surprirent Rome, pillerent plusieurs palais, & en particulier celui du Pape, qui se sauva dans le château Saint Ange. Ce Pontife fut obligé de signer avec l'Empereur une trêve de quatre mois par laquelle il s'engageoit à retirer ses troupes du Milanés, & à rappeller ses galeres (*b*). Aussitôt qu'il se vit en liberté, il excusa par ses Nonces en France & à Venise la démarche qu'il avoit été forcé de faire, & demanda des conseils & des secours. Cependant il étoit toujours obsedé de craintes, desorte qu'il prêta l'oreille aux propositions du Général des Cordéliers, que Charlequint avoit envoyé à Rome pour traiter de la paix. Il écrivit même au Sénat, qu'il ne voyoit pas d'inconvénient à négocier la paix, puisqu'on les y sollicitoit, parcequ'il falloit toujours un jour en venir là. Le Sénat fit à Clément une réponse propre à l'encourager, & à l'empêcher de précipiter une affaire de la derniere conséquence. Ce qui contribua beaucoup à lui faire reprendre courage, ce fut l'arrivée d'un Envoyé du Roi d'Angleterre, qui lui remit vingt cinq mille écus, & le pressa fortement de ne pas se départir de la Ligue, & de n'entendre à aucune négociation, qui n'auroit pas pour but la paix générale (*c*).

Nouveaux changemens dans les affaires.

Le Pape reprit donc courage, rompit avec les Colonnes & fit marcher des troupes contre eux, qui s'emparerent de diverses places de leur domaine. Il fit aussi avancer huit ou dix mille hommes sur les frontieres du royaume de Naples, commandés par le Comte de Vaudemont, de la Maison de Lorraine, héritiere des droits de la derniere maison d'Anjou (*d*). De son côté l'Empereur fesoit de grands préparatifs pour envoyer des secours en Italie. Il fesoit équipper à Carthagene une Flotte pour sécourir Genes, & avoit chargé le Prince d'Orange d'entrer dans le Milanés par la Savoye avec un corps de Lansquenets. De leur part les Confédérés travailloient à mettre obstacle à ces secours. On armoit en France par mer pour s'opposer au passage de la Flotte Espagnole, & on agissoit fortement auprès du Duc de Savoye, pour l'engager à refuser passage aux Impériaux.

(*a*) *Guichardin*, ubi sup. n. 16. *Paruta*, p. 418, 419.

(*b*) *Guichardin*, l. c. n. 17, 20. *Paruta*, p. 419.

(*c*) *Guichardin*, n. 21. *Paruta*, p. 420, 421.

(*d*) *Guichardin*, n. 22. *Paruta*, p. 422.

SECTION VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Ce qui donnoit le plus d'inquiétude aux Confédérés, c'étoit la marche de George Fronsberg. Ce Capitaine, qui s'étoit acquis une grande réputation parmi les Impériaux, & qui étoit dévoué à la maison d'Autriche, avoit rassemblé jusqu'à dix mille Lansquenets, en leur représentant qu'ils avoient une occasion favorable de s'enrichir en Italie. L'Archiduc Ferdinand lui avoit fourni de l'artillerie & des chevaux, & il étoit venu camper à Bolzano dans le Tirol (*a*). Malgré toutes les mesures qu'on prit pour empêcher Fronsberg de passer, il ne laissa pas d'entrer dans le Mantouan, & ensuite de passer le Po, pour aller joindre les autres troupes de l'Empereur (*b*).

Combat naval.

La Flotte d'Espagne avoit mis en mer pour venir au secours de Genes, qui étoit fort pressée. Les Généraux qui commandoient celle des Confédérés résolurent d'aller croiser vers les isles de Corse & de Sardaigne pour la combattre, aussitôt qu'elle paroitroit. Le Provéditeur Vénitien, qui étoit à Porto-Vénéré la découvrit le premier, qui voguoit à pleines voiles vers le port de Genes. Le vent contraire l'empêcha de pouvoir l'approcher; mais Navarre fondit sur elle avec seize galeres, auxquelles s'en joignirent deux Vénitiennes; on se canonna pendant deux heures, & une des galeres ennemies fut coulée à fond. La grosse mer fit cesser le combat; & la Flotte Espagnole se réfugia en différens ports, & se réunit enfin à Gaëte (*c*). Pendant ce tems-là Genes reçut des vivres & des munitions, & on fut obligé de lever le siege.

Entreprise du Viceroi de Naples.

L'arrivée du Viceroi Charles de Lanoi à Naples causa de nouvelles allarmes au Pape. Il entama de nouvelles négociations, mais le Viceroi ayant proposé des conditions trop dures, Clément ne voulut pas y souscrire. Ce qui l'encouragea ce fut l'arrivée de Renzo-da-Ceri, qui avoit joint les troupes de l'Eglise. Le Viceroi de son côté entreprit de pénétrer dans l'Etat Ecclésiastique, pour contraindre le Pape à se séparer des Confédérés. Mais Renzo-da-Ceri & Alexandre Vitelli l'obligerent de lever le siege de Frossoloné qu'il avoit entrepris (*d*).

Le Pape s'accommode avec l'Empereur.

1527. L'année suivante les Confédérés porterent la guerre dans le royaume de Naples par mer & par terre. Ils eurent d'abord de fort heureux succes, & voulurent attaquer la Capitale; mais ils ne purent l'entreprendre n'ayant pas assez de troupes. D'ailleurs malgré leurs succès, le Pape négocioit toujours la paix, & refroidissoit leurs opérations (*e*). Ce qui acheva de les deconcerter, & d'allarmer le Pape, c'est que le bruit couroit, que le Connétable de Bourbon, qui étoit parti de Milan avec son armée, avoit promis à ses soldats le pillage de Florence & de Rome. Le Connetable etoit deja arrivé à Bologne, & fit ravager le territoire de cette ville pour intimider le Pape & les Florentins. Clément VII se détermina alors à conclure son accommodement avec l'Agent du Viceroi. On convint d'une tréve de huit mois;

(*a*) *Guichardin*, n. 21. *Paruta*, l. c.

(*b*) *Guichardin*, n. 24. *Paruta*, p. 423 426

(*c*) *Guichardin*, n. 25. *Paruta*, p. 427, 428. *Folieta*, L. XII. ann. 1526 Ce dernier fait honneur du succés du combat à André Doria, avec six galeres. Ce qui n'est gueres vraisemblable.

(*d*) *Paruta*. p. 430. *Guichardin*, L. XVIII. n. 2, 4

(*e*) *Paruta*, p. 431 & suiv. *Guichardin*, l. c. n. 5

que le Pape payeroit à l'armée impériale soixante mille écus, dans le cours du mois de Mars, où l'on étoit, que toutes les Places prises de part & d'autres seroient rendues; que si le Roi de France & les Vénitiens accédoient à la trêve, les Allemands sortiroient d'Italie, & que s'ils ne l'acceptoient pas, les troupes impériales se retireroient seulement des terres du Pape & de Florence (*a*). Le Pape, comme entraîné à sa perte par une force supérieure, rappella d'abord ses troupes & les galeres, & fit évacuer les places que ses troupes occupoient dans le royaume de Naples. Il eut même l'imprudence de licencier toutes les troupes qu'il avoit, excepté cent chevaux légers & deux mille hommes de pied pour sa garde, tandis que les Colonnes & les Espagnols restoient armés (*b*). Le Sénat, touché de son aveuglement, le fit avertir, qu'il ne devoit pas compter sur les promesses du Viceroi, puisque, quand même elles seroient sinceres, le Connétable de Bourbon, qui prétendoit être indépendant de lui, mépriseroit infailliblement ses ordres, & ne ratifieroit pas ce que le Viceroi avoit arrêté sans sa participation (*c*). Le Pape persista dans le parti qu'il avoit pris, & regarda les conseils des Vénitiens comme dictés par leur intérêt.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Mesures que prennent les Vénitiens.

N'aiant pu persuader Clément, ils ordonnerent au Duc d'Urbin, qui campoit alors entre Modene & Reggio, de joindre l'armée du Marquis de Saluces dans le Bolonois, pour s'opposer aux desseins des Impériaux. Ils chargerent aussi Sebastien Justiniani, leur Ambassadeur en France, d'assurer le Roi, de leur inviolable attachement, & que quoique le Pape les eût abandonnés, ils n'en resteroient pas moins unis avec lui (*d*). Ils ne jugerent pourtant pas à-propos de reprendre l'expédition de Naples, ainsi que le Roi le leur proposa, se bornant à défendre la Toscane & l'Etat de l'Eglise.

Mouvemens des armées.

Cependant le Connétable de Bourbon avançoit toujours, sans déférer aux ordres du Viceroi, il passa l'Apennin, & entra en Toscane. L'armée des Confédérés le suivit, & campa à Barberino, tandis que le Connétable étoit près d'Arezzo. Il y eut alors des mouvemens à Florence contre les Médicis, mais le Duc d'Urbin & les autres Généraux s'y rendirent, & les appaiserent sans effusion de sang (*e*).

Négociation du Pape avec les Vénitiens, qui le méprisent.

Cependant le Pape, toujours inconstant & guidé par la crainte négocia, & suivant Guichardin conclut un nouveau Traité à Rome avec l'Ambassadeur de Venise, par lequel les Vénitiens devoient lui fournir de grands secours d'argent, s'engager à ne point retirer leurs troupes de la Toscane, sans son consentement, & à faire partir incessamment une Flotte pour les côtes de Naples. Le Sénat n'approuva pas la conduite de son Ambassadeur Dominique Venier, & comme il avoit passé ses pouvoirs, il fut rappellé à Venise, privé de ses charges, & on nomma François Pésaro pour le remplacer. Et afin que le Pape ne pensât pas que la République voulut manquer à la Ligue, on dépêcha à Rome le Secretaire Andre Rosso, pour assurer Clément VII, de la disposition où le Sénat étoit de main-

(*a*) *Guichardin*, L. XVIII. n. 7. *Paruta* p. 438.
(*b*) *Guichardin*, l. c. n. 8. *Paruta*, p. 439.
(*c*) *Paruta*, l. c.
(*d*) Le même, p. 441.
(*e*) *Guichardin*, ubi sup. n. 8, 9. *Paruta*, p. 442-444.

SECTION VIII *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

tenir la Confédération, pourvû qu'on ne lui imposât pas des conditions trop onéreuses, ainsi qu'il vouloit faire, surtout dans un tems où il falloit renforcer l'armée en Lombardie (*a*).

Le Connétable de Bourbon marche à Rome; il est tué: la ville prise & pillée.

Le Connétable, désespérant de pouvoir rien entreprendre contre la ville de Florence, à cause de la présence des Confédérés, & ne pouvant plus faire subsister ses troupes prit la résolution de marcher à Rome. Il l'exécuta avec tant de diligence, qu'il arriva le 5 de Mai dans les campagnes voisines de cette ville, & envoya un trompette au Pape, pour lui demander passage par Rome, afin de conduire son armée dans le royaume de Naples. Le Pape le refusa avec fermeté. Le lendemain, il fit donner l'assaut au fauxbourg du Vatican, & dans la premiere chaleur de l'attaque le Connétable reçut un coup d'arquebuse dont il mourut une heure après, le fauxbourg fut emporté malgré cela; le Pape se sauva dans le château Saint-Ange; les Impériaux pénétrerent dans la ville, la saccagerent de la façon la plus horrible (*b*) & assiegerent le Pape dans le château.

Mouvemens des Vénitiens pour delivrer le Pape.

Les Vénitiens furent fort allarmés du sac de Rome & de la situation du Pape, dont ils craignoient de fâcheuses suites. Le Sénat envoya ordre au Duc d'Urbin & aux deux Provéditeurs de l'armée de marcher droit à Rome, & d'emploier tous les moyens possibles pour délivrer le Pape & le mettre en liberté. Il augmenta sa Flotte pour aller attaquer les Places maritimes de la Pouille; il engagea le Roi de France à remettre l'argent promis pour la levée de dix mille Suisses, & lui proposa une autre levée de dix mille hommes d'infanterie à fraix communs. Il envoya à François Sforce dix mille ducats pour lui aider à augmenter ses troupes, & il prit à sa solde les Officiers les plus renommés, entre autres le Comte de Gajazze & le Marquis de Palavicini. Les Vénitiens mirent aussi garnison dans Ravenne & Cervia, à la sollicitation des habitans, parceque tout l'Etat Ecclésiastique étoit au pillage (*c*).

Le Duc d'Urbin exécute mal les ordres du Senat.

Le Duc d'Urbin ne se pressoit point d'exécuter les ordres du Sénat, ce que M. Laugier attribue, avec assez de vraisemblance, au desir de se venger des Médicis, auxquels il portoit une haine secrete, parceque Léon X l'avoit dépouillé de son Etat (*d*). Au lieu d'aller droit à Rome il alla à Perouse, & enleva cette place à Gentil Baglioné qu'il accusoit d'être d'intelligence avec les ennemis (*e*). Il joignit le 16 de Mai à Orviete les troupes du Pape & celles de France. Là on perdit le tems en délibérations sans rien entreprendre pour la délivrance du Pape. Guichardin en rejette principalement la faute sur le Duc d'Urbin, Paruta lui est plus favorable, & attribue l'inaction des Confédérés au Provéditeur Vitturi (*f*). Ce qu'il y a de certain, c'est que l'armée des Confédérés se retira le premier de Juin vers le Siennois, pour appuier la négociation entamée avec les Florentins. Sur la nouvelle de ce qui s'étoit passé à Rome, la Faction du peuple s'étoit révoltée contre les Médicis, les avoit chassés de la ville, & avoit rétabli

(*a*) *Guichardin*, l. c. n. 10. *Paruta*, p. 445.

(*b*) *Guichardin*, l. c. n. 12. *Paruta*, p. 446-451.

(*c*) *Paruta*, L. VI. p. 456, 457.

(*d*) *Laugier*, T. IX. p. 309.

(*e*) *Guichardin*, l. c. n. 13. *Paruta*, p. 458.

(*f*) Les mêmes.

le Gouvernement Républicain. Cela n'empêcha point que les Vénitiens ne travaillassent à engager les Florentins à ne pas se départir de la Ligue, & ils y réussirent (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Cependant le Pape n'aiant plus d'espérance d'être sécouru, se détermina enfin à traiter avec les Impériaux. Il desira que le Viceroi de Naples vint à Rome, se flatant d'obtenir de ce Seigneur des conditions moins dures, que celles qu'on lui avoit proposées. Il se trompa; le Viceroi, qui aspiroit à la place de Capitaine-Général, voulut ménager les troupes, qui avoient donné ce titre au Prince d'Orange, & d'ailleurs il étoit si peu agréable aux soldats, qu'il n'eut aucune autorité dans la négociation avec le Pape. Clément conclut donc enfin son Traité le 6 de Juin, aux conditions suivantes: Qu'il payeroit aux Impériaux quatre-cens mille ducats; qu'il leur remettroit le château S. Ange, avec les citadelles d'Ostie, de Civita-Vecchia, de Civita-Castellana, les villes de Parme, de Plaisance & de Modene, pour les garder autant qu'il plairoit à l'Empereur; que le Pape & les treize Cardinaux qui étoient avec lui, seroient conduits à Gaëte, pour attendre ce qu'il plairoit à l'Empereur d'ordonner de leur sort (*b*).

Le Pape traite avec les Impériaux.

Les Vénitiens prirent alors le parti de rappeller leur armée sous Crémone pour couvrir cette ville, & être à portée de ravager le territoire de Milan & de Pavie. Elle étoit de dix mille hommes d'infanterie, de cinq-cens hommes d'armes & de sept-cens chevaux légers. Le Duc de Milan la joignit avec trois mille cinq-cens hommes de pied. On attendoit le Maréchal de Lautrec, qui amenoit de France vingt-six mille hommes d'infanterie, près de mille Gendarmes, quelque cavalerie légere, avec une assez nombreuse artillerie (*c*). Les avis furent partagés sur les opérations de l'armée, & l'on jugea, après mûre délibération, que le parti le plus avantageux étoit de porter la guerre dans le Milanés, afin d'obliger les Impériaux, qui étoient à Rome, de venir au secours de cette Province (*d*).

Les Vénitiens veulent porter la guerre dans le Milanés.

Lautrec arriva le premier d'Août au territoire d'Alexandrie, avec une partie de son armée, & prit au bout de quelques jours la Forteresse de Bosco, dont la garnison se rendit à discrétion. Il soumit avec le même bonheur, Alexandrie, dont la prise causa quelque mécontentement parmi les Confédérés, mais que les Historiens ne rapportent pas tous de la même maniere. Paruta dit que le Maréchal de Lautrec mit garnison Françoise dans Alexandrie; ce qui déplut aux Vénitiens & au Duc de Milan, qui soupçonnerent la France de vouloir s'approprier les villes conquises, au lieu de les remettre au Duc de Milan (*e*) Guichardin rapporte que Lautrec voulut mettre garnison Françoise dans Alexandrie, pour en faire une retraite pour son armée, & assurer ses communications, mais que l'Ambassadeur du Duc de Milan, le Ministre des Vénitiens & même l'Ambassadeur d'Angleterre s'y opposerent si fortement, que Lautrec fut obligé de céder & de remettre la place au Duc de Milan (*f*). Quoiqu'il en soit, le Maréchal se saisit ensuite de Vigevano, & conquit toute la Lomelline. Alors il

Succès de Lautrec.

(*a*) *Paruta*, p. 462.
(*b*) *Guichardin*, l. c. *Paruta*, p. 463.
(*c*) *Daniel*, T. X. p. 269.
(*d*) *Paruta*, p. 464, 465.
(*e*) Le même, p. 465, 466.
(*f*) *Guichardin*, ubi sup. p. 21. Daniel a adopté le recit de Guichardin.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1542.*

déclara que son dessein étoit de marcher incessamment vers Rome, pour procurer la délivrance du Pape. Mais sur les représentations des Généraux Vénitiens, il se rendit devant Pavie, le 28 de Septembre ; au bout de quatre jours la ville fut prise, & cruellement saccagée par les François, par ressentiment de la funeste bataille sous les murs de cette Place, où leur Roi avoit été fait prisonnier (*a*).

Prise de Genes.

Pendant ces opérations sur terre, on n'étoit pas oisif sur mer. André Doria, sorti du port de Marseille avec quatorze galeres, étoit à Savone, où il attendoit l'escadre de Venise, avec laquelle il devoit tenter une entreprise sur Genes. Il apprit que six vaisseaux Génois chargés de blé étoient à la rade de Portofino, & qu'il étoit venu de Genes neuf galeres pour les escorter. Doria partit de Savone, arriva à la hauteur de Portofino, & débarqua des troupes pour attaquer la place. Augustin Spinola qui la défendoit, fit une sortie sur les gens de Doria, les mit en fuite & fit quelques prisonniers, du nombre desquels fut Philippe Doria (*b*). Sur ces entrefaites on apprit à Genes, que Cesar Frégose étoit arrivé à Saint Pierre d'Arena, à la tête de deux mille hommes de pied, & quelques Compagnies de cavalerie Vénitienne. La consternation fut grande dans la ville, dont les principales forces de terre & de mer étoient alors à Portofino. On dépêcha sur le champ un courier à Augustin Spinola avec ordre de tout abandonner pour venir au secours de la Capitale. Il obeit, & après son arrivée, les Adornes dont la faction étoit dominante, sortirent pour combattre Frégose ; il les mit en déroute, les poursuivit jusqu'aux portes de Genes, & il alloit emporter la ville d'assaut, lorsque les habitans, affectionnés la plupart à la domination Françoise se rendirent à lui, & il prit possession de Genes au nom du Roi de France. Peu de jours après le Roi en donna le Gouvernement à Théodore Trivulce (*c*).

Expédition de Sardaigne.

Après cette expédition Doria fit voile pour Livourne, ou le Provéditeur Jean Moro le joignit avec seize galeres. Ils résolurent d'attaquer la Sardaigne, la conquête de cette isle n'étant pas difficile, & pouvant faciliter le succès de la guerre qu'ils avoient dessein de porter dans la Sicile. Ils parurent sur les côtes de Sardaigne, & quelques places maritimes se soumirent volontairement. Mais lorsqu'il fut question de pousser plus loin, une violente tempete dispersa la Flotte. Les galeres de Venise se sauverent, les unes à Livourne, les autres en Corse, où celles de France s'étoient réunies, à la réserve de deux qui avoient échoué sur les côtes de Sardaigne. Ce desastre, & les incommodités qui affligeoient la Flotte dans la saison la plus incommode de l'année, déterminerent le Provéditeur Moro à ramener son Escadre à Corfou (*d*).

Galere Turque prise par les Vénitiens.

Tandis que Moro étoit dans la mer de Genes, le Généralissime de mer, Pierre Lando avoit eu ordre de mettre en fureté les Colonies de la République, de croiser sur les côtes de Sicile, & d'enlever tous les navires chargés de blé qu'il rencontreroit, pour les envoyer à Venise, où l'on souffroit

(*a*) *Guichardin* & *Paruta*, l. c.

(*b*) *Guichardin*, ubi sup. *Paruta*, p. 466. *Felicia* L. XI. ann. 1527.

(*c*) Les mêmes.

(*d*) *Paruta*, p. 470. *Guichardin*, l. c. n. 26.

froit de la disette. Lando pendant sa croisée détacha Augustin de Mula avec deux galeres, & Antoine Marcello avec quatre autres bâtimens pour aller visiter les Colonies de l'Archipel. Ce dernier étant dans le port de Suda en Candie, vit passer une galere Turque, & crut que c'étoit celle de Curtegoli, fameux Corsaire, qui quelques jours auparavant avoit pillé & brûlé un vaisseau Vénitien, après en avoir massacré tout l'équipage. Animé du desir de venger cette injure, & sans faire d'autre reconnoissance, il la poursuivit, la prit & rentra avec elle dans la Baye de la Bicorna. Cette galere fesoit partie d'une Escadre d'Alexandrie de sept galeres, qui parut peu après à la hauteur de cette baye, y entra & attaqua Marcello. Celui-ci prit le parti de chercher à se sauver, mais n'aiant pu faire assez de diligence, trois de ses bâtimens resterent au pouvoir des Turcs, qui les menerent à Alexandrie (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Cette action n'a point de fâcheuses suites.

Le Sénat apprit cette action avec inquiétude, & ordonna au Généralissime de faire arrêter Marcello & de l'envoyer prisonnier à Venise, mais cet officier mourut de chagrin en route. Soliman en agit dans cette occasion d'une façon bien digne d'un grand Prince. Instruit de l'imprudence de Marcello & du déplaisir qu'en avoit le Sénat, il fit rendre les navires que l'Escadre d'Alexandrie avoit enlevés, & permit aux Vénitiens de tirer de ses Etats tout le salpetre & tout le blé, dont ils avoient un pressant besoin, à quoi il ajouta d'autres marques de sa bonne volonté pour la République. Pour reconnoitre un procédé si honnête de la part d'un Prince, dont l'amitié lui importoit si fort, le Sénat envoya Thomas Contarini, Ambassadeur extraordinaire à Constantinople, pour remercier le Grand Seigneur de sa bienveillance envers la République, & le chargea de riches présens pour Soliman, les principaux Bachas de sa Cour, & surtout pour Ibrahim son favori (*b*).

Lautrec veut marcher à Rome.

Après la prise de Pavie, les Venitiens & le Duc de Milan opinerent fortement pour que l'armée Françoise entreprit le siege de cette Capitale, fondés sur la facilité qu'il y avoit de la prendre, & sur les grands avantages que procureroit cette conquête pour l'expédition de Naples, en interceptant tous les secours que les Impériaux attendoient d'Allemagne. Mais Lautrec déclara que les ordres des Roi de France & d'Angleterre l'obligeoient de marcher du côté de Rome, pour remettre le Pape en liberté. On a attribué cette résolution à divers motifs. On crut, qu'il ne prit ce parti, que parcequ'il appréhendoit que les Vénitiens ne se missent plus en peine de seconder les François dans le royaume de Naples, lorsque la conquête du Milanés auroit mis leurs Etats à couvert de l'armée impériale, & qu'il crut qu'il n'étoit pas de l'intérêt du Roi que François Sforce recouvrât si promptement le Duché de Milan, qui pouvoit servir à retirer les fils de France des mains de l'Empereur, en le lui laissant. Peut-être aussi Lautrec conservoit-il du ressentiment de ce qui s'étoit passé à Alexandrie (*c*). Quoiqu'il en soit il persista dans le dessein de marcher à Rome; laissant aux Vénitiens & au Duc de Milan le soin de garder les conquêtes qu'on avoit faites dans le Milanés, il passa le Po le 18 d'Octobre, & alla camper à

(*a*) Le même, p. 471.
(*b*) Le même, p. 472.
(*c*) Le même & *Guichardin*, ubi sup. n. 22.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Plaisance. Le long séjour qu'il fit aux environs de cette place devint suspect, quoiqu'il s'excusât sur ce qu'il attendoit les Allemands, dont il n'etoit encore arrivé qu'une partie. Pendant ce tems-là, les Confédérés engagerent le Duc de Ferrare & le Marquis de Mantoue dans la ligue (*a*).

Inaction du Duc d'Urbin.

Cependant le Duc d'Urbin, campé à Montefalco, restoit dans l'inaction, bienque la foiblesse des ennemis le mît en état de tout entreprendre. Ce procédé donna des soupçons au Sénat, qui crut que ce Général n'agissoit pas de bonne foi, & qu'il avoit des vues particulieres, desorte qu'on donna des gardes à sa femme & à son fils, qui demeuroient à Murano. Le Duc d'Urbin, apprenant leur détention, envoya un de ses Gentilshommes à Venise pour demander qu'il lui fût permis de venir justifier sa conduite. Mais le Sénat ou mieux informé, ou voulant s'accommoder aux circonstances, ne lui permit pas de quitter l'armée. Il rendit la liberté à sa femme & à son fils, & lui fit dire qu'il étoit satisfait de ses services (*b*).

Mesures que prennent les Vénitiens.

Les Vénitiens se voyant chargés seuls du soin de garder les places conquises dans le Milanés, parceque François Sforce n'avoit point d'argent pour soudoyer ses troupes firent revenir leur armée en Lombardie, pour ne pas laisser leurs propres Etats sans défense. Les préparatifs que fesoit Ferdinand Archiduc d'Autriche, les obligeoient à prendre des précautions. Ce Prince avoit mis fin aux troubles de Hongrie par la victoire qu'il avoit remportée sur Jean Vaivode de Transilvanie, & il assembloit de nombreuses troupes dans le Tirol, & fesoit des amas de munitions & d'artillerie à Trente, pour passer en Italie. Cette circonstance obligea le Sénat d'augmenter ses troupes jusqu'à vingt mille hommes de pied, & de solliciter le Roi d'Angleterre à contribuer à l'entretien d'une armée destinée à maintenir la liberté de l'Italie, dont il s'étoit déclaré le Protecteur. Mais Henri VIII. répondit, qu'il avoit besoin de ses fonds pour faire une diversion en Flandres, ensorte que le Sénat fut obligé d'avoir recours à divers moyens extraordinaires pour trouver de l'argent (*c*).

Le Pape s'accommode avec l'Empereur. Il se sauve ensuite.

Les négociations pour la paix continuoient toujours ; mais l'Empereur cherchoit à desunir les Confédérés en fesant à chacun des propositions particulieres. Cet artifice aiant été découvert, les porta à lui déclarer directement la guerre. L'Empereur se voyant tant d'ennemis sur les bras, & l'armée Françoise en marche vers l'Etat Ecclésiastique, se détermina enfin à mettre le Pape en liberté, il envoya ordre au Viceroi de Naples & à Hugue de Moncade de faire l'accommodement. Le Viceroi étant mort sur ces entrefaites, Moncade se trouva seul chargé de l'affaire (*d*). Le Traité fut conclu le dernier d'Octobre, suivant les uns (*e*), & le dernier de No-

(*a*) *Paruta*, p. 476. *Guichardin*, l. c. n. 23, 24.

(*b*) *Paruta*, l. c. p. 473. *Guichardin*, ubi sup. n. 24. Ce dernier dit, que le Duc quitta brusquement l'armée, sans la permission du Sénat, & prit la poste, pour aller se justifier. Mais qu'aiant eu avis en chemin que sa femme & son fils étoient en liberté, & que le Sénat, content de lui, ne souhaitoit pas qu'il avançât plus loin, il revint à l'armée.

(*c*) *Paruta*, p. 474.

(*d*) *Guichardin*, l. c. n. 25. *Giannone*, Hist. de Naples L. XXXI. Ch. 3. Paruta s'est trompé, en disant que Moncade mourut, & que le Viceroi conclut l'accommodement.

(*e*) *Giannone*, ubi sup.

vembre, suivant d'autres (*a*). Il portoit, que le Pape ne feroit rien contre les intérêts de l'Empereur, par rapport au Milanés & au royaume de Naples; que les villes d'Ostie & de Civita-Vecchia resteroient entre les mains de l'Empereur pour sureté, & qu'on lui remettroit la citadelle de Forli, & de Civita-Castellana; que le Pape payeroit en sortant du château S. Ange soixante-sept mille ducats aux Allemands & trente-cinq mille aux Espagnols; que quinze jours après il payeroit aux Allemands une pareille somme de soixante-sept mille ducats, & que pour le reste il le payeroit dans l'espace de trois mois (*b*). On convint que moyennant ces conditions le Pape seroit mis en liberté & conduit à Orviete où à Pérouse. Le 9 de Décembre fut fixé pour son élargissement. Mais le Pape; craignant qu'il ne survint de nouvelles difficultés, sortit la nuit du 8 de Décembre du château S. Ange, déguisé en marchand, & se rendit à Orviete. Dès que Lautrec fut instruit que le Pape étoit en liberté, il remit le château de Parme aux Officiers de ce Pontife & conduisit son armée à Bologne (*c*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Il refuse de renouveller la Ligue.

Aussitôt qu'on sçut à Venise que le Pape étoit à Orviete, le Sénat lui envoya Louis Pisani, pour lui témoigner combien la République avoit été affligée de ses malheurs, & pour lui rendre compte de tout ce qu'on avoit fait pour procurer sa délivrance. Pisani ne négligea rien aussi pour l'engager à renouveller la ligue. Longueval, Ambassadeur de France fit de son côté des efforts pour le faire déclarer contre l'Empereur. Mais Clément se contenta de les assurer de sa reconnoissance pour leurs Maîtres, & témoigna être dans le dessein de rester neutre (*d*).

Lautrec marche vers Naples. 1528.

Le Maréchal de Lautrec partit de Bologne avec ses troupes le 9 de Janvier 1528: passant par la Romagne & par la Marche, il arriva le 10 de Fevrier sur les bords du Tronto. Il avoit dans son armée un corps de Vénitiens, séparé en deux divisions, desorte qu'il avoit environ trente mille hommes de pied, un bon nombre de Gendarmes & de chevaux légers, avec une artillerie proportionnée. Lautrec n'eut pas de peine de s'emparer d'une bonne partie de l'Abruzze, la plupart des villes lui ouvrirent leurs portes, & Aquila, Capitale de la Province, suivit cet exemple (*e*). Cette invasion détermina le Prince d'Orange à faire sortir de Rome l'armée impériale, réduite par les maladies & les désertions à quatorze mille hommes d'infanterie (*f*).

Demande que le Pape fait aux Vénitiens.

Le Pape se voyant délivré de ces dangereux hôtes, parut plus disposé à traiter avec les Confédérés. Mais avant d'en venir là il envoya à Venise l'Archevêque de Siponto, pour redemander les villes de Cervia & de Ravenne, que les troupes de la République avoient occupées pendant sa captivité. Cette demande parut déplacée au Sénat, & lui fit juger que les intentions du Pape n'étoient pas favorables à la ligue, d'autant plus que les Impériaux tenoient encore plusieurs places dans l'État Ecclésiastique, & qu'il n'étoit pas de la prudence d'abandonner ces deux-là. L'affaire fut

(*a*) *Guichardin*, l. c.
(*b*) *Giannone* & *Guichardin*, ubi sup.
(*c*) *Paruta*, p. 477-479. *Guichardin*, l. c.
(*d*) *Guichardin*, l. c.
(*e*) *Giannone*, ubi sup. Ch. 4. *Guichardin*, l. c. n. 28, 32. *Paruta*, p. 480.
(*f*) *Guichardin*, n. 32. *Paruta*, p. 481. *Giannone*, l. c.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

néanmoins mise en délibération, & Dominique Trévisani s'efforça de prouver qu'on devoit donner cette satisfaction au Pape. Le Chevalier Louis Mocénigo combattit l'opinion de Trévisani avec force (*a*). Les suffrages se partagerent, & il fut résolu de répondre au Pape, que Gaspard Contarini, nommé Ambassadeur de la République auprès de sa Sainteté, en conféreroit avec elle (*b*). Cette réponse ne contenta pas le Pape, & il déclara que si on ne lui rendoit pas au plutôt Cervia & Ravenne, non seulement il ne rentreroit pas dans le parti de la Ligue, mais qu'il se joindroit contre elle aux Impériaux (*c*).

Guerre de Naples.

Cependant l'armée impériale étoit rentrée dans le royaume de Naples, pour s'opposer aux progrès de Lautrec. Nous n'entrerons pas dans le détail de tout ce qui s'y passa. Il suffira de rapporter succintement les faits les plus essentiels. Les deux armées se trouverent en présence près de Troja: on n'en vint cependant point aux mains, & il n'y eut que quelques escarmouches; & les Impériaux se retirerent pour tourner vers Naples. Lautrec prit le chemin de Melfi, & l'emporta d'assaut le 22 de Mars. Ascoli, Barlette, Vénose & toutes les autres Places voisines se soumirent ensuite aux François. Dans le même tems, une Flotte de seize galeres Vénitiennes, aux ordres du Provéditeur Jean Moro, prit Trani & Monopoli, qui devoient appartenir à la République, par ses conventions avec la France. Elle soumit aussi Polignano, Otrante & Brindes. Après quoi, sur les sollicitations de Lautrec, elle se prépara à se rendre devant Naples, dont Philippin Doria bloquoit déja le port avec huit galeres, & que Lautrec assiegeoit (*d*).

Le Duc de Brunswick entre en Italie.

Tandis que les armes des Confédérés avoient tant de bonheur dans le royaume de Naples, les Vénitiens eurent de l'occupation d'un autre côté. Le Duc de Brunswick, pressé par Charlequint & Ferdinand de faire une diversion, entra par le Trentin dans le Véronois avec douze mille hommes de pied, & Antoine de Léve devoit le joindre avec huit mille autres pour attaquer les domaines de la République. Le Duc lui déclara la guerre, & on dit qu'il appella ridiculement en duel le Doge André Gritti, âgé de quatrevingt ans (*e*). Le Sénat sur le bruit de l'approche des ennemis, resolut de former un corps de douze mille hommes d'infanterie, parmi lesquels il devoit y avoir quatre mille Suisses; il envoya d'abord de l'argent pour les lever, & pria le Roi de France d'interposer son crédit pour faire cette levée. Le Sénat tira aussi de ses Etats de Grece & de Dalmatie beaucoup de cavalerie légere, & rappella le Duc d'Urbin de la Marche d'Ancone, qui vint camper sous Vérone. Le Comte de Saint Pol devoit marcher à la tête des François à la rencontre de l'ennemi, mais le Duc de Brunswick étoit en Italie avant que le Comte fût en état de partir. Les Allemands s'avancerent vers le Lac de Garde & prirent Peschiera, Rivoltella & Lunata, & maîtres de presque tout le Lac, ils taxerent les places voisines & brûlerent tout ce

(*a*) Voyez leurs discours dans Paruta, p. 482-491.

(*b*) Le même, p. 491, 492. *Guichardin*, l. c. n. 28. parle de ceci comme arrivé immédiatement après que le Pape fut en liberté.

(*c*) *Paruta*, p. 492.

(*d*) *Guichardin*, l. c. & n. 34. *Giannone*, l. c. *Paruta*, p. 493-498.

(*e*) *Paruta*, p. 498-499.

Section VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

qui n'étoit pas en état de payer des contributions. Le Duc d'Urbin, campé sous Vérone, observoit leurs mouvemens ; il se porta rapidement sur Bresce, & après y avoir laissé une forte garnison, il alla avec la même diligence à Bergame, dont il fit retrancher tous les dehors. Il ne négligea rien pour arrêter l'ennemi, afin d'avoir le tems de mettre les principales Places en état de défense. Sa cavalerie légere inquiétoit continuellement les Allemands & leur enlevoit les vivres (*a*).

Son armée se dissipe.

Le Duc de Brunswick désespérant de réussir, & fatigué de cette petite guerre, sortit des Etats de la République, après avoir tout brûlé sur son passage, entra dans le Milanés & ayant joint Antoine de Léve, ils entreprirent conjointement le siege de Lodi, mais la place se défendit bien, & le Duc de Brunswick se rebuta, tant à cause de la rareté des vivres, que parcequ'il manquoit d'argent pour payer ses troupes, desorte qu'il prit le parti de se retirer par le Lac de Côme en Allemagne (*b*).

Combat naval, où les Impériaux sont battus.

La retraite du Duc privoit les Impériaux, enfermés dans Naples, de l'espérance qu'ils avoient conçue, qu'il obligeroit les Confédérés d'abandonner le siege de cette Capitale. Ils ne perdirent point courage ; le Viceroi Moncade & le Prince d'Orange résolurent d'attaquer Philippin Doria, avant qu'il eût reçu des renforts, la Flotte Vénitienne ne l'aiant pas joint encore. Mais Doria, qui avoit été averti de leur entreprise prit si bien ses mesures, qu'il remporta une victoire complette. Le Viceroi fut tué, & un grand nombre de Capitaines & de Seigneurs furent faits prisonniers (*c*).

Les François sont chassés du royaume de Naples.

La Flotte Vénitienne parut peu après & acheva de bloquer Naples par mer, ensorte que la disette y devint extrême, à quoi se joignit la peste. Tout sembloit promettre à Lautrec un heureux succès de son entreprise, lorsque tout d'un coup les choses changerent de face. L'excessive chaleur & les mauvaises eaux causerent des maladies dans son armée, où la peste se mit bientôt. Ce malheur fut accompagné d'un autre ; André Doria, qui jusques-là avoit été au service du Roi de France, aiant eu divers mécontentemens, le quitta, passa à celui de l'Empereur & envoya ordre à son neveu de laisser le port de Naples libre. Sur ces entrefaites les galeres de Venise allerent en Calabre chercher du biscuit, & pendant leur absence, il entra dans le port de Naples plusieurs fregattes chargées de vivres. Les maladies & la peste acheverent de ruiner l'armée Françoise, & Lautrec lui-même en mourut le 15 d'Août. Le Marquis de Saluces prit le commandement de l'armée, & fut obligé de lever le siege. Il se retira à Averse, où les Impériaux l'investirent, & comme il n'étoit pas possible de soutenir un siege, il capitula le 30 du même mois. On convint que le Marquis abandonneroit la ville & la Citadelle d'Averse, l'artillerie & les munitions ; que ce Général & les autres Officiers seroient prisonniers de guerre, excepté le Comte de Rangone, qui avoit négocié la capitulation ; que le Marquis feroit tous ses efforts pour engager les François & les Vénitiens à rendre les places dont ils étoient maîtres dans le royaume : que les troupes pour-

(*a*) *Guichardin*, L. XIX. n. 4. *Paruta*, p. 498-500.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Guichardin*, n. 2. *Paruta*, p. 501. 502. *Giannone*, ubi sup.

Section VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

roient se retirer où il leur plairoit, après avoir été desarmées, & que les soldats Italiens ne pourroient servir de six mois contre l'Empereur (*a*).

Suite de la campagne.

On a vu plus haut, que le Comte de Saint Pol devoit venir en Italie pour aider à faire tete au Duc de Brunswick, mais il n'arriva que sur la fin de Juillet avec un corps de cinq mille hommes d'infanterie, cinq-cens lances & autant de chevaux légers. Le Duc d'Urbin eut une conférence avec lui, le onzieme d'Août, à Monticelli sur le Po, dans laquelle ils arrêterent que les deux armées se joindroient aux environs de Lodi, & qu'on agiroit en même tems en Lombardie & du côté de Naples (*b*). Le Sénat ordonna à ses Généraux de mer de passer sur les côtes de la Pouille, pour mettre en sureté les places que les François & les Vénitiens y occupoient & pour se rendre maîtres du château de Brindes. Il envoya encore huit galeres & d'autres bâtimens pour transporter dans cette Province Renzo-da-Céri & le Prince de Melfe avec cinq mille fantassins (*c*). Les Vénitiens promirent aussi au Roi de France de renforcer leur flotte de douze galeres, pour attaquer les Impériaux par plus d'un endroit. Guichardin assure, qu'ils les offrirent au Roi, mais qu'il ne fut plus question de ce secours, parceque le Roi déclara, qu'il n'accepteroit ces offres, qu'à condition que les Vénitiens feroient les fraix de l'armement, dont on leur tiendroit compte sur les quatrevingt mille ducats que la République s'étoit obligée de fournir à Lautrec pour la guerre (*d*). M. Laugier s'est donc trompé en disant, que la Flotte de la République fut renforcée de douze galeres (*e*). Le Comte de Saint Pol & le Duc d'Urbin, ayant effectué leur jonction, allerent assiéger Pavie, la prirent d'assaut, & la mirent au pillage. Le Duc d'Urbin se distingua particulierement dans cette occasion (*f*). Le château se rendit à composition, ce qui entraina la prise de Biagrassa & de toutes les petites places des environs.

Révolution à Genes.

Il étoit arrivé sur ces entrefaites une révolution à Genes. André Doria, après avoir abandonné le service de la France, surprit en quelque façon cette ville, la fit soulever contre la France & la mit en liberté. Théodore Trivulce qui y commandoit fut obligé de se retirer dans le château. Il demanda d'abord du secours au Comte de Saint-Pol; les Vénitiens refuserent de seconder le Comte dans cette entreprise, pour ne pas laisser leurs Etats sans défense, & parcequ'ils auroient voulu qu'on eût fait le siege de Milan. Le Comte marcha seul vers Genes, mais son expédition fut sans succès, & Trivulce rendit le château (*g*). Les Génois changerent alors la forme du gouvernement, & Doria fut mis à la tete des affaires. Ils chercherent à se maintenir en fesant demander au Sénat de Venise d'être neutre: mais il les refusa & leur déclara qu'il seconderoit contre eux le Roi de France, qu'ils avoient griévement offensé, en chassant ses troupes

(*a*) *Guichardin*, L. XIX. n. 3, 7, 10-12. *Giannone*, l. c. *Paruta*, 502-511.

(*b*) *Guichardin*, l. c. n. 13. *Paruta*, p. 513.

(*c*) *Paruta*, p. 514.

(*d*) *Guichardin*, l. c. n. 16.

(*e*) *Laugier*, T. IX. p. 354.

(*f*) *Paruta*, p. 15. *Guichardin*, n. 13. Le P. Daniel fait honneur de la prise de Pavie uniquement aux François, & M. Laugier s'est exprimé vaguement. On peut en croire Guichardin qui n'aimoit point le Duc d'Urbin

(*g*) *Guichardin*, ubi sup. *Paruta*, p. 516, 517.

& en recevant Doria son ennemi déclaré. Par cette démarche, le Sénat voulut donner quelque satisfaction au Roi, qui s'étoit plaint, de ce qu'il n'avoit pas voulu permettre au Duc d'Urbin de se joindre au Comte de Saint Pol pour sécourir Trivulce (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

La campagne finit alors en Lombardie. Les François prirent leurs quartiers dans l'Alexandrin; les Milanois dans le Pavesan, & les Vénitiens en deça de l'Adda (*b*).

Fin de la campagne.

Le Pape intrigue encore au sujet de Ravenne & de Cervia.

Le Pape ne négligeoit cependant rien pour rentrer en possession de Ravenne & de Cervia, il fit assurer le Roi de France qu'il rentreroit dans la ligue, si les Vénitiens lui rendoient ces deux Places. Le Roi envoya le Vicomte de Turenne à Venise, pour solliciter le Sénat de donner cette satisfaction au Pape. Mais le Sénat lui exposa avec tant de force les justes droits que la République avoit sur Ravenne & sur Cervia, & combien il importoit à l'intérêt même du Roi, qu'elle en demeurât maitresse pour contenir le Pape, que le Vicomte prit le parti d'aller trouver le Pape, & lui proposa deux moyens de conciliation; le premier étoit de donner les deux villes en fief à la République, comme le Saint Siege l'avoit pratiqué à l'égard de plusieurs autres; le second étoit de les mettre en dépôt entre les mains du Roi, pour en disposer à sa volonté. Le Sénat, à qui ces propositions furent communiquées, ne les accepta ni ne les rejetta, & répondit qu'il s'en rapportoit à la prudence du Pape, qui trouveroit sans doute quelque tempéramment raisonnable pour accommoder ce différend (*c*).

Dispositions à la paix.

1529.

L'année suivante commença par des dispositions à la paix de toutes les Parties. L'Empereur témoignoit desirer la paix générale & surtout avec les Princes d'Italie; il avoit envoyé le Général des Cordeliers, qui aiant obtenu le Chapeau portoit le nom de Cardinal de Santa Croce, & on publioit qu'il avoit commission de rendre Ostie & Civita-Vecchia au Pape, & de terminer avec lui tous les différends. Les Rois de France & d'Angleterre avoient exhorté le Pape à se charger de la négociation, & le premier avoit même donné des pouvoirs à son Ambassadeur de traiter de la paix générale. La République avoit ordonné à Gaspard Contarini son Ambassadeur à Rome, de concourir avec les autres à la paix générale. Mais la diversité des intérêts des Puissances ne permettoit gueres d'espérer qu'on pût en venir fort promptement à une conclusion (*d*).

Préparatifs pour la campagne.

Cependant le bruit de la venue de l'Empereur en Italie augmentoit, & on savoit qu'il fesoit équipper dans ce dessein une Flotte à Barcelone. L'Archiduc Ferdinand étoit aussi venu à Inspruck, & levoit des troupes, pour attaquer, disoit-on, les Etats de la République. D'autre part André Doria & les autres Ministres de l'Empereur, proposoient au Sénat des projets d'accommodement, & offroient de négocier la paix. Mais les Vénitiens étoient fort sur leurs gardes, soupçonnant que ce n'étoit-là qu'un artifice pour rompre l'union de la République avec la France. Le Sénat jugea donc que le meilleur expédient pour obtenir la paix étoit de se tenir en état de faire la guerre. On renouvella au Duc d'Urbin pour trois ans la

(*a*) *Paruta*, p. 518.
(*b*) Le même, p. 519.
(*c*) Le même, p. 521. 522.
(*d*) Le même, p. 523, 524.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

commiſſion de Capitaine-Général, en augmentant ſes appointemens de dix mille ducats, & en portant ſa compagnie de Gendarmes à deux-cens hommes. On donna auſſi des commandemens au fils du Duc, & à Janus-Marie Fregoſe, & on choiſit pluſieurs autres Officiers Généraux. Le Provéditeur Nani fut chargé de recruter les troupes. On équippa de nouvelles galeres, enſorte que la République en avoit plus de cinquante en état d'agir, & Jérôme Peſaro fut nommé Généraliſſime de mer. On accorda douze mille ducats au Comte de Saint Pol, & huit mille au Duc de Milan pour faire de nouvelles levées. Les Vénitiens ſolliciterent ſurtout le Roi de France de ne pas négliger le ſoin de ſes troupes en Italie, les mauvais ſuccès de l'année précédente aiant été principalement occaſionnés par la lenteur qu'on avoit apportée à les pourvoir des choſes néceſſaires; & actuellement le Comte de Saint Pol manquoit de tout pour faire la guerre (*a*). On tint à Veniſe pluſieurs Conférences pour regler le plan des opérations de la campagne prochaine, avec le Duc d'Urbin, les Ambaſſadeurs de France & du Duc de Milan & un Gentilhomme du Comte de Saint Pol. Il fut décidé, que l'on commenceroit par le ſiege de Milan, & que pour cela on auroit une armée de vingt mille fantaſſins, dont les François & les Vénitiens fourniroient chacun huit mille, le Duc de Milan deux mille, & deux mille Lanſquenets, ſoudoyés à fraix communs, qu'on attendoit de Lyon. On délibéra auſſi de renforcer autant qu'il ſeroit poſſible les Flottes Françoiſe & Vénitienne, ſurtout de gros vaiſſeaux, pour empécher l'Empereur de paſſer de Barcelone en Italie. On propoſa de charger André Navagier, nommé pour réſider à la Cour de France, de ſolliciter le Roi ou de paſſer en perſonne en Italie, ou d'envoyer une armée vers les Pyrenées. Les avis furent partagés ſur cette alternative. Louis Mocénigo ſoutint fortement qu'on devoit engager le Roi à porter la guerre en Eſpagne, pour ne pas expoſer l'Italie aux ravages des deux partis. Marc-Antoine Cornaro prétendit au contraire, qu'il falloit engager le Roi à venir en perſonne dans le Milanés. Cet avis l'emporta, & André Navagier eut ordre de ſolliciter François I d'entreprendre cette expédition (*b*). Ce Prince entra d'abord avec chaleur dans les vues du Sénat, mais ſon ardeur ſe rallentit bientôt & il ſe borna à faire tenir quelques ſecours d'argent au Comte de Saint Pol, & de dix mille hommes qui devoient le renforcer à peine en eut-il la moitié. Cela inſpira de fâcheux ſoupçons aux Vénitiens, & ils virent avec chagrin que leur armée fût obligée de reſter campée ſur l'Adda ſans pouvoir rien entreprendre (*c*).

Affaires de Naples.

La guerre continuoit encore dans le royaume de Naples, mais avec peu d'avantage pour les Confédérés par la négligence du Roi de France à y envoyer des ſecours. Le Prince d'Orange ſe porta dans l'Abruzze, & s'empara d'Aquila & de Matricé, il tira auſſi de cette Province une contribution de cent mille ducats pour payer ſes troupes. Le Marquis du Guaſt ne fut pas tout-à-fait ſi heureux dans la Pouille; il voulut ſurprendre Barlette à la faveur d'une intelligence qu'il avoit ménagée avec un Officier, mais l'in-

(*a*) Le même, p. 525, 526. *Guichardin*, l. c. n. 17.

(*b*) *Paruta*, p. 527-539.

(*c*) Le même, p. 539-541.

l'intrigue fut découverte. Il assiegea inutilement Monopoli, & fut contraint de renoncer à son entreprise (*a*).

Section VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Le Prince d'Orange, voyant que les Confédérés n'étoient ni assez foibles pour qu'il fût aisé de les chasser entierement de royaume, ni assez forts pour qu'ils pussent entreprendre rien de considerable, résolut de pourvoir bien les principales Places, & de passer avec le reste de ses troupes dans l'Etat Ecclésiastique, d'enlever Pérouse à Malatesta Baglioné, d'entrer ensuite en Toscane & de rétablir les Médicis à Florence, pour engager le Pape dans les interêts de l'Empereur. Mais il changea bientôt de sentiment, pour ne pas laisser le champ libre aux Confédérés (*b*).

Mésintelligence entre les Confédérés.

Le Roi de France auroit souhaité que les François & les Vénitiens marchassent conjointement contre Genes, mais les derniers n'étoient point de cet avis. Le Duc d'Urbin & le Comte de Saint Pol eurent deux entrevues, & l'on résolut de faire conjointement le siege de Milan. Ce projet n'eut cependant point son effet; les François se plaignirent que les Vénitiens n'avoient pas la moitié des troupes, qu'ils devoient fournir, & les Vénitiens de leur côté prétendoient avoir bien mieux rempli leurs engagemens que les François. Les esprits s'aigrirent & on se sépara. Le Comte de Saint Pol alla camper à Landriano, le Duc d'Urbin mena son armée à Monza, & le Duc de Milan se retira à Pavie (*c*).

Les François sont battus par les Impériaux.

Le Comte de Saint Pol avoit en tête l'expédition de Genes à laquelle César Frégose le sollicitoit vivement, & qu'il lui fesoit fort aisée. Le Comte décampa le premier ou le 2 de Juin & prit la route de Pavie. Antoine de Léve, averti par ses espions, sortit de Milan durant la nuit avec ses meilleures troupes, & marcha en grand silence. Il surprit les François, les attaqua & les mit en déroute. Le Comte de Saint Pol & plusieurs Officiers furent faits prisonniers; toute l'artillerie & une grande partie du bagage tomberent entre les mains des ennemis (*d*). Le Duc d'Urbin, apprenant la défaite des François, prit le parti de se retirer en bon ordre à Cassano, où il pouvoit repasser l'Adda. Il se retrancha dans ce poste, qui le mettoit à portée de sécourir Lodi & Pavie, de tomber sur les Impériaux si l'occasion s'en présentoit, de couvrir les Etats de la République, & favoriser quelque entreprise sur Genes, si l'on en fesoit quelqu'une par mer. Il se détermina donc à s'y maintenir malgré le conseil de ses Capitaines, qui lui représentoient la supériorité de l'ennemi (*e*).

Les Vénitiens manquent de battre les Impériaux.

Antoine de Léve, enhardi par la victoire qu'il venoit de remporter, s'approcha de l'armée Vénitienne, & campa à Vauri ou Vavri à deux milles du camp du Duc d'Urbin. Il y eut diverses escarmouches entre les troupes des deux armées; mais comme la cavalerie légere du Duc étoit meilleure & plus nombreuse que celle des ennemis, elle leur enlevoit non seulement les vivres, mais les obligeoit de se tenir renfermés dans leur camp. Antoine de Léve entreprit néanmoins de tenter quelque chose de plus con-

(*a*) *Guichardin*, L. XIX. n. 16 *Paruta*, p. 541, 546. *Jovius* Hist. L. XXVI.

(*b*) *Guichardin*, l. c. n. 17. *Paruta*, p. 546, 547.

(*c*) *Guichardin*, l. c. n. 21. *Paruta*, p. 547, 548.

(*d*) *Guichardin*, ubi sup. *Paruta*, p. 549, 550. *Jovius* l. c. à la fin.

(*e*) *Paruta*, p. 550, 551.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

ſiderable, il forma le deſſein d'envoyer un détachement de trois mille hommes au delà de l'Adda pour ravager le Breſſan & le Bergamaſque. Le Duc d'Urbin en eut le vent, laiſſa la garde de ſon camp au Comte de Gajazzo, & s'embuſqua avec un gros corps d'infanterie ſur les bords du fleuve, près de l'endroit où les ennemis devoient effectuer leur paſſage. Il laiſſa paſſer une partie du détachement, fondit ſur l'autre à l'improviſte, & ſa cavalerie légere ayant occupé tous les paſſages, quinze-cens hommes qui reſtoient furent taillés en pieces ou fait priſonniers (*a*). Le Duc tâcha après cet exploit d'engager les Impériaux à une action générale, & il uſa de ruſe. Il laiſſa toute ſa groſſe artillerie dans ſon camp, & ſortit avec toute ſa cavalerie & ſon infanterie, ne prenant que trois pieces de Canon. Il compta que ce mouvement, qui avoit l'air d'une retraite, attireroit les ennemis pour piller ſon camp & s'emparer de l'artillerie, & que fondant ſur eux dans le deſordre, où ils ne manqueroient pas d'être, il en auroit bon marché. La trop grande ardeur du Comte de Gajazzo lui fit manquer ſon coup. Ce Seigneur qui commandoit ſon avant-garde attaqua imprudemment un corps d'Impériaux, & ne pouvant ſoutenir leur effort avec les troupes qu'il avoit, il fut obligé de reculer, & fut pourſuivi. Le Duc d'Urbin accourut pour le ſoutenir, pouſſa les Impériaux & les obligea de ſe retirer dans leur camp. Ils perdirent dans cette action quinze-cens hommes tués ou faits priſonniers. Antoine de Léve, qui outre la perte qu'il avoit faite ne pouvoit plus ſubſiſter dans ſon camp, ſe retira à Milan. Le Duc d'Urbin avoit deſſein de retourner à Monza, mais ſur le bruit de l'approche d'un corps de troupes Allemandes ſur les frontieres du Véronois, il reçut ordre du Sénat de diſtribuer ſon armée dans les places de la République. Il en conduiſit une partie à Breſce, & le Comte de Gajazzo mena l'autre à Bergame.

Négociation pour la paix.

On traitoit en attendant tout de bon de la paix entre l'Empereur & le Roi de France, & ce qu'il y a de ſingulier c'eſt que Madame la Régente, mere du Roi, & Marguerite d'Autriche, tante de Charlequint étoient chargées de cette importante négociation. Ces deux Princeſſes ſe rendirent à Cambrai au commencement du mois de Juillet. Le Roi de France ne communiqua au Sénat de Veniſe, qu'on alloit traiter de la paix, que lorſque le départ de Madame ſa mere, ne permit plus de tenir la choſe cachée; il aſſura méme le Sénat, qu'il ne feroit point de Traité avec l'Empereur ſans le conſentement de la République & des autres Confédérés. Il demanda que le Sénat envoyât aux Ambaſſadeurs de la Seigneurie qui étoient à ſa Cour les plein-pouvoirs néceſſaires pour traiter de la paix (*b*). Quoique le Sénat eût ſujet d'être mécontent, il ne laiſſa pas d'envoyer ſes pouvoirs & ſes inſtructions à ſes Ambaſſadeurs. Mais Navagier étant mort ſur ces entrefaites, Juſtiniani ſe trouva ſeul chargé des affaires. Il avoit ordre d'inſiſter principalement ſur la reſtitution du Milanés à François Sforce, & de ne conſentir à rien à l'excluſion de cet article, mais l'Ambaſſadeur ne fut pas en peine de faire valoir ſes inſtructions, parcequ'on lui cacha ce qui ſe traitoit. Cette conduite donna de nouveaux ſoupçons aux Vénitiens, ils crurent que le Roi ne penſoit qu'à faire ſon Traité, ſans aucun égard à

(*a*) Le même, p. 553-555. (*b*) Le même, p. 555, 556. *Guichardin*, n. 24.

leurs intérêts & à ceux des autres Confédéres, & que la promesse de ne rien conclure sans eux n'avoit eu pour but, que de les empêcher de traiter eux-mêmes avec l'Empereur. Ce qui confirmoit les soupçons à cet égard, c'est que le Roi envoya l'Evêque de Tarbes à Venise, au Duc de Milan, à Ferrare & à Florence, chargé de dire qu'on ne pouvoit compter sur la paix, d'exhorter en même tems les Confédérés à faire leurs préparatifs pour la campagne prochaine, les assurant que si l'Empereur passoit en Italie, le Roi ne manqueroit pas d'y aller en personne avec une nombreuse armée (*a*). Mais le Sénat ne se laissa pas tromper, & étoit dans une grande inquiétude de l'issue des Conférences de Cambrai. Il chargea même Louis Falier son Ambassadeur en Angleterre, d'implorer la protection de Henri VIII, & de le prier par l'affection qu'il avoit toujours témoignée à la République, de veiller à ce qu'il ne fût rien conclu à Cambrai à son préjudice (*b*).

Traité de Cambrai.

Cela n'empêcha point que le Traité ne fût conclu le 3 d'Août, & la paix publiée le 5 dans la Cathédrale de Cambrai. Le Roi avoit fait sa paix particuliere, & avoit seulement stipulé, qu'il seroit libre aux Vénitiens de se faire comprendre dans le Traité, en terminant leurs différends avec l'Empereur dans un certain espace de tems. De plus, le Roi s'étoit engagé d'obliger les Vénitiens à restituer les Places, qu'ils occupoient dans le royaume de Naples, & à leur déclarer la guerre en cas de refus. On attribue à ce sujet un mot au Doge André Gritti, il dit, *que la ville de Cambrai étoit le Purgatoire des Vénitiens, où les Empereurs & les Rois de France leur fesoient expier les fautes qu'ils avoient faites en s'alliant avec eux* (*c*), fesant allusion à la Ligue conclue aussi dans cette ville. François I chargea ses Ambassadeurs à Venise de solliciter le Sénat de rendre les places en question, disant, qu'il avoit tant de confiance en l'amitié de la Seigneurie, qu'il se persuadoit qu'elle feroit volontiers ce sacrifice, pour procurer la délivrance de ses deux fils. Le Sénat répondit, qu'il étoit toujours dans la même disposition d'entretenir l'union qui regnoit depuis tant d'années entre la Couronne de France & la République; qu'il ne dissimuloit point qu'il auroit fort souhaité, que le Roi eût donné des preuves de cette bonne intelligence, en comprenant la République dans son accord avec l'Empereur; que quant à la restitution des places de la Pouille, il ne s'y croyoit point obligé, parceque le Roi, en fesant sa paix particuliere, avoit laissé les Vénitiens libres de tout engagement à son égard; que cependant ils lui donneroient volontiers cette satisfaction, mais qu'il falloit attendre qu'ils le pussent faire sûrement; que les fils de France ne devoient être rendus que dans deux mois; que dans cet intervalle on pourroit peut-être en venir à quelque accommodement définitif avec l'Empereur, & qu'alors ils se feroient un devoir de contenter le Roi (*d*).

Arrivée de l'Empereur en Italie.

Pendant que l'on concluoit la paix à Cambrai, Charlequint passa avec une nombreuse Flotte à Genes, où il arriva le 12 d'Août. Il avoit avec

(*a*) *Guichardin*, l. c. *Paruta*, p. 557.
(*b*) *Paruta*, p. 558.
(*c*) *Daniel*, T. X. p. 330.
(*d*) *Paruta*, p. 562, 563.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

lui un gros corps de troupes, auquel devoient s'en joindre plusieurs autres, & tous ensemble devoient former une armée de quarante mille hommes de pied, & de plus de dix mille chevaux (*a*). L'arrivée de l'Empereur en Italie avec de si grandes forces, allarma toutes les Puissances; toutes lui envoyerent des Ambassadeurs à Genes pour rechercher son amitié, les Vénitiens furent les seuls qui n'en dépêcherent point, & qui persisterent dans la résolution de n'entendre à aucun accommodement avec ce Prince qu'à la derniere extrémité: non qu'ils ne fussent portés à la paix autant que les autres, mais parcequ'ils pensoient que l'Empereur avoit des vues dangereuses pour la liberté de l'Italie. Cependant ils ne laissoient pas de se trouver dans un très-grand embarras. L'Empereur avoit de grandes forces; le Pape étoit reconcilié avec lui; la crainte retenoit tous les autres Souverains: la France s'étoit engagée à ne plus se mêler des affaires d'Italie. Cela n'empêcha pas le Sénat d'être fermement déterminé à s'opposer aux entreprises de Charlequint, s'il vouloit demeurer maître du Milanés, ainsi qu'on le soupçonnoit (*b*).

Paix conclue à Bologne.

Heureusement pour les Vénitiens l'Empereur se trouvoit dans des circonstances qui lui fesoient souhaiter la paix. Soliman avoit porté la guerre en Hongrie, & menaçoit Vienne, d'ailleurs les troubles de Religion en Allemagne, y rendoient la présence de Charlequint nécessaire. Il se servit de l'entremise d'André Doria & du Marquis de Mantoue pour faire des propositions d'accommodement. Mais le Sénat se décida à traiter à Bologne, où l'Empereur devoit avoir une entrevue avec le Pape. Ce fut-là en effet qu'on négocia la paix, à laquelle le Pape travailla de tout son pouvoir; elle fut enfin signée le 23 de Décembre aux conditions suivantes. Que les Vénitiens rendroient au Pape Ravenne & Cervia; à l'Empereur Monopoli, Trani & les autres Places qu'ils occupoient sur les côtes de la Pouille. Que les Vénitiens conserveroient toutes les autres Places & Terres dont ils étoient en possession en toute Souveraineté. Qu'il y auroit une pleine amnistie pour tous les citoyens de la Romagne, qui avoient suivi le parti de la République. Que tous les sujets de Venise qui avoient des terres dans les pays de la domination de l'Empereur, en conserveroient la jouissance, & en pourroient porter le revenu là où ils voudroient. L'Empereur confirma toutes les franchises & libertés que les Vénitiens avoient eues ci-devant pour leur commerce dans le royaume de Naples. Que la République payeroit à l'Empereur le reste des deux-cens mille ducats stipulés par le Traité du 28 de Juin 1523, & que l'Empereur restitueroit les Places mentionnées au dit Traité, ou qu'on s'en rapporteroit à des arbitres, dont on conviendroit de part & d'autre, pour terminer les difficultés qu'il pourroit y avoir à ce sujet. Que de plus la République payeroit encore cent mille ducats à l'Empereur en deux termes. A l'égard du Duché de Milan on convint, que l'Empereur en donneroit l'investiture à François Sforce, moyennant cinq-cens mille ducats, outre trois-cens mille pour les fraix de la guerre. Il fut stipulé encore, qu'il y auroit alliance perpétuelle entre la

(*a*) Le même, p. 558, 559. *Guichardin*, n. 26.

(*b*) *Paruta*, p. 564. *Guichardin*, L. XIX. n. 31, 32.

République & l'Etat de Milan, pour le maintien de leurs droits respectifs & la tranquillité de l'Italie; que chacune des Puissances seroit tenue d'entretenir cinq-cens hommes d'armes en tems de paix, & d'y joindre trois-cens hommes d'armes, cinq-cens chevaux légers & six mille hommes d'infanterie en tems de guerre. Les deux Puissances s'engageoient encore à garantir le royaume de Naples à l'Empereur, & à en prendre la défense contre ceux des Princes Chrétiens qui voudroient l'attaquer (*a*). Le Sénat envoya des Ambassadeurs à l'Empereur, qui assisterent à son couronnement qui se fit à Bologne le 24 de Fevrier 1530, & Charlequint envoya aussi trois Ambassadeurs à Venise, ensorte que la paix fut rétablie. Les Florentins furent les seuls qui ne profiterent pas de ses avantages, aiant été obligés de rentrer sous la domination des Medicis. Mais nous en parlerons ailleurs, cette affaire n'étant pas ici directement de notre sujet.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Ombrages de Soliman contre les Vénitiens, qui sont dissipés. 1530.

La conclusion de la paix à Bologne donna des ombrages à Soliman. Le bruit s'étoit répandu à Constantinople, que l'objet principal de cette pacification étoit de réunir les forces des Chrétiens contre les Turcs. Louis Gritti, fils naturel du Doge, que Jean nouveau Roi de Hongrie établi par Soliman, avoit envoyé en Ambassade à la Porte, donna avis au Sénat des soupçons de la Cour Ottomanne. Le Sénat jugea qu'il ne pouvoit trop tôt dissiper ces soupçons, & qu'il devoit d'autant plus se hâter, que Soliman l'avoit prévenu, lui ayant fait part par un Ambassadeur de ses succès en Hongrie, & de l'élevation du Roi Jean, ami de la République, sur le trône, il avoit aussi invité la République d'envoyer ses Ambassadeurs pour assister à la cérémonie de la circoncision de deux de ses fils, & pour témoigner encore plus son amitié à la Seigneurie, il lui avoit fait présent d'une grande quantité de salpetre, dans le tems qu'elle en avoit le plus de besoin. Le Sénat envoya à Constantinople Thomas Mocénigo, chargé de communiquer au Sultan le Traité de paix fait avec l'Empereur, & les raisons qui y avoient déterminé, il devoit assurer Soliman de la ferme résolution du Sénat d'entretenir la bonne amitié avec la Porte, & il avoit le pouvoir de renouveller les anciennes capitulations, s'il voyoit que les Turcs le desirassent. Mocénigo eut pour compagnon de voyage François Barbaro, nommé Baile à Constantinople, & à qui on donna aussi la qualité d'Ambassadeur. L'arrivée de Mocénigo dissipa les soupçons de Soliman & de ses Ministres; les capitulations furent renouvellées, & les Ambassadeurs eurent des places distinguées aux fêtes magnifiques que le Sultan donna à l'occasion de la circoncision de ses fils. Ils lui firent aussi de riches présens au nom de la République (*b*). La bonne intelligence fut si bien rétablie, que les Vénitiens eurent assez de crédit pour faire renoncer Soliman au projet qu'il avoit formé de transporter tout le commerce d'Alexandrie à Constantinople, ce qui auroit été fort desavantageux aux marchands de la République (*c*).

Faits particuliers.

En ce tems-là, l'Empereur étoit fort occupé à pacifier l'Allemagne, où

(*a*) *Paruta*, p. 564-580.
(*b*) Le même, L. VII. p. 586-589.
(*c*) Le même, p. 590.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1530.

les différends de Religion causoient beaucoup de troubles. Les Protestans demandoient un Concile, & l'Empereur en fit la proposition à Clément VII, qui ne la goûta nullement, & qui vouloit au contraire qu'on leur fit la guerre. Il en écrivit à l'Empereur, & envoya un Nonce à Venise, pour faire entrer la République dans ses vues. Mais le Sénat fit si bien sentir les inconvéniens d'une prise d'armes, que le Pape renonça à son dessein (*a*).

Charlequint voulut aussi terminer les différends qui étoient restés indécis entre l'Archiduc Ferdinand & les Vénitiens. On nomma des arbitres, mais il y eut partage entre eux: il fut question de choisir un Sur-arbitre, & l'on ne put convenir du choix, desorte qu'il n'y eut rien de décidé (*b*).

Les Vénitiens fournirent au Duc de Milan les moyens d'acquitter une partie de l'argent qu'il devoit payer à l'Empereur pour obliger ce Prince à rendre au Duc le château de Milan & la ville de Côme (*c*).

Démêlé des Vénitiens avec le Pape.

La paix dont la République jouissoit, donna lieu au Sénat de s'appliquer à réparer toutes les atteintes que ses prérogatives avoient reçues durant les troubles des guerres. Un des privileges dont il étoit le plus jaloux, consistoit dans le droit de nommer aux Evêchés de sa dépendance. Le Pape n'avoit pas laissé de nommer d'autorité à plusieurs de ces Evêchés vacans. Le Sénat lui avoit fait sur ce sujet des représentations inutiles, & s'étoit opposé la à prise de possession des Pourvus. Clément VII en témoignoit beaucoup de ressentiment, & menaçoit de rompre avec les Vénitiens. Les avis des Sénateurs furent partagés. Les uns vouloient qu'on cédât, ou du moins qu'on différât la discussion jusqu'à un tems plus favorable. Les autres en plus grand nombre, soutinrent qu'il falloit marquer de la fermeté, & forcer le Pape à se désister de sa prétention. Le Sénat prit un milieu entre ces deux opinions, & résolut d'accorder, pour cette fois & sans conséquence, la possession des Evêchés à ceux qui en avoient été pourvus par le Pape, en lui déclarant que la République n'avoit eu cette complaisance que pour lui donner personnellement une marque de son respect, sans préjudice de ses droits, dont elle n'avoit pas dessein de se départir. Cela ne satisfit point Clément VII, qui demandoit un acte d'obéissance, mais il ne put l'obtenir, & l'affaire en resta-là (*d*).

Inquiétudes du côté des Turcs.

1531.

Des objets plus importans attirerent l'attention du Sénat au commencement de l'année suivante. Soliman, aiant fait la paix avec le Sophi de Perse, sembloit être dans le dessein d'emploier ses armes contre la Chretienté, non seulement par terre, mais encore par mer. Il reçut au nombre de ses Capitaines de mer le fameux Corsaire Chéredin Barberousse, & fit dire aux Vénitiens qu'ils ne devoient plus le traiter comme Corsaire, mais comme Officier de la Porte. Le Grand Visir accompagna cette déclaration d'assurances de la continuation de l'amitié du Sultan pour la République. Le Sénat ne jugea pas devoir s'y fier entierement, & résolut d'augmenter ses forces de mer, pour éviter toute surprise. Il sollicita inutilement le Pape de lui accorder la levée d'une décime sur le Clergé, à cause de l'épuisement

(*a*) Le même, p. 591-593.
(*b*) Le même, p. 593, 594.
(*c*) Le même, p. 594, 595.
(*d*) Le même, p. 596-599.

des finances. Sur son refus, on trouva d'autres ressources pour équipper cinquante galeres. Cette Flotte mit en mer, mais Soliman n'entreprit rien cette année desorte que les galeres Vénitiennes se bornerent à donner la chasse aux Corsaires, qui troubloient la navigation & le commerce (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Jean, à qui Soliman avoit donné la couronne de Hongrie, aiant tenté vainement de s'accommoder avec Charlequint & Ferdinand son frere, implora le secours des Turcs, & le bruit courut que Soliman se préparoit à venir en Hongrie, pour reprendre Strigonie, dont Ferdinand s'étoit rendu maître. Le Pape envoya alors l'Evêque de Vérone en qualité de Nonce à Venise, chargé de demander au Sénat, quelles étoient ses intentions, au cas que le Sultan entrât en Hongrie, & que tous les autres Princes Chretiens se réunissent contre l'ennemi commun. Le Sénat se trouva très-embarrassé, d'un côté l'intérêt de la Chrétienté, & le danger auquel l'aggrandissement des Turcs exposoit la République, l'invitoient à ne pas demeurer dans l'inaction, & d'autre part, il ne pouvoit gueres compter sur une ligue générale, projettée si souvent sans succès. Il prit donc le parti de répondre au Pape, que les circonstances ne lui permettoient pas de donner des preuves du zele dont les Vénitiens avoient toujours été animés pour le bien de la Chretienté, que les divisions des Princes Chrétiens ne laissoit aucun lieu d'espérer, qu'on pût les faire agir de concert contre l'ennemi commun; que les seules forces de la République étoient insuffisantes contre les Turcs, que les Etats des Vénitiens étoient limitrophes de l'Empire Ottoman, & qu'il étoit du devoir & de l'intérêt de la République de ne pas donner lieu aux Turcs de l'attaquer (*b*). Les Vénitiens firent aussi des efforts pour porter Ferdinand, élu depuis peu Roi des Romains, à ne point s'engager à une guerre contre les Turcs (*c*).

Le Pape recherche les Vénitiens contre eux.

C'étoit en-vain qu'ils cherchoient à détourner l'orage. Soliman, déterminé à protéger efficacement le Roi qu'il avoit donné à la Hongrie, partit pour Andrinople au commencement de l'année 1532. Mais avant son départ, il déclara à l'Ambassadeur de Venise que la République pouvoit compter toujours sur son amitié, & pour en donner des preuves, il fit de nouveaux réglemens pour la sureté & la commodité du commerce des Vénitiens dans tous les Ports de sa domination, & permit en leur faveur la sortie des bleds & du salpetre (*d*). Comme la guerre entre l'Empereur & Soliman n'est pas proprement de notre sujet, nous nous contenterons de dire, que les deux Princes aiant mis leurs Flottes en mer, les Vénitiens porterent la leur à soixante galeres, dont-ils donnerent le commandement à Vincent Capello, & au Provéditeur Canale. Ils avoient commission de veiller à la sûreté des côtes & des isles de la République, d'observer une exacte neutralité entre les Impériaux & les Turcs, & de permettre aux uns & aux autres la libre entrée des Ports pour s'y pourvoir de tout excepté d'armes & de munitions de guerre. Il ne se passa rien sur mer & les Flottes rentrerent dans leurs ports respectifs (*e*).

Guerre des Turcs contre l'Empereur. 1532.

(*a*) Le même, p. 599-601.
(*b*) Le même, p. 601-603.
(*c*) Le même, p. 604.
(*d*) Le même, p. 605.
(*e*) Le même, p. 607.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

L'Empereur ne laissoit pas de chercher de l'appui contre les Turcs, il demanda au Pape une seconde entrevue à Bologne, & d'y appeller les Ambassadeurs de tous les Princes d'Italie, pour faire ligue avec eux contre les ennemis de l'Eglise & de l'Empire. Charlequint arriva en Italie au mois de Décembre, & se rendit à Bologne, où le Pape l'attendoit. Tous les Ambassadeurs des Etats d'Italie s'y trouverent au commencement de Janvier 1533, on proposa d'abord une ligue pour leur défense commune. Le Sénat, qui ne vouloit point donner d'ombrage aux Turcs, répondit, qu'il n'entreroit dans aucune ligue nouvelle, & que le dernier Traité suffisoit pour assurer la paix de l'Italie. Au bout de deux mois on publia une Ligue entre l'Empereur, le Roi des Romains & toutes les Puissances d'Italie, à l'exception des Vénitiens (*a*). Cependant pour les rendre suspects aux Turcs, on mit à la tête des Articles, que la Ligue conclue en 1529 entre le Pape, les autres Confédérés & la République de Venise, étoit confirmée & renouvellée (*b*). Ce Traité rendu public eut l'effet que l'Empereur s'en étoit promis. Soliman s'en plaignit aux Vénitiens comme d'un manque de foi de leur part, & rappella à cette occasion que plusieurs sujets de leurs Colonies s'étoient trouvés sur la Flotte Impériale, qui avoit pris Coron l'année précédente (*c*). Le Sénat se justifia & calma les soupçons du Sultan.

Ligue des Etats d'Italie. 1533.

Deux galeres Vénitiennes prises par des Corsaires.

Soliman avoit armé une puissante Flotte pour reprendre Coron, & André Doria rassembloit la sienne pour défendre cette Place. Capello eut ordre de mettre en mer, & d'observer la même conduite que l'année précédente. Il détacha François Dandolo, Général du Golfe, avec six galeres, pour donner la chasse aux Corsaires, qui l'infestoient. Dandolo étant à la hauteur de Vallone, découvrit douze galiottes Barbaresques, qu'il prit d'abord pour les galeres du Provéditeur Canale. Mais quand il eut reconnu que c'étoient des Corsaires, il allargua en mer pour se mettre en état de les combattre avec plus de succès. Comme il n'avoit pas informé de son dessein les Capitaines de son Escadre, ils crurent qu'il prenoit la fuite, & il ne fut suivi que de la galere de Marc Cornaro. Les Barbaresques voyant l'Escadre Vénitienne séparée fondirent sur les deux galeres, qui avoient pris le large, s'en rendirent maîtres, & les emmenerent avec tous les équipages en Barbarie. D'abord les Vénitiens se proposerent d'envoyer un Escadre à Alger pour se venger de l'affront qu'ils avoient reçu. Mais ils se calmerent, en considérant qu'il n'étoit pas convenable de provoquer contre soi tous les habitans d'un pays, où l'on avoit un commerce établi. On reconnut que la seule mauvaise conduite de François Dandolo avoit occasionné ce désastre, desorte qu'on en fit retomber le châtiment sur lui, aussitôt qu'il fut de retour à Venise. Il avoit été envoyé à Constantinople, Louis Gritti obtint sa liberté, il revint à Venise, & fut relegué à Zara (*d*).

Galeres Turques attaquées par Canale.

Cet accident fut suivi d'un autre, qui pensa avoir des suites plus fâcheuses. Jerôme Canale, Provéditeur de la Flotte, étoit sorti de Corfou avec douze galeres pour escorter les navires marchands, qui alloient en Syrie & à

(*a*) Le même, p. 613-615. *Guichardin*, L. XX. n. 15.
(*b*) *Paruta*, p. 616.
(*c*) Là-même.
(*d*) *Paruta*, p. 618, 619.

à Alexandrie. Une violente tempête qui le surprit l'obligea de relâcher en Candie; & à l'entrée de la nuit ses sentinelles l'avertirent, qu'on voyoit des galeres de loin qui venoient à lui. Il ne douta point que ce ne fussent des Corsaires, & s'avança pour les combattre; il se trouva avec sept galeres, les autres n'aiant pu suivre. Pour cacher le petit nombre de celles qu'il avoit, il fit allumer deux fanaux sur chaque galere. Il attendit l'ennemi, & le laissa passer afin d'avoir le vent sur lui. C'étoient douze galeres Turques, commandées par le jeune Moro d'Alexandrie, un des principaux Chefs de la Flotte Ottomane, qui retournoient en Afrique. Le combat fut cruel & fort opiniâtré, enfin les Vénitiens furent vainqueurs, prirent la Capitane & quatre autres galeres, deux coulerent à fond, & il périt un grand nombre de Turcs. Mais quand les Vénitiens reconnurent qu'ils avoient combattu contre les galeres du Grand Seigneur, ils tâcherent de réparer leur méprise, & renvoyerent en Afrique les galeres dont on s'étoit emparé (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1510.

Le Sénat prévient les suites de cette affaire.

Cet événement donna beaucoup de chagrin au Sénat qui en craignit les suites, d'autant plus, que la recolte aiant été mauvaise, on n'avoit pour prévenir la disette d'autre ressource que le retour des bâtimens qui avoient été charger du bled dans les ports du Grand Seigneur. Ces bâtimens avoient été arrêtés déja par les Officiers Turcs, après le combat de Candie, sans attendre d'ordre de la Porte. Quelques Sénateurs proposerent de rappeller Canale, pour rendre compte de sa conduite, afin de donner une espece de satisfaction à Soliman. Mais d'autres représenterent, qu'il avoit fait son devoir, & qu'il étoit plutôt digne de louange que de blâme. On dépêcha à Constantinople Daniel de Frederici, Secretaire du Sénat, qui exposa l'affaire telle qu'elle s'étoit passée au Grand Visir Ibrahim, & lui fit goûter les excuses du Sénat. Ce Ministre, de concert avec Louis Gritti, les fit agréer au Sultan. Cependant Soliman dissimuloit plutôt, qu'il n'oublioit son ressentiment (*b*).

Armémens dans tous les Ports. 1534.

Toutes les Puissances fesoient de grands armemens; Soliman à Constantinople, l'Empereur à Genes & en Espagne, le Roi de France fesoit équipper trente galeres à Marseille, & le Pape en avoit douze, dont on ignoroit la destination. Tous ces préparatifs mettoient les Vénitiens dans la nécessité d'armer aussi, & d'avoir une Flotte, qui les fît respecter. Pour fournir à cette dépense extraordinaire, on mit en délibération dans le Sénat de demander au Pape une levée de cent mille ducats sur tout le Clergé de l'Etat Vénitien; Clément VII, après bien des difficultés, accorda ce subside (*c*). Les Flottes Chretiennes furent tout l'Eté dans l'inaction; & celle de Venise n'eut affaire qu'à un Corsaire Maltois, qu'elle prit, & châtia ainsi qu'il le méritoit (*d*).

Mort de Clement VII & élection de Paul III.

Clement VII mourut au mois de Septembre de cette année, après dix ans de Pontificat, & les Vénitiens ne le regretterent gueres, parcequ'ils n'avoient aucune confiance en lui. Il eut pour successeur le Cardinal Alexan

(*a*) Le même, p. 620-622. *Sagredo*, sup. p. 64-66. T. II. p. 61-64.

(*b*) *Paruta*, p. 622, 623. *Sagredo* ubi

(*c*) *Paruta*, p. 627-630.

(*d*) Le même, p. 632.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

dre Farnese, qui prit le nom de Paul III. Le Sénat lui envoya une Ambassade de huit Sénateurs, pour prêter le serment ordinaire d'obédience. L'Empereur qui craignoit toujours quelque mouvement en Italie de la part des François, tâcha d'engager les Vénitiens à renouveller promptement avec le nouveau Pape, la ligue qu'ils avoient faite avec son prédécesseur. Mais le Sénat ne jugea pas à propos de prendre de nouveaux engagemens (*a*).

Démêlé de Paul III avec le Duc d'Urbin. 1535.

Paul III parut d'abord n'avoir que des vues pacifiques, & surtout vouloir maintenir la paix en Italie. Il assura d'une façon particuliere la République de sa bienveillance & de sa protection. Mais il se démentit bientôt & pensa exciter de nouveaux troubles. Pendant la vacance du Siege, le Duc d'Urbin avoit marié son fils aîné avec Julie, fille unique de Jean-Marie Varano, Duc de Camerino, & ce mariage devoit faire passer le Duché de Camerino dans la maison de la Rovere. Paul III avoit d'abord approuvé cette alliance; mais ensuite l'ambition d'élever sa famille, lui fit naitre l'idée de profiter de la circonstance pour procurer le Duché de Camerino à un fils qu'il avoit eu d'un mariage secret avant d'entrer dans les ordres sacrés. Il prétendit, que le Duché de Camerino étant un fief de l'Eglise, il étoit dévolu au Saint Siege par le défaut d'hoirs mâles, & que c'étoit à lui d'en disposer. Le Duc d'Urbin voulut soutenir son droit; le Pape l'excommunia, & arma. Les Vénitiens, qui s'intéressoient pour le Duc d'Urbin, emploierent leurs bons offices pour accommoder ce différend; mais le Pape ne voulut rien entendre. Les Vénitiens engagerent alors l'Empereur à agir de concert avec eux dans cette affaire. Leurs Ambassadeurs furent chargés de négocier un accommodement, & celui de Venise s'y prit si adroitement que le Pape consentit à remettre à un autre tems la décision de l'affaire de Camerino (*b*).

Les Vénitiens renouvellent la ligue avec l'Empereur.

Charlequint communiqua aux Vénitiens le projet de son expédition d'Afrique, pour rétablir le Roi de Tunis sur le trône, dont Barberousse l'avoit chassé. Le Sénat qui ne vit rien dans ce projet qui ne fût très-avantageux au bien de la Chretienté, ne balança pas à renouveller avec l'Empereur la Ligue, à laquelle il s'étoit engagé en 1529. Il donna ordre à Marc-Antoine Contarini, son Ambassadeur à la Cour de Charlequint, de suivre ce Prince dans son expédition d'Afrique, & il fit faire des prieres publiques à Venise, pour en obtenir de Dieu l'heureux succès (*c*).

Intrigues de la France contre eux.

Le Roi de France fut très-mécontent de l'empressement des Vénitiens à rentrer dans l'alliance de l'Empereur & chercha à s'en ressentir. Tandis que son Ambassadeur à Venise donnoit au Sénat les plus fortes assurances de son amitié & de la confiance qu'il avoit en la République; celui qu'il avoit à Constantinople accusoit ouvertement les Vénitiens d'exciter l'Empereur à attaquer l'Empire Ottoman. Ces insinuations n'eurent pas l'effet qu'ils en devoient craindre; car le Sultan leur envoya un courier pour leur faire part des glorieux succès de ses troupes en Perse, les assurant en même tems de la continuation de son amitié (*d*).

Mort du Duc de Milan.

L'Empereur après avoir fait heureusement son expédition d'Afrique,

(*a*) Le même, p. 632-634.
(*b*) Le même, p. 635, 636.
(*c*) Le même, p. 636, 637.
(*d*) Le même, p. 638, 639.

vint passer l'hiver à Naples. A peine y étoit-il arrivé, que François Sforce Duc de Milan mourut sans laisser de postérité. Le Conseil de Milan confia l'administration de l'Etat à Antoine de Leve, jusqu'à ce qu'on eût reçu les ordres de l'Empereur. Cette mort devenoit une source de nouveaux embarras pour les Princes d'Italie & surtout pour les Vénitiens. Ils avoient soutenu le poids d'une longue guerre pour que le Milanés n'appartînt point à la Maison d'Autriche, & qu'il eut son Souverain particulier. La mort de Sforce laissoit le Duché à la disposition de l'Empereur, comme étant un Fief, de l'Empire. Le Sénat, ignorant les vues de Charlequint, demanda en termes généraux que l'investiture du Milanés fût donnée à un Sujet qu'on reconnoitroit le plus propre à maintenir la paix en Italie (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Les Vénitiens renouvellent la ligue avec l'Empereur.

L'Empereur ne doutoit pas que la France ne renouvellât ses anciennes prétentions sur le Duché de Milan; il profita de la circonstance pour proposer aux Vénitiens de renouveller la ligue contre tous ceux qui entreprendroient de troubler le repos de l'Italie. Le Sénat y consentit d'abord & signa un nouveau Traité d'alliance avec l'Empereur, réservant au Pape & au futur Duc de Milan le droit de s'y faire comprendre. Les Vénitiens voulurent par cette promptitude gagner l'Empereur, & éviter que l'affaire se traitât à Rome, pour ne pas donner de nouveaux ombrages à la Porte Ottomane, qui se défioit toujours de tout ce qui se traitoit à Rome. Le Pape n'approuva point la précipitation du Sénat, parcequ'il auroit voulu intervenir dans le Traité comme partie principale (*b*).

Négociations de la France au sujet du Milanés.

François I ne manqua pas de penser à s'assurer du Milanés. Il jugea à-propos de sonder d'abord les Vénitiens, & envoya à Venise le Sieur de Beauvais Gentilhomme de sa chambre, pour savoir qu'elle pouvoit être l'intention du Sénat, dans l'occasion qui se présentoit d'accroitre les Domaines de la République. Il lui fit offrir, de partager ses conquêtes, s'il vouloit le seconder dans son entreprise. Le Sénat répondit honnêtement, sans s'engager à rien (*c*). Le Roi négocioit aussi directement avec l'Empereur pour l'affaire du Milanés, dont il demandoit l'investiture pour le Duc d'Orléans, son second fils. Charlequint proposa de la donner au Duc d'Angoulême, troisieme fils de France, à condition que les deux couronnes feroient une ligue solide & efficace, contre le Turc & contre les Hérétiques. La négociation traina en longueur, parceque Charlequint ne cherchoit qu'à amuser le Roi (*d*). Aussi François I prit-il le parti d'avoir recours à la voie des armes. Nous nous bornerons à indiquer les faits, qui n'ont qu'indirectement trait à l'Histoire de Venise.

Guerre entre François I, le Duc de Savoye & l'Empereur.

Le Roi avoit déja commencé les hostilités contre le Duc de Savoye, avec lequel il avoit de grands démélés au sujet des droits de Louise de Savoye sa mere, sur une partie de la succession de Philippe, pere de cette Princesse. Au mois de Mars l'armée de France s'empara de plusieurs Places dans le Piémont. L'Empereur, qui étoit à Rome en témoigna un vif ressentiment; malgré les soins du Pape, on n'en put venir à un accommodement, & Charlequint se mit à la tête d'une armée de plus de quarante 1536.

(*a*) Le même, p. 642, 643.
(*b*) Le même, p. 643.
(*c*) Le même, p. 644.
(*d*) *Daniel*, T. X. p. 387-392.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

mille hommes. Il entra en Provence, mais bien loin d'y faire des rpogrès, il fut obligé de s'en retourner, & perdit beaucoup de monde dans sa retraite. Il ne négligea rien pour animer le Pape contre la France, mais n'y réussit point; ensorte que les approches de l'hiver ne lui permettant plus de rien entreprendre, il alla s'embarquer à Genes pour l'Espagne (*a*).

Charlequint propose aux Vénitiens ses vues pour le Duché de Milan.

La République lui envoya à Genes quatre nouveaux Ambassadeurs. Il leur communiqua, qu'il avoit accordé au Roi de France trois mois, pour se déclarer s'il vouloit accepter le Milanés pour le Duc d'Angoulême, moyennant qu'il épousât la veuve de François Sforce; que si le Roi ne se déterminoit point dans cet intervalle, il avoit en vue pour le Duché de Milan, Don Louis Infant de Portugal, ou Emanuel fils du Duc de Savoye. Il les chargea de savoir le sentiment du Sénat sur cette disposition, & ajouta, qu'à moins que tous les Princes d'Italie ne fissent avec lui une nouvelle alliance, il ne pouvoit garantir que l'affaire du Milanés fût terminée à leur entiere satisfaction. Le Sénat persista à ne point s'expliquer sur l'article du Duché de Milan, jusqu'à ce que l'Empereur eût fait connoitre plus clairement ses intentions; & déclara quant à la Ligue que la République la jugeoit inutile, & propre seulement à rendre les Vénitiens suspects au Grand Seigneur (*b*).

La France excite les Turcs contre l'Empereur.

Le Roi de France, qui prévoyoit qu'il ne pourroit se rendre maître du Milanés, tant que les forces de l'Empereur & des Vénitiens seroient réunies, tenta une autre voie pour réussir dans ses desseins. Il fit agir à la Porte, pour exciter Soliman à attaquer le royaume de Naples. Ajax & Lufti-Bei, deux des principaux Bachas, qui étoient grands ennemis des Chrétiens, appuierent les insinuations des Ambassadeurs de France, & citerent l'exemple de Mahomet II, qui s'étoit rendu maître d'Otrante, & que la mort seule avoit empêché de pousser ses conquêtes. Le Sultan se laissa gagner, flaté de se voir recherché par un grand Roi, contre le plus puissant de ses ennemis. Il promit donc aux Ambassadeurs de France, d'emploier la campagne suivante toutes ses forces de terre & de mer contre l'Empereur (*c*).

Soliman recherche les Vénitiens.

Il jugea néanmoins, qu'il seroit avantageux pour ses desseins de détacher les Vénitiens de l'alliance de Charlequint. Il fit partir pour Venise Janusbei, un de ses Dragomans, pour communiquer ses desseins au Sénat, l'exhorter à s'unir à lui, & l'assurer que la République pouvoit compter sur son amitié, & sur le desir qu'il avoit d'entretenir inviolablement la paix. Le Sénat, après mûre délibération, répondit, que la République avoit toujours eu à cœur de vivre en paix avec tous les Princes, & spécialement avec les Empereurs Ottomans; que ses dispositions à cet égard étoient toujours les mêmes, & qu'elle n'avoit point dessein de s'en départir (*d*).

Avanies faites aux Vénitiens.

Cette réponse ne déplut pas d'abord à Soliman, qui étoit naturellement équitable; mais plusieurs de ses Ministres, qui vouloient la guerre, lui rap-

(*a*) Le même, p. 393-442. *Paruta*, p. 645-649. *Jovius*, L. XXXIV.

(*b*) *Paruta*, p. 649, 650.

(*c*) *Sagredo*, T. III. p. 4. *Paruta*, L. VIII. p. 654-656.

(*d*) *Paruta*, p 656.

porterent faussement beaucoup d'intrigues faites par les Ambassadeurs de la République en différentes Cours au préjudice de l'Empire Ottoman, & lui persuaderent de donner aux Vénitiens des marques de son ressentiment. Plusieurs Négocians de Venise furent arrêtés sous divers prétextes à Constantinople, & dans d'autres villes de ses Etats, & tous leurs effets furent confisqués. Un vaisseau d'Alexandre Contarini fut saisi dans la mer de Chypre, comme Corsaire, & un autre fut arrêté à Alexandrie. On imposa un nouveau droit de dix pour cent sur les marchandises de Syrie exportées par les Vénitiens. On intercepta plusieurs Lettres adressées au Baile de la Seigneurie; & Mustapha, un des principaux Bachas, ne dissimula plus que la République, par son étroite union avec l'Empereur, s'étoit attiré l'inimitié du Sultan (*a*).

Ils envoyent un Ambassadeur à Constantinople.

Sur ces entrefaites, Thomas Mocénigo arriva à Constantinople; le Sénat l'y avoit envoyé pour complimenter Soliman sur le succès de ses armes en Perse. Le Sultan lui fit un accueil fort favorable, & le Grand Visir lui déclara que sa Hautesse étoit remplie de bonne volonté pour la République, & qu'il desiroit d'entretenir l'ancienne amitié, pourvu que la République fût disposée à lui marquer un attachement réciproque. Il excusa les différentes avanies que les Vénitiens venoient d'essuier, en protestant que le Grand Seigneur n'y avoit aucune part, & qu'il les feroit réparer (*b*).

Préparatifs des Vénitiens.

Bien que les Turcs tâchassent de cacher leurs desseins, les Vénitiens ne s'endormirent point, & jugerent devoir prendre leurs précautions. Ils leverent huit mille hommes de pied pour renforcer les garnisons de leurs Places maritimes, & équipperent une Flotte de cent galeres, dont ils donnerent le commandement à Jérôme Pésaro, qui fut nommé Généralissime de la mer (*c*).

Soliman se rend à la Vallone. 1537.

Soliman partit pour Andrinople au commencement de Mars 1537, arriva à Sophie vers la fin de Juin, & passa avec toute son armée à la Vallone. Sa Flotte, composée de trois-cens voiles sortit en même tems du Détroit & parut dans l'Archipel. Le Généralissime Pésaro étoit à Corfou avec environ soixante-dix galeres, & n'avoit reçu jusques-là que l'ordre général d'observer une exacte neutralité entre les Impériaux & les Turcs. Il demanda des ordres plus précis, au cas de quelque entreprise de la part des Turcs. Les avis furent partagés dans le Sénat, & l'on résolut enfin que la Flotte se tiendroit à portée de joindre la Flotte Impériale, si la nécessité y obligeoit. Mais comme l'on craignoit pour les Places de Dalmatie, on nomma Jean Vitturi, Général du Golfe, qu'on y envoya avec quelques galeres, d'autres vinrent l'y joindre, & il se trouva sous ses ordres quarante-six galeres & six Fustes. Il resta à Pesaro, cinquante quatre galeres, un gros galion & un navire armé (*d*).

La nouvelle, que la Flotte des Turcs avoit paru à la hauteur de l'isle de Zante, & qu'elle sembloit en vouloir à celle de Corfou, occasionna de nouveaux débats, & on décida à la pluralité des voix, que Pesaro seroit autorisé à se faire joindre par Vitturi, s'il le jugeoit nécessaire.

(*a*) Le même, p. 657. *Sagredo*, ubi sup. p. 8, 9.
(*b*) *Paruta*, p. 657-659.
(*c*) Le même, p. 660, 651. *Sagredo*, l. c. p. 9.
(*d*) *Paruta*, p. 664-667.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

La France s'efforce de gagner les Vénitiens.

Le Roi de France crut que les circonstances critiques où se trouvoient les Vénitiens pourroient les déterminer en sa faveur. Il envoya à Venise le Comte Gui Rangoné, qui dans l'audience qu'il eut au College, fit à la République les offres les plus avantageuses, si les Vénitiens vouloient aider au Roi à recouvrer le Milanés. Le Sénat en délibéra, & les sentimens se trouverent encore fort partagés. Marc-Antoine Cornaro, un des Sages de Terre-ferme, fit un long discours pour prouver qu'on ne devoit point se départir de l'alliance de l'Empereur, & qu'il n'y avoit que peu ou point de fond à faire sur les promesses de la France. Léonard Emo, l'un des Sages Grands, fit un autre discours, pour faire voir qu'on devoit temporiser avec le Roi de France, sans se déclarer trop ouvertement pour l'Empereur. Le Sénat adopta l'avis de Cornaro, & congédia honnêtement Rangoné (*a*).

Incidens malheureux.

Cependant la situation de la République avoit quelque chose de singulier par son incertitude; les Vénitiens n'étoient ouvertement en guerre avec personne, & néanmoins ils n'étoient pas parfaitement en paix. Divers incidens déciderent bientôt pour la guerre. Simeon Nazzi de Zara, Commandant d'une galere, rencontra un bâtiment Turc, qui portoit des vivres à Vallone, & voulut suivant l'usage lui faire baisser pavillon, le Turc n'aiant point obéi aux signaux, Nazzi lui lâcha un coup de canon, qui le coula à fond. Soliman en fit porter des plaintes par le Dragoman Janusbei au Général Pésaro, demanda que Nazzi fût châtié & qu'on réparât le dommage qu'il fesoit monter à trente mille ducats. Deux galeres & une fuste furent détachées pour conduire Janusbei à Corfou; quatre galeres Vénitiennes qui gardoient l'entrée du canal de Corfou, voiant approcher les bâtimens Turcs, les prirent pour des Corsaires & leur donnerent la chasse, les Turcs prirent la fuite, & furent jettés sur les côtes de la Chimere, dont les habitans les firent prisonniers. Pésaro voulut raccommoder cette affaire, & envoya demander la liberté de Janusbei aux Cimériots, qui l'accorderent fort honnêtement. Soliman ne laissa pas de témoigner son ressentiment à Jaques Canale, Baile de la République, & lui dit, qu'il déclareroit la guerre aux Vénitiens, si l'on ne punissoit pas les coupables, & notamment le Général de la Flotte, qui étoit l'auteur du desordre (*b*). Pendant que Soliman fesoit attaquer les Places de la Pouille, André Doria croisoit avec vingt-huit galeres bien armées à la hauteur des isles de Zante & de Céfalonie; il tomba sur une escadre de Saïques chargées de provisions de bouche pour l'armée Ottomane, & s'en rendit maître: s'étant avancé dans le Golfe de Corfou, il enleva les bâtimens Turcs, qui étoient sur la côte de la Chimere. Les Turcs soupçonnerent alors les Vénitiens d'être d'intelligence avec les Impériaux. Sur ces entrefaites Barberousse vint avec quatrevingt galeres dans les mers de Corfou; Pésaro jugea alors à-propos de profiter de la liberté que le Sénat lui avoit laissée de réunir l'escadre de Vitturi à sa Flotte, & d'éviter surtout de se commettre avec les Turcs. Le vent contraire l'aiant obligé de louvoyer

(*a*) Le même, p. 667-683.

(*b*) *Sagredo*, ubi sup. p. 11, 12. *Paruta*, p. 684, 685.

pendant toute la journée, il se trouva à l'entrée de la nuit si près de terre, qu'on lui conseilla de jetter l'ancre, pour donner du repos à ses Chiourmes. Son avant-garde, composée de quinze galeres, aux ordres du Provéditeur Alexandre Contarini, rencontra dans les ténebres la Galere Impériale, richement parée & destinée pour la personne du Sultan. Elle étoit commandée par Rustan Rais. L'obscurité de la nuit aiant empêché qu'on ne pût bien reconnoitre ce bâtiment, on le prit pour un Corsaire; Contarini l'attaqua, tua le Commandant avec trois-cens Turcs qui étoient dessus, & s'en rendit maître (*a*). Il y eut beaucoup de gens qui accuserent le Provéditeur d'avoir commis cette violence, non pas par hazard, mais pour contenter sa passion particuliere, parceque ce vaisseau lui appartenoit en propre, & que les Turcs le lui avoient enlevé, comme nous l'avons dit, avec une très-riche charge (*b*). Le Provéditeur n'étoit pas néanmoins blâmable, si l'on s'en rapporte à Paruta; selon lui, le Capitaine de la galere Turque demanda en Italien aux premiers bâtimens de l'avant-garde Vénitienne, qui ils étoient; ils répondirent qu'ils étoient Vénitiens. L'équipage de la galere de Contarini demanda à son tour aux Turcs qui ils étoient, & ceux-ci pour toute réponse lui lâcherent une bordée de canons chargés à balle (*c*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Pésaro mit à la voile dès le point du jour, pour effectuer son premier dessein. En passant au dessus d'Otrante, il se vit bientôt poursuivi par la Flotte Turque, pour venger l'affront fait au pavillon du Grand Seigneur. Le Généralissime se trouva fort embarrassé; il ne pouvoit fuir sans deshonneur & sans danger, & il ne pouvoit combattre sans contrevenir aux ordres du Sénat. Il se détermina néanmoins à donner le signal de la retraite, qui ne put s'exécuter sans quelque desordre. Quatre de ses galeres, moins légeres que les autres furent prises par les Turcs, une cinquieme se sauva à Otrante, & le reste de la Flotte arriva à Corfou (*d*).

Ce qui acheva d'irriter Soliman, ce fut une Lettre de Doria au Général Pésaro, dans laquelle il donnoit avis à ce Général, que la Flotte Ottomane se trouvant séparée, l'occasion étoit favorable pour l'attaquer. Doria envoya cette Lettre par une petite Fregate, à dessein de la faire tomber entre les mains des Turcs, ce qui ne manqua pas d'arriver. Il vouloit par là hâter la rupture entre la Porte & la République, afin d'obliger les Vénitiens de joindre leurs forces à celles de l'Empereur (*e*).

Le Sénat prend des mesures pour satisfaire Soliman.

Ces divers événemens donnerent de grandes allarmes au Sénat parcequ'ils tendoient à une rupture. Le Baile avoit envoyé à Venise Alexandre Orsino, qui avoit rapporté, que le Grand Visir avoit déclaré en termes exprès, que la paix seroit maintenue, pourvu que ceux qui l'avoient violée fussent sévérement punis, & que la République montrât par là qu'ils avoient agi sans son aveu & contre sa volonté. Plusieurs Sénateurs furent d'avis qu'il ne falloit point se priver des plus braves Officiers de leur armée, qui n'avoient fait que leur devoir; ils disoient que les accidens ne dépendoient

(*a*) *Sagredo*, l. c. p. 12, 13.
(*b*) Le même.
(*c*) *Paruta*, p. 687.
(*d*) *Sagredo*, l. c. p. 13, 14. *Paruta* p. 688. 689.
(*e*) *Sagredo*, l. c. p. 7, 8. *Paruta*, p. 689, 690.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

pas de la prudence, mais du hazard. D'autres soutinrent que les accusés devoient être punis, & qu'on devoit tout sacrifier pour conserver la paix avec les Turcs. Le Sénat envoya donc ordre à Pésaro de faire mettre aux fers Juste Gradenigo qui commandoit les galeres de garde, qui avoient donné l'épouvante à Janusbei, & Nazzi qui avoit coulé à fond le bâtiment chargé de vivres. Quant au Provéditeur Contarini, il fut ordonné qu'on le rameneroit avec sa galere à Zara, que delà on le conduiroit prisonnier à Venise, où à la requête des Avogadors on lui feroit son procès. On renvoya Orsino au Baile, avec ordre de témoigner au Sultan le desir sincere que la République avoit de conserver la paix, sans néanmoins faire mention de la resolution du Sénat à l'égard des Officiers; se réservant d'envoyer un Ambassadeur exprès pour en instruire Soliman (*a*).

Soliman fait la guerre aux Vénitiens & attaque Corfou.

Mais avant l'arrivée d'Orsino à la Vallone, Soliman avoit déja pris son parti, & s'étoit déterminé à faire la guerre aux Vénitiens. Barberousse avoit principalement contribué à lui faire prendre cette résolution, contre l'avis du Grand Visir, qui lui déconseilloit de multiplier le nombre de ses ennemis (*b*). On expédia l'ordre d'arrêter tous les marchands Vénitiens, qui se trouvoient dans les Etats du Grand Seigneur & de saisir leurs effets, on saisit entre autres trois galeres qui étoient dans le port d'Alexandrie. Soliman rappella ses galeres & ses troupes qui assiegeoient Otrante; il decampa de la Vallone & se rendit à Butrinto, vis-à-vis de Corfou, qu'il avoit dessein d'assiéger. Barberousse arriva le 26 d'Août à la hauteur de cette isle, avec une partie de la Flotte & des bâtimens de transport, sur lesquels on avoit embarqué environ mille cavaliers, qu'il fit mettre à terre, pour ravager la campagne (*c*).

Etat de cette Isle.

L'isle de Corfou est à l'entrée du Golfe Adriatique. Elle est séparée au Nord de l'Albanie par un canal, qui n'a pas deux milles de largeur. La Capitale, qui donne son nom à toute l'isle est au milieu au pied d'une montagne. La Forteresse étoit composée de deux châteaux bâtis sur deux rochers escarpés, qui découvroient la mer, & commandoient les vallons au dessous, desorte qu'avec leur artillerie, ils pouvoient incommoder les armées de terre & de mer qui vouloient en approcher. Dans le reste de l'isle, il n'y a que des villages & des Bourgs tout ouverts (*d*). Simon Léone & Louis de Riva commandoient dans la Place, & avoient deux mille soldats Italiens, autant d'Insulaires, & les équipages de quatre galeres, préposées à la garde du Port. L'artillerie étoit en bon état on avoit des vivres & des munitions pour longtems.

Doria refuse de se joindre aux Vénitiens.

Le Sénat mit en délibération, si on donneroit ordre à Pésaro de livrer bataille à la Flotte Ottomane; & on résolut de solliciter le Pape & l'Empereur de joindre leurs forces à celles de la République pour combattre les Infideles. Paul III s'y porta avec ardeur, mais malgré ses sollicitations & ses ordres, & quoiqu'il fût secondé par l'Ambassadeur de l'Empereur André

(*a*) *Sagredo*, p. 14-16. *Paruta*, p. 690. 693.

(*b*) *Sagredo*, l. c. p. 16. *Paruta*, p. 693, 694.

(*c*) *Paruta*, p. 694.

(*d*) Le même, p. 695, 696. *Sagredo*, l. c. p. 16, 17.

André Doria ne voulut jamais aller joindre la Flotte Vénitienne, & fit au contraire voile pour Genes (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Cependant les Turcs avoient fait passer dans l'isle de Corfou un corps de vingt-cinq mille hommes, avec trente pieces de canon. Leurs partis dévastoient la campagne, abattant les arbres, brûlant les maisons, & réduisant les habitans en esclavage. Ils éleverent quatre Cavalliers sur lesquels ils dresserent leurs batteries, mais comme elles étoient à une trop grande distance de la Place, leurs coups ne portoient point, tandis que l'artillerie de la Forteresse leur tuoit beaucoup de monde. Elle coula cinq de leurs galeres à fond, & endommagea, même celle de Barberousse. Le Grand Visir avoit traversé deux fois le canal pour reconnoitre l'état du siege, & conseilla à Soliman de le lever, & de s'accommoder avec les Vénitiens, pour n'avoir à combattre l'année suivante que l'Empereur seul. Le Grand Visir étoit porté à donner ce conseil, par sa rivalité contre Barberousse, qu'il vouloit empêcher d'acquérir de la gloire & du crédit. Il fit venir le Baile de Venise, qui étoit encore dans le camp de Soliman, & lui dit, qu'on leveroit le siége, si les Vénitiens consentoient à réparer les injures faites aux galeres & aux Officiers du Grand Seigneur. On lui permit même d'envoyer à Venise un courier, qui fut escorté par deux Chiaoux jusqu'à Castel-Nuovo. Les Turcs n'attendirent pas le retour du courier, ils leverent le siege, & emmenerent quinze mille esclaves (*b*).

Le siege de Corfou levé.

Exploits de Barberousse.

La levée du siege de Corfou, donna une joie extrême à la République, qui fut augmentée par le peu de succès des Turcs d'un autre côté. Tandis qu'ils assiegeoient encore Corfou, Soliman avoit donné ordre à Cassin, Sangiac de la Morée, d'assieger Napoli de Romanie & Malvasie, les deux seules Places que les Vénitiens eussent conservées dans cette Province. Mais le Sangiac fut obligé de lever le siege, n'aiant pas des forces suffisantes pour réduire ces deux Places (*c*). Une partie de la Flotte Ottomane sous la conduite de Lustembei, passa le détroit, mais Barberousse avec soixante-dix galeres & trente galiotes ou fustes, se porta vers les isles de l'Archipel, qui appartenoient aux Vénitiens. Il s'empara de celles de Sciro, de Patmos & de Légina; cette derniere étoit fort peuplée, & les Turcs y enleverent six mille esclaves. Barberousse saccagea aussi les isles de Nio, de Stampalea, & de Paros, qui appartenoient à des familles Vénitiennes. Celle de Tine, qui étoit très-forte, subit d'abord le joug du vainqueur, mais elle se révolta & rentra sous la domination Vénitienne. Jean Crispo, Seigneur de Naxe & de quelques autres petites isles, n'évita la perte de son petit Etat, qu'en s'obligeant de payer au Grand Seigneur un tribut annuel de cinq mille ducats. Il fut même obligé d'en payer la premiere année d'avance à Barberousse; & cela n'empêcha pas encore que les Turcs ne pillassent ses sujets, de façon qu'ils emporterent d'une seule petite isle, vingt-cinq mille ducats (*d*).

(*a*) *Paruta*, p. 698. *Sagredo*, l. c. p. 18-21.

(*b*) *Sagredo*, ubi sup. *Paruta*, p. 703, 704.

(*c*) *Sagredo*, p. 22-24. *Paruta*, p. 706-708.

(*d*) *Sagredo*, p. 24-26. *Paruta*, p. 708, 709.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Pésaro assiege deux Places de Dalmatie.

Le Généralissime Pésaro ne suivit pas Barberousse, pour ne pas contrevenir aux ordres du Sénat, il se porta sur les côtes de Dalmatie, & fit assieger Scardone & Obrevazzo, deux places qui appartenoient aux Turcs. La premiere se rendit à discrétion, & malgré le dessein que Pésaro avoit d'user de sa victoire avec modération, il ne put arrêter la fureur des soldats qui saccagerent la Place. Obrevazzo se défendit bien, & on leva le siege du château, où la garnison s'étoit retirée, parceque le Sénat envoya ordre au Général de se rendre avec sa flotte à Corfou, pour porter des secours aux malheureux habitans. Comme les Vénitiens s'intéressoient extrémement à la conservation d'une place si importante, on y envoya des Ingénieurs, des ouvriers & de l'argent, pour réparer les fortifications & y ajouter tous les ouvrages qu'ils jugeroient nécessaires (*a*).

Toutes les Puissances recherchent les Vénitiens.

1538. Au commencement de l'année suivante les Puissances intéressées à la guerre rechercherent les Vénitiens, pour les engager dans leur parti. Le Grand Visir témoigna à Canale, Baile de la République, que Soliman étoit disposé à terminer les démélés qu'il avoit avec la République, & à vivre en paix avec elle, que le Sénat n'avoit qu'à envoyer un Ambassadeur à Constantinople, qu'il recevroit partout le meilleur traitement. Ces avances, si contraires à l'humeur des Turcs, furent suspectes, & on soupçonna que le dessein de la Porte n'étoit pas tant de faire la paix, que de détacher les Vénitiens de l'alliance de l'Empereur. Charlequint témoignoit en apparence qu'il souhaitoit la continuation de la guerre contre le Turc, il offroit d'aller en personne contre eux, & d'abandonner à la République toutes les conquêtes qu'on feroit sur eux en commun. Ses Ministres se montroient empressés à faire des préparatifs de guerre. André Doria promettoit que ses galeres seroient prêtes au besoin, & qu'il les joindroit volontiers à celles de Venise, souhaitant fort de rendre dans cette occasion service à la Chretienté & à la République. Le Marquis du Guast, Gouverneur de Milan, saisissoit toutes les occasions d'assurer le Résident de Venise, des bonnes intentions de l'Empereur. Mais on soupçonna Charlequint d'avoir de toutes autres vues, & de chercher à engager la République dans la guerre avec les Turcs, pour son intérêt particulier. Ce qui donnoit lieu de penser ainsi, c'est que l'Empereur délibéroit avec lenteur, lorsqu'il falloit rendre réponse, & qu'il paroissoit chercher plutôt à gagner du tems, qu'à prendre promptement ses résolutions. D'ailleurs on eut avis, que l'Empereur négocioit avec Barberousse par le moyen d'un Espagnol, parent du Viceroi de Sicile, qui étoit esclave sur la Flotte des Infideles; Charlequint avoit fait à Barberousse des offres considerables, s'il vouloit empêcher que le royaume de Naples & la Pouille ne fussent plus insultés par la Flotte Ottomane. Ce qu'il y avoit de certain, c'est qu'en passant le Phare de Messine, Barberousse avoit défendu de faire aucun tort aux vaisseaux & aux sujets des Espagnols. Le Roi de France souhaitoit que les Vénitiens fissent la paix avec les Turcs, pour les desunir d'avec l'Empereur. Il auroit voulu aussi faire la paix avec l'Empereur dans l'espérance d'obtenir le Milanés pour le Duc d'Orléans. Mais on ne doutoit pas que François I ne

(*a*) *Sagredo*, l. c. p. 26. *Paruta*, p. 710, 711.

changeât, suivant que son intérêt particulier le demandoit. Le Pape sollicitoit toutes les Puissances à s'unir contre l'ennemi commun, & il agissoit de bonne foi. Ferdinand, Roi des Romains montroit beaucoup d'ardeur pour chasser les Turcs de la Hongrie. Les Ambassadeurs de la République en Espagne, y avoient de fréquentes conférences pour conclure une ligue contre les Turcs (*a*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Délibérations du Sénat.

On n'avoit pas encore répondu aux Lettres du Baile sur les propositions du Grand Visir, & il fut question d'en délibérer. Les avis furent partagés. Les uns opinerent fortement, pour qu'on profitât de l'occasion de négocier directement avec la Porte, & de faire la paix avec un Prince aussi puissant que l'étoit Soliman. Les autres soutenoient qu'on ne pouvoit espérer mieux de faire une bonne paix, qu'en formant une Ligue, & qu'on ne devoit pas se hâter de répondre à la proposition du Grand Visir, pour ne pas donner des soupçons aux Alliés de la République & refroidir leur ardeur. Après avoir discuté ces deux opinions, on proposa d'ordonner au Baile de répondre au Grand Visir ;,, Que la République avoit un juste sujet ,, de se plaindre du Sultan, qui sans légitime raison, avoit violé la paix, ,, & fait attaquer l'isle de Corfou, sans attendre le retour d'Orsino, en- ,, voyé à Venise de son consentement ; & avec promesse de ne rien en- ,, treprendre, jusqu'à ce qu'on eût éclairci les faits ; que les Vénitiens ,, avoient toujours observé inviolablement, les Capitulations faites avec ,, l'Empire Ottoman, & gardé la plus exacte neutralité dans les démêlés ,, de Soliman avec l'Empereur. Qu'il avoit paru par la conduite de Pésaro, ,, que la République n'avoit jamais eu intention de rompre avec la Porte. ,, Que les Vénitiens ne doutoient pas des sentimens pacifiques du Sultan, ,, & de sa bonne volonté envers la République ; que connoissant sa sagesse ,, & son équité, ils ne pensoient pas qu'il voulut renoncer à l'ancienne ,, amitié, à cause des vues particulieres de quelques Ministres ; qu'ils espé- ,, roient donc qu'il rendroit la liberté à des négocians, qui étoient venus ,, commercer dans ses Etats sur la foi publique". Le Sénat donna un délai de trois jours pour peser murement cette proposition, & quand on se fut rassemblé pour délibérer de nouveau, la proposition ne passa point, & la question demeura indécise (*b*).

Sollicitations de l'Empereur.

Don Lopez, Ambassadeur de l'Empereur, informé de cette irrésolution du Sénat, fit tous ses efforts pour obtenir la conclusion d'une Ligue offensive & défensive avec son Maître. Le Sénat, qui ne vouloit proceder dans une affaire si importante qu'avec prudence répondit en termes généraux, qu'il étoit reconnoissant des bonnes intentions de l'Empereur, mais que des raisons graves ne lui permettoient pas encore de prendre de parti ; qu'il ne pouvoit rejetter les avances qui lui étoient faites par le Roi de France d'une part, & de l'autre par la Porte ; que la République resteroit armée, & que sa conduite prouveroit qu'elle n'avoit pas moins à cœur l'avantage de la Chretienté que son intérêt particulier (*c*).

(*a*) *Sagredo*, p. 26-29. *Paruta*, p. 712-719. 31-39.
(*b*) *Paruta*, p. 720-723. *Sagredo*, p. (*c*) *Paruta*, p. 724, 725.

Section VIII Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

L'Ambassadeur demanda alors, qu'au moins la République, fit avancer ses troupes pour la defense du Milanés, que les François menaçoient, & qu'elle satisfît au dernier Traité. Cette demande fut accordée d'abord, & on ordonna aux troupes de la République de se porter sur la frontiere. Mais le Duc d'Urbin représenta que les François étoient retenus dans le Piémont, & que les Vénitiens n'étoient obligés à donner du secours, que lorsqu'ils auroient passé la Sessia; ce qui empecha les troupes d'avancer jusqu'à nouvel ordre (*a*).

Préparatifs des Vénitiens.

Les Vénitiens s'étant déterminés à soutenir la guerre, s'il étoit nécessaire, firent des préparatifs pour se mettre en défense. Napoli de Romanie & Malvasie demandoient des troupes & surtout des vivres & des munitions; on y en envoya. Il s'étoit formé des cabales dans l'isle de Candie pour se rendre aux Turcs, aussitôt qu'ils paroitroient, afin d'éviter d'être saccagés comme les autres isles de l'Archipel. Les plus sages de cette isle envoyerent à Venise des Députés, pour assurer le Sénat que c'étoit plutôt la terreur, qu'aucune mauvaise intention, qui avoit causé cette erreur de quelques gens du commun, promettant qu'ils donneroient des preuves de leur fidelité pour la République s'ils étoient sécourus. Le Sénat reçut favorablement les Députés, les congédia en leur promettant du secours & ordonna au Généralissime de faire passer incessamment à Candie vingt-cinq galeres aux ordres du Provéditeur Pasqualigo, & d'en envoyer quatre à Napoli de Romanie. On renforça de mille hommes la garnison de Corfou, & la Place fut abondamment pourvue de vivres & de munitions. On envoya en Dalmatie de bonne cavalerie légere pour défendre le pays des courses des ennemis, & l'on donna le commandement de la Flotte à Vincent Capello, parcequ'on n'étoit pas à tous égards content de Pésaro (*b*).

Ouvertures de paix faites par les Turcs.

On négocioit cependant à Rome une ligue entre le Pape, l'Empereur & les Vénitiens, mais diverses difficultés firent trainer cette affaire pendant quelques mois. Dans cet intervalle arriva à Venise le Dragoman de la République à Constantinople, chargé de Lettres du Baile, du Grand Visir & du Capitan Bacha, par lesquelles ils invitoient le Sénat à traiter de la paix; le Dragoman rapporta que le Grand Visir étoit fort surpris qu'on n'eût pas répondu à ses premieres propositions, que cependant il avoit encore la méme bonne volonté pour la République, & que les choses pourroient s'accommoder pourvu qu'on envoyât à la Porte un Ambassadeur, chargé de faire des excuses de ce qui s'étoit passé, & d'offrir la reparation des dommages, sans quoi Soliman étoit résolu de faire sentir aux Vénitiens tout le poids de sa vengeance (*c*). On proposa donc au Sénat d'autoriser le Baile à traiter avec les Ministres de la Porte. Marc-Antoine Cornaro soutint vivement, que les mémes raisons qui avoient fait rejetter les premieres avances du Grand Visir, subsistoient contre ces nouvelles propositions, & insista fortement sur la nécessité de conclure la ligue & de déclarer la guerre aux Turcs. Marc Foscari, un des Sages Grands, parla avec non moins de

(*a*) *Paruta*, p. 726.

(*b*) Le même, L. IX. p. 5-7. du Tome IV du Recueil des Historiens de Venise, imprimé à Venise en 1718 in 4to.

(*c*) Le même, p. 8, 9.

force pour l'opinion contraire, & s'efforça de prouver la néceffité de profiter de l'occafion d'éviter une guerre difpendieufe fur mer, qui en ruinant le commerce ôtoit à l'Etat toute fa force (*a*). On admira la prudence & l'éloquence de Fofcari, mais elles ne purent triompher du penchant fatal, qu'un grand nombre de Sénateurs avoient pour la guerre. La propofition de répondre au Grand Vifir ne paffa point & refta indécife, ce qui étoit dans le fond décider pour la guerre. L'avis de Fofcari fut appuié par le Doge Gritti, Prince d'une expérience confommée, qui avoit paffé les plus belles années de fa vie à Conftantinople, & qui avoit une connoiffance particuliere des maximes, des forces & des deffeins des Turcs. Mais ni fon autorité, ni la raifon ne purent empêcher qu'on ne fuivit l'avis de ceux qui vouloient la ligue, dont l'iffue fut funefte à la République, qui fut forcée dans la fuite d'acheter chéremant la paix (*b*).

SECTION VIII. *Hiftoire de* Venife *depuis l'an* 1509 *jufqu'à l'an* 1540.

Ligue du Pape, de l'Empereur & des Vénitiens contre les Turcs.

Le Sénat envoya à fon Ambaffadeur à Rome les pouvoirs néceffaires pour conclure la Ligue avec le Pape & l'Empereur, dont les principaux articles furent. 1. Que les Confédérés feroient la guerre aux Turcs avec deux-cens galeres, cent vaiffeaux de guerre, cinquante mille hommes de pied, quatre mille, cinq-cens hommes d'armes, & un train proportionné d'artillerie, de munitions & de tout ce qui pouvoit être néceffaire; le tout devoit être prêt au 15 de Mars de la préfente année. 2. Que le Pape armeroit trente-fix galeres, dont les corps feroient fournis par la République, qui en équipperoit à fes dépens quatrevingt-deux & l'Empereur un pareil nombre. Que ce Prince armeroit les vaiffeaux, & que la République l'en rembourferoit pour fa part. 3. Que le Pape payeroit un fixieme de toute la dépenfe, l'Empereur la moitié, & la République le tiers. 4. Que Ferdinand Roi des Romains feroit compris dans ce Traité, & que l'Empereur promettoit en fon nom de faire marcher féparément une armée en Hongrie contre les Turcs. 5. Que fi le Roi de France & les Princes d'Italie vouloient entrer dans la Ligue, le Pape régleroit quelle portion ils devroient contribuer à la dépenfe commune. 6. Que le Pape agiroit auprès du Roi de Pologne & des autres Princes Chrétiens, pour les faire accéder à cette Confédération. 7. Qu'André Doria commanderoit fur mer en qualité de Généraliffime, & le Duc d'Urbin fur terre. 8. Que le Pape jugeroit définitivement tous les différends, qui pourroient furvenir entre les Confédérés. On régla auffi le partage des conquêtes que l'on feroit fur les Turcs (*c*). On ne fit aucune mention du Roi d'Angleterre dans le Traité, mais le Sénat le fit folliciter en particulier de feconder la ligue, & de contribuer à la guerre contre les Infideles; mais ce Prince piqué de ce qu'on n'avoit pas eu pour lui la confidération, qui lui étoit due, refufa de prendre aucune part à la Confédération. Le Roi de France témoigna ouvertement qu'il ne l'approuvoit pas, parcequ'elle tendoit à l'accroiffement de la puiffance de l'Empereur (*d*). Cependant le Pape parvint à l'engager à faire

(*a*) Le même, p. 10-23.
(*b*) Le même, p. 24. *Sagredo*, ubi fup. p. 39, 40.
(*c*) *Paruta*, l. c. p. 24-26. *Sagredo*, p. 40, 41. *Jovius*, Hift. L. XXXVII. au Comm. nc.
(*d*) *Paruta*, p. 26.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

une trêve avec Charlequint, ce qui donnoit le tems à la Ligue d'agir contre les Turcs.

Les Turcs ouvrent la Campagne.

Cependant les Turcs se mirent en campagne. Soliman partit de Constantinople au commencement du mois de Mars à la tête de son armée, & en attendant que le reste de la Flotte fût prêt, Barberousse avec cent-vingt voiles entra dans l'Archipel, pilla plusieurs petites isles qui appartenoient aux Vénitiens & s'en empara. Ensuite il fit voile vers Candie; le Sénat avoit eu soin d'envoyer dans cette importante Colonie des troupes, de l'argent, des munitions de guerre & de bouche, & avoit nommé Jean Moro Provéditeur Général, avec des pouvoirs fort étendus. Barberousse vint mouiller au port de Suda près de la Canée; il voulut tenter l'attaque de cette Place, mais fut repoussé avec perte. Les troupes qu'il avoit débarquées pour ravager la campagne ne réussirent pas mieux; les Candiots les attaquerent, en tuerent beaucoup, en firent d'autres prisonniers, & obligerent le reste à se rembarquer. Barberousse s'avança alors vers la ville de Scittia, qu'il trouva abandonnée; il en enleva quelques pieces de canon & les munitions, dévasta tous les environs, & ensuite fit voile vers Négrepont (*a*).

Leurs entreprises en Morée & en Dalmatie.

Cependant le Sangiac de la Morée avoit assiegé de nouveau Malvasie & Napoli de Romanie; le Généralissime Capello y jetta du secours, ce qui obligea les Turcs d'abandonner cette entreprise. Mais ils avoient répandu la terreur dans la Dalmatie Vénitienne par les plus cruels ravages; ensorte que Camille des Ursins, Gouverneur Général de cette Province proposa au Sénat de se borner à sauver la seule ville de Zara, & d'abandonner toutes les autres Places, qu'on ne pouvoit défendre sans danger contre un ennemi supérieur. Le Sénat ne goûta point cette proposition; il fit lever promptement douze mille hommes de pied & quinze-cens chevaux, & envoya en attendant quinze Nobles avec de petits renforts, chargés de la défense des Places les plus exposées, & pour encourager les peuples, il leur fit offrir à Venise un asile pour leurs femmes & leurs enfans. Les Turcs entrerent dans le Comté de Zara, où ils prirent sans peine les châteaux de Nadino & de Laurana. Mais le Sangiac de Scutari fut obligé de décamper de devant Antivari, Dulcigno & Sebénigo, qu'il bloquoit à la fois; il prit la route de Bosnie pour passer en Hongrie (*b*). L'éloignement de l'armée Turque, fit naitre à ceux qui commandoient en Dalmatie le desir de chasser les Turcs des châteaux qu'ils avoient occupés, & même de pénétrer dans la Bosnie. Ils communiquerent ce projet au Conseil de Dix, qui l'approuva. En conséquence, Camille des Ursins alla mettre le siege devant Obrevasso, qui servoit de rendez-vous aux Turcs pour faire des incursions sur les terres de la République. Ce château n'étoit ni fort, ni bien pourvu, aussi fut-il emporté d'assaut le troisieme jour; Camille des Ursins jugea à-propos de le faire raser. Les Turcs, en aiant eu avis, s'avancerent avant que le travail fût achevé; les Vénitiens effrayés de leur apparition imprévue, abandonnerent l'ouvrage, & prirent la fuite en desordre. Camille da

(*a*) Le même, p. 41-43. *Sagredo*, p. 43-45.

(*b*) *Paruta*, p. 43-48. *Sagredo*, p. 45.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Monté arrêta la pourſuite des ennemis, & donna le tems aux fuyards de ſe rembarquer. Ce mauvais ſuccès fit renoncer au deſſein d'attaquer les autres châteaux occupés par les Turcs, & au projet d'entrer ſur leurs terres, pour ne pas les attirer davantage de ce côté-là. Les Turcs continuerent leur retraite vers la Hongrie, & la tranquillité fut rétablie dans la Dalmatie (*a*).

Jonction tardive des Flottes Chrétiennes.

On ſe flatoit que la Flotte feroit de plus grands exploits. Barberouſſe continuoit de croiſer à la hauteur de Négrepont, ſans rien entreprendre. Capello avoit raſſemblé ſa Flotte à Corfou, Grimani Patriarche d'Aquilée l'y vint joindre avec les galeres du Pape, & on n'attendoit plus que l'arrivée de la Flotte Impériale pour commencer les opérations. L'Empereur annonçoit l'envoi de grandes forces, mais les effets ne répondoient pas aux promeſſes. On conçut des ſoupçons contre la ſincérité de ce Prince, qui étoient fortifiés par les mauvais procédés de la Régence de Naples, qui avoit empêché la levée des ſoldats que Camille des Urſins avoit voulu faire pour la défenſe de la Dalmatie, & défendu la ſortie des grains que Capello demandoit pour la ſubſiſtance de ſes équipages. A la fin Ferdinand de Gonzague arriva avec trente galeres de Naples, en attendant cinquante vaiſſeaux qui étoient en Sicile pour recevoir trois mille Eſpagnols. Le Généraliſſime Capello & Grimani propoſerent de mettre d'abord à la voile & de commencer les hoſtilités contre les Turcs, mais Ferdinand de Gonzague s'y oppoſa, ſous prétexte qu'il falloit attendre les renforts. Grimani s'impatienta & voulut tenter une entrepriſe ſur le château de Prévéſa qui eſt à l'entrée du Golfe de Larta, mais elle ne lui réuſſit point (*b*).

Opérations de la Flotte combinée. Mauvaiſe manœuvre de Doria.

Enfin le 7 de Septembre Doria joignit la Flotte ; il n'amena avec les vaiſſeaux de Sicile qu'une partie des galeres d'Eſpagne, en aiant laiſſé une partie pour garder les côtes d'Eſpagne, & détaché d'autres du côté de Tunis & de la Goulette, pour couvrir ces deux Places. La Flotte Chretienne ne laiſſa pas de ſe trouver forte de cent-trente-ſix galeres, deux galions, & de trente vaiſſeaux, & elle fit voile vers l'iſle de Sainte-Maure. Barberouſſe étoit alors avec la ſienne dans le Golfe de Larta. Les plus ſages de ſes Capitaines étoient d'avis de ſe tenir renfermés dans le Golfe, & de laiſſer les Confédérés ſe fatiguer inutilement. Les autres ſoutenoient qu'il falloit aller à leur rencontre. Barberouſſe qui avoit beaucoup d'ennemis à la Porte, appréhenda qu'on ne l'accuſât de lâcheté, s'il demeuroit dans l'inaction. D'ailleurs il avoit quelque eſpérance que les Généraux Chretiens n'étoient pas bien déterminés à combattre, & que Doria l'éviteroit même à cauſe des intelligences ſecretes qu'il y avoit entre eux. Il réſolut donc de ſortir du Golfe, ſans chercher & ſans éviter le combat. Mais avant que de ſortir, il détacha cinquante galeres pour reconnoitre les mouvemens & les diſpoſitions des Confédérés. La Flotte de ceux-ci étoit en route vers Sainte Maure; auſſitôt elle revira de bord, & par ce mouvement Capello ſe trouva à l'avant-garde. Ce Général alla fondre ſur les ennemis, les foudroya avec ſon artillerie & les pouſſa ſi vigoureuſement, qu'ils ſe preſſerent de regagner le Golfe, mais comme ils ne pouvoient y entrer que lentement, à cauſe de ſon embouchure étroite, le deſordre ſe mit parmi leurs

(*a*) *Paruta*, p. 48-51. *Sagredo*, p. 48. (*b*) *Paruta*, p. 52-55. *Sagredo*, p. 78, 79.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

galeres. Doria s'avança alors avec le corps de bataille, & on crut d'abord que c'étoit dans le deſſein de leur fermer l'entrée du Golfe, & de les envelopper; mais à peine fut-il proche des ennemis qu'il fit ſonner la retraite, & ſe retira à Sainte Maure. Une conduite ſi extraordinaire excita les murmures & les plaintes de toute l'armée (*a*).

Autre mauvaiſe manœuvre de Doria.

Après avoir manqué une ſi belle occaſion, on délibéra de nouveau, & il fut réſolu de retourner à l'ennemi. Le 28 de Septembre, la Flotte remit à la voile, mais le vent aiant changé, on fut obligé de remorquer les gros vaiſſeaux, ce qui donna à l'ennemi le tems de ſortir du Golfe & de ſe ranger en bataille. Doria repréſenta alors, combien il étoit dangereux de risquer la bataille, qu'il falloit conſidérer qu'un combat de quelques heures alloit décider du ſort des Princes que les Confédérés ſervoient, & peut-être du ſalut de toute la Chrétienté; que ſi l'on avoit le malheur d'être vaincus, les Etats de tous les Confédérés ſeroient exposés aux inſultes des Turcs: s'adreſſant enſuite à Capello, il dit que ceux des Vénitiens ſeroient les premiers en danger. Ce Général & le Patriarche témoignerent tant de fermeté, que Doria céda, diſant qu'il ſeroit le premier à engager l'action avec ſon Eſcadre. Bien loin de tenir parole, il fit divers mouvemens avec ſon Eſcadre, qui ne ſervirent qu'à faire perdre du tems, & Barberouſſe ſe rapprocha de la côte, afin de ne pouvoir être tourné, & ſe tint en ligne dans cette poſition. Enfin Doria donna l'ordre de combattre; on s'approcha de l'ennemi, & on fit ſur lui un grand feu d'artillerie. Doria s'étoit flaté que, ſans en venir à l'abordage, le ſeul fracas de ſon canon, effrayeroit les Turcs, & les obligeroit d'abandonner leurs navires & de ſe ſauver à terre. Quand il vit qu'ils tenoient ferme, il commença à ſe retirer, & Barberouſſe détacha pluſieurs galeres à la pourſuite des Confedérés. Le feu prit à deux vaiſſeaux de Veniſe, qui ſauterent & périrent avec tous leurs équipages. Deux galeres Eſpagnoles furent priſes après s'être bien défendues. Une galere du Pape & une de Veniſe eurent le même ſort. Le reſte de la Flotte ſe retira, à la faveur du vent & de la nuit, à Corfou (*b*).

Plaintes contre ce Général.

Tout le monde murmura hautement contre Doria, les uns l'accuſoient de lâcheté, d'autres de trahiſon. On rappelloit ſes liaiſons avec Barberouſſe; on aſſuroit, qu'avant que les deux Flottes euſſent été en préſence, il étoit ſorti de la Préveſa deux galiottes Turques, dont l'une étant paſſée en Sicile étoit entrée dans le Port de Palerme, & l'autre s'étant approchée de la galere de Doria, étoit retournée à la Préveſa; & comme il avoit fait peindre de noir toutes les antennes de ſes galeres, on ſoupçonna que c'étoit une eſpece de marque dont il étoit convenu avec les Turcs. Les Eſpagnols mêmes ne l'épargnoient point, & le Marquis d'Aguilar, Ambaſſadeur de Charlequint à Rome, ne put s'empêcher de parler de ſa conduite avec indignation. Le Sénat de Veniſe, qui agiſſoit avec plus de réflexion ne voulant pas avoir pour ennemi déclaré un homme qui avoit tant de crédit auprès de ſon Maître, lui écrivit une Lettre fort honnête, en lui diſant qu'il étoit perſuadé, qu'il avoit pris le parti qui lui avoit paru le plus avantageux pour le bien de la Chrétienté (*c*).

Ce-

(*a*) *Paruta*, p. 55 60. *Sagredo*, T. III. p. 80-83.

(*b*) *Paruta*, p. 61-69. *Sagredo*, p. 83-88.

(*c*) *Paruta*, p. 70, 71. *Sagredo*, p. 89, 90.

Cependant Doria fut affligé fenfiblement de ces difcours, dont il fut inftruit; il n'ofoit prefque plus fe montrer en public. Le Généraliffime Capello lui propofa de ne pas finir la campagne, fans former quelque entreprife, pour rabattre l'orgueil des Turcs. Il propofa de faire voile vers l'Archipel; Doria repréfenta que la faifon étoit trop avancée pour s'y engager, & qu'on ne pouvoit efpérer de garder les conquêtes que l'on y feroit. Il propofa le fiege de Durazzo, mais Capello y trouva des difficultés, & l'on s'accorda enfin à affiéger Caftel-Nuovo dans le Golfe de Venife, parceque cette Place incommodoit la garnifon voifine de Cattaro. Dom Ferdinand de Gonzague commença les attaques du côté de terre, pendant que Capello en fefoit autant par mer. Ses matelots efcaladerent les murailles, & ouvrirent les portes de la ville aux foldats. La garnifon Turque fe réfugia dans le château fitué fur la cime d'une montagne, & fe rendit peu après à difcrétion. Les Efpagnols faccagerent la ville, & pillerent non feulement les ennemis, mais enleverent même aux Chiourmes Vénitiennes le butin qu'elles avoient fait, quoiqu'elles euffent partagé le péril (*a*).

Section VIII. Hiftoire de Venife depuis l'an 1509 jufqu'à l'an 1540.

Les Confédérés prennent Caftel-Nuovo.

Sur la nouvelle du fiege de Caftel-Nuovo, Barberouffe avoit mis à la voile pour venir au fecours de cette Place; mais il fut accueilli par une fi violente tempête, qu'il perdit trente galeres, en eut plufieurs autres fort maltraitées, & fut contraint de fe retirer dans le port de Vallone. Capello tâcha de perfuader Doria de profiter du malheur de la flotte ennemie & de l'aller attaquer dans le port même de Vallone, pendant que la perte qu'elle avoit faite la mettoit hors d'état de réfifter. Doria s'excufa, & dit qu'il étoit obligé de ramener fa divifion en Sicile. Ferdinand de Gonzague le follicita de vouloir au moins hiverner à Corfou, pour fe mettre de bonne heure en mer & prévenir les Infideles. Il n'y voulut jamais confentir & avant fon départ il mit quatre mille Efpagnols en garnifon à Caftel-Nuovo, malgré les repréfentations de Capello; il fit même diftribuer encore fix mille Efpagnols dans les villes de Budua, d'Antivari & de Dulcigno, fous prétexte d'affurer mieux ces Places aux Vénitiens, & d'avoir dans cette partie des foldats tout prêts pour l'ouverture de la campagne prochaine. Après ces difpofitions les forces des Confédérés fe féparerent, & Capello refta feul dans le Golfe, où il prit le petit château de Rizano. Peu de tems après ce Général tomba malade de fatigue & de chagrin, & il obtint la permiffion de quitter le commandement & de retourner à Venife (*b*).

La Flotte Turque diffipée par la tempête.

Le peu de fuccès de la campagne & la garnifon Efpagnole mife dans Caftel-Nuovo, augmenterent les foupçons qu'on avoit à Venife du peu de bonne foi de Doria, & de la fincérité de l'Empereur lui-même. Ce Prince fe conduifit d'ailleurs d'une façon fi équivoque, que les Vénitiens perfuadés qu'il ne penfoit qu'à fes intérêts particuliers, fongerent à faire la paix avec les Turcs, d'autant plus qu'ils avoient lieu d'efpérer de l'obtenir à des conditions raifonnables. Soliman avoit fait fortir le Baile du château des fept Tours, il avoit fait rendre la liberté à tous les marchands de Venife, en donnant caution qu'ils refteroient avec leurs effets dans fes Etats. Un particulier de Modon, habitué à Zante étoit venu à Venife, & montra des

Les Vénitiens négocient la paix avec les Turcs.

(*a*) *Paruta*, p. 71-74. *Sagredo*, p. 90, 91. (*b*) *Paruta*, p. 75, 76. *Sagredo*, p. 91, 92.

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Lettres qu'il avoit reçues de Janusbei, qui lui mandoit que Soliman & le Grand Visir étoient très-disposés à faire la paix avec les Vénitiens & que si la République vouloit envoyer un Ambassadeur à Constantinople, cette affaire seroit bientôt terminée. Le Sénat, pour que la négociation fût plus secrette, n'envoya point de personne publique, mais en chargea Laurent Gritti, fils naturel du Doge. Il partit sous prétexte des affaires particulieres qu'il avoit à Constantinople à l'occasion de la mort d'un de ses freres dans cette ville. Ses Instructions portoient, de négocier s'il étoit possible une tréve générale, mais que si la Porte insistoit absolument à faire la paix avec les Vénitiens seuls, de la conclure, en renouvellant les anciennes capitulations, & en rétablissant les choses comme elles étoient avant la guerre (*a*). L'Ambassadeur de l'Empereur à Venise ne fut pas trompé sur l'objet de la mission de Gritti, & dans une audience secrette qu'il eut au College, il s'efforça de détourner les Vénitiens du dessein de faire une paix séparée. Mais comme l'Empereur continuoit toujours, à en agir avec peu de candeur, le Sénat suivit avec ardeur sa négociation pour la paix (*b*).

Mort du Duc d'Urbin & du Doge Gritti.

Le Duc d'Urbin mourut à Pésaro vers la fin de cette année, & fut fort regretté des Vénitiens, dont il commandoit les armées depuis quinze ans avec beaucoup de distinction. Ils ne furent pas moins sensibles à la perte qu'ils firent du Doge André Gritti, qui mourut le 27 de Décembre, âgé de quatrevingt-quatre ans. Nous avons eu occasion de parler fréquemment de ce grand-homme, & on peut le compter au nombre des plus illustres Chefs qui ayent été à la tête de la République.

PIERRE LANDO, LXXVIII. *Doge de Venise.* 1539.

PIERRE LANDO, âgé de soixante-dix-huit ans, lui succeda. L'espérance qu'on avoit d'obtenir bientôt la paix, n'empêcha que la République ne prît des mesures pour soutenir la guerre. On renforça les garnisons des places, on augmenta la Flotte à Venise, & Alexandre Contarini Provéditeur de Candie eut ordre d'y équipper vingt-cinq galeres. Le Sénat institua aussi une Milice de quatre mille hommes pour la Marine. On donna la place de Capitaine-Général à Gui Ubaldo de la Rovere, fils de François Duc d'Urbin, après avoir accommodé le démélé qu'il avoit avec le Pape pour le Duché de Camerino, & on nomma pour Généralissime de Mer Thomas Mocénigo (*c*).

Hostilités des Turcs.

Dragut qui avoit hiverné à Lépante, en sortit avec trente Galiottes ou Fustes bien armées, & vint se poster à l'isle de Paxu, à peu de distance de Corfou, & là il incommodoit fort la navigation des Vénitiens. Le Provéditeur Pasqualigo sortit de Corfou avec douze de ses meilleures galeres pour tomber sur quelques bâtimens ennemis, qui étoient proches de terre. Ils prirent la fuite vers le Golfe de Larta, pour faire croire qu'il n'y en avoit point d'autres à Paxu. Pasqualigo les poursuivit; mais Dragut le voyant passé, allargua en mer pour prendre l'avantage du vent, & venir l'investir. Le Provéditeur connut le danger & fit force de voiles pour regagner le port de Corfou. Dragut le poursuivit si vivement, qu'il enleva une de ses galeres, & que trois autres se firent échouer sur la côte. Dragut

(*a*) *Paruta*, L. X. p. 79-82.
(*b*) Le même, p. 82-84.
(*c*) Le même, p. 84-87.

prit alors la route de Candie, débarqua près de la Canée des troupes, qui ravagerent tout le pays; mais elles s'en trouverent mal, car les Insulaires, soutenus de la cavalerie légere, tomberent sur ces pillards, & en tuerent un grand nombre, & le reste se rembarqua (*a*).

Trêve de trois mois avec les Turcs.

Laurent Gritti revint de Constantinople dans le mois d'Avril. Il rapporta, qu'il avoit trouvé les esprits si aigris, qu'il n'avoit pas jugé l'occasion favorable pour traiter de la paix, mais qu'il avoit obtenu une trêve de trois mois, pendant lesquels on pourroit négocier la paix. Après bien des débats sur ce sujet dans le Sénat, on résolut à la pluralité de deux voix d'envoyer un Ambassadeur extraordinaire à Constantinople, & le choix tomba sur Pierre Zeno. En attendant qu'il pût partir, & pour lui préparer les voies, on donna ordre à Laurent Gritti de retourner à Constantinople, chargé de solliciter une prolongation de la Trêve, & de profiter des circonstances favorables pour entamer la négociation de la paix. Zeno partit quelque tems après, mais il tomba malade en chemin & mourut. Son Secretaire en donna avis au Sénat. Il manda qu'il avoit eu plusieurs entretiens avec divers Bachas, qui tous lui avoient paru desirer la paix avec ardeur. Le Sénat nomma pour Ambassadeur Thomas Contarini, âgé de quatrevingt-quatre ans, homme d'une grande expérience, qui avoit une connoissance particuliere du caractere des Turcs, avec lesquels il avoit conversé longtems. On ne lui donna que quatre jours pour se préparer au départ, & on renvoya le courier au Secretaire pour lui en donner avis (*b*).

Prorogation de la trêve.

Laurent Gritti étoit arrivé à Constantinople, où il travailla inutilement à obtenir une trêve générale, mais on lui accorda la prolongation de celle qu'il avoit conclue pour les Vénitiens, jusqu'au 20 de Septembre. Il découvrit que l'Ambassadeur de France le traversoit secretement, qu'il ne cherchoit qu'à embarasser la négociation, afin d'en faire dépendre le succès de la seule influence de son Maître, & de forcer par là les Vénitiens à se détacher de l'Empereur (*c*). La conclusion de la Trêve avec les Turcs donna lieu à bien des raisonnemens. Les uns louoient, les autres blâmoient les Vénitiens. Le Pape loua la sagesse du Sénat, & l'Empereur ne desapprouva point sa conduite (*d*).

Les Turcs reprennent Castel-nuovo.

Pendant ces négociations, Barberousse mit en mer avec une Flotte de cent-cinquante voiles, sur laquelle il avoit une nombreuse artillerie, pour reprendre Castel-Nuovo; & Ulamane Beglerbei de la Grece, marcha avec une bonne armée pour attaquer la Place par terre. Le Sénat délibéra sur la conduite qu'on devoit tenir dans une circonstance si critique, & on résolut, qu'un des Provéditeurs rentreroit dans le Golfe avec vingt-cinq galeres, & que le reste de la Flotte se tiendroit à Corfou (*e*). Barberousse en entrant dans le Golfe déclara, qu'il observeroit exactement la trêve avec les Vénitiens, mais que l'Empereur n'y étant pas compris, elle ne devoit pas l'empécher d'assiéger Castel-Nuovo, où il y avoit garnison impériale.

(*a*) Le même, p. 87, 88.

(*b*) Le même, p. 89-91. *Andr. Mauroceni*, Hist. Venet. L. VI. p. 547-549. du T. V. des Historiens de Venise.

(*c*) *Maurocen.* l. c. p. 549, 550. *Paruta*, l. c. p. 90.

(*d*) *Maurocen.* l. c. p. 547.

(*e*) Le même. p. 551-557. *Paruta*, p. 92, 93.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.*

Au commencement du mois d'Août, il entra dans le Golfe de Cattaro avec quatrevingt-dix galeres, & trente fustes commandées par Dragut, & dans le même tems Ulamane parut avec trente mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie. La place fut attaquée de trois côtés; malgré la vigoureuse résistance des assiegés les Turcs se logerent sur un des bastions; les assiegés creuserent une mine dessous, pour en chasser les ennemis, mais lorsqu'on y mit le feu, la poudre prit si lentement, que les Turcs eurent le tems de se dérober au péril, & elle sauta du côté de la place, & ensévelit nombre d'Espagnols sous ses ruines. Les autres épuisés de fatigues se retirerent au nombre de huit-cens dans le Fort avec le Capitaine Ario Maceno. Sarmento, préférant une mort honorable à l'espérance incertaine de se sauver, resta avec quelques compagnies dans la ville; elle fut emportée d'assaut, & les défenseurs furent taillés en pieces. Ceux qui s'étoient retirés dans le Fort se rendirent, à condition qu'ils auroient la vie & la liberté, mais Barberousse les mit tous à la chaine (*a*). Il se présenta ensuite devant le château de Risano, que Louis Zane lui rendit, n'étant pas en état de le défendre. Barberousse, sans respecter la tréve, chercha alors querelle à Jean Mathieu Bembe, Gouverneur de Cattaro, & le somma de lui rendre cette place, avec menace d'emploier la force contre lui. Bembe lui répondit avec fermeté; Barberousse fit avancer quelques galeres, mais une décharge de toute l'artillerie de la Place les obligea bientôt de s'éloigner. Le lendemain le Général Turc s'approcha avec toute sa Flotte, débarqua des troupes & voulut prendre poste autour de la place, mais le feu continuel du canon, & une sortie que firent les assiegés, lui firent perdre tant de monde & maltraiterent tellement le reste, qu'il renonça à son entreprise, & après avoir demeuré encore un jour dans l'inaction, il se retira vers l'embouchure du Golfe & fit demander à Bembe de lui envoyer un de ses Officiers pour s'aboucher avec lui. Le Gouverneur donna cette commission à Jérôme Cocco, Capitaine de galere; Barberousse le reçut fort civilement, & témoigna beaucoup de bonne volonté pour la République, disant qu'il seroit exact à observer la tréve, à moins qu'il ne reçut des ordres contraires de Constantinople, où il venoit de dépécher un courier. Il partit le 17 d'Août & conduisit sa Flotte à la Vallone, après avoir mis une forte garnison dans Castel-Nuovo. En passant devant Corfou, il fut salué par les châteaux, & les Recteurs de l'isle lui envoyerent des rafraichissemens, qu'il reçut fort agréablement, en déclarant qu'il avoit conseillé la guerre, mais qu'il travailleroit de tout son pouvoir à procurer la paix (*b*).

Négociation pour la paix.

Sur ces entrefaites Thomas Contarini étoit arrivé à Constantinople, il avoit eu audience de Soliman, ce Prince ne lui présenta point la main, comme c'étoit la coutume, mais il la tint toujours serrée contre sa poitrine, ce qui fut interprété par les Bachas pour un signe du chagrin & du trouble que cette guerre lui avoit causé. Contarini lui exposa en peu de mots le sujet de sa mission. Le Sultan lui répondit qu'il le voyoit avec plaisir, & le renvoya à ses Ministres pour l'instruire de ses intentions. Dans

(*a*) *Sagredo*, ubi sup. p. 94-96. *Paruta*, p. 94, 95. *Maurocen.* l. c. p. 558-560.

(*b*) *Sagredo*, p. 97. *Maurocen.* l. c. p. 560-562. *Paruta*, p. 95-98.

les conférences qu'il eut avec eux, il dit que le Sénat l'avoit envoyé pour renouveller les anciennes capitulations, moyennant qu'on se restituât de part & d'autre ce qui avoit été pris pendant la guerre. Les Ministres de la Porte répondirent, qu'on ne pouvoit traiter sur ce pied-là, que le Grand Seigneur étoit extraordinairement irrité contre les Vénitiens, surtout à cause de la derniere ligue faite contre lui avec l'Empereur, ensorte que non seulement la restitution qu'ils demandoient étoit impossible, mais qu'ils ne devoient pas espérer d'obtenir la paix, à moins que la République ne rendit à la Porte Malvasie & Napoli de Romanie, avec tout ce qu'elle possédoit sur les côtes de l'Empire, depuis Constantinople jusqu'à Castel-Nuovo, afin de faire cesser à l'avenir tout sujet de contestation entre les deux Etats; qu'il falloit de plus indemniser sa Hautesse des frais de la guerre qu'il n'avoit entreprise qu'après y avoir été provoqué par plusieurs injures; que ce n'étoit point par un principe de cupidité qu'il exigeoit ce dédommagement, mais pour maintenir sa dignité, d'autant plus, que la République avoit accordé un pareil dédommagement à l'Empereur, Prince bien moins grand & moins puissant que Soliman. Contarini répondit qu'il étoit venu pour faire la paix & non pour céder les Etats de la République; que l'on feroit plutôt éternellement la guerre, & s'exposeroit aux dernieres extrémités. Il ajouta, que n'étant que simple Ministre du Sénat, tout ce qu'il pouvoit faire étoit de lui rendre compte des propositions de la Porte (*a*). Morosini dit, que les Ministres lui repliquerent, que s'il n'avoit pas d'autres propositions à faire, il pouvoit partir; que l'Ambassadeur demanda de pouvoir rester à Constantinople, jusqu'à ce qu'il eût reçu réponse de Venise; mais qu'il ne put obtenir la permission de rester (*b*). Paruta & Sagredo rapportent, que les Ministres de la Porte l'exhorterent à concevoir de meilleures espérances, l'assurant que le Grand Seigneur seroit content, pourvu qu'on lui accordât la moindre de ses demandes, l'usage étant parmi eux de demander beaucoup d'abord. Ils lui conseillerent de retourner à Venise rendre compte de ses négociations au Sénat, & de revenir avec de nouveaux pouvoirs dans le tems de la cérémonie des noces de la fille du Sultan, & de la circoncision de ses fils, circonstance qui pourroit lui être favorable. Contarini se disposa à partir, & dépêcha un courier au Sénat pour l'informer de ce qui venoit de se passer. Il prit congé de Soliman, mais on ne lui fit aucun des honneurs accoutumés (*c*).

Section VIII. Histoire de Venise depuis l'an 1509 jusqu'à l'an 1540.

Irrésolution du Sénat.

Les Vénitiens furent fort irrésolus, quand ils apprirent les difficultés que la négociation de la paix rencontroit. Sur ces entrefaites, Cesar Cantelmi que le Roi de France envoyoit en Ambassade à Constantinople, arriva à Venise. Il déclara au College, qu'il avoit ordre du Roi son Maître, d'interposer ses bons offices pour procurer la paix à la République & offrit de se charger des commissions que la République voudroit lui donner sur ce sujet. Mais diverses raisons augmenterent l'incertitude du Sénat, desorte qu'on ne donna aucune commission à Cantelmi. L'arrivée du Marquis du Guast de la part de l'Empereur, & du

(*a*) *Maurocen.* l. c. p. 562, 563. *Sagredo*, p. 97-100. *Paruta*, p. 98, 99.

(*b*) *Maurocen.* ubi sup.

(*c*) *Paruta*, p. 99, 100. *Sagredo*, p. 101.

SECTION VIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1519 jusqu'à l'an 1540.*

Maréchal d'Annebaut de la part du Roi de France, ne fervit qu'à multiplier les fujets d'irréfolution. L'un & l'autre parlerent d'une Ligue générale contre les Turcs. Le Sénat fe contenta de repréfenter le danger où fe trouvoit la Chrétienté, fi l'on ne fe hâtoit d'oppofer promptement des forces fuffifantes à celles des Turcs, qui étoient toutes prêtes (*a*).

Il envoye un nouvel Ambaffadeur.

En ce tems-là, on reçut des Lettres du Baile Canale, qui mandoit, qu'on préparoit des fêtes à Conftantinople pour la célébration du mariage de la fille de Soliman, & pour la circoncifion de deux de fes fils, & que tous les Miniftres de la Porte defiroient, que la République profitât de la circonftance, pour y envoyer un Ambaffadeur chargé de reprendre la négociation de la paix. Le Sénat ne délibera pas longtems & nomma Louis Badouer. On lui ordonna de folliciter d'abord la treve générale de tous les Etats Chretiens, & s'il ne pouvoit l'obtenir de conclure la paix particuliere des Vénitiens, moyennant la reftitution mutuelle de tout ce qui avoit été envahi pendant la guerre. Que s'il ne pouvoit obtenir ces conditions, il devoit offrir un tribut annuel de cinq ou fix mille ducats pour Malvafie & Napoli de Romanie, avec trois-cens mille ducats pour le dédommagement des fraix de la guerre. Le Confeil des Dix lui permit par une inftruction fecrete, de céder Napoli & Malvafie, s'il étoit abfolument néceffaire pour obtenir la paix (*b*).

Paix conclue avec les Turcs. 1540.

Badouer arriva à Conftantinople le 15 d'Avril, & après avoir eu audience du Sultan, il entra en conférence avec les Miniftres de la Porte. Il les trouva d'abord fort difficiles, non qu'ils euffent de l'éloignement pour la paix, mais parcequ'ils avoient connoiffance des inftructions fecretes de l'Ambaffadeur, & qu'ils comptoient d'obtenir tout ce qu'ils demanderoient. Ils prétendirent que la République cédât toutes les ifles qu'elle poffédoit dans l'Archipel, entre Napoli & Malvafie. Badouer furpris de ces demandes fufpendit la négociation pendant quelques jours, réfolu de tout tenter avant que d'en venir à l'exécution de fes derniers ordres; il emploia l'Ambaffadeur de France, qui ne put rien gagner fur l'efprit des Miniftres de la Porte. Enfin Badouer reprit la négociation par le confeil de Barberouffe, & conclut enfin le Traité, par lequel il céda les deux villes de Morée, & la République s'engagea à payer en trois ans une fomme de trois-cens mille ducats pour les fraix de la guerre. Les anciennes capitulations furent renouvellées, & on y ajouta même plufieurs articles pour affurer pleinement la liberté du commerce & de la navigation dans les Etats refpectifs (*c*).

(*a*) *Maurocen.* l. c. p. 564-575. *Paruta*, p. 100-108. *Sagredo*, p. 103-112.

(*b*) *Paruta*, l. c. p. 110, 111. *Maurocen.* p. 576.

(*c*) *Paruta*, p. 113, 114. *Maurocen.* p. 577, 578. *Sagredo*, p. 113, 114.

SECTION IX.

Trahison découverte à Venise. Les Vénitiens observent une neutralité constante entre les autres Puissances. Divers événemens particuliers. Nouvelle guerre avec les Turcs, qui envahissent l'isle de Chypre. *Bataille de* Lépante. *Paix avec les Turcs. Evénemens divers. Démêlé de la République avec le Pape* Paul V. *terminé en* 1607. *Quelques Faits des deux années suivantes.*

Section IX. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1540 *jusqu'à l'an* 1609.

Trahison decouverte à Venise.

On desiroit ardemment la paix à Venise, mais quand on apprit à quelles conditions Badouer l'avoit conclue, on jugea que la République la payoit bien cher, on blâma l'Ambassadeur, & on le taxa de précipitation. Mais bientôt on lui rendit justice; outre l'ordre secret qu'il avoit du Conseil des Dix, il informa le Sénat que la République avoit été trahie, & que les Ministres de la Porte avoient été instruits de ses pouvoirs, ensorte qu'il n'avoit pu obtenir d'autres conditions, que celles qu'ils savoient qu'il avoit ordre d'accorder. Bientôt on découvrit les auteurs de cette trahison. Constantin & Nicolas Cavazza, le premier Secretaire du Conseil des Dix, & l'autre du Sénat, & Maffée Léone l'un des Sages de Terre-Ferme, recevoient pension du Roi de France, pour lui revéler les plus secretes délibérations du Gouvernement, & lui en rendoient compte par le moyen d'Augustin Abondio, & de Jean François Valerio. Un Citadin nommé Jérôme Martelosso, qui entretenoit un commerce de galanterie avec la femme d'Abondio, découvrit cette intrigue d'une façon assez singuliere. Se trouvant un jour chez elle, il entra par hazard dans le Cabinet du mari, & y apperçut quelques Lettres de Nicolas Cavazza qui parloient d'affaires d'Etat; il les prit & les porta aux Chefs du Conseil des Dix.

Les Traîtres sont punis.

Nicolas Cavazza, Abondio & Valerio furent bientôt informés de ce qui se passoit, & se réfugierent dans le Palais de l'Ambassadeur de France. On envoya des ministres de la Justice pour s'assurer d'eux, mais on y trouva de la résistance. On fit avancer un vaisseau avec deux pieces de canon pour battre le Palais de l'Ambassadeur, qui fut obligé de céder à la force, & de livrer les coupables, qui furent pendus aussitôt entre les deux colonnes de la petite Place de Saint-Marc. Constantin Cavazza & Maffée Léone se sauverent & leur tête fut mise à prix, mais on ne put jamais découvrir ce que le premier étoit devenu. Le second se retira en France, où il ne trouva ni appui ni protection & fut réduit à enseigner la Grammaire pour subsister (*a*).

Ressentiment du Roi de France.

François I témoigna d'abord beaucoup de ressentiment de la violence faite au Palais de son Ambassadeur, & fut plus de deux mois sans vouloir voir Jean Antoine Venier, Ambassadeur de Venise à sa Cour. Mais s'étant calmé, il le fit venir un jour, & lui parla de cette affaire avec plus de modération; ,, Qu'auriez-vous fait, lui dit-il, si on en avoit usé de la sorte à ,, votre égard? Ah! Sire, lui répondit Venier, si les rebelles à votre

(*a*) *Paruta*, p. 115, 116. *Sagredo*, p. 114, 115.

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1510 jusqu'à l'an 1609.

„ Majesté, osoient se réfugier dans ma maison, je les saisirois moi-même „ & les remettrois entre vos mains; & si j'en usois autrement, j'en serois „ sévérement puni par la Seigneurie". Cette sage réponse acheva d'appaiser le Roi (*a*).

La conclusion de la paix dispensoit la République d'entretenir une nombreuse Flotte. Le Généralissime Thomas Mocénigo, avant que de passer en Dalmatie pour désarmer, se rendit à Malvasie & à Napoli de Romanie, pour informer les habitans de ces deux villes du Traité par lequel la Seigneurie les cédoit à l'Empire Ottoman. Ils furent vivement affligés de cette nouvelle & Mocénigo tâcha de les consoler, & leur offrit un asile dans les autres Etats de la République. La plupart prirent le parti de l'accepter, & au mois de Novembre, le Provéditeur Alexandre Contarini se rendit avec vingt galeres & quantité d'autres bâtimens, où ils s'embarquerent avec leurs effets, il enleva aussi les munitions & l'artillerie, & prit les troupes qui y étoient; après quoi il remit ces deux Places à Cassin, Bacha de Morée (*b*).

Alexandre Contarini justifié. 1541.

Le Provéditeur s'étant rendu à Venise, Pierre Mocénigo, l'un des Avogadors, lui ordonna de se présenter pour rendre compte de sa conduite. Il s'agissoit de ce qui s'étoit passé, lorsque les deux flottes étoient en présence, avant que la guerre fût déclarée, & qu'il avoit attaqué la galere Impériale. L'affaire fut portée au Sénat, & Contarini y trouva de zélés défenseurs. Nicolas da Ponté en particulier plaida sa cause avec tant de force & d'éloquence, qu'il entraina tous les suffrages, de façon que Contarini fut déchargé de l'accusation, & rétabli dans ses droits (*c*).

Le paix que la République venoit de conclure dura trente ans sans interruption; les Vénitiens aiant pendant tout cet intervalle ménagé avec soin les Turcs, & été attentifs à garder une exacte neutralité dans les querelles des autres Princes. Ainsi nous ne parlerons de ce qui se passa, qu'autant qu'il sera nécessaire pour l'intelligence de l'Histoire de Venise.

Nouvelles semences de guerre entre les Turcs & les Princes Chretiens.

On se flatoit de voir la paix devenir générale; Soliman paroissoit disposé à faire une longue tréve avec les Princes Chretiens, & l'Ambassadeur de France avoit travaillé avec tant de succès à l'accommodement du Sultan avec l'Empereur, qu'il étoit sur le point de se conclure. D'ailleurs Charlequint, en passant à Paris pour aller en Flandre, sembloit avoir donné lieu d'espérer la conclusion de la paix entre la France & l'Espagne. La mort de Jean Roi de Hongrie fit évanouir toutes ces espérances, & attira les armes des Turcs en Hongrie. Jean laissoit un fils au berceau sous la tutelle de sa veuve Isabelle fille de Sigismond Roi de Pologne. Ferdinand, Roi des Romains, prétendit qu'en vertu d'un dernier Traité avec le Roi Jean, la Hongrie devoit lui appartenir. Il fit sommer la Reine de la lui céder offrant certains avantages pour son fils; il envoya aussi Jérôme Lasco à Constantinople pour demander à Soliman la libre possession de la Hongrie, aux mêmes conditions que le feu Roi Jean en avoit joui. Mais en même tems, il fit entrer une armée en Hongrie, & soumit Strigonie, Vicegrade, Pest, Albe Royale & d'autres Places. La Reine veuve avoit de son côté imploré par

(*a*) *Paruta*, p. 116, 117. *Sagredo*, p. 116.
(*b*) *Paruta*, p. 117-120. *Maurocen.* p. 579.
(*c*) *Paruta*, p. 120. *Maurocen.* p. 579-580.

par une Ambassade solemnelle l'appui de Soliman en faveur de son fils (*a*). Le Sultan fut très-irrité de ce que Ferdinand avoit attaqué un royaume qui étoit sous sa protection. Il ne voulut plus entendre parler de paix avec la maison d'Autriche, & porta la guerre en Hongrie. Dans le même tems, il fit partir Antoine Rincon, Ambassadeur de France à la Porte, pour informer le Roi son Maître, qu'il n'étoit plus question de paix avec l'Empereur & Ferdinand son frere. Charlequint venoit d'étouffer la rebellion des Gantois, & se voiant tranquille de ce côté-là, il chercha des prétextes pour ne point remplir l'engagement qu'il avoit pris de restituer le Milanés à François I. Celui-ci résolut de profiter du mécontentement de Soliman contre la Maison d'Autriche, pour se venger.

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

Ambassadeur de France assassiné par les Espagnols.

Rincon, venant de Constantinople, passa à Venise; il informa le Sénat des grands préparatifs du Grand Seigneur pour attaquer la Hongrie, & fit tous ses efforts pour engager la République à s'unir plus étroitement avec le Roi son Maître. S'étant rendu à Paris, & aiant fait part au Roi de la situation des affaires, François I le renvoya avec César Frégose, avec ordre de passer à Venise, & de s'y embarquer pour l'Albanie. Ces deux Envoyés s'embarquerent à Pavie pour aller par eau à Venise, & ils furent attaqués à l'embouchure du Tesin par une troupe de soldats Espagnols, qu'on accusa le Marquis du Guast d'avoir apostés, & furent tués tous deux (*b*). Le Roi de France fit faire les plus vives plaintes de ce lâche assassinat dans toutes les Cours de l'Europe. Pendant ce tems-là Charlequint se préparoit à son expédition d'Afrique.

Sage conduite des Vénitiens.

Telle étoit la face des affaires; les Vénitiens se bornerent à observer avec beaucoup d'attention les mouvemens qui alloient agiter l'Europe, afin de se maintenir dans la neutralité. Ils s'appliquerent surtout à ne donner aucun ombrage aux Turcs, & à les convaincre du desir sincere qu'ils avoient d'entretenir la paix avec eux (*c*).

Charlequint passe en Italie pour son expédition d'Afrique. 1542.

La République suivit constamment les mêmes maximes d'une sage politique. Charlequint, entêté de son expédition d'Afrique, se mit en chemin pour l'Italie, & fit proposer au Sénat une ligue particuliere, dont l'objet seroit d'assurer l'Italie contre l'invasion des Infideles. Ce Prince se flatoit d'engager par là les Vénitiens tôt ou tard à rompre la neutralité; mais ils n'eurent garde de donner dans le piege, & refuserent d'entrer dans de nouveaux engagemens. Le Pape ne voulut pas non plus se départir de la neutralité, par des raisons particulieres (*d*). Cependant l'Empereur passa du Trentin dans le Véronois; le Sénat envoya quatre Ambassadeurs pour lui rendre les honneurs accoutumés, & ils l'accompagnerent pendant deux jours sur les terres de la République. De Peschiéra il alla par Mantoue à Milan, delà à Genes & à Luques. Il eut dans cette derniere ville une entrevue avec le Pape, & il convint avec Paul III d'assembler, l'année suivante, un Concile Général à Vicence, pour

(*a*) *Sagredo*, p. 119 & suiv. *Paruta*, L. XI. p. 123, 124. *Maurocen.* p. 581, 582.

(*b*) *Paruta*, p. 125, 126. *Maurocen.* p. 582. *Sagredo*, p. 131-133.

(*c*) *Paruta*, p. 127, 128.

(*d*) *Paruta*, p. 131, 132. *Maurocen.* p. 583, 584.

décider les Controverses entre les Catholiques & les Protestans. Le Sénat, qui y avoit d'abord consenti, changea d'avis après mûre reflexion, & représenta au Pape, que la paix conclue avec la Porte l'obligeoit à des ménagemens, qui n'auroient pas eu lieu pendant la guerre, que l'assemblée d'un Concile dans une ville de l'Etat Venitien, persuaderoit à Soliman, que les Venitiens tramoient une ligue contre lui avec tous les autres Princes Chretiens, ce qui seroit très-préjudiciable à la République (*a*).

Un accident irrite les Turcs contre les Vénitiens.

Ces ménagemens étoient d'autant plus nécessaires, qu'on fesoit courir le bruit à Constantinople que les Vénitiens n'observeroient le Traité de paix, qu'aussi longtems qu'ils croiroient ne pouvoir le rompre sans danger. Ce qui contribua à rendre leurs dispositions suspectes, c'est ce qui arriva à l'égard de deux Galiotes Turques, qui passoient des côtes de Barbarie à Constantinople. Le Capitaine du Golfe, qui croisoit avec son escadre les voyant fuir, crut que c'étoient des Corsaires; il les poursuivit, & s'en empara après avoir massacré la plus grande partie des équipages, & rendu la liberté à tous les Esclaves Chretiens. Barberousse, à qui ces galiotes appartenoient, en témoigna beaucoup de ressentiment. Le Sénat travailla d'abord à accommoder cette affaire, & y réussit en dédommageant Barberousse par une somme d'argent, conformément aux Traités (*b*).

Soliman envoye un Ambassadeur à Venise.

Quelque tems après, Soliman envoya Janusbei, en qualité d'Ambassadeur à Venise, pour y porter la ratification du Traité de paix. Il avoit commission de presser le Sénat de s'allier plus étroitement avec la France. Janusbei fut reçu avec de grands honneurs, & le Doge au nom du Sénat jura l'observation des articles dont Badouer étoit convenu. Mais quant à la ligue proposée avec la France, il répondit à l'Ambassadeur, „ Que la République étoit en paix & en bonne intelligence avec le Roi de France, & „ qu'elle persisteroit à la cultiver; mais qu'elle ne pouvoit entrer dans de „ nouveaux engagemens, qui la missent dans la nécessité de prendre les armes contre d'autres Puissances; que Soliman étoit trop sage & trop équitable pour ne pas approuver son procédé". Janusbei retourna à Constantinople, & rapporta à son Maître cette réponse; le Sultan loua la prudence des Vénitiens (*c*).

François I sollicite les Vénitiens contre l'Empereur.

François I avoit continué ses négociations à la Porte, après l'assassinat de Rincon & de Frégose. Il avoit envoyé à Constantinople Antoine Polin, & c'étoit à la sollicitation de celui-ci que Janusbei avoit été chargé de presser les Vénitiens de se liguer avec la France. Polin étoit revenu de Constantinople rendre compte au Roi de sa négociation, & François I le fit partir aussitôt pour y retourner; il lui ordonna en passant à Venise, de faire un nouvel effort auprès du Sénat pour le faire déclarer contre l'Empereur. Polin eut une audience secrete au College, & n'oublia rien pour faire valoir les griefs du Roi contre Charlequint, la puissance de son Maître, son alliance avec les Turcs, & les avantages que la République devoit attendre de son union avec lui. Le Sénat répondit, que les Vénitiens fesoient tout le cas possible de l'amitié du Roi de France, qu'ils étoient résolus de la

(*a*) *Paruta*, p. 128, 129. *Maurocen.* p. 585.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Paruta*, p. 130. *Maurocen.* ubi sup.

cultiver toujours avec tout le ſoin poſſible; mais qu'ils étoient dans le deſſein de ne rien entreprendre qui pût troubler la bonne intelligence entre eux & les autres Princes. Les galeres de la République conduiſirent Polin en Albanie, & delà il paſſa à Conſtantinople (*a*).

Affaires de Marano dans le Frioul.

Malgré toute l'attention du Sénat à ne point s'engager à des démarches qui puſſent allumer la guerre, il faillit à l'avoir avec le Roi des Romains. La ville de Marano dans le Frioul étoit demeurée à Ferdinand. Bertrand Sacchia d'Udiné, conjointement avec Turchetti Capitaine de Breſce, ſurprit cette Place. Ils appellerent à leur ſecours Pierre Strozzi banni de Florence; Strozzi leva à la hâte quelques troupes dans l'Etat de Veniſe, ſe rendit à Marano, y arbora le drapeau de France, & déclara qu'il tenoit cette Place au nom du Roi. Rien ne pouvoit arriver de plus fâcheux pour la République; d'une part Ferdinand pouvoit ſoupçonner les Vénitiens d'être les premiers moteurs de cette intrigue; de l'autre, il étoit dangereux de laiſſer une place ſi importante entre les mains des François, qui pouvoient delà faire des courſes ſur les terres voiſines. Outre cela Strozzi & Sacchia diſoient hautement, qu'ils livreroient Marano aux Turcs, plutôt que de la rendre à Ferdinand. C'étoit ce qu'il y avoit le plus à craindre, puiſqu'alors tout l'Etat de Veniſe, & le Golfe Adriatique auroient été expoſés aux déprédations des Turcs (*b*). Le Sénat prit d'abord des meſures pour prévenir les ſuites de cette affaire; il défendit ſous les peines les plus ſéveres à tous les ſujets de la République d'entrer dans Marano, & d'y porter des vivres, ni aucune eſpece de ſecours. Il fit arrêter le pere & la femme de Sacchia, qui étoient à Udiné, afin d'avoir en eux des ôtages propres à reprimer ſes pernicieux deſſeins, & il amuſa ce brouillon & ceux qui étoient avec lui par des propoſitions avantageuſes d'un accommodement, pour les empêcher de recevoir garniſon Turque, en cas d'attaque de la part de Ferdinand. Ce Prince envoya à Veniſe l'Evêque de Trente, & fit demander au Sénat un ſecours de troupes & de vaiſſeaux pour reprendre Marano. Comme l'on avoit la France à ménager, on répondit, que le Sénat deſiroit ſincérement que le Roi des Romains recouvrât Marano, qui lui avoit été enlevée par fraude & par violence; que le paſſage ſur les terres de la République ſeroit ouvert à ſes troupes, & qu'on leur fourniroit les ſubſiſtances néceſſaires; mais qu'on eſpéroit encore de terminer cette affaire par un accommodement.

L'Ambaſſadeur de France déclara dans une audience, que le Roi ſon Maître étoit réſolu de ne rien décider touchant Marano, qui ne fût agréable au Sénat, & qu'il le prioit de lui donner ſes conſeils ſur cette affaire. On lui répondit, que la prudence du Roi étoit ſi connue, qu'il n'avoit pas beſoin du conſeil des autres, & que tout ce que le Sénat pouvoit deſirer, étoit que le parti que Sa Majeſté prendroit, contribuât à maintenir l'union & la paix (*c*). Pendant ce tems-là, la femme du Gouverneur Allemand eut permiſſion de ſortir de Marano, pour aller chercher dequoi

(*a*) *Paruta*, p. 135-137. *Maurocen.* p. 586, 587.

(*b*) *Paruta*, p. 140, 141. *Maurocen* p. 588, 589.

(*c*) *Paruta*, p. 142. *Maurocen.* l. c.

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

payer la rançon de son mari; Sacchia l'accompagna; mais quand il revint, les autres rebelles ne voulurent point le recevoir. Ils entreprirent de bâtir un Fort à Lignano, qui est un port à cinq milles de Marano, afin d'avoir une retraite pour les bâtimens qu'ils avoient dessein d'armer en course. Le Sénat ne jugea pas à-propos de leur laisser le tems de s'établir dans cet endroit, il y envoya deux galeres sous les ordres de Bernard Sagredo & de Philippe Bragadino, avec un bon nombre de soldats commandés par Jules da Monté, qui mirent en fuite les travailleurs, raserent le Fort, & emporterent les matériaux. Ferdinand, fit équipper quelques galeres pour attaquer Marano, & le Roi de son côté se disposa à secourir la Place. Les Vénitiens, qui appréhendoient de voir la guerre s'allumer dans leur voisinage, entamerent une négociation pour accommoder ce différend, mais elle fut suspendue par d'autres affaires plus importantes, qui attirerent l'attention de ces Princes (*a*).

Ligue proposée par le Pape, refusée. 1543.

L'année suivante 1543 toute l'Europe fut allarmée par les grands préparatifs de guerre qui se fesoient de toutes parts. Soliman se disposoit à faire entrer une grande armée en Hongrie, & à envoyer sa Flotte dans la Méditerranée pour agir avec celle de France contre les Etats de l'Empereur. François I avoit rassemblé de grandes forces & l'Empereur avoit engagé le Roi d'Angleterre à lui déclarer la guerre. Le Pape, qui étoit mécontent de Charlequint, auroit bien voulu se déclarer contre lui. Il chercha à gagner les Vénitiens, & leur proposa une ligue particuliere avec lui pour leur sureté commune. Le Sénat ne jugea pas à propos d'accepter cette proposition, & répondit au Pape, qu'il ne voyoit aucune nécessité à la ligue qu'il lui proposoit, qui ne pouvoit que les rendre suspects aux Puissances belligérantes, & leur attirer des maux qui étoient encore éloignés (*b*).

Précautions des Vénitiens.

La Flotte Turque, causoit plus d'inquiétude aux Vénitiens; bien que les Turcs assurassent qu'ils n'entreprendroient rien au préjudice des Traités, & que Polin donnât les mémes assurances, le Sénat crut devoir prendre des précautions & fit armer jusqu'à soixante galeres. Etienne Tiépolo fut nommé pour les commander en qualité de Généralissime de mer. Ses ordres portoient de visiter exactement les côtes & les Colonies de la République, de les pourvoir de toutes les choses nécessaires à leur défense; de se tenir à portée de donner la main à Paul Justiniani Provéditeur de mer, qui devoit se rendre avec une escadre à Zara, & d'éviter soigneusement de donner le moindre ombrage aux Turcs. On donna ce méme ordre à Alexandre Bondolmier, qui fut envoyé à Corfou avec quinze galeres (*c*). Il ne se passa rien qui pût altérer la bonne intelligence entre la Porte & la République; au contraire, Soliman envoya successivement deux Ambassadeurs à Venise, pour faire part au Sénat de ses succès en Hongrie. Le Sénat répondit à ces avances en fesant partir un Ambassadeur pour complimenter le Sultan sur l'heureux succès de ses armes, & pour l'assurer de l'intention où étoit la République d'entretenir constamment la paix (*d*).

(*a*) *Paruta*, p. 143, 144. *Maurocen.* p. 589, 590.

(*b*) *Paruta*, p. 144-146. *Maurocen.* p. 592, 593.

(*c*) *Paruta*, p. 147, 148. *Maurocen.* p. 593, 594.

(*d*) *Paruta*, p. 154, 155. *Maurocen.* p. 596, 597.

L'affaire de Marano n'étoit rien moins que terminée. Le Roi de France y avoit envoyé des troupes, & Ferdinand fesoit rassembler un corps de troupes aux ordres de Jean-Baptiste Savelli, pour assieger cette Place par terre, tandis que quelques bâtimens, qu'il fesoit équipper à Trieste, l'assiegeroient par mer. Ces divers mouvemens embarrassoient les Vénitiens; ils sortirent heureusement d'intrigue par un nouvel incident. Pierre Strozzi, à qui le Roi de France avoit fait don de Marano, pour le recompenser de ses services, envoya à Venise Jean François Pazzi, pour offrir au Sénat de lui céder la place, moyennant une somme d'argent; déclarant que si la République refusoit de traiter avec lui, il trouveroit d'autres Princes puissans, qui ne laisseroient pas échapper l'occasion d'acquérir Marano; le bruit couroit même que Strozzi pourroit bien la vendre aux Turcs. Quelque envie qu'eût le Sénat de ne point donner lieu au Roi des Romains de soupçonner que les Vénitiens avoient été d'intelligence avec Strozzi, la crainte de voir les Turcs maîtres d'une Place si voisine de la Capitale, & au centre de l'Etat Vénitien, le détermina à prêter l'oreille à la proposition de Strozzi. On nomma Antoine Capello & François Contarini pour traiter avec Pazzi, & Marano fut vendu à la République pour trente-cinq mille ducats payés comptant. Alexandre Bondolmier alla avec quelques troupes prendre possession de la place; les habitans en témoignerent une grande joie & prêterent serment de fidelité à la Seigneurie. Le Sénat en fit donner avis à l'Empereur & à Ferdinand par Bernard Navagier & Marin Cavalli Ambassadeurs de la République à la Cour de ces deux Princes; & ces deux Ministres firent si bien valoir les raisons qui avoient porté le Sénat à acheter Marano, que Charlequint & Ferdinand, qui avoient des affaires plus graves sur les bras parurent peu affectés de cet événement (*a*).

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

Suite de l'affaire de Marano.

La guerre entre l'Empereur & le Roi de France s'allumoit de plus en plus. Charlequint engagea le Corps Germanique à le seconder, & François I se proposa d'attaquer les Etats que ce Prince avoit en Italie. Dans cette vue, il chercha à engager les Vénitiens dans ses intérêts, & chargea de cette commission Hippolyte d'Este, Cardinal de Ferrare, qui se rendit à Venise. Dans l'audience secrete qu'il eut au College, il ne négligea rien pour engager les Vénitiens à se liguer avec le Roi de France contre l'Empereur, pour leur propre sureté & leur avantage, en fesant valoir le danger auquel l'ambition de Charlequint exposoit la République. Le Sénat, qui avoit déja plusieurs fois pesé tous ces motifs, ne crut pas devoir changer de sentiment, & persista dans la neutralité qu'il avoit embrassée (*b*).

La France sollicite encore la République qui persiste dans la neutralité. 1544.

Au mois de Septembre de cette même année, la paix se conclut entre l'Empereur & le Roi de France, dans le tems qu'on s'y attendoit le moins. La Flotte Ottomane s'en retourna, & l'Empereur, de même que le Roi des Romains envoyerent des Ambassadeurs à Constantinople pour y négocier la paix. Le Baile de la République eut ordre d'appuier cette négociation (*c*).

Paix entre l'Empereur & la France.

(*a*) *Paruta*, p. 155-158. *Maurocen.* p. 598, 599.

(*b*) *Paruta*, p. 158-165. *Maurocen.* p. 599-607.

(*c*) *Paruta*, p. 165-172. *Maurocen.* p. 608-612.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

On en entama alors une nouvelle entre le Roi des Romains & la République au sujet de Marano & des limites du Véronois & du Frioul qui étoient restées indécises. Les Commissaires de Ferdinand demanderent pour Marano soixante-quinze mille ducats, payables en trois ans, & ceux de Venise y acquiescerent à condition que le différend sur les limites seroit terminé définitivement. Mais les Commissaires Autrichiens, qui avoient ordre de laisser ce point indécis, firent naitre des difficultés, ensorte que l'accommodement ne se fit point, & l'on se sépara sans convenir de rien (*a*).

Négociation infructueuse avec le Roi des Romains.

1545.

Efforts inutiles pour brouiller les Vénitiens avec les Turcs.

Les Ambassadeurs de l'Empereur & du Roi des Romains, qui étoient à Constantinople, tâcherent de faire servir cette négociation à mettre la mésintelligence entre la Porte & la République, ils firent courir le bruit, que l'argent promis pour Marano avoit été accordé pour pousser la guerre contre les Turcs. Pour ne pas accréditer ces bruits, le Baile rompit tout commerce avec les Ambassadeurs Autrichiens. Il ne laissa pas de continuer secretement ses bons offices pour procurer une Trêve, au défaut de la paix, en demandant qu'il fût stipulé, que l'Empereur & le Roi des Romains ne pourroient porter la guerre en Italie pendant la durée de la Trêve. Le Grand Visir Rustan fut si convaincu de la droiture des intentions de la République, qu'il déclara, que Sa Hautesse entendoit que les Vénitiens fussent compris dans la Trêve, & que toute hostilité commise contre eux seroit regardée comme une infraction au Traité. L'Empereur fut obligé de faire solliciter le Sénat d'appuier la négociation, & enfin la trêve fut conclue provisionnellement pour un an (*b*).

Différend entre eux terminé.

L'ambition & l'avidité des Sangiacs de Bosnie & de Clissa penserent néanmoins occasionner une brouillerie entre la République & les Turcs. Ces deux Gouverneurs entreprirent de s'emparer d'une partie du territoire de Zara, qui comprenoit quarante-neuf villages, prétendant qu'ils étoient de la dépendance de Nadino & de Laurana, qui par le dernier Traité avoient été cédées au Grand Seigneur; ils défendirent aux habitans sous les plus rigoureuses peines d'obéir à d'autres qu'à Soliman. Il importoit trop à la conservation de la ville de Zara de se maintenir en possession de ce territoire, pour que le Sénat ne s'opposât point à de pareilles prétentions. L'affaire fut portée à la Porte, & Soliman nomma le Sangiac de Chersego avec deux Cadis pour l'examiner & la décider conjointement avec les Commissaires de Venise. Louis Reniero, choisi par le Sénat pour traiter de cette affaire, la ménagea si bien, qu'il obtint que la République fût maintenue dans la paisible possession du territoire contesté. Il est vrai que les Turcs firent depuis naitre de nouvelles difficultés, & que Reniero, qu'on envoya à Constantinople, ne put obtenir qu'on rendit quelques lieux que les Turcs avoient occupés, outre les quarante-neuf villages (*c*).

Mort du Doge.

Le Doge Pierre Lando mourut vers la fin de cette année, âgé de quatrevingt-cinq ans, après avoir gouverné la République six ans & dix mois. Il laissa une grande réputation de sagesse & de bienfaisance (*d*).

(*a*) *Paruta*, p. 173, 174. *Maurocen.* p. 612, 613.

(*b*) *Paruta*, p. 174-176. *Maurocen.* p. 613.

(*c*) *Paruta*, p. 176, 177. *Maurocen.* p. 614, 615.

(*d*) Les mêmes.

Section IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

François Donato, LXXIX Doge de *Venise.* 1545

François Donato Chevalier & Procurateur de Saint-Marc fut élu pour lui succeder, & les qualités de ce nouveau Prince firent que son élection fut généralement applaudie. La mort du Duc d'Orléans, second fils du Roi de France, jetta de nouvelles semences de division entre l'Empereur & François I, par des raisons qu'on peut voir ailleurs. Le Pape de son côté, qui vouloit travailler à l'agrandissement de sa Maison, donna Parme & Plaisance en fiefs à son fils Pierre Louis Farnese, & sollicita vivement l'alliance des Vénitiens pour maintenir cet arrangement, que l'Empereur desapprouvoit. Le Sénat ne voulut pas s'engager & se borna à répondre en termes généraux. Paul III se ligua alors avec l'Empereur contre les Protestans, malgré toutes les représentations que lui firent les Vénitiens. Les Princes Protestans d'Allemagne formerent une puissante armée pour faire tête à celle de l'Empereur & du Pape. Ils écrivirent au Sénat pour l'engager à refuser le passage à l'armée du Pape. Le Sénat leur répondit, que quelque cas qu'il fît de leur amitié, il ne pouvoit refuser le passage aux troupes d'une Puissance avec laquelle, il n'étoit point en guerre; il s'excusa aussi de prêter à ces Princes cent mille ducats qu'ils lui demanderent (a). La ville d'Augsbourg en son particulier envoya des Députés à Venise, chargés de Lettres pour le Sénat par lesquelles elle demandoit la protection de la République pour ses Négocians qui se trouvoient à Venise, & qui s'y réfugioient en grand nombre à l'occasion de la guerre. On répondit, que les Négocians d'Augsbourg & tous ceux d'Allemagne avoient toujours été bien reçus à Venise, & traités comme les Vénitiens mêmes, & que l'on continueroit à en agir envers eux suivant les loix de la justice & de l'humanité. Venise fesoit alors un grand commerce avec les Etats d'Allemagne; elle y portoit toutes les marchandises du Levant, & en tiroit beaucoup de marchandises pour ses manufactures. Il y avoit même à Rialte un quartier pour les Allemands où les marchands de tous les Etats de l'Empire pouvoient s'établir & trafiquer, & plusieurs y demeuroient toute leur vie (b).

Evénemens de l'année. 1547.

La guerre d'Allemagne n'est point de notre sujet. On sait que Charle-quint triompha des Princes Protestans, & sa victoire causa des allarmes à tous les Etats d'Italie, parcequ'il parut que ce Prince vouloit y étendre sa domination. François I mourut cette année & le Sénat résolut d'entretenir la bonne intelligence avec Henri II son successeur, auquel il envoya deux Ambassadeurs. Henri VIII, Roi d'Angleterre, étoit mort quelque tems avant François I; & les Vénitiens le regretterent principalement pour l'intérêt de leur commerce, qui étoit alors considerable en Angleterre. Edouard VI son fils lui succeda étant mineur, & le Sénat envoya Dominique Bolani en qualité d'Ambassadeur à ce Prince. Les Seigneurs qui gouvernoient reçurent très-bien Bolani, & l'assurerent que le commerce entre les deux Etats seroit maintenu sur le même pied qu'auparavant (c).

Les Vénitiens persistent dans la neutralité.

Le Pape, qui appréhendoit toujours l'Empereur, se lia avec le Roi de France, & tous deux de concert solliciterent les Vénitiens d'entrer dans une ligue commune pour maintenir la liberté d'Italie. Ce qui donna du poids

(a) *Paruta*, p. 178-183. *Maurocen.* p. 615-619.

(b) Les mêmes.

(c) *Paruta*, p. 194, 195. *Maurocen.* p. 625, 626.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

à leurs sollicitations, ce fut la saisie de Plaisance par le Gouverneur de Milan, après l'assassinat du Duc Pierre Louis Farnese. Les Vénitiens en prirent ombrage, & prirent des précautions pour mettre en sureté les Places de la Lombardie Vénitienne. Mais cela ne les fit pas renoncer à leur systême de neutralité, desorte que le Sénat répondit aux Ambassadeurs du Pape & de Henri II, qu'il ne pouvoit que louer leurs soins pour la sûreté commune & pour leur défense particuliere; qu'il vouloit les imiter en ce point; qu'il alloit veiller avec plus d'attention que jamais à la sureté de ses frontieres, & que cette précaution lui paroissoit suffisante, sans en venir à une ligue, qui pourroit contribuer à troubler la paix. Bien que le Pape & le Roi fussent mécontens de cette réponse, ils dissimulerent, pour ne pas aliéner tout-à-fait les Vénitiens (*a*).

Trêve du Roi des Romains avec les Turcs. 1548.

Il ne se passa rien d'important l'année suivante, sinon qu'il y eut beaucoup de négociations & d'intrigues. Le Roi des Romains obtint de Soliman, qui vouloit porter la guerre en Perse, une prolongation de la trêve pour cinq ans, à condition de lui payer un tribut annuel de trente mille ducats pour la Hongrie. L'Empereur, le Roi de France & les Vénitiens furent compris dans la prolongation de la Trêve (*b*).

Mort de Paul III, & élection de Jules III. 1549-1551.

L'année 1549 n'offre rien de mémorable que la mort du Pape Paul III. arrivée le 10 de Novembre. On lui donna pour successeur Jules III, dont la promotion fut très-agréable aux Vénitiens, parcequ'ils ne lui connoissoient aucune partialité, ni pour l'Empereur, ni pour la France. Cependant les espérances que l'on avoit conçues de ce Pontife furent trompées. Octave Farnese s'étoit emparé de Parme pendant la vacance du Siege, & pour se maintenir il se mit sous la protection de la France. Le Pape se lia avec l'Empereur contre lui, ce qui alluma le feu de la guerre en Italie, parceque le Roi de France soutint Farnese. Les Vénitiens persisterent toujours dans la neutralité. Je ne fais qu'indiquer ces faits, qui ne sont pas directement de mon sujet, & il en est de même de ceux qui suivent.

Evénemens divers. 1552.

Le Roi de France se ligua avec les Protestans d'Allemagne. De son côté il fit des conquêtes en Lorraine & pénétra en Alsace. Les Princes Protestans de leur côté remporterent des avantages sur Charlequint & sur Ferdinand, desorte que tout se disposoit à une révolution dans l'Empire. L'Empereur la prévint par la paix de Passau. Les Vénitiens ne prirent aucune part à tous ces mouvemens & persisterent à suivre le plan qu'ils s'étoient fait de ne se déclarer pour aucun parti. Ce fut par un effet de cette sage politique qu'ils ne voulurent point entrer dans le projet qu'avoit formé le Prince de Salerne d'opérer une révolution dans le royaume de Naples: bien qu'il sollicitât fortement le Sénat, conjointement avec l'Ambassadeur de France, il ne put rien gagner (*c*).

Mort du Doge Donato. 1553.

Le Doge François Donato mourut vers la fin de Mai de l'an 1553, après avoir occupé le trône Ducal sept ans & demi. De son tems, on construisit à Venise divers édifices publics & particuliers, qui contribuerent beaucoup à

(*a*) *Paruta*, p. 199-202.

(*b*) *Maurocen.* p. 632, 633. *Paruta*, p. 209.

(*c*) *Paruta*, L. XII. p. 238-240. *Maurocen.* L. VII, p. 48-50, du T. VI. des Historiens de Venise.

à l'embellir. Le Palais Ducal fut richement orné de peintures & de sculptures des meilleurs Maîtres. On bâtit l'Hôtel de la Monnoie, & on commença le beau bâtiment de la Bibliotheque. Venise avoit alors en tout genre des Artistes du premier ordre, & tous les arts qui sont le fruit de la paix & de l'abondance, y étoient recueillis, protégés, encouragés & florissans (*a*).

SECTION IX. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1540 *jusqu'à l'an* 1609.

MARC-ANTOINE TRÉVISANI fut nommé pour succéder à Donato. C'étoit un homme d'une rare piété, extrémement charitable & d'une singuliere modestie. M. Laugier en rapporte un trait, qui mérite de n'être pas passé sous silence. Trévisani fut du nombre des quarante & un Electeurs après la mort de Donato. Avant le premier Scrutin, un des Electeurs, nommé Frederic Valaresso, harangua l'assemblée, & parlant des divers Candidats, il dit de Trévisani, que c'étoit un bon & saint homme, mais qu'il n'avoit pas les qualités requises pour le Dogat. Trévisani non seulement ne lui en sçut point mauvais gré, mais il dit en souriant, que Valaresso avoit raison, & il pria instamment les Electeurs de ne pas penser à lui. Cette extrême modestie réunit tous les suffrages en sa faveur, & il fut élu. On eut beaucoup de peine à lui faire accepter cette dignité éminente. Il fallut que toute sa famille se mît à genoux, & lui fît regarder son élevation comme un décret de la Providence, auquel il devoit se soumettre. Il accepta, mais avec des marques d'humilité si touchantes, que tout le monde en fut attendri (*b*).

MARC-ANTOINE TRÉVISANI, LXXX *Doge de Venise.*

Sous son administration la République persista toujours dans son systême de neutralité, malgré la guerre qui agitoit une partie de l'Italie. Trévisani ne gouverna qu'un an, & mourut d'apoplexie en entendant la Messe, le 31 de Mai l'an 1554 (*c*). On prétend que les jeûnes & les macérations avoient épuisé ses forces.

Sa mort. 1554.

FRANÇOIS VENIER lui succeda. Il étoit âgé de soixante-quatre ans, & il gouverna avec tant de sagesse, qu'il maintint la République en paix, au milieu des troubles de la guerre, comme avoient fait ses prédécesseurs. Le Pape Jules III mourut au mois de Mars de l'an 1555, & Michel Cervin, Cardinal de Sainte Croix fut élu & prit le nom de Marcel II; étant mort après vingt-un jours de Pontificat, on élut pour lui succéder le Cardinal Jean-Pierre Caraffe, qui prit le nom de Paul IV. Ce Pontife ennemi des Espagnols, se lia avec la France, ce qui ralluma la guerre en Italie. Malgré toutes les sollicitations des Puissances intéressées, qui tâcherent d'engager les Vénitiens dans leurs intérêts, ils ne voulurent jamais se départir de la neutralité (*d*). Dès la fin de l'année 1555 Charlequint avoit cédé à Philippe II son fils les Etats de Flandres & toute la succession de Bourgogne, & peu après le reste de la Monarchie d'Espagne, pour mener une vie privée. Il abdiqua aussi en 1556 l'Empire en faveur de Ferdinand son frere.

FRANÇOIS VENIER, LXXXI *Doge de Venise.*

Le Doge François Venier n'occupa le trône Ducal qu'un an & onze mois; il mourut au commencement du mois de Juin de l'an 1556 (*e*).

Sa mort. 1556.

(*a*) *Laugier*, T. X. p. 94, 95.
(*b*) Le même, p. 95, 96.
(*c*) *Maurocen.* l. c. p. 71, 72.
(*d*) Voyez le même sous les années 1555, 1556.
(*e*) Le même, p. 103.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

LAURENT PRIULI, LXXXII *Doge de Venise.*

LAURENT PRIULI, fut élu pour le remplacer. Sa sagesse, son expérience & sa grande capacité firent qu'il l'emporta sur Philippe Trono, Etienne Tiépolo & Thomas Contarini, tous trois Procurateurs de Saint Marc, tandis qu'il ne l'étoit point encore (*a*). La peste fit cette année de grands ravages à Venise, principalement parmi le petit peuple. Les sages précautions des Magistrats contribuerent néanmoins à arrêter les funestes effets de la contagion. La famine, compagne assez ordinaire de la peste, se fit aussi sentir, la crainte de ce dernier fléau empêchant l'importation des grains & des autres choses nécessaires à la vie.

Loi pour le défrichement des terres.

Cette disette donna lieu à une loi très-salutaire, qui fut proposée par Nicolas Zeno. Le Sénat ordonna le défrichement de toutes les terres incultes de son Etat de Terre-Ferme, & il nomma Nicolas Zeno, François Barbaro & Antoine Erizzo, qui se rendirent sur les lieux pour présider à l'exécution de ce projet. Ces Sénateurs trouverent quantité de marais, qui pouvoient être cultivés, & ils firent travailler à creuser des canaux pour y réunir les eaux croupissantes, & leur donner un cours & une issue dans les lagunes. On avoit d'abord dirigé la décharge des eaux sur Brondolo à deux milles de Chiozza; mais les habitans de cette ville, la voiant en danger d'être submergée par cette quantité d'eaux, firent leurs représentations au Sénat; il ordonna de changer la direction, & la décharge des eaux fut portée à Fossano à l'embouchure de l'Adige (*b*). Une quantité considérable de terres fut défrichée, le pays fut peuplé & enrichi, & les Vénitiens eurent chez eux des ressources de subsistance, qu'ils alloient auparavant chercher chez l'étranger à grands frais (*c*).

Précautions des Vénitiens.

Pendant que la guerre causoit tant de mouvemens en Italie, le Sénat, sans s'écarter de son systême, jugea à-propos en 1557, d'augmenter ses troupes, de faire fortifier ses places, & d'envoyer Thomas Contarini, en qualité de Provéditeur, pour veiller à la sureté de ses Etats de Terre-Ferme (*d*).

Couronnement de la femme du Doge. 1557.

Cette même année on vit à Venise un spectacle qui ne s'y étoit pas vu depuis un siecle, je veux dire le couronnement solemnel de Zilia Dandolo, femme du Doge Laurent Priuli, qui se fit en grande cérémonie; le Sénat alla la prendre sur le Bucentaure, la conduisit à l'Eglise de Saint-Marc; le peuple l'accueillit avec de grands applaudissemens sur la place où elle débarqua, elle marcha entre Marc Centano & Antoine Justiniani, les deux plus anciens Conseillers, qui ensuite la conduisirent au Palais Ducal, toutes les rues étant magnifiquement décorées (*e*).

Mouvement de la part des Turcs. 1558.

L'année suivante, Henri II, qui avoit dessein de pousser la guerre contre l'Espagne avec vigueur, fit solliciter Soliman d'envoyer une Flotte en Occident. Le Sultan fit faire de grands préparatifs, & le bruit courut qu'il alloit mettre une Flotte de trois-cens voiles en mer. Les Vénitiens appréhenderent que le royaume de Chypre ne fût l'objet de cet armement, ce que les Lettres du Roi des Romains & de Philippe confirmoient. Le Sénat crut de-

(*a*) Là-même.
(*b*) Le même, p. 103, 104.
(*c*) *Laugier*, l. c. p. 107.
(*d*) *Maurocen* p. 106.
(*e*) Le même, L. VIII. p. 121.

voir prendre des précautions, & mettre ses Colonies en fureté; il fit équipper cent galeres, dont il donna le commandement à Thomas Contarini, en qualité de Généralissime de mer. Il envoya un renfort de dix galeres à Christophle Canale, qui commandoit une autre Flotte, & fit partir pour commander à Corfou Melchior Michéli. On renforça les garnisons de Chypre de huit cens hommes d'infanterie. On prit aussi des mesures pour la défense de l'isle de Candie. Ces préparatifs donnerent de l'inquiétude à la Porte, qui craignit que la République n'eût dessein de se liguer avec le Roi d'Espagne. Le Grand Visir Rustan fit venir Antoine Barbadigo, Baile de Venise & lui dit; „ qu'il étoit étonné que la République augmentât sa „ flotte, renforçât les garnisons de ses places, & se mît si fort en fraix. „ Pourquoi elle appréhendoit quelque chose de la part d'un Prince ami tel „ que Soliman, qui n'étoit pas capable de violer la foi qu'il avoit donnée?". Le Baile lui répondit; „ Qu'il n'étoit pas surprenant, si les mers étant cou„ vertes de puissantes Flottes la République, suivant sa coûtume, augmen„ toit la sienne, prenoit soin de pourvoir ses places, pour mettre ses do„ maines en fureté. Que ce n'étoit qu'une sage précaution que la prudence „ dictoit, & non le dessein d'entreprendre rien au préjudice de personne". La Flotte Ottomane passa tranquillement devant Corfou, se porta sur la côte de Naples, débarqua des troupes près de Sorrento, prit cette ville & la saccagea. Mais les maladies qui se mirent parmi les équipages, obligerent bientôt les Turcs de s'en retourner (*a*). Cependant quoique les bruits qui avoient couru touchant l'isle de Chypre fussent dissipés, le Sénat ne laissa pas de prendre de nouvelles mesures pour la mettre en état de défense (*b*).

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

Paix générale. 1559.

La paix entre l'Empire, la France, l'Espagne & l'Angleterre s'étant faite, le Sénat en fit rendre publiquement des actions de graces à Dieu, & ordonna de grandes réjouissances & des fêtes qui furent célébrées avec beaucoup de magnificence. Il envoya Jean Capello & Antoine Amulio, en qualité d'Ambassadeurs extraordinaires, le premier en France, & le second en Espagne, pour complimenter les deux Rois à ce sujet (*c*).

Troubles dans l'Empire Ottoman.

Il arriva cette année une affaire, qui auroit pu aisément allumer la guerre entre les Turcs & la République, si les troubles qui agitoient l'Empire Ottoman n'avoient obligé Soliman à user de ménagement. Disons un mot de ces troubles avant que de parler de l'affaire en question. Selim & Bajazet, tous deux fils de Soliman, voiant leur pere âgé, se disputerent le droit de lui succeder. Soliman favorisoit le premier, & plusieurs Bachas étoient dans les intérêts du second. Aiant assemblé des troupes de part & d'autre ils se livrerent bataille près d'Iconie & Bajazet succomba. Il se sauva avec ses quatre fils en Perse, & se disposoit à tenter encore fortune quand l'affaire dont nous avons à parler arriva.

Affaire de Durazzo.

Les Pirates s'étoient multipliés pendant la guerre, & troubloient extrémement la navigation du Golfe & des mers du Levant. Pandolfe Contarini eut ordre de leur donner la chasse avec une escadre de dix galeres. Quatre

(*a*) Le même, p. 123-126.
(*b*) Le même, p. 126.
(*c*) Le même, p. 141.

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

de leurs bâtimens venoient d'enlever un navire Vénitien chargé d'huile, & le menerent à Durazzo. Contarini les poursuivit, & les bâtimens Corsaires se retirerent, au nombre de six sous le canon de la ville. Le Général Vénitien attendit tout un jour, pour voir quel parti ils prendroient, & comme ils ne fesoient aucun mouvement, il se disposoit à remettre à la voile, quand Antoine Canale, un de ses Capitaines, lui représenta vivement, combien il seroit honteux de se laisser braver impunément par d'infâmes Pirates. Cette remontrance eut son effet; Contarini entra dans le Port de Durazzo, & salua la ville, d'où on tira sur lui quatre canons à boulets. Il s'approcha, & les habitans secondant les Corsaires, il y eut un combat opiniâtre, & deux de leurs bâtimens furent coulés à fond. Contarini fit canonner la place & ruina une partie des murailles. Les habitans épouvantés se sauverent dans les montagnes, & envoyerent deux Députés à Contarini pour le prier de faire cesser le feu, alléguant que l'absence des Commandans avoit été cause de ce qui étoit arrivé. Contarini se retira alors, emmenant avec lui le vaisseau Vénitien qui avoit été pris. Les sentimens furent partagés à Venise sur cette action; les uns la louoient comme un exploit digne d'éloge; mais les plus sages craignirent les suites d'une pareille hostilité, commise en pleine paix contre une ville Turque. On se rappella, qu'en 1537, Alexandre Contarini, frere de Pandolfe, avoit occasionné par son imprudence une guerre onéreuse. Le Sénat envoya ordre à Contarini de revenir à Venise pour rendre compte de sa conduite, & écrivit à Marin Cavalli, Baile de la République à Constantinople, le chargeant de faire de grandes plaintes à la Porte contre ceux de Durazzo, qui donnoient retraite à des Pirates, ce qui étoit la cause de tout le mal & de demander qu'ils fussent sévérement punis, le Sénat s'engageant de son côté à punir son Général s'il étoit en faute. Soliman, qui comme on l'a vu étoit fort occupé par la guerre civile entre ses fils, écouta les justifications de Cavalli, & l'affaire se termina sans aucune suite fâcheuse, les Vénitiens en furent quitte pour mille ducats qu'ils donnerent pour réparer les dommages que Contarini avoit faits (*a*).

Mort de Henri II.

On sait de quelle maniere Henri II perdit la vie, aiant été blessé dans un tournois. Le Sénat envoya deux Ambassadeurs à son fils François II, pour le féliciter sur son avénement à la couronne, & pour lui donner des assurances de son attachement (*b*).

Mort du Pape Paul IV, & élection de Pie IV.

Le Pape Paul IV mourut aussi au mois d'Août, & quatre mois après les Cardinaux lui donnerent pour successeur le Cardinal Jean Ange de Medicis, qui prit le nom de Pie IV. Le Sénat lui envoya l'Ambassade ordinaire d'obédience. Philippe Mocénigo alla en qualité d'Ambassadeur à la Cour de Savoye, pour complimenter le Duc Emanuel Philibert, qui étoit venu d'Espagne reprendre possession de ses Etats. Hercule Duc de Ferrare étant mort, le Sénat envoya deux Ambassadeurs pour féliciter Alphonse son successeur (*c*).

Mort du Doge.

La République perdit aussi cette année le Doge Laurent Priuli, après un

(*a*) Le même, p. 142-145.
(*b*) Le même, p. 148.
(*c*) Le même, p. 148-150.

regne de trois ans. On lui donna pour successeur JÉRÔME PRIULI son frere. Ce qui doit être regardé comme une distinction bien honorable dans une République, dont la constitution s'oppose non seulement à toute hérédité dans les charges, mais même à toute espece de crédit trop permanent dans une même famille. Il n'y avoit eu depuis l'établissement de l'Aristocratie qu'un seul exemple de deux freres qui se fussent succédés dans le Dogat, savoir les deux Barbarigo sur la fin du quinzieme siecle.

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

JÉROME PRIULI LXXXIII. *Doge de Venise.*

Les commencemens du Dogat de JÉROME PRIULI furent signalés par une réforme dans l'intérieur de l'Etat. J'en parle sur l'autorité de M. Laugier, n'en trouvant rien dans les Historiens que j'ai en main. La longue paix dont les Vénitiens jouissoient, avoit introduit parmi eux l'abondance & l'amour du luxe. La rigueur des anciennes loix somptuaires se relâchoit insensiblement. Marc Foscolo, l'un des Sénateurs, dénonça une multitude d'excès qui se commettoient en ce genre fort ouvertement, & fit sentir que la République, fondée sur l'égalité des citoyens, ne pouvoit subsister, si la simplicité des anciennes mœurs étoit anéantie. Il prouva que la République avoit besoin d'ames fortes & généreuses, & que le luxe qui amollit les cœurs, étoit le vice le plus propre à corrompre sa constitution. Le Sénat comprit qu'il étoit nécessaire, & qu'il étoit encore tems d'y mettre des bornes. Il ordonna que les anciennes loix somptuaires fussent observées. Il porta une nouvelle loi, qui modéroit la dépense des Nobles dans les Magistratures Provinciales, & qui interdisoit toute superfluité contraire aux bienséances. Marc Foscolo & Louis Amulio furent chargés de veiller à l'exécution du décret du Sénat, & ils rétablirent l'ordre & la regle partout (*a*).

Zéle du Sénat pour le maintien des loix. 1560.

Pie IV avoit une considération particuliere pour les Vénitiens, & leur en donna diverses preuves; on peut mettre de ce nombre son procédé dans une affaire qui sous un autre Pape auroit causé un grand démêlé. L'Evêché de Vérone étant venu à vaquer, le Pape pensa à le conférer à Marc Antoine Amulio, Ambassadeur de Venise à sa Cour, pour lequel il avoit une grande estime. Pour ne rien faire que de l'aveu du Sénat, Pie IV chargea son neveu Charles Borromée, d'écrire au Nonce qui résidoit à Venise, & de lui ordonner de communiquer au Sénat les intentions du Pape envers Amulio, de savoir le sentiment du Sénat, & d'assurer solemnellement qu'Amulio n'avoit aucune connoissance de ce qui se passoit. Ces précautions n'empécherent pas les Sénateurs & tous les citoyens de se recrier contre la violation des loix, qui défendent aux Ambassadeurs de la République de recevoir aucune dignité & aucun bienfait des Princes près desquels ils résident. On fit partir en poste un Secretaire pour Rome, qui avoit ordre de témoigner au Pape toute la reconnoissance du Sénat pour la bienveillance qu'il marquoit à la République, & de lui exposer qu'Amulio étoit exclus de l'Evêché de Vérone par une Loi, qui avoit toujours été sacrée; il devoit aussi intimer à Amulio l'ordre de revenir sur le champ à Venise. Sur ces entrefaites l'Ambassadeur, qui avoit eu quelque connoissance des Lettres de Borromée, écrivit au Sénat. „ Qu'il avoit ignoré absolument le des-

(*a*) *Laugier*, T. X. p. 114, 115.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

„ sein du Pape, & les lettres qu'il avoit fait écrire; qu'aiant appris la chose „ il en avoit eu un vif chagrin; qu'il n'avoit jamais ambitionné les dignités Ecclésiastiques, bien moins tandis qu'il occupoit un poste, où il re„ présentoit la République: qu'il étoit instruit des loix, & qu'il savoit son „ devoir: que quand même les loix lui permettroient d'accepter l'Evèché „ de Vérone, il le refuseroit". Le Secretaire du Sénat, arrivé à Rome, exécuta d'abord les ordres dont il étoit chargé. Le Pape se plaignit de la rigueur du Sénat envers Amulio, qui n'avoit point mérité l'affront qu'on lui fesoit de le rappeller, puisqu'il avoit absolument ignoré ses intentions, ce qu'il assura plusieurs fois avec serment, desorte que s'il y avoit quelque faute en cela, elle étoit entierement sur son compte à lui. Pie IV ajouta qu'il en écriroit à Venise & y enverroit quelqu'un. Le Secretaire l'engagea adroitement de se contenter d'écrire. Le Pape écrivit en conformité, protesta devant Dieu & devant tous les Saints qu'Amulio étoit innocent, demandant avec instance que le Sénat le rétablit dans sa fonction d'Ambassadeur. Le plus grand nombre des Sénateurs fut d'avis, qu'il étoit évident qu'Amulio n'avoit péché en rien, & qu'on ne devoit pas se refuser aux prieres d'un Pape, fort ami de la République, desorte qu'il fut résolu qu'Amulio resteroit à Rome, & qu'au cas qu'il en fût parti, il y retourneroit. Amulio étoit effectivement en chemin pour revenir à Venise, aiant reçu le nouvel ordre du Sénat, il retourna à Rome. Le Pape en témoigna beaucoup de joie, remercia le Sénat, assura le Secretaire qu'il feroit toujours tout ce qui dépendroit de lui pour l'honneur & le bien de la République, & professa les mêmes sentimens en présence de tous les Cardinaux. Le Sénat fit un présent de cinq-cens ducats à Amulio, & en même tems il fit une nomination de quatre sujets, pour que le Pape en choisit un pour l'Evêché de Vérone. Amulio ne fut pas du nombre, malgré tout ce que le Nonce put faire par ordre de Pie IV; il nomma Jerôme Trévisani, de l'ordre des Dominicains (*a*). J'ai rapporté cette affaire avec quelque étendue, parceque M. Laugier (*b*) l'a exposée d'une façon toute différente, & qui fait moins d'honneur au Pape, qui marqua dans cette occasion de grands égards pour la République.

Autre exemple de la même fermeté. 1561.

Le Sénat n'eut pas moins de fermeté à maintenir les loix l'année suivante, & ce fut encore au sujet du même Amulio. Le Pape aiant fait une promotion de Cardinaux y comprit deux Nobles Vénitiens, Bernard Navagier, qui étoit Sénateur & Chevalier, & l'Ambassadeur Marc-Antoine Amulio. La promotion de ce dernier excita un grand mouvement à Venise, comme contraire à la loi. En-vain le nouveau Cardinal s'excusa-t-il sur ce que le Pape lui avoit ordonné d'accepter le chapeau, ce qu'il avoit fait malgré lui; en-vain le Pape lui-même attesta-t-il la même chose, le Sénat resta inflexible, il défendit toute réjouissance publique ou particuliere au sujet de cette promotion, & à tous les parens & alliés d'Amulio de porter la robe Sénatoriale. Il envoya encore en poste à Rome le même Secretaire, qui y avoit déja été, qui eut commission de remercier le Pape de la promotion de Navagier, & de lui déclarer, que quant à Amulio, le

(*a*) *Maurocen.* p. 162-164. (*b*) *Laugier*, l. c. p. 116-118.

Sénat ne vouloit point s'oppofer à la volonté de Sa Sainteté, mais que cet Ambaffadeur avoit manqué à fon devoir, en agiffant contre les loix de fa Patrie. Jérôme Soranzo fut nommé pour le remplacer en qualité d'Ambaffadeur (*a*).

Section IX. *Hiftoire de Venife depuis l'an 1540 jufqu'à l'an 1609.*

Le Pape Pie IV aiant de nouveau convoqué le Concile de Trente, le Sénat y envoya deux Ambaffadeurs Nicolas da Ponté & Matthieu Dandolo. L'Ambaffadeur de Baviere y étant arrivé auffi leur difputa la préféance. Les Légats prirent du tems pour informer le Pape de cette difpute. Le Pape leur répondit par une Lettre, dans laquelle après avoir exalté la puiffance de la République, qui joignoit à un vafte domaine fur terre & fur mer, les deux royaumes de Candie & de Chypre, il les chargeoit d'exhorter l'Ambaffadeur de Baviere de céder aux repréfentans d'une République, qui étoit à l'égal des plus grands Rois. Baumgartner, c'étoit le nom de cet Ambaffadeur, céda par ordre de fon Maître, après avoir protefté qu'il ne cédoit que pour ce tems, afin de ne pas arrêter les progrès du Concile, fans renoncer d'ailleurs en aucune façon à fes prétentions. Nicolas Da Ponté; répondit par une autre proteftation, que la République étoit juftement en poffeffion de la préféance, & que le Duc de Baviere lui devoit céder en tout autre lieu, comme il lui cédoit dans le Concile (*b*).

La préféance au Concile de Trente accordée aux Vénitiens. 1562.

Une multitude de Pirates infeftoit alors les mers, ils entroient même dans le Golfe, & ravageoient les côtes de Dalmatie & d'Illyrie. Le Sénat fit armer dix galeres pour leur donner la chaffe, qui eurent ordre d'aller joindre Chriftophle Canale, Généraliffime de la mer. Antoine Canale, Général du Golfe eut ordre de veiller avec foin, ce qu'il executa heureufement, car aiant pourfuivi deux bâtimens Corfaires, il les obligea de fe faire échouer fur la côte d'Ancone, où les équipages furent faits prifonniers. Chriftophle Canale prit huit autres bâtimens en deux combats, dans le dernier defquels il reçut une bleffure, qui lui couta la vie (*c*). L'année fuivante, Philippe Bragadino en furprit trois fur les côtes de la Pouille, dont il fe rendit maître (*d*).

Ils donnent la chaffe aux Corfaires.

Le Cardinal Amulio defiroit ardemment de fe raccommoder avec la République, & le Pape ne le fouhaitoit pas moins. Il venoit de nommer le Cardinal Navagier un de fes Légats au Concile de Trente, & comme il devoit paffer à Venife le Pape lui donna pour le Sénat des Lettres très preffantes, par lesquelles il follicitoit le Sénat d'ufer d'indulgence envers un homme d'un mérite diftingué, témoignant que rien ne pourroit lui être plus agréable. Navagier appuia ces lettres par un difcours très-preffant. L'affaire fut mife en délibération dans le Sénat, & la plupart des Sénateurs étoient d'avis qu'il falloit temporifer, ou répondre honnêtement au Pape. Mais Louis Mocénigo & Jules Contarini, Sages Grands, s'éleverent avec feu contre la conduite d'Amulio; ils la taxerent de rebellion & de perfidie, parcequ'il avoit eu l'ambition d'afpirer à des dignités étrangeres, au mépris des loix, & contre le devoir le plus facré d'un Ambaffadeur

Le Sénat eft inflexible à l'égard du Cardinal Amulio. 1563.

(*a*) *Maurocen.* p. 169, 170.

(*b*) *Fra-Paolo*, Hift. du Conc. de Trente L. VI. n. 18 & note 61, n. 34. Edit. de le Courayer. *Maurocen.* p. 180, 181.

(*c*) *Maurocen.* p. 193, 194.

(*d*) Le même, p. 202.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

de la République, qui devoit non seulement être exempt de crime, mais même de soupçon. Il fut donc arrêté de répondre au Pape; que les Vénitiens ne pouvoient acquiescer à sa demande, sans s'écarter des anciennes loix, sur lesquelles étoit fondée la constitution de leur Gouvernement, depuis tant de siecles, que la République ne s'étoit maintenue & n'avoit été florissante jusqu'à ce jour, que parceque les loix y avoient été observées inviolablement. Qu'Amulio s'étoit rendu indigne de toute grace, en violant pour satisfaire son ambition les loix de sa patrie (*a*).

Tremblement de terre en Dalmatie.

Cette même année la ville de Cataro en Dalmatie fut presque entierement ruinée par un violent tremblement de terre. Cent-soixante maisons furent renversées, & toutes les autres furent tellement ébranlées, que cette ville ne fut en un instant qu'un amas de ruines. Plus de cent cinquante personnes furent écrasées sous la chûte des bâtimens, parmi lesquelles il se trouva bien des gens de la campagne qu'une Foire célebre avoit attirés ce jour-là à Cataro. Le Podesta François Priuli périt avec sa femme & ses enfans sous les débris de sa maison, qui fut renversée. Le rempart de la Citadelle fut entr'ouvert en plusieurs endroits & les fossés furent comblés. Le Sénat envoya d'abord ordre à Philippe Bragadino, Général du Golfe de se rendre avec son escadre à Cataro & de pourvoir à la fureté de la place afin que les Turcs du voisinage n'entreprissent pas de s'en emparer. On envoya ensuite toutes sortes de secours aux malheureux habitans, & André Duodo, qui fut nommé pour remplacer Priuli, contribua beaucoup à ranimer leur courage; il fit promptement rebâtir la ville, & y fit faire de nouveaux ouvrages (*b*).

Commissaires Impériaux & Vénitiens pour terminer les affaires du Frioul.

Les habitans du Frioul, qui étoient sous la domination de l'Empereur Ferdinand, attaquerent en ce tems-là ceux de Grado, d'Udiné & d'autres endroits soumis aux Vénitiens, & leur causerent de grands dommages. Pour prévenir les suites de cette insolence, le Sénat envoya un Secretaire à l'Empereur, pour lui porter des plaintes, demander réparation des dommages, & le prier de contenir à l'avenir ses sujets. L'Empereur ordonna d'abord la restitution de ce qui avoit été enlevé à ceux de Grado, & défendit qu'on les troublât davantage. Et comme l'affaire des limites n'étoit point encore terminée on nomma des Commissaires, qui devoient se transporter sur les lieux & régler de concert les démélés qui subsistoient à cet égard entre la Maison d'Autriche & la République. Ils terminerent effectivement l'année suivante ces démélés, mais il falloit encore accommoder ceux qui regardoient les sujets respectifs, faute dequoi il étoit à craindre que leurs anciennes quérelles ne se réveillassent. Les Commissaires Autrichiens firent beaucoup de difficultés & à la fin se retirerent. Ceux de Venise eurent ordre de rester, parcequ'on se flatta, que l'Empereur renverroit les siens, quand il seroit informé de ce qui s'étoit passé; la mort de ce Prince y mit obstacle, & les Commissaires de la République furent rappellés (*c*).

Galere Turque prise

Le Sénat eut une autre affaire en 1564, qui lui causa de l'inquiétude. Pierre

(*a*) Le même, p. 198.
(*b*) Le même, p. 203.
(*c*) Le même, p. 203, 204, 206.

Pierre Trono avoit été envoyé avec une escadre dans l'Archipel contre les Pirates. Il rencontra une galere Turque, commandée par Cassan, & l'aborda; les Turcs l'avertirent qu'ils n'étoient point des Pirates, mais des soldats de Soliman, & poserent les armes. Trono ne laissa pas de les faire tous passer au fil de l'épée. Soliman fut extrémement irrité de cette hostilité, & menaça les Vénitiens de leur déclarer la guerre, s'ils ne lui donnoient satisfaction. Aussitôt que le Sénat fut informé de l'affaire, comme il étoit évident que Trono avoit violé la paix, il fut cité devant les Avogadors, & relegué pour dix ans dans une isle de Dalmatie. On chargea en même tems le Baile Daniel Barbadigo de tâcher d'appaiser le Sultan; il se servit habilement de la ressource des présens auprès des Ministres de la Porte, & l'affaire fut accommodée, moyennant vingt-cinq mille ducats (*a*).

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

par les Vénitiens. 1564.

College de Marine.

En ce tems-là, la République sentant combien il importoit d'avoir une Marine florissante, établit un College de douze membres, chargé du soin de faire équipper une Flotte de cent galeres, qui fût toujours en état de mettre en mer, quand l'occasion le requerroit. Cette précaution parut d'autant plus nécessaire, que le bruit couroit que les Turcs fesoient un grand armement par mer, pour l'année suivante (*b*). Le fait étoit vrai, & la suite fit voir que Soliman en vouloit à l'isle de Malte.

Mort de Pie IV. 1565.

L'annee suivante, le Pape Pie IV mourut au mois de Decembre. Comme il aimoit extrémement les Vénitiens, & qu'il favorisoit en tout la République, il concourut avec elle à maintenir la paix en Italie; ce qui fit qu'on le regreta fort à Venise (*c*).

Fausseté d'une Conspiration decouverte à Venise.

Cette même année, il arriva une affaire singuliere, qui causa d'abord beaucoup d'inquiétude. Un Noble nommé Alexandre Bona, avide d'argent, s'imagina de supposer une conspiration tramée contre l'Etat, d'en être le délateur, & d'obtenir la recompense attachée à ces sortes de découvertes. Il s'adressa aux Chefs du Conseil des Dix, & leur déclara, qu'un inconnu l'avoit averti qu'il y avoit une conjuration prête à éclater contre la République; que les Conjurés avoient fait des amas d'armes dans leurs maisons; qu'ils avoient des lieux où ils s'assembloient, & que la République étoit perdue, si l'on n'y remédioit. Le Conseil des Dix prit des précautions, mit en jeu des espions, & pendant plusieurs jours; toute la ville fut dans les plus cruelles allarmes. Mais enfin comme l'on ne découvroit rien, & que tous les esprits étoient en suspens, Nicolas da Ponte, homme d'une grande pénétration soupçonna Alexandre Bona d'avoir inventé lui-même cette fable. Le Conseil des Dix le fit arrêter, & il avoua qu'il n'avoit imaginé cette conjuration que pour obtenir une recompense. On jugea son crime digne de mort, & il eut la tête tranchée entre les deux Colonnes (*d*).

Election de Pie V. 1566.

Au commencement de l'an 1566, le Cardinal Alexandrin Michel Ghisleri fut élu Pape, & prit le nom de Pie V. Le Sénat lui envoya l'Ambassade ordinaire d'obédience, composée de quatre Sénateurs. Le nouveau Pape fit assurer la République de sa bienveillance.

(*a*) Le même, p. 209. *Laugier*, l. c. p. 131.
(*b*) *Maurocen.* l. c.
(*c*) Le même, p. 217.
(*d*) Le même, p. 217, 218.

SECTION IX *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

Flotte Turque dans le Golfe.

Les Turcs mirent cette année en mer une Flotte de cent-quarante galeres, sous les ordres de Piali, qui enleva aux Genois l'isle de Chio. Il vint ensuite à la Vallone, delà entra dans la Mer Adriatique, & alla mouiller à Raguse. Le Sénat, bien qu'il fût en paix avec Soliman, jugea àpropos de se mettre en état de s'opposer à Piali, au cas qu'il eût dessein d'entreprendre quelque chose contre les Etats de la République. Il fit promptement tirer de l'Arsenal trente galeres, qui furent équippées en peu de jours, & on tira du corps des Nobles les plus habiles Capitaines pour les commander; on leur donna ordre d'aller joindre Antoine Canale, qui en avoit quarante-trois sur les côtes de Dalmatie. Jérôme Zané fut nommé Généralissime de mer, avec ordre d'observer la Flotte Ottomane, & d'éviter tout ce qui pourroit occasionner une rupture, mais aussi de ne pas souffrir que les Infideles commissent quelque hostilité contre les terres de la République. Piali ne resta pas longtems à Raguse, & cotoia avec sa Flotte les isles de Lissa & de Lezina. Son séjour dans le Golfe devenant suspect, on arma vingt autres galeres, & pour rendre plus redoutable la Flotte, composée alors de quatrevingt-treize galeres, on y fit embarquer six mille hommes de milice. Piali, qui avoit peut-être d'autres desseins, prit le parti de se jetter sur les côtes de Pouille & de Calabre, qu'il ravagea, après quoi il reprit la route du Détroit, & Zané ramena sa Flotte à Venise (*a*).

Mort de Soliman, à qui Selim II succede.

Soliman fesoit alors la guerre en Hongrie, & assiegeoit Zigeth, qui fut vaillamment défendue par le Comte de Serin. Trois jours avant que la Place se rendit Soliman mourut âgé suivant les uns de soixante-dix ans (*b*), suivant d'autres de soixante-quatorze (*c*) & selon d'autres de soixante-seize (*d*). Selim II son fils lui succeda, & après qu'il eut pris possession du trône, il se rendit à l'armée de Hongrie, & la trouva si affoiblie, qu'il la ramena à Constantinople.

Ambassadeur Turc à Venise.

Selim envoya un Chiaoux à Venise, pour notifier au Sénat son avénement à l'Empire, & la ferme résolution où il étoit de maintenir la paix avec la République, à l'exemple de Soliman son pere. Dans une audience secrete, l'Ambassadeur Turc se plaignit vivement au nom du Sultan des pirateries que les Uscoques exerçoient depuis longtems contre ses sujets, & de ce que l'ardeur que les Vénitiens avoient toujours témoignée pour reprimer ces barbares étoit non seulement rallentie, mais presque absolument éteinte; ajoutant que si l'on n'y mettoit ordre, le Sultan seroit obligé d'envoyer une Flotte dans la Mer Adriatique pour punir ces ennemis communs des violences qu'ils commettoient & pour détruire les villes de Segna & de Buccari & les autres lieux qui servoient de retraite à ces Corsaires. Le Sénat répondit, que la République n'omettoit rien de ce qui pouvoit servir à la garde & à la défense du Golfe, que sans ménager la dépense elle entretenoit de nombreuses Escadres de galeres pour donner la chasse aux Pirates; que lorsqu'on trouvoit leurs vaisseaux, on les combattoit, & que tous ceux qui les montoient étoient condamnés au dernier supplice, quand

(*a*) Le même, p. 220-222.
(*b*) *Sagredo*, T. III. p. 291.
(*c*) Voy. Hist. Univ. L. XVII. Ch. XI.
(*d*) *Maurocen.* p. 223.

ils étoient pris. Que la République n'avoit pas moins d'intérêt que le Sultan à la fureté du commerce, & que le Sénat donneroit encore de nouveaux ordres de reprimer les Pirates & de les pourfuivre à toute rigueur. On fit enfuite à l'Ambaffadeur les préfens ordinaires & il reprit la route de Conftantinople. On fit partir en même tems Marin Cavalli, nommé Ambaffadeur extraordinaire, pour aller complimenter de la part du Sénat Selim II, & renouveller avec lui les anciens Traités (*a*). Comme nous aurons occafion de parler plus d'une fois des Ufcoques & de leurs brigandages, il eft à-propos de les faire connoitre.

Section IX. *Hiftoire de Venife depuis l'an 1540 jufqu'à l'an 1609.*

Origine & Caractere des Ufcoques.

Entre l'Iftrie & la Dalmatie, il y a un Golfe qu'on appelle le Golfe de Carnero, où eft une côte de difficile accès à caufe d'une multitude de petites ifles & d'écueils, qui forment un grand nombre de détroits, ce qui caufe fouvent des naufrages, parcequ'il y a des bas fonds, & que les vents y varient. C'eft fur cette côte que les Ufcoques avoient leur retraite. Ils prétendoient être un refte de ces anciens Albanois, qui aiant vu leur patrie conquife par les Turcs, & ne pouvant fe réfoudre à fubir le joug des Infideles, s'étoient fauvés dans les montagnes. Mais leur ftérilité les aiant empéché d'y trouver dequoi fubfifter, ils avoient mené une vie errante & vagabonde, jufqu'à ce que l'Empereur Ferdinand les avoit raffemblés dans Segna & dans les lieux d'alentour, à condition de défendre cette frontiere contre les Turcs. Leur nombre n'étoit pas confiderable dans les commencemens, mais il fut bientôt groffi par beaucoup de fcélérats bannis des Etats voifins, par des foldats & des galeriens qui avoient déferté de la Flotte de la République. Ce mélange augmenta la férocité des Ufcoques, & non contens de faire des irruptions dans le pays Ottoman, ils armerent de petites barques pour aller ravager les côtes de la Dalmatie Turque. La République, fur les plaintes de la Porte, entreprit de les reprimer, & bientôt ils firent des courfes fur les terres des Vénitiens, & pillerent également les Chretiens & les Infideles (*b*).

Les Vénitiens fortifient leurs frontieres & embelliffent Venife.

Les Vénitiens profiterent des avantages d'une longue paix pour fortifier leurs Places frontieres & pour embellir leur Capitale. Le Sénat fit fortifier Bergame en 1561 de façon à rendre cette Place imprenable, & y emploia les plus habiles Ingénieurs de ce tems-là (*c*), cette année, il envoya trois Sénateurs pour vifiter Udiné, afin de la fortifier de la même maniere (*d*). L'Architecture & les autres Arts étoient alors à Venife dans l'état le plus floriffant, & le Sénat ne négligeoit rien pour embellir la ville par de magnifiques édifices. Le grand efcalier du Palais Ducal fut orné cette année de deux ftatues coloffales, de la main de Jaques Sanfovino, célebre Sculpteur Florentin; l'une étoit la ftatue de Mars, & l'autre celle de Neptune, pour exprimer les forces de la République, principalement fur mer (*e*).

Nouvel Ambaffa-

Au commencement de l'année 1567, le Grand Seigneur envoya un autre Ambaffadeur à Venife. Dans l'audience que ce Miniftre eut du College,

(*a*) *Sagredo*, T. IV. p. 38-41. *Maurocen.* p. 224, 225.
(*b*) *Sagredo*, l. c. p. 41-44. *Laugier*, T. X. p. 123-125.
(*c*) *Maurocen.* p. 170.
(*d*) Le même, p. 229.
(*e*) Là-même.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

il vanta les conquêtes de Soliman, la grandeur & la puissance des Ottomans, & se plaignit ensuite de ce qu'Alphonse Duc de Ferrare avoit donné du secours à l'Empereur Maximilien, le plus grand ennemi de son Maître. Il déclara que le Sultan prétendoit en tirer vengeance, & qu'il espéroit que la République ne donneroit pas de secours à ce Prince, quoiqu'il fût son voisin. Il renouvella ensuite les plaintes sur les pirateries des Uscoques. Le Sénat répondit que la République n'avoit jamais violé en rien la paix qu'elle avoit avec la Porte, & qu'elle en avoit fidelement observé tous les articles. Qu'elle avoit donné les ordres les plus précis pour reprimer l'insolence des Uscoques, & qu'on les traitoit ainsi qu'ils le méritoient. Que le Duc de Ferrare étoit un Prince libre & indépendant, parent & allié de l'Empereur, auquel il avoit donné du secours en cette qualité (*a*). Cependant ces plaintes si fréquentes inspiroient de justes soupçons, & donnoient lieu de penser que Selim ne cherchoit qu'un prétexte de rompre avec la République.

deur Turc à Venise. 1567.

Avanie faite à l'Ambassadeur de Venise.

Marin Cavalli s'étoit rendu à Constantinople; le Sultan le reçut très-honorablement, & renouvella les capitulations faites avec son prédécesseur. Etant prêt à partir pour revenir à Venise, il alla avec le Baile Jaques Soranzo prendre congé du Grand Visir. Il trouva chez ce Ministre des Juifs qui demandoient qu'on leur rendit des marchandises qu'ils avoient portées à Venise, ou que les Ambassadeurs de la République s'engageassent au nom du Sénat de payer ce qui étoit dû au Fisc Impérial pour ces marchandises. Le Grand Visir se mit en colere, Cavalli & Soranzo tâcherent en vain de lui faire entendre raison, & demanderent d'aller à Galata pour conférer avec les Juifs sur cette affaire. Le Visir ordonna de les conduire devant le Cadi, & ils ne purent éviter cet affront, qu'en se laissant mener chez le Dragoman, en promettant de faire tout ce qui dépendroit d'eux pour contenter les Juifs. Ceux-ci commençoient à se calmer, mais le Visir ordonna au Baile de s'engager par un écrit, que si après le retour de l'Ambassadeur à Venise les Juifs n'étoient pas satisfaits, il se présenteroit devant le Cadi, & en passeroit par ce que ce Juge décideroit. Les Ambassadeurs furent donc contraints de signer cet Ecrit. Le Sénat aiant appris ce qui s'étoit passé, jugea qu'on ne devoit pas souffrir une pareille insulte, qui pouvoit être d'une dangereuse conséquence. Il nomma Jérôme Zané pour aller à Constantinople en demander raison. Cavalli étoit parti de Constantinople, & Soranzo avoit agi si efficacement, que le Grand Visir avoit consenti à l'anéantissement de l'écrit en question. Zané en aiant eu avis, s'arrêta en chemin & fut rappellé. Le Visir envoya un Chiaoux à Venise, pour demander aux débiteurs des Juifs le payement de ce qui étoit dû. Le Sénat chargea Louis Grimani d'aider le Chiaoux à faire le recouvrement des deniers, il fut payé & se retira fort content. Cependant des lettres interceptées & écrites par les Juifs firent naitre des soupçons sur la conduite de Cavalli, & Jean Donato fit un discours très-véhément contre lui. En conséquence, on envoya ordre à Antoine Canale Provéditeur de la Flotte, de faire arrêter Cavalli & de l'envoyer prisonnier à Venise. Après le de-

(*a*) Le même, p. 229, 230. *Sagredo*, ubi sup. p. 44, 45.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

part du Chiaoux, les Avogadors l'accuserent d'avoir fait faire l'écrit dont nous avons parlé, & d'avoir reçu de l'argent des Juifs pour les favoriser. Il plaida sa propre cause en présence du Sénat, & il se justifia avec tant de force des crimes dont on l'accusoit, qu'il fut pleinement absous (*a*).

Mort du Doge Priuli.

Le Doge Jérôme Priuli mourut cette année dans la quatrevingt-unieme année de son âge, après avoir gouverné la République huit ans. Les Prétendans à la premiere dignité furent en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, & ce qui étoit sans exemple, les Electeurs resterent treize jours dans le Conclave, sans pouvoir s'accorder sur le choix d'un sujet.

PIERRE LORÉDAN, LXXXIV. *Doge de Venise.*

Enfin ils se réunirent unanimement en faveur de PIERRE LORÉDAN, vieillard âgé de quatrevingt-cinq ans, qui n'avoit jamais témoigné la moindre ambition de monter à ce haut rang. Il y pensoit si peu alors, qu'à la sortie du Sénat il s'en retournoit tranquillement chez lui, lorsqu'on lui dépécha un Secretaire pour l'avertir, qu'il venoit d'être élu Doge, & qui le conduisit au Palais (*b*).

Précautions des Venitiens contre les Turcs. 1568.

Les grands préparatifs qu'on fesoit à Constantinople, où l'on armoit une puissante Flotte causoient de l'inquiétude à toutes les Puissances. Quoique la République eût renouvellé les anciens Traités avec Selim, le Sénat se défioit toujours des Turcs, & ce qui étoit arrivé en 1566 à l'égard de l'isle de Chio, fesoit craindre quelque entreprise imprévue contre celle de Chypre, d'autant plus que le bruit couroit à Constantinople que la Porte méditoit une expédition pour la conquête de ce royaume. Ce qui augmentoit les soupçons, c'est que le Conseil des Dix eut des avis secrets, que quelques scélérats avoient creusé une grande mine à Famagouste, où l'on devoit mettre le feu, quand la Flotte Ottomane paroitroit, pour faciliter aux Turcs l'entrée de la ville. Il y en avoit même qui débitoient que les Turcs en vouloient à Cataro. Le Sénat jugea à-propos, d'augmenter la Flotte de trente galeres, & on nomma une seconde fois Jérôme Zané Généralissime de mer. On renforça les garnisons des places, & on prit toutes les mesures nécessaires pour la défense des Etats de la République (*c*). Le Pape craignit aussi, que la Flotte Turque n'entrât dans le Golfe & ne vint attaquer Ancone, pour piller ensuite Lorette; il fit entrer un renfort de mille soldats dans Ancone. Il fit même demander au Sénat des galeres, se chargeant de fournir les équipages nécessaires, mais les Vénitiens ne jugerent pas à-propos de faire aucune démarche qui pût servir de prétexte aux Turcs de leur faire la guerre. Ce fut sans doute ce qui occasionna le refus que le Pape leur fit de consentir à la levée d'une décime sur le Clergé, qu'ils lui firent demander par leur Ambassadeur Paul Tiépolo (*d*). Cependant Selim ne pût rien entreprendre cette année contre les Chretiens, aiant été obligé d'emploier ses forces en Egypte, où il y eut une grande révolte.

Calamités à Venise. 1569.

L'année suivante fut très-malheureuse pour Venise. Il est vrai que ses Escadres donnerent avec succès la chasse aux Pirates qui infestoient les mers, & en prirent plusieurs. Mais d'un autre côté, il y eut une grande

(*a*) *Maurocen.* p. 232-234.
(*b*) Le même, p. 239, 240.
(*c*) Le même, p. 240, 241.
(*d*) Le même, p. 241, 242.

Section IX Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

disette de bled, & de vivres en général à Venise & dans tout l'Etat Vénitien; on eut recours aux alimens les plus extraordinaires jusqu'à se nourrir d'herbe, & on voioit tomber morts des pauvres dans les rues. Le Gouvernement ne négligea rien pour remédier autant qu'il fut possible aux besoins du peuple (*a*).

Ce malheur fut suivi de l'accident le plus funeste. Le 13 de Septembre, le feu prit à trois tours de l'Arsenal, où l'on gardoit la poudre, sans qu'avec les recherches les plus exactes, on ait jamais pu découvrir la cause & les circonstances de ce terrible accident. Les trois tours sauterent avec un fracas épouvantable, toute la ville trembla, les portes des maisons furent arrachées & les fenêtres brisées, le couvent des Célestins & trois Eglises furent ruinées de fond en comble. La ville de Murano fut très-endommagée. Tout le monde se réveilla, & plusieurs crurent qu'on étoit à la fin du Monde. Les Nobles & nombre de Citadins coururent aux armes, ignorant dequoi il étoit question, & se rendirent sur la place de Saint Marc; Bientôt l'on apprit que le feu étoit à l'Arsenal, & l'on y courut, mais on n'y trouva que des monceaux de ruines. Cependant le dommage fut moins grand qu'on n'avoit sujet de le craindre. Il n'y eut que quatre galeres de brûlées, & il ne périt que peu de personnes. On travailla avec toute la diligence possible à réparer le dommage causé par cet accident (*b*).

Desseins de Selim II contre l'isle de Chypre.

Les Vénitiens avoient besoin de toutes leurs forces pour soutenir la guerre qu'ils alloient avoir sur les bras pour l'isle de Chypre. Soliman, occupé à d'autres entreprises, & d'ailleurs fidele observateur des Traités avec les Vénitiens, n'avoit jamais voulu prêter l'oreille aux conseils de ceux qui vouloient l'engager à entreprendre la conquête de cette isle. Il n'en fut pas de même de Selim. Dans le tems qu'il étoit Gouverneur de Caramanie, du vivant de son pere, il avoit eu occasion de prendre connoissance de l'étendue, de la fertilité & du commerce de cette isle, & avoit conçu le dessein d'en faire la conquête aussitôt qu'il seroit sur le trône. Comme ce Prince aimoit extraordinairement le vin & que l'isle de Chypre en produit d'excellent, c'étoit pour lui une raison de souhaiter d'en être le maître. D'ailleurs il s'étoit plaint que les Gouverneurs Vénitiens de Chypre ne lui rendoient pas les honneurs qui lui étoient dus par leurs Maîtres, qui ne tenoient cette isle que comme un fief de l'Empire Ottoman. Outre cela les Navigateurs Turcs & les Pélerins de la Mecque s'étoient plaints souvent des insultes des Corsaires Chretiens, qui étoient ou natifs de Chypre, ou avoient une retraite assurée dans ses ports. A tous ces motifs se joignoient les discours pressans de ceux qui l'approchoient le plus, & surtout de Jean Michez. C'étoit un Portugais, Juif d'origine, qui comme d'autres avoit feint d'être Chretien. Cet homme aiant été banni de son pays, parcourut divers lieux de l'Europe, alla à Venise, & n'y fut pas mieux traité qu'en Portugal, desorte qu'il passa à Constantinople, où il épousa une femme fort riche, nommée Mendez. L'envie de pousser sa fortune l'engagea

(*a*) Le même, p. 248. *De Thou*, L. XLIX. Paruta dell' Hist. della guerra di Cipro L. I. p. 21, 22.

(*b*) *De Thou*, l. c. *Paruta*, ubi sup. *Maurocen.* p. 249, 250.

à se rendre en Caramanie auprès de Selim, & comme il étoit souple & flateur, il s'insinua dans l'esprit de ce Prince, & devint le compagnon de ses plaisirs & de ses débauches. Voyant le desir que Selim avoit d'etre maître de Chypre, Michez le sollicitoit vivement à cette entreprise, d'autant plus, qu'on prétend, qu'un jour ce Prince échauffé par le vin, lui avoit promis de le faire Roi de cette isle, promesse qu'il retracta néanmoins dans la suite (*a*).

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

Il dissimule.

Selim étant parvenu à l'Empire, entreprit de faire bâtir à Andrinople un Caravanserai avec une Mosquée & des Ecoles pour la jeunesse. Le Mufti l'avertit que, suivant les loix Musulmanes, il n'étoit permis aux Sultans d'emploier à ces sortes d'ouvrages, que les dépouilles des peuples vaincus, & lui dit que l'isle de Chypre étoit la Province la plus capable de fournir à l'entretien de ce magnifique bâtiment; que d'ailleurs cette conquête contribueroit à la sureté de la navigation, & que les Pélerins de la Mecque ne seroient plus exposés à tomber entre les mains des Corsaires Chretiens (*b*). Ce conseil, qui flatoit la passion de Selim, lui fit grand plaisir, & les nouvelles que Michez lui communiqua de la disette qui regnoit à Venise & de l'incendie de l'arsenal, acheverent de le déterminer à l'expédition de Chypre (*c*). Il avoit toujours dissimulé jusqu'alors ses vues, & affecté tous les dehors d'un Prince pacifique; aiant fait une trêve de huit ans avec l'Empereur Maximilien, & renouvellé les Capitulations avec les Vénitiens. Ceux-ci y furent trompés d'abord, d'autant plus que le Grand Visir Mehemet, qui avoit rendu à Selim d'importans services, & qui avoit beaucoup de crédit, les favorisoit, à cause du commerce.

Selim se détermine à l'expédition de Chypre.

Cependant le Sultan voulut consulter ses principaux Ministres, avant que de se déterminer décisivement. Il ordonna une grande chasse & tint ce qu'on appelle le Divan à cheval, & là il communiqua son dessein aux Bachas. Le Grand Visir s'opposa fortement à une rupture avec la République, après avoir tout récemment renouvellé la paix avec elle. Il remontra au Sultan „ que les Empereurs Ottomans avoient conquis des Empires & vaincu les „ Rois à force ouverte, & n'y avoient point emploié la ruse & l'artifice; „ que la conquête de Chypre ne seroit pas aussi facile, que quelques-uns „ le prétendoient que cette isle étoit fortifiée par l'art & par la nature, „ pourvue abondamment de tout pour une vigoureuse défense, qu'ainsi „ cette conquête couteroit beaucoup de tems, de monde & d'argent. Qu'il „ y avoit peu d'années que Soliman avoit attaqué l'isle de Malthe, qui „ n'étoit pas comparable à celle de Chypre à aucun égard, & qu'il avoit „ échoué dans cette entreprise". Il insista fortement sur l'amitié qui avoit toujours regné entre Soliman & les Vénitiens, & conseilla au Sultan de secourir les Morisques d'Espagne qui imploroient son assistance. Piali & Mustapha deux des principaux Bachas, rivaux & ennemis de Mehemet, opinerent avec beaucoup de force pour la conquête de Chypre, & comme

(*a*) *De Thou*, ubi sup. *Paruta*, l. c. *Ubert. Folieta* de sacro Fœdere in Selimum L. I.

(*b*) *Paruta*, l. c p 12, 13 *Folieta* & *de Thou*, l. c. *Joann. Pet. Contareni* Hist. de bello Turcico nuper à Selymo Venetis illato, Liber, p. 3. Dans le T. II. Chronic. Turcic. de *Lonicer*, Francfort 1584, in 12vo.

(*c*) *Contaren.* l. c.

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1669.

leur avis flatoit l'inclination de Selim, ils n'eurent pas de peine à l'emporter, desorte que l'entreprise fut résolue (*a*), & le Sultan fit faire de grands préparatifs.

Securité du Sénat.

Marc Antoine Barbaro, Baile de Venise à Constantinople avoit déja pénétré les vues de la Porte, & en avoit donné avis au Sénat ; mais on ne put se persuader, que Selim qui venoit de renouveller la paix, voulût d'abord la rompre. Les Sénateurs les plus consommés dans les affaires furent d'avis, que d'armer, ce seroit montrer de la défiance au Sultan, & lui faire naitre des idées qu'il n'avoit pas (*b*).

Mesures qu'il prend pour sa défense.

1570.

Au commencement de l'année suivante, de nouvelles lettres du Baile ne permirent plus de douter des desseins de la Porte. On délibéra d'envoyer des troupes dans l'isle de Chypre, & d'avertir les Gouverneurs des Places de se préparer à soutenir la guerre. On envoya des avis pareils en Candie & à Corfou, & on pourvut à la fureté de ces Colonies. On fit en Lombardie de grandes levées de soldats. On mit un embargo général sur tous les navires qui se trouvoient dans le Port de Venise. On arma quatrevingtonze galeres, un gros Galion & un grand nombre de bâtimens de toute grandeur; Jerôme Zané, nommé deux ans auparavant Généralissime de mer, eut le commandement de la Flotte en Chef. Comme il s'agissoit principalement de mettre l'isle de Chypre en état de défense, on s'occupa du soin d'y envoyer des troupes & des Chefs. Eugene Singlitico, Comte de Rocas, Noble Cypriot, qui étoit Lieutenant Général au service de la République, s'offrit d'aller au secours de sa patrie, & on le fit embarquer avec mille hommes d'infanterie, en lui donnant le commandement de toute la cavalerie qui étoit en Chypre. Jerôme Martinengo, Commandant de la Gendarmerie Vénitienne, offrit aussi de lever en peu de jours deux mille hommes, de les conduire à Famagouste, & de se charger de la défense de cette Place. Son offre fut acceptée. Il rassembla promptement deux mille hommes d'élite, les amena à Venise & s'embarqua avec eux, mais il mourut des fatigues de la mer, avant que d'arriver en Chypre (*c*).

Il sollicite l'assistance des Princes Chrétiens.

Le Sénat ne se borna pas à prendre ainsi des mesures pour sa défense, il chargea ses Ambassadeurs de solliciter tous les Princes Chretiens de lui donner du secours. Le Pape Pie V ne manquoit pas de zele, mais son pouvoir ne répondoit pas à sa bonne volonté. Il accorda au Sénat une levée de cent mille ducats sur le Clergé Vénitien, & se chargea d'engager le Roi d'Espagne à joindre ses galeres à celles de la République. Philippe II se rendit aux sollicitations du Pape. Il promit de donner ordre à soixantecinq galeres de se rendre incessamment à Messine, & à Jean Doria qui devoit les commander, d'obéir au Pape pour le tems & la maniere de se joindre à la Flotte Venitienne. Il envoya ordre aux Vicerois de Naples & de Sicile de faire fournir aux Venitiens tous les grains dont ils auroient besoin. Il donna aussi à Don Juan de Zuniga, son Ambassadeur à Rome & aux

(*a*) *Paruta*, l. c. p. 17-20. *Maurocen.* L. IX. p. 261-263 *De Thou*, L. XLIX. *Paruta*, l. c. *Contaren.* p. 4, 5. *Sagredo*, l. IX. p 50, 53, 54, 61, 62.

(*b*) *Paruta*, l. c. p. 23. *Sagredo*, l. c. p. 67.

(*c*) *Maurocen.* l. c. p. 263-265. *Paruta*, p. 24-28.

aux Cardinaux de Granvelle & Pacheco les pouvoirs néceſſaires pour traiter avec le Pape d'une ligue générale contre les Turcs (*a*). Le Pape fit auſſi ſolliciter le Roi de Portugal, mais ce Prince s'excuſa d'agir ſur ſon impuiſſance dans les circonſtances où il ſe trouvoit. L'Empereur Maximilien II, preſſé par l'Ambaſſadeur de Veniſe de faire une ligue offenſive avec la République, lui déclara qu'il ne pouvoit rien faire, qu'il ne fût inſtruit des diſpoſitions des autres Souverains & principalement du Roi d'Eſpagne. Charles IX allégua les troubles de ſon royaume & offrit ſa médiation auprès du Sultan. Le Sénat dépêcha de plus un Envoyé en Perſe pour engager le Sophi de déclarer la guerre aux Turcs, mais cette négociation fut infructueuſe (*b*). Les Ducs de Savoye & d'Urbin & le Grand-Duc de Toſcane promirent du ſecours à la République (*c*).

Hoſtilités réciproques.

On apprit bientôt que les Turcs avoient commencé à donner des preuves de leur mauvaiſe volonté, qu'ils avoient fait arrêter les négocians Vénitiens en divers endroits, & que le Sultan avoit fait ſaiſir deux vaiſſeaux de Veniſe dans le port de Conſtantinople (*d*). Le Sénat uſa de repréſailles, fit arrêter les marchands Turcs qui étoient dans ſes Etats, & ſaiſir leurs effets. On arrêta auſſi par ſon ordre un Chiaoux nommé Manusbey, qui étoit arrivé à Veniſe, pour paſſer en France, & malgré les plaintes de l'Ambaſſadeur de France, on ne laiſſa pas de l'envoyer priſonnier à Vérone (*e*).

Le Grand Viſir demande l'iſle de Chypre au Baile.

Cependant on équippoit la Flotte à Conſtantinople avec une diligence extraordinaire & Selim ſe rendoit ſouvent à l'Arſenal pour preſſer par ſa préſence l'armement. Comme il n'étoit plus poſſible de déguiſer les deſſeins du Sultan, le Grand Viſir fit venir le Baile Marc-Antoine Barbaro, & lui déclara, que Selim demandoit l'iſle de Chypre à la République, que ce Prince avoit de juſtes raiſons de rompre avec les Vénitiens, que les Pirates Chretiens étoient reçus & protégés en Chypre, d'où ils feſoient des courſes ſur les Turcs, dont ils enlevoient les navires, & qu'au lieu d'envoyer à Conſtantinople les Corſaires Turcs qu'on prenoit, on les maſſacroit inhumainement. Que par ces raiſons les Docteurs de la Loi diſoient que ſa Hauteſſe étoit déliée de ſon ſerment, & qu'il étoit obligé en conſcience de ne pas laiſſer en des mains étrangeres l'iſle de Chypre, qui avoit été ſoumiſe aux Muſulmans, & où il y avoit eu des Moſquées là où étoient à préſent les Egliſes des Chretiens. Le Baile lui répondit, que les Vénitiens n'avoient donné au Sultan aucun légitime ſujet de leur faire la guerre, qu'il étoit de notorieté publique, qu'on avoit toujours chaſſé de Chypre les Pirates qui y abordoient, que les navires Turcs y avoient été bien accueillis; que les Corſaires qu'on avoit envoyés à Conſtantinople, n'avoient jamais été punis. Que l'iſle de Chypre n'avoit jamais obéi aux Turcs, & que c'étoit bien mal recompenſer la République de la fidelité avec laquelle elle avoit obſervé les Traités avec la Porte, malgré les preſſantes

(*a*) *Maurocen.* p. 266-271. *Paruta*, p. 29-34.
(*b*) *Maurocen.* p. 271-275. *Paruta*, p. 35-38.
(*c*) *Maurocen.* p. 274. *Paruta*, p. 38, 39.
(*d*) *Maurocen.* p. 275. *Paruta*, p. 42. *De Thou*, ubi ſup. *Contaren.* p. 6.
(*e*) *Paruta*, l. c. *Maurocen.* p. 275, 276.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

sollicitations des autres Puissances Chretiennes. Le Visir repliqua, que Selim étoit résolu d'avoir Chypre à tout prix; que si la République lui cédoit de bon gré cette isle, elle auroit la paix: que quant à lui, il n'étoit point porté à la guerre, & qu'il avoit dissuadé le Sultan de son dessein, autant qu'il avoit pu. Barbaro, qui étoit homme d'esprit, pensa à trainer les affaires en longueur pour donner à la République le tems de se mettre en défense. Il se plaignit qu'on avoit arrété ses couriers, au lieu de leur faciliter leur passage, & qu'il auroit convenu, que Selim eût envoyé quelqu'un de sa part, pour notifier au Sénat ses intentions; qu'il étoit contraire à la dignité d'un si grand Prince d'attaquer inopinément une nation, à qui il avoit promis son amitié, & qui se confioit à sa parole (*a*).

Envoi d'un Chiaoux à Venise.

Mehemet rendit compte au Sultan de la conversation qu'il avoit eue avec le Baile, & le détermina à envoyer un de ses Officiers à Venise, pour sommer le Sénat de lui rendre le royaume de Chypre, avec ordre en cas de refus de lui déclarer la guerre. On choisit pour cette commission, le Chiaoux Cubat, & on convint de suspendre les hostilités jusqu'à son retour. Le Baile, sous prétexte de procurer à l'Ambassadeur une entiere sureté dans son passage sur les terres de la République, le fit accompagner par Louis Buonrizzo son Secretaire, chargé d'informer le Sénat de l'état présent des choses. Il profita de la même occasion pour renvoyer son fils à Venise, & le mettre en sûreté (*b*).

Réception & réponse qu'on lui fait.

Dès qu'ils furent arrivés à Raguse, le Secretaire Buonrizzo informa le Sénat de l'envoi du Chiaoux & du sujet de sa mission. Le Sénat s'assembla pour délibérer sur cette affaire, & on conclut de répondre à l'Ambassadeur que la République ne céderoit rien, & qu'elle acceptoit la guerre. On envoya ordre que le Chiaoux n'eût communication avec personne. Il arriva à Venise sur une galere. On le fit débarquer de grand matin, & conduire avec une escorte, n'aiant à sa suite que le Secretaire Buonrizzo & deux Dragomans. On ne lui rendit aucun des honneurs qu'on a coutume de faire aux Ministres des Puissances amies. Cependant quand il fut introduit au College, on lui laissa occuper la place ordinaire à la droite du Doge. Les Historiens ont du reste accommodé chacun selon son goût cette audience, les discours qui se firent, & la réponse du Sénat (*c*). Contarenus est le seul qui se soit contenté de dire en deux mots, que le Sénat refusa la demande que Selim fesoit par ses lettres, qu'on lui cédât le royaume de Chypre, & qu'il congédia le Chiaoux. Nous ajouterons seulement que le bruit de la réception qu'on avoit faite au Chiaoux à Venise, & de la fierté avec laquelle on lui avoit répondu, étant parvenu à Constantinople avant son retour, Selim voulut en être instruit par la bouche de cet Envoyé lui-même. Il en conçut tant d'indignation, qu'il fit investir la maison du Baile, sans qu'il eût la permission de sortir, & de communiquer avec personne. Il envoya ordre aux Bachas du Caire & d'Alep

(*a*) *Maurocen.* p. 277, 278. *Folieta* ubi sup.

(*b*) *Paruta*, l. c. p. 45, 46. *Maurocen.* p. 279. *Folieta*, l. c. *Contaren.* p. 7. *De Thou*, ubi sup.

(*c*) *Paruta*, p. 50-52. *Maurocen.* p. 280-283. *De Thou*, l. c. *Folieta*, l. c. *Sagredo*, p. 73-76.

de faire arrêter les Consuls Vénitiens d'Egypte & de Syrie, & fit hâter l'équippement de la Flotte (*a*).

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

Mort du Doge.

Sur ces entrefaites, le Doge Pierre Lorédan mourut le 5 de Mai, après avoir occupé le trône Ducal environ trois ans, dans des circonstances à tous égards fâcheuses. Pour que l'élection d'un nouveau Doge n'arrêtât pas le cours des affaires, le Grand Conseil statua que tous ceux qui avoient des Commissions rélatives à la guerre ne pourroient alors être du nombre des Electeurs & qu'on ne créeroit point pour cette fois des Correcteurs, ni des Inquisiteurs de la conduite du Doge défunt (*b*).

Louis Mocenigo, LXXXV. *Doge de Venise.*

Quatre jours après on lui donna pour successeur Louis Mocenigo, Chevalier & Procurateur de Saint-Marc, distingué par une grande expérience dans les affaires, dont on estimoit la vertu, & qui avoit beaucoup de courage & de grandeur d'ame, & qui par ses qualités parut propre à porter le poids du Gouvernement dans ces tems difficiles (*c*). Nous n'entrerons pas dans le détail circonstancié de tout ce qui se passa ensuite pendant la guerre, parcequ'on le trouve suffisamment dans un autre endroit de cette Histoire Universelle (*d*), nous nous contenterons d'indiquer rapidement les faits pour ne pas rompre le fil de la narration.

Recit abregé de ce qui regarde la guerre de Chypre.

Les Vénitiens agissoient avec chaleur auprès des Princes, dont ils se flatoient d'obtenir du secours. Ils eurent peu de succès auprès de l'Empereur: le Roi d'Espagne leur fut plus favorable, & en attendant que la Ligue fût conclue, il donna ordre à André Doria de joindre la Flotte Vénitienne. Mais cette jonction ne s'effectua que vers la fin du mois d'Août, & les galeres du Pape arriverent aussi alors. Cependant les Turcs avoient profité du long retardement des Flottes Chretiennes, ils étoient passés en Chypre, & avoient assiegé Nicosie, Capitale de l'isle, qui fut prise d'assaut le 9 de Septembre 1570. La Flotte Chretienne partit de Candie le 18 de Septembre, pour sécourir cette Place, on apprit sa prise & Doria refusa de continuer sa route. Il fallut s'en retourner sans avoir rien fait, & il ne restoit plus à la République dans l'isle de Chypre que la ville de Famagouste, que les Turcs assiegeoient actuellement. Cependant le bruit de la Ligue qui se négocioit à Rome porta le Grand Visir Mehemet à faire des ouvertures de paix au Baile de Venise, qui déterminerent le Sénat à envoyer Jaques Ragazzoni à Constantinople. Cette négociation hâta la conclusion de la Ligue entre le Pape, le Roi d'Espagne & la République. 1571.
La réunion des forces de ces Puissances ne sauva point Famagouste qui fut obligée de se rendre le premier d'Août, & les Turcs violerent la capitulation de la façon la plus lâche. Cependant toute la Flotte Chretienne s'étoit réunie à Messine, d'où elle partit le 17 Septembre en ordre de bataille, & le 6 ou le 7 d'Octobre elle rencontra la Flotte Turque à la hauteur de Lépante, & là se donna cette bataille si fameuse, où toutes les forces navales de l'Empire Ottoman furent défaites, & où les Chretiens remporterent une des victoires les plus signalées, sous le commandement de Don

(*a*) *Paruta*, p. 57.
(*b*) *Maurocen.* p. 284.
(*c*) *Paruta*, p. 58. *Maurocen.* p. 284.
(*d*) L. XVIII. Ch. XII. Tom. XXIII ou T. IX. de l'Hist. Moderne.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

Juan d'Autriche. Cette victoire n'eut pas néanmoins les suites auxquelles on devoit naturellement s'attendre. Les difficultés que Don Juan opposa, à de nouvelles opérations, furent cause, que les divers Confédérés se séparerent des Vénitiens. Ceux-ci ne laisserent pas de remporter quelques légers avantages avec leurs propres forces.

1572. L'année suivante 1572 ne fut pas plus favorable à bien des égards aux affaires des Vénitiens. Le Pape Pie V mourut & Grégoire XIII lui succéda. Ce nouveau Pape ratifia les engagemens de son prédécesseur. Mais les Espagnols ne seconderent pas ses bonnes intentions. Sous prétexte qu'ils craignoient la France, Don Juan ne voulut d'abord accorder à Jaques Foscarini, Généralissime de la Flotte Vénitienne, que vingt-deux galeres. Cependant les Turcs avoient équippé une nouvelle Flotte, avec laquelle ils désoloient les côtes des Colonies Vénitiennes dans l'Archipel. Foscarini se disposa à aller chercher l'ennemi. Les deux Flottes se trouverent en présence, mais n'en vinrent point à un action générale. Ensuite sur la nouvelle que Don Juan venoit joindre la Flotte on retourna à Corfou, où se fit la jonction. On retourna ensuite chercher l'ennemi sur les côtes de la Morée, qui évita toujours le combat. On tenta sans succès le siege de Modon & de Navarino & les Espagnols voulurent s'en retourner. La Flotte revint à Corfou, & les Escadres se séparerent.

Les Vénitiens songent à faire la paix. 1573.

Il fut question à Rome pendant l'hiver de régler les opérations de la campagne prochaine, mais on ne put jamais en venir à une conclusion sur les diverses propositions qui furent mises sur le tapis. Les Espagnols consentoient à la vérité de joindre leurs galeres à celles de Venise, mais ils demandoient que la jonction ne se fit qu'après le mois d'Avril. Ce délai exposoit les Etats de la République & spécialement l'isle de Candie aux attaques de la Flotte Turque. Le Sénat, engagé à des dépenses immenses sollicita le Pape de lui accorder un secours d'argent, ou la permission de vendre une partie des biens ecclésiastiques de l'Etat Vénitien. Grégoire XIII ne voulut consentir qu'à une levée de cent mille ducats en Décimes sur le Clergé de Venise (*a*). Le Sénat, qui se voyoit chargé du poids énorme d'une guerre onéreuse, s'appercevant du peu de fonds qu'il pouvoit faire sur ses Alliés, songea à se tirer d'affaire en fesant la paix. On se flatoit qu'il ne seroit pas difficile de l'obtenir parcequ'on apprit par les lettres du Baile de la République à Constantinople, que les affaires y avoient changé de face. Le Grand Visir Mehemet las de la guerre, dont il craignoit les événemens, & appréhendant les efforts de la Ligue, dont la renommée exaggéroit les préparatifs, avoit fait insinuer au Baile par le premier Dragoman & par un Medecin Juif, qu'on pourroit bien parvenir à faire la paix. Cependant les Sénateurs n'étoient pas entierement d'accord, d'autant plus que le Roi d'Espagne & l'Empereur sembloient vouloir agir plus efficacement & fesoient de grandes promesses (*b*). Le Doge Mocenigo fit bientôt cesser l'irrésolution où l'on étoit encore. S'étant rendu au conseil des Dix, il fit un discours des plus graves & des plus pressans, pour

(*a*) *Mauroc. n.* L. XI. p. 570. *Paruta*, L. III. p. 348, 349.

(*b*) *Paruta*, l. c. p. 351, 352.

prouver la néceffité de travailler à faire la paix (*a*). Son éloquence fit tant d'impreffion fur les esprits, qu'on réfolut de fuivre fon avis.

Section IX. Hiftoire de Venife depuis l'an 1540 jufqu'à l'an 1609.

On envoya au Baile des plein-pouvoirs pour négocier & conclure la paix; le Sénat communiqua cette négociation à l'Ambaffadeur de France, qui retournoit à Conftantinople, afin qu'il l'appuiât, & on ordonna au Baile de conférer avec lui. Les Turcs apprenant que cet Ambaffadeur revenoit, fe flaterent d'obtenir des conditions plus avantageufes, & fe montrerent plus difficiles; ils en vinrent même jufqu'à interdire au Baile toute correspondance avec l'Ambaffadeur. Mais voiant que cela ne fervoit de rien, le Grand Vifir renoua la négociation avec le Baile, & enfin le Traité fut conclu vers la mi-Mars. Les Vénitiens s'engagerent à céder à Selim tous leurs droits fur le royaume de Chypre, à lui rendre la ville de Sopoto, qu'ils avoient conquife fur les côtes d'Albanie, & à lui payer cent mille ducats pendant trois ans. Les anciennes Capitulations furent renouvellées, & la République devoit jouir comme auparavant de tous les privileges & franchifes accoutumées dans toute l'étendue de l'Empire Ottoman, & les limites des deux Etats en Albanie & en Dalmatie devoient être rétablies, comme elles étoient avant la guerre (*b*).

Elle eft conclue.

François Barbaro, fils du Baile, porta la copie de ce Traité à Venife, qui fut bientôt rendu public. Il furprit tout le monde, parceque la négociation avoit été tenue fort fecrete, & chacun en jugea felon fes vues. Paul Tiépolo, Ambaffadeur de la République à Rome eut ordre d'en faire part au Pape. Grégoire en témoigna beaucoup de colere, ordonna à l'Ambaffadeur de fe retirer & pendant plufieurs jours ne voulut pas le voir. Les Cardinaux, les Courtifans & même tout le peuple à Rome déclamerent contre les Vénitiens; on fut même obligé de donner des gardes à Tiépolo, pour empêcher que la populace ne fît quelque violence à fon Hotel (*c*). Le Roi d'Efpagne témoigna une grande modération, quand il reçut la nouvelle du Traité, il dit que les Vénitiens avoient eu fans doute de fortes raifons de le conclure, & que comme il s'étoit porté avec empreffement à foutenir les intérêts de la Chretienté & ceux de la République en particulier, il fe flatoit qu'elle en agiroit envers lui de la même façon, lorfque les conjonctures le mettroient dans le cas d'avoir befoin de fecours (*d*).

Le Pape en eft mécontent.

L'Ambaffadeur de Venife à Rome ne négligea rien pour convaincre le Cardinal neveu, que la République avoit eu de fortes raifons de faire la paix, & fit tant d'impreffion fur lui, que le Cardinal lui infinua, que le moyen d'appaifer le Pape, ce feroit de lui envoyer un Ambaffadeur. Tiépolo en donna avis à Venife, & le Sénat nomma le Procurateur Nicolas da Ponté Ambaffadeur extraordinaire. Da Ponté expofa avec tant de force les motifs qui avoient déterminé la République à faire la paix avec les Turcs, que le Pape en parut fatisfait & rendit fes bonnes graces aux Vénitiens (*e*).

Il s'appaife.

(*a*) *Paruta*, p. 352-358. *Sagredo*, p. 207-210.

(*b*) *Paruta*, p. 359-361. *Maurocen.* p. 571, 572. *Sagredo*, p. 211. *Folieta* l. c. L. IV. *De Thou*, L. LVI.

(*c*) *Maurocen.* p. 573. *Paruta*, p. 362. *Sagredo*, p. 214. *Folieta*, l. c.

(*d*) *Paruta*, p. 363. *Maurocen.* p. 574. *De Thou*, l. c.

(*e*) *Maurocen.* p. 574-576. *Paruta*, p. 364-366.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

Ratification de la Paix.

François Barbaro avoit été renvoyé à Constantinople pour y porter la ratification du Traité, en attendant l'arrivée d'André Badouer, nommé Ambassadeur à la Porte, pour faire l'échange des ratifications & porter les présens ordinaires. Barbaro fit le voyage en quatorze jours, & arriva fort à-propos. Car sur le bruit qui s'étoit répandu, qu'on fesoit de grands préparatifs à Messine, les Turcs soupçonnerent les Vénitiens d'avoir voulu les tromper par une feinte négociation, afin de retarder la sortie de la Flotte Ottomane. Le soupçon alla si loin, que la Flotte des Turcs partit, elle étoit de cent-cinquante galeres, trente fustes & dix Mahones, elle fit voile vers Negrepont, jusqu'à ce qu'on sçût positivement à quoi s'en tenir. Les Vénitiens de leur côté apprenant que la Flotte Ottomane avoit mis à la voile, conçurent les mêmes soupçons des Turcs, que ceux-ci avoient pris d'eux, & donnerent ordre au Généralissime Foscarini de se tenir en état d'agir avec quatre-vingt-douze galeres, qui lui restoient. Ces ombrages se dissiperent bientôt. Badouer arriva à Constantinople, eut audience du Grand Seigneur, fut bien reçu, les ratifications furent échangées & la paix entierement rétablie. Antoine Tiépolo qui étoit venu à la suite de Badouer, resta à Constantinople en qualité de Baile (*a*).

Ambassadeur Turc à Venise. 1574.

Selim aiant fait la paix avec les Vénitiens, nourrissoit le desir de se venger du Roi d'Espagne, qu'il haïssoit doublement depuis la victoire que les Chretiens avoient remportée à Lépante sous les auspices de Don Juan d'Autriche frere de Philippe II. Il résolut de sonder les dispositions des Vénitiens envers Philippe, & de tâcher de jetter des semences de division entre la République & l'Espagne, qui pussent avec le tems lui fraver le chemin à de nouvelles conquêtes. Dans cette vue Selim envoya à Venise Salomon, ce même Medecin Juif, qui avoit eu tant de part aux négociations de la paix. Cet Ambassadeur demanda une audience secrete au College. Après avoir felicité la République, au nom du Sultan, du rétablissement de la paix, il dit qu'il étoit venu par ordre de Selim pour offrir ses forces à la République, qu'il étoit prêt à mettre une puissante Flotte en mer, & qu'elle étoit à la disposition de la République pour s'en servir contre Philippe Roi d'Espagne; il s'étendit sur l'ambition & sur les artifices de ce Prince; & représenta, que certainement les Vénitiens auroient eu plus de succès dans la derniere guerre contre l'Empire Ottoman, si les Espagnols avoient donné les secours qu'ils devoient à tems, que leurs délais & leur mauvaise foi avoient forcé la République à faire la paix; que si elle vouloit réparer ses anciennes pertes, & celles qu'elle venoient de faire, il lui offroit toutes les forces de l'Empire Ottoman. L'affaire fut portée au Sénat pour en délibérer, & il fut résolu de répondre à l'Envoyé. Que la République n'avoit aucun sujet de rompre avec le Roi d'Espagne, qu'elle remercioit le Sultan de la confiance qu'il lui témoignoit, & que pour y répondre de son côté, elle entretiendroit inviolablement la paix qui venoit d'être conclue. Une réponse si sage & si judicieuse ne plut pas à Salomon: il répéta une partie de ce qu'il avoit dit pour tâcher d'ébranler le Sénat, & ajouta que la réponse qu'on lui avoit faite ne feroit pas agréable à Se-

(*a*) *Maurocen.* p. 577 & L. XII. p. 583. *Paruta*, p. 366-368.

lim. Mais il ne put rien gagner, & le Sénat le congédia, après lui avoir fait un présent de mille écus (*a*). Section IX.

Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

Difficultés sur les limites en Dalmatie terminées.

L'affaire du réglement des limites en Dalmatie rencontra des difficultés. Louis Grimani étoit passé en Dalmatie; il trouva que Zara, Zebenico & Spalato étoient dépouillées des terres de leur dépendance, parceque les Turcs qui s'en étoient mis en possession pendant la guerre ne vouloient pas les restituer (*b*). Sur ces entrefaites Selim II mourut en 1575, & son fils Amurath III lui succeda. Le Sénat nomma Jaques Soranzo Ambassadeur extraordinaire pour aller complimenter ce Prince sur son avénement à l'Empire, on lui joignit Jean Corrario, qui devoit succéder à Antoine Tiépolo dans la fonction de Baile. Ils furent reçus honorablement, eurent audience d'Amurath, & entrerent en négociation avec les Ministres de la Porte sur l'article des limites. Ils trouverent de grandes difficultés de la part des Turcs, & enfin jugerent à-propos de donner avis au Sénat de l'état des affaires & d'attendre de nouveaux ordres. Amurath donna commission à Ferat Bacha de la Bosnie de régler cette affaire avec Jaques Soranzo, qui se rendit en 1576 en Dalmatie. Ce Ministre fit tous ses efforts pour faire rendre aux Vénitiens les châteaux dépendans de Zara, mais il ne put rien obtenir. Il y eut de vives contestations pour celui de Zemonich; les Turcs n'alléguoient que le droit de la guerre & une possession de trois ans; & les Vénitiens se fondoient sur le Traité; l'opiniâtreté des Turcs l'emporta, parceque la République crut qu'il valoit mieux perdre quelque chose dans ce réglement des limites, que de s'engager dans une nouvelle guerre. On obtint cependant cinquante villages des dépendances de Zara. Il n'y eut pas moins de difficultés pour le territoire de Sebenico. Soranzo obtint néanmoins deux châteaux avec trente-un villages fort peuplés. On rendit encore à la République le Comté de Possidaria, qui par sa situation importoit à la ville de Zara (*c*). Nous avons cru devoir rapporter tout de suite, ce qui regarde cette affaire.

Henri III à Venise.

Ce fut en 1574 que Henri III, revenant de Pologne pour aller prendre possession du trône de France, passa à Venise, & y fut reçu avec des honneurs qu'on n'avoit jamais fait à aucun Prince. On en peut voir le détail dans les Auteurs cités (*d*).

Incendies à Venise.

La même année il y eut deux incendies à Venise. Le premier consuma une partie du Palais, & arriva le jour où le Doge célébroit l'anniversaire de son avénement au trône Ducal. Le second prit dans la nuit, pendant la Foire qui se tient à la fête de l'Ascension; un grand nombre de tentes furent brûlées avec beaucoup de marchandises de prix (*e*).

Loix de Foscarini en Candie. 1575.

En 1575, le Sénat envoya en Candie Jaques Foscarini, en qualité de Gouverneur Général avec des pouvoirs fort etendus. Ce Sénateur s'appliqua avec tout le soin possible à y rétablir l'ordre. Il pourvut à l'administration exacte de la Justice, fit revivre la Discipline militaire, renouvella la

(*a*) *Sagredo*, T. IV. p. 226-228. *Maurocen* p. 583-585.
(*b*) *Sagredo*, p. 213. *Maurocen.* p. 597. p. 213, 214.
(*c*) *Maurocen.* p. 606, 607, 635. *Sagredo*, p. 213, 214.
(*d*) *Maurocen.* p. 589-595. *Laugier*, T. X. p. 190-307.
(*e*) *Maurocen* p. 599.

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

Milice de l'isle, & surtout la cavalerie qu'on devoit entretenir ; dispersa dans les villes les troupes qu'on y entretenoit, qu'il réduisit par ordre du Sénat à quatre mille six-cens hommes. Il enrôla des rameurs pour la Flotte, en cas de besoin ; accorda de la protection aux petits contre l'oppression des Grands, en un mot il ne négligea rien de ce qui pouvoit contribuer à la sureté & à la prospérité de l'isle. Il recueillit les loix qu'il publia en un volume, & le Sénat les ratifia & en ordonna l'observation à perpétuité pour le Gouvernement de Candie (*a*).

Attention du Sénat pour la sureté du Commerce.

Cette même année les Vénitiens eurent quelques affaires pour maintenir la sureté de la navigation & du commerce. Deux galeres Espagnoles prirent à la hauteur de l'isle de Cephalonie un vaisseau Vénitien richement chargé, qui alloit au Levant. Pour couvrir leur avarice d'un prétexte spécieux les Espagnols dirent qu'il y avoit quantité de marchandises qui appartenoient à des Juifs & d'autres qu'il étoit deffendu par les loix de l'Eglise de porter aux Infideles. Cette violence piqua fort le Sénat ; il écrivit à Don Juan d'Autriche, qui étoit alors à Naples, pour demander la restitution de tout ce qui avoit été pris, la punition des coupables, & qu'on prit des mesures pour que rien de semblable n'arrivât dans la suite. Il envoya aussi à ce Prince en qualité d'Ambassadeur Jérôme Lippomano, pour le complimenter sur son arrivée en Italie, & demander satisfaction sur ce qui s'étoit passé. L'affaire fut examinée à Naples & en Espagne, & Albert Badouer, Ambassadeur de la République à Madrid, agit si efficacement, que le Roi ordonna de rendre le navire avec toute sa charge. Et pour prévenir dans la suite de pareilles avantures, qui pouvoient occasionner de la mésintelligence entre les Puissances, Philippe défendit, qu'on laissât sortir des Armateurs des Ports de Naples & de Sicile. Les Vénitiens eurent des affaires de la même nature avec François de Medicis Grand Duc de Toscane, & avec les Chevaliers de Malte. Les galeres du premier couroient aussi la mer, & prirent un galion Vénitien, mais François le fit rendre d'abord. Le démêlé avec les Chevaliers de Malte fut plus sérieux. Ils s'emparerent d'un vaisseau qui venoit de Syrie, parcequ'ils y trouverent des marchandises qui appartenoient à des Turcs & à des Juifs. Le Sénat en fut tellement irrité qu'il donna ordre au Commandant de la Flotte, au Général du Golfe, & à ceux qui commandoient en Candie de desarmer les galeres de Malte partout où ils les trouveroient, il fit aussi saisir les grands revenus que l'Ordre avoit dans les Etats Venitiens, pour réparation des dommages. Le Sénat porta de plus des plaintes au Pape du tort que les Chevaliers faisoient à la Chretienté pour contenter leur avidité, en ce qu'ils infestoient les mers, indisposoient les Turcs contre les Vénitiens & troubloient la navigation & le commerce. Le Pape écrivit au Grand-Maître, lui enjoignit de contenir desormais les Chevaliers dans le devoir, & de faire rendre absolument tout ce qui avoit été pillé sur le navire Vénitien ; & comme le Chevalier qui avoit présidé au pillage étoit d'Ancone, Grégoire XIII le bannit à perpétuité des terres de l'Eglise, le priva de l'habit de l'Ordre & l'excommunia (*b*).

On

(*a*) Le même, p. 611, 612.

(*b*) Le même, p. 612, 613.

On a vu plus haut les desordres que fesoient fréquemment les Uscoques. Après la paix ils continuerent à faire des courses sur les terres des Turcs, d'où ils emmenoient les bestiaux, & réduisoient les habitans en esclavage. Ils infestoient aussi le Golfe & en troubloient la navigation, attaquant même les navires Vénitiens. Cela joint aux plaintes qu'on fesoit à la Porte, qui sembloit soupçonner les Vénitiens de conniver à ces desordres, détermina le Sénat à emploier la force pour reprimer ces Pirates, & il nomma Hermolas Tiépolo Général contre les Uscoques, lui donna commission de se porter avec cinq galeres du côté de Segna, retraite de ces Pirates, de leur donner la chasse, de ne faire aucun quartier à ceux qu'il rencontreroit, de bloquer le port de Segna de façon qu'aucun bâtiment ne pût y entrer, ni en sortir, afin de dompter ces Pirates par la famine. Le Sénat chargea aussi Vincent Trono, son Ambassadeur à la Cour de Maximilien, de se plaindre des violences des Uscoques, & de solliciter ce Prince d'emploier son autorité contre eux, & de ne pas souffrir davantage dans ses Etats des gens qui étoient à charge à ses Alliés, & qui un jour le lui seroient aussi. L'Empereur nomma quatre Commissaires, qui devoient aller à Segna, chargés de faire rendre tout ce qui avoit été pris, & de punir sévérement les auteurs & les fauteurs du desordre. Sur ces entrefaites Tiépolo avoit mis en mer avec une Escadre, & tenoit Segna & les autres retraites des Uscoques bloquées. Les Commissaires de Maximilien se rendirent à Segna, & trouverent plus de difficulté à exécuter leur commission qu'ils ne pensoient, tout le butin étoit dissipé, & ils avoient à faire à des gens, qui ne respectoient plus ni les loix, ni leur Souverain, desorte que craignant une sédition, ils se retirerent. L'Empereur fit encore de grandes promesses, qui n'aboutirent à rien (*a*).

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

Pirateries des Uscoques. 1576.

Cette année, la peste fit de terribles ravages à Venise & dans les Provinces. On ne peut lire sans émotion la description que Morosini fait (*b*) de ce formidable fléau, qui dans l'espace de quelques mois emporta plus de quarante mille personnes dans Venise seule. Le Doge & le Sénat emploierent avec zele tous les moyens possibles pour remédier à cette calamité. Ils firent venir de Padoue les plus habiles Médecins pour consulter avec ceux de Venise, mais tous leurs soins furent inutiles; ensorte qu'après avoir épuisé toutes les ressources de la prudence humaine, ils firent vœu de dédier à Jesus-Christ un magnifique Temple. La contagion se rallentit vers le commencement de Novembre, & cessa enfin au commencement de l'année suivante. Le Temple fut bâti dans l'isle de la Giudecca, & on choisit les Capucins pour le desservir. André Palladio en donna les desseins, & le troisieme de Mai 1577, après une Procession générale, le Doge & le Patriarche mirent la premiere pierre. Le troisieme Dimanche de Juillet, on se rendit dans le même lieu pour y rendre au Sauveur de solemnelles actions de graces de ce que la peste avoit cessé & tous les ans le Doge & les Sénateurs vont visiter le même jour cette Eglise (*c*).

Peste à Venise.

(*a*) Le même, p. 617-620.
(*b*) Le même, p. 624-634.
(*c*) Le même, p. 643. Voyez aussi *Voyage d'un François en Italie* en 1765 & 1766. T. VIII. p. 133, 134.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1510 jusqu'à l'an 169.*

Précautions contre les Turcs.

1577.

On apprit à Venise par les lettres du Baile de la République à Constantinople, qu'Amurath III fesoit de grands préparatifs de guerre, & comme on ignoroit quels étoient ses desseins, on crut devoir prendre des précautions. L'isle de Corfou étoit d'une grande conséquence pour la République & pour toute l'Italie, le Sénat délibéra de la fortifier, & consulta les plus habiles Ingénieurs, & entre autres Ferdinand Vitelli, qu'il demanda au Duc de Savoye, au service duquel il étoit actuellement. Cet habile homme passa à Corfou, & perfectionna les fortifications des deux châteaux (*a*). On envoya ordre à Jaques Foscarini en Candie, d'équipper six galeres, outre les quatre qui étoient ordinairement armées, & au cas qu'il apprit du Baile, qu'on armoit par mer à Constantinople, d'équipper les dix-huit autres galeres qui étoient en Candie, & de les envoyer à Corfou, avant que la Flotte Ottomane fût partie. On ordonna aussi une levée de trois mille quatre-cens hommes de pied. Mais les allarmes qu'on avoit prises se dissiperent par la nouvelle que le Sultan tournoit ses armes contre la Perse (*b*).

Mort du Doge.

Le Doge Pierre Mocénigo mourut au commencement de Juin de cette année 1577, après avoir occupé le trône Ducal sept ans, pendant lesquels la République avoit éprouvé la bonne & la mauvaise fortune, en différentes manieres.

SEBASTIEN VENIER, LXXXVI Doge de *Venise.*

Les vœux unanimes de tout le peuple & les suffrages de tous les Electeurs lui donnerent pour successeur SEBASTIEN VENIER, qui avoit commandé les forces de la République à la bataille de Lépante. Ce fut au commencement de son regne, que le Pape Grégoire XIII envoya la rose d'or à la République, & la fit remettre au Doge par l'Archevêque de Capoue son Nonce à Venise (*c*).

Réforme de divers abus.

Quelques jours après la cérémonie de son couronnement, le Sénat s'occupa de divers objets qui intéressoient la félicité publique. Il s'étoit introduit divers abus dans l'administration de la Justice; on nomma cinq Correcteurs pour y remédier, & les procédés de la Justice furent réduits à leur premiere simplicité. La guerre & la peste avoient aussi haussé considérablement le prix des denrées & des marchandises; cinq autres Nobles furent chargés de remédier à cet abus (*d*).

Payement des Dettes publiques.

M. Laugier parle aussi des mesures qu'on prit pour acquitter les dettes publiques; il dit que l'on commit trois Sénateurs pour aviser aux moyens de les acquitter; & qu'on les trouva dans le retranchement de toutes les dépenses superflues, & dans une administration plus œconomique des deniers de l'Etat (*e*). Sagredo rapporte aussi quelque chose qui a trait à cette affaire, mais qui est bien différent. Voici en substance son récit. Aussitôt que la paix fut affermie, le premier soin du Sénat fut de songer à payer les dettes que l'on avoit contractées, qui montoient à douze millions de livres, pour lesquels on payoit des intérêts exorbitans. François Priuli, Sénateur d'une expérience consommée, présenta un projet au Sénat, & lui proposa d'emploier deux-cens mille ducats que l'on avoit d'argent comptant pour

(*a*) *Mauroren.* p. 635, 636.
(*b*) Le même, p. 637.
(*c*) Le même, p. 642, 643.
(*d*) *Laugier*, T. X. p. 311, 312.
(*e*) Le même.

commencer à payer les dettes de la République. Que l'on prît de tems en tems les sommes que produiroient les intérêts de ce qu'on auroit de profit, & qu'on les donnât à ceux à qui il étoit dû, en déduction de leur capital. Il fit voir qu'en suivant cette méthode à mesure qu'on éteindroit les fonds, la République feroit un profit assez considérable pour acquitter en vingt ans tout ce qu'elle devoit. Ce calcul étoit extrémement subtil, on eut d'abord de la peine à l'entendre, & comme plusieurs particuliers s'y trouvoient intéressés, on y fit de grandes difficultés. Mais Priuli les combattoit avec tant de fermeté, & les éclarcit si nettement par la plume, de vive voix & par le témoignage des plus habiles Arithmeticiens, que le Sénat connut clairement l'utilité du projet de Priuli. On tira au sort les noms de ceux à qui il étoit dû, & l'on commença les payemens à raison de quatorze pour cent. L'affaire se trouva plus facile dans l'exécution, qu'elle n'avoit paru dans la théorie. On retrancha d'ailleurs les dépenses, on régla l'œconomie, desorte qu'après avoir entierement acquitté les dettes la République eut de reste en 1584, annuellement un million & demi d'or (*a*).

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

Incendie du Palais ducal

Un nouvel incendie causa une grande consternation à Venise en 1577. Le feu prit à la salle du Grand Conseil, le 20 de Décembre, elle fut réduite en cendres avec celle du Sénat, & tout le Palais courut risque d'être dévoré par les flammes, de même que l'Eglise de Saint Marc & la Bibliotheque. Les prompts secours que tous les citoiens y apporterent prévinrent les progrès du feu, qu'on eut beaucoup de peine à éteindre. Le dommage fut très-considérable, il y périt entre autres quantité d'excellens tableaux de la main des meilleurs Maîtres, où les principaux traits de l'Histoire de la République étoient représentés. Le Sénat en fesant rebâtir ce que les flammes avoient consumé, emploia les plus habiles peintres pour réparer la perte qu'on avoit faite (*b*).

Mort du Doge Venier.

Le Doge Venier conçut tant de chagrin de cet accident, qu'il ne fit plus que languir, épuisé d'ailleurs par ses travaux & déja âgé, il succomba & mourut le 3 de Mars de l'an 1578.

Nicolas Da Ponté, LXXXVII Doge de Venise. 1578.

Jaques Soranzo & Paul Tiépolo, aspirerent au Dogat, & pouvoient y prétendre par les services qu'ils avoient rendus à la République, & par l'estime qu'on fesoit de l'un & de l'autre, cependant Nicolas Da Ponté l'emporta sur eux. Il s'étoit frayé le chemin aux honneurs par son mérite; après avoir enseigné la Philosophie & les Belles-Lettres, il étoit entré dans les charges, & avoit passé successivement par toutes les dignités. M. Laugier dit qu'il étoit âgé de quatrevingt-huit ans (*c*). La République eut encore sujet de se plaindre des Chevaliers de Malte, qui arrêtoient les navires Vénitiens, & en enlevoient les marchandises qui appartenoient aux Turcs & aux Juifs. On en fit des plaintes ameres, & le Grand Maître fit rendre les navires & les marchandises, & fit assurer le Sénat qu'à l'avenir il auroit soin d'empêcher tout ce qui pourroit faire de la peine à la République (*d*).

(*a*) *Sagredo*, T. IV. p. 216-218.
(*b*) *Maurocen.* p. 643, 644.
(*c*) *Laugier*, ubi sup. p. 313.
(*d*) *Maurocen.* p. 646, 647.

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

Pirateries des Uscoques.

Les Uscoques continuoient toujours leurs pirateries, & n'épargnoient ni les Turcs, ni les Vénitiens. On recevoit sur ce sujet de fréquentes plaintes de la Porte, & il étoit à craindre que cette étincelle n'allumât un grand feu. Le Sénat agit auprès de l'Empereur Rodolphe II, qui avoit succedé depuis peu à son pere Maximilien II; il donna des ordres, qui furent foiblement exécutés par ses Ministres. Les Vénitiens ne se bornerent pas à ces sollicitations, ils envoyerent Louis Balbo avec une Escadre qui bloqua Segna, & empêcha qu'on ne pût y faire entrer des vivres. Cependant on ne put encore venir à bout d'exterminer ces Corsaires, qui causerent longtems de l'inquiétude à la République (*a*).

Le Grand Duc de Toscane épouse Blanche Capello. 1579.

L'année suivante François de Medicis, Grand Duc de Toscane, épousa Blanche Capello, fille de Barthelemi Capello, Noble Vénitien. Il en fit faire la demande par Marius Sforce, son Ambassadeur, qui notifia au Sénat que son Maître, pour serrer plus étroitement les nœuds de l'amitié entre la République & lui, avoit dessein d'épouser une Gentildone Vénitienne, & qu'il pensoit épouser moins la fille d'un particulier que celle de la République. Le Sénat témoigna la plus grande joie de ce mariage, adopta Blanche Capello & créa Barthelemi Capello son pere & Victor son frere Chevaliers. Le Grand Duc envoya à Venise Joannin de Medicis son frere pour célebrer le mariage en son nom, & le Sénat envoya à Florence deux Ambassadeurs, Jean Michiéli & Antoine Tiépolo, accompagnés d'une nombreuse & brillante suite, qui assisterent à la cérémonie du couronnement de la Grande Duchesse (*b*).

Démêlé entre les Vénitiens & le Duc de Mantoue. 1580.

L'an 1580 il y eut quelques démêlés entre le Duc de Mantoue & les Vénitiens. On apprit à Venise, que le Duc fesoit creuser un Canal pour conduire les eaux du Lac formé par le Mincio, où la ville de Mantoue est située, dans la Tione, de là dans le Tapsaro & par là dans l'Adige; cette opération déchargeoit les terres du Mantouan d'une grande quantité d'eaux pour les jetter dans le Véronois. Le Sénat jugea qu'il devoit s'y opposer, & envoya un de ses Secretaires à Mantoue, pour demander au Duc d'arrêter ce travail. En même tems on envoya ordre aux Magistrats de Verone de commander un nombre suffisant d'ouvriers pour arrêter le cours des eaux du Mantouan, & à Sforce Pallavicin, Capitaine-Général de la République, de prendre trois-cens chevaux & autant d'infanterie qu'il jugeroit à-propos pour maintenir les droits de la République. Le Secretaire étant arrivé à Mantoue s'acquitta de la commission dont il étoit chargé. Le Duc répondit, qu'il n'avoit jamais eu dessein de faire aucun tort à la République, qu'il se proposoit seulement de rendre la pêche plus aisée, & nullement de décharger les eaux dans le Véronois. Cette réponse ne satisfit point, & la querelle devint plus sérieuse. Le Pape, qui appréhendoit que cette affaire ne troublât la paix de l'Italie, écrivit fortement au Duc de Mantoue, & même d'un ton menaçant. Le Duc en fut offensé, & envoya Pompée Strozzi à Venise, pour assurer le Sénat, qu'il avoit toujours eu pour la République des sentimens de considération & d'affection, & qu'il s'étoit flaté aussi qu'elle le regardoit comme un fils, mais que les lettres

(*a*) Le même, p. 647-649. (*b*) Le même, p. 660, 661.

menaçantes du Pape lui fesoient craindre qu'on ne doutât de ses sentimens. Le Sénat répondit, qu'il n'avoit aucune part à ce que le Pape avoit écrit, qui n'agissoit que par l'amour pour la paix, que du reste la République avoit toujours eu toute la considération & toute l'estime possible pour le Duc, qu'elle l'avoit toujours regardé & le regarderoit toujours comme un fils. Le Duc étoit inscrit au Livre d'or, comme Noble Vénitien. Cependant comme les bruits augmentoient que le Véronois avoit à craindre de l'accroissement des eaux, & que le Duc fesoit continuer l'ouvrage commencé le Sénat envoya Jérôme Capello avec des Experts pour examiner les lieux, & pour niveller exactement les eaux, & sur le rapport de Capello, le Sénat exigea, que le Duc fît faire un ouvrage qui divisât le cours des eaux & en garantit les terres de la République, & ce fut par ce moyen que le différend se termina (*a*). Nous avons parlé ailleurs (*b*) du démêlé qu'il y eut cette année entre le Pape, & les Vénitiens au sujet de la visite générale des Ecclésiastiques & des Religieux.

Grand démêlé entre les Vénitiens & le Patriarche d'Aquilée.

Cette même année commença un grand différend entre Jean Grimani Patriarche d'Aquilée & la République, qui brouilla celle-ci avec la Cour de Rome, & ne se termina qu'au commencement du Pontificat de Sixte V. Ce Patriarche étoit Jean Grimani, qui prétendoit être maître d'un petit fief, qui appartenoit aux Vénitiens par les conventions faites en 1445 entre le Sénat & le Patriarche d'Aquilée. L'affaire aiant été discutée, comme il étoit évident que les prétentions de Grimani étoient mal fondées, il prit le parti d'aller à Rome, & de s'adresser à Grégoire XIII, en se plaignant que les Vénitiens usurpoient ses droits. Le Pape demanda que le Sénat lui remit un Mémoire de ses droits, & s'en rapportât à son jugement, à quoi on ne voulut point entendre. Le Sénat jugea que ce seroit compromettre sa dignité & celle de toutes les Puissances, que de prendre pour 1581.
Juge, celui-la même qui étoit intéressé à l'affaire, & d'étendre la jurisdiction du Pape sur le temporel. On donna connoissance du différend à l'Empereur, aux Rois de France & d'Espagne & aux autres Princes. Cependant le Pape fit remettre par son Nonce à Venise une lettre au Sénat, par laquelle il l'exhortoit de rendre au Patriarche le fief en question, ajoutant qu'il se promettoit de la sagesse & de la pieté des Sénateurs cet acte de justice; qu'en cas de refus, il seroit obligé malgré lui & à son extrême regret de se servir de l'autorité, que Dieu lui avoit donnée. Le Sénat répondit avec fermeté, qu'il n'avoit rien négligé pour faire entendre raison au Patriarche, qu'il ne lui avoit point ôté le fief en question, puisque la République en avoit toujours été en possession. Le Pape sachant que les Vénitiens avoient donné connoissance de l'affaire aux autres Princes, en fit autant par ses Nonces, mais les Rois de France & d'Espagne & le Duc de Savoye désapprouverent nettement le procedé du Pape. Grégoire XIII ne laissa pas de s'opiniâtrer dans son dessein. Le Sénat envoya Jean Soranzo Ambassadeur extraordinaire à Rome pour engager le Pape à se désister de ses prétentions. Le Roi de France fit agir son Ambassadeur, &

(*a*) Le même, p. 663, 664.

(*b*) Hist. Univ. T. XXXII. p. 510. ou Hist. Mod. T. XVIII. p. 510.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

le Roi d'Espagne écrivit à Grégoire pour lui représenter les fâcheuses suites de son procedé envers la République, qui ne souffriroit jamais qu'on donnât atteinte à ses droits. Le Pape demeura inflexible, porta l'affaire dans le Consistoire, & s'appercevant que la plupart des Cardinaux, soit par intérêt, soit pour lui plaire, sembloient approuver sa conduite, il dit ouvertement, qu'il ne lui restoit d'autre moyen pour maintenir sa dignité & celle du Siege Apostolique, que d'avoir recours aux armes spirituelles. Quelques Cardinaux, amis de la République, conseillerent au Sénat de tâcher de calmer par quelque voie la colere du Pape, ne doutant point qu'il ne donnât satisfaction à la République. On déféra à leurs conseils, & on chargea les Ambassadeurs à Rome, de communiquer en particulier au Pape les Mémoires qui exposoient les justes droits de la Seigneurie. Grégoire parut d'abord fort content, mais continua ensuite à soutenir ses prétentions. Le Sénat rappella Soranzo de Rome, & en fesant rapport au Sénat de sa gestion, il dit, que Grégoire souhaitoit fort, qu'on pût trouver quelque voie d'accommodement. Enfin le Sénat aiant appris, qu'on pourroit terminer l'affaire, en donnant le Fief en question au Pape, on fit un décret, par lequel on donnoit ce Fief au Pape, sans préjudice des droits de la République sur tous les Fiefs du Frioul. Grégoire ne fut pas content & prétendit qu'il devoit avoir le pouvoir de disposer de tous les droits de la Seigneurie; & comme le Sénat ne jugea pas à propos d'acquiescer à une pareille prétention, Grégoire s'emporta, & parla fort durement à Léonard Donato, Ambassadeur ordinaire de Venise à Rome. Donato lui répondit avec autant de sagesse que de fermeté & lui fit comprendre que la République sauroit maintenir sa dignité. Le Pape s'obstina toujours & continua à vouloir forcer le Sénat de se soumettre à son jugement. Le Sénat ne fut pas moins constant à maintenir ses droits, pendant le reste du Pontificat de Grégoire XIII, qui mourut au commencement d'Avril 1585. Sixte V, qui lui succéda termina d'abord ce démêlé, en acceptant le fief, que le Sénat avoit offert à son prédécesseur (*a*). Nous avons cru devoir réunir tout ce qui a trait à ce différend, depuis son origine jusqu'à sa fin. Il faut à présent rapporter quelques autres événemens arrivés pendant cet intervalle.

(1582 in margin beside "tions. Le Sénat rappella Soranzo de Rome")

Réforme du Conseil des Dix. 1582.

Un des plus importans au moins par rapport à l'intérieur de l'Etat, ce fut la réforme qui se fit en 1582 dans le Conseil des Dix. Le Grand Conseil avoit coutume d'élire tous les ans quinze Sénateurs, qui fesoient partie de ce Conseil, & qui depuis l'an 1468 y avoient voix comme les autres. desorte qu'en y joignant le Doge & ses six Conseillers, ce Conseil étoit composé de trente-deux personnes. Insensiblement il avoit tellement étendu les bornes de son autorité, que la plupart des Sénateurs en murmuroient intérieurement, sans oser dire ce qu'ils en pensoient. On ne laissoit pas de censurer couvertement les procedés de ce corps; on prétendoit que cette année 1582, il avoit fait diverses choses contraires aux Loix; qu'il avoit prodigué les deniers publics en faveur de quelques particuliers, qu'il avoit fait entrer dans le Grand Conseil de jeunes gens avant-qu'ils eussent l'âge re-

(*a*) *Mauroccn.* p. 671, 672-674, 681, 683 & L. XIII. p. 21, 22, 28-30, 41. du T. VII. des Historiens de Venise.

quis par les loix, qu'il avoit admis à de nouvelles Magistratures des Nobles, qui n'avoient pas encore achevé le tems de celles qu'ils géroient, en un mot qu'il s'étoit emparé de toutes les affaires. Au premier d'Octobre, jour de l'élection des quinze Adjoints, il n'y eut que douze Sénateurs qui eurent le nombre de voix requis. Trois jours après un seul fut encore élu. Les jours suivans on balotta inutilement, & bientôt on dit tout haut, qu'on mettoit obstacle à la réunion des suffrages, & qu'on en vouloit, non tant à ceux qui avoient violé les loix, qu'au Conseil des Dix même. Les Sénateurs & les Sages Grands appréhenderent de fâcheuses suites pour la République, ils sentoient que l'autorité du Conseil étoit devenue excessive, mais en même tems qu'en la renfermant dans de justes bornes, ce corps étoit très-utile à l'Etat. Après bien des délibérations, les Conseillers proposerent dans le Grand Conseil une Loi, par laquelle on modifioit celle de l'an 1468, en renfermant l'autorité des Dix & des quinze Adjoints dans de certaines bornes, & le droit de disposer des deniers publics; de plus on statuoit, qu'ils feroient rapport des affaires importantes & secretes au Sénat, sans l'avis duquel on ne pourroit en décider. François Gradonigo, Chef de la Quarantie criminelle, attaqua vivement cette Loi, & Albert Badouer, Sage de Terre Ferme, aiant demandé permission de parler au Doge & aux Conseillers, appuia au contraire la nouvelle Loi par des raisons fortes & graves, qui furent goutées des plus habiles Sénateurs. L'assemblée se sépara, selon la coutume, parceque le Soleil se couchoit. Pendant plusieurs jours, il ne fut question que de cette affaire & les sentimens étoient fort partagés. Cependant Jérôme Priuli, & Jaques Soranzo, & surtout le dernier parlerent avec tant de force, que presque tous les suffrages se réunirent en faveur de la Loi proposée, & tous les articles furent arrêtés. On ne doutoit point après cela, que l'élection des quinze Sénateurs ne se fît le lendemain. Mais le Grand Conseil ne s'étant rassemblé que huit-jours après, on recommença de nouveau à agiter la question pendant ce tems-là, & ceux qui s'opposoient à la Loi intriguerent si bien, que le Grand Conseil s'étant assemblé le Dimanche suivant, suivant la coutume, aucun de ceux qui avoient été nommés auparavant n'eut la moitié des suffrages; ensorte, qu'après tant de délibérations & malgré une Loi formelle déja arrêtée, on vit par un exemple des plus rares abolir cette Junte de quinze Sénateurs, qui avoit subsisté cent-quatorze ans, & la suite a fait voir que ce changement n'a apporté aucun préjudice à la République (*a*).

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

Ambassadeur envoyé à Constantinople.

Amurath III témoigna en ce tems-là la considération qu'il avoit pour les Vénitiens, en leur envoyant un de ses Officiers, pour les inviter aux fêtes qu'il avoit dessein de donner à l'occasion de la circoncision de Mahomet son fils. Le Sénat nomma Ambassadeur extraordinaire Jaques Soranzo (*b*), qui fut reçu avec beaucoup de distinction. Il fut admis à l'audience du Sultan, & après avoir assisté aux fêtes pendant dix-neuf jours, il reprit la route de Venise. Ce Sénateur, qui avoit soutenu cette

(*a*) Le même, L. XIII. p. 6-15. Voyez aussi *Amelot* Hist. du Gouvern. de Venise, p. m. 241, 242.

(*b*) *Maurocen.* L. XII. p. 680. du T. VI des Historiens de Venise. *Sagredo* l. c. p 292 & suiv.

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

Ambaſſade & pluſieurs autres dans les principales Cours de l'Europe avec éclat, & s'étoit acquis l'eſtime générale, ne ſe contenta pas après ſon retour des honneurs dont il jouiſſoit, il aſpira à ceux de l'Egliſe. On l'accuſa d'avoir ſacrifié les ſecrets de l'Etat à ſon ambition, & de les avoir découverts aux Miniſtres des Princes étrangers. L'affaire fut examinée & diſcutée pendant pluſieurs mois dans le Conſeil des Dix, enfin au mois d'Août de l'an 1584, ce Conſeil le priva de la dignité de Procurateur de Saint Marc, & le relegua à Capo d'Iſtria, où il paſſa pluſieurs années, aiant ſoutenu ſa diſgrace avec une conſtance extraordinaire. Il obtint enfin la liberté de revenir à Veniſe, & y mena une vie privée juſqu'à un âge extrémement avancé (*a*).

Démêlés des Vénitiens avec les Chevaliers de Malthe. 1583.

En 1583 la République eut de nouveaux différends avec les Chevaliers de Malte, qui troubloient tout le commerce du Levant. Jean-Baptiſte Contarini, Provéditeur de Candie, parcourant avec ſon Eſcadre l'Archipel, rencontra à l'iſle de Cerigo une galere de Malte, qui avoit commis des pirateries ſans nombre, il la prit & arrêta le Chevalier qui la commandoit. Le Grand Maître ſe plaignit hautement de cette violence, & demanda qu'on rendit la galere, & qu'on mit le Commandant en liberté, alléguant qu'il n'avoit fait aucun tort aux Vénitiens. Le Pape s'en mêla, & preſſa fort Donato Ambaſſadeur de la République à Rome ſur cette affaire. Les Sages Grands l'aiant portée au Sénat, il fut réſolu que le bâtiment ſeroit déſarmé, que les matelots qui le montoient ſeroient mis à la rame, & que le Commandant reſteroit en priſon. Et pour reprimer davantage l'inſolence de ceux qui piratoient, on donna ordre à tous ceux qui commandoient ſur mer, que s'ils rencontroient dans les mers voiſines des Colonies de la République des bâtimens d'Armateurs, ils les pillaſſent, & en cas de réſiſtance les attaquaſſent. Le bruit de ce Décret tint pendant quelque tems en reſpect les Maltois, & les Florentins, qui ſe mêloient auſſi de pirater (*b*). Sans doute que les Maltois recommencerent; car cette même année, Philippe Paſcaligo, qui avoit ſuccedé en Candie à Contarini, rencontra dans le voiſinage de cette iſle quatre galeres de Malte, chargées de butin, les pourſuivit, les prit & fit pluſieurs Chevaliers priſonniers. Cette affaire fit grand bruit dans toutes les Cours de l'Europe, Philippe II & le Pape blâmerent fort les Vénitiens, & Grégoire XIII en parla fort vivement à Laurent Priuli, Ambaſſadeur de la République. Le Sénat chargea ſes Ambasſadeurs dans toutes les Cours de juſtifier ſa conduite, & de repréſenter, qu'on n'avoit rien négligé pour engager les Chevaliers de Malte à faire leurs courſes loin des Colonies de la République, & qu'on n'avoit rien gagné, que le Pape y avoit vainement interpoſé ſon autorité. Qu'ils troubloient la navigation du Lévant, déſoloient toutes les iſles de l'Archipel, où les ſujets de la République n'étoient point en ſureté, & ne pouvoient plus faire venir du blé des Provinces voiſines pour leur ſubſiſtance. Outre que la République ſe voioit à tout moment en danger d'avoir la guerre avec les Turcs, qui s'en prenoient à elle de toutes les violences des Maltois. Ce-

(*a*) *Maurocen.* l. c. p. 33. *Sagredo* l. c. p. 300, 301.

(*b*) *Maurocen.* ubi ſup. p. 17.

Section IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

Cependant à la priere du Pape & du Roi d'Espagne, le Sénat relacha les galeres & les prisonniers, à condition que les Chevaliers s'abstiendroient de courir les mers des Vénitiens & de visiter leurs vaisseaux (*a*). Cela n'empêcha pas que l'année suivante, les Chevaliers n'arrêtassent à Malte un navire Vénitien. Le Sénat en fut si irrité, qu'il fit mettre en sequestre tous les biens de l'Ordre, qui étoient dans les Etats de la République, & il porta ses plaintes au Pape & à Philippe II, en déclarant qu'il ne souffriroit plus de pareilles insultes. Sixte V termina ce différend par son autorité (*b*).

1584. *Galere Turque prise.*

Ce fut aussi en 1584 dans l'Automne, que l'imprudence de Gabriel Emo, Capitaine des quatre galeres qu'on appelle *de Condennata* (*c*), pensa brouiller la République avec la Porte. Il rencontra à la hauteur de Céfalonie une galere Turque sur laquelle le fils du Bassa Ramadan avec sa femme & son fils passoient d'Afrique à Constantinople avec quantité de richesses, & de domestiques; il l'attaqua, la prenant pour un bâtiment de Corsaires, s'en rendit maître & massacra tous les Turcs. On apprit à Venise cette action par les lettres du Général de la Flotte, qui pour excuser la faute d'Emo, marquoit, que le Capitaine avoit fait un signal, en tirant un coup de canon, auquel ou n'avoit point répondu, ce qui lui aiant fait croire que c'étoit un Pirate, il l'avoit attaqué, que lorsqu'il avoit reconnu son erreur, il n'avoit pu faire cesser le combat, ni en prévenir les suites, & qu'il avoit emmené la galere à Corfou. Cette nouvelle causa un grand trouble dans le Sénat, qui se voioit exposé à avoir la guerre par l'imprudence d'un seul homme. On envoya ordre au Général de se porter incessamment à Corfou, de faire arrêter Emo & de l'envoyer prisonnier à Venise. En même tems on donna avis de tout à Jean François Morisini, Baile de la République à la Porte. Avant qu'il eût reçu les lettres du Sénat, on avoit appris à Constantinople la nouvelle de ce qui s'étoit passé. Le Bassa Ramadan transporté de douleur & de colere fit retentir toute la ville de ses cris, le Sultan & le Grand Visir furent informés de l'affaire, & Amurath frémit de fureur, surtout parcequ'on rapportoit quantité d'inhumanités qu'on accusoit les Vénitiens d'avoir commises dans cette occasion. Le Grand Visir fit venir le Baile, & lui demanda si les Vénitiens en agissoient ainsi? Morosini répondit qu'il n'avoit pas encore de nouvelles de Venise. Quelques-uns des Ministres de la Porte vouloient qu'on le fit arrêter; mais d'autres représenterent qu'il ne falloit rien précipiter, ni provoquer les Vénitiens; qu'il étoit arrivé d'autres cas de cette nature, & que les différends avoient été terminés par la restitution de ce qui avoit été pris & par la punition des coupables, parceque la République n'avoit point de part à ce qui s'étoit passé. Qu'il falloit donc voir ce que feroit le Sénat. Cet avis fut suivi, & sur ces entrefaites Morosini reçut les dépêches du Sénat, qui calmerent un peu les esprits. Le Grand Visir se borna à demander la restitution de ce qui avoit été pris & que les coupables fussent sévérement punis. Amurath écrivit aussi au Sénat pour demander la même cho-

(*a*) Le même, p. 26, 27. *Amelot*, ubi sup. p. 148, 149.

(*b*) *Maurocen.* p. 30. *Amelot*, l. c.

(*c*) Voyez sur ces Galeres notre Section I.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

se. On ordonna auffitôt que la galere fût rendue ; on inftruifit le procès d'Emo, qui avoit été conduit prifonnier à Venife, les Avogadors porterent l'affaire au Sénat, & il fut condamné d'une voix unanime à avoir la tête tranchée entre les deux colonnes, comme infracteur des Traités (*a*).

Mort du Doge Da Ponté. 1585.

Au mois de Juillet de l'an 1585 mourut le Doge Nicolas Da Ponté, après avoir occupé le trône Ducal fept ans. Morofini dit qu'il étoit nonagenaire, deforte qu'il ne devoit avoir que quatrevingt-trois ans à fon avénement au Dogat, au lieu de quatrevingt-huit que lui donne M. Laugier, ainfi qu'on l'a vu.

PASCHAL CIGOGNA, LXXXVIII *Doge de Venife.*

PASCHAL CIGOGNA lui fuccéda. La République goutoit toujours les douceurs de la paix, & elle n'avoit alors proprement d'autres ennemis que les Ufcoques, qui continuoient toujours leurs pirateries, malgré tous les foins & les efforts du Sénat. Bien que l'Empereur Rodolphe II eût une forte envie de faire ceffer ces defordres, l'avarice ou les artifices de ceux qui commandoient dans ces quartiers-là, étoient caufe que fes ordres étoient fort peu refpectés. Charles Archiduc d'Autriche favorifoit d'ailleurs les Ufcoques, parcequ'il craignoit, que fi on les chaffoit, le pays, où Segna étoit fituée, ne fût expofé aux incurfions des Turcs, & qu'ils ne pénétraffent jufqu'à la Mer Adriatique. Comme l'infolence de ces Pirates augmentoit tous les jours, le Sénat envoya Frederic Nani, en qualité de Provéditeur en Dalmatie, avec ordre de les referrer, & de punir de mort tous ceux qui tomberoient entre fes mains, Nani fe rendit fur les lieux en 1585, bloqua tout ce diftrict, enleva plufieurs navires, & réduifit les habitans de Segna & de toute la Province à une extréme difette (*b*). Avec tout cela, il ne put les exterminer.

Etabliffement de la Banque. 1587.

L'année fuivante, le Sénat penfa à procurer aux négocians un moyen de mettre leur argent en fureté. Jufques-là ils le dépofoient entre les mains de Banquiers particuliers, & fouvent ils fe trouvoient expofés à le perdre. Le Sénat porta donc une Loi pour l'établiffement d'une Banque publique, dont on donna la direction à un Sénateur, pour que les négocians y puffent dépofer leur or & leur argent (*c*).

Henri IV reconnu par les Vénitiens. 1589.

Tandis que la République ne négligeoit rien pour faire fleurir fes Etats, la France étoit en proie aux fureurs de la Ligue. Henri III fut affaffiné par le Jacobin Clément le premier d'Août 1589, & Henri IV fut proclamé Roi de France & malgré tous les efforts du Pape, de l'Empereur, du Roi d'Efpagne & du Duc de Savoye, ce Prince fut reconnu par le Sénat (*d*).

Difette à Venife. 1590.

En 1590 il y eut une grande difette de grains en Italie, & Venife s'en reffentit particulierement. Le Sénat emploia tous fes foins pour foulager le peuple & fit venir à grands fraix des bleds du Levant, de Baviere, de Danzic & d'autres lieux (*e*).

Mort de Sixte V. Election d'Urbain

Vers la fin du mois d'Août de cette année mourut le Pape Sixte V. Le 15 de Septembre les Cardinaux élurent le Cardinal Caftagna, qui prit le nom d'Urbain VII; mais il mourut le 27 du même mois fans avoir été

(*a*) *Mauroceni.* p. 31-36.
(*b*) Le même, p. 52.
(*c*) Le même, p. 61.
(*d*) Le même, p. 83-99.
(*e*) Le même, p. 108, 109.

couronné. Le Cardinal Nicolas Sfondrate fut élu le 5 de Décembre, sous le nom de Grégoire XIV. Ce nouveau Pape se déclara pour les Ligueurs en France, & ne manqua pas de publier des Monitoires contre le Roi, ce qui prolongea les troubles. Je ne fais qu'indiquer ces faits, pour me borner à ce qui a principalement trait aux Vénitiens.

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

VII & de Grégoire XIV.

Amurath III aiant fait la paix avec les Persans, le Sénat crut devoir prendre des précautions, surtout pour l'isle de Candie, y envoya des renforts, & ordonna d'y mettre tout en état de défense. Ces mesures furent inutiles parceque la guerre se ralluma entre les Turcs & la Perse. Cependant la peste fit de grands ravages en Candie depuis la fin d'Avril jusqu'à la fin de Septembre, & emporta bien seize mille personnes (*a*).

Peste en Candie.

1591.

Le Pape Grégoire XIV ne tint le siege qu'un peu plus de dix mois & mourut le 15 d'Octre 1591; il eut pour successeur Innocent IX, qui ne siegea que deux mois, & qui fut remplacé le 14 de Janvier 1592 par le Cardinal Aldobrandin, qui prit le nom de Clément VIII.

Succession des Papes.

On avoit commencé dès l'an 1587 à bâtir en pierre le Pont de Rialte, & il fut achevé en 1591. Ce Pont est formé d'un seul arc, qui a quatrevingt-neuf pieds de largeur, & est composé de gros blocs de marbre ou de pierre d'Istrie qui ressemble beaucoup à du marbre (*b*). M. Laugier dit qu'on acheva aussi dans le même tems les bâtimens de la Place de Saint-Marc (*c*).

Pont de Rialte.

En 1592 le Sénat prit des mesures pour agir plus vigoureusement que jamais contre les Uscoques, qui continuoient leurs pirateries. On vouloit d'un côté assurer la navigation du Golfe & de l'autre prévenir les entreprises des Turcs, qui menaçoient de venir attaquer Segna. Le Sénat nomma Hermolas Tiépolo Provéditeur du Golfe & de Dalmatie; ses instructions portoient de bloquer les Uscoques, de les poursuivre & de les exterminer, de débarquer des troupes, d'attaquer les lieux où ils se retiroient avec leur butin, & de les raser. Tiépolo exécuta les ordres qu'il avoit, resserra les Pirates dans leurs ports de maniere qu'ils n'en pouvoient sortir & leur coupa les vivres; il prit & rasa plusieurs Forts, qui leur servoient de retraite, & menaçoit de mettre tout le pays à feu & à sang, lorsque quelques mouvemens des Turcs, l'obligerent de se porter du côté de Cataro, pour les observer (*d*).

Mesures prises contre les Uscoques, 1592.

Amurath III avoit porté, l'année suivante, la guerre en Hongrie, les Partis Turcs s'avancerent jusqu'aux frontieres du Frioul; & comme cette Province avoit été plusieurs fois exposée à leurs ravages, on délibéra de bâtir une Forteresse capable de les arrêter. Cette précaution étoit d'autant plus nécessaire, que les Vénitiens avoient eu autrefois deux postes importans sur les bords du Lisonzo, Foglianico & Gradisca. Le premier avoit été ruiné, & ils avoient été obligés de sacrifier l'autre dans la guerre de Cambrai. Les avis furent partagés sur le projet de bâtir une Forteresse; ceux qui s'y opposoient alléguoient que cela couteroit des sommes immenses, que l'entreprise étoit difficile, le succès douteux, & qu'il ne répon-

Palma nuova bâtie. 1593.

(*a*) Le même, p. 127, 128, 131, 132.
(*b*) Le même, p. 144, 145. Voyage d'un François &c. T. VIII. p. 72, 73.
(*c*) *Laugier*, T. X. p. 327.
(*d*) *Maurocen.* p. 150, 151, 155, 156.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1510 jusqu'à l'an 1609.*

droit peut-être pas aux espérances que l'on en avoit conçues. Léonard Donato plaida fortement pour l'avis contraire, & fit sentir combien il importoit de mettre le Frioul à couvert. Cette diversité de sentimens fit qu'on ne décida rien ce jour-là. Mais l'affaire aiant été remise sur le tapis, on nomma cinq Sénateurs pour aller sur les lieux choisir le poste le plus avantageux. Ils furent accompagnés par ordre du Sénat, de Baptiste Monti, Général de l'infanterie, de Jaques Malatesta, de Marie Savorgnano, & d'autres Officiers, qui entendoient parfaitement les fortifications. Ils choisirent la plaine de Palma, à l'endroit où étoit l'Eglise de Saint Laurent de Ronchi, à dix milles d'Udiné & à huit de Marano, afin que la nouvelle place ne fût point dominée, & qu'elle pût aisément recevoir des secours par terre & par mer. Jules Savorgnano, habile Ingénieur donna le plan des fortifications, & on en jetta les fondemens le 7 d'Octobre, jour célebre par la victoire de Lépante. On donna la conduite de l'ouvrage à Marc-Antoine Barbaro, qui y fit travailler avec tant de diligence, que la Forteresse fut achevée en peu de tems, & on l'appella Palma-nuova (*a*).

Projets des Turcs pour entrer dans le Golfe. 1594.

Au commencement de l'année suivante, Venier, Baile à Constantinople, manda à Venise, que pour seconder leur armée en Hongrie, les Turcs armoient une Flotte destinée à attaquer Segna, ville de la dépendance du royaume de Hongrie, pour se venger des pirateries des Uscoques en même tems, & avoir là comme une place d'armes, d'où ils pussent infester la Dalmatie, & même l'Italie. Le Sénat délibéra murement sur ce qu'on feroit, au cas que les Turcs voulussent pénétrer dans le Golfe Adriatique; on appréhendoit que cela ne troublât la paix qu'on avoit depuis si longtems avec Amurath. Comme il étoit dangereux néanmoins de permettre aux Turcs l'entrée du Golfe, on résolut de prendre les mesures nécessaires pour les en empêcher. D'abord on chargea le Baile de faire tous ses efforts pour dissuader les Ministres de la Porte de cette entreprise, & de leur représenter que ce seroit le moyen d'allumer la guerre entre les deux Etats; que le Golfe Adriatique étoit comme la résidence de la République, & qu'elle ne pourroit regarder que comme ennemi quiconque prétendroit y entrer. Venier n'aiant rien pu gagner, en donna avis au Sénat, qui fit armer vingt-cinq galeres pour renforcer la Flotte, qui par là devoit être de soixante galeres; Jaques Foscarini fut nommé Généralissime de Mer. Mais dans le tems qu'il n'attendoit qu'un vent favorable pour partir, on reçut des lettres du Baile, qui donnoit avis qu'il avoit enfin réussi à détourner les Turcs de cette expédition, en leur fesant comprendre que les Vénitiens ne souffriroient jamais qu'ils pénétrassent dans le Golfe. Les préparatifs qu'on fesoit à Venise donnerent du poids à ses raisons, & Amurath ne jugea pas à-propos de se brouiller avec la République dans la situation présente des affaires. La Flotte Ottomane, forte de soixante galeres, sortit du détroit & se borna à aller faire le dégat sur les côtes de Sicile (*b*).

Mahomet III. succede

Amurath III étant mort en 1595 (*c*). Mahomet III son fils lui succéda.

(*a*) Le même, p. 159-171. *Sagredo* T. IV, p. 387-394.
(*b*) *Mauroceni.* L. XV. p. 179-181.
(*c*) Le même, p. 188. *Sagredo*, T. V. p. 1. D'autres placent sa mort au mois de Janvier 1596.

Ce nouveau Sultan envoya Uſſain, qui avoit été élevé à la Cour de Soliman, pour faire part à la République de ſon avénement à l'Empire. Cet Ambaſſadeur dit au Sénat, que Mahomet étoit dans le deſſein de confirmer la paix avec la Seigneurie, & de renouveller les anciennes capitulations. Le Sénat nomma Léonard Donato Ambaſſadeur extraordinaire pour aller complimenter le Sultan, & renouveller les Traités (*a*). Il fut reçu avec beaucoup d'honneur & de grandes marques de diſtinction. Cependant il trouva dans ſa négociation plus d'obſtacles qu'il ne s'attendoit. Le Grand Viſir Sinan ne voulut point confirmer les capitulations, qu'à condition que l'on démoliroit en Candie & dans les iſles de Zante & de Céfalonie les Forteresſes qui empêchoient la Flotte Ottomane de faire de l'eau. Il joignit à cela de grandes plaintes contre les Uſcoques, exigeant que la République ſatisfit pour les deſordres qu'ils feſoient. Donato répondit à l'égard des Forteresſes que le Sénat ne dépendoit de perſonne dans les pays de ſa domination, qu'il en uſoit toujours fort honnêtement envers ſes amis, & qu'il leur envoyoit des rafraichiſſemens, ainſi que les Turcs eux-mêmes pouvoient l'atteſter. Que pour les Uſcoques, c'étoit à leur Souverain à empêcher leur brigandage; que la République n'épargnoit ni ſoin, ni argent, ni armemens pour en garantir ſes ſujets, mais qu'il étoit plus aiſé de leur donner la chaſſe que de les joindre, à cauſe de la légéreté de leurs bâtimens (*b*). Sinan ne ſe contenta pas de cette réponſe, & menaça. Cependant malgré toutes ces difficultés Donato réuſſit enfin à renouveller les capitulations, & revint à Veniſe (*c*).

Section IX. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.

à Amurath III.

1595.

Le Doge Paſchal Cigogna mourut cette année, après neuf ans de regne. Trois prétendans à la premiere dignité ſe mirent ſur les rangs, Jaques Foſcarini, Marin Grimani, & Léonard Donato. Tous trois étoient diſtingués par leur naiſſance & leur mérite, & avoient paſſé par tous les premiers emplois. Cette concurrence fit trainer l'élection & il y eut un interregne de dix ſept jours, ce qui étoit ſans exemple. Le College fit ſolliciter les Electeurs d'en venir à une concluſion à cauſe des affaires importantes qui étoient ſur le tapis & qu'on ne pouvoit expédier, parceque l'uſage ne permettoit pas d'aſſembler le Sénat. Enfin le 22 d'Avril les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Marin Grimani (*d*).

Mort du Doge Cigogna.

Cette élection fut très-agréable aux Vénitiens, à cauſe de l'affabilité du nouveau Doge & de la douceur de ſon caractere. Le peuple ſe livra à des démonſtrations de joie les plus extravagantes. Pour prévenir dans la ſuite des inconvéniens qu'on venoit d'éprouver, le Grand Conſeil porta une Loi, qui reſtreignoit la liberté des Prétendans, on ſtatua encore que les Electeurs feroient un ſerment plus étroit; on modifia auſſi la Loi qui défendoit d'aſſembler les Conſeils pendant l'interregne, en ordonnant que pour des affaires importantes, qui intéreſſoient le corps de la République, on pourroit aſſembler le Conſeil des Dix & le Sénat (*e*).

Marin Grimani, LXXXIX. *Doge de Veniſe.*

Les Uſcoques étoient tels que l'Hydre, à meſure qu'on coupoit des tê-

Affaires des Uſcoques.

1596.

(*a*) *Maurocen.* p. 195. *Sagredo*, l. c. p. 3.
(*b*) *Sagredo*, p. 4, 5
(*c*) Le même, p. 11, 12, *Maurocen.* p. 196.
(*d*) Le même, p. 188, 189.
(*e*) Le même, p. 189.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

tes elles renaissoient. Chaque année fournit des exemples de l'occupation qu'ils donnoient à la République. En 1595, ils avoient causé de grands dommages dans les isles de Lésina, de Brezza & de Cursola & pillé les côtes, aussi bien que les vaisseaux Turcs & Chretiens : ils avoient même enlevé un bâtiment qui portoit les lettres de Cataro à Venise, & où il y avoit vingt mille ducats, appartenant à des négocians. Le Sénat renouvella les ordres de les poursuivre, de ne faire aucun quartier à ceux qu'on prendroit, & de bloquer Segna & tous les lieux voisins. On fit aussi de graves plaintes à l'Ambassadeur de l'Empereur à Venise, de même qu'à la Cour Impériale, mais tout fut inutile (*a*). L'année suivante ils firent une entreprise bien plus importante. Jean Albert de Spalato & quelques autres se joignirent à un corps de plus de cinq-cens Uscoques, surprirent Clissa, tuerent les sentinelles, massacrerent les autres Turcs qui voulurent résister & se rendirent maîtres de la ville. Seize de leurs barques arriverent le lendemain, firent entrer dans la Place quatre-cens hommes, & y arborerent l'étendard de l'Empereur. Le Pape fut soupçonné d'avoir favorisé cette entreprise, & il témoigna ensuite ouvertement qu'il s'intéressoit à la conservation de Clissa. Le Sénat prit toutes les mesures possibles pour empêcher que les Turcs ne pussent penser que les Vénitiens avoient la moindre part à cette affaire. Les Turcs vinrent mettre le siege devant Clissa, & malgré tous les secours que les Gouverneurs des Places Autrichiennes donnerent aux assiegés, ils furent obligés de se rendre (*b*).

1597. Cet échec ne servit qu'à animer davantage ces Pirates. Au commencement de l'année suivante, ils entrerent avec leurs barques dans le Port de Rovigno ville d'Istrie, s'y emparerent de quelques vaisseaux marchands, s'avancerent ensuite dans le pays & y commirent toutes sortes de desordres. Le Sénat fut indigné de cette témérité, & nomma pour la seconde fois Hermolas Tiépolo, Provéditeur de Dalmatie. Deux ans auparavant il avoit entierement détruit quelques lieux qui servoient de retraite à ces brigands, & en avoit exterminé un bon nombre. Ce choix leur inspira de la terreur, & les engagea à fortifier leurs côtes & Segna. Mais pendant que Tiépolo fesoit les dispositions nécessaires, il tomba malade & mourut (*c*). Le Sénat lui substitua Jean Bembo, qui partit d'abord, & agit contre les Pirates avec toute la vigueur possible, il bloqua Segna si étroitement qu'elle fut réduite à la derniere extrémité. L'Empereur & le Pape s'interposerent auprès du Sénat, ils le solliciterent de ne pas pousser trop loin son juste ressentiment, & le premier fit de grandes promesses de reprimer les Uscoques. Le Sénat eut la complaisance d'ordonner à Bembo d'agir avec moins de vivacité. Mais toutes les promesses de l'Empereur aiant eté encore sans effet, Bembo continua ses opérations pendant tout l'Eté (*d*).

Mort du Duc de Ferrare. Alphonse Duc de Ferrare mourut cette année le 17 d'Octobre. Il ne laissa point d'enfans, & institua son héritier César d'Est. Le Pape prétendit que ce Duché étoit dévolu au Saint Siege. Les Vénitiens appuie-

(*a*) Le même, p. 186, 187.
(*b*) Le même, p. 201-208. *Sagredo*, p. 50-61.
(*c*) *Maurocen.* p. 213, 214.
(*d*) Le même, p. 214-216.

rent César, qui fut enfin obligé de s'accommoder avec le Pape. Nous avons parlé ailleurs de cette affaire (*a*).

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

Nouvelles pirateries des Uscoques. 1598.

Nous retrouvons encore les Uscoques en action l'année suivante. Ils recommencerent leurs courses & vinrent aborder à l'isle de Veglia au nombre de cinq-cens, auxquels se joignirent trois-cens autres, qui s'y trouvoient déja; ils attaquerent cinq bâtimens Albanois, qui étoient dans le Port, avec deux galeres dont les Commandans étoient à terre, firent main basse sur les équipages, & commirent les plus grandes violences. Sur la nouvelle de ce nouveau trait, on envoya quinze-cens hommes pour renforcer les troupes de l'Escadre. Bembo alla dévaster les endroits qui servoient de retraite à ces brigans, en prit plusieurs, & les fit pendre sur le champ. Il attaqua le château de Novino dans le voisinage de Segna, & malgré la résistance opiniâtre des Uscoques l'emporta, & fit une grande boucherie de ces pirates. Les Autrichiens firent grand bruit de cette hostilité, mais le Sénat eu peu d'égard à leurs plaintes, la nécessité le forçant à ne rien négliger pour reprimer des gens dont la férocité étoit indomptable (*b*).

En effet dès le mois de Janvier de l'année suivante, ils vinrent de nuit sur leurs barques au nombre de six-cens à Albona, & attaquerent la place, comptant de la surprendre. Mais les habitans & la garnison du château, réveillés par le bruit, accoururent & les repousserent. Ils prirent alors le parti d'aller à quelques milles delà tenter fortune contre Fianona, ils surprirent la place, la pillerent & arborerent les armes de l'Empereur, & contraignirent tous les habitans à lui jurer fidélité. Le Sénat indigné de l'audace des Uscoques, qui osoient attenter à la souveraineté de la République, résolut de les pousser à bout, & de finir une bonne fois une guerre qui épuisoit le trésor par des dépenses continuelles & infructueuses. Il donna ordre à Nicolas Donato, qui avoit succedé à Bembo dans le commandement de l'Escadre destinée à agir contre eux, d'assieger non seulement Segna, mais aussi Trieste, afin d'ôter aux Pirates toute ressource du côté de la mer: ses instructions portoient encore, de mettre des troupes à terre, de poursuivre les Uscoques, de raser tous les lieux où on leur donneroit retraite, & d'user de représailles contre les habitans de ces quartiers-là, qui prendroient parti contre les Vénitiens. On ordonna une levée de quatre mille hommes, pour les faire passer incessamment en Dalmatie. L'Archiduc Ferdinand, apprenant ces préparatifs, craignit que le Sénat ne se portât à la fin à lui déclarer la guerre, ses Etats étant comme la pépiniere d'où sortoient tant de scélérats. Il envoya à Venise Joseph Rebata, pour négocier, & tâcher de calmer les esprits, en retardant les préparatifs. Mais le Sénat lui déclara qu'il ne pouvoit ni ne vouloit changer la résolution prise de remédier efficacement à un mal qui duroit depuis si longtems. Le Pape agit aussi tant auprès des Vénitiens que de l'Empereur, & l'Ambassadeur d'Espagne tâcha de son côté de porter le Sénat à mettre l'affaire en négociation. Cependant les Espagnols, qui étoient dans les intérêts de Ferdinand intriguerent si bien, que tous les Princes d'Italie défendirent de faire des levées 1599.

(*a*) *Hist. Univ.* T. XXXII ou *Hist. Mod.* T. XVIII. p. 536, 537.

(*b*) *Maurocen.* p. 237, 238. *Sagredo*, l. c. p. 9.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

dans leurs Etats pour les Vénitiens. Le ſeul Duc de Parme leur en accorda la liberté. Cela ne fit que retarder un peu les levées; on ne laiſſa pas de tirer des troupes de divers endroits, qu'on envoyoit ſucceſſivement en Dalmatie, où Donato ſerroit de plus en plus Segna, pour obliger l'Archiduc à faire paſſer les Uſcoques ailleurs. Il pourſuivoit les Pirates, & ne leur fefoit aucun quartier, il éleva même deux petits Forts, qui leur fermoient un paſſage néceſſaire (*a*).

Convention avec l'Archiduc Ferdinand. 1600.

Philippe Paſcaligo, aiant ſuccedé à Donato, dans le commandement en Dalmatie, reſerra tellement les Uſcoques, qu'ils ne pouvoient faire un pas hors de Segna, ni n'oſoient ſortir avec leurs barques. Preſſés par la faim, ils prirent le parti de ſe ſauver dans les montagnes & de pénétrer par des chemins preſque impraticables dans l'Iſtrie, où ils commirent leurs deſordres ordinaires pour avoir du pain. Le Sénat ſe détermina alors à agir avec plus de vigueur que jamais, & envoya François Cornaro avec des troupes, chargé de pourſuivre les Uſcoques par tout où il les trouveroit, & de ne point ménager même les terres de l'Archiduc Ferdinand. Cet ordre fut exécuté à la rigueur, Cornaro pilla & brûla divers villages Autrichiens & répandit la terreur dans tout ce diſtrict. L'Empereur & l'Archiduc ſentirent alors qu'il falloit prendre ſérieuſement des meſures, & firent dire au Sénat, qu'ils vouloient tout de bon arrêter le cours du mal. L'Archiduc envoya à Segna Joſeph Rebata avec commiſſion de punir les coupables. Rebata en fit pendre pluſieurs, en bannit d'autres, & fit publier défenſe de recevoir à Segna ou dans les autres lieux de la côte les bannis de Veniſe. Il ſigna un Traité avec le Provéditeur Philippe Paſcaligo, dans lequel il fut ſtipulé que les Uſcoques n'auroient plus la liberté, ſans la permiſſion des Vénitiens, de ſortir de leurs détroits; ce qui aſſuroit la navigation du Golfe, & retranchoit tout ſujet de plainte aux Turcs. Par là la tranquillité fut rétablie en Iſtrie, & les Uſcoques furent, ſinon exterminés, au moins obligés de ſe tenir en repos. Ils s'en vengerent ſur Rebata, ils murmurerent d'abord contre lui, du murmure, ils paſſerent aux injures & aux invectives, & enfin l'attaquerent dans ſa maiſon, & le percerent de coups (*b*).

Henri IV mis au nombre des Nobles Vénitiens

Henri IV, aiant témoigné à François Contarini Ambaſſadeur ordinaire de la République à ſa Cour, & à François Vendramino Ambaſſadeur extraordinaire au ſujet de l'accord avec le Duc de Savoye touchant le Marquiſat de Saluces, qu'il ſeroit bien aiſe d'etre mis au nombre des Nobles Vénitiens. Les Conſeillers & les Chefs de la Quarantie propoſerent au Grand Conſeil de porter un Decret par lequel Henri IV Roi de France & de Navarre étoit déclaré Noble Vénitien, avec toute ſa poſtérité. L'Aſſemblée ſe trouva compoſée de quatorze-cens trente-neuf Nobles, & ce qui ne s'étoit jamais vu tous les ſuffrages furent unanimes, à deux près, & on jugea que deux balotes étoient tombées par hazard dans l'urne verte, qui eſt celle d'excluſion (*c*).

Pirateries des Eſpa-

L'année ſuivante la République vit le commerce de ſes ſujets troublé par les Vicerois Eſpagnols de Naples & de Sicile, ces deux Seigneurs armérent

(*a*) *Maurocen.* p. 251-255. *Sagredo*, l. c.

(*b*) *Maurocen.* p. 278-279.

(*c*) Le même, p. 275.

rent au nom de leurs femmes des vaiſſeaux qui infeſtoient les mers. Ils attaquerent les navires Vénitiens ſous prétexte qu'il y avoit des marchandiſes qui appartenoient aux Juifs & aux Turcs, & pillerent tout ce qui s'y trouvoit. La perte fut conſidérable pour la ville de Veniſe; la douane s'y trouva intéreſſée pour ſes droits & les particuliers pour leurs marchandiſes. On prétend que la perte montoit à huit millions (*a*). Le Sénat chargea François Soranzo, ſon Ambaſſadeur à la Cour de Philippe III, d'en porter des plaintes à ce Prince. Les intentions de Philippe étoient excellentes, mais ſes Miniſtres n'agiſſoient pas de bonne foi, comme il parut par la teneur des ordres qu'ils envoyerent aux deux Vicerois; ils portoient à la vérité défenſe d'inſulter les navires Vénitiens, de les viſiter, d'envoyer des vaiſſeaux en courſe, mais en même tems on renvoyoit aux Tribunaux ordinaires à décider ce qui regardoit les marchandiſes priſes. Auſſi les ordres du Roi furent-ils éludés, on ne déſarma point les Armateurs & on ne reſtitua rien. Le Sénat envoya alors en Eſpagne Octavien Bono, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire; il reſta quelques mois à Madrid, ne ceſſant de ſolliciter, & de preſſer la ſatisfaction que les Vénitiens demandoient. Tout ce qu'il put obtenir fut un réglement qui revenoit à ce que nous avons dit que le Roi avoit déja ordonné, & les auteurs des violences demeurerent impunis. Le Sénat réſolut alors d'embarquer des troupes ſur les navires marchands pour les mettre en état de réſiſter aux inſultes des Corſaires; on arma auſſi deux Galéaſſes pour protéger la navigation, & on en donna le commandement à Antoine Juſtiniani avec ordre de partir inceſſamment (*b*).

Section IX. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1540 juſqu'à l'an 1609.

...gnols contre les Vénitiens.

1601.

Ce fut cette même année, que le Sénat eut un grand démêlé avec le Pape Clément VIII au ſujet du Patriarche de Veniſe. On avoit nommé à cette dignité Matthieu Zané pour remplacer Laurent Priuli. Le Pape voulut qu'il vint à Rome, pour ſe ſoumettre à l'examen comme les autres Prélats d'Italie, avant que de le confirmer. Le Sénat prétendit que cela étoit contraire aux droits de la République, qui étoit en poſſeſſion de tout tems du privilege de nommer le Patriarche. Il ſentoit que l'examen affoibliroit le droit de ſa nomination, & donneroit aux Papes le moyen de l'abolir, s'il leur étoit libre d'admettre ou de rejetter les ſujets propoſés. Que d'ailleurs ceux qui obtiendroient la confirmation de cette dignité, leur en auroient plus d'obligation qu'à la République. D'ailleurs le Sénat ſoutenoit qu'il étoit mieux en état que perſonne de juger de la capacité des ſujets, qui lui étoient connus. Cette diſpute dura à peu près deux ans, & le Pape ſe borna alors à demander que la République donnât cette marque de reſpect pour le Saint Siege, que d'envoyer le Patriarche élu à Rome, promettant de le recevoir avec toute ſorte de diſtinction, & de ne plus parler de l'examen. Matthieu Zané avec la permiſſion du Sénat, ſe rendit à Rome; Jean Mocénigo, Ambaſſadeur à Rome le préſenta au Pape, qui le reçut très-favorablement. On fixa le jour de la confirmation, il ſe rendit alors dans la chambre de Clément, où il n'y avoit que quelques Cardi-

Démêlé des Vénitiens avec le Pape.

(*a*) *Sagredo*, l. c. p. 147.

(*b*) Le même, p. 152, 153. *Maurocen.* L. XVI. p. 288 & ſuiv.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

naux, avec un ou deux des Membres de la Congrégation pour l'examen. Le Pape après un petit discours, fit à Zané quelques questions sur les devoirs de l'Episcopat, après quoi il confirma son élection. Ensuite il le sacra solemnellement & lui fit les honneurs les plus distingués (*a*).

Les Albanois offrent de se donner aux Vénitiens. 1602.

En 1602, les Albanois, qui gémissoient sous la domination des Turcs, envoyerent deux Députés à Venise, pour solliciter la République de les assister dans le dessein qu'ils avoient formé de se mettre en liberté & de s'affranchir du joug des Turcs; ils se souvenoient encore, disoient-ils des tems heureux où ils avoient vécu sous le gouvernement doux & équitable de la Seigneurie, & n'aspiroient qu'à les voir renaitre, offrant de se rendre vassaux de la République. Les Sénateurs furent touchés, mais ne jugerent pas que les circonstances fussent propres à rompre avec un puissant Prince: d'ailleurs ils ne crurent pas qu'on pût compter sur un peuple, qui passe souvent d'une extrémité à l'autre. Le Sénat répondit donc aux Députés; que la République étoit très-sensible à leur bonne volonté, & qu'elle s'intéressoit véritablement à leur sort; mais qu'elle ne croioit pas que les circonstances fussent favorables, & qu'ils ne devoient pas se laisser entrainer par l'espoir de la liberté à une entreprise téméraire, qui ne serviroit qu'à agraver leur servitude; que s'il se présentoit quelque occasion favorable, la République ne leur manqueroit pas au besoin. On congédia les deux députés, & on fit présent à l'un de cinq-cens ducats & à l'autre de quatre-cens. On leur en donna six-cens pour distribuer, parmi ceux de leur nation, qui avoient le plus de zele pour la Chretienté (*b*).

Les Insulaires d'Agusta veulent aussi se soumettre à la République.

Vers le même tems les Insulaires d'Agusta ou Augusta, sujets de la République de Raguse voulurent aussi se donner aux Vénitiens. Agusta est une petite isle, ou un rocher de trois lieues de circuit, à peu de distance de celle de Curzola; elle abonde en vins & en bois; les habitans sont environ au nombre de mille parmi lesquels il y en a trois-cens capables de porter les armes. Il n'y a aucune place forte, sinon un Fort ou une tour située sur une montagne, où ils se mettent à couvert avec leurs troupeaux, dans le besoin. Ces Insulaires mécontens des Ragusiens, & attirés par la douceur du Gouvernement Vénitien, envoyerent un Député, né sujet de la République, au Provéditeur Pascaligo, pour lui offrir de chasser le Magistrat Ragusien aussitôt qu'il paroitroit avec ses galeres, & d'arborer l'étendard de Saint Marc. Pascaligo en écrivit au Sénat, & fit sentir que cette isle quoique petite, pouvoit être de conséquence à la République. Le Sénat ne jugea pas à-propos d'accepter l'offre qu'on lui fesoit, tant parcequ'il lui paroissoit injuste de s'emparer sans sujet de ce qui appartenoit à ses voisins, que parcequ'il n'en pouvoit revenir que peu d'avantage à la République, qui au contraire réveilleroit par là la jalousie des autres Puissances; que d'ailleurs Raguse étoit tributaire du Grand Seigneur. On écrivit au Provéditeur d'assurer les Insulaires d'Agusta de la bienveillance de la République, de les remercier de leur zele pour elle, & de les

(*a*) *Mauroceñ.* p. 263-265. Ces chiffres se présentent pour la seconde fois après la p. 288. *Amelot* Gouvern. de Venise, p. 283.

(*b*) *Maurocen.* p. 268, 269. *Sagredo*, l. c. p. 210-216.

exhorter à souffrir patiemment la domination de Raguse, jusqu'à des tems plus favorables. Sur ces entrefaites le Sénat reçut d'autres lettres de Pascaligo, qui portoient, que les Insulaires lui avoient envoyé un Député accompagné de trente-deux des principaux, pour le prier de se porter incessamment dans leur isle, & de les recevoir sous l'obéissance de la République, étant dans la ferme résolution de se soustraire au joug des Ragusiens, qui avoient violé toutes les conditions, sous lesquelles, ils s'étoient soumis à eux en 1310; que si le Provéditeur vouloit les recevoir ils étoient prêts de sacrifier leurs biens & leurs vies pour le service de la République, sinon qu'ils se donneroient au Pape ou au Roi d'Espagne. Pascaligo ajoutoit, que pour empêcher ces gens, disposés à tout oser & réduits au désespoir, de prendre un parti préjudiciable à la République, il avoit résolu de les arrêter auprès de lui, & d'attendre les ordres du Sénat. Sur ces entrefaites on apprit à Lesina que les Ragusiens avoient armé quelques bâtimens, étoient allés faire descente dans l'isle d'Agusta, & qu'ils assiegeoient la Tour ou le Fort où les Insulaires s'étoient retirés. Le Provéditeur, surpris de ce que les Ragusiens étoient entrés à main armée dans le Golfe sans sa permission, résolut de se porter de ce côté-là, pour arrêter par son autorité & par sa présence leurs entreprises, en attendant qu'il fût instruit des intentions du Sénat. Celui-ci aiant reçu les lettres de Pascaligo persista dans la résolution qu'il avoit prise, jugeant qu'il seroit plus conforme à l'équité de ménager quelque accommodement entre les Ragusiens & les Insulaires d'Agusta. On écrivit en conséquence au Provéditeur, de consoler ceux qui étoient auprès de lui, de les assurer que le Sénat s'intéresseroit à leur sureté; qu'ils ne pouvoient prendre de parti plus sage que de se reconcilier avec les Ragusiens, & que le Sénat travailleroit à leur faire obtenir satisfaction sur leurs griefs. Tandis que l'on attendoit à Venise des nouvelles de ce que Pascaligo auroit fait, on reçut de lui de nouvelles dépêches, où il marquoit, que dans le tems qu'il se disposoit à partir, il avoit appris que les Insulaires d'Agusta, à l'arrivée des Ragusiens, leur avoient apporté les clefs du Fort, & envoyé trois députés; & qu'au moment de son départ, il étoit venu trois Députés de Raguse, pour faire des excuses de ce qu'ils étoient entrés dans le Golfe avec des bâtimens armés, mais qu'ils y avoient été contraints pour réduire des rebelles. Le Provéditeur les avoit vivement repris d'avoir entrepris contre les traités & l'usage d'entrer ainsi dans le Golfe, & les avoit congediés après cette rude censure (*a*).

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

Suite de ces mouvemens. 1603.

Au commencement de l'année suivante, dans le tems qu'on croioit les Insulaires d'Agusta calmés, ils se souleverent tout à coup & arborerent les armes de Venise, & en firent donner avis au Sénat. Celui-ci fut surpris de cette nouvelle, qui lui fit de la peine. Cependant voulant calmer ces troubles, il donna ordre à Bernard Venier, Général du Golfe, de se rendre incessamment avec une escadre de galeres à Agusta, de mettre quarante soldats dans le Fort, de prévenir de plus grands troubles & de rendre compte au Sénat de l'état des choses. Cependant pour qu'une légere étincelle n'allumât pas un grand incendie, on jugea qu'il valoit mieux tenter les voies

(*a*) *Maurocen.* p. 272-276.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

de la conciliation, que d'emploier la force. En effet les Ragusiens irrités au plus haut point, avoient fait mourir deux Ecclésiastiques, complices des Insulaires d'Agusta, ce qui leur avoit attiré l'excommunication de la part du Pape, dont ils avoient obtenu l'absolution avec bien de la peine. Dautre côté, on trouvoit qu'il y auroit de l'injustice de laisser à leur discrétion & de livrer à leur vengeance des gens, qui s'étoient mis sous la protection de la République. Cependant les Ragusiens envoyerent un Ambassadeur à Venise, qui eut audience dans le College; il se plaignit de l'insolence & de l'opiniâtreté des Insulaires d'Agusta, qui insensibles à tout ce qu'on avoit pu faire pour les gagner, avoient ouvertement levé l'étendard de la révolte, & reçu garnison Vénitienne; il dit, qu'il savoit que la République, qui possédoit de si vastes domaines, n'avoit pas besoin de ce rocher; mais qu'il paroissoit dur aux Ragusiens, qu'on favorisât des sujets rebelles & qu'on les encourageât, ce qui pouvoit être d'une dangereuse conséquence pour toutes les Puissances & pour les Vénitiens eux-memes, qu'il demandoit donc au nom d'une République amie, que le Sénat retirât la garnison qui étoit dans l'isle, & laissât aux Ragusiens la liberté d'en agir avec leurs sujets comme ils le jugeroient à-propos. Le Sénat répondit; que la République n'avoit jamais aspiré à s'emparer d'Agusta, qu'elle avoit fortement exhorté les Insulaires à s'accommoder avec Raguse; qu'elle étoit encore dans les mémes dispositions; que le Sénat n'avoit pas envoyé Venier pour soumettre Agusta, dont l'acquisition n'étoit pas un objet pour la République, mais pour arrêter des troubles qui pouvoient avoir de fâcheuses suites, que du reste il étoit prêt à évacuer l'isle, moyennant que les Insulaires fussent à couvert de toute poursuite. On congédia l'Ambassadeur avec cette réponse, mais il demanda la permission de rester à Venise, jusqu'à ce que l'affaire fût terminée; & le Sénat ordonna aux Insulaires d'Agusta d'y envoyer quatre d'entre eux pour traiter. Cependant les Ragusiens agissoient auprès du Pape, du Roi d'Espagne & du Grand Seigneur, pour qu'ils engageassent les Vénitiens à leur rendre incessamment l'isle. Les Ambassadeurs de la République à la Cour de ces Puissances, exposerent les raisons que le Sénat avoit eu de prendre les Insulaires d'Agusta sous sa protection, & déclarerent qu'il étoit prêt à évacuer cette isle, pourvû que l'on assurât la vie & les biens des Insulaires, & qu'il l'auroit déja fait, s'il n'avoit étoit instruit, que ce peuple innocent seroit la victime de la vengeance de Maîtres fiers & cruels (*a*).

Alliance des Vénitiens avec les Grisons.

Cette année les Vénitiens terminerent une négociation importante au repos de l'Italie, je parle de celle qui concernoit leur alliance avec les Grisons. Il y avoit déja quelque tems que le Sénat recherchoit les Ligues Grises, il y avoit toujours eu quelques difficultés qui avoient empéché la conclusion de la négociation, & le Comte de Fuentes, Gouverneur du Milanés, ne négligeoit rien pour la traverser. A la fin Jean-Baptiste Padavino, Ambassadeur de la République auprès des Grisons, réussit à conclure un Traité avec les ligues Grises, dont les principaux articles étoient: Qu'il seroit permis en tout tems aux Vénitiens de lever six mille Grisons, à con-

(*a*) Le même, p. 276-283.

dition qu'ils ne serviroient que sur terre, & ne seroient point emploiés à des sieges; qu'au cas que les Ligues fussent dans le cas de fournir seize mille hommes au Roi de France, ainsi qu'elles s'y étoient engagées par leur Traité avec ce Prince, les Vénitiens ne pourroient en demander que quatre mille. Que la République payeroit dix-sept mille ducats par mois à chaque Compagnie de trois-cens hommes; Que les troupes demandées par les Vénitiens seroient au bout de dix jours sur les terres de Venise. Que lorsqu'on les renverroit, on leur donneroit la paye de trois mois pour se rendre chez eux. Que la République donneroit du secours aux Ligues, en cas de guerre. Que les Grisons pourroient tirer des Etats de Venise le sel, au même prix que ceux du Bressan. Que ceux qui seroient au service de la République auroient liberté de conscience, moyennant qu'ils s'abstinssent de toute dispute ou raillerie contre la Religion Romaine, qu'ils n'eussent point de Livres défendus, & qu'ils n'eussent aucun exercice public. Que les Parties contractantes donneroient passage sur leurs terres à leurs troupes respectives, le fermeroient aux ennemis, & se sécoureroient mutuellement. Que les Vénitiens donneroient annuellement sept mille ducats aux Ligues, & enverroient tous les ans à chacune soixante mousquets. Cette alliance devoit durer dix ans, à moins qu'on n'avertit un an d'avance qu'on ne s'y tenoit plus. Les Grisons envoyerent à Venise sept Députés pour jurer ce Traité, ils furent reçus avec beaucoup de distinction, & on leur fit des présens considerables (*a*).

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

Le Sénat ne se bornoit pas aux affaires du déhors, il veilloit avec soin au bien de l'intérieur de l'Etat, & cette année il fut obligé de remedier à un désordre, qui pouvoit avoir les plus fâcheuses suites pour le commerce. Depuis quelques années, on avoit frappé à la Monnoye de petites pieces de cuivre de la valeur de quatre deniers, qui étoient fort commodes au peuple pour acheter en détail. Insensiblement cette monnoie s'étoit multipliée, & des gens avides l'avoient contrefaite, desorte que toutes les Provinces Vénitiennes en étoient inondées; le prix de l'or & de l'argent augmenta à un tel point, que le commerce en souffroit, & couroit risque d'être entierement ruiné. Le Sénat voulut arrêter le cours du mal, & publia d'abord un Edit pour défendre sous les peines les plus séveres les pieces contrefaites, & il envoya deux Commissaires en Terre-Ferme pour tenir la main à son exécution. Mais le mal étoit tellement invétéré, que ne pouvant y remedier autrement, le Sénat résolut d'abolir entierement ces quatrins, & ordonna que dans un tems limité, on les portât à la Monnoie, pour en recevoir la valeur en or ou en argent. Cette opération couta cinq-cens mille ducats au Trésor Public (*b*).

Monnoie de cuivre abolie.

Au commencement de l'année suivante, on apprit par les lettres du Baile que Mahomet III étoit mort subitement, & qu'Achmet I son fils, âgé de treize ans lui avoit succédé. Ce Prince envoya Mustapha Aga à Venise, pour faire part à la République de la mort de son pere & de son avénement au trône, & pour demander qu'elle envoyât des Ambassadeurs à Constantinople afin de renouveller les anciennes Capitulations.

Renouvellement des Capitulations avec les Turcs. 1604.

(*a*) Le même, p. 283-291. (*b*) Le même, p. 294, 295.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

Dans le même tems, il vint un autre Aga avec des lettres du Grand Seigneur, par lesquelles il demandoit, que la République rendit l'isle d'Agusta aux Ragusiens, qui étoient ses vassaux. Le Sénat répondit, qu'il avoit déja offert aux Ragusiens cette restitution, à condition qu'ils ne feroient aucun tort aux Insulaires, & qu'il étoit encore prêt à leur remettre l'isle à cette condition. On nomma le Chevalier Jean Mocénigo Ambassadeur extraordinaire à la Porte, où il fut reçu avec de grands honneurs & renouvella les Capitulations (*a*).

Mort de Clement VIII, & élection de Paul V. 1605.

Le Pape Clément VIII étant mort au commencement du mois de Mars 1605, on élut en sa place le Cardinal Alexandre de Medicis, qui prit le nom de Léon XI; son élection fut universellement applaudie, & on se promettoit tout de lui. Malheureusement, il mourut trois semaines après son exaltation au Pontificat. On lui donna pour successeur le Cardinal Camille Borghese, qui prit le nom de Paul V.

Démêlé de ce Pape avec la République. 1605-1607.

Ce Pontife fortement prévenu en faveur des privileges de l'Ordre Ecclésiastique, ne fut pas sitôt assis sur le Siege de Rome, qu'il conçut le dessein de rétablir l'autorité Ecclésiastique & de la rendre indépendante des Puissances séculieres. Après avoir fait un essai de son pouvoir sur les Républiques de Luques & de Genes, qui lui avoit réussi, il se flata de réduire aussi les Vénitiens. C'est ce qui donna occasion au fameux démêlé qu'il eut avec la République. Nous en avons parlé ailleurs (*b*) ainsi nous ne répéterons point ce que nous en avons rapporté succintement. Ceux qui seront curieux de voir les détails de toute cette affaire, peuvent consulter les Auteurs que nous indiquons (*c*). Nous nous contenterons de dire que la fermeté des Vénitiens les fit triompher, & le Pape fut obligé d'en venir à un accommodement, qui fut ménagé par le Cardinal de Joyeuse, que le Roi Henri IV envoya en Italie.

Mort du Doge Grimani.

Le Doge Marin Grimani mourut au commencement de ce démêlé, & lorsque le Pape en venoit déja aux dernieres extrémités, en envoyant des Brefs, qui portoient que tous ceux qui avoient concouru à porter les loix dont le Pape demandoit la révocation, avoient encouru les censures ecclésiastiques &c. Ces brefs ne furent point ouverts, & on renvoya suivant l'usage à les ouvrir après l'élection du nouveau Doge. Le Pape, informé de cet accident par son Nonce, lui donna ordre de s'opposer à l'élection, & de protester contre elle de nullité, comme étant faite par des personnes excommuniées. Mais le Nonce ne put avoir audience du College, en vertu de la loi qui défend d'y admettre les Ministres étrangers pour aucune affaire particuliere durant l'Interregne (*d*). Si ce furent les circonstances qui le prolongerent, ou si ce fut quelque autre raison, il dura quinze jours.

LÉONARD DONATO,

LÉONARD DONATO, désigné Ambassadeur extraordinaire à Rome, fut élu le 10 de Janvier 1606, avec l'applaudissement de tout le monde.

(*a*) Le même, p. 297, 298.

(*b*) *Hist. Univ.* T. XXXII. ou *Hist. Mod.* T. XVIII. p. 244 247.

(*c*) *Amelot*, Hist. du Gouv. de Venise, P. IV. *Maurocen.* L. XV. *De Thou*, L. CXXXVII. *Laugier*, T. X. p. 349-576. Ce dernier a réuni parfaitement tout ce qui se trouve dans les autres, & on peut prendre dans son récit une juste idée de cette grande affaire.

(*d*) *Maurocen.* L. XVII. p. 331.

Tous les Ambassadeurs & les Ministres étrangers vinrent le complimenter, à l'exception du Nonce. Donato ne laissa pas de donner part de son élection au Pape, qui reçut sa lettre, lui écrivit un bref de félicitation, & ordonna à son Nonce d'aller à l'audience comme à l'ordinaire (*a*). Ce fut pendant la premiere année de l'administration de ce nouveau Doge que le grand démélé avec Paul V fut à son plus haut point, & que ce Pontife altier fit tant de démarches injurieuses à l'autorité des Souverains.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

XC. *Doge de Venise.* 1606.

Les Vénitiens arment une Flotte. 1607.

L'accommodement s'étant fait au mois d'Avril, le Sénat jugea à-propos de mettre sa flotte en mer, parceque le bruit couroit que les Espagnols & les Turcs y paroitroient avec de grandes forces. Jean Bembo fut déclaré Généralissime de Mer, ses instructions portoient, qu'il se rendroit avec la Flotte à Corfou, qu'il donneroit la chasse aux Corsaires, protégeroit les sujets de la République & ne négligeroit rien pour en soutenir l'honneur & la dignité. Quand il fut arrivé à Corfou, vingt galeres équippées en Candie vinrent le joindre, desorte que la Flotte se trouva forte de soixante galeres, de quatre Galéasses, & de cinquante moindres bâtimens, la République n'en aiant pas eu de si nombreuse depuis l'an 1571. Les Espagnols & les Turcs mirent aussi de puissantes Flottes en mer, qui n'oserent rien entreprendre (*b*).

Ils protégent le commerce contre les Pirates.

Cependant une multitude de Pirates, qui étoient un mélange d'Anglois, de Hollandois & de Turcs, infestoient les mers du Levant, & attaquoient principalement les navires Vénitiens. Ils en avoient pris entre autres deux richement chargés. Les marchands firent entendre leurs plaintes & implorerent la protection de la République. Le Sénat voulant pourvoir, autant qu'il étoit possible à la sureté du commerce, écrivit aux Rois d'Espagne & d'Angleterre, pour les solliciter de remedier à un si grand desordre, & de défendre l'entrée de leurs Ports aux Pirates. Le Baile Octavien Bono agit aussi auprès des Ministres de la Porte, pour que le Sultan reprimât les Corsaires de Barbarie, conformément aux Capitulations. On arrêta de plus d'équipper en guerre les quatre navires destinés pour le commerce de Syrie & d'Egypte, & d'y mettre cent Arquebusiers (*c*).

L'année suivante pour reprimer plus efficacement l'insolente audace des Pirates, le Sénat jugea à-propos de faire tirer de l'Arsenal un Galion d'une grandeur extraordinaire, qu'il avoit fait construire, qui passoit pour un Chef d'œuvre en son genre. On l'équippa de quatrevingt pieces de canon, & on y mit au delà de trois-cens soldats, outre les canoniers. Le Sénat en donna le commandement à Juste-Antoine Belleno, accoutumé à la mer dès sa jeunesse; François Morosini fut fait Général des Galéasses, & tous deux eurent ordre de donner par tout la chasse aux Corsaires; ils firent voile vers le Levant & exécuterent parfaitement leur commission. Morosini rencontra entre autres un Corsaire de la Rochelle, qui avoit pris un vaisseau Vénitien; le Pirate se sauva, mais Morosini reprit le navire enlevé, & huit des Pirates qui le montoient, qu'il fit pendre (*d*). 1608.

(*a*) *Amelot*, ubi sup. p. 364, 365.
(*b*) *Maurocen.* L. XVIII. p. 393, 399.
(*c*) Le même, p. 399, 400.
(*d*) Le même, p. 404, 405.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.*

Le Patriarche Vendramino va à Rome.

Le démêlé de la République avec Paul V avoit empêché que François Vendramino, nommé Patriarche en 1605 n'eût été confirmé. Après l'accommodement, l'affaire de l'examen fut de nouveau mise sur le tapis; à la fin le Sénat permit que Vendramino allât à Rome, sans que cela tirât à conséquence pour la suite. Le Pape reçut très-bien le Patriarche, & après lui avoir fait quelques questions, il le confirma suivant la coutume & le sacra lui-même. D'abord après, il envoya des lettres au Sénat, par lesquelles il déclaroit que le décret de Clément VIII touchant l'examen des Evêques, n'obligeroit point à l'avenir les Patriarches de Venise (*a*).

160

Galere Turque prise par les Venitiens.

Il arriva cette année une affaire qui donna du chagrin au Sénat, à cause des conséquences qu'elle pouvoit avoir. Silvestre Quirini, chargé de donner la chasse aux Corsaires, rencontra à la hauteur de l'isle de Paxu deux galeres Turques, qu'il prit pour des Pirates, l'une se sauva par la fuite; il attaqua l'autre & la prit après avoir tué tout l'équipage, à trente hommes près. Cette affaire fit grand bruit à Constantinople, & les Turcs demanderent satisfaction avec beaucoup de hauteur. Le Baile Siméon Contarini tâcha de les calmer, en attendant qu'il eût reçu des lettres de Venise. Le Sénat lui écrivit & lui envoya les certificats des témoins de l'action, on représenta que le Commandant de la galere Turque s'étoit tenu comme en embuscade, à la façon des Pirates & qu'il ne s'étoit point fait connoitre, que du reste le Sénat mettroit en liberté les Turcs qui avoient été pris. Contarini ménagea l'affaire avec tant de dextérité, qu'au bout de quelques mois il calma les esprits, & qu'il ne fut plus question que de rendre les prisonniers (*b*).

Démêlé avec la ville de Trieste.

Le Sénat eut une autre affaire avec la ville de Trieste, qui tâchoit d'attirer chez elle le commerce de Capo d'Istria & avoit entrepris d'introduire son sel dans l'Istrie. Ceux de Capo d'Istria se plaignirent, & comme d'ailleurs cela fesoit tort à la Douane, le Sénat fit partir Louis Géorgi, un des Surintendans du sel pour se porter de ce côté là avec une galere & quelques autres bâtimens pour reprimer les Triestins, & empêcher qu'ils ne fissent entrer leur sel sur les terres de la République. Géorgi s'acquitta de sa commission, enleva quelques navires chargés de sel, en coula d'autres à fond, obligea les Triestins à renoncer à leurs entreprises, & rétablit ceux de Capo d'Istria dans leurs premiers droits (*c*).

Troubles dans le Frioul appaisés.

Il fallut aussi mettre ordre aux troubles qui agitoient le Frioul. Des querelles entre quelques-unes des principales familles de Cividal, avoient tellement allumé le feu de la division, que tout le monde avoit pris parti; on se cantonnoit & se retranchoit dans les maisons, on s'attaquoit, delà des meurtres & tous les desordres que la discorde & l'esprit de faction enfantent ordinairement. Insensiblement le trouble s'étoit mis dans toute la Province & les Partis étoient acharnés les uns contre les autres. En-vain les Magistrats ordinaires avoient-ils tenté d'arrêter le cours du mal, ils n'y avoient pu réussir, n'aiant pas la force en main; on y avoit même envoyé cent Corses, qui n'avoient pu reprimer l'audace des séditieux. Le Sénat prit

(*a*) Le même, p. 412, 413. *Amelot* l. c. p. 283, 284.

(*b*) *Mauroćen.* p. 413, 414.

(*c*) Le même, p. 414, 415.

prit alors des mesures plus vigoureuses il envoya dans le Frioul Philippe Pascaligo, dont la venue inspira tant de terreur, que les esprits se calmerent, & que le trouble cessa; il emploia tour à tour la sévérité & la douceur, & rétablit la paix dans la ville de Cividal & dans la Province (*a*).

Section IX. Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 1609.

Nouveau démêlé avec le Pape, accommodé.

Un nouveau démêlé avec le Pape donna de l'occupation au Sénat. La riche Abbaye de la Vangadizza, près de Rovigo dans le Polesin, étant venue à vaquer, Paul V la donna à Paul Scipion Borghese son neveu, à l'insu du Sénat & sans le consulter. C'étoit donner atteinte à deux loix de la République, dont l'une assuroit les bénéfices de l'Etat à des Vénitiens, & l'autre établissoit en sa faveur le droit de présentation pour tous les Bénéfices Consistoriaux. Il fut résolu dans le Sénat de tâcher de faire renoncer le Pape à sa nomination, & si l'on n'y réussissoit point, de s'opposer à la prise de possession de l'Elu. On eut soin que le Pape fût informé de cette résolution, dans l'espérance qu'il craindroit un affront, & que cela donneroit lieu à quelque accommodement. Jean Mocénigo, Ambassadeur de la République à Rome, trouva moyen d'inspirer à Paul V des sentimens modérés, & à la fin on convint, que l'Abbaye seroit donnée à Matthieu Priuli, fils d'Antoine Priuli Procurateur de Saint-Marc, en réservant une pension de cinq mille écus pour le neveu du Pape (*b*).

Imposture des ennemis des Vénitiens.

Je terminerai cette Section par le récit d'un fait tout singulier, que rapporte M. l'Abbé Laugier (*c*). J'ignore dans quelle source il la puisé, & il seroit à souhaiter qu'il l'eût indiquée. J'ai en-vain consulté divers Historiens, & je n'ai pu en trouver aucune trace. Quoiqu'il en soit voici le récit de l'Historien Moderne de Venise. Les ennemis que la République s'étoit faits par sa fermeté contre les entreprises de la Cour de Rome, travailloient contre elle sourdement. On remit à M. de Villeroi, Ministre du Roi de France, une lettre écrite par un Ministre de Geneve à un Huguenot de Paris. L'Auteur de la lettre exposoit à son correspondant, qu'il avoit séjourné quelque tems à Venise, qu'il y avoit introduit la Religion Réformée, & que dans quelques années on en verroit le fruit; que Fra-Fulgence, de l'ordre des Servites, de concert avec son Confrere Fra-Paolo, travailloit infatigablement dans cette vigne; que plusieurs Sénateurs & en particulier le Doge avoient ouvert les yeux à la vérité; qu'ils avoient résolu de ne pas se déclarer sitôt, & d'attendre que le nombre de leurs partisans fût augmenté, qu'il ne restoit desormais qu'à prier Dieu, que le Pape suscitât quelque nouvelle querelle aux Vénitiens pour avoir lieu d'introduire chez eux la Religion Réformée. M. de Villeroi montra la lettre à Henri IV, qui lui ordonna de la communiquer au Nonce du Pape. Le Nonce témoigna presqu'autant de joie que de surprise de cette découverte. Il pria M. de Villeroi d'assurer sa Majesté de toute la reconnoissance du Pape, & de l'engager à emploier tout ce qu'il avoit de crédit sur les Vénitiens pour empêcher que l'hérésie n'insinuât chez eux son venin. Rien ne pouvoit être plus agréable à Paul V & à ses adhérans, qu'une négociation directement établie par un Monarque tel que Henri IV pour empêcher les

(*a*) Le même, p. 415.
(*b*) Le même, p. 416-418.
(*c*) *Laugier*, T. X. p. 579-584.

SECTION IX. *Histoire de Venise depuis l'an 1540 jusqu'à l'an 16..*

Venitiens d'embrasser la Religion des Protestans. Le Roi envoya à M. de Champigni, son Ambassadeur à Venise, copie de la lettre du Ministre de Geneve. Il la montra en particulier à quelques Sénateurs, qui ne sçurent d'abord qu'en penser, & qui le presserent d'en faire part à la Seigneurie, sans quoi ils ne pourroient eux-memes se dispenser de dénoncer la chose aux Inquisiteurs d'Etat & au Conseil des Dix. Les mémes Sénateurs, après y avoir bien reflèchi, engagerent M. de Champigni à faire quelques changemens à la copie de la lettre, en supprimant les noms des personnes & particuliérement celui du Doge. Lorsque cet Ambassadeur fut introduit à l'audience & qu'il présenta la copie de cette singuliere lettre, l'étonnement du Doge & de tous les membres du College fut extrême. Ils ne balancerent pas à la regarder comme une supposition & une calomnie artificieuse de leurs ennemis. Quelques-uns même dirent, que c'étoit-là évidemment un tour de la façon des Jésuites, qui par le moyen de leur Pere Cotton vouloient décrier la République dans l'esprit du Roi. L'Ambassadeur protesta que la lettre étoit véritable & que Sa Majesté s'en étoit assurée. On ne put éviter de donner une attention *apparente* à un avertissement de cette nature, donné par un Roi ami, & qu'on avoit intérêt de ménager. Le Sénat en delibéra, & comme il ne vit en tout cela que des allégations sans preuves, il se contenta d'ordonner aux Inquisiteurs d'Etat de veiller avec une attention particuliere à ce qu'il ne fût rien innové sur le fait de la Religion. Fra-Fulgence & Fra-Paolo furent avertis d'être extrémement circonspects dans leurs discours & dans leurs écrits, & le Sénat remercia le Roi de ses bons offices. M. Laugier ajoute; on n'a jamais bien sçu la vérité de cette affaire. Il est plus que vraisemblable, que la prétendue lettre du Ministre de Geneve ne fut qu'un de ces stratagêmes, dont on a vu tant d'exemples, & dont certaines gens ont toujours cru pouvoir user pour nuire à leurs ennemis; que le stratagême réussit auprès de Henri IV à l'instigation de quelques-uns de ses Ministres, ou trop faciles à adopter le soupçon d'héresie, ou vendus au parti contraire, & par un concours de vraisemblances que les personnes intéressées savent toujours reunir pour accréditer la calomnie. En supposant les faits que l'Historien rapporte, je ne sai s'il n'y auroit pas eu du vrai dans cette affaire. Fra-Paolo & Fra-Fulgence n'étoient pas si éloignés de goûter la doctrine des Protestans (*a*). que M. Laugier semble le croire. Il n'est nullement improbable que des personnes éclairées à Venise fussent entrés dans les mêmes sentimens. Pourquoi supprimer les noms dans la copie de la lettre? Pourquoi si peu de recherches? Pourquoi l'avis aux deux Théologiens? Il ne fut rien découvert & rien statué contre aucun des Sénateurs, dont on prétendoit que plusieurs étoient gagnés au parti Réformé. Et comment les auroit-on découverts, puisque la lettre portoit qu'ils avoient résolu de ne pas se déclarer sitôt?

(*a*) Voyez la vie de Fra Paolo, à la tête de l'Edition du Concile de Trente par le *Courayer*, p. LXIV-LXVII.

SECTION X.

Etat de l'Italie à la mort de Henri IV, *Roi de France. Les Corsaires de Barbarie battus. Guerre contre les Uscoques. Affaires de Mantoue. Diverses guerres des Vénitiens. Conjuration de Venise. Affaires de la Valteline. Brouillerie avec Amurath* IV, *& paix avec lui. Divers Evénemens jusqu'au commencement de la guerre de Candie en* 1645.

Les Ministres de Philippe III, Roi d'Espagne avoient suivi les maximes de Philippe II en ne troublant point la tranquillité de l'Italie, surtout pendant le regne de Henri IV, Prince redoutable & vigilant. Cependant les Espagnols y étoient devenus fort puissans, & n'attendoient que l'occasion d'en opprimer la liberté. Plusieurs Princes de ce pays étoient dépendans d'eux, parcequ'ils en recevoient de l'argent, d'autres par la proximité du sang & de l'alliance, & d'autres à cause de leurs différentes prétentions. Le Pape ne pensoit qu'à jouir tranquillement des douceurs du Pontificat & à l'agrandissement de sa Maison. Il n'y avoit que les Vénitiens qui se soutenoient avec dignité, & Charles Emanuel Duc de Savoye, qui auroit voulu chasser les Espagnols du Milanés, & qui étoit entré dans le projet que Henri IV avoit formé pour l'abaissement de la Maison d'Autriche. La mort tragique de ce grand Prince arrivée le 14 de Mai 1610, suivie d'une minorité, & des liaisons que Marie de Medicis prit avec la Cour de Madrid changerent entierement la face des affaires, & laisserent les Espagnols maîtres de travailler à l'exécution de leurs ambitieux desseins.

SECTION X. *Histoire de Venise depuis l'an* 1610 *jusqu'a l'an* 1645.

Etat de l'Italie à la mort de Henri IV.

Le Duc de Savoye se trouva dans un extrême embarras. D'un côté il s'apperçut bientôt qu'il ne pouvoit compter sur la France, & de l'autre il avoit tout à craindre de la part des Espagnols. Le Comte de Fuentes, Gouverneur du Milanés, fesoit de grands préparatifs, qui ne pouvoient que le regarder, & on le menaçoit assez ouvertement. Pressé ainsi de tous côtés, Charles Emanuel chargea l'Abbé Manta, son Ambassadeur à Venise d'exposer au Sénat la situation où il se trouvoit, & de lui représenter que sa chute pourroit être suivie de celle de la République; que le seul moyen de prévenir l'accroissement excessif de la puissance des Espagnols en Italie, étoit la prompte conclusion d'une ligue offensive & défensive. Le Sénat répondit, qu'il s'intéressoit véritablement à ce qui concernoit le Duc, mais qu'il ne croyoit pas qu'une ligue convint à ses intérêts & à ceux de la République dans les circonstances présentes; qu'il étoit à craindre que de nouvelles ligues ne servissent qu'à irriter davantage les Espagnols, & à redoubler la défiance & la jalousie d'une Couronne, qui avoit autant besoin de la paix que personne (*a*). Le Duc fut contraint de s'accommoder avec l'Espagne, & d'envoyer son fils aîné à Madrid faire des excuses à Philippe III.

Le Duc de Savoye propose une ligue Vénitiens. 1610.

(*a*) *Maurosen.* L. XVIII. p. 447-450. *Le Vassor*, Hist. de Louis XIII. T. I. p. 136-139.

Section X. Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.

Les Corsaires de Barbarie sont battus.

Les Escadres Vénitiennes eurent beaucoup de bonheur contre les Corsaires de Barbarie cette année. Cinq de leurs galeres aiant pris quelques navires Vénitiens aux environs de Corfou; Augustin Canale, Provéditeur de la Flotte, se concerta avec François Molino, Général du Golfe; ils partagerent leurs galeres en deux Escadres, afin de croiser dans les mers voisines. Canale au bout de quelques jours, essuia une tempête, & dans le tems qu'il alloit entrer dans le port de Saint Basile, il apperçut en haute mer six galeres Barbaresques & se mit aussitôt à leur poursuite. Les Pirates se mirent à fuir, les Vénitiens en atteignirent une; Canale fit dire aux Capitaines de ne pas s'y arrêter, mais de le suivre pour atteindre les cinq autres. Cependant Luc Pisaro emporté par l'ardeur du combat, attaqua cette galere; les Corsaires allerent eux-mêmes à l'abordage, & l'on combattit si vivement, que deux autres galeres Vénitiennes furent obligées de venir au secours de Pisaro, desorte que le Provéditeur se trouva avec deux galeres, à poursuivre les ennemis à force de rames. Les trois autres l'eurent bientôt joint, & les Vénitiens arriverent enfin sur les Corsaires. Comme, il y avoit sur chacune de leurs galeres plus de cent-quarante hommes, le combat fut des plus opiniâtres, cependant les unes furent criblées de coups, les autres coulées à fond, & un grand nombre de Corsaires périrent. Dans le même tems, François Morosini parcourut les côtes de Syrie & les mers de Chypre, & mit en sureté les navires Vénitiens, qui partoient de cette isle & de Syrie. Antoine Civrano, Capitaine des Galeres *dé Condemnati*, apprit que deux galeres des Corsaires avoient enlevé à l'isle de Milo, un navire qui venoit de Constantinople, dont l'équipage étoit à terre, à cause d'une querelle qui s'y étoit élevée. Civrano se mit à la poursuite des Corsaires, les joignit, les maltraita & leur reprit le navire dont ils s'étoient emparés (*a*).

Différends avec les Ferrarois & les Turcs. 1612.

La nécessité de nous resserrer, ne nous permet pas d'entrer dans les détails dont l'Histoire de Venise est susceptible, indépendamment même des affaires étrangeres, dont nous ne parlons qu'autant qu'il est absolument nécessaire pour l'intelligence du reste. Nous dirons donc seulement en deux mots, qu'en l'année 1612 il y eut un démêle entre la République & les Ferrarois. Ceux-ci avoient entrepris sur les droits des Vénitiens par rapport à la navigation du Po & aux limites des deux Etats. Le Sénat envoya François Molino avec quatre galeres pour s'opposer aux innovations des Ferrarois. Le Pape s'en plaignit, on nomma des Commissaires de part & d'autre, qui ne purent convenir de rien & se séparerent sans pouvoir s'accorder (*b*). Il y eut aussi quelques démêlés en Dalmatie entre les sujets de la République & les Turcs. Des querelles entre des particuliers, où il y avoit eu quelques Turcs de tués, faillirent à allumer la guerre. Mais le Baile de la République à Constantinople agit si efficacement auprès du Grand Visir, que ce premier Ministre envoya des ordres aux Commandans Turcs de ces quartiers-là qui calmerent les esprits, au moins empêcherent qu'on n'en vint à de nouvelles hostilités (*c*).

(*a*) *Mauroceen.* p. 452, 453.
(*b*) Le meme, p. 459-61.
(*c*) Le même, p. 461, 462.

Section X. Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.

Le Doge Léonard Donato mourut subitement le 16 de Juillet, après avoir vaqué le matin aux affaires & assisté au College. Il fut universellement regretté à cause de ses excellentes qualités. Morosini en fait un grand éloge, & à écrit même sa vie (*a*). Quatre Procurateurs de Saint Marc, distingués par leur naissance & par les dignités dont ils avoient été revêtus, se mirent sur les rangs pour le Dogat; Marc-Antoine Memo, Antoine Priuli, Jean Bembo, & Jean Mocénigo.

Mort du Doge Donato.

Marc-Antoine Memo, XCI. Doge de Venise.

Au bout de sept jours Marc-Antoine Memo l'emporta, & fut élu Doge le 28 de Juillet. Il étoit âgé de soixante-seize ans & avoit un port majestueux qui inspiroit du respect, d'ailleurs honnête & affable, il gagnoit les cœurs. Aussi son élection fut-elle fort applaudie, & jamais, dit Morosini, on ne vit une plus grande concorde, & tant de concert pour le bien public qu'alors.

Guerre contre les Uscoques.

Le commencement de son administration fut signalé par une nouvelle guerre contre les Uscoques, ou pour mieux dire, par un redoublement d'efforts contre ce peuple féroce. On a vu qu'en 1600 ils avoient assassiné Rébata, Commissaire de l'Archiduc Ferdinand. Cet attentat demeura impuni, desorte qu'ils recommencerent bientôt leur métier ordinaire, pillant sur mer & sur terre les Turcs & les Chretiens. Ensuite, l'Empereur aiant fait des trêves avec les Turcs en Hongrie, les Ministres Autrichiens empêcherent les Uscoques d'attaquer les Infideles, ils tournerent tous leurs efforts contre les Vénitiens, & pillerent en pleine mer toutes sortes de navires. Le Pape même se plaignit du dommage que le commerce d'Ancone en souffroit, & sur ses plaintes l'Archiduc envoya des Commissaires, qui condamnerent au feu les barques des Uscoques, mais ceux-ci les enleverent par force, ravagerent quelques isles, & pénétrerent même dans les pays de la domination Ottomane. Comme ils s'en retournoient, quelques galeres Vénitiennes les rencontrerent, & leur enleverent leur butin qui étoit considerable, en tuerent plusieurs, & ceux qui furent pris furent pendus sur le champ (*b*). Quelque châtiment qu'on en fît, il ne servoit qu'à les irriter davantage, & quoique l'Archiduc envoyât incessamment de nouveaux Commissaires, la connivence de ces Ministres avec les Pirates, empêchoit qu'ils ne remédiassent au mal. Aiant appris que Jérôme Marcello, Gouverneur de l'isle de Veglia étoit à Besca, ville de cette isle, avec peu de monde, trois-cens Uscoques vinrent l'y enlever avec son Secretaire, l'emmenerent à Segna, & lui firent tous les outrages imaginables. Le Sénat vivement piqué de l'insolence de ces Pirates, leva des troupes & chargea Augustin Canale, Provéditeur Général de Dalmatie de les poursuivre à toute rigueur. Canale alla assieger le château de Moschenizza, une des retraites des Pirates, situé sur une montagne. La difficulté d'y faire monter du canon, l'obligea de renoncer à cette entreprise, & il attaqua dans le voisinage la petite ville de Laurana, qui fut emportée & saccagée. Les Uscoques s'en vengerent en pillant & ravageant plusieurs villages du Comté de

(*a*) Le même, p. 465.

(*b*) *Nani*, delle Hist. Venet. P. I. L. I. p. 33. du Tome VIII. des Historiens de Venise. *Gratiani*, Histor. Venet. T. I. L. I. p. 6.

SECTION X. *Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.*

Raspo. Priuli qui y commandoit détacha trois-cens Corses arrivés depuis peu, qui porterent le fer & le feu sur les terres Autrichiennes (*a*). Le Sénat fit porter des plaintes très-vives à l'Empereur Mathias par Jérôme Soranzo Ambassadeur de la République à la Cour de ce Prince. L'Empereur fit dire à l'Archiduc qu'il eût à reprimer l'insolence des Uscoques. Ferdinand fit remettre Marcello en liberté, & envoya à Venise le Commandant de Fiume, qui conjointement avec le Marquis de Cueva Ambassadeur d'Espagne, témoigna au Sénat combien il avoit de chagrin de ce qui s'étoit passé, & en même tems se plaignit du ravage fait sur ses terres, demandant que le dommage fût réparé. Le Sénat fit répondre, que c'étoit aux Vénitiens à se plaindre, de ce que malgré tant de promesses, les Uscoques demeuroient impunis. Cependant on négocioit sur cette affaire à la Cour de Mathias, & l'on conclut enfin au commencement de l'année suivante un Traité qui portoit, que l'Empereur enverroit des ordres pour que les Uscoques fussent punis; qu'on les chasseroit de Segna & des autres lieux de la côte; que les sujets de la République ne seroient plus inquiétés par ces brigands. Les Vénitiens promirent de leur côté de lever le siege de Segna, & de relâcher trois des principaux prisonniers (*b*). Le Sénat exécuta de sa part les conditions par considération pour l'Empereur, mais l'Archiduc se contenta de chasser de Segna un petit nombre des Uscoques desorte qu'on vit bientôt ces brigands se porter à des excès plus crians, que nous allons rapporter tout de suite.

Continuation de cette guerre. 1613.

La garnison Allemande qu'on avoit mise dans Segna, pour contenir les Uscoques, se dissipa parcequ'elle étoit mal payée, desorte que ceux qui en avoient été chassés y revinrent, reprirent leurs barques, & recommencerent leurs courses. Il arriva que retournant chez eux comme en triomphe avec douze barques, après avoir pillé Trévigno, bourg qui appartenoit aux Turcs, & situé au dessus de Castelnuovo, ils furent attaqués par Félix Dobrovick qui commandoit douze barques Vénitiennes, il en prit trois des leurs en coula une à fond & mit les autres en fuite demeurant maître de beaucoup de butin & d'un grand nombre de prisonniers. Cela ne les empêcha pas d'entrer encore sur les Terres des Turcs par le territoire de Sébénico, & d'en emmener quantité de bétail. La Porte s'en plaignit à la République & menaça. La République elle-même en porta ses plaintes à la Cour Impériale, par le ministere d'Augustin Nani & de François Contarini, envoyés pour complimenter Mathias sur son avénement à l'Empire. Pendant ce tems-là, les Uscoques avec six barques entrerent dans le port de Mandra dans l'isle de Pago, où se trouvoit la galere de Christophe Venier, la surprirent, massacrerent l'équipage endormi, emmenerent la galere à Segna, & dechargerent toute leur rage sur Venier. Ils lui firent souffrir la mort la plus cruelle pendant un festin; ils l'égorgerent, lui ouvrirent l'estomac, en arracherent le cœur, le firent rôtir & le mangerent avec du pain trempé dans son sang. Ils placerent sa tête au bout de la ta-

(*a*) *Maurocen.* p. 466, 467.

(*b*) *Nani*, l. c. p. 33, 34. *Gratiani*, ubi sup. p. 7. *Maurocen.* p. 467-469.

ble, lui firent mille insultes, & vomirent contre elle les plus outrageantes injures (*a*). Section X.

La nouvelle de cette horrible inhumanité émut toute la ville de Venise. Les uns frémissoient d'horreur, d'autres de colere, les parens de Venier crioient vengeance, & tout le peuple en général la demandoit. Le Sénat s'assembla; un des Sénateurs harangua fortement contre les Uscoques, & insista sur une vengeance éclatante. Un autre exhorta à la modération, & conseilla de dissimuler dans les circonstances présentes pour ne pas s'attirer sur les bras la Maison d'Autriche (*b*). Le Sénat ne voulut pourtant pas laisser l'attentat des Uscoques impuni, il ordonna à Philippe Pasqualigo Provéditeur général de Dalmatie d'embarquer mille Albanois, cinq-cens Croates, d'augmenter sa Flotte de vingt barques armées, de bloquer la ville de Segna, & d'exterminer tous les Uscoques qui tomberoient entre ses mains; avec défense de commettre aucune hostilité sur les terres Autrichiennes. On porta en même tems de grandes plaintes à l'Empereur & à l'Archiduc Ferdinand, demandant que les coupables fussent rigoureusement punis, & la restitution de la galere, des canons & de tout ce qui avoit été pris. Ces deux Princes reconnurent la justice de cette demande, & néanmoins on ne restitua rien. L'Empereur se contenta de nommer trois Commissaires, pour s'aboucher à Fiume avec ceux que la République y enverroit. Mais le Sénat répondit, qu'il n'y avoit aucun nouvel accord à faire, & qu'il s'en tenoit à la derniere convention qui avoit été faite à Vienne. Les Commissaires de l'Empereur partirent de Fiume, & le siege de Segna continua (*c*). Ensuite il arriva des choses qui aigrirent les esprits & qui troublerent bientôt la paix. Mais il faut auparavant jetter un coup d'œil sur ce qui se passoit en attendant en Italie, où les affaires s'étoient fort brouillées par l'ambition du Duc de Savoye & des Espagnols. Nous ne ferons qu'indiquer les événemens pour l'intelligence de l'Histoire, parceque nous en avons parlé dans un autre endroit (*d*).

Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.

Affaires de Mantoue. 1613. 1615.

François de Gonzague Duc de Mantoue mourut à la fin de l'an 1612, & ne laissa qu'une fille au berceau, de Marguerite de Savoye, fille de Charles Emanuel. Le Cardinal Ferdinand de Gonzague, frere de François lui succeda, & eut d'abord des différends avec le Duc de Savoye pour la garde de sa niece. Les Espagnols sembloient d'abord favoriser ce dernier, & le Sénat de Venise s'intéressoit pour le nouveau Duc de Mantoue. Charles Emanuel fit revivre des prétentions qu'il avoit sur le Montferrat, y entra & se rendit maître de quelques places. Les Vénitiens lui firent inutilement des représentations sur cette invasion, desorte qu'ils prirent le parti d'envoyer de l'argent au Duc Ferdinand pour soudoyer trois mille hommes dont il renforça la garnison de Casal. Les intrigues du Duc de Savoye pour se maintenir dans son usurpation, déterminerent les Vénitiens à lever cinq mille hommes d'infanterie; ils renforcerent les garnisons de leurs places, &

(*a*) *Nani*, l. c. p. 34, 35. *Gratiani*, ubi sup. p. 9. *Maurocen.* p. 480, 481.

(*b*) Voyez ces Discours dans *Nani*, p. 35-38.

(*c*) *Maurocen.* p. 481. *Nani*, p. 38. *Gratiani*, l. c.

(*d*) *Hist. Univ.* T. XXXII, ou *Hist. Mod.* T. XVIII. p. 551, 552, 555-557.

Section X. Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.

nommerent Antoine Priuli Provéditeur général de l'Etat de Terre-ferme. Charles Emanuel n'oublia rien pour gagner les Espagnols, mais ce fut envain, la Cour de Madrid se déclara ouvertement contre lui, ce qui l'obligea d'évacuer le Montferrat. Il ne laissa pas d'augmenter le nombre de ses troupes, & le Gouverneur Espagnol de Milan de son côté fit de nouvelles levées. Les Vénitiens continuerent au Duc de Mantoue la solde de trois mille hommes, & résolurent de prendre à leur service un corps de six mille Suisses. Cependant le Duc de Savoye fut contraint de licencier une partie de ses troupes. Les Vénitiens agissoient de tous côtés pour prévenir les suites de cette affaire. La hauteur du Roi d'Espagne révolta Charles Emanuel, qui ne pouvoit se résoudre à plier sous les ordres d'une Puissance qui lui donnoit la loi; il rechercha les Vénitiens; le Sénat répondit qu'il pouvoit compter sur l'amitié de la République, pourvû qu'il s'accommodât avec le Duc de Mantoue. Comme on se défioit à Venise du Gouverneur de Milan, les Vénitiens prirent à leur service le Prince Louis d'Est avec deux mille hommes d'infanterie, & firent négocier une nouvelle levée chez les Suisses. Cependant le Duc de Savoye déterminé à tout tenter pour ne pas subir le joug que l'Espagne vouloit lui imposer, fit une irruption dans le Milanés, qui irrita à un tel point la Cour de Madrid qu'elle résolut la perte de Charles Emanuel. Heureusement pour lui, le Gouverneur de Milan n'agit pas avec vigueur. En-vain la Cour de France, le Nonce du Pape & les Vénitiens firent-ils des efforts pour ménager un accommodement. Le Duc chercha au contraire à engager les Vénitiens à se liguer avec lui; n'y aiant pu réussir, il consentit à la paix aux conditions que lui proposerent le Nonce du Pape & l'Ambassadeur de France, mais le Roi d'Espagne ne voulut point y acquiescer. C'est ce qui obligea les Vénitiens à augmenter leur infanterie de trois mille hommes; ils obtinrent aussi des Cantons de Berne & de Zurich la permission de lever chez eux encore quatre mille hommes; mais les Grisons, gagnés par la France & l'Espagne, refuserent passage à ces troupes. Enfin le Duc de Savoye fut contraint par l'état de ses affaires à faire la paix; le Traité fut conclu à Ast le 21 de Juin 1615, sous la garantie de la République de Venise (*a*).

Suite de la guerre contre les Uscoques. 1614.

Pendant que la guerre de Mantoue donnoit de l'occupation aux Vénitiens, ils n'en avoient pas moins du côté des Uscoques. Laurent Venier avoit succedé à Philippe Pasqualigo dans le commandement contre ces Pirates. Il continua le siege de Segna, & bloqua la place si étroitement, que les Uscoques ne purent plus faire de pillages que sur terre. Ils enleverent quantité de bestiaux qui appartenoient aux Vénitiens, qui les reclamerent en-vain. Venier mit des troupes à terre & usa de représailles sur les terres de l'Archiduc Ferdinand. D'un autre côté les Uscoques, outre une nouvelle incursion qu'ils firent dans l'Istrie, saccagerent la ville de Lucino dans l'isle d'Ossero, & dans celle de Pago les villes de Mandre & de Provecchio. L'Empereur, pour prévenir une rupture entre l'Archiduc & les Vénitiens, envoya à Segna le Comte d'Echemberg, Gouverneur de Croatie, chargé de

(*a*) Voyez les détails de cette guerre dans *Nani*, p. 15-29, 38, 55, 57-75. *Mau-rocen.* p. 473-479, 482-493, 98, 500-503, 507-521. *Gratiani*, p. 19-41.

de punir les coupables & d'empêcher que les Pirates n'inquiétassent plus les Vénitiens. Le Comte étant arrivé à Segna, fit demander à Venier ce que la République exigeoit. Le Providiteur lui répondit, qu'elle demandoit le châtiment des coupables, la restitution des choses volées, & l'exécution de la convention de Vienne. Le Comte de son côté demanda qu'on levât le siege de Segna, à quoi Venier n'eut garde de consentir. Echemberg se contenta de punir quelques miserables, pour d'autres mauvaises actions, laissa impunis ceux qui s'étoient saisi de la galere Vénitienne, s'appropria le butin qui s'étoit fait dans les isles & s'en retourna. Sur ces entrefaites, Antoine Civrano, Général du Golfe débarqua des troupes entre Laurana & Velosque, fit des courses dans le pays Autrichien, brûla quelques villages, & enleva quantité de bestiaux. D'autre part il arrivoit des soldats Allemands à Fiume & ailleurs, qui assistoient les Uscoques dans leurs entreprises, & arboroient les étendards d'Autriche. L'Empereur, qui prévoyoit que si l'on ne transportoit les Uscoques ailleurs, ils seroient cause d'une guerre, envoya Jean Prainer, en qualité de Commissaire, pour punir leurs insolences, & exécuter ce dont on étoit convenu à Vienne. Mais les Ministres de Ferdinand trouverent moyen de trainer les affaires en longueur, tandis que de part & d'autre on commettoit des hostilités, qui dégénérerent l'année suivante en guerre ouverte (*a*).

Section X. Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.

Au commencement de cette année 1615, Antoine Giorgio, Gouverneur de l'isle de Pago se laissa persuader de tenter la surprise de Scrisa, petite forteresse, qui servoit de retraite aux Pirates les plus infâmes. Il y alla avec six barques, sans la participation du Providiteur Venier; mais à peine fut-il débarqué, qu'il se vit enveloppé & attaqué par les Uscoques qui étoient en embuscade, ensorte qu'il fut tué avec quatrevingt-hommes; une de ses barques avec son étendard demeurerent au pouvoir des ennemis. On se plaignit des deux côtés. Cependant par ordre de l'Empereur le commandant de Pisino proposa une entrevue de Commissaires pour terminer les différends. Le Sénat n'y voulut pas entendre, & fit faire par George Justiniani, Ambassadeur de la République à la Cour de l'Empereur de fortes représentations, en déclarant que si l'on ne remédioit au mal, la République étoit résolue de ne plus souffrir ni dommages, ni insultes. Les Ministres de l'Empereur reconnurent la justice des plaintes des Vénitiens, mais l'Archiduc ne cherchoit qu'à prolonger les négociations, & ces retardemens donnerent lieu à la guerre. Laurent Venier, qui avoit sur le cœur la mort d'Antoine Giorgio, & l'affaire de la galere surprise & enlevée, résolut de s'en venger, il attaqua la ville de Novi, où le Commandant de Segna avoit fait transporter les canons de la galere surprise. La place fut emportée, mise au pillage, on y mit le feu & à plusieurs barques des Uscoques, les salines du voisinage furent détruites, les canons enlevés, & le Commandant resta prisonnier (*b*). L'Archiduc Ferdinand fit grand bruit de cette hostilité, il s'en plaignit comme d'une déclaration de guerre, & fit saisir dans tous ses Etats les effets des Vénitiens;

Elle brouille les Vénitiens avec l'Archiduc. 1615.

(*a*) *Nani*, p. 55, 56, & L. II. p. 77, 78. *Gratiani*, p. 10-12.

(*b*) *Nani*, p. 79. *Gratiani*, p. 14.

SECTION X. *Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1615.*

ce qui obligea ceux-ci à en faire autant chez eux à l'égard des sujets de l'Archiduc. Il y eut diverses actions sur les confins de l'Istrie & de la Dalmatie. Le Pape Paul V travailla de tout son pouvoir à prévenir les suites de cette querelle. On proposa une suspension d'armes, les Vénitiens y consentirent pour deux mois, à condition que les Uscoques ne feroient plus de courses sur mer, & seroient obligés de se retirer des côtes. L'Archiduc fit difficulté sur le tems, & ensuite demanda d'autres conditions; il vouloit qu'on levât le siege de Segna & des autres lieux & refusoit de donner des cautions que les Uscoques resteroient en repos. Les hostilités continuerent de part & d'autre. Les Vénitiens firent une entreprise pour détruire les salines de Trieste, qui ne leur réussit point, & en se retirant ils furent attaqués & eurent du dessous. D'autre côté Laurent Venier alla avec huit galeres tenter l'attaque de Moschenizza, mais la saison avancée l'obligea d'y renoncer, & il se contenta de faire le dégat dans l'étendue de quinze milles, il pilla aussi Chersano. Cependant le Sénat prit des mesures pour pousser la guerre avec vigueur (*a*).

Mort du Doge.

Vers le fin de cette année mourut le Doge Marc-Antoine Memo, après avoir occupé le trône Ducal environ quatre ans, d'une maniere digne de sa naissance.

JEAN BEMBO, XCII. *Doge de Venise.* 1616.

JEAN-BEMBO, Procurateur de Saint Marc, fut élu pour lui succeder. Il étoit fort âgé & avoit passé par les principales charges. Le Sénat avoit informé toutes les Cours de l'Europe du différend des Vénitiens avec l'Archiduc Ferdinand. Les Ambassadeurs de la République disoient par tout, que les Vénitiens avoient été contraints de prendre les armes, qu'ils ne pensoient nullement à faire des conquêtes, & ne demandoient que l'exécution de ce qui avoit été stipulé contre les Uscoques dans le Traité de Vienne, & que l'Archiduc n'avoit qu'à chasser ces brigands, qu'ils étoient prêts à maintenir la paix. L'Archiduc de son côté ne manquoit pas de se plaindre des hostilités qu'on avoit commises sur ses terres. Le Pape & la France offrirent leur médiation avec zele. Les Espagnols chercherent à profiter de cette division. L'Empereur & l'Archiduc Maximilien garderent la neutralité; & le Grand Duc de Toscane se borna aux bons offices. On négocia pendant tout l'hiver, mais l'Archiduc Ferdinand fit des propositions si déraisonnables, que l'Empereur lui-même en fut irrité & refusa tout secours à ce Prince. Les Vénitiens se déterminerent de leur part à continuer la guerre (*b*).

Guerre des Vénitiens contre l'Archiduc.

Ils firent avancer leurs troupes dans le Frioul, & celles de l'Archiduc s'avançoient aussi de toutes parts. Les Triestins se mirent en devoir de faire quelques hostilités avec trente barques ramassées à la hâte, mais Jean-Jaques Zané, qui avoit succedé à Laurent Venier, les attaqua avec quatre galeres, & leur donna la chasse, après avoir pris ou coulé à fond plusieurs de leurs barques. Les Vénitiens remporterent divers autres petits avantages sur les ennemis. Le Général Loredan étoit entré dans l'Istrie avec deux mille trois-cens hommes de pied, quinze-cens chevaux & deux canons, il

(*a*) *Gratiani*, l. c. p. 16-19. *Nani*, l. c. p. 81 & suiv.

(*b*) *Nani*, p. 88, 89. *Gratiani*, p. 41, 42.

s'empara d'Antignana, gros bourg du Comté de Pisino, & y laissa une forte garnison. Jean-Jaques Zané s'approcha de Moschenizza, qu'Augustin Canale & Laurent Venier avoient inutilement attaqué, & s'en rendit maître au bout de deux jours, & ensuite il emporta Barzech, gros bourg fort peuplé (*a*).

Pompée Justiniani, qui commandoit dans le Frioul, avec le titre de Maître de Camp-Général, résolut d'entreprendre le siege de Gradisca, qu'il se flatoit de prendre aisément. Il l'investit avec une armée de douze mille hommes, ouvrit la tranchée, & fit dresser quatre batteries de six canons chacune. L'artillerie fit plus de bruit que d'effet, desorte que les Vénitiens essayerent de miner une demie-lune & avancerent assez pour que les ennemis, craignant l'effet de la mine, fissent une vigoureuse sortie, où les Vénitiens furent maltraités. Ceux-ci, pour réparer leur perte, tenterent de prendre la ville par escalade, mais ils furent repoussés (*b*).

Ils suspendent les opérations par égard pour l'Espagne.

Au premier bruit du siege de Gradisca, l'Archiduc Ferdinand implora le secours de l'Empereur, mais Mathias ne voulut pas renoncer à la qualité de Médiateur, & se contenta de nommer le Grand Duc de Toscane & le Duc de Mantoue pour travailler à procurer un accommodement. Les Ministres d'Espagne déclarerent ouvertement qu'ils ne pouvoient se dispenser de sécourir l'Archiduc. Le Gouverneur de Milan envoya le Marquis de Lara à Venise, qui pressa fortement le Sénat de faire lever le siege de Gradisca, en promettant de la part du Roi d'Espagne, qu'il détermineroit l'Archiduc à une suspension d'armes, & que pendant l'Armistice, il ne seroit rien changé à l'état de la Place. Le Nonce du Pape, & quelques autres Ambassadeurs se joignirent au Ministre d'Espagne pour engager la République à accepter cette voie d'accommodement. Le Sénat, considérant que les Espagnols pouvoient aisément attaquer la Lombardie Vénitienne, répondit au Marquis de Lara & aux autres Ministres; que la République avoit été forcée à la guerre, & qu'elle étoit tellement portée à la paix, que pour en donner une preuve convaincante, le Sénat consentoit à faire lever le siege de Gradisca, pour donner le tems aux Médiateurs de porter l'Archiduc à tarir la source de la division, en exécutant ce dont on étoit convenu au sujet des Uscoques. Le Marquis de Lara s'en retourna à Milan & le Sénat envoya ordre à Justiniani de se retirer à Meriano à trois lieues de Gradisca (*c*).

Les procédés des Espagnols aigrissent les Vénitiens.

Quelque tems après le Marquis de Lara revint à Venise, & proposa au Sénat, que sur la parole que l'Archiduc donneroit au Gouverneur de Milan, de chasser les Chefs & les plus coupables des Uscoques, la République restituât les places qu'elle avoit occupées dans l'Istrie & dans le Frioul, & que dans un tems fixé on ajusteroit tous les différends. Le Sénat se plaignit du procédé du Gouverneur de Milan, qui bien loin d'améliorer les conditions, les aggravoit. Il déclara qu'il ne pouvoit consentir à la restitution qu'on lui proposoit, dans l'attente incertaine de ce qu'on lui accorderoit ensuite, & que l'exil d'un petit nombre d'Uscoques ne suffisoit pas

(*a*) *Nani*, p. 90. *Gratiani*, p. 43.
(*b*) *Nani*, p. 91, 92. *Gratiani*, p. 45.
(*c*) *Nani*, p. 93, 94. *Gratiani*, p. 46.

Section X. *Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.*

pour faire ceſſer des brigandages, qui étoient deſormais inſupportables. Le Marquis de Lara s'en retourna à Milan peu ſatisfait de cette réponſe, laiſſant le ſoin de cette négociation à Alphonſe de la Cueva, Marquis de Bedmar. Ce Miniſtre s'en acquitta d'une façon qui aigrit les Sénateurs, deſorte que le Sénat rejetta ouvertement la propoſition dont il s'agiſſoit (*a*).

Et le Duc de Savoye.

Le Duc de Savoye n'étoit pas plus tranquille que les Vénitiens, & il arriva que la hauteur des Eſpagnols fut cauſe que ſes intérêts ſe mêlerent tellement avec ceux de la République, qu'il fallut ſe réunir contre un ennemi commun. La Cour de Madrid avoit été mécontente du Traité d'Aſt, & n'y avoit conſenti que pour ne pas retarder le double mariage conclu avec la Cour de France. Après que les deux Princeſſes eurent été échangées, les Miniſtres d'Eſpagne firent éclater leur mécontentement du Traité d'Aſt, & envoyerent pour Gouverneur à Milan Pierre, de Tolede. Le Duc de Savoye fonda les diſpoſitions de ce nouveau Gouverneur, & lui fit inſinuer qu'il convenoit d'exécuter le Traité d'Aſt, de reſtituer les Places & de deſarmer. Pierre de Tolede répondit, „ Qu'il ignoroit à quoi pouvoit „ avoir été obligé un Roi ſi puiſſant, qu'un ſi grand Prince ne reconnois- „ ſoit d'autres loix, que celles que ſa modération & ſa clémence lui pre- „ ſcrivoient; que le Duc de Savoye n'avoit point de meilleur parti à pren- „ dre que de ſe ſoumettre aux ordres de Philippe; que la bonté d'un grand „ Prince eſt le ſeul frein qui puiſſe arrêter ſes forces". Quant à la réforme des Troupes Milanoiſes, il déclara, que la dignité de ſon Roi, l'état de l'Italie, & la guerre entre les Vénitiens & l'Archiduc, s'y oppoſoient (*b*). Ce langage étoit aſſez clair pour faire comprendre que les Eſpagnols vouloient rompre le Traité d'Aſt. Charles Emanuel en ſollicita de nouveau l'exécution, mais inutilement. Les eſprits s'aigrirent, on en vint aux reproches, & il falloit ou plier ſous le joug de l'Eſpagne ou trouver de l'appui. Le Duc ſe détermina à rechercher celui des Vénitiens, dont la ſituation lui donnoit lieu d'eſpérer qu'ils ſe lieroient avec lui.

Celui-ci négocie avec les Vénitiens.

Son Ambaſſadeur Scaglia rendit compte au College de tout ce que le Duc avoit fait pour obtenir l'exécution du Traité d'Aſt; & repréſenta que l'Eſpagne n'avoit d'autre but que d'aſſujettir l'Italie. Il ſollicita en même tems la République à s'unir avec ſon Maître. Le Sénat s'aſſembla pour delibérer ſur une affaire ſi grave. Quelques Sénateurs timides furent d'avis de ſe borner à rendre au Duc des offices d'amitié, autant qu'il ſeroit poſſible, ſans ſe déclarer pour lui, & à exhorter les autres Princes à concourir à la paix; ils inſiſtoient ſur les inconvéniens & les incertitudes de la guerre, & ſur le danger de s'attirer un ennemi puiſſant, ſans autre appui qu'un Allié, qui pouvoit changer. Mais Nicolas Contarini parla avec tant de force contre les Eſpagnols & en faveur du Duc de Savoye, que le Sénat réſolut d'accorder à celui-ci un ſecours de quatre mille hommes; on y joignit des ſubſides conſiderables, avec leſquels Charles-Emanuel attira un grand nombre de François à ſon ſervice. Le Sénat obtint quatre mille hommes des Cantons de Zurich & de Berne, mais les Griſons, intimidés encore par les Eſpagnols, leur refuſerent le paſſage. Le Gouverneur de Milan tira des Cantons

(*a*) *Nani*, l. c. p. 94. *Gratiani*, p. 47. (*b*) *Nani*, p. 95. *Gratiani*, p. 49.

Catholiques un gros corps de Troupes & menaça les Etats de Venise, aiant appris les conventions du Duc avec la République. Il fit presser le Pape de se déclarer contre les Vénitiens, mais inutilement. Mais le Viceroi de Naples arma une Flotte, pour attaquer le Duc de Savoye d'un côté, & pour faire de l'autre des courses dans la Mer Adriatique (*a*).

Opérations de la guerre dans le Frioul.

Le Sénat envoya le Provéditeur de la Flotte à Corfou, avec ordre de l'y réunir toute. Il fit marcher des troupes vers les frontieres, & le Gouverneur de Milan fut obligé de rappeller les siennes, parceque le Duc de Savoye fesoit des mouvemens qui lui donnoient lieu de craindre. Les Vénitiens envoyerent donc leurs principales forces dans le Frioul, & comme on paroissoit mécontent à Venise de ceux qui y commandoient, on choisit Antoine Priuli, pour y commander en chef, aiant pour Provéditeurs Jean Baptiste Foscarini & François Erizzo. Le Comte de Trausmanstorf s'étoit campé avec l'armée Autrichienne sur la rive droite du Lisonzo, pour couvrir Gradisca & disputer le terrein aux Vénitiens. Les Généraux Vénitiens voyant que le dessein du Comte étoit de faire des terres de la République le théatre de la guerre résolurent de le déloger de ce poste. Ils l'attaquerent pendant la nuit, & eurent d'abord assez de succès, mais les Allemans s'étant mis en défense, Justiniani fut obligé de faire sonner la retraite après deux heures de combat (*b*).

Les deux armées resterent campées à peu de distance l'une de l'autre, sans oser entreprendre rien de considerable. Les chaleurs de l'Eté furent si excessives qu'elles y causerent des maladies, qui emporterent beaucoup de soldats & de chevaux, ensorte que de part & d'autre on ne s'appliqua qu'à élever quelques Forts. On tâchoit aussi de s'enlever mutuellement des postes. A l'endroit où le Frioul confine à la Carinthie est un gros bourg nommé Ponteba, où il se fait un grand commerce. Il est séparé en deux parties avec un pont de communication. La partie au delà de la riviere dépend de la Carinthie & est sous la jurisdiction de l'Evêque de Bamberg, & celle en deça appartient au Frioul. Les Autrichiens surprirent celle-ci, & comme elle leur ouvroit le passage dans les terres Vénitiennes, les Généraux de la République détacherent le Provéditeur Foscarini & François Martinengo, Général de la cavalerie légere, auxquels se joignit le Gouverneur d'Udiné, pour reprendre cet important poste. Ils s'acquitterent si heureusement de leur commission, qu'ils s'emparerent même de la partie Autrichienne de Ponteba, entrerent dans la Carinthie, & saccagerent Malberghetto, de même qu'un gros village nommé la Trévisa. Ils rejoignirent l'armée après avoir fortifié Ponteba. Dans le même tems, le Provéditeur Erizzo tenta l'attaque de Chiavoretto, où il y avoit huit-cent Autrichiens; l'entreprise réussit, les ennemis furent mis en fuite, & le Provéditeur mit ce poste en état de défense (*c*).

Trausmanstorf, craignant que les Vénitiens, ne passassent le Lisonzo, & qu'il ne fût enveloppé, abandonna son poste, & alla camper dans la

(*a*) *Nani*, p. 96-104. *Gratiani*, p. 57, 58.

(*b*) *Nani*, p. 104-106. *Gratiani*, p. 59, 60.

(*c*) *Nani*, p. 106-108. *Gratiani*, p. 50 56.

Section X. Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.

plaine de Gorice. Après sa retraite les Vénitiens se rendirent maîtres des châteaux de Licinis, de Fara & de Vipulzano, & se disposoient à passer le Lisonzo, lorsque leur Général Pompée Justiniani fut tué d'un coup de mousquet dans les reins, en allant reconnoitre les gués du Lisonzo. Le reste de la campagne il ne se passa rien de fort important. Les Vénitiens bâtirent plusieurs Forts pour couvrir le pays, & il y eut quelques légeres escarmouches (*a*).

Dans la Dalmatie & l'Istrie.

En Dalmatie, le Général Zané prit Scrisa, l'une des principales retraites des Pirates. La garnison, composée d'Allemands, de gens de Segna & d'Uscoques, se rendit à discrétion. Zané donna la vie & la liberté à tous, excepté aux Uscoques, à qui il fit couper la tête par la main du boureau, & il fit détruire la place de fond en comble. Dans l'Istrie Louis Giorgio pilla Vermé, brûla les bourgs d'Umber & de Lindar, & tua quelques Uscoques (*b*).

Guerre en Piemont.

Malgré tous les efforts du Marquis de Béthune Ministre de France, la guerre s'alluma aussi en Piémont entre le Duc de Savoye & le Gouverneur de Milan. Mais il ne se passa rien de fort important durant cette campagne.

Les Vénitiens font sonder les dispositions de la Cour d'Espagne. 1617.

Le caractere équitable de Philippe III, & celui du Duc de Lerme son premier Ministre porté naturellement au repos, fesoit soupçonner que les troubles d'Italie venoient moins de la Cour d'Espagne, que de l'ambition & de l'humeur turbulente de trois hommes qui avoient formé une espece de Triumvirat, Don Pedre de Giron, Duc d'Ossune & Viceroi de Naples, Don Pedre de Tolede Gouverneur de Milan, & Don Alphonse de la Cueva, Marquis de Bedmar, Ambassadeur d'Espagne à Venise. Le Sénat voulut s'éclaircir des dispositions du Roi & de son Ministre, & chargea de cette commission Pierre Gritti, Ambassadeur de la République à Madrid, dont le phlegme & la patience égaloient le phlegme & la patience des Espagnols. Ce Ministre rappella à ceux de Philippe, les anciennes liaisons entre la République & l'Espagne, qui avoient été si avantageuses contre les Turcs & à l'Italie. Il leur représenta, que les Vénitiens n'avoient pris les armes contre l'Archiduc Ferdinand, que pour l'obliger à exécuter les conventions faites au sujet des Uscoques, & que le Duc de Savoye ne demandoit que l'accomplissement du Traité d'Ast. Qu'il étoit donc bien inutile d'allumer une guerre pour des intérêts, qui étoient assurés par des Traités. Gritti ajouta, que la République étoit fort portée à la paix, mais aussi fermement résolue de ne point manquer à son honneur & à ses amis. Les Ministres d'Espagne furent d'abord partagés sur la réponse qu'on devoit faire. Mais le Duc de Lerme pour se rendre arbitre de la guerre & de la paix, fut d'avis qu'on entrât en négociation, & qu'elle se fît en Espagne; ensorte que le Conseil de Madrid répondit à l'Ambassadeur, que le Roi étoit disposé à maintenir la paix avec la République & le Duc de Savoye. Sur cette réponse, on résolut à Venise & à Turin d'envoyer des pouvoirs à Gritti, de traiter &

(*a*) *Nani*, p. 108-111. *Gratiani*, p. 61, 62.

(*b*) *Nani*, p. 111, 112. *Gratiani*, p. 63, 64.

de conclure la paix. Mais la lenteur ordinaire de la Cour d'Efpagne fut caufe que les chofes tirerent en longueur, & que les armées ouvrirent la campagne dans le tems ordinaire (*a*).

Section X. Hiftoire de Venife depuis l'an 1610 jufqu'à l'an 1645.

Le Sénat avoit nommé, pour remplacer Pompée Juftiniani, Laurent de Medicis, fils naturel de Cofme I, Grand Duc de Tofcane, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation dans les guerres de France & de Hongrie. Ce Général entreprit d'affieger Gradifca, & il y eut diverfes petites actions avant qu'on pût achever la circonvallation, on y réuffit enfin par le moyen de divers Forts, qu'on éleva. Ce fut en ce tems-là que l'armée Vénitienne fut renforcée par trois mille Hollandois fous le Comte de Naffau, & de mille fous le Colonel Waffenhoven. Le Comte de Traufmanftorf difputoit le terrein aux Vénitiens avec beaucoup d'activité, mais tandis qu'il affiftoit à la conftruction d'un ravelin, il fut tué d'un coup de canon. Le Comte de Marradas prit le commandement, mais les vivres commençoient à manquer dans Gradifca, ce qui détermina les Vénitiens à la ferrer plus étroitement pour la réduire par la famine (*b*).

Continuation de la guerre dans le Frioul.

Cependant le Viceroi de Naples travailloit à troubler le commerce des Vénitiens; il fit faifir un navire, qui fur la foi publique étoit venu dans un de fes ports, & refufa de le relâcher, malgré les ordres du Roi, ce qui fit foupçonner qu'il avoit une permiffion fecrete des Miniftres d'Efpagne d'inquiéter les Vénitiens. Il offrit une retraite aux Ufcoques, & leur permit de vendre publiquement les marchandifes qu'ils enleverent fur quelques bâtimens de Venife. Il ne parloit que de furprendre les ports de l'Iftrie & de faccager les ifles. Il envoya fous François Rivera douze vaiffeaux dans la mer Adriatique, quoique dans le tems qu'ils mettoient à la voile, il eut reçu ordre de la Cour d'Efpagne de fufpendre toutes les hoftilités. Ces vaiffeaux ne portoient point le pavillon d'Efpagne, mais celui du Duc d'Offune (*c*).

Hoftilités du Viceroi de Naples.

Rivera étant venu avec fon efcadre à la Calamota, port des Ragufiens y fut reçu avec beaucoup de joie. Comme leur commerce fouffroit beaucoup de l'empire que les Vénitiens exerçoient dans le Golfe, ils donnerent toute forte de fecours à Rivera, & permirent à plufieurs de leurs fujets de fervir fur fes vaiffeaux. Antoine Belegno, Général du Golfe, avoit raffemblé fept vaiffeaux, dixfept galeres & quinze barques armées, il alla chercher Rivera, qui profita d'un vent favorable pour fe retirer à Brindes: d'où les Vénitiens tenterent en-vain de l'attirer au combat; ils fe contenterent donc de ravager les côtes de la Pouille. Le Viceroi envoya à Rivera un renfort de dix-neuf galeres; cette Flotte paffa fur les côtes de Dalmatie, & trouva les Vénitiens à Léfina; comme toute leur Flotte n'étoit pas encore raffemblée, ils étoient inférieurs en forces, deforte qu'ils fe retirerent fous l'ifle, débarquerent de l'artillerie, & drefferent des batteries fur des endroits avantageux. Ainfi les deux armées fe canonnerent pendant tout un jour, fans

Les Vénitiens arment contre lui.

(*a*) *Nani*, L. III. p. 123-125. *Gratiani*, L. II. p. 73-75.
(*b*) *Nani*, p. 125-132. *Gratiani*, p. 79-81.
(*c*) *Nani*, p. 133, 134. *Gratiani*, p. 75-79.

SECTION X. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1610 *jusqu'à l'an* 1645.

grand effet. La nuit finit le combat, & la Flotte Espagnole reprit la route de Brindes (*a*).

Le Sénat renforça sa Flotte & nomma Jean Jaques Zané Généralissime de mer. Les Turcs, à qui tous ces mouvemens donnoient de l'ombrage, avoient mis en mer trente-sept galeres & deux Mahones pour veiller à la sureté de leurs côtes. Le Duc d'Ossune envoya au Capitan Bacha une fuste, qui lui ramenoit son beaufrere prisonnier des Espagnols avec cent autres esclaves, en lui insinuant d'attaquer les Etats des Venitiens, & en particulier l'isle de Candie. Les Turcs, bien loin de se rendre à ses insinuations, firent des courses le long des côtes de Calabre, menacerent de se venger des Ragusiens, qui avoient donné retraite aux vaisseaux du Viceroi, & inviterent les Vénitiens à joindre leurs forces aux leurs, pour reprimer leurs ennemis communs. Mais la République refusa cette proposition, pour ne pas faire tort à la justice de sa cause.

Cependant la Flotte du Viceroi forte de dix-huit vaisseaux & de trente-trois galeres reparut à la hauteur de Lesina & défia celle de Venise; mais elle évita cependant le combat & tourna vers Trau, où elle pilla cinq barques & brûla quelques cabanes. Le Général Espagnol fit voile ensuite en toute diligence vers Zara, où il prit deux galeres marchandes richement chargées, & où il y avoit des marchandises qui appartenoient aux Turcs, après quoi il retourna à Brindes. On fut très-mécontent à Venise de la conduite de Zané dans cette occasion, & on envoya Pierre Foscarini pour informer sur ce sujet, on substitua Venier Commandant des vaisseaux à Zané, & François Morosini remplaça Venier (*b*).

Plaintes des Vénitiens & suite de la guerre en Piemont.

Les Vénitiens fesoient dans toutes les Cours de vives plaintes contre les Ministres Espagnols, qui tandis qu'on traitoit de la paix à Madrid, attaquoient la République. Ils chercherent à exciter contre eux les Princes d'Italie, mais ils étoient tous si fort dans la dépendance de l'Espagne, qu'il ne leur restoit que la liberté de faire des vœux pour voir des tems plus favorables. Le Sénat ne vit pas de meilleure ressource que de mettre le Duc de Savoye en état de pousser vivement la guerre en Piémont. Il lui augmenta les subsides, & engagea le Maréchal de Lesdiguieres à descendre de nouveau en Piémont avec des troupes. Charles Emanuel se mit en campagne, attaqua San-Damiano, prit cette place, la saccagea & la démolit. Il fit le dégat dans le pays, & obligea les Espagnols de sortir d'Albe, faute de vivres. Il fit investir San-Germano, & s'empara de Montiglio (*c*).

Le Gouverneur de Milan, pour ménager ses troupes n'entra en campagne qu'au mois de Mai, & alla mettre le siege devant Verceil. Le Duc de Savoye se disposa à secourir la place, il le tenta même, mais malgré tout ce qu'il put faire, la ville fut obligée de se rendre. La révolution arrivée en France par la mort du Maréchal d'Ancre, fit espérer au Duc, que les affaires changeroient en sa faveur. Cependant il n'en profita pas autant qu'il s'en étoit flaté. Lesdiguieres vint néanmoins à son secours avec quelques trou-

(*a*) *Nani*, p. 134, 135. *Gratiani*, p. 82-85.

(*b*) *Nani*, p. 135-139. *Gratiani*, p. 85-87.

(*c*) *Nani*, p. 139, 140. *Gratiani*, p. 81, 82.

troupes, du consentement du Roi son Maître. Charles Emanuel pour se dédommager de la perte de Verceil, fit une irruption dans le Milanés. Il emporta d'assaut Felissano, où il y eut quinze-cens Allemands taillés en pieces. Il s'empara aussi de quelques châteaux. Le Sénat piqué des hostilités du Viceroi de Naples, & de la prise de Verceil, revoqua du consentement du Duc de Savoye, les pouvoirs envoyés à Gritti pour traiter de la paix en Espagne (*a*). Cependant il se préparoit un événement, qui applanit les plus grandes difficultés.

L'Archiduc Ferdinand devient Roi de Bohême.

L'Archiduc Ferdinand s'étoit rendu à Vienne, sous prétexte de concerter avec l'Empereur les pouvoirs qu'il devoit envoyer à Madrid, mais il avoit de plus grandes vues. Il cherchoit à s'assurer la succession des Etats héréditaires de la Maison d'Autriche en Allemagne. L'Empereur Mathias & les Archiducs Albert & Maximilien ses freres n'avoient point d'enfans. Ces deux derniers céderent leurs prétentions à Ferdinand, & Mathias se détermina aussi à la fin de lui céder la couronne de Bohême, pour ne pas en laisser la succession incertaine, parcequ'il n'étoit pas bien décidé, si elle étoit éléctive ou héréditaire. Ferdinand obtint aussi de Philippe III de lui céder ses droits sur les Etats héréditaires d'Allemagne pour lui & pour toute sa postérité masculine; & Ferdinand s'engagea à donner l'Alsace aux Espagnols, promesse qui resta sans effet dans la suite, pour ne pas irriter les Princes de l'Empire, & donner trop de jalousie à toute l'Europe (*b*).

La paix se négocie à Madrid & ensuite à Paris.

Cependant le nouveau Roi de Bohême, de concert avec l'Empereur, envoya un Plenipotentiaire à Madrid, avec ordre de conclure la paix à quelque prix que ce fût. Les Ministres Espagnols y apportoient beaucoup de difficultés, & proposoient des conditions insidieuses, pour rendre l'Espagne dominante en Italie. Gritti ne se laissoit point tromper: mais dans le tems qu'on sembloit de part & d'autre commencer à s'entendre, Gritti reçut la révocation de ses pouvoirs. Le Sénat & le Duc de Savoye aigris contre les Ministres Espagnols transporterent la négociation à Paris, l'Empereur & le Roi de Bohême aiant accepté la médiation de la France (*c*).

Traité de paix.

La ville de Gradisca étoit réduite à l'extrémité, malgré tous les efforts des Généraux Autrichiens, & le Gouverneur de Milan fesoit des préparatifs, qui sembloient menacer la Lombardie Vénitienne, lorsqu'un courier d'Espagne apporta la nouvelle de la paix. Elle avoit été signée à Paris le 6 de Septembre, & ratifiée à Madrid le 26 du même mois. Le Traité portoit en substance 1. Que Ferdinand mettroit une garnison Allemande dans Segna, & qu'alors la République rendroit une place dans l'Istrie au choix de l'Empereur & de Ferdinand. Qu'ensuite on nommeroit deux Commissaires de chaque côté, qui dans l'espace de vingt jours régleroient en quel tems les Uscoques seroient obligés de sortir de Segna & des autres lieux maritimes, en distinguant ceux qui par leurs pirateries avoient mérité le bannissement, de ceux qui avoient eu une conduite pacifique, ou qui depuis cette guerre seulement auroient commis quelque acte d'hostilité. 2.

(*a*) *Nani*, p. 140-146. *Gratiani*, p. 92, 93.

(*b*) *Nani*, p. 147, 148. *Gratiani*, p. 93-95.

(*c*) *Nani*, p. 148-150. *Gratiani*, p. 87-92.

Section X. Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.

Que toutes les barques des Corsaires seroient brûlées; & qu'alors les Vénitiens retireroient leurs troupes de tous les lieux dont ils s'étoient emparés. 3. Qu'il y auroit une suspension d'armes de deux mois, pendant lesquels on travailleroit à l'exécution de ce dont on étoit convenu, après quoi on rétabliroit la liberté du commerce, comme il étoit avant la guerre. 4. Que tous les prisonniers seroient rendus de part & d'autre, & qu'il y auroit amnistie pour tous ceux qui durant la guerre auroient pris le parti de l'Archiduc ou des Vénitiens. Le Traité particulier de Vienne fut inséré mot à mot dans le Traité général. 5. Le Roi d'Espagne recevoit la parole des Vénitiens pour l'accomplissement des articles de leur part, & engageoit la sienne pour ce qui devoit être effectué du côté de Ferdinand. Il consentoit à l'armistice & que les hostilités fussent suspendues partout. A l'égard du Duc de Savoye, on convint que le Traité d'Ast auroit son effet. Pour ce qui est de la restitution des prises que le Duc d'Ossune avoit faites, le Duc de Lerme ne voulut pas qu'il en fût parlé dans le Traité, mais il donna ordre au Marquis de Bedmar de la promettre au Sénat, & de lui en donner parole au nom du Roi son maître (*a*). On nomma ce Traité le Traité de Madrid, parcequ'on y fit des changemens assez considerables aux articles redigés en France, & qu'il ne fut censé conclu que par la signature de Philippe III.

Conduite du Gouverneur de Milan.

Le Gouverneur de Milan, informé par un courier de la conclusion du Traité, & sachant d'ailleurs que Gradisca étoit sur le point de se rendre aux Vénitiens, résolut sur les instances de l'Evêque de Trieste, de sauver cette place en fesant une diversion. Il se rendit à Lodi, & envoya un corps de troupes dans le Crémasque, qui courut le pays, & pénétra même dans le Bergamasque. Il demanda aussi passage au Duc de Mantoue pour entrer plus avant de ce côté-là dans le pays des Vénitiens. Ceux-ci se plaignirent hautement d'un procédé si contraire à la bonne-foi. Le Duc de Savoye rappella les troupes qu'il avoit déja congédiées & fait sortir d'Italie, & on fit des préparatifs pour recommencer la guerre. Mais le Marquis de Bedmar, obtint du Sénat une suspension d'armes générale, ce qui sauva Gradisca. Alors Pierre de Tolede aiant obtenu ce qu'il prétendoit, retourna à Milan & fit publier la paix (*b*).

Le Duc d'Ossune continue la guerre.

Le Duc d'Ossune au contraire se mettoit en fureur au seul nom de paix. En-vain le Pape & le Roi de France le solliciterent-ils de s'accommoder avec les Vénitiens, en-vain le Roi d'Espagne lui ordonna-t-il de se tenir en repos & de rendre à la République ses vaisseaux & ses marchandises, il méprisa tout, & envoya dans le Golfe François Rivera avec dix-neuf vaisseaux. Les Vénitiens allerent à sa rencontre, & on se canonna vivement; mais la nuit étant survenue les Espagnols tournerent vers les côtes de Naples. Venier les poursuivit, & se mit en devoir de les attaquer, mais une tempête qui survint y mit obstacle; cinq galeres Vénitiennes furent jettées sur les côtes de Dalmatie & y firent naufrage (*c*). Le Gouverneur de Mi-

(*a*) *Nani*, p. 150-154. *Gratiani*, p. 96-100. *Mercure François*, ann. 1617. p. 208 & suiv.

(*b*) *Nani*, p. 154-157. *Gratiani*, p. 100-102.

(*c*) *Nani*, p. 157, 158. *Gratiani*, p. 102, 103.

lan de son côté fesoit naitre le plus de difficultés qu'il lui étoit possible à l'exécution des articles de la paix, & refusoit de licencier ses troupes.

Section X. Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.

Affaire des Uscoques terminée. 1618.

Les ratifications du Traité de Madrid, pour ce qui concernoit les différends entre les Vénitiens & le Roi de Bohême, furent échangées solemnellement à Vienne, le premier de Fevrier 1618. On convint que les Commissaires des deux Puissances s'assembleroient dans l'isle de Veglia. Ceux du Roi de Bohême furent les Barons de Harrach & d'Elding, & la République y envoya Jérôme Justiniani & Antoine Priuli, tous deux Procurateurs de Saint Marc. Plusieurs incidens prolongerent la négociation, ce qui n'empêcha pas que le Traité ne fût exécuté exactement de part & d'autre. Cent-trente-trois des Chefs les plus scélérats des Uscoques furent chassés avec leurs familles, on fit brûler leurs barques, & la République se vit délivrée d'une vexation qu'elle avoit soufferte depuis tant d'années. Le nom des Uscoques fut en quelque façon éteint (*a*).

Mort du Doge Bembo.

Pendant le congrès de Veglia le Doge Jean Bembo mourut, après avoir gouverné deux ans, pendant lesquels il fit paroitre autant de sagesse & de prudence dans le maniment des affaires qu'il avoit fait éclater de courage & de valeur à la guerre (*b*).

Nicolas Donato, XCIII. Doge de Venise. Sa mort.

Nicolas Donato, âgé de quatrevingts ans lui succeda. Cette élection déplut au peuple, parcequ'il regardoit Donato comme le principal auteur des impôts qu'on avoit mis sur les vivres, & particulierement sur le bled. Il y eut même une espece d'émeute, quand on le porta à l'Eglise de Saint-Marc. Le peuple donna plusieurs autres marques de mécontentement, mais le Doge l'appaisa, en fesant publier une ordonnance pour le prix des vivres. Il n'occupa la premiere dignité qu'un mois (*c*).

Antoine Priuli, XCIV. Doge de Venise.

On lui donna pour successeur Antoine Priuli, l'un des Commissaires à Veglia. Il en partit secretement, & lorsqu'il approcha de Venise douze Sénateurs allerent à sa rencontre & le conduisirent au Palais, où il prit le gouvernement de la République avec les cérémonies ordinaires. Il sembloit que desormais rien ne devoit troubler la paix, mais le Duc d'Ossune persistoit à ne pas la vouloir. La Cour d'Espagne sembloit condamner sa conduite, mais ce qui fesoit juger qu'elle ne lui déplaisoit point, c'est que le Duc fut continué dans sa Viceroyauté pour trois ans (*d*).

Conduite extraordinaire du Duc d'Ossune.

Le Pape le sollicitoit avec beaucoup d'instance de ne point troubler davantage la paix, il répondit, qu'il étoit prêt d'exécuter ce dont on étoit convenu, moyennant que la République congédiât les Hollandois. Cependant il tâchoit de se pourvoir lui-même de vaisseaux en Angleterre & en Hollande. Mais la République agit si efficacement par ses Ministres dans ces deux Etats, qu'elle loua un bon nombre de vaisseaux en Angleterre, & douze autres en Hollande, qui malgré les menaces & l'opposition des Espagnols passerent le détroit, & vinrent renforcer la Flotte de Venise. Le Duc renonça alors au dessein de faire la guerre, & tenta de négocier avec

(*a*) *Nani*, p. 159-162. *Gratiani*, p. 105, 106.

(*b*) *Mercure François*, ubi sup. ann. 1618, p. 34, 35.

(*c*) Le même, p. 35-37. *Nani*, p. 162. *Gratiani*, p. 106.

(*d*) *Nani*, p. 163. *Gratiani*, p. 107.

Section X. Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.

les Turcs. Mais ceux-ci avoient trop d'affaires chez eux pour se mêler de celles des Chretiens. Ils avoient une guerre avec la Perse sur les bras, & n'étoient pas tranquilles chez eux. Achmet I étoit mort en 1617; on avoit mis sur le trône Mustapha I, qui fut déposé au bout de trois mois, & on l'avoit remplacé par Osman fils d'Achmet, âgé de douze ans (*a*).

Les Vénitiens le repriment.

Le Viceroi de Naples persista néanmoins à inquiéter les Vénitiens. Il tenoit sa Flotte à Brindes, & delà envoyoit des vaisseaux faire des courses jusqu'à Trieste. Le Sénat donna ordre à Laurent Venier, Généralissime de mer, de reprimer ces vexations. Venier alla avec une nombreuse Flotte se présenter devant Brindes, mais les Espagnols se retirerent dans le fond du Port, où ils étoient protegés par le canon de la ville & des châteaux. Le Général Vénitien fit alors des courses le long des côtes de Naples, & prit divers bâtimens chargés de marchandises & de provisions pour la Capitale. Les Napolitains représenterent à la Cour d'Espagne que l'interruption du commerce étoit capable d'affamer la ville. Ces remontrances engagerent les Ministres Espagnols à charger le Cardinal Borgia, de concerter avec l'Ambassadeur de Venise à Rome, l'exécution du Traité de Madrid (*b*). Le Duc d'Ossune crut avoir trouvé un nouveau prétexte d'envoyer ses vaisseaux dans le Golfe, c'étoit de transporter à Trieste le secours que demandoit le Roi de Bohême, à cause des troubles de ce royaume. Le Sénat fit faire de si fortes représentations à ce Prince, qu'il menaça le Duc d'Ossune de sa vengeance, s'il ne choisissoit pas une autre voie pour lui envoyer ce secours. Le Viceroi renonça alors à son dessein.

Nouveau Traité des Vénitiens avec le Duc de Savoye.

Les Vénitiens s'appercevoient que le Gouverneur de Milan n'étoit pas mieux intentionné pour la paix que le Duc d'Ossune; le Sénat chargea Renier Zeno, qui résidoit à Turin en qualité d'Ambassadeur, de faire un nouveau Traité avec le Duc de Savoye. La République s'engagea à lui donner un subside de quatrevingt-dix mille ducats par mois, en cas que les Espagnols manquassent aux conventions faites avec eux, & le Duc s'obligeoit à faire diversion, avec vingt mille hommes de pied & trois mille chevaux. On tint ce Traité secret, tant qu'on vit quelque apparence de paix. Après bien des difficultés encore, le Duc de Savoye pour ôter tout prétexte au Gouverneur de Milan, évacua le Montferrat au commencement d'Avril & remit les prisonniers qu'il avoit entre les mains des Ministres de France. On assure que Pierre de Tolede dit en frémissant de dépit, qu'il falloit donc exécuter le Traité de paix, puisque par quelque fatalité, le ciel & la terre conspiroient à son accomplissement. Il rendit San-Germano & mit en liberté les prisonniers, mais il fit des difficultés encore pour différer la restitution de Verceil, quoiqu'il reçût ordre de Madrid de la faire, & qu'il apprît que le Duc de Feria étoit nommé pour le remplacer, parceque Philippe III étoit mécontent de sa conduite (*c*).

Conjuration de Venise.

Tout le monde étoit étonné du procédé de Tolede & du Duc d'Ossune, qui refusoient ouvertement d'obéir aux ordres de leur Maître. Bientôt on

(*a*) *Nani*, p. 163, 164. *Gratiani*, p. 107, 108.

(*b*) *Nani*, p. 165. *Gratiani*, p. 108, 109.

(*c*) *Nani*, p. 166-168. *Gratiani*, p. 110-112. *Mercure François*, l. c. p. 40, 42.

découvrit le principe secret qui les fesoit agir, qui étoit l'espérance de voir réussir la conjuration trâmée de concert avec eux par le Marquis de Bedmar à Venise. L'Abbé de Saint-Réal a fait l'histoire de cette conjuration dans le plus grand détail (*a*). On l'accuse d'avoir orné un peu son récit. Cela se peut, cependant le fond des faits est confirmé par les Historiens de Venise, & on en trouve quelque chose dans un Auteur contemporain (*b*). Ce qui suffit pour dissiper tous les doutes qu'on a voulu suggérer sur la vérité de ce fait. Nous rapporterons en substance ce qu'il y a de plus essentiel. Le projet se réduisoit à ceci. Le Viceroi de Naples devoit envoyer sous les ordres d'un Anglois nommé Hellot quelques brigantins & quelques barques armées, qui devoient entrer dans les lagunes, dont on avoit mesuré la largeur & la profondeur. Les gros vaisseaux devoient suivre, & aller mouiller sur les côtes du Frioul, en attendant l'événement. A la faveur de la confusion que l'arrivée des brigantins devoit causer, on devoit mettre le feu à l'Arsenal & au Palais, se saisir des postes les plus avantageux, faire main basse sur les principaux Nobles & s'emparer de la Capitale. Tolede devoit surprendre Crême, où il avoit des intelligences. Le Marquis de Bedmar, homme intrigant s'il en fut jamais, fut le principal moteur de cette conjuration. Il commença à s'insinuer dans les esprits, & de tâcher de corrompre ceux qui se prêtoient à ses insinuations, & n'épargnoit ni les accusations ni les calomnies contre ceux qu'il ne pouvoit gagner. Il fomenta quelque légere division entre les soldats Hollandois & leurs Officiers, il en débaucha quelques-uns, & en introduisit d'autres en leur place, qui étoient à sa dévotion. Pour lui aider à faire agir ces divers ressorts, le Duc d'Ossune lui envoya un certain Normand, nommé Jaques Pierre, Corsaire de profession, homme de courage, mais nourri dans le crime & capable des actions les plus noires, qui amena avec lui un autre François nommé Langlat, qui s'entendoit fort bien aux feux d'artifice.

Ces deux scelérats feignirent d'être mécontens du Viceroi, & passerent à Venise, où ils furent reçus au service de la République. Cependant Siméon Contarini, Ambassadeur à Rome, avertit le Sénat, de ne pas trop se fier à ces gens-là, & qu'il pouvoit bien y avoir la dessous quelque artifice de la part du Viceroi. On négligea cet avis, parceque pour effacer tout soupçon le Duc d'Ossune témoignoit être fort en colere de la fuite de Jaques Pierre, dont il avoit fait arrêter la femme; il lui écrivoit aussi des lettres pour le rappeller à son service, lui fesant de grandes promesses. Jaques Pierre montroit ces lettres à Venise, & feignoit de découvrir les desseins du Viceroi, indiquant les moyens de les faire échouer. Ce procedé lui attira la confiance, & il obtint avec Langlat de l'emploi dans l'Arsenal. Ils avoient des conférences secretes avec le Marquis de Bedmar, qui avoit des espions partout, envoyoit fréquemment des couriers à Naples & en recevoit. Le Capitaine & Langlat s'étoient assurés de plusieurs autres gens de leur sorte. Tout étoit prêt pour l'exécution de cette grande entreprise, & l'on n'attendoit plus que l'arrivée des brigantins. Les Con-

(*a*) Voyez. *Oeuvres de St. Réal*, T. IV. p. 135. La Haye 1722.

(*b*) *Mercure François*, ubi sup. p. 38-40.

Section X. Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.

jurés montoient tous les jours ſur les plus hautes tours de la ville, pour les découvrir. Mais heureuſement pour Veniſe, quelques-uns de ces bâtimens furent pris par des Corſaires, & les autres diſſipés par la tempête, ce qui obligea les conjurés de remettre l'exécution de leur projet. Jaques Pierre & Langlat reçurent ordre de s'embarquer & ne purent ſe diſpenſer de partir avec la Flotte. Ceux qui reſterent à Veniſe ne laiſſerent pas de travailler toujours à hâter l'exécution de leur entrepriſe, en s'aſſociant de nouveaux complices, deſorte que leur ſecret fut communiqué à un grand nombre de gens.

Elle eſt découverte.

Parmi ceux qui en eurent connoiſſance ſe trouvoient Gabriel de Montcaſſin, Gentilhomme de Normandie, & Balthaſar Juven, que d'autres nomment Jaſſier, Gentilhomme du Dauphiné. Ces deux hommes ſaiſis de remords, ou aiant horreur de cet affreux complot, le dénoncerent au Conſeil des Dix. Les Chefs de ce Conſeil trouverent moyen d'introduire des eſpions parmi les conjurés. On en arrêta quelques-uns, & la conjuration fut prouvée, tant par les papiers qu'on trouva chez eux, que par la confeſſion des coupables, qui furent appliqués à la queſtion. Les uns furent pendus publiquement, & d'autres étranglés dans la priſon & jettés de nuit dans la mer. Quelques-uns eurent le tems de ſe ſauver, & allerent chercher un aſile auprès du Duc d'Oſſune. On envoya ordre au Général de la Flotte de ſe ſaiſir de Jaques Pierre & de Langlat, & de les faire jetter dans la mer. Erard Lieutenant d'une compagnie Françoiſe, qui devoit livrer Crême à Tolede, fut arrêté avec ſes complices, & ils périrent par la main du Bourreau.

Le Marquis de Bedmar ſe ſauve à Milan.

Le Sénat fît rendre graces à Dieu par des prieres publiques de la découverte de la conjuration. Le Marquis de Bedmar, qu'on regardoit comme le principal auteur de cette horrible trame, couroit grand riſque d'être ſacrifié à la haine publique & à la fureur du peuple; il prit le parti de ſortir ſecretement de Veniſe & de ſe retirer à Milan. Le Sénat avoit envoyé un courier à Madrid pour demander ſon rappel. On condamna hautement en Eſpagne la conduite du Marquis, & l'on déclara à l'Ambaſſadeur de Veniſe, qu'il devoit paſſer en Flandres auprès de l'Archiduc Albert. Le Duc d'Oſſune proteſta qu'il n'avoit aucune part à la conjuration, ce qui n'empêcha pas qu'on ne l'en crût complice, outre les preuves qu'on en avoit, l'aſile qu'il accordoit aux coupables, la liberté rendue à la veuve de Jaques Pierre, qu'il fit conduire honorablement à Malte contrediſoient ſon deſaveu. Mais le Sénat ne voulant pas mettre obſtacle à l'exécution du Traité de paix, jugea à-propos de diſſimuler ſes ſujets de plainte. Il ſemble que la découverte de la conjuration produiſit au moins ce bon effet, que le Viceroi rappella ſes vaiſſeaux du Golfe, Verceil fut rendu au Duc de Savoye, & le Duc de Feria, arrivé à Milan, licencia les troupes, enſorte que la paix fut rétablie en Italie (*a*).

Meſures des Venitiens contre l'Eſpagne. 1619.

L'Empereur Mathias étant mort au mois de Mai de l'année ſuivante, Ferdinand fut élu Roi des Romains ou Empereur. Ce fut en ce tems-là que s'éleverent les troubles en Bohême, dont l'Electeur Palatin accepta la

(*a*) Voyez *Nani*, p. 168-171. *Gratiani*, p. 112-116.

couronne, ce qui occasionna une guerre, qui n'est point de notre sujet. La République ne voulut point se mêler de ce qui se passoit en Allemagne, & son grand objet étoit de se précautionner en Italie contre les mauvais desseins des Ministres d'Espagne, dont elle ne pouvoit douter, tant par la conjuration tramée contre elle, que par les intrigues du Duc de Feria, pour détourner les Grisons de l'alliance des Vénitiens. Comme les troubles domestiques de la France ne permettoient pas de compter sur l'appui de cette couronne, le Sénat renouvella son alliance avec le Duc de Savoye, & fit inviter les Ducs de Mantoue, de Parme, de Modene & d'Urbin à y entrer, pour assurer la liberté de l'Italie. Mais aucun de ces Princes n'eut le courage de concourir à une entreprise, qu'ils ne pouvoient s'empêcher d'approuver. Le Pape prétendit que sa qualité de pere commun l'obligeoit à rester neutre (*a*).

SECTION X. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1610 *jusqu'à l'an* 1645.

Pendant qu'on négocioit avec le Duc de Savoye, on trouva en réglant le compte des subsides accordés à ce Prince, un mécompte d'un mois, & comme l'argent avoit été fourni, on soupçonna Antoine Donato, alors Ambassadeur à Turin, de l'avoir détourné à son usage particulier. Cependant on étoit en doute à cause de la réputation dont il jouissoit; & que d'ailleurs il avoit devant les yeux les exemples du Doge Léonard Donato, son oncle & de Nicolas Donato son pere, qui avoient donné des preuves de la plus grande intégrité & du plus parfait desintéressement dans les emplois qu'ils avoient exercés tant au dedans qu'au dehors. Antoine étoit pour lors Ambassadeur en Angleterre, & on lui permit de venir à Venise pour se justifier. Il harangua avec beaucoup d'éloquence & rappella les services de ses ancêtres & les siens pour adoucir les esprits en sa faveur. Mais cela ne put contrebalancer ce que la Justice exigeoit dans une République où le Péculat est aussi odieux que la trâhison. Il fut mis en prison, & ensuite banni, ses biens furent confisqués, son nom fut effacé du livre d'or, & sa postérité dégradée de Noblesse. Il se retira en Angleterre; mais Jérôme Lando son successeur, demanda au Roi Jaques I de le faire sortir de son royaume (*b*).

Ils punissent l'infidelité d'Antoine Donato.

L'alliance que le Sénat avoit faite avec le Duc de Savoye, & avec les Cantons de Berne & de Zurich, assuroit en quelque façon ses Etats de Terre-Ferme, il chercha aussi à se procurer des auxiliaires sur mer. Christophe Suriano, Ambassadeur de la République à la Haye, avoit gagné la confiance du Prince Maurice & des principaux de l'Etat. Il profita habilement des dispositions où il les trouva, parceque la Trêve avec l'Espagne étoit prête à expirer, pour négocier avec lui, & on dressa le projet d'une ligue défensive. Suriano l'envoya au Sénat, qui mit l'affaire en délibération. Jean Nani, un des Conseillers du College fut d'avis de ne point entrer dans une convention, qui engageroit la République dans une guerre éternelle, & en de grandes dépenses, & de se borner à ce qui regardoit l'Italie. Sebastien Venier, autre Conseiller, réfuta l'opinion de Nani, &

Traité avec les Provinces-Unies.

(*a*) *Nani*, L. IV. p. 193, 194. *Gratiani*, p. 132.

(*b*) *Nani*, p. 194, 195.

SECTION X. *Histoire de Venise depuis l'an 1510 jusqu'à l'an 1645.*

s'attacha à repréſenter les avantages que la République retireroit de ſon alliance avec celle des Provinces-Unies (*a*).

L'avis de Venier l'emporta, & on envoya les ordres & les pouvoirs néceſſaires à Suriano pour ſigner une ligue défenſive pour quinze ans. Les Articles de cette ligue étoient en ſubſtance; que lorſqu'une des deux Républiques ſeroit attaquée par mer ou par terre, l'autre lui fourniroit un ſecours de cinquante mille florins par mois. Qu'on regarderoit comme guerre ouverte toute invaſion à main armée par mer ou par terre, & à l'égard de la République de Veniſe, l'entrée de vaiſſeaux de guerre dans le Golfe Adriatique. Qu'on laiſſeroit au choix de celle-ci de demander le ſecours en argent, en hommes ou en vaiſſeaux. Que ſi la République, qui ſeroit en guerre, avoit beſoin d'un plus grand ſecours elle pourroit le demander, & qu'elle le recevroit au cas que l'autre République fût en état de le fournir, & rembourſeroit ces ſubſides extraordinaires à la fin de la guerre. Que ſi les deux Républiques étoient attaquées en même tems, elles ne ſeroient pas tenues à s'entre-ſécourir, mais que ſi l'une feſoit la paix plutôt que l'autre, elle ſeroit obligée de donner du ſecours à celle qui ſeroit encore en guerre. Que ces ſecours ne ſeroient point emploiés contre aucun des Alliés de l'une ou de l'autre République. Qu'elles déclareroient toutes deux n'avoir aucune alliance avec la Maiſon d'Autriche, ſoit en Allemagne, ſoit en Eſpagne (*b*). Ce Traité fut ſigné le 31 de Décembre 1619, & ratifié par les Etats Généraux le 18 d'Avril de l'année ſuivante. Ils envoyerent à Veniſe M. Aarſſens pour en jurer l'obſervation, & le Sénat envoya à la Haye Jérôme Tréviſani pour la même fonction, l'un & l'autre avoient la qualité d'Ambaſſadeurs extraordinaires (*c*).

Nouveaux projets du Duc d'Oſſune rendus inutiles.

Les Miniſtres Eſpagnols parurent fort offenſés de ce Traité quand il fut rendu public. Le Duc d'Oſſune continua à vouloir inquiéter les Vénitiens, il tenoit prête une eſcadre de galeres, pour faire une nouvelle expédition dans le Golfe Adriatique, mais on ne ſavoit s'il avoit deſſein d'agir contre les Turcs en Albanie, ou dans la Dalmatie contre les Vénitiens. Laurent Venier, Généraliſſime de mer, eut ordre de ne point laiſſer entrer de vaiſſeaux armés dans le Golfe. Il partit de Curſola avec dix-ſept galeres des plus légeres & des mieux équippées, & fit une courſe ſur les côtes de la Pouille; il prit quatre Fuſtes de Corſaires, & un vaiſſeau chargé de bled pour Naples. Il alla enſuite à Corfou pour aſſurer le paſſage de dix galeres, qui venoient de Candie joindre la Flotte. Enſuite s'étant joint à trente quatre vaiſſeaux à la hauteur de Meleda, il prit encore divers bâtimens chargés de grains pour Naples. Le Viceroi voyant qu'il ne pouvoit rien entreprendre contre les Vénitiens, laiſſa aller ſes galeres avec celles du Pape, de Malte, de Genes & de Toſcane pour tenter une deſcente en Afrique, qui ne réuſſit point (*d*).

Diſgrace de ce Duc. 1620.

Le Duc d'Oſſune touchoit au moment de ſa disgrace. Depuis longtems le

(*a*) *Nani*, p. 195-201. *Gratiani*, p. 133-136.

(*b*) *Aitzema*, T. I. p. 8 & ſuiv. *Nani*, p. 201. *Gratiani*, p. 136.

(*c*) *Nani* & *Gratiani*, l. c.

(*d*) *Nani*, p. 201-203. *Gratiani*, p. 136-138.

le royaume de Naples gémiffoit fous fa tirannie. Sur les plaintes des Napolitains, Philippe III fe détermina à le rappeller. Lorfqu'il vit que les protecteurs qu'il s'étoit fait à Madrid à force d'argent ne pouvoient plus le foutenir, il tenta de fe rendre abfolu à Naples, en gagnant la populace. Il effaya même de gagner le Duc de Savoye & les Vénitiens, mais ils refuferent d'entrer dans fes projets, qui ne firent que hâter fa chute. Le Cardinal Borgia fe rendit par ordre de la Cour à Naples, prit poffeffion du Gouvernement & obligea le Duc de partir pour l'Efpagne. En y arrivant, il fut mis en prifon, & mourut quelque tems après (*a*).

SECTION X. *Hiftoire de Venife depuis l'an 1610 jufqu'à l'an 1645.*

Combat dans la mer de Candie.

Avant cette révolution, Rivera qui commandoit les vaiffeaux que le Duc d'Offune avoit envoyés au Levant, fit voile vers Candie, & tandis que fes autres vaiffeaux parcouroient l'Archipel, il aborda avec trois dans quelques ports éloignés & peu gardés, où il fit quelque dommage. Frederic Nani, qui commandoit huit vaiffeaux pour veiller de ce côté-là à la fureté de la navigation, fe trouva avec fon feul vaiffeau, éloigné de fon efcadre & Rivera l'ayant découvert vint fondre fur lui. Nani fit un feu fi vif, que l'ennemi fit retraite; Rivera fuivi d'un de fes vaiffeaux fit force de voiles vers l'Italie. Le Général Vénitien attaqua alors le troifieme, qui étoit l'Amiral de Naples; après un combat fort opiniâtre, il s'en rendit maître, & fit deux-cens prifonniers, tout le refte aiant été tué. On y trouva quelques canons que le Duc avoit enlevés fur les galeres Vénitiennes qu'il avoit prifes. Nani, en fe retirant rencontra le refte de l'efcadre Efpagnole, qui fit des fignes d'amitié, auxquels il répondit de la même façon. L'action du Général Vénitien fut louée & approuvée. Le Sénat, fatisfait de ce qu'on s'étoit vengé du Duc d'Offune, fit rendre les prifonniers & le vaiffeau, à la requifition du Cardinal Borgia (*b*).

Les Vénitiens menacés d'avoir la guerre avec les Turcs.

Au commencement de l'année 1620 les Vénitiens furent fur le point d'avoir la guerre avec les Turcs, par un effet de la haine que leur portoit Ali Bacha, devenu Grand Vifir. Ce Miniftre, qui avoit été Armateur, confervoit beaucoup de reffentiment de la prife de deux de fes galiotes par les Vénitiens. Quand il fe vit maître pour ainfi dire de l'autorité fouveraine, il chercha à fe venger, & commença par faire étrangler Buonricci, Interprete de George Juftiniani Baile de Venife, qui avoit autrefois agi contre lui dans l'affaire des deux galiotes. Il réveilla auffi tous les différends au fujet des limites de la Bofnie & de la Dalmatie, & les plaintes de ceux qui avoient fouffert des pertes par la prife des navires où il y avoit des marchandifes. Le Sénat envoya Antoine Barbaro avec ce qu'il y avoit de galeres prêtes, pour garder la mer, & défendre la Dalmatie contre les invafions des Turcs. Mais avant qu'il fût en état de partir foixante galeres Turques entrerent dans le Golfe, affiegerent & prirent Manfredonia dans la Pouille, d'où ils emmenerent un grand butin & beaucoup de prifonniers. Le Baile fe plaignit aux Miniftres de la Porte, de ce que les Turcs étoient entrés dans le Golfe; on leur répondit que les hoftilités des Efpagnols en étoient la caufe. Ces mouvemens n'eurent pas de fuite, parceque le Grand

(*a*) *Nani*, p. 203-205. *Gratiani*, p. 139 141.

(*b*) *Nani*, p. 205. *Gratiani*, p. 141.

Section X. Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.

Visir Ali mourut. Son successeur eut d'autres desseins, & consentit, moyennant quelques présens, à ne plus parler des prétendus sujets de plainte contre les Vénitiens (*a*).

Affaires de la Valteline.

Ce fut au mois de Juillet de cette même année qu'éclata la révolte des Valtelins contre les Grisons, qui causa bien du trouble en Italie. Nous n'entrerons point dans le détail des événemens auxquels elle donna lieu, parceque nous en avons parlé assez amplement dans l'Histoire Générale d'Italie (*b*). Les Vénitiens & la France soutinrent les Grisons, & les Espagnols les Valtelins. Cette affaire ne se termina qu'en 1626, par le Traité de Monçon entre la France & d'Espagne.

Succession des Papes.

Le Pape Paul V ne voulut prendre aucune part à cette affaire, & mourut le 28 de Janvier 1621. Le Cardinal Ludovisio lui succeda sous le nom de Grégoire XV. Ce Pape se chargea, en 1623, de prendre en dépôt les Forts de la Valteline, à la sollicitation des Espagnols, allarmés de la ligue conclue entre la France, la République de Venise & le Duc de Savoye, pour déposseder les Espagnols de ce qu'ils avoient usurpé dans ce pays-là. Grégoire mourut peu après, au mois de Juillet de la même année. Le Cardinal Maffée Barberini fut élu pour le remplacer & prit le nom d'Urbain VIII. Ce fut sous son Pontificat que l'affaire de la Valteline se termina. Réunissons à présent quelques faits particuliers qui regardent Venise.

Faits particuliers. 1622.

André Ferletich, un des Chefs des Uscoques, s'étoit retiré auprès du Duc d'Ossune, & sous sa protection, il avoit commis quantité de brigandages contre les Vénitiens. Après la disgrace de ce Viceroi, le Cardinal Borgia le congédia du service d'Espagne, pour reconnoitre la complaisance que le Sénat avoit eue de rendre les prisonniers & la galere que Nani avoit pris. Ferletich se retira à Livourne & entra au service du Grand Duc de Toscane. Accoutumé à la Piraterie & avide de butin, il entra avec quelques barques dans le Golfe Adriatique pour piller dans celui de Quarnero les isles & les vaisseaux des Vénitiens. Mais ayant été pris par des Galiotes Vénitiennes, il paya de sa tête sa témérité, & plusieurs de ses compagnons eurent le même sort (*c*).

On vit cette même année un exemple du respect que les Vénitiens ont pour les loix de leur patrie. Il est défendu par ces loix aux fils du Doge de recevoir aucun bénéfice du Pape pendant la vie de leur pere. Grégoire XV conféra au Cardinal Matthieu Priuli, fils du Doge regnant, l'Evêché de Bergame. Mais ce Prélat, fidele aux obligations de sa naissance, le refusa; ce qui lui attira l'applaudissement de ses Concitoyens (*d*).

Un autre événement causa une grande consternation dans Venise. Quelques Scélérats avoient conjuré contre la vie de plusieurs des principaux Nobles. Ils entreprirent de les accuser par devant les Inquisiteurs d'Etat, les uns fesoient la fonction de délateurs, & les autres celle de témoins. Le souvenir de la conjuration de 1618 fesoit que les soupçons passoient pour

(*a*) *Nani*, p. 207, 208. *Gratiani*, p. 142, 143 *Mercure François*, T. VI. ann. 1620. p. 469.

(*b*) *Hist. Univ.* T. XXXII. ou *Hist. Mod.* T. XVIII. p. 561-563, 565-567.

(*c*) *Nani*, L. V. p. 247, 248. *Gratiani*, L. III. p. 174.

(*d*) Les mêmes.

des crimes. Antoine Foscarini, Chevalier & Sénateur, fut dénoncé par ces Scélérats comme entretenant des intelligences secretes avec les Etrangers, il fut étranglé & son corps pendu, sur la déposition des faux témoins. Cette dangereuse cabale ne put néanmoins subsister longtems. Quelques-uns aiant été arrêtés & condamnés pour d'autres crimes, il s'en trouva un qui révéla le complot & l'innocence de Foscarini. Ils furent punis du dernier supplice. La mémoire de l'infortuné Foscarini fut réhabilitée, sa famille rétablie en son honneur, & même élevée à de plus grands emplois (*a*).

SECTION X. *Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.*

Le Doge Antoine Priuli mourut au mois d'Août 1623, âgé de soixante quinze ans, après avoir gouverné un peu plus de cinq ans.

FRANÇOIS CONTARINI, XCV. *Doge de Venise.* 1623.

François Contarini, illustre par ses Ambassades à la plupart des Cours de l'Europe, lui succeda. Au commencement de son Dogat, le Sénat envoya quatre Ambassadeurs extraordinaires à Rome, pour rendre à Urbain VIII l'obédience ordinaire & pour traiter des affaires de la Valteline, qui donnerent de l'occupation aux Vénitiens jusqu'en l'année 1626, qu'elles se terminerent, ainsi que nous l'avons dit. Je ne trouve d'ailleurs rien de particulier, qui ait trait aux Vénitiens dans cet intervalle, si ce n'est que le Doge François Contarini mourut en 1625.

JEAN CORNARO, XCVI. *Doge de Venise.* 1625.

Jean Cornaro, lui succeda. Ce fut sous son regne qu'on vit deux exemples de l'attention de la République à veiller au maintien de ses loix. Ils sont de l'an 1626.

Attention au maintien des loix. 1626.

Urbain VIII, en fesant une promotion de Cardinaux, donna le chapeau à Frederic Cornaro, Evêque de Bergame. Comme ce Prélat étoit fils du Doge regnant, on agita la question, si la Loi qui défend aux fils des Doges de recevoir du Pape aucun bénéfice pendant la vie de leur pere, avoit lieu dans le cas présent. Le Sénat décida que la dignité de Cardinal n'étoit point comprise dans cette Loi, & permit à Cornaro de l'accepter. Il n'eut pas la même indulgence pour Charles Quirini, élu Evêque de Zebenico. On refusa de lui en laisser prendre possession, parceque le Conseil des Dix découvrit qu'il avoit obtenu cet Evêché par la faveur d'autres Princes & par des moyens défendus par les loix. Le Sénat le bannit à perpétuité, & l'Evêché fut conféré à un autre (*c*).

Affaires de Mantoue.

Vincent Duc de Mantoue mourut à la fin de l'année 1627. La succession au Duché appartenoit au Duc de Nevers, établi en France. Elle occasionna une guerre, où les Vénitiens prirent le parti de ce Prince. Nous ne nous y étendrons point, parce que nous l'avons rapportée dans un autre endroit (*d*). Cette guerre se termina par le Traité de Querasque en 1631.

Assassinat commis par le fils du Doge. 1628.

En 1628 un événement particulier causa du trouble dans la ville de Venise. Il y avoit une ancienne haine entre la famille des Zeno & celle des Cornaro, dont étoit le Doge regnant. Renier Zeno, d'un caractere fort bouillant, s'étoit emporté en plusieurs occasions à parler avec aigreur contre les Cornaro. Comme il étoit un des Chefs du Conseil des Dix, il se prévalut de l'autorité que lui donnoit sa place pour avertir le Doge de ne

(*a*) *Nani*, p. 248. *Gratiani*, p. 175.
(*b*) *Nani*, L. VI. p. 343. *Gratiani*, L. IV. p. 243.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Hist. Univ.* T. XXXII, ou *Hist. Mod.* T. XVIII. p. 567-570.

pas permettre à ses fils certaines libertés qu'ils prenoient. George Cornaro, qui étoit l'aîné, sur qui ce reproche sembloit tomber principalement, en fut vivement piqué. Un soir, accompagné de quelques gens, il rencontra Renier Zeno à la sortie du Palais, où il avoit assisté au Conseil des Dix, il se jetta sur lui & lui porta plusieurs coups de hache, le laissant pour mort. Cet attentat révolta tout le monde, parceque la dignité publique, la liberté du Gouvernement & l'autorité d'un Conseil estimé sacré, étoient violées. Malgré l'estime qu'on avoit pour le Doge, dont la modération étoit rare, on en agit à toute rigueur. George Cornaro avoit pris la fuite. Le Conseil des Dix prononça un arrêt de bannissement contre lui, son nom fut effacé du Livre d'or, on fit ériger dans le lieu où le crime avoit été commis, un monument de marbre sur lequel on grava une inscription pour transmettre à la postérité la mémoire de la punition d'un attentat si criminel. Par ce moyen la Justice fut satisfaite, mais il ne calma pas les esprits. Renier Zeno, guéri de ses blessures, se livra plus que jamais à sa passion, & continua de parler dans les assemblées publiques contre la Maison des Cornaro. Les Nobles se diviserent & prirent parti, & des querelles particulieres on passoit à des dissensions générales. Ceux du parti des Cornaro entreprirent de faire réformer le Conseil des Dix, & de renfermer son autorité dans de plus étroites bornes.

Projet de réformer le Conseil des Dix.

Ce n'étoit pas la premiere fois qu'on l'avoit tenté. Nous avons vu qu'en 1582, on avoit même déja porté une Loi à ce sujet, qui étoit tombée par l'adresse de ceux qui s'y opposoient. L'autorité du Conseil étoit même devenue plus grande, par la suppression des quinze Sénateurs adjoints. Quand il fut question au mois d'Août de renouveller les Membres de ce Tribunal, tous les sujets proposés furent exclus à la pluralite des suffrages. Les plus anciens Sénateurs craignant les suites de cette nouveauté proposerent, pour contenter les opposans, de nommer cinq Correcteurs pour dresser un plan de réformation, & l'on choisit Nicolas Contarini, Antoine da Ponté, Pierre Bondamieri, Baptiste Nani & Zacharie Sagredo. Ces Cinq Correcteurs tinrent plusieurs Conférences, & proposerent enfin dans le Grand Conseil, d'ôter au Conseil des Dix le pouvoir que les anciennes Loix lui avoient donné, d'annuller les décrets du Grand Conseil lui-même. Mais ils jugerent qu'on ne devoit point ôter aux Dix ce droit exclusif qu'il avoit de juger les Nobles. C'étoit précisément ce droit qui déplaisoit à un grand nombre, à qui il paroissoit dur, que les seuls Nobles pour les causes les plus légeres fussent assujettis aux procédures secretes & rigoureuses de ce Conseil. Lorsque les Correcteurs proposerent au Grand Conseil leur décret de réformation, la premiere partie qui ôtoit au Conseil des Dix le droit d'annuller les décrets du Grand Conseil passa sans peine. Mais quant au point de lui conserver le droit exclusif de juger les Nobles, il y eut tant d'opposition, qu'on ne put rien décider à la premiere séance. On se rassembla le lendemain, & Nicolas Contarini appuia cet article du décret avec une grande force ; mais François Contarini, l'un des Chefs de la Quarantie criminelle, le combattit avec tant d'éloquence, qu'il alloit entraîner tous les suffrages, lorsque Baptiste Nani représenta si vivement les suites fatales de la résolution d'affoiblir l'autorité du Conseil des Dix, & les avantages

qui revenoient à la République de son maintien, pour la conservation de la constitution de l'Etat que le Décret passa à la grande pluralité des voix. Deux jours après on procéda à l'élection des membres du Conseil des Dix, Nani fut du nombre, & on consigna dans les régistres publics la mémoire du service important qu'il avoit rendu à l'Etat (*a*).

Section X. *Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.*

Nous avons parlé ailleurs de deux démêlés que la République eut en 1629 & l'année suivante avec le Pape Urbain VIII. Le Doge Jean Cornaro mourut pendant ces contestations, dont l'une intéressoit le Cardinal son fils, à qui le Pape avoit conféré l'Evêché de Padoue, que les loix de la République ne lui permettoient pas d'accepter (*b*).

Mort du Doge Cornaro.

Nicolas Contarini, fut élu Doge au commencement de l'année 1630. La guerre allumée à l'occasion du Duché de Mantoue continua toujours, & donnoit bien des embarras à la République. Cette année la peste qui regnoit en Lombardie pénétra dans l'Etat de Venise & dans la ville même, & augmenta par sa violence les soins du Sénat. Il n'épargna ni attentions ni dépenses pour soulager les peuples, & après avoir épuisé tous les secours humains, il fit vœu de bâtir un Temple à la Vierge, & envoya une lampe d'or à l'Eglise de Lorette. La contagion cessa à la fin, après avoir emporté un nombre incroyable de personnes, tant dans Venise que dans les Provinces (*c*).

Nicolas Contarini, XCVII. *Doge de Venise.* 1630.

Une nouvelle inquiétude vint troubler le Sénat. Marie, sœur du Roi d'Espagne, promise à Ferdinand Roi de Hongrie, fils de l'Empereur, étoit arrivée à Naples avec un grand nombre de galeres d'Espagne, sur lesquelles elle avoit dessein de passer à Trieste, parce que le chemin, de terre par Genes & par Milan étoit dangereux à cause de la peste. L'entrée d'un si grand armement dans le Golfe Adriatique étoit contraire aux droits que la République s'attribue sur cette mer. L'Ambassadeur d'Espagne communiqua au Sénat le dessein de la Reine, & demanda, que s'il arrivoit qu'elle fût obligée d'entrer dans quelque port de la République, elle y fût reçue honorablement. Le Sénat lui déclara qu'il ne pouvoit permettre que les galeres d'Espagne entrassent dans le Golfe, & offrit la Flotte de la République pour transporter la Reine à Trieste. L'Ambassadeur refusa cette offre, sous prétexte que la peste avoit été sur les vaisseaux Vénitiens. Les Espagnols menacerent même de passer malgré la République, & le Sénat ordonna à Antoine Pisani, Général des isles, d'assembler sa Flotte, d'y joindre les galeres de Dalmatie & de Candie & dix vaisseaux, & d'aller s'opposer à l'entrée de la Flotte d'Espagne dans le Golfe, & de la combattre même, s'il étoit nécessaire. Dans le même tems, le Sénat fit encore offrir à la Reine de la conduire sur les galeres de la République, & fit déclarer par Jean Pesaro, son Ambassadeur à Rome, & par Marc Antoine Padavino, son Résident à Naples, que si les Espagnols, au lieu d'accepter les offres qu'on leur fesoit, entreprenoient d'emploier la force, la Reine

Les Vénitiens maintiennent leurs droits sur le Golfe Adriatique.

(*a*) *Nani*, L. VII. p. 399-403. *Gratiani*, L. V p. 274, 275. *Amelot*, Gouv de Venise, p. 224-226.

(*b*) *Hist. Univ.* T. XXXII. ou *Hist. Mod.* T. XVIII p. 568, 569.

(*c*) *Nani*, L. VIII. p. 456, 457. *Gratiani*, p. 323.

SECTION X. *Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.*

feroit obligée de passer au travers d'une grêle de coups de mousquets & de canons. Cette fermeté des Vénitiens obligea les Espagnols à changer de mesures. On pria la République avec toutes les formalités requises de donner passage à la Reine, & de prêter sa Flotte. Pesaro alla la prendre à Ancone avec treize galeres, la traita avec toute la magnificence possible & la transporta à Trieste (*a*).

FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. *Doge de Venise.* 1632.

Le Doge Nicolas Contarini mourut à la fin de l'année 1631, & on élut en sa place au commencement de l'année suivante FRANÇOIS ERIZZO, qui avoit commandé les armées de la République avec honneur, & son élection fut généralement applaudie. Il y eut sous son gouvernement divers démêlés entre le Pape & la République, dont nous avons parlé dans l'Histoire Générale d'Italie (*b*), ainsi nous ne répéterons point ce que nous en avons dit. Nous ne parlerons point aussi de la guerre qu'il y eut en Italie entre la France, les Impériaux & les Espagnols, parceque les Vénitiens garderent constamment la neutralité, & que par conséquent cela n'a pas un rapport direct à l'Histoire de la République.

Abus réformé à Venise.

Au commencement de l'année 1636, il arriva une chose, qui ne mériteroit peut-être pas qu'on la rapportât, ainsi que l'observe Nani, si elle n'avoit servi d'entretien au Public plus qu'elle ne le méritoit. L'habit des Nobles étoit une longue robe noire à manches étroites, & ceux qui exerçoient les principales Magistratures portoient une robe rouge ou violette, à manches larges. Une ancienne coutume avoit introduit l'usage, que ceux qui avoient exercé ces Magistratures, ou qui étoient revenus d'Ambassade avec la qualité de Chevaliers, portoient la robe noire à grandes manches toute leur vie. Le nombre de ceux qui jouissoient de ce privilege s'étoit fort multiplié & se multiplioit de jour en jour, parceque le desir de s'assurer cette distinction en poussoit plusieurs à prétendre aux principales dignités de la ville & pour les mériter les portoit à prendre les emplois de dehors les plus onéreux & les plus difficiles. On commença à blâmer d'abord tout bas & ensuite hautement un usage, qui n'étoit autorisé par aucune loi, & qui sembloit déroger à l'égalité qui doit regner dans une République, un usage par lequel on prétendoit se faire honneur des Magistratures par où l'on avoit passé, ne pouvant par les loix les occuper qu'un certain tems. D'autres au contraire soutenoient, qu'on ne devoit pas priver de cette distinction ceux qui l'avoient méritée par les services rendus à la République. Antoine Venier & André Morosini, Conseillers du College avec Jean Baptiste Foscarini & Jean Corrovich deux Chefs des Quarante, proposerent au Grand Conseil de borner l'usage de la robe à grandes manches, la vie durant, aux Procurateurs de Saint-Marc, au fils aîné, aux freres du Doge & au Grand Chancelier, auxquels les loix donnoient le droit de la porter; & d'accorder seulement aux Chevaliers de porter sous leur robe des vestes rouges, avec l'étole & la ceinture d'or. Ce décret passa à la pluralité des voix; à la vérité le Doge, trois des Conseillers du College & un des Chefs des Quarante vouloient qu'on se contentât de réformer l'usage,

(*a*) *Nani*, p. 457, 458. *Gratiani*, p. 323, 324.

(*b*) *Hist. Univ.* ou *Hist. Mod.* l. c. p. 571-573, 575.

& qu'on accordât la robe à grandes manches, leur vie durant, à ceux qui auroient rempli deux fois la charge de Conseiller, ou quatre fois celle de Sage Grand, en y comprenant aussi ceux qui avoient été dans les Ambassades & dans les Gouvernemens. Mais cette restriction ne passa point. Tous les Nobles, qui étoient dans le cas de déposer la robe à grandes manches, obéirent d'abord. Quelque tems après les Avogadors tâcherent de faire modérer la rigueur de ce décret, mais il fut confirmé & on n'en parla plus (*a*).

Section X. Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.

Courses des Corsaires de Barbarie dans le Golfe. 1638.

En 1638 il arriva une chose, qui pensa causer une rupture entre la République & les Turcs. Amurath IV s'étoit mis en marche avec une armée de trois-cens mille hommes pour assieger Bagdad. Afin d'assurer pendant son absence les côtes de l'Empire, il avoit ordonné aux Corsaires de Barbarie d'entrer dans l'Archipel & de se joindre aux Escadres Ottomanes. Ceux d'Alger & de Tunis envoyerent seize Galiotes, qui égaloient en grandeur des galeres, bien armées, & pourvues de toutes les munitions nécessaires. Ali Piccinin commandoit en Chef cette espece de Flotte. Les Corsaires aiant appris que l'armée navale des Vénitiens étoit en Candie, entrerent dans le Golfe Adriatique, & le bruit courut qu'ils avoient dessein de piller Lorette. Les vents contraires les aiant empêché de monter si haut dans le Golfe, ils firent une descente dans la Pouille, saccagerent Nicotra & le pays des environs, passerent ensuite sur la côte de Dalmatie, se saisirent d'un bâtiment à la vue de Cataro, & firent tant de prises, que toute l'Italie allarmée murmura, de ce qu'on la laissoit en proie à un petit nombre de Pirates. En effet les galeres de Malte & de Toscane étoient séparées, & fesoient des courses dans l'Archipel. Les Espagnols armoient avec lenteur, à leur ordinaire, desorte qu'il n'y avoit que les Vénitiens seuls en état de s'opposer aux Corsaires. Marin Capello avoit une Flotte de vingt-huit galeres & de deux galéasses; sur la nouvelle qu'il y avoit des Corsaires dans le Golfe, il partit promptement de Candie, & se rendit à Corfou. Sur ces autrefaites le Capitan Bacha avoit envoyé ordre aux Corsaires de venir à son secours, à cause des ravages que fesoient les galeres de Malte & de Florence. Avant que de se retirer ces Corsaires entreprirent de piller l'isle de Lesina; mais Capello avoit mis en mer, & les joignit à la hauteur de Vallonne; ils se jetterent dans ce port pour se mettre en sureté; quelques-uns disent qu'ils furent forcés par la tempête d'y chercher un asile (*b*).

Capello les attaque dans le Port de Vallone.

Marin Capello avoit ordre de poursuivre les Pirates sans quartier, & de les attaquer même dans les Ports du Grand Seigneur, parcequ'il étoit engagé par les capitulations à n'accorder sa protection à aucuns Pirates, & à leur refuser l'entrée de tous ses ports. Capello salua le château de la Vallonne selon l'usage, & demanda que les Corsaires fussent obligés de sortir du

(*a*) *Nani*, L. X. p. 561, 562. *Gratiani*, L. VI. p. 398, 399 M. *Laugier*, T. XI. p. 288, dit que la pluralité jugeant la réforme trop sévere, accorda la restriction proposée. Mais cela est contraire au témoinage de Nani & de Gratiani, qui assurent qu'elle ne passa point.

(*a*) *Nani*, L. XI. p. 600, 601. *Gratiani*, L. VII. p. 421, 422. *Sagredo*, T. VI. p. 315-318. *Ricaut*, Hist. de l'Emp. Ottoman, Vol. I. p. 130, 131.

Section X. Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.

Port. Les Turcs n'aiant répondu que par un coup de canon à balle, qui marquoit qu'ils prétendoient protéger les Pirates. Le Général Vénitien prit le large, & jetta l'ancre dans le dessein de les bloquer. Peu de jours après, ils entreprirent de se sauver, en sortant du port un peu avant le jour. Capello s'en apperçut, leva l'ancre, divisa sa Flotte en deux escadres, & alla fondre courageusement sur eux. Le combat dura deux heures. Les Pirates furent secondés continuellement du canon de la ville, dont une volée brisa le mats d'une galeasse, dont un éclat blessa Laurent Marcello qui la commandoit. A la fin cinq galeres de Barbarie aiant été fort maltraitées, les Pirates rentrerent dans le Port, & Capello reprit son premier poste. Il envoya au Sénat une relation exacte de ce qui s'étoit passé, & le Sénat lui répondit, de se souvenir des egards que la République avoit pour la Porte, de ne rien entreprendre contre la Place; que du reste il ne perdit point l'occasion de combattre les Corsaires, quand ils seroient en mer. D'autre part, le Duc de Medina-las-Torres, Viceroi de Naples, écrivit à Capello pour lui offrir des munitions & des rafraichissemens, & pour l'encourager à attaquer les Corsaires dans le Port même de la Vallone. De leur coté, le Gouverneur & le Cadi de cette ville écrivirent au Général Vénitien de se souvenir qu'il étoit dans l'étendue de la domination du Grand Seigneur, & que la moindre démarche qu'il feroit contre le respect dû à sa Hautesse, seroit regardée comme une rupture.

Il y avoit déja un mois entier que Capello bloquoit le port; les Corsaires se flatoient que quelque gros tems l'obligeroit de s'éloigner, mais le tems resta constamment beau. Enfin le Général Vénitien se determina à les attaquer dans le Port. Nani & Gratiani disent qu'il prit cette résolution, parcequ'il apprit que le Capitan Bacha s'avançoit avec vingt-deux galeres, deux Mahones & quelques vaisseaux, pour faciliter la retraite des Corsaires. Sagredo prétend que c'étoit un bruit qu'ils fesoient courir, & que le Capitan Bacha n'avoit pas assez de forces pour se commettre avec les Vénitiens. Ricaut assure, que Capello ne vouloit pas manquer une prise si importante. Quoiqu'il en soit, il entra dans le Port, se rendit maître des seize galiotes, dont les équipages s'étoient sauvés à terre. Quoiqu'ils eussent enlevé ce qu'il y avoit de plus précieux, on y prit du canon & des armes, & entre autres douze pieces de canon de fonte d'un fort gros calibre (*a*). Capello emmena les prises à Corfou.

Sentimens à Venise sur cette action.

Marin Molino fut dépeché avec une galere légere pour porter à Venise la nouvelle de ce qui s'étoit passé. Les sentimens furent d'abord partagés. Les uns louoient l'action de Capello, comme glorieuse à la République, & comme une preuve du zele de ce Général. Les autres la regardoient comme téméraire & dangereuse, entreprise contre les ordres du Senat, ils ajoutoient qu'il n'étoit pas permis à un simple particulier d'engager de son propre chef la République dans une guerre aussi contraire à ses interets qu'aux intentions du Sénat (*b*). Cependant le Sénat approuva la conduite de Capello; ce qui y contribua, suivant les apparences, c'est que les Ambassadeurs

(*a*) *Nani*, p. 602-604. *Gratiani*, p. 422, 423. *Sagredo*, p. 318-324. *Ricaut*, p. 131-133.

(*b*) *Sagredo*, p. 324-326. *Ricaut*, p. 133.

deurs étrangers, qui étoient à Venise, en firent des complimens de félicitation au Sénat, & le Pape envoya un Bref, dans lequel, en fesant mention de ce que la République avoit fait pour les progrès de la Foi, il mettoit cette derniere action entre les plus remarquables & les plus avantageuses à la Chretienté, & offroit à la République toutes ses forces pour tout ce qui pouvoit en arriver. On ne permit pourtant point d'autres marques de réjouissance que de rendre graces à Dieu par une Messe solemnelle. Le Sénat donna à Molino une chaine d'or. Capello fut honoré de la dignité de Conseiller, & Marcello de celle de Censeur (*a*). On arrêta aussi, que les galeres prises seroient coulées à fond devant la ville de Corfou, pour la construction du Mole, à l'exception de la Capitane d'Alger, qui seroit placée dans l'Arsenal de Venise, en mémoire d'une si glorieuse action (*b*).

SECTION X. *Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.*

Procédé des Turcs.

Quand on en apprit à Constantinople la nouvelle, les Ministres de la Porte parurent fort irrités, surtout quand quelques-uns des Corsaires arriverent, entre autres le fils de Piccinin. Celui-ci avec un air triste, un habit déchiré, & les yeux baignés de larmes, fesoit retentir le Divan & les maisons des principaux Ministres de ses cris & de ses plaintes. Louis Contarini, résidoit alors à Constantinople en qualité de Baile. C'étoit un Gentilhomme qui avoit été emploié en diverses négociations dans la plupart des Cours de l'Europe, où il avoit acquis une haute réputation, soutenue d'un mérite extraordinaire. Le Caïmacan le manda, & se plaignit avec hauteur du procédé violent des Vénitiens, menaça du ressentiment d'Amurath, & demanda la restitution des galeres. Le Baile lui allégua d'abord le droit commun, qui veut qu'on punisse celui qui entre furtivement dans la maison d'autrui, il fit valoir les capitulations auxquelles on avoit contrevenu, & prouva que la faute étoit entierement du côté des Commandans Turcs, qui contre les Traités avoient donné retraite aux Corsaires. Il demanda que les Corsaires fussent punis exemplairement, pour avoir, contre les ordres d'Amurath, changé de route, & violé le domaine d'un Etat ami de la Porte. Les Ministres de France, d'Angleterre & de Hollande présenterent un Mémoire au Caïmacan, qui contenoit de fortes plaintes contre les Corsaires, à cause des dommages qu'ils causoient à chaque nation, parloient du traitement qu'ils avoient reçu comme d'une juste punition, & offroient leur médiation pour accommoder l'affaire (*c*).

Colere d'Amurath.

Lorsqu'Amurath reçut la nouvelle de ce qui s'étoit passé à la Vallone, il se livra tellement à sa colere, qu'il condamna à mort tous les Vénitiens qui étoient dans ses Etats, sans en excepter le Baile. Son Favori & le Grand Visir arrêterent pendant treize jours le courier, qui devoit porter cet ordre barbare, & obtinrent enfin, que le Baile seul seroit arrêté. Le Caïmacan aiant reçu l'ordre du Grand Seigneur, fit prier le Baile de se rendre chez lui, & quoique Contarini eût la goutte, il fut obligé de s'y faire porter. Le Caïmacan le fit attendre quelque tems, afin de donner lieu à quatre Officiers Turcs de le pressentir sur

(*a*) *Nani*, p. 604. *Gratiani*, p. 423. 424.

(*b*) Les mêmes, *Ricaut*, l. c. *Sagredo*, p. 331.

(*c*) *Nani*, p. 605, 606. *Gratiani*, p. 425, 426. *Sagredo*, p. 327-335. *Ricaut*, p. 134, 135.

Section X. Histoire de Venise depuis l'an 1610 jusqu'à l'an 1645.

la restitution des galeres. Mais quand il apprit qu'elles étoient coulées à fond, & que le Sénat n'en offroit aucun dédommagement, il fut l'ordre du Sultan d'arrêter le Baile. Contarini répondit, qu'il étoit prêt de se soumettre pour l'intérêt de sa Patrie, non seulement à la prison, mais à la mort la plus cruelle. Le Caïmacan le fit conduire à Galata dans une maison, où il fut gardé, aiant cependant la permission de recevoir des visites. Il fit mettre aussi des gardes au Palais de Venise. Ce fut envain que le Baile reclama le droit des gens, violé en sa personne, & que les autres Ministres étrangers firent des plaintes. Les Turcs ne respectent point le caractere public, en de pareilles occasions (*a*). Amurath envoya ordre aussi de donner dix galeres aux Corsaires, à condition qu'ils passeroient l'hiver à Constantinople, pour se mettre en mer au Printems avec la Flotte Ottomane. Cette condition leur déplut, & ils refuserent l'offre (*b*).

Fermeté des Vénitiens. La nouvelle de la détention du Baile ne fut pas plutôt arrivée à Venise, qu'on en fit part aux Ambassadeurs de tous les Princes, on représenta combien il étoit nécessaire que les Puissances Chrétiennes se réunissent contre l'ennemi commun. Mais tous se contenterent de plaindre la République sans lui offrir de secours. Le Pape fit assurer le Sénat de son zele, offrit de l'assister de ses forces, & d'exhorter les autres Princes à ne point abandonner les Vénitiens; dans le fond il ne fit rien. Cependant le Sénat ne négligea rien pour se précautionner à tout événement. On envoya ordre aux Généraux qui étoient dans le Levant de se tenir sur leurs gardes; on arma seize galeres en Candie; on augmenta le nombre ordinaire des galéasses, sous les ordres d'Antoine Pisani & de Sebastien Venier; on leva des troupes; on pourvut les places de vivres & de munitions, & on renforça les garnisons (*c*).

Lettre à Amurath, & sa réponse 1639. Cependant au milieu de ces préparatifs, auxquels on travailloit avec beaucoup de chaleur, on n'oublia rien de ce qui pouvoit appaiser le Sultan. Le Sénat lui écrivit une lettre sage & honnête, de même qu'au Grand Visir, où l'on exposoit l'insolence des Corsaires, on justifioit leur punition par la teneur des Capitulations, & la République protestoit être dans l'intention de vivre toujours en bonne intelligence avec l'Empire Ottoman. Quand cette lettre fut rendue à Amurath, il venoit de prendre Bagdat d'assaut, & avoit fait passer la garnison & les habitans au fil de l'épée. Enivré de sa victoire, il reçut la lettre du Sénat avec mépris, & y fit une réponse foudroyante; mais comme il l'envoya par un de ses propres Officiers à Venise, & qu'au travers des termes pleins d'orgueil où elle étoit conçue, on ne laissoit pas d'entrevoir quelques ouvertures qui donnoient lieu de croire, qu'on pourroit entrer en négociation, les Vénitiens connurent qu'ils pourroient obtenir la paix par de l'argent (*d*). Malgré cela le Sultan envoya ordre au Caïmacan d'interdire tout commerce avec les Etats de la République, de saisir & de mettre en sequestre tous les navires & tous les effets des Vénitiens, & de faire tous les préparatifs nécessaires pour un armement de mer considérable (*e*).

(*a*) *Nani*, p. 607. *Gratiani*, p. 426, 427. *Sagredo*, p. 336-342. *Ricaut*, p. 136, 137.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Sagredo*, p. 346, 347. *Ricaut*, p. 137, 138. *Nani*, p. 609. *Gratiani*, p. 428.
(*d*) *Sagredo*, p. 347, 348. *Ricaut*, p. 138.
(*e*) *Nani*, p. 612, 613.

Le Sénat négocie avec lui

Cependant Amurath, après avoir mis ordre aux affaires de Perſe, reprit le chemin de Conſtantinople avec ſon armée. Elle diminua beaucoup par la peſte; Amurath lui-même tomba malade par les excès, qu'il feſoit dans le vin, & cette maladie en l'affoibliſſant, calma les mouvemens impétueux de ſon reſſentiment contre les Vénitiens. Quand il fut de retour à Conſtantinople, il ordonna au nouveau Caïmacan d'entrer en négociation avec le Baile. Celui-ci étoit un homme rompu dans les affaires, & le Caïmacan n'avoit pas moins d'expérience que lui, aiant eu longtems des Gouvernemens ſur les frontieres des Chrétiens. Le détail de la conférence que ces deux Miniſtres eurent enſemble eſt curieux; on peut le voir dans les deux Hiſtoriens que nous citons (*a*). Nous nous contenterons de dire que le Caïmacan conclut en conſeillant au Baile, d'offrir au nom de la République trois-cens mille ſequins, & lui promit d'emploier ſon crédit pour terminer l'affaire à ce prix-là.

Il s'ac[illegible] mode [illegible] ditio[illegible] de l'Accord.

Le Sénat ne pouvoit eſpérer aucun ſecours des Princes Chretiens, alors fort diviſés entre eux, & ne devoit compter que ſur les forces de la République pour ſoutenir une guerre onéreuſe. Il ſe détermina donc à faire la paix à tout prix, & envoya au Baile les pouvoirs néceſſaires pour conclure. Ce Miniſtre ménagea ſi bien les choſes qu'il fit que la ſomme fut modérée à deux-cens cinquante mille ſequins. On conclut le Traité, dont les Articles portoient. 1. Que le Baile ſeroit remis en liberté, & qu'il reprendroit poſſeſſion de l'Hotel de Veniſe. 2. Que le commerce ſeroit rétabli ſans délai, ſur le même pied qu'auparavant. 3. Que les différends arrivés à l'occaſion de ce qui s'étoit paſſé à Vallone, ſeroient oubliés. 4. Que quand les Corſaires de Barbarie voudroient entrer dans un port de l'Empire Ottoman, ils ſeroient obligés de donner caution pour la ſureté des ſujets de la République. Que s'ils avoient déja fait quelque priſe ſur les Vénitiens, ils ne pourroient être ni reçus, ni protegés dans aucun des ports du Grand Seigneur, & que s'ils y étoient reçus, les Vénitiens pourroient les y attaquer ſans rompre la paix; qu'ils pourroient auſſi les attaquer en pleine mer, ſans que la Porte s'y intéreſſât. 5. Que les Agas & les autres Officiers du Grand Seigneur, qui violeroient ces articles, ſeroient privés de leurs charges. 6. Que le Baile payeroit au Grand Seigneur la ſomme de cinq-cens mille piaſtres, ou de deux-cens cinquante mille ſequins d'or. Ces Articles furent ratifiés au mois de Septembre 1639 (*b*). Le Sénat reçut la nouvelle de ce Traité avec beaucoup de plaiſir. Après avoir ainſi terminé ſes différends avec les Vénitiens, Amurath médita d'autres deſſeins & penſa à porter la guerre en Hongrie ou en Pologne. Mais ce Prince aiant fait une débauche exceſſive avec deux de ſes Favoris, fut attaqué d'une fievre ardente dont il mourut le 7 de Fevrier 1640, laiſſant l'Empire à ſon frere Ibrahim, Prince foible, ce qui diſſipa les allarmes de la Chretienté pour ce tems-là.

(*a*) *Sagredo*, p. 392-398. *Ricaut*, p. 154-156.

(*b*) *Sagredo*, p. 399-402. *Ricaut*, p. 157, 158. *Nani*, p. 629. *Gratiani*, p. 442, 443.

SECTION XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

Affaire de Castro. 1641-1644.

En 1641 commencerent les grands démélés entre le Pape & le Duc de Parme, au sujet du Duché de Castro. Les Vénitiens se déclarerent pour le Duc. Cette affaire donna lieu à une guerre, dont les événemens ne furent pas fort considérables. Elle se termina en 1644 par un Traité. Nous avons parlé ailleurs de ces démélés ainsi il suffit de les indiquer ici (*a*).

Mort d'Urbain VIII & élection d'Innocent X.

Peu après la conclusion du Traité qui finit l'affaire de Castro, le Pape Urbain VIII mourut, le 29 de Juillet 1644. On élut le 14 de Septembre pour lui succeder le Cardinal Pamphile, qui prit le nom d'Innocent X. Ce nouveau Pontife satisfit d'abord au desir que les Vénitiens avoient de voir rétablir dans la salle des Ambassadeurs à Rome l'ancienne inscription, que son prédécesseur en avoit fait ôter (*b*). On venoit d'ouvrir à Munster & à Osnabruch un Congrés pour la paix générale, qui étoit l'objet des vœux de toute l'Europe depuis longtems.

SECTION XI.

Histoire de la Guerre de Candie, *depuis son origine jusqu'à la conquête de cette isle par les Turcs, & l'entiere conclusion de leurs différends avec la République de Venise.*

Guerre de Candie Célebre.

PENDANT qu'on travailloit à rétablir la paix dans la Chretienté, il se préparoit d'un autre côté une guerre, qui peut être comparée aux plus fameuses de l'Antiquité pour sa durée, la varieté des événemens, le nombre des combats sur mer, & l'opiniâtreté des sieges. Je parle de la guerre des Turcs contre la République de Venise, pour l'isle de Candie. Ce qu'il y a de plus étonnant c'est que le projet de cette guerre se forma sous un Prince livré sans réserve à la mollesse & à la volupté, qui étoit Ibrahim, successeur d'Amurath IV. Mais avant que d'entrer dans l'histoire de cette guerre, il faut en indiquer la source ou ce qui servit de prétexte aux Turcs pour l'entreprendre, & d'abord, il est nécessaire de donner en peu de mots une idée de l'état de la Cour Ottomane.

Etat de la Cour Ottomane.

Ibrahim étoit un Prince qui ne se mettoit nullement en peine de la conduite de l'Empire. La Saltane sa mere étoit fiere, ambitieuse, & avoit un grand crédit. Le Grand Visir Mustapha étoit habile & zélé pour la gloire & les intérêts de son Maître. Mais ce Ministre n'aiant pas eu autant d'égards pour la Saltane, qu'elle demandoit, & s'étant rendu redoutable par son autorité & par l'affection des soldats, cette Princesse le fit étrangler, & le Capitan Bacha eut le même sort pour s'être expliqué trop librement sur quelques extravagances d'Ibrahim. La charge de Grand Visir fut donnée à Mahomet, Bacha de Damas, homme dur & ennemi juré des Chretiens. Bechir Bacha de Rhodes fut déclaré Capitan Bacha (*c*).

(*a*) *Hist. Univ.* T. XXXII, ou *Hist. Mod.* T. XVIII. p. 578-582.

(*b*) Là-même, p. 584.

(*c*) *Nani*, P. II. L. I. p. 25 du T. IX. des Historiens de Venise. *Gratiani*, L. IX. p. 556. *Ricaut*, p. 185, 186.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

Cause de la guerre de Candie.

Le Chef des Eunuques du Serrail nommé Zambul, aiant des raisons de craindre pour sa tête (*a*), demanda & obtint la permission de faire le voyage de la Mecque, & de vivre ensuite en Egypte. Il s'embarqua avec les immenses trésors qu'il avoit amassés sous trois Empereurs, sur la flotte d'Alexandrie. Cette flotte étoit composée d'un gros galion, de deux navires moins considérables & de sept saïques. Dans le même tems le Général Boisbaudrand avoit mis en mer avec six galeres de Malte, dans le dessein de chercher cette Flotte. Il la rencontra entre les isles de Scarpandro & de Rhodes, l'attaqua & malgré la force du galion s'en rendit maître. L'Eunuque Zambul se défendit courageusement & fut tué, le Général de Malte y perdit aussi la vie (*b*). On publia, qu'une esclave qui fut prise étoit une des maitresses d'Ibrahim, & qu'un enfant qu'elle avoit avec elle étoit un fils du Sultan. Mais quand on est instruit des usages des Turcs, il est aisé de sentir que ce n'est là qu'un conte. L'Ordre de Malte ne laissa pas de faire élever cet enfant en Prince pendant plusieurs années, mais voiant que les Turcs ne se mettoient point en peine de le racheter, il entra dans l'ordre de St. Dominique, & a été connu sous le nom de Pere Ottoman. Les galeres de Malthe, après la fin du combat, allerent jetter l'ancre pour faire de l'eau à Calismene, port de l'isle de Candie au Sud, éloigné des garnisons Vénitiennes & tout ouvert, & delà cette Flotte se rendit à Malte (*c*).

Les Turcs veulent envahir l'isle de Candie. 1645.

Ibrahim ressentit vivement ce coup, jura la ruine de Malte, & témoigna un emportement extréme contre les Vénitiens. D'abord il en couta la vie au Capitan Bacha. Le Grand Visir étoit charmé d'avoir une occasion d'attaquer les Chretiens; mais celui qui animoit le plus le Sultan, étoit le Cadilesquer de Natolie, qui avoit été son Précepteur, & avoit un grand pouvoir sur son esprit. Il obtint la permission de mander les Ambassadeurs Chretiens qui étoient à Constantinople, & quoiqu'il fût au dessous de leur caractere d'avoir à faire avec lui, ils s'y préterent pour ne pas aigrir les esprits. Assisté du Cadilesquer de la Grece, il leur demanda fiérement, pourquoi ils tardoient tant à donner satisfaction pour les vaisseaux, les marchandises, & les équipages, que les Corsaires de Malte avoient si indignement pris, pillés & tués? Les Ambassadeurs répondirent unanimement, que les Maltois ne regardoient point leurs Maîtres, qu'ils étoient indépendans & se gouvernoient par leurs propres loix. Le Cadilesquer repliqua durement; qu'il y avoit de l'impudence à nier un fait évident, que tout le monde savoit, que les Maltois étoient un corps composé de toutes les nations Chretiennes, qui fesoient gloire d'exercer toutes sortes de brigandages; & que les Princes Chretiens favorisoient ces pestes publiques, & les combloient de bienfaits, que par conséquent ils étoient tous en faute & avoient part à ce qui s'étoit passé. Se tournant ensuite vers Jean Soranzo, Baile de Venise, il lui dit encore plus rudement, que les Vénitiens avoient reçu les Pirates dans leurs ports, & leur avoient permis de mettre pied à terre en Candie & d'y prendre des rafraichissemens. Soranzo répondit; Que les Vénitiens n'avoient rien de commun avec les Maltois, & que pour

(*a*) Voyez *Ricaut*, p. 187, 188.

(*b*) *Nani*, p. 26-28. *Gratiani*, p. 556, 557. *Ricaut*, p. 189, 190.

(*c*) Les mêmes.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

prévénir tout sujet de plainte ils les empêchoient d'entrer dans leurs ports; que celui où les Maltois étoient entrés étoit un lieu tout ouvert, sans fortifications. Que par la même raison, le Sénat ne se plaignoit point que d'autres Corsaires, dont les Vénitiens souffroient beaucoup, entrassent dans les ports du Grand Seigneur, malgré les défenses qu'il avoit faites à cet égard. Enfin les Ambassadeurs demanderent du tems pour mettre leurs raisons par écrit, & trois jours après ils remirent des Mémoires sur ce sujet (*a*).

Les Turcs parurent s'adoucir, & dissimulerent. Dans un Divan secret, on représenta que la conquête de Malte n'offroit pas une acquisition proportionnée aux difficultés qu'il y auroit à s'en rendre maître; au lieu que la conquête de l'isle de Candie étoit d'une grande importance, que cette isle étoit la clef de l'Archipel, qu'elle étoit presque au centre de l'Empire, qu'une fois soumise, elle seroit le rempart des Provinces maritimes de Turquie, & que delà on pourroit aisément porter la guerre en Sicile ou en Italie, quand on le jugeroit à-propos, que d'ailleurs cette conquête ne seroit pas difficile, les Vénitiens n'étant point sur leurs gardes, n'aiant que peu de secours à espérer des Princes Chretiens, & les Candiots étant peu affectionnés à la République. On résolut donc d'attaquer l'isle de Candie, mais de tenir ce dessein secret, & de déclarer la guerre à Malte (*b*).

Leur dissimulation. Mesures des Vénitiens.

Les Turcs firent équipper une nombreuse Flotte, & toutes les forces navales de Barbarie eurent ordre de la joindre, le rendez-vous fut marqué, & on prit jour pour le départ. Le bruit de ces grands préparatifs, détermina les Chevaliers de Malte à prendre des mesures pour leur défense. Le Baile ne négligea rien pour découvrir les desseins des Turcs, il vit le Grand Visir le Capitan Bacha & les principaux Officiers, qui lui jurerent tous qu'on n'en vouloit point aux Vénitiens, & qu'ils se flatoient même, que s'ils étoient obligés d'aborder à quelqu'un des ports de la République, ils y seroient reçus avec amitié. Cependant diverses circonstances concouroient à augmenter les soupçons du Sénat, entre autres la défense faite en Turquie de laisser sortir des grains pour Candie, sous prétexte d'approvisionner la Flotte destinée contre Malte. On ordonna d'armer en Candie vingt galeres, trente & deux galéasses à Venise, & d'envoyer des troupes en Dalmatie & en Candie. Ce qui fit connoitre que ce n'étoit pas sans sujet que le Sénat prenoit des précautions, c'est qu'il reçut avis de Baptiste Nani, Ambassadeur de la République à la Cour de France, qu'il étoit bien certain que la Porte en vouloit à la République, & avoit dessein d'attaquer l'isle de Candie. Aussitôt on nomma François Molino Provéditeur Général de Mer; Antoine Capello, connu par l'affaire de la Vallone, partit pour Candie avec treize gros vaisseaux, & on envoya ordre à André Cornaro, qui commandoit en Candie de fortifier les places & de les munir, d'assembler & d'exercer les milices, qui en avoient grand besoin (*c*).

Départ de la Flotte Turque.

La Flotte Ottomane leva l'ancre le 10 de Mai 1645. Elle étoit composée de quatrevingt-une galeres, en comptant huit galeres de Barbarie, de deux

(*a*) *Nani*, p. 30, 31. *Gratiani*, p. 559, 560. *Ricaut*, p. 191, 192.

(*b*) *Nani*, l. c. *Gratiani*, p. 560, 561. *Ricaut*, p 193, 194.

(*c*) *Nani*, p 32-40 *Gratiani*, p. 561-564. Voy. aussi *Ricaut*, p. 194-196.

galéasses, d'un grand galion, nommé la Sultane, de dix vaisseaux d'Alexandrie, de deux vaisseaux de Tunis, de dix navires Anglois ou Hollandois, que l'on avoit forcés à servir, & de trois-cens saïques, chargés de soldats, de provisions & de munitions. Cette Flotte portoit sept mille Janissaires, quatorze mille Spahis, environ cinquante mille autres soldats, trois mille Pionniers, d'autres disent vingt-mille, & soixante-dix gros canons de batterie (*a*). Jusuf Capitan Bacha s'arrêta dix jours à Chio, delà sa Flotte passa à la hauteur de l'isle de Tine, qui appartient aux Vénitiens, dont les habitans lui envoyerent des rafraichissemens. Elle cotoya la Morée & parut faire voile vers Malte. Cette manœuvre rassura d'abord un peu les esprits en Candie. Molino étoit à Corfou avec vingt-six galeres, quatre galéasses, & quelques gros vaisseaux, pour observer les Turcs. Il fut incertain sur le parti qu'il prendroit s'il devoit faire voile pour Candie afin d'y joindre la Flotte de Capello, où s'il resteroit à Corfou. Comme il parut dangereux de prendre le premier parti, parcequ'on s'exposoit à tomber dans la Flotte Turque, & que d'ailleurs on laissoit à découvert la mer du côté de Corfou, on résolut de se porter à l'isle de Zante. Molino se trouvant malade, Laurent Marcello s'y rendit avec la Flotte (*b*).

SECTION XI. *Histoire de* Venise *depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

Le Baile est arrêté.

Cependant Jusuf étant arrivé à une certaine hauteur, dépêcha un brigantin à Constantinople, pour donner avis qu'il alloit passer en Candie. Les Turcs leverent alors le masque, & le Grand Visir chargea le Vaivode de Péra, d'aller avec cinquante hommes investir la maison du Baile, & de le retenir prisonnier. Soranzo se plaignit de la perfidie des Turcs; les Ambassadeurs de France & d'Angleterre firent des représentations au Visir, qui leur répondit, que le Sultan étoit si irrité contre les Vénitiens, qu'il avoit ordonné de faire mourir le Baile sur le champ, & que lui-même au péril de sa tête, avoit obtenu avec bien de la peine, qu'il se contentât que ce Ministre fût arrêté (*c*). Pour justifier la perfidie dont on avoit usé, on imputa aux Vénitiens plusieurs choses sans fondement, ce qui n'empêcha pas qu'en général les Turcs ne désapprouvassent la conduite du Sultan. Le Mufti & l'Aga des Janissaires furent de ce nombre: Ibrahim les déposa, & il leur en auroit coûté la vie, s'il n'avoit craint quelque tumulte (*d*).

Les Turcs debarquent en Candie.

La Flotte Ottomane parut le 24 de Juin à la hauteur de l'isle de Candie, & les Turcs débarquerent sans opposition à deux milles de la Canée. Jusuf fit d'abord attaquer le Fort Saint Théodore, place sans défense. Blaise Justiniani, qui y commandoit soixante-cinq soldats, voyant les Turcs entrer de tous côtés, préféra la mort à l'esclavage, mit le feu aux mines, & sauta en l'air avec deux-cens Turcs. Le Capitan Bacha fit couper la tête sur sa galere à dix ou douze soldats Vénitiens, qu'on avoit tirés de dessous les ruines, encore en vie. Le Bacha qui commandoit les troupes, fit ravager la campagne, & établit son quartier à Casal Galata, à quatre milles de la Canée (*e*).

(*a*) *Ricaut*, p. 202. *Gratiani*, p. 567. *Nani*, p. 40, 41.

(*b*) *Gratiani*, p. 567, 568. *Nani*, ubi sup. *Ricaut*, p. 202, 203.

(*c*) *Nani*, p. 42. *Gratiani*, p. 568. *Ricaut*, p. 204.

(*d*) *Gratiani*, p. 569. *Nani*, l. c.

(*e*) *Gratiani*, p. 570 *Nani*, p. 43.

SECTION XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

Cette ville est située au fond d'un Golfe entre le Cap Spada & le Cap Melica, & elle a un port spacieux. C'est un quarré long dont les trois côtés vers la terre ont deux mille soixante pas, tandis que le quatrieme du côté de la mer en a cinq-cens soixante. La place étoit munie de cinq bastions avec des courtines; mais il n'y avoit point d'ouvrages extérieurs, d'ailleurs les fortifications avoient été négligées, & étoient en mauvais ordre, & il y avoit pour toute garnison mille soldats. Antoine Navagier, qui les commandoit, envoya, d'abord qu'on découvrit la Flotte Turque, demander du secours à Cornaro, occupé alors à rassembler les milices de l'Ile, & à Capello qui étoit dans le Port de Suda avec sa Flotte. Ce dernier ne jugea pas à-propos de quitter son poste; mais Cornaro envoya d'abord un petit corps de cavalerie rassemblé à la hâte, & suivit bientôt avec quatre-cens hommes de pied. Il ne put rassembler que très-peu d'Insulaires Miliciens, & encore la plupart se dissiperent, & gâterent leurs armes pour ne pas être dans la nécessité de combattre. Cornaro trouva encore moyen d'introduire dans la Place le Chef des Ingénieurs avec trois-cens hommes (*a*).

Etat de la Canée.

Ardeur des Vénitiens à se mettre en défense.

Dès qu'on eut reçu à Venise la nouvelle de l'emprisonnement du Baile & de l'invasion de l'isle de Candie, on se porta avec toute l'ardeur possible à faire des préparatifs pour se défendre. On fit armer dix nouvelles galeres & deux galéasses; on soudoya douze gros vaisseaux en Hollande, & un grand nombre d'autres dans tous les ports d'Italie. Tout le monde à Venise s'empressa à offrir ses biens pour le service de la Patrie, le Clergé, les Ordres Religieux, les Nobles & le Citadins fournirent à l'envi de l'argent, & on n'épargna rien pour lever des troupes. Le Sénat s'adressa aussi à toutes les Puissances Chretiennes pour obtenir du secours. Le Pape publia un jubilé, accorda une levée extraordinaire de cent mille ducats sur le Clergé, & donna cinq galeres; le Roi d'Espagne & le Grand Duc de Toscane en fournirent aussi chacun cinq, & l'Ordre de Malte en donna six. On en forma une escadre sous les ordres de Nicolas Ludovisio, Prince de Venose, neveu du Pape. La France donna cent mille écus & quatre brûlots. Les Génois n'accorderent rien, parcequ'ils formerent des prétentions, auxquelles on ne put acquiescer. L'Empereur excusa son impuissance, par la guerre qu'il avoit alors à soutenir (*b*).

Opérations de la Flotte Vénitienne.

La Flotte Vénitienne étoit à Zante, & les Généraux n'étoient nullement d'accord sur ce qu'ils feroient. Jérome Morosini, qui commandoit les Galéasses, vouloit qu'on tentât à tout prix le secours de la Canée, se persuadant qu'on pourroit passer au milieu des ennemis. Les autres prétendoient, qu'il y auroit de la témérité à exposer ainsi la Flotte, & qu'il falloit attendre que les auxiliaires fussent arrivés. Enfin on résolut d'envoyer quatre des meilleurs vaisseaux avec des vivres, des munitions & douze-cens soldats à la Canée, & pour ne pas perdre le tems inutilement, la Flotte entreprit de faire une diversion dans la Morée. Elle alla attaquer Patras, prit la ville & la saccagea mais n'entreprit point le siege de la Citadelle, parcequ'on prévoyoit qu'il tireroit en longueur. Cette expédition ne laissa pas

(*a*) Les mêmes.

(*b*) *Nani*, l. c. p. 48-50. *Gratiani*, p. 572, 575. *Ricaut*, p. 207-209.

pas de repandre la terreur dans la Morée, & le Grand Visir y fit passer quatre mille hommes, qui étoient destinés pour Candie (*a*).

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

Les Capitaines des quatre vaisseaux, destinés à porter du secours aux assiégés firent mal leur devoir, & n'oserent affronter le danger. Ils firent le tour de l'isle, gagnerent la côte au Sud, débarquerent les soldats à Girapetra, & allerent mouiller à Sittia. Les soldats se rendirent par terre auprès de Cornaro, lorsque la Place étoit déja rendue. Cornaro, aiant attendu inutilement l'arrivée de la Flotte, sollicita fortement Capello d'attaquer la Flotte ennemie, qui étoit devant Saint Théodore, sans ordre, & sans soldats. Mais Capello ne voulut jamais quitter le port de Suda, qu'il regardoit comme le poste dont la conservation importoit le plus. Cornaro tenta alors à diverses reprises de jetter du secours dans la Place, & réussit à y en faire entrer quelques-uns (*b*).

Siege de Canée.

Les Turcs poussoient le siege avec fureur, & les assiégés leur opposoient une résistance intrépide. Les travaux & les combats de part & d'autre étoient continuels. On creusoit des mines & on les éventoit. Les assiégés en avoient déja éventé trois, lorsqu'une quatrieme aiant ouvert une assez grande brêche, les Turcs donnerent un assaut, qu'ils reprirent jusqu'à trois fois sans succès, ensorte que le Bacha fut obligé de faire sonner la retraite. Le 10 d'Août, il fit donner un assaut général par quatre endroits; les habitans & l'Evêque avec le Clergé craignant d'être emportés d'assaut, seconderent si courageusement la garnison, que les ennemis furent repoussés. Mais de leur côté les assiegés s'affoiblissoient, ils eurent ce jour-là plus de trois-cens hommes morts ou blessés. Cependant les Turcs en avoient déja perdu plus de vingt mille par les assauts, les maladies & la désertion, & ils appréhendoient l'arrivée de la Flotte Chretienne. Le Bacha pressa ses travaux, & fit creuser une mine, qui fit son effet le 17 d'Août, & ouvrit une large brêche. Les Turcs monterent d'abord à l'assaut, qui fut des plus furieux: il dura sept heures, & les ennemis y perdirent beaucoup de monde, les assiégés les repousserent enfin, mais ils eurent un grand nombre de morts & de blessés (*c*).

La Place capitule.

On proposa alors de capituler, & François Wert, qui avoit la direction des ouvrages, insista fortement sur l'impuissance où l'on étoit de tenir plus longtems, sans exposer les habitans à la boucherie. Ceux qui vouloient prolonger le siege ne se rendirent point. Wert sortit du Conseil, & publia hautement son avis. Le peuple s'émeut, courut à la maison de Navagier, demandant avec menaces, qu'on prévint sa perte, en capitulant. Il fut obligé de rassembler le Conseil, & la crainte détermina le grand nombre à traiter, il n'y eut que George Morosini, Barbaro Badouer, & Cornaro qui s'y opposerent. Le Bacha, qui avoit perdu dans les combats plus de dix-huit mille hommes, & qui craignoit l'arrivée de la Flotte Chretienne, ne se montra pas difficile sur les conditions. La Capitulation fut signée le 19 d'Août. On convint, que les Vénitiens rendroient la place dans six jours,

(*a*) *Gratiani*, p. 573, 574. *Nani*, p. 50, 51.

(*b*) *Gratiani*, p. 574-576. *Nani*, p. 51-53.

(*c*) *Nani*, p. 54-56. *Gratiani*, p. 577-579.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

que les Magiſtrats, les Officiers & les ſoldats ſortiroient avec armes & bagage, & qu'ils pourroient emmener les galeres & les autres bâtimens qui étoient dans le Port. Que ceux des habitans qui voudroient ſe retirer, en auroient la liberté, & celle d'emporter leurs biens, qu'on leur fourniroit s'il étoit néceſſaire des vaiſſeaux pour les tranſporter à la Suda. Que ceux qui reſteroient ſeroient maintenus dans la jouiſſance de leurs biens, de leurs loix, & de leur Religion, qu'on ne toucheroit ni aux Egliſes, ni aux Monaſteres. On donna de part & d'autre des ôtages. Les Vénitiens rendirent la place le 22 d'Août, trois jours plutôt que l'on n'étoit convenu, à cauſe des deſordres auxquels les habitans ſe porterent; foulant aux pieds les loix & le reſpect dû aux Magiſtrats, ils pillerent non ſeulement les magaſins publics, mais les maiſons particulieres, comme dans une ville priſe d'aſſaut, ce qui obligea les Chefs des Vénitiens de hâter leur départ. Le Bacha n'eut pas ſitôt pris poſſeſſion de la ville, qu'il viola la capitulation, & exerça la plus cruelle tirannie. Il chaſſa d'abord tous les Eccléſiaſtiques ſéculiers & réguliers, changea en Moſquées les deux principales Egliſes, & fit ſervir les autres avec les couvens d'écuries & de caſernes. Il obligea non ſeulement le peuple, mais les Nobles mêmes à travailler à la réparation des brêches. Il choiſit les plus belles filles & les plus beaux garçons, qu'il envoya à Conſtantinople pour le ſervice du Serrail. Bientôt après ſous le faux prétexte de trahiſon, il en fit mourir un grand nombre, les uns furent mis en croix, d'autres empâlés & pluſieurs bannis, deſorte que la ville fut preſque déſerte (*a*).

Mauvaiſe conduite de Capello.

La priſe de la Canée jetta l'épouvante dans Retimo & dans Candie. Dans la premiere de ces villes, il y eut même un tumulte, & l'on étoit prêt à porter les clefs aux Turcs, ſi François Mula, Général de la cavalerie n'étoit ſurvenu avec deux compagnies. Candie n'avoit pas une garniſon proportionnée à l'étendue de la ville, ni des proviſions ſuffiſantes pour un peuple nombreux. Cornaro ſe rendit à cette Capitale pour raſſurer les eſprits chancelans, & recommanda à Capello de garder ſoigneuſement le port de Suda. Mais à peine Cornaro fut-il parti, que ce Général prétexta la néceſſité de renouveller ſa proviſion d'eau, pour ſortir de la Suda, & conduiſit ſon eſcadre à Sittia, vers l'extrémité Occidentale de l'iſle, où étoient encore les quatre vaiſſeaux, qui avoient débarqué des troupes dans l'iſle. Le Capitan Bacha aiant appris ſon départ, envoya pluſieurs galeres à Suda, ſe flatant que la garniſon & les habitans intimidés ſe rendroient ſans peine. Voiant qu'il s'étoit trompé il ſe ſervit de Jaques Prémarino, un des ôtages que Navagier lui avoit donnés, qui avoit pris lâchement le parti de reſter à la Canée parmi les Infideles. Il l'envoya pour perſuader à ceux qui commandoient à Suda de rendre la Place. Jérôme Minoto & Michel Malipier, répondirent qu'ils aimoient mieux s'enſévelir ſous les ruines de Suda, que de trâhir leur honneur & leur patrie, & après avoir reproché à Prémarino ſa trahiſon, ils firent même tirer ſur la galere, qui l'avoit amené (*b*). Le Capitan Bacha réſolut alors d'attaquer cette Place & de la réduire par force, mais l'arrivée de la Flotte Chrétienne l'en empêcha.

(*a*) *Nani*, p. 57-60. *Gratiani*, p. 579-582. (*b*) *Nani*, p. 60, 61. *Gratiani*, p. 582, 583.

Ludovisio avec son escadre avoit joint la Flotte Vénitienne à Zante, le 29 d'Août, & l'on se disposoit à passer en Candie, quand on reçut la nouvelle de la reddition de la Canée. La douleur qu'on en eut fut aggravée & par la honte de n'avoir pas porté du secours à la Place, & par le chagrin d'avoir perdu l'occasion de combattre la Flotte ennemie avec avantage, tandis que les Turcs étoient encore occupés au siege. Ludovisio vouloit s'en retourner, mais Louis Verazzano, Commandant des galeres de Toscane, représenta si fortement la lâcheté qu'il y auroit d'abandonner les Vénitiens, que toute la Flotte mit à la voile. Quand elle fut à la hauteur du Cap de Spada, on délibéra si l'on iroit tout droit attaquer la Flotte ennemie, ou si l'on gagneroit le port de Suda, pour s'y joindre avec les vaisseaux de Capello & les galeres de Morosini. Verazzano étoit du premier, avis, parceque s'étant avancé avec deux galeres, il avoit remarqué que la Flotte des Turcs étoient fort en désordre & nullement préparée pour combattre. Malheureusement l'avis de différer prévalut, & la Flotte entra dans le port de Suda, le 4 de Septembre. On n'y trouva ni Cornaro, ni Capello, & il fallut encore perdre du tems pour leur envoyer ordre de venir joindre la Flotte. Après leur arrivée, on tint Conseil de guerre. Ludovisio & les Commandans des galeres d'Espagne & de Malte ne vouloient point qu'on hazardât une bataille; les Vénitiens & Verazzano étoit au contraire d'avis qu'il falloit combattre; les Vénitiens déclarerent même qu'ils s'y porteroient seuls, si les auxiliaires refusoient de les seconder. La crainte du deshonneur triompha de l'opiniâtreté ou de la frayeur de Ludovisio. Il fut résolu qu'on sortiroit le soir du 15 de Septembre, pour attaquer les Turcs à la pointe du jour. La Flotte étoit des plus belles, composée de soixante-une galeres, quatre galéasses, trente-six vaisseaux, dix galiotes, & d'un grand nombre de moindres bâtimens. A peine étoit-elle sortie du port, qu'un vent violent la dispersa, & qu'il fallut rentrer dans le port pour réparer quelque dommage que les bâtimens avoient reçu. Le tems s'étant calmé, la Flotte sortit de nouveau; Capello & Verazzano, qui avoient l'avant-garde commencerent à canonner les Turcs, ceux-ci étoient à l'ancre aux environs de Saint-Théodore, & leurs vaisseaux reserrés dans un endroit étroit ne pouvoient manœuvrer aisément, ensorte que les Vénitiens avoient lieu d'espérer la victoire. Dans le tems que les autres commandans se mettoient en devoir de seconder l'avant-garde, il s'éleva une tempête, qui mit la Flotte des Alliés en desordre, la dispersa, & l'obligea de regagner le port de Suda (*a*).

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

Arrivée de la Flotte Chretienne.

Inutilité de cette Flotte.

Ces contretems découragerent les auxiliaires; croiant avoir fait leur devoir, ils prirent le parti de retourner en Italie, au commencement d'Octobre, après avoir passé un mois avec les Vénitiens. Les Généraux de ceux-ci délibérerent sur ce qu'ils feroient, les avis furent fort opposés, par la jalousie de quelques-uns des chefs les uns contre les autres. Enfin on se détermina à tâcher d'empêcher les Turcs de recevoir des vivres par mer, pour les affamer en Candie. On apprit sur ces entrefaites qu'il y avoit à Milo trois Sultanes, chargées de munitions & de pro-

(*a*) *Nani*, p. 61, 62. *Gratiani*, p. 583-586.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

visions, qui n'attendoient qu'un vent favorable pour passer à la Canée. On fit voile vers cette isle, mais les Turcs, voyant venir la Flotte, étoient sortis pour se sauver. Malgré la grosse mer & un vent violent, on les poursuivit; deux de ces vaisseaux se sauverent à la faveur des ténebres, & le troisieme fut pris par les Vénitiens. La saison devenant de plus en plus orageuse, les Vénitiens entrerent dans les différens ports de l'isle. Cornaro s'occupa pendant l'hiver à augmenter les fortifications de la Capitale, & le Sénat y fit passer divers renforts. Le Capitan Bacha, après avoir un peu ravitaillé la Canée, retourna avec sa Flotte à Constantinople (*a*).

Mesures qu'on prend à Venise. Le Doge élu Capitaine Général. Sa mort.

On travailla à Venise à prendre les mesures nécessaires pour soutenir la guerre contre un ennemi formidable. Le Sénat ne borna pas ses soins à l'isle de Candie, on pourvut à la sureté des autres isles; on envoya aussi des troupes en Dalmatie pour garder les frontieres. Pour animer le courage de ceux qui servoient, & prévenir les suites de la mauvaise conduite de ceux qui manqueroient à leur devoir; on décerna des honneurs & des recompenses à quelques-uns des Chefs, qui s'étoient distingués par leurs services en Candie; & d'autre part Navagier & Marin Capello furent appellés à rendre compte de leur conduite. Le premier qui n'avoit rien à se reprocher, se constitua volontairement prisonnier, & fut absous. Capello, qui par son opiniâtreté avoit causé en partie la perte de la Canée, fit naitre divers incidens pour trainer l'affaire en longueur, & mourut avant le jugement prononcé. Un autre objet occupa le Sénat. La division qui avoit regné entre les Généraux, fit résoudre de créer un Capitaine Général avec pouvoir absolu de décider des opérations, ainsi que cela s'étoit pratiqué dans certaines conjonctures difficiles. L'élection se fit par scrutin, & l'on trouva un grand nombre de suffrages qui nommoient le Doge François Erizzo, qui avant que de parvenir à la premiere dignité avoit donné de grandes preuves de valeur & de capacité à la guerre. On suspendit alors le scrutin, & sur la proposition des Conseillers, tous d'une voix unanime supplierent le Doge, de vouloir accepter la charge de Capitaine Général pour le service de la Patrie. Ce vieillard, âgé de quatrevingt ans, témoigna qu'il étoit prêt à consacrer au service de la République les derniers momens d'une vie, qui lui avoit toujours été dévouée, & animé d'une généreuse ardeur, qui brilloit dans ses yeux, il ajouta, qu'il partiroit avec d'autant plus de joie, parcequ'il prévoyoit qu'il auroit le bonheur de mourir pour la patrie. Le discours de cet illustre vieillard arracha des larmes à toute l'assemblée. On nomma Jean Capello & Nicolas Delfino, deux des Conseillers pour accompagner le Doge & pour lui servir de Conseil, & on régla tous les fraix de son embarquement. Le Chevalier Jean Pesaro, Procurateur de Saint Marc, fut le seul qui s'opposa à ces résolutions, il représenta que la commission donnée au Doge étoit contraire aux sages coutumes de la République, & occasionnoit une dépense, dont on pouvoit faire un meilleur emploi. Que le grand âge du Doge offroit plus de ressource pour le conseil que pour l'action; qu'il résisteroit difficilement aux fatigues

(*a*) *Nani*, p. 63, 64. *Gratiani*, p. 586-588.

de la guerre, & que le moins qui en pouvoit résulter étoit de la lenteur & de l'embarras dans les opérations. Qu'il étoit même à craindre, que le bruit de son embarquement ne portât Ibrahim à s'arracher aux délices du Serrail, pour se mettre à la tête de ses armées, ce qui rendroit le poids de la guerre plus difficile à soutenir. Ces considerations ne firent aucune impression, & l'on confirma la résolution qui avoit été prise (a). Le Doge se prépara courageusement au départ, & un grand nombre de Nobles se disposoient à le suivre. Les soins qu'il se donna, épuiserent ses forces, & il succomba, étant mort universellement regretté, à la fin de l'année (b).

Section XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

François Molino, XCIX. *Doge de Venise.* 1646.

François Molino, Procurateur de Saint-Marc, lui succéda, & le commandement en chef de la guerre de Candie fut donné à Jean Capello, l'un des Conseillers, que l'on nomma en même tems Procurateur de Saint Marc. La République continuoit de solliciter le secours des Princes Chretiens; mais leurs divisions & les difficultés du Congrès de Munster mirent obstacle au succès de ses sollicitations. Uladislas Roi de Pologne parut seul disposé à faire une diversion, moyennant de gros subsides, que la République lui auroit donné. Mais le succès de cette négociation dépendoit de celui de la Diette de Pologne, qui ne tourna pas au gré du Roi. Le Cardinal Mazarin avoit envoyé M. de Varenne Ambassadeur extraordinaire à Constantinople, pour tâcher de ménager la paix pour les Vénitiens. Le Cardinal & cet Ambassadeur conseillerent au Sénat d'écrire au Sultan & au Grand Visir; il s'y détermina pour n'avoir rien à se reprocher, mais sans en rien espérer. Ibrahim avoit d'abord eu beaucoup de joie de la prise de la Canée, mais ensuite il fit réflexion qu'une seule ville lui avoit couté un nombre de soldats suffisant à son avis pour conquérir toute l'isle, dont le Grand Visir lui avoit fait espérer de le rendre maître dans une seule campagne. Mécontent aussi de ce que Jusuf avoit donné la liberté aux Magistrats & aux autres Vénitiens de se retirer, tandis qu'il s'imaginoit, qu'on auroit rendu toutes les places de l'isle pour les racheter, Ibrahim avoit déposé le Visir, & fait étrangler le Capitan Bacha. Le Baile Soranzo avoit dans le même tems couru grand risque de la vie. Ibrahim ayant été informé de la prise de la Sultane à la hauteur de l'isle de Milo, ce Prince cruel condamna le Baile à la mort, & ses Ministres eurent bien de la peine à obtenir la révocation de cet arrêt, en lui représentant que les Vénitiens s'en vengeroient sur les prisonniers & sur les Marchands Turcs, qu'ils avoient en leur pouvoir. Alors Ibrahim ordonna qu'on enfermât Soranzo dans le château des sept tours; s'étant calmé ensuite, il permit qu'il restât dans le lieu de son arrêt ordinaire. Soranzo aiant reçu les lettres du Sénat, & n'aiant pas la permission de sortir pour les remettre au Grand Visir, M. de Varenne s'en chargea & les rendit. Le Visir les aiant lues, lui dit, que la raison & la justice n'avoient aucun pouvoir sur l'esprit d'Ibrahim, qu'il n'oseroit jamais lui proposer la paix, à moins que les Vénitiens ne lui cédassent le royaume de Candie & ne lui remboursassent les fraix de la guerre. Il ajouta, que si on l'obligeoit d'emploier la force, il ne se borneroit pas à la conquête de Candie, & qu'il faudroit ou lui céder encore d'autres terres,

(a) *Nani*, p. 65-67. *Gratiani*, p. 588-590.

(b) Les mêmes.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

ou donner des sommes immenses pour acheter la paix. M. de Varenne, voiant qu'il n'y avoit rien à faire, partit & en passant à Venise avertit le Sénat, qu'il n'y avoit aucune espérance de paix; qu'il auroit une cruelle & sang'ante guerre à soutenir, & qu'il n'avoit qu'à redoubler ses efforts pour sa défense (*a*).

Moyens extraordinaires pour avoir de l'argent.

Les Vénitiens réduits à la néceffité de faire la guerre, & ne pouvant compter que sur leurs propres forces, il fallut chercher des ressources pour avoir de l'argent. Les impositions ordinaires & les emprunts avoient servi à faire les préparatifs de guerre, & on avoit tiré du trésor secret de quoi mettre le Capitaine-Général en état de partir. Tout cela ne suffisant point, on ordonna à tous les Citoyens de porter à la Monnoie les trois quarts de leur vaisselle d'argent. On créa trois nouvelles places de Procurateurs, pour être données au concours à ceux des Nobles qui en offriroient plus de vingt mille Ducats. On renouvella pendant la guerre plusieurs fois ce concours, & il y eut jusqu'à quarante-trois nouveaux Procurateurs, dont deux nouveaux Nobles donnerent cent mille ducats pour parvenir à cette dignité (*b*). Les Conseillers proposerent aussi d'admettre au rang des Nobles quatre familles d'une condition honnête, qui offroient cent mille ducats pour entrer dans le Grand Conseil. Cette proposition fut fortement combattue par Ange Michieli, l'un des Avogadors, qui soutint que les exemples du passé ne concluoient rien dans le cas présent. Jaques Marcello, l'un des Conseillers, représenta si vivement combien il étoit convenable & utile d'élever au rang des Nobles des Citadins qui se montreroient généreux envers la Patrie que son avis prévalut, desorte que quatrevingt familles furent aggregées au corps de la Noblesse pendant le cours de la guerre de Candie. Elles furent toutes tirées de l'ordre des Secretaires & des Citadins de la Capitale, ou de celui des Nobles des Provinces. On admit même quelques Etrangers, & la République en tira huit millions de Ducats (*c*).

Etat de la guerre en Candie.

L'hiver n'avoit pas empêché de continuer la guerre en Candie. Cornaro étoit sans cesse en action pour tâcher de reprendre la Canée, mais la jalousie & la division qui regnoient entre Camille Gonzague & le Chevalier la Valette deux des Chefs, l'obligerent enfin à renoncer à cette entreprise; il s'en retourna à Candie pour continuer à fortifier cette Capitale. D'autre part Jérôme Morosini, qui bloquoit la Canée par mer, aiant besoin de recruter ses chiourmes, alla avec une partie de ses gros vaisseaux & de ses galeres dans les isles de l'Archipel, où il recruta ses équipages, & soumit outre cela celles de Paros, de Sifante & de Milo, auxquelles il imposa un tribut annuel. Deli Cussein, Bacha de Bude, à qui Ibrahim avoit donné le commandement en Candie, s'étoit rendu à Malvasie dans la Morée, où il avoit assemblé des soldats & des provisions pour la Canée. Il profita d'un escadre de vingt-trois galeres, venue de Constantinople, & de l'éloigne-

(*a*) *Nani*, L. III. p. 84-86. *Gratiani*, p. 600-602.

(*b*) *Nani*, p. 88. *Amelot*, Hist. du Gouv. de Venise, p. 214. Voyez aussi, *Gratiani*, p. 602.

(*c*) *Nani*, p. 89-91. *Gratiani*, p. 603, 604. *Amelot*, l. c. p. 92 & suiv.

ment de Morosini, pour transporter à la Canée quatre mille soldats avec des vivres & des munitions. Ce Bacha, cherchant alors à se signaler, entreprit de se rendre maître de Suda, & dans cette vue il attaqua les Citernes, c'est le nom d'un château qui fournit à cette ville l'eau dont elle a besoin. Philippe Polani, qui y commandoit, se défendit si courageusement, qu'on eut le tems de lui envoyer du secours; ce qui contraignit Cussein de se retirer (*a*).

Détroit des Dardamelles bloqué par les Vénitiens.

Morosini étant revenu en Candie, trouva la Canée ravitaillée, & n'espéra plus de la réduire par la famine. On délibéra alors sur le parti qu'il falloit prendre, le bruit courant qu'une grande Flotte des Turcs devoit s'y rendre bientôt. Thomas Morosini, parent du Général, proposa d'aller barrer le détroit des Dardanelles, pour empêcher la Flotte Ottomane de sortir, affamer Constantinople, & empêcher les Turcs d'envoyer du secours à la Canée, qui céderoit enfin ou à la force, ou par défaut de vivres. Thomas Morosini s'offrit lui-même pour cette entreprise. Le Général agréa la proposition. Thomas partit avec vingt quatre vaisseaux, entra dans le détroit, & y jetta l'ancre au commencement de Mars. Cette entreprise jetta la terreur dans Constantinople, & Ibrahim, furieux de la hardiesse des Vénitiens, ordonna de faire main basse sur tous les Chretiens. Mais la crainte aiant succedé à son emportement, il révoqua cet ordre barbare. Il fit prendre les armes aux Janissaires pour prévenir tout tumulte dans la ville, envoya des troupes & des munitions dans les châteaux, & commanda à Mahomet Bacha de sortir avec sa Flotte. Sur ces entrefaites une partie des vaisseaux de Morosini étoit allée à l'isle de Tenedos, pour prendre de l'eau. Le Comte de Polcenigo descendit à terre avec six-cens soldats pour couvrir ceux qui devoient faire aiguade. Les Turcs du bourg effrayés, se sauverent dans le château. Le Comte, après avoir pillé le bourg, entreprit de réduire le château. Mahomet l'aiant appris se porta d'abord avec une division de ses galeres à Tenedos surprit les Vénitiens qui n'étoient point sur leurs gardes. Ils furent obligés de se rembarquer avec précipitation, quelques-uns & une piece de canon resterent au pouvoir de l'ennemi, qui les emmena en triomphe à Constantinople; le feu qui prit à un des vaisseaux de Morosini, leur facilita le retour (*b*).

La Flotte Turque trouve le moyen de sortir.

Ce courageux Officier reprit sa croisiere pour fermer le passage à la Flotte Turque. Il attendoit un renfort de galeres, qu'on lui avoit promis, & dont il avoit besoin pour tenir les Turcs enfermés dans le détroit. Il fut privé de ce secours d'abord par la maladie & la mort du Général Morosini, & ensuite par la trop grande circonspection de Laurent Marcello & de Dominique Tiépolo, qui appréhenderent de diminuer leurs forces, & qui voulurent attendre le Généralissime Capello. Le Capitan Bacha, après avoir fait diverses tentatives inutiles pour franchir le Détroit, fut obligé de redoubler ses efforts parcequ'Ibrahim en lui envoyant de riches présens, lui fit dire que s'il ne sortoit avec sa Flotte, sa tête en répondroit, Heureusement pour lui, le jour qu'il entreprit de forcer le passage, il regnoit un si

(*a*) *Nani*, p. 92-94. *Gratiani*, p. 605-608.

(*b*) *Nani*, p. 95, 96. *Gratiani*, p. 608-610. Voy. *Ricaut*, p. 210.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

profond calme que les vaisseaux des Vénitiens ne purent agir & il sortit à force de rames, & se rendit à l'isle de Metelin & delà à Chio, où il fut joint par vingt-cinq gros vaisseaux & autant de galeres de Barbarie, outre plus de deux-cens moindres bâtimens, qui portoient vingt mille hommes. Thomas Morosini le suivit, aussitôt que le vent le lui permit; mais les grandes forces de l'ennemi ne lui permirent pas de rien tenter, desorte qu'il vint joindre le Capitaine-Général (*a*).

Mauvais état de l'isle de Candie.

Jean Capello étoit parti avec vingt-sept galeres, & plusieurs gros vaisseaux. D'abord il fut retardé par les vents contraires, & ensuite il s'amusa assez inutilement à visiter les Colonies Vénitiennes, & s'étant rendu à l'isle de Cerigo, il y fut joint par cinq galeres du Pape & par six autres de Malte. Delà il passa en Candie & entra dans le port de Suda. Il trouva les affaires en assez mauvais état. On avoit perdu beaucoup de monde en divers petits combats, dont le mauvais succès avoit été occasionné par la mésintelligence des Commandans, ce qui avoit produit le découragement des troupes. La peste fit en même tems de grands ravages; elle emporta non seulement un grand nombre de soldats, & de gens de mer, mais plusieurs des principaux Officiers, Pierre Badouer & Dominique Tiépolo, Capitaines des galéasses, le Commissaire Pierre Loredan, François Mula Général de la cavalerie, Jérôme Minotto Provéditeur de Suda, & quantité d'autres Nobles (*b*).

Lenteur de Capello.

Malgré ces pertes, la Flotte de la République étoit assez puissante pour attaquer celle des Turcs, car elle étoit composée de cinquante-deux galeres, de six galéasses, de trente-cinq vaisseaux de guerre, de cinq brûlots, & de vingt brigantins. Morosini vouloit qu'on allât au devant de la Flotte Ottomane, pour l'empêcher de passer à la Canée. Mais Capello, vieillard septuagénaire, & sans expérience, mettoit une égale lenteur à agir & à résoudre. Il laissa le tems au Capitan Bacha de se rendre à la Canée, & de se retrancher dans ce port. Lorsqu'il se détermina à le combattre, il voulut tenter d'abord de faire agir ses brûlots, mais le vent étant tombé, & ceux qui les montoient s'étant trop pressés d'y mettre le feu, ils brûlerent avant que d'être à portée de l'ennemi. Capello ordonna alors aux galeres de remorquer les vaisseaux, mais les Capitaines refuserent de se prêter à une manœuvre qui leur parut dangereuse; desorte que le vent aiant tourné, on prit le parti de rentrer dans le port de Suda (*c*).

Progrès des Turcs.

Ce mauvais succès enhardit Cussein, qui se mit en marche pour attaquer Suda, comptant qu'il se rendroit aisément maître de ce port. Capello n'avoit pas assez de troupes pour lui résister, desorte qu'il retira toutes celles qui étoient dans les postes autour de la place, & l'ennemi s'en empara, & investit Suda. Capello passa à l'isle de Cerigo, pour intercepter un convoi de quarante bâtimens Turcs chargés de biscuit. Le convoi lui échapa, & les Escadres auxiliaires repartirent pour l'Italie au commencement de Septembre. Capello, après avoir couru quelque tems l'Archipel, où la tempête

(*a*) *Nani*, p. 99, 100. *Gratiani*, p. 612, 613.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Nani*, p. 100, 101. *Gratiani*, p. 613, 614.

pête dispersa une partie de sa flotte, retourna en Candie pour sécourir Rétimo, que les Turcs assiégeoient. Mais comme la violence des vents ne lui permettoit pas de rester longtems dans un port peu sûr, il débarqua des troupes, qui entrerent dans la ville, & conjointement avec la garnison firent une sortie, qui ne réussit point, parceque les troupes étrangeres firent mal leur devoir. Le 20 d'Octobre, Cussein fit donner l'assaut au bastion du côté de la mer. Pierre Cesarini, qui y commandoit, animoit ses soldats de la voix & par son exemple, & le Bacha voyant leur opiniâtre résistance, alloit faire sonner la retraite, lorsque le feu prit à deux barils de poudre. Un soldat s'étant écrié que les Turcs mettoient le feu à une mine, tous les autres prirent lâchement la fuite. Les ennemis entrerent dans la Place, & firent main basse sur tout ce qu'ils rencontrerent. Quinze-cens soldats, quatrevingt-huit Officiers & une grande multitude d'habitans périrent dans cette occasion. Le brave André Cornaro fut tué d'un coup de mousquet, & le Provéditeur Philippe Molino mourut d'une blessure qu'il avoit reçue d'une fléche empoisonnée. Le château capitula le 13 de Novembre. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre, & ce qui restoit d'habitans eut la liberté de se retirer à Candie & ailleurs (*a*). Cussein renvoya la Flotte Turque à Constantinople, & retint seulement les troupes, qu'il mit en quartiers de rafraichissemens. Les Vénitiens s'appliquerent principalement à fortifier de toutes manieres la ville de Candie (*b*).

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

La guerre s'étoit aussi allumée en Dalmatie. Le Bacha de Bosnie entra dans cette Province avec vingt mille hommes, & attaqua Novigrade, petite ville à quelques lieues de Zara, & s'en rendit maître. Il ravagea ensuite le plat pays de Zara, & alla tenter le siege de Zébénico. Mais Léonard Foscolo, qui commandoit dans la Province, s'y porta d'abord avec la Flotte, qu'il avoit. Le Bacha, après avoir fait une ou deux attaques, où il fut repoussé, s'en retourna. Foscolo à son tour attaqua Scardone, la prit & la pilla, mais n'osa entreprendre le siege de la Citadelle. Il y eut encore quelques autres actions peu importantes (*c*).

Guerre en Dalmatie.

Les négociations à Munster & à Osnabrug alloient fort lentement, & ne permettoient pas aux Vénitiens d'espérer beaucoup de secours des Puissances Chretiennes, qui continuoient la guerre. Au commencement de l'année 1647, le Sénat ne laissa pas de les solliciter de lui donner du secours; il se borna même à demander que la France & l'Espagne convinssent d'une suspension d'armes dans la Mediterranée, afin de faciliter l'envoi des secours en Candie, mais il ne put l'obtenir. Le Pape accorda la jonction de ses galeres, & envoya mille hommes en Dalmatie. Le Cardinal Mazarin, qui vouloit pousser la guerre en Italie contre les Espagnols, proposa aux Vénitiens de seconder les François, en leur offrant de les dédommager des pertes qu'ils feroient en Orient, en partageant avec eux les conquêtes que l'on feroit sur l'Espagne; mais le Sénat n'eut garde d'acquiescer à cette proposition (*d*).

Les Vénitiens ne peuvent obtenir de secours des autres Puissances. 1647.

(*a*) *Nani*, p. 101, 107-110. *Gratiani*, p. 615-620.

(*b*) *Nani*, p. 111. *Gratiani*, p. 620.

(*c*) *Nani*, p. 112, 113. *Gratiani*, L. X. p. 622-624.

(*d*) *Nani*, p. 120-123. *Gratiani*, p. 631-633.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

Exploits de Grimani & de Morosini.

La République réduite à agir avec ses propres forces résolut de se roidir contre les difficultés. La conduite de Capello, qu'on attribuoit à son âge, avoit fait sentir qu'il n'étoit point propre à l'emploi qu'on lui avoit donné, de sorte qu'il avoit été rappelié, & on avoit nommé pour le remplacer Jean Baptiste Grimani, homme vif, hardi & extraordinairement actif. La Flotte Turque, après avoir perdu quelques galeres par la tempête, avoit hiverné à Chio & à Negrepont, afin de ne pas être bloquée dans le détroit, comme l'année précédente. On assembloit là des troupes, des vivres & des munitions, pour mettre Cussein en état d'entreprendre de bonne heure le siege de la ville de Candie. Grimani avoit couru l'Archipel avec vingt galeres, trois galéasses & quinze vaisseaux, pour empêcher les Turcs de faire passer des secours en Candie, & il étoit à Milo pour observer les ennemis. Il envoyoit les galéasses & quelques galeres continuellement à la découverte. Deux vaisseaux d'Alger furent rencontrés par les galéasses entre les isles de Citno & de Zia; tant qu'on les canonna, ils se défendirent bien, mais les Vénitiens les aiant abordés, ils prirent la fuite, se sauverent à Zia, & les équipages abandonnerent leurs vaisseaux. Thomas Morosini survint, les poursuivit & les obligea de se rendre à discrétion. Quelques jours après on avertit Grimani qu'on découvroit quelques vaisseaux ennemis, il ordonna d'abord qu'on mît à la voile pour aller fondre sur eux. Thomas Morosini toujours ardent fut le premier en mer, mais un coup de vent l'emporta & le poussa sur les côtes de Négrepont. Le Capitan Bacha, l'aiant appris, s'avança à force de rames avec quarante-cinq galeres pour l'envelopper. Morosini fit un si terrible feu, que les galeres Turques plierent. Le Capitan Bacha résolut d'en venir à l'abordage. Une galere Turque aborda celle de Morosini, & dans le moment qu'il combattoit vaillamment, il fut tué d'un coup de mousquet qu'il reçut dans la tete. Sa mort anima encore davantage ses gens, qui continuerent à se défendre vigoureusement, & vengerent la mort de leur Capitaine par celle du Capitan Bacha, qui fut emporté d'un coup de canon. Les Turcs entourerent le vaisseau, l'aborderent par plusieurs endroits; le nombre des défenseurs diminuoit par les morts & les blessés, desorte qu'un grand nombre de Turcs y étoient entrés, & que quelques-uns étoient montés au haut des mâts, & y avoient arboré leur pavillon. Le combat duroit encore, lorsque Grimani, averti par le bruit du canon, vint au secours avec deux galéasses & un gros vaisseau. Les galeres Turques s'éloignerent, & se retirerent dans le canal de Négrepont. Une avoit été brûlée, & quatre autres criblées de coups coulerent à fond. Outre le Capitan Bacha, son fils & deux Bachas, les Turcs perdirent près de quinze-cens hommes dans ce combat. Grimani ramena le vaisseau qui avoit combattu, sur lequel il trouva nombre de Turcs, qui n'avoient pas eu le tems de se sauver (*a*).

Colere du Sultan.

La nouvelle de ce combat glorieux parvenue à Venise fit concevoir de grandes espérances pour la suite, & inspira les plus vifs regrets de la perte de Thomas Morosini. Le Senat lui fit faire des obseques magnifiques, & recompensa ceux de son équipage qui étoient restés en vie. Le contraste

(*a*) *Nani*, p. 124-126. *Gratiani*, p. 624. *Ricaut*, p. 212, 213.

d'un tel exploit avec l'inaction de Capello, fit procéder contre celui-ci; il fut condamné à un an de prison, mais son âge fut cause qu'on le déchargea pleinement (*a*). Ibrahim devenu furieux à la nouvelle qu'un seul vaisseau avoit résisté à quarante-cinq galeres, & qu'il en avoit perdu plusieurs, ne pouvant se venger sur le Capitan Bacha, s'en vengea sur sa famille, en confisquant tous ses biens, & nomma un autre Capitan Bacha.

Section XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

Exploits de Grimani.

Les Turcs continuoient le siege de Suda, malgré l'hiver. La peste fesoit toujours des ravages dans l'isle, & autant parmi les Turcs que parmi les Chretiens, ensorte qu'il ne restoit gueres plus de douze mille hommes à Cussein. Cela n'empêcha pas qu'il ne se donnât nombre de petits combats, où tantôt les uns, tantôt les autres avoient l'avantage. Le nouveau Capitan Bacha s'étoit rendu promptement à Négrepont, & y avoit rassemblé cinquante galeres & douze vaisseaux de Barbarie. Grimani, dont le but principal étoit d'arrêter les secours destinés aux Turcs de Candie, sépara sa flotte en plusieurs divisions, & assigna à chacune les postes convenables. Il prit lui-même la route de Négrepont avec vingt-quatre galeres, quatorze vaisseaux & trois galéasses: Louis Mocénigo le joignit avec autant de galéasses & quatre vaisseaux. Le Capitan Bacha, laissant les vaisseaux Barbaresques, passa par l'autre côté du Canal & se porta avec ses galeres à Volo, où il devoit charger son biscuit. Grimani l'y suivit, & s'empara de trois Saïques, tandis que le Capitan Bacha se sauvoit à toutes voiles vers l'isle de Chio. A peine étoit-il entré dans le port de la ville principale, que Grimani parut. Le Bacha se tint à couvert, & Grimani, qui ne pouvoit sans s'exposer l'attaquer, se contenta de croiser à l'entrée de le rade. Le Capitan Bacha ne trouvant pas sa position bien sûre, désarma quelques-unes de ses galeres, & avec quarante des plus légeres, il sortit de nuit, & se rendit à Metelin, pour y joindre dixhuit autres galeres, & embarquer cinq mille hommes sur trente Saïques, qu'on avoit rassemblées dans le port de Cismes. Grimani le suivit à Metelin, & ne pouvant le forcer au combat, il alla se présenter devant le port de Cismes, fit attaquer & emporta d'assaut un Fort récemment construit à l'entrée, entra dans le port, & malgré le feu continuel des ennemis s'empara de vingt-cinq Saïques, où il trouva, outre des provisions pour la Canée, quantité de canons & trente drapeaux. Le Capitan Bacha, outré de cette perte, & n'osant aller à Cismes, donna ordre de faire aller les troupes par terre à Smyrne, pour les y embarquer. Ensuite il s'avança comme pour présenter la bataille, mais voyant les Vénitiens prêts à la recevoir, il fit sur eux une décharge, revira de bord, & perdit quatre Saïques & retourna à Metelin. La nuit suivante il s'évada encore & se rendit à Malvasie en Morée. Il y trouva les douze vaisseaux Barbaresques qu'il avoit laissés à Négrepont, mais les troupes qui y étoient toutes fondues par la désertion & par la peste. Il se contenta donc de passer à la Canée avec quelques provisions & quinze ou seize-cens soldats (*b*).

Grimani laissa avec quelques gros vaisseaux Bernard Morosini, frere

(*a*) *Nani*, p. 126. *Gratiani*, p. 637.

(*b*) *Nani*, p. 130, 131. *Gratiani*, p. 642-644.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

de Thomas, à la hauteur de Chio, & suivit le Capitan Bacha en Candie; mais à peine eut-on découvert la Flotte Vénitienne, que cet Amiral prit la fuite & se sauva à Napoli de Romanie, en Morée. Grimani le suivit encore, & ne put l'atteindre, mais le bloqua dans ce port (*a*).

Nouvelles mesures prises à Constantinople.

Les grands succès des Vénitiens causerent à Constantinople un tumulte, qui approchoit de la sédition. Ibrahim fit distribuer quelque argent aux soldats & ordonna au Grand Visir d'assembler une armée, & de la conduire lui-même en Candie. Ce premier Ministre, qui n'étoit rien moins que guerrier, trouva moyen par ses intrigues de faire donner cette commission à deux de ses envieux, Fassi & Giaffer, qui devoient épouser des filles du Sultan. Sur ces entrefaites, Cussein & le Capitan Bacha écrivirent au Sultan contre le Visir, imputant les disgraces de cette campagne à la faute qu'il avoit faite de laisser hiverner la Flotte dans l'Archipel, & d'avoir malicieusement négligé d'envoyer les secours nécessaires. Ses ennemis l'accuserent en même tems d'avoir conspiré pour détrôner Ibrahim. Le Sultan, sans autre examen, manda le Grand Visir, lui donna un coup de poignard, & ordonna à ceux qui étoient présens de l'achever. Il donna le sceau de l'Empire au Tefterdar Achmet, & le fiança à une fille qui lui étoit née depuis deux jours (*b*).

Suite des Operations de Grimani.

Pendant ce tems-là, Grimani, dont la Flotte avoit été renforcée par les galeres du Pape, de Malte, & par quatre galeres & cinq gros vaisseaux nouvellement construits à Venise, tenoit toujours le Capitan Bacha bloqué à Napoli de Romanie. L'Amiral Turc n'osa jamais hazarder le combat, & tenta vainement plusieurs fois de sortir. Cependant Fassi étoit parti de Constantinople avec quinze galeres & neuf vaisseaux pour Smyrne, où il avoit pris de force vingt-cinq bâtimens, la plupart Anglois & Hollandois & trois d'Alexandrie qu'il avoit chargés de troupes de débarquement. Cette Flotte cingla vers Chio, & Fassi fit réparer les galeres qui étoient restées dans ce port. Morosini qui croisoit à cette hauteur n'avoit pas assez de forces pour s'opposer à l'ennemi. Grimani détacha le Provéditeur Mocénigo avec une forte division, pour bloquer Fassi dans le port de Chio, où s'il ne pouvoit arriver à tems, de le combattre dans le canal d'Andro. Mocénigo fut retardé par les vents contraires, cependant il trouva encore la Flotte Turque dans le port, & voyant qu'elle n'avoit pas envie de combattre, il la canonna quelque tems, maltraita plusieurs galeres & en coula deux à fond. Il se retira à l'isle de Psara dans le voisinage de Chio, pour prendre conseil des événemens (*c*).

Grimani voyant qu'on étoit au mois d'Octobre, & qu'il n'étoit pas possible de continuer le blocus de Napoli, sans exposer les galeres, jugea à-propos de réunir toute sa Flotte, & d'essayer s'il ne pourroit pas engager l'ennemi à une action. Les Turcs profiterent de l'occasion pour rassembler aussi leurs divisions. Le Capitan Bacha joignit Fassi, & ils trouverent moyen de se derober aux poursuites de Grimani. Ils passerent à la Canée,

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Nani*, p. 132, 133. *Gratiani*, p. 646, 647.
(*c*) *Nani*, p. 134, 135. *Gratiani*, p. 644-646.

y débarquerent neuf mille hommes avec des provisions, & reprirent avec la même célérité le chemin de Constantinople, regardant comme une victoire d'avoir sécouru la place & d'avoir évité le combat. Grimani se consola du déplaisir de n'avoir pu combattre, par le bonheur qu'il avoit eu de rendre inutiles tous les préparatifs des Turcs. Après avoir congédié les auxiliaires, il parcourut l'Archipel, mit à contribution la plupart des isles Turques, & alla hiverner en Candie (a).

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

Succès en Dalmatie.

Les Vénitiens ne furent pas moins heureux cette année en Dalmatie. Foscolo voulant enlever aux Turcs Novigrade, d'où ils infestoient l'Istrie & les isles du Golfe de Quarnero, jugea à propos de commencer par Zemonico petite ville à deux lieues de Zara. Il y envoya Marc-Antoine Pisani avec cinq mille hommes, qui se rendit maître de la place, y mit le feu & fit emporter tout le canon. Foscolo & Pisani reprirent ensuite Novigrade, & la raserent. Plusieurs châteaux, de même que les villes de Scardone & de Salone, eurent le même sort. Les Morlaques, qui souffroient impatiemment le joug des Turcs, saisirent cette occasion de se soumettre à la République; ils prirent les armes & furent d'un grand secours aux Vénitiens. Mahomet Téchiéli, Bacha de Bosnie se porta avec trois mille Janissaires & mille Spahis de ce côté-là & châtia sévérément la rébellion des Morlaques. Aiant ensuite rassemblé des Provinces voisines quarante mille hommes, il alla mettre le siege devant Zébénico; mais la garnison & les habitans repousserent vivement toutes ses attaques. Le 9 de Septembre, il fit donner un assaut général, qui lui réussit aussi peu, ensorte qu'il leva le siege, après avoir perdu la fleur de son armée (b).

Les Vénitiens délibérent de faire la paix avec les Turcs. 1648.

La situation des affaires de l'Europe ne permettoit pas aux Vénitiens d'espérer du secours des autres Puissances, les Finances étoient épuisées, des inondations avoient ruiné en partie les moissons & l'on étoit obligé de faire venir des grains de dehors. Tout cela ensemble fit que quelques-uns songerent à la paix, & proposerent d'autoriser Soranzo à céder l'isle de Candie au Sultan, afin d'obtenir à ce prix la confirmation des anciennes Capitulations. Le Procurateur Jean Pesaro, alors Sage grand, représenta fortement que c'étoit le vrai moyen de rendre les Turcs plus insolens, & d'augmenter en eux le desir insatiable de faire de nouvelles acquisitions; que si les Vénitiens succomboient dans la guerre, ils ne perdroient que ce qu'on vouloit abandonner honteusement. Il fut appuié par Louis Contarini, Louis Valaresso, & François Quirini, & l'on résolut de soutenir la guerre jusqu'à la derniere extrémité. On envoya pourtant à Constantinople Jean-Baptiste Balarini, Secretaire du Conseil des Dix, pour consoler & assister Soranzo, prisonnier depuis trois ans (c).

Guerre en Dalmatie.

L'Hiver n'empêcha point les opérations en Dalmatie. Les Morlaques continuerent à faire des courses sur les terres des Turcs, dévastant tout, & emmenant le bétail. Foscolo résolut de profiter de la terreur qui s'étoit répandue parmi les ennemis, & marcha avec cinq mille hommes contre le

(a) *Nani*, p. 135. *Gratiani*, p. 148.

(b) *Nani*, p. 135-143. *Gratiani*, p. 648-656. *Ricaut*, p. 213, 214.

(c) *Nani*, L. IV, p 169-171. *Gratiani*, p. 669-671. *Amelot*, Hist. du Gouv. de Venise, p. 546-548.

Section XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

château de Dernis, où les Turcs avoient leurs principaux magasins. A son approche la garnison prit la fuite, Foscolo en fit enlever tout le canon, le pilla & le démolit. Le château de Knin eut le même fort, & les Chretiens de ces quartiers se soumirent avec empressement aux Vénitiens. On en transporta une partie en Istrie, & les autres passerent en Italie & prirent service. Encouragé par ces succès Foscolo entreprit d'attaquer la fameuse Forteresse de Cliffa. Cette place est située sur les frontieres de la Dalmatie & de la Bosnie, sur une montagne escarpée, qu'environne une chaine de rochers, qui la rendent en quelque façon inaccessible, si ce n'est d'un côté par un chemin rude & étroit. La place a d'ailleurs trois enceintes, qui mettent ceux qui la défendent en état de résister en se retirant de l'une dans l'autre. Foscolo emporta d'assaut les deux premieres. Comme on se préparoit à attaquer la troisieme, on apprit que Téchiéli s'avançoit au secours de la Place à la tête de cinq mille hommes. Foscolo détacha contre lui sa cavalerie & une partie des Morlaques, le Bacha fut battu & mis en fuite, & la ville se rendit quelques jours après. L'importance de la Place détermina le Sénat à la conserver, contre l'avis de quelques-uns, qui proposoient de la raser. On en fit réparer les fortifications, & on envoya Marc Bembo pour y commander (*a*).

Malheur arrive à la Flotte de Venise.

Pendant ce tems-là le Capitaine-Général Grimani travailloit à fortifier la ville de Candie & à mettre sa Flotte en état d'agir. Après s'être rendu maître d'une petite place nommée Mirabello, il pensa à de plus grandes entreprises. Il laissa une escadre de galeres à Candie, pour la défense de la place, en envoya une autre croiser à la hauteur de la Canée, pour intercepter les secours, & partit avec vingt-quatre galeres, cinq galéasses & vingt-sept vaisseaux pour aller occuper le détroit des Dardanelles. D'abord un vent orageux dispersa la Flotte; le vent s'étant rallenti, Grimani se rendit avec une partie à Psara, pour y rassembler le reste. La nuit du 17 de Mars, il s'éleva une des plus affreuses tempêtes, les cables rompirent, plusieurs galeres échouerent, d'autres se briserent ou s'endommagerent en se heurtant les unes contre les autres. Celle de Grimani, ayant perdu son gouvernail & ses mâts, erra quelque tems au milieu des flots; tandis que ce Héros consoloit & encourageoit ses gens, un coup de mer l'emporta, & un moment après un autre entr'ouvrit sa galere, & elle coula à fond. Neuf vaisseaux & dix huit galeres périrent de la même maniere. Lorsque la tempête eut cessé, George Morosini prit le commandement des tristes débris de la Flotte. Antoine Bernardo vint la rejoindre avec les galéasses, & Bernard Morosini avec les vaisseaux, qui s'étoient trouvés éloignés de terre, & avoient échapé à la fureur des vents & des flots. On résolut que Bernard Morosini seroit détaché vers le détroit avec les vaisseaux en état d'agir & que le reste retourneroit à Candie pour s'y radouber. L'escadre de Bernard Morosini passant à Sdille, anciennement Delos, y trouva Jaques Riva, qui portoit du secours en Candie avec une escadre. On reçut d'elle les provisions nécessaires, & on jugea à-propos de joindre les galéasses à la division qui devoit occuper le détroit. George Morosini se rendit promp-

(*a*) *Nani*, p. 171-176. *Gratiani*, L. XI. p. 688-693. *Ricaut*, p. 215.

tement en Candie, arma en diligence seize galeres avec six vaisseaux, & alla joindre Bernard, & bientôt ils occuperent le détroit (*a*).

Section XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

La nouvelle du malheur arrivé à la Flotte Vénitienne causa une joie extrême à Constantinople, & on s'y livra aux plus grands transports. Mais ils cesserent bientôt, lorsqu'on apprit l'arrivée des Vénitiens aux Dardanelles. Le Capitan Bacha, qui avoit l'année précédente conduit du secours en Candie, malgré l'activité de Grimani, avoit été déposé, pour avoir demandé au Sultan de l'argent pour les réparations de sa Flotte. Son successeur, qui avoit fourni lui-même les sommes nécessaires, étoit un homme également vain & ignorant. Il donna d'abord le démenti à ceux qui assuroient l'arrivée des Vénitiens; mais enfin il fallut se rendre, & tandis qu'on assembloit les milices de l'Asie & de la Grece, le Capitan Bacha sortit avec quarante galeres, & cinq gros vaisseaux, chargés de cinq mille soldats, & entreprit de passer le détroit. Les Vénitiens vinrent à sa rencontre, & le maltraiterent tellement qu'il fut obligé de se retirer. Ibrahim irrité de l'insolent orgueil de cet homme, lui fit couper la tête & confisqua ses biens (*b*).

Les Vénitiens bloquent encore le détroit.

Le Secretaire Ballarini étoit cependant arrivé à Constantinople incognito; mais les Ministres de la Porte en furent bientôt informés, & ne douterent pas qu'il ne fût chargé de faire des propositions de paix. Il déclara qu'il n'avoit aucun ordre de traiter, & ils lui permirent de se retirer dans la maison du Baile, où il eut aussi des gardes. Comme les Ministres soupçonnoient néanmoins qu'il pouvoit avoir porté des ordres secrets au Baile, & que diverses raisons leur fesoient souhaiter la paix, ils firent insinuer sous main à Sorarzo, que si les Vénitiens vouloient céder l'isle de Candie au Grand Seigneur, ils pourroient obtenir la paix à des conditions raisonnables. Le Baile au contraire dit, que si les Turcs restituoient la Canée & Retimo, comme il étoit juste, on pourroit satisfaire aux autres desirs de la Porte. Ainsi cette espece de négociation n'aboutit à rien (*c*).

Négociation infructueuse à Constantinople.

Quand on apprit à Venise le desastre arrivé à la Flotte, le Sénat prit des mesures pour réparer la perte qu'on avoit faite, & sollicita les Puissances Chretiennes de lui donner du secours. Le Pape envoya ses galeres avec celles de Malte, & accorda une décime de cent mille écus sur le Clergé Vénitien. Ce fut tout ce que la République obtint.

On nomma Louis-Léonard Mocénigo pour remplacer Grimani. Ce nouveau Capitaine-Général passa en Candie, & fit travailler à fortifier de plus en plus la Capitale. Cussein Bacha, qui avoit reçu de tems en tems des secours, investit la ville de Candie avec une armée d'environ trente mille hommes. Nous n'entrerons pas dans le détail de ce siege, qu'on peut voir dans les Auteurs cités (*d*), nous nous contenterons de dire que les Turcs donnerent plusieurs assauts, qui furent soutenus courageusement par les assiégés, & enfin au bout de six mois, Cussein, après avoir perdu vingt

Siege de Candie.

(*a*) *Nani*, p 178-180. *Gratiani*, p L. X p. 671-673. *Ricaut*, p. 214.

(*b*) *Nani*, p. 180, 181. *Gratiani*, p. 673, 674.

(*c*) *Nani*, p. 182. *Gratiani*, p. 675.

(*d*) *Nani*, p. 183-195. *Gratiani*, p. 676-686. *Laugier*, T. XI. p. 378-384.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'a l'an 1671.

mille hommes, se retira avec dix mille qui lui restoient dans un camp retranché, qu'il avoit occupé & y passa l'hiver. On profita de son éloignement pour nettoyer le fossé, combler les tranchées, réparer les breches, & rétablir avec soin les ouvrages.

On propose dans le Sénat de céder Candie.

Tandis que le siege duroit encore, & que l'on apprit à Venise avec quelle vigueur les Turcs le poussoient, on parla dans le College d'autoriser le Baile de Constantinople à demander la paix, en cédant à la Porte l'isle de Candie, & s'il le falloit toutes les conquêtes que l'on avoit faites en Dalmatie. Le Chevalier Vincent Cussoni en porta la proposition au Sénat, & l'appuia par les raisons les plus propres à faire impression. Il représenta le danger où se trouvoit la République, dénuée de tout secours étranger, les pertes qu'elle avoit faites, les sommes immenses qu'il en avoit couté, l'épuisement des finances, la dépopulation des terres. Le Chevalier Pesaro, que nous avons vu déja combattre des conseils timides, parla encore avec une grande vigueur pour ranimer le courage & les espérances du Sénat (*a*). Les avis furent fort partagés, & la délibération occupa plusieurs séances.

Révolution à Constantinople.

Pendant que cette affaire s'agitoit à Venise, il arriva une grande révolution à Constantinople. Le Sultan Ibrahim s'étoit tellement rendu odieux par sa cruauté, son avarice, & ses honteux déréglemens, que les principaux de l'Etat conspirerent contre lui. Les Janissaires se souleverent, Ibrahim fut déposé & étranglé le 17 d'Août; son fils aîné Mahomet IV, âgé de sept ans, fut mis sur le trône (*b*).

Mesures prises par le Sénat.

La nouvelle de cette révolution détermina le Sénat à rendre un décret, par lequel il déclaroit qu'il n'entendroit à aucune proposition de paix de la part des Turcs, à moins qu'ils ne restituassent tout ce qu'ils avoient envahi (*c*). Pour soutenir ce décret, on commença par chercher des fonds pour continuer la guerre, & envoyer des secours en Candie. On mit en vente la plupart des charges; on accorda la liberté aux bannis, moyennant qu'ils payassent une certaine somme, ou qu'ils servissent en personne; on prit des fonds des Procuraties de Saint-Marc, à six pour cent d'intérêt; on accorda aussi pour de l'argent aux jeunes Nobles l'entrée au Grand Conseil, & l'éligibilité aux charges publiques, avant l'âge prescrit par les loix (*d*). D'autre part, pour ne pas perdre l'occasion de parvenir à la paix, on délibéra d'envoyer au nouveau Sultan un Ambassadeur, pour le féliciter de son avénement à l'Empire, & on choisit Louis Contarini, qui avoit ci-devant négocié à la Porte. Le Sénat écrivit au Baile, pour qu'il en donnât avis au Grand Visir, & qu'il demandât les passeports nécessaires.

Négociation du Baile à Constantinople. 1649.

Soranzo aiant reçu les ordres du Sénat, fit demander audience au Grand Visir & l'obtint. Il lui présenta les lettres de félicitation au sujet de l'avénement de Mahomet IV à l'Empire, & ajouta en même tems, que la République, malgré l'injuste guerre qu'on lui avoit faite, étoit disposée à rétablir l'ancienne harmonie entre les deux Etats; que la paix, pour être durable, devoit avoir la justice pour fondement, & qu'on pourroit s'accorder

(*a*) *Nani*, p. 196-204. *Gratiani*, p. 693.

(*b*) *Ricaut*, p. 218-222. *Nani*, p. 205-208. *Gratiani*, p. 694-697.

(*c*) *Nani*, p. 209.

(*d*) Le même, p. 195. *Gratiani*, p. 693, 694.

Section XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

der aiſément en reſtituant de part & d'autre ce qui avoit été pris. Que dans la vue de marquer ſes ſentimens la République ſe propoſoit d'envoyer au Sultan un Ambaſſadeur extraordinaire, ſi on lui donnoit les ſuretés néceſſaires. Le Grand Viſir l'écouta tranquillement, & dit qu'il en délibéreroit avec le Divan. L'Empire étoit gouverné par ceux qui avoient procuré la derniere révolution, & des raiſons d'intérêt & de politique ne leur permettoient pas de faire la paix aux conditions que le Baile propoſoit. Ils lui firent déclarer, que l'Ambaſſadeur ſeroit bien reçu, pourvu qu'il vint avec le pouvoit de céder l'iſle de Candie & de reſtituer Cliſſa, ſans inſiſter ſur le rembourſement des fraix de la guerre. Le Viſir écrivit lui-même au Sénat en termes honnêtes, & envoya ſa lettre par un exprès accompagné du premier Dragoman ou Interprete de la République. Le Sénat rejetta unanimement ces conditions, & renvoya les deux couriers, en répondant au Grand Viſir, qu'il accepteroit la paix moyennant la reſtitution réciproque de ce qui avoit été pris. Soranzo eut ordre de porter lui-même cette réponſe au Grand Viſir. Il ſe rendit à ſon audience, accompagné du Secretaire Bellarini, de trois Interpretes & de vingt-quatre autres perſonnes. A peine le Baile eut-il commencé à expoſer ſa commiſſion, que le Viſir comprit qu'on ne vouloit point céder Candie, enſorte que tranſporté de colere, il fit fermer les portes, ordonna qu'on mit le Baile aux fers avec toute ſa ſuite, les fit conduire au château des ſept Tours au milieu des inſultes de la populace, & enfermer dans des cachots. Le lendemain Grillo, premier Interprete de la République, fut étranglé par ordre du Viſir. Le Baile & Bellarini, s'attendoient au même ſort, mais l'Ambaſſadeur de France parla au Viſir ſi fortement d'une violence ſi contraire au droit des gens, qu'il obtint avec peine que le Baile fût mis dans une priſon moins incommode, & que deux de ſes gens auroient la permiſſion de ſortir pour lui procurer les choſes dont il auroit beſoin (*a*).

Flotte des Turcs brûlée par les Vénitiens.

Jaques Riva avoit paſſé tout l'hiver dans le détroit avec ſon eſcadre, malgré les mauvais tems & la difficulté de ſe procurer de l'eau & des vivres. Il avoit tellement fermé le paſſage, que la diſette ſe faiſoit ſentir à Conſtantinople, deſorte que le Grand Viſir, appréhendant quelque ſédition ne négligeoit rien pour mettre la Flotte Ottomanne en état de ſortir. Le Capitan Bacha mit à la voile avec ſoixante-dix galeres & treize gros vaiſſeaux, pour franchir le détroit, afin de ſe joindre à vingt galeres de Barbarie, & à un nombre de vaiſſeaux, dont les Nations Chretiennes en avoient fourni pluſieurs par crainte ou par intérêt. Riva avoit envoyé une partie de ſon eſcadre pour renouveller ſa proviſion d'eau. L'Amiral Turc profita de cette occaſion, le 6 de Mai, & ſortit du détroit ſans combat, ſinon qu'il eſſuia quelques volées de canon. Riva le pourſuivit juſques à la rade de Foſchia ſur les côtes de Natolie, & ayant raſſemblé dix-neuf vaiſſeaux, il propoſa à ſes Capitaines d'entrer courageuſement dans le port & d'y brûler la Flotte ennemie. Ils approuverent tous ſon deſſein & lui montrerent une ardeur pareille à la ſienne. Bientôt ſon Eſcadre s'avança vers le port, malgré le feu du château, dont il démonta les batte-

(*a*) *Nani*, L. V. p. 239-241. *Gratiani*, p. 706-708. *Ricaut*, p. 229.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

ries. Le combat fut terrible, les navires Turcs foudroyés ne pouvoient agir dans un lieu étroit. Le Capitan Bacha tenta avec quelques galeres d'aborder les vaisseaux Vénitiens, mais la sienne fut si maltraitée par le terrible feu des Vénitiens, qu'il ne songea plus qu'à se sauver à terre; les soldats & les matelots le suivirent, abandonnant leurs vaisseaux. Les Vénitiens y mirent le feu, les flammes gagnoient tellement que toute la Flotte ne pouvoit marquer d'être réduite en cendres. Malheureusement le vent changea, & Riva fut obligé de sortir du port pour sauver son escadre de l'incendie. Neuf vaisseaux, une galere & trois galéasses furent brûlées, tous les autres bâtimens des Turcs furent fracassés ou desemparés, cinq-cens Chretiens recouvrerent leur liberté, & les Infideles eurent sept mille morts, tandis que les Vénitiens n'eurent que quinze morts & quatrevingt-dix blessés (*a*).

Riva, comptant la Flotte Ottomanne ruinée, fit voile vers Smyrne, où se trouvoient ces vaisseaux Chretiens, que les Turcs avoient pris à leur service. Il parla aux Capitaines & par ses menaces les obligea de renoncer à leur engagement; mais à peine fut-il parti, qu'ils s'engagerent de nouveau par intérêt ou par force (*b*).

Le Grand Visir déposé.

Le Sénat recompensa Riva & tous les Officiers, qui avoient eu part à l'affaire de Foschia. Chez les Turcs, le Grand Visir fut déposé, & Amurath Aga des Janissaires lui succeda. Ce nouveau Visir, pour donner une idée avantageuse de sa modération, tira du château des sept Turcs le Baile de Venise & se contenta de le faire garder dans sa maison, comme auparavant (*c*).

Opérations des Flottes.

Le Capitan Bacha avoit réparé les navires qui lui restoient & ayant reçu de Smyrne & d'ailleurs tous ses renforts, il se trouva quatrevingt-trois galeres, soixante-quatre gros vaisseaux, outre un grand nombre d'autres bâtimens. Le Capitaine-Général Mocénigo étoit venu joindre Riva dans l'Archipel avec vingt-une galeres, six galéasses & quatre vaisseaux de guerre. Mais ne se trouvant pas assez forts pour faire tête à la nombreuse Flotte des Turcs, qu'ils ne doutoient pas qui ne fut destinée pour Candie, ils résolurent de séparer leur Flotte. Mocénigo retourna à Candie, pour veiller à sa défense. Bernardo & Riva, dont l'escadre fut renforcée, eurent ordre d'observer l'ennemi & de le retarder autant qu'ils pourroient. Ils rencontrerent la Flotte Turque à la hauteur de Milo, se mirent en ordre de bataille, & provoquerent les Turcs au combat, en canonnant, le calme ne leur permettant pas d'avancer. Le Capitan Bacha, par une habile manœuvre leur donna le change, & prit la route de Candie. Celà donna lieu à une grande contestation entre Bernardo & Riva, que le Sénat eut bien de la peine à terminer (*d*).

Le Capitan Bacha s'avança jusqu'à l'isle de Standia, & fit craindre à ceux de Candie, qu'il n'occupât cette isle pour empêcher les secours par

(*a*) *Nani*, p. 242-244. *Gratiani*, p. 709-711.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Nani*, p. 245. *Gratiani*, p. 712.

(*d*) *Nani*, p. 246. *Gratiani*, p. 712, 713. M. *Laugier*, T. XI. p. 409. s'est trompé en disant que la contestation fut entre Mocenigo & Riva. Nani & Gratiani disent le contraire.

mer. Mais il se contenta de se montrer à l'entrée de la rade de Candie & de tirer de loin quelques volées de canon; après quoi il alla assieger le fort de Paléo-Castro, qu'il prit sans beaucoup de peine, ceux qui le gardoient l'aiant rendu par composition; mais un Grec, qui crut que les Turcs vouloient violer la capitulation, mit le feu aux poudres, & fit sauter le château avec tous ceux qui y étoient. L'Amiral Turc débarqua sept mille hommes, avec de l'artillerie & des munitions de guerre & de bouche. Riva arriva sur ces entrefaites avec les galeres de Malte, qui l'avoient joint. Le Capitan Bacha voulant éviter le combat, se retira à la Canée; les Vénitiens le poursuivirent, & brûlerent un de ses vaisseaux que l'équipage avoit fait échouer pour se sauver. Riva, qui avoit ordre de ne pas perdre l'ennemi de vue, établit sa croisiere entre la Canée & l'isle de Cérigo. Le Capitan Bacha profita de son éloignement, sortit avec quarante galeres pour assieger Suda. Mais dans le tems qu'il fesoit ses dispositions, il eut la tête emportée d'un coup de canon. Cet accident mit la terreur parmi ses troupes, qui se rembarquerent & retournerent à la Canée. Les vaisseaux Chretiens, parmi lesquels il y en avoit treize Anglois abandonnerent la Flotte Turque, qui n'osa le reste de la campagne sortir du port (*a*).

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

La siege de Candie repris & levé.

Le Bacha Cussein, aiant reçu les renforts qu'il attendoit & appaisé une sédition parmi ses troupes reprit le siege de la ville de Candie, & donna encore plusieurs assauts, qui furent repoussés courageusement. Les mines & les fourneaux, qu'il fit préparer furent éventés; ensorte qu'après avoir perdu bien du monde, & consumé inutilement bien des munitions, il se retira le 9 d'Octobre dans son camp (*b*). Il ne laissa pas de continuer à inquiéter les Vénitiens, en fesant de tems en tems quelques attaques. Ceux de Candie envoyoient aussi quelquefois des partis, ce qui donnoit occasion à de petits combats, où les Chretiens avoient généralement l'avantage (*c*).

Les Vénitiens bloquent encore le détroit.

Pendant ce tems-là Riva couroit l'Archipel, mettant à contribution les isles Turques, & n'aspirant qu'à trouver l'occasion de combattre la Flotte Ottomane. Ceux qui la commandoient tromperent son espérance; aiant appris qu'il avoit relâché à l'Argentiere pour faire eau, ils sortirent & prirent la route de Constantinople. Ils perdirent en chemin par la tempête cinq galeres, & la Capitane de Tunis perit aussi à la hauteur de l'isle de Cérigo. On compte que les Turcs perdirent cette année vingt-deux galeres, quelques galéasses & un grand nombre d'autres bâtimens. Les Vénitiens perdirent aussi par les mauvais tems une galere & une galéasse. Riva continua ses courses dans l'Archipel, prit ou coula à fond plusieurs barques ennemies, qui portoient des grains à la Canée. Ensuite il eut ordre d'aller encore bloquer le détroit avec vingt-quatre vaisseaux, tandis que Jérôme Battaglia resta avec une autre escadre dans les mers de Candie (*d*).

Guerre en Dalmatie.

Il ne se passa cette année rien de fort important en Dalmatie. Foscolo tenta une entreprise sur Alessio & Scutari, qui ne lui réussit point, par la

(*a*) *Nani*, p. 248, 249. *Gratiani*, p. 713-715.

(*b*) *Nani*, p. 249-251. *Gratiani*, p. 715-718.

(*c*) *Nani*, p. 252. *Gratiani*, p. 719.

(*d*) *Nani*, p. 252, 253. *Gratiani*, p. 719, 720.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

vigilance du Bacha. Il fut plus heureux à l'attaque de Risano, qui se rendit par composition après onze jours de siege. Les Aiducs, nation féroce & belliqueuse, se déclarerent pour les Vénitiens, & ne cesserent de faire la guerre aux Turcs, étant accoutumés à vivre de rapine & de brigandage. La peste fit en ce tems-là de grands ravages dans cette Province, & emporta quantité d'Officiers & de soldats (*a*).

Intrigues de la Porte en Espagne. Le Grand Visir Amurath, voyant qu'il y avoit des troubles dans l'Empire, & que la guerre de Candie tiroit en longueur, songea à ôter aux Vénitiens l'appui des Puissances dont ils pouvoient espérer du secours. Il avoit signé une trêve de vingt ans avec l'Empereur. Il savoit que la France étoit désolée par la guerre civile. Il n'y avoit donc que l'Espagne qui pût armer puissamment par mer, & qui fût intéressée à arrêter les progrès des Turcs. Amurath envoya à Madrid un Portugais renégat, qui y fut bien reçu. Le Ministere Espagnol envoya à Constantinople un Prêtre Ragusien, nommé Allegretti. Ce Ministre avoit ordre de sonder le terrein au sujet des offres faites par l'Ambassadeur Turc à Madrid. La Cour de Madrid assura l'Ambassadeur de la République, qu'il n'étoit question que de simples civilités (*b*).

Secours envoyé en Candie. 1650. Le Sénat le crut ou feignit de le croire, mais cela n'empêcha point qu'il ne prit des mesures pour pousser la guerre avec vigueur. Il engagea à son service sept mille Allemands qui avoient été licenciés, & les fit passer en Candie, où il se donna divers combats entre le camp des Turcs & la ville. Les Vénitiens harasserent tellement Cussein, qu'il fut obligé de s'eloigner. Il alla camper sur les hauteurs d'Ambrussa, où il fit construire un Fort, qu'il appella la nouvelle Candie (*c*).

Projet de Riva. Mocénigo, ne craignant plus pour Candie, envoya deux galéasses & huit galeres pour renforcer l'escadre de Riva, qui bloquoit toujours le détroit des Dardanelles. Avant que de s'y rendre, il avoit passé à Volo, où les Turcs avoient leurs fours & leurs magasins de vivres, il avoit ruiné les uns & les autres, & s'étoit emparé de cinq vaisseaux chargés de biscuit pour la Canée. Il attendoit tranquillement à l'entrée du Détroit les ordres du Sénat. Il y avoit déja du tems, qu'il avoit dit, que si le Sénat le jugeoit à-propos, il entreroit dans le détroit avec son escadre, iroit bombarder Constantinople, mettre le feu à l'Arsenal & brûler la Flotte Turque. Quelques Sénateurs proposerent de lui en envoyer l'ordre, & Jaques Badouer appuia fortement cette proposition. Mais le plus grand nombre ne fut pas d'avis d'exposer l'escadre aux dangers & à l'incertitude d'une pareille entreprise. On se contenta donc d'ordonner à Riva d'empêcher la sortie de la Flotte Turque (*d*).

Les Turcs ne peuvent sortir. Ali Mazzamamma, nouveau Capitan Bacha, entreprit de forcer le passage; il s'avança avec quarante-deux galeres & deux galéasses jusqu'à la hauteur des châteaux, tandis que trente galeres Barbaresques venoient de Tenedos pour mettre les Vénitiens entre deux feux. Riva mit son escadre

(*a*) *Nani*, p. 254-257. *Gratiani*, p. 720-723.
(*b*) *Nani*, p. 260. *Gratiani*, p. 730.
(*c*) *Nani*, p. 261. *Gratiani*, p. 731, 732.
(*d*) *Nani*, p. 261-264. *Gratiani*, p. 732, 733.

en bataille de façon qu'il ne pouvoit être enveloppé. Au bout de quelques heures le Capitan Bacha rentra dans le port, & l'autre escadre reprit la route de Tenedos. Les murmures du peuple, les reproches du Grand Visir, & les ordres qu'il reçut de sortir du détroit à quelque prix que ce fût furent inutiles, parceque ses Capitaines s'excuserent sur la foiblesse de leurs équipages. Voyant qu'il ne pouvoit faire autrement, il débarqua à Landramit huit cens soldats avec des munitions & de l'argent, s'embarqua sur les galeres Barbaresques, mena ce secours en Candie, & revint à bord de sa Flotte (*a*).

Opérations de la Flotte Vénitienne.

Les Vénitiens étant ainsi maîtres de la Mer, le Capitaine-Général sépara sa Flotte en deux divisions. Il parcourut l'Archipel avec la principale, mit toutes les isles Turques à contribution & donna la chasse aux Barbaresques. Louis Mocénigo, son neveu, prit la route de la Morée avec huit galeres & deux galéasses. Aiant appris qu'il y avoit un grand nombre de bâtimens de transport à Malvasie, pour transporter des munitions & deux mille hommes en Candie, il s'y porta, rompit le pont qui joignoit cette Place au continent, débarqua des troupes, mit les Turcs en fuite, brûla ou coula à fond plusieurs bâtimens, & emmena dixsept frégattes ou Saïques (*b*). Il repassa en Candie sur les sollicitations des habitans du territoire de la Canée qui accablés sous la tirannie des Turcs, le sollicitoient de venir à leur secours; entre autres deux des principaux de Chisamo lui avoient promis qu'aussitôt qu'il paroitroit, on feroit main basse sur la garnison, & lui ouvriroit les portes. Les Turcs soupçonnerent ou découvrirent l'affaire ensorte qu'ils prirent leurs précautions. Mocénigo s'en apperçut, alla attaquer le Fort Théodore, & s'en rendit maître. Le Capitaine-Général, l'ayant appris, s'y rendit avec sa division, parceque ce poste facilitoit beaucoup le moyen d'arrêter les secours qui alloient à la Canée. Mais cela n'empêcha point, qu'il n'abordât ici & là quelque navire Turc, qui amenoit des soldats. Ainsi après avoir occupé ce poste pendant le reste de la campagne, il retourna à Candie (*c*).

Ce qui se passa en Candie.

Il ne se passa rien d'important à l'égard du siege de cette Capitale. On découvrit à Suda une trahison pour livrer cette place aux Turcs, dont les auteurs furent punis du dernier supplice. Comme il n'y avoit qu'une foible garnison à Scittia, les Turcs désoloient le pays des environs, & mettoient tout à feu & à sang. Les Insulaires implorerent le secours des Vénitiens, & on y envoya Jaques Barbaro & Marin Badouer avec sept-cens hommes de pied, & George Cornaro avec quatre-cens chevaux. Sur le bruit de leur approche, les Turcs abandonnerent Girapetra. Ils avancerent ensuite vers des défilés qu'il falloit passer, & se trouverent enveloppés par les Turcs, ensorte que presque toute l'infanterie périt, Badouer perdit la vie en combattant, & Barbaro mourut quelques heures après de ses blessures. La cavalerie franchit le défilé & se sauva (*d*).

Négociation de l'Espagne avec la Porte.

Nous avons parlé de l'envoi d'Allegretti à Constantinople. L'arrivée de ce Ministre de la part de l'Espagne excita la curiosité de tout le monde. Il s'agissoit de s'assurer de la solidité des offres de l'Ambassadeur Turc à Ma-

(*a*) *Nani*, p. 265. *Gratiani*, p. 734. 734-736.
(*b*) *Nani & Gratiani*, l. c.
(*c*) *Nani*, p. 265, 266. *Gratiani*, p. 736, 737.
(*d*) *Nani*, p. 267, 268. *Gratiani*, p.

SECTION XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

drid. Ces offres consistoient en un traité de commerce entre les deux Etats, la délivrance des l'Esclaves de part & d'autre, la permission à l'Espagne d'envoyer un Ambassadeur à la Porte, qui auroit la protection des Saints Lieux, & la préséance sur tous les Ambassadeurs Chretiens. Aussitôt que ce projet fut public, l'Ambassadeur de France déclara hautement, que si le dernier article avoit lieu, il romproit avec la Porte, comme étant injurieux au Roi son Maître. Les Sultanes & le Mufti reprocherent durement au Grand Visir, qu'il avoit avili la majesté de l'Empire, en demandant la paix aux Espagnols. Ce Ministre congédia alors Allegretti, & la Cour d'Espagne renvoya l'Ambassadeur Turc (*a*).

Le Baile renvoyé.

L'arrivée d'Allegretti à Constantinople avoit été favorable au Baile de Venise. Peu de jours après, le Grand Visir fit dire à Soranzo, qu'il eut à partir dans trois jours avec toute sa suite, ne trouvant pas convenable de souffrir à Constantinople le Ministre d'une Puissance, qui fesoit les plus cruelles insultes au Grand Seigneur. Le Baile fut conduit à Corfou par une escorte de vingt-cinq hommes, d'où il se rendit à Venise; aiant recommandé les intérêts de la Nation à l'Ambassadeur de France (*b*).

L'Escadre de Riva est rappellée.

Le Grand Visir Amurath fut peu après déposé par les intrigues de la Sultane Validé, & Melec Achmet fut mis en sa place. Ce nouveau Ministre fit de grands préparatifs de guerre pour la campagne suivante. D'abord il arriva une chose qui favorisa ses projets. Le long séjour de l'escadre de Riva dans le détroit des Dardanelles, en avoit beaucoup endommagé les vaisseaux, desorte qu'on fut obligé de la rappeller pour donner du repos aux équipages, & pour radouber les bâtimens (*c*). Le Capitan Bacha profita de l'occasion pour transporter dans l'isle de Candie trois mille soldats avec des munitions & de l'argent, après quoi il retourna à Constantinople.

Opérations des Flottes. 1651.

On travailla dans cette Capitale à armer une nouvelle Flotte, & on y réussit par le secours d'un Renégat Vénitien, qui apprit aux Turcs à construire des vaisseaux depuis quarante jusqu'à soixante pieces. A la fin du Printems, le Capitan Bacha se trouva une flotte de soixante-quatre galeres, de six galéasses, de vingt-quatre vaisseaux, & d'un grand nombre de Saïques, & il y embarqua dix mille soldats, passa le détroit & alla à Chio, où il fut joint par seize autres vaisseaux (*d*).

Le Capitaine-Général Mocénigo avoit rassemblé sa Flotte à Cérigo, d'où il pouvoit intercepter les secours qui alloient à la Canée, Il avoit vingt-quatre galeres, six galéasses, & vingt-sept vaisseaux. Il mit en mer, aussitôt qu'il apprit que le Capitan Bacha avoit passé le détroit; mais ni l'un ni l'autre n'avoit envie de risquer le combat. Le Capitan Bacha se bornoit à intimider les Vénitiens par sa nombreuse flotte, afin d'avoir la mer libre pour passer en Candie. Mocénigo, aiant des forces inférieures, ne cherchoit qu'à retarder les entreprises de l'ennemi. Le 7 de Juillet, les deux flottes se rencontrerent à la hauteur de l'isle de Santorin; le Capitan Bacha qui étoit en avant avec ses galeres, revira de bord pour se rap-

(*a*) *Nani*, p. 268, 269. *Gratiani*, p. 737, 738.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Nani*, p. 276, 277. *Gratiani*, p. 743.
(*d*) *Nani*, p. 278. *Gratiani*, p. 745, 746.

procher de ses vaisseaux. La nuit survint, pendant laquelle les deux Flottes se rassemblerent. Le lendemain Mocénigo détacha Jérôme Battaglia avec quatre vaisseaux pour aller reconnoitre l'ennemi. Battaglia, l'aiant apperçu entre les isles de Sifanto & de Policandro, pénétra dans la ligne des Turcs, maltraita plusieurs de leurs vaisseaux, leur tua nombre de gens, parmi lesquels se trouva Mahomet Bacha de Natolie, qui devoit remplacer Cussein au siege de Candie, & revint rapporter au Capitaine-Général que la Flotte des Turcs étoit fort nombreuse, mais que ceux qui la montoient étoient des gens sans cœur (a).

SECTION XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

Victoire des Vénitiens.

Le Capitaine-Général se détermina au combat, & le 10 de Juillet les deux Flottes se trouverent en ordre de bataille, entre les isles de Paros & de Naxe. Nous n'entrerons pas dans le détail du combat; il suffira de dire que les Vénitiens remporterent une victoire signalée. Cinq vaisseaux ennemis furent obligés de se brûler, on prit une galéasse, & onze ou douze vaisseaux. De ce nombre fut celui que commandoit le Renégat Vénitien dont nous avons parlé, qui fut fait prisonnier, & envoyé à Venise, où il reçut la juste peine qu'il avoit méritée. Sans la nuit qui survint il ne se seroit pas sauvé un seul bâtiment. Les Turcs eurent trois mille hommes de tués ou de noyés, quinze-cens furent faits prisonniers. Trois mille qui s'étoient sauvés dans l'isle de Naxe furent forcés à capituler, on leur permit de se retirer, à condition de ne pas servir le reste de la campagne (b). Si l'on en croit un Historien (c), il en couta aux Turcs trente-neuf galeres, vingt-trois vaisseaux, trois galéasses, outre les trois mille hommes dont nous avons parlé. Cela paroit exaggeré.

Suite des opérations navales.

Mocénigo retourna à Candie, pour y mettre ses prises en sureté, & faire donner le radoub à quelques-unes de ses galeres. Là il reçut un renfort de huit galeres du Pape & de Malte. Il mit dix huit vaisseaux en croisiere à la hauteur de Scittia, pour empêcher le débarquement des secours ennemis; & retourna ensuite dans l'Archipel donner la chasse aux navires Turcs & mettre leurs isles à contribution.

Le Capitan Bacha s'étoit réfugié avec les débris de sa Flotte à Rhodes, & malgré les précautions de Mocénigo, il trouva moyen de passer à la Canée, & d'y débarquer du monde & de l'argent, après quoi il retourna à Rhodes (d).

Léonard Foscolo Capitaine-Général.

Sur ces entrefaites Léonard Foscolo arriva avec huit vaisseaux à Candie. Il étoit nommé pour remplacer Mocénigo en qualité de Capitaine-Général. Ce n'est pas qu'on fût mécontent de Mocénigo, mais ce changement se fit par respect pour les loix, qui bornent à un an d'exercice cette charge. Mocénigo l'avoit déja remplie plusieurs années, & avoit demandé son rappel. Foscolo, aiant pris le commandement de la Flotte, voulut se signaler par quelque exploit, quoique l'on fût dans l'arriere-saison. Il pilla l'isle de Samos, prit ou brûla dans le port de Stanchio quantité de bâtimens

(a) *Nani*, p. 279, 280. *Gratiani*, p. 746, 747.

(b) *Nani*, p. 280-283. *Gratiani*, p. 747-750. *Ricaut*, p. 239, 240.

(c) *Ricaut*, p. 241.

(d) *Nani*, p. 284, 285. *Gratiani*, p. 751, 752.

SECTION XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

chargés pour la Canée. Il ſoumit l'iſle de Léro, & démantela la ville. Ne pouvant plus tenir la mer à cauſe du mauvais tems, il alla hiverner à l'iſle de Standia près de Candie (*a*). Le Capitan Bacha retourna à Conſtantinople, où il y avoit en ce tems-là de grands troubles, tant par les intrigues du Serrail, que par la rivalité des Spahis & des Janiſſaires. La guerre en Dalmatie ſe réduiſit cette année à des courſes, des pillages; il y eut quelques châteaux pris & repris.

Révolte à Candie. 1652.

L'année ſuivante, il y eut dans la ville de Candie une ſédition d'une troupe de ſoldats Albanois, qui demandoient une augmentation de paye. Mais le reſte de la garniſon & les habitans, les obligerent de mettre bas les armes; on en pendit quelques-uns & on fit grace aux autres. Cuſſein inſtruit de ce tumulte en voulut profiter. Il fit avancer un corps de troupes juſques au foſſé, mais on repouſſa les Turcs à coups de canon. Il y eut enſuite diverſes rencontres entre eux & la garniſon, dans une deſquelles les Vénitiens mirent les ennemis en fuite, les pourſuivirent juſques dans leur camp, & leur enleverent trois étendards, avec nombre de priſonniers (*b*).

Opérations navalles.

Sur mer, il ne ſe paſſa rien, qui pût influer beaucoup ſur le ſuccès de la guerre. On avoit envoyé François Barbaro avec dix ſept vaiſſeaux pour fermer encore le détroit des Dardanelles. Le Capitan Bacha, qui auroit voulu ſe venger de l'affront qu'il avoit reçu à Paros, s'avança à la hauteur des châteaux, avec trente-cinq galeres & quinze vaiſſeaux, mal armés, mais il n'oſa riſquer le combat. Le Capitaine-Général Foſcolo s'étoit mis en mer avec ſa Flotte pour venir joindre Barbaro. Les habitans de l'iſle de Sciro, où il aborda, aiant refuſé de lui payer contribution, il brûla le bourg ou la ville, ſe diſpoſa à attaquer le château; mais les Inſulaires ſe rendirent à diſcrétion. Il démolit la Place, dont il fit emporter onze canons de fonte, & emmena cent ſoixante hommes pour recruter ſes chiourmes. Quelques jours après, il eſſuia une violente tempête, qui ſubmergea une de ſes barques, & lui fit perdre une galere. Il fut obligé de retourner à Candie pour réparer ſes vaiſſeaux. Aiant remis à la voile, il trouva à Cérigo ſept galeres de Malte, qui groſſirent ſa Flotte. A la hauteur de Negrepont, il prit quatre Fregates chargées pour la Canée, delà il ſe rendit au détroit, où le Capitan Bacha n'étoit plus (*c*).

Cet Amiral, déſeſpérant de s'ouvrir un paſſage par le détroit, paſſa avec des troupes & de l'argent par terre juſques vis-à-vis de Ténédos, & s'embarqua ſur vingt-cinq galeres Barbareſques. Foſcolo apprenant ſon départ, renforça l'eſcadre de Barbaro de huit galeres & de deux galéaſſes, & avec le reſte de ſa Flotte ſe mit à la pourſuite du Capitan Bacha, qu'il atteignit à Tine. Les Turcs y avoient fait deſcente, & ſaccageoient l'iſle. A l'approche des Vénitiens, ils ſe rembarquerent & mirent à la voile avec tant de précipitation, qu'ils laiſſerent une partie de leurs ſoldats, & leur butin ſur le rivage. Foſcolo les pourſuivit, & la Capitane de Malthe prit une

(*a*) *Nani*, p. 285, 286. *Gratiani*, p. 752, 753.

(*b*) *Nani*, p. 298. *Gratiani*, L. XII. p. 765, 766.

(*c*) *Nani*, p. 299. *Gratiani*, p. 766, 767.

une de leurs galeres. Le Capitan Bacha se sauva à Rhodes. Le Capitaine Général divisa alors sa Flotte en deux Escadres, dont il garda l'une & donna l'autre à François Morosini, ils coururent l'Archipel, firent plusieurs prises, & leverent des contributions. Après quoi la mauvaise saison les obligea d'aller hiverner à Candie. Barbaro à qui les vivres manquerent, fut aussi contraint de s'éloigner du détroit. Le Capitan Bacha profita de l'occasion pour retourner à Constantinople (*a*). Il ne se passa rien de considerable en Dalmatie.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

Ambassadeur de Venise à la Porte mal reçu. 1653.

La guerre épuisoit la République, & les glorieux succès de ses flottes ne la dédommageoient pas des dépenses excessives qu'elle étoit obligée de faire. L'Ambassadeur de France à Constantinople avoit tenté plus d'une fois, depuis le renvoi du Baile, de porter les Ministres de la Porte à la paix. Quoiqu'ils parussent fermement résolus à ne rien céder, ils laisserent entrevoir qu'ils verroient avec plaisir qu'on envoyât de Venise un Ambassadeur à Constantinople. Le Sénat jetta d'abord les yeux sur Bellarini pour aller sonder le terrein, & négocier si l'occasion étoit favorable. Son départ fut retardé par la nouvelle qu'on reçut, que les Dragomans de la République avoient été emprisonnés & maltraités. On écrivit à l'Ambassadeur de France & on le pria de savoir des Ministres de la Porte, si dans le cas que la République voulût envoyer un Ambassadeur, ils lui accorderoient les passeports & les suretés nécessaires. La réponse fut aussi favorable qu'on pouvoit la desirer. Le Sénat nomma le Chevalier Jean Capello, qui avoit déja fait la fonction de Baile à Constantinople. On lui donna le caractere d'Ambassadeur extraordinaire, & Bellarini l'accompagna en qualité de Secretaire. Capello étant arrivé à Constantinople, Achmet nouveau Grand Visir se hâta de l'appeller à son audience, où l'Ambassadeur fut reçu avec les honneurs ordinaires. Mais le Visir, aiant compris par son discours, qu'il n'étoit pas question de la cession de Candie, donna des marques d'impatience & de colere. Capello s'en apperçut, & pour ménager ce Ministre féroce, il se borna à parler des avantages de la paix en termes généraux, & demanda du tems pour mettre les propositions du Sénat par écrit. Le Visir ne lui accorda que le tems d'aller dans sa maison, d'écrire ses propositions, & de les lui rapporter le même jour. L'Ambassadeur lui porta son projet d'accommodement, qui consistoit à restituer de part & d'autre ce qui avoit été pris. Le Visir l'aiant lu, fut si transporté de colere, qu'il lui ordonna de sortir le lendemain de Constantinople. Capello partit.

Les autres Ministres n'approuverent pas le procédé du Grand Visir, tant à cause des passeports & des sûretés qu'on avoit données, que parcequ'ils comprenoient, qu'il étoit de leur intérêt d'avoir à Constantinople un Ministre de Venise, avec lequel on pût négocier, en cas de besoin. Ils le représenterent au Visir, qui pour réparer sa faute, en commit une plus grande. Il envoya ordre au Bacha d'Andrinople d'arrêter Capello, & de le retenir prisonnier. Pour couvrir cette violence, il écrivit au Sénat, que les propositions insolentes de l'Ambassadeur avoient irrité le Grand Sei-

(*a*) *Nani*, p. 299, 300. *Gratiani*, p. 767-769.

Section XI Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

gneur, & il exhortoit le Sénat, à céder l'isle de Candie, pour appaiser le Sultan & obtenir de lui la paix. Le Sénat ne daigna pas répondre, mais fit des instances auprès du Roi de France pour qu'il agit à la Porte, & fit mettre Capello en liberté. Mais les sollicitations furent alors inutiles, par les changemens perpétuels de Ministres à la Porte. Le Grand Visir Achmet fut déposé & étranglé, & on lui donna pour successeur un Dervis nommé Mehemet. Le Sénat lui écrivit pour demander l'élargissement de son Ambassadeur mais ce fut inutilement pour lors (*a*).

Opérations navales.

La Porte nomma aussi un nouveau Capitan Bacha, nommé Mehemet, jeune, mais qui passoit pour actif & hardi. Il n'attendit pas que les Vénitiens vinssent bloquer le Détroit, il en sortit avec soixante-dix galeres, cinq galéasses, & trente-quatre vaisseaux, & prit son cours vers Chio. Foscolo avoit mis aussi en mer, avec des forces fort inférieures pour les galeres. Il ne laissa pas de chercher l'ennemi, qui se retira à Rhodes. Le Général Vénitien parut devant le port, le défiant au combat, mais Mehemet se tint clos & couvert, & passa la saison propre à agir à Rhodes. Foscolo détacha François Morosini avec une partie des galeres, qui prit plusieurs navires Turcs, fit des descentes sur les côtes de Natolie, & ravagea le pays. Cela excita de grands murmures à Constantinople contre le Capitan Bacha, & le Grand Visir lui envoya ordre de passer en Candie, sous peine de perdre la tête. Mehemet sortit de nuit du port de Rhodes, & trompa la vigilance des Vénitiens, se rendit à la Canée & y débarqua des munitions de guerre & de bouche avec trois mille soldats. Il fit ensuite attaquer le château de Selin, où il n'y avoit que soixante-dix hommes. Après s'être bien défendus, ils se rendirent par composition; mais le Capitan Bacha, contre la foi de la capitulation, les envoya avec cinq-cens Insulaires à Constantinople chargés de fers. Aprés cet exploit, il trouva moyen d'échaper aux Vénitiens & de retourner à Constantinople. Les Vénitiens continuerent à lever des contributions dans l'Archipel & Foscolo détruisit près de Malvasie un château, qui protégeoit les secours destinés pour la Canée (*b*). Il ne se passa cette année rien de fort important ni dans l'isle de Candie ni en Dalmatie. Tout se réduisit dans la premiere à de fréquentes rencontres entre les deux Partis, & dans l'autre à des courses & à des pillages. De part & d'autre on changea les Généraux de mer. Mehemet fut déposé à Constantinople, & Amurath, Bacha de Bude, fut déclaré Capitan Bacha. A Venise, on fut mécontent de Foscolo, & on nomma pour le remplacer Louis-Léonard Mocénigo, qui avoit déja exercé la charge de Capitaine-Général avec tant d'honneur (*c*).

Démêlé des Vénitiens avec le Pape.

Innocent X bien loin de donner du secours à la République, sembla chercher des prétextes pour s'en dispenser. Le Sénat laissoit au Pape le droit de nommer aux Evêchés de l'Etat de Venise, pour ne pas le mécontenter dans des circonstances fâcheuses, mais il exigeoit que les sujets fus-

(*a*) *Nani*, L. VI. p. 310-313. *Gratiani*, p. 769, 770, 777-779.

(*b*) *Nani*, p. 314, 315. *Gratiani*, p. 779-781.

(*c*) *Nani*, p. 315, 316. *Gratiani*, p. 782.

fent propofés dans le Confiftoire par les Cardinaux Vénitiens. Le Pape avoit depuis peu chargé de cette propofition pour quatre Eglifes, des Cardinaux étrangers, & le Sénat s'y étoit oppofé avec fermeté. Scipion Elci, Archevêque de Pife, Nonce du Pape, engagea le Sénat de céder, en fefant efpérer que le Pape accorderoit de puiffans fecours. Ces promeffes refterent fans effet, & deux autres Evêchés étant venus à vaquer, Innocent X fit encore faire la propofition par des Cardinaux étrangers. Le Sénat réfifta, & le Pape n'eut aucun égard aux repréfentations de plufieurs membres du Sacré College. Heureufement le Cardinal Barberin ménagea un accommodement. Le Sénat prit le parti de s'en rapporter au bon plaifir du Pape. Innocent propofa lui-même le fujet pour l'Evêché de Vérone, & laiffa la propofition des autres au Cardinal Ottoboni Vénitien de naiffance. Du refte tout le fecours qu'on put obtenir de lui fe borna à accorder une Décime extraordinaire fur le Clergé Vénitien, & une levée de deux mille hommes dans fes propres Etats (*a*).

SECTION XI. Hiftoire de Venife depuis l'an 1645 jufqu'à l'an 1671.

Luxe réformé à Venife.

La République eut en ce tems-là à reprimer un ennemi domeftique. Le luxe, contre lequel les loix de l'Etat avoient veillé avec tant de foin, s'étoit infenfiblement introduit à Venife, & les modes étrangeres en avoient banni l'ancienne fimplicité, furtout parmi les femmes. L'ufage des étoffes d'or & des diamans étoit devenu commun, on cherchoit déja à briller par les ameublemens, & par la délicateffe & le choix des mets dans les feftins. On éludoit le jugement des Magiftrats des Pompes, en appellant à d'autres Tribunaux, où l'on trouvoit de la faveur. Le Grand Confeil jugea à-propos d'arrêter le cours d'un mal fi dangereux, pour l'Etat, les fortunes des particuliers & les mœurs. On propofa, conformément à la loi, de former un College de fept Sénateurs, à qui feuls on pourroit en appeller des décrets des Magiftrats des Pompes. André Trévifani, & Jean André Pasqualigo s'oppoferent fortement à cet arrangement, propoferent de modérer les loix fomptuaires, & d'en faire qui tinffent le milieu entre la rigueur ancienne & la licence actuelle. Mais Jaques Badouer, & Louis Molino plaiderent avec tant de chaleur contre le luxe, que la loi paffa. Ce qui n'a pas empêché, qu'on n'ait depuis ce tems-là été obligé plufieurs fois de renouveller les loix contre les abus (*b*).

Opérations navales. 1654.

Jofeph Delfino avoit croifé pendant l'hiver à la hauteur de la Canée pour intercepter les fecours, & avoit fait diverfes prifes. Au commencement du Printems, il eut ordre d'aller bloquer le détroit des Dardanelles, avec feize vaiffeaux, deux galéaffes & huit galeres. Il s'y rendit après avoir effuié une violente tempête. Le nouveau Capitan Bacha voyoit avec peine la néceffité de combattre, s'il vouloit fortir du détroit. Il s'y trouva contraint par le jeune Sultan, qui lui ordonna fous peine de la vie de forcer le paffage. Amurath s'avança le 16 de Juillet jufqu'aux châteaux, & fut encouragé à tenter le paffage par un transfuge Vénitien, qui l'inftruifit exactement de l'état de l'efcadre de Delfino. D'ailleurs vingt-deux galeres

(*a*) *Nani*, p. 319-322. *Gratiani*, p. 775, 776.

(*b*) *Nani*, p. 322-326. *Gratiani*, p. 782-788.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

Barbaresques étoient à l'ancre en deça du détroit, & n'attendoient que le signal pour attaquer les Vénitiens en queue.

Combat naval dans le detroit.

Delfino donna de très-bons ordres pour soutenir le combat, mais ils furent mal exécutés. Une de ses galeres fut prise par les Turcs, après un combat opiniâtre & sanglant. Une autre sauta en l'air, après avoir pris une Sultane, à laquelle les ennemis mirent le feu, qui se communiqua à la galere Vénitienne. Delfino soutint un terrible combat avec son vaisseau & une seule galere, contre six bâtimens Turcs, il fut obligé de retirer l'équipage de la galere, qui étoit criblée de coups & y mit le feu. Après quoi il se fit jour au travers des ennemis, & s'étant radoubé à la hâte, il attaqua & prit la Capitane des Turcs, mais il fut obligé de la desarmer & de l'abandonner. Il passa encore au travers des ennemis & alla joindre son escadre (*a*).

Le Capitan Bacha s'étoit retiré sur la côte de Natolie, avec trois mille hommes de perte, deux de ses vaisseaux brûlés, une de ses galéasses échouée & brisée, treize de ses galeres mises hors de combat, de même que la Capitane. La perte des Vénitiens ne fut pas médiocre non plus, & néanmoins dès le lendemain Delfino voulut recommencer la bataille, mais le vent contraire s'y opposa. Les deux Partis s'attribuerent la victoire: mais si l'on considere la disproportion des forces, & la perte de part & d'autre, outre le tems que la Flotte Turque fut obligée de perdre pour se radouber, on conviendra sans peine, que cette action fut des plus glorieuses pour Delfino (*b*).

Les Turcs évitent un autre combat.

Amurath, aiant reçu de puissans renforts à Metelin, mit à la voile avec une Flotte très-nombreuse pour l'isle de Chio, & delà il passa à celle de Tine qu'il voulut ravager, mais où il fut repoussé. Il remit à la voile, & rencontra la Flotte Vénitienne, dont Mocénigo avoit pris le commandement. Mais après avoir fait mine de vouloir combattre, le Capitan Bacha prit la fuite à force de rames & de voiles, & se retira à Metelin. Ensuite après bien des mouvemens, par lesquels il parvint à donner le change à l'Amiral Vénitien, il passa rapidement à Paleo-Castro dans l'isle de Candie, y debarqua des soldats, de l'argent & des provisions, & s'en retourna avec la même diligence à Constantinople (*c*). Le Capitaine-Général Mocénigo tomba malade, soit de chagrin, soit des fatigues de la mer; on le transporta à Candie, où il mourut dans sa soixante-onzieme année, universellement regretté (*d*).

Mort d'Innocent X, & election d'Alexandre VII. 1655.

Le Pape Innocent X mourut aussi au commencement de l'année suivante, & le 7 d'Avril les Cardinaux élurent le Cardinal Fabio Chigi, qui prit le nom d'Alexandre VII. On peut voir ce que nous avons rapporté de ce Pape ailleurs (*e*). Nous nous contenterons de dire, qu'il ne répondit nullement à l'opinion avantageuse qu'on avoit de lui.

La mort du Doge François Molino suivit de près celle du Pape Innocent

(*a*) *Nani*, p. 329-332. *Gratiani*, p. 796-798.

(*b*) *Nani*, p. 332. *Gratiani*, p. 799.

(*c*) *Nani*, p. 333, 334. *Gratiani*, p. 800.

(*d*) Les mêmes.

(*e*) *Hist. Univ.* T. XXXII. ou *Hist. Mod.* T. XVIII. p. 595-597.

X. On loue son application aux affaires, sa sagesse & sa modération, mais on lui reproche de la dureté dans ses manieres, qu'il avoit contractée dans les emplois militaires qu'il avoit exercés (*a*).

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

Charles Contarini, C. Doge de Venise.

CHARLES CONTARINI lui succeda. On nomma Capitaine-Général Jérôme Foscarini Procurateur de Saint Marc, qui avoit commandé en Dalmatie, homme actif & sévere observateur de la discipline. Il partit de Venise, au mois de Fevrier, avec un bon nombre de vaisseaux, des troupes, des munitions & de l'argent. La Flotte de la République étoit restée aux ordres du Provéditeur François Morosini. Aussitôt que la saison le permit, il alla attaquer l'isle d'Egene, qui servoit de retraite à tous les petits bâtimens destinés pour la Canée. Les habitans se rendirent d'abord à discrétion, Morosini, fit démolir le château après l'avoir pillé, brûla plus de quarante barques, tira des contributions des habitans, & en prit trois-cens pour recruter ses Chiourmes. Delà, il cotoya la Macédoine, enleva tous les bâtimens qu'il trouva dans son chemin, & alla se présenter devant Volo, où les Turcs avoient leurs fours & de gros magasins de vivres. Il la prit par escalade & en fesant sauter une des portes par le pétard. Tout ce qui n'eut pas le tems de se sauver fut tué ou fait esclave. Morosini trouva dans les magasins quatre millions de livres de biscuit, dont il embarqua une partie & brûla le reste. Il fit enlever toutes les poudres avec vingt-sept-pieces de canon de fonte, détruisit les fours, les magasins, la Mosquée, une partie des maisons & les fortifications du port. Aiant remis à la voile, il força en passant l'isle de Schialto à payer contribution, & se rendit aux Dardanelles au commencement d'Avril (*b*). Il y trouva Lazare Mocénigo avec une forte escadre, ce qui le détermina à reprendre la route de l'Archipel, pour aller au devant du nouveau Capitaine-Général. Il le trouva près de l'isle d'Andro, dangereusement malade d'une fievre maligne, dont il mourut le 5 de Mai. La Flotte resta ainsi sans Chef, ce qui fit languir les opérations (*c*).

Victoire des Vénitiens dans le détroit.

Du côté des Turcs, les affaires souffroient par les changemens perpétuels de Ministres. Le Grand Visir Mehemet étant mort, Ipsir Bacha d'Alep lui avoit succédé, mais peu après ce Ministre fut étranglé dans le Serrail, & on lui substitua le Capitan Bacha Amurath. Le commandement de la Flotte fut donné à Mustapha Bacha de Metelin, qui pressé par les ordres du Sultan & du nouveau Visir parut au commencement de Juin avec une Flotte de plus de cent voiles aux Dardanelles. Lazare Mocénigo, chargé de lui disputer le passage, avoit six galeres, quatre galéasses & trente vaisseaux. Le Capitan Bacha entra courageusement dans le canal, & les Vénitiens fondirent sur lui. Le combat dura six heures & ne finit qu'à la nuit. Les Vénitiens remporterent une victoire complette. Mustapha se sauva avec une partie de ses galeres dans le port de Foschia. La perte des Turcs fut considerable, une galéasse fut coulée à fond, deux autres furent mises hors de combat, trois grands vaisseaux se rendirent aux Vénitiens, onze périrent par les flammes, neuf autres bâtimens à demi brûlés coule-

(*a*) *Nani*, p. 342.
(*b*) *Nani*, p. 343, 344. *Gratiani*, p. 805-807.
(*c*) Les mêmes.

SECTION XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

rent à fond, & plusieurs échouerent. Cette victoire ne couta aux Vénitiens qu'un seul vaisseau, où le feu s'étoit mis, & ils n'eurent en tout que deux-cens morts & autant de blessés (*a*). Léonard Mocénigo alla dès le lendemain se présenter devant le port de Foschia, où Mustapha se tint à couvert de deux châteaux qui en défendoient l'entrée. Mocénigo se contenta de l'y tenir bloqué, pour l'empêcher de porter du secours à Malvasie, attaquée par le Provéditeur François Morosini. Il réussit effectivement dans ce dessein, & tout ce que le Capitan Bacha put faire, fut d'envoyer quelques troupes & quelque argent à la Canée, que les galeres de Barbarie y transporterent furtivement, & de se retirer lui-même à Constantinople lorsque l'hiver fut venu. Morosini fut obligé par la mauvaise saison de lever le blocus de Malvasie, & de ramener sa Flotte à Candie (*b*).

Négociation à Constantinople infructueuse.

Les murmures du peuple à Constantinople, & les instances de l'Ambassadeur de France pour obtenir la liberté de Capello & de Bellarini, donnerent lieu à une négociation. Le premier se trouvant malade à Andrinople, le Visir permit à Bellarini de venir à Constantinople & lui donna audience. Le Secretaire Vénitien proposa une restitution réciproque, qui fut rejettée, mais Amurath laissa entrevoir qu'on pourroit s'accommoder, en laissant les possessions respectives dans leur état actuel. Ce commencement de négociation n'eut point de suite, à cause des nouveaux troubles qui survinrent & qui occasionnerent la déposition du Grand Visir. On donna sa place à Soliman, homme foible, & qui n'avoit d'autre mérite que de laisser gouverner les Sultanes (*c*).

FRANÇOIS CORNARO, CI. *Doge de Venise.* 1656.

Au commencement de l'année suivante mourut le Doge Charles Contarini, au bout d'un an de regne. On lui donna pour successeur FRANÇOIS CORNARO, dont le pere Jean Cornaro avoit été revêtu de la dignité Ducale, il y avoit trente ans. Mais on n'eut pas le tems de profiter de son administration, étant mort environ trois semaines après son élection (*d*).

BERTUCCE VALIER, CII *Doge de Venise.*

BERTUCCE VALIER, fut élu pour le remplacer. On venoit de nommer Laurent Marcello Capitaine-Général des armées navales. Il passa d'abord à Candie, & après y avoir fait la revue des troupes, & mis ordre à tout, il se rendit à la fin de Mai aux Dardanelles avec vingt-cinq gros vaisseaux, vingt-quatre galeres & sept galéasses. Sur ces entrefaites il y eut de grands troubles à Constantinople. Les Janissaires se souleverent, & il fallut les appaiser par le sacrifice de plusieurs victimes. Deux ou trois Grands Visirs se succéderent rapidement, & enfin le Grand Seigneur nomma Mahomet Kupruli ou Kiuperli, Bacha de Damas, sous lequel nous verrons les affaires changer de face (*e*). Sinan Bacha de Silistrie, fut fait Amiral, & les troubles aiant cessé, Sinan se disposa à partir avec la Flotte.

Les Turcs sont entierement défaits dans le détroit.

Il avoit soixante galeres, neuf galéasses & vingt-neuf vaisseaux, & il fit dresser deux batteries, l'une sur la côte d'Europe, & l'autre sur la côte de Natolie, qui cannonnerent continuellement les Vénitiens, sans pouvoir

(*a*) *Ricaut*, Vol. I. p. 248, 249. *Nani*, p. 345-348. *Gratiani*, p. 807-809.

(*b*) *Nani*, p. 348, 349. *Gratiani*, p. 809, 810.

(*c*) *Nani*, p. 350, 351. *Gratiani*, p. 811, 812.

(*d*) *Nani*, L. VII. p. 361. *Gratiani*, T. II. L. XIII. p. 3.

(*e*) *Voyez* Nouveau Dict. Hist. & Critiq. par *De Chaufepié*, Art. KUPRULI (MAHOMET).

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

en trois jours de tems les chasser du poste qu'ils occupoient. Le 26 de Juin, le vent, qui tenoit du Nord, étant favorable aux Turcs, ils résolurent de sortir du détroit. Les Vénitiens leverent les ancres & s'avancerent avec ardeur pour combattre; le vent leur devint favorable, & ils attaquerent vivement les ennemis. Le Capitaine-Général Marcello, engagé dans le plus fort de la mêlée, avoit déja pris un des plus gros vaisseaux & étoit sur le point d'en prendre un autre lorsqu'il reçut un coup de canon, qui le mit en pieces. Ce funeste accident n'empêcha point que les Turcs ne fussent vivement poussés. De toute leur flotte, il n'y eut point de bâtiment qui ne fût pris, brûlé, ou coulé à fond, si l'on en excepte quatorze galeres qui se sauverent avec le Capitan Bacha. Les Vénitiens prirent treize galeres, cinq galéasses & six gros vaisseaux; tous les autres échouerent sur la côte, ou resterent desemparés au milieu des flots. Les Vénitiens enleverent de leurs prises tout le canon & toutes les munitions & en brûlerent une partie. Les Turcs perdirent plus de dix mille hommes, tués ou noyés; on ne fit gueres plus de quatre-cens prisonniers, mais on procura la liberté à cinq mille esclaves Chretiens. Les Vénitiens eurent environ sept-cens hommes de tués ou blessés; du nombre des derniers fut Lazare Mocénigo qui perdit un œil. Deux vaisseaux furent brûlés pendant le combat, mais on avoit eu le tems d'en retirer les équipages. On fut obligé aussi de brûler le vaisseau de Lazare Mocénigo, qui avoit échoué sur un rocher, après l'avoir desarmé (*a*).

Joie à Venise & terreur à Constantinople.

On donna à Mocénigo la Capitane de Rhodes, avec laquelle il porta à Venise la nouvelle de cette grande victoire. Le Sénat en fit rendre à Dieu de solemnelles actions de graces. On fit des obseques magnifiques à Laurent Marcello, & on donna diverses recompenses a ses freres & à ses neveux, ainsi qu'aux autres Officiers (*b*). La terreur fut extrême à Constantinople. On crut que les Vénitiens ne tarderoient pas à venir attaquer cette Capitale; & l'on prit à la hâte des mesures pour sa défense; on pensa même à emmener le jeune Sultan à Andrinople, mais la Flotte Vénitienne n'étoit pas en état de tenter une entreprise de cette conséquence.

Conquêtes des Vénitiens.

Elle ne resta pas cependant dans l'inaction. Après avoir délibéré sur ce qu'on entreprendroit, la Flotte se porta sur l'isle de Tenedos, qu'on soumit en six jours. Celle de Stalimene fut conquise ensuite en moins de tems, & celle de Samothrace consentit à payer tribut. La saison qui s'avançoit, obligea les Généraux Vénitiens à retourner à Candie pour hiverner (*c*).

Habileté du Grand Visir Kupruli. 1657.

Cependant Mahomet Kupruli avoit pris possession de la dignité de Grand Visir. Pour ne se pas rendre suspect, il renvoya à Andrinople le Secretaire Bellarini, qui ne put exécuter la commission que le Sénat lui avoit donnée, d'offrir les isles de Tenedos & de Stalimene, en échange de la Canée & de Rétimo (*d*). Kupruli fit faire de grands préparatifs de guerre, & prit toutes les mesures les plus propres à rétablir l'honneur de l'Empire Ottoman. Il nomma pour Amiral le Bacha Topal, & le fit sortir du détroit

(*a*) *Ricaut*, p. 253, 254. *Nani*, p. 364-367. *Gratiani*, p. 6-9.

(*b*) *Nani*, p. 368. *Gratiani*, p. 9, 10.

(*c*) *Ricaut*, p 254, 255. *Nani*, p. 369-371. *Gratiani*, p. 11, 12.

(*d*) *Nani*, p. 373. *Gratiani*, p. 15.

SECTION XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

avec trente galeres, pour reprendre l'isle de Tenedos. Les vents contraires ne permirent pas à Topal d'aller à Tenedos; il prit la route de Chio & de là se rendit à Rhodes pour tâcher d'effectuer sa jonction avec les Barbaresques.

Opérations navales.

Lazare Mocénigo avoit été déclaré Capitaine-Général. Il arriva sur ces entrefaites au détroit, & aiant appris la sortie de Topal, il laissa une partie de la Flotte pour bloquer le détroit & protéger Ténedos, & se porta avec dixhuit galeres & six galéasses sur l'isle de Chio, aiant ordonné à vincent Quirini de le suivre avec ses vaisseaux. N'aiant pas trouvé l'ennemi à Chio, il fit voile pour Samos, rencontra un grand nombre de vaisseaux d'Egypte, qui alloient à Smyrne, chargés de marchandises, les attaqua, en prit sept, en brûla un, & en coula deux à fond; le reste se sauva dans les ports les plus proches. Peu après, il rencontra quatorze vaisseaux de Barbarie, dont huit qui précédoient les six autres, trainoient à leur suite un navire Vénitien, qu'ils avoient pris auprès de l'isle de Cérigo. Il reprit bientôt ce navire, attaqua les Barbaresques, les combattit pendant trois heures, se rendit maître de quatre de leurs navires, & brûla les autres qui avoient échoué sur la côte (*a*).

Les six autres vaisseaux de Barbarie s'étoient sauvés, sans combattre, Mocénigo résolut de les poursuivre, Quirini l'aiant joint avec onze vaisseaux, il tourna du côté de Suazich, où il apprit qu'il y avoit un des vaisseaux Barbaresques, avec quatorze d'Alexandrie, outre un grand nombre de Saïques. Quoique l'entrée du port fût étroite & défendue par deux fortes batteries, il y pénétra, & les Turcs avec les habitans s'étant sauvés par la fuite, il pilla la ville & les Saïques, & y mit le feu (*b*).

Combat dans le détroit.

Le Capitaine-Général se proposoit de se porter vers Chio, pour chercher le Capitan Bacha, mais Marc Bembe lui donna avis, que la Flotte des Turcs étoit partie de Constantinople & à la hauteur des Dardanelles, & que Kupruli s'étoit avancé de ce côté là à la tête de cinquante mille hommes. Mocénigo, qui venoit d'être joint par six galeres de Malte & par quatre du Pape, fit voile d'abord vers le détroit & tint Conseil de guerre en arrivant. Il y fit prendre la résolution, d'attaquer de nuit les deux châteaux & la Flotte ennemie, & de pousser ensuite jusqu'à Constantinople, où la terreur d'une attaque imprévue pouvoit causer un grand effet, dans l'absence du Grand Seigneur, qui étoit parti pour Andrinople & du Grand Visir. Ce projet échoua. Le Capitaine Général manquoit d'eau, il se détacha avec plusieurs galeres pour renouveller sa provision à l'isle d'Imbro ou Lembro. Un vent violent & contraire retarda son retour de huit jours, & dispersa en même tems les vaisseaux de Bembe. Les Turcs jugerent l'occasion favorable pour franchir le détroit, & le 17 de Juillet à la pointe du jour, ils commencerent l'attaque. Nous n'entrerons pas dans le détail de ce combat, qui fut des plus furieux & qui fut repris trois jours consécutivement. Nous dirons seulement que les Vénitiens furent encore victorieux, ils

(*a*) *Nani*, p. 380-383. *Gratiani*, p. 19-21. *Ricaut*, p. 256, rapporte cette action un peu autrement.

(*b*) *Nani*, p. 383, 384. *Gratiani*, p. 21, 22.

ils prirent une sultane, une galere & une galéasse, les Turcs perdirent outre cela six vaisseaux, quatre galéasses, ou coulées à fond, ou desemparées, & plusieurs galeres qui se briserent sur la côte. Mais la victoire couta cher aux Vénitiens par la perte qu'ils firent de l'intrépide Lazare Mocénigo. Vers le soir du troisieme jour, ce grand homme entreprit avec douze galeres d'attaquer celles des ennemis, qui étoient sur la côte; au moment qu'il étoit prêt à fondre sur elles, le feu prit à la sienne, on ignore par quel accident, & se communiqua aux poudres; sa grande vergue fut emportée, & lui écrasa la tête en retombant. Plus de cinq-cens hommes périrent par cet accident, parmi lesquels se trouverent quatre Nobles. On eut cependant encore le tems de sauver le corps de Mocénigo, avec l'argent & les papiers (*a*).

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

Les Turcs reprennent les isles de Tenedos & de Stalimene.

La mort du Capitaine-Général fit perdre le fruit de la victoire. Les escadres de Malte & du Pape quitterent la Flotte pour retourner en Italie. Le commandement échut par droit d'ancienneté à Laurent Renier, Commandant des galéasses, qui n'avoit ni la fermeté ni l'expérience requises. Il se retira avec la Flotte vers Tenedos. Cependant les Turcs aiant rassemblé la leur, se porterent de Metelin sur cette isle; Topal y débarqua pendant la nuit trois mille hommes, & le Grand Visir y fit passer encore d'autres troupes, ensorte, qu'il se trouva neuf mille hommes dans l'isle. Les signaux qu'on avoit faits avoient fait approcher la Flotte Vénitienne. On tint Conseil de guerre; la frayeur avoit tellement saisi les deux Provéditeurs Jean Contarini & Jérôme Lorédan, qu'ils persuaderent à Renier, qu'il falloit se retirer; ils embarquerent leur monde, leur artillerie & leurs munitions. On devoit mettre le feu aux mines, mais la précipitation avec laquelle se fit la retraite, fut cause que les ordres donnés furent mal exécutés, desorte que les Turcs furent maîtres de la place sans coup férir. Ce succès les encouragea, & ils passerent à l'isle de Stalimene, où Topal débarqua d'abord trois mille hommes, qui porterent le fer & le feu de tous côtés. La Flotte Vénitienne étoit à portée, mais la saison ne permettoit pas aux galeres de tenir longtems la mer. Plusieurs furent d'avis d'abandonner l'isle comme l'on avoit fait celle de Tenedos. Renier ne le jugea pas à-propos, parcequ'il se persuadoit, que les Turcs n'oseroient entreprendre le siege du château, pendant la mauvaise saison. Il laissa donc Bembo avec seize vaisseaux & retourna avec le reste de la Flotte hiverner à Candie. Après son départ les Turcs firent passer encore sept mille hommes dans l'isle, & formerent quatre attaques contre le château. Les assiegés se défendirent pendant deux mois très-courageusement, & repousserent plusieurs assauts; mais désespérant d'être secourus, ils capitulerent le 12 de Novembre, & sortirent avec les honneurs de la guerre (*b*). Il ne se passa rien de fort considerable en Dalmatie, & les entreprises des Turcs leur réussirent mal (*c*).

Condamnation de ceux qui avoient

La nouvelle de la mort de Lazare Mocénigo affligea extrémement à Venise, & celle de la perte des isles de Tenedos & de Stalimene surprit ex-

(*a*) *Nani*, p. 385-389. *Gratiani*, p. 23-27. *Ricaut*, p. 256-258.

(*b*) *Nani*, p. 390-392. *Ricaut*, p. 258, 259. *Gratiani*, p. 28-31.

(*c*) *Nani*, p. 393, 394. *Gratiani*, p. 31-33.

SECTION XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

traordinairement. On ſoupçonna ceux qui y avoient commandé de trahiſon, ou de lâcheté. Ces ſoupçons tomboient principalement ſur Jean Contarini & Jérôme Lorédan, qui commandoient à Tenedos. Ils furent appellés à rendre compte de leur conduite, mais ils n'oſerent ſe préſenter & prirent la fuite. Ils furent dégradés de nobleſſe & proſcrits, & on mit dans le Broglio une inſcription en marbre pour perpétuer l'infâmie & le châtiment de leur conduite (*a*). Le Grand Conſeil nomma en même tems pour Capitaine-Général François Moroſini, qui étoit en Candie, & qu'on ne connoiſſoit que de réputation, étant ſorti de Veniſe fort jeune pour aller ſervir ſur la Flotte, & n'y étant pas revenu depuis (*b*).

abandonné Tenedos.

Le Grand Viſir propoſe la paix. 1658.

Au commencement de l'année ſuivante, le Grand Viſir penſa à finir la guerre contre les Vénitiens, pour ſe venger de George Ragotzki, Prince de Tranſilvanie. Celui-ci avoit travaillé à perdre Kupruli, & depuis peu il avoit, ſans la permiſſion du Sultan, porté la guerre en Pologne, d'où il venoit d'être chaſſé, deſorte que le Viſir avoit un ſpécieux prétexte de le pourſuivre. Il fit venir à Andrinople le Secretaire Bellarini, & lui inſinua, que la Porte étoit diſpoſée à accorder la paix aux Vénitiens, ſi ceux-ci conſentoient à lui céder la Capitale & les autres Places de l'iſle. Il preſſa d'envoyer au plutôt un courier à Veniſe, & déclara que ſi dans deux mois le Sénat ne prenoit ſa réſolution, on n'entendroit plus à aucune propoſition. Bellarini dépêcha un Dragoman, dont l'arrivée cauſa une grande agitation dans le Sénat. Un des Sages-Grands opina fortement pour accepter la propoſition, s'étendit fort ſur le peu de fruit qu'on avoit recueilli d'une guerre de quatorze ans, & ſur la néceſſité de préférer une paix, quoique honteuſe, à une guerre qui acheveroit d'épuiſer la République. Le Doge Valier appuia cet avis de toutes ſes forces. Mais le Procurateur Jean Peſaro, qui dix ans auparavant s'étoit déja oppoſé à la ceſſion de Candie, para encore le coup par ſon crédit & par ſes raiſons, exhorta tous les citoyens à n'épargner ni leur ſang, ni leur bourſe, pour le maintien de la République, & offrit ſix mille ducats pour ſa part. Sa générosité entraina tous les ſuffrages; le Doge donna dix mille ducats, chaque Noble & un grand nombre de Citadins offrirent à l'envi de l'argent. On renvoya donc le Dragoman à la Porte, avec la réponſe du Sénat, qui portoit qu'il étoit prét à faire la paix, mais non en cédant Candie (*c*).

JEAN PÉSARO, CIII. *Doge de Veniſe.*

Le Doge Bertucce Valier mourut peu après, & le généreux JEAN PÉSARO, fut élu pour lui ſuccéder. Le Viſir Kupruli fut fort indigné de la réponſe des Vénitiens, & malgré tout l'art avec lequel Bellarini tâcha de la rendre, Kupruli redoubla la garde, qu'il avoit & ſe détermina à agir en même tems contre Ragotzki & contre les Vénitiens, en ſe bornant d'abord à prolonger la guerre contre ces derniers pour les affoiblir & les épuiſer (*d*).

Politique de Kupruli.

Le grand but du Viſir étoit de s'aſſurer de la faveur excluſive du Sultan, en le flatant de l'eſpérance de le rendre plus puiſſant & plus redoutable qu'aucun de ſes prédéceſſeurs. Il obtint de lui de n'être point aſſujetti à

(*a*) *Nani*, p. 391. *Gratiani*, p. 34. 37-44. *Amelot*, Hiſt. du Gouv. de Veniſe, p. 548, 549.

(*b*) *Gratiani*, l. c.

(*c*) *Nani*, p. 398-407. *Gratiani*, p.

(*d*) *Nani*, p. 407, 408. *Gratiani*, p. 44.

communiquer au Divan le ſecret des affaires, & la liberté de ſe défaire de tous les rivaux qui lui feſoient ombrage. Un de ceux qui lui étoient le plus ſuſpects, étoit Cuſſein Bacha de la Canée, dont il envioit le crédit, la réputation & les richeſſes. Il trouva moyen à force d'artifices d'attirer ce Bacha à la Porte, où il fut reçu avec diſtinction. On le conſulta ſur les moyens de réduire Candie, & Cuſſein rejetta la faute du retardement de la priſe de cette Capitale ſur la lâcheté des Capitans Bachas, qui n'avoient fait que fuir ou ſe laiſſer battre, & n'avoient fait paſſer à la Canée que des ſecours ou tardifs ou peu conſiderables. Kupruli lui propoſa de prendre lui-même le commandement de la Flotte & de réparer les fautes de ceux qui l'avoient précédé dans cet emploi. Cuſſein accepta d'abord, ſoit qu'il n'apperçût pas le piege qu'on lui tendoit, ſoit plutôt qu'il jugeât à-propos de diſſimuler (*a*).

Section XI. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.

Opérations navales.

Le Capitaine-Général Moroſini mit à la voile au commencement du Printems. Il détacha Jérôme Contarini avec une eſcadre de vaiſſeaux pour aller bloquer le détroit des Dardanelles, & réſolut de parcourir les iſles Turques pour recruter ſes Chiourmes, qui étoient foibles. Il commença par l'iſle de Charci près de Rhodes, d'où il emmena une partie des habitans pour les mettre à la rame. De là prenant ſa route vers l'iſle de Scarpanto, il fut aſſailli d'une furieuſe tempête, qui lui emporta ſon gouvernail, & fit périr trois de ſes galeres avec une galéaſſe. Aiant gagné avec peine le port de Scarpanto, il s'y radouba, retourna à Stampalia, & y raſſembla ſes galeres diſperſées par la tempête. Là il apprit que la Flotte des Turcs étoit ſortie du détroit avant que Contarini, retenu par les vents contraires, eût pu s'y rendre. Sur cette nouvelle, il fit voile vers Cérigo, pour aller au devant de l'ennemi, s'il entreprenoit de paſſer à la Canée. Il y fut joint par cinq galeres de Veniſe, & par les eſcadres auxiliaires d'Italie, qui par le zele du Pape, conſiſtoient en douze galeres & dix vaiſſeaux. Il avoit conçu l'eſpérance de ſurprendre la Canée, à la faveur de quelques intelligences qu'il y avoit, mais avant que de le tenter, il ſe porta vers Chio pour combattre Cuſſein, ne doutant point de la victoire, & ſe réſervant enſuite de ſurprendre la Canée. A la hauteur de l'iſle de Pario ou Paros, il rencontra la Flotte ennemie, mais Cuſſein prit la fuite, & lui donna juſqu'à deux fois le change. Moroſini relâcha alors à l'iſle de Sdille, pour donner quelque repos à ſes Chiourmes fatiguées. Ce fut là, que dans un Conſeil de guerre, il communiqua à ſes Officiers le projet de ſurprendre la Canée, & la maniere dont on s'y prendroit pour l'exécuter. Les deux Capitaines, qui commandoient les troupes de débarquement avec une égale autorité ſe diſputerent l'honneur de les conduire & eurent l'imprudence de faire connoitre par leurs diſcours le ſecret de l'entrepriſe. Deux Felouques Napolitaines, qui avoit touché à Sdille, dans l'eſpérance d'être recompenſées, ſe hâterent d'en donner avis à Cuſſein. Ce Général alla prendre des ſoldats à Napoli de Romanie, & paſſa avec trente-deux galeres à la Canée, où l'on prit des meſures qui firent échouer le projet. Moroſini vivement touché de ce contretems, propoſa d'aller attaquer l'en-

(*a*) *Nani*, p. 408, 409. *Gratiani*, ubi ſup.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1615 jusqu'à l'an 1671.

nemi dans le port, mais le Prieur Bichi, qui commandoit l'escadre auxiliaire, d'Italie, s'y opposa non seulement, mais deux jours après partit pour s'en retourner. Morosini ne laissa pas d'aller se présenter devant le port de la Canée, & défia Cussein au combat, mais cet Amiral se tint à couvert. La tempête obligea le Capitaine-Général de se retirer & après avoir pillé l'isle de Samos, soumis celle de Calamo, & fait diverses prises, il alla hiverner à Candie (*a*).

Disgrace & mort de Cussein.

Cussein aiant ravitaillé la Canée, reprit la route de Constantinople. En passant il voulut surprendre l'isle de Tine, par un coup de main, mais George Cornaro, qui y commandoit, le reçut si vigoureusement, qu'il continua sa route. Il se flatoit, qu'aiant sauvé la Canée, il seroit bien reçu à la Porte. Il trouva qu'on l'avoit nommé Bacha de Bosnie, poste fort au dessous de ceux qu'il avoit occupés. Ce commencement de disgrace fut le présage de sa perte. Dans le tems qu'il se préparoit à aller prendre possession de son Gouvernement, le Grand Visir l'envoya aux sept Tours, l'y fit étrangler, & confisqua tous ses biens, qui montoient à quatre millions de piastres, laissant a peine à ses enfans dequoi subsister (*b*).

Exploits de Morosini. 1659.

Cependant Kupruli eut bien des affaires sur les bras. Il y eut diverses révoltes dans l'Empire, qu'il eut le bonheur d'étouffer, & qui lui donnerent occasion de se défaire de ses principaux ennemis. Ces occupations firent qu'il ne poussa que mollement la guerre contre les Vénitiens. Hali, nouveau Capitan Bacha, sortit du détroit avec une Flotte médiocre, chargé d'amuser les Vénitiens. Les Maniottes, peuple de la Morée, avoient souvent fait connoitre aux Généraux de la République, qu'ils prendroient les armes contre les Turcs, aussitôt que la Flotte Vénitienne s'approcheroit de leurs côtes, & l'année précédente, ils avoient promis à Morosini, qu'aussitôt qu'il paroitroit, ils fourniroient six mille hommes. Le Capitaine-Général résolut de tenter l'avanture. Mais les Maniottes ne firent aucun mouvement, desorte que Morosini, après avoir pillé & ruiné la ville & le Fort de Calamata, jugea à-propos de se retirer (*c*). Il détacha Jérôme Contarini avec une escadre pour aller occuper le détroit des Dardanelles, fit voile lui-méme du côté de Chio, & trouva à la hauteur de cette isle le Capitan Bacha, Hali prit d'abord la fuite; Morosini le poursuivit & atteignit son arriere-garde, dont deux galeres furent prises. Le Capitaine-Général, qui avoit avancé avec quatre galeres plus vite que le reste de sa flotte, se disposoit à fondre sur cinq autres; lorsque Hali, voyant qu'il n'avoit à faire qu'à quelques galeres, revira de bord pour les combattre avec toutes ses forces. Morosini n'évita pas le combat, comptant de le pouvoir soutenir jusqu'à ce que le reste de sa Flotte l'eut joint. On se battit vivement jusqu'à la nuit, qui fit cesser le combat. Le vent ne permit pas de le reprendre le lendemain, & le Capitan Bacha en profita pour se retirer à Rhodes, Morosini alla attaquer Toron, ville de Macedoine; les Turcs abandonnerent la place, qui fut pillée & démolie. Ensuite il se

(*a*) *Nani*, p. 409-411. *Gratiani*, p. 45-48.

(*b*) *Nani*, p. 411. *Gratiani*, p. 47.

(*c*) *Nani*, L. VIII, p. 429, 430. *Gratiani*, p. 60, 61.

porta sur les côtes de Natolie, qu'il ravagea. Il prit, contre son attente Cisme, la plus forte place du pays, & la ruina; il enleva ou brûla plusieurs bâtimens Turcs, & termina sa glorieuse campagne, par la prise de Castelrosso, qui est un fameux entrepôt pour les vaisseaux d'Egypte. Il soumit la ville & le château, condamna les soldats les plus robustes à la rame, pilla tous les magasins, enleva plus de cinquante pieces de canon & rasa les fortifications (*a*).

SECTION XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

DOMINIQUE CONTARINI, CIV. *Doge de Venise.* 1660.

Le Doge Jean Pesaro mourut vers la fin de l'année, universellement regretté. On élut pour lui succeder DOMINIQUE CONTARINI, distingué par ses grandes qualités & ses vertus, qui se montra d'autant plus digne de la premiere place, qu'il employa pour se défendre d'y monter, tous les mouvemens que d'autres se donnent pour l'obtenir (*b*).

La situation des affaires de l'Europe, après la conclusion de la paix des Pyrenées, sembla promettre aux Vénitiens des secours pour soutenir une guerre, qui duroit depuis seize ans. Le Roi de France promit à Nani, Ambassadeur de la République, d'envoyer sur ses propres vaisseaux quatre mille deux-cens hommes, avec d'habiles Officiers. Le Cardinal Mazarin tâcha aussi de procurer aux Vénitiens, le secours des autres Puissances. Ses sollicitations auprès du Pape furent infructueuses, ce Pontife étant mécontent de lui. Le Duc de Savoye accorda mille hommes de pied (*c*).

Préparatifs à Venise.

Cependant on fesoit à Venise de grands préparatifs pour la campagne. Outre les vaisseaux qu'on radouba, on arma neuf nouvelles galeres & quatre vaisseaux du premier rang; on loua aussi quantité de bâtimens, pour transporter des munitions de guerre & de bouche à Candie. Le Sénat fit lever cinq mille hommes en Italie, & l'Empereur Léopold accorda deux mille Allemands, qui devoient être à la solde de la République. Mais ces secours arriverent en Candie plus tard qu'il ne convenoit, principalement par les contretems qu'ils eurent sur mer (*d*).

Opérations de Morosini.

François Morosini mit en mer, dèsque la saison le permit, & fit voile vers l'isle d'Andro. Il méditoit un coup important, qui étoit de surprendre la ville de Négrepont, où il n'y avoit qu'une foible garnison, qui n'étoit point sur ses gardes. Mais les vents contraires ne lui permirent pas de faire diligence, desorte que le Gouverneur de la place eut le tems de se préparer à la défense. Renonçant donc à son projet, le Capitaine Général alla attaquer l'isle de Schiato, qui refusoit le tribut. Morosini força la ville & les châteaux, les démolit, & condamna les habitans à payer un plus gros tribut. Il passa ensuite à Cérigo, & au bout de quelques semaines, il reçut les troupes de France au nombre de plus de quatre mille hommes. Ensuite il fut joint par les galeres de Malte & du Pape, auxquelles le Grand Duc de Toscane en avoit ajouté deux. Le Prince Aimeri d'Est, Général des troupes Françoises n'arriva que le 8 d'Août à Cérigo, ce qui retarda les opérations de la Flotte. On tint Conseil de guerre, & le siege de la Canée y fut résolu (*e*).

(*a*) *Nani*, p. 431, 432. *Gratiani*, p. 61-63.
(*b*) *Nani*, p. 434. *Gratiani*, p. 63.
(*c*) *Nani*, p. 436, 437. *Gratiani*, L. XIV. p. 64, 65.
(*d*) *Nani*, p. 443. *Gratiani*, p. 66.
(*e*) *Nani*, p. 444, 445. *Gratiani*, p. 67, 68.

SECTION XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

La Flotte fit voile pour Candie, & mouilla au port de Suda vers la fin d'Août. Le fiege de la Canée parut alors plus difficile qu'on ne l'avoit penfé. Les Turcs avoient eu le tems d'y porter des fecours. Les habitans des environs, fur lefquels on avoit compté, fe déterminerent à attendre l'événement, & l'on ne pût tirer de la garnifon de Candie le fecours qu'on en efperoit, à caufe des maladies, qui avoient emporté un grand nombre de foldats & d'habitans. Les Généraux ne laifferent pas d'occuper divers poftes autour de la Canée, ils emporterent le Fort de Sainte Venerande, & trois autres, qui, incommodoient le port de Suda. Ils s'établirent enfuite auprès d'un village nomme Cicalaria dans un Camp bien retranché. Les Turcs au nombre de fept mille hommes de pied & de cinq-cens chevaux, entreprirent de le forcer, mais ils furent repouffés avec perte de douze-cens hommes. Morofini voyant qu'il n'étoit pas poffible d'affieger une place où les ennemis pouvoient à toute heure jetter du fecours, perfuada aux autres Généraux de fe rembarquer pour aller attaquer Candie la neuve. Il arriva fans être découvert, & le lendemain, 17 de Septembre, il fit marcher en deux divifions un corps de cinq mille cinq-cens hommes de pied & de trois-cens cinquante chevaux. Les Turcs étoient fortis pour aller au devant d'eux. Le corps des Vénitiens, qui étoit à la droite, les mit en fuite. Celui de la gauche avoit ordre de paffer une hauteur pour prendre les Turcs en queue; il rencontra un large ravin, ce qui mit un peu de defordre parmi les troupes; cependant animées par le fuccès des autres, elles franchirent le ravin, & fans attendre l'ordre, fondirent fur un gros de Turcs, qu'elles mirent en fuite. Les Généraux donnerent ordre de marcher droit au Fort, mais les foldats voyant le camp ennemi abandonné, s'y jetterent, s'emparerent d'une batterie de huit pieces de canon, & fe livrerent à l'ardeur du pillage. Trente cavaliers Turcs, qui d'une hauteur apperçurent le defordre, vinrent fondre fur les pillards, qui croiant avoir tous les Turcs fur les bras, jetterent leurs armes & leur butin & prirent la fuite avec tant de précipitation, que les Turcs qui fe rallierent, en tuerent dans la pourfuite treize-cens. Les foldats eurent tant de honte, qu'ils demanderent à réparer l'affront qu'ils avoit reçu. On fe difpofoit à les fatisfaire, mais on apprit le lendemain, qu'il étoit entré trois mille hommes dans la nouvelle Candie, & qu'il étoit arrivé dixhuit galeres à la Canée. Les troupes fe retirerent à Candie, pour fe repofer, mais les maladies qui y regnoient obligerent de paffer à l'ifle de Pario ou Paros. Ce fut-là qu'on reçut le fecours des deux mille Allemands, dont nous avons parlé, & quelques autres renforts, mais il étoit trop tard pour rien entreprendre, & ce qui y mit encore obftacle, c'eft que le Prince d'Eft mourut le 16 de Novembre, d'une fievre violente (*a*).

Siege de la Canée entrepris fans fuccès.

Antoine Barbaro accufé & abfous.

Les Officiers François après s'être plaints tout bas de ce qui s'étoit paffé, fe plaignirent tout haut, qu'à la journée du 17 de Septembre, Antoine Barbaro, Provéditeur extraordinaire de l'armée, avoit été la caufe de la déroute, en ordonnant mal-à-propos un mouvement. Barbaro fut cité; aiant refufé de comparoitre, le Capitaine Général le fit condamner par

(*a*) *Nani*, p. 448-450. *Gratiani*, p. 71-73.

contumace à perdre la tête. Le Provéditeur se rendit en diligence à Venise, où la Quarantie Criminelle le déclara absous de l'accusation. François Morosini dont la santé étoit altérée par les fatigues d'un service de vingt-trois ans démanda sa démission au Sénat, qui nomma pour lui succeder George Morosini son parent (*a*). Il lui remit le commandement à Cérigo, & se rendit à Venise, où on osa l'accuser lui-même de s'être mal conduit. Mais les informations que le Sénat fit faire, furent tellement à son avantage, qu'il fut absous pleinement, & ses accusateurs furent déclarés atteints & convaincus de calomnie (*b*).

SECTION XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

Opérations navales. 1661.

Le nouveau Capitaine-Général, aiant été renforcé par les galeres de Malte, apprit que le Capitan Bacha Hali, étoit sorti des Dardanelles avec cinquante-huit galeres, & que douze de Barbarie l'avoient joint à Tenedos. Il résolut d'aller le chercher pour l'empêcher de passer à la Canée. Une tempête le retarda, & l'obligea d'entrer dans le golfe de Suda. Aiant remis à la voile, Hali l'évita & se mit à couvert dans le port de Chio. Morosini l'y bloqua; & la peste s'étant mise parmi les Turcs, emporta une partie des soldats & des équipages, & Hali lui-même en mourut. Son fils trouva moyen pendant la nuit de sortir du port avec trente galeres, se rendit à Constantinople, obtint la place de Capitan-Bacha, & revint avec un renfort de six galeres. George Morosini laissa une escadre pour tenir le port de Chio bloqué, & alla avec le reste de sa Flotte chercher le nouvel Amiral Ottoman. En passant près de l'isle de Tine, il entendit un grand bruit de canon. C'étoit le Capitan Bacha qui avoit fait une descente dans l'isle, où François Gritti se défendoit courageusement. L'approche de la Flotte Vénitienne obligea l'Amiral Turc de faire rembarquer ses gens, ce qu'il fit avec tant de précipitation, qu'il en abandonna plusieurs sur le rivage, qui furent enveloppés & pris. Morosini poursuivit l'ennemi, mais dans le tems qu'il l'avoit atteint, la violence du vent & de la tempête permettoit à peine de gouverner. Il ne laissa pas de donner le signal du combat, qui malgré la tempête dura plusieurs heures; les deux flottes mêlées ensemble furent emportées vers l'isle de Milo; & les Vénitiens étant vainqueurs pousserent sept galeres ennemies sur les côtes de l'isle, où elles se briserent, quatre autres furent prises, & les autres se sauverent. Le Capitan Bacha se sauva à la Canée, mais il perdit en route une de ses galeres, qui coula à fond, plusieurs autres échouerent en divers endroits, & cinq entrerent à Rhodes toutes desemparées. Les équipages des galeres brisées à la côte de Milo, se sauverent à terre, & s'y retrancherent. Morosini débarqua des troupes, les fit investir, & les contraignit, faute de vivres, de se rendre à discrétion, au nombre de neuf-cens soldats, & quelques Officiers. Un démélé fort vif, qui survint entre les Vénitiens & les Maltois, fut cause que le Général des galeres de Malte, partit brusquement sans prendre congé du Capitaine-Général (*c*). Après cette victoire, il ne se passa rien de fort important le reste de la campagne, sinon qu'Antoine Priuli, Commandant des vaisseaux, rencontra à la hauteur du Cap Salomon sept

(*a*) *Nani*, p. 453. *Gratiani*, p. 73, 74.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Nani*, p. 454-456. *Gratiani*, p. 61-63.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

Saïques, chargéens de munitions pour Candie, il en prit trois & brûla les quatre autres, qui avoient échoué. Il prit aussi près de Rhodes deux vaisseaux Turcs l'un de trente-six & l'autre de vingt-quatre pieces de canon ; une galéasse, où il y avoit quatre-cens soldats, lui échapa & se sauva dans le port de Rhodes. D'autre part, deux vaisseaux Vénitiens, où il y avoit cent cavaliers & deux-cens hommes d'infanterie, destinés pour Candie, furent attaqués par cinq vaisseaux Tripolitains, & forcés de se rendre après un rude combat (*a*).

Mort de Mahomet Kupruli. Son fils Achmet lui succede.

Le Grand Visir Mahomet Kupruli, mourut le 19 d'Octobre, accablé de vieillesse, dans le tems qu'il se disposoit à porter la guerre en Hongrie, & contre l'usage des Turcs Achmet son fils aîné lui succeda dans le poste de Grand Visir (*b*). Achmet fut d'abord occupé à affermir sa fortune, & à se défaire de ses ennemis, desorte qu'il n'agit ni en Transilvanie ni contre les Vénitiens que fort foiblement, & qu'il passa l'année 1662 toute entiere à négocier avec l'Empereur.

Morosini enleve la Caravane d'Alexandrie. 1662.

L'action la plus importante qui se passa cette année de la part des Vénitiens fut la prise de la Caravane, qui alloit de Constantinople à Alexandrie. Cette flotte étoit composée de dix sept gros navires, & de trente-six Saïques, sous l'escorte de cinq galeres. Elle étoit richement chargée, tant d'argent que de marchandises, & il y avoit un grand nombre de pélerins qui alloient à la Mecque. George Morosini, aiant eu nouvelle du départ de cette Flotte, l'attaqua, & prit dixhuit Saïques & trois vaisseaux; un vaisseau & dix Saïques furent brûlés ou coulés à fond (*c*).

Accommodement de la Cour de Turin avec les Vénitiens.

Il y avoit plus de trente ans qu'il y avoit de la froideur entre la République & la Cour de Turin, depuis que Victor Amédée I avoit pris le titre de Roi de Chypre. La Duchesse mere de Charles Emanuel II, voulut faire cesser cette desunion. Elle envoya à Venise l'Abbé Dini, qui sonda d'abord quelques Sénateurs en particulier, & ensuite aiant pris un caractere public, témoigna au Sénat, le desir que la Duchesse avoit de voir rétablir la bonne intelligence entre la République & son fils devenu majeur. L'affaire souffrit peu de difficulté, & l'accommodement se fit à des conditions très-honorables pour Venise (*d*).

Propositions du Grand Visir aux Vénitiens. 1663.

Le Grand Visir Achmet n'avoit amusé la Cour de Vienne d'une espérance de paix, que pour avoir le tems de faire ses préparatifs contre la Hongrie. Quand les Vénitiens virent que les plus grands efforts des Turcs se feroient du côté de terre, ils commencerent à ne plus tant craindre pour l'isle de Candie, & tournerent leurs soins à pourvoir à la sureté de la Dalmatie & du Frioul. Le Visir chercha à les amuser, comme il avoit fait l'Empereur. L'Ambassadeur Capello étoit mort accablé de chagrins & d'infirmités, & le Secretaire Bellarini étoit demeuré chargé du soin des affaires. Achmet le manda, & lui dit, que le Grand Seigneur vouloit bien se relâcher d'une partie de ses prétentions ; que l'isle de Candie séparée en deux

(*a*) *Nani*, p. 456. *Gratiani*, p. 83, 84. *Ricaut*, p. 299, 300.

(*b*) *Ricaut*, p. 294-296.

(*c*) Le même, p. 326, 327. *Gratiani*, p. 94, 95. *Nani*, p. 473.

(*d*) *Gratiani*, p. 95, 96. *Nani*, p. 474, 475. *Amelot*, Hist. du Gouv. de Venise,

deux par une chaine de montagnes pouvoit aisément se partager entre les Turcs & les Vénitiens; qu'on laisseroit à la République toute la partie Occidentale, où étoient Candie & Sittia, pourvu qu'elle cédât à sa Hautesse toute la partie Orientale, en joignant aux villes de la Canée & de Rétimo, déja conquises, celles de Suda & d'Esgrabuses. Bellarini manda cette proposition au Sénat, qui se fit une peine de céder deux Forteresses, qui par leur situation étoient presque imprénables, & qui protégeoient deux ports, à la faveur desquels on pouvoit espérer de rentrer un jour en possession de ce qu'on avoit perdu. On manda à Bellarini de tâcher de faire renoncer le Visir à cette prétention. Le Visir sembla quelquefois s'approcher, mais tout d'un coup il renvoya la suite de cette négociation à son retour de Hongrie, & partit pour entrer en campagne (*a*). Elle fut très-heureuse, & Achmet soumit plusieurs places importantes. Vers la fin de l'année, on nomma André Cornaro Capitaine-Général, en la place de George Morosini, qui avoit déja occupé ce poste trois ans (*b*).

SECTION XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

Opérations peu importantes sur mer. 1664.

La guerre de Hongrie empêcha les Turcs d'agir sur mer en 1664. Ils firent à la vérité sortir du détroit trente-quatre galeres, mais qui éviterent le combat, en se retirant dans le port de Metelin. André Cornaro n'aiant point occasion de se signaler contre cette Flotte, enleva quatorze navires marchands qui alloient de Constantinople à Alexandrie (*c*). Il n'y eut en Dalmatie que quelques courses & il ne se passa rien dans le Frioul.

Le Sénat se flata qu'on pourroit entreprendre quelque chose en Candie, pendant que les Turcs étoient occupés en Hongrie, & dans cette vue il résolut d'y envoyer quatre galeres avec des troupes, & de renforcer la cavalerie de mille chevaux. Pour fournir à la dépense, le Sénat fit vendre quelques biens de l'Etat, prit de l'argent à interêt, & accorda la liberté à des prisonniers & aux exilés moyennant une certaine somme. Outre cela plusieurs particuliers contribuerent volontairement (*d*).

Délibération à Venise.

Les mesures du Sénat se trouverent d'autant plus justes, qu'il se vit bientôt seul encore à soutenir tout le poids des forces Ottomanes. L'Empereur, après avoir remporté une grande victoire sur les Turcs en Hongrie, fit la paix avec eux pour vingt ans, par des vues politiques. On appréhenda alors à Venise, que le Grand Visir n'eût dessein d'attaquer au Printems, les Etats de la République d'Albanie & de Dalmatie. Louis de Mosto, Procurateur de Saint Marc & le Chevalier Louis Molino proposerent d'ordonner à Bellarini, de se rendre auprès du Grand Visir, & de tenter d'obtenir la paix à des conditions honnêtes; & au cas que ce Ministre parut vouloir attaquer la Dalmatie, de consentir à la cession de Candie, pour ne pas risquer d'avoir l'ennemi à la porte. Louis Contarini & Nicolas Sagredo, Chevaliers & Procurateurs de Saint Marc s'opposerent vivement à cette proposition, en observant qu'il n'y avoit aucune nécessité à faire une cession si importante; que les Turcs n'avoient actuellement point de Flotte, & que le danger n'étoit pas si grand du côté de la Dalmatie, leurs meilleures troupes aiant péri en Hongrie. Le Sénat se détermi-

(*a*) *Nani*, p. 475, 476. *Gratiani*, p. 97.
(*b*) *Nani*, p. 488. *Gratiani*, p. 106.
(*c*) *Nani*, p. 496. *Gratiani*, l. c.
(*d*) *Gratiani*, p. 107. *Nani*, ubi sup.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

na en faveur de l'opinion des derniers, & envoya en Dalmatie des troupes & des munitions avec de bons Généraux. Sur ces entrefaites le Grand Visir ramena son armée à Andrinople, & delà retourna avec le Sultan à Constantinople. Les Vénitiens, rassurés alors du côté de la Dalmatie, firent passer à Candie trois mille hommes de pied, quatre-cens cuirassiers, huit-cens chevaux legers, de l'argent & des munitions de toute espece (*a*).

Suite de la negociation des Vénitiens avec les Turcs. 1665.

Quelques jours après l'arrivée du Grand Visir à Constantinople, Bellarini alla le féliciter sur son retour, & prit occasion de lui dire, que les Vénitiens n'étoient pas éloignés de faire la paix, pourvû que ce fût à des conditions honnêtes. Ce premier Ministre la desiroit, mais il ne vouloit la conclure qu'à des conditions agréables au Sultan & au Peuple. Il proposa donc de laisser la ville de Candie aux Vénitiens, pourvû qu'ils rendissent Clissa & tout ce qu'ils avoient conquis en Dalmatie, & qu'ils consentissent à démolir les fortifications de la Suda, des Grabuses, de Spina-Longa & de l'isle de Tine. Le Sénat, à qui Bellarini fit part de cette proposition, démêla aisément les vues du Visir, & qu'il ne demandoit la démolition de tant de places importantes, que pour s'emparer ensuite plus aisément de Candie, qui seroit sans défense. Il écrivit à Bellarini, de tâcher de porter le Visir à se relâcher. Mais il ne put y réussir. Le dessein d'Achmet étoit de se reposer cette année, & d'assembler des troupes, pour aller ensuite assieger Candie, si les Vénitiens persistoient dans leurs refus (*b*).

Opérations sur mer.

Il se borna à conserver pour le présent les places conquises. Memin, Lieutenant du Capitan Bacha partit des Dardanelles avec quarante galeres & dix sept vaisseaux, la plupart loués des Chretiens, pour porter des renforts & des munitions à la Canée, mais avec ordre d'éviter de combattre. Memin exécuta heureusement sa commission, & trompa jusqu'à deux fois la vigilance de Marc Lorédan, qui croisoit à la hauteur du Cap de Spada. Les Vénitiens n'entreprirent rien, si non qu'ils envoyerent des secours à Candie. Zacharie Mocénigo y mena un convoi. A son retour, un vent violent sépara son vaisseau des autres qui composoient l'escorte, & fut rencontré par cinq vaisseaux de Barbarie, qui l'envelopperent. Il se défendit plusieurs heures avec intrépidité, mais dans le tems que la victoire étoit encore incertaine, le feu prit à son vaisseau, & il sauta en l'air. Les ennemis eurent un vaisseau de brûlé & trois autres très-maltraités. Les Vénitiens furent dédommagés de cette perte, par l'acquisition de deux galeres Turques, dont les esclaves se révolterent, & les amenerent au Capitaine-Général. Ils prirent aussi en divers endroits jusqu'à treize navires; après quoi ils se retirerent de bonne heure pour travailler à l'exécution de quelques projets qu'ils avoient formés (*c*).

Entreprise infructueuse contre la Canée. 1666.

Le Sénat avoit obtenu du Duc de Savoye le Marquis de Ville, Capitaine également brave & expérimenté, à qui on donna le titre de Général de l'infanterie Vénitienne. Le Marquis étoit d'abord passé en Dalmatie, dont il visita toutes les places (*d*). Le Sénat le rappella à Venise pour délibérer avec lui sur les opérations de la campagne prochaine. On jugea à-propos

(*a*) *Nani*, L. X. p. 499, 500. *Gratiani*, p. 112, 113.

(*b*) *Nani*, p. 502. *Gratiani*, p. 113, 114.

(*c*) *Nani*, p. 503, 504. *Gratiani*, p. 114-116.

(*d*) *Nani*, p. 501. *Gratiani*, p. 113. *Ricaut*, Vol. II. p. 140, 159, 161.

de l'envoyer à Candie pour y commander, & au mois de Décembre 1665 le Marquis joignit le Capitaine-Général à l'isle de Paros; ce fut là qu'ils tinrent Conseil & résolurent d'assieger la Canée. Pendant ce tems-là les Turcs avoient embarqué près de deux mille Janissaires sur trente-cinq galeres, pour la Canée. Elles rencontrerent à la hauteur de Chio un vaisseau François, commandé par le Chevalier d'Hocquincourt, & l'attaquerent; mais il fit un feu si terrible, qu'il endommagea plusieurs galeres ennemies, & en fit échouer deux à la côte. Cela ne les empêcha pas de continuer leur route, & de débarquer dix-huit cens Janissaires à la Canée. Les Généraux Vénitiens persisterent néanmoins dans leur projet, comptant sur les forces qu'ils avoient, qui montoient à dix mille hommes de pied, mille chevaux, outre trois mille hommes qu'ils devoient tirer de la ville de Candie. Ces troupes s'embarquerent sur seize galeres, cinq galéasses, trente-cinq vaisseaux & un grand nombre de moindres bâtimens. La Flotte partit à la fin de Janvier, mais elle fut retenue un mois entier par les vents contraires, & n'entra que le 26 de Fevrier dans le port de Suda (*a*). Le Marquis de Ville débarqua les troupes, & marcha vers la Canée. Il fit avancer un détachement de six-cens hommes pour les soutenir. Un parti de Turcs fort supérieur attaqua le détachement, le Marquis fit sonner la retraite, qui se fit en bon ordre en combattant, ce qui n'empêcha pas que les Vénitiens ne perdissent près de quatre-cens hommes. Ce commencement n'étoit pas heureux, & la suite ne fut pas plus favorable. Des pluies continuelles avoient rendu les chemins impraticables; les maladies se mirent parmi les troupes, & emportoient beaucoup de soldats; d'ailleurs la garnison de la Canée fut renforcée des troupes qu'on lui envoya de Rétimo & des lieux voisins. Tant d'obstacles déterminerent à renoncer à l'entreprise. Au bout de huit jours le Marquis se rembarqua, & toute la Flotte passa à Candie. On délibéra sur ce qu'il y avoit à faire; l'attaque du camp des Turcs étoit trop dangereuse pour l'entreprendre; on convint pour ne pas demeurer dans l'inaction, de construire sous le canon de Candie un camp retranché, où l'on fit entrer les troupes de débarquement. Les Turcs y firent deux attaques sans succès, & qui leur couterent beaucoup de monde. Les nouvelles qu'on eut des recrues fréquentes qui leur venoient, & de plusieurs autres préparatifs, obligerent enfin les Vénitiens de décamper, & de se retirer dans la ville. Comme il étoit important d'empêcher les secours qui passoient sans cesse à la Canée, on divisa la Flotte en plusieurs escadres pour intercepter les convois des Turcs; mais leurs courses eurent peu de succès, & leurs exploits se bornerent à brûler quelques Saïques, & à enlever à Volo dix vaisseaux chargés de biscuit. Toute la Flotte se réunit à l'isle d'Andro pour s'y radouber (*b*). Le peu de succès de cette campagne, détermina le Sénat à accorder sa démission à André Cornaro, qui la demandoit, & à déclarer encore François Morosini Capitaine-Général.

SECTION XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

Nouvelle négociation avec le Grand Visir.

Bellarini n'avoit pas cependant perdu l'occasion de renouveller la négociation avec le Grand Visir, à qui de nouveaux embarras inspiroient des dispositions favorables, il se borna même à demander que la seule place

(*a*) *Gratiani*, p. 119-121. *Nani*, p. 508-510. *Ricaut*, p. 213, 214.

(*b*) *Nani*, p. 510-514. *Gratiani*, p. 121-124. *Ricaut*, p. 214-219, 221.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

de Suda fût démolie, en s'en tenant d'ailleurs au partage qu'on a vu plus haut. Bellarini manda ces propofitions au Sénat, mais dans le tems qu'il attendoit la réponfe, on reçut à Conftantinople la nouvelle de l'entreprife faite contre la Canée. Elle y excita une grande indignation, les Grands & le peuple murmurerent hautement, le Sultan fut informé des plaintes qu'on fefoit, deforte qu'il ordonna au Vifir de raffembler au plutôt des troupes, de paffer lui-même dans l'isle de Candie & d'affieger la Capitale (*a*).

Le Grand Vifir charge de commander en Candie.

Cet ordre étoit très-fâcheux pour Achmet; il connoiffoit toute la difficulté de l'entreprife, dont le mauvais fuccès cauferoit infailliblement fa perte. Voyant qu'il ne pouvoit faire changer de fentiment au Sultan, il prit adroitement fes précautions. Il perfuada à Mahomet IV d'aller à Andrinople, afin de le diftraire par le plaifir de la chaffe, que ce Prince aimoit paffionnément. Il chaffa de la Cour ceux qui lui fefoient ombrage, mit à leur place des géns de confiance, & fit nommer fon beaufrere Caïmacan. Il marqua le rendez-vous des troupes à Thebes, où il fe rendit. Delà il envoya ordre à Bellarini de venir le trouver, dans le deffein de lui faire de nouvelles propofitions, avant que de s'engager dans une entreprife périlleufe. Bellarini partit de Conftantinople le 25 d'Août, il tomba malade en chemin, & ne laiffa pas de vouloir continuer fa route, arrivé à Isdin, village à deux journées de Thebes, fon mal augmenté par la fatigue, le mit au tombeau le 29 de Septembre. On nomma pour le remplacer Jérôme Giavarina, Secretaire du Confeil des Dix, & on écrivit à Jean-Baptifte Padavino, Secretaire de Bellarini, de demander les paffeports néceffaires pour Giavarina. Le Grand Vifir avoit déja fait la revue de fon armée à Thebes & fait filer fes troupes vers la Morée; il étoit paffé enfuite à Négrepont & delà il revint en pofte à Malvafie, où il fit embarquer quatre mille Janiffaires pour la Canée afin de tenter fi le paffage étoit fûr. Les galeres étant revenues fans obftacle, il s'embarqua lui-même, le 28 d'Octobre avec quatre mille autres Janiffaires, de l'argent & du métal pour fondre des canons, & arriva heureufement à la Canée (*b*).

Les Puiffances Chretiennens ne donnent que de médiocres fecours aux Vénitiens. 1667.

Les Vénitiens comprirent bien que la guerre alloit être plus vive que jamais, deforte qu'ils folliciterent les Puiffances Chretiennes de leur accorder leur affiftance, mais les guerres qui étoient allumées rendirent leurs follicitations inutiles. Ils obtinrent feulement quelques petits fecours de l'Empereur, du Grand Duc de Tofcane & du Duc de Savoye. Le Pape leur accorda une levée de cinq-cens hommes dans fes Etats, & un fubfide extraordinaire fur le Clergé Vénitien. Il joignit auffi fes galeres à celles de Malte, qu'une difpute pour le rang avoit empêché de joindre la Flotte de Venife & qui ne purent fe difpenfer de fervir fous le pavillon de l'Eglife (*c*).

Clément IX Pape.

Alexandre VII ne furvécut par longtems, étant mort le 22 de Mai. Le Cardinal Jules Rofpigliofi lui fucceda & prit le nom de Clément IX. Ce nouveau Pape confirma ce que fon prédéceffeur avoit fait pour les Vénitiens, & leur accorda de nouveaux fecours (*d*).

(*a*) *Gratiani*, p. 125-127. *Nani*, p. 515-517.

(*b*) *Nani*, p. 517, 518. *Gratiani*, p. 127, 128. *Ricaut*, p. 221-223.

(*c*) *Nani*, p. 519, 520. *Gratiani*, p. 129, 130. *Ricaut*, p 223, 224.

(*d*) *Nani*, p. 521, 522. *Gratiani*, p. 130, 131.

Nouvelles propositions du Grand Visir.

Le Grand Visir avoit passé tout l'hiver à la Canée à faire ses préparatifs. Il avoit rassemblé des troupes nombreuses de toutes les Provinces de l'Empire, & fait fondre des canons d'une grosseur extraordinaire. Le dernier jour de l'an 1666, il s'étoit avancé pour reconnoitre la Capitale. L'étendue de son enceinte la régularité & la force de ses fortifications, couvertes par une multitude d'ouvrages extérieurs, son port défendu par de bons châteaux, & accessible par sa situation à tous les secours l'étonnerent, & lui firent comprendre la difficulté de son entreprise. En effet le Sénat de Venise avoit épuisé tous ses soins, & les plus célebres Ingénieurs de l'Europe tous les secrets de leur art, pour rendre Candie une des plus fortes places du monde, & durant vingt années, on n'avoit cessé d'y travailler (*a*). Achmet revint à la Canée tout pensif, & se détermina à tenter encore de se dispenser d'en faire le siege. Il manda le Secretaire Padavino pour renouer la négociation avec lui, & peut-être se seroit-il relâché à bien des égards sans les représentations du Tefterdar. Il proposa donc à Padavino, que la République cédât à la Porte toute l'isle de Candie, à la réserve de la Capitale & de son territoire, qu'il borna à quatre lieues autour de la place, & que la Suda fût livrée aux Turcs, dans l'état où elle se trouvoit actuellement. Il accorda soixante-dix jours pour avoir la réponse du Sénat. Ces propositions ne furent nullement du goût des Sénateurs, cependant pour ne pas renoncer à tout accommodement, on écrivit à Padavino, de prolonger la négociation, en demandant un territoire plus étendu. On fit partir en même tems Giavarina, auquel on recommanda de tâcher de s'insinuer auprès du Visir & de profiter de toutes les circonstances pour en obtenir de meilleures conditions (*b*).

Etat de la ville de Candie.

Cependant le Provéditeur Antoine Barbaro & le Marquis de Ville travailloient à augmenter les fortifications de Candie & ils firent miner tout le terrein autour de la place. Il y avoit dans la ville six mille hommes de bonnes troupes, sans compter les habitans en état de porter les armes. Les Officiers & les Ingénieurs ne manquoient pas. On comptoit plus de quatre-cens canons de bronze, la plupart de gros calibre. On avoit des vivres & des munitions en abondance, & une partie de la Flotte gardoit le port, pour pouvoir recevoir les secours (*c*).

Exploits de Molino.

Alexandre Molino croisoit avec une escadre entre le Cap de Spada & celui de Melechia, pour intercepter les navires Turcs qui vouloient passer à la Canée, vingt navires de charge vinrent donner dans son escadre, il en prit onze. Aiant appris des prisonniers, que Ramadan, Bei du Caire, étoit en mer avec vingt-trois vaisseaux où il y avoit deux mille hommes & des munitions pour passer à la Canée, Molino alla à sa rencontre. Il découvrit d'abord cinq vaisseaux, qui prirent la fuite; le reste de cette Flotte se présenta, mais comme c'étoit le soir, Molino se contenta de l'observer & de la canonner toute la nuit. A la pointe du jour, il prit sans beaucoup de peine deux bâtimens. Le combat devint alors fort vif, & comme il se donnoit à la vue de la Canée, le Grand Visir détacha

(*a*) *Ricaut*, p. 223, 234. *Nani*, p. 523. *Gratiani*, L. XV. p. 133.

(*b*) *Nani*, p. 524. *Gratiani*, p. 133, 134.

(*c*) Les mêmes.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

quatorze galeres pour ſoutenir les vaiſſeaux de Ramadan, mais deux vaiſſeaux détachés par Molino les reçurent avec un feu ſi violent, qu'elles rentrerent dans le port. Sur ces entrefaites, les Vénitiens s'étoient rendus maîtres de deux autres vaiſſeaux. Molino étoit aux priſes avec la Capitane de Tunis, où étoit Ramadan avec trois-cens hommes & la caiſſe militaire. Le feu prit à cette Capitane, qui ſauta en l'air, on ſauva ceux qui étoient encore en vie, & de ce nombre furent Ramadan & ſon fils. Tous les autres vaiſſeaux ſe ſauverent de côté & d'autre; deux qui étoient criblés de coups coulerent à fond; il y en eut cinq qui tromperent pendant la nuit la vigilance des Vénitiens & qui entrerent dans le port de la Canée. Molino ne perdit que cent hommes, & ſe retira à l'Argentiere, pour donner le radoub à quelques-uns de ſes vaiſſeaux (*a*).

Arrivée du Capitaine-Général.

En ce tems-là le Capitaine-Général François Moroſini arriva à l'iſle de Zante; il y trouva le Marquis de Ville, qui s'en retournoit en Italie, ſous prétexte que le Duc de Savoye le rappelloit, mais au fond à cauſe des démêlés que la jalouſie du commandement avoit occaſionnés entre le Provéditeur Barbaro & lui. Moroſini, qui connoiſſoit combien la préſence du Marquis étoit avantageuſe pour la défenſe de Candie, l'engagea à force de ſollicitations & de prieres à retourner avec lui. Le Capitaine-Général, après avoir fait la revue des troupes & viſité les fortifications, penſa à empêcher les ſecours qui pouvoient venir aux Turcs. Malgré toutes ſes précautions, Caplan Capitan Bacha paſſa de Chio à la Canée avec quarante-ſix galeres, & y débarqua des munitions & quelques compagnies de Janiſſaires. Il reprit enſuite la route de l'Archipel; dans le deſſein de ravager les Colonies Vénitiennes, pour qu'elles ne puſſent envoyer du ſecours à Candie. Il pilla l'iſle de Paros, & ſe diſpoſoit à en faire autant à celle de Milo, mais la crainte d'être ſurpris par la Flotte de Veniſe l'en empêcha (*b*).

Commencement du ſiege de Candie.

Le 22 de Mai, le Grand Viſir vint camper devant Candie, & commença un des plus fameux ſieges, dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire. Les bornes que nous devons nous preſcrire ne nous permettent pas d'entrer dans un détail circonſtancié de ce qui s'y paſſa. On en peut voir une relation aſſez étendue dans l'Auteur que nous citons (*c*). Nous nous contenterons d'indiquer ſommairement les faits les plus eſſentiels. Le Grand Viſir fit dreſſer des batteries contre pluſieurs endroits à la fois, & fit un feu terrible. Les aſſiegés firent pluſieurs ſorties, & ruinerent plus d'une fois les travaux des Turcs. On fit jouer des mines, qui effrayerent d'abord les Turcs, mais enſuite ils minerent de leur côté ce qui donna occaſion à des combats ſanglans ſous terre. Cependant de part & d'autre on fit ſauter pluſieurs fourneaux, qui coutoient la vie à bien des gens (*d*).

Opérations de la Flotte.

Les choſes étoient dans cet état, lorſque François Moroſini entra dans le port de Candie pour concerter les opérations de la Flotte avec les Commandans de la place. Les avis furent partagés. Barbaro vouloit, qu'on

(*a*) *Nani*, p 525, 526. *Gratiani*, p. 134, 135. *Ricaut*, p. 232.

(*b*) *Nani*, p. 527. *Gratiani*, dit p. 137. qu'il pilla Milo, & qu'il en vouloit auſſi à l'iſle de Paros, mais qu'il en fut empêché par la raiſon alleguée dans le texte.

(*c*) *Ricaut*, p. 234-274, 288-308.

(*d*) *Nani*, p. 531-534. *Gratiani*, p. 137-139. *Ricaut*, p. 235-238.

tirât de la Flotte des ſoldats & des pionniers, & qu'elle ſe portât ailleurs, pour intercepter les ſecours aux ennemis, & faire quelque diverſion importante. Le Marquis de Ville ſoutenoit que la préſence du Capitaine-Général étoit très-néceſſaire, pour la conſervation de la place, en encourageant tout le monde à faire ſon devoir. D'autres opinoient à retenir les galéaſſes, pour en emploier les Chiourmes aux travaux du ſiege, & que Moroſini allât avec le reſte de la Flotte dans l'Archipel (*a*).

SECTION XI. *Hiſtoire de* Veniſe *depuis l'an* 1645 *juſqu'à l'an* 1671.

Secours inutile aux aſſiegés.

Pendant qu'on étoit dans cette irréſolution, il arriva un puiſſant ſecours, dont on conçut de grandes eſpérances; c'étoient cinq galeres du Pape aux ordres du Prieur Bichi, ſept de Malte commandées par le Bailli d'Elbene, quatre de Naples ſous Jannetin Doria & quatre de Sicile aux ordres du Marquis de Ferrandina. Le Capitaine-Général preſſa les Chefs de débarquer quelques troupes; ils s'en excuſerent ſur ce qu'ils étoient mal fournis de ſoldats. Ils ſe contenterent de faire mine de croiſer, & après avoir pris quelques bâtimens, ils remirent à la voile pour l'Italie, le 20 de Septembre. Le Capitaine-Général Moroſini reſta dans le port de Candie & débarqua deux mille hommes choiſis dans toutes les chiourmes (*b*).

Il en vient aux Turcs.

Le Grand Viſir avoit été obligé de rallentir ſes attaques, non ſeulement parcequ'il avoit perdu beaucoup de monde mais encore parceque pluſieurs de ſes canons ne pouvoient plus ſervir, & qu'il manquoit de poudre & de boulets. Le départ des Auxiliaires laiſſa le paſſage libre au Capitan Bacha, qui paſſa à la Canée avec cinquante-quatre galeres & lui fournit ce dont il avoit beſoin. Achmet fit entreprendre alors un travail immenſe pour étendre ſes tranchées ſur le foſſé, mais le feu des fournaux ſouterains y mit obſtacle. Il y avoit perpétuellement des rencontres ſous terre & ſur terre, où les aſſiégeans perdoient beaucoup de monde, & où les principaux Capitaines des Vénitiens s'expoſoient, pluſieurs furent même bleſſés (*c*).

Artifice du Viſir pour prévenir une ſédition.

Les fatigues exceſſives, & le grand nombre de leurs morts, firent à la fin murmurer les ſoldats Turcs, qui diſoient, qu'on les expoſoit à périr tous devant une place imprenable. Le Grand Viſir, appréhendant une ſédition, les calma, en leur perſuadant, que les Vénitiens penſoient à terminer la guerre, en cédant Candie. Pour donner du crédit à cette eſpérance, il fit ſavoir à Giavarina qui étoit arrivé à Zante, qu'il le verroit volontiers dans ſon camp pour traiter avec lui. Giavarina ſe hâta de paſſer en Candie, & aiant débarqué à l'embouchure du Gioffiro, les Turcs l'accueillirent avec beaucoup de joie, croiant qu'il venoit traiter de la reddition de la place. Le Grand Viſir évita de le voir, & l'envoya à une Caſſine à trois mille du camp, où il fit venir auſſi Padavino, qui étoit à la Canée & les fit garder ſûrement. Il fit en même tems jetter avec des fleches des billets dans la ville, par leſquelles il feſoit de grandes promeſſes aux ſoldats s'ils ſe rendoient, & les menaçoit des dernieres extrémités, s'ils s'opiniâtroient à réſiſter (*d*).

Fin de la campagne.

Cette ruſe fut inutile. Les attaques continuerent; les Turcs parvinrent à la contreſcarpe, qu'ils furent obligés d'abandonner enſuite, le 18 de No-

(*a*) *Nani*, p. 534. *Gratiani*, p. 139.

(*b*) *Nani*, p. 534. *Gratiani*, p. 139, 140. *Ricaut*, p. 238-240.

(*c*) *Nani*, p. 535, 536. *Gratiani*, p. 140-142.

(*d*) *Nani*, p. 536, 537. *Gratiani*, p. 142, 143. *Ricaut*, rapporte p. 241. l'arrivée de Giavarina autrement, mais au fond cela ne fait rien à l'eſſentiel.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

vembre. Le Grand Visir ne leva pourtant point le siege ; il prit soin de défendre ses soldats de la rigueur de l'hiver. On fit des conduits pour détourner les eaux, tant des débordemens que des pluies, & on fit faire des baraques pour les soldats. Ainsi finit une campagne, qui couta aux Turcs vingt mille hommes. Les assiegés perdirent trois mille deux-cens soldats, près de quatre-cens Officiers, & cinq-cens hommes des Chiourmes. Il y eut trente-deux assauts & dixsept sorties. Les assiegés firent jouer trois-cens quatrevingt-dix huit mines ou fourneaux, & les Turcs deux-cens trente (*a*).

Le Sénat délibere sur l'envoi d'un Ministre au Grand Visir. 1668.

Vers la fin de l'année Giavarina & Padavino, que les Turcs traitoient assez durement, tomberent malades de chagrin, & par le mauvais air; ils moururent tous deux en peu de tems. Le Grand Visir écrivit au Capitaine-Général Morosini pour lui mander leur mort, & lui insinua qu'il verroit avec plaisir, qu'on envoyât un autre Ministre, avec lequel il pût traiter de la paix. On en délibéra dans le Sénat, & les avis furent partagés; on conclut néanmoins d'envoyer un Secretaire à Zante, d'où il se rendroit au camp ou à la Porte, suivant les avis qu'il recevroit. Mais on ne put s'accorder sur le choix du sujet, desorte qu'une partie de l'année 1668 se passa sans qu'il fût question d'aucune négociation (*b*).

Le Marquis de Ville retourne en Italie.

Le Duc de Savoye redemanda le Marquis de Ville, avec les troupes auxiliaires qu'il avoit à Candie, sous prétexte qu'il en avoit besoin, mais au fond pour obliger les Vénitiens à lui accorder les prérogatives, dont il avoit été obligé de se desister. Le Sénat aima mieux consentir au retour du Marquis, qui revint à Venise, où on lui fit un présent de six mille ducats, & on le renvoya à Turin avec les témoignages les plus honorables de satisfaction que la République avoit de ses services. Marc-Antoine Justiniani, Ambassadeur de la République en France, traita avec le Marquis de Saint-André Montbrun, Capitaine expérimenté (*c*).

Secours accordés aux Vénitiens.

La paix d'Aix-la-Chapelle fut favorable à la République, parceque plusieurs Puissances lui accorderent du secours, entre autres le Roi de France, l'Empereur, & les Etats d'Italie. Le Pape en particulier donna de l'argent & des munitions, fit armer toutes ses galeres, & commanda à celles de Malte de se tenir prêtes (*d*). Le Capitaine-Général s'occupa tout l'hiver à réparer les fortifications de Candie, & au commencement de l'année, le Provéditeur Bernard Nani arriva avec un secours de troupes & d'argent. D'autre part, le Grand Visir recevoit fréquemment des convois, sans que les Vénitiens pussent y mettre obstacle.

Combat naval & victoire des Vénitiens.

Le Grand Visir avoit repris le siege de Candie, & fait dresser de nouvelles batteries principalement contre les bastions de Panigra & de Bethlehem. Il avoit aussi entrepris divers ouvrages pour serrer davantage la ville. Achmet voulut aussi au mois de Mars chasser les Vénitiens de la petite isle de Standia, qui leur étoit fort commode pour faciliter l'arrivée & le départ de leurs navires & pour faire aiguade. Il y avoit alors seulement quel-

(*a*) *Nani*, p. 537-543. *Gratiani*, p. 144-148. *Ricaut*, p. 241-250.
(*b*) *Nani*, L. XI. p. 546-548. *Gratiani*, p. 148, 149.
(*c*) *Nani*, p. 548, 549. *Gratiani*, p. 151.
(*d*) *Nani*, p. 552. *Gratiani*, p. 154.

quelques vaiſſeaux de garde, & Laurent Cornaro croiſoit dans le canal avec ſept galeres. Le Grand Viſir donna à Durach Bey douze galeres, ſur leſquelles il fit embarquer deux mille Janiſſaires. Durach avoit ordre d'attaquer Cornaro de nuit, & après l'avoir défait de faire une deſcente dans l'iſle de Standia. Le Capitaine-Général Moroſini eut avis de ce projet par ſes eſpions, & le ſept de Mars il ſortit de Candie avec vingt galeres, alla joindre Cornaro, & ſur la minuit ils attaquerent les galeres Turques. Le combat fut des plus furieux & dura pluſieurs heures. A la fin la victoire demeura aux Vénitiens, qui prirent cinq galeres, entre leſquelles étoit la Capitane, que montoit Durach Bei, qui fut tué. Les autres ſe ſauverent fort maltraitées (*a*).

SECTION XI. *Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.*

Suite du ſiege de Candie.

Le Marquis de Saint-André Montbrun arriva à Candie le 22 de Juin avec un ſecours conſidérable, & après avoir viſité la place, il ſe chargea de la défenſe du baſtion de Saint André. Les Turcs feſoient un feu continuel & ne ceſſoient de donner des aſſauts, & l'on perdoit de part & d'autre beaucoup de monde. Le feu de l'ennemi avoit ouvert une large breche au baſtion de Saint André; pour prévenir les ſuites d'un aſſaut, on creuſa avec beaucoup de peine une mine ſous le ravelin, qui flanquoit ce baſtion, & l'on demanda des travailleurs au Capitaine-Général Moroſini. Il avoit été joint au commencement de Juillet par les galeres du Pape & de Malte, & croiſoit à la hauteur de la Canée, pour empêcher la flotte Turque d'y aborder. Il laiſſa à cette hauteur une groſſe eſcadre avec les auxiliaires d'Italie, & vint débarquer à Candie, mille ſoldats & douze-cens hommes de ſes équipages. Les galeres de l'Egliſe & de Malte ne furent pas d'une grande utilité, car dès le mois de Septembre elles ſe retirerent, malgré les preſſantes inſtances de Moroſini (*b*).

Les Aſſiegés travailloient ſans relâche à prévenir la perte du baſtion Saint André. Le 26 d'Août les Turcs mirent le feu à une mine, qui fit une grande breche. Enſuite ils monterent à l'aſſaut, qui dura deux heures, & fut des plus ſanglans, les Turcs y perdirent deux mille hommes. Dans la ſuite les eſcarmouches devinrent plus ſanglantes & plus fréquentes; dans une rencontre le Marquis de Montbrun fut bleſſé à la gorge; le Provéditeur Nani fut tué dans une autre. Le Grand Viſir qui voyoit périr ſes ſoldats par milliers, entreprit d'ébranler la fidélité de Moroſini, en lui promettant de grandes richeſſes, & de le faire Prince de Valachie & de Moldavie; mais Moroſini rejetta ſes offres avec mépris (*c*).

Secours qui arrivent aux Vénitiens.

Le premier de Novembre, il arriva de France un ſecours de Volontaires, au nombre de ſix-cens Gentils-hommes, qui avoient à leur tête le Duc de la Feuillade. Le Grand Maître de Malte envoya preſque en même tems un ſecours de trois-cens ſoldats, & de ſoixante Chevaliers. Ces deux troupes de volontaires choiſirent le poſte le plus périlleux près des ruines du baſtion Saint André (*d*). Trois jours après, le Duc de la Feuillade oſa

(*a*) *Ricaut*, p. 255, 256. *Nani*, p. 555, 556. *Gratiani*, p. 157-159.

(*b*) *Nani*, p. 559-563. *Gratiani*, p. 161-168.

(*c*) *Nani*, p. 563-569. *Gratiani*, p. 168-171.

(*d*) *Nani*, p. 570-572. *Gratiani*, p. 172, 173. *Ricaut*, p. 266, 267.

Section XI Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

se loger en avant de la contrescarpe sous le feu de l'ennemi. Il perdit & regagna ce poste à plusieurs reprises. Le Capitaine-Général fut obligé de se servir de son autorité pour les faire retirer. Quelques François tenterent une sortie par le bastion Sabionetta, qui couta la vie au neveu du Marquis de Montbrun. Ils s'exposoient tellement que la moitié avoient été tués ou étoient blessés. Les autres demanderent absolument de faire une sortie plus nombreuse; en-vain les Commandans Vénitiens les en voulurent-ils dissuader, il fallut céder à leur impatiente ardeur. Le 16 de Décembre, au nombre de trois-cens cinquante, auxquels se joignirent cent hommes du Régiment de Savoye, ils sortirent du bastion Sabionetta à la pointe du jour, divisés en quatre pelotons. Secondés par le feu de la place, & marchant sans bruit, ils fondirent sur l'ennemi, & mirent en déroute plus de deux mille Turcs. Pendant qu'ils combattoient, ils ne firent pas attention au nombre des Turcs qui se multiplioit; à la fin le Duc de la Feuillade s'apperçut qu'ils couroient risque d'être enveloppés, il fit sonner la retraite, & ramena sa troupe dans la ville, n'aiant eu que trente-cinq hommes de tués & soixante-seize de blessés. Les Turcs perdirent plus de mille hommes (*a*). Après cet exploit, les François, réduits au nombre de deux-cens trente se rembarquerent & retournerent en France (*b*).

Le Sénat envoye un Ambassadeur.

Sur ces entrefaites, le Sénat résolut d'envoyer au Grand Visir le Chevalier Louis Molino pour négocier, s'il étoit possible la paix. Mais sur quelques insinuations indirectes des Ministres de la Porte, il eut ordre de se rendre à la Cour du Sultan, qui étoit alors à Larisse, où il s'étoit rendu pour presser le siege de Candie. Molino y arriva au commencement de Novembre, & eut audience du Caimacan & de plusieurs des principaux du Divan, il leur représenta en termes généraux les malheurs d'une guerre à laquelle les Vénitiens avoient été forcés, & qui n'avoit été allumée que par quelques méchans, qui l'avoient conseillée à Ibrahim, & qui avoient deja subi la peine de leur perfidie. Que le Sultan Mahomet IV en montant sur le trône avoit trouvé la guerre allumée, mais que le Sénat lui supposoit les bonnes intentions que son pere auroit eues, s'il avoit découvert la tromperie des méchans qui avoient voulu le brouiller avec ses anciens alliés, que cette confiance avoit déterminé le Sénat à l'envoyer, afin que le Sultan mieux informé de l'état des choses, fit cesser tant de maux & l'effusion de tant de sang. Qu'il ne doutoit pas que les sages Conseillers de Mahomet ne lui suggérassent les expédiens convenables pour procurer la paix, qui ne pouvoit etre solide & durable, qu'autant qu'elle seroit fondée sur la justice (*c*). Ce discours prononcé d'un ton grave & d'un air majestueux, fut écouté des Ministres de la Porte sans mécontentement. Mais lorsqu'ils comprirent ensuite que la République ne vouloit point céder Candie, ils en témoignerent beaucoup de déplaisir. Ils souhaitoient sincerement la paix, de même que le peuple & les Grands. Mais Mahomet vouloit absolument avoir

(*a*) *Gratiani*, p. 172-174. *Nani*, p. 572-574. *Ricaut*, dit p. 268-270, qu'ils se retirerent un peu en desordre, laissant sur la place 120 Gentilshommes.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Nani*, p. 576, 577. *Gratiani*, p. 175, 176.

Candie, & penſa encore à paſſer la mer, & à aller lui-même commander le ſiege. Le Grand Viſir para le coup & obtint du Sultan de lui envoyer Molino. L'Ambaſſadeur fut conduit à Negrepont, & de là tranſporté à la Canée; le Viſir ordonna qu'on l'y retint, en lui procurant toutes les commodités convenables, mais ſous bonne & ſûre garde (*a*).

Section XI. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1645 juſqu'à l'an 1671.

Le ſiege de Candie couta cette année aux Vénitiens cinq mille, trois-cens quarante ſoldats, cinq-cens quatrevingt Officiers, & deux mille quatre-cens pionniers, ou mariniers; les Turcs perdirent vingt-trois mille ſoldats, outre un grand nombre d'eſclaves & de travailleurs. Du côté des Vénitiens on fit ſauter deux-cens quarante mines, fourneaux & fougades, & quatrevingt-huit du côté des Turcs: ceux-ci donnerent dix ſept aſſauts, les aſſiegés firent quarante-ſept ſorties, & il y eut plus de vingt rencontres dans les galeries ſouterraines (*b*). Cette énumération donne une idée du ſiege, & ſupplée en quelque façon aux détails.

Secours accordés aux Vénitiens. 1669.

Quoique le Sénat comprît qu'il ne devoit pas eſpérer de paix à moins que de céder Candie, il perſiſta à faire les derniers efforts pour ſauver cette place. Il prépara de puiſſans ſecours de ſoldats, de munitions & d'argent pour y envoyer. Il ſollicita les Puiſſances Chretiennes de l'aſſiſter, & ce ne fut pas envain. Le Pape ſupprima trois Congrégations religieuſes, dont les biens furent vendus au profit de la République; il accorda un ſubſide extraordinaire ſur le Clergé Vénitien, & permit l'aliénation d'une partie des biens de l'Egliſe de Saint-Marc. Pluſieurs Princes d'Allemagne fournirent les uns des troupes les autres de l'argent & des munitions. Le Duc de Mantoue donna cinq-cens hommes, & le Grand Duc de Toſcane recruta le Régiment qu'il avoit déja à Candie. Louis XIV déclara à Jean Moroſini, Ambaſſadeur de la République, qu'il avoit donné ordre d'armer une Flotte ſous le commandement du Duc de Beaufort, Grand Amiral de France, qui conduiroit à Candie douze Régimens François, avec un détachement de trois-cens ſoldats & de deux-cens mouſquetaires de ſa garde, auſquels nombre d'Officiers & de Volontaires devoient ſe joindre, & qui ſeroient commandés par le Duc de Navailles (*c*).

Secours qui arrive à Candie.

En attendant l'arrivée de ces ſecours, les aſſiegés s'animoient les uns les autres. Pendant l'hiver l'argent manqua pour la ſolde des troupes. François Moroſini Capitaine-Général encouragea les ſoldats, donna ce qu'il avoit, de même que les autres Officiers, en attendant le ſecours retardé par les vents contraires. Enfin Thaddée Moroſini arriva avec trente trois gros vaiſſeaux, & debarqua de l'argent & des munitions avec quatre mille Allemands, ce qui cauſa une grande joie dans la ville (*d*).

Suite du ſiege.

Le Grand Viſir pouſſoit toujours ſes travaux contre le baſtion Saint André, & avoit déja élevé des ouvrages plus hauts que les murs. Les aſſiegés, travailloient depuis pluſieurs mois à creuſer avec un travail infini une mine ſous la partie du baſtion que les Turcs occupoient. Enfin elle ſe trouva

(*a*) *Nani*, p. 577-579. *Gratiani*, p. 176, 177.

(*b*) *Nani*, p. 579. *Gratiani*, p. 178.

(*c*) *Nani*, p. 579-581. *Gratiani*, p. 179, 180.

(*d*) *Nani*, p. 581, 582. *Gratiani*, p. 181, 182.

SECTION XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

prête, on y mit le feu, & elle fit sauter les ouvrages, les batteries & les Turcs qui se trouvoient sur ce terrein (*a*). Cela inspira tant de terreur aux ennemis, que le Visir eut bien de la peine à les en faire revenir. Il rétablit ses ouvrages, fit creuser des mines, renouvella les attaques; mais il trouva partout une si opiniâtre résistance qu'il se détermina à ruiner le bastion par une opération presque inouie, & qui devoit couter la vie à bien du monde. Il commanda de le démolir à la main, & à force de sacrifier du monde, il en vint à bout. Il ne restoit plus qu'une légere épaisseur de terre à la gorge du bastion. Les Turcs pousserent de fortes tranchées de ce côté-là, & les assiegés élevoient des retranchemens propres à les arrêter. On se livroit des combats continuels, ce fut en ce tems-là, que le Général Caterin Cornaro fut frappé d'un éclat de bombe le 13 de Mai, dont il mourut (*b*).

Le Visir négocie avec Molino.

Quoique le Grand Visir eût reçu un renfort considerable, que le Capitan Bacha lui avoit amené sur quarante-huit galeres, le bruit du puissant secours qu'on attendoit de France à Candie, le fesoit craindre pour le succès du siege. Il fit donc venir le Chevalier Molino, & le reçut avec les honneurs qui sont d'usage pour les Ambassadeurs. L'Ambassadeur lui tint à peu près le même langage qu'aux autres Ministres de la Porte. Le Visir, après l'avoir écouté, se seroit volontiers prêté à un accommodement, mais le Testerdar & Ibrahim Bacha lui représenterent si fortement, que la gloire de l'Empire Ottoman étoit intéressée à la prise de Candie, qu'il n'osa se relâcher, parcequ'il redoutoit ces deux hommes. Cependant il chargea Panajotti un de ses Dragomans, de savoir de Molino, s'il étoit autorisé à céder la place; l'Ambassadeur répondit toujours négativement. Le Visir ordonna alors à son Confident de proposer, comme de lui-même, de démolir Candie, avec la liberté aux Vénitiens de construire un Fort dans un autre endroit, au choix de la République. Molino répondit qu'il n'avoit point le pouvoir d'accorder rien de semblable, ensorte qu'il fut renvoyé à la Canée (*c*).

Des troubles survenus à la Cour Ottomane par la mauvaise santé du Sultan, épuisé par les fatigues de la chasse & par ses débauches, firent reprendre la négociation. Mahomet appréhendant les factions qui s'étoient formées, avoit envoyé ordre à Constantinople d'étrangler ses freres, mais la Sultane mere avoit soulevé les milices, & mit obstacle à l'exécution de cet ordre. Le Sultan se détermina alors à envoyer au Visir des instructions propres à accélérer la paix avec les Vénitiens, afin de pouvoir remédier aux troubles domestiques. Achmet fit donc écrire à Molino, pour lui proposer d'accepter le partage de l'isle de Candie, dont il avoit été question quelques années auparavant, en cédant outre cela au grand Seigneur la Suda, Grabuse & l'isle de Tine. Les dispositions du Visir permettoient même d'espérer, qu'il pourroit se relâcher à quelque égard, mais Molino ne put profiter d'une circonstance si favorable, parceque le Sénat avoit restreint ses pouvoirs, & qu'il n'avoit point celui de conclure (*d*).

(*a*) *Nani*, p. 582. *Gratiani*, p. 183.

(*b*) *Gratiani*, p. 184-186. *Nani*, p. 583-586.

(*c*) *Nani*, p. 588, 589. *Gratiani*, p. 190, 191.

(*d*) *Nani*, p. 590, 591. *Gratiani*, p. 192, 193.

La flotte de France partagée en deux escadres partit de Provence au commencement de Juin. L'une aux ordres du Comte de Vivonne étoit de treize galeres & de quelques galiotes, il aborda à l'isle de Zante, où il trouva les galeres de l'Eglise & de Malte. L'autre escadre commandée par le Duc de Beaufort, arriva devant Candie le 19 de Juin avec quatorze vaisseaux Vénitiens, qui l'avoient joint, chargés de chevaux pour monter un certain nombre de François. Les Ducs de Beaufort & de Navailles débarquerent le même jour pour reconnoitre l'état de la Place. Après l'avoir bien examiné, ils conclurent que la ville couroit risque d'être emportée, si les Turcs donnoient un assaut général, avant que le secours fût débarqué. On tint Conseil de guerre avec le Capitaine-Général Morosini. Les Généraux François, pleins d'ardeur, opinerent à faire une vigoureuse sortie. Morosini étoit d'avis de prolonger le siege jusqu'à la saison des pluies, au moins qu'on attendit l'arrivée des escadres de Venise & des Auxiliaires, mais il fallut céder à l'impatience des François (*a*).

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

Arrivée de la Flotte de France.

Les troupes débarquerent le 24 de Juin, malgré le feu continuel des ennemis. La nuit suivante, les François séparés en deux corps le premier commandé par le Duc de Beaufort, & l'autre par le Duc de Navailles sortirent par le bastion Sabioneta, malgré les représentations du Marquis de Montbrun. D'abord ils eurent du succès, ils firent main basse sur tout ce qui se présenta, se rendirent maîtres de trois redoutes & s'emparerent des batteries. Tout leur promettoit la victoire, lorsque le feu prit à deux barils de poudre, ce qui fit sauter une trentaine de soldats. Les autres crurent que c'étoit une mine à laquelle les Turcs avoient mis le feu; la terreur les saisit, ils tournent le dos, se renversent les uns sur les autres, & malgré tous les efforts du Duc de Navailles fuient vers la ville. Plusieurs périrent avant que d'y arriver, & un plus grand nombre auroient été tués, si Morosini n'avoit fait avancer un détachement pour favoriser leur retraite, tandis que le canon & la mousqueterie de la place, écartoit les ennemis. Les François perdirent plus de cinq-cens hommes, parmi lesquels se trouverent plusieurs personnes de marque, & entre autres le Duc de Beaufort, dont on n'a jamais trouvé le corps, bien que les Janissaires présentassent au Visir une tête qu'ils disoient être la sienne. Les Turcs perdirent treize-cens hommes (*b*).

Sortie des François malheureuse.

Quatre jours après les Escadres auxiliaires arriverent & l'on proposa une nouvelle sortie, mais la terreur s'étoit tellement emparée des François, que le Duc de Navailles ne put jamais venir à bout de les bien rassurer, quoiqu'ils promissent de réparer leur lâcheté. Le 24 de Juillet on fit battre le camp des Turcs par les galeres & les vaisseaux, mais cette canonnade, qui dura plus de deux heures, ne fit pas grand mal à l'ennemi. Au contraire les batteries des Turcs maltraiterent plusieurs galeres, & mirent le feu à un vaisseau François, qui sauta en l'air avec trois-cens hommes (*c*). Peu après le Duc de Navailles déclara qu'il étoit résolu de partir; malgré toutes

Derniers efforts des Vénitiens.

(*a*) *Ricaut*, p. 291, 292. *Nani*, p 593, 594. *Gratiani*, p. 194-196.
(*b*) *Nani*, p. 594-597. *Gratiani*, p. 196-199. *Ricaut*, p. 292-295.
(*c*) *Gratiani*, p. 199, 200. *Ricaut*, p. 296. *Nani*, p. 597, 598.

Section XI. Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.

les sollicitations & toutes les prieres, il persista dans son dessein. Les escadres de l'Eglise & de Malte se disposerent aussi à partir ; les troupes de Malte & les troupes Allemandes demanderent à s'embarquer. Avant leur départ, la garnison soutint encore un assaut & le repoussa. Le 27 d'Août le Capitaine-Général assembla un Conseil de guerre, où l'on conclut, qu'il ne restoit plus d'autre parti à prendre que de rendre la place à des conditions honorables (*a*).

La Place capitule.

Les auxiliaires aiant mis à la voile le 29, le Capitaine-Général François Morosini se détermina enfin à capituler, mais pour ne pas trop donner d'avantage aux Turcs, il envoya d'abord le Colonel Anand, avec Etienne Cordili au camp du Grand Visir pour sonder sa disposition. Ils y allerent avec un drapeau blanc, & le Visir envoya un Aga & Panajotti pour les entendre. Ils dirent, qu'ils venoient renouveller le Traité, que Molino avoit commencé. Le Visir fit répondre, que les choses avoient changé de face, & qu'ils ne devoient point songer à traiter, s'ils n'avoient dessein de se rendre. Le Capitaine-Général fit alors arborer le drapeau blanc. On convint d'un lieu pour conférer, trois des principaux Turcs s'y rendirent, & Anand avec Cordili y vinrent aussi. D'abord les Turcs firent des demandes exorbitantes & il fallut disputer pendant plusieurs jours. Pendant ce tems-là les hostilités continuoient. Une nouvelle batterie, dressée par les Turcs contre la palissade du dernier retranchement, aiant fait breche, le Capitaine-Général fit mettre le feu à trois mines, qui renverserent plusieurs ouvrages des ennemis, ruinerent des batteries, & firent périr un grand nombre de Turcs. Cette hardiesse facilita la négociation. Le Grand Visir craignit que le siege ne fût pas prêt à finir, & qu'il n'arrivât quelque nouveau secours, desorte qu'il chargea ses Commissaires de se relâcher sur les autres articles, pourvu qu'on rendit la place. Le 6 de Septembre on convint des articles suivans. 1. Que pour établir une bonne paix entre le Sultan & les Vénitiens, la ville de Candie seroit rendue au Visir, avec l'artillerie qui s'y trouvoit avant le siege. 2. Qu'on leur accorderoit douze jours d'un tems serein & calme, pour embarquer la garnison, & ceux des habitans qui voudroient la suivre, avec tous leurs effets. 3. Que Spinalonga, Suda, Grabuse avec les isles adjacentes resteroient à la République, de même que Clissa & tout ce qu'elle avoit conquis sur la frontiere de Bosnie. 4. Que toutes les hostilités cesseroient de part & d'autre. 5. Que toutes les commissions données des deux côtés seroient révoquées, & les capitulations anciennes rétablies en leur entier. 6. Qu'il y auroit amnistie générale pour les sujets respectifs, qui avoient suivi le parti contraire. 7. Qu'aussitôt que l'Ambassadeur de la République seroit arrivé à Constantinople, tous les prisonniers & tous les esclaves faits sous le pavillon de Venise seroient mis en liberté. Ces Articles aiant été signés, on donna de part & d'autre des ôtages (*b*).

Ce que cette guerre a couté.

Ainsi se termina au bout de deux ans & quatre mois le plus meurtrier de tous les sieges & une guerre qui duroit depuis vingt-cinq ans. La derniere

(*a*) *Nani*, p. 599-608. *Gratiani*, p. 201-206. L. XVI. p. 207-214.

(*b*) *Nani*, p. 609, 610. *Gratiani*, p. 214-216. *Ricaut*, p. 307-312.

année les Vénitiens avoient perdu près de douze mille hommes, tant soldats que pionniers & autres, sans compter la perte de leurs auxiliaires. Plus de trente mille Turcs avoient perdu la vie. Les assiegés firent jouer quatre-cens quatrevingt-quatre mines, fournaux ou fougasses, ils soutinrent vingt assauts & firent seize sorties. En un mot, ce siege le plus mémorable de ceux dont il soit fait mention dans l'Histoire, couta la vie à près de trente mille Chretiens de toute condition, & cent huit mille aux Turcs. Les dépenses que la République fit furent immenses. Elle envoya à Candie pendant le siege, quatre millions, deux-cens cinquante-quatre mille ducats, outre les fraix pour les munitions de toute espece (*a*). Un Auteur accrédité assure qu'à la fin de cette guerre la République se trouvoit endettée de plus de soixante-quatre millions de livres (*b*).

Candie évacuée.

Dèsque la paix fut publiée, les soldats des deux partis se donnerent des marques de bonne intelligence. Les Généraux se firent mutuellement des civilités & des présens. Morosini ne perdit point de tems pour faire transporter sur ses vaisseaux tout ce qui lui étoit permis d'emporter. Les habitans, réduits à quatre mille personnes de tout âge & de tout sexe, témoignerent au Capitaine-Général qu'ils vouloient le suivre, le suppliant de leur procurer une retraite. Morosini les consola, leur fit distribuer des vivres & de l'argent, & leur accorda divers privileges, que le Sénat confirma dans la suite en leur donnant des maisons & des terres dans l'Istrie. Il ne resta dans la ville que deux Prêtres Grecs, trois Juifs, une femme, & un Enseigne avec dix ou douze soldats. L'embarquement ne fut achevé que le 26 de Septembre; Morosini ravitailla les places de l'isle, qui devoient rester à la République, laissa à Suda Daniel Morosini pour Gouverneur, & se rendit à Zante (*c*).

Les Turcs en prennent possession.

Le 27 de Septembre l'Aga des Janissaires prit possession de Candie, accompagné du Tefterdar. Quand ils virent que la Place n'étoit plus qu'un monceau de ruines, & que toutes les défenses étoient ruinées, & que le moindre effort auroit suffi sembloit-il pour la prendre, ils déclamerent contre le Grand Visir, qui non seulement avoit sacrifié l'honneur de l'armée, mais avoit accordé aux Vénitiens la paix, à des conditions qu'ils n'auroient pu espérer si la fortune les avoit favorisés, uniquement par le desir de terminer la guerre. Achmet méprisa leurs déclamations, fit son entrée dans Candie le 4 d'Octobre & dépêcha un courier au Sultan pour lui porter la nouvelle de la reddition de la Place. Mahomet IV en fut transporté de joie & ordonna des réjouissances publiques (*d*).

Le Sénat confirme le Traité.

Quand on reçut à Venise la même nouvelle, elle donna lieu à bien des jugemens différens. Quelques-uns n'approuvoient pas que le Capitaine-Général eût conclu la paix, sans permission de la République. Mais quand le Sénat vint à examiner les conditions du Traité, il trouva que Morosini avoit si bien ménagé la dignité & les intérêts de la République, dans les

(*a*) *Nani*, p. 610, 611. *Gratiani*, p. 216.
(*b*) *Amelot*, Hist. du Gouv. de Venise, p 89.
(*c*) *Gratiani*, p. 217. *Nani*, L. XII. p. 613-615. *Ricaut*, p. 313, 314.
(*d*) *Nani*, p. 616, 617. *Gratiani*, p. 217, 218. *Ricaut*, p. 314-317. *Foscarini*, dell' Hist. Venet. L I. p. 3-6 du T. X. des Historiens de Venise.

SECTION XI. *Histoire de Venise depuis l'an 1645 jusqu'à l'an 1671.*

circonstances présentes, que d'une voix unanime on approuva la conduite du Capitaine-Général, envoya la ratification du Traité au Chevalier Molino, qu'on nomma Ambassadeur extraordinaire; il fut chargé de la porter au Grand Visir à Candie, & ensuite à la Cour du Sultan. Le Capitaine-Général eut ordre de s'arrêter à Zante jusqu'à ce que l'échange des ratifications eût été fait à la Porte (*a*).

Mort de Clement IX.

Le Pape Clément IX, qui avoit témoigné tant de zele pour les intérêts des Vénitiens, mourut le 9 de Décembre. Ce ne fut que plus de quatre mois après, qu'on lui donna pour successeur le Cardinal Emile Altieri, vieillard Octogénaire, qui prit le nom de Clément X.

Ratifications échangées.

Au commencement de l'année suivante Louis Molino se rendit à Candie, où le Grand Visir le reçut avec des honneurs extraordinaires. Ils échangerent les ratifications, & redigerent plus clairement les articles qui regardoient la navigation & le commerce. Comme l'affaire des limites de la Dalmatie demandoit plus d'examen, on convint, que l'on enverroit des Commissaires sur les lieux pour les régler définitivement, quand le Sultan auroit ratifié la paix. Le Grand Visir, qui vouloit avoir le tems de s'assurer des dispositions de Mahomet à son égard, retint finement l'Ambassadeur à Candie, sous prétexte qu'il devoit mettre ordre à la réparation des fortifications, & à ce qui concernoit l'isle (*b*).

Molino à audience du Sultan.

Il partit au mois de Mai, avec Molino, & débarqua aux Dardanelles pour se rendre par terre à Andrinople, où étoit le Sultan. Mahomet reçut ce premier Ministre avec autant de distinction que de témoignages de satisfaction. Molino s'étoit rendu à Constantinople, où le Caïmacan lui fit les mêmes honneurs qu'à l'Ambassadeur de l'Empereur. Quelques jours après, il partit pour Andrinople, où il eut solemnellement audience du Sultan, qui l'accueillit très-favorablement, & lui accorda la permission de faire rebâtir à Galata l'Eglise de Saint François, qui avoit été brûlée par accident. On tira des galeres & des prisons tous les esclaves Vénitiens, qui furent échangés avec un pareil nombre d'esclaves Turcs. Après quoi Molino retourna à Constantinople (*c*).

Réglement des limites en Dalmatie.

Il restoit à regler les limites en Dalmatie, ce qui n'étoit pas aisé. Il y eut même des hostilités de part & d'autre. On nomma des Commissaires qui ne purent rien faire. Il en fallut substituer d'autres, & après bien des conférences & des visites sur les lieux, on détermina avec précision l'étendue de terrein cédé par les Turcs à la République. On fit une convention particuliere, dans laquelle on rappella tous les articles du Traité de paix, & on ajouta qu'il seroit libre aux habitans de choisir la domination qui leur plairoit, & qu'en changeant de pays chacun conserveroit la jouissance de ses biens en quelque endroit qu'ils fussent situés. Cette convention fut signée le trois d'Octobre, & ratifiée à la Porte & à Venise, ce qui consomma pleinement l'ouvrage de la paix (*d*).

SEC-

(*a*) *Nani* & *Foscarini*, l. c. *Gratiani*, p. 219.

(*b*) *Nani*, p. 622, 623. *Gratiani*, p. 221. *Foscarini*, p. 6.

(*c*) *Nani*, p. 624. *Foscarini*, p. 7, 8. *Gratiani*, p. 222, 223.

(*d*) *Nani*, p. 628-637. *Gratiani*, p. 224-226, 233-237. *Foscarini*, p. 15-25.

SECTION XII.

Affaires domestiques. La République jouit de la paix pendant plusieurs années. Brouilleries avec les Turcs. Les Vénitiens leur déclarent la guerre en 1684. Divers événemens de cette guerre jusqu'à la paix conclue à Carlowitz en 1699.

SECTION XII.
Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

Antoine Corrario accuse le Capitaine Général François Morosini,

PENDANT qu'on travailloit au réglement des limites en Dalmatie, il survint une affaire qui pensa allumer une guerre civile à Venise. Au mois de Septembre de l'an 1670, le Grand Conseil étant assemblé pour l'élection des Magistrats, un Noble nommé Antoine Corrario, qui avoit quelque réputation de savoir, s'avisa d'attaquer par un discours véhément le Capitaine-Général François Morosini, qu'on avoit créé Procurateur extraordinaire de Saint Marc. Il déplora la perte de Candie, le sang répandu, les trésors employés pour la conservation de cette Place. Il déclama contre Morosini, qui non seulement avoit rendu cette place à l'ennemi, mais avoit osé conclure la paix sans y être autorisé, ce qui étoit d'un dangereux exemple dans une République. Il dit qu'au lieu de le décorer de nouveaux honneurs, on devoit l'appeller à rendre compte de sa conduite, l'obliger à rendre raison de la reddition d'une place qui lui avoit été confiée, d'une paix conclue de son autorité privée, de l'emploi des deniers qu'on avoit envoyés, des présens qu'on pouvoit présumer qu'il avoit reçus du Grand Visir (*a*). Ce discours déplut aux gens sages, qui prévoyoient les suites fâcheuses de cette affaire, & voyoient à regret, qu'on voulût ternir la gloire d'un Général, qui s'étoit distingué à tant d'égards par ses actions & par son zele pour la République. Mais le plus grand nombre des Membres vit avec un secret plaisir, qu'on soumît à son jugement un homme célebre; quelques-uns mêmes jugeoient, qu'il y alloit du bien public. Ce qui donna du poids au discours de Corrario c'est que personne n'entreprit ce jour là d'y répondre. Il eut d'autant plus de sujet de s'en applaudir, que le lendemain, il fut élu Avogador, par le Grand Conseil, quoique le Sénat eût proposé François Foscari (*b*).

Suite de cette affaire.

Le Sénat, voyant de quel côté le Grand Conseil penchoit, jugea à propos de faire prendre des informations de ce qui s'étoit passé en Candie, & nomma pour Inquisiteur François Erizzo. Mais Corrario se servant du droit de sa charge, s'opposa au décret du Sénat, pour ne pas laisser ôter au Grand Conseil le jugement de l'affaire. Peu après il proposa de dépouiller Morosini de la dignité de Procurateur de Saint-Marc, sur deux raisons. La premiere, que son élection étoit contraire aux loix & à l'usage n'y aiant point eu de place ouverte. La seconde, qu'on lui avoit conféré cette dignité, dans la supposition, qu'il défendoit Candie, tandis qu'il livroit cette place à l'ennemi. Le Chevalier Jean Sagredo, Procurateur de Saint-Marc combattit cette proposition vivement. Il s'étendit sur le mérite

(*a*) *Gratiani*, p. 226-228. *Foscarini*, p. 10. (*b*) *Gratiani*, p. 229. *Foscarini*, p. 11.

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

de Morosini & sur les services signalés qu'il avoit rendus à la République, disant qu'on ne pouvoit sans injustice & sans ingratitude lui ôter une dignité qu'il avoit si bien méritée. Il ajouta des traits contre Corrario & ses partisans, les exhortant à laisser un libre cours aux informations, & à porter alors un jugement conforme aux loix, en condamnant le prévenu, s'il se trouvoit coupable, ou s'il paroissoit qu'on accusoit injustement un innocent, qu'on fit voir publiquement que la calomnie retomboit sur ceux qui en étoient les auteurs. Il ne se décida rien ce jour-là, parceque les voix furent égales. Deux jours après Corrario revint à la charge, & lâcha contre Sagredo des expressions choquantes, ce qui causa un tel desordre dans l'assemblée, qu'on fut sur le point d'en venir aux mains. Mais Michel Foscarini, l'Historien que nous citons, s'avança & fit faire silence. Il représenta, qu'il n'y avoit eu rien de contraire aux loix dans l'élection de Morosini, qu'on avoit conféré la dignité de Procurateur pendant la guerre de Candie à des personnes qui avoient sécouru la République de leur bourse; qu'on avoit cru devoir accorder le même honneur à celui qui défendoit Candie avec tant de courage depuis trois ans. Que c'étoit donner atteinte à la liberté de la République de lui contester le droit d'accorder des recompenses à ceux qu'elle en trouvoit dignes. Il ajouta, qu'il ne prétendoit point ravir à Corrario ses justes droits. Qu'il avoit été fondé d'abord, à demander que Morosini rendit compte de ce qui s'étoit passé à Candie, mais qu'il y avoit de l'injustice à vouloir dégrader un homme sans l'avoir entendu. Il représenta les funestes suites de la division, qui avoit souvent causé la ruine des Etats les plus florissans, & finit en conjurant les assistans à n'avoir égard qu'au bien public, & à rejetter la proposition de Corrario, injuste en elle même, comme une source pernicieuse d'animosités & de haines. Ce sage discours fit tant d'impression, que le Grand Conseil rejetta absolument la proposition. Corrario leva alors son opposition aux informations (*a*).

Morosini pleinement justifié.

Erizzo commença à faire ses fonctions, & réduisit la question à deux points, l'un regardoit la défense de Candie, & l'autre le maniement des deniers. Sur le premier, il entendit la déposition des Officiers, des soldats, des citoyens, des étrangers qui s'étoient trouvés dans Candie & sur la Flotte; par laquelle il parut que le Capitaine-Général avoit fait humainement tout ce qu'on pouvoit faire pour la défense de la place. Il y eut quelque difficulté sur le second article par l'infidelité du Commis du Commissaire ou Tréforier, qui avoit falsifié en quelques endroits les livres des comptes. Il sembloit qu'on pouvoit accuser de péculat le Commissaire Ange Morosini, le Provéditeur Général Jérôme Battaglia, & le Capitaine-Général François Morosini. Mais on découvrit bientôt la fraude, & ils furent tous trois absous d'une voix unanime. Cette affaire ne servit qu'à mettre la gloire de Morosini dans tout son jour (*b*). Il ne fut pas question de l'article de la conclusion de la paix, sans qu'il y fût autorisé, sur lequel le Capitaine-Général auroit eu peut-être plus de peine à se justifier. Il y a de l'apparence que les circonstances où il s'étoit trouvé, le soin qu'il avoit

(*a*) *Foscarini*, p. 12-14. *Gratiani*, p. 229-231.

(*b*) *Foscarini*, p. 14, 15. *Gratiani*, p. 231, 232.

eu de ménager l'honneur & les intérêts de la République, firent qu'on crut ne devoir pas examiner ce point à toute rigueur.

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

Le Sénat met ordre aux finances.

Après que le réglement des limites en Dalmatie eut été arrêté, le Sénat pensa aux moyens de faire des arrangemens dans les Finances de la République. Pour fournir aux immenses dépenses de la guerre, on avoit été obligé de prendre de grosses sommes à intérêt, d'abord à quatre & cinq pour cent, ensuite à six & sept, & à quatorze pour les rentes viageres. D'ailleurs, comme les revenus ordinaires de l'Etat n'avoient pas suffi pour payer les intérêts, ces intérêts s'étoient accumulés & avoient prodigieusement grossi les Capitaux. Les ressources qu'on avoit eues en d'autres tems manquoient. Le discrédit étoit venu à un tel point, que bien des personnes avoient vendu les fonds qu'ils avoient à vil prix. Le Sénat chercha à rétablir les finances, sans que le crédit de l'Etat en souffrit, & il nomma trois Magistrats pour examiner par quelle voie on pourroit acquitter les dettes publiques. Ces Commissaires proposerent de diminuer les intérêts, en ne les payant à ceux qui avoient les fonds, que sur le pied du prix qu'ils en avoient donné. Le Sénat ne gouta point cet expédient, parcequ'il ne jugea pas qu'il convint de profiter d'un discrédit, dont l'Etat même étoit la cause. Les Commissaires, après avoir murement examiné divers projets, s'en tinrent au suivant; qu'on incorporeroit les intérêts dus, aux Capitaux, en payant du tout trois pour cent; que les rentes à vie seroient converties en rentes ordinaires à trois pour cent, & qu'on donneroit deux pour cent des intérêts, qui n'avoient point été payés. Cet arrangement fut approuvé, parceque l'on calcula que les revenus ordinaires, non seulement suffiroient pour payer les intérêts, mais fourniroient avec le tems dequoi acquitter les Capitaux (*a*).

Commissaires envoyés en Terre-ferme. 1672.

On pensa ensuite aux affaires de Terre-ferme, & à renouveller l'ancien usage d'y envoyer des Inquisiteurs pour faire des recherches sur la conduite des Magistrats tant à l'égard de l'administration de la justice, que de l'emploi des deniers publics. On chargea de cette importante commission le Chevalier Marc-Antoine Justiniani, Michel Foscarini, & le Chevalier Jérôme Cornaro. Ce dernier aiant été depuis nommé au Gouvernement du Frioul on lui substitua Antoine Barbarigo. Ces Inquisiteurs emploierent quatre ans à mettre ordre à tout, & à leur retour rapporterent dans le Trésor des sommes considerables, provenues des arrérages, qui étoient dus à la République (*b*).

Ambassadeur de Moscovie à Venise. 1673.

L'année suivante la peste regna dans l'isle de Corfou, & le Sénat prit toutes les mesures possibles pour empêcher que la contagion ne se répandit sur la Flotte, en Dalmatie & en Istrie (*c*). Cette même année, il vint à Venise un Ambassadeur du Grand Duc de Moscovie, pour solliciter la République de se liguer avec lui contre les Turcs, en faveur des Polonois. Le Sénat n'eut garde d'entrer dans aucun engagement; il répondit honnêtement & en termes généraux, traita bien l'Ambassadeur & le congédia (*d*).

(*a*) *Fosçarini*, p. 25-27. *Gratiani*, p. 237, 238.

(*b*) *Foscarini*, p. 27, 28. *Gratiani*, p. 238, 239.

(*c*) Les mêmes.

(*d*) *Gratiani*, p. 239. *Foscarini*, p. 28, 29.

SECTION XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

Depuis longtems les Pirates de Dalmatie & d'Albanie infestoient toutes les côtes d'Italie, malgré la vigilance des Vénitiens, auxquels ils échappoient par la légereté de leurs bâtimens. En 1674, Jaques Quirini, Baile de la République à Constantinople, en porta des plaintes à la Cour Ottomane. Le Grand Visir Achmet, qui vouloit entretenir la paix avec les Vénitiens, fit expédier un ordre du Sultan de brûler tous les bâtimens Corsaires qui se trouvoient dans les ports du Grand Seigneur, ce qui fut exécuté partout. Pierre Civrano, Provéditeur de Dalmatie eut soin en particulier qu'on brûlât à Dulcigno, dix Galiotes nouvellement construites (*a*).

Bâtimens des Pirates brûlés.

1674.

Mort du Doge.

La République perdit cette année le Doge Dominique Contarini, distingué par sa prudence, son zele pour le bien public, & par la simplicité de ses mœurs, malgré les progrès du luxe.

NICOLAS SAGREDO, CV. *Doge de Venise.*

On lui donna pour successeur NICOLAS SAGREDO, Chevalier & Procurateur de Saint Marc, qui avoit rempli avec distinction plusieurs Ambassades dans les premieres Cours de l'Europe, & les principales Magistratures. On renouvella à son élection une ancienne coutume, qui avoit été interrompue pendant la guerre; les principales villes de Terre-ferme envoyerent des Ambassadeurs pour le féliciter sur son avénement à la dignité Ducale (*b*).

Les Vénitiens goutoient les douceurs & recueilloient les fruits de la paix, pendant que le reste de l'Europe étoit agité par la guerre, à l'occasion de l'invasion de Louis XIV dans les Provinces-Unies, en 1672. La République ne prit aucune part à tous ces troubles & se borna à en profiter pour faire fleurir son commerce, afin de réparer les pertes qu'elle avoit faites & de rétablir ses finances.

Démêlé des Venitiens avec l'Espagne.

1675.

L'année suivante, elle eut cependaut un démêlé avec la Cour d'Espagne, où elle fit paroitre sa fermeté ordinaire. La ville de Messine s'étoit révoltée contre les Espagnols, & avoit appellé les François à son secours. La Cour de Madrid, appréhendant les progrès de la révolte, fit lever promptement six mille hommes en Allemagne, qu'on fit filer en Istrie, pour les transporter à Naples, & de là en Sicile. D'abord, on en fit passer de Trieste & des lieux voisins à Pescara dans le royaume de Naples, sans qu'on y fit attention. Le Marquis de Fuentes, Ambassadeur du Roi Catholique, à Venise, gâta tout par trop de precipitation. Il s'empressa à louer des bâtimens à Venise, & par là découvrit le fond de l'affaire. Le Secretaire de l'Ambassadeur de France, en l'absence de son Maître, s'adressa au Sénat, & se plaignit, qu'on laissât libre le passage du Golfe Adriatique aux ennemis du Roi, demandant en vertu de l'amitié qui subsistoit entre lui & la République qu'on l'empêchât. Le Marquis de Fuentes en eut avis, & requit instamment, qu'on ne mit point obstacle au passage des troupes, qui n'avoient pas de voie plus courte pour se rendre dans le royaume de Naples. Le Sénat, qui appréhendoit que les troubles de Sicile n'allumassent le feu de la guerre en Italie, souhaitoit que l'Espagne pût les calmer. D'autre part, il regardoit comme une atteinte à ses droits sur le Golfe, d'y laisser passer des troupes étrangeres, surtout si les François y envoyoient une

(*a*) *Foscarini*, p. 43. *Gratiani*, p. 242. (*b*) Les mêmes.

Flotte, comme le Secretaire en avoit menacé. On conclut donc de répondre à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne; que la République s'étant chargée de travailler par ſa médiation à procurer la paix entre les couronnes, il ne lui convenoit pas de favoriſer un des Partis, au préjudice de l'autre. Le Sénat donna ordre en même tems à Jérôme Navagier, Général du Golfe, de joindre à ſes galeres quelques galiotes & de veiller ſur les bâtimens qui tranſporteroient des troupes d'Iſtrie en Italie, & s'il en rencontroit de les obliger de s'en retourner. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne, après avoir fait inutilement de nouvelles inſtances, prit la réſolution d'aller lui-même à Trieſte pour hâter l'embarquement, & donna avis de ſon départ au Sénat. Arrivé à Trieſte, il publia qu'il avoit obtenu du Sénat la liberté du paſſage, enſorte que quatre-cens hommes s'embarquerent ſur trois bâtimens. Navagier les rencontra bientôt & les obligea d'aller débarquer ſur la côte d'Iſtrie. Le Marquis de Fuentes, tranſporté de colere écrivit à l'Empereur & au Roi d'Eſpagne pour ſe plaindre du procédé des Vénitiens, & ajouta des circonſtances odieuſes. Mais les Ambaſſadeurs de la République à Vienne & à Madrid expoſerent ſi clairement la vérité du fait & les raiſons de la conduite de la République, que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne témoignerent être contens (*a*).

Section XII. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.

Le Doge Nicolas Sagredo mourut, après une adminiſtration de moins de deux ans, Foſcarini en fait un grand éloge (*b*). Quatre ſujets, diſtingués par leur mérite perſonnel & par la nobleſſe de leur naiſſance, ſe mirent ſur les rangs, Baptiſte Nani, Jean Sagredo, frere du feu Doge, Antoine Grimani & Louis Mocénigo. Les quarante-un Electeurs aiant été choiſis, il s'en trouva vingt-huit qui étoient portés pour Sagredo, enſorte qu'on regarda ſon élection comme certaine, ce qui fit que bien des gens allerent chez lui pour le feliciter. Le peuple fut mécontent de cette élection, ſi on peut la nommer ainſi, n'étant pas encore conſommée, parceque ſuivant la coutume le Grand Conſeil devoit confirmer les Electeurs nommés. Une grande foule de populace, & ſurtout de Gondoliers s'aſſembla ſur la place de Saint Marc, & fit éclater ſon mécontentement par des invectives contre Sagredo, à qui ils en vouloient parcequ'en prenant poſſeſſion de la charge de Procurateur, il n'avoit pas fait autant de libéralités qu'ils attendoient. Ce mouvement populaire auroit pu être mépriſé, mais les amis des autres prétendans en profiterent, enſorte que lorſqu'on vint à baloter dans le Grand-Conſeil les Electeurs, tous ceux qui avoient été nommés furent exclus, & il fallut en choiſir d'autres (*c*).

Mort du Doge Sagredo.

Les nouveaux Electeurs ſe réunirent en faveur de Louis Contarini un des ſix Conſeillers, dont l'élection contenta tout le monde. Immédiatement après, quand les eſprits furent calmés, on ſentit l'injuſtice faite à Sagredo, illuſtre par un grand nombre d'Ambaſſades, & par les autres emplois, dont il s'étoit acquitté avec gloire. Pour le dédommager & réparer en quelque façon l'affront qu'on lui avoit fait, on le combla d'honneurs,

Louis Contarini, CVI. Doge de Veniſe.

(*a*) *Foſcarini*, L. II. p. 54-57. *Gratiani*, p. 246-248.

(*b*) *Foſcarini*, p. 58.

(*c*) Le même, p. 61, 62. *Gratiani*, p. 250. Voy. *Amelot*, Hiſt. du Gouv. de Veniſe, p. 14.

SECTION XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

& il s'en montra digne par la modération & la fermeté avec laquelle il soutint la disgrace qui lui étoit arrivée (*a*).

Mort du Pape & d'Achmet Kupruli. 1676.

Le Pape Clément X mourut en 1676, & eut pour successeur le Cardinal Benoit Odescalchi, qui prit le nom d'Innocent XI. Au mois d'Octobre de la même année mourut aussi le fameux Achmet Kupruli, qui posseda jusqu'à la fin de sa vie les bonnes graces de son Maître & la charge de Grand Visir. La République perdit en lui un ami, pour ainsi dire, parcequ'il avoit à cœur de maintenir la bonne intelligence avec elle, ce que son successeur ne chercha point, ainsi que nous le verrons bientôt.

Inondation de l'Adige. 1677.

L'année suivante, il y eut de grandes inondations, causées par le débordement des rivieres. L'Adige en particulier fit de grands desordres, rompit ses digues, & inonda une partie du Véronois, du Padouan, & du Polesin. Le Sénat nomma trois Commissaires pour faire réparer les digues, & examiner la cause du desordre. Sur leur rapport, on établit une Junte de neuf Sénateurs pour obvier à l'avenir à de pareilles inondations, causées principalement parcequ'on avoit trop reserré le lit du fleuve, en dessechant des terres sur ses bords (*b*).

Nouveau reglement touchant le Conseil des Dix.

Cette même année, il y eut encore des mouvemens au sujet du Conseil des Dix. On a vu qu'en l'année 1582 on avoit déja tenté de l'abolir, & qu'on supprima alors la Junte de quinze Sénateurs, qui en fesoient partie. En 1628 il y eut encore des efforts contre ce tribunal, qui étoit odieux. Depuis ce tems-là, il y avoit eu quelque variation dans la forme de l'élection des membres de ce Conseil, & il s'étoit glissé quelques abus auxquels on crut remédier par un Décret du Grand Conseil en 1671, qui statuoit, qu'on ne pourroit balotter desormais que ceux qui y avoient déja eu séance. Le premier d'Août 1676, jour ordinaire de l'élection, tous ceux qui furent proposés eurent l'exclusion, à la réserve d'un seul. La même chose arriva à une seconde balotation, d'où l'on conclut, qu'on vouloit quelque réforme; ce que confirma le discours que fit à cette occasion Léonard Bernardo, qui représenta que le Conseil des Dix étoit nécessaire, mais qu'il falloit réformer la maniere d'en élire les membres. Qu'il étoit dangereux de se borner dans l'élection à ceux qui y avoient déja siegé, parcequ'étant éligibles, après un an de repos, ils se perpétuoient en quelque façon. Le Chevalier Pierre Mocénigo, pour lors un des Conseillers, prit la parole, & dit qu'il comprenoit que c'étoit-là ce qu'on desiroit en général, & promit, que si l'on vouloit nommer des Correcteurs des Loix, selon l'usage de la République, pour hâter l'expédition de l'affaire; on pourroit remédier à l'abus, dont on se plaignoit. Ce projet calma les esprits, & on fit l'élection. Ensuite on procéda à celle des Correcteurs. Ceux-ci proposerent d'augmenter le nombre de ceux qu'on baloteroit, & de joindre à ceux qui avoient déja été membres du Conseil des Dix, les Conseillers, les Généraux, les Recteurs de Padoue & de Bresce, avec tous ceux qui n'avoient pas eu encore entrée dans ce Conseil. Le Chevalier Jean Sagredo, un des Correcteurs fut le seul qui s'opposa à la proposition de ses Collegues, &

(*a*) *Foscarini*, p. 62. *Gratiani*, p. 250, 251.

(*b*) *Foscarini*, p. 63, 64. *Gratiani*, p. 251, 252.

demanda que tous les membres du Sénat fussent admis au concours. L'affaire fut débattue contradictoirement, & ce jour-là on ne put en venir à une conclusion. Les Correcteurs firent alors de concert une autre proposition, qu'il n'y eût que les seuls Sénateurs ordinaires admissibles pour entrer dans le Conseil des Dix. Que ceux qui auroient été élus, fussent ensuite trois ans, sans être éligibles, & que l'on n'admit point à baloter, non seulement les sujets proposés, mais leurs parens au premier & au second degré. Le Grand Conseil adopta la proposition, en fit un décret, qui s'observoit encore du tems de Foscarini (a).

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

Précautions prises contre la peste. 1679.

Le Sénat de Venise, n'ayant point pris de part aux guerres qui avoient troublé en ce tems-là l'Europe, ne s'occupoit qu'à ce qui pouvoit contribuer à faire fleurir l'Etat, & à rendre les peules heureux. Il eut occasion en 1679 de donner des preuves de sa vigilance à cet égard. La peste désoloit l'Allemagne, & en particulier l'Autriche, desorte que l'Empereur sortit de Vienne, & alla de ville en ville pour éviter la contagion. La proximité des Etats de la République avec ceux de l'Empereur, engagea le Sénat à prendre des précautions pour empêcher que la peste ne s'y communiquât; il nomma trois Sénateurs pour veiller sur les frontieres du Frioul, de l'Istrie & du Véronois, & par leurs soins ils préserverent l'Italie de la contagion (b).

Démêlé du Baile avec les Turcs. 1680.

L'année suivante un démêlé avec les Turcs donna quelque inquiétude au Sénat. Cara Mustapha, beaufrere d'Achmet Kupruli, lui avoit succedé dans la dignité de Grand Visir. Bien loin de marcher sur les traces de son prédécesseur on vit regner sous son ministere l'oppression, l'avarice, l'injustice & la cruauté, avec une licence effrénée & sans exemple même sous les regnes les plus tiranniques (c). Un des moyens dont il se servoit pour trouver de l'argent étoit de faire des avanies & des demandes injustes aux Ambassadeurs & aux Résidens des Princes Chretiens. Ceux de France d'Angleterre, de Hollande & de Genes furent exposés à ses injustices (d). Le Baile de Venise eut son tour. Il est vrai qu'à peser impartialement les choses, le Baile ne fut pas tout-à-fait hors de blâme. Ce Baile étoit Pierre Civrani, que le Sénat envoya à Constantinople au commencement de l'année 1680, avec deux vaisseaux de guerre, pour succéder à Jean Morosini. D'abord il fit une chose pour attraper les Turcs, qui ne prévenoit pas en sa faveur. Il s'étoit chargé de beaucoup de drap d'or, qu'il vouloit négocier à son profit particulier. Lorsqu'il mit pied à terre, il prétendit que c'étoient des présens pour le Grand Seigneur & pour sa Cour, afin d'en frauder les droits d'entrée; mais l'affaire aiant été découverte, il lui en couta trente mille écus pour l'accommoder (e). A peine fut-il sorti de cet embarras, qu'il retomba dans un autre de plus fâcheuse conséquence. Plusieurs Esclaves de diverses nations s'étoient sauvés à bord des vaisseaux de guerre qui avoient amené le Baile. Le mauvais tems retarda leur départ,

(a) *Foscarini*, p. 71-73. *Amelot*, dit, p. 244, qu'on peut revenir aux mêmes sujets au bout de deux ans; mais il semble naturel de s'en rapporter plutôt à Foscarini.

(b) *Foscarini*, L. III. p. 82. *Gratiani*, p. 257

(c) *Ricaut*, Vol. III. p. 2.

(d) Le même, p. 8-12.

(e) Le même, p. 10.

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 699

& les Maîtres des fugitifs, soupçonnant ce qui en étoit, porterent leurs plaintes au Caimacan, demandant qu'on visitât les vaisseaux Vénitiens. Ils allerent aussi à l'hotel du Baile, où ils firent grand bruit, avec des menaces. L'affaire fut portée devant le Visir, qui résolut de faire visiter les vaisseaux. Les deux Bailes y consentirent. On visita jusqu'à deux fois, mais ceux qu'on y envoya, aiant été gagnés à force d'argent, déclarerent qu'ils n'avoient rien trouvé. Cependant un Esclave Napolitain avoit été surpris par les Turcs, & avoua où étoient ses compagnons. On renouvella la visite avec le Napolitain, mais les présens firent encore leur effet. Il y eut cependant quelque désordre, parceque les Matelots, irrités de la maniere dont les Turcs s'y prenoient d'abord, prirent les armes, fondirent sur eux & en blesserent quelques-uns. Heureusement un des Bailes survint, qui calma l'émeute. Le féroce & avare Visir, qui avoit compté de faire son profit de cette affaire, déclara qu'il voyoit bien qu'on le trompoit, & menaça de faire enlever les équipages des vaisseaux & de leur arracher par les tourmens l'aveu de la vérité, & de faire conduire les vaisseaux mêmes dans l'Arsenal pour les défaire piece à piece, afin de trouver les esclaves cachés. Il lui étoit aisé d'exécuter ses menaces; outre que les vaisseaux étoient exposés au feu des batteries de la ville, il y avoit quarante-huit galeres dans le port. Les Bailes donnerent ordre aux Capitaines Vénitiens de préparer tout pour leur départ, & de mettre à la voile pendant la nuit, à un signal donné. Sur ces entrefaites, le Visir fit entamer une négociation par un homme affidé & l'affaire s'accommoda enfin pour cinquante mille écus. Sur les premieres nouvelles qu'on eut à Venise du risque que couroient les vaisseaux, on blâma les Bailes, de n'avoir pas d'abord satisfait les Turcs; on regarda comme un affront, que ceux-ci eussent visité les vaisseaux de la République. Quand on apprit de quelle façon l'affaire s'étoit terminée, le Sénat déclara, que les Bailes aiant manqué d'abord, la somme qu'ils avoient déboursée étoit pour leur compte (*a*).

Le Sénat fait fortifier plusieurs places.

Le Sénat jugea aussi à-propos de profiter de la paix, pour faire réparer & mettre en meilleur état les fortifications de Peschiera, de Legnago, d'Urci-nuovi, & de Crême; cette derniere n'aiant que de vieilles murailles pour toute défense. On chargea de cette commission Barthelemi Grimaldi, le premier Officier des troupes de la République. Il fit commencer les travaux: mais il se trouva des personnes qui n'approuverent point les ouvrages qu'il avoit entrepris. Le Sénat envoya trois Commissaires pour les visiter; ils ne les improuverent point mais rapporterent qu'ils seroient fort dispendieux. On résolut alors de consulter Philippe Verneda, habile Ingénieur, qui avoit fait preuve de sa capacité dans Candie, & qui étoit alors Gouverneur de Corfou. Verneda visita soigneusement les places & donna son avis sur ce qu'il y avoit à faire. Mais les sentimens furent si partagés, qu'on ne prit point de résolution; la guerre se ralluma contre les Turcs, & l'on abandonna les ouvrages commencés, après y avoir dépensé inutilement bien de l'argent (*b*).

En

(*a*) *Foscarini*, p. 82-86. *Gratiani*, p. 257-279. *Ricaut*, l. c. p. 10, 11.

(*b*) *Foscarini*, p. 86, 87. *Gratiani*, p. 259, 260.

En l'année 1682, la République fut sur le point d'en venir à une rupture avec les Turcs à l'occasion de quelques contestations en Dalmatie. Par la maniere dont on avoit réglé les limites dans cette Province, les Morlaques, sujets de la République, se trouvoient n'avoir pas assez de terres à cultiver, ils en avoient loué des Turcs aux environs de Zémonico, petite ville qui avoit été ruinée dans la derniere guerre, & payoient annuellement pour ces terres une certaine somme au Trésorier de Bosnie. Durach Segovich, un des principaux de ces quartiers, homme d'un caractere féroce & inquiet, & ennemi des Vénitiens, prétendoit avoir d'anciens droits sur Zémonico & sur les terres voisines, & avoit formé le dessein de rebâtir cette ville, & d'y établir des familles qui relevoient de lui. Mais étant passé en Hongrie, Cassan son frere entreprit d'exécuter ce projet. Il rassembla cent-cinquante Turcs, se rendit avec cette troupe vers Zémonico, au mois de Septembre, abattit les huttes des Morlaques, & les hayes qu'ils avoient dressées pour séparer leurs terres, entra dans Zémonico & y arbora les enseignes Turques, au bruit de la mousqueterie & au son des tambours. Les Morlaques à ce bruit, s'assemblerent au nombre de quatre-cens & accoururent pour s'informer du sujet de cette nouveauté. Les Turcs les reçurent avec hauteur & mépris; ils représenterent paisiblement l'injustice qu'on leur fesoit, demandant qu'au moins on les laissât en possession des terres jusqu'au mois d'Avril suivant, qui étoit le tems que leur bail finissoit, aiant déja payé leur redevance. Au lieu de les contenter, les Turcs ajouterent la violence aux injures, & tuerent un Morlaque. Les autres irrités, & animés par l'intérêt fondirent sur les Infideles & les taillerent tous en pieces avec Cassan, n'aiant perdu que quatre des leurs, & eu seulement quinze blessés. Le Sénat, appréhendant les suites de cette affaire, chargea Laurent Donato, Provéditeur Général de Dalmatie, de contenir les Morlaques, de faire arrêter quelques-uns des principaux, & de les punir, pour faire voir que la République n'avoit aucune part à cette violence. Il eut ordre encore de s'emploier auprès du Bacha de Bosnie, & des autres Commandans Turcs du voisinage, pour qu'ils ne grossissent pas les objets, en donnant avis à la Porte de ce qui s'étoit passé. On écrivit aussi au nouveau Baile Jean Baptiste Donato, de ne pas perdre de tems pour exposer aux Ministres de la Porte la vérité du fait, de les assurer que le Sénat ne laisseroit pas les Morlaques impunis, & de demander en même tems, qu'il plût à Sa Hautesse d'empêcher ses sujets des frontieres de faire des entreprises, qui donnassent occasion à de pareils combats; il eut ordre en même tems de distribuer, s'il étoit nécessaire, des présens parmi les Ministres; mais la nouvelle de ce qui s'étoit passé étoit déja parvenue à Andrinople, où se trouvoit la Cour, & y avoit fort animé les esprits, par le soin qu'avoient eu les parens de ceux qui avoient été tués d'ajouter des circonstances odieuses. Donato envoya son Dragoman au Grand Visir, qu'il trouva fort en colere, & dont il obtint avec peine qu'il suspendit ses résolutions jusqu'à ce que le nouveau Bacha de Bosnie eût pris sur les lieux des informations exactes. Malgré tous les soins du Provéditeur pour convaincre ce Bacha de la vérité, il ne laissa pas d'envoyer à la Porte une relation qui aigrit encore davantage les esprits. Le Caimacan eut ordre de mander le Baile, & de lui déclarer,

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

Démêlé survenu avec les Turcs. 1682.

1683.

SECTION XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

qu'il falloit qu'on livrât autant de Vénitiens, qu'il y avoit eu de Turcs tués à Zémonico, afin que le sang fût payé de sang, & qu'on dédommageât les parens des morts, par un équivalent en argent, de la perte qu'ils avoient faite. Le Baile aiant voulu justifier les siens, le Caimacan le menaça de la prison, de faire piller tous les effets des Vénitiens qui se trouvoient dans l'Empire, & le somma de comparoitre le lendemain devant le Divan, pour y apprendre à quelle somme il seroit condamné. La guerre que les Turcs alloient entreprendre contre l'Empereur, étoit cause que dans le fond, on ne vouloit pas rompre avec les Vénitiens, mais on en vouloit à leur bourse. Le Grand Visir se servit de Cussein, Grand Douanier, le ministre ordinaire de son avarice, pour négocier avec le Baile, & après bien des discussions & des menaces, ils convinrent, qu'on payeroit au Grand Seigneur cent-soixante-quinze mille écus, vingt-cinq mille au Grand Visir, & vingt-cinq mille aux autres Ministres, moyennant quoi on ne parleroit plus de l'affaire. Quand on reçut à Venise la nouvelle de cet accord, un grand nombre de Sénateurs en furent fort mécontens, on taxa le Baile d'avoir excédé ses ordres; on représenta qu'il étoit d'une dangereuse conséquence d'engager la République à payer de grosses sommes pour des querelles de cette nature, qui pouvoient renaitre continuellement. On rappella Jean Baptiste Donato pour rendre compte de sa conduite, & on envoya Jean Capello, Secretaire du Conseil des Dix avec la somme dont on étoit convenu, & on le chargea du soin des affaires, jusqu'à ce qu'il y eût un autre Baile. Après le départ de Capello, on apprit la défaite des Turcs devant Vienne, & deux Sages de Terre-ferme proposerent de rappeller Capello. Mais deux raisons empêcherent le Sénat de changer de résolution, d'un côté la foi publique engagée, & de l'autre le danger, auquel on exposeroit les marchands Vénitiens, qui se trouvoient en Turquie, sur lesquels la Porte ne manqueroit pas de se venger, si on lui manquoit de parole. Donato revint à Venise & n'eut pas de peine à se justifier, desorte qu'il fut absous d'une voix unanime & rétabli dans la dignité de Sage-Grand (a).

Le Sénat délibere de déclarer la guerre aux Turcs.

La défaite de l'armée Turque devant Vienne & les suites qu'elle eut couterent la tête à Cara Mustapha, & le Caimacan Ibrahim fut fait Grand Visir. Ce Ministre fit de grands préparatifs pour pousser la guerre contre l'Empereur & la Pologne; mais il craignoit que les Vénitiens ne profitassent de l'occasion pour se venger des avanies que leur avoit faites son prédécesseur. Ce qui lui fit soupçonner surtout que c'étoit leur dessein, c'est que les Morlaques, aiant appris le désastre des Turcs devant Vienne, prirent tous les armes, entrerent sur les terres des Turcs, s'emparerent de plusieurs châteaux & de tout le pays qu'on leur avoit ôté, portant le feu & le fer par tout. Le Bacha de Bosnie s'en plaignit hautement au Provéditeur Donato, & le Grand Visit à Capello. On offrit toutes les satisfactions raisonnables que les Turcs pouvoient desirer, mais on s'apperçut qu'ils dissimuloient leur ressentiment, & n'attendoient qu'une occasion favorable de le faire éclater (b). Plusieurs Sénateurs étoient d'avis de profiter des circon-

(a) *Foscarini*, p. 93-97. *Gratiani*, p. 263-267.

(b) *Foscarini*, L. IV, p. 127, 128. *Gratiani*, L. XVII. p. 291, 292.

ſtances pour ſe liguer avec l'Empereur & le Roi de Pologne contre les Turcs, ces Princes ſollicitant la République à ſe joindre à eux. Après s'être aſſuré de la réſolution de l'Empereur de continuer la guerre jusques à ce qu'il eût recouvré toute la Hongrie, on propoſa d'autoriſer Dominique Contarini, Ambaſſadeur de la République à Vienne, à ſigner la ligue. Michel Foſcarini, alors Sage Grand, combattit vivement le deſſein de faire la guerre, mais Pierre Valier & Frederic Marcello, tous deux auſſi Sages-Grands, repréſenterent avec tant de force la néceſſité de profiter de la proſpérité des armes Chretiennes pour entreprendre une guerre, à laquelle on ſeroit contraint de venir ſuivant les apparences dans des conjonctures moins heureuſes, que la grande pluralité des ſuffrages ſe déclara pour l'avis de ces derniers (*a*).

Section XII. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.

Pendant que cette affaire étoit ſur le tapis, le Doge Louis Contarini mourut. Les Electeurs ſembloient portés à nommer pour ſon ſucceſſeur François Moroſini, le généreux défenſeur de Candie. Mais la Providence qui le deſtinoit à cueillir de nouveaux lauriers, les fit changer de ſentiment, & ils ſe réunirent en faveur de Marc-Antoine Justiniani.

Marc-Antoine Justiniani, CVII. *Doge de Veniſe.*

Peu après, la Ligue entre l'Empereur, le Roi de Pologne & la République fut ſignée, & on convint des articles ſuivans. 1. Que le Pape ſeroit le protecteur de la Sainte Ligue, & qu'on jureroit l'obſervation des conditions entre ſes mains. 2. Qu'on ne feroit de paix avec les Turcs que du conſentement de tous les Alliés. 3. Que la Ligue ne ſeroit que contre les Turcs, ſans s'étendre contre d'autres Puiſſances, ſous quelque prétexte que ce fût. 4. Que les Alliés agiroient chacun de ſon côté avec le plus de forces qu'il ſeroit poſſible. 5. Que ſi l'un des Alliés ſe trouvoit dans le cas d'avoir beſoin de ſecours, les autres ſeroient tenus de l'aſſiſter de tout leur pouvoir. 6. Enfin que les conquêtes appartiendroient à celui qui les auroit faites (*b*). Le Pape s'engagea ſeulement à joindre ſes galeres & celles de Malte à la Flotte Vénitienne, & d'emploier ſes bons offices pour que le Grand Duc de Toſcane en fit autant.

Conditions de la ligue Sainte. 1684.

Le Sénat, fit d'abord travailler à un armement de vingt-quatre vaiſſeaux de ligne, de vingt-huit galeres & de ſix galéaſſes; il fit faire des levées en Italie & dans les iſles de Corfou, de Céphalonie & de Zante. On ne balança point ſur le choix d'un Capitaine-Général, & François Moroſini fut nommé d'une voix unanime. Jaques Cornaro fut déclaré Capitaine extraordinaire des galéaſſes, Alexandre Molino Capitaine extraordinaire des vaiſſeaux, Pierre Baſadonna, Marc Piſani, & Jean Moroſini Commandeurs extraordinaires des galéaſſes. On nomma pour Général des troupes de débarquement le Comte Nicolas Straſoldo, né dans le Frioul, qui ſervoit en Hongrie. On nomma Provéditeur Général & extraordinaire en Dalmatie Dominique Mocénigo, avec une autorité ſupérieure à celle de Louis Paſcaligo, qui y avoit ſuccedé à Laurent Donato, & on envoya Antoine Zeno en qualité de Provéditeur extraordinaire à Cataro. On donna ordre à Jean Capello à Conſtantinople, de déclarer la guerre au Grand

Préparatifs des Vénitiens Ils déclarent la guerre aux Turcs.

(*a*) *Foſcarini*, p. 128-131. *Gratiani*, p. 292-298.

(*b*) *Foſcarini*, p. 131. *Gratiani*, p. 298, 299.

SECTION XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

Seigneur, à cause de la violation des Traités à tant d'égards, des injustices & des avanies qu'on avoit faites si fréquemment aux Bailes de la République. On lui ordonnoit en même tems de partir, & en cas de violence de déclarer qu'il n'avoit plus de caractere public. Capello n'osa s'acquitter de sa commission, sachant que les Turcs ne se fesoient aucun scrupule de violer le droit des gens, envers les Ministres étrangers. Il prit le parti de se sauver en habit de matelot, à bord d'un vaisseau de guerre François, qui étoit prêt à mettre à la voile. Sa fuite fut regardée par la Porte comme une déclaration de guerre, & allarma beaucoup. Les Ministres firent venir le Dragoman de Venise, & tenterent de lui faire comprendre, qu'on pouvoit encore s'accommoder, mais n'aiant aucune commission, cela fut inutile (*a*).

Conquête de l'isle de Sainte-Maure.

Tout étant prêt à Venise pour le départ de la Flotte, on fit prendre les devants à Alexandre Molino avec une escadre de vaisseaux, pour aller commencer la guerre dans l'Archipel. Le Capitaine-Général s'embarqua le 8 de Juin & arriva le dernier du mois à Corfou, où il trouva sept galeres de Malte, cinq de l'Eglise, auxquelles vinrent se joindre quatre de Toscane. Après avoir emploié quelques jours à faire la revue des troupes, le Capitaine-Général mit à la voile pour aller attaquer l'isle de Sainte-Maure, proche de la Morée, à l'entrée du Golfe de Lépante. Il effectua la descente sans opposition, & fit sommer la ville, mais le Bacha répondit négativement. On eut beaucoup de peine à dresser des batteries à cause du terrein marécageux, on vint cependant à bout d'en élever une de trois pieces de cinquante livres de balle, & une de six canons, dont trois étoient de trente & trois de vingt. Le Capitaine-Général fit approcher aussi les galeres, desorte que la place fut canonnée par mer & par terre. On endommagea fort les maisons & les fortifications, & l'on fit breche au rempart. Parvenus jusqu'au fossé, les assiegeans se disposoient à le combler & à donner l'assaut lorsque le Bacha demanda à capituler le 6 d'Août; on accorda aux Turcs la liberté de se retirer avec leurs familles & d'emporter ce qu'ils pourroient charger sur leur dos. La garnison & les habitans, au nombre de trois mille sept-cens hommes en sortirent, & cent-trente esclaves, la plupart Napolitains recouvrerent leur liberté. On trouva dans la place cent-vingt-six pieces de canon de different calibre (*b*).

Autres opérations de la Flotte.

Les habitans du Continent voisin se soumirent volontairement; mais comme les Turcs s'avançoient de ce côté-là, Morosini débarqua environ cinq mille hommes aux ordres du Comte de Strasoldo pour mettre cette Province en sureté. Le Comte battit les Turs, fit une irruption sur leurs terres, où ses soldats firent un butin considerable avec lequel ils vinrent se rembarquer. Comme il importoit à la sureté de l'isle de Sainte Maure d'être maître du château de la Prévésa, situé à l'embouchure du Golfe de l'Arta, le Capitaine-Général résolut de l'attaquer. Les Turcs qui s'en doutoient, avoient rassemblé des troupes, & s'étoient retranchés sur le rivage hors du Golfe, se persuadant que les Vénitiens ne débarqueroient pas dans le Golfe

(*a*) *Foscarini*, p. 133-136. *Gratiani*, p. 300-302. *Ricaut*, p. 88, 93.

(*b*) *Foscarini*, p. 138-140. *Gratiani*, p. 305-307. *Ricaut*, p. 93, 94.

même, dont l'entrée étroite étoit défendue par le château. Morosini eut recours à un stratagême qui lui réussit. Il fit embarquer tous les malades sur les galéasses & sur six galeres, qu'il donna à Cornaro pour les mener à Corfou, & le chargea de paroitte à la hauteur de Prévésa, & de faire mine de vouloir tenter la descente. En même tems Strasoldo avec trois mille hommes, embarqués sur onze Galiotes ou Brigantins, eut ordre d'entrer pendant la nuit dans le Golfe, & de descendre à quelque distance du château. Lui-même s'approcha avec ses galeres de la côte avant le jour, fesant grand bruit. Par là il attira l'attention des ennemis de ce côté-là, & Strasoldo fit débarquer ses gens sans opposition, qui attaquerent les Turcs & les mirent en fuite. Morosini mit alors le reste des troupes à terre. Elles s'emparerent des fauxbourgs de la Place & d'une colline, qui la dominoit, & on dressa les batteries; mais les murs étoient si épais que les boulets de cinquante livres n'y fesoient aucun mal. Le Capitaine-Général y attacha le Mineur, & les assiegés voyant que le travail avançoit, demanderent à capituler aux mêmes conditions qu'on avoit accordées à ceux de Sainte-Maure. On le refusa, & on n'accorda qu'à trente des principaux, de sortir avec leurs armes & leur bagage, les autres, au nombre de dix sept-cens eurent permission de se retirer sans rien emporter. Tous les Esclaves Chretiens furent mis en liberté. On trouva quarante-six pieces de canon dans la Place, dont il y en avoit dixhuit de fonte de quarante-cinq livres de balle. Après cette conquête les Escadres auxiliaires partirent, le premier d'Octobre pour s'en retourner. La mauvaise saison empécha Morosini de tenter l'attaque de la ville de l'Arta, au fond du Golfe. Mais il se porta avec quatre galeres sur la côte voisine pour proteger les habitans, qui s'étoient donnés aux Vénitiens, contre les Turcs qui les attaquoient. Il débarqua d'abord quelques troupes, avec les secours desquelles les Grecs mirent d'abord les ennemis en fuite. Mais ceux-ci étant revenus en plus grand nombre, mirent les Grecs en déroute, & les poursuivirent jusqu'à la vue des galeres. Morosini s'appercevant que plusieurs endroits étoient exposés aux incursions des Turcs, transporta un grand nombre de familles dans l'isle de Sainte-Maure & leur y donna des établissemens. Il fit aussi occuper les défilés par où les ennemis avoient passé. Aprés quoi il retourna hiverner à Corfou (*a*).

Le Capitan Bacha étoit sorti des Dardanelles avec trente galeres, auxquelles s'étoient joints quelques vaisseaux de Barbarie. Il s'occupa principalement à bien munir les isles de Tenedos, de Chio, de Metelin & surtout celle de Candie, où il envoya dix galeres chargées de troupes & de munitions. Il tenta l'attaque de l'isle de Tine, mais fut repoussé. Ensuite il pilla quelques isles de l'Archipel; mais il n'osa se commettre avec Molino. Ce Capitaine s'étoit porté avec son escadre dans l'Archipel, & y avoit répandu la terreur; il avoit mis la plupart des isles Turques à contribution, & empêché les navires marchands de porter des grains à Constantinople. Il chercha le Capitan Bacha pour lui livrer combat, & fut sur le point de l'atteindre à la hauteur de Metelin; mais l'Amiral Turc se sauva dans le port de

(*a*) *Foscarini*, p. 140-142. *Gratiani*, p. 307-310.

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

Chio ou Scio, & ensuite retourna à Constantinople. Molino prit la route de Corfou; une violente tempête dont il fut accueilli fit périr deux de ses vaisseaux, avec presque tous les équipages (*a*).

Guerre en Dalmatie.

La guerre en Dalmatie ne se fit pas aussi heureusement pour les Vénitiens, par la négligence ou la lenteur du Provéditeur Général Mocénigo. Avant son arrivée, les Morlaques des environs de Trau & de Spalato avoient ravagé les terres des Turcs, & surpris le château de Risano, ensorte qu'on se flatoit qu'avec des troupes reglées, il ne seroit pas difficile de se rendre maître de Castelnuovo pendant cette campagne. Mocénigo s'arrêta à Zara où il s'occupoit à augmenter & à exercer ses troupes. Le Sénat lui écrivit pour l'animer à agir. Cependant l'Eté se passoit sans rien faire. Pierre Valier, qui avoit été Provéditeur de Dalmatie, déclama dans le Sénat contre Mocénigo, & se vanta qu'il pourroit encore prendre Castelnuovo, bien que l'on fût déja au mois de Septembre. Mocénigo fut rappellé, & Valier nommé pour le remplacer. On lui accorda un renfort de huit-cens soldats Italiens, on donna ordre au Général du Golfe de lui envoyer deux vaisseaux de ligne. On écrivit au Capitaine-Général Morosini, de passer avec toute la Flotte sur les côtes de Dalmatie, si la situation des affaires le permettoit, sinon d'y envoyer au moins quelques galeres. Morosini étoit alors occupé au siege de Prévésa, cependant il dépécha quatre galeres. Avec tout cela Valier vit échouer ses grands projets. Il avoit marqué le rendez-vous des troupes à l'isle de Lesina, & pour cacher aux ennemis son véritable dessein, il envoya six mille Morlaques avec quelques compagnies de soldats sous les ordres de Louis Marcello, qui servoit en qualité de volontaire, pour attaquer le château de Sing, qui est à quinze milles de Clissa. Mais cette expédition ne réussit point, parceque les Morlaques s'étant débandés pour piller, les Turcs fondirent sur eux, & en tuerent un grand nombre, ensorte que Marcello fut obligé de se retirer à Clissa. Valier s'étoit rendu à Lesina, pour faire le siege de Castelnuovo; mais il fut retenu par les vents contraires pendant deux mois, & alors la rigueur de la saison, & les maladies qui s'étoient mises parmi ses troupes, & lui avoient emporté plus de cinq-cens hommes, l'obligerent de renoncer à son entreprise, & d'aller passer l'hiver à Zara (*b*).

Mesures que prend le Sénat pour pousser la guerre. 1685.

Le Sénat, déterminé à pousser la guerre avec vigueur, délibéra sur les moyens de trouver des fonds pour subvenir aux dépenses nécessaires. On résolut, comme durant la guerre de Candie, d'accorder la dignité de Procurateur de Saint-Marc à ceux des Nobles, qui donneroient vingt-cinq mille ducats. On proposa aussi d'admettre dans le corps de la Noblesse les familles citadines, qui payeroient cent mille ducats. Cette proposition fut fort débattue dans le Sénat. Michel Foscarini l'appuia par les raisons les plus sages & les plus fortes, & finit en observant que depuis un demi siecle, un quart des familles nobles étoit éteint, parmi lesquelles il s'en trouvoit plusieurs qui avoient été aggrégées pendant la guerre de Candie; que plusieurs étoient sur le point de manquer, faute de mâles; ensorte que si

(*a*) *Foscarini*, p. 142, 143. *Gratiani*, p. 312. *Ricaut*, p. 94.

(*b*) *Foscarini*, p. 143-145. *Gratiani*, p. 310-312.

l'on n'avoit soin d'y pourvoir, on n'auroit pas avec le tems assez de Nobles pour remplir les Magistratures & gouverner la République. Cet avis l'emporta, & trente-huit familles furent inscrites dans le livre d'or, cette année & les suivantes. On exigea aussi des contributions des villes de Terre-ferme, à proportion de leur pouvoir. On accorda aux bannis la liberté du retour, moyennant qu'ils servissent en personne en Dalmatie ou en Grece à leurs dépens, ou qu'ils donnassent une certaine somme pour lever des soldats. Divers particuliers signalerent leur zele en contribuant volontairement. Louis Sagredo Patriarche de Venise, donna trois mille ducats, & Daniel Justiniani Evéque de Bergame, frere du Doge, en donna mille. Mais les autres Prélats n'imiterent pas un si bel exemple. On fit aussi des levées. Ernest Auguste Duc de Brunswick & George Electeur de Saxe, se trouvant à Venise pendant le Carnaval, on contracta avec ces Princes, qui s'engagerent à fournir chacun deux-mille quatre-cens hommes de pied. Le Comte de Strasoldo étant mort, le Sénat engagea à son service le Comte de Saint-Pol, qui avoit servi avec distinction dans les Pays-bas. On choisit quatre Nobles, Marin Gritti, André Navagier, George Benzone, & Laurent Venier, pour être emploiés par le Capitaine-Général de la maniere qu'il le jugeroit à-propos, lui laissant du reste la liberté de régler les opérations de la guerre, de la façon qu'il trouvoit la plus avantageuse à la République (*a*).

SECTION XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

Les Turcs attaquent les Cimariots & les Mainotes.

Les Turcs ouvrirent la campagne en attaquant les Cimariots & les Mainottes de Morée. Les Cimariots habitent les montagnes les plus rudes de l'Albanie du côté de la mer Adriatique; ils payoient un léger tribut aux Turcs, pour avoir la liberté du commerce sur leurs terres. Mais d'autre part ils étoient en liaison avec les Vénitiens, qui en avoient toujours un corps à leur service, & ils trafiquoient avec l'isle de Corfou; souvent ils refusoient aux Turcs le tribut. Le Bacha de Delvino se mit en campagne avec deux mille hommes, pour les contraindre de payer ce qu'ils devoient. Mais ces peuples, naturellement guerriers, fondirent sur leurs ennemis, les mirent en fuite, & en tuerent un grand nombre, dont ils porterent les têtes au Capitaine-Général, qui les leur paya. Il envoya aussi de ce côté-là deux galéasses & deux galeres, qui tinrent les Turcs en respect (*b*). Les Mainotes habitent autour des ruines de l'ancienne Lacédemone, dans des lieux de difficile accès, ce qui fait que les Turcs n'ont jamais pu les soumettre. On a vu, que pendant la guerre de Candie, ils s'étoient souvent engagés à prendre les armes en faveur des Vénitiens, si ceux-ci leur envoyoient du secours, mais que ces projets avoient toujours échoué, ou parceque les Généraux Vénitiens n'avoient pu diviser leurs forces, ou par l'inconstance de ce peuple. Morosini, aiant dessein de porter la guerre en Morée, renouvella les négociations avec les Mainotes, & convint avec eux, de leur fournir des armes & des vivres, & qu'ils se mettroient en campagne au nombre d'onze mille. Israël Bacha de la Morée, aiant eu le vent de ce Traité, résolut d'en prévenir l'exécution. Il rassembla un corps

(*a*) *Foscarini*, L. V. p. 158-163. *Gratiani*, L. XVIII. p. 320, 321.

(*b*) *Graziani*, p. 323. *Foscarini*, p. 163, 164.

SECTION XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

de dix mille hommes & entra sur les terres des Mainotes. Ils l'arréterent à un défilé fort étroit, & après avoir combattu un jour entier, il fut contraint de se retirer honteusement avec perte. Il eut recours alors à la douceur, publia une amnistie, promit des recompenses à ceux qui seroient fideles & intrigua avec quelques-uns des principaux; l'inconstance naturelle de ces peuples fit, qu'il calma pour ce tems-là leurs mouvemens (*a*).

Guerre en Morée.

Le Capitaine-Général aiant été joint par treize vaisseaux arrivés de Venise, qui avoient à bord les troupes du Duc de Brunswick, commandées par le fils de ce Prince, & par les galeres de Malte, du Pape & de Toscane, au nombre de dix-sept, se prépara à mettre à la voile. Il détacha Molino & Delfino avec quinze vaisseaux & trois brûlots pour l'Archipel, afin d'empêcher la jonction du Capitan Bacha avec les Barbaresques, de troubler la navigation, & de profiter de toutes les occasions favorables de faire du mal à l'ennemi. Morosini mit en mer avec soixante-seize voiles, où il y avoit près de dix mille hommes de troupes de débarquement. Quand il fut sur les côtes de la Morée, il pensa d'abord à attaquer Modon, mais le Général de Saint-Pol déconseilla le siege de cette place, après en avoir reconnu les fortifications. On se détermina à faire celui de Coron. Le Capitaine-Général débarqua les troupes, investit la place, & fit faire de fortes lignes de circonvallation. Il forma trois attaques, éleva des batteries, qui conjointement avec les galeres & les galéasses canonnerent la place vigoureusement. Le Bacha Mustapha s'étoit avancé avec plus de quatre mille hommes pour sécourir les assiégés, & un autre Bacha l'avoit joint avec deux mille hommes, ils s'étoient campés à peu de distance des lignes des Vénitiens, dans le dessein de les attaquer, quand ils verroient l'occasion favorable. Elle se présenta bientôt. On avoit creusé trois mines sous la Tour principale, dont deux ne prirent point feu, & la troisieme fit peu d'effet à cause du roc sur lequel la Tour étoit bâtie. Mais les Bachas croiant qu'on ne manqueroit pas de donnet l'assaut, attaquerent les lignes du côté où il y avoit le moins de monde; ils mirent d'abord en fuïte les Dalmates qui les gardoient; mais les troupes de Malte & quelque cavalerie légere, étant accourues, les Dalmates se rallierent, les ennemis furent repoussés, & poursuivis. Ils perdirent trois-cens hommes & eurent autant de blessés. On leur enleva onze drapeaux qu'ils avoient arborés sur le retranchement. Les Vénitiens n'eurent que deux-cens hommes de tués ou blessés; mais cette action couta la vie au Commandeur de la Tour, qui perdit la vie par un baril de poudre qui sauta. Le siege continua avec vigueur, & les assiegés se défendoient toujours courageusement. Les Bachas, qui vouloient introduire du secours dans la place, résolurent de tenter une nouvelle attaque, & principalement de se rendre maîtres d'une redoute que le Capitaine-Général avoit fait élever sur une hauteur, laquelle formoit le plus grand obstacle à l'entrée du secours. Ils avoient reçu un renfort de deux mille hommes, & renouvellerent l'attaque, mais Morosini avoit pris des mesures pour les bien recevoir, desorte qu'ils furent encore repoussés avec grande perte. Cependant l'armée Chretienne s'affoiblissoit, tant par les pertes

(*a*) *Gratiani*, p. 323, 324. *Foscarini*, p. 164.

pertes qu'elle avoit faites, que par les maladies causées par la chaleur & la fatigue. Les Turcs au contraire étoient renforcés jusqu'au nombre de onze mille, & tenoient les Vénitiens comme assiegés. Le Capitaine-Général se détermina à les attaquer dans leur camp, & laissant les troupes nécessaires à la garde des tranchées, il se mit en marche avec le gros de son armée pendant la nuit, tandis que quinze-cens hommes, qu'il avoit tirés de la Flotte s'avançoient d'un autre côté. Les Turcs furent surpris, & la terreur s'empara tellement d'eux, qu'ils s'enfuirent sans livrer de combat, abandonnant artillerie, drapeaux, tentes, bagage & deux-cens chevaux. Morosini rentré victorieux dans ses lignes fit sommer la ville de se rendre, mais les assiegés n'y voulurent point entendre. On fit jouer une mine de deux-cens barils de poudre, qui ouvrit une large breche. Les troupes monterent à l'assaut, & furent repoussées avec perte de quatre-cens hommes. Le Capitaine-Général se disposoit à en donner un second, lorsque le Bacha fit arborer le drapeau blanc. Pendant qu'on disputoit sur les articles de la capitulation, un coup de canon de la place tua quelques soldats. Aussitôt la fureur s'empara des troupes Vénitiennes, elles se précipitent par la breche, font main basse sur tout ce qui se présente, & pillent la ville, qui étoit fort riche par le commerce. Plus de trois mille personnes périrent. On trouva dans la place cent-vingt-huit pieces de canon de toute sorte de calibre, & quantité de munitions. Ainsi finit le siege de Coron, le 11 d'Août, après quarante-sept-jours de tranchée ouverte (*a*).

Après avoir mis ordre à la réparation des fortifications de Coron, le Capitaine-Général, qui avoit reçu un renfort de troupes Saxonnes, passa à la côte de Maina. Trois mille Mainotes vinrent le joindre. Il se rendit maître de Zarnate sans coup férir ; les Turcs qui y étoient s'étant rendus d'abord. Ensuite il se mit en devoir d'attaquer le Capitan Bacha, qui étoit campé du côté de Calamata, avec dix mille hommes. Le combat fut d'abord assez vif, mais bientôt les Turcs prirent la fuite, se sauverent, à Calamata, d'où ils se retirerent après avoir mis le feu aux magasins & encloué le canon. Les vainqueurs démolirent la place, de même que Chiélafa & Passava, qui se rendirent sans coup férir. Après quoi Morosini alla hiverner à Corfou (*b*).

Opérations du Capitan Bacha.

Pendant le siege de Coron, le Capitan Bacha étoit sorti du Détroit avec quarante-cinq galeres, & dixhuit vaisseaux, dont quelques-uns étoient de Tripoli & de Tunis. Il visita les isles de Tenedos & de Metelin, fit construire deux Forts à Foschies, pour défendre ce poste, de là il passa à Scio, & redoutant la rencontre de l'Escadre Vénitienne, il entra dans le port de Rhodes. Molino & Delfino vinrent se présenter devant le port & défierent le Capitan Bacha au combat, mais il n'osa sortir, & les Généraux Vénitiens tenterent envain, de faire entrer leurs brûlots. Sur ces entrefaites parurent dix vaisseaux d'Alger, qui venoient joindre l'Amiral Turc. Les Vénitiens revirerent de bord pour fondre sur eux, les Barbaresques se sauverent à toutes voiles; on les poursuivit, & par là le

(*a*) *Foscarini*, p. 165-174. *Gratiani*, p. 326-334. *Ricaut*, p. 104-106.

(*b*) *Foscarini*, p. 175-177. *Gratiani*, p. 335-337. *Ricaut*, p. 106.

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

Capitan Bacha eut le champ libre. Il escorta la Caravane de Syrie, chargée de provisions pour Constantinople, jusqu'à Scio. Delà il se porta à Napoli de Romanie, où il débarqua des troupes, pour renforcer les Bachas qui tenoient le secours de Coron. Depuis il s'étoit avancé vers la province de Maina, pour prévenir la défection des Mainotes, & avoit recueilli les débris des troupes, qui avoient été battues devant Coron (*a*).

Guerre en Dalmatie.

En Dalmatie, Valier ne fut gueres plus heureux que l'année précédente. Il entreprit le siege de Sing; mais il n'y avoit que sept jours qu'il étoit devant la place, quand les Bachas de Bosnie & d'Erzégovine s'avancerent avec les troupes qu'ils avoient rassemblées & vinrent camper sur les bords de la Zetina. Valier craignit, que s'ils passoient la riviere, ils n'attaquassent ses retranchemens, qu'il ne pouvoit défendre, tandis qu'il assiegeoit Sing. Il se détermina à les prévenir, & détacha trois mille hommes, qui passerent la riviere sur un pont, attaquerent les Turcs & les mirent d'abord en desordre, mais bientôt revenus de leur surprise, ils répousserent les assaillans, qui saisis à leur tour de terreur prirent la fuite, se sauverent dans leur camp & communiquerent leur frayeur au reste des troupes. Les Bachas s'en douterent, passerent la riviere le lendemain & attaquerent les lignes des Vénitiens. La terreur s'empara tellement de toutes les troupes, que tous les efforts de Valier ne purent les retenir, elles se débanderent, se disperserent de tous côtés, le Général eut bien de la peine à se sauver. Il perdit trois-cens hommes pris ou tués, avec son artillerie, son bagage & ses munitions. Les Bachas entreprirent l'attaque des châteaux de Trau, & furent repoussés. Ils formerent après cela le siege du château de Duare; la garnison se défendit si bien, qu'elle donna le tems à Valier de venir à son secours, ce qui obligea les Bachas de se retirer, en abandonnant deux mortiers, & avec perte de trois-cens hommes. Valier se rendit maître du château de Norin par surprise, & pour s'assurer du pays des environs, il fit élever un Fort, dans une isle que la Narente forme à deux milles au dessous de Norin (*b*).

Préparatifs des Vénitiens. 1686.

Le Sénat attentif à pousser la guerre, continua à multiplier les fonds nécessaires par les voies qu'il avoit emploiées, il vendit aussi quelques revenus publics, certains offices, & prit de l'argent des particuliers à cinq pour cent. Le Pape aiant refusé la levée des Décimes sur le Clergé, on exigea des Ecclésiastiques à titre de prêt deux-cens mille ducats, payables en quatre ans. On eut soin aussi d'augmenter les troupes; le Duc de Brunswick accorda seize-cens hommes pour recruter celles qu'il avoit au service de la République, & on engagea deux mille hommes de pied & huit-cens chevaux, que les Espagnols avoit réformés dans le Milanés & à Naples. La République prit à son service le Comte de Konigsmark, en qualité de Général en chef sans dépendre que du Capitaine-Général, auquel le Sénat laissa encore la direction absolue des opérations de la campagne (*c*).

Les Turcs chassés de devant Chielafa.

Le Capitan Bacha, voulant réparer les pertes qu'il avoit faites dans la Morée, entra de bonne heure en campagne, & dès le mois de Mars vint

(*a*) *Foscarini*, p. 170, 171. *Gratiani*, p. 330. *Ricaut*, ubi sup.

(*b*) *Foscarini*, p. 177-179. *Gratiani*, p. 337-340.

(*c*) *Gratiani*, p. 351, 352. *Foscarini*, p. 194, 195.

investir Chiélafa avec une armée de dix mille fantassins & de quinze-cens chevaux. Il fit canonner la place avec six pieces de canon, mais la mer étant libre, Laurent Venier y introduisit quelques troupes & des munitions. Marin Gritti, qui commandoit dans la place se défendit vigoureusement. Le Capitaine-Général Morosini, ayant appris la nouvelle de ce siege, fit voile de Corfou avec toute la diligence possible, & se rendit en quatre jours dans le port de Vitulo. Il débarqua d'abord quatre mille cinq-cens hommes, & fit occuper les défilés derriere le camp ennemi par deux mille Mainotes. Les Turcs n'attendirent pas l'attaque, & se retirerent pendant la nuit, abandonnant leur artillerie & leurs munitions. Les Mainotes les poursuivirent, firent nombre de prisonniers & tuerent trois-cens des fuyards (*a*).

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

Progrès des Vénitiens.

Après cette expédition le Capitaine-Général se rendit à Sainte-Maure, où se fit la jonction de toutes ses forces, les galeres de l'Eglise & de Malte y étant arrivées en même nombre & avec autant de troupes que l'année précédente. On tint Conseil de guerre, & le siege de Navarin fut résolu. On débarqua dix mille hommes sans opposition, & tandis que le Comte de Konigsmark régloit les postes on fît sommer le Commandant, qui demanda la nuit pour délibérer, & le lendemain rendit la place, à condition que la garnison sortiroit avec armes & bagages & seroit transportée à Alexandrie en Egypte. On trouva dans la place quarante-trois pieces de canon de fonte, & beaucoup de munitions de guerre & de bouche. Il restoit à l'embouchure du port une Forteresse bien plus importante, nommée le nouveau Navarin, qui en rendoit l'entrée très-périlleuse. On fit jouer contre elle dix-huit mortiers, & vingt pieces de canon de cinquante livres de balle. Le Bacha sommé de se rendre, n'y voulut point entendre, comptant que le Seraskier viendroit à son secours. En effet, avant qu'il y eût breche, on apprit qu'il étoit campé à peu de distance avec huit mille hommes de pied & deux mille chevaux. Le Comte de Konigsmark marcha à lui avec sept mille Fantassins & sept-cens chevaux. Ils en vinrent aux mains, & le combat fut fort opiniâtré, & assez douteux pendant quelque tems, mais à la fin la victoire se déclara pour les Vénitiens. Les Turcs perdirent cinq-cens hommes avec toutes leurs tentes & leur bagage. Cela rallentit tellement l'ardeur des assiegés, qu'ils demanderent à capituler, & se rendirent aux mêmes conditions que la garnison du vieux Navarin, le 14 de Juin. Ils sortirent au nombre de trois mille, & on trouva dans la place soixante-quinze canons, dont cinquante-trois étoient de bronze, avec quantité de munitions de guerre & de bouche (*b*). On ne balança pas à se porter contre Modon. Le 22 de Juin on ouvrit la tranchée; les assiegés se défendirent d'abord assez bien, mais les bombes aiant ruiné quantité de maisons, & le canon fait breche, ils capitulerent le 7 de Juillet aux mêmes conditions que ceux de Navarin. Il en sortit quatre mille personnes, dont mille étoient de la garnison. On y trouva quatrevingt-onze pieces de canon de fonte (*c*).

(*a*) *Ricaut*, p. 136, 137. *Foscarini*, p. 196, 197. *Gratiani*, p. 352, 353.

(*b*) *Ricaut*, p. 137. *Gratiani*, p. 354-358. *Foscarini*, p. 109-201.

(*c*) *Ricaut*, l. c. *Foscarini*, p. 202, 203. *Gratiani*, p. 359-361.

SECTION XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

Conquête de Napoli de Romanie.

Le Capitaine-Général encouragé par des succès si heureux résolut de faire le siege de Napoli de Romanie, Capitale de la Morée, bien que cette place fût bien fortifiée par l'art & par la nature, aiant une triple enceinte. Il y avoit d'ailleurs une nombreuse garnison aux ordres de Mustapha Bacha. Les Vénitiens ouvrirent la tranchée, dresserent des batteries, & canonnerent de tous côtés la ville. Le Seraskier Ismaël, aiant appris la nouvelle de l'approche de la Flotte Vénitienne, s'étoit campé dans la plaine d'Argos à sept milles de Napoli, & avoit trouvé moyen d'y introduire sur de petits bâtimens trois-cens Janissaires. Morosini, apprenant qu'il devoit lui venir un renfort de trois mille hommes, se détermina à l'attaquer. Le Comte de Konigsmark, se mit en marche avec une partie de l'armée, Morosini se porta avec les galeres vers la côte d'Argos, debarqua deux mille hommes de ses équipages, qu'il fit marcher par un autre chemin vers le camp ennemi. Ismaël s'étoit avancé à la téte de quatre mille chevaux & de trois mille hommes de pied, au devant de Konigsmark. Le combat s'engagea, & se soutint vivement de part & d'autre, mais les deux mille mariniers aiant pris les Turcs par derriere, ils furent bientôt mis en déroute. Konigsmark ne put les poursuivre à cause que sa cavalerie étoit trop fatiguée, ce qui donna le tems aux ennemis de rentrer dans leur camp de plier bagage & de se retirer. Ismaël abandonna Argos & se retira à Corinthe. Morosini fit sommer Mustapha de se rendre, mais il persista à vouloir se défendre. Le siege continua, on fesoit des breches, & les assiegés les réparoient. Les Vénitiens perdoient beaucoup de soldats & d'Officiers, la fatigue, les chaleurs, & l'usage immodéré des fruits avoient aussi causé beaucoup de maladies parmi les troupes. Sur ces entrefaites, le Seraskier aiant rassemblé un corps de dix mille hommes vint camper à peu de distance des lignes des Vénitiens. Les assiegés comptant qu'il les attaqueroit, firent une sortie, mais ils furent repoussés avec perte, Ismaël n'aiant fait aucun mouvement. Ce ne fut que le 29 d'Août qu'il attaqua les lignes avec beaucoup d'impétuosité, le combat dura trois heures avec furie, enfin les Turcs furent mis en fuite, avec perte de quatorze-cens hommes tués ou blessés. Mustapha demanda alors à capituler. On lui accorda les honneurs de la guerre, & la garnison fut transportée sur la côte de Natolie, au nombre de deux mille hommes, outre deux mille autres Turcs. Deux mille Grecs resterent dans la place & quatre-cens esclaves Chretiens recouvrerent la liberté. On trouva tant dans la ville que dans la citadelle soixante-dixsept pieces de canon de bronze. Le Bacha Mustapba, craignant pour sa tête, demanda au Capitaine-Général la permission de passer à Venise, avec Hassan son frere. Aprés y avoir été quelque tems, la différence de mœurs & de religion les détermina à se rendre à Livourne, d'où ils passerent en Barbarie (*a*). La conquête de Napoli causa une grande joie à Venise, le Sénat recompensa Morosini en donnant à son neveu le titre de Chevalier, & en rendant ce titre héréditaire dans sa famille. Il envoya aussi au Comte de Konigsmark un bassin d'or de la valeur de six mille ducats (*b*).

(*a*) *Ricaut*, p. 138. *Gratiani*, p. 363-368. *Foscarini*, p. 203-208.

(*b*) *Foscarini*, p. 209.

Les escadres auxiliaires s'en retournerent, après la prise de Napoli. Morosini entreprit de faire une course dans l'Archipel pour chercher la Flotte Turque; il laissa les galéasses à Napoli & partit avec ses galeres, mais les vents contraires l'arrêterent à la hauteur de Négrepont jusqu'à la fin du mois d'Octobre, ce qui le détermina à retourner hiverner à Napoli (*a*). Laurent Venier avoit transporté la garnison de cette place sur la côte de Natolie. A son retour le calme le surprit à la hauteur de l'isle de Sdille. Le Capitan Bacha, qui étoit à Metelin avec ses galeres & qui avoit été renforcé de dix vaisseaux, fit remorquer ses galeres par les vaisseaux & vint investir Venier. Pendant plusieurs heures le combat fut fort desavantageux aux Vénitiens, dont les vaisseaux étoient immobiles. Vers le soir il se leva un petit vent, à la faveur duquel Venier se vit en état d'agir. Mais la nuit fit cesser le combat & les Turcs s'éloignerent. Le lendemain on ne les vit plus, & le Général Vénitien se rendit en Morée (*b*).

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

Succès en Dalmatie.

La guerre ne se fit pas moins heureusement en Dalmatie. Le Sénat avoit rappellé le Général Valier, & le Provéditeur Marin Micheli, auxquels avoient succédé Jérôme Cornaro & Antoine Molino. Le Bacha d'Erzégovine attaqua au commencement du Printems le château de Norin, afin de se rendre maître ensuite du Fort que Valier avoit fait construire dans une isle, qui incommodoit fort les Turcs du voisinage. La garnison de Norin, après s'être bien défendue, se retira en fesant sauter le château par les mines auxquelles elle mit le feu. Le Bacha n'osa tenter l'attaque du Fort. Cornaro l'aiant examiné jugea néanmoins qu'il seroit difficile de le conserver, & proposa par lettres au Sénat de le démolir, d'autant plus que le mauvais air y fesoit périr la plupart des soldats. Valier s'opposa vivement à cette proposition, & entraina les suffrages pour la faire rejetter. Cependant un corps de trois mille cinq-cens Turcs s'étoit avancé du côté de Salone, portant par tout le fer & le feu. Cornaro envoya de ce côté-là quelques compagnies de soldats par mer, avec deux galeres; ce secours mit les Morlaques en état de battre les Turcs, qui perdirent quatre-cens hommes, tant tués que faits prisonniers. Le Bacha d'Antivari entreprit ensuite le siege de Budua, mais Cornaro se porta d'abord de ce côté-là avec ses galeres & d'autres bâtimens, & obligea le Bacha de décamper avec perte. Le Général Vénitien alla alors attaquer Sing, & l'emporta d'assaut au bout de cinq jours, tous les Turcs furent passés au fil de l'épée. Cornaro se porta d'abord du côté de Scardona, pour empêcher le Bacha de Bosnie de ravager le territoire de Zara, à quoi il se préparoit avec dix mille hommes. Le Général Vénitien se posta si avantageusement que le Bacha prit le parti de se retirer (*c*).

Le Grand Visir fait des propositions de paix.

Les Impériaux & les Polonois avoient fait aussi la guerre avec le plus grand succès, & la Cour Ottomane se trouvoit dans une grande perplexité. Le Grand Visir Soliman, qui avoit succédé à Ibrahim, tenta les voies de pacification. Il écrivit au Prince de Bade, Président du Conseil de guerre de l'Empereur pour lui proposer un Congrès. Quelque tems auparavant, il avoit écrit à Jean-Baptiste Donato, avec lequel il avoit fait amitié pen-

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Foscarini*, l. c. *Gratiani*, p. 370.
(*c*) *Foscarini*, p. 210-212. *Gratiani*, p. 370-374.

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

dant que Donato étoit Baile à Constantinople. Le Visir lui marquoit, que si les Vénitiens vouloient faire la paix, ils pourroient obtenir des conditions, qu'ils préféreroient infailliblement à la guerre. Le Sénat défendit à Donato de répondre, parcequ'il ne vouloit point manquer à ses Alliés. Il fit part à l'Empereur des propositions du Visir, en montrant en même tems que ce n'étoit là qu'un artifice pour rompre la ligue. L'Empereur ordonna alors au Prince de Bade de répondre à Soliman, qu'il ne pouvoit traiter que conjointement avec les Vénitiens & les Polonois (*a*).

Les Vénitiens se disposent à continuer la guerre. 1687.

Le Sénat déterminé à continuer vigoureusement la guerre, augmenta ses troupes. Il en fit lever en Italie, & prit à sa solde six-mille cinq-cens Allemands, que divers Princes d'Allemagne lui fournirent. Il multiplia aussi les fonds néceſſaires, on augmenta les impôts à Venise & dans les autres villes, & on prit de l'argent à gros intérêts. Sur ces entrefaites, la peste se mit sur la Flotte qui hivernoit à Napoli de Romanie, ce qui pensa rendre inutiles les grands préparatifs qu'on fesoit. Le Capitaine-Général Morosini fit embarquer les malades sur quelques vaiſſeaux, qu'il envoya dans les isles voisines, avec ordre de n'avoir aucune communication avec le reste de la Flotte, & paſſa avec les troupes à Navarin. Ces précautions lui réuſſirent par la bénédiction de Dieu, & au Printems la plupart des malades se trouverent rétablis (*b*).

Leurs progrès dans la Morée.

Morosini se proposoit d'achever la conquête de la Morée, & dans cette vue, il voulut commencer par la ville de Patras. Le Seraskier étoit campé à peu de distance de la place, & avoit fait élever le long du rivage des retranchemens, pour empecher la descente aux Vénitiens. Ceux-ci l'effectuerent néanmoins dans un endroit aſſez éloigné de la ville, que le Seraskier n'avoit point fait garder, parcequ'il étoit bas & marécageux. Konigsmark eut le tems de mettre ses troupes en ordre, & repouſſa trois-cens chevaux Turcs qui vinrent l'attaquer. Morosini sentit, qu'il ne pouvoit réuſſir dans son entreprise, à moins que de battre l'armée qui couvroit la place. Le Seraskier étoit posté très-avantageusement & recevoit de la terre ferme voisine par de petits bâtimens les vivres dont il avoit besoin. Le Capitaine-Général pour lui ôter cette communication, détacha quelques galeres, qui malgré le feu des châteaux entrerent dans le Golfe de Lépante. Il s'agiſſoit d'aller à l'ennemi. Un homme du pays indiqua au Capitaine-Général un chemin détourné, long & difficile, mais par lequel on pourroit surprendre les Turcs, qui ne s'attendoient pas à être attaqués de ce côté-là. Morosini chargea Konigsmark de prendre cette route, & fit en même tems débarquer quinze-cens Mariniers, pour attaquer les ennemis par derriere. Le Comte marcha toute la nuit, & le matin du 24 de Juillet, il se trouva à trois milles du camp des Turcs. Le Seraskier vint à sa rencontre; la cavalerie Turque fondit avec tant d'impétuosité sur les Chretiens, qu'elle fit plier les premiers rangs. Le Comte les arrêta bientôt en fesant placer des chevaux de Frise devant le front, le combat s'engagea & étoit disputé, quand les Mariniers attaquerent les Turcs en queue. Bientôt le desordre s'y

(*a*) *Foscarini*, p. 236. *Gratiani*, p. 387, 388.

(*b*) *Foscarini*, p. 237, & L. VI. p. 241. *Gratiani*, L. XIX. p. 391, 392.

mit, ils tournerent le dos, & abandonnerent leur camp, leur artillerie & leur bagage, laissant plus de sept-cens hommes sur le champ de bataille. Le Bacha qui commandoit à Patras, se sauva avec sa garnison à Corinthe, & ceux qui étoient dans le château du côté de la Morée en firent autant, desorte que l'on fut maître de ces deux places sans coup férir. L'autre château sur la rive droite du Golfe, & la ville de Lépante furent abandonnés de même, ensorte que le Capitaine-Général se vit en deux jours de tems maître de quatre places, qui auroient pu tenir plusieurs mois. On y trouva cent-soixante pieces de canon la plupart de bronze, avec quantité de munitions (*a*).

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

Le Séraskier s'étoit retiré à Corinthe, avec les débris de ses troupes; mais il n'y attendit pas les Vénitiens, après avoir mis le feu aux magasins, & encloué le canon, il avoit pris le chemin de Thebes, abandonnant la Morée aux vainqueurs. Ils n'eurent d'autre peine que de prendre possession de Corinthe. La plupart des autres places se soumirent, il n'y eut que Malvasie qui résista, & on ne jugea pas à-propos de s'y arrêter. La Flotte s'avança ensuite vers Athenes; Morosini fit débarquer les troupes à cinq ou six milles de la ville. Comme elle est sans murailles, les Turcs l'abandonnerent & se retirerent dans le château. Après l'avoir sommé infructueusement, les assiegeans dresserent deux batteries, l'une de huit pieces de canon & l'autre de quatre Mortiers. Une bombe tomba dans le fameux temple de Minerve, ou étoient les poudres & le fit sauter. La garnison jugea alors à-propos de capituler, rendit la place le 28 de Septembre, & fut transportée à Smyrne (*b*).

Quand on apprit à Venise, par les lettres du Capitaine-Général, la nouvelle de ces glorieux succès, le Sénat crut devoir témoigner sa reconnoissance à ce grand homme, il ordonna que dans la salle d'armes du Conseil des dix, on placeroit son buste en bronze avec cette inscription, *Francisco Mauroceno Peloponesiaco viventi Senatus*. Le Sénat augmenta de six mille ducats les appointemens du Comte de Konigsmark, & recompensa les autres Officiers à proportion (*c*).

Récompenses données par le Sénat.

Les Vénitiens ne furent pas moins heureux en Dalmatie, qu'en Morée. Le Bacha de Bosnie investit à l'improviste Sing, & l'attaqua avec beaucoup de vigueur. Aiant fait breche, il fit donner l'assaut, que les assiegés soutinrent avec tant de valeur, que le Bacha fut obligé de faire sonner la retraite. Ils continuerent à se défendre avec courage & donnerent le tems à Cornaro de marcher à leur secours. Les Turcs n'eurent pas sitôt appris son approche, qu'ils leverent le siege, & se retirerent avec précipitation (*d*). Cornaro méditoit le siege de Castel-Nuovo, & avoit obtenu du Sénat la permission de l'entreprendre. Les galeres de l'Eglise & de Malte, qui n'avoient pas joint la Flotte de Morosini, à cause de la peste, passerent en Dalmatie du consentement du Pape, au nombre de treize, aux quelles les Génois en joignirent deux, & il y avoit sur cette escadre, quinze-cens

Avantages remportes en Dalmatie.

(*a*) *Foscarini*, p. 244-247. *Gratiani*, p. 392-395. *Ricaut*, p. 168, 169.

(*b*) *Foscarini*, p. 248-250. *Gratiani*, p. 395, 397-400 *Ricaut*, p. 171.

(*c*) *Foscarini*, p. 247. *Gratiani*, p. 396.

(*d*) *Ricaut*. p. 172. *Foscarini*, p. 251, 252. *Gratiani*, p. 401, 402.

SECTION XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

hommes de débarquement; on en envoya de Venise deux mille cinq-cens, & on permit à Cornaro de lever trois mille Albanois; le Grand Duc avoit envoyé trois-cens hommes, que les vaisseaux Vénitiens avoient transportés. Le Provéditeur Général entra dans le Golfe de Cataro, le 3 de Septembre, avec dixneuf galeres, vingthuit galiotes, & une centaine de bâtimens de transport. Il fit débarquer ses troupes dans un lieu nommé Cambur, & chassa les Turcs des retranchemens qu'ils avoient faits pour s'opposer à la descente. On dressa des batteries & on foudroya la place. Les assiegés firent des sorties vigoureuses, mais furent repoussés. Le Bacha de Bosnie marcha au secours de la place avec quatre mille hommes, & attaqua les lignes des Vénitiens avec tant d'impétuosité, qu'il mit en fuite ceux qui étoient de garde, qui mirent la terreur dans le camp, qui étoit sur le point d'être forcé. François Grimani, neveu du Général accourut & fut soutenu par Bernard Barbaro, qui servoit en qualité de Volontaire, & se mit à la tête des Morlaques, Cornaro lui-même s'avança avec un corps de cavalerie; les Turcs furent repoussés, prirent la fuite, & laisserent trois-cens morts sur la place & perdirent sept drapeaux. Cette déroute ne découragea pas les assiegés, ils continuerent à se défendre. Une mine qu'on fit jouer, aiant fait breche, les Vénitiens donnerent deux assauts consécutifs sans succès. Mais des Albanois, qui gardoient une tour du côté de la mer, l'aiant rendue aux Vénitiens, qui les avoient gagnés, les assiegés prirent le parti de capituler le 30 de Septembre, à condition qu'ils sortiroient avec leurs armes & ce qu'ils pourroient emporter sur leur dos. Ils se retirerent au nombre de deux mille deux-cens, y compris sept-cens hommes de la garnison, qui avoit été de quinze-cens. On trouva dans la place cinquante-sept pieces de canon de bronze avec une grande quantité d'autres armes & de munitions (*a*).

Mahomet IV déposé.

Les Turcs ne furent pas plus heureux en Hongrie. Tant de mauvais succès exciterent une révolte dans l'armée, qui marcha à Constantinople, y arriva à la fin d'Octobre, déposa Mahomet IV & mit sur le trône Soliman son frere (*b*).

Préparatifs des Vénitiens. 1688.

Le Sénat s'occupa pendant l'hiver à faire les préparatifs nécessaires pour la campagne prochaine. Il prit à son service trois mille hommes du Prince de Wirtemberg, obtint des Cantons Suisses Catholiques une levée de deux mille, & tira des garnisons de Dalmatie quinze-cens hommes de vieilles troupes pour le Lévant. On regla ensuite tout ce qui étoit nécessaire pour le gouvernement & la conservation de la Morée (*c*).

FRANÇOIS MOROSINI, CVIII. *Doge de Venise.*

Vers ce tems-là le Doge Marc-Antoine Justiniani mourut. Il ne se présenta point de prétendans à la suprême dignité, tout le monde rendoit si généralement justice au mérite supérieur & aux grands services qu'avoit rendus le Capitaine-Général FRANÇOIS MOROSINI, qu'il fut élu d'une voix unanime. Pour ne pas priver la République du fruit des talens militaires du nouveau Doge, le Sénat lui prorogea le commandement en qualité de

(*a*) *Foscarini*, p. 253-259. *Gratiani*, p. 413-416. *Ricaut*, p. 146-152.

(*b*) *Foscarini*, p. 275, 276. *Gratiani*, p. 402-406. *Ricaut*, p. 171, 172.

(*c*) *Foscarini*, p. 278, 279. *Gratiani*, p. 424, 425.

de Capitaine-Général. Le bonnet Ducal lui fut envoyé par le Secretaire Zuccato, les soldats & les mariniers célebrerent son élection pendant quatre jours avec de grands transports de joie (*a*). Pendant qu'il se disposoit à se signaler par le siege de Négrepont, il reçut des avis réiterés d'une sédition furieuse qui avoit éclaté dans la ville de Candie, le 12 de Mai, dans laquelle les soldats avoient massacré le Bacha avec les principaux Officiers. Les Grecs le sollicitoient de venir au plutôt avec la Flotte, ne doutant point qu'il ne se rendît maître de la place. Morosini mit à la voile avec vingt-deux galeres, & fut joint en chemin par huit galeres de Malte & vint se présenter devant Candie. Mais à la vue de sa Flotte, les séditieux se calmerent, élurent pour Commandant un Aga des Janissaires, & se préparerent à se bien défendre. Le Doge prit alors le parti de retourner dans le Golfe d'Egene. On tint Conseil de guerre. Quelques-uns étoient d'avis de retourner à Candie avec toutes les forces, mais le danger auquel la Morée seroit exposée, & la difficulté de cette entreprise, firent renoncer à ce projet. On se détermina pour le siege de Négrepont, contre le sentiment du Comte de Konigsmark, qui en prévoyoit les difficultés.

Siege de Negrepont.

Morosini se porta avec sa Flotte à la hauteur de Négrepont, & débarqua ses troupes sans opposition. Elles étoient au nombre de quinze mille hommes, & la garnison de la ville étoit de six mille. Malgré le feu des assiegés, & leurs fréquentes sorties, la circonvallation fut achevée le 30 de Juillet, & l'on commença à faire jouer cinq batteries de canons & de mortiers, qui firent un desordre horrible dans la ville. Cependant les travaux des assiegeans avançoient lentement; les chaleurs jointes au mauvais air du terrein marécageux où ils étoient campés causerent des maladies contagieuses, plus de cinq mille soldats en furent attaqués, de même que plusieurs des principaux Officiers, & entre autres le Comte de Konigsmark. Les assiegés se défendoient vigoureusement & fesoient de fréquentes sorties, le Séraskier de la Province étoit campé avec six mille hommes à Thebes, à quatre lieues de Négrepont, & delà fesoit entrer pendant la nuit du secours dans la place. Le 17 d'Août, il détacha deux mille hommes de pied & quatre-cens chevaux, qui vinrent attaquer les lignes, & renverserent du premier choc tout ce qui se présenta devant eux, mais les troupes de Brunswick & de Malte s'avancerent au secours, & firent tête aux ennemis, qui furent enfin repoussés hors des lignes avec perte de cinq-cens hommes, tant morts que blessés. La partie de la ville qui avoisine le rivage étoit défendue par un bon retranchement garni de quatre batteries de canon. Le Doge résolut d'y donner l'assaut, & le 20 d'Août il le fit attaquer par cinq endroits différens, les Vénitiens furent repoussés trois fois, étant revenus à la charge, ils emporterent enfin le retranchement. Les Turcs prirent la fuite du côté de la ville, mais le Marquis de Courbon à la tête d'un corps de cavalerie, leur coupa le chemin, les uns furent tués, d'autres se jetterent dans la mer. De ceux qui parvinrent jusqu'à la ville, il y en eut aussi bon nombre de massacrés, parcequ'on ferma les portes, de peur que les vainqueurs n'y entrassent pêle mêle avec les vaincus. Le Comte de Konigs-

(*a*) *Foscarini*, p. 279. *Gratiani*, p. 426. *Ricaut*, p. 201.

Section XII Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

mark envoya féliciter le Doge, & revint peu après au camp, mais ses forces n'égalant pas son courage, il retomba malade & mourut. Morosini forma deux attaques contre le corps de la place, que l'on continuoit de foudroyer. Malgré les efforts continuels des assiegés, les travaux avoient fort avancé quinze jours après, & l'on abattit une partie du mur d'une tour à la gauche. Un Capitaine Allemand entreprit avec cinquante hommes de s'en rendre maître, il parvint au haut, mais il ne put s'y maintenir. Les maladies augmentoient dans le camp, & à peine y avoit-il six mille hommes en état d'agir. On tenta cependant la descente du fossé, mais on y trouva des difficultés presque insurmontables. La mauvaise saison qui approchoit, détermina les auxiliaires de Toscane & de Malte à partir. Les assiegés, qui recevoient continuellement du secours, ne cessoient de fatiguer les troupes par des sorties; dans un même jour, ils en firent deux, & dans la premiere enclouerent le canon d'une batterie, & dans l'autre furent sur le point de se rendre maîtres des retranchemens. On résolut dans un Conseil de guerre de donner un assaut général, si l'on pouvoit faire une breche suffisante. On fit sauter une mine, qui renversa la contrescarpe dans le fossé, qu'on acheva de combler, & le 12 d'Octobre on donna l'assaut, mais après avoir bien combattu, il fallut le discontinuer, avec perte de mille hommes & de six-cens blessés. Morosini étoit résolu de passer l'hiver devant la place, mais les Allemands refuserent de servir pendant la rigueur de la saison, ensorte que le Doge ordonna le rembarquement, qui s'effectua avec quelque desordre, parceque cinq ou six mille habitans du pays, qui s'étoient déclarés pour les Vénitiens, voulurent les suivre. Morosini se retira à Napoli pour y hiverner (*a*).

Succès en Dalmatie.

Le Provéditeur-Général Cornaro eut plus de bonheur en Dalmatie. Aiant rassemblé environ dix mille hommes, entreprit le siege de Knin, place défendue par une triple enceinte & par un bon château. Les bateries aiant fait breche à la premiere muraille, on se préparoit à l'assaut, quand les Turcs l'abandonnerent & se retirerent dans la seconde enceinte. On les en chassa encore, & on leur coupa l'eau. Ensuite une bombe fit sauter le magasin à poudre, ce qui obligéa les assiegés de se rendre à discretion, le 12 de Septembre. Plusieurs châteaux se rendirent ensuite. Cornaro assiegea celui de Norin; la place aiant été battue quelque tems, les Turcs l'abandonnerent, & en sortirent au nombre de cent-cinquante hommes. La cavalerie légere les poursuivit, & les tailla en pieces ou les fit prisonniers. Le Provéditeur méditoit de plus grandes conquêtes, mais la Flotte, commandée par le Général de Saint Pol, n'aiant pu le joindre à cause des vents contraires, il s'en retourna à Spalato, où il mit ses troupes en quartier d'hiver (*b*).

Négociation infructueuse pour la paix. 1689.

Dès l'année précédente, le nouveau Sultan Soliman avoit envoyé Sulficar Effendi & Maurocordato, en qualité d'Ambassadeurs à Vienne, pour faire part à l'Empereur de son avénement au trône, & pour demander la paix. Au commencement de 1669, ils eurent audience, remi-

(*a*) *Foscarini*, p. 289-300. *Gratiani*, p. 427-442.

(*b*) *Ricaut*. p. 202, 203. *Gratiani*, p. 443-445. *Foscarini*, p. 302, 303.

Section XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

rent leurs lettres de créance, tant à l'Empereur, qu'aux Ambaſſadeurs de Pologne & de Veniſe. Quelques jours après on s'aſſembla pour traiter, mais les prétentions des parties intéreſſées ſe trouverent ſi oppoſées, que la négociation ſe rompit (*a*).

Opérations de la campagne.

Nous avons laiſſé le Doge Moroſini à Napoli. Les fatigues & le chagrin de la levée du ſiege de Négrepont le firent tomber malade. Le Sénat choiſit Jérôme Cornaro pour commander pendant que ſa maladie dureroit. Charles-Félix de Galléans, Duc de Gadagne, fut nommé pour remplacer le Comte de Konigsmark. Au commencement du Printems, la ſanté du Doge ſe rétablit, & aiant été joint par les galeres de Malte, on délibéra de reprendre le ſiege de Négrepont. Mais on renonça à ce projet, en conſidérant, que les Turcs avoient renforcé la garniſon de la place, qu'ils en avoient réparé les fortifications, & qu'on n'avoit pas des forces ſuffiſantes pour cette entrepriſe. Le Doge ſe détermina à faire le ſiege de Malvaſie, pour achever la conquête de la Morée. Cette place eſt ſituée ſur une montagne fort eſcarpée, environnée de la mer; elle eſt jointe au continent par un pont de pierre de vingt-trois arches. Moroſini comprit que le meilleur expédient ſeroit de réduire les aſſiegés par la famine. Il fit conſtruire deux Forts, l'un contre le Pont, dont la tête étoit défendue par un retranchement, & l'autre du côté gauche de l'iſle, où il y a un bourg au pied de la montagne. Le retranchement du pont aiant été ruiné, on dreſſa dans cet endroit une batterie de mortiers, & l'on jetta tant de bombes & de carcaſſes dans la place, avec ſuccès, que les Vénitiens ſe flaterent qu'elle ne ſe défendroit pas longtems. Cependant comme le ſiege trainoit en longueur, & que le Doge ne vouloit pas le preſſer, pour ménager ſes ſoldats, il réſolut de mettre le tems à profit, & d'aller dans l'Archipel chercher les Turcs. Mais il fut obligé de renoncer à ce projet, parcequ'il fut attaqué d'une violente fievre, qui mit ſa vie en danger. Le mal aiant diminué, il ſentit qu'il n'étoit pas en état de ſoutenir les fatigues de la guerre, deſorte qu'il remit le commandement de la Flotte à Jérôme Cornaro, & partit avec quatre galeres, le 15 de Septembre pour Veniſe, les galeres de Malte l'eſcorterent juſqu'à l'entrée du Golfe. Il arriva à Spalato le premier d'Octobre, où il fit quarantaine, & prit un peu de repos, étant fort affoibli par ſa maladie & par la fatigue du voyage. Lorſqu'il ſe trouva mieux, partit pour Veniſe, où il arriva à la fin de Décembre. Au Lido, le Sénat le reçut ſur le Bucentaure, qui le conduiſit à la Place de Saint-Marc aux acclamations de tout le peuple (*b*).

Affaires de Dalmatie.

Cette année, il ne ſe paſſa rien de fort important en Dalmatie. Alexandre Molino y avoit ſuccedé à Cornaro. Il entreprit d'aſſieger le château de Calut ſur la Narente, mais fut obligé de renoncer à ce deſſein. Enſuite il ſe rendit maître de quelques châteaux qui mettoient en ſa puiſſance le val de Trebigné du côté de Caſtelnuovo. Les Turcs les reprirent bientôt après, enſorte que les Vénitiens n'eurent proprement aucun avantage de ce côté-là (*c*).

(*a*) *Ricaut*, p. 203, 210, 211. *Foſcarini*, 466-469. *Ricaut*, p. 215, 216, 218, 219. p. 320-324. *Gratiani*, L. XX. p. 462-464.
(*b*) *Foſcarini*, p. 327-330. *Gratiani*, p. 370, 371.
(*c*) *Foſcarini*, p. 330, 331. *Gratiani*, p. 370, 371.

SECTION XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

Le Pape Innocent XI mourut au mois d'Août, & eut pour successeur le Cardinal Pierre Ottoboni, Vénitien de naissance, qui prit le nom d'Alexandre VIII.

Mort d'Innocent XI.

Kupruli Oglu Grand Visir.

Les grands succès des Impériaux en Hongrie, ne manquerent pas de causer du changement à la Cour Ottomane. Le Séraskier fut étranglé & le Grand Visir déposé. Le Sultan donna le sceau à Kupruli Oglu, estimé le plus prudent & le plus habile sujet de l'Empire, auquel son pere & son frere avoient rendu de si grands services (*). Il fit bientôt voir par les effets, combien il méritoit la bonne opinion que l'on avoit conçue de lui (*a*).

Perte de deux vaisseaux Vénitiens.

1690.

Le Capitaine-Général Cornaro avoit continué le blocus de Malvasie pendant l'hiver, & s'étoit fait au commencement du Printems une affaire d'empêcher que la Flotte Turque, qu'il savoit avoir passé le détroit, ne portât du secours aux assiegés. Dans cette vue il avoit disposé ses vaisseaux sur les avenues pour garder les passages. Alexandre Valier se trouva à la hauteur de l'isle de Milo, avec deux vaisseaux, le Saint Joseph & le Saint Marc; & il y rencontra dix vaisseaux Turcs la nuit du 26 de Mars. Le lendemain matin, le Saint Joseph que Valier montoit, se trouva environné de six vaisseaux Turcs, & le Saint Marc des quatre autres. Après un combat de quatre heures, le feu prit malheureusement aux poudres du Saint Marc & le fit sauter en l'air, sans qu'il s'en sauvât personne, desorte que le Saint Joseph eut à soutenir seul l'effort de tous les Turcs. Il ne laissa pas de se défendre toute la journée; mais alors Valier fut emporté d'un coup de canon, Petrina son Capitaine-Lieutenant mortellement blessé, le grand mât du vaisseaux brisé, & le vaisseau même se trouva si criblé de coups, que les Turcs se hazarderent de l'aborder, Pendant qu'ils étoient occupés au pillage, le vaisseau coula à fond, sur les quatre heures du matin, tous ceux qui y étoient périrent, à l'exception de quelques soldats & de quelques matelots, qui se sauverent dans la chaloupe pendant l'obscurité de la nuit, & se rendirent à Milo (*b*).

Malvasie capitule.

Sur ces entrefaites, l'armée fut considérablement renforcée, aussi bien que la Flotte, d'hommes, de munitions & d'argent, qu'on avoit envoyé de Venise & les galeres du Pape, auxquelles les Génois en avoient joint deux, avec celles de Malte, étant aussi arrivées, on résolut de convertir le blocus en siege. On éleva avec beaucoup de peine une batterie, qui battoit les murs de la place. D'ailleurs les assiegés souffroient beaucoup de la disette des vivres, & Cornaro leur ôta l'espérance d'en recevoir par la prise de deux vaisseaux qui leur en apportoient. Ils se déterminerent donc, après quatorze mois de défense, à capituler le 16 d'Août. On leur accorda la liberté de sortir avec tout ce qu'ils pourroient emporter sur leur dos, & d'être transportés dans l'isle de Candie. Ils sortirent au nombre de douze-

(*a*) *Ricaut*, p. 220. *Foscarini*, p. 339. *Gratiani*, p. 480.

(*b*) *Ricaut*, p. 237-239. *Foscarini*, p. 341, 342. *Gratiani*, p. 481, 482.

(*) M. L'Abbé Laugier, T. XII. p. 173 l'appelle *Mustapha Kiuperli*, & le fait *fils & petit-fils* des deux autres Kiuperlis. Ce Grand Visir est nommé *Kiupruli Oglu*; son prédécesseur s'appelloit Mustapha. Il étoit frere & non pas fils d'Achmet Kupruli.

cens, & laisserent dans la place soixante-dixhuit pieces de canon, la plupart de bronze, & deux mortiers (*a*). SECTION XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

Toute la Morée étant soumise aux Vénitiens, Cornaro résolut de mettre à profit le reste de la campagne, & d'enlever aux Turcs l'importante place de Vallonne sur la côte d'Albanie. Avant que de partir pour cette expédition, il détacha Jérôme Delfino avec douze vaisseaux de ligne pour chercher la Flotte Turque & la combattre. Delfino étant à la hauteur de l'isle de Citno, il apprit que la Flotte Turque, forte de trente-deux vaisseaux de ligne & de vingt-six galeres étoit à l'isle de Sdille. La grande supériorité de l'ennemi n'empêcha point l'intrépide Vénitien d'aller le chercher, & aussitôt qu'il fut en vue de se préparer au combat. Il se mit à la tête de son escadre, & s'avança vers les Turcs, mais lorsqu'il fut à la portée du canon, le vent tomba, ce qui facilita aux vaisseaux ennemis, remorqués par les galeres, de venir à l'abordage, un grand nombre de Turcs se jetterent sur son bord, le combat devint furieux & Delfino eut la main gauche emportée; il ne laissa pas d'encourager ses gens de la voix & de l'exemple, ensorte qu'ils chasserent les Turcs. Cependant son vaisseau ne pouvant manœuvrer à cause du calme, étoit exposé aux coups. Au bout de trois heures le vent fraichit, & il fit un feu terrible, qui joint à deux de ses vaisseaux qui vinrent à son secours, intimida tellement les ennemis qu'ils prirent la fuite, & se sauverent aux Dardanelles avec plusieurs de leurs navires maltraités (*b*). M. Laugier s'est trompé en fesant honneur de ce combat au Capitaine-Général Cornaro. *Combat naval & prise de la Vallonne.*

Celui-ci avoit fait voile vers le Golfe, & il arriva le onzieme de Septembre à la vue de la Vallone. Les Turcs avoient eu le tems d'assembler un corps de sept mille fantassins & de quinze-cens chevaux pour s'opposer à la descente. Mais Cornaro prit si bien ses mesures, qu'il chassa les Turcs, & effectua le débarquement de ses troupes. Il résolut de commencer à se rendre maître de Canina, située sur une montagne à trois milles de la Vallone, d'où les Turcs pouvoient envoyer du secours à cette derniere place. Le lendemain de la descente les troupes marcherent à Canina, les fuyards du jour précédent s'étoient sauvés sur la montagne ils ne firent gueres de résistance, & les uns se retirerent dans le bourg qui est au pied de la montagne, & les autres se retrancherent pour le couvrir. Les batteries aiant fait breche aux murs du bourg, on donna l'assaut au retranchement, pour delà pénétrer dans le bourg. Le retranchement fut emporté sans peine, mais le combat fut sanglant à l'entrée du bourg, dont les Vénitiens se rendirent enfin maîtres, mais ils y perdirent le Général Bori, qui fut tué d'un coup de mousquet. On attaqua alors la Forteresse, mais les assiegés, effrayés d'entendre le bruit des Mineurs qui travailloient, capitulerent, & sortirent au nombre de trois mille, outre cinq-cens hommes de la garnison. Cornaro fit alors sommer la Vallonne; les Turcs demanderent le tems de délibérer jusqu'au lendemain. Mais pendant la nuit, ils abandonnerent la ville, ensorte que le 18 de Septembre les Vénitiens y en- *Prise de la Vallone.*

(*a*) *Ricaut*, p. 234, 235. *Foscarini*, p. 342, 343. *Gratiani*, p. 482, 483.

(*b*) *Foscarini*, p. 346, 347. *Gratiani*, p. 484, 485.

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

trerent sans opposition (*a*). Après y avoir mis garnison, le Capitaine-Général fit voile vers Durazzo, mais un violent vent contraire ne lui permit pas d'approcher du rivage; d'ailleurs les Turcs étoient accourus de toute la Province, & s'étoient postés avantageusement pour disputer la descente. Outre cela la mer étoit fort orageuse, & les auxiliaires se préparoient à partir. Cornaro reprit donc le chemin de la Vallone; une fievre violente le prit, qui le mit au bout de huit jours au tombeau (*b*).

Succès en Dalmatie.

Les armes Vénitiennes n'eurent pas moins de succès en Dalmatie, sous la conduite du Général Molino. Hali Bacha d'Erzégovine avoit formé le dessein d'attaquer les nouveaux sujets de la République, avec un corps de trois mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie. Ceux à qui il en vouloit eurent le vent de son dessein, ils allerent s'embusquer dans un chemin étroit, par où il devoit passer, l'attaquerent à l'improviste, le mirent en fuite, lui tuerent dans la poursuite plus de cinq-cens hommes, & le firent lui-même prisonnier. Il fut envoyé à Venise. Molino profita de la consternation des Turcs, & alla attaquer Vergoraz, qui se rendit par composition (*c*).

Cette année fut plus heureuse pour les Turcs en Hongrie que les précédentes, ils reprirent Nissa, Widdin, Belgrade, & remporterent quelques autres avantages.

Canina & la Vallone abandonnées. 1691.

Le Sénat avoit nommé Dominique Mocénigo pour remplacer Cornaro, en qualité de Capitaine-Général. Il se rendit à Corfou, où étoit la Flotte, & en prit le commandement. On l'avoit chargé de fortifier Canina & la Vallonne, & d'informer le Sénat de l'état de ces deux places. Les Turcs ne lui en donnerent pas le tems. Le Grand Visir avoit donné ordre d'assembler de nombreuses troupes pour les attaquer, même au cœur de l'hiver. Comme Canina n'avoit aucunes fortifications, Mocénigo après mûre délibération, envoya ordre à Charles Pisani, qui étoit à la hauteur de la Vallonne avec quatre galeres, d'en tirer la garnison & l'artillerie, & de faire sauter la place; ce qui fut exécuté. Il fallut en venir là aussi à l'égard de la Vallone, que les Turcs avoient commencé d'assieger; on enleva tout le canon & on embarqua la garnison, la nuit du 13 Mars, après quoi on mit le feu aux mines, dont l'effet ruina presque entierement la ville (*d*).

Opérations de la Flotte.

Le Capitaine-Général fit voile pour la Morée; il visita toutes les places, pourvut à leur défense & au maintien du bon ordre dans le Gouvernement. Aiant été joint par huit galeres de Malte, où il y avoit mille fantassins, & quatrevingt Chevaliers, il tint Conseil de guerre, & il fut résolu de se porter au détroit des Dardanelles, pour tenter d'en venir à un engagement avec la Flotte Turque. Celle de Venise y arriva promptement, & trouva qu'il y avoit plus de trente galeres & un grand nombre de vaisseaux. Mocénigo se présenta en ordre de bataille, mais les Turcs ne jugerent pas à-propos de sortir. Ne pouvant les attaquer sans risque à cause du feu des châteaux, il reprit au bout de quelques jours le chemin de la Morée. Il y arriva fort à-propos pour empêcher les Turcs d'exécuter le

(*a*) *Ricaut*, p. 235, 236. *Foscarini*, p. 343, 344. *Gratiani*, p. 485-487. *Ricaut*, p. 236, 237. rapporte ce fait avec des circonstances un peu différentes.

(*b*) *Foscarini*, p. 345. *Gratiani*, p. 487.

(*c*) *Foscartni* & *Gratiani*, l. c.

(*d*) *Gratiani*, p. 500-504.

projet qu'ils avoient formé de forcer les paſſages de l'Iſthme de Corinthe (*a*).

Section XII. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.

Sur ces entrefaites, le Sultan Soliman mourut à Andrinople le 12 de Juin V. St. & Achmet II ſon frere lui ſucceda. Le Grand Viſir ne laiſſa pas d'aller ſe mettre à la tête de ſon armée en Hongrie, mais il ne fut pas auſſi heureux que l'année précédente. Il s'étoit avancé à Salankemen ſur les bords du Danube. Le Prince Louis de Bade oſa l'attaquer le 19 d'Août, & après un combat des plus opiniâtrés & des plus ſanglans, il remporta la victoire. Le Grand Viſir Kupruli & pluſieurs des principaux Officiers moururent de leurs bleſſures (*b*).

Bataille de Salankemen.

Vers la fin de cette année les Vénitiens perdirent la forte place de Grabuſes dans l'iſle de Candie, par la trahiſon de Luc de Rocca Officier Napolitain, qu'ils avoient à leur ſervice. Ce Traitre, qui commandoit la garniſon, gagna une partie des ſoldats, ſe rendit maître de la perſonne du Gouverneur François Donato & des principaux, & livra la place au Bacha de la Canée. Le ſuccès de cette trahiſon fit eſpérer aux Turcs qu'ils pourroient par la même voie s'emparer de Spinalonga & de Suda. Ils travaillerent à s'y ménager des intelligences, & ils avoient déja gagné dans Suda un François & un Eſpagnol; mais les Vénitiens firent échouer leurs projets, en changeant les garniſons, & en chargeant les Commandans de veiller ſoigneuſement à tout. Peu après un ſoldat révéla le complot & les coupables furent pendus (*c*).

Trahiſon en Candie.

Le Capitaine-Général Mocénigo, aiant reçu de Veniſe des renforts & de l'argent, & été joint par les galeres de Malte & de l'Egliſe, aſſembla le Conſeil de guerre, & y expoſa la volonté du Sénat, qui étoit qu'on profitât de la conſternation des Turcs, pour faire quelque entrepriſe importante. On en propoſa quatre. On convint qu'il ſeroit aiſé de s'emparer de Scio ou de Metelin, mais qu'il ſeroit difficile de s'y maintenir à cauſe de l'éloignement de ces iſles. On jugea qu'on n'avoit pas des forces ſuffiſantes pour attaquer Négrepont, enſorte que l'on ſe détermina pour le ſiege de la Canée. Cette place ſituée dans une plaine, médiocrement fortifiée, n'aiant qu'une garniſon peu nombreuſe, & où commandoit Haſſan, homme aſſez peu courageux, ſembloit ne devoir pas préſenter de grandes difficultés à vaincre, & on ſe flatoit que ſa priſe faciliteroit la réduction de toute l'iſle. Mocénigo, pour mettre la Morée à couvert des entrepriſes des Turcs, laiſſa deux mille hommes à la garde de l'Iſthme de Corinthe. Il mit à la voile avec ſa Flotte, qui portoit douze mille hommes de pied, huit-cens chevaux & un grand nombre de volontaires. Il comptoit beaucoup ſur le ſuccès, en ſurprenant les Turcs. Malheureuſement un vaiſſeau François, qui paſſoit, apprit le deſſein des Vénitiens, & en donna avis au Bacha de la Canée, deux jours avant leur arrivée. Haſſan eut le tems de faire des préparatifs pour ſa défenſe, & de donner avis au Divan de ce qui ſe paſſoit.

Les Vénitiens aſſiegent la Canée. 1692.

La Flotte parut le 16 de Juillet, & le débarquement ſe fit ſans oppoſi-

(*a*) *Gratiani*, p. 505, 506.

(*b*) Le même, p. 510-512. *Ricaut*, p. 246-248.

(*c*) *Gratiani*, p. 521.

SECTION XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

tion à la pointe de Saint Théodore. Les troupes occuperent un village à deux milles de la place. Il y eut ensuite quelques légeres escarmouches. On ouvrit la tranchée & pour fermer la voie aux secours, le Capitaine-Général fit élever onze redoutes autour des lignes, & détacha huit vaisseaux ou galeres pour croiser entre le Cap Spada & celui de Sainte-Croix. Les bombes & les carcasses ruinerent grand nombre de maisons dans la ville, y mirent le feu, & brûlerent une galere & un navire qui étoient dans le port; ce qui jetta la terreur parmi les assiegés. Mais ils reprirent courage, en découvrant sur les hauteurs les drapeaux Turcs. C'étoient effectivement quelques troupes que le Bacha de Candie envoyoit au secours. Mocénigo fit avancer un corps, qui mit les ennemis en fuite. Peu de jours après, ils revinrent en plus grand nombre, & à la faveur d'une sortie que fit la garnison, une centaine de chevaux pénétra dans la place du côté de la mer. Le Général Turc fit ensuite attaquer les lignes des Vénitiens, mais il fut repoussé, aussi bien que les assiegés, qui avoient fait une sortie en même tems. La principale attaque étoit dirigée contre le bastion de San Dimitri, qui étoit couvert par une demie-lune & par quelques autres ouvrages extérieurs. Après y avoir fait breche, on donna l'assaut & la demi-lune fut emportée. Ce succès fit espérer que le siege ne dureroit pas longtems, ce qui encouragea les gens du pays à venir offrir leurs services aux Vénitiens. On redoubla les travaux, & on se disposa à foudroyer le bastion. Les assiegés firent une sortie & furent repoussés. On se flattoit néanmoins de les réduire bientôt, lorsque Mocénigo reçut des lettres de Marin Michieli, qui commandoit en Morée, par lesquelles il lui demandoit du secours contre dix mille Turcs qui avoient forcé le passage de l'Isthme de Corinthe. Le Capitaine-Général fit partir Priuli, Général des vaisseaux avec une partie de la Flotte, promettant de le suivre après la prise de la Canée. Sur ces entrefaites les Turcs trouverent moyen de faire entrer deux-cens hommes dans la place, ce qui releva tellement le courage des assiegés, qu'ils firent le lendemain une sortie & tenterent de reprendre la demi-lune, ce qui donna lieu à un combat fort vif; cependant ils furent repoussés, de même que deux jours après qu'ils firent encore une sortie. Il sembloit que desormais la place ne pouvoit plus gueres tenir; il y avoit une grande breche, & on se préparoit à combler le fossé pour donner l'assaut. Mais sur des bruits que le Capitan Bacha étoit en mer avec trente-deux galeres chargées de troupes pour Candie, & que les Turcs mettoient tout à feu & à sang dans la Morée & assiegeoient Corinthe, le Capitaine Général assembla le Conseil de guerre.

Le siege est levé.

Il y exposa la longue durée du siege, la diminution de l'armée par les maladies & la désertion, l'opiniâtre résistance des assiegés, les secours qu'on leur préparoit, & enfin le danger qui menaçoit la Morée laquelle ne devoit pas être abandonnée dans l'espérance incertaine de prendre la Canée, il proposa d'examiner s'il ne convenoit pas de se rembarquer pour aller au secours de cette Province. Quirini général des Galeres & Contarini qui commandoit les vaisseaux, représenterent, que le danger qui menaçoit la Morée ne pouvoit être si pressant, qu'il obligeât de renoncer à une conquête certaine, qu'un seul assaut décideroit l'affaire. Le Gé-

Section XII. Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.

Général Trautmansdorf, qui avoit la conduite du ſiege, appuia cet avis, & ajouta que ſi on vouloit le lever, il craignoit qu'on ne pût ſauver l'artillerie. Les voix ſe trouvant égales, Mocénigo décida pour la levée du ſiege. Il fit embarquer tout ce qui ſervoit à l'attaque, avec les malades, & quatre jours après les troupes défilerent en ordre; les aſſiegés firent une ſortie ſur eux & furent repouſſés. Le vent contraire arrêta les Vénitiens pendant trois jours; on apprit en ce tems-là que les Turcs avoient quitté la Morée, & qu'on s'étoit livré à une vaine terreur. Deux mille des habitans du pays s'embarquerent ſur la flotte, pour ſe dérober à la vengeance des Turcs. Quand Mocénigo fut arrivé à Napoli de Romanie, il écrivit au Sénat pour ſe juſtifier, rejetta la faute de la levée du ſiege ſur la déſertion des ſoldats, & ne parla que fort ſobrement de Trautmansdorf. Ce Général de ſon côté écrivit, & dit hardiment que Mocénigo avoit levé le ſiege par une terreur panique, & qu'on auroit pris la Canée dans peu de jours. Le Sénat fit bien comprendre qu'il improuvoit la conduite du Capitaine-Général, car il le nomma Podeſta de Vicence, emploi fort au deſſous de ceux dont il avoit déja été revêtu (*a*).

Les Turcs chaſſés de devant Lépante.

Les Turcs encouragés, voulurent tenter une entrepriſe contre la ville de Lépante. Calil neveu du Bacha de Janina vint ſe préſenter devant cette place avec ſix mille hommes, ſans artillerie, le 5 d'Octobre. Il fit ſommer Marc Venier qui y commandoit, qui ſe moqua de ſes menaces. Calil fit attaquer la ville par deux endroits; les aſſiegés auroient eu de la peine à réſiſter, ſi Vincent Vendramino n'étoit ſurvenu avec une eſcadre de galeres; il jetta trois-cens hommes dans la place, & canonna ſi vivement la cavalerie Turque, qu'elle fut obligée de s'éloigner de la côte. Les Turcs ne laiſſerent pas de travailler nuit & jour, & étoient prêts à en venir à la ſappe. Sur ces entrefaites il arriva un ſecours de Morée de douze-cens hommes, outre trois-cens que le Gouverneur de Patras avoit envoyés. Venier fit alors une ſortie ſi vigoureuſe, qu'il mit Calil en fuite, ſe rendit maître de ſon camp, lui enleva neuf drapeaux, & lui tua plus de cinq-cens hommes (*b*).

Deſſein des Turcs ſur Spinalonga.

Vers le même tems, le Bacha de Candie chercha à corrompre le Commandant Vénitien de Spinalonga, & à l'engager à lui livrer la place. Il ſe ſervit du Conſul de France qui étoit à Candie, lequel écrivit à Vincent Paſta, c'étoit le nom du Commandant, lui feſant de grandes promeſſes & des menaces. Paſta répondit en homme d'honneur. Le Bacha envoya ſix-cens hommes devant la place; mais ils décamperent bientôt, parceque Barthelemi Contarini entra dans le port avec huit vaiſſeaux & renforça la garniſon. Le Sénat ſe plaignit du Conſul tant à Veniſe à l'Ambaſſadeur de France, qu'à Paris par l'Ambaſſadeur de la République. Celui de France à Veniſe demanda la Lettre originale du Conſul pour avérer ſon crime. Le Sénat répondit, qu'il n'avoit reçu qu'une copie, que Paſta avoit l'original, & qu'on ne hazardoit pas aiſément de pareilles pieces à ſe perdre. Il ne fut plus parlé de l'affaire alors, cependant peu après le Roi nomma un autre Conſul (*c*).

(*a*) *Gratiani*, L. XXI. p. 527-536. (*b*) Le même, p. 538-540. Lett. Hiſt. T. II. Decemb. 1692, p. 624. (*c*) *Gratiani*, p. 540, 541.

SECTION XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

Ce qui se passa en Dalmatie.

Il ne se passa rien de fort considerable en Dalmatie, tout se borna principalement à des courses & à des pillages. Le Bacha d'Erzégovine voulut se venger des brigandages des Morlaques, assembla trois mille hommes, & fit prendre les devants à sa cavalerie aux ordres de Hali-Bei. Nicolas Erizzo, Provéditeur de Cataro, détacha six-cens Morlaques, qui surprirent la cavalerie Turque, la battirent, firent Hali Bey prisonnier, & après avoir ruiné quatre châteaux & fait quelque butin, revinrent à Cataro. Quelque tems après, Soliman Bacha de Bosnie se mit en campagne avec environ neuf mille hommes, pour se rendre maître d'un Monastere de Grecs à dixhuit milles de Cataro, qu'Erizzo avoit fait fortifier pour protéger les peuples des environs, qui s'étoient donnés aux Vénitiens. Le Provéditeur s'étoit avancé de ce côté-là, & détacha deux mille Morlaques pour disputer aux ennemis le passage des défilés, mais ils prirent la fuite sans presque livrer de combat. Soliman attaqua les lignes d'Erizzo & fut repoussé. Il prit le parti de se tourner contre le Monastere; ce n'étoit pas une place de défense, desorte que la garnison capitula à condition de sortir avec les honneurs de la guerre, & qu'on démoliroit les fortifications, en ne touchant point au Monastere. Les Turcs ne tinrent pas parole sur ce dernier article & raserent le Monastere & l'Eglise (*a*).

Le Doge élu Capitaine-Général. 1693.

La République avoit besoin d'un Capitaine-Général, à la place de Mocénigo. Le souvenir des grandes actions du Doge François Morosini, fit tourner tous les vœux de son côté. Il s'en excusa d'abord sur son âge avancé & sur ses infirmités, mais sur les instances réitérées qu'on lui fit, il promit de reprendre le commandement de la Flotte, déclarant qu'il sacrifioit avec plaisir ce qui lui restoit de vie pour le service de la République. On fit les préparatifs de son départ avec la magnificence convenable à sa dignité. On travailla à augmenter les troupes de terre & de mer, on confia au Doge une grosse somme d'argent pour s'en servir, comme il le jugeroit à-propos. On fit armer une galere magnifique pour lui, & on nomma d'habiles Officiers pour servir sous lui. Il s'embarqua le 24 de Mai, & arriva à la fin de Juin à Malvasie, où il prit le commandement de la Flotte. Delà il fit voile pour Porto-Porro, où les galeres de l'Eglise & de Malte le joignirent (*b*).

Opérations peu importantes de la Flotte.

Le soin que les Turcs avoient pris de fortifier la Canée & Négrepont, & de les pourvoir d'hommes & de munitions, ne permettoit gueres de penser à attaquer l'une ou l'autre de ces places. Le Doge emploia une partie de l'Eté, à mettre celles de la Morée en bon état. Il mit à la voile au commencement de Septembre pour Smyrne, dans le dessein de surprendre les vaisseaux de Barbarie, qui devoient s'y rendre pour escorter la Flotte d'Egypte. Les vents contraires l'arrêterent, & étant parvenu avec beaucoup de peine à la hauteur de Scio, il apprit que les Turcs avoient pris la route des Dardanelles, & avoient congédié les Barbaresques. Morosini pensa à se poster de ce côté-là pour tâcher de combattre les ennemis avant qu'ils eussent passé le détroit. Il lui parvint alors, que la plupart des Officiers souhaitoient qu'on tentât l'attaque de Scio. Le Doge, qui n'étoit

(*a*) Le même, p. 541-543. (*b*) Le même, p. 550-552.

point de cet avis, ne laissa pas d'assembler le Conseil de guerre, où tous les avis se réunirent à faire descente. Morosini exposa les difficultés de cette entreprise avec tant de force, qu'on y renonça. On sentit aussi qu'il étoit inutile de faire voile vers les Dardanelles, parceque les ennemis avoient eu le tems de passer le détroit. D'ailleurs il y avoit beaucoup de malades sur la Flotte, & les galeres de Malte se préparoient au retour. Le Doge reprit donc le chemin de la Morée, où son arrivée détermina les Turcs à se retirer. Ils s'étoient assemblés au nombre d'onze mille aux environs de Thebes, & trois mille étoient venus camper près de Mégare dans le dessein de forcer l'Isthme de Corinthe. A la vue de la Flotte Vénitienne, ils décamperent. Avant que de se retirer à Napoli pour y passer l'hiver, Morosini fit fortifier l'isle d'Egene, & s'empara de quelques petites isles, qui couvroient la Morée (*a*).

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

La Dalmatie n'offre pas des événemens plus intéressans. Il y eut comme l'année précédente des courses, pour piller & dévaster le pays. Les Turcs eurent du desavantage en deux rencontres (*b*).

Mort du Doge Morosini. 1694.

Les fatigues de la derniere campagne avoient achevé de ruiner la santé de François Morosini. Il tomba malade vers la fin de Decembre, & mourut le 6 de Janvier 1695 universellement regretté, comme un des plus grands hommes, que la République eut jamais eu. Il occupoit pour la quatrieme fois la place de Capitaine-Général de la mer. Ce que nous avons eu occasion de dire de ses exploits suffit pour donner une idée de sa capacité pour la guerre; on loue d'ailleurs sa modération, sa douceur & son desintéressement. Il fut regretté non seulement des Vénitiens, mais des nations étrangeres (*c*). Le Sénat pour témoigner son respect pour la mémoire d'un homme si illustre, fit mettre dans la salle du Scrutin, un marbre avec cette inscription, *Francisco Mauroceno Peloponesiaco Senatus* (*d*).

Nouvelle Loi.

Les Correcteurs élus pendant l'interregne jugerent devoir proposer qu'à l'avenir on ne se portât pas facilement à nommer le Doge Capitaine-Général. Pour cet effet on fit une Loi qui portoit, que quand on proposeroit le Doge pour cette charge, les noms des autres qui seroient proposés seroient aussi balottés, à moins que des six Conseillers & des trois Chefs de la Quarantie criminelle, six jugeassent à-propos de suspendre à cet égard l'ancien usage; auquel cas le Sénat jugeroit, si les circonstances & les finances de la République permettoient que la conduite de la guerre fût donnée au Doge. S'il décidoit l'affirmative, on proposeroit le Doge au Grand Conseil dans une Assemblée, où il se trouveroit au moins huit-cens Nobles, & qu'il ne seroit censé élu que par la réunion des deux tiers des suffrages (*e*).

Sylvestre Valier, CIX. Doge de Venise.

On procéda ensuite à l'élection d'un Doge, & le 23 de Fevrier Sylvestre Valier fut élu. Il fit de grandes libéralités au peuple, aux pauvres & aux Monasteres. Il fut couronné le 27 du même mois, & ce

(*a*) Le même, p. 552-556.

(*b*) Le même, p. 558-560.

(*c*) Le même, p. 556. *Garzoni*, L. XI. p. 511.

(*d*) Le même, p. 557.

(*e*) Le même, p. 557, 558. *Garzon* p. 512, 513.

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

que je dois remarquer, pour corriger une erreur où la plupart des Auteurs font tombés, & où je fuis tombé moi-même dans ma I Section, c'eft que Elizabeth Quirini fa femme fut couronnée le 4 de Mars (*). Il eft vrai que cette cérémonie ne fe fit que fur le foir dans une des falles du Palais Ducal, pour la rendre moins folemnelle. Mais comme elle étoit toute nouvelle, y ayant près d'un fiecle qu'on ne l'avoit faite, l'affluence du monde y fut extraordinaire. La Princeffe fe rendit enfuite dans la falle des banquets, revêtue du Manteau Ducal & du bonnet d'or, où elle reçut les principales Dames. Il y eut le foir un grand bal, & toutes les Dames y furent regalées de toutes fortes de rafraichiffemens, & l'on donna à chacune une corbeille de confitures & une médaille d'or, où étoit d'un côté la tête du Doge, & au revers celle de la Princeffe fa femme. Il fe fit en même tems une diftribution de pain & de vin au peuple dans la grande cour du Palais (*a*).

Guerre en Dalmatie.

Le Grand Vifir Ali, qui vouloit avoir une nombreufe armée en Hongrie, où il devoit commander en perfonne, envoya ordre dans les Provinces de l'Empire, de lever des troupes pour les garnifons des places, & de faire defiler les vieilles troupes vers Belgrade. Il en fit venir auffi de Dalmatie & d'Albanie, n'appréhendant rien des Vénitiens de ce côté-là. Jérôme Delfino, Provéditeur Général de Dalmatie réfolut de profiter de l'occafion pour enlever aux Turcs la forte place de Ciclut. Il affembla fes vaiffeaux & fes troupes à Spalato & feignit d'avoir deffein de donner la chaffe aux Pirates, aiant fait courir le bruit qu'ils étoient fur le point d'entrer dans le Golfe. Il feignit auffi de vouloir entrer dans l'Albanie. Cependant il fit marcher Etienne Capello par terre avec la cavalerie & quelques mille Mor-

(*a*) Lett. Hift. Avril 1694. p. 392. *Gratiani*, ubi fup.

(*) Amelot de la Houffaye, p. 181, 182, dit que Morofina Morofini femme de Marin Grimani, quatrevingt-neuvieme Doge, fut couronnée avec une dépenfe exceffive, en 1595, & que dans l'interregne fuivant, on abolit par un décret la coutume de ce couronnement, deforte que depuis ce tems-là on n'en avoit point couronné. M. L'Abbé Laugier (1) répete la même chofe, & je l'ai répété fur l'autorité de ces deux Auteurs. Amelot pouvoit dire qu'il n'y avoit point eu de Dogareffe couronnée depuis 1595, parceque cela étoit vrai dans le tems qu'il écrivoit. Mais quant au décret il me paroit fort douteux. Morofini n'en dit pas un mot dans fon Hiftoire, & M. Laugier n'en a point parlé non plus dans la fienne. D'ailleurs qu'elle apparence, que fi ce décret avoit fubfifté, on y eût dérogé en faveur d'Elizabeth Quirini. Il y a bien plus d'apparence dans ce que dit un Auteur du tems (2), que ce couronnement ne s'étoit point fait, parceque depuis 1595 les Doges avoient été veufs, ou ne s'étoient jamais mariés. Ce qu'il y a de certain c'eft que Gratiani (3) dit en termes exprès, en parlant de l'élection de Valier, *Uxorem etiam Elifabetham Quirinam, matronam lectiffimam*, ornatam infignibus dignitatis, ritu folemni Venetis Ducibus, *produxit in publicum.* A quoi il faut ajouter le témoignage de Garzoni (4) & celui de l'Auteur des Lettres Hiftoriques, qui écrivoit dans le tems que les chofes fe paffoient, qui certainement n'a pas inventé les circonftances que j'ai rapportées dans le Texte. Cet exemple fait voir jufqu'à quel point on doit être circonfpect à adopter ce que difent les Auteurs les plus accrédités.

(1) Difcours fur les Doges de Venife, à la tête du I. III. de fon Hiftoire.

(2) Lett. Hift. Avril 1694. p. 491.

(3) *Gratiani*, L. XXI. p. 558.

(4) *Garzoni*, Hift. della Rep. di Venezia in tempo della Sacra Lega contra Mahometto IV &c. L. XI. p. 513, 514.

barques vers la Narente, & aiant embarqué l'infanterie & l'artillerie néces- Section XII.
saire se rendit par mer, & alla joindre Capello; après leur jonction, Delfino marcha à Ciclut. Avant que de rien entreprendre, il détacha le Colonel Canagetti avec trois mille hommes pour se saisir des avenues, des gués & du pont du Trébisat, par où les ennemis pouvoient sécourir la place. Il fit abattre la moitié du pont, & les Turcs s'étant avancés avec un corps d'infanterie & cinq-cens chevaux, tenterent de passer la riviere sur des barques, mais ils furent chargés avec tant de vigueur, qu'ils furent obligés de se retirer. Delfino fit attaquer alors successivement les Forts de Saint Etienne & de Saint Antoine, qui couvroient la place, la garnison de ces forts se sauva dans la ville. Canagetti prit aussi sans peine le Fort de Strughe, bâti dans une isle pour défendre le port de Trébisat. On commença ensuite à canonner la ville & à y jetter des bombes, qui mirent le feu en divers endroits. Le canon aiant fait une breche assez large les Turcs capitulerent, & sortirent le 20 de Juin sans armes & sans chevaux, emportant seulement leur bagage. On prit encore deux autres Forts, qui étoient vis-à-vis de Ciclut de l'autre côté de la riviere. Les peuples des environs se soumirent aux Vénitiens, qui se virent maîtres par là d'un pays extrémement fertile (*a*).

Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

Les Turcs irrités de la perte de Ciclut, se hâterent de venir l'attaquer pour ne pas donner aux Vénitiens le tems de réparer les breches. Les Bachas d'Erzégovine, de Bosnie & d'Albanie, aiant rassemblé douze mille hommes de pied & quatre mille chevaux, marcherent vers Ciclut. Le Général Delfino, qui avoit pénétré leur dessein, ramassa autant de troupes qu'il lui fut possible, & vint se camper entre Norin & Ciclut, poste d'où il pouvoit jetter du sécours dans la place. Les Turcs commencerent à la battre le 24 de Juillet, & continuerent jusqu'au 2 d'Août. Toutes les attaques qu'ils firent durant tout ce tems-là pour s'emparer de divers retranchemens, leur réussirent mal. Delfino fit cependant entrer sept-cens hommes dans la place, & la garnison encouragée par ce secours, harassoit jour & nuit l'ennemi. Soliman Bacha d'Albanie, qui commandoit le siege, fit donner l'assaut, mais il fut repoussé avec grande perte. Cet échec joint au peu de progrès qu'il avoit fait, le détermina à décamper secretement la nuit du 3 au 4 d'Août. On s'apperçut de cette retraite le matin, & Delfino se préparoit à poursuivre les ennemis, quand il apprit qu'ils avoient déja passé le Trébisat. On trouva dans leur camp leur artillerie, leurs munitions & leurs bagages (*b*). Marcello Provéditeur de Cataro, profitant de l'absence des trois Bachas fit des courses sur leurs terres, ravagea le pays, & remporta un butin considerable. Les villes voisines Papava, Zaschia & Trébigné se soumirent. Marcello assiegea la Forteresse de Clobuch, empécha le Bacha d'Erzégovine d'y porter du secours, & força la garnison à se rendre; ensorte que tout le pays jusqu'auprès de Raguse resta soumis à la République (*c*).

(*a*) Le même, p. 572-575. *Garzoni*, p. 559, 560

(*b*) Le même, p. 579-581. *Garzoni*, p. 562-564.

(*c*) Le même, p. 581-583. *Garzoni*, L. XII. p. 549-556.

SECTION XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

Le Grand Visir voulant absolument reprendre Ciclut, chargea de cette entreprise Mahomet-Bacha de Bosnie, qui assembla toutes les milices des Provinces voisines, qui jointes à quatre mille hommes détachés de l'armée de Hongrie, formerent une armée de vingt mille hommes. Mais Delfino avoit bien pris ses précautions, & s'étoit retranché sous le canon de Ciclut avec huit ou dix mille hommes. Le Bacha ne laissa pas de faire ses approches, fit sommer fierement le Général Vénitien, qui lui répondit sur le même ton. Mahomet ouvrit la tranchée, & fit un feu considerable. Voyant que son artillerie ne fesoit pas grand effet, il entreprit de pousser ses lignes de façon qu'il rompit la communication entre les Forts & la ville. Delfino jugea à-propos de faire une sortie sur lui, elle se fit avec tant de succès, que les Infideles furent battus & obligés de se sauver dans leur camp, on combla les tranchées & ruina tous leurs travaux. Le Bacha craignant quelque chose de plus fâcheux, décampa pendant la nuit avec précipitation, & passa le Trébisat, abandonnant une partie de ses bagages (a). Voyons ce qui se passa au Levant.

Conquête de Scio.

La République avoit nommé Antoine Zeno Capitaine-Général, qui résolut d'entreprendre la conquête de l'isle de Scio. Aiant reçu de Venise des renforts & été joint par les galeres de l'Eglise & de Malte, il laissa le commandement de la Morée à Marin Michieli, avec plus de trois mille hommes de pied & seize-cens chevaux, pour garder l'isthme de Corinthe. Il laissa aussi quelques galeres pour garder les côtes, & mit à la voile le 31 de Juillet, avec huit ou neuf mille hommes de débarquement. Il essuia d'abord une violente tempête qui dispersa la Flotte; s'étant réunie à l'isle d'Andro, elle parut à la hauteur de Scio le septieme de Septembre. Cette isle n'est qu'à dix-huit milles du Continent de la Natolie; elle a cent milles de circuit; elle abonde en vins, en soie, en laine, & produit beaucoup de mastic. Elle étoit fort peuplée de Chretiens Latins & Grecs. Zeno fit débarquer les troupes le 8; les Turcs voulurent s'opposer au débarquement, mais le feu des galeres les obligea de se retirer. Zeno pour se concilier les habitans fit défendre sous peine de la vie de les molester, ce qui fit qu'ils se soumirent sans peine. Le Capitaine-Général distribua la Flotte autour de l'isle, pour empêcher le passage aux secours. On canonna vivement le château qui défendoit l'entrée du port, la garnison le rendit après que le Commandant eut été tué. On s'empara de l'arsenal, où l'on trouva trois galeres, & vingt-sept autres bâtimens. Zeno pressoit le siege, parceque le bruit couroit que la Flotte Turque étoit déja en mer pour venir au secours de l'isle. Une mine, qu'on fit jouer le 14 renversa la contrescarpe dans le fossé, & les bombes avoient bouleversé tout l'intérieur de la place. On somma alors les assiegés, qui demanderent deux jours & ensuite un jour pour délibérer, dans l'espérance que le secours arriveroit; cela leur fut refusé & les attaques recommencerent si vivement, qu'ils craignirent d'être emportés d'assaut, desorte qu'ils demanderent à capituler. On leur accorda, que la garnison avec ceux des habitans qui voudroient se retirer sortiroient le 18 de Septembre, avec armes & bagage, & seroient transportés sur le

(a) Le même, p. 583-585. *Garzoni*, p. 564-567.

continent voisin; mais que toute l'artillerie, les munitions de guerre, les galeres, les Renégats, les Juifs & les Esclaves resteroient au pouvoir des Vainqueurs. On trouva dans la place deux-cens trente-six pieces de canon, dont il y en avoit deux-cens de fonte, & des munitions de guerre & de bouche (*a*). Barthelemi Contarini, qui étoit à dix-huit milles en avant, avec quelques vaisseaux, donna avis au Capitaine-Général, que les Turcs étoient partis de Metelin avec vingt vaisseaux & vingt-sept galeres: Zeno se prépara à l'aller joindre.

La Flotte Turque évite le combat.

La jonction faite, on rencontra la Flotte ennemie; à la vue des Vénitiens, les vaisseaux Turcs rallentirent leur course, & les galeres, retournerent à Metelin. La force du vent & l'agitation de la mer obligerent Zeno à se mettre à couvert sous les isles de Cenuses. Le lendemain, il sortit & n'étoit qu'à quinze milles des ennemis; comme le vent étoit tombé leurs vaisseaux ne pouvoient manœuvrer. Les galeres de Venise prirent les vaisseaux de la flotte à la remorque, & ils ne pouvoient manquer de joindre ceux de l'ennemi. Assan Mezzemorto qui les commandoit, se servit de ses chaloupes pour les remorquer, cependant au bout de quelques heures Contarini avec six vaisseaux joignit leur arriere-garde. Mais le Capitaine-Général ordonna de brouiller les voiles & d'arrêter, sous prétexte que le jour étoit trop avancé pour engager le combat, & qu'il falloit attendre une partie de son arriere-garde. Ici je trouve une grande opposition entre le récit de Gratiani & celui de Garzoni, amplifié & orné par M. l'Abbé Laugier (*b*). Le premier prétend que les vents contraires empêcherent d'atteindre l'ennemi, & que Zeno voyant qu'il ne pouvoit avancer, aborda à l'isle de Metelin pour prendre de l'eau. Le second raconte, que le Capitaine-Général aiant été joint par les bâtimens qui manquoient, tous les Officiers & les équipages demanderent à grands cris qu'on les menât à l'ennemi, & qu'on profitât du calme, qui pouvoit cesser d'un moment à l'autre. Zeno défendit avec sévérité de se porter en avant, & conduisit la flotte vers le rivage Occidental de l'isle de Metelin, pour y faire eau.

Il n'y a pas moins de contradiction entre les deux Historiens pour la suite. Gratiani dit que le vent s'étant rallenti, les Vénitiens poursuivirent les ennemis si vivement, que sans la nuit qui survint ils auroient pu les atteindre. Ils profiterent de l'obscurité pour se dérober à la vue des Vénitiens. Zeno croyant qu'ils avoient fait voile vers Foschies, donna ordre de porter de ce côté-là. Cependant les Turcs étoient entrés dans le canal de Smyrne, & quand le jour parut, ils avoient déja gagné la hauteur de Clazomene. On les apperçut au lever du soleil, & comme on ne doutoit pas qu'ils n'eussent dessein de se réfugier dans le port de Smyrne, Zeno les poursuivit pour les atteindre avant qu'ils y entrassent; mais dans le tems qu'il étoit prêt à les joindre, ils entrerent dans le port. Le Capitaine-Général fit cesser alors la poursuite, & délibéra avec les Commandans de la Flotte, si l'on attaqueroit le port. Les Turcs profiterent de ce tems pour dresser des batteries sur le rivage, & pour poster leurs vaisseaux de maniere qu'ils bat-

(*a*) *Gratiani*, L. XXII. p. 589-594. *Garzoni*, p. 574-584. Lett. Hist. Decembre, 1694. p. 600-605.

(*b*) *Laugier*, T. XII. p. 195 & suiv.

SECTION XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699*

toient l'entrée. Pendant qu'on délibéroit, les Consuls de France, d'Angleterre & de Hollande, arriverent, pour détourner Zeno de l'attaque, parcequ'ils craignoient pour les navires marchands de leurs nations qui étoient dans le port. On les renvoya sans réponse décisive. Quant à l'attaque du port, on convint que si l'on pouvoit y entrer on ne manqueroit pas de détruire la Flotte ennemie; mais en même tems qu'il y avoit beaucoup de danger à l'entreprendre, à moins que de se rendre maître du château. Or on n'avoit ni assez de troupes, ni l'artillerie nécessaire pour l'attaquer, ainsi, quoiqu'il fut très-chagrinant de laisser échaper une proie, qu'on poursuivoit depuis quatre jours, il fut résolu de ramener la Flotte à Scio (*a*). Voyons le récit de M. Laugier, à la suite de ce qu'on a vu plus haut.

Un vent frais se leva, & délivra les Sultanes du péril extrême qu'elles avoient couru. Elles mirent à la voile pour se réfugier à Smyrne: on auroit pu encore les poursuivre & les battre dans leur retraite, si Zeno, dont l'opiniâtreté augmentoit par les contradictions, ne l'eût encore défendu, en disant, qu'il ne vouloit point s'engager de nuit dans le canal de Smyrne, qui étoit très-dangereux. Le lendemain, il se présenta une nouvelle occasion de combattre les Sultanes. Elles étoient arrêtées hors du canal de Smyrne par le vent contraire, & n'auroient pu éviter le combat, quand elles l'auroient voulu; mais le Capitaine-Général ou ne voulut point, ou ne sçut pas arriver à tems, & lorsqu'il se détermina enfin à chasser sur l'ennemi, les Sultanes étoient déja entrées dans le port de Smyrne. La flotte entre dans le canal après elles, mouille à peu de distance du château, menace de bombarder la ville. Les équipages des Sultanes s'épouvantent, & sans écouter la voix de leurs Commandans, ils les abandonnent pour chercher à terre leur salut. Les Consuls de France, d'Angleterre & de Hollande, demandent & obtiennent audience de Zeno. Ils lui persuadent de renoncer au bombardement de Smyrne, pour ne pas ruiner le commerce des Nations amies de la République, les ordres sont donnés en conséquence, & la flotte retourne à Scio. On ne peut se figurer le désespoir de tous les braves gens qui étoient aux ordres de ce Commandant imbécille. Ils porterent contre lui les plus vives plaintes au Sénat. Comment concilier des récits si diamétralement opposés? Zeno résolut de passer l'hiver à Scio pour faire fortifier cette isle.

Combat naval. 1695.

Cependant les Turcs fesoient de grands préparatifs pour la reconquérir, & assemblerent toutes leurs forces à Smyrne. Le Capitan Bacha étoit parti des Dardanelles au commencement de Novembre avec vingt Sultanes & vingt-quatre galeres. Le Capitaine-Général en avoit eu avis, & s'étoit avancé avec sa flotte jusqu'à Spalmadori, où il avoit appris que l'ennemi avoit fait voile vers Smyrne. Il resta dans ce poste exposé à des tems fort orageux pendant plus de six semaines, & y laissa Jerôme Priuli avec les vaisseaux, trois galeres & plusieurs moindres bâtimens. Il retourna à Scio pour rafraichir ses équipages. Les renforts qu'il attendoit de Venise n'arrivoient point, la mauvaise saison les retarda. Zeno prit toutes les mesures que

(*a*) *Gratiani*, p. 596-599.

que les circonstances lui permettoient pour résister à l'ennemi. Les Grecs de Scio n'étoient nullement affectionnés aux Vénitiens, & donnoient sous main avis au Capitan Bacha de ce qui se passoit. Ce Général, aiant fait tous ses préparatifs à Smyrne, mit à la voile le 8 de Fevrier, & s'avança jusqu'à la pointe de Catabruno, à dixhuit milles de Spalmadori. Priuli en donna aussitôt avis au Capitaine-Général, qui sortit du port de Scio avec sa Flotte pour aller à la rencontre de l'ennemi. Priuli se trouva en avant avec six vaisseaux, que les galeres remorquoient faute de vent, ou parce-que le vent étoit contraire; les autres vaisseaux ne suivirent point. Priuli fut attaqué par seize Sultanes; il combattit courageusement, mais le feu aiant pris à son vaisseau, il passa sur celui de Gaspar Bragadino, nommé le Lion couronné, le feu se communiqua encore à celui-ci, & ensuite au Dragon volant, & ils sauterent tous trois en l'air avec tous ceux qui y étoient. Cependant quatre Sultanes vinrent attaquer les galéasses, qui soutinrent l'attaque plusieurs heures avec une vigueur extraordinaire. Le Capitaine-Général aiant voulu changer l'ordre de bataille, il en résulta de la confusion, la galere de Marin Giorgio fut enveloppée par quatre galeres ennemies: il repoussa les Turcs courageusement, mais aiant été tué avec presque tous les siens, les ennemis s'emparerent de sa galere, mais les Vénitiens la reprirent. Les Turcs plierent enfin & se retirerent à la pointe de Catabruno, & la Flotte Vénitienne retourna à Spalmadori. Les Vénitiens eurent seize-cens hommes tués ou blessés, & trois de leurs vaisseaux brûlés. La perte des Turcs fut beaucoup plus considerable, outre deux de leurs galeres qui avoient coulé à fonds (*a*).

SECTION XII. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1671 *jusqu'à l'an* 1699.

Le voisinage de leurs ports leur fournit le moyen de réparer leurs pertes; le 19 du même mois de Fevrier, les Sultanes leverent l'ancre avec un vent de Nord assez violent, qui ne permettoit pas aux galeres & aux galéasses de tenir la mer, & vinrent attaquer les vaisseaux de la République. Barthelemi Contarini, qui avoit succedé à Priuli, les reçut courageusement, & il auroit eu de l'avantage, si tous ses vaisseaux avoient pu suivre, mais la plupart étant maltraités ne purent résister à la violence des flots, il fut contraint de combattre avec desavantage durant trois heures. Après quoi le vent s'étant renforcé, les flottes se séparerent (*b*).

Autre combat naval.

Le Capitaine-Général, qui craignoit d'être enfermé dans le port de Spalmadori, profita de la nuit pour se retirer avec les galeres & les galéasses à Scio, & envoya ordre à Contarini de venir le joindre. On délibéra alors sur le parti qu'on devoit prendre, on proposa d'abandonner Scio, qu'il n'étoit pas possible de défendre avec une Flotte délabrée, & avec le peu de forces qu'on avoit, d'autant plus qu'il importoit bien davantage de conserver la Morée. Tous les avis se réunirent, & la résolution fut prise d'abandonner Scio, on brûla les munitions, on encloua le canon, & on fit charger les mines pour faire sauter les fortifications. Plusieurs familles de Chretiens du Rit Latin s'embarquerent sur la Flotte; les Grecs au contraire

Les Vénitiens abandonnent Scio.

(*a*) Le même, p. 617-625. *Garzoni*, p. 628, 629. Voyez aussi Lett. Hist. Mai, L. XIII. p. 620-628. 1695, p. 491-493.

(*b*) *Gratiani*, p. 625, 626. *Garzoni*,

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

accoururent & éteignirent le feu qui devoit allumer les mines, auſſitôt que la Flotte eut mis à la voile. Ils donnerent avis aux Turcs du départ des Vénitiens, & le Capitan Bacha envoya des troupes pour reprendre poſſeſſion de l'iſle. Les Chretiens du Rit Latin furent les victimes de la vengeance des Infideles, parcequ'ils avoient favoriſé les Vénitiens. Quatre des principaux furent pendus, d'autres furent mis à la chaine, tous perdirent les privileges dont ils avoient joui, la Cathédrale fut changée en Moſquée, & on leur ordonna de ſe conformer au Rit des Grecs (*a*). La Flotte Vénitienne ſe rendit à Napoli de Romanie.

Trois jours avant le premier combat naval, dont nous avons parlé, le Sultan Achmet II étoit mort à Andrinople, & Muſtapha II; fils aîné de Mahomet IV lui avoit ſuccédé.

Procès fait au Capitaine-Général.

La nouvelle de l'abandon de l'iſle de Scio excita un grand mécontentement à Veniſe. Après une longue délibération, où il y eut de la chaleur & du débat, les uns plaidant en faveur du Capitaine-Général, les autres l'attaquant avec beaucoup de vivacité, il fut conclu de le faire arrêter avec les deux Provéditeurs Quirini & Piſani, & dix Capitaines de vaiſſeaux. Ils furent conduits à Veniſe: Zeno & Quirini moururent en priſon avant la fin du procès, tous les autres furent abſous (*b*).

Opérations en Morée.

On avoit choiſi pour Capitaine-Général Alexandre Molino, qui arriva à Napoli le 12 de Mai fort à-propos. Le Sultan Muſtapha avoit donné ordre à Ibrahim, Séraskier de Livadie, d'attaquer la Morée. Ce Général étoit venu camper près de l'Iſthme de Corinthe, avec quinze mille hommes de pied, & un gros corps de cavalerie. Il avoit en même tems envoyé deux Grecs, pour ſoulever les habitans, en leur montrant une lettre du Grand Viſir, par laquelle il leur promettoit une amniſtie générale, s'ils rentroient ſous l'obéiſſance du Grand Seigneur, l'exemption de tout tribut, & aux ſoldats le double de la paye qu'ils recevoient des Vénitiens. Molino fit la revue des troupes, & trouva qu'il avoit dix mille hommes de pied & douze-cens chevaux. Il renforça la garniſon de Corinthe, envoya le Colonel Laſcaris avec quatre mille hommes de milices de la Morée garder l'Iſthme, il manda à Antoine Molino, Provéditeur des iſles, d'embarquer les troupes ſur les galeres & de ſe porter dans le Golfe de Corinthe; il fit marcher ſa cavalerie par terre à Porto-Porro, & s'embarqua avec l'infanterie ſur ſa flotte pour s'y rendre par mer. Le Séraskier Ibrahim aiant appris par des déſerteurs le départ de Molino, fit attaquer le paſſage de l'Iſthme, le força, & vint camper près d'Argos. Le Capitaine-Général revint à Napoli, débarqua ſes troupes, qui marcherent à l'ennemi ſous les ordres du Général Stenau & du Provéditeur Général Auguſtin Sagredo. Quelques déſerteurs perſuaderent à Ibrahim, que l'armée Vénitienne étoit foible, que les Généraux étoient irréſolus, les ſoldats découragés, & que s'il les attaquoit il ne pouvoit manquer de remporter la victoire. Le Séra-kier ſortit donc de ſes retranchemens, & fondit ſur les Vénitiens, le combat fut vif, & dura juſqu'à la nuit, la valeur & l'habileté des manœu-

(*a*) *Gratiani*, p. 627-629. *Garzoni*, p. 629-632.

(*b*) *Gratiani*, p. 630-632. *Garzoni*, p. 632-639.

vres du Général Stenau déciderent l'affaire en faveur des Vénitiens. Le Séraskier se retira, & profita des tenebres pour fuir du côté de Corinthe. Il abandonna neuf coleuvrines, deux pieces de campagne, deux mortiers, avec quantité de munitions. Il avoit eu plus de quatre-cens hommes de tués, & six-cens de blessés. Quand on s'apperçut le matin de la fuite des Turcs, la cavalerie Albanoise les poursuivit, leur tua plus de deux-cens hommes & fit autant de prisonniers. Cette victoire ne couta aux Vénitiens que deux-cens-cinquante hommes tués ou blessés (*a*).

Combat naval.

Molino aiant ainsi mis la Morée en sureté, laissa quatre mille hommes de troupes réglées & deux mille hommes de Milices au Provéditeur Général Sagredo, pour défendre l'Isthme de Corinthe, & résolut de se signaler aussi sur mer. Il fit voile avec vingt-trois vaisseaux de ligne, quatre brûlots, vingt galeres & six galéasses, & alla mouiller à l'isle d'Andros; ce fut là qu'il fut joint par deux vaisseaux de Venise, cinq galeres de l'Eglise, & sept de Malte. S'étant porté à l'isle de Samos, il apprit que le Capitan Bacha étoit à Scio avec la Flotte Turque, composée de trente-trois vaisseaux, & dix-huit galeres. Molino mit aussitôt à la voile, & le 15 de Septembre il entra dans le canal de Spalmadori, & la Flotte ennemie s'avança avec un vent favorable. Le combat commença avec les vaisseaux Vénitiens; les galeres & les galéasses, aiant été obligées par le vent contraire de relâcher à une pointe de l'isle de Scio. Le feu fut fort vif de part & d'autre jusqu'à la nuit qui sépara les combattans, les Turcs aiant perdu plus de monde que les Vénitiens. Le lendemain matin, Contarini Général des vaisseaux, aiant joint le reste de la Flotte, s'avança pour attirer les Turcs hors du port de Scio, mais ils refuserent le combat. Contarini jetta l'ancre pour être prêt à tout événement. Le 18, le Capitan Bacha sortit, & l'action recommença avec plus de furie qu'auparavant. Contarini auroit gagné le vent aux ennemis, si les galeres & les galéasses avoient pu suivre, mais pour ne pas les abandonner, il fut encore obligé de combattre avec le desavantage du vent. La bataille fut longue & sanglante. Contarini pressa tellement l'ennemi, que le Capitan Bacha songea à faire changer de face au combat; il détacha six Sultanes pour aller attaquer les galeres Vénitiennes, que la violence du vent avoit obligées de se retirer à Metelin; mais Contarini les suivit de si près, que Mezzomorto craignant qu'elles ne fussent coupées, changea d'avis, & voulut partager sa flotte en trois escadres. Mais la Capitane de Tripoli avoit pris la suite avec deux autres galeres; deux vaisseaux Turcs étoient tellement désemparés qu'ils étoient prêts à couler à fond, le reste de la Flotte Turque étoit fort en desordre, & l'Amiral Ottoman avoit déja donné le signal de la retraite, lorsque le feu prit à un vaisseau Vénitien, qui sauta en l'air, & mit le feu à deux autres, où on vint à bout de l'éteindre. Mezzomorto reprit courage, & le combat recommença mais il ne fut pas plus favorable aux Turcs; leur flotte prit le large après avoir perdu deux vaisseaux, & beaucoup de monde. Le Capitan Bacha compta sur son bord seul trois-cens morts, il avoit eu la poupe de son vaisseau brisée, & ses mats endommagés; les autres vaisseaux

(*a*) *Gratiani*, p. 633-637. *Garzoni*, p. 639-643.

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

avoient été maltraités à proportion. L'Amiral Turc se retira à Foschies (*a*). Molino voyant qu'il n'étoit pas possible de tenir plus longtems la mer, congédia les Escadres auxiliaires & fit voile vers Napoli de Romanie.

Les Vénitiens fortifient l'Isthme de Corinthe. 1696.

Le Capitaine-Général emploia l'hiver à radouber ses vaisseaux & à faire les préparatifs nécessaires pour la campagne prochaine. Il s'occupa aussi, conformément aux ordres du Sénat, à faire fortifier l'Isthme de Corinthe, pour mettre la Morée à couvert des incursions des Turcs. L'Ingénieur Albergotti vouloit qu'on bâtit une citadelle dans les formes, & le Général Stenau proposoit de construire dans la largeur de l'Isthme une ligne de fortins & de redoutes. Le Sénat, consulté sur ce sujet, adopta le plan de Stenau, qui fut exécuté (*b*). Les Escadres du Pape & de Malte aiant joint la Flotte de Venise, on tint Conseil de guerre, & on délibéra, si l'on iroit avec toute la Flotte chercher le Capitan Bacha, où si l'on se contenteroit de détacher tous les vaisseaux aux ordres de Contarini, tandis qu'on entreprendroit le siege de Thebes. Molino, qui étoit de ce dernier avis, trouva moyen de le faire passer. Contarini se rendit d'abord à Andros.

Combat naval.

Tandis que le Capitaine-Général se disposoit à marcher à Thebes, il reçut avis de Contarini, que le Capitan Bacha Mezzomorto avoit paru à la hauteur du Cap d'Or près de Négrepont avec trente-six vaisseaux, deux brûlots, & vingt-cinq galiotes. Sur cet avis, Molino remit à un autre tems l'expédition de terre; il laissa au Provéditeur Sagredo cinq mille hommes avec quelques milices, pour défendre les lignes de l'Isthme, & sortit du Golfe d'Egene avec six galéasses, trente-quatre galeres, & plusieurs moindres bâtimens pour aller joindre Contarini. Les vents contraires le retarderent, & les Turcs en profiterent pour venir passer devant Andros & aller se poster au dessous de cette isle pour attendre les galeres Vénitiennes. Le vent étant calmé, le Capitaine-Général fit faire force de rames & entra le 21 d'Août, dans le port d'Andros à la vue des ennemis, dont les vaisseaux étoient immobiles à cause du calme. Il n'y trouva point Contarini, qui avoit fait voile le même jour vers l'isle de Tine. Le lendemain, il alla le joindre, & aussitôt ils résolurent d'attaquer l'ennemi. Un petit vent les favorisa d'abord; s'étant apperçus que les Turcs sembloient vouloir éviter le combat, & fesoient remorquer leurs vaisseaux par les Galiotes, ils firent remorquer aussi les leurs par les galeres. Contarini se trouva le premier à portée avec sept vaisseaux, avec lesquels il en avoit trente-six à combattre. Jaques Mosto, qui commandoit trois galéasses, fit un mouvement vers la gauche, & attira quatre vaisseaux Turcs de ce côté-là. Contarini fut bientôt joint par Louis Mocénigo avec trois autres galéasses, & par Pierre Duedo avec les autres vaisseaux. Molino de son côté s'avança avec les galeres, desorte que les ennemis étoient pressés de tous côtés. Mezzomorto se battoit en retraite; on se canonna pendant trois heures, & sur le soir les Turcs se retirerent vers le Cap d'Or, & les Vénitiens à l'isle d'Andros. La Capitane des Infideles & sept autres galeres furent fort maltraitées, quelques galiotes coulées à fonds, & ils eurent deux mille

(*a*) *Gratiani*, p. 637-640. *Garzoni*, p. 644-648.

(*b*) *Gratiani*, L. XXIII. p. 656-658. *Garzoni*, L. XIX. 687-689.

hommes tués ou bleſſés. Les Vénitiens n'eurent que cent quatrevingt deux morts ou bleſſés (*a*). SECTION XII.

Hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1671 juſqu'à l'an 1699.

Les Turcs ſe retirent.

Le Capitaine-Général brûloit d'envie de renouveller le combat, mais le Capitan Bacha qui ſe ſentoit le plus foible, l'évitoit avec ſoin. Pour ne point abandonner l'Archipel il vogua entre les iſles de cette mer, qui forment un labyrinthe, où l'on peut aiſément ſe mettre à couvert, & où on ne pouvoit le forcer à combattre malgré lui. Les Vénitiens eurent beau le pourſuivre, il leur échapa toujours. A la fin il entra dans le canal de Négrepont & Molino crut avoir trouvé le moment de l'attaquer, il propoſa de faire entrer les vaiſſeaux dans le canal. Contarini s'y oppoſa, & repréſenta que le vent étoit contraire, que d'ailleurs on ne pouvoit y attaquer l'ennemi ſans riſque, à cauſe que l'entrée étant étroite, les vaiſſeaux ne pouvoient y entrer qu'à la file. Pendant qu'on délibéroit, le Capitan Bacha profita de la nuit pour ſortir & ſe porta ſur l'iſle de Tine, dans le deſſein de la ſurprendre. Mais Barthelemi Moro, qui y commandoit, l'empêcha de faire deſcente; & comme il apprit en même tems que Contarini venoit à lui, il prit la route du détroit. Comme la ſaiſon s'avançoit le Capitaine Général congédia les eſcadres auxiliaires & ramena ſa Flotte à Napoli en Morée (*b*).

Opérations en Dalmatie.

Le Provéditeur Général de la Dalmatie Delfino avoit formé le projet de s'emparer de Dulcigno, qui ſervoit de retraite à tous les Corſaires, qui troubloient la navigation & le commerce du Golfe. Il conſulta le Sénat, qui lui envoya des renforts. Il fixa le rendez-vous des troupes à Caſtelnuovo, & s'y étant rendu, il s'embarqua & mit à la voile le 8 d'Août pour Dulcigno. Il auroit aiſément emporté cette place, s'il y étoit arrivé à l'improviſte; mais les Raguſins, qui voyoient avec chagrin les Vénitiens s'aggrandir dans leur voiſinage, & obſervoient avec ſoin leurs mouvemens, donnerent avis à Dulcigno de ce qui ſe paſſoit, huit jours avant l'arrivée de la Flotte: les Turcs eurent le tems de faire entrer des munitions dans la place, & d'envoyer de côté & d'autre pour aſſembler des troupes. Delfino fit débarquer ſes troupes à quatre milles de Dulcigno, & chaſſa un corps de mille Turcs, qui avoient occupé quelques collines. Il s'avança enſuite devant la place, fit brûler les fauxbourgs, & fit dreſſer ſix batteries. Les aſſiegés ſe défendirent vigoureuſement, & étoient favoriſés par la ſituation de la place, & ſurtout du château, qui eſt ſur une roche vive, de difficile accès. Un gros de mille Turcs s'avança pour tâcher de pénétrer dans la ville, mais Delfino détacha quelques troupes qui les mirent en fuite. Deux jours après cinq mille hommes vinrent attaquer les lignes par deux côtés, mais la réſiſtance qu'ils trouverent, leur fit prendre la fuite. Le Provéditeur preſſa alors les opérations du ſiege, les bombes cauſerent beaucoup de dommage dans la ville; le canon fit auſſi une breche à la muraille. Quoiqu'elle ne fût gueres praticable, on ne laiſſa pas de donner l'aſſaut par deux endroits, mais il ne réuſſit point. On prit le parti d'attacher le mineur à un angle du mur près du château. Pendant qu'on travailloit à la mine,

(*a*) *Gratiani*, p. 658-660. *Garzoni*, p. 690-694.

(*b*) *Gratiani*, p. 660, 661. *Garzoni*, p. 694, 695.

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

Omer, fils de Soliman Bacha, attaqua les lignes par deux endroits, ce qu'il fit avec plus de courage que de succès, aiant été vivement repoussé avec perte. Delfino sachant que le Bacha de Scutari approchoit avec un corps de près de douze mille hommes, fit mettre le feu à la mine, qui fit sauter à la vérité la muraille, mais sans que la breche fût encore praticable. Sur ces entrefaites le Bacha parut, & attaqua les lignes des Vénitiens par trois endroits, tandis que les assiegés fesoient un grand feu. Le combat fut des plus opiniâtres, & le Bacha fut sur le point de forcer le camp à l'attaque où il commandoit, mais ayant été enfin repoussé, Delfino fit une sortie si vive, que les Turcs tournerent le dos & se débanderent, le Bacha lui-méme fut tué avec un grand nombre d'autre fuyards, & on prit douze drapeaux. Les assiegés ne perdirent pourtant pas courage & ne voulurent point entendre à se rendre. Delfino voyoit que le siege trainoit en longueur, & il craignoit l'approche de l'équinoxe, parceque le mauvais tems ne permettoit pas alors aux vaisseaux de rester sur une côte qui est sans port. Il se détermina à donner un assaut général, malgré la difficulté de la breche, mais les troupes s'y porterent avec si peu d'ardeur, que ce Général fit sonner la retraite, & ordonna l'embarquement, qui se fit en bon ordre, sans que les Turcs se missent en état d'y faire aucune opposition. Delfino retourna en Dalmatie, où il trouva tout tranquille. Pendant son absence, le Bacha d'Erzégovine, s'étoit présenté devant Ciclut avec deux mille hommes, mais le Provéditeur George Barbaro l'avoit obligé de se retirer après lui avoir tué bien du monde *(a)*.

Opérations des Flottes. 1697.

Pendant qu'on travailloit à Ryswyck à la paix générale de l'Europe, & que le Prince Eugene gagnoit en Hongrie la fameuse bataille de Zenta contre les Turcs, les Vénitiens continuoient de leur côté à pousser la guerre contre les Infideles. Le Sénat avoit envoyé des renforts au Capitaine-Général en Morée, avec ordre de ne rien négliger pour en venir avec les Turcs à une action décisive. Pendant qu'il se préparoit à mettre en mer, il apprit que les ennemis avoient encore tenté de surprendre l'isle de Tine, qu'ils y avoient débarqué quelques troupes, mais avoient été chassés avec perte. Cet heureux commencement encouragea Molino; il laissa des troupes au Général Stenau pour garder l'Isthme de Corinthe, fit prendre les devants à Contarini avec vingt-cinq vaisseaux de ligne & deux brûlots, & peu de jours après alla le joindre avec vingt galeres & six galéasses. Leur jonction s'effectua entre l'isle de Stalimene & Monte santo, & ils firent voile aux Dardanelles pour empêcher le Capitan Bacha de sortir du détroit. L'Amiral Ottoman avoit prévenu les Vénitiens & étoit passé à Foschies pour y armer ses vaisseaux & pourvoir ses galiotes de rameurs. Delà il avoit dessein de passer à Négrepont pour appuier par mer les opérations du Séraskier, qui assembloit des troupes à Thebes, pour attaquer l'Isthme de Corinthe. Sur la nouvelle que les Vénitiens étoient au détroit, il fit voile de ce côté-là le 5 de Juillet avec vingt Sultanes, autant de galeres, six vaisseaux de Tripoli, deux brûlots & nombre de galiotes. Il avoit déja passé le canal qui est entre l'isle de Tenedos & le continent, quand les

(a) *Gratiani*, p. 662-669. *Garzoni*, p. 679-687.

Vénitiens le découvrirent. Molino & Contarini leverent l'ancre pour aller à ſa rencontre, mais comme il étoit déja tard, ils s'arrêterent à quelque diſtance de l'ennemi, pour l'attaquer le lendemain avec un vent favorable, qui ſouffloit doucement. Il feſoit toute la nuit clair de Lune, deſorte qu'on découvroit ſans peine tout ce qui ſe paſſoit.

Combat naval.

A deux heures après minuit, le vent força tellement que les galeres & les galéaſſes Vénitiennes furent pouſſées vers la Flotte ennemie. Contarini fut obligé alors de quitter ſon poſte, pour aller au ſecours du Capitaine-Général, ſur lequel les vaiſſeaux Turcs ſe portoient. Contarini ſécondé d'un autre vaiſſeau commença l'attaque, & bientôt aiant été joint par quatre autres vaiſſeaux, ils donnerent le tems aux galeres & aux galéaſſes de ſe retirer du côté de l'iſle de Metelin. La galéaſſe que montoit Antoine Nani courut riſque, deux galeres qui la remorquoient s'étant écartées du gros de la Flotte, trois Sultanes ennemies la pourſuivirent longtems. Enſuite la galere de Pierre Antoine Bembo aiant été emportée plus loin, fut tellement deſemparée qu'elle fut jettée ſur la côte de l'iſle de Metelin. Contarini détacha un vaiſſeau pour aller à ſon ſecours, mais les ſoldats, les rameurs & les eſclaves Turcs ne voulurent pas travailler, & le vaiſſeau ſe retira à la vue de ſix Sultanes, qui venoient fondre ſur lui. Cependant le combat continuoit avec beaucoup de furie, principalement entre Contarini & le Capitan Bacha, enfin l'ennemi ſe trouva tellement preſſé qu'il ſe retira à toutes voiles vers l'iſle de Tenedos. Contarini alla joindre Molino, qui étoit avec le reſte de la Flotte à l'iſle de Sciro, & après leur jonction, ils paſſerent à l'iſle d'Andro (*a*).

Les Turcs attaquent ſans ſuccès l'Iſthme de Corinthe.

Pendant que l'on travailloit à réparer le dommage que les vaiſſeaux avoient ſouffert, le Capitaine-Général jugea à-propos de paſſer en Morée avec les galeres, pour viſiter les fortifications de l'Iſthme de Corinthe. Aiant appris que le Séraskier de Livadie étoit aux environs de Thebes avec dix mille hommes, pour attaquer l'Iſthme, Molino fit venir les galéaſſes à Napoli, & en tira deux mille hommes pour renforcer la garniſon des lignes. Il ſe porta enſuite avec le reſte de la Flotte dans le golfe d'Egene, pour incommoder la marche des Turcs. Le Séraskier ne s'avança juſqu'à Mégare, que quand il apprit que le Capitan Bacha avoit paru à la hauteur du Cap d'Or. Aiant fait épier le paſſage de l'Iſthme par un petit détachement, il envoya trois mille hommes pour l'attaquer, mais ils furent ſi vigoureuſement repouſſés, que le Séraskier, ne voyant pas paroitre la Flotte Ottomane, qui devoit le ſoutenir, ramena ſes troupes à Thebes, ſans oſer faire de nouvelle tentative (*b*).

Autre combat naval.

Le Capitan Bacha cherchoit à attaquer Contarini dans le port d'Andros, où il avoit été joint par deux vaiſſeaux de ligne, arrivés de Veniſe. Le premier de Septembre Mezzomorto vint mouiller devant le port. Il y a deux embouchures, l'une aſſez ſpacieuſe, par laquelle les vaiſſeaux peuvent paſſer commodément, l'autre plus étroite & où il y des bas-fonds. Le Capitan Bacha comptoit donc de tenir ſon ennemi enfermé. Mais l'habile

(*a*) *Gratiani*, p. 684-687. *Garzoni*, L. XV. p. 749-753.

(*b*) *Gratiani*, p. 787. *Garzoni*, p. 753-755.

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

Vénitien trouva un passage au milieu des bas-fonds, sortit par le canal le plus étroit, gagna le vent au Capitan Bacha & vint fondre sur lui; le combat dura trois heures fort au desavantage des Turcs, Mezzomorto lui-même fut blessé légérement, & il couroit risque d'être entierement défait, mais un calme qui survint lui donna le tems de se sauver, en se fesant remorquer par ses galiotes, & il se retira sous Capo-Rosso dans l'isle de Négrepont. La nuit après le combat, le feu prit à un vaisseau Vénitien, qui sauta avec tout l'équipage, dont il ne se sauva que trois hommes (*a*).

Troisieme Combat.

Les deux Chefs également animés ne cherchoient qu'à en venir à une bataille décisive. Ils furent longtems à s'observer entre l'isle d'Andro, celle de Négrepont & la côte de l'Attique. Le matin du 19 de Septembre, le Capitan Bacha se trouva à la hauteur de Rafti à l'embouchure du Canal de Négrepont. Contarini, qui étoit à l'isle de Zia, se porta sur lui avec un vent favorable. Mezzomorto ne pouvant éviter le combat, mit ses vaisseux sur une ligne, à l'aide de ses galiotes. L'action s'engagea avec beaucoup de feu, & le vent aiant calmé, la partie devint à peu près égale. Contarini voulut profiter de la position des vaisseaux Turcs, qui étoient fort pressés les uns contre les autres; il détacha un brûlot, mais le calme l'empêcha d'arriver, desorte que ceux qui le conduisoient furent obligés d'y mettre le feu & de l'abandonner, vers le soir le vent s'étant de nouveau levé, les Vénitiens revinrent à la charge, & attaquerent les ennemis de tous côtés; les Turcs se défendirent courageusement, mais avec desavantage à cause qu'ils avoient le vent contre eux. La nuit qui survint empécha les Vénitiens de remporter une victoire complette. Le Capitan Bacha se retira du côté de Négrepont, & de là prit à pleines voiles la route de Scio. Dans ces trois combats les Turcs perdirent trois mille hommes, & en eurent bien autant de blessés. Leurs vaisseaux furent si maltraités, que les Grecs de Scio envoyerent à Constantinople demander du secours. Les Vénitiens eurent deux-cens-cinquante huit morts, & huit-cens cinquante-cinq blessés. Le lendemain de la bataille Molino vint-joindre Contarini avec les galeres, & comme la saison ne permettoit pas de tenter de nouvelles entreprises, la Flotte alla hiverner à Napoli de Romanie (*b*). Au fond la République ne tira aucun avantage de ces divers combats, si non d'avoir la supériorité sur mer, & d'empécher le Capitan Bacha de lever le tribut des isles de l'Archipel (*c*). Ce qu'il y a à observer, c'est qu'il ne paroit pas que le Capitaine-Général Molino ait eu grande part à toutes ces actions, & que la gloire en appartient à Contarini seul.

Négociations rélatives à la paix.

La paix conclue à Ryswick mettoit l'Empereur en état de tourner toutes ses forces contre les Turcs, qui perdoient de leur côté l'avantage d'une puissante diversion. Les Vénitiens se flaterent que l'Empereur profiteroit des circonstances. Ils chargerent le Chevalier Ruzini, leur Ambassadeur à Vienne, de féliciter l'Empereur de la victoire remportée à Zenta, & de le solliciter de pousser la guerre avec vigueur, promettant, d'agir de leur côté avec

(*a*) *Gratiani*, p. 687, 688. *Garzoni*, p. 755, 756.

(*b*) *Gratiani*, p. 688-690. *Garzoni*, p. 758-759. Ce dernier fait la perte des Vénitiens moins considérable.

(*c*) Les mêmes.

avec de plus grandes forces, qu'ils n'avoient encore fait. Léopold répondit d'abord favorablement, mais ensuite la succession au trône d'Espagne prête à s'ouvrir, qui l'intéressoit fort, le fit changer de vues, & le Comte de Kinski lui fit sentir, qu'il seroit avantageux de faire la paix avec les Turcs, afin de pouvoir agir plus librement quand il seroit question de la succession d'Espagne. Il y avoit quatre ans que le Roi Guillaume III avoit fait offrir au Grand Visir sa médiation & celle des Etats Généraux pour la paix, mais jusques-là les Ambassadeurs de ces deux Puissances n'avoient pas eu de réponse. Le Comte de Kinski fut chargé d'écrire à Mylord Paget, Ambassadeur d'Angleterre à la Porte, pour le prier de sonder les Turcs sur la paix. Mylord Paget s'adressa au Grand Visir & lui dit, que le Roi de la Grande Bretagne persistoit encore à offrir sa médiation, qu'il étoit surpris qu'on ne lui eût pas fait de réponse, & qu'il prioit le Visir de réparer la négligence de ses prédécesseurs. Cussein ou Chusain, c'étoit le nom du Grand Visir, jugea qu'il falloit profiter de l'occasion, & avec le consentement du Sultan, on tint un Divan, où le Chan des Tartares assista, & il y fut conclu de travailler à faire la paix. Le Grand Visir remit à Mylord Paget une lettre pour le Roi Guillaume, dans laquelle il lui fesoit des excuses du retardement de réponse, & lui déclaroit que le Grand Seigneur acceptoit sa médiation & celle des Etats-Généraux. Il lui remit en même tems un écrit qui contenoit les conditions qu'il proposoit. Cet Ecrit fut envoyé à Londres & de là à Vienne. Les Alliés y trouverent bien des choses à dire; après bien des écritures de part & d'autre, les Ambassadeurs des Puissances médiatrices, convinrent avec les Turcs que l'on établiroit pour base du Traité, la regle de *l'uti possidetis, ita porro possideatis*, c'est-à-dire que chacune des Puissances intéressées conserveroit tout ce qu'elle avoit occupé jusqu'à ce moment sans restriction. On convint aussi que le Roi de Pologne & le Czar Pierre I, qui s'étoient ligué l'année précédente avec les confédéres, auroient aussi satisfaction, & envoyeroient leurs Plénipotentiaires au Congrès qui se tiendroit. On choisit pour le tenir Carlowitz, bourg situé sur le Danube entre Peterwaradin & Salankemen (*a*).

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

Opérations navales. 1698.

Pendant toutes ces négociations, on ne laissa pas que de continuer la guerre. Il ne se passa rien d'important en Hongrie, où les Turcs se tinrent sur la défensive. Il y eut un peu plus de chaleur dans les opérations des Vénitiens. Ils venoient de rappeller suivant l'usage, leur Capitaine-Général Alexandre Molino, sa commission n'étant que pour trois ans. On avoit nommé pour le remplacer Jaques Cornaro, homme d'âge, qui avoit acquis de l'expérience à la guerre, pendant celle de Candie. Ce nouveau Général se rendit à Napoli de Romanie, & prit le commandement de la Flotte, forte de vingt galeres, de six galéasses, de vingt-quatre vaisseaux de ligne, de deux brûlots, & de bon nombre de moindres bâtimens. Il fit la revue des troupes, & trouva douze mille hommes de pied, deux mille chevaux, & deux mille Grecs. Il confia la garde de l'Isthme de Corinthe à François Grimani, Provéditeur de la Morée, à qui il laissa trois Régimens d'infanterie Allemande, & onze Compagnies de Milices du pays. On

(*a*) *Gratiani*, L. XXIV. p. 707-712. *Garzoni*, L. XVI. p. 767-774.

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

résolut dans le Conseil de guerre d'agir principalement sur mer. Jérôme Delfino, qui s'étoit si fort distingué en Dalmatie, avoit succedé dans le commandement des vaisseaux à Barthelemi Contarini nommé Provéditeur Général des isles. Le Capitaine-Général détacha Delfino avec les vaisseaux & vingt-trois galiotes, pour aller fermer le détroit des Dardanelles. Peu après il se porta avec le reste de la Flotte à Sciro, pour joindre Delfino, si l'occasion se présentoit de combattre l'ennemi. Delfino étant à la hauteur de l'isle de Stalimene, fut retenu par le calme, & voulant mettre ce retardement à profit, il tenta de s'emparer de cette isle. Il débarqua des troupes, qui se répandirent de tous côtés saccageant les Bourgs & les villages, & mettant le feu par tout, sans que les Turcs, enfermés dans le château, osassent faire le moindre mouvement. Le Capitan Bacha, qui étoit aux Dardanelles avec trente vaisseaux & deux brûlots, vit tranquillement les flammes, sans oser sortir. Delfino fit avancer ses vaisseaux jusqu'à l'isle d'Imbro, pour l'attirer plus efficacement au combat. L'Amiral Turc aiant reçu ordre de sortir du détroit, prit le parti d'entrer dans le canal de Tenedos, rasant de fort près la côte d'Asie. Vers ce tems-là le Capitaine-Général joignit Delfino. Celui-ci brûloit d'envie de combattre, se posta à l'embouchure du détroit, & ses galiotes saisissoient tous les bâtimens chargés de provisions pour Constantinople. L'ennemi resta immobile, & Delfino s'avança avec six galeres pour l'attirer au combat. Rien de tout cela ne pût engager le Capitan Bacha à le hazarder. Cornaro profita d'un vent favorable pour entrer dans le canal de Tenedos, mais l'Amiral Turc en sortit par l'autre embouchure & se porta de l'autre côté de l'isle. Voyant que l'ennemi fuioit, la Flotte de la République reprit son poste à l'embouchure du détroit, & y resta pendant un mois, ce qui excita de grandes clameurs contre le Capitan Bacha à Constantinople, où le prix des denrées haussoit considérablement. Mezzomorto partagé entre la crainte & la honte, fit divers mouvemens pour faire quitter aux Vénitiens leur poste, & en même tems s'éloignoit au plus vite pour ne pas combattre. Il pensa être forcé au combat, le 16 d'Août; s'étant approché plus près de la Flotte Vénitienne, le vent cessa tout d'un coup, ce qui lui ôtoit le moyen de se retirer. Les deux Flottes furent en présence depuis le matin jusques dans l'après midi, & il sembloit qu'on n'attendit que le vent pour en venir aux mains. Il se leva vers le soir, & les Vénitiens se disposoient à l'attaque, quand l'Amiral Ottoman prit la fuite vers le détroit, si fort en desordre, que quatre de ses vaisseaux, appréhendant d'être coupés, se sauverent à Tenedos, & la Capitane de Tunis, qui prit la même route, alla s'engager dans des bas fonds, d'où on ne put jamais la tirer.

Combat naval.

Après bien des efforts inutiles pour attirer l'ennemi au combat, la Flotte Vénitienne l'atteignit le 21 de Septembre, à une heure après midi, à la hauteur de l'isle de Metelin. Delfino avec deux autres vaisseaux attaqua l'avant-garde des Turcs, & la mit en desordre, aiant été soutenu par d'autres vaisseaux, il poussa tellement vers la ligne des ennemis, qu'il ne pouvoit manquer de remporter la victoire, quand un accident imprévu la lui arracha des mains. Un des vaisseaux, par la mauvaise manœuvre du Pilote, vint donner contre la proue de la Capitane de Delfino, & l'endommagea

tellement, qu'elle fut obligée de se tirer à l'écart; quatre Sultanes ennemies l'environnerent, & pendant deux heures firent un feu terrible sur elle, & tuerent beaucoup de monde, l'équipage ne pouvoit faire manœuvrer le vaisseau, les mâts étant brisés & les voiles déchirées. Delfino lui-même fut blessé en divers endroits par les éclats. Cependant il continua à se défendre avec tant de vigueur, qu'il donna le tems à un vaisseau de l'arriere-garde de venir à son secours. Le combat fut fort vif de l'autre côté, & les Vénitiens avoient visiblement l'avantage. La nuit survint, qui finit la bataille sans que la victoire fût décidée. La galere du Capitaine-Général Cornaro courut grand risque: aiant perdu une grande partie de ses agrets, elle n'avoit pu suivre, l'Amiral Turc la fit attaquer par quelques Sultanes, les Turcs vinrent même à l'abordage, mais Cornaro fit une si vigoureuse résistance, qu'il les obligea de se retirer. Les Vénitiens eurent trois-cens morts & six-cens bléssés. La perte des Turcs fut beaucoup plus considerable; d'ailleurs plusieurs de leurs vaisseaux furent tellement desemparés, qu'ils gagnerent avec beaucoup de peine les ports de Smyrne, de Foschies & de Scio. Le Capitan Bacha étoit entré dans le détroit. Delfino aiant réparé les dommages qu'il avoit reçus, retourna se poster à l'entrée du détroit, & après y avoir incommodé longtems l'ennemi, la mauvaise saison l'obligea de se retirer. Mais avant que de se rendre en Morée, il leva de grosses contributions dans les isles Turques (*a*), après quoi il se rendit à Porto-Porro, où le Capitaine-Général Cornaro étoit déja arrivé avec les galeres. Le retour de la Flotte mit la Morée à couvert d'une attaque dont elle étoit menacée, un nouveau Séraskier de Livadie avoit par ordre du Sultan assemblé des troupes pour tenter une entreprise sur l'Isthme de Corinthe. Il étoit même déja en marche vers Mégare; mais sur la nouvelle de l'arrivée de la Flotte, il renonça à son dessein (*b*).

Section XII. Histoire de Venise puis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

Opérations en Dalmatie.

Sebastien Mocénigo, Provéditeur Général de Dalmatie entreprit de se rendre maître par surprise de Stolaz. Cette Place est dans l'Erzegovine, sur le bord du Bragova, dans une situation fort propre à couvrir les terres que la République avoit conquises de ce côté-là. Il y avoit peu de garnison, & on la gardoit fort négligemment, parcequ'étant au milieu de la Province, les Turcs ne craignoient rien. D'ailleurs un Turc vint offrir au Provéditeur de lui faciliter l'entrée de la place, ce qui fut accepté, en lui promettant une recompense, & l'on régla avec lui le tems & la maniere. Mocénigo chargea de l'exécution du projet Nuncovich un des Chefs des Morlaques. Nuncovich se mit en marche avec un corps d'élite, vers la fin de Fevrier, il s'avança à la faveur de la nuit & se tint caché dans un bois pendant le jour, la nuit suivante il se présenta devant Stolaz. Le Traitre ouvrit une porte & deux-cens hommes entrerent dans la place, forcerent la maison du Commandant, & y tuerent deux ou trois gardes. L'avidité du pillage entraina les Morlaques, qui se répandirent de tous côtés. Les soldats de la garnison, éveillés par le bruit, tirerent sur les pillards du haut des fenêtres, un ou deux furent tués, ce qui inspira tant de terreur aux

(*a*) *Gratiani*, p. 712-716. *Garzoni*, p. 774-779.

(*b*) *Gratiani*, p. 716. *Garzoni*, p. 779.

SECTION XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

autres, qu'ils prirent la fuite & sortirent par la porte, par laquelle ils étoient entrés. Ainsi cette entreprise échoua. Mocénigo eut plus de bonheur dans les incursions qu'il fit faire dans la Bosnie & la Servie. Divers détachemens de Morlaques & des peuples voisins pénétrerent dans ces deux Provinces, y porterent le fer & le feu, les pillerent & enleverent un butin considérable (*a*). Les Commandans Turcs de ces quartiers chercherent à se venger, & firent des courses sur les terres de la République du côté de Verlicca & de Ciclut; mais ils furent battus. Le Bacha d'Erzegovine tenta aussi une irruption vers Papava & Trébigné, & il fut fort maltraité dans une rencontre avec les gens du pays. Le Séraskier de ces contrées assembla alors quinze mille hommes dans le dessein d'attaquer le château de Sing & fit transporter du canon & des mortiers sur le bord de la Cettina. Il y avoit sur le bord opposé un petit Fort, gardé par quelques soldats pour défendre le passage. Le Bacha ordonna à ses cavaliers de prendre chacun un soldat en croupe, de passer la riviere un peu plus bas, & d'attaquer le Fort. Ils ne l'emporterent qu'avec peine, ceux qui le gardoient s'étant tous fait tuer en le défendant. Le Bacha aiant fait passer alors toute son infanterie, fit ravager les environs, vint camper à une portée de canon de Sing & fit dresser ses batteries. Le Provéditeur Général, qui avoit pressenti son dessein, avoit fait entrer du secours dans la place, & aiant assemblé à Clissa le reste de ses troupes, il s'avança pour combattre le Bacha. Celui-ci en eut avis & n'osa attendre Mocénigo; il décampa promptement repassa la riviere, & rompit le pont pour n'être pas poursuivi (*b*).

Congrès de Carlovitz.

Cependant les Plénipotentiaires des Puissances Médiatrices & des Puissances belligérantes s'étoient rendus à Carlovitz: le Chevalier Charles Ruzini y étoit de la part de Venise. Il s'apperçut bientôt que les Impériaux ne cherchoient qu'à terminer pour eux en particulier, & ne pensoient gueres aux intérêts de la République. Il insista fortement sur l'obligation où l'on étoit de procurer une égale satisfaction à toutes les parties intéressées; enfin il demanda aux Ministres de l'Empereur, que s'ils convenoient avec les Turcs des conditions qui les regardoient, ils ne remissent point les conditions entre les mains des Médiateurs, qu'il n'eût aussi fait les siennes. Ils le promirent. Mais Ruzini, qui s'apperçut de leur empressement à conclure, craignit qu'ils ne lui tinssent pas parole, & écrivit au Sénat l'état des choses, & demanda de nouvelles instructions, pour savoir ce qu'il devoit faire, au cas que les Turcs, en voulant mettre des restrictions à la regle de *l'uti possidetis*, trainassent tellement les affaires en longueur, qu'il courût risque, en demeurant le dernier à conclure, de se trouver obligé de le faire à des conditions moins avantageuses; Sur ces entrefaites les Rois de France & d'Angleterre avec les Etats Généraux des Provinces-Unies avoient fait le premier Traité de partage, de la Monarchie d'Espagne, qui devoit naturellement porter l'Empereur à hâter la paix avec les Turcs. Le Sénat crut devoir agir auprès de ce Prince, & chargea François Loredan, Ambassadeur de la République à Vienne, de lui représenter avec quelle ardeur

(*a*) *Gratiani*, p. 716, 717. *Garzoni*, p. 780, 781.

(*b*) *Gratiani*, p. 717, 718. *Garzoni*, p. 781, 782.

& quelle constance les Vénitiens avoient soutenu la guerre pendant plusieurs années, & avec quelle promptitude ils s'étoient portés à traiter de la paix aussitôt qu'il avoit paru la souhaiter, qu'ils le prioient en conséquence d'agir en fidele allié, vu qu'il paroissoit que les Turcs n'agissoient pas de bonne foi & ne s'en tenoient pas à la regle de *l'uti possidetis*, & de ne pas souffrir que ses Alliés fussent lésés dans le Traité. L'Empereur avoit dans ce tems-là la fievre. Le Comte de Kinski lui fit rapport des demandes du Sénat de Venise, & il fit répondre à Loredan; que l'Empereur rempliroit avec plaisir les devoirs d'un fidele Allié; qu'il avoit envoyé ordre à ses Plénipotentiaires de déclarer à ceux du Sultan, qu'il ne falloit point espérer de paix, à moins qu'ils ne s'en tinssent rigoureusement à la regle de *l'uti possidetis*, posée pour base du Traité, qu'il avoit aussi ordonné à ses Plénipotentiaires de ne rien conclure que de concert avec celui de Venise. Tandis que cela se passoit à Vienne, les Ministres Impériaux avoient conféré avec ceux de Turquie, & après bien des débats, avoient cédé sur certains articles, ce qui fesoit espérer aux derniers, qu'ils trouveroient la même facilité dans les Ministres des autres Puissances. Ils eurent ensuite des conférences avec Ruzini, où ils demanderent que les Vénitiens évacuassent Lepante & les châteaux de Romelie & de Prévesa. Ruzini n'étoit nullement autorisé à y consentir. Cependant il voyoit clairement que les autres Ministres étoient à peu près contens, & qu'il couroit risque de rester seul à conclure avec les Turcs. Il se plaignit aux Plénipotentiaires de l'Empereur, & aux Médiateurs; on le paya de belles paroles, & Mylord Paget lui représenta, qu'il arrivoit souvent, qu'on s'écartoit en traitant, de ce dont on étoit convenu, que les Impériaux, les Polonois & les Moscovites s'étoient départis de certains articles pour le bien de la paix; qu'il craignoit fort que, si Ruzini ne s'accommodoit aux circonstances, il ne se trouvât réduit à traiter seul. Les choses en étoient-là, quand les lettres du Comte de Kinski arriverent. Loredan avoit donné avis à Ruzini de leur teneur; ensorte que ce Ministre alla trouver d'abord ceux de l'Empereur, & requit d'eux, que si les Turcs vouloient enfraindre la regle de *l'uti possidetis*, ils leur déclarassent que toute négociation étoit rompue. Mais ils lui répondirent, qu'ils n'avoient d'autre ordre, que de conclure conjointement avec lui, & que si les Turcs s'obstinoient à vouloir quelque restriction, de l'exhorter pour le bien commun de céder quelque chose (*a*).

Ruzini s'apperçut alors ce qu'il devoit attendre d'eux, & donna avis au Sénat de l'embarras où il se trouvoit, & le risque qu'il couroit de voir conclure la paix, à l'exclusion de la République. On lui envoya de nouvelles instructions, qui l'autorisoient a céder peu à peu sur certains articles. Ruzini entra de nouveau en conférence avec les Ministres Turcs; il y eut de vives contestations & ils ne purent jamais convenir des conditions. Cependant les Ministres des autres Puissances avoient conclu, & signerent la paix séparément le 26 de Janvier 1699. Cependant la honte d'abandonner les Vénitiens, qui pendant quinze ans avoient si courageusement fait la guerre par mer & par terre, pour les seconder, les obligea à traiter pour

SECTION XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

1699.

(*a*) *Gratiani*, p. 721-726. *Garzoni*, p. 786-798.

Section XII. Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.

eux, conjointement avec les Médiateurs, & à régler les conditions de leur accord avec les Turcs, en laissant au Sénat trente jours pour les accepter ou de les rejetter, & ils en remirent une copie à Ruzini, qui l'envoya à Venise. Les sentimens furent partagés dans le Sénat. Quelques Sénateurs firent sentir l'injustice de la conduite qu'on tenoit à Carlowitz, & voulurent prouver qu'il y auroit moins de risque à continuer la guerre, qu'il ne résulteroit de deshonneur des dures conditions de paix qu'on leur prescrivoit. Les plus sages furent d'un avis contraire; tout bien examiné, ils jugerent que les succès obtenus ayant été l'effet du concours des Puissances liguées, on s'exposeroit à tout perdre, si l'on se déterminoit à continuer la guerre séparément. Ils soutinrent qu'une paix avec de moindres avantages, méritoit la préférence, n'y aiant aucun lieu d'espérer que l'Empereur, qui avoit besoin de la paix pour d'autres desseins, en arrêtât la conclusion pour le seul intérêt des Vénitiens. Cet avis l'emporta, le Doge ratifia le Traité, & on le renvoya à Ruzini, qui le fit parvenir aux Médiateurs à Belgrade par son Secretaire. Peu de jours après, ils reçurent la ratification du Sultan, qui fut envoyée à Ruzini & il la fit parvenir à Venise (*a*). Les Traités conclus avec l'Empereur, les Polonois & les Moscovites ne sont pas de notre sujet; nous nous bornons à celui des Vénitiens.

Traité de Carlowitz.

Ce Traité contenoit les Articles suivans. I. Que toute la Morée jusques à l'Isthme de Corinthe resteroit à la République, en y comprenant l'isle d'Egene avec sa Forteresse. II. Que les Vénitiens évacueroient Lépante, & que les châteaux de Romelie & de Prévésa seroient démolis. III. Que la navigation des Golfes d'Egene & de Lépante seroit libre aux deux nations, qui s'obligeoient de les défendre contre tous Corsaires. IV. Que l'isle de Sainte Maure resteroit en toute souveraineté à la République. V. Que les isles de l'Archipel soumises au Sultan seroient exemptes de tout tribut, à l'égard des Vénitiens, & que le Grand Seigneur n'en exigeroit aucun pour l'isle de Zante. VI. Que la République conserveroit en Dalmatie Knin, Sing, & Ciclut avec leurs territoires & dépendances, & que pour prévenir toute contestation à l'avenir, les limites seroient fixées par une ligne droite, tirée de Knin jusqu'à Verlicca, & prolongée par Duaré & Vergoraz sur Ciclut, desorte que toutes les terres & cantons situés entre cette ligne & les côtes de la mer seroient sous la domination de la République. Et afin que les Forteresses qui devoient rester aux Vénitiens eussent un terrein suffisant, on leur assigneroit un terrein d'une grande lieue ou d'une heure de chemin, que celui de Knin s'étendroit du côté de la Croatie jusqu'aux confins des Etats de l'Empereur, sans préjudice aux deux Puissances dont les confins se terminoient-là. VII. Que les villes de Castelnuovo & de Risano resteroient aux Vénitiens. VIII. Qu'on envoyeroit de part & d'autre des Commissaires pour régler les limites, qui commenceroient leurs conférences au jour de l'Equinoxe (*b*).

Tel fut en substance le Traité de Carlowitz. Naturellement la République auroit pu aspirer à de plus grands avantages, si l'on s'en étoit tenu à la

(*a*) *Gratiani*, p. 726-735. *Garzoni*, p. 798-813.

(*b*) *Gratiani*, p. 733, 734. *Garzoni*, p. 811, 812. *Ricaut*, p. 290-295.

regle posée d'abord pour base du Traité. Mais les intérêts particuliers de ses Alliés, & principalement de l'Empereur l'emporterent sur les égards qu'on devoit à la République. Elle ne laissa pas de gagner considérablement à ce Traité. La Morée seule valoit pour elle le triple de Candie, & ce royaume ajouté à ses autres possessions lui donnoit un relief & une puissance qu'elle n'avoit pas eus depuis longtems. Si elle avoit pu le conserver toujours, les suites de cette paix auroient été infiniment utiles & glorieuses (*a*).

Section XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699.*

Réglement des limites en Dalmatie.

Il restoit à régler les limites en Dalmatie, & cette affaire donna plus de peine au Sénat qu'on ne devoit naturellement s'y attendre. Jean Grimani de la part de la République, & Osman Aga de celle du Grand Seigneur se rendirent en Dalmatie au tems marqué, le Comte de Marsigli & Ibrahim se trouvoient dans le voisinage de la part de l'Empereur, & du Sultan pour fixer avec eux les limites de la Croatie, de la Dalmatie & de la Bosnie. On jugea qu'il étoit bon d'avoir quelques troupes pour contenir les peuples des frontieres, au cas qu'ils remuassent à l'occasion du réglement des limites. Le Comte Antoine Coronini, qui commandoit, au nom de l'Empereur, dans le Comté de Lisca, qui fait partie de la Croatie, assembla quinze-cens hommes, tant infanterie que cavalerie, sans donner le moindre soupçon. Il s'avança secretement vers Zuonigrad, château que Cornaro avoit enlevé aux Turcs, il y avoit onze ans. Le Commandant Vénitien fut surpris de ce mouvement, sans s'attendre néanmoins à aucune hostilité. Mais quand il vit le Général Allemand s'approcher, il se défia de lui; mais n'osant avoir recours à la force, il fit tirer trois coups de canon pour savoir si Coronini venoit en qualité d'ami ou d'ennemi. Le Comte feignit de n'avoir aucun mauvais dessein, envoya quelques-uns des siens, sous prétexte de parler au Gouverneur; mais ceux-ci furent suivis d'autres, qui s'emparerent de la porte de la place, & bientôt, le Commandant fut obligé de céder au nombre & d'abandonner le château à Coronini, qui prétendit qu'il agissoit par ordre de l'Empereur. Il n'auroit pas été difficile à Mocénigo de chasser les Impériaux, mais il n'osa l'entreprendre, sans ordre du Sénat. Celui-ci fut extrémement piqué d'un procedé de cette nature, & en fit faire des plaintes par Loredan, Ambassadeur de la République à Vienne. Les Ministres de l'Empereur prétendirent que les Vénitiens n'avoient pas été en droit de s'emparer de Zuonigrad, & que cette place devoit appartenir à leur Maître. L'Empereur prit la chose sur un ton plus doux, témoigna qu'il n'approuvoit point ce qui c'étoit passé, mais en même tems déclara qu'il feroit examiner l'affaire dans son Conseil. On amusa les Vénitiens, & enfin le Comte de Marsigli déclara à Grimani, qu'il avoit ordre d'assurer Zuonigrad à l'Empereur, avec un terrein convenable. Malgré les oppositions du Commissaire Vénitien, le Comte régla avec Ibrahim la chose comme il l'entendoit, desorte que Zuonigrad fut enlevé à la République dont la Cour de Vienne, éluda toutes les sollicitations (*b*). Le Comte de Marsigli & Ibrahim allerent après cela d'un autre côté pour fixer les limites.

(*a*) *Laugier*, T. XII. p. 228. (*b*) *Gratiani*, p. 738-741. *Garzoni*, p. 820, 821.

SECTION XII. *Histoire de Venise depuis l'an 1671 jusqu'à l'an 1699*

Grimani travailla avec Osman Aga, & eut bien des chicanes à essuier avec ce Commissaire Turc. Les lignes de séparation entre les deux Etats avoient été determinées à Carlowitz avec toute la précision possible, & néanmoins Osman incidenta longtems sur les moindres articles. Il prétendit particulierement resserrer extrémement le territoire de Castelnuovo, & insista sur la restitution de Clobuch. Le Sénat consentit enfin à ce qu'il demandoit pour finir ces épineuses discussions, & terminer le réglement des limites (*a*). Jérôme Delfino eut moins de peine à régler les limites de la Morée. Les châteaux de Prévésa & de Romelie furent démolis, & Lépante évacuée. Les habitans se retirerent, & on leur donna des établissemens dans la Morée (*b*).

Soranzo Ambassadeur extraordinaire à Constantinople.

D'abord après la signature du Traité de Carlowitz, le Sénat avoit nommé Laurent Soranzo Ambassadeur extraordinaire à Constantinople. Il y arriva au mois de Novembre, & fut reçu avec beaucoup de distinction. Le Grand Visir nomma Reis Effendi, Grand Chancelier pour traiter avec lui du renouvellement des anciennes capitulations. Cette négociation rencontra de la part du Commissaire Turc bien des difficultés, & ne se termina qu'au bout de seize mois. Enfin Soranzo obtint que les anciennes capitulations seroient insérées avec les articles dont on étoit convenu à Carlowitz. Les ratifications de la paix furent échangées, & dans l'acte de Mustapha II, ce Prince jura que la paix seroit établie à perpétuité entre l'Empire Ottoman, le Doge & la Seigneurie de Venise. Ainsi la grande affaire de la paix fut consommée, & la liberté du commerce entre les deux Etats entierement rétablie (*c*).

Loi renouvellée à Venise.

Les affaires du dehors n'occupoient pas tellement l'attention des Sénateurs, qu'ils ne pensassent au maintien des loix dans l'intérieur de l'Etat. On renouvella cette année une ancienne Loi & on lui donna plus d'étendue. Cette Loi excluoit des Magistratures ceux qui avoient de proches parens dans le College des Cardinaux, ou des Evêques qui ne résidoient point dans leur Eglise. Pour l'intelligence de cette affaire, il faut en développer l'occasion. En 1690, Victor Amedée II, Duc de Savoye se ligua avec l'Empereur & les autres Alliés contre la France. Il emploia pour ménager les conditions du Traité l'Abbé Vincent Grimani, Noble Vénitien. On sait que Louis XIV fit entrer une armée dans le Piémont. L'Ambassadeur de France à Venise informa le Sénat des raisons de cette démarche, & se plaignit en même tems de ce que Grimani avoit prêté son ministere dans une affaire contraire aux intérêts du Roi son Maître. Le Sénat fut très-mécontent de ce qu'un de ses Nobles se fût mêlé des affaires d'un Prince étranger, au mépris des loix de sa patrie. Le Conseil des Dix cita Grimani à rendre compte de sa conduite. Il ne comparut point; le Sénat le condamna au bannissement & son nom fut rayé du Livre d'or (*d*). Sept ans après, le Pape Innocent XII aiant fait une promotion de Cardinaux, sur la nomination des

(*a*) *Gratiani*, p. 741, 742. *Garzoni*, p. 824, 825.

(*b*) *Gratiani*, p. 742. *Garzoni*, p. 825, 826.

(*c*) *Gratiani*, l. c. *Garzoni*, p. 827.

(*d*) *Gratiani*, L. XX. p. 496, 497. *Garzoni*, L. VIII. p. 387, 388.

des Couronnes, au mois d'Août 1697, donna le chapeau à l'Abbé Grimani, nommé par l'Empereur, & à George Cornaro nommé par la République. L'Abbé, à qui sa proscription avoit causé beaucoup de chagrin, ne négligea rien pour faire révoquer l'arrêt porté contre lui. L'Empereur s'intéressa en sa faveur. Le Comte de Mansfelt en parla plusieurs fois à Ruzini, Ambassadeur de la République à Vienne, & lui témoigna qu'elle feroit plaisir à l'Empereur de faire grace à Grimani. Le Sénat répondit à Ruzini, qui en avoit écrit à Venise, qu'il travaillât à faire tomber cette demande. L'Empereur ne se rebuta point, en parla lui-même à Ruzini, & enfin écrivit au Sénat pour solliciter vivement le rétablissement du Cardinal. L'affaire fut portée au Sénat, & les sentimens furent partagés. Nicolas Michieli parla fortement pour le maintien des loix, & insista sur les dangereuses conséquences de la condescendance que l'on exigeoit. Benoit Capello, un des Sages de Terre-Ferme, représenta au contraire, qu'il falloit avoir égard aux circonstances, & ne pas indisposer l'Empereur, dont on avoit besoin, en traitant de la paix avec les Turcs. Cet avis l'emporta; le Cardinal Grimani fut rétabli par un décret, à la considération de l'Empereur (*a*). Après la conclusion de la paix de Carlowitz, le Chevalier François Michieli, soit qu'il appréhendât les suites de la grace accordée au Cardinal Grimani, soit qu'il eût en vue de remedier à d'autres abus, parla vivement dans le Sénat contre la dangereuse coutume qui s'introduisoit, que des Vénitiens recherchassent de l'emploi dans les Cours étrangeres, ce qui ne pouvoit que refroidir en eux & dans leurs parens l'amour de la patrie. Il ajouta qu'il savoit qu'il y avoit d'anciennes loix contre cet abus; qu'il proposoit que les Sages Grands eussent à les chercher & à les produire; que si elles étoient suffisantes, on prît soin de les faire observer, sinon qu'on y ajoutât ce qui seroit nécessaire pour arrêter un abus pernicieux. Au bout de quelques jours, il parut à Michieli, que les Sages-Grands ne fesoient pas la diligence requise, il renouvella ses instances, & fit nommer les trois Avogadors en charge avec les trois qui avoient les derniers exercés cette charge pour examiner ce que leurs ancêtres avoient statué sur le sujet en question. Sur le rapport qu'ils firent, il y eut bien des débats tant dans le Sénat que dans le Grand Conseil, & enfin presque tous les suffrages se réunirent pour statuer par une Loi, que les parens de tous ceux qui posséderoient des bénéfices ne seroient point admis aux délibérations, où il seroit question du Pape; qu'aucun Citadin, dont le grand pere paternel, le frere de celui-ci, le pere, le frere, le fils, le petit-fils, l'oncle ou le neveu, seroit Ecclésiastique, ne pourroit être Secretaire du Sénat ou du Doge. Qu'aucun Noble Vénitien ne pourroit être Ministre d'un Prince étranger, ni impétrer par son entremise aucun bénéfice du Pape, que ceux qui occuperoient certaines Magistratures ne pourroient ni eux, ni leurs parens au premier & au second degré, accepter des bénéfices ou des titres de la main du Pape, qu'un an après être sortis de charge; que les parens de ceux qui auroient des bénéfices, ne pourroient être créés ni Sages Grands, ni Sages de Terre Ferme, ni Avogadors, ni avoir la surintendance des eaux; que si quelque Noble

(*a*) *Gratiani*, L. XXIV. p. 719-721. *Garzoni*, L. XVI. p. 784-786.

Vénitien se chargeoit de la part du Pape d'une Ambassade à quelque Cour étrangere, son grand pere paternel, son pere, son oncle, ses fils, ses freres, ses petit-fils, ses neveux seroient exclus des Conseils secrets, non seulement pendant le tems de l'Ambassade mais pendant trois ans après qu'elle seroit finie. Le Pape Innocent XII se plaignit de cette loi au Cardinal Ottoboni & à Nicolas Erizzo, Ambassadeur de la Republique à Rome, mais l'un & l'autre lui représenterent, que l'on n'avoit fait que remettre en vigueur les anciennes loix; qu'elles n'empêchoient point les Vénitiens de se consacrer à l'Eglise, qu'elles obligeoient seulement ceux qui étoient appellés au Gouvernement de la République à se conformer aux loix de leur patrie, & principalement à celles qui servoient à maintenir la liberté. Le Pape s'adoucit & il n'en fut plus parlé (*a*).

SECTION XIII.

La République reste neutre dans la guerre pour la Succession d'Espagne. Elle est attaquée par les Turcs en 1715, *cette guerre est terminée en* 1718 *par le Traité de Passarowitz. Situation peu favorable des Vénitiens. Arrangemens du Sénat. Allarmes du côté des Turcs, qui tiennent la République en inquiétude, & autres événemens jusqu'à l'année* 1750.

SECTION XIII. *Histoire de* Venise *depuis l'an* 1700 *jusqu'à l'an* 1750.

Les Vénitiens embrassent la neutralité au sujet de la succession d'Espagne. 1700.

CHARLES II, Roi d'Espagne étant mort le premier de Novembre de l'année 1700, avoit appellé par son Testament à la couronne d'Espagne Philippe Duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, à l'exclusion de l'Archiduc Charles, fils de l'Empereur Léopold. Cet événement ne pouvoit qu'intéresser toutes les Puissances de l'Europe, parcequ'il étoit aisé de prévoir que la Maison d'Autriche ne souffriroit pas tranquillement de se voir exclue d'une aussi riche succession. Le Sénat de Venise délibéra sur le parti qu'il devoit prendre dans une conjoncture si critique. Il comprit que la neutralité étoit le plus avantageux, pour se donner de la considération dans les deux partis, & pour faire fleurir son commerce, la source de ses richesses. Il prit en même tems les mesures nécessaires pour défendre ses frontieres & les mettre en sureté (*b*).

LOUIS MOCÉNIGO, CX. *Doge de Venise.*

Le Doge Silvestre Valier mourut, après avoir gouverné un peu plus de six ans, & il eut pour successeur LOUIS MOCÉNIGO. Immédiatement après son élection, le Sénat envoya des Ingénieurs dans toutes les places de la Lombardie Vénitienne, pour en examiner & réparer les fortifications. Il soudoya des troupes pour mettre par tout des garnisons suffisantes (*c*).

Le Sénat persiste dans la neutralité. 1701.

Cependant le Duc d'Anjou, sous le nom de Philippe V, étoit passé en Espagne & avoit pris possession de cette monarchie. Il fut reconnu de toutes les Puissances de l'Europe, à la réserve de l'Empereur, qui se préparoit à lui faire la guerre. La République avoit fait complimenter le nou-

(*a*) Les mêmes. (*b*) *Laugier*, T. XII. p. 241, 242. (*c*) Le même, p. 242.

veau Roi; mais avec cela le Sénat persista à n'embrasser aucun parti. Ce n'est pas qu'il ne fût sollicité des deux côtés, Louis XIV lui envoya le Cardinal d'Estrées, pour le presser de se déclarer en faveur de Philippe V, & l'Empereur Léopold fit agir son Ambassadeur. Mais rien ne fut capable d'ébranler la fermeté du Sénat, qui fit déclarer aux Cours de Vienne, de Versailles & de Madrid, qu'il étoit résolu de demeurer neutre. Les trois Cours reçurent cette déclaration avec une satisfaction apparente. Elles promirent qu'on respecteroit les Etats de la République, & que si la nécessité obligeoit de passer sur ses terres, on observeroit la plus exacte discipline, & qu'on n'y prendroit rien qu'en payant. Ces assurances n'empêcherent pas le Sénat d'assembler une armée de vingt-quatre mille hommes pour faire respecter sa neutralité (*a*). Il ne paroit pas néanmoins que cette précaution servît beaucoup, & la suite des événemens feroit douter du fait.

Section XIII. Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.

Le Prince Eugene entre sur les terres de Venise.

L'Empereur avoit fait marcher une armée de trente mille hommes dans le Trentin, & le Prince Eugene s'y rendit le 20 de Mai. Le lendemain il en fit la revue & tint Conseil de guerre. Il y fut résolu qu'on entreroit dans le Véronois, & qu'on tâcheroit de passer l'Adige, pour pénétrer dans le Milanés par le Bressan. Le Maréchal de Catinat, qui commandoit l'armée des deux Couronnes, avoit ordre de sa Cour de ne point commencer les hostilités, & craignant d'indisposer les Vénitiens, s'il alloit dans le Véronois pour en disputer l'entrée au Prince Eugene, il resta tranquille dans son camp sur la rive Orientale du Lac de Garde. Le Prince prit les mesures nécessaires pour passer les montagnes, & pour entrer sur les terres de la République. Un Historien assure (*b*), que ce Général savoit que les Vénitiens feroient seulement semblant d'en être fâchés, & que le Comte de Berka, Ambassadeur de Vienne à Venise, avoit le consentement tacite du Sénat. Le Prince se contenta d'envoyer un Major de cavalerie au Provéditeur Général Molino, pour lui dire, qu'il feroit obligé de passer avec son armée sur les terres de la République, mais qu'il auroit soin que ses troupes n'y commissent aucun desordre (*c*). Que si elle y consentoit, elle pouvoit lui envoyer tel Commissaire qu'elle jugeroit à-propos. Il en arriva un dans le Veronois, où l'armée étoit entrée le 27 de Mai (*d*). Le Maréchal de Catinat s'avança pour disputer aux Impériaux le passage de l'Adige, car le Duc de Savoye ne l'avoit pas encore joint. Le Prince Eugene surprit & força le poste de Carpi, occupé par les François, & par là se facilita le passage de l'Adige (*e*). Le Maréchal de Catinat passa le Mincio pour éviter le combat, & le 28 de Juillet le Prince passa aussi cette riviere, & par la retraite des François, il se vit maître de tout le pays entre l'Adige & l'Adda, excepté Mantoue, où les ennemis avoient laissé une forte garnison. Nous ne suivrons pas les deux armées dans leurs opérations. Il suffira de dire, que le Maréchal de Catinat fut rappellé, & que la Cour de France lui donna pour successeur le Maréchal de Villeroi, qui lui étoit à tous égards

(*a*) Le même, p. 245, 246.
(*b*) Vie du Prince Eugene, T. I. p. 314. Edit. de 1750.
(*c*) La même, p. 314, 315.
(*d*) Vie du Prince Eugene par D. C... T. I. p. 84. Ed. de 1743.
(*e*) Vie du P. Eugene T. I. p. 317-324.

SECTION XIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.*

inférieur pour la capacité. Ce nouveau Général étant arrivé à l'armée, le 22 d'Août, fit résoudre dans le Conseil de guerre de passer l'Oglio, pour attaquer le Prince Eugene, avant qu'il eût reçu les secours qu'il attendoit d'Allemagne. Le Prince, averti de ce dessein, prit le parti de se poster si avantageusement, qu'il n'eût rien à craindre. Il fit marquer un camp aux environs de Chiari petite ville du Bressan. Et comme il jugea que Chiari lui étoit nécessaire pour assurer la tête de son camp, ils y envoya quelque infanterie pour l'occuper. Il y avoit deux-cens hommes Vénitiens, & le Commandant refusa d'y admettre les Impériaux, sous prétexte de neutralité. Le Prince Eugene vint lui-même à Chiari, & fit entendre à l'Officier Vénitien, que cette ville n'étant point une place de guerre, il ne devoit pas prétendre qu'on la respectât comme telle, il le menaça d'user de force pour faire entrer ses troupes. Le Commandant, voiant qu'il n'étoit pas en état de refuser le Prince, consentit à ce qu'il vouloit, moyennant qu'il lui donnât acte du refus qu'il avoit fait de laisser entrer les Impériaux, ce que le Prince lui accorda (*a*). Les François passerent l'Oglio, & le premier de Septembre attaquerent l'armée Impériale. Ils perdirent beaucoup de monde & furent obligés de faire retraite. Les deux armées resterent en présence jusqu'au mois de Novembre, & enfin les François repasserent l'Oglio, pour entrer en quartier d'hiver. Le Prince Eugene auroit bien voulu y mettre ses troupes en deça de l'Adige, mais les Vénitiens ne vouloient pas lui permettre d'hiverner dans le Bressan, & le sollicitoient vivement d'en sortir. Il prit le parti d'entrer dans le Mantouan, & y fit la guerre si heureusement, qu'il s'empara de tout ce pays, & qu'il ne resta aux ennemis que la Capitale & Goyto.

Les Vénitiens font respecter la neutralité du Golfe.

Nous ne parlons des événemens de cette guerre, qu'autant que les Vénitiens y sont intéressés, ainsi nous ne dirons rien de ce qui se passa en 1702, sinon que le Sénat trouva moyen de faire respecter son empire sur le Golfe. Un des plus beaux privileges de cet empire, c'est qu'aucune nation ne peut naviger dans l'intérieur, sans le consentement de la République, qui n'y souffre point d'autre marine militaire que la sienne. Les Impériaux en Lombardie manquoient de munitions. On en avoit formé un magasin dans la ville de Trieste, qui appartenoit à l'Empereur. On équippa dans ce port plusieurs bâtimens, que l'on chargea des provisions nécessaires, & qui les porterent au Prince Eugene, sans avoir pris aucunes mesures du côté des Vénitiens. Quelque tems après, une petite Escadre Françoise, sortie du port de Naples, entra dans le Golfe pour intercepter les convois des Impériaux. Le Sénat craignit les conséquences de ces atteintes données à ses droits; il fit faire les plus fortes représentations aux deux Cours, en protestant que, si on n'y avoit pas égard, il se verroit obligé d'emploier la force. Elles furent efficaces, parceque les Impériaux & les François avoient intérêt de ménager les Vénitiens, rélativement aux affaires d'Italie. L'empire du Golfe fut respecté, & le commerce de la République ne fut troublé que par les pirateries des Uscoques (*b*).

(*a*) Vie du P. Eugene, l. c. p. 336, 337. (*b*) *Laugier*, l. c. p. 253-255.

Section XIII. Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.

Depuis longtems ils avoient cessé d'infester les mers de Dalmatie. Ils recommencerent leurs brigandages, quand ils virent la guerre allumée dans toute l'Europe. On pourroit peut-être soupçonner, qu'ils furent excités par les Gouverneurs de la Dalmatie Impériale, pour donner de l'inquiétude aux Vénitiens, dont on étoit mécontent à cause de l'affaire des convois de Trieste. Quoiqu'il en soit le Capitaine du Golfe eut ordre de donner la classe aux Uscoques; il exécuta cette commission avec tant de rigueur, qu'ils furent bientôt hors d'état de troubler la navigation & le commerce (*a*).

Ils repriment les Uscoques.

L'année suivante fut très-favorable aux deux Couronnes, mais les Vénitiens souffrirent beaucoup du passage des troupes étrangeres sur leurs terres. Ils persisterent néanmoins toujours dans la neutralité. En 1704 ils prirent quelque ombrage de ce que le Bacha de Bosnie avoit assemblé douze mille hommes sur la frontiere. Les Turcs publioient que c'étoit pour châtier les peuples de Montenegro, qui avoient refusé de payer le tribut ordinaire au Grand Seigneur. Cependant le Sénat donna les ordres nécessaires pour mettre ses places de Dalmatie hors d'insulte, & il forma une Tontine d'un million de ducats (*b*).

Ils prennent des précautions contre les Turcs. 1704.

Cette même année, deux incidens penserent brouiller la République avec la France. Le Grand Prieur de Vendôme, qui commandoit l'armée des deux Couronnes, détacha le Comte d'Estrades avec un Regiment de cavalerie & trois de Dragons, pour aller observer les Impériaux du côté de Carpi & de Ponte-Molino. Le Comte trouva qu'on avoit fermé le passage avec des barrieres à Sanguineto; & comme on se mit en devoir de les ouvrir, la garnison Vénitienne du château fit une décharge sur les Troupes Françoises, & blessa quelques personnes. Les François forcerent alors les barrieres & s'emparerent du château. Le Grand Prieur envoya demander satisfaction de cette hostilité au Général Molino (*c*). Cet incident fut suivi d'un autre, qui pouvoit donner lieu à des suites sérieuses. Le Général Molino permit aux Impériaux, qui s'étoient retirés sur les frontieres du Trentin, de passer sur les terres de la République pour rentrer dans le Mantouan, où ils pillerent & brûlerent deux villages. Le Grand Prieur usa de représailles sur quelques paroisses des dépendances de la République. Les Vénitiens s'en plaignirent, & on leur répondit, que puisqu'ils donnoient passage aux ennemis des deux Couronnes, pour venir insulter les Etats de leurs Alliés, ils pouvoient compter de voir piller & brûler dix villages de leur dépendance, pour un que les Impériaux brûleroient dans le Mantouan (*d*). Un langage si fier obligea le Sénat de donner au Grand Prieur de France des assurances, qu'il ne permettroit pas aux Impériaux de passer sur ses terres pour retourner en Lombardie. Les Troupes Françoises évacuerent alors le château de Sanguineto & quelques autres postes des dépendances de la République (*e*).

Démêlé avec la France.

La neutralité des Vénitiens n'empêchoit point, qu'une partie de leurs Etats ne fût ravagée & ruinée par les armées. Vers la fin de l'année 1705

Traité des Vénitiens

(*a*) Le même, p. 255.
(*b*) *Clef du Cabinet des Princes*, Juillet 1704. p. 51, 52.
(*c*) La même, Août, p. 101.
(*d*) La même, Sept. p. 187, 188.
(*e*) La même, Octob. p. 263, 264.

SECTION XIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.*

ils parurent vouloir prendre une résolution vigoureuse, de ne souffrir plus que les troupes ni de l'un, ni de l'autre parti prissent des quartiers d'hiver sur les terres de leur dépendance. Ce fut dans cette vue, qu'ils firent un Traité avec les Cantons de Berne & de Zurich, par lesquels ces Cantons s'engageoient, sous certaines conditions, de fournir deux Régimens d'infanterie (*a*).

avec Berne & Zurich. 1705.

Mesures qu'ils prennent. 1706.

Les grands succès des François en Italie, & le siege de Turin, par lequel ils prétendoient achever de dépouiller le Duc de Savoye, donnerent de l'ombrage au Sénat de Venise, qui commença à craindre que la Maison de Bourbon ne donnât la loi à toute l'Italie. On délibéra secretement, & l'on agita si, dans les circonstances présentes, la République ne devoit pas se départir de la neutralité. Les plus sages furent d'avis, que le bien de l'Etat demandoit qu'on arrêtât les progrés des deux Couronnes. Avant que de se déclarer, on jugea qu'il convenoit de sonder les dispositions du Pape, du Grand Duc de Toscane, du Duc de Parme, & de tous ceux qui avoient à craindre pour leur liberté, étant tous intéressés à agir de concert pour la défendre. Les insinuations des Vénitiens furent par tout reçues favorablement, & déja il se préparoit sourdement une ligue pour assurer la liberté de l'Italie, lors que tout d'un coup les affaires changerent de face (*b*).

Le Prince Eugene entre dans Labadia.

La bataille de Ramillies, où le Duc de Marlborough battit les François, & celle de Turin, où le Prince Eugene les mit en déroute & sauva le Duc de Savoye d'une entiere ruine, firent perdre l'Italie à la France. Pendant que le Prince se mettoit en devoir d'aller au secours de Turin, en passant l'Adige, il arriva un incident où les Vénitiens étoient intéressés. Labadia, poste avantageux dans le Polesin, avoit été occupé par les François, mais ils s'étoient retirés, sur les assurances que le Sénat avoit données à M. de Vendôme, qu'il y mettroit des troupes, pour empêcher que les Impériaux ne s'en emparassent. En effet on y fit entrer garnison Vénitienne, sous les ordres du Général de bataille Soardo. Le Prince Eugene donna ordre au Colonel Hoffman de passer l'Adige & d'aller occuper Labadia. Hoffman s'y rendit avec un Régiment d'infanterie, accompagné du Comte Jerger avec un détachement de deux-cens chevaux. Le Commandant Vénitien refusa de leur ouvrir les portes. Le Prince, qui s'y étoit rendu sur ces entrefaites, lui fit dire que sa place n'étant qu'une misérable bicoque, fortifiée par l'ennemi, il ne devoit pas attendre qu'on la respectât comme une ville de guerre; que d'ailleurs y aiant reçu les François, il ne comprenoit pas pourquoi il ne vouloit pas accorder le même privilege aux Impériaux. Ces remontrances aiant été inutiles, le Prince fut obligé d'en venir à la force. Il ne le fit, qu'après avoir protesté contre le Commandant Vénitien, & l'avoir chargé des suites de cette affaire, qui pouvoit altérer la bonne intelligence qu'il y avoit eu jusqu'alors entre la République & sa Majesté Impériale. Il ordonna en même tems aux Grenadiers de s'avancer & de rompre les portes avec leurs haches, ce qui fut exécuté en un instant, & les troupes entrerent dans la ville, malgré les cris & les plaintes du Com-

(*a*) La même, Janvier 1706. p. 27. (*b*) *Laugier*, T. XII. p. 362-364.

mandant Vénitien (*a*). Un Ecrivain du tems dit, que Soardo fut arrêté par ordre du Sénat, parcequ'il s'étoit laissé surprendre ; & que le Sénat chargea son Ambassadeur à Vienne de demander satisfaction de cette violence & l'évacuation de la place (*b*). Peut-être fit-on du bruit pour empêcher la Cour de France de se plaindre.

Section XIII. Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.

Si la République se trouvoit obligée, par son systême de neutralité, de souffrir quelques avanies de la part des Puissances belligérantes, elle étoit attentive à maintenir sa dignité en d'autres choses. En 1707, les Cardinaux prirent la résolution de ne rendre aucune visite aux Ministres des Puissances étrangeres, que premierement ceux-ci ne les eussent visités, au lieu qu'auparavant ces Ministres n'étoient tenus que de visiter le Doyen du sacré College, & en son absence le Sous-Doyen. Le Sénat de Venise, apprenant que son Ambassadeur à Rome, étoit le premier contre lequel on vouloit exécuter cette résolution, fit un décret, qui portoit, que si les Cardinaux Vénitiens manquoient à ce qu'ils doivent aux Ministres de la République, elle s'en prendroit à leurs parens, & les en puniroit de la maniere la plus convenable. Le Sénat fit signifier ce décret aux Cardinaux Ottoboni, Rubini & Priolo. Ces Prélats ne manquerent pas de rendre visite à l'Ambassadeur, aimant mieux s'exposer à la censure de leur Congrégation, que de s'attirer & à leurs familles l'indignation de la République (*c*).

Fermeté du Sénat envers les Cardinaux. 1707.

Le Sénat n'eut pas autant de satisfaction du Traité conclu à Milan au mois de Mars de cette année, par lequel les François s'engagerent à évacuer toute l'Italie. En conséquence de ce Traité les Impériaux prirent possession du Milanés & du Duché de Mantoue. L'Ambassadeur de la République à Vienne protesta contre l'article du Traité qui regardoit Mantoue, parcequ'au commencement de la négociation avec l'Ambassadeur de l'Empereur à Venise, on étoit convenu que la garde de la ville de Mantoue seroit donnée aux Vénitiens jusqu'à la paix générale, sans quoi la République auroit pris d'autres mesures. Le Prince Eugene avoit rejetté cette condition, & le Traité avoit été signé avant que le Sénat en fût informé. On renvoya l'Ambassadeur au Prince, qui de son côté répondit, qu'il ne pouvoit rien changer aux conditions d'un Traité signé & exécuté, sans des ordres précis, & que le Sénat pouvoit faire solliciter l'expédition de ces ordres, assurant que de sa part il ne souhaitoit que de trouver l'occasion de lui faire plaisir (*d*). On voit clairement que les Puissances qui avoient le dessus ne ménageoient gueres la République, & qu'elle avoit perdu beaucoup de sa considération.

Il est mécontent du Traité de Milan.

C'est ce qui parut encore l'année suivante, à l'occasion d'un démêlé qu'elle eut avec la Cour de Londres. Voici le fait. Les Gondoles du Comte de Manchester, Ambassadeur d'Angleterre à Venise, aiant mené plusieurs de ses domestiques à bord d'un vaisseau Anglois, qui avoit mouillé à la rade de Venise, on se servit de ces gondoles pour introduire dans la ville quelques ballots de draps & d'autres marchandises, sans payer les droits.

Différend de la République avec la Cour d'Angleterre. 1708.

(*a*) Vie du P. Eugene, T. II. p. 401, 402.
(*b*) Clef du Cabinet des Princes, 1706. p. 332. Sept. p. 167, 168.
(*c*) La même, Avril 1707, p. 266. Mai, p. 332.
(*d*) Juin, p. 406, 407.

Section XIII. Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750

Les Douaniers en aiant été avertis, les visiterent & enleverent les marchandises. L'Ambassadeur fit des plaintes, tant à Venise, qu'à Londres, prétendant qu'on avoit violé le droit des gens, en ne respectant pas sa livrée; que ces ballots aiant été mis dans ces gondoles à l'insu de ses domestiques, les Douaniers auroient dû s'en plaindre & en demander justice à l'Ambassadeur, seul juge compétent d'une pareille contravention. Le Comte demanda que le Sénat fît châtier sévérément les Commis, & réparât l'affront fait à son caractere. Le Sénat de son côté soutenoit qu'on n'avoit pu embarquer ces ballots sans la participation des domestiques, puisqu'ils étoient assis dessus, lorsqu'on les arrêta, qu'ils avoient dit d'abord que ces effets appartenoient à l'Ambassadeur, & que les Douaniers aiant seulement voulu examiner les plombs & les autres marques de ce qui doit entrer en franchise, les domestiques avoient avoué que ces ballots n'étoient pas pour l'hotel du Comte de Manchester; que ce Ministre aiant été averti de cette fraude, au lieu de punir ceux qui se servoient mal à-propos de son nom & de son caractere, & d'en faire donner satisfaction au Sénat, prétendoit au contraire que c'étoit lui qui étoit lésé. Ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'un Marchand Anglois reclama les draps comme lui appartenant; disant qu'ils avoient été mis par mégarde & à son insu dans la Gondole de l'Ambassadeur, & offrit même d'en payer les droits d'entrée, si on les lui restituoit. Tout cela n'empêcha point que le Sénat ne se vît obligé, non seulement de faire restituer les marchandises, que les domestiques de l'Ambassadeur fesoient entrer en fraude, mais encore de condamner aux galeres les Commis & les Gardes de la Douane, qui les avoient arrêtées. On se flatoit que la Reine Anne se contenteroit de la sentence, & qu'elle auroit la générosité de faire grace à des malheureux, qui n'avoient fait que leur devoir. Mais au contraire elle envoya ordre au Comte de Manchester de demander la prompte exécution de l'arrêt, ensorte qu'onze personnes furent mises à la chaine, après avoir été promenés dans les principales rues de Venise, avec des écritaux par devant & par derriere, qui marquoient le sujet de leur condamnation (*a*).

Froid excessif. 1709.

Pendant l'hiver de 1709 le froid fut si vif à Venise, que toutes les lagunes furent gelées à plusieurs pouces d'épaisseur, ce dont on n'avoit jamais vu d'exemple.

Le Roi de Danemarc à Venise.

Cette même année, Frederic IV Roi de Danemarc vint à Venise dans le tems du Carnaval, sous le nom de Comte d'Oldembourg. Le Sénat ne laissa pas de lui rendre tous les honneurs qui lui étoient dus. Cependant, comme on soupçonnoit que ce voyage cachoit quelque mystere, le Sénat nomma les Chevaliers Nicolas Erizzo, Jean Delfino, Jean François Morosini, & Jean-Baptiste Nani, pour tenir compagnie à ce Prince, & ils servoient d'espions auprès de lui. Ils examinoient ses démarches, l'accompagnoient par tout, & observoient jusqu'aux étrangers qui entroient au Palais où il étoit logé, ou qui en sortoient (*b*).

Le

(*a*) La même, Juin 1708, p. 422, 423. Novemb. p. 348-350.

(*b*) La même, Fevrier 1709, p. 106. Mars, p. 188.

Le 6 de Mai mourut le Doge Mocénigo, âgé de quatre vingt-trois ans, & le 21 du mois on élut en sa place JEAN CORNARO, d'une illustre famille qui avoit déja donné trois Doges à la République. Il fut couronné le 23 dans l'Eglise de Saint Marc avec les cérémonies accoutumées.

Section XIII. Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.

L'année suivante, on vit à Venise deux exemples très-singuliers, l'un d'indulgence & l'autre de sévérité. Il y avoit quelques années que le Sieur Fontana avoit été condamné à mort par contumace, étant accusé de crime d'Etat. On avoit gravé son crime & sa condamnation sur un marbre dans la salle du Palais Ducal. Aiant ensuite donné des preuves de son innocence, la Quarantie Criminelle rendit un décret par lequel il étoit absous, & qui ordonnoit d'ôter l'inscription. Cet exemple d'indulgence est d'autant plus remarquable, que la grande maxime des Vénitiens est, qu'il vaut mieux faire périr vingt innocens, que d'épargner un coupable. L'exemple de sévérité paroitra peut-être aussi singulier. Deux marchands Vénitiens, aiant fait mettre à terre quelques ballots de marchandises, venus sur un vaisseau du Levant, avant qu'il eut fait sa quarantaine, le Tribunal de la santé les condamna à mort. S'étant sauvés, on mit mille ducats sur leur tête, pour ceux qui les livreroient vifs ou morts, & on promit deux mille ducats à ceux qui les tueroient en pays étranger, avec la faculté d'obtenir la liberté d'un bandit, de ceux qui pourroient être dans les prisons de la République (*a*).

JEAN CORNARO, CXI. *Doge de Venise.*

Exemple d'indulgence & de sévérité à Venise. 1710.

En 1711 le Sénat s'appliqua à remettre en vigueur les loix somptuaires; il fit un décret très-févere contre le luxe des femmes, par lequel il leur étoit défendu de porter ni diamans, ni perles, ni galons d'or ou d'argent, ni aucune broderie, ordonnant que les femmes des Nobles, de même que les Citadines, ne seroient habillées que de noir (*b*). Il paroit par les voyageurs de notre tems, que cette Loi est encore en vigueur, & que les Dames Vénitiennes sont fort gênées par les loix somptuaires (*c*).

Loi contre le luxe des femmes. 1711.

Cette même année se termina un différend survenu entre la Cour de Rome & la République pour le cérémonial, il y avoit plus de trois ans. Le 15 d'Août 1707, Fête de l'Assomption de la Vierge, le Pape se rendit à Sainte-Marie Majeure, accompagné des Cardinaux, & où les Ministres étrangers avoient été invités, pour assister à la messe solemnelle qu'on y célebra. Mocénigo, Ambassadeur de Venise, se trouva à cette cérémonie, & refusa de donner *la Paix* au Connétable Colonne, qui étoit assis auprès de lui, c'est-à-dire le baiser de paix, qui est un Cérémonial Romain, institué par le Pape Innocent I, qu'on pratique aux messes solemnelles, après le *Pax Domini*. Le Connétable regarda ce refus comme un affront, & le Pape s'en trouva offensé. Ce dernier en fit dresser un Procès verbal dans la Sacristie, en présence de deux Cardinaux & de deux Maîtres des Cérémonies, qui eurent ordre d'en charger leurs Régistres. La République approuva la conduite de son Ministre, bien loin de donner au Pape la satisfaction qu'il demandoit. La Cour de Rome prit alors la résolution

Démêlé avec la Cour de Rome.

(*a*) La même, Sept. 1710, p. 182, 183.
(*b*) La même, Mai 1711, p. 314.
(*c*) *La Lande*, Voy. d'Italie, T. VIII. p. 181. Voyage en France, en Italie, & aux isles de l'Archipel en 1750. T. II. p. 211.

SECTION XIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.*

de ne point inviter l'Ambassadeur de Venise à aucune cérémonie publique. Le Sénat en fut si irrité, que son Ambassadeur eut ordre de partir de Rome sans prendre congé du Pape. On lui dépêcha un courier du Palais, qui le joignit à quelques lieues de Rome, pour l'inviter à venir reprendre les fonctions de son Ambassade, avec promesse qu'on lui donneroit satisfaction. Mocénigo s'arrêta à Spolete, pour y attendre les ordres du Sénat, & prescrivit en même tems les conditions de satisfaction qu'il prétendoit. Mais comme elles n'étoient pas du goût de la Cour de Rome, elles furent rejettées, & l'Ambassadeur continua sa route pour Venise (*a*). Cette affaire traina plus de trois ans, & enfin s'accommoda en 1711, & la République envoya le Chevalier Laurent Thiépolo, en qualité d'Ambassadeur à Rome (*b*).

Violence sévérement punie. 1712.

L'année suivante nous fournit une preuve de la sévérité du Conseil des Dix. Le Noble Jean-Baptiste Venier, prétendant que le Chevalier Nicolas Gabrieli, lui avoit fait quelque injustice dans le tems qu'il étoit Inquisiteur d'Etat, l'insulta sur la Place de Saint Marc, jusqu'à lui arracher l'Etole, qu'il lui jetta au visage, & en même tems tira un stilet, arme sévérément défendue par les loix. Le Conseil des Dix, informé de cette violence, s'assembla, & au bout de quatre jours prononça une sentence, par laquelle Venier étoit dégradé de noblesse & banni à perpétuité, & au cas qu'il ne gardât pas son ban, sa tête étoit mise à prix; ses biens furent confisqués; défense fut faite aux Nobles d'avoir aucun commerce avec lui, même par lettres, sous les plus rigoureuses peines. On ordonna de mettre une inscription au Broglio, pour y rester pendant la vie du criminel, conçue en ces termes; *Jean-Baptiste Venier est banni par le Conseil des Dix pour fautes énormes au préjudice de la liberté publique* (*c*). Il semble qu'il n'y avoit pas de retour à esperer, cependant au bout de deux ans. Venier fit présenter une requête au Conseil des Dix, par laquelle il demandoit grace & l'abolition de la sentence prononcée contre lui; le Conseil entérina sa requête (*d*). Il y a beaucoup d'apparence qu'il y eut dans cette affaire, ou des intrigues, ou des circonstances, qui ont été inconnues à l'Auteur qui nous fournit ces faits.

Les Turcs se préparent à faire la guerre aux Vénitiens. 1714.

La paix conclue à Utrecht en 1713, & celle de Rastadt en 1714 avoient rétabli la tranquillité en Europe. On a vu que les Vénitiens avoient pris peu ou point de part à la guerre qu'on venoit de terminer. Ils se virent à leur tour attaqués dans le tems qu'ils s'y attendoient le moins. Il y avoit déja quelque tems que la Porte Ottomane cherchoit une occasion de leur faire la guerre, dans le dessein de reconquérir la Morée, qu'elle avoit perdue dans la guerre précédente. Elle commença en 1714 à armer par mer & par terre d'une maniere formidable. Ces préparatifs donnerent de l'ombrage aux Puissances, qui étoient dans le cas de pouvoir en être l'objet. Ce qui augmenta les soupçons, c'est que le Capitan Bacha se transporta à Négrepont, pour en réparer & augmenter les fortifications, & qu'on apprit que

(*a*) Clef du Cab. des Princes, Nov. 1707, p. 334 Decemb. p. 405.
(*b*) La même, Octob. 1711. p. 251.
(*c*) La même, Decemb. 1712, p. 400, 401.
(*d*) La même, Juin, 1714, p. 431.

le Bacha de Lépante vouloit rétablir le château de Romelie, contre la foi du Traité de Carlowitz. D'ailleurs le Bacha de Bosnie assembla les milices de sa Province, pour resserrer & tenir bloqués les habitans de Monténéro, sur les confins de la Dalmatie & de l'Albanie (*a*). Le Grand Maître de Malte, soupçonna que les Turcs en vouloient à son isle, & cita tous les Commandeurs & les Chevaliers de se rendre auprès de lui (*b*).

Bientôt on eut plus de lumieres sur les desseins de la Porte. Le Sénat reçut des lettres du Baile André Memo, par lesquelles il donnoit avis que le Sultan se plaignoit, que les Vénitiens avoient fourni des armes & des munitions aux habitans de Monténéro. Qu'il demandoit aussi que la République restituât à la Porte les fonds que le Hospodar de Valachie avoit fait passer à Venise. Enfin qu'il prétendoit, que la République, sans attendre l'expiration du terme de la Treve, qui avoit précédé la paix de Carlowitz, avoit déclaré la guerre à la Porte, dans un tems où l'on savoit que se reposant sur la foi des Traités, elle étoit sans défense, que cette surprise facilita aux Vénitiens la conquête de la Morée & de ses dépendances, dont sa Hautesse demandoit la restitution, avec les revenus depuis ce tems-là, à raison d'un million de ducats par an (*c*).

Ils la déclarent.

Le 8 de Décembre, le Grand Visir manda le Baile, lui déclara que les armes Ottomanes iroient incessamment récouvrer la Morée, & lui donna vingt jours de tems pour vuider les Etats du Grand Seigneur, lui & tous les sujets de la République. Memo se prépara au départ; mais au moment qu'il avoit commencé à faire embarquer ses équipages, un Aga vint par ordre de la Porte, s'assurer de sa personne & des gens de sa suite, & les mit en arrêt dans la maison d'un Turc, sous la garde d'une compagnie de Janissaires. Le Grand Visir lui fit dire, qu'il resteroit en ôtage, pour répondre des sujets de la Porte, qui pouvoient se trouver dans les pays de la domination Vénitienne (*d*). Les Ministres de l'Empereur, de France, d'Angleterre, & de Hollande s'unirent pour demander, au Grand Visir, que le droit des gens fût respecté en la personne du Baile. Ces représentations firent, que Memo ne fut plus si étroitement gardé, & que ses domestiques eurent la liberté d'aller par la ville pour ses affaires, accompagnés d'un soldat de la garde. Le Baile eut aussi la permission de faire charger sur les vaisseaux de sa nation une partie de ses effets, & on les laissa faire voile pour l'Italie. On permit aussi de partir à tous les bâtimens Vénitiens, qui avoient été arrêtés à Smyrne, en Chypre, & dans les autres ports de l'Empire Ottoman, sur lesquels les Négocians Vénitiens eurent la liberté de s'embarquer avec leurs effets (*e*) cela n'empêcha pas que Memo ne fût ensuite transféré au château des Dardanelles, avec un de ses pages, un valet de Chambre, un Laquais & un Cuisinier (*f*). Tous ses autres domestiques furent mis aux sept Tours. Nous ajouterons, que dans la suite, par les bons offices de M. Des Alleurs, Ambassadeur de France à la Porte,

(*a*) *Laugier*, l. c. p. 283.
(*b*) Le même, p. 284. Clef du Cab. Janvier 1715, p. 58, 59.
(*c*) La même, Fevrier, p. 93, 96.
(*d*) *Laugier*, l. c. p. 284, 285. Clef du Cabinet &c. Mars 1715, p. 191.
(*e*) La même, Mai, p. 349, 350.
(*f*) La même, Juillet, p. 43.

le Baile fut mis en liberté, & ses domestiques relâchés; que tous ses équipages furent embarqués sur un vaisseau François, qui les conduisit à Venise (*a*).

Mesures des Vénitiens pour leur défense.

1715.

La déclaration de guerre publiée à Constantinople, mit la République dans la nécessité de se mettre en état de défense. Elle se hâta de lever des troupes & arma des vaisseaux; elle envoya plusieurs convois en Morée, pour augmenter les garnisons des places. Elle fit partir pour Vienne les Chevaliers Zane & Michel Morosini, en qualité d'Ambassadeurs extraordinaires, & Jean Delfino pour la Pologne. Elle fit solliciter l'Angleterre & la Hollande de lui donner du secours. Le Pape Clément XI envoya des brefs, fit publier une espece de Jubilé en Italie, & accorda au Sénat une Décime extraordinaire sur le Clergé Vénitien (*b*). Toutes les démarches auprès des autres Puissances eurent en ce tems-là peu de succès.

L'Empereur offre inutilement sa médiation.

L'Empereur se contenta de faire offrir par le Sieur Fleischmann, son Résident à la Porte, sa médiation, pour prévenir l'exécution de la déclaration de guerre contre les Vénitiens, mais le Grand Visir la rejetta avec fierté. Le Résident lui déclara, que si la Porte fesoit la guerre aux Vénitiens, S. M. I. ne pourroit se dispenser comme garante du Traité de Carlowitz, de donner du secours à la République. Le Visir se contenta de lui répondre, que le Sultan avoit de justes sujets de se plaindre des Vénitiens, dont il avoit résolu de tirer vengeance: que sa Hautesse n'avoit rien à démêler avec l'Empereur d'Occident; mais que s'il étoit las de vivre en bonne intelligence avec la Porte; il étoit le maître de prendre tel parti qu'il voudroit, & qu'en attendant sa Hautesse se précautionneroit à tout événement (*c*). En effet le Grand Seigneur fit filer des troupes en Hongrie, & ordonna qu'on travaillât à mettre les principales places en état de défense.

Hostilités en Dalmatie.

Les hostilités commencerent en Dalmatie. Le corps d'armée que les Turcs y avoient forma le siege de Sing; après avoir ruiné une partie des fortifications par le feu de leur artillerie, les ennemis donnerent un assaut, qui dura plusieurs heures, mais les assiegés, sous le commandement du Provéditeur George Balbi, se défendirent si vaillamment qu'ils repousserent les infideles, & les obligerent de lever le siege avec une perte considérable (*d*). Les Gouverneurs Vénitiens firent alors agir les Morlaques, qui se jetterent dans les Provinces voisines, où ils mirent tout à feu & à sang. Les Milices de Zara & de Verlicca se saisirent de plusieurs postes avancés, jusques aux montagnes de Prolok, & firent un si horrible dégat sur les terres qui avoisinoient les frontieres des Vénitiens, qu'il n'y eut plus de subsistance à espérer pour l'ennemi. Les habitans de ces contrées malheureuses, la plupart Chretiens, se réfugierent en foule sur les terres de la République, & la désertion devenoit si générale, que les Bachas des Provinces voisines pour en arrêter les progrès, enleverent les femmes & les enfans de tous ceux qui n'avoient pas eu le tems de se sauver (*e*).

(*a*) La même, Octob. p. 279. Janvier, 1716, p. 43.

(*b*) La même, Avril 1715, p. 271.

(*c*) La même, Mai, p. 349. Vie du P. Eugene, T. V. p. 5. *Laugier*, p. 285, 286.

(*d*) Clef du Cabinet, Novemb. 1715, p. 349.

(*e*) *Laugier*, l. c. p. 287, 288.

Section XIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.*

Cependant Jérôme Delfino, Provéditeur-Général de la Morée, parcouroit les places de son département, & n'aiant pas encore reçu les secours nécessaires, il prenoit toutes les mesures possibles contre le danger qui le menaçoit. Il apprit qu'on attendoit dans peu six mille Janissaires à Thebes, & que les Turcs regardoient la conquête de la Morée, comme une affaire de peu de jours, à cause du peu de troupes que les Vénitiens avoient dans ce royaume, & du desir que les Grecs du pays avoient de changer de domination, par animosité contre les Latins. Delfino tint à Napoli de Romanie un Conseil de guerre avec les principaux Officiers, & on résolut, qu'en attendant les secours de Venise, on repartiroit dans les places les huit mille hommes qu'on avoit pour toute ressource; que les vaisseaux & les galeres se tiendroient dans la partie méridionale, pour entretenir la communication avec le Golfe; qu'à l'approche des ennemis, on retireroit les garnisons & les habitans de Misistra, Calamata, Calawica, Gastani, Arcadie, Patras, & qu'on se borneroit à défendre Corinthe, Napoli de Romanie, Malvasie, Modon, le château de Morée, & les Forts de Chielafa & de Zarmata. Le Provéditeur n'avoit que huit vaisseaux & onze galeres mal équippées, mais il comptoit sur l'armement qu'on préparoit à Venise & sur les promesses du Sénat (*a*). *Embarras du Gouverneur de la Morée.*

En effet on lui envoya des secours à diverses reprises, & on le déclara Capitaine-Général. Il se trouva avoir vingt-deux vaisseaux de ligne, deux galéasses, quinze galeres, avec un bon nombre de galiotes & de bâtimens de transport; à quoi il faut ajouter six galeres de Malte, quatre du Pape & deux de Toscane. Delfino renforça les garnisons de toutes les places, & entra avec sa flotte dans le port de Climino, pour être à portée d'augmenter la défense par tout suivant le besoin (*b*). *Forces des Venitiens.*

La Flotte Ottomane étoit commandée par Dianun-Cogia, l'un des plus grands hommes de mer qu'aient eu les Turcs. Cet Amiral, après avoir relâché à Négrepont, se présenta le 5 de Juin devant l'isle de Tine. Il débarqua sans beaucoup d'opposition ses troupes, qui marcherent d'abord contre le château, que Dianun-Cogia fit sommer, en lui offrant une capitulation honorable. Ce château étoit assez fort par sa situation sur un rocher près du rivage, exposé aux vents les plus dangereux. La garnison étoit suffisante, & les Insulaires, réfugiés en foule dans le château, ne demandoient qu'à défendre leur liberté; mais ils ne purent jamais déterminer Bernard Balbi à résister. Il jugea faussement que la place ne pourroit soutenir l'effort des grandes forces de l'ennemi, au lieu de tâcher de gagner du tems pour l'arrivée du secours. Il capitula donc à la premiere sommation, obtint tous les honneurs de la guerre & crut avoir fait un coup d'habile homme. La République perdit par la faute de ce Commandant une isle, qu'elle possédoit depuis plusieurs siecles, & un de ses plus forts avantmurs. Le Capitan Bacha fit démanteler la place sur le champ, & pour ôter aux habitans toute espérance de rentrer sous l'obéissance des Vénitiens, il fit transporter deux-cens familles sur les côtes d'Afrique. La lâchete de *L'isle de Tine se rend aux Turcs.*

(*a*) Le même, p. 288-290.

(*b*) Le même, p. 291. Voy. la Clef du Cabin. Nov. 1715, p. 354.

SECTION XIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.*

Balbi ne demeura pas impunie, parcequ'elle étoit d'un dangereux exemple. Le Sénat le rappella à Venise & le condamna à une prison perpétuelle (*a*).

Prise de Corinthe.

Le Grand Visir entra dans l'Isthme de Corinthe le 20 de Juin, & sembla menacer tout à la fois Corinthe, Napoli de Romanie, & le château de Morée. Le Provéditeur-Général Alexandre Bono envoya à ces trois places tous les secours qu'il pouvoit, & qu'il recevoit successivement de Venise en petite quantité. Le Grand Visir entreprit en personne le siege de Corinthe, dont le Gouverneur Jaques Minotto paroissoit résolu de se bien défendre. Les Turcs dresserent une batterie contre la porte principale, & ils y eurent bientôt fait breche. Ils y jetterent outre cela tant de bombes, qu'en peu de jours cette partie du rempart fut ruinée. Le Gouverneur voyant la place en danger d'être emportée d'assaut, arbora le drapeau blanc, & capitula au bout de cinq jours de tranchée ouverte. Au moment qu'on exécutoit les articles de la capitulation, le feu prit à un baril de poudre dans le palais du Gouverneur, où l'on étoit convenu que la garnison déposeroit les armes. Les Janissaires prirent cet accident pour une trahison. Ils mirent le sabre à la main, fondirent sur les soldats & sur les habitans, dont ils firent un horrible carnage. Le peu qui en resta fut embarqué sur les vaisseaux du Capitan Bacha, qui conduisit ces malheureux devant Napoli de Romanie, & leur fit couper la tête sous les murs de cette ville, pour intimider ceux qui la défendoient. L'avarice d'un Janissaire sauva la vie à Minotto, qui fut transféré en Natolie, où il obtint la liberté en payant une grosse rançon. La garnison d'Egene se rendit sur la premiere sommation & fut transportée à Malvasie (*b*).

Embarras de Delfino.

Pendant que le Grand Visir agissoit en Morée, le Bacha de Candie tenoit bloquées Suda & Spinalonga, les deux seules places de l'isle qui restoient aux Vénitiens. Louis Magno qui commandoit dans la premiere, & François Justiniani qui défendoit la seconde, demanderent au Capitaine-Général des secours d'hommes & de munitions, en l'assurant qu'ils sauveroient ces deux places, ou qu'il en couteroit cher à l'ennemi. Delfino n'étoit pas en état de fournir les secours qu'on lui demandoit, & il ne pouvoit s'ouvrir un passage au travers des vaisseaux ennemis, qui étoient en nombre supérieur, d'ailleurs les auxiliaires d'Italie refusoient de s'exposer au sort d'une bataille (*c*).

Le Capitaine-Général apprit que le Grand Visir fesoit courir dans la Morée des commandemens du Grand Seigneur, qui invitoit les peuples à se soumettre à leur ancien Souverain, menaçant de la mort tous ceux qui entreprendroient de lui résister. Comme la crainte ou l'amour du changement ébranloit la fidelité des habitans, & qu'il y avoit apparence que la défection deviendroit générale, Delfino résolut de leur ôter au moins les moyens de servir l'ennemi. Il envoya un corps nombreux de Dalmates & d'Albanois, avec ordre de brûler toutes les récoltes, & de ne rien laisser dont l'ennemi pût profiter. Ils exécuterent fidelement leur commission, & dévasterent le pays à plus de dix lieues (*d*).

(*a*) *Laugier*, l. c. p. 292, 293.
(*b*) Le même, p. 293, 294.
(*c*) Le même, p. 294, 295.
(*d*) Le même, p. 296.

Le Grand Visir marcha à Napoli de Romanie, & investit cette Capitale au mois de Juillet. Le Sénat n'avoit rien épargné pour fortifier bien cette place; mais les travaux ne venoient que d'être finis, & en beaucoup d'endroits l'ouvrage n'avoit pas encore acquis toute sa solidité. D'ailleurs la ville étoit abondamment pouvue de munitions, & d'une artillerie nombreuse. Le Grand Visir fit ouvrir la tranchée en face des deux principaux bastions & élever des batteries contre leurs deux angles saillans. Les Turcs attaquerent une redoute qui étoit en avant & l'emporterent après quelques assauts. Une mine, qu'ils firent jouer, renversa la contrescarpe vis-à-vis de la porte de Terre-ferme. Les Janissaires accoururent pour s'emparer de cette porte, mais les assiegés se défendirent si bien, qu'après un sanglant combat l'avantage leur resta. Les Turcs s'apperçurent que du côté de la mer le rempart étoit mal gardé. Ils y firent passer de nuit deux compagnies de Janissaires, qui traverserent le fossé aiant de l'eau jusqu'au col, escaladerent le mur sans obstacle, descendirent dans l'intérieur de la place, firent sauter la porte & introduisirent plusieurs bataillons envoyés pour les soutenir. Le Provéditeur-Général Bono, qui s'étoit renfermé dans la place, la voiant surprise, se sauva avec une partie de la garnison dans le vieux château, ordonna à la ville d'arborer le drapeau blanc, & défendit de tirer du château. Mais les Turcs n'eurent aucun égard à ces marques de soumission, massacrerent tout sans exception, & n'épargnerent que les femmes & les enfans. Le Provéditeur Général fut obligé de se rendre prisonnier de guerre avec tous ceux qui l'avoient suivi dans le château (*a*).

Section XIII. Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.

Napoli de Romanie assiégée & prise.

Le Capitaine-Général avoit alors toutes ses forces réunies près de l'isle de Sapienza. Quand il apprit le triste sort de la Capitale, il s'efforça de venger cet affront, en cherchant le Capitan Bacha pour le combattre. Il laissa une forte garnison dans Modon, & se porta sur la flotte Ottomane, qui croisoit entre le canal de Vatica & le Cap de Matapan. Mais le Capitan Bacha n'eut garde de hazarder une bataille dans des circonstances, où il ne pouvoit en retirer aucun avantage; il manœuvra de maniere à fatiguer seulement Delfino (*b*).

Le Capitan Bacha evite le combat.

Pendant cette inutile tentative le Grand Visir s'approcha de Modon, & envoya un détachement de son armée pour faire le siege du Château de Morée, qui ne fit qu'une foible résistance. Pierre Marcello, qui y commandoit, capitula & obtint les honneurs de la guerre, après cinq jours de tranchée ouverte. Les Janissaires violerent la capitulation; dans l'intervalle de la signature des articles à leur exécution, ils entrerent tumultuairement dans la place, firent main basse sur les soldats & sur les habitans, & auroient tout massacré, si le Seraskier qui les commandoit, n'eût accouru pour faire cesser le désordre (*c*). La garnison de Modon montra d'abord quelque courage, mais bientôt se laissa intimider par les menaces du Grand Visir. Les soldats quitterent leurs armes, & malgré les ordres, les représentations & les prieres de leurs Officiers, ils refuserent de se défendre. Marc Venier, qui commandoit dans la place, & Vincent Pasta, Provédi-

Prise du Château de Morée & de Modon.

(*a*) Le même, p. 297, 298.
(*b*) Le même, p. 298, 299.
(*c*) Le même, p. 299.

Section XIII. Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.

teur-Général du royaume, furent forcés d'arborer le drapeau blanc. Pendant la suspension d'armes pour régler les articles de la Capitulation, presque tous les soldats s'enfuirent par la porte du Mole, & se réfugierent sur les galiotes que le Capitan Bacha avoit fait avancer pour les recevoir. Pasta, Venier & les autres Officiers, effrayés de cette désertion, prirent le parti de se rendre eux-mêmes au Capitan Bacha, qui passoit pour avoir plus d'humanité que le Grand Visir. A peine furent-ils à bord des galeres, que le Grand Visir envoya ordre à Dianun-Cogia de les faire tous transporter à son quartier général. Le Capitan Bacha obéit, après avoir tiré parole qu'ils auroient la vie sauve. Lorsqu'ils furent arrivés au camp, le Grand Visir demanda fierement au Provéditeur Pasta, pourquoi il ne s'étoit pas rendu à la premiere sommation? Pasta lui répondit d'un air courageux: „ J'ai fait mon devoir. J'aurois trahi la confiance du Sénat, en cédant lâ„ chement à vos menaces; & si mes soldats m'avoient obéi, vous n'auriez „ jamais eu Modon". Le Grand Visir le somma de lui donner un détail exact des magasins de la place, au moment qu'il avoit été question de la rendre, pour être assuré qu'il n'en avoit été rien soustrait. Le Provéditeur refusa hardiment de satisfaire à cette curiosité du Visir, qui de colere le fit mettre aux fers. Pasta reçut tranquillement des chaines honorables, en disant que ni l'esclavage, ni la crainte de la mort, n'obtiendroient jamais de lui une déclaration, qu'on n'étoit pas en droit d'exiger. Il reprocha au Visir l'indignité du traitement qu'il fesoit à des gens d'honneur, qu'il devoit respecter & plaindre. Sa fermeté étonna les Turcs; le Visir eut honte, & le renvoya avec tous ses compagnons au Capitan Bacha, qui se fit un devoir d'adoucir leur captivité, par reconnoissance du bon traitement qu'il avoit reçu de Pasta, dans le tems qu'il étoit esclave sur les galeres de Venise (*a*).

Reddition de Malvasie.

Malvasie eut bientôt le même sort que les autres Places. Celle-ci forte par sa situation, pourvue abondamment de munitions de guerre & de bouche, avoit une garnison nombreuse, & pouvoit arrêter longtems les Turcs. Mais à peine le Capitan Bacha se fut-il présenté, que Frederic Badouer, qui y commandoit, demanda vingt jours, au bout desquels il promettoit de se rendre, s'il n'étoit pas secouru. L'ennemi rendit le secours impossible, en tenant toute sa flotte réunie dans la rade de Malvasie. Le Capitaine-Général Delfino, avec des forces inférieures, n'osa hazarder le combat, & au bout de vingt jours la place fut rendue sans coup férir. La lâcheté de Badouer révolta tout le monde. Il fut arrêté par ordre du Sénat, transféré à Venise & condamné à une prison perpétuelle (*b*).

Progrès des Turcs.

Non contens d'avoir conquis toute la Morée, les Turcs se disposoient à s'emparer des isles adjacentes. Ils en vouloient particulierement à celle de Sainte-Maure, & le Seraskier Cara-Mustapha avoit déja reçu ordre de se tenir prêt pour y passer avec trente mille hommes. Delfino informé de ce dessein jetta dans cette isle une partie des renforts qu'il venoit de recevoir de Venise. Il visita & fit réparer à la hâte les fortifications des châteaux, & y mit l'artillerie & les munitions nécessaires. Mais ensuite il fit réflexion que

(*a*) Le même, p. 302-304. (*b*) Le même, p. 304, 305.

que cette isle n'étoit pas en état de résister longtems; desorte qu'il se détermina à en faire sauter les fortifications, embarqua les garnisons, l'artillerie & les munitions, avec ceux des habitans qui voulurent se retirer, & abandonna l'isle. On ne peut s'empêcher d'être frappé du peu de courage qu'on remarque dans les chefs & les soldats de la République. On n'apperçoit plus aucune trace de cet esprit qui avoit animé autrefois les Vénitiens dans les circonstances les plus fâcheuses. Par tout ils cedent lâchement, & leur Capitaine-Général n'ose rien tenter semble-t-il pour arrêter le torrent. Ce qui augmente l'étonnement, c'est qu'on ne voit point que le Sénat ait fait de son côté ces grands & nobles efforts, dont on trouve des exemples dans les tems qui avoient précédé. Ce fut dans la seule isle de Candie, qu'on vit encore des restes de l'ancienne valeur. Les Commandans de Suda & de Spinalonga firent une longue & belle défense, mais enfin, denués de secours, ils furent obligés de capituler au commencement de Novembre (*a*).

André Pisani élu Capitaine-Général. 1716.

On imputa au Capitaine-Général Delfino les pertes qu'on avoit faites; on prétendit même que c'étoit de son chef & sans ordre du Sénat qu'il avoit fait raser la Forteresse de Sainte Maure. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on procéda à l'élection d'un nouveau Capitaine-Général, & le choix tomba sur François Grimani (*b*). Mais étant tombé malade, il demanda d'être déchargé du commandement de la Flotte. Les suffrages tomberent ensuite sur ----- Morosini, qui trouva moyen aussi de se dispenser d'accepter le Généralat. Enfin le 13 de Janvier 1716, on élut André Pisani, Général des isles (*c*).

Négociation avec l'Empereur.

La République fesoit agir Pierre Grimani, son Ambassadeur à la Cour de Vienne, & sollicitoit l'Empereur Charles VI de déclarer la guerre aux Turcs & de faire une diversion du côté de la Hongrie. Ce Prince, qui craignoit pour ses Etats d'Italie, que l'Espagne gouvernée par Alberoni sembloit menacer, entra en négociation, & le Traité fut conclu. L'Empereur s'engagea d'envoyer une armée en Hongrie aux ordres du Prince Eugene, & la République prit sur soi la garantie des Etats de Charles VI en Italie. Un Historien de notre tems (*d*) prétend, que le Prince Eugene contribua beaucoup à déterminer l'Empereur à déclarer la guerre aux Turcs. Quoiqu'il en soit l'Empereur fit faire les préparatifs nécessaires pour attaquer les Infideles.

Desseins des Turcs & mesures que prend le Sénat.

On travailloit cependant à Venise à pousser la guerre. La République engagea à son service, le Comte de Schulembourg, Saxon de naissance, & un des meilleurs Officiers généraux d'Allemagne, en qualité de Général des troupes de terre. On savoit à Venise que les Turcs en vouloient à l'isle de Corfou; qu'ils avoient trouvé moyen de faire reconnoitre jusques dans les plus petits détails, le fort & le foible de ses défenses; qu'ils fesoient réparer les chemins de Larisse à Tricala & à Janina, dont ils vouloient faire leur place d'armes pour cette expédition, & que le Grand Visir y viendroit

(*a*) Le même, p. 306. Clef du Cabin. Fevr. 1716, p. 120.
(*b*) Clef du Cabin. Janvier 1716. p. 42.
(*c*) La même, Mars, p. 188.
(*d*) Vie du P. Eugene, T. V. p. 13-15.

SECTION XIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.*

en perſonne. Ces avis firent hâter les levées de ſoldats, les armemens de vaiſſeaux, & les meſures priſes pour perfectionner les fortifications de Corfou. Le Général Schulembourg voulut être inſtruit par lui-même de l'état & des forces de l'iſle; il s'embarqua le 2 de Fevrier, accompagné de plusieurs Officiers expérimentés, pour l'aller viſiter, avec les places & les magaſins qui en dépendoient. Il trouva en arrivant les ſoldats, les Chiourmes & les Inſulaires occupés à travailler aux ouvrages ordonnés. Ils furent achevés ſous ſa direction & ſous celle de Piſani, à qui Delfino remit le commandement de la Flotte le 20 de Mars, en lui ſouhaitant plus de ſuccès qu'il n'en avoit eu; ajoutant qu'il auroit pu être plus heureux, ſi on lui eût fourni les vaiſſeaux, les hommes & les autres choſes néceſſaires, pour faire tête à des forces auſſi formidables, que celles dont les Turcs avoient inondé des Provinces preſque ſans défenſe; que s'il n'avoit pu défendre tant de fortes places mal pourvues, il avoit eu au moins le bonheur de ſauver la flotte de la République (*a*).

Ligue en faveur des Vénitiens.

Auſſitôt que la ligue entre l'Empereur & les Vénitiens fut publique, le Pape y adhéra, & promit la jonction de ſes galeres & de celles de Malte. Tous les Princes d'Italie concoururent au ſecours de la République, & la Cour de Madrid même s'engagea à joindre ſes forces maritimes à celles des auxiliaires pour ſauver Corfou. C'étoit un trait de politique d'Alberoni, qui ménageoit le Pape pour obtenir le Cardinalat (*b*).

Arrivée de la Flotte Turque devant Corfou.

La flotte Ottomane ſortit de bonne heure des Dardanelles, & s'avança à la hauteur du Cap de Matapan, tandis que celle de Veniſe mouilloit encore près de Zante. On remit au Capitaine-Général Piſani une lettre, adreſſée par le Capitan Bacha aux Sindics de la Colonie de Zante, dans laquelle il invitoit les Inſulaires de ſe ſoumettre au Grand Seigneur, offrant d'interpoſer ſa médiation pour la conſervation de leurs privileges, & les menaçant de punir ſévérément leur refus. Le véritable but de cette lettre étoit de donner le change à Piſani, & pour le tromper encore mieux, Dianun-Cogia s'éloigna tout-à-coup, feignant de faire voile vers les côtes d'Afrique. Il reparut ſubitement à la hauteur d'Otrante & paſſa rapidement à la Vallone, où il devoit ſe pourvoir de beaucoup de choſes. Le 5 de Juillet, il entra avec ſa flotte dans le canal de Corfou. L'épouvante fut générale parmi les Grecs de l'iſle, qui s'empreſſerent à cacher leurs meilleurs effets & à ſe mettre eux-mêmes en ſureté. Leur terreur augmenta lorſqu'ils virent Piſani, qui s'étoit rapproché d'eux, regagner le large. Son deſſein en ſe retirant étoit de hâter la jonction de tous les vaiſſeaux, qui devoient renforcer ſa flotte, & de protéger les convois qui étoient partis de Veniſe (*c*).

Combat naval.

Le Provéditeur Cornaro apprit à Otrante, que la flotte ennemie étoit dans le canal de Corfou. Il mit à la voile avec l'eſcadre qu'il commandoit, réſolu d'aller combattre la Flotte Ottomane. Le Capitan Bacha avoit laiſſé ſes ſultanes & ſes galeres mouillées à deux milles de la place, & il étoit

(*a*) *Laugier*, p. 308, 309. Clef du Cabin. Janvier 1716, p. 43. Avril, p. 273. Juin, p. 403.

(*b*) *Laugier*, p. 309. Clef du Cabin. Août 1716, p. 124, 125.

(*c*) *Laugier*, p. 311, 312.

allé à terre afin de prendre les mesures nécessaires pour le transport des troupes de débarquement. Averti de l'approche de Cornaro, il se rembarqua promptement & se mit en ordre de bataille. L'Escadre Vénitienne entra à pleines voiles dans le canal, approcha des sultanes, & leur lâcha de terribles bordées. On se canonna jusqu'à la nuit, les Turcs perdirent beaucoup de monde, & vers le déclin du jour ils se retirerent sous le canon de Butrinto. Cette retraite laissa à Cornaro la liberté de jetter l'ancre au pied du vieux château de Corfou. L'ennemi n'osa l'y attaquer & se borna à mettre trente mille hommes à terre dans la partie septentrionale de l'isle; & cette armée établit son camp aux Salines de Potamo (*a*).

Attaques des Turcs.

Un détachement, qui osa s'avancer jusqu'aux palissades de la place, fut repoussé avec perte. On avoit établi deux postes retranchés sur les montagnes d'Abraham & de Saint Sauveur, que les Turcs attaquerent en même tems. Le premier étoit défendu par des soldats Esclavons, qui se firent tous tuer. Le second fut lâchement abandonné par les soldats Allemands, à qui l'on en avoit confié la défense. L'ennemi, maître de ces deux postes, éleva une batterie de canons contre le château neuf, & une de mortiers pour bombarder la ville. Le Provéditeur Antoine Lorédan & le Général de Schulembourg ne négligeoient rien pour rendre les attaques de l'ennemi inutiles. Ce qui étoit le plus avantageux, c'est que le côté de la mer étant libre, ils recevoient continuellement du secours.

Les Escadres auxiliaires d'Italie avoient joint la flotte de Pisani, & le 5 d'Août il fut résolu de livrer bataille au Capitan Bacha. Mais au moment qu'on alloit à lui, un gros vent suivi d'une tempête, mit obstacle à l'exécution de ce dessein. Dianun-Cogia évita de se commettre au sort d'une bataille, se contentant de se tenir à portée pour soutenir les troupes du siege. Cependant les Turcs furent presque toujours repoussés aux divers assauts qu'ils donnerent aux ouvrages extérieurs de la place. Ils dirigerent leur tranchée sur le ravelin qui couvroit le château-neuf & la porte de Rimanda. Ils attaquerent plusieurs fois un Fortin à la pointe du chemin couvert, sans pouvoir l'emporter. Ils voulurent arracher la palissade; mais le Général Schulembourg avoit fait placer sur le glacis des madriers garnis de clouds aigus, couverts d'un peu de sable, ensorte que les soldats Turcs se trouverent arrêtés par ces pointes qui perçoient leur chaussure, & on en tua un grand nombre à coups de mousquet (*b*).

Sortie de la garnison.

Comme toutes ces attaques fatiguoient la garnison, on résolut de faire une vigoureuse sortie pour rallentir l'ardeur des ennemis. Deux gros bataillons d'Allemands & de soldats d'outremer sortirent de nuit par deux différentes portes. Deux escadres de galeres, postées dans le voisinage, foudroyoient le camp ennemi, & en même tems tout le canon de la place & des postes avancés, fesoit des décharges. Les soldats d'outremer entrerent dans la tranchée le sabre à la main, tuerent tous ceux qui les gardoient, & se disposoient à bien recevoir quelques brigades Turques qui s'avançoient, lorsque les Allemands arrivant d'un autre côté, sans les reconnoitre, firent

(*a*) La même, p. 312, 313.

(*b*) *Laugier*, p. 313-315. Clef du Cabin. Novemb. 1716, p. 337.

SECTION XIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.*

feu sur eux à bout portant, & en tuerent près de la moitié : ce qui empêcha le succès de la sortie & obligea de faire retraite.

Les Turcs donnent un assaut général.

Le 18 d'Août les Turcs donnerent un assaut général. Il commença avec tant de fureur au ravelin qui couvroit l'ouvrage à corne du bastion St. Antoine, que les Allemands qui le gardoient plierent, prirent la fuite & se sauverent dans le château neuf. Les Turcs dresserent sur le ravelin une forte batterie, & fesoient leurs dispositions pour escalader le château. La garnison commençoit à perdre cœur, mais Lorédan & Schulembourg couroient partout & ranimerent le courage des soldats. On fit un feu terrible sur les ennemis, dont l'acharnement n'étoit point rallenti, quoique l'assaut eût déja duré six heures. Le Général Schulembourg se mit à la tête de huit-cens hommes, sortit & prit les Turcs en flanc. Ils ne purent soutenir cette charge impétueuse, se renverserent les uns sur les autres & abandonnerent le ravelin. On y trouva vingt étendards & deux mille morts (*a*).

Ils levent le siege.

Le lendemain les Turcs apperçurent en mer un grand nombre de voiles, c'étoit l'Escadre Espagnole. Ils désespererent alors du succès du siege, & craignant que la Flotte Chretienne, devenue supérieure à la leur, n'entreprit un combat, dont ils appréhendoient l'issue, ils prirent la résolution de lever le siege. Ils s'embarquerent, abandonnant cinquante-six pieces de canon, huit mortiers, avec leurs tentes & une grande quantité de vivres & de munitions, outre deux mille blessés ou malades (*b*). Le siege avoit duré quarante-deux jours, & on prétend qu'il couta quinze mille hommes aux Turcs, & près de trois mille aux Vénitiens. Les vents & les courans favoriserent le Capitan Bacha pour sortir du canal de Corfou, & il alla se réfugier dans le Golfe de Coron. La Flotte Vénitienne se mit en état de le suivre, mais elle s'y prit trop tard pour le joindre. Les Turcs étoient déja à l'ancre dans le Golfe de Coron, avant que le Capitaine-Général Pisani fût arrivé à l'isle de Zante (*c*).

Les Vénitiens s'emparent de Butrinto.

Le Général Schulembourg apprit que les Turcs n'avoient pas eu le tems d'embarquer toutes les provisions qu'ils avoient assemblées sur la côte d'Albanie, dont le principal magazin étoit à Butrinto, à l'opposite de Corfou. Il fit embarquer huit-cens hommes pour passer dans le Continent. Il n'y avoit gueres que cent Turcs en garnison à Butrinto pour la garde du magasin, ils offrirent d'abord de se rendre, moyennant qu'on leur donnât la vie & la liberté, ce qui leur fut accordé. On y trouva du grain, des farines & d'autres provisions. Le Général y laissa cent-trente hommes, en attendant les ordres du Sénat pour conserver ou démolir la place (*d*). Les Vénitiens allerent aussi se présenter devant Modon, où ils avoient des intelligences; mais n'aiant apperçu aucun mouvement dans la place, ils se rabattirent sur l'isle de Sainte-Maure, que les Turcs avoient abandonnée. On y laissa une garnison de trois mille hommes, avec du canon & des munitions, pour en rester maîtres, jusques à ce qu'on eût mis la place hors d'insulte (*e*).

(*a*) *Laugier*, p. 315-317.
(*b*) Le même, p. 317. Clef du Cabin. l. c. p. 338. Decemb. p. 394.
(*c*) *Laugier*, ubi sub. Clef du Cabin. l. c. p. 395.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Clef du Cabin. Mars 1717, p. 202.

La levée du siege de Corfou causa une grande joie à Venise. Le Sénat fit faire une grosse & magnifique lampe d'argent, aux armes de la République, pour l'Eglise de Saint Spiridion à Corfou. Il témoigna aussi sa reconnoissance au Comte de Schulembourg, qui après avoir fait sa quarantaine, fut conduit le 3 de Janvier 1717, au Sénat, où il fut reçu avec tous les honneurs que ses services méritoient. Le Doge, au nom du Sénat, lui fit présent d'une épée enrichie de diamans, de la valeur de cinq mille ducats environ. On fit aussi travailler à la statue de ce Général en marbre, pour la placer dans la principale place de la ville de Corfou, pour éternifer sa mémoire & sa gloire (*a*).

Reconnoissance du Sénat.

Cette campagne fut plus malheureuse encore pour les Turcs en Hongrie, où ils perdirent la bataille de Peter-Waradin, le 5 d'Août, de même que la ville de Témeswar, dont le Prince Eugene se rendit maître.

Préparatifs de guerre. 1717.

Malgré les desavantages & les pertes de la campagne, le Divan résolut de continuer la guerre, & donna des ordres pour augmenter considérablement les forces de terre & de mer. De leur côté les Vénitiens firent aussi de grands préparatifs pour tâcher de mettre les avantages de la campagne précédente à profit. Les habitans de Montenero, envoyerent des députés à Venise pour recourir à la protection de la République. On conclut avec eux un Traité, par lequel ces peuples s'engagerent à mettre un corps considérable de troupes en campagne, à condition qu'on leur fourniroit les choses nécessaires pour leur entretien. Ils commencerent bientôt à tenir parole; car cinq mille Turcs s'étant présentés pour entrer dans leur pays, les passages se trouverent si bien gardés, que les Infideles furent obligés de se retirer avec perte de six-cens hommes tués, deux cens faits prisonniers, & plus de mille chevaux enlevés. Après quoi les Montenégrains firent une course dans le pays ennemi, & revinrent avec un gros butin (*b*).

Combat naval.

La Flotte des Vénitiens s'assembla à Corfou. Le Capitaine-Général Pisani y resta avec la moindre partie, pour attendre les vaisseaux & les galeres auxiliaires. Le Capitaine extraordinaire Louis Flangini mit à la voile avec vingt-sept vaisseaux de ligne, & se porta vers les Dardanelles pour observer la Flotte des Turcs. Celle-ci forte de quarante-deux vaisseaux, mouilloit auprès des châteaux. Flangini s'avança le 12 de Juin pour la combattre, & comme il vouloit gagner le vent, les Turcs détacherent huit vaisseaux pour en attaquer trois de son arriere-garde, qui soutinrent le choc avec beaucoup de fermeté. Le Capitan Bacha attaqua le vaisseau de Flangini, l'action devint générale, fut sanglante & dura jusqu'à trois heures après minuit à la clarté de la Lune, sans que la victoire se déclarât pour aucun des partis. Flangini fit route vers l'isle de Stalimene, & le lendemain matin arrivé à la pointe de Limno, il apperçut l'ennemi à quinze milles de distance. Un vent frais succéda à quelques heures de calme; il en profita pour tenter de renouveller le combat, mais le Capitan Bacha voyant que les Vénitiens avoient le vent sur lui, se retira après quelques décharges. Les deux Flottes furent deux jours entiers à courir la mer. Le 16, les Turcs, aiant l'avantage du vent sur les Vénitiens, revinrent à la

(*a*) La même, p. 200. (*b*) La même, Juillet, p. 23, 24.

SECTION XIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.*

charge. Le combat dura deux heures avec un ſuccès très-favorable pour Flangini, qui rompit la ligne ennemie, fracaſſa le navire du Capitan Bacha, & lui coula à fond trois gros vaiſſeaux & un brûlot. Mais ce brave homme fut mortellement bleſſé, & le trouble occaſionné par cet accident donna le tems à l'ennemi de ſe retirer dans le port de Stalimene. Flangini mourant ne voulut point qu'on ſuſpendit la pourſuite, qui fut inutile, l'ennemi n'aiant plus paru. Ce Capitaine mourut le 22 (*a*).

Autre combat.

Le Capitaine-Général Piſani étoit parti de Corfou avec toutes les galeres, renforcées des eſcadres auxiliaires de l'Egliſe, de Malte, de Florence, & de ſept vaiſſeaux Portugais. Il joignit à la hauteur du Cap Matapan les vingt ſept vaiſſeaux qui venoient de combattre. Peu de tems après, la Flotte Ottomane, à laquelle s'étoient joints les vaiſſeaux de Barbarie, parut ſur les côtes de Morée. On fut pluſieurs jours à s'obſerver, & comme on avoit envie de combattre des deux côtés, on ne tarda gueres à en venir à une action. Le 19 de Juillet les deux Flottes s'approcherent, ſe mêlerent, & après huit heures de combat, l'ennemi extrêmement maltraité s'enfuit vers l'iſle de Cérigo. Piſani ſe rapprocha de Corfou, ſur l'avis qu'il reçut que le Seraskier de la Morée menaçoit les iſles de Sainte Maure, de Zante & de Céfalonie. Il prit avec le Général de Schulembourg les meſures néceſſaires pour la ſureté de ces iſles. Il reſta à Sainte-Maure avec toutes les galeres, & détacha tous ſes vaiſſeaux aux ordres de Diedo contre le Capitan Bacha, qui étoit entré dans le Golfe de Coron, pour ſe radouber & pour recruter ſes équipages. Diedo vint le chercher dans le Golfe, mais il apprit en y arrivant, que toute la Flotte Ottomane venoit d'être rappellée à Conſtantinople, à cauſe des mauvaiſes nouvelles que la Porte avoit reçues de Hongrie (*b*).

Succès des Vénitiens.

Les Vénitiens étant maîtres de la mer, on tint un Conſeil de guerre dans le mois d'Octobre, où il fut réſolu d'attaquer Preveza & Venizza, villes de l'Epire. Le Général de Schulembourg fut chargé de cette expédition. Il débarqua avec ſix mille hommes & établit ſon camp ſur une hauteur qui commandoit Preveza. La garniſon voulut le chaſſer de ce poſte, mais elle n'y réuſſit pas. Il ouvrit la tranchée, & lorſque ſes batteries furent prêtes, les Turcs arborerent le drapeau blanc. Ils demanderent la liberté de ſortir avec armes & bagage, mais on ne voulut les recevoir qu'à diſcretion. On leur accorda deux heures pour ſe décider, & l'inſtant après, ils ſortirent le ſabre à la main, ſe firent jour au travers des quartiers des Vénitiens & ſe retirerent à Larta, laiſſant dans la place trente canons, & des magaſins bien pourvus (*c*). Le Comte de Schulembourg marcha à Venizza. Cette place, ſituée ſur une hauteur, avoit la mer au Sud, des marais à l'Oueſt & au Nord, & la partie de l'Eſt, la ſeule acceſſible, étoit défendue par une triple enceinte de murs non terraſſés. M. Laugier (*d*) dit que la garniſon n'attendit pas qu'on entreprît de l'inveſtir. Elle lâcha deux ou trois bordées de canon, & abandonna la place. Suivant une autre

(*a*) La même, Septemb. p. 200, 201. *Laugier*, p. 318-320.

(*b*) *Laugier*, p. 320, 321.

(*c*) Le même, p. 321, 322. Clef du Cabin. Janvier 1718, p. 46, 47.

(*d*) *Laugier*, p. 322.

relation (*a*), le Comte fit investir Venizza, & le 27 d'Octobre, on commença à battre la Forteresse avec plusieurs pieces de canon. La garnison, composée de dixhuit-cens Janissaires & de quatre-cens Spahis, y répondit avec beaucoup de vigueur. Le 2 de Novembre, elle fit une sortie pour tâcher d'empêcher le débarquement de quelques troupes, qu'on mettoit encore à terre. Mais le Capitaine-Général Pisani aiant fait poster sur une hauteur voisine deux-cens soldats & mille Grecs, les Infideles furent chargés si à-propos en front & en queue, qu'ils se retirerent dans la place en desordre. La même nuit, craignant d'être forcés ils se sauverent & se retirerent sur la hauteur voisine. Le 3, les Vénitiens s'appercevant que la ville étoit abandonnée, y entrerent & s'emparerent des postes. On y trouva trente-deux pieces de canon de bronze, six mortiers, huit galiotes & un grand nombre de petits bâtimens, avec deux magasins remplis de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche. La saison trop avancée ne permit point d'entreprendre le siege de Larta; mais cette ville qui se vit menacée, se racheta du danger, moyennant un tribut de deux mille sequins qu'elle offrit de payer aux Vénitiens (*b*).

SECTION XIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.*

Opérations en Dalmatie.

Le Provéditeur-Général Mocénigo remporta aussi divers avantages en Dalmatie. Il soumit les fertiles contrées de Munstar, de Scablat & de Goranze, désola le pays ennemi jusqu'à la Narenta, & entreprit le siege du fort château d'Imoschi dans l'Erzégovine. Ayant sommé inutilement la garnison de se rendre, il commença les attaques. Quelques troupes ennemies aiant paru du côté de Gliubigné, il les chargea & les mit en fuite. Les Morlaques emporterent d'assaut la premiere enceinte, ce qui détermina la garnison à capituler; on lui accorda les honneurs de la guerre (*c*).

Mocénigo marcha alors à Antivari dans l'Albanie. Dèsqu'il parut tout le pays prit les armes en sa faveur, & l'aida à repousser les sorties de la garnison. Malheureusement les vents contraires retarderent les bâtimens, qui devoient lui apporter sa poudre & son canon; le Seraskier de la Province eut le tems de rassembler trente mille hommes, & vint se retrancher à peu de distance de la place. Mocénigo ne s'opiniâtra point à une entreprise qui ne pouvoit plus réussir, il fit sa retraite en bon ordre, après avoir ruiné les fauxbourgs d'Antivari & ravagé le plat pays (*d*).

L'Espagne oblige l'Empereur de penser à la paix. 1718.

La bataille de Belgrade, où le Prince Eugene remporta une victoire complette sur les Turcs, suivie de la reddition de cette importante place, sembloit promettre pour la suite les plus grands succès aux Vénitiens, de même qu'à l'Empereur, ou une paix des plus honorables, lorsque les projets ambitieux du Cardinal Alberoni forcerent l'Empereur de changer de mesures. Une Flotte considerable sortit des ports d'Espagne, aborda en Sardaigne & conquit cette isle en peu de jours. Sur ces entrefaites le Sultan Achmet fit faire des ouvertures de paix à l'Empereur, qui d'abord fit des propositions très-hautes, mais se relâcha ensuite. Tous les efforts des Vénitiens pour engager Charles VI à continuer la guerre, & la Cour de Madrid à ne point attaquer les Etats d'Italie de ce Prince, furent inutiles. L'Angleterre &

(*a*) Clef du Cabin l. c. p. 47, 48.
(*b*) *Laugier*, ubi sup
(*c*) Le même, p. 322, 323.
(*d*) Le même, p. 323. Clef du Cabin. l. c. p. 48.

les Etats Généraux offrirent leur médiation pour faire la paix avec les Turcs & on résolut de tenir un Congrès à Passarowitz, petite ville de Servie, située sur la Morave. L'Empereur en donna avis au Sénat, qui envoya en qualité de Plénipotentiaire M. Charles Ruzzini, qui avoit assisté au Congrès de Carlowitz; Vendramin Bianchi, Secretaire du Conseil des Dix l'accompagna pour faire les fonctions de Secretaire d'Ambassade (*a*).

Combats sur mer.

Pendant qu'on traitoit de la paix à Passarowitz, la Flotte Ottomane sortit du détroit des Dardanelles, & vint relâcher à l'isle de Négrepont. Celle de Venise ne tarda point à se présenter. Les deux Flottes se canonnerent un jour entier en louvoyant, pour gagner l'une sur l'autre l'avantage du vent. Les Turcs prirent leur cours vers la Morée, & les Vénitiens vers l'isle de Cérigo. Là les deux flottes se canonnerent une seconde fois, & se séparerent au bout de deux heures. Quelques jours après il y eut une action générale. Les Turcs attaquerent l'arriere-garde des Vénitiens, & bientôt les deux Flottes prirent part au combat, qui fut des plus furieux, mais sur le soir elles se séparerent aiant beaucoup souffert. Celles des Turcs avoit été le plus maltraitée, & ils furent obligés de remorquer plusieurs de leurs vaisseaux (*b*).

Dulcigno assiegée par les Vénitiens.

Le Comte de Schulembourg, d'un autre côté, se rendit à Zebenico avec deux vaisseaux de guerre & plusieurs bâtimens de transport, sur lesquels on avoit embarqué un gros train d'artillerie. Le Général Mocénigo fit aussi embarquer des troupes à Spalato, avec des munitions. On passa en Albanie, pour faire le siege de Dulcigno. Le Comte de Schulembourg fit les approches, la tranchée fut ouverte, & deux batteries qu'on éleva, eurent bientôt ruiné les défenses de la place. Un gros corps de Turcs, qui campoit à peu de distance des lignes des Vénitiens, les attaqua; mais après sept heures d'un combat très-meurtrier, les Infideles furent repoussés, avec perte de plus de mille hommes, qui furent tués. Dulcigno étoit sur le point de se rendre, lorsqu'on reçut ordre du Sénat de suspendre les hostilités, en conséquence de la paix qui venoit de se conclure à Passarowitz. Le Comte de Schulembourg fit arborer le drapeau blanc à la tête de la tranchée; mais la garnison, craignant ou feignant de craindre, que ce ne fût un piege qu'on lui tendoit, continua de faire feu sur le camp des Vénitiens. Le Comte fit avertir les Turcs par un Trompette que la paix étoit faite. Ils ne voulurent jamais le croire. Le lendemain il survint une tempête, qui brisa ou dispersa tous les bâtimens de Venise, qui étoient à la côte. Le Comte de Schulembourg se trouva alors dans un embarras extrême, aiant perdu par cet accident tous les moyens de se rembarquer & d'avoir des vivres. La tempête cessa au bout de quelques heures, & les bâtimens qui avoient été dispersés, se rapprocherent de la côte avant la fin du jour. Il décampa la nuit suivante & fut vivement poursuivi par les Turcs. Il eut besoin de toute son intrépidité & de toute son expérience, pour effectuer une marche si difficile au milieu de cent pelotons d'ennemis, qui ne cessoient de le harceler. A la pointe du jour, il se vit environné d'Infideles

(*a*) *Laugier*, p. 324-328. Vie du P. Eugene, T. V. p. 197-206. Clef du Cabin. Avril 1718, p. 376.

(*b*) *Laugier*, p. 328, 329.

deles de toutes parts. Il rangea ses troupes en un corps très-serré, fit face de tous côtés, & eut le bonheur de s'ouvrir un passage vers la mer, où il s'embarqua avec son bagage & son artillerie pour se rendre à Cataro (*a*).

Paix de Passarowitz.

La paix avoit été conclue à Passarowitz, le 21 de Juillet, l'Empereur céda à la nécessité de défendre ses Etats d'Italie, attaqués par les Espagnols. Il ne laissa pas de garder toutes ses conquêtes. Le Traité fut moins avantageux aux Vénitiens, parcequ'ils furent obligés de renoncer à la Morée. On leur céda Imoschi dans l'Erzégovine, & cinq places avec leurs dépendances, en Dalmatie & en Albanie. En vertu de la regle de *l'uti possidetis*, ils resterent maîtres de Butrinto, Preveza & Venizza. On leur rendit l'isle de Cérigo & celle de Cérigoto. Du reste on régla bien des articles sur le pied du Traité de Carlowitz. Les Vénitiens obtinrent aussi diverses conditions avantageuses pour leur commerce: que leurs négocians ne pourroient être arrêtés en Turquie pour les dettes d'autrui; on leur accorda les plus grandes suretés pour leurs personnes & leurs effets, & on réduisit les droits de Douane de cinq à trois pour cent, dans toutes les échelles du Levant (*b*).

Accident terrible arrivé à Corfou.

Le rétablissement de la paix fut suivi peu de tems après d'un accident bien funeste pour la République. Le Capitaine-Général Pisani avoit ramené sa flotte à Corfou, & donnoit ses soins aux réparations nécessaires de cette partie de l'Etat Vénitien, qui avoit le plus souffert. Le 21 Septembre, selon M. Laugier (*c*), & suivant un Ecrivain du tems (*d*), le 21 de Novembre, la foudre tomba à Corfou, & mit le feu à trois gros magasins à poudre. La secousse fut si terrible que toutes les maisons furent renversées; Pisani fut écrasé sous les ruines du palais, ainsi que Jean Morosini, l'un de ses Lieutenans-Généraux. Louis & Marc Buono, Vincent Georgi, Charles Minio, avec quatre-cens tant Officiers que soldats sauterent en l'air & furent mis en pieces. Quatre galiotes & une galere coulerent à fond, & tous les autres vaisseaux furent fort endommagés par la chute des pierres & par l'ébranlement du terrein. Toutes les fortifications de la place se trouverent ruinées, & il en couta des sommes immenses pour les rétablir. Le Sénat y envoya des Ingénieurs, & le Comte de Schulembourg s'y transporta, pour faire réparer le dommage.

Réglement des limites en Dalmatie & en Albanie.
1719, 1720.

La République nomma le Chevalier Charles Ruzzini, pour aller à Constantinople, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, & il partit au commencement de Juin de 1719 avec deux vaisseaux de guerre pour s'y rendre. Cette année & les deux suivantes, on fut occupé à régler les limites en Dalmatie & en Albanie. Sebastien Mocénigo y travailla avec un Commissaire Turc & cette affaire dura fort longtems, par les lenteurs affectées & les contestations minucieuses du dernier. Il fallut plusieurs fois avoir recours à la Porte, pour des objets peu importans, qui devenoient le sujet d'une négociation entre le Grand Visir & le Chevalier Ruzzini. Enfin le réglement fut achevé en 1721, & Mocénigo, aiant achevé son terme, revint

(*a*) Le même, p. 329, 330.
(*b*) Voyez le Traité dans *Rousset*, Recueil Hist. d'Actes, de Négociations, de Mémoires & de Traités, depuis la paix d'Utrecht &c. T. II. p. 437-455.
(*c*) *Laugier*, p. 334.
(*d*) Clef du Cabin. Fevrier 1719, p. 156.

Section XLI. Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.

à Venise & fut remplacé en qualité de Provéditeur-Général de Dalmatie, par M. Charles Diedo (*a*).

Situation peu favorable des Vénitiens. 1721.

Les grands différends, qui avoient agité les principales Puissances de l'Europe, par les intrigues & les projets du Cardinal Alberoni, devoient se terminer au Congrès qu'on étoit convenu d'assembler à Cambrai. La puissance de l'Empereur en Italie, & l'indécision où il laissoit la succession aux Etats de Toscane, donnoient beaucoup d'ombrage aux Vénitiens, & ils sentoient que si la puissance de Charles VI augmentoit, ils avoient tout à craindre pour leur liberté, mais ils n'avoient plus le même ascendant, qui les rendoit autrefois les arbitres de l'Italie. Leur puissance affoiblie par la perte de leurs plus riches Colonies, leur commerce au Levant considérablement diminué par celui des François, des Anglois & des Hollandois, & sur tout leur neutralité entre les maisons d'Autriche & de France dans les circonstances critiques auxquelles la succession d'Espagne avoit donné lieu, leur avoit fait perdre leur ancienne considération au dehors, & ils ne pouvoient desormais influer pour beaucoup dans la balance de l'Europe. Comme ils n'avoient pris aucune part à la guerre de la succession, on commença à les regarder d'un œil indifférent, & leur République, en ne perdant aucun des honneurs dont elle jouissoit au dehors, n'y a plus obtenu d'influence dans les affaires. Aussi eut-on très-peu d'égard en ce tems-là à leurs représentations (*b*).

Mort de Clément XI. Election d'Innocent XIII.

Le 19 Mars de cette année mourut le Pape Clément XI, & le 8 de Mai les Cardinaux élurent le Cardinal Michel Ange Conti, qui prit le nom d'Innocent XIII. Le Sénat envoya quatre Ambassadeurs pour féliciter le nouveau Pape sur son avénement au Pontificat, & aggregea toute sa famille au rang de Nobles Vénitiens (*c*).

Démêlé des Vénitiens avec la Porte.

Les Vénitiens eurent un différend avec la Porte, au sujet des Corsaires de Dulcigno. Un des petits bâtimens de ceux-ci aiant été brûlé par les premiers, le Grand Visir en demanda prompte satisfaction à Jean Emo, Baile de la République à Constantinople. En-vain Emo lui fit-il connoitre combien l'objet étoit peu important, ce premier Ministre lui fit savoir, que le Sultan ne demandoit pas une moindre satisfaction à la République, que l'évacuation de Preveza & de Venizza, avec menace de lui déclarer autrement la guerre. Le Baile répondit que cela ne dépendoit pas de lui. On le menaça, & il témoigna tant de fermeté, que les Ministres de la Porte se bornerent à reclamer cinq-cens Esclaves Turcs. Le Baile s'engagea à prier le Sénat de remettre en liberté tous les Esclaves qui étoient en son pouvoir, au nombre de deux-cens. Ceux de Dulcigno demandoient un dédommagement de trente mille écus, & le Baile offrit le tiers de cette somme (*d*). Ce différend s'accommoda. Cependant, les armemens que fesoient les Turcs, inspiroient de la défiance au Sénat, qui de son côté fit travailler à un armement considerable, pour ne point être surpris (*e*).

(*a*) La même, Novemb. 1720. p. 511. Décemb. p. 572.

(*b*) *Laugier*, p. 337-339.

(*c*) Clef du Cabin. Juillet 1721, p. 43. Août, p. 117.

(*d*) La même, Décemb. p. 426-428.

(*e*) La même, Mars 1722, p. 161, 162.

Il prit encore d'autres arrangemens bien ſages. Il fit fortifier avec ſoin les iſles du Levant, deſtinées à ſervir de barriere contre les Turcs, Sainte Maure, Zante, Céfalonie, Cérigo & ſurtout Corfou. Le Comte de Schulembourg préſida à la plupart de ces travaux. Les Turcs aſſuroient toujours qu'ils ne vouloient donner aucune atteinte au Traité de paix de Paſſarowitz, mais on ne laiſſa pas de continuer à ſe mettre en état de n'avoir point de ſurpriſe à craindre. Pour fournir à ces dépenſes extraordinaires, le Sénat ouvrit une caiſſe d'emprunt de trois-cens mille ducats, avec la liberté aux étrangers d'y placer leurs fonds (*a*). Pluſieurs Provinces de l'Etat de Terre-ferme étoient en arriere pour le payement des taxes publiques. Le Sénat nomma des Commiſſaires, qui ſe tranſporterent à Breſce & à Bergame. Ils fixerent à tous les débiteurs un terme, & pour leur donner une plus grande facilité de s'acquitter, ils offrirent à pluſieurs de recevoir leurs denrées au défaut d'argent. Tous les arrérages furent exactement payés, ce qui fit entrer des ſommes conſidérables dans le tréſor public. Les Commisſaires étoient auſſi chargés de réformer divers abus qui s'étoient gliſſés dans les Provinces. Ils firent afficher dans les villes des placards, pour inviter tous les ſujets qui avoient à ſe plaindre, à ſe préſenter devant leur tribunal, & à expoſer hardiment leurs griefs contre les perſonnes de tout ordre ſans diſtinction. Cette liberté donnée aux foibles contre les Puiſſans, mit un frein à l'injuſtice, & augmenta l'attachement des peuples pour un Gouvernement, ſi attentif à prévenir les malverſations (*b*).

Section XIII. *Hiſtoire de* Veniſe *depuis l'an* 1700 *juſqu'à l'an* 1750.

Sages arrangemens du Sénat. 1722.

Le 12 d'Août, le Doge Jean Cornaro mourut, âgé de ſoixante-quinze ans & le 24 du même mois, les Electeurs élurent d'une voix unanime Sebastien Mocénigo. Les ſervices qu'il avoit rendus dans la derniere guerre, les preuves qu'il avoit données en pluſieurs occaſions de ſon amour & de ſon zele pour la patrie, la grande intégrité de ſes mœurs, & la parfaite modération de ſon caractere, réunirent tous les ſuffrages en ſa faveur.

Sebastien Mocénigo, CXII. *Doge de Veniſe.*

Pendant cette année la Flotte Ottomane avoit paru deux fois dans le canal de Malte, & l'on apprit, qu'on travailloit toujours ſans relâche dans toutes les Provinces de l'Empire Ottoman à de grands armemens, tant par mer, que par terre. On eut avis auſſi, que le Grand Seigneur avoit donné ordre aux Régences de Barbarie de rappeller tous leurs Corſaires, d'équiper tous leurs bâtimens, & de les envoyer au Printems en Morée, pour ſe joindre à ſa flotte. Ces avis obligerent le Sénat à continuer de ſon côté à faire de grands préparatifs, & à envoyer des ſecours dans ſes Colonies & principalement à Corfou. Le Baile Emo ne négligeoit rien pour pénétrer les vues des Turcs. Le Grand Viſir lui renouvella les aſſurances qu'on n'en vouloit point aux Vénitiens; mais le ſouvenir de ce qui avoit précédé les guerres de Chypre, de Candie & de Morée, ne permettoit pas de compter beaucoup ſur cette déclaration. Le Sénat eut recours à l'Empereur pour lui demander ſon appui, au cas que la République fût attaquée. Le Pape, & le Grand Maître de Malte joignirent leurs ſollicitations à celles des Vénitiens. Charles VI promit d'envoyer des troupes à leur ſecours, & fit

Allarmes du côté des Turcs. 1723, 1724.

(*a*) La même, Mai, p. 348. *Laugier*, p. 349. (*b*) *Laugier*, p. 350.

Section XIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.*

déclarer au Grand Visir, que la République avoit de justes défiances de ses desseins; que ses anciens Traités avec elle l'obligeoient à la défendre, & qu'on ne devoit pas douter qu'il ne fût exact à remplir ses engagemens. Le Grand Visir répondit que les ombrages qu'on prenoit à Venise & à Vienne n'étoient pas fondés, que la République n'avoit rien à craindre, & que le Sultan étoit résolu d'observer scrupuleusement le traité de Passarowitz. Lorsque ce Ministre fesoit cette réponse, on agitoit dans le Divan le projet d'envahir l'Albanie Vénitienne. Les affaires de Perse mirent obstacle à l'exécution de ce dessein. Les Turcs voulurent profiter des troubles de ce royaume pour réunir à leur Empire les Provinces, qui en avoient été démembrées (*a*). Mais les Vénitiens étoient toujours dans l'inquiétude, en voiant les Turcs armés; ils ne cesserent de prendre des précautions. Le Comte de Schulembourg passa à Corfou. On mit des Escadres en mer, pour observer les mouvemens des Infideles. On envoya de l'argent, des munitions & des troupes en Dalmatie, à Corfou & dans les autres isles. Les Turcs agirent effectivement en Perse, mais aiant perdu une bataille, ils firent la paix. Comme ils resterent armés, les allarmes continuerent à Venise. L'Empereur renouvella les représentations qu'il avoit déja fait faire, & le Grand Visir répondit, que par égard pour la Cour de Vienne, on n'entreprendroit rien contre l'Albanie Vénitienne.

Réglemens domestiques.

L'attention que la République donnoit aux mouvemens des Turcs, n'empêchoit pas qu'elle ne pensât aux affaires domestiques. En 1723, le Sénat publia un Edit par lequel il permettoit à tous les Juifs, tant étrangers que sujets de l'Etat de s'établir à Venise dans le quartier nommé *Il Ghetto*, moyennant une certaine taxe annuelle, avec la liberté de se retirer au bout de dix ans là où bon leur sembleroit (*b*). Au commencement de l'année 1724, il parut un Edit pour prévenir les vols des meubles, par lequel tous ceux qui en acheteroient à l'avenir, seroient tenus sous de très-rigoureuses peines, de notifier au Gouvernement dans le terme de trois jours, le nom, le surnom & la demeure du vendeur, de même que le prix & la qualité de ce qu'ils auroient acheté (*c*).

Election de Benoit XIII.

Le Pape Innocent XIII mourut le 7 Mars 1724, & le 28 de Mai les Cardinaux élurent pour lui succeder le Cardinal Vincent-Marie des Ursins, qui prit le nom de Benoit XIII. Ce nouveau Pape écrivit de sa propre main au Sénat pour lui notifier son élection. Le Sénat y répondit en termes convenables, confera le titre de Chevalier au Duc de Gravina des Ursins, neveu de Benoit, pour lui & pour l'aîné de sa famille à perpétuité, en considération de ce que cette Maison avoit mérité d'être aggregée à la Noblesse Vénitienne dès l'an 1426, & nomma quatre Ambassadeurs extraordinaires pour aller complimenter le Pape sur son avénement au Pontificat (*d*).

Les années suivantes n'offrent rien de particulier, qui ait trait à la République de Venise. Elle n'eut aucune part aux Traités de Vienne & de Hanovre, qui formerent comme deux ligues entre les Puissances de l'Europe. Outre que les Vénitiens avoient perdu la plus grande partie de leur influence

(*a*) Le même, p. 353-355.
(*b*) Clef du Cabin. Août 1723, p. 106.
(*c*) La même, Mars 1724, p. 179.
(*d*) La même, Août, p. 172. Sept. p. 191-194.

dans les affaires générales, ils étoient occupés à garantir leurs Etats de la peste qui ravageoit la Capitale & les Provinces de l'Empire Ottoman, à protéger leur commerce contre une multitude de Corsaires, & à se tenir en garde contre les Turcs, qui armoient toujours. En pleine paix ils étoient obligés d'user de toutes les précautions requises quand on est à la veille d'avoir la guerre.

Section XIII. Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.

Tandis qu'on assembloit à Soissons un Congrès pour assurer la paix de l'Europe, l'Empereur fit un voyage à Trieste, dans la vue de mettre cette place en état de défense & d'y établir une Marine, pour le commerce du Levant. C'étoit là un projet qui ne pouvoit que faire de la peine aux Vénitiens, jusques là seuls maîtres de la navigation du Golfe Adriatique. Ils ne négligerent rien pour détourner l'Empereur de faire cet établissement, auquel ils ne pouvoient s'opposer par la force, parceque leurs inquiétudes du côté des Turcs duroient toujours. Mais, comme on ne les redoutoit plus, Charles VI persista dans son dessein, & se rendit à Trieste. Le Sénat, réduit à dissimuler, lui envoya André Cornaro & Pierre Capello, en qualité d'Ambassadeurs extraordinaires, pour le complimenter (*a*).

Voyage de l'Empereur à Trieste. 1728.

La révolution arrivée en 1730 à Constantinople, délivra les Vénitiens de leurs allarmes. Achmet III fut déposé, & son neveu Mahomet mis sur le trône. Le nouveau Sultan & ses Ministres parurent disposés à entretenir la bonne intelligence avec la République.

Révolution à Constantinople. 1730.

Cette même année mourut le Pape Benoit XIII, qui eut pour successeur le Cardinal Laurent Corsini sous le nom de Clément XII.

Antoine Farnese Duc de Parme, étant mort en 1731, l'Infant Don Carlos prit possession des Etats qui lui échéoient par là. L'Empereur fit difficulté d'accorder à ce Prince la dispense d'âge, ce qui indisposa fort la Cour de Madrid. Elle forma le projet de faire la guerre à l'Empereur. La Cour de Turin parut disposée à entrer dans les vues de l'Espagne, & les autres Etats d'Italie n'avoient garde d'y mettre obstacle, à cause du procédé tirannique des Allemands. Les Vénitiens crurent que leur intérêt demandoit de ne prendre point parti. Ils se bornerent à la résolution de bien munir leurs places de Terre-ferme, d'entretenir sur la frontiere une armée d'observation, & d'éviter soigneusement toute démarche capable d'offenser l'un ou l'autre parti (*b*). Cette neutralité, qu'ils avoient aussi embrassée au commencement du siecle dans la guerre de la succession d'Espagne, ne servit qu'à leur faire perdre tout crédit par rapport aux affaires générales.

Intrigues de l'Espagne. 1731, 1732.

Le Doge Sébastien Mocénigo mourut au mois de Mai 1732, & les suffrages de tous les Electeurs se réunirent en faveur de Charles Ruzzini, qui s'étoit acquis une haute réputation de capacité dans plusieurs Ambassades, & dans les négociations dont il avoit été chargé. Ce fut en ce tems-là que la République eut un grand démêlé avec le Pape au sujet de l'immunité du Palais de l'Ambassadeur de Venise à Rome; nous en avons parlé ailleurs (*c*).

Charles Ruzzini, CXIII. Doge de Venise.

Les Vénitiens ne prirent aucune part à la guerre qui s'alluma en Italie en 1733 entre l'Empereur d'une part, & la France, l'Espagne & le Roi de Sardaigne de l'autre. Les grands succès des Alliés donnerent lieu au Traité

Paix en Italie.

(*a*) La même, Octob. 1728, p. 292. Novemb. p. 352. *Laugier*, T. XII. p. 367-369.

(*b*) *Laugier*, p. 377, 378.

(*c*) Hist. Univ. T. XXXII ou Hist. Mod. T. XVIII. p. 657.

Section XIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.*

de Vienne en 1735, par lequel on prit de nouveaux arrangemens pour les Etats d'Italie où la paix fut rétablie.

Louis Pisani, CXIV. *Doge de Venise.* 1735.

Le 6 de Janvier de la même année, la République perdit le Doge Charles Ruzzini, qui mourut âgé de quatrevingt-un ans. On élut d'une voix unanime pour lui succeder le Procurateur Louis Pisani. L'état des affaires de l'Empire Ottoman, depuis la révolution de 1730, & les troubles de Perse, assuroient la tranquillité des Vénitiens du côté des Turcs. Le Sultan Mahomet V confirma les anciennes Capitulations de la République avec la Porte; & comme les Vénitiens se plaignirent à lui des fréquentes insultes qu'ils recevoient des Corsaires de Barbarie, il leur permit de les poursuivre & de les combattre sur toutes les côtes de Turquie, pourvû que ce fût hors de la portée du canon des Places (*a*).

Soins des Vénitiens pour les intérêts de leur Commerce. 1736.

Le rétablissement de la paix en Europe, permit aux Vénitiens de s'occuper avec plus d'application des intérêts de leur commerce. L'Empereur avoit déclaré Trieste Port franc, & le Pape avoit fait la même chose de celui d'Ancone. Les Négocians de Venise représenterent au Sénat, que cette double franchise attirant les Etrangers à Ancone & à Trieste, le commerce des Vénitiens en recevoit un grand préjudice, & demanderent que le Port de Venise fût rendu franc comme les deux autres. L'affaire fut mise en délibération dans le Sénat. Comme il s'agissoit d'accorder l'entrée exempte de tous droits aux marchandises apportées par les Etrangers, on privoit l'Etat d'un gros revenu. L'affaire rencontra donc bien des difficultés, & il y eut de grands débats. Le Chevalier Trono harangua six heures contre la franchise du Port, & entraina nombre de Sénateurs dans son sentiment. D'autres cependant répondirent à ses raisons, & enfin la résolution de rendre Venise un Port franc passa, & fut publiée le 10 de Mai 1736 (*b*).

Un Armateur de Malte s'empara, sur les côtes d'Asie d'un vaisseau portant pavillon Vénitien, & qui étoit chargé pour des marchands Turcs. Ceux-ci porterent leurs plaintes à la Porte, & le Grand Seigneur demanda que la République les dédommageât. Le Sénat, qui ne vouloit pas rompre avec la Porte, écrivit au Grand Maître pour l'obliger à restituer le vaisseau & les marchandises, avec menace en cas de refus, de faire saisir les revenus de toutes les Commanderies que l'ordre possédoit dans les Etats de la République. Cette menace détermina le Grand Maître à faire restituer le vaisseau & les marchandises (*c*).

Les Corsaires de Barbarie & de Dulcigno continuoient à troubler la navigation & le commerce. Le Sénat publia un décret en faveur des Négocians qui feroient construire des vaisseaux assez forts pour faire tête aux Corsaires. Le Gouvernement s'engagea à leur fournir gratuitement du canon & des soldats, à leur vendre à un prix modique les munitions de guerre, à leur accorder une diminution considerable sur les droits d'entrée & de sortie des marchandises, & à contribuer à une partie des fraix de la construction (*d*).

L'Empereur les sollicite à se

L'Empereur, aiant formé le dessein de faire la guerre aux Turcs, chercha à engager les Vénitiens à se joindre à lui. Le Prince Pio, son Ambassadeur à Venise, présenta un Mémoire où il exposoit fort au long les avantages que la

(*a*) *Laugier*, p. 385, 386.

(*b*) Le même, p. 389, 390. Clef du Cabin. Juin 1736, p. 413. Juillet, p. 39.

(*c*) *Laugier*, p. 390, 391.

(*d*) Le même, p. 391. Clef du Cabin. Sept. p. 181.

République pouvoit retirer de cette union. Le Sénat lui fit répondre, qu'avant que de contracter de nouveaux engagemens, elle souhaitoit d'être informée des sentimens de l'Empereur, tant sur les opérations de l'armée Vénitienne, que sur les conquêtes que la République se réserveroit pour se dédommager des dépenses de la guerre, comme aussi sur les suretés, qu'on lui donneroit, afin de n'être pas exposée aux inconvéniens de la précédente guerre avec les Turcs (*a*).

Section XIII. Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.

La Cour de Vienne ne se rebuta point. Son Ambassadeur eut ordre de faire de nouvelles instances; & comme le Sénat avoit représenté que la République n'étoit point en état cette année de mettre une flotte en mer, le Prince Pio se borna à demander, que les Troupes Vénitiennes attaquassent les Turcs du côté de la Dalmatie, tandis que les Impériaux agiroient contre eux en Bosnie. Dans le même tems, les Ministres de la Porte avoient de fréquentes Conférences avec le Baile de la République, & insistoient auprès de lui, pour qu'elle refusât de se joindre à l'Empereur. Les Vénitiens, recherchés ainsi des deux côtés, prirent le sage parti de ne point prendre part à la guerre (*b*).

liguer avec lui contre les Turcs. 1737.

Ils eurent cependant à se plaindre d'une violence commise contre eux par les Turcs. Une felouque Vénitienne aiant mouillé sur la côte de Dalmatie près d'Antivari, les Turcs tirerent sur le bâtiment & blesserent quelques hommes de l'équipage. Le Sénat en demanda raison au Bacha d'Antivari, qui répondit qu'il n'avoit eu aucune part à cette action, & qu'apparemment ceux qui l'avoient commise, avoient cru que la felouque étoit un bâtiment de Trieste ou de Fiumé, parceque les Armateurs de ces deux ports arboroient souvent le pavillon Vénitien, pour insulter impunément les sujets du Grand Seigneur. On se contenta de cette excuse, sans en approfondir davantage la solidité.

Quelque tems après un navire Vénitien, qui étoit allé sur les côtes d'Albanie pour y charger du grain, fut attaqué par un bâtiment Turc de Dulcigno, qui avoit arboré pavillon de Tripoli. Le navire se défendit longtems mais il étoit enfin sur le point de se rendre, lorsque le Capitaine du Golfe, attiré par le bruit du canon, vint à son secours, & coula à fond le bâtiment de Dulcigno (*c*).

Les opérations de la guerre en Hongrie ne furent point favorables aux Impériaux, & les Turcs les pousserent jusques sous les murs de Belgrade. La Cour de Vienne renouvella ses efforts pour engager les Vénitiens à une rupture avec la Porte; mais le Sénat persista dans la résolution de garder la neutralité, & le Baile de la République à Constantinople en donna les plus fortes assurances au Grand Visir (*d*). La paix se fit par la médiation de la France, & l'Empereur fut obligé de céder Belgrade, la Servie, la Valachie Impériale & une partie du Bannat de Temeswar.

Ils persistent dans la neutralité. 1739.

La guerre qui s'alluma entre l'Espagne & l'Angleterre n'intéressa en rien les Vénitiens. Ils s'occuperent des intérêts de leur commerce, & renouvellerent avec l'Empereur les Traités à cet égard. Ils firent aussi un Traité de même nature avec le Roi des deux Siciles. Comme ils avoient perdu depuis longtems leurs droits exclusifs à cet égard, ils cherchoient au moins à se concilier la faveur des Puissances, dont ils ne pouvoient empêcher la concurrence. Ils eurent moins de ménagement pour la Cour de Rome. Clément XII avoit cher-

Leur soins pour leur Commerce. 1740.

(*a*) *Laugier*, p. 394. Clef du Cabin. Mai 1737, p. 371.
(*b*) *Laugier*, p. 395.
(*c*) Clef du Cabin. Décemb. p. 432. *Laugier*, p. 396, 397.
(*d*) *Laugier*, p. 398, 399.

Section XIII. Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750

ché à attirer le commerce par la franchise du Port d'Ancone, & pour le favoriser encore il établit une foire franche à Sinigaglia. Les Vénitiens appréhenderent que cette nouveauté ne leur fût préjudiciable, & le Sénat défendit à tous les sujets de la République d'aller à la foire de Sinigaglia, sous prétexte qu'il craignoit que la contagion n'y fût apportée par des marchandises étrangeres (*a*). Clément XII de son côté interdit tout commerce des sujets de l'Eglise avec l'Etat de Venise.

Benoit XIV Pape.

Cette affaire n'eut pas de suites par la mort de ce Pontife, auquel succeda le Cardinal Lambertini sous le nom de Benoit XIV. Les Vénitiens aggregerent d'abord le Marquis Lambertini son frere au nombre de leur Nobles.

Tentative inutile pour avoir la paix avec les Barbaresques.

Pour assurer davantage leur commerce & leur navigation, ils auroient souhaité de faire la paix avec les Régences de Barbarie. Ils engagerent le Grand Seigneur à emploier ses bons offices pour l'obtenir. Mais ces Régences représenterent, qu'étant en paix avec la plupart des Puissances de l'Europe, leurs Corsaires n'auroient plus occasion de faire des prises, si on rendoit la paix générale. Ainsi les tentatives des Vénitiens à cet égard furent inutiles (*b*).

Mort de Charles VI.

La mort de l'Empereur Charles VI, arrivée le 20 d'Octobre causa de nouveaux mouvemens en Europe. L'Ambassadeur de la République à Vienne eut ordre d'assurer la Reine de Hongrie, que la République se feroit un devoir de cultiver soigneusement son amitié, qu'elle continueroit d'observer avec la derniere exactitude les traités conclus avec le feu Empereur, & qu'elle feroit ses efforts pour prévenir tout ce qui pourroit troubler la paix entre les deux Puissances (*c*). Nous ne rapporterons point les événemens de la guerre, à laquelle la succession de l'Empereur donna lieu. Bornons nous à ce qui regarde Venise.

Situation des Vénitiens. 1741.

Les Vénitiens étoient intéressés à soutenir la Reine de Hongrie, contre la Maison de Bourbon, devenue puissante en Italie. Mais ils furent retenus d'abord par les grands mouvemens des Turcs dans les Provinces voisines de leur Etat. On apprit à Venise que vingt-cinq mille Turcs étoient en marche pour l'Albanie; que le Bacha d'Erzerum fesoit préparer des quartiers pour quinze mille hommes; qu'on formoit de gros magasins à Albanopolis, à Trebegna, à Butintro & à Antivari, & que plusieurs Armateurs de Dulcigno équipoient des bâtimens pour aller en course. Le Sénat jugea à-propos d'envoyer un contr'ordre à douze mille hommes, qui devoient revenir de Dalmatie (*d*). Le Baile de la République représenta aux Ministres de la Porte, les justes inquiétudes des Vénitiens. Le Grand Seigneur lui fit répondre, qu'il pouvoit assurer le Doge & le Sénat, que les mouvemens des troupes Turques ne devoient leur donner aucun ombrage, & que l'intelligence entre les deux Etats ne recevroit de sa part aucune atteinte. Cependant le Bacha de la Dalmatie Turque prétendant que les habitans de la Dalmatie Vénitienne avoient causé de grands dommages aux sujets du Sultan, demanda au Sénat huit-cens mille sequins en indemnité, & menaça en cas de refus de faire entrer vingt-cinq mille hommes sur les terres de la République. Les Vénitiens crurent que les Turcs cherchoient un prétexte pour rompre, mirent l'affaire en négociation, & en furent quittes pour cent-soixante mille sequins (*e*). Rien ne prouve mieux combien ils étoient dechus de leur ancienne fierté, que la facilité avec laquelle ils souffrirent cette avanie.

Le

(*a*) Le même, p. 401, 402. Clef du Cabin. Sept. 1739. p. 207.
(*b*) *Laugier*, p. 403.
(*c*) Clef du Cabin. Janvier 1741, p. 34.
(*d*) La même, Mars, p. 203.
(*e*) *Laugier*, p. 410, 411.

Le Doge Louis Pisani mourut le 17 de Juin, âgé de soixante-dixhuit ans & quelques mois, & on lui donna pour successeur Pierre Grimani. Les troupes Autrichiennes, qui étoient dans le Mantouan donnerent des sujets de plainte aux Vénitiens, aiant démoli les écluses que la République avoit fait construire sur le Tartaro. Le Sénat chargea son Ambassadeur à Vienne d'en porter des plaintes à la Reine de Hongrie, & de lui représenter que cette violence étoit une infraction manifeste des engagemens que le feu Empereur avoit contractés avec la République. La Reine de Hongrie, qui étoit obligée de ménager ses Alliés, répondit d'une maniere satisfaisante, & le Sénat en fut si content qu'il prêta à cette Princesse une somme considerable, dont le recouvrement fut assigné sur les revenus de l'Istrie Autrichienne (*a*).

Section XIII. Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.

Pierre Grimani, CXV. *Doge de Venise.*

Mesures des Vénitiens. 1742.

Les Cours de Madrid & de Naples solliciterent fortement la République de rester neutre à l'égard des affaires d'Italie. Il y eut de grandes déliberations sur les suites que pourroit avoir cette neutralité, on conclut qu'il ne falloit pas prendre ce parti, sans être en état de faire respecter la neutralité par les Puissances qui la demandoient, si elles venoient à manquer à leurs engagemens; desorte qu'il fut résolu de former une armée d'observation, dans les environs de Vérone, résolution qui eut son effet l'année 1742 (*b*). Les Napolitains s'étant joints aux Espagnols, on proposa d'augmenter les troupes de la République de six mille hommes. Quelques Sénateurs s'opposerent à cette proposition, en représentant qu'une augmentation de troupes dans les circonstances présentes donneroit de l'ombrage aux Cours de Madrid & de Naples, qui soupçonneroient la République de vouloir agir pour les intérêts de la Reine de Hongrie. Le plus grand nombre soutint, que les principes de la République, déterminée à ne songer qu'à sa propre défense, étant connus des deux Cours, on ne devoit point présumer que des mesures prises uniquement pour sa sureté, leur causassent aucune inquiétude. Ce sentiment prévalut. L'armée de la République portée à vingt-quatre mille hommes, s'assembla sur les bords de l'Adige, & l'on en distribua quelques détachemens dans les principaux postes sur la frontiere du Mantouan, depuis Valeggio jusqu'à Ponté-Molino. On résolut de ne fournir aucun secours, ni aux Alliés, ni à la Reine de Hongrie, que les troupes de l'un & de l'autre parti pourroient acheter sur les terres de la République toutes les provisions dont elles auroient besoin, à condition de les payer argent comptant, & que la République auroit soin qu'on les leur fournît à un prix raisonnable (*c*).

Les Vénitiens eurent cependant le chagrin de voir les droits de leur empire sur la mer Adriatique peu respectés. On y vit paroitre nombre de vaisseaux Anglois & d'Armateurs Autrichiens, pour désoler les côtes de Naples. Le Sénat fit représenter à la Cour de Vienne, que ses Armateurs, non contens d'arrêter & d'enlever les bâtimens Napolitains, avoient aussi entrepris de visiter ceux des Vénitiens. La Reine de Hongrie promit de donner toute satisfaction à la République à cet égard, mais que les circonstances qui l'avoient contrainte à faire sortir les Armateurs, subsistant tou-

(*a*) Le même, p. 411.
(*b*) Clef du Cabin. Oct. 1741. p. 266.
(*c*) *Laugier*, p. 415-417.

SECTION XIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.*

jours, il n'étoit pas tems de les faire rentrer dans leurs ports. Cette déclaration, & le dessein de la Cour de Naples de faire armer quelques barques pour reprimer les Armateurs, déterminerent les Vénitiens à partager les vaisseaux préposés à la garde du Golfe en plusieurs escadres pour protéger leur navigation (*a*).

1743. L'Etat de Venise éprouva, comme tous les autres Etats neutres d'Italie, l'incommodité du passage des troupes. Cependant l'armée d'observation que la République entretenoit, mit ses Provinces à couvert des vexations que les Autrichiens commettoient sur les terres du Pape. Un corps de Croates voulut se retirer, malgré les pressantes instances & les offres qu'on leur fit pour les faire rester. Ils marcherent sur deux colonnes par le Mantouan, où ils commirent divers excès, pillant & saccageant tous les lieux qu'ils rencontroient sur leur route. Comme ils devoient passer sur les terres de la République, le Sénat ordonna à plusieurs détachemens de ses troupes de cotoier les Croates & de les obliger de se contenter des étapes établies sur la route pour leur subsistance. Cette précaution prévint les desordres (*b*).

Ils persistent dans la neutralité.

1745. La neutralité que les Vénitiens gardoient constamment nous dispense de rapporter les événemens d'une guerre à laquelle ils ne prirent point de part. Ils ne laisserent pas d'être vivement sollicités par les Anglois. La Cour de Londres envoya à Venise le Comte de Holdernefs, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire. Il étoit chargé d'engager le Sénat à faire marcher au secours de la Reine de Hongrie, un corps de dixhuit mille hommes que la Grande Bretagne prendroit à sa solde. Il en conféra plusieurs fois avec les Sénateurs, nommés pour faire rapport de ses propositions. Il représenta que la Reine de Hongrie étant obligée de faire face en plus d'un endroit, les forces qu'elle pouvoit conserver en Italie, jointes à toutes celles du Roi de Sardaigne, seroient trop inférieures pour sauver ses Etats de l'invasion dont les Rois de Naples, d'Espagne & de France les menaçoient, qu'il n'étoit pas de l'intérêt des Vénitiens que ces trois Couronnes réussissent dans leur projet; que la République regretteroit longtems d'avoir négligé l'occasion de mettre un frein aux vues ambitieuses de la Maison de Bourbon; qu'on ne lui demandoit qu'un secours d'hommes dont l'entretien ne seroit pas à ses fraix; & qu'on auroit lieu de méconnoitre la sagesse de la Politique Vénitienne, si elle refusoit cette foible marque de zele pour une cause, qui l'intéressoit si essentiellement.

La proposition du Ministre Anglois fut mise en délibération dans le Sénat. Mais toutes les voix se réunirent pour persister dans la neutralité la plus exacte. Les Sénateurs jugerent, qu'ils ne pouvoient faire agir leurs soldats, même avec une solde étrangere, sans se départir de cette neutralité. Ils ne voulurent point exposer leurs Provinces aux hostilités des trois Couronnes, & sentirent que ce premier pas les ameneroit par degrès à une rupture qu'ils vouloient absolument éviter. Ils répondirent au Comte de Holdernefs, qu'ils fesoient les vœux les plus sinceres pour que la guerre fût favorable à la Reine de Hongrie; mais que leur sûreté particuliere ne leur permettoit pas d'acquiescer à la demande qu'on leur fesoit.

(*a*) Clef du Cabin. Octob. 1742. p. 277. (*b*) La même, Mars 1743, p. 188, 189. *Laugier*, p. 422, 423.

Section XIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.*

Les Vénitiens eurent d'autant plus de ſujet de ſe féliciter d'avoir pris ce parti, que la Porte paroiſſoit prendre quelque ombrage de l'augmentation faite dans les troupes de la République. Dans une conférence que le Grand Viſir eut avec le Baile de Veniſe, ce Miniſtre lui déclara que le Grand Seigneur avoit été informé de cette augmentation, qu'on devoit la regarder comme une précaution convenable, ſi elle avoit pour unique objet la ſûreté de l'Etat; que le Sultan ne pouvoit croire que la République ſe propoſât d'autres vues, puiſqu'elle avoit toujours paru diſpoſée à maintenir la paix générale; qu'une pareille diſpoſition étoit conforme aux véritables intérêts de la République, & que ſa Hauteſſe exhortoit le Sénat à y perſévérer. En conſéquence le Baile eut ordre d'aſſurer le Grand Viſir, que ſi la République avoit augmenté ſes troupes, ce n'étoit qu'à l'imitation des autres Puiſſances d'Italie, qui avoient jugé cette démarche néceſſaire à leur ſûreté, dans un tems où cette partie de l'Europe étoit expoſée aux calamités de la guerre, par le ſéjour des armées étrangeres (*a*).

Ils refuſent un échange propoſé par la Cour de Vienne. 1749.

Après la concluſion de la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748, par laquelle la Cour de Vienne avoit été obligée de faire de grandes ceſſions au Roi de Sardaigne & à Don Philippe, la Reine de Hongrie fit propoſer aux Vénitiens un échange de quelques terres ſur la frontiere du Trentin & du Milanés, pour un équivalent en Iſtrie. Cette propoſition donna de l'ombrage au Sénat. Il ſoupçonna que la Cour de Vienne avoit deſſein de regagner ſur la Lombardie Vénitienne, l'étendue du territoire qu'elle avoit perdu dans le Milanés. Le Sénat refuſa donc l'échange qu'on lui propoſoit, & montra à cet égard une répugnance ſi décidée, que l'Impératrice Reine laiſſa tomber ſa propoſition (*b*).

Réglement des limites du Ferrarois.

La République termina auſſi les conteſtations, qui ſubſiſtoient depuis longtems entre elle & la Cour de Rome, au ſujet des limites du Ferrarois. Le Pape Benoit XIV fit paroitre dans cette occaſion ce caractere modéré & pacifique, qui regnoit dans toute ſa conduite. On nomma des Commiſſaires de part & d'autre, & les limites furent réglées à la ſatisfaction des deux Parties (*c*).

Ligue des Puiſſances d'Italie contre les Corſaires.

Les Corſaires Mahométans troubloient la tranquillité dont les Vénitiens auroient pu jouir. Ceux de Dulcigno ſurprirent le château de Prévéſa, qui appartenoit à la République & en enleverent toute l'artillerie. Ceux d'Alger & de Tunis infeſtoient toutes les côtes de la Méditerranée. Le Pape engagea le Roi des deux Siciles, le Grand Maître de Malte, & les Républiques de Veniſe & de Genes à ſe liguer avec lui. Le Traité fut ſigné à Rome, & on y ſpecifia le nombre de galeres & d'autres vaiſſeaux que chaque Puiſſance devoit fournir, & on ſtipula que le Roi d'Eſpagne ſeroit invité d'accéder à cette convention.

Ferdinand VI avoit déja reçu beaucoup de plaintes de la part des négocians Eſpagnols, contre l'inſolence des Corſaires. Il ſaiſit avec plaiſir l'occaſion de les reprimer, & prit la réſolution de concert avec les Puiſſances d'Italie, d'attaquer & de bombarder Alger. La Régence de cette ville envoya des Députés à Conſtantinople, pour demander du ſecours au

(*a*) *Laugier*, p. 432-435. (*b*) Le même, p. 454, 455. (*c*) Le même, p. 455.

SECTION XIII. *Histoire de Venise depuis l'an 1700 jusqu'à l'an 1750.*

Grand Seigneur. Mais Mahomet V, qui ne vouloit point se brouiller avec les Princes Chretiens, leur fit reprocher par le Grand Visir les excès auxquels ils se portoient tous les jours, sans égard même à la foi des Traités, avec menace de les priver de sa protection s'ils ne changeoient de conduite. Cette menace consterna les Algériens, & la Régence se hâta de donner des ordres pour retenir dans ses ports tous les Corsaires qui étoient sur le point de partir pour aller croiser.

Guerre contre les Corsaires.

Pendant qu'on fesoit en Espagne les préparatifs du bombardement d'Alger; un vaisseau de guerre de Malte, & quelques galeres du Pape & de Naples avoient déja mis en mer pour donner la chasse aux Pirates. Ceux-ci tenterent une descente dans l'isle de Cérigo; mais le Gouverneur Vénitien, averti à tems de leur dessein, prit de si justes mesures & fit faire un si grand feu sur eux, qu'ils se retirerent avec précipitation. Une Escadre de Genes leur enleva quatre galiotes. La République de Venise envoya sept vaisseaux de guerre pour croiser dans la Méditerranée, & une Escadre de plusieurs fregates à l'entrée du Golfe Adriatique. Une Tartane de Tripoli, qui avoit pénétré bien avant dans ce golfe, attaqua un navire Vénitien. Le Provéditeur Général détacha sur le champ deux de ses galeres, avec ordre de poursuivre le Pirate & de ne lui faire aucun quartier. Les deux galeres le joignirent, & s'en emparerent après quatre heures de combat. Tout l'équipage fut passé au fil de l'épée, & on coula à fond la Tartane, conformément à un article du Traité de Passarowitz, par lequel la République & la Porte étoient convenues d'user de cette rigueur en pareil cas (*a*).

Cependant les Algeriens, les Tunisiens & les Tripolitains firent de grands préparatifs pour se mettre en défense. L'Espagne n'avoit voulu que les intimider, en fesant courir le bruit qu'elle avoit dessein de bombarder Alger. Dèsqu'ils virent que cette menace ne s'effectuoit point, ils lâcherent la bride à leurs Corsaires. Ils insulterent les côtes de Naples & de Sicile, malgré l'attention qu'on avoit de leur donner la chasse. Ce fut à cela que se borna l'effet de la ligue, dont nous avons parlé. Faute de concert entre les Puissances intéressées à exterminer ces Corsaires, ils continuerent leurs brigandages, & eurent presque toujours le bonheur d'échapper à ceux qui les poursuivoient (*b*).

En l'année 1750 la République se brouilla avec le Pape au sujet de la partie du Patriarchat d'Aquilée soumise à la domination Autrichienne. Nous ne dirons rien de cette affaire, en aiant parlé ailleurs (*c*).

Nous terminons ici l'Histoire de la République de Venise, qui vu sa situation présente ne fournira pas à l'avenir aux Historiens autant de matiere, qu'elle l'a fait dans les siecles qui ont précédé.

(*a*) Le même, p. 457-458.
(*b*) Le même, p. 459-461.
(*c*) Hist. Univ. T. XXXII. ou Hist. Mod. T. XVIII. p. 667, 668.

FIN DU TRENTE-TROISIEME VOLUME.

